

Neruus Belli. Argent monnayé, guerre et intégration en Occident nord-méditerranéen (c. 200-c. 40 a.C.)

Charles Parisot-Sillon

▶ **To cite this version:**

Charles Parisot-Sillon. Neruus Belli. Argent monnayé, guerre et intégration en Occident nord-méditerranéen (c. 200-c. 40 a.C.). Archéologie et Préhistoire. Université d'Orléans, 2016. Français. NNT : 2016ORLE3166 . tel-03783697v2

HAL Id: tel-03783697

https://theses.hal.science/tel-03783697v2

Submitted on 22 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Institut de Recherche sur les Archéomatériaux, Centre Ernest-Babelon

UMR 5060, CNRS-Université d'Orléans

25 novembre 2016

THÈSE présentée par :

Charles Parisot-Sillon

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université d'Orléans**

Discipline/spécialité : Histoire

Neruus belli

Argent monnayé, guerre et intégration
en Occident nord-méditerranéen (*c.* 200-*c.* 40 a.C.)

Volume I : texte

Thèse dirigée par :
Arnaud SUSPÈNE Professeur, Université d'Orléans, IRAMAT

Co-encadrée par :
Guillaume SARAH Chargé de recherches, CNRS, IRAMAT

Rapporteurs :
François CADIOU Professeur, Université Bordeaux-Montaigne
Bernhard WOYTEK Docteur, Österreichischen Akademie der Wissenschaften

---

Jury :
François CADIOU Professeur, Université Bordeaux-Montaigne
Francisca CHAVES TRISTÁN Professeure, Universidad de Sevilla
Pierre MORET Directeur de recherches, CNRS, TRACES (**Président**)
Guillaume SARAH Chargé de recherches, CNRS, IRAMAT
Arnaud SUSPÈNE Professeur, Université d'Orléans, IRAMAT
Bernhard WOYTEK Docteur, Österreichischen Akademie der Wissenschaften

Neruus belli

Argent monnayé, guerre et intégration
en Occident nord-méditerranéen
(*c.* 200-*c.* 40 a.C.)

Charles PARISOT-SILLON

2016

VOLUME I : TEXTE

« La guerre n'est pas un raté accidentel de l'échange,
c'est l'échange qui est un effet tactique de la guerre. »

Pierre CLASTRES,
Archéologie de la violence, 1977[1]

« Le quotidien s'invente avec mille manières de *braconner*.

Il faut *faire avec*. Dans ces stratagèmes de combattants,
il y a un art des coups, un plaisir à tourner
les règles d'un espace contraignant. »

Michel DE CERTEAU,
L'invention du quotidien, 1990[2]

[1] CLASTRES 2013 [1ère éd. 1977], p. 55-56.
[2] CERTEAU 1990, p. xxxvi, 35-36.

Remerciements

Je souhaite avant tout exprimer ma plus profonde gratitude à mon directeur de thèse, Arnaud Suspène, ainsi qu'à mon co-encadrant, Guillaume Sarah, pour leur patience et pour leur soutien, demeurés indéfectibles tout au long de ces quatre années de recherche.

Je tiens à faire part de ma profonde reconnaissance envers les membres du jury qui me font l'honneur de s'intéresser à ce travail. Je remercie particulièrement François Cadiou et Bernhard Woytek d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse. J'exprime également ma profonde gratitude envers Francisca Chaves Tristán et Pierre Moret pour avoir bien voulu prendre part à ce jury.

Ce travail a bénéficié d'un contrat doctoral de trois ans de l'Université d'Orléans, grâce à une allocation de la Région Centre, entre 2012 et 2015. Au cours de ces années de recherche, j'ai pu bénéficier de l'aide et de l'amitié de l'ensemble du personnel du Centre Ernest-Babelon, envers lequel ma dette est considérable : Bernard Gratuze, Maryse Blet-Lemarquand, Marc Bompaire, Sophie Boucetta, Gwênaëlle Bréard, Henrique Da Mota, Thomas Faucher, Julien Flament, Sylvia Nieto-Pelletier, Amélie Perrier, Patricia Roger-Puyo, Fai Tcha. Chacun d'eux sait ce que je lui dois. J'exprime ma gratitude envers mes collègues et mes professeurs de l'Université d'Orléans, qui m'ont accompagné tout au long de mon cursus, depuis dix ans déjà. J'ai également eu la chance d'intégrer la 106e promotion de l'École des hautes études hispaniques et ibériques au sein de la Casa de Velázquez, en 2015-2016. Je dois beaucoup au soutien de cette institution et j'adresse mes plus sincères remerciements à son directeur, Michel Bertrand, ainsi qu'au directeur des études anciennes et médiévales, Laurent Callegarin, qui m'ont témoigné leur confiance. Merci à l'ensemble du personnel de la Casa de Velázquez et du DAI Madrid. Je remercie également l'équipe du CEMHTI (UPR 3079, CNRS Orléans), qui s'est chargée des analyses par ANRC effectuées dans le cadre de ces recherches.

Ce travail n'aurait pas pu être mené à bien sans la participation des conservateurs et des responsables des collections publiques qui ont accepté de me recevoir et de m'accompagner dans mon cheminement. Mes remerciements vont en premier lieu aux directeurs successifs du département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France, Michel Amandry et Frédérique Duyrat qui, l'un et l'autre, m'ont par ailleurs soutenu en de nombreuses occasions ; ensuite, à Dominique Hollard, responsable des médailliers romains et gaulois, dont la disponibilité et la générosité m'ont permis d'accéder sans limite aux collections dont il a la charge ; à Julien Olivier,

responsable des collections grecques, que j'ai la chance de compter parmi mes collègues et mes amis ; et enfin, à l'ensemble du personnel de cette institution. Je remercie également Paloma Otero Morán, Paula Grañeda Miñón et Montserrat Cruz Mateos, du Departamento de Numismática du Museo Arqueológico Nacional, pour leur soutien sans failles. Je suis également reconnaissant envers Joëlle Bouvry-Pournot, qui m'a reçu au sein du Cabinet des Monnaies de Marseille ; envers François de Callataÿ, Johan Van Heesch et toute l'équipe du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique ; enfin, envers Simonetta Castronovo et Federico Barello, qui m'ont accueilli respectivement au Palazzo Madama de Turin et à la Soprintendenza per i Beni Archeologici del Piemonte.

Il m'aurait été impossible d'écrire ces pages sans le soutien et la collaboration de nombreux chercheurs et professeurs : en tout premier lieu, il me faut remercier Jean-Louis Ferrary pour son soutien, sa bienveillance et son érudition ; ainsi que Jacopo Corsi, avec qui j'ai eu la chance de travailler de manière privilégiée tout au long de ma thèse. À Clive Stannard, Richard Schaefer, Ignacio Montero Ruiz, Pere Pau Ripollès, Manuel Gozalbes, Carmen Marcos, María Paz García-Bellido, Eduardo Sánchez Moreno, Christian Rico, Sabine Lefebvre, Michel Humm, Michel Reddé, Raphaëlle Laignoux, Antony Hostein, Pierre-Marie Guihard, Robinson Baudry, Gwladys Bernard, Joël Françoise, Gisèle Gentric, Jean-Claude Richard, Vincent Geneviève, Jean Chausserie-Laprée, Anne Geiser, Simone Scheers, Michael Crawford, Andrew Burnett, Kris Lockyear, Fleur Kemmers, Tom Birch, Wilhelm Hollstein, Florian Haymann, Andrew McCabe, Pierluigi Debernardi, Olivier Legrand, Scott Rottinghaus et feu Richard Witschonke : qu'ils en soient, les uns et les autres, remerciés.

J'exprime toute mon amitié envers mes collègues, camarades doctorants et jeunes chercheurs : Stéphane Martin, Julia Genechesi, Eneko Hiriart, Élodie Paris, Joëlle Rolland, Clémentine Barbau, Cécile Arnould, Pierre Assenmaker, Alexandre Disser, Guillaume Blanchet, Alberto Pérez Rubio, Alexandra Cony, Rémy Wassong, Pierrick Pogut, Dominic Vallières, Gerbert Bouyssou, Pierre-Olivier Hochard, Dorian Bocciarelli, Pascal Montlahuc, Philippe Charnotet, Adrien Arles. Aux camarades de Madrid, de Lisbonne, de Saragosse, de Barcelone et plus particulièrement Marianne Brisville, Christophe Araújo, Vanessa Rodrigues et Joseph Roussiès.

Merci à ma famille pour son soutien de tous les instants, qu'il soit moral ou logistique, et du fond du cœur, merci à Christine, Armance-Marie et Amaury, Natacha et Vincent, Sarah et Romain, Maëlys, Thibaut, Alexandre, Sylvain.

Enfin, à toi que je n'ai pas besoin de nommer : *ubi tu gaia ego gaius.*

Sommaire du volume I

Remerciements 3

Sommaire du volume I 5

Introduction générale 11

Chapitre 1. Rythmes et manifestations spatiales de l'intégration impériale en Occident nord-méditerranéen 21

1.1. Le temps : Rome et l'Occident de Caton à César 21

1.1.1. L'expansion de la République romaine en Occident nord-méditerranéen 22

1.1.2. Le découpage chronologique de l'étude 25

1.2. Le cadre spatial : territoires et sociétés indigènes à l'aube de l'Empire 36

1.2.1. Critères de définition de l'aire d'étude 36

1.2.2. La vallée du Pô 40

1.2.3. La Provence et la vallée du Rhône 49

1.2.4. Le Languedoc occidental 63

1.2.5. L'espace ibérique 73

Chapitre 2. Méthodologie de l'étude 97

2.1. Les données archéométriques : méthode et interprétations 98

2.1.1. Les analyses élémentaires appliquées aux monnayages d'argent d'Occident nord-méditerranéen : état de la recherche 98

2.1.2. Composition du corpus analytique 113

2.1.3. Les analyses élémentaires par LA-ICP-MS et par ANRC 116

2.2. Les données numismatiques : volume, circulation, métrologie 133

2.2.1. Volume, approvisionnement et circulation des numéraires d'argent en Occident nord-méditerranéen 133

2.2.2. Les études métrologiques appliquées au monnayage romain républicain : acquis et nouvelles perspectives 141

Chapitre 3. L'argent monnayé, instrument de guerre et marqueur d'intégration. Approches conceptuelles 157

3.1. Monnaie, argent, numéraire 157

3.1.1. Argent monnayé et non-monnayé : pour une approche matérielle de la documentation numismatique 158

3.1.2. Les fonctions et les usages de la monnaie d'argent 169

3.1.3. « Plated coins, false coins ». La question de la monnaie plaquée 178

3.2. Guerre et sociétés en Occident nord-méditerranéen 191

3.2.1. Pratiques, récits et vestiges de la guerre 193

3.2.2. Indigènes, Grecs et Romains : la guerre comme vecteur d'interactions culturelles 200

3.3. La domination romaine en Occident nord-méditerranéen : principes, méthodes et effets 206

3.3.1. *Galliae* et *Hispaniae* : le cadre provincial 207

3.3.2. La question impériale et les connexions provinciales 213

3.3.3. Indifférence et métissages : la grammaire des contacts interculturels 218

Chapitre 4. Conquêtes et prédations à l'aube de l'expansion impériale de Rome (*c.* 200-*c.* 160 a.C.) 227

4.1. Mutations et expérimentations monétaires au lendemain de la Deuxième guerre punique 228

4.1.1. L'argent monnayé de la République romaine : production, diffusion et usages .. 229

4.1.2. *Massalia*, la Ligurie et la Celtique 262

4.1.3. Les monnayages grecs et indigènes d'Ibérie 277

4.2. L'adoption de l'argent monnayé : l'apport des analyses élémentaires 288

4.2.1. Le titre des alliages monétaires et les rapports métrologiques entre monnayages 290

4.2.2. Les éléments traces 306
4.3. Interprétations historiques : guerre permanente et expérimen-tations monétaires 310
4.3.1. Le modèle économique des guerres romaines en Occident 310
4.3.2. Rome et le paiement des troupes avant le milieu du IIe siècle a.C. 322
4.3.3. Références grecques, influences romaines et circulations transméditerranéennes 335

Chapitre 5. Domination romaine et recompositions indigènes (*c.* 160-*c.* 120 a.C.) 343
5.1. Rome et l'essor du denier 344
5.1.1. L'argent monnayé romain : approvisionnement de l'atelier et production monétaire 344
5.1.2. Une nouvelle culture monétaire ? 361
5.2. L'aire du denier en péninsule Ibérique 382
5.2.1. Chronologie et localisation des frappes 382
5.1.2. Fonctions et statut de l'argent monnayé en Celtique péninsulaire 390
5.3. L'aire de la drachme entre Rhône et Pô 396
5.3.1. *Massalia* et la vallée du Rhône 396
5.3.2. Les monnayages d'argent transpadans 405

Chapitre 6. Impulsions coloniales et structuration de l'édifice impérial (*c.* 120-*c.* 80 a.C.) . 421
6.1. L'apogée du denier ibérique en *Hispania Citerior* 422
6.1.1. Production et circulation des deniers ibériques 424
6.1.2. L'apport des analyses élémentaires 441
6.2. L'arc alpin occidental et l'étalon du quinaire 460
6.2.1. Les monnayages d'argent de la vallée du Rhône 461
6.2.2. *Massalia* et la circulation de l'argent dans la vallée du Rhône 476
6.2.3. La Gaule Transpadane 479
Conclusion intermédiaire : Quinaires, monnaies locales et armées romaines 486

6.3. Argent monnayé et non-monnayé en Languedoc 494

6.3.1. L'apogée des monnayages d'argent à la croix 495

6.3.2. L'exploitation de l'argent languedocien et les monnayages attribués aux *Ruteni* 505

6.3.3. Narbonne, la *uia Domitia* et le monnayage d'argent transalpin de la République romaine 520

6.4. La production de monnaies d'argent à Rome de la période gracchienne à la dictature syllanienne 541

6.4.1. Le monnayage d'argent de la République romaine au tournant des IIe-Ier siècles a.C. 541

6.4.2. Le système monétaire romain à l'épreuve des guerres en Italie 570

Chapitre 7. Intégration et désintégrations : l'Occident nord-méditerranéen de Sertorius à César (*c.* 80-*c.* 40 a.C.) 583

7.1. L'Occident nord-méditerranéen à l'épreuve des guerres civiles : aspects monétaires et logistiques du conflit sertorien 584

7.1.1. La domination de Sertorius au sein des provinces hispaniques 584

7.1.2. La logistique des armées sénatoriales et l'économie de guerre au sein des provinces occidentales 601

7.2. Les armées romaines du milieu du Ier siècle a.C. et l'intégration monétaire des territoires occidentaux 634

7.2.1. La conquête césarienne en *Gallia Comata* et les structures économiques et monétaires des provinces gauloises 634

7.2.2. Les provinces occidentales à l'épreuve des guerres civiles 655

7.2.3. Le cas des deniers « à l'éléphant » de César 665

7.3. Le monnayage d'argent romain au Ier siècle a.C. 689

7.3.1. Production monétaire et dépenses publiques au temps des guerres civiles 689

7.3.2. L'approvisionnement en argent de l'atelier capitolin 698

Chapitre 8. Argent de la guerre, argent du pouvoir : Approches thématiques et synthétiques 703

8.1. Argent monnayé, armées et économies de guerre 704

8.1.1. *Pecunia neruus belli.* Le cadre monétaire et financier des guerres romaines 705

8.1.2. *Stipendium ex aerario datum.* Le juste prix de la guerre 713

8.1.3. *Socii auxiliaque* : le recrutement et le financement des contingents extérieurs des armées romaines 720

8.2. « De la drachme au denier » ? Mobilités, circulation des métaux et intégration monétaire 738

8.2.1. Contrainte, emprunts, convergence : les mécanismes d'une intégration monétaire partielle 739

8.2.2. Fabrication monétaire et approvisionnement des ateliers : une approche synthétique 749

Conclusion générale 771

Introduction générale

« L'argent est le nerf de la guerre ». Cet adage, dont on peut retracer l'histoire au moins jusqu'à la Ve *Philippique* de Cicéron[3], résume à lui seul l'une des principales pistes de recherche des études numismatiques antiques au cours des dernières décennies. En rupture avec une conception de la monnaie traditionnellement attachée à la question des échanges économiques, les anthropologues, puis les historiens ont cherché à réaffirmer la dimension politique et sociale de l'objet monétaire, en tant qu'instrument du pouvoir, des contrats et des dettes[4]. Or, dans l'Antiquité, dans quel domaine les pouvoirs politiques affirment-ils en premier lieu leur suprématie, si ce n'est dans celui de la violence armée ? Qu'ils l'annoncent, la projettent, s'en prémunissent ou y participent, ces pouvoirs trouvent dans la guerre, ou dans l'alliance comme « tactique » de la guerre[5], le moyen d'asseoir leur légitimité tout autant que le principe essentiel des relations intercommunautaires. L'alliance, précisément, apparaît comme l'un des ressorts essentiels de l'unification politique du bassin méditerranéen sous la domination de Rome : qu'elle soit souhaitée ou contrainte, c'est-à-dire librement consentie ou imposée à la suite d'une défaite militaire, elle donne une forme politique et juridique aux relations entre la cité romaine et ses *socii*, de sorte que la conquête romaine en Occident se traduit, sur le plan diplomatique, par un accroissement constant du nombre des alliés de Rome. Or, non seulement la conduite de la guerre, mais plus généralement la concrétisation de ces relations déséquilibrées entre le conquérant et les communautés locales impliquent des transactions dont l'un des moyens privilégiés est la monnaie frappée. Objet produit en série, largement diffusé, bien attesté archéologiquement, la monnaie constitue donc une source de première importance, non seulement pour l'étude des structures économiques, mais aussi pour l'histoire politique, sociale et culturelle de l'entité impériale romaine.

[3] CICÉRON, *Philippiques*, 5.2.5. L'expression est attestée en grec chez APPIEN, *Guerres civiles*, 4.99 : Χρήματά γε μήν, ἅ τινες καλοῦσι νεῦρα πολέμου. La tournure employée suggère que le proverbe pourrait être ancien, peut-être antérieur à l'époque de Cicéron.

[4] Pour un état des lieux historiographique des apports de l'anthropologie à l'étude des économies antiques et aux fonctions sociales de la monnaie, voir ANDREAU 1995, désormais repris et complété par ANDREAU 2014 à propos des questions militaires ; à propos de l'émergence de la monnaie au sein des économies non-monétaires protohistoriques, voir les perspectives complémentaires proposées par PION 2012 et par GORGUES 2010, p. 44-47, 70-76, le premier influencé par TESTART 2001, le second essentiellement dans une perspective polanyienne. Sur celle-ci, voir le point critique établi récemment par MAUCOURANT 2005. Dans le champ de la numismatique romaine républicaine, CRAWFORD 1974 a largement contribué à populariser l'étude du versant militaire des fonctions de la monnaie. François de Callataÿ s'impose également aujourd'hui comme l'un des plus vigoureux promoteurs de cette vision, la publication de sa thèse dédiée à l'histoire monétaire des guerres mithridatiques, CALLATAŸ 1997, demeurant un volume incontournable sur ce thème. En dernier lieu, voir les différentes contributions réunies par REDDÉ 2014.

[5] CLASTRES 2013 [1ère éd. 1977], p. 55-56.

Ces recherches sont ainsi dédiées à l'étude des fonctions et des usages militaires de l'argent monnayé en Occident nord-méditerranéen entre *c.* 200 et *c.* 40 a.C. Elles visent à mettre en évidence la manière dont ces fonctions et ces usages s'inscrivent dans le cadre d'un processus d'intégration politique, économique et culturelle à l'échelle suprarégionale, processus dont ils se nourrissent et qu'ils contribuent à renforcer tout au long de cette période. Si la forme prise par l'exposé de ces recherches peut s'apparenter en première lecture à une histoire monétaire de la conquête romaine en Gaule et en Ibérie, il s'agit donc d'aborder des problématiques plus larges : en effet, les adaptations qui affectent les systèmes monétaires particuliers des communautés celtiques et ibériques, les conséquences économiques de la présence des armées romaines, les circulations liées aux butins ou à l'impôt, les pratiques de thésaurisation mixte esquissent dès le IIe siècle a.C. un phénomène de convergence qui, pour être partiel, n'en déborde pas moins vers d'autres champs que celui de l'histoire militaire.

Argent monnayé, guerre, intégration : les trois termes du sujet tel que nous proposons de l'aborder présentent plusieurs acceptions, et il convient donc non seulement d'en justifier l'emploi, mais encore de préciser les champs historiques auxquels nous les appliquerons. Évoquer l'argent monnayé plutôt que la monnaie d'argent, c'est faire le choix d'appréhender les objets étudiés dans leur matérialité plutôt que dans leur fonction, dans leur dimension physique plutôt qu'économique. Étant donné l'importance que nous avons accordée à l'approche archéométrique tout au long de nos recherches, il peut paraître logique que nous souhaitions ainsi mettre l'accent sur le contenu métallique de la monnaie ; mais il y a bien plus que cela : la prégnance de l'argent comme étalon de valeur dans tous les territoires de l'Occident nord-méditerranéen traverse et dépasse toute la période étudiée, lorsque les étalons monétaires, eux, évoluent. À l'échelle suprarégionale, la circulation des monnaies d'argent n'est que l'une des formes que prend celle du métal blanc et l'on oublie parfois qu'elle n'est pas toujours définitive : souvent, les espèces frappées sont en effet refondues et transformées. Il s'agit donc de ne pas en perdre la trace.

La guerre doit être envisagée de la manière la plus large qui soit, à la fois sur le plan de l'idéologie et sur celui de la pratique[6] : elle est au principe de l'affirmation du pouvoir politique et de la hiérarchie sociale ; elle implique en outre la participation, volontaire ou subie, des populations militaires et civiles. Par son caractère récurrent, voire endémique, la guerre traditionnelle contribue à la structuration des sociétés italiques, grecques, celtiques et ibériques, mais elle est aussi susceptible de les déstabiliser, de les transformer. L'impact des guerres menées par la République romaine au sein

[6] MORET et QUESADA 2002, p. VIII.

des territoires de l'Occident nord-méditerranéen se mesure donc à la fois aux destructions qu'elles suscitent et aux mutations qu'elles entraînent dans l'organisation des communautés indigènes. L'intégration est, des trois termes évoqués précédemment, celui dont le sens précis s'impose le moins clairement. Il s'agit de désigner de manière neutre l'ensemble des mécanismes politiques, économiques, monétaires et culturels qui rapprochent les populations de l'Occident nord-méditerranéen et les agrègent progressivement à une entité suprarégionale dont Rome constitue le centre de gravité. On préfèrera parler de domination romaine plutôt que d'empire : pour cette période, le terme nous semble mieux rendre compte des ambitions du conquérant en Occident, qui sont moins administratives que politiques, militaires et diplomatiques. L'intégration, au sens nous l'entendons ici, inclut ces dimensions et y associe leurs effets sur les économies et les cultures locales. La notion de romanisation sera peu employée car elle pose la question de ces effets dans des termes qui ne nous semblent pas appropriés : du début à la fin de la période étudiée, les populations locales tendent à privilégier jusqu'au bout l'emploi de leurs propres monnaies, et il eût fallu poursuivre l'analyse durant les générations suivantes pour voir aboutir le processus d'unification monétaire de l'Occident, jusqu'à son achèvement sous le principat de Claude[7]. On abordera donc la notion d'intégration moins comme un principe descriptif de l'annexion des espaces occidentaux par la République romaine – perception au demeurant incorrecte de l'Empire romain en formation – que comme une question, qui sans cesse doit être reformulée : quelles influences observe-t-on ? Qui en sont les acteurs ? Quelle est l'initiative de chacun ? Guerre et intégration peuvent paraître s'opposer : l'une apporte la destruction, dresse les communautés occidentales les unes contre les autres ; l'autre tend à les réunir. Il nous incombera de démontrer au contraire que la succession des guerres romaines en Occident suscite par elle-même des formes d'intégration, dont l'étude des monnaies d'argent permet de restituer les caractéristiques principales.

« L'Occident nord-méditerranéen » ne constitue pas en soi une unité géographique clairement identifiable. C'est la dénomination qui nous a semblé la plus adéquate pour désigner la somme des territoires ligures et ibériques situés au pourtour du golfe du Lion et leurs arrières-pays, jusqu'à l'Adige au nord-est, le sud du Massif central au nord-ouest, les Monts ibériques et le Júcar au sud-ouest. Du point de vue romain, ces espaces coïncident approximativement aves les provinces gauloises précésariennes et avec l'*Hispania Citerior*, même si les marges de chacune de ces provinces ont été laissées de côté. Au-delà de la profonde diversité des milieux, des cultures archéologiques et des

[7] SUSPÈNE 2009c, p. 192, 199-200 ; pour le nord et l'est de la Gaule, voir MARTIN 2015b, qui fait de la romanisation la problématique centrale de son ouvrage.

formes d'organisation politique qui caractérise ces territoires, les uns et les autres trouvent leur unité conceptuelle dans la multiplicité des conflits qui y opposent les Romains aux « barbares » indigènes, puis dans la contribution significative de ceux-ci à l'effort de guerre romain en Occident et au-delà. C'est cette récurrence, la succession annuelle des campagnes militaires en Ligurie, en Cisalpine ou en Ibérie, puis également en Transalpine, qui nous semble justifier plus particulièrement le fait de chercher là plutôt qu'ailleurs les données nécessaires à l'étude des usages militaires de la monnaie romaine et aux relations de celle-ci avec d'autres types de numéraires.

La manière la plus simple d'appréhender la séquence chronologique étudiée, de *c.* 200 à *c.* 40 a.C., est de la définir en négatif, c'est-à-dire par opposition à celles qui l'encadrent. Cette époque intermédiaire s'ouvre au lendemain de la Deuxième guerre punique, et prend fin avec le déclenchement des guerres civiles de l'époque triumvirale. Ces deux périodes sont cruciales dans l'intégration politique de l'Occident méditerranéen, si bien qu'elles ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des spécialistes de la Rome antique, que ce soit concernant les aspects politiques et économiques ou dans le champ des études numismatiques[8]. Entre ces moments d'accélération de l'histoire, il s'agit donc de saisir les caractères propres à une période plus étirée durant laquelle s'affirme, année après année, la domination romaine en Méditerranée, tandis que les cultures celtiques et ibériques sont affectées par de profondes mutations, sous l'effet de facteurs internes aussi bien qu'exogènes. La nécessité d'employer des dates arrondies pour en définir les deux termes et les découpages internes est dictée par l'hétérogénéité de la documentation disponible pour chaque espace, qui nous oblige à concilier des temporalités différentes. Pour cette raison, des données relatives à des époques antérieures ou légèrement postérieures sont également intégrées de manière ponctuelle, lorsque le justifie l'approche numismatique et archéométrique.

En 1985, Michael Crawford publia un livre dont le retentissement historiographique est allé croissant au fil des ans[9] : *Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean*

[8] Pour n'aborder que les études numismatiques, la Deuxième guerre punique a longtemps constitué la seule période à laquelle ait été dédiée une monographie aux conclusions historiques d'envergure, celle de MARCHETTI 1978. Une autre question, plus spécifiquement numismatique, est celle de la date de fondation du denier, au cœur de cet ouvrage et d'une controverse historiographique qui se prolonge encore : voir SUSPÈNE 2002 et, en dernier lieu, les remarques de WOYTEK et WITSCHONKE 2015, p. 163 pour les termes actuels du débat. Celle-ci ne relève pas des problématiques abordées dans le cadre de nos recherches. La période post-césarienne, partiellement couverte par WOYTEK 2003 jusqu'en 42 a.C., a occasionné de nombreux travaux au début des années 2000, voir WOYTEK 2009, p. 136 ; ils ont été un peu moins nombreux au cours des dernières années : WOYTEK et WITSCHONKE 2015, p. 161.

[9] Il est difficile de quantifier dans quelle mesure les recherches de ces trente dernières années ont pu être imprégnées par les propositions de CRAWFORD 1985. Mais il suffit de relayer à ce propos le point de vue exprimé par Andrew Burnett à l'occasion du colloque « Neue Forschungen zur Münzpägung der Römischen Republik » (Dresde, 19-21 juin 2014), selon lequel le retentissement historiographique de l'opus de 1985, d'abord considéré comme mineur, s'est avéré tout aussi

Economy, conçu comme le troisième volet d'une recherche entamée en 1969 avec *Roman Republican Coin Hoards* et poursuivie en 1974 avec *Roman Republican Coinage*[10]. Cet ouvrage devait permettre au savant britannique de poser les bases d'un champ de recherche dont il n'avait fait qu'effleurer la surface dans ses opus précédents, celui de la capacité organisatrice de la République romaine dans la mise en place ou la transformation des systèmes monétaires méditerranéens[11]. Le contexte s'y prêtait : l'organisation d'un colloque au British Museum (Londres), en septembre 1985, dédié à la question des rapports entre le monnayage de la République romaine et celui des autres régions du bassin méditerranéen, vint illustrer la vivacité des échanges, des controverses parfois[12], qui entourèrent la réception de l'ouvrage de Michael Crawford. Les actes de ce colloque, publiés en 1987, doivent ainsi être conçus comme un complément indispensable à la lecture de *Coinage and Money under the Roman Republic* : le volume de 1985 adopte le point de vue de l'expansion romaine vers d'autres territoires ; celui de 1987, la perspective inverse, c'est-à-dire celle de l'arrivée de la monnaie romaine au sein de régions préalablement dotées de leur propre culture monétaire[13]. Dans les deux cas, les postures historiographiques étaient innovantes : la discipline numismatique, dont la pratique avait été codifiée par la nécessité d'ordonner des données disparates, était encore dominée par un esprit de classement, par la volonté d'établir des corpus sans véritablement concevoir de passerelles entre ceux-ci.

Depuis ces trente dernières années, la documentation numismatique s'est considérablement étoffée : les données archéologiques ont été nettement enrichies, notamment grâce au développement de l'archéologie préventive ; l'élaboration de vastes bases de données compilant des informations relatives aux monnaies grecques et romaines, aux trésors monétaires et aux découvertes isolées suscitent de nouvelles recherches ; enfin, le développement des programmes d'analyses élémentaires a d'ores et déjà permis de reprendre sur de nouvelles bases l'étude métrologique des monnaies anciennes et nous autorise peu à peu à restituer les grandes tendances de la circulation des métaux précieux à l'échelle suprarégionale. En outre, le développement du vaste projet *Roman Provincial Coinage*, encore en cours de publication, a nourri la réflexion des numismates concernant les modalités de l'influence monétaire romaine en Méditerranée, bien que celle-ci se soit avérée jusqu'à présent plus

significatif, sinon davantage, que celui du *Roman Republican Coinage* dont on célébrait à cette occasion le quarantième anniversaire.

[10] CRAWFORD 1969a, 1974, 1985.

[11] On trouve déjà dans les dernières pages de CRAWFORD 1969a, p. 142-147, sous la rubrique « Other coin finds », les prémices d'une méthode comparative qui, si elle se fonde encore sur un corpus inachevé, trouvera son aboutissement dans les annexes de CRAWFORD 1985, p. 281-348.

[12] SUSPÈNE 2009b, p. 194-196.

[13] BURNETT et CRAWFORD 1987. Pour ce qui concerne notre région d'étude, on lira plus particulièrement la contribution de KNAPP 1987 sur la péninsule Ibérique. Les Gaules n'ont pas été étudiées

fructueuse pour l'Orient[14] ; et le tournant actuel de la discipline, qui emprunte de plus en plus la forme et les méthodes de l'archéologie, ouvre encore de nouvelles pistes. Enfin, le cadre historique dans lequel se conçoivent le développement la présence romaine et la nature de l'impérialisme républicain aux IIe-Ier siècles a.C. a lui aussi été profondément renouvelé[15], même si la recherche demeure encore largement tributaire des grands défrichements épistémologiques des années 1950-1970[16]. À la lumière de ces nouvelles données et perspectives, et à une heure où certains auteurs déplorent la technicité croissante des études numismatiques, qui tend à abandonner la monnaie aux seuls spécialistes[17], il apparaît donc plus que jamais nécessaire de reprendre l'étude des problématiques abordées par Michael Crawford en 1985, que ce soit pour confirmer ou pour infirmer ses audacieuses propositions[18]. Ce projet, dont nous n'ambitionnons que d'ébaucher quelques aspects à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, doit se traduire par un effort de décloisonnement des corpus numismatiques existants, c'est-à-dire par la confrontation des méthodes et des données relatives aux monnaies romaines, grecques, celtiques et ibériques. Ce sont ainsi quelques unes des manifestations monétaires de l'expansion de la République romaine en Occident que nous nous apprêtons à aborder, en cherchant à concilier à la fois le point de vue du conquérant et celui des populations soumises à sa domination.

Des choix se sont imposés. Le premier a été de restreindre l'étude aux seuls monnayages d'argent, en mettant par ailleurs l'accent sur les dénominations lourdes – drachmes, deniers, quinaires – à l'exclusion des plus légères telles que les oboles, qui s'inscrivent dans une tradition monétaire propre, et secondaire par rapport aux problématiques historiques abordées dans le cadre de ces recherches. Le second choix a été de renoncer à inventorier systématiquement les trouvailles isolées de monnaies d'argent, en raison des dimensions importantes du territoire étudié et de l'hétérogénéité de la documentation disponible pour chacune des régions qui le composent. Concernant les monnaies grecques et celtiques mises au jour en Italie ou en France actuelles, nous avons employé respectivement les inventaires récents constitués par Ermanno Arslan et Luca Gianazza et par Julia Genechesi, Michel

[14] Voir notamment l'introduction de BURNETT *et al.* 1992 ; BUTCHER 1988 ; SUSPÈNE 2009b, p. 195.

[15] Sur la culture politique de la République romaine, HÖLKESKAMP 2008 ; concernant l'organisation des opérations militaires romaines, CADIOU 2008 ; à propos de la question des *clientelae* provinciales, JEHNE et PINA POLO 2015 ; sur les processus d'intégration en Italie et au-delà, ROSELAAR 2012 ; au sujet de la fiscalité provinciale, ÑACO 2003 ; pour l'impérialisme républicain, voir *infra*, p. 215.

[16] Pour ne citer que quelques œuvres parmi les plus influentes, BROUGHTON 1951, 1952 ; BADIAN 1958, 1968 ; BRUNT 1971 ; WISEMAN 1971 ; EBEL 1976 ; NICOLET 1976a, 1976b. S'arrêter à cette liste revient à en omettre beaucoup d'autres.

[17] MARTIN 2015b, p. 11-12.

[18] On perçoit cette nécessité à travers l'état des lieux historiographique dressé par SUSPÈNE 2009b, qui remarque à juste titre, p.195, que Michael Crawford « fut un des pères de la notion de monnayage provincial romain », quand bien même ce concept n'a réellement été développé ces vingt dernières années qu'à propos du Principat.

Py et Michel Feugère[19]. Il n'existe aucune base de données comparable pour l'Espagne : les trouvailles isolées de monnaies d'argent, au demeurant peu fréquentes, n'ont pas fait l'objet d'une recension systématique à l'échelle nationale ; nous nous sommes donc restreint à employer les inventaires des trésors monétaires publiés par Leandre Villaronga et, à la périphérie de notre aire d'étude, par Francisca Chaves[20]. Concernant les monnaies d'argent romaines, nous n'avons pas non plus tenu compte de manière systématique des données disponibles concernant les découvertes isolées, en raison de la longue période de circulation des deniers et des quinaires républicains : les contextes archéologiques disponibles sont le plus souvent postérieurs à notre période d'étude, et nous sommes donc réduit à la spéculation en ce qui concerne les trouvailles d'exemplaires effectuées en-dehors de tout contexte archéologique, qu'il soit stratigraphique ou non. La compilation des données relatives aux trésors de monnaies romaines a pour sa part été rendue possible par la consultation de la base de données en ligne *Coin Hoards of the Roman Republic*[21], qui reprend l'inventaire de Michael Crawford et y intègre les données fournies par Dirk Backendorf pour l'Italie ou Cruces Blázquez, Leandre Villaronga et Francisca Chaves pour l'Espagne[22]. Nous y avons ajouté les dépôts récents signalés par Michel Feugère et Michel Py pour la France actuelle[23]. Des lectures complémentaires sont venues compléter ces données au cas par cas, soit pour corriger des effectifs erronés, soit pour préciser les contextes d'enfouissement lorsque cela nous était possible, soit plus simplement pour tenir compte de découvertes récentes ou absentes des inventaires de référence[24]. À ces données publiées relatives à la circulation des monnaies d'argent s'ajoutent celles que nous avons rassemblées dans le cadre de recherches consacrées à la métrologie des monnayages d'argent occidentaux, en particulier de celui de la République romaine, à partir de l'étude directe des riches collections de la Bibliothèque nationale de France et de l'agrégation des données publiées en ligne par les grandes institutions publiques et plusieurs maisons de vente[25].

Le troisième ensemble de données sur lequel se fondent ces recherches est celui que nous avons constitué dans le cadre d'une campagne d'analyses élémentaires par LA-ICP-MS, ayant porté sur un

---

[19] ARSLAN 2010 ; GIANAZZA 2016 ; GENECHESI 2012 ; PY 2006 ; FEUGÈRE et PY 2011a. Concernant le sud-ouest de la France actuelle, nous n'avons pas pu consulter de manière approfondie la thèse d'Eneko Hiriart, HIRIART 2014, encore en cours de publication.

[20] VILLARONGA 1993 ; CHAVES 1996 ; avec des apports plus ponctuels issus de GOZALBES 2009a.

[21] http://numismatics.org/chrr/

[22] BACKENDORF 1998 ; BLÁZQUEZ 1988 ; VILLARONGA 1993 ; CHAVES 1996.

[23] FEUGÈRE et PY 2011a.

[24] Les cartes ont été réalisées avec les logiciels QGIS 2.8 Wien et 2.16 Nødebo, à partir des fonds de carte mis à disposition par l'Ancient World Mapping Center de l'University of North Carolina, Chapel Hill (http://awmc.unc.edu/), ainsi que des ressources libres fournies par Natural Earth, projet de la North American Cartographic Information Society (http://www.naturalearthdata.com/).

[25] Voir *infra*, p. 144.

échantillon de 945 monnaies d'argent romaines, grecques, celtiques et ibériques, dont 935 sont issues des collections de la Bibliothèque nationale de France. Les analyses ont été effectuées par nos soins, entre octobre 2012 et juillet 2015, au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon (UMR 5060 CNRS-Univ. Orléans), d'après le protocole analytique établi par Guillaume Sarah[26]. Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce programme analytique sont multiples : il s'agit d'abord de proposer une nouvelle synthèse concernant la composition élémentaire du monnayage d'argent de la République romaine à partir d'un échantillon aussi représentatif que possible (608 exemplaires), plus d'un quart de siècle après les recherches de David Walker[27]. Nous avons privilégié par ailleurs une approche comparative, à travers l'étude analytique de 337 monnaies d'argent grecques, celtiques et ibériques, afin de replacer le monnayage d'argent républicain dans son contexte régional, d'appréhender les principales tendances de composition des autres grands numéraires d'argent occidentaux et de nourrir de nouvelles pistes de réflexion concernant la circulation de l'argent monnayé, mais aussi non-monnayé entre l'Ibérie, la Celtique méditerranéenne et l'Italie[28].

Le rassemblement et le traitement de ces différents types de données, qui s'inscrit dans une perspective pluridisciplinaire nécessaire au décloisonnement des corpus monétaires, pourrait sembler borner l'intérêt de ces recherches à l'étude de problématiques strictement numismatiques et archéométriques. Toutefois, les monnaies d'argent fournissent la source principale, le matériau de ces recherches : elles en sont le moyen, et non la fin. C'est donc à l'examen de questions proprement historiques qu'elles doivent servir : il s'agit d'abord de caractériser les aspects monétaires et financiers des campagnes militaires romaines en Occident nord-méditerranéen, en tenant compte des avancées récentes de la recherche concernant l'organisation des armées romaines républicaines et la manière dont elles s'approprient les espaces provinciaux[29], ainsi que leurs ressources en métaux précieux. On souhaite ensuite éclairer les manifestations monétaires des mécanismes de défense, d'adhésion et de soutien des communautés indigènes face au processus de conquête, et les modes de relations qu'elles entretiennent avec Rome et ses représentants. Il s'agit ainsi d'évaluer la portée de l'influence romaine sur la production et les usages monétaires des populations provinciales par l'étude de la typologie des

[26] SARAH 2008. Pour la présentation du corpus analytique et de la méthode adoptée, voir *infra*, p. 115 et 118. Le catalogue des exemplaires analysés et l'ensemble des résultats sont présentés dans le volume 2 de cette thèse.

[27] WALKER 1980 ; pour le monnayage d'argent impérial, voir désormais BUTCHER et PONTING 2014.

[28] Le traitement statistique des données a été effectué sous Microsoft Excel 2013, Tableau Desktop 10.0 et CoDaPack 2.01.15. Ce dernier programme a été développé par Marc Comas Cufí et Santi Thió Henestrosa du Departament d'Informàtica, Matemàtica Aplicada i Estadística de l'Universitat de Girona (http://ima.udg.edu/codapack/). Il est spécialement dédié à l'étude statistique multivariée des données de composition élémentaire, la transformation et le traitement des données suivant le protocole défini par AITCHISON 1986. Voir *infra*, p. 131.

[29] CADIOU 2008 sur le modèle romain de la guerre en péninsule Ibérique à l'époque républicaine ; concernant la géographie de la conquête, voir les différentes contributions réunies dans CRUZ ANDREOTTI *et al.* 2006.

monnayages, des fluctuations des volumes de production, des phénomènes de convergence métrologique, de la circulation monétaire et des pratiques de thésaurisation. À la lumière des hypothèses formulées par Michael Crawford et reformulées récemment par Arnaud Suspène[30], cette dernière question nous semble en fait pouvoir être posée différemment : existe-t-il, en Occident nord-méditerranéen, des monnayages provinciaux romains républicains, au sens où l'on emploie habituellement ce concept pour le Principat[31] ? La réponse est moins évidente qu'il n'y paraît, car elle implique de mettre en évidence, d'une part, la volonté romaine de concevoir à l'échelle de l'Occident un programme monétaire cohérent, d'autre part, le projet des pouvoirs émetteurs indigènes de prendre pleinement part à la dynamique impériale. Sans nier la part des représentations culturelles communes à l'ensemble des populations de Méditerranée occidentale vis-à-vis de la monnaie – on a ainsi pu parler, à partir de la Deuxième guerre punique, d'une « *koinè* monétaire méditerranéenne »[32] – il s'agira donc de définir des critères permettant d'appréhender, au cas par cas, l'action monétaire de Rome auprès des communautés locales. Les huit chapitres qui suivent alternent approches thématiques et chronologiques. Les deux premiers sont dédiés à la présentation générale du cadre de l'étude : du point de vue spatial et chronologique d'abord, à travers la mise en évidence des principales caractéristiques des cultures indigènes occidentales et la présentation de la périodisation employée ; du point de vue méthodologique ensuite, concernant l'exploitation des analyses élémentaires, des données relatives à quantification des volumes produits et des études métrologiques. Le troisième chapitre vise à expliciter les enjeux historiques relatifs à l'étude de l'argent monnayé, de ses propriétés physiques, de ses fonctions et de ses usages, puis les problématiques liées à la guerre, à l'intégration et aux principes de la domination romaine. Les quatre chapitres suivants, du quatrième au septième, déclinent l'étude de ces problématiques à travers le temps, découpé en autant de périodes d'environ quarante ans, de *c.* 200 à *c.* 160 a.C., de *c.* 160 à *c.* 120 a.C., de *c.* 120 à *c.* 80 a.C., puis de *c.* 80 à *c.* 40 a.C. Le huitième chapitre propose une approche synthétique : il s'agit d'aborder en premier lieu les questions relatives aux évolutions des modes de financement des guerres romaines, des solutions de paiement des troupes légionnaires et du recrutement des contingents auxiliaires ; puis d'ébaucher une réflexion plus générale sur les enjeux de l'intégration monétaire des territoires occidentaux, sur les stratégies d'approvisionnement des ateliers monétaires et sur la circulation de l'argent à l'échelle suprarégionale.

[30] CRAWFORD 1985 ; SUSPÈNE 2009c.

[31] BURNETT *et al.* 1992, p. 1-54. Ce concept désigne les monnayages provinciaux n'étant pas issus des ateliers impériaux, produits à l'initiative des communautés locales, mais avec la permission du Prince, voir p. 3, 18-19. Ces numéraires expriment à la fois l'identité de la cité émettrice et son adhésion au projet impérial, à la personne du Prince et à sa famille. Cette définition, élaborée en référence à l'Orient méditerranéen, s'applique toutefois avec plus de nuance à l'Occident.

[32] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, p. 135.

Chapitre 1.

Rythmes et manifestations spatiales de l'intégration impériale en Occident nord-méditerranéen

Lorsque Polybe expose, en préambule de ses *Histoires,* son projet de mettre en lumière les ferments de la domination romaine, c'est la cent-quarantième olympiade qu'il choisit comme point de départ de son enquête : la séquence 220-216 a.C. constitue à ses yeux une rupture majeure et irrémédiable, un grand désenclavement affectant tous les peuples du monde connu, de sorte que cessent les histoires particulières de chacun, désormais entremêlées au sein d'une Histoire commune qui « fait corps » (σωματοειδῆ)[33]. Justifiant ce choix par l'énumération des grands conflits qui marquent la période, il évoque tour à tour la Grèce et l'Asie, puis l'Italie et l'Afrique. L'extrême Occident n'échappe pas à cette mise en connexion : les Gaules et l'Ibérie sont au cœur des prétentions impériales des grandes puissances régionales et constituent à partir du IIe siècle a.C. un terrain d'expérimentation privilégié pour le perfectionnement tactique des armées romaines et l'élaboration de solutions d'intégration originales. Si la Ligurie, l'Ibérie et leurs arrières-pays celtiques présentent pour Rome une certaine cohérence par rapport à d'autres franges du bassin méditerranéen, chaque espace est riche de sa propre histoire. La genèse de l'Empire romain n'est donc pas un phénomène linéaire et uniforme : elle se réalise par tâtonnements, selon des modalités propres à chaque région. Il s'agit d'abord de rendre compte des grandes séquences qui structurent l'histoire de l'Occident au cours des IIe-Ier siècles a.C. et, plus particulièrement, celle des monnayages d'argent. Le cadre géographique de l'étude est présenté dans un second temps.

1.1. Le temps : Rome et l'Occident de Caton à César

Deux figures majeures permettent de mesurer l'ampleur des changements qui affectent Rome et son rapport aux autres peuples occidentaux durant la période étudiée. Les premières années sont marquées par le consulat de Caton, en 195 a.C., qui contribue par une série de campagnes militaires à asseoir la domination de Rome sur les territoires ibériques. La même année, son collègue L. Valerius Flaccus se voit confier la protection de l'Italie, et porte la guerre chez les Ligures et les Gaulois transpadans, obtenant l'année suivante une victoire décisive à *Mediolanum* (Milan). Caton lui-même

[33] POLYBE, 1.3.

connaît bien la Gaule Cisalpine[34] et présente aux yeux de ses contemporains l'image d'un expert des affaires occidentales. En 58 a.C., César entreprend en tant que proconsul des deux Gaules une série de conquêtes en Celtique intérieure ; c'est à partir de ses bases gauloises, à la tête d'armées incorporant de vastes contingents de Celtes, qu'il marche sur l'Italie en 49 a.C. À un siècle et demi d'écart, ces deux hommes incarnent donc, peut-être mieux que tous les autres, l'importance décisive la conquête des Gaules et de l'Ibérie dans l'histoire politique, militaire et culturelle de la République romaine tardive. Il s'agit donc en premier lieu de caractériser ce tropisme occidental, d'établir les grandes lignes de force qui traversent la période étudiée ainsi que ses principaux points de rupture. Il nous appartient en outre de préciser dans quel cadre chronologique s'insèrent les monnayages d'argent étudiés.

1.1.1. L'expansion de la République romaine en Occident nord-méditerranéen

Si aucun conflit d'une ampleur comparable à celle de la Deuxième guerre punique n'affecte Rome et l'Occident nord-méditerranéen au IIe siècle et durant la première moitié du Ier siècle a.C., la guerre demeure un élément structurant de l'histoire de ces territoires durant l'ensemble de la période[35]. Les campagnes militaires menées par les consuls romains en Gaule cisalpine au IIIe siècle a.C. n'aboutissent pas à la pacification durable de ces territoires[36]. Au contraire, Tite-Live semble considérer comme un fait remarquable qu'aucune intervention ne soit requise en Gaule en 170 a.C., ce qui atteste une situation troublée durant cette période[37]. Presque chaque année jusqu'en 155 a.C., le Sénat envoie ainsi des armées en Gaule et en Ligurie, commandées généralement par des consuls, quelquefois par des préteurs. La première campagne transalpine avérée est celle de 154 a.C. Les années 140-130 a.C., pour lesquelles le texte de Tite-Live est perdu, paraissent plus calmes, avec une seule campagne assurée en 146 a.C., peut-être d'une ampleur suffisante pour permettre au préteur Oppius de s'octroyer le *cognomen* Gallus[38]. Entre 125 et 120 a.C., les hostilités se déplacent en Transalpine et l'impact de la logistique militaire romaine en-deçà des Alpes doit certainement se faire ressentir auprès des populations padanes. M. Aemilius Scaurus obtient un triomphe sur les Gaulois et les Ligures en 115 a.C.[39]. Entre 109 et 101 a.C., les campagnes contre les *Cimbri* et les *Teutones* concernent principalement la Transalpine, dans une moindre mesure la Cisalpine. Le consul Q. Mucius Scaevola réprime en 95 a.C. des attaques perpétrées par des groupes qualifiés de brigands, mais n'en demande

[34] HEURGON 1974 ; DUBUISSON 1990, p. 81-83.
[35] Sur la perspective générale de la genèse de l'empire romain républicain, on se reportera à la synthèse classique de Claude Nicolet et aux études régionales qui la complètent dans NICOLET 1978.
[36] TARPIN 1999, p. 341-342.
[37] TITE-LIVE, 43.9.1.
[38] D'après VALÈRE MAXIME, 7.8.9. Voir BROUGHTON 1951, p. 466.
[39] FRONTIN, 4.3.13 ; voir BROUGHTON 1951, p. 531.

pas moins un triomphe à son retour[40]. Cinq ans plus tard, en Transalpine, C. Caelius mène campagne contre les *Salluuii*[41]. On observe de nouveau des troubles en Transalpine au début des années 70 a.C., fournissant à Pompée des cibles faciles et l'occasion de fourbir ses armes avant son arrivée en péninsule Ibérique en 77 a.C.[42]. Cette conflictualité latente cesse-t-elle ensuite, comme le suggère le choix des communautés provinciales d'avoir recours à une procédure juridique romaine plutôt qu'au soulèvement armé contre Fonteius, durant les années suivantes et de nouveau en 63 a.C.[43] ? Il semble évident que non, puisque ces tentatives diplomatiques sont entrecoupées d'affrontements épisodiques entre Romains et *Allobroges* dès 66 a.C.[44]. Trois ans plus tard, leurs représentants, qui refusent pourtant de prendre le parti de Catilina, paraissent n'obtenir en retour aucune proposition constructive de la part du Sénat pour améliorer leur condition. Ces événements donnent lieu à un nouveau conflit contre les *Allobroges* menés par Catugnatos, en 62-61 a.C.[45]. La période s'achève enfin avec les contributions lourdes des deux Gaules à l'effort de guerre césarien durant les années 50 a.C., puis de nouveau durant les guerres civiles.

Concernant l'*Hispania Citerior*, l'idée de tensions militaires à peu près constantes durant l'ensemble de la période considérée est largement admise : même durant les phases d'accalmie, par exemple après 133 a.C., deux légions interviennent encore chaque année au sein de cette province, le plus souvent consulaire, et les campagnes militaires s'y déroulent en principe selon un rythme annuel[46]. Les deux générations qui séparent la chute de *Numantia* et l'éclatement du conflit sertorien sont parfois envisagées comme une période de pacification[47], mais ce constat est fortement nuancé par les travaux récents de Jaume Noguera, Jordi Principal et Toni Ñaco[48]. Les campagnes particulièrement brutales menées sous le commandement du proconsul T. Didius entre 97 et 93 a.C. achèvent de démentir cette idée : Appien lui attribue la mort de 20 000 *Areuaci*, la destruction de *Colenda* et la vente de sa

[40] CICÉRON, *De l'invention oratoire*, 2.111 ; BROUGHTON 1952, p. 11.
[41] TITE-LIVE, *Per.* 73 ; BROUGHTON 1952, p. 25.
[42] HERMON 2000, p. 260.
[43] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteio* ; concernant les ambassadeurs des *Allobroges* approchés par les conspirateurs de 63 a.C., CICÉRON, *Catilinaires*, 3.2-3, 3.5-6, 3.9, 4.2-3, 4.6.
[44] Le proconsul C. Calpurnius Piso est alors en charge des deux Gaules. Voir CICÉRON, *Lettres à Atticus*, 1.13.2 ; BROUGHTON 1952, p. 154.
[45] DION CASSIUS, 37.47-48 constitue la description la plus complète du déroulement de ce conflit, que l'on devine d'une certaine ampleur ; TITE-LIVE, *Periochae* 103. CICÉRON, *de Prouinciis consularibus*, 32, suggère que les *Allobroges* ont été excités par une *scelerata coniuratio*, celle de Catilina. En réalité on peut supposer que les motivations des *Allobroges* ont peu à voir avec ces questions. Leur position vis-à-vis de Rome semble ambiguë durant cette période : contribuant activement au recrutement d'auxiliaires durant les années suivantes, ils ne paraissent ni se tenir totalement à l'écart de l'empire, ni tout à fait liés à lui, peut-être à la manière de ce que décrit COSME 2009 au sujet de Civilis et de la révolte batave en 68-69 p.C.
[46] CADIOU 2008.
[47] BARRANDON 2011a.
[48] NOGUERA *et al.* 2014.

population[49]. Si le long séjour de son successeur C. Valerius Flaccus et, peut-être, son habileté diplomatique semblent lui permettre d'établir durant un temps des relations plus favorables avec les communautés de la vallée de l'Èbre[50], il n'en entame pas moins son proconsulat en *Hispania Citerior* par de nouvelles campagnes, sanglantes elles aussi, en 92 a.C.[51]. Concernant la période séparant le conflit sertorien et la guerre civile entre césariens et pompéiens, la documentation littéraire très lacunaire ne permet pas d'apprécier clairement le degré de conflictualité au sein de cet espace.

Ces conflits quasi-permanents constituent le moyen de l'acquisition de nouveaux territoires au bénéfice de la République romaine : l'acte de soumission d'une communauté à Rome se concrétise par une reddition, volontaire (*deditio in dicionem*) ou consécutive d'une défaite militaire (*deditio in fidem*). La table d'Alcántara (Cáceres), mise au jour hors de notre zone d'étude en Estrémadure, constitue le principal témoignage matériel de l'acte de *deditio in fidem* au sein des provinces hispaniques durant la période républicaine, et son interprétation oriente donc nécessairement l'étude de cette question, même s'il n'est pas certain qu'elle soit représentative de la procédure de *deditio in fidem* employée dans d'autres contextes chronologiques ou géographiques. Cette inscription latine sur bronze d'environ 20 cm de côté rend compte de la reddition des *Seanoci* (?) en 104 a.C. Par cette procédure, ils remettent leur liberté et l'ensemble de leurs biens à la disposition de Rome, représentée par un magistrat nommé L. Caesius, uniquement identifié comme *imperator*[52]. Si le Sénat le permet, la communauté vaincue se voit accorder l'usufruit des terres et des biens confisqués, afin de créer les conditions propices à une pacification de ses relations avec Rome, dont elle constitue désormais une alliée[53]. En principe, la conquête romaine induit donc l'acquisition de la propriété des territoires ; en pratique, les Romains se dispensent le plus souvent de les exploiter eux-mêmes. Lorsque les circonstances l'exigent, le gouverneur peut procéder à un remaniement territorial plus profond, que ce soit en déplaçant les groupes indigènes, en les rassemblant au sein de nouveaux centres urbains ou en conservant une partie des terres pour lotir des Italiens[54]. Sans doute est-ce en ces termes qu'il faut concevoir la nature de l'entité politique romaine à partir du IIe siècle a.C. : l'*imperium Romanum* se déploie à travers la domination sur d'autres communautés, plus que par le contrôle de territoires à proprement parler[55]. Les guerres n'en participent pas moins à la recomposition de ces espaces occidentaux, à la fois au sein

[49] APPIEN, *Ibérique*, 99-100 ; BROUGHTON 1952, p. 7.
[50] Voir le cas de *Contrebia Belaisca* (Botorrita, Saragosse) : voir *infra*, p. 90.
[51] APPIEN, *Ibérique*, 100 ; BROUGHTON 1952, p. 18.
[52] LÓPEZ MELERO *et al.* 1984.
[53] LE ROUX 2010, p. 52, 54.
[54] BARRANDON 2011b ; PINA POLO 2007.
[55] RICHARDSON 2008.

des théâtres de guerre et à l'arrière, ce qui constitue une autre manière de mesurer l'expansion de la République romaine.

Si les affaires d'Occident n'offrent pas aux *nobiles* concourant aux magistratures supérieures le prestige des expéditions orientales, elles n'en constituent pas moins un élément permanent de préoccupation pour le Sénat romain, du fait même de la récurrence des conflits[56]. À ce titre, l'horizon politique et militaire de Rome est donc occidental tout autant qu'oriental, si ce n'est davantage. Ces espaces ne sont pas assimilables à des confins : la Gaule constitue la porte de l'Italie. En 105 a.C., la terrible défaite essuyée par Q. Servilius Caepio et Cn. Mallius contre les *Cimbri* et les *Teutones* à *Arausio* (Orange, Vaucluse), suscite la sidération des Romains parce qu'elle ouvre à ceux-ci la voie de l'Italie, qui « tout entière en trembla » selon la formule de Salluste[57]. Si le regard stéréotypé que les Romains portent sur les Gaulois tend à les reléguer aux marges du monde civilisé, c'est paradoxalement parce qu'ils sont proches ; s'il est aussi sévère, c'est parce que les guerres avec les Celtes padans, puis transalpins, ne cessent pas[58]. L'ancrage ibérique et celtique de la politique romaine se traduit aussi par la familiarité de l'élite dirigeante avec la politique de ces espaces, puisque de très nombreux aristocrates effectuent une partie de leur parcours au sein des provinces occidentales[59]. Avec eux, ce sont des dizaines de milliers de soldats italiques qui prennent part aux campagnes romaines en Ligurie, en Transpadane, en Transalpine ou en Ibérie. L'impact démographique de ces guerres occidentales semble considérable[60]. Ceux qui ont la chance d'en réchapper vivants se familiarisent en retour avec ces territoires et avec les sociétés locales, contribuant à créer les conditions propices au rapprochement ultérieur des cultures.

1.1.2. Le découpage chronologique de l'étude

La période étudiée s'étend sur environ six générations humaines, des lendemains de la Deuxième guerre punique aux premières heures de la période triumvirale. Le découpage chronologique adopté se

---

[56] SALINAS 2014 souligne l'importance croissante des provinces hispaniques au sein de la politique intérieure et extérieure de Rome au cours du IIe siècle a.C., notamment durant les décennies centrales de ce siècle.

[57] SALLUSTE, *Guere de Jugurtha*, 114 : *Quo metu Italia omnis contremuerat*.

[58] Sur ce sujet, voir DESNIER 1991 ; NDIAYE 2007 ; PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013. La construction des stéréotypes ethniques exprime l'altérité perçue entre ceux qui l'énoncent et ceux qu'ils décrivent, mais n'a de sens qu'en vertu de contacts prolongés : on s'emploie bien davantage à critiquer son voisin que celui qui est hors de portée. Il semble significatif que les *Galli* comptent parmi les principales *armaturae* s'illustrant durant les combats de gladiateurs à la période républicaine, selon TEYSSIER 2009. On trouve aussi les *Samnites*, qui avaient occupé auparavant une position similaire dans le champ des représentations culturelles romaines.

[59] Voir BERRENDONNER 2009b pour une étude de cas consacrée aux *Fabii* : l'auteur n'identifie pas moins de neuf membres issus de cette *gens* s'illustrant par des responsabilités en tant que questeurs, préteurs ou consuls en Occident au IIe siècle a.C.

[60] BRUNT 1971, p. 134-135.

fonde sur quatre périodes d'environ 40 ans chacune, qui doivent plus être appréhendées comme des fourchettes larges que comme des séquences délimitées par des événements historiques identifiables. Les points de rupture choisis se situent aux alentours de 160, 120 et 80 a.C. Si la définition de cette périodisation repose principalement sur des critères propres à l'étude des monnaies, il n'en est pas moins possible d'observer des dynamiques propres à chaque période, perceptibles aussi bien du point de vue des sources littéraires que de la documentation archéologique. Les données numismatiques recoupent ainsi plus généralement la documentation historique et archéologique.

1.1.2.1. La chronologie des monnayages occidentaux : état de la documentation

L'étude comparée des monnayages d'argent celtiques, grecs, ibériques et romains doit restituer des conditions de production et d'usages variés. Elle doit aussi tenir compte des degrés variables de monétarisation des sociétés de l'Occident nord-méditerranéen[61]. Au sein des territoires intérieurs de la péninsule Ibérique, la monnaie frappée est largement inusitée en 200 a.C., mais l'usage du *Hacksilber* semble en revanche répandu : le basculement d'un mode de thésaurisation et d'échanges à l'autre est très progressif[62], tandis que la frappe de pièces de bronze se répand dès le milieu du IIe siècle a.C. À l'inverse, les arrière-pays d'*Emporion* et de *Massalia* n'ignorent pas l'usage de la monnaie et les communautés locales se dotent de monnayages propres à partir de la fin du IIIe siècle a.C. Les oboles et la frappe d'imitations de celles-ci demeurent, avant *c.* 200 a.C., les moyens d'interaction monétaire privilégiés entre Grecs et indigènes. Dans le Nord de l'Italie, soumis aux influences variées des régions nord-alpines, de *Massalia*, de l'Étrurie, de Rome et de l'Illyrie, le début du IIe siècle a.C. se caractérise déjà par des systèmes monétaires complets, fondés sur la production locale de monnaies d'argent, l'importation de monnaies de bronze romaines républicaines et d'espèces en or, notamment depuis le sud de l'Allemagne, la Basse-Autriche et la Slovénie. L'importance des usages monétaires n'en est pas moins difficile à établir durant la période considérée, si ce n'est dans le cas de *Mediolanum*

[61] L'étude précise de la problématique de la monétarisation échappe au cadre de ces recherches. Les monnaies d'argent seules ne suffisent pas à rendre compte de l'importance quantitative et de la diversité qualitative des usages monétaires. Sur la péninsule Ibérique, on se reportera donc au cadre général esquissé au fil des diverses contributions du manuel publié par ALFARO *et al.* 1997, et plus récemment à GARCÍA-BELLIDO et CALLEGARIN 2011. Voir HIRIART 2014 pour le Nord-Est ibérique et le Languedoc occidental, et GENECHESI 2012 pour la vallée du Rhône. Concernant l'Italie septentrionale, à défaut de publications portant sur cette thématique et proposant une chronologie acceptable à la lumière des données archéologiques actuelles, on consultera les diverses contributions des actes du colloque de Bordighera (16-17 septembre 1994), publiés dans la *Rivista di Studi Liguri* : BORDIGHERA 1995. Enfin, l'étude du degré de monétarisation des sociétés protohistoriques a été profondément renouvelée par MARTIN 2015b, p. 52-53, 379-395, qui propose pour l'Est et le Nord de la Gaule une méthode de quantification des usages monétaires, fondée sur le rapport entre le nombre de monnaies d'un site archéologique, sa durée d'occupation et sa surface.

[62] Voir *infra*, p. 165ss, 283ss.

(Milan)[63], notre état des connaissances étant ailleurs largement tributaire des trouvailles en contexte funéraire.

De manière générale, il faut souligner l'hétérogénéité de la documentation disponible, qui établit une différence nette entre le numéraire romain et l'ensemble des autres monnayages considérés. Le premier bénéficie d'un cadre chronologique précis et éprouvé[64] : l'apport conjoint des nombreux trésors monétaires, des types et de la prosopographie des magistrats monétaires permet en effet d'établir la datation des émissions républicaines produites à partir du milieu du IIe siècle a.C. à l'année près, avec une faible marge d'erreur, surtout par rapport aux autres types de numéraires occidentaux[65]. Auparavant, la transition entre la première et la seconde période ne s'opère pas brutalement en 160 a.C., mais doit plutôt correspondre au début des années 150 a.C. L'atelier monétaire de Rome abandonne à ce moment la production régulière des monnaies en alliages cuivreux au profit de la frappe annuelle d'émissions de deniers : Michael Crawford situe plus précisément ce tournant en 157 a.C.[66]. Il suggère en outre que l'introduction du denier ibérique en Hispanie s'inscrit dans la même logique et doit intervenir vers 155-154 a.C.[67], mais cette datation assez tardive est contestée par la majorité des spécialistes de la numismatique péninsulaire[68].

De fait, la chronologie des monnayages ibériques est loin d'être aussi précise que celle du numéraire romain républicain. Les études sont essentiellement tributaires de l'apport des dépôts, qui font souvent l'objet d'une interprétation historique incertaine[69]. Les principaux éléments de datation relative sont liés à l'association d'espèces indigènes avec celles de la République romaine, ce qui pose néanmoins une série de problèmes due à l'approvisionnement inégal des provinces hispaniques en numéraire romain selon les périodes considérées. L'archéologie ne fournit malheureusement que très peu d'éléments fiables, en l'absence presque complète de découvertes récentes en stratigraphie. De ce

[63] ARSLAN 1986 pour le contexte général de la circulation monétaire au sein de l'aire insubre ; ARSLAN 1991 pour l'étude des monnaies mises au jour lors des fouilles archéologiques menées à l'occasion de la construction de la ligne 3 du réseau métropolitain à Milan.
[64] LOCKYEAR 1999.
[65] CRAWFORD 1974, avec les corrections ultérieures de HERSH 1977 ; HERSH et WALKER 1984 ; MATTINGLY 1995, 1998 ; et pour les années 40 a.C. WOYTEK 2003. Ce n'est pas le cas pour la période *c.* 200-*c.* 160 a.C.
[66] CRAWFORD 1974 ; sur les implications de ce modèle concernant le paiement des troupes, voir *infra*, p. 325ss, 717ss.
[67] CRAWFORD 1985, p. 95.
[68] Voir les dates, plus ou moins hautes mais systématiquement antérieures à 170 a.C., retenues par VILLARONGA 1994a ; RIPOLLÈS et ABASCAL 2000 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001 ; GOZALBES 2012. La chronologie extrêmement basse et comprimée proposée par LÓPEZ SÁNCHEZ 2010, entre 107 et 90 a.C., voire seulement à partir de 103-102 a.C., est peu vraisemblable, ignorant en grande mesure les données archéologiques disponibles pour les émissions de bronze, à défaut de l'être pour l'argent.
[69] MORILLO 2014, p. 49.

fait, l'historiographie est fortement partagée concernant la date à laquelle s'achèvent les émissions de drachmes ibériques et celle de l'introduction des deniers ibériques : certains auteurs envisagent une transition assez fluide d'un système monétaire à l'autre, tandis que d'autres postulent l'existence d'un hiatus de 25 à 50 ans. Ce problème affecte également la chronologie du monnayage tardif d'*Emporion*, dont on estime la fin à un siècle près[70] !

En Italie du Nord, l'hypothèse d'une datation haute des premières émissions d'argent a semblé impliquer un étalement des séries suivantes sur l'ensemble du IIe siècle a.C., justifié de surcroît par les trouvailles mixtes en contexte funéraire de monnaies d'argent indigènes et d'as ou de fractions d'as républicains, datés pour la plupart de la fin du IIIe siècle ou de la première moitié du IIe siècle a.C.[71]. Or la production des émissions républicaines en alliages cuivreux est très irrégulière après le milieu du siècle, si bien que le stock monétaire en circulation demeure souvent ancien, comme ailleurs en Italie. Leur intérêt pour la datation des monnayages locaux est donc limité, et les cas plus rares d'associations de monnaies d'argent celtiques et romaines plaident généralement pour des datations plus basses, avec ce qui s'apparente à une accélération de la production et de la circulation durant le dernier tiers du IIe siècle a.C.

Le cas du Midi de la France est globalement plus favorable : le développement récent des campagnes de fouilles préventives et les chronologies fines offertes par le matériel céramique et le mobilier métallique ont permis un grand *aggiornamento* de la chronologie des émissions monétaires de Celtique méditerranéenne[72]. Si de nombreuses zones d'ombre demeurent, ce renouvellement des données a permis d'apporter des rectifications importantes aux datations employées précédemment, remettant définitivement en cause les chronologies basses défendues par Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu au nom de la thèse de l'hégémonie arverne[73]. Le monnayage massaliote a également bénéficié

[70] VILLARONGA 1994a, 2002 est partisan d'une datation haute, compressée dans les premières années du IIe siècle a.C. Inversement, CAMPO 1997a, 2008 privilégie l'hypothèse d'une production s'étalant sur la plus grande partie de ce siècle, avec une dernière séquence de frappe à partir de coins de remploi durant le premier quart du Ier siècle a.C. L'auteur se fonde plus particulièrement sur la réapparition de drachmes emporitaines dans les dépôts datés du tournant des IIe-Ier siècles a.C., après un assez long hiatus ; Leandre Villaronga s'en tient à considérer ces enfouissements tardifs comme le fait d'une circulation résiduelle. Dans le cadre de ces recherches, nous optons pour la chronologie proposée par Marta Campo, qui nous semble présenter plus de sens du point de vue numismatique et historique. Toutefois la question reste ouverte et nous ne disposons pas d'éléments supplémentaires pour accréditer cette hypothèse.

[71] Voir par exemple BIONDANI 2014 pour des données relatives à la province de Vérone, au sein du territoire attribué aux *Cenomani*.

[72] Pour les synthèses générales, DEPEYROT 2002a, 2002b ; PY 2006 ; FEUGÈRE et PY 2011.

[73] COLBERT DE BEAULIEU 1973. La tenue récente du colloque « Que reste-t-il du *Traité de numismatique celtique* ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après », organisé à Bruxelles les 27-28 novembre 2015 par Pierre-Marie Guihard et Johan Van Heesch, permet de mesurer l'ampleur du chemin parcouru depuis lors. La publication des actes est à paraître dans un prochain volume de la *Revue belge de numismatique*.

de ces nouveaux apports documentaires, ce qui se traduit au contraire par des datations généralement plus tardives que celles proposées par Claude Brenot[74]. Comme les oboles, les émissions de drachmes sont toutefois difficiles à ordonner en raison de leur homogénéité typologique et leur classement doit encore être précisé[75]. Il est tout à fait possible que certains sous-groupes attribués à *Massalia* constituent des monnayages d'imitation produits par les communautés indigènes de Massaliotide et plus généralement par les *Salluuii*[76], mais toute conclusion sur ce thème, même provisoire, est prématurée dans l'état actuel de la documentation, et la question de la datation reste dans tous les cas difficile à aborder[77].

On comprend donc la nécessité d'employer une trame commune se fondant sur des fourchettes suffisamment souples pour rendre compte à la fois des incertitudes de la documentation et des temporalités propres à chaque espace. La chronologie retenue pour l'ensemble des monnayages étudiés dans le cadre de ces recherches est proposée sous la forme d'un tableau (Figure 1). Les références bibliographiques principales consultées pour les questions de datation y figurent également. Nous réservons aux chapitres suivants les commentaires plus précis concernant d'éventuelles discussions sur la chronologie des monnayages les plus problématiques. Il importe en revanche de démontrer dès à présent la pertinence de cette périodisation, définie selon des critères numismatiques, par l'intermédiaire d'une comparaison plus globale avec la documentation historique et archéologique disponible.

[74] En dernier lieu, BRENOT 1996 ; voir au contraire DEPEYROT 1999 ; FEUGÈRE et PY 2011 ; GENECHESI 2012.

[75] Le classement des émissions de drachmes de Jean Charra, publié à titre posthume dans CHARRA 2000, est peut-être le plus précis ayant été réalisé jusqu'à présent : l'auteur identifie 22 séries, rigoureusement distinguées en fonction de leurs style et de leurs différents. Néanmoins la question de la chronologie n'est pas abordée ; Jean-Claude Richard, éditeur de la publication posthume, indique p. 126 que Jean Charra respectait implicitement le cadre classique de Claude Brenot, bien qu'il fût « tout à fait au courant des discussions et des propositions des uns et des autres qui alimentaient les entretiens privés ».

[76] Voir par exemple les remarques de CHABOT 1979, p. 184.

[77] Concernant le cas de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), voir toutefois *infra*, p. 399, 660.

Groupe	Monnayage	Classement (corpus, no.)		Période 1 LT C2 *c*.200-160	Période 2 LT D1a *c*.160-120	Période 3 LT D1b *c*.120-80	Période 4 LT D2 *c*.80-40	Références bibliographiques
Rome	Victoriats	*RRC*	112-168	■				Crawford 1974 ; Hersh 1977
Rome	Deniers	"	112-182	■				Crawford 1974
Rome	Deniers	"	197-267		■			"
Rome	Deniers	"	268-364			■		Crawford 1974 ; Mattingly 1995
Rome	Deniers	"	368-494				■	Crawford 1974
Rome	Quinaires et fractions	"	326-480			■	■	"
Rome hors Italie	Émission "de Narbonne"	"	282			■		"
Rome hors Italie	Émissions impératoriales		366-492, 539				■	Crawford 1974 ; Woytek 2003
Vallée du Pô	Série au "lion naturaliste"	Arslan	V-VI	■				Arslan 1990
Vallée du Pô	Série au "lion scorpion"	"	VII-VIII	■				"
Vallée du Pô	Série au "lion loup"	"	XVI-XVII	▒	■			"
Vallée du Pô	Série attribuée aux *Cenomani*	"	IX-X		■			"
Vallée du Pô	Série à la légende *Toutiopouos*	"	XI-XII		■	▒		Arslan 1990 ; Geiser *et al.* 2012, p. 97
Vallée du Pô	Série à la légende *Pirakos*	"	XIII			■		Arslan 1990 ; Geiser *et al.* 2012, p. 99
Vallée du Pô	Série à la légende *Rikoi*	"	XV			■		Arslan 1990
Massalia	Drachmes légères	*Dicomon*	DRM-17/32	■				Py et Feugère 2011 ; Genechesi 2012
Massalia	Drachmes légères	"	DRM-36/38, 50		■	▒		"
Massalia	Drachmes légères	"	DRM-40/49			■		"
Massalia	Drachmes légères	"	DRM-54/56			■	■	"
Vallée du Rhône	Séries à la légende *Iailkovesi, Kasios*	"	VDR-2533		■			Genechesi 2012
Vallée du Rhône	Série à la légende *Kasios*	"	VDR-2524, 2537		■			"
Vallée du Rhône	Série au bouquetin et séries assimilées	"	VDR-2879, 2884, 2888		■	■		"
Vallée du Rhône	Série au cheval galopant à la légende *Iazus*	"	VDR-2904			■		"
Vallée du Rhône	Série au cheval galopant anépigraphe	"	VDR-2895			■		"
Vallée du Rhône	Série au cheval galopant à la légende *VOL*	"	VDR-2621, 2630			■		"
Vallée du Rhône	Série à l'hippocampe	"	VDR-2918, 2924			■		"
Vallée du Rhône	Séries au cavalier (Deroc I-II)	"	VDR-5803/5916			■	▒	Deroc 1983 ; Genechesi 2012
Vallée du Rhône	Séries au cavalier (Deroc III-IV)	"	VDR-5715/5795, 5934				■	"
Languedoc oriental	Série au panache	"	DCR-249C			■	▒	Py et Feugère 2011 ; Hiriart 2015
Languedoc oriental	Série au cavalier à la légende *NEMAY*	"	NIM-2709			■		"
Languedoc occ.	Série cubiste	"	DCR-72/92	■	■	■	■	"
Languedoc occ.	Série au panache	"	DCR-245/249B	■	■	■	■	"
Languedoc occ.	Série à la tête triangulaire	"	DCR-98/108	■	■	■	■	"
Languedoc occ.	Série à légende ibérique	"	DCR-284/286	■	■	■		"
Languedoc occ.	Série flamboyante	"	DCR-127/180, X4	■	■	■		"

Figure 1. Chronologie des monnayages étudiés, par périodes. Les cases noires correspondent à une production assurée, les cases grises à une production présumée (suite et fin p. suivante).

Groupe	Monnayage	Classement (corpus, no.)		Période 1 LT C2 *c*.200-160	Période 2 LT D1a *c*.160-120	Période 3 LT D1b *c*.120-80	Période 4 LT D2 *c*.80-40	Références bibliographiques
Languedoc occ.	Série au type du Causé	*Dicomon*	DCR-213/215					Py et Feugère 2011 ; Hiriart 2015
Languedoc occ.	Série aux mèches ondulées	"	DCR-254, 255B					"
Languedoc occ.	Série au type de Belvès	"	DCR-186/204					"
Languedoc occ.	Série au type de Cuzance	"	DCR-111/122, X5					"
Languedoc occ.	Série aux motifs géométriques	"	DCR-287/293					"
Rouergue	Séries aux "feuilles aquatiques"	"	RUT-182					"
Rouergue	Série au type de Goutrens "au torque"	"	RUT-183					"
Rouergue	Série au sanglier	"	RUT-206/207, 273, 277					"
Rouergue	Autres séries attribuées aux *Ruteni*	"	RUT-264/267					"
Rouergue	Série au daim	"	RUT-274/6, 278/9, 311/4					"
Rouergue	Série au cavalier	"	RUT-281/282					"
Emporion	Drachmes "au cabire" (étalon de 4,6 g)	*ACIP*	186-202					Campo 1997 ; Villaronga 2003
Emporion	Drachmes "au cabire" (étalon de 4,2 g)	"	209-237					Campo 1997 ; Villaronga 2002
Júcar-Tage	Drachmes - *Arse*	"	1956-1970					Ripollès et Llorens 2002
Júcar-Tage	Deniers ibériques - *Ikalesken*	"	2071-2097					Villaronga 1988
Júcar-Tage	Deniers ibériques - *Konterbia Karbika*	"	1827-1828					Abascal et Ripollès 2000
Nord-Est ibé.	Drachmes ibériques	"	280-452, 1104					Villaronga et Benages 2011
Nord-Est ibé.	Deniers ibériques - *Iltirta*	"	1233-1243					"
Nord-Est ibé.	Deniers ibériques - *Kese*	"	1122-1126					Villaronga 1983
Nord-Est ibé.	Deniers ibériques - *Ausesken*	"	1297					Villaronga et Benages 2011
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Sesars*	"	1401-1406					"
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Bolskan*	"	1412-1427					"
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Arsaos*	"	1655-1666					"
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Baskunes*	"	1630-1636					"
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Bentian*	"	1675-1677					"
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Arsakoson*	"	1668-1670					"
Èbre-Pyrénées	Deniers ibériques - *Oilaunes*	"	1798-1800					"
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Sekia*	"	1440-1448					"
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Arekorata*	"	1743-1776					"
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Belikiom*	"	1430-1432					Collado 2000
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Turiasu*	"	1703-1735					Gozalbes 2009
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Sekaisa*	"	1534, 1543					Villaronga et Benages 2011
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Kelse*	"	1481					"
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Sekobirikes*	"	1869-1875					"
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Kolounioku*	"	1822-1823					"
Èbre-Monts ibé.	Deniers ibériques - *Sekotias*	"	1882-1883					"

1.1.2.2. Dynamiques historiques et périodisation archéologique

Du point de vue historique, la première période, *c.* 200-*c.* 160 a.C., marque en politique intérieure romaine le triomphe d'une conception nettement aristocratique du pouvoir. Les institutions de la cité romaine ont su démontrer leur robustesse durant la Deuxième guerre punique, et le nombre encore réduit des provinces n'impose aucune véritable contrainte concernant le recrutement des magistrats provinciaux, en dépit des premières tentatives d'aménagements illustrées par l'éphémère *lex Baebia* de 181 a.C. concernant la prorogation des préteurs[78]. Cette période est marquée par un vif élan dans l'enchaînement des conquêtes romaines, ce qui se traduit comme on l'a vu par la succession annuelle des guerres, parfois âpres ou infructueuses pour Rome. Sans que la répartition des charges soit clairement établie, les opérations en Transpadane et en Ligurie sont généralement confiées aux consuls en vertu de leur mission de protection de l'Italie, tandis que les provinces hispaniques sont le plus souvent prétoriennes.

La seconde période, *c.* 160-*c.* 120 a.C., s'ouvre avec les Guerres celtibériques, au terme desquelles Rome assoit sa domination en Ibérie, ce qui apparaît plus nettement encore après la chute de Numance en 133 a.C. et le travail de la commission sénatoriale envoyée sur place par la suite[79]. On observe de manière plus générale un basculement dans l'attitude romaine vis-à-vis des autres entités politiques méditerranéennes, ce qui se perçoit hors de notre zone d'étude à travers la destruction de Carthage et la provincialisation de la Macédoine en 146 a.C. À la génération suivante, les questions agraires émergentes et l'Asie, en 133 a.C., interrogent de même le rapport que les Romains souhaitent entretenir avec l'Italie et les territoires provinciaux[80]. Cette époque est aussi marquée par l'adoption progressive, en 149 puis en 123-122 a.C., d'un cadre juridique offrant aux populations pérégrines des recours face au mauvais comportement des gouverneurs. Sans que soit remise en cause la nature fondamentalement prédatrice de l'expansion romaine républicaine, le dynamisme économique plus général de la période paraît donc susciter des inflexions nouvelles de la part de l'aristocratie sénatoriale.

---

[78] BARRANDON et HURLET 2009, p. 36-40. PRAG 2014 soutient l'hypothèse d'une assez grande stabilité du fonctionnement du collège des préteurs jusqu'au IIe siècle a.C.

[79] Les tâches précises confiées aux dix sénateurs chargés de remettre de l'ordre dans les affaires des provinces hispaniques après la chute de Numance sont discutées : RICHARDSON 1986, p. 156-158 souligne que la documentation ne permet pas de leur attribuer une véritable réorganisation du cadre provincial. Il faut probablement prendre l'envoi de cette commission comme un signal du changement des rapports que Rome souhaite instituer avec ces territoires, non comme un tournant en soi.

[80] Sur les problèmes agraires et leurs solutions coloniales à la période gracchienne, voir la bibliographie raisonnée de SANTANGELO 2007, notamment p. 470-478.

La troisième période, *c.* 120-*c.* 80 a.C., apparaît comme un moment à la fois déterminant dans l'intégration économique et culturelle de l'Occident méditerranéen, et insaisissable du point de vue des mécanismes qui permettent ces mutations, en raison d'une documentation littéraire fragmentaire. Le dynamisme des activités de production et d'échanges entamé durant la phase précédente se confirme à ce moment. La période s'ouvre avec la soumission des *Aruerni* et des *Allobroges* en Gaule Transalpine, qui se traduit par la déduction de la colonie romaine de *Narbo Martius* (Narbonne, Aude) en 118 a.C.[81]. Des travaux auraient pu être entamés dès les décennies antérieures pour aménager un axe viaire performant reliant l'Italie et l'Ibérie, bien que cette question demeure très débattue ; quoi qu'il en soit, ce projet s'amorce ou s'accélère à partir de 120 a.C. pour donner lieu à la mise en place de la *via Domitia* et de ses prolongements transpyrénéens, constituant dès lors l'épine dorsale des provinces occidentales du point de vue romain. La Guerre sociale en 91-89 a.C., puis la première guerre entre Sylla et Pompée n'affectent pas en profondeur les Gaules et l'Ibérie, mais les communautés indigènes n'en sont pas moins mises à contribution par Rome, fournissant de plus en plus régulièrement des contingents auxiliaires : cette tendance ne fait que s'amplifier à partir des années 80 a.C., du fait de la promotion de l'extension du droit romain en Italie, qui modifie la composition des armées républicaines. Enfin, la quatrième période, *c.* 80-*c.* 40 a.C., est marquée à la fois par la succession des guerres civiles et par le rôle croissant qu'y prennent les populations pérégrines. Le conflit sertorien amorce cette période, s'étendant entre 81 et 72 a.C.[82], puis la guerre des Gaules, enfin les oppositions successives entre césariens et pompéiens ont un impact considérable sur les territoires provinciaux d'Occident nord-méditerranéen, qu'il s'agisse des théâtres de guerre ou des espaces d'arrière-garde.

Les limites de ces quatre phases coïncident approximativement avec la périodisation archéologique commune de La Tène qui s'applique à la Gaule interne et méridionale (Figure 2)[83]. La première période correspond approximativement à La Tène C2, qui se prolonge jusque vers 150 a.C. La seconde équivaut à La Tène D1a, qui se caractérise sur les sites gaulois par la présence majoritaires d'amphores gréco-italiques et l'introduction des premiers éléments de Dressel 1A et de Campanienne A et, dans le domaine de la parure, par la domination encore marquée des fibules de schéma La Tène moyenne. La

[81] Voir *infra*, p. 522ss.

[82] La chronologie du conflit pose une série de difficultés. Nous suivons le cadre proposé par KONRAD 1995, et repris par CADIOU 2004.

[83] La périodisation proposée par BARRAL et FICHTL 2012 se fonde sur la comparaison des faciès de grands sites archéologiques issus principalement de l'Est, du Centre et du Nord de la Gaule. Elle tient compte des données relatives au plateau suisse et au Tessin, à la périphérie de notre région d'étude. Notre cadre chronologique se rapproche plus encore de celui adopté par GENECHESI 2012, p. 16 pour la vallée du Rhône : LT C2 = 200-150 a.C. ; LT D1a = 150-120 a.C. ; LT D1b = 120-80 a.C. ; LT D2b = 50-20 a.C.

troisième phase coïncide avec La Tène D1b, durant laquelle dominent les amphores Dressel 1A et la Campanienne A, avec l'introduction de la Campanienne B. C'est en outre à ce moment qu'apparaissent les fibules de Nauheim, qui prennent progressivement le pas sur les types précédents. Enfin, la quatrième période inclut toute La Tène D2a et le début de La Tène D2b. Les céramiques d'importation sont alors principalement constituées de Dressel 1B et de Campanienne B[84]. D'une manière plus spécifique aux espaces du pourtour méditerranéen, le Ier siècle a.C. est en outre marqué par le développement de la production de céramique à vernis noir[85]. La chronologie employée par les archéologues pour le Nord de l'Italie se fonde également sur la périodisation de La Tène à partir de la seconde moitié du IIIe siècle a.C. ; en dates absolues, elle a longtemps donné lieu à des datations plus hautes que pour les espaces celtiques transalpins, ce qui n'a pas été sans conséquence pour l'interprétation des données numismatiques. Toutefois la tendance récente est à un réalignement sur les tendances observées au-delà des Alpes. La Tène D1b est néanmoins supposée s'achever un peu plus tôt, durant les années 80 a.C., et les années 50 a.C. amorcent une période césarienne marquée par une romanisation logiquement plus marquée qu'à la même époque au-delà des Alpes[86]. Ces critères ne s'appliquent pas aux cultures archéologiques de la péninsule Ibérique, pour lesquelles le faible nombre de synthèses disponibles ne permet pas d'aboutir à un phasage aussi fin. Au-delà des études d'envergure régionale, la chronologie employée pour les IIe-Ier siècles a.C. reste donc principalement fondée sur des datations absolues déduites de la trame événementielle[87].

[84] MARTIN 2015b, p. 25-26.
[85] ARCELIN 2000.
[86] PIANA-AGOSTINETTI 2014, p. 58-60.
[87] La quasi-totalité de la période étudiée correspond à la phase « Ibérico V », dite aussi ibéro-romaine, de la chronologie de RUIZ et MOLINOS 1993, p. 97-99. Les espaces intérieurs constituent un cas de figure identique.

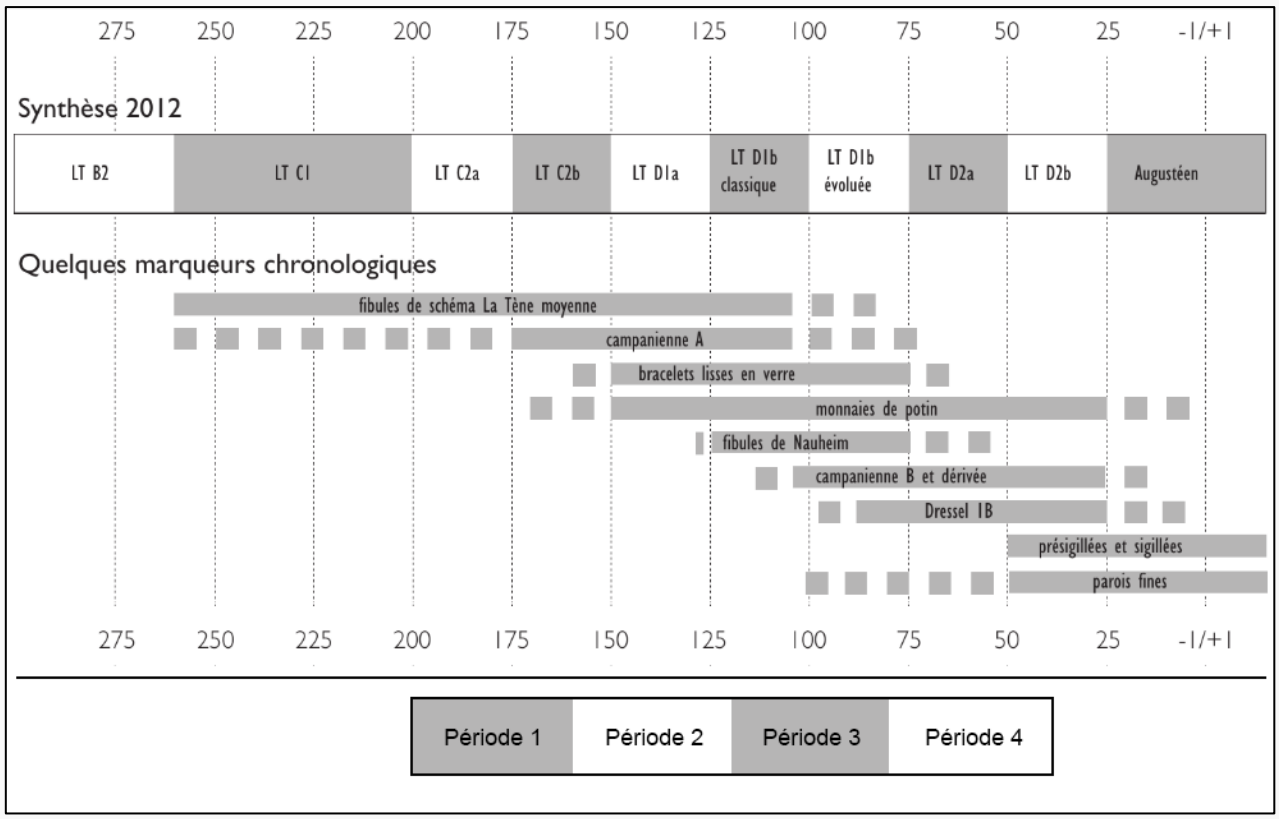


Figure 2. Cadre chronologique adopté pour l'étude numismatique, en comparaison avec la périodisation synthétique proposée par BARRAL et FICHTL 2012 et les principaux marqueurs archéologiques retenus. Les périodes 1 à 4 définies dans le cadre de ces recherches sont représentées sous le schéma. Source : BARRAL et FICHTL 2012, p. 16.

On observe donc une adéquation assez étroite entre la périodisation déduite de l'étude des monnayages et le cadre général fourni par l'archéologie, qu'elle contribue de fait à préciser et à rectifier, au même titre que d'autres types de mobilier. En dépit de la nature profondément hétérogène de la documentation disponible, cette chronologie commune semble en outre faire sens à l'échelle de l'ensemble de l'espace étudié, et par comparaison avec le numéraire romain républicain. Ce cadre global fait aussi écho au contexte historique plus général, bien que l'on observe un décalage d'une décennie entre les dates charnières traditionnelles pour cette période et celles qui ont été choisies ici : *c.* 160 au lieu de 167 a.C. ; *c.* 120 au lieu de 133 a.C. ; *c.* 80 au lieu de 91-88 a.C. Il nous appartiendra de donner du sens à cette inertie apparente au cours des chapitres suivants. Ce cadre commun ne doit pourtant pas occulter la profonde diversité des territoires, des cultures et des itinéraires historiques propres à chaque espace, du Nord de l'Italie au Levant ibérique.

1.2. Le cadre spatial : territoires et sociétés indigènes à l'aube de l'Empire

L'espace étudié ne correspond pas à un territoire précisément délimité par les autorités romaines durant les deux derniers siècles a.C. Selon les critères antiques, on l'identifierait comme la réunion de la Ligurie et de l'Ibérie en incluant leurs marges celtiques intérieures. Cet espace s'étend vers le nord et l'ouest depuis la mer Méditerranée, excluant non seulement l'Afrique du Nord, mais encore la Corse, la Sardaigne ou les Baléares. Il forme ainsi une large bande terrestre, plus ou moins étroite depuis le littoral, couvrant un peu plus de 360 000 km². Ce territoire se distribue principalement entre le nord et l'est de l'Espagne, le sud de la France et le nord-ouest de l'Italie, ainsi qu'en Andorre et dans les cantons suisses méridionaux. Il s'agit donc d'un espace très vaste : il faudrait au minimum quarante à cinquante jours à un habitant de l'Empire romain pour parcourir à pied, en été, les 1 500 km séparant *Verona* (Vérone) de *Caesaraugusta* (Saragosse) [88]. Il importe de garder à l'esprit les implications de cette extension lorsqu'on envisage des questions telles que le bassin de circulation d'un numéraire donné. Il nous appartient en premier lieu de présenter les critères retenus pour la définition de cette aire d'étude, puis d'évoquer plus précisément les caractéristiques des différentes régions étudiées et de leur peuplement. L'objectif de cette présentation est ainsi d'identifier la nature des entités politiques[89] indigènes au sein des différentes régions d'Occident nord-méditerranéen, en évitant toute confusion avec des notions culturelles ou ethniques. Du point de vue numismatique, on ne souhaite pas déterminer si des « peuples » frappent monnaie, mais comprendre quels types de pouvoirs commanditent des émissions monétaires et dans quel cadre territorial.

1.2.1. Critères de définition de l'aire d'étude

Argent monnayé, guerre, intégration : le choix de faire porter ces recherches sur l'Occident nord-méditerranéen découle du contexte favorable qu'il paraît présenter pour l'étude de chacun de ces phénomènes à la période romaine républicaine. La guerre, comme nous l'avons déjà souligné, est récurrente, altérant la démographie, l'économie, la culture et les représentations du pouvoir des différentes sociétés concernées. Par ailleurs, cette vaste région permet d'appréhender une grande diversité de processus d'intégration régionale, présentant à cet égard des contrastes remarquables dans

[88] Ces données, fournies à titre d'estimation, sont calculées à partir de l'application en ligne ORBIS, conçue par Walter Scheidel et Elijah Meeks - http://orbis.stanford.edu - lien consulté en novembre 2015.

[89] Le terme « entité politique », que nous privilégions par la suite, est volontairement neutre ; il n'entretient aucune confusion avec la notion parfois anachronique d'État ou bien avec le vocabulaire essentialiste des auteurs anciens (*gens, natio, populus*, etc.).

le temps et dans l'espace : le dynamisme du commerce inter-régional le long du couloir rhodanien ou la précocité de la colonisation italienne en Narbonnaise[90] s'opposent ainsi, au moins en apparence, à l'inertie plus marquée des structures économiques caractérisant les terres de piémont alpines ou pyrénéennes. Cette intégration, certes différenciée, est d'abord le fait d'acteurs privés, qu'ils soient négociants ou soldats, mineurs ou artisans. Sur un plan plus officiel, la période considérée correspond aussi à la mise en place du canevas des provinces romaines, selon des modalités propres à chaque espace. Dans l'ensemble, la région choisie offre ainsi une assez grande diversité ainsi qu'un contexte documentaire en plein renouvellement, grâce au développement des fouilles et des études archéologiques.

Enfin, et surtout, cette région se distingue par l'importance qu'y tient la production, la distribution et l'usage de la monnaie d'argent. Les limites géographiques de cette aire d'étude sont ainsi celles d'un grand Occident de l'étalon-argent, sous quelque forme que ce soit, mais profondément intégré à la « *koinè* monétaire méditerranéenne »[91] : il s'oppose ainsi à la Gaule interne ou à l'ouest de la péninsule Ibérique, qui réservent à l'or les fonctions les plus importantes en matière de thésaurisation, de parure et d'échanges. S'il n'existe en Occident nord-méditerranéen aucun monnayage comparable par son ampleur ou par son aire de diffusion à celui de la République romaine – et ce n'est pas davantage le cas en Orient – il faut souligner dès à présent que la production de numéraires tels que les « deniers ibériques », les monnaies « à la croix » ou les quinaires « au cavalier » est loin de constituer un phénomène économique négligeable à l'échelle méditerranéenne[92]. Si tous les espaces considérés se caractérisent donc par la frappe de monnayages d'argent d'envergure, la diffusion croissante de la monnaie romaine républicaine marque également l'ensemble de la période, et contitue notre second critère de délimitation. Les territoires considérés dans le cadre de cette étude se caractérisent en effet par une circulation monétaire dans laquelle les deniers, quinaires ou victoriats romains constituent un apport substantiel, bien que minoritaire. Cette définition exclut donc le sud de la péninsule Ibérique, où la production de numéraire en argent cesse presque totalement après la Deuxième guerre punique, de sorte que l'intégralité des espèces d'argent en circulation y est importée. Il en va de même au sujet de la Cispadane, où la monnaie romaine s'impose rapidement, et de la Vénétie, inscrite dans l'aire monétaire padane mais néanmoins profondément marquée par les apports exogènes de monnaie romaine, rhétique ou illyrienne.

[90] Sur la chronologie des séquences de colonisation et des cadastres narbonnais, GAYRAUD 1981 ; PÉREZ 1995.
[91] CALLEGARIN et García-BELLIDO 2012, p. 135.
[92] Pour l'Ibérie, voir le chapitre de Leandre Villaronga dans CALLATAŸ *et al.*1993.

Ainsi défini, l'Occident nord-méditerranéen permet d'évaluer efficacement l'articulation et les combinaisons de ces trois éléments – argent monnayé, guerre, intégration culturelle – dans le cadre des relations déséquilibrées entre une entité romaine fortement « englobante »[93] et des sociétés locales encore nettement autonomes, mais diversement polarisantes[94]. Ces questions peuvent être étudiées à la fois dans une perspective globale, c'est-à-dire à l'échelle des espaces provinciaux d'Occident, et au sein de territoires plus restreints. Notre zone d'étude est bornée au sud-ouest par le Júcar et la Meseta et à l'ouest par la haute vallée du Duero et la source de l'Èbre. Elle s'étend ensuite de part et d'autre de l'axe Aude-Garonne, depuis les Pyrénées jusqu'au Rouergue et aux Cévennes ; suivant dès lors le Rhône, puis l'arc alpin, elle se prolonge à l'est jusqu'aux lacs italiens et au Pô, pour retrouver la Méditerranée au niveau du golfe génois. Façonné par la mer et, peut-être plus nettement encore, par les montagnes, ce vaste espace présente des paysages et des climats extrêmement diversifiés, depuis l'environnement alpin adouci du pays lémanique, au nord, jusqu'au littoral valencien au sud et aux plateaux secs de la Meseta castillane à l'ouest (Figure 3). L'étude de la circulation monétaire a donc été menée à l'échelle des territoires administratifs suivants :

- en Italie, le Piémont, la vallée d'Aoste, la Ligurie et la Lombardie, augmentée de la province de Vérone (Vénétie) à l'est ;
- en France, l'ensemble des départements du Midi et de la moyenne vallée du Rhône jusqu'aux Alpes : Pyrénées-Orientales, Aude, Ariège, Haute-Garoronne, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse, Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, Isère, Savoie et Haute-Savoie.
- en Espagne, les communautés de Catalogne, d'Aragon, de Navarre, de la Rioja et de Madrid, ainsi que la province de Valence et une partie de Castille-La Manche (provinces de Cuenca et de Guadalajara) et de Castille-León (provinces de Soria, Burgos, Palencia, Valladolid et Ségovie).
- En Suisse, les cantons méridionaux : d'ouest en est, Genève, le Valais et le Tessin.

Du point de vue bibliographique, la France métropolitaine présente l'avantage de fournir, à travers les *Cartes archéologiques de la Gaule*, une documentation abondante et récente, à l'échelle des départements actuels et pour une série de pays et d'agglomérations importantes (Narbonne, Béziers,

[93] Sur le concept d'entité englobante, appliqué à Rome et à d'autres ensembles politiques et territoriaux, GORGUES 2010, p. 271-276.
[94] Sur ces relations déséquilibrées, HAÜSSLER 2013. Hormis Rome, on classera parmi les entités fortement englobantes ou polarisantes de notre aire d'étude, *Massalia*, les *Insubres* ou encore les *Volcae Tectosages*.

Marseille, Fréjus, Vienne, Aix-en-Provence, etc.) ; la Gaule méditerranéenne et l'axe rhodanien bénéficient en outre d'études régionales d'envergure concernant les monnayages préaugustéens et leur circulation, composant un maillage couvrant la totalité de l'espace étudié[95]. La bibliographie se référant au nord de l'Italie est également riche, bien qu'elle puisse sembler plus éparpillée[96]. Enfin, la situation est contrastée concernant les espaces étudiés en péninsule Ibérique, où les efforts de publication de synthèses générales demeurent isolés, l'échelle régionale étant généralement privilégiée[97], bien que cela soit moins le cas dans le champ des études numismatiques.

Les quatre grandes zones définies pour notre étude sont l'espace ibérique et celtibérique, le sud-ouest gaulois, le sud-est gaulois et l'espace padan (Figure 3). Synthétiquement, on peut considérer que chacune de ces quatre zones est structurée autour d'un axe fluvial majeur, soit respectivement l'Èbre, l'Aude prolongée par la Garonne, le Rhône et le Pô.

[95] Pour le sud-ouest gaulois augmenté de la Catalogne et de la vallée de l'Èbre, HIRIART 2014 ; pour la vallée du Rhône et l'arc alpin occidental, GENECHESI 2012. L'espace intermédiaire entre ces travaux, c'est-à-dire le Languedoc oriental, est pour sa part inclus, parmi d'autres territoires, dans le cadre de recherches doctorales actuellement en cours (PARIS, à paraître). Voir plus généralement PY 2006 et FEUGÈRE et PY 2011.

[96] La publication récente des actes du congrès international de l'AFEAF de Vérone de 2012 offre toutefois une vision globale et actualisée des recherches françaises et italiennes concernant le monde celtique en Gaule Cisalpine : voir BARRAL *et al.* 2014.

[97] Pour la céramique, voir néanmoins BERNAL et RIBERA 2008 ; PÉREZ BALLESTER 2008 et AQUILUÉ *et al.* 2000 pour l'étude de la production et de la diffusion de la céramique à vernis noir en péninsule Ibérique et plus généralement en Occident méditerranéen.

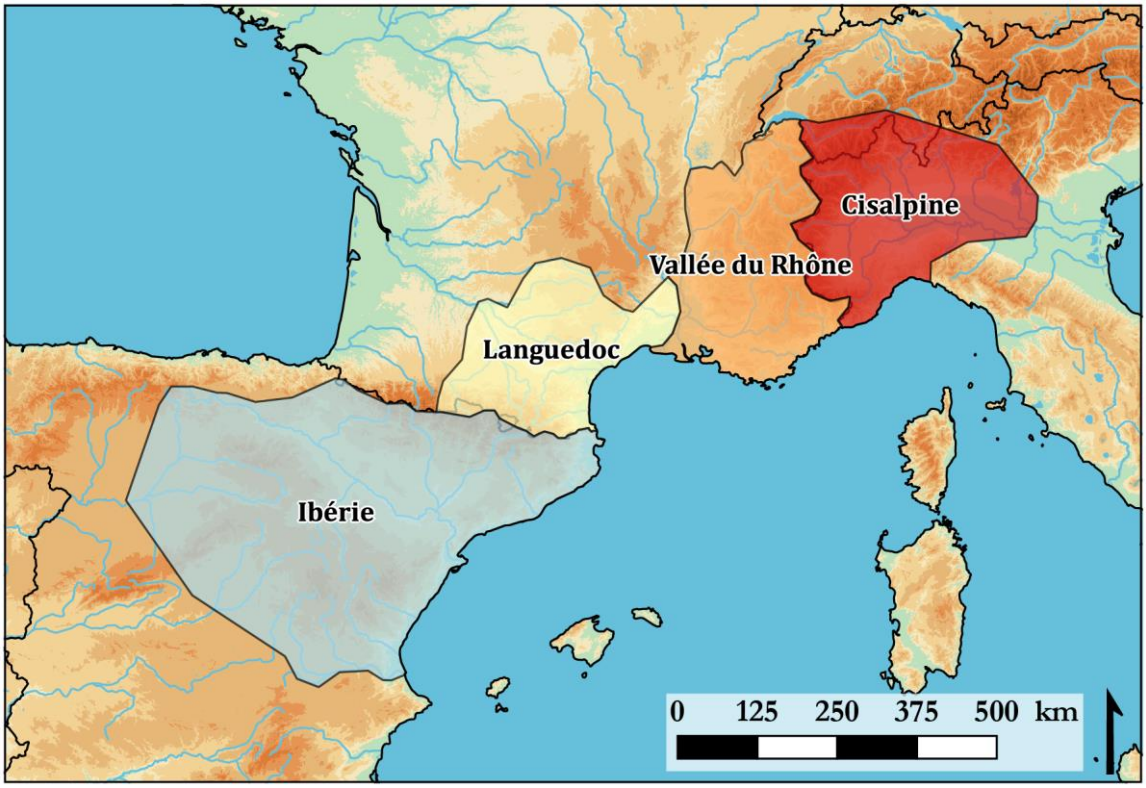


Figure 3. Extension approximative de l'aire d'étude et des quatre principaux secteurs délimités au sein de celle-ci.

1.2.2. La vallée du Pô

S'étendant sur environ 60 000 km², la partie italienne de notre zone d'étude est marquée par deux unités géographiques majeures : les Alpes, au nord et à l'ouest, et bien sûr le bassin hydrographique supérieur du Pô. On s'intéresse essntiellement au périmètre apennin de la Ligurie, à la rive gauche du Pô et aux grands cols menant vers les territoires transalpins. La partie orientale de la Gaule Cisalpine, c'est-à-dire le territoire attribué aux *Veneti*, n'est pas prise en compte. Il est vrai que ces derniers se rattachent également à l'horizon monétaire padan, en s'illustrant par la production d'émissions en argent comparables à celles de leurs voisins occidentaux au cours du IIe siècle a.C.[98]. Toutefois la circulation privilégiée des monnaies romaines républicaines au sein de cette région et son ouverture vers l'Europe centrale[99] et les Balkans occidentaux nous semblent révélateurs d'un espace de transition, qu'il eût fallu étudier conjointement avec son horizon oriental et septentrional. Les résultats des analyses élémentaires mises en œuvre sur des exemplaires de monnaies d'argent vénètes ont toutefois été intégrés, à des fins comparatives. Plus au sud, la Cispadane a été écartée rapidement, car

[98] Le titre des monnaies attribuées aux *Veneti* ainsi que leurs teneurs en étain confirment leurs liens métrologiques avec les monnaies à légendes gallo-étrusques des *Insubres*, et conforte l'hypothèse d'une frappe étalée durant une grande partie du IIe siècle a.C., voire au début du siècle suivant. Voir CORSI 2015, p. 61-62, 69 ; PARISOT-SILLON *et al.*, à paraître dans les actes du XVe Congrès International de Numismatique de Taormine. Les *Veneti* ne semblent émettre que des monnaies anépigraphes, s'inspirant au surplus d'émissions padanes proprement celtiques, alors que le recours à des légendes monétaires en caractères « vénètes » n'est attesté qu'au Norique, voir GEISER *et al.* 2012, p. 91-93.

[99] Concernant les relations monétaires entre la Vénétie et les autres régions de l'Adriatique, voir KOS 2007.

aucune production significative de monnaies d'argent n'y est attestée pour la période considérée. On note néanmoins des trouvailles de monnaies padanes diffuses et généralement précoces, jusqu'au Reno, notamment dans sa haute vallée montagneuse. Pour l'heure, elles sont inexistantes au sud de l'Arno, à l'exception notable des huit exemplaires provenant du trésor du Capitole, à Rome, ensemble exceptionnel à bien des égards[100].

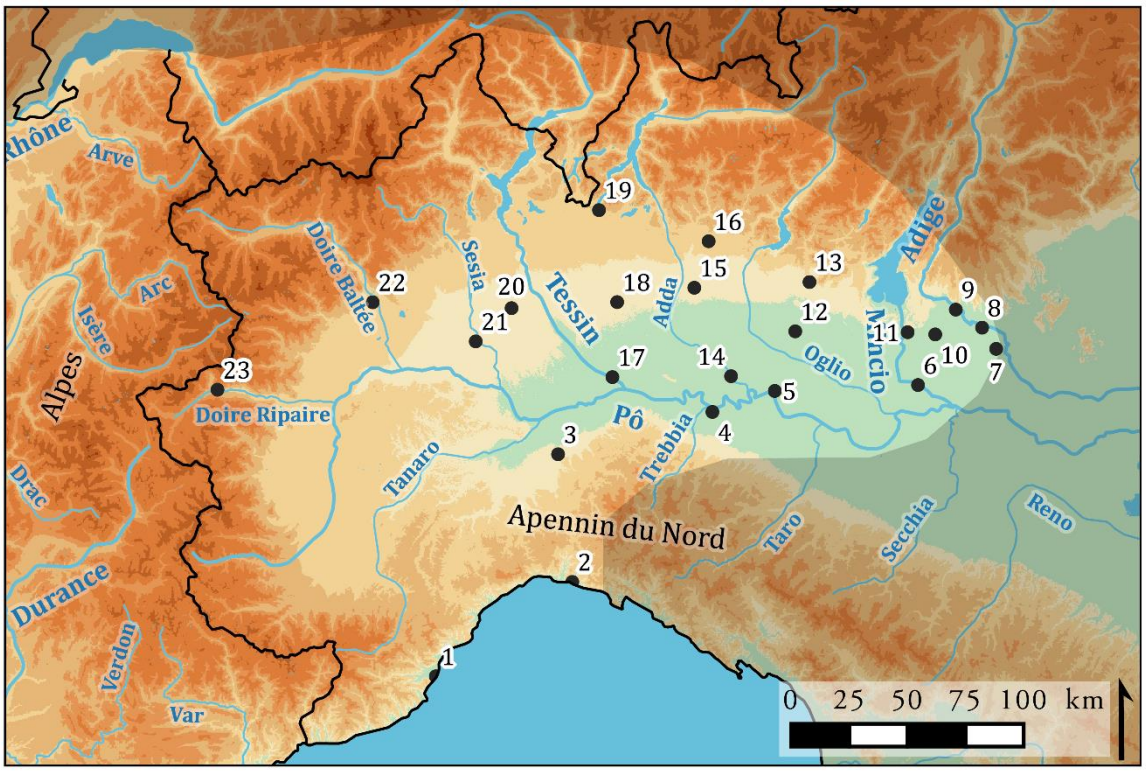


Figure 4. La Vallée du Pô. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés.

1. Albingaunum - 2. Genua (Gênes) - 3. Dertona (Tortone) - 4. Placentia (Plaisance) - 5. Cremona (Crémone) - 6. Mantua (Mantoue) - 7. Casalandri (Isola Rizza) - 8. S. Maria di Zevio - 9. Verona (Vérone) - 10. Povegliano - 11. Valeggio sul Mincio - 12. Manerbio - 13. Brixia (Brescia) - 14. Acerrae (Pizzighettone) - 15. Treviglio - 16. Bergomum (Bergame) - 17. Ticinum (Pavie) - 18. Mediolanum (Milan) - 19. Comum (Côme) - 20. Novaria (Novare) - 21. Vercellae (Verceil) - 22. Eporedia (Ivrea) - 23. Segusio (Suse).

1.2.2.1. La structuration territoriale de l'aire liguro-transpadane

La plaine du Pô constitue une profonde dépression née de l'érosion des deux systèmes montagneux qui l'encadrent : l'arc alpin au nord et à l'ouest, les Apennins au sud. Son relief est asymétrique : le Piémont, à l'ouest, présente en effet une altitude moyenne de 1 250 m, alors que la basse plaine, à

[100] En dernier lieu, BURNETT et MOLINARI 2015. Un second dépôt de monnaies padanes a été mis au jour en-dehors de l'aire de circulation élargie de ces monnayages : il s'agit d'un trésor de 43 exemplaires découvert à proximité du port de Penzance, en Cornouaille, voir ALLEN 1961. Le dépôt, peut-être contemporain d'autres trouvailles locales de potins du Centre-Est gaulois (voir GENECHESI 2012, p. 433 pour la datation dès LT D1 des potins « à la grosse tête » du type BN 5368), a été mis en relation avec le commerce de l'étain.

partir de la Lombardie, s'établit généralement à moins de 100 m d'altitude[101]. Le Pô s'élargit à mesure qu'il reçoit l'apport de ses affluents en rive gauche, où l'on observe aussi les sols les plus riches… et la plus grande partie des trouvailles de monnaies padanes[102]. La zone de plus forte concentration des trouvailles monétaires attestées jusqu'à présent se situe entre Pavie et Milan, laquelle constitue l'*oppidum* principal des *Insubres*, dont la position centrale est précisément soulignée par son toponyme (*Mediolanum*). L'importance de l'élément hydrographique dans l'ensemble de la Transpadane est connue : Raymond Chevallier estime ainsi que « la plaine padane est fille des eaux qui, en traversant, érodant, alluvionnant, fécondant ses diverses parties, contribuent puissamment à l'unité du paysage »[103]. Dans l'ensemble, l'élément montagneux surplombe et domine une grande part du territoire. Ainsi, l'itinéraire reliant *Genua* (Gênes) à *Dertona* (Tortone) représente environ 50 km : c'est bien peu à l'échelle de toute la Gaule Cisalpine, mais il s'agit d'un point d'accès essentiel à la plaine du Pô, que le consul Sp. Postumius Albinus s'emploie à connecter au réseau viaire romain dès 148 a.C., par l'aménagement d'un tronçon reliant *Genua* à *Placentia* (Plaisance), où aboutit la *via Aemilia*. De là, la *via Postumia* se poursuit en rive gauche du fleuve et bifurque vers *Verona* (Vérone), puis s'achève sur la côte adriatique.

La Ligurie et la Gaule transpadane sont occupées par des entités politiques et ethniques aux contours variables. On sait peu de choses sur la structuration précise de ces territoires et sur les hiérarchies entre groupes humains[104]. Les deux entités les plus importantes sont les *Insubres*, installés dans la plaine de Milan, entre le Tessin et l'Adda, et leurs voisins orientaux, les *Cenomani*, dont le territoire s'étend jusqu'aux abords du lac de Garde et à l'Adige[105]. On l'a dit, la principale agglomération des *Insubres* est *Mediolanum* (Milan)[106], celles des *Cenomani* sont *Brixia* (Brescia) et *Verona* (Vérone)[107]. Établis en plaine, *Insubres* et *Cenomani* entretiennent avec les zones alpines qui

[101] CHEVALLIER 1980, p. 62, n.3. La présentation des données géographiques relatives à l'Italie du Nord est en grande partie empruntée à cet auteur.
[102] HAUESSLER 2013, p. 101-103.
[103] CHEVALLIER 1980, p. 108.
[104] FICHTL 2012, p. 149. Selon PEYRE 1979, p. 56, Tite-Live évite « délibérément » d'employer le terme *ciuitas* pour désigner les structures politiques cisalpines. Voir toutefois les nuances apportées par BOURDIN 2014, qui identifie quelques emplois liviens de ce terme (TITE-LIVE. 21.48.2 ; 41.5.5 ; *Per.* 65), et insiste plutôt sur l'imprécision du vocabulaire (*ciuitas, gens, populus*, etc). Le terme le plus fréquent en contexte cisalpin demeure *gens*, voir BOURDIN 2012, p. 198-199. Le même auteur suppose, p. 213, que Tite-Live emploie *gens* pour traduire le grec ἔθνος de ses sources, Polybe et Fabius Pictor. Il s'opposerait donc par essence à πόλις, selon la dichotomie traditionnelle entre les Grecs et assimilés et les Barbares, et exprimerait le caractère faiblement intégré des sociétés celtiques. On s'en tiendra donc, en toute rigueur, à employer préférentiellement ce terme à celui de *ciuitas*, plus usité pour la Gaule interne.
[105] On trouvera, au sujet des peuples attestés dans les sources littéraires, une présentation synthétique dans PEYRE 1979, p. 25-30.
[106] POLYBE, 2.34.
[107] TITE-LIVE, 5.35. Plus loin, *Brixia* est présentée comme la *caput gentis* cénomane : TITE-LIVE, 32.30.6.

les surplombent des rapports soutenus, peut-être de domination, si l'on tient compte du fort morcellement politique des communautés montagnardes, à l'exception des *Lepontii* autour du Lac Majeur. Pour des raisons opposées, *Insubres* et *Cenomani* se révèlent être les groupes humains au sujet desquels les auteurs antiques sont les plus précis : les *Insubres* en raison de leur hostilité à l'égard des Romains, les *Cenomani* du fait de leur alliance traditionnelle avec ces derniers[108]. En dépit d'une documentation fragmentaire[109], les données archéologiques permettent elles aussi d'opérer une distinction entre les populations se rattachant supposément aux *Insubres* et aux *Cenomani*, au moins jusqu'au début du Ier siècle a.C. La distribution des découvertes d'éléments de parure, notamment féminine, témoigne ainsi d'usages vestimentaires différents au début de notre période[110], et l'influence laténienne plus marquée des pièces d'orfèvrerie de l'aire cénomane est encore perceptible au IIe siècle a.C.[111]. Plus généralement, le substrat culturel du Premier âge du Fer au sein de l'aire insubre tend à s'estomper partiellement avec l'influence successive des cultures laténienne nord-alpine aux IVe-IIIe siècles a.C., puis italo-romaine à partir du IIe siècle a.C., mais ce phénomène est loin d'être achevé au début du Ier siècle a.C.[112].

Les *Insubres* constituent l'entité indigène la plus vaste et la plus puissante de Gaule Cisalpine[113] et apparaissent comme les héritiers de la culture de Golasecca[114], qui domine le registre archéologique du Nord-Ouest italien, de la Lombardie au Piémont[115], entre la fin de l'âge du bronze et le début du Second âge du fer[116]. L'ethnogenèse des *Insubres*, rapportée par Tite-Live[117], procède de la fondation de *Mediolanum* (Milan) par *Bellouesos*, aristocrate biturige à la tête de contingents venus du Centre-Ouest de la Gaule au début du VIe siècle a.C. La signification de ce passage a été longuement

---

[108] POLYBE, 2.5 ; STRABON, *Géographie*, 5.1.19 ; sur la normalisation des rapports entre les Romains et les *Cenomani* après la Deuxième guerre punique à la lumière du procès de 187 a.C., voir TITE-LIVE, 39.3.1-3 ; DIODORE DE SICILE, 29.14.

[109] Un constat encore souligné par DE MARINIS 2001, p. 203.

[110] VITALI 2002, p. 15-16 oppose les paires d'anneaux de chevilles à oves creux des sépultures féminines des nécropoles du Lac Majeur à l'association de torques et de bracelets observée dans celles de la nécropole de Cazaghetto (Mantoue). Pour les *Insubres*, voir la synthèse et les renvois bibliographiques associés dans KRUTA 2011, p. 22-23 ; concernant les *Cenomani*, DE MARINIS 2001, p. 220-222.

[111] FÁBRY 2014.

[112] HAÜSSLER 2013, p. 125-143.

[113] PEYRE 1979, p. 27 ; POLYBE, 2.17.4, dans sa description des peuples cisalpins, présente les *Insubres* comme ὃ μέγιστον ἔθνος ἦν αὐτῶν.

[114] Pour une synthèse récente, RAPI 2011. Toutefois, suivant RAPI 2014, p. 377-378, on restera prudent concernant les modalités précises de la transition entre Golasecca III et les phases suivantes (LT B) : la continuité semble assez marquée pour la zone alpine attribuée aux *Lepontii* ; sans être absente, elle est moins évidente pour les zones basses autour de Côme, en raison d'un hiatus documentaire durant le IVe siècle a.C. et une partie du siècle suivant.

[115] KRUTA 2000, p. 685.

[116] KRUTA 2000, p. 684-685. Pour des synthèses récentes concernant la culture de Golasecca, voir GAMBARI 2011 ; DE MARINIS 2001, p. 203-219 ; LORRE et CICOLANI 2009. En dépit de son ancienneté, PAULI 1971 constitue encore une monographie de référence, à laquelle on se référera particulièrement pour les critères de définition de la chronologie relative, voir p. 61-84.

[117] TITE-LIVE, 5.34.9.

discutée[118], et il peut s'agir simplement de la citation d'une formule élaborée au Ier siècle a.C. par la population urbaine de *Mediolanum* (Milan) pour s'attribuer une origine prestigieuse[119]. Ce récit désigne le territoire considéré comme *agrum Insubrium*, dès avant l'installation de *Bellouesos* : l'espace précède donc la *gens* même, et lui donne son nom, ce qui constitue un cas peu fréquent dans le corpus littéraire relatif aux Celtes. Que ce soit à la lumière des sources littéraires, des données archéologiques ou du corpus numismatique, les *Insubres* apparaissent comme une entité politique très structurée, au sein d'un territoire présentant une identité culturelle propre et attractive, ainsi qu'une résilience particulière aux modes de consommation et aux systèmes de représentations exogènes, qu'ils soient méridionaux ou nord-alpins.

Par contraste, l'aire culturelle attribuée aux *Cenomani* s'apparente davantage à un carrefour d'influences successives et cumulatives[120] : plus profondément influencé par la culture transalpine de La Tène aux IVe-IIIe siècle a.C.[121], ce territoire s'ouvre ensuite plus précocement à l'influence italo-romaine, et intègre également des éléments issus de la culture voisine des *Veneti*[122]. À la faveur de leurs bons rapports avec les Romains, les *Cenomani* apparaissent en outre comme une entité en expansion durant la période étudiée : à l'ouest, leur territoire ne devait pas dépasser l'Oglio au IIIe siècle a.C., mais s'étend jusqu'à proximité de l'Adda au siècle suivant. Les données archéologiques témoignent en outre d'une influence exercée vers l'est, puisque les assemblages funéraires caractéristiques de l'espace compris entre Oglio et Mincio, de Brescia à Mantoue – c'est-à-dire le cœur du territoire attribué aux *Cenomani* – se diffusent jusqu'à l'Adige durant la même période[123]. Il s'agit de considérer ces données avec prudence, dans la mesure où les *Cenomani* attestés par les sources littéraires constituent d'abord une autorité politique, qui n'est pas tenue de coïncider précisément avec une culture matérielle donnée. Que ce phénomène reflète le rayonnement propre des communautés de l'aire cénomane à l'heure d'un accroissement des échanges interrégionaux ou qu'il traduise une véritable expansion territoriale des *Cenomani* est donc une question ouverte ; en admettant que la seconde solution puisse être vérifiée, encore devrait-on déterminer si cette extension procède d'une

[118] RAPI 2011 ; KRUTA 2000, p. 730-731.
[119] VITALI 1996.
[120] On doit toutefois remarquer que l'hybridation des cultures matérielles caractéristique de cette région peut paraître exagérément forte du fait de la surreprésentation des vestiges des IIe-Ier siècles a.C. dans la documentation archéologique, attestée par DE MARINIS 2001, p. 220.
[121] Ainsi la pratique de l'inhumation, étroitement associée à la culture de La Tène, est la plus généralement attestée en territoire cénoman entre le IVe siècle et les dernières décennies du IIe siècle a.C., tandis que la crémation prévaut en *Insubrium*, voir DE MARINIS, p. 220, 223.
[122] Sur l'imbrication étroite entre éléments celtiques et vénètes dans la partie orientale de la Transpadane à partir de La Tène C2, voir GAMBACURTA et RUTA SERAFINI 2001.
[123] DE MARINIS 2001, p. 219-220.

redistribution des territoires transpadans planifiée par les Romains ou d'un mouvement autonome, par exemple l'agrégation à l'entité cénomane de populations qui s'en étaient jusqu'à présent tenues à l'écart. Soulignons enfin que c'est au cœur du territoire des *Cenomani,* plus précisément à Gavrine Nuove (Manerbio, Brescia), à vingt kilomètres au sud de Brescia, qu'a été mis au jour en 1955 le plus vaste dépôt de monnaies d'argent padanes[124]. Unique par son ampleur, ce trésor regroupe 4 194 drachmes se répartissant d'une manière remarquablement équilibrée entre trois émissions principales (Arslan IX, XI, XVI). La composition de ce trésor, la proximité de *Brixia* (Brescia) et la découverte proche d'un vaste trésor d'argent non-monnayé conduisent archéologues et numismates à situer à Manerbio un sanctuaire confédéral, à la charge des *Cenomani* mais ouvert aux autres *gentes* cisalpines[125]. Cette hypothèse demeure toutefois fragile, en l'absence de l'identification de structures archéologiques pouvant témoigner d'une occupation importante dans ce secteur aux époques préromaine et romaine.

On sait peu de choses sur les institutions sociales et politiques des populations transpadanes. Polybe souligne l'organisation fortement hiérarchisée des relations de pouvoir, suivant un modèle parfois désigné comme clientélaire[126] : le fondement de la puissance des aristocrates de Gaule Cisalpine tiendrait précisément à leur faculté à réunir autour d'eux un grand nombre de dépendants (θεραπεύοντας καὶ συμπεριφερομένους)[127]. À ces rapports s'ajoutent nécessairement d'autres types de relations, de nature clanique, c'est-à-dire fondés sur la parenté ou tout du moins sur la revendication d'une généalogie commune[128] : la conjonction de ces deux types de relations forme des unités sociales, que l'on désignera par défaut comme des clans, entrant dès lors en concurrence avec d'autres unités analogues au sein d'une même entité politiquement instituée, ou en-dehors de cette dernière[129]. L'un des marqueurs institutionnels les mieux attestés concernant les *Boii* cispadans a trait à l'autorité

[124] ARSLAN et MORANDINI 2007

[125] ARSLAN et MORANDINI 2007.

[126] VITALI 2002, p. 16. Sauf mention contraire, nous emploierons la notion de « clientèle » et les termes qui en dérivent dans le sens général que lui donnent les études anthropologiques et sociologiques, GELLNER 2000, p. 563 : « la relation, de caractère dissymétrique, existant entre un patron et un client et dans laquelle le premier apporte sa protection au second tandis que ce dernier offre en retour son soutien et s'établit dans un état de relative soumission » ; ce rapport, distinct des relations d'autorité fondées sur la parenté, est jugé par l'auteur « caractéristique d'un certain type de société, incomplètement centralisée ». Dans un souci de clarté, nous conservons donc la forme latine *clientela* pour évoquer l'institution romaine ayant donné son nom à la définition plus large des anthropologues. Sur la question des *clientelae* dans le domaine des relations entre communautés, voir désormais JEHNE et PINA POLO 2015.

[127] POLYBE, 2.17.12.

[128] On se référera à une définition relativement souple et minimale du clan, dans la mesure où la documentation n'est pas assez étoffée pour évaluer précisément l'importance de critères tels que la prégnance des lignages, la territorialité ou l'exogamie, voir COPET-ROUGIER 2000**.**

[129] VITALI 2002, p. 16.

conjointe de deux rois[130], « responsables ou exécuteurs des décisions du sénat et du peuple »[131], mais rien ne nous semble permettre, en l'état de la documentation, d'étendre cette institution aux autres entités cisalpines, particulièrement transpadanes[132]. Quoi qu'il en soit, il paraît assuré que les sociétés occupant les territoires attribués aux *Insubres* et aux *Cenomani* accordaient la plus grande part des responsabilités politiques à une aristocratie restreinte, au sein de laquelle les chefs de clans (προεστῶτες), éventuellement réunis en assemblée[133], occupent un rang important. On présume que cette aristocratie revêt fondamentalement un caractère militaire, et qu'il incomberait à chaque chef de mobiliser ses propres troupes en temps de guerre : c'est par ailleurs le sens qu'on a parfois donné au nombre des enseignes militaires capturés par les Romains après leurs victoires sur les Gaulois[134]. Il y a donc, des chefs (*principes* ou *nobiles*) aux plus humbles de leurs dépendants, une stratification sociale complexe, dont les contours institutionnels sont difficiles à appréhender. Dans le cas des *Cenomani*, Tite-Live évoque une opposition entre les *seniores*, dépositaires habituels de l'autorité politique, et la *iuuentus in armis*[135], responsable du soutien apporté aux *Insubres* et aux Carthaginois lors de l'arrivée d'Hamilcar en Cisalpine. On peut interpréter ce passage comme un simple *topos* littéraire, ou bien se risquer à envisager une partition institutionnelle entre jeunes et anciens, qui paraît attestée dans d'autres espaces[136]. Pour les aristocrates de la *iuuentus* plus encore que pour les autres, le service des armes apparaîtrait dès lors comme le moyen privilégié de l'affirmation de leur légitimité. La restitution hypothétique de ces institutions doit toutefois être appréhendée avec beaucoup de prudence, en raison des évolutions majeures séparant l'époque de Polybe de celle des auteurs augustéens. Aux marges des territoires attribués aux *Insubres* et aux *Cenomani* et au-delà, les sources littéraires nous font connaître un grand nombre de groupes humains aux statuts difficilement identifiables. De manière générale, on observe un fractionnement politique plus marqué dans la haute vallée du Pô, les Apennins et l'arc alpin occidental[137]. Strabon identifie les ἔθνη suivants :

---

[130] POLYBE, 2.23.3, 2.21.25.

[131] VITALI 2002, p. 17-18.

[132] Contre VITALI 2002, p. 16-18.

[133] TITE-LIVE, 32.30, 35.22 prête aux *Boii* un *senatus*, aux *Cenomani* un ordre des *seniores*. Sur ce dernier, voir toutefois les nuances qui suivent.

[134] TITE-LIVE, 33.36 mentionne la capture par le consul M. Claudius Marcellus de 87 *signa militaria* sur les *Insubres* en 196 a.C. RAPI 2011, p. 69 y voit le « segno identitario delle diverse tribù nemiche ». *Comenses*, *Orobi*, *Lepontii*, *Laevi*, *Marici*, etc. sont interprétés par l'auteur comme des noyaux préexistant à l'émergence de l'entité insubre, plongeant leurs racines dans l'époque de Golasecca. La deuxième partie de sa démonstration nous semble toutefois invérifiable.

[135] TITE-LIVE, 32.30.6 : *non ex auctoritate seniorum iuuentutem in armis esse nec publico consilio Insubrum defectioni Cenomanos sese adiunxisse*.

[136] CIPRÉS 2002, p. 145-147 au sujet des sociétés celtiques de la péninsule Ibérique.

[137] Ce fractionnement propre au cloisonnement du milieu alpin est perceptible, certes sous une forme exagérée, à travers l'énumération des quarante-cinq *gentes* soumises par Auguste, lisible sur la dédicace du trophée de la Turbie et transcrite par PLINE, *Histoire naturelle*, 3.136-137.

« Le versant opposé du même massif (alpin), incliné vers l'Italie, est habité par les Taurini, peuple ligystique, et par une autre population de Ligyens, de laquelle relève le territoire appelé Terre de Donnus et de Cottius. Après eux, au-delà du Pô, viennent les Salasses puis, au-dessus de ces derniers, sur les cimes, les Ceutrones, les Catoriges, les Varagres et les Nantuates, enfin le Lac Léman, que traverse le Rhône, et la source de ce fleuve. (…) Au-dessus de Côme, qui est bâtie au pied des Alpes, se trouvent d'un côté les Rhètes et les Vennones, dont le territoire est incliné vers l'est, de l'autre côté les Lépontiens, les Tridentini, les Stoni et plusieurs autres peuples, pauvres et pillards, qui dominaient autrefois l'Italie et qui ont été aujourd'hui ou exterminés ou complètement domptés[138]. »

On note toutefois que cette énumération diffère sensiblement de celle de Pline l'Ancien, plus récente[139], et on la considérera donc pour ce qu'elle est : une liste incomplète, évoquant seulement les territoires traversés par les routes descendant des cols, et reflétant quoi qu'il en soit une situation post-césarienne et augustéenne. Parmi la diversité des entités répertoriées, les *Lepontii* et les *Salassi* apparaissent comme les plus importantes dans la partie nord-occidentale de la zone, c'est-à-dire entre Côme et le val d'Aoste. Les *Vertacomori*, les *Laevi* ou les *Marici* sont généralement perçus comme des groupes relevant de l'autorité insubre – faute de documentation, on hésite dès lors à en faire, selon le vocabulaire traditionnel, des *gentes* clientes ou des *pagi* des *Insubres*. Les *Libicii*/*Libui*, établis autour de Verceil[140], ne recevraient guère plus d'attention si la province de Verceil ne paraissait pas marquée par une surreprésentation des trouvailles de drachmes « au lion-loup » (ARSLAN XVI-XVII), dont on leur attribue dès lors la production[141]. Les *Taurini*, établis dans le Piémont actuel, sont remarquablement absents des sources historiques après la Deuxième guerre punique[142] et semblent nettement en marge du phénomène monétaire observé durant notre période.

1.2.2.2. Les contacts culturels entre Romains et Transpadans

La colonisation italo-romaine se développe fortement dans le Nord de l'Italie dès le IIIe siècle a.C.[143], au point que l'ensemble de la vallée du Pô semble à première vue rapidement romanisé à partir du IIe siècle a.C. Cette analyse est claire pour Mario Denti, qui indique ainsi : « Come

---

[138] STRABON, *Géographie*, 4.6.6 (trad. F. Lasserre, CUF) : Ἐπὶ δὲ θάτερα μέρη τὰ πρὸς τὴν Ἰταλίαν κεκλιμένα τῆς λεχθείσης ὀρεινῆς Ταυρῖνοί τε οἰκοῦσι Λιγυστικὸν ἔθνος καὶ ἄλλοι Λίγυες. Τούτων δ' ἐστὶ καὶ ἡ τοῦ Δόννου λεγομένη γῆ καὶ {ἡ} τοῦ Κοττίου. Μετὰ δὲ τούτους καὶ τὸν Πάδον Σαλασσοί· ὑπὲρ δὲ τούτων ἐν ταῖς κορυφαῖς Κέντρωνες καὶ Κατόριγες καὶ Ὀυάραγροι καὶ Ναντουᾶται καὶ ἡ Λημέννα λίμνη, δι' ἧς ὁ Ῥοδανὸς φέρεται, καὶ ἡ πηγὴ τοῦ ποταμοῦ. (…) Ὑπέρκεινται δὲ τοῦ Κώμου πρὸς τῇ ῥίζῃ τῶν Ἄλπεων ἱδρυμένου τῇ μὲν Ῥαιτοὶ καὶ Ὀυέννωνες ἐπὶ τὴν ἕω κεκλιμένοι, τῇ δὲ Λεπόντιοι καὶ Τριδεντῖνοι καὶ Στόνοι καὶ ἄλλα πλείω μικρὰ ἔθνη κατέχοντα τὴν Ἰταλίαν ἐν τοῖς πρόσθεν χρόνοις, λῃστρικὰ καὶ ἄπορα· νυνὶ δὲ τὰ μὲν ἐξέφθαρται, τὰ δ' ἡμέρωται τελέως.

[139] PLINE, *Histoire naturelle*, 3.133-135.

[140] PEYRE 1979, p. 25-26, pour la localisation et la présentation succincte de l'ensemble de ces peuples.

[141] ARSLAN 1990, p. 85, 90 ; ARSLAN 2007, p. 20.

[142] Sur le siège et la destruction de l'*oppidum* de *Taurasia*, voir TITE-LIVE, 31.39 ; POLYBE, 3.60.8.

[143] SETTIS 1984 ; CRAWFORD 1985, p. 81-83.

pensare che personaggi del rango del veronese Catullo, del bresciano Cinna, e in seguito del patavino Livio e del mantovano Virgilio, potessero emergere dal nulla, in una situazione socio-culturale non profondamente connotata già in senso romano ? [144] ». *Patavium* (Padoue) se situe en Vénétie ; *Verona* (Vérone), *Brixia* (Brescia) et *Mantua* (Mantoue) se rattachent toutes trois à l'entité cénomane, vieille alliée de Rome, et constituent la marge orientale de notre zone d'étude. Les installations coloniales italo-romaines en Gaule Cisalpine concernent en fait principalement la partie orientale de la vallée du Pô, essentiellement en rive droite et, dans une moindre mesure, en Vénétie. Avant la fondation d'*Eporedia* (Ivrea, Turin) en 100 a.C., on ne trouve en Transpadane aucune colonie romaine à l'ouest de *Cremona* (Crémone), dans la moyenne vallée du Pô[145] ; encore cette dernière est-elle située sur les berges du fleuve, aux confins du territoire des *Cenomani*, à la frontière avec celui des *Insubres*, qui contrôlent le confluent de l'Adda et du Pô[146]. Le registre archéologique témoigne de fait d'une situation tout à fait différente à l'ouest, c'est-à-dire dans l'aire insubre et ses marges alpines ou en Ligurie, où l'intégration aux modes de sociabilité et de consommation italiques est nettement plus tardive[147]. Au facteur exogène de la colonisation italique s'ajoute le poids endogène des héritages insubro-lépontiques issus de Golasecca III. Ce gradient d'est en ouest dans l'impact culturel et matériel de la présence romaine se traduit également à travers la documentation numismatique, avec l'importance plus marquée des apports en numéraire romain républicain dans la partie orientale de la Gaule Transpadane, et inversement la prégnance des monnayages padans à partir de la plaine de Milan. La corrélation entre la persistance des structures sociales préromaines et l'essor de ces émissions durant tout le IIe siècle a.C. a déjà été soulignée[148]. En Transpadane occidentale, on n'observe donc pas de véritable tournant culturel avant la transition entre les IIe et Ier siècles a.C.[149]. Ce changement, peut-être brusque par certains aspects[150], coïncide avec une nouvelle phase d'expansion de la colonisation romaine à l'initiative de C. Marius, puis le changement de statut légal de la région vers 89-88 a.C.[151].

---

[144] DENTI 1991, p. 14.

[145] PLINE, *Histoire Naturelle*, 3.130. Plus à l'ouest, les implantations coloniales se concentrent en rive droite du fleuve : c'est le cas de *Dertona* (Tortone, Alexandrie), qui semble avoir été fondée durant le dernier quart du IIe siècle a.C. : SETTIS 1984, p. 210-211. Les distributions viritanes de 173 a.C. dans l'*ager Ligustinus et Gallicus*, mentionnées par TITE-LIVE, 42.4.3-4, ont été justement situées en Émilie-Romagne plutôt qu'en Piémont par FRANCESCHELLI 2013.

[146] PEYRE 1979, p. 27. Soulignons la proximité de *Cremona* (Crémone) avec *Acerrae*, située par COARELLI 1976, p. 172 à Pizzighettone (Crémone). Le fait, rapporté par POLYBE 2.34, qu'*Acerrae* constitue l'une des principales places fortifiées des *Insubres* à l'époque de la conquête souligne l'agressivité de l'implantation romaine à *Cremona* en 218 a.C. Il n'y a pas lieu de douter que *Cremona* conserve ce caractère de poste avancé pendant toute une partie du IIe siècle a.C.

[147] HAÜSSLER 2013, p. 68-71, 125-143.

[148] CRAWFORD 1985, p. 83 : « The survival for a century and a half of the local system of reckoning is to be seen as the result of the survival of a Celtic system of social relations ».

[149] HAÜSSLER 2013, p. 107-108.

[150] HAÜSSLER 2013, p. 107-108.

[151] L'impact des déductions viritanes de la période marienne concernant l'organisation des territoires reste limité : SEGARD 2009, p. 45. Concernant le cadre provincial et les questions de droit, voir TARPIN 1999.

Cette période sonne alors le glas de la production monétaire locale, même si les anciennes espèces celtiques circulent largement pendant tout le Ier siècle a.C., à une époque de profond métissage culturel[152].

On le voit, les identités culturelles des populations cisalpines aux deux derniers siècles a.C. constituent une question complexe, particulièrement pour la moitié occidentale de la Transpadane : les héritages propres et les apports laténiens, étrusques, italo-romains et vénètes forment des combinaisons variables dans le temps et dans l'espace, qui rendent d'autant plus difficile la compréhension des structures politiques se superposant à ce cadre culturel. Les recherches récentes valorisent donc le caractère multi-ethnique et multiculturel des sociétés considérées[153], mais aussi les formes différentes prises par les phénomènes d'acculturation en fonction du genre[154], du statut économique, du rang social[155]. Cette importance fondamentale de l'interculturalité se retrouve également en Provence et dans la vallée du Rhône, régions situées au grand carrefour de l'Occident méditerranéen entre Gaule interne, Massaliotide et Italie.

1.2.3. La Provence et la vallée du Rhône

La seconde zone de notre aire d'étude est comprise entre les Alpes et le Massif central (Figure 5)[156], soit une grande vallée du Rhône, élargie à la Provence et au Montpelliérain. Fleuve au caractère sauvage proverbial, le Rhône a souvent été envisagé comme une frontière naturelle, mais ce constat est désormais remis en cause : sur la base de la documentation monétaire, Julia Genechesi souligne ainsi qu'il constitue aussi une interface que l'on n'hésite pas à franchir d'est en ouest, et non seulement un axe de pénétration vers la Gaule interne[157]. L'espace étudié s'étend sur environ 65 000 km² : comme dans le cas de l'Italie transpadane, cette extension considérable est très inégalement perceptible à travers la documentation du fait de l'importance de l'emprise de la haute montagne[158]. Comme pour les autres types de vestiges archéologiques, la circulation monétaire est polarisée par le lit du Rhône et, dans une moindre mesure, par celui de la Durance. Bien que les monnaies d'argent de la moyenne

[152] HAÜSSLER 2013.
[153] LEJARS 2006 ; BOURDIN 2014 ; BOURDIN 2012, p. 653-666.
[154] HAÜSSLER 2013, p. 133, souligne la plus grande inertie typologique du mobilier des sépultures féminines, visible notamment à travers le choix des éléments de parure.
[155] LEINS 2012, p. 12.
[156] GENECHESI 2012, fig. 2 pl. 2. Sur la Narbonnaise en général, mais peut-être particulièrement dans sa partie orientale, voir CHRISTOL 2010.
[157] GENECHESI 2012.
[158] Sur les contraintes documentaires propres aux milieux alpins, SEGARD 2009.

vallée du Rhône passent pour être encore fréquentes en région lyonnaise[159], elles ne semblent pas passer en rive droite, sous l'influence des *Sequani*, c'est-à-dire des monnayages du Centre-Est[160]. En Provence, elle suggère un gradient d'intensité depuis le littoral méditerranéen et s'estompe considérablement au-dessus de 500 mètres d'altitude. Vers l'ouest, la ceinture cévenole abrite la source des principaux affluents de rive droite du Rhône, l'Ardèche et le Gard, ainsi que celle de l'Hérault dans le Causse Noir. Le Lez naît plus bas, dans les Garrigues montpelliéraines. Il borde *Sextantio* (Castelnau-le-Lez, Hérault), sur la *via Domitia*[161], puis la grande agglomération portuaire de *Lattara* (Lattes, Hérault), alors située en zone lagunaire[162]. Nous agrégeons donc à cette zone d'étude le bassin alésien et la plaine méridionale du Montpelliérain, sans pousser au-delà du Lez. C'est en effet à ce niveau que semblent se situer les limites respectives des aires de circulation préférentielles des grands monnayages d'argent indigènes du Languedoc oriental d'une part, des numéraires de l'ensemble rutène d'autre part, qui sont très présents en basse vallée de l'Hérault. Visiblement peu concerné par les flux monétaires, le Gévaudan est mis de côté.

[159] On se reportera, à titre indicatif, aux trésors monétaires de provenance indéterminée parus anciennement sur le marché lyonnais, voir LORIOT et RÉMY 1988, p. 109-110.
[160] GENECHESI 2012, p. 558, pl. 200.
[161] CASTELLVI *et al.* 1997, p. 24.
[162] PY 2009.

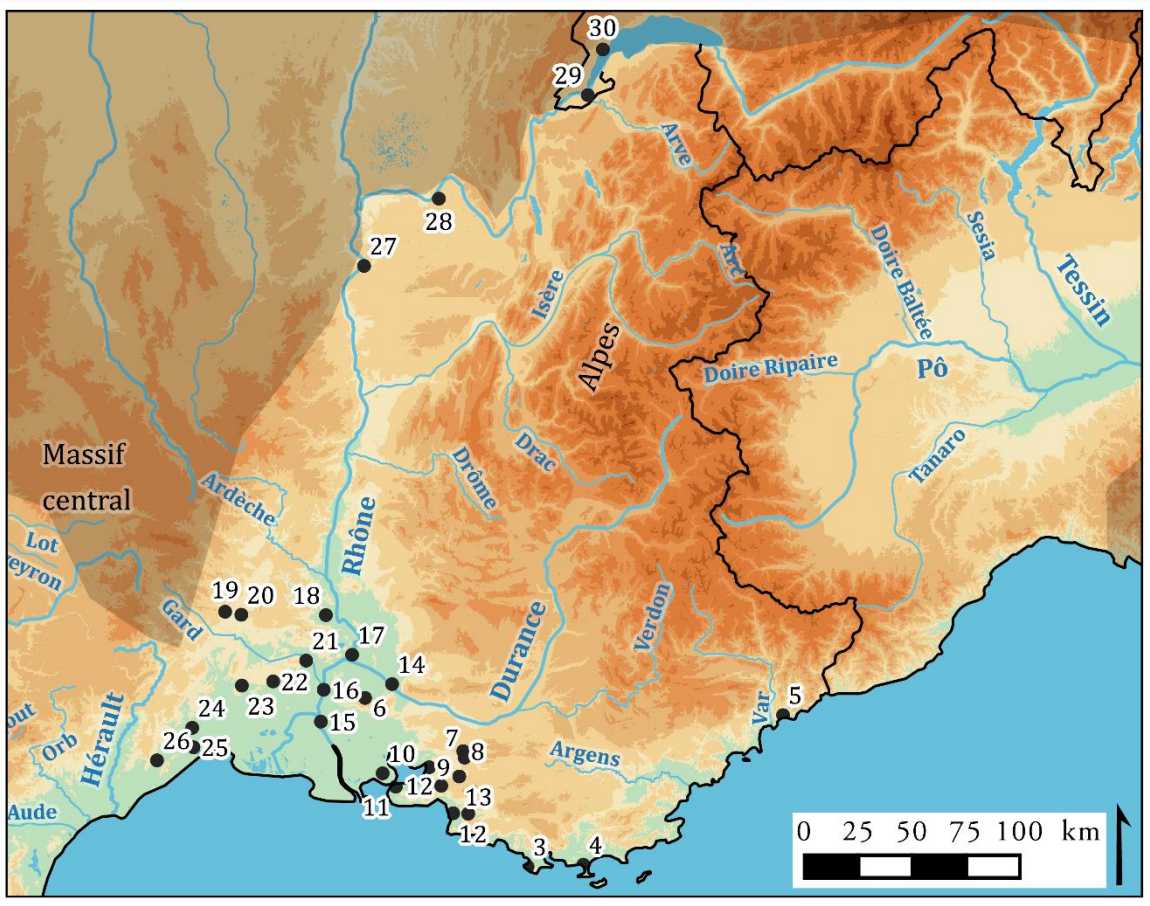


Figure 5. La Vallée du Rhône. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés.

1. Massalia (Marseille) - 2. Baou-de-Saint-Marcel - 3. Tauroeis (Le Brusc) - 4. Olbia (Hyères) - 5. Nikaia (Nice) - 6. Glanon - 7. Col. Aquae Sextiae (Aix-en-Provence) - 8. Entremont - 9. Rognac - 10. Saint-Blaise - 11. Maritima (Tholon) - 12. La Cloche - 13. Baou-Roux - 14. Cabellio (Cavaillon) - 15. Arelate (Arles) - 16. Beaucaire - 17. Avennio (Avignon) - 18. Le Camp de César (Laudun) - 19. Alès-L'Ermitage - 20. Vié-Cioutat (Mons) - 21. Le Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) - 22. Nemausus (Nîmes) - 23. Mauressip (Saint-Côme-et-Maruéjols) - 24. Sextantio (Castelnau-le-Lez) - 25. Lattara (Lattes) - 26. Forum Domitii (Montbazin) - 27. Vienna (Vienne) - 28. Larina (Hières-sur-Amby) - 29. Genaua (Genève) - 30. Noviodunum-Colonia Iulia Equestris (Nyon).

1.2.3.1. Conflictualité et essor urbain de la Massaliotide à la Ligurie

Il peut sembler logique d'entamer la description de la Gaule méridionale en abordant le cas de *Massalia* (Marseille, Bouches-du-Rhône) : dès l'époque archaïque, la cité des Phocéens et ses colonies, depuis *Nikaia* (Nice, Alpes-Maritimes) à l'est jusqu'à *Emporion* (Sant Martí d'Empúries, Gérone) à l'ouest, jouent un rôle considérable dans l'histoire politique, économique et culturelle de la Gaule méridionale et du nord-est de la péninsule Ibérique. Patrick Thollard souligne l'importance singulière que lui accorde Strabon au début du livre IV de la *Géographie*[163] : c'est par *Massalia* qu'il entame la description de la Narbonnaise alors que la logique de sa démarche lui imposait de commencer par les Pyrénées et procéder d'ouest en est. Il lui accorde en outre deux longs chapitres[164].

[163] THOLLARD 2009, p. 209.
[164] STRABON, *Géographie*, 4.1.4-5.

Les sources textuelles relatives à l'histoire et aux institutions de *Massalia* sont relativement abondantes du fait des liens anciens qu'entretiennent les Phocéens puis les Massaliotes avec Rome[165]. La documentation archéologique, pour sa part, s'est enrichie d'une manière considérable depuis les cinq dernières décennies, c'est-à-dire à partir des fouilles du quartier de la Bourse, entreprises en 1967[166]. La cité et son territoire périurbain ont fait l'objet de synthèses récentes qui permettent de mieux appréhender *Massalia* dans son contexte régional[167], sans pour autant mettre un terme à des interprétations très différentes dans ce domaine[168]. Nous savons donc que la seconde moitié du IIe siècle a.C. marque un profond remaniement du système défensif massaliote, avec l'édification d'un nouveau rempart suivant les principes de l'architecture militaire hellénistique, qui porte l'extension de la ville fortifiée à 50 ha[169]. Probablement conçues pour repousser les attaques des Gaulois, ces fortifications permettent également aux Massaliotes de résister six mois face aux armées césariennes, et restent en usage pendant toute la période impériale. En dépit de ces épisodes de tensions successifs, les sources littéraires, et plus particulièrement le *pro Flacco*, ne font état d'aucun trouble particulier en matière de politique interne : comme durant les périodes précédentes, *Massalia* semble gouvernée par une oligarchie restreinte, dont la représentation institutionnelle majeure est le conseil des six cents timouques[170]. Ils sont recrutés parmi les familles des premiers colons, qui doivent obligatoirement participer à l'activité commerciale de la cité. Cette élite dirigeante fournit et désigne en outre quinze magistrats[171], selon des modalités et pour une durée qui nous échappent[172]. Si l'on n'est pas en mesure d'établir précisément l'étendue du territoire placé sous la dépendance politique de *Massalia* et son évolution au cours des deux derniers siècles a.C., il importe davantage, pour notre propos, de souligner la diffusion importante de son monnayage : tandis que les émissions de drachmes se retrouvent principalement en périphérie de Marseille, dans la basse vallée du Rhône et plus largement en Provence, les monnaies en alliages cuivreux passent aussi le Rhône et sont encore

[165] COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 35-36.

[166] Il s'agit alors du premier grand chantier d'archéologie urbaine en France : voir le bilan dressé par TRÉZINY 2010a, ici p. 247.

[167] Voir la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée à Marseille et ses environs, ROTHÉ et TRÉZINY 2005 ; plus récemment encore GARCIA et BOUFFIER 2014, qui complète et réactualise les conclusions de BATS *et al.* 1992.

[168] Ainsi sur l'extension de la *chôra* : ARCELIN 1992, puis surtout LEVEAU 1996, p. 78-79, défendent l'idée d'un territoire très étendu au IIe siècle a.C., incluant l'étang de Berre et Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) et confinant donc au Rhône. THOLLARD 2009, p. 225-228 défend l'hypothèse d'un territoire plus restreint dans le bassin de l'Huveaune, mais avec des postes défensifs avancés sur la rive gauche du Rhône. On trouvera à la p. 228 des renvois commentés à la bibliographie ancienne. Notons enfin qu'au milieu du Ier siècle a.C., César semble avoir attribué aux Massaliotes les terres des *Volcae Arecomici* et des *Heluii* : c'est en tout cas les mots qu'il prête à leurs représentants dans son récit du siège de *Massalia*, voir CÉSAR, *Guerre civile*, 1.35.

[169] COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 44-45 ; TRÉZINY 2001, p. 51-55.

[170] STRABON, *Géographie*, 4.1.5.

[171] STRABON, *Géographie*, 4.1.5 ; CÉSAR, *Guerre civile*, 1.35.

[172] COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 36-37.

fréquentes en Languedoc oriental[173]. Enfin *Massalia* semble tenir sous une certaine forme de dépendance quelques cités de la vallée du Rhône à l'origine d'émissions monétaires restreintes : *Auennio* (Avignon, Vaucluse) et *Cabellio* (Cavaillon, Vaucluse)[174].

C'est à l'occasion de conflits entre les Massaliotes et les populations voisines que les sources littéraires nous livrent les premières mentions d'entités politiques ou ethniques indigènes[175] ; s'y ajoute, pour les Alpes du sud, le cas des groupes ligures combattus par les Romains, au même titre que ceux du nord des Apennins. En 155-154 a.C., des *Oxybii* et des *Deciates* mènent des opérations contre *Nikaia* et *Antipolis*, et sont rapidement vaincus par les Romains[176]. Jusqu'en 125-124 a.C., ce sont les *Salluuii* qui menacent *Massalia* elle-même : c'est contre eux qu'est dirigée l'intervention militaire de C. Sextius Cavinus. Strabon opère une distinction claire entre les *Salyes* de la Provence occidentale et les *Ligyes* de la Provence orientale et des Alpes[177] ; plus exhaustif, Pline présente comme souvent une longue liste d'ethnonymes, que ce soit en région alpine ou en Provence, sur lesquels nous sommes souvent peu renseignés par ailleurs[178]. Le territoire des *Salluuii*, sans aucun doute le plus vaste aux deux derniers siècles a.C., paraît borné à l'est par le Var, à l'ouest par le Rhône, au nord par la Durance et se trouve donc directement en contact avec la Massaliotide[179]. L'hypothèse d'une structure confédérale est généralement privilégiée, depuis les travaux fondateurs de Guy Barruol[180], pour expliquer l'inclusion au sein de ce vaste espace d'agglomérations nombreuses et puissantes, d'Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) au Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône) et à *Glanon* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône)[181]. Le statut de l'entité salyenne, qui regrouperait donc à la fin du IIe siècle a.C. la plus grande partie des populations ligures ou celto-ligures à l'est du Rhône selon Guy Barruol, n'est pas tranché[182]. Il n'est toutefois pas impossible qu'il s'agisse seulement d'une alliance militaire, puisque les *Salluuii* ne sont jamais mentionnés à l'époque

[173] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 48-160.
[174] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 177, 180.
[175] Nous mettons ici de côté les textes relatifs aux périodes archaïque et classique, et notamment le rôle prêté aux *Segobriges* dans la fondation de *Massalia*.
[176] POLYBE, 33.8-10.
[177] STRABON, *Géographie*, 4.1.9.
[178] PLINE, *Histoire naturelle*, 3.34-36, 47 ; voir GARCIA 2014, p. 28.
[179] STRABON, *Géographie*, 4.1.11.
[180] BARRUOL 1969, p. 187-230.
[181] THOLLARD 2009, p. 142-144.
[182] THOLLARD 2009, p. 144, invite à abandonner l'hypothèse d'une confédération salyenne, ou tout du moins à en restreindre le périmètre aux plaines de la basse vallée du Rhône. S'il se produit vraiment une extension territoriale salyenne, ce dont l'auteur doute pour la période préaugustéenne, elle doit alors se produire d'ouest en est, c'est-à-dire vers la zone ligure, p. 141. Il reconnaît néanmoins à la p. 142 qu'il semble difficile, avant l'époque augustéenne, de ne pas inclure les *Salluuii* parmi les peuples ligures, ce qui réduit la portée de son raisonnement.

préromaine en-dehors des guerres qu'ils mènent contre *Massalia*, puis Rome[183]. La mention fugace dans les *Periochae* de Tite-Live d'un *rex Salluuiorum*, Toutomotulus, passé chez les *Allobroges* à la fin des années 120 a.C.[184] ne permet aucune extrapolation : on ignore à peu près tout de l'étendue de ses fonctions – militaires assurément, peut-être aussi civiles ? – comme de la manière dont il parvient au pouvoir – se rattache-t-il à un lignage ou est-il nommé par des pairs ? – et de la durée de son mandat. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas lieu de douter que ce *rex* prend place parmi une élite militaire, politique et foncière plus vaste, formée par l'aristocratie des différents *oppida* provençaux.

L'hypothèse confédérale vise aussi à rendre compte du caractère supposément métissé des peuplements concernés, qualifiés de Celto-Ligures (Κελτολίυες) par Strabon[185]. En réalité cette forme est rare et son importance a été surévaluée[186] : l'interprétation défendue récemment par Dominique Garcia, selon laquelle le premier élément sert ici à qualifier le second, semble plus satisfaisante. Selon cet auteur, les indigènes du sud-est de la France actuelle seraient tous des « Ligures de Celtique » : la Ligurie est alors entendue, dans son sens originel, comme la part de la Celtique proche du littoral méditerranéen, et non comme un territoire propre habité par des peuples d'extractions distinctes[187]. Nous souhaiterions compléter cette définition : la connotation dépréciative qui se rattache aux *Liguri* italiens insiste sur l'importance de l'élément montagnard dans leur cadre de vie[188]. Elle n'est pas absente en Gaule méridionale, en pays niçois bien sûr, mais aussi plus à l'ouest : c'est même l'élément central de la définition classique de « civilisation des *oppida* »[189]. Avant l'époque augustéenne, il semble donc possible de présenter les Ligures ou Celto-Ligures comme les populations situées au contact direct de *Massalia* et de ses dépendances (comme en Italie de *Genua*), mais occupant généralement des habitats fortifiés dans les massifs de la Provence calcaire – les Alpilles, la Montagne Sainte-Victoire, le massif de la Sainte-Baume et ceux qui encadrent Marseille, jusqu'aux Calanques[190] – ainsi que le Luberon au nord et, à l'est, les Maures et l'Esterel. Ces sociétés présentent une économie au moins partiellement fondée sur les relations avec le littoral, que ce soit par les échanges ou par des

[183] VERDIN 1998. Il n'est peut-être pas innocent que les « dix districts » du domaine salyen souvent évoqués sur la foi de STRABON, *Géographie*, 4.6.3 sont en réalité des bassins de recrutement de fantassins et de cavaliers, si l'on suit la traduction de THOLLARD 2009, p. 61, 142-143.
[184] TITE-LIVE, *Periochae*, 61.
[185] STRABON, *Géographie*, 4.6.3 ; KRUTA 2000, p. 531.
[186] THOLLARD 2009, p. 130.
[187] GARCIA 2014, p. 20-29. Ces auteurs nous invitent donc à ne pas prendre pour argent comptant le point de vue exprimé à plusieurs reprises par STRABON, 2.5.28, 4.6.6, 5.1.4. Toutefois Trogue Pompée, dont on rappelle l'origine voconce, écrit aussi que *Massalia* avait été fondée dans une région située *inter Ligures et feras gentes Gallorum* (JUSTIN, 43.3), ce qui confirme au moins l'évolution sémantique tardive évoquée explicitement par STRABON 4.6.3.
[188] HAÜSSLER 2013, p. 11.
[189] LEVEAU 2014, p. 472.
[190] LEVEAU 2014, p. 471.

raids. Bien sûr, cette conception est d'abord grecque et romaine, et paraît réductrice au regard de l'importance des agglomérations préromaines de Provence et de la complexité des rapports qu'elles entretiennent avec le monde grec et méditerranéen. En outre, elle ne précise pas que les indigènes subissent, peut-être plus qu'ils ne choisissent, d'être relégués dans des espaces fortement compartimentés en altitude[191].

Dans l'ensemble de la région, la première moitié du IIe siècle a.C. succède à une phase marquée par la destruction ou l'abandon de nombreux sites[192], et témoigne inversement d'un fort essor du phénomène urbain, associé à l'ouest au développement monumental des villes gauloises[193]. En Provence centrale et orientale, on relève un nombre important d'agglomérations de hauteur, dont la surface ne dépasse généralement pas le demi-hectare[194]. À Taradeau (Var) comme dans la plupart des sites de ce type, on n'observe pas de véritable urbanisme, mais des constructions plaquées contre les fortifications, laissant pour ainsi dire libre le centre de l'espace enceint[195]. Ces *oppida* sont encore fréquents dans la première moitié du Ier siècle a.C. : le cadre présumé provincial n'occasionne pas immédiatement la descente des habitats vers les plaines[196]. Les agglomérations les plus importantes se situent à l'ouest, dans le département actuel des Bouches-du-Rhône : il s'agit en premier lieu d'Entremont, *oppidum* principal des *Salluuii*, qui se développe à partir des années 180-170 a.C., puis connaît une rapide expansion urbaine durant la période 150-125/120 a.C., couvrant jusqu'à 3,5 ha. Elle est alors brutalement interrompue par des destructions, en rapport avec la prise de la ville par C. Sextius Calvinus en 123 a.C., qui fonde ensuite *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) à 3 km au sud. On semble distinguer aujourd'hui une continuité du peuplement d'Entremont durant la période suivante, jusqu'à une seconde phase de violences militaires vers 100-90 a.C.[197]. Cette chronologie est également attestée pour les sites de la bande littorale, comme dans le cas de l'*oppidum* de La Courtine (Ollioules, Var), entre *Massalia* et *Olbia* (Hyères, Var). Son occupation, qui s'étend sur près de 6 ha au sommet d'une colline à quelques kilomètres du rivage, se développe en effet à partir d'environ 180 a.C., peut-être sous l'effet de l'implantation de l'établissement grec voisin de *Tauroeis* (Le Brusc, Six-Fours, Var). La phase d'échanges la plus dynamique se situe après 150 a.C., mais l'habitat est

[191] LEVEAU 2014, p. 472.
[192] Ainsi Le Verduron (Marseille, Bouches-du-Rhône), Teste Nègre (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), Roquepertuse (Velaux, Bouches-du-Rhône) ou Buffe Arnaud (Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence) : CHAUSSERIE-LAPRÉE 2005, p. 97.
[193] GARCIA 2014, p. 108-110.
[194] Ainsi à la Sainte-Baume : LEVEAU 2014, p. 480-481.
[195] GARCIA 2014, p. 108.
[196] LEVEAU 2014, p. 478.
[197] GENECHESI 2012, p. 91.

brusquement déserté vers 110-100 a.C.[198]. Les *oppida* du Baou-Roux et de Saint-Blaise connaissent eux aussi des évolutions proches : une forte croissance urbaine durant les trois premiers quarts du IIe siècle a.C., suivie d'une destruction violente vers 120 a.C.[199]. Encore autour de l'étang de Berre, en zone lagunaire, le second village de l'Île de Martigues connaît aussi une période d'occupation comprimée au IIe siècle a.C., après quoi l'habitat est brutalement démantelé[200]. Saint-Blaise intègre déjà des éléments de planification urbaine partiellement influencés par les usages méditerranéens, ainsi que des fortifications érigées selon un modèle hellénistique[201] : il revient à l'agglomération ouverte et portuaire de Tholon, la *Maritima Auaticorum* romaine succédant à Saint-Blaise, d'achever le processus à partir du début du Ier siècle a.C.[202]. Reste le cas exceptionnel de la ville de *Glanon*, sur le piémont septentrional des Alpilles, qui connaît à partir du milieu du IIe siècle a.C. une véritable « fièvre édilitaire »[203] sous l'égide d'une élite indigène prospère. L'agglomération se dote à partir de ce moment de fortifications et surtout de nombreux bâtiments publics respectant des modèles tardo-hellénistiques[204] : il importe toutefois de souligner que cette hellénisation, pour prendre ici des formes spectaculaires, n'en est pas moins tardive. Le nombre important des agglomérations indigènes en Provence et la concentration des habitats au sein de ces sites suggèrent que l'*oppidum* constitue, en réalité, le cadre de référence le plus approprié pour appréhender les dynamiques historiques de ce territoire.

On n'est en mesure d'attribuer aucune émission monétaire d'argent de grande ampleur aux *Salluuii* : il peut alors paraître significatif de souligner qu'à Entremont comme à *Glanon*, le numéraire massaliote représente la grande majorité des trouvailles répertoriées, argent et bronze confondus (respectivement 97 %[205] et 81 %[206]) : ces chiffres donnent la mesure de l'importance des relations entretenues avec *Massalia*, même si l'on ne doit pas exclure que ce numéraire présumé massaliote puisse inclure des séries d'imitations locales mal identifiées. Les études concernant les relations entre les Massaliotes et les populations indigènes se sont récemment concentrées sur les VIe-Ve siècles a.C.[207], non seulement pour des raisons documentaires, mais aussi parce que le thème de la

[198] ARCELIN *et al.* 1988, p. 62-66.
[199] GENECHESI 2012, p. 98-99, 133.
[200] CHAUSSERIE-LAPRÉE 2005, p. 99-100.
[201] TRÉZINY 2006, p. 167.
[202] CHAUSSERIE-LAPRÉE 2005, p. 104-108.
[203] MARCADAL et PAILLET 2011, p. 59.
[204] GARCIA 2014, p. 109 ; TRÉZINY 2006, p. 170-172.
[205] GENECHESI 2012, p. 91.
[206] COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 43-44. GENECHESI 2012, p. 135 fournit toutefois un chiffre plus bas, de l'ordre de 68 %.
[207] Pour ne citer que les études les plus récentes : BERNARD *et al.* 2014 ; GARCIA et BOUFFIER 2014 ; BERNARD *et al.* 2010 ; GARCIA et SOURISSEAU 2010.

rencontre entre Grecs et indigènes, traité dans une perspective plus ou moins postcoloniale, répond aux aspirations épistémologiques actuelles. Aux IIe-Ier siècles a.C., en revanche, l'affaire paraît entendue : les Massaliotes s'effaceraient face à leurs alliés romains, dont l'intervention militaire brutale conduit à l'inclusion de la Provence et de toute la Gaule méridionale dans la nouvelle province de *Gallia Ulterior* ou *Transalpina*, en 118 a.C. ou un peu plus tard[208]. Dans le domaine commercial, l'irruption des négociants italiens se traduirait de même par la fin du quasi-monopole massaliote avec les marchés de la Celtique intérieure. Les communautés indigènes, privées d'autonomie politique et spectatrices de l'afflux des marchandises italiques dès la deuxième moitié du IIe siècle a.C., amorceraient alors une phase active de romanisation, ne laissant à *Massalia* d'autre possibilité que de décliner, jusqu'au siège de 49 a.C.[209]. En réalité, ce scénario est à nuancer : si l'étude des épaves fouillées à l'entrée de la baie de Marseille révèle une arrivée massive de marchandises italiennes – amphores vinaires ou céramique à vernis noir – dès la première moitié du IIe siècle a.C., il est possible que les commerçants massaliotes en assurent eux-mêmes le convoi jusqu'à la fin de ce siècle. Ce n'est qu'à la charnière entre les deux derniers siècles a.C. que les négociants italiens prennent certainement en charge ce commerce par eux-mêmes[210]. Même à ce moment, l'ancienneté du réseau commercial des Massaliotes semble leur conférer un rôle privilégié dans la redistribution des produits méditerranéens, que ce soit dans le Midi – surtout en rive gauche du Rhône – ou vers la Gaule interne : c'est ce que pourrait suggérer l'usage préférentiel du gallo-grec au gallo-latin dans l'épigraphie en contexte gaulois, même après la provincialisation[211]. Il semble aussi nécessaire de souligner, d'après l'exemple de *Glanon* en particulier, que l'horizon méditerranéen des populations celtiques ne se limite pas à Rome, et que cette dernière ne constitue pas le référent le mieux connu ou le plus attractif, encore après le milieu du IIe siècle a.C. Au contraire, Henri Tréziny souligne que, s'il a jamais existé une véritable hellénisation de la Gaule méridionale, celle-ci intervient en réalité au IIe siècle a.C.[212] : l'intervention romaine, si elle crée à partir de ce moment « des courants d'échanges en partie indépendants de Marseille », participe en réalité du même phénomène, contribuant parmi d'autres acteurs à l'élaboration d'une *koinè* hellénistique au sein de laquelle *Massalia*, « école des barbares »[213], conserve longtemps une importance singulière en Celtique.

[208] La controverse relative à la date de fondation de la province et à la thèse d'EBEL 2000 sera évoquée *infra*, p. 212.
[209] Ce cadre général est esquissé en introduction par COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 35-36.
[210] COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 38-40, 52-54. L'hypothèse de l'auteur est que le creusement des *fossae Marianae* pourrait fournir aux navigateurs italiens la possibilité d'accéder eux-mêmes au Rhône, les Massaliotes perdant alors leur rôle d'intermédiaires incontournables et gagnant, en échange, des bénéfices fiscaux : STRABON, *Géographie*, 4.1.8.
[211] COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 40.
[212] TRÉZINY 2006, p. 174.
[213] STRABON, *Géographie*, 4.1.5.

1.2.3.2. Le Languedoc oriental, un espace de transition

La plaine littorale comprise entre le Rhône, les Cévennes et l'étang de Thau s'impose comme le cœur du territoire attribué aux *Volcae Arecomici*[214]. Leurs voisins septentrionaux, situés dans le Vivarais, sont les *Heluii*. Au début du IIe siècle a.C., Nîmes constitue l'*oppidum* principal des *Volcae Arecomici*[215] : l'agglomération préromaine s'étend principalement autour de la source de La Fontaine, sur le Mont Cavalier. Des habitats, peut-être dispersés, sont connus en contrebas vers le sud pour la période précédente : ils sont englobés et quelquefois reconstruits à mesure que le centre urbain s'étend vers les terres basses, d'abord entre la fin du IIIe siècle et la première moitié du IIe siècle a.C., puis de nouveau un siècle plus tard. L'agglomération paraît alors recouvrir une vingtaine d'hectares, occupés de manière discontinue au sein d'une enceinte dont on peine encore à restituer le tracé[216]. Elle inclut, sur la colline, une tour monumentale en pierre sèche de plan ovale, édifiée dès la première phase d'extension et qui sera remaniée à la période augustéenne pour devenir la Tour Magne que l'on connaît aujourd'hui. Si l'importance régionale de la future *Colonia Augusta Nemausus* n'est pas mise en doute, les niveaux préromains sont en réalité mal connus. Outre *Nemausus*, l'actuel département du Gard concentre, dans les terres, un grand nombre d'*oppida* ayant fait l'objet de fouilles nombreuses et parfois extensives : pour la période qui nous intéresse, citons en particulier des sites anciens tels que le Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), Mauressip (Saint-Côme et Maruéjols) ou Beaucaire, qui se dotent au IIe siècle a.C. d'importants quartiers suburbains. L'*oppidum* des Castels (Nages), un peu plus récent, constitue également un cas remarquable d'urbanisme planifié. Enfin, à la toute fin du IIe siècle et au début du Ier siècle a.C., de nouvelles agglomérations sont édifiées, souvent sur des sites anciennement habités mais désertés, comme c'est le cas au « Camp de César » (Laudun), à Vié-Cioutat (Mons) ou surtout à L'Ermitage d'Alès : les habitats et les faciès de ces sites présentent un caractère indigène encore affirmé, mais aussi des marqueurs clairs de leur intégration à la sphère des échanges et des modes de consommation italo-romains[217]. Plus à l'ouest, il faut ajouter à la liste des sites urbains les plus importants de la région celui de *Lattara* (Lattes, Hérault). Les fouilles menées à partir de 1983 sous la direction de Michel Py ont révélé l'importance régionale de ce site portuaire, qui connaît comme les *oppida* gardois une profonde phase d'extension au IIe siècle a.C. L'importance numérique du corpus des monnaies mises au jour à *Lattara*, la variété des émissions attestées et la qualité des données issues des fouilles du site sont telles qu'elles ont paru justifier la publication en 2006 d'un

[214] PY 2006, p. 447.
[215] STRABON, *Géographie*, 4.1.12 présente *Nemausus* comme leur « métropole » : THOLLARD 2009, p. 173 souligne que μητρόπολις désigne presque toujours, chez cet auteur, une situation préromaine.
[216] DEDET et PY 2008, p. 23-27.
[217] DEDET et PY 2008, notamment p. 17-21 pour une vision synthétique, accompagnée de renvois à l'abondante bibliographie consacrée à ces sites et aux enjeux de la romanisation en région nîmoise.

vaste catalogue raisonné, qui demeure essentiel à l'étude de la circulation monétaire en Gaule méridionale à l'époque protohistorique[218]. Il ne semble pourtant pas que les dirigeants de *Lattara* aient eux-mêmes frappé monnaie[219].

Il n'est pas impensable que certains de ces *oppida*, *Lattara* inclus, comptent parmi les vingt-quatre bourgs (*pagi* ?) attribués par Strabon aux *Volcae Arecomici*[220], bien que cette attribution constitue un exercice difficile et incertain[221]. Il s'agit donc d'une entité politique fédérale exerçant son autorité sur un ensemble de communautés de tailles et de statuts variés, peut-être aussi d'origines géographiques différentes[222]. Néanmoins la documentation littéraire n'est pas assez claire ou cohérente pour comprendre quand cette fédération s'est formée, ni comment ses contours ont évolué. Tite-Live mentionne des *Volcae* installés sur les deux rives du Rhône à l'arrivée d'Hannibal[223], tandis que Strabon les cantonne à l'ouest du fleuve, face aux *Salluuii* et aux *Cauari*[224] : cela pourrait n'être qu'un effet de l'intervention romaine, qui brise souvent les entités politiques établies sur les deux rives d'un fleuve ou d'une rivière, que les nouveaux maîtres érigent ensuite en frontière. À l'ouest, Strabon étend l'influence des *Volcae Arecomici* jusqu'à *Narbo Martius* (Narbonne, Aude), dont elle fait leur principal port : il faudrait alors envisager un territoire particulièrement étendu au sud de la Montagne Noire, bien au-delà de *Lattara* et du territoire attribué aux *Ruteni*[225]. Si ce n'est la version plus tardive de Ptolémée[226], rien ne s'oppose en principe à cette extension, pour peu que l'on admette que le rattachement du Narbonnais à la fédération arécomique n'est pas nécessairement durable ou contraignant : on le verra, les *oppida* de la vallée de l'Aude connaissent leur propre développement et s'insèrent, dès avant 118 a.C., dans un réseau de circulations orienté préférentiellement vers l'ouest et le sud. En outre, la description de Strabon alterne, comme souvent, entre les citations d'auteurs plus

[218] PY 2006.
[219] PY 2006, p. 447.
[220] STRABON, *Géographie*, 4.1.12.
[221] THOLLARD 2009, p. 181, énumère les tentatives récentes de croisement entre les données archéologiques et le texte de Strabon et de Pline, tout en soulignant leur caractère hypothétique, « les candidats (étant) plus nombreux que les postes à pourvoir ».
[222] KRUTA 2000, p. 865. Une fois encore, il convient de considérer avec prudence l'hypothèse d'un foyer originel en Bohème ou en Moravie dont seraient issus aussi bien les *Volcae Arecomici* que les *Volcae Tectosages*, et le cas échéant l'ampleur numérique des groupes s'étant installés en Gaule méridionale. La documentation se rapporte d'ailleurs davantage à ces derniers, et ne permet pas de présumer, sur la simple base de l'homonymie de ces deux entités, qu'elles procèdent d'un même mouvement migratoire.
[223] TITE-LIVE, 21.26-28.
[224] STRABON, *Géographie*, 4.1.12.
[225] Ce scénario paraît en tout cas admis par THOLLARD 2012, p. 155-156.
[226] PTOLÉMÉE, *Géographie*, 2.10.6.

anciens décrivant une situation préromaine, à commencer par Posidonius d'Apamée, et des développements propres au géographe de la période augustéenne[227].

À défaut de pouvoir trancher la question sur le plan politique, on peut donc se concentrer sur ses aspects économiques. Qu'il s'agisse des drachmes, des oboles ou des exemplaires en alliages cuivreux, les monnaies apparaissent comme un indicateur privilégié des échanges entre communautés dans le Golfe du Lion. Elles permettent donc de mesurer l'extension vers l'ouest de l'influence économique des *oppida* des *Volcae Arecomici* avant le milieu du Ier siècle a.C. Or la série tardive de drachmes à la croix « au panache »[228] qui leur est attribuée se concentre principalement dans la région nîmoise[229] et ne dépasse guère *Lattara* (Lattes, Hérault)[230]. Les monnaies au cavalier à la légende NEMAY sont rares, et les deux lieux de trouvailles répertoriés se situent également à Nîmes et dans sa périphérie[231]. L'aire de circulation des petits bronzes au sanglier à la légende NAMA ΣAT est un peu plus large, sans toutefois franchir l'Hérault[232]. C'est donc d'après les données numismatiques que nous bornons à l'ouest notre zone d'étude au Lez, que cet espace coïncide ou non avec les contours politiques de l'entité arécomique dans le dernier quart du IIe siècle a.C. et avant les premiers cadastres du Biterrois. Il faut nuancer la portée d'un tel découpage : le Languedoc central constitue, dans son ensemble, un espace de transition entre les deux régions les plus dynamiques de Gaule méridionale, la vallée du Rhône et l'axe Aude-Garonne[233]. Ce n'est pas une nouveauté issue des découpages romains : l'Hérault et le Lez paraissent déjà marquer la zone de démarcation entre les faciès culturels ibériques et ligures au Premier âge du Fer[234]. Pour l'ensemble de la période, Michel Py souligne ainsi qu'*Agathè* (Agde, Hérault) constitue « la limite orientale extrême de la diffusion de la culture ibérique »[235].

[227] THOLLARD 2009, p. 185-189.
[228] Traditionnellement « à la tête négroïde ». La nouvelle terminologie est celle proposée par HIRIART 2014. L'émission « arécomique » porte la référence DCR-249C.
[229] PY 2006, p. 557-559 ; FEUGÈRE et PY 2011a, p. 253 ; GENECHESI 2012, p. 375-376, fig. 77 pl. 35.
[230] PY 2006, p. 551-557 recense 23 exemplaires dans les habitats de Lattes. La seule concentration observée en Languedoc occidental est celle des quatre exemplaires de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne).
[231] PY 2006, p. 448. Il faut désormais y ajouter le poinçon monétaire représentant ce type de revers en Gévaudan, voir RICHARD *et al.* 2009.
[232] PY 2006, p. 448-452.
[233] Les enjeux archéologiques de cette zone de transition ont déjà été mis en évidence par GARCIA 1993 à l'échelle du Lodévois et de la moyenne vallée de l'Hérault. Les aspects monétaires de cette question sont au cœur de la thèse de doctorat préparée par Élodie Paris à l'université Paul-Valéry de Montpellier (PARIS, à paraître).
[234] GARCIA 2014, p. 24-27. Voir AVIENUS, *Ora maritima*, v. 612.
[235] PY 1990, p. 144.

1.2.3.3. Territoires et échanges en moyenne vallée du Rhône et dans les Alpes

En amont d'*Arelate* (Arles, Bouches-du-Rhône), on trouve en rive gauche deux entités indigènes majeures jusqu'au lac Léman. Citons d'abord les *Cauari*, au-dessus de la Durance, dont le territoire s'étend au Ier siècle a.C. jusqu'à l'Isère selon Strabon[236] : ils incorporent peut-être alors les *Segouellauni* et les *Tricastini*, dans le département actuel de la Drôme[237]. L'apparition des *Cauari* dans la documentation littéraire n'étant pas antérieure à la période augustéenne, il semble difficile d'appréhender leur statut et l'étendue de leur territoire à la période préromaine. Le tropisme cavare, ou tout du moins celui des groupes indigènes installés de la Durance à l'Isère, est principalement rhodanien[238] : les massifs préalpins du Vaucluse au Vercors les séparent des populations montagnardes telles que les *Vocontii*. Au nord de l'Isère, le territoire des *Allobroges* s'étend sur l'ensemble du Dauphiné et de la Savoie jusqu'au lac Léman. D'après la documentation numismatique, on perçoit pendant l'essentiel de la période étudiée des liens étroits entre *Allobroges* et *Cauari*, au point qu'on ne peut pas exclure qu'ils soient liés par une forme de confédération monétaire[239]. En revanche les *Vocontii* paraissent assez peu concernés par la circulation monétaire, les découvertes répertoriées par Michel Feugère et Michel Py étant principalement des trouvailles isolées de monnaies romaines républicaines réparties le long de la Durance et de l'Ubaye, c'est-à-dire à proximité du tracé de la *via Domitia*. Celle-ci part du col de Montgenèvre, à proximité de Briançon (Hautes-Alpes), puis traverse le domaine voconce en rive droite de la Durance via Gap (Hautes-Alpes), puis Apt (Vaucluse), en territoire cavare. Elle se poursuit, au-delà du Rhône, vers Nîmes. Depuis l'Isère, en domaine allobroge, on peut aussi passer en Italie en remontant l'Aime pour accéder au val d'Aoste, par le col du Petit Saint-Bernard. Une seconde alternative est de suivre l'Arc, en Maurienne, pour passer plus au sud à *Segusio* (Suse, Turin) par le col du Mont-Cenis, l'accès en étant gardé par les *Medulli*[240]. Le chemin transalpin par le Grand Saint-Bernard emprunte pour sa part le territoire attribué aux *Veragri*, puis celui des *Salassi*, jusqu'à déboucher à *Eporedia* (Ivrée, Turin).

Les sites majeurs de l'entité allobroge avant La Tène D2 se situent en bordure du Rhône : c'est le cas du site de Larina, sur le plateau de l'Isle-Crémieu (Hières-sur-Amby, Isère)[241] et bien sûr de Vienne (Isère), dès avant la fondation césarienne de 47 a.C.[242]. L'élément montagnard n'en est pas moins net

[236] STRABON, *Géographie*, 4.1.11.
[237] GENECHESI 2012, p. 66-67 privilégie un territoire cavare plus restreint, situé au confluent de la Durance et du Rhône.
[238] Ce quoi ils s'opposent aux *Salluuii* : STRABON, *Géographie*, 4.1.11.
[239] GENECHESI 2012, p. 400-401, 536, 554.
[240] STRABON, *Géographie*, 4.6.5.
[241] GENECHESI 2012, p. 204-205.
[242] *Vienna* est en outre présentée par STRABON, *Géographie*, 4.1.11 comme la métropole des *Allobroges*, terme renvoyant, comme on l'a déjà souligné, à une situation préromaine.

chez les *Allobroges* : ils semblent incorporer l'ensemble des communautés installées dans les Bauges, le Chablais et peut-être dans les vallées de haute montagne à l'ouest du Mont Blanc. Cette occupation, plus diffuse que dans la plaine fluviale, est moins visible sur le plan archéologique, mais pas inexistante pour autant. De fait, dès leur apparition dans les sources littéraires au sujet des événements de la Deuxième guerre punique, les *Allobroges* sont présentés comme les gardiens des Alpes, lorsque certains d'entre eux, depuis des positions fortes en hauteur, tentent d'empêcher la traversée d'Hannibal[243]. Ils constituent ainsi une interface entre les domaines ouverts et hiérarchisés de la Gaule interne et les territoires morcelés des cols alpins. L'attraction du Rhône pour les entités celtiques de moyenne vallée s'explique sans difficulté : la documentation archéologique confirme un peu plus chaque année l'importance de cet axe dans la géographie des échanges. Aux deux derniers siècles a.C., les amphores vinaires bien sûr, mais aussi la vaisselle métallique et la monnaie empruntent ainsi cet axe vers le Centre gaulois, la Saône et le Rhin[244], et l'on comprend donc l'intérêt pour les puissances voisines de contrôler le trafic fluvial. Au Ier siècle a.C., il semble que les communautés situées sur la rive droite, entre Gier et Doux, se rattachent également aux *Allobroges*[245], ce qui constitue un indice supplémentaire de leur mainmise sur les circulations rhodaniennes. Pour les différents types de mobilier évoqués précédemment, on doit néanmoins souligner la relative rareté des trouvailles au sud de Vienne, contrebalancée par la surreprésentation des trésors de monnaies d'argent au niveau de l'axe Ardèche-Aygues[246]. Il n'est pas exclu que cette hétérogénéité apparente soit renforcée par celle des données archéologiques disponibles à l'heure actuelle, la région lyonnaise présentant une documentation particulièrement abondante comparativement à ce dont on dispose pour la Drôme ou le Vaucluse. Mais les communautés périphériques de l'entité allobroge, particulièrement celles de la partie méridionale du territoire, n'en apparaissent pas moins comme des passeurs, plutôt que comme de grands consommateurs de produits méditerranéens. Quoi qu'il en soit, les revenus issus de ce trafic consolident certainement la prééminence politique et économique des élites aristocratiques rhodaniennes. Le déséquilibre croissant entre les flux commerciaux empruntant le couloir rhodanien, depuis Marseille, et les itinéraires italiens depuis l'Étrurie pourrait dès lors favoriser la polarisation de la très vaste entité allobroge vers le confluent Rhône-Saône, le Centre et le Centre-Est. Les connexions transalpines, qui étaient primordiales au Premier âge du Fer[247], pourraient ainsi sembler passer au second plan. Elles n'en sont pas pour autant inexistantes : d'autres types de vestiges attestent la vitalité

[243] POLYBE, 3.50-51.
[244] Respectivement, POUX 2004, p. 203 ; GRUEL *et al.* 2013, p. 110-113 ; GENECHESI 2012.
[245] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.10.
[246] GENECHESI 2012, fig. 101 pl. 42, 103 pl. 43, 119 pl. 48.
[247] ADAM et VERGER 2009. À la p. 110, les auteurs relativisent néanmoins la portée de cette opposition pour le Premier âge du Fer.

des échanges entretenus avec la Gaule Cisalpine et le domaine celtique centre-européen, notamment par l'intermédiaire du Plateau suisse occidental[248]. En outre, l'épigraphie semble témoigner du renouveau des contacts entre groupes celtiques transalpins, à travers la consolidation d'un vaste domaine de l'écriture gallo-étrusque « de Lugano » à partir de la première moitié du IIe siècle a.C., de la Lombardie à la vallée du Rhône et jusqu'au Tessin et au Valais[249]. Dans l'état actuel de la documentation disponible, la monnaie semble constituer un des supports privilégiés de cette forme d'écriture. Si les supports et les usages diffèrent en partie, il semble donc tentant d'établir un parallèle entre les fonctions véhiculaires de l'alphabet gallo-étrusque « de Lugano » en vallée du Rhône et celles des écritures paléohispaniques en Languedoc occidental.

1.2.4. Le Languedoc occidental

À l'ouest de l'Hérault, les contours de l'aire étudiée se confondent approximativement avec ceux de la future province augustéenne de Narbonnaise[250]. Depuis le Lodévois, le tracé longe les Grands Causses et les Monts de Lacaune, inclut la Montagne Noire et rejoint le Tarn plus au nord, puis suit la Garonne jusqu'en Comminges, où se situe la fondation pompéienne de *Lugdunum Conuenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne). On intègre également la vallée du Tarn et le Rouergue, qui correspondent au cœur du territoire attribué aux *Ruteni*, bien que cette région présente de fortes spécificités. Dans l'ensemble, cet espace représente un peu plus de 40 000 km². Nous présenterons successivement le domaine élargi des *Ruteni* jusqu'à l'Orb et à l'Hérault, puis l'axe Aude-Garonne, qui structure cette extension transpyrénéenne du domaine ibérique septentrional[251].

---

[248] Les bracelets celtiques en verre témoignent de la circulation de ces biens et des techniques relatives à leur production entre la Suisse et la vallée du Rhône, particulièrement durant La Tène D. En attestent par exemple les bracelets Haevernick de type 3 connus en nombre à Bâle ou à Berne, et qui se retrouvent également dans une série de sites isérois tels que Vézeronce-Curtin, Corbelin et les Avenières. Nous remercions Joëlle Rolland pour ces informations.

[249] GEISER *et al.* 2012. À la p. 118, N. Scoccimarro identifie quelques spécificités transalpines, en vérité peu significatives, par rapport à « l'alphabet de Lugano » cisalpin, ou plus exactement par rapport à la forme qu'il prend en Italie septentrionale depuis le IIIe siècle a.C. Si le corpus des inscriptions transalpines est essentiellement monétaire, on répertorie aussi des objets dans d'autres matériaux – céramique, pierre, verre – dont les lieux de trouvaille s'étendent de Münsingen (Berne), au nord, à l'*oppidum* du Baou de Saint-Marcel (Marseille, Bouches-du-Rhône), au sud.

[250] TARPIN 2002, p. 89 ; FICHTL 2012, p. 8-9.

[251] GAILLEDRAT 1997 définit ainsi, pour une période antérieure, un domaine « ibéro-languedocien » ; GORGUES 2010 reprend ce cadre et en interroge la pertinence pour les trois derniers siècles a.C.

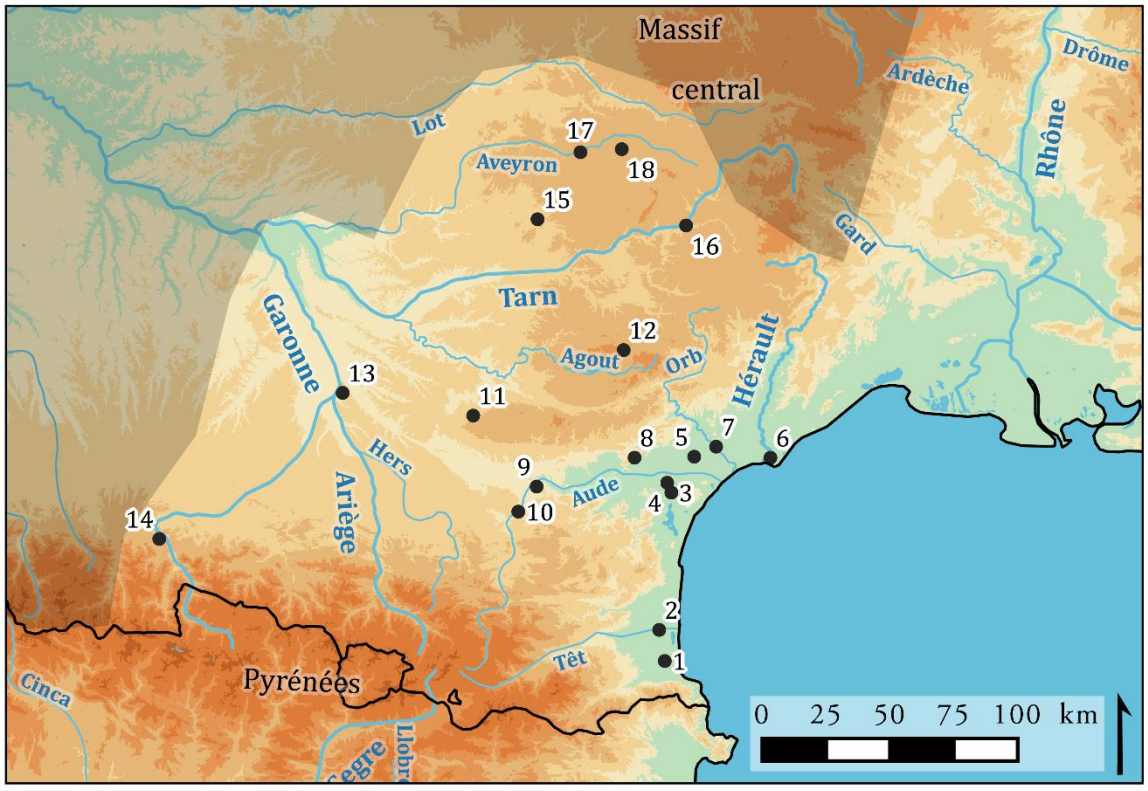


Figure 6. Le Languedoc occidental. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés.

1. Illiberris (Elne) - 2. Ruscino (Château-Roussillon) - 3. Narbo Martius (Narbonne) - 4. Montlaurès - 5. Ensérune - 6. Agatha (Agde) - 7. Baeterrae (Béziers) - 8. Mailhac - 9. Carcasso (Carcassonne) - 10. La Lagaste - 11. Berniquaut (Sorèze) - 12. Nages - 13. Tolosa (Vieille-Toulouse) - 14. Lugdunum Conuenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) - 15. Miramont-La Calmésie (Centrès) - 16. Millau - 17. Segodunum (Rodez) - 18. Montmerlhe (Laissac).

1.2.4.1. Le territoire des Ruteni*, du Rouergue à l'Hérault*

Les *Ruteni* conjuguent des caractères typiquement languedociens et des apports issus de la Gaule interne, opérant ainsi une synthèse originale entre ces influences. La structuration de leur territoire semble étroitement liée à l'accès et à l'exploitation des ressources rouergates, notamment minières. La délimitation du cœur du territoire attribué aux *Ruteni* avant l'époque césarienne ne pose pas de difficulté majeure : situé au sud du territoire des *Aruerni*, il englobe la partie méridionale du Massif Central, entre le Lot et l'Agout, et s'étend à l'ouest jusqu'en Albigeois[252]. Ces limites sont aussi celle de la *ciuitas* à l'époque augustéenne[253]. Cet espace est donc, de fait, divisé entre une moitié orientale occupée par les hauts plateaux calcaires du Larzac et du Lévézou et une partie occidentale plus basse, au relief modelé par les dépressions du Tarn et de l'Agout. L'*oppidum* de *Segodunum* (Rodez, Aveyron), occupé au plus tard à partir de 130-110 a.C.[254], semble être d'une importance particulière,

[252] FICHTL 2012, p. 15.
[253] SCHAAD 2011.
[254] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 141-142, 158-159.

probablement par les liens qu'il entretient avec les mines d'argent du secteur de Villefranche-de-Rouergue[255]. Occupant dès lors une position nodale au croisement de grands axes de circulation[256], le site est occupé de manière continue jusque sous le Principat et devient alors le chef-lieu de la *ciuitas*[257]. La rive droite du Tarn accueille également les sites de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) et de Miramont-La Calmésie (Centrès et Saint-Just-sur-Viaur, Aveyron), agglomérations fortifiées dépassant l'une et l'autre une surface de 150 ha, probablement occupées entre la fin du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C.[258]. Plus généralement, Philippe Gruat et Lionel Izac-Ambert soulignent une profonde dichotomie entre des *oppida* septentrionaux assez vastes et structurant puissamment le territoire, suivant le modèle continental[259], et des habitats perchés de dimensions plus modestes au sud du Tarn, sur le modèle des *oppida* de Gaule méridionale[260]. Au rang de ceux-ci, on citera notamment Berniquaut (Sorèze, Tarn), faisant office dès la fin du IIe siècle a.C. de « puissant verrou fortifié idéalement placé entre la vallée de l'Aude et la dépression de Revel »[261]. Ce site très méridional a fourni un nombre réduit de monnaies, toutes « rutènes » néanmoins[262].

L'extension du territoire des *Ruteni* vers le sud est difficile à établir, mais l'importance de l'orientation méditerranéenne de leurs activités et de leurs échanges est désormais bien établie[263] : le territoire rutène est ouvert sur les vallées de l'Orb et de l'Hérault, comme l'indique clairement la documentation numismatique, qui souligne toujours plus clairement l'imbrication des émissions littorales et rouergates[264]. L'interface privilégiée entre ces deux aires se situe à l'est, à partir de Millau (Aveyron)[265]. C'est le Pas de l'Escalette qui marque clairement la séparation entre le causse du Larzac

[255] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 159.
[256] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 127-128, 143-146.
[257] SCHAAD 2011.
[258] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 134-140.
[259] FICHTL 2000.
[260] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 128. L'expression « entre Celtique et Méditerranée » comprise dans le titre de leur contribution prend ici tout son sens.
[261] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 156-157.
[262] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 661.
[263] GARCIA 2011 ; GRUAT et IZAC-IMBERT 2011. La plaine littorale, et notamment le secteur du Biterrois, est souvent attribuée à d'hypothétiques *Longostaletes*, sur la foi d'émissions monétaires locales en alliage cuivreux portant cet ethnonyme : rappelons qu'il s'agit de la seule attestation de ce groupe, dont on ne peut donc pas préciser le statut. FEUGÈRE *et al.* 2005, p. 18-19 préfèrent, sans doute à juste titre, y lire le nom de la population d'un *oppidum*, plutôt que celui d'un véritable peuple.
[264] FEUGÈRE et PY 2011b, p. 303-306.
[265] Dans le secteur de Millau, l'importance exceptionnelle de la production de céramique de La Graufesenque au Ier siècle p.C. explique que les recherches archéologiques récentes aient privilégié cette période. Néanmoins la grande agglomération ouverte de *Condatomagus* constitue dès la première moitié du IIe siècle a.C. le pôle économique et religieux le plus dynamique du domaine rutène : elle précède en fait d'un demi-siècle l'occupation du site de *Segodunum*. Voir GRUAT et IZAC-IMBERT 2011, p. 150-152, 158-159.

et la plaine languedocienne[266]. Un peu plus à l'ouest, des districts miniers de métaux précieux actifs dès la période protohistorique ont été mis en évidence dans les Monts d'Orb, les Monts de Lacaune et la Montagne Noire[267]. C'est dans ce contexte que s'insère l'apparition récente dans le secteur minier des Barrencs, à Lascours (Aude), de tessères de plomb mentionnant une compagnie italienne nommée *Soc(ietas) arg(entifodinarum) Rot(enensium)*, active au plus tard au début du Ier siècle a.C.[268]. On comprend que des Italiens ne tardent pas à entamer dans cette région des campagnes de prospection minière : c'est certainement grâce à ces ressources que le nom des *Ruteni* est connu jusqu'en Étrurie dès les IIIe-IIe siècles a.C. Ils constituent de fait des interlocuteurs obligés pour les entrepreneurs italiens à la fin du IIe siècle a.C.

Le cœur du débat historiographique relatif au territoire des *Ruteni* résulte des différentes interprétations de la mention par César de Rutènes « provinciaux »[269], qui paraît contredire une affirmation selon laquelle les *Ruteni* avaient été vaincus en même temps que les Arvernes en 121 a.C.[270]. Ces passages suggéreraient donc un démembrement du territoire rutène soit peu de temps après la conquête de la Gaule Transalpine[271], soit dans les années 70 a.C.[272], introduisant de fait une distinction entre *Ruteni* « indépendants » et « provinciaux » jusqu'à la conquête césarienne[273]. La frontière, s'il faut en trouver une, pourrait se situer sur le Tarn selon Philippe Gruat et Lionel Izac-Ambert, qui se fondent pour cela sur les contrastes archéologiques mentionnés précédemment[274]. Les autres auteurs privilégient des espaces plus restreints[275]. La discussion est loin d'être close, comme l'ont montré les positions diverses exprimées à l'occasion du colloque de Rodez et Millau de 2007[276]. Peut-être la question est-elle toutefois mal posée, comme l'a suggéré Daniel Schaad à cette occasion[277] : il n'est pas certain que cet espace soit aussi centralisé à la période préromaine que sous

---

[266] FEUGÈRE et PY 2011b, p. 309. La plaine littorale, et notamment le secteur du Biterrois, est souvent attribuée à d'hypothétiques *Longostaletes*, sur la foi d'émissions monétaires locales en alliage cuivreux portant cet ethnonyme : rappelons qu'il s'agit de la seule attestation de ce groupe, dont on ne peut donc pas préciser le statut. FEUGÈRE *et al*. 2005, p. 18-19 préfèrent, sans doute à juste titre, y lire le nom de la population d'un *oppidum*, plutôt que celui d'un véritable peuple.

[267] LÉCHELON 2011, p. 247-252.

[268] GOURDIOLES et LANDES 1998, p. 60-61 ; MANTENANT 2014, I, p. 101-106 ; BONSANGUE 2011, p. 365-372 ; LÉCHELON 2011, p. 270-273 ; RICO 2010 pour une mise en perspective avec la documentation espagnole.

[269] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.7.4 : *in Rutenis prouincialibus*.

[270] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.45.2.

[271] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 132-133 ; CHRISTOL 2011.

[272] FEUGÈRE et PY 2011b, p. 309, évoquent une « réduction unilatérale de leur territoire dans les années 80-70 a.C. ».

[273] En dernier lieu, GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 130-134 et CHRISTOL 2011, avec les renvois vers la bibliographie ancienne.

[274] GRUAT et IZAC-AMBERT 2011, p. 133-134.

[275] SCHAAD 2011, p. 25 représente sous forme de cartes les différentes hypothèses proposées, de celle d'Alexandre Albenque à celle de Michel Christol.

[276] GRUAT *et al.* 2011.

[277] SCHAAD 2011, p. 26-30.

le Principat augustéen. L'idée d'une partition administrative de ce territoire en 121-120 a.C. suppose qu'il existe auparavant une seule et même autorité s'exerçant sur l'ensemble des communautés installées de part et d'autre de la frontière provinciale présumée, ce qui n'est pas une évidence. Au contraire, on observe un maillage complexe d'*oppida* et d'agglomérations ouvertes, chacun de ces sites dominant certainement, sous l'égide d'aristocrates locaux, un périmètre plus ou moins étendu. Dans le contexte de la guerre des Gaules, il est permis de penser que César compte sur le soutien d'une partie de ces élites, certes plutôt méridionales, ce que tendent à confirmer les émissions de monnaies en alliages cuivreux aux noms de *Tatinos* et *L. Munatius Attalus*[278], datées de la période suivant immédiatement la conquête césarienne[279]. Il semble clair que ces séries ne sont pas frappées au nom de la *ciuitas* des *Ruteni*. En outre, le terme *prouincialis* pose lui-même des problèmes lexicaux : que ce soit en adjectif ou en substantif, ce mot est rarement employé au sujet d'individus dans la documentation littéraire de la première moitié du Ier siècle a.C. et, lorsque tel est le cas, il se rapporte le plus souvent à des citoyens nés ou installés en province[280]. Il ne désigne donc pas collectivement des populations provinciales, ce qui conforte l'interprétation de Daniel Schaad. En d'autres termes, la domination romaine peut s'appliquer plus ou moins fortement à des *oppida* dont les élites dirigeantes se présentent – ou sont identifiées par les Italiens – comme des *Ruteni*. Soulignons enfin que les explorations minières mises en œuvre par les compagnies narbonnaises des Corbières à la haute vallée de l'Orb, c'est-à-dire dans l'ensemble du Languedoc occidental[281], ne paraissent pas faire grand cas d'un éventuel découpage provincial : au tournant des deux derniers siècles a.C., c'est cette présence et celle des négociants italiens qui semblent le mieux matérialiser l'extension de l'emprise romaine sur les territoires, bien plus que le tracé d'une frontière.

1.2.4.2. L'axe Aude-Garonne, Narbonne et les Tolosates

À la fin de l'âge du Fer, le Languedoc occidental est dominé par deux pôles urbains majeurs, occupant des positions déterminantes entre Méditerranée et Atlantique : *Narbo Martius* (Narbonne, Aude) et *Tolosa* (Vieille-Toulouse et Toulouse-Saint-Roch, Haute-Garonne). Michel Labrousse a consacré à celle-ci une monographie fondatrice, publiée en 1968 ; il préfaçait une décennie plus tard

[278] Les *tria nomina* suggèrent que le commanditaire des deux émissions concernées a obtenu la citoyenneté romaine : l'homonymie avec L. Munatius Plancus, lieutenant de César et fondateur de la colonie lyonnaise, n'est certainement pas fortuite.

[279] SCHAAD 2011, p. 29 ; les émissions RUT-4383 (LT XIII, 4383), RUT-4794 (LT VII, 4794-4795) et RUT-4797 (LT VII, 4797) sont datées par FEUGÈRE et PY 2011a, p. 335-336 d'environ 50-40 a.C. PAILLER 2011, p. 216-217, envisage pour *Tatinos* une production entamée dès la période du conflit.

[280] RICHARDSON 2008, p. 84-85 au sujet de Cicéron, p. 96 pour César. Cette mention est la seule dans la *Guerre des Gaules*. Sur le sens de *prouincia* et *prouincialis*, voir *infra*, p. 209.

[281] MANTENANT 2014, I, p. 320-328.

la publication d'une autre thèse, celle de Michel Gayraud, consacrée à Narbonne antique[282]. Depuis la parution de ces études, l'enrichissement des données archéologiques a profondément renouvelé notre perception de l'organisation spatiale et de l'histoire de ces deux agglomérations, particulièrement pour la période préaugustéenne[283]. L'importance de ces villes est considérable à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, en ce sens qu'elles constituent des étapes essentielles sur la voie d'Aquitaine, l'un des circuits majeurs des échanges en Celtique[284] : *Narbo* constitue l'interface méditerranéenne de cet axe et *Tolosa*, sur « l'isthme » gaulois, le point d'aboutissement de l'itinéraire terrestre lauragais qui relie l'Aude à la Garonne, donc à l'Océan.

a. *Narbo Martius* et la présence italo-romaine en vallée de l'Aude

La présence italo-romaine en Languedoc occidental présente, d'après toutes les sources disponibles, un gradient d'intensité décroissante depuis le littoral méditerranéen vers l'intérieur des terres. Elle pourrait être ancienne et s'inscrire dans un premier temps dans le cadre d'une province d'*Hispania Citerior* élargie, proposition toutefois très discutée[285]. Antoine Pérez a récemment soutenu le caractère précolonial du vaste cadastre « Narbonne A », qui s'étend de la vallée de l'Aude jusqu'à l'Orb, en proposant une datation au cours du troisième quart du IIe siècle a.C., sans preuve néanmoins[286]. La colonie romaine de *Narbo Martius* est en tout cas fondée en 118 a.C.[287] et l'édification contemporaine de la *via Domitia* établit un itinéraire dont les étapes languedociennes sont, depuis le Lez : *Forum Domitii* (Montbazin, Hérault), *Cessero* (Saint-Thibéry), *Baeterrae* (Béziers, Hérault), *Narbo Martius*, Roquefort-des-Corbières (Aude), Salses puis en Roussillon *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées Orientales) et *Illiberris* (Elne, Pyrénées-Orientales), jusqu'au col de

[282] LABROUSSE 1968 ; GAYRAUD 1981.

[283] Pour Narbonne, outre la somme incontournable que représente la *Carte archéologique de la Gaule* dédiée à l'agglomération – DELLONG 2002 – on considère que SANCHEZ 2009 constitue désormais l'étude monographique de référence. Depuis 2010, les recherches concernant cette agglomération et plus particulièrement ses infrastructures portuaires se sont poursuivies dans le cadre de deux PCR successifs et ont notamment donné lieu à la publication de SANCHEZ et JÉZÉGOU 2014 ainsi qu'à l'organisation du colloque « Les ports dans l'espace méditerranéen antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires » (Montpellier, 22-24 mai 2014, actes à paraître). Concernant Toulouse, voir PAILLER 2002, p. 77-198, et dernièrement PAILLER 2015.

[284] STRABON, *Géographie*, 2.5.28, présente ainsi *Massalia* et *Narbo* comme les deux cités les plus importantes du golfe du Lion.

[285] Sur le modèle proposé par EBEL 2000 (éd. originale en anglais 1976) et sa réception, voir FERRARY 2008 et *infra*, p. 212.

[286] PÉREZ 1995, p. 79-80, 210-216 ; SANCHEZ 2009, p. 22-23. Concernant la restitution du tracé, voir encore GAYRAUD 1981, p. 212-240. Soulignons la prudence de GORGUES 2010, p. 344, qui souligne que cette identification est entièrement tributaire de l'acceptation des thèses de Charles Ebel, et n'est donc pas universellement admise par les archéologues.

[287] Sur le débat historiographique, considéré comme clos désormais, concernant la date de la fondation de *Narbo*, voir GAYRAUD 1981, p. 119-136.

Perthus[288]. Ces étapes sont bien sûr d'époque romaine : il importe donc de souligner qu'Ensérune (Nissan-les-Ensérune, Hérault), mais aussi les agglomérations préromaines de Pech Maho (Sigean, Aude) et de Peyriac-de-Mer (Aude), détruites ou abandonnées dès la fin du IIIe siècle a.C., sont également sur le tracé de la *via Domitia*, reprenant pour partie celui de l'ancienne voie héracléenne.

Narbo est implantée à 4 km au sud de l'*oppidum* de Montlaurès (Aude), non inclus dans le cadastre. On a pensé, à la suite de Michel Gayraud[289], que Narbonne ou sa proche périphérie avaient pu constituer originellement le comptoir portuaire de Montlaurès, identifiée à la *Naro* des *Elesyces*[290], ce qui expliquerait le choix de ce lieu pour l'installation des colons italiens. Les recherches récentes tendent à renverser cette perspective : ce serait au contraire l'implantation italique qui justifierait la reprise de l'occupation de certains *oppida*, dont Montlaurès, après un long hiatus entre environ 300 et 130 a.C.[291]. L'axe *Aude*-Garonne, depuis *Narbo*, constitue en effet le circuit commercial le plus important à l'échelle régionale. Il sollicite des acteurs issus d'horizons variés – autochtones, Gaulois, Grecs, Italiens ou Ibères – et suscite une immigration italique nettement perceptible dans le bassin audois. Comme dans la vallée du Rhône, le produit privilégié de ce négoce est le vin, très majoritairement italien[292]. En Narbonnais, le trafic semble largement capté par les installations portuaires de la colonie romaine elle-même : les données archéologiques actuelles confirment que *Narbo*, située en zone lagunaire, est accessible depuis la mer et dispose, dès le Ier siècle a.C., d'infrastructures complexes réparties sur plusieurs sites[293], visant à permettre le débarquement de marchandises transportées parfois sur des navires de très gros tonnage[294]. Montlaurès est très certainement mise à contribution, comme en atteste la mise au jour de grands entrepôts antérieurs aux années 60 a.C. sur la pente ouest de l'*oppidum*[295] : le site indigène peut donc constituer, au moins pendant un temps, un pôle centralisateur pour le commerce italique vers l'intérieur des terres. Son développement est porté par celui de la colonie romaine, qui procure de précieuses sources de revenus aux élites locales, et permet ainsi l'émission et la large diffusion des monnaies locales en alliages cuivreux à la légende ibérique *Neronken*[296]. Montlaurès est finalement absorbée par *Narbo* à partir du

[288] CASTELLVI *et al.* 1997.
[289] GAYRAUD 1981, p. 76-87.
[290] AVIENUS, *Ora Maritima*, v. 579-587.
[291] SANCHEZ 2009, p. 352-369 ; CHAZELLES et UGOLINI 2015.
[292] BONSANGUE 2000, p. 135-136. SANCHEZ 2009, p. 323-335. L'auteur souligne à la p. 323 qu'à La Lagaste (Pomas-Rouffiac d'Aude, Aude), qui domine l'Aude en amont de *Carcasso* (Carcassonne, Aude) et se situe donc non loin de l'axe *Narbo-Tolosa*, le mobilier céramique d'origine italique représente 85 % du faciès total dans la première moitié du Ier siècle a.C.
[293] SANCHEZ 2009, p. 308. En dernier lieu, SANCHEZ et JÉZÉGOU 2014.
[294] GORGUES 2010, p. 404.
[295] SANCHEZ 2009, p. 300-301.
[296] FEUGÈRE et PY 2011, p. 308-310 ; GORGUES 2010, p. 408-412 ; voir *infra*, p. 541.

milieu du Ier siècle a.C., son territoire étant intégré au cadastre de la seconde déduction coloniale de 46 a.C.

b. *Tolosa* et la portée du commerce suprarégional

Les questions soulevées par le statut du territoire de *Tolosa* ou par les événements conduisant à l'expédition de Q. Servilius Caepio en 106 a.C. ne sont pas non plus résolues, bien que les recherches récentes apportent de nombreuses pistes de réflexion, que ce soit sur la base des données historiques ou archéologiques[297]. Il ne fait pas de doute que le Toulousain et le Lauragais sont placés, durant un long IIe siècle a.C., sous l'influence d'une puissance politique et commerciale indigène de premier plan, qu'il s'agisse des *Volcae Tectosages* ou des *Tolosates*. Les fouilles menées dans le quartier Saint-Roch de Toulouse, et notamment sur le site de la caserne Niel, ont permis d'identifier un centre urbain à part entière, à dominante artisanale et religieuse, contemporain mais distinct de Vieille-Toulouse. Sur cette base, le schéma proposé par Pierre Moret et repris par Alexis Gorgues[298] s'articule en trois étapes : entre environ 200 a.C. et jusqu'en 107-106 a.C., Saint-Roch exercerait un pouvoir sur tout le réseau d'agglomérations de la Garonne et des coteaux du Lauragais. Accueillant un sanctuaire fédéral, il pourrait constituer le cœur du domaine des *Volcae Tectosages*, « entité englobante » selon la terminologie employée par Alexis Gorgues[299]. La répression de Q. Servilius Caepio, associée aux pillages fameux des trésors de *Tolosa*, entraînerait ensuite « le démantèlement de cette organisation politique fédérale à fondement religieux »[300] : Saint-Roch connaît alors un inexorable déclin, jusqu'à son abandon vers 70 a.C. Alexis Gorgues admet une temporalité un peu plus longue et soutient ainsi que « l'entité tectosage n'existait plus, ou plutôt n'était plus reconnue par Rome, sans doute dès 72 et sûrement en 50 (…). (Elle) fut disloquée au profit de ses composantes mineures »[301], donnant ainsi lieu à des *ciuitates* au sens romain.

Quoi qu'il en soit, l'agglomération tolosate se présente, avant et après le démantèlement éventuel de l'entité tectosage, comme l'une des principales plaques tournantes du commerce à longue distance en Occident nord-méditerranéen, ainsi qu'en atteste l'ampleur numérique et la diversité du mobilier archéologique, notamment numismatique, mis au jour à Vieille-Toulouse[302] : une population

[297] PAILLER 2015. On retient en outre les contributions successives de Pierre Moret, dont MORET 2008 et 2012.
[298] MORET 2008 ; GORGUES 2010.
[299] GORGUES 2010, p. 271-276.
[300] MORET 2010, p. 297.
[301] GORGUES 2010, p. 346. L'auteur envisage aussi l'extension du « grand cadastre » narbonnais comme une conséquence de la répression de l'organisation fédérale tectosage, p. 342-346.
[302] HIRIART 2015, p. 297-298 ; SCHEERS 2002.

négociante cosmopolite est présente, qui marque de son empreinte la culture matérielle locale. Les dossiers documentaires les plus originaux concernent les inscriptions sur amphores, majoritairement en caractères ibériques, et la présence massive de céramique non-tournée massaliète, imperceptible ailleurs en Languedoc[303]. Les inscriptions mentionnent généralement un nom – gaulois, ibérique, romain, étrusque – transcrit en caractères ibériques, suivi d'une séquence numérique employant également ce système d'écriture[304], ce qui s'explique peut-être par le paiement d'un péage à Vieille-Toulouse[305]. Plus spécifique encore, un col d'amphore mis au jour dans le puits XLIV de Vieille-Toulouse nous fait connaître un Q. Ofeli(us) – le nom, probablement campanien, est en caractères latins – suivi d'une séquence numérique « ibérique »[306]. À mesure que la documentation archéologique s'enrichit, le multilinguisme apparaît comme un phénomène chaque fois plus prégnant dans l'espace toulousain à partir de la deuxième moitié du IIe siècle a.C. : ainsi a-t-on récemment pensé identifier, lors des fouilles de la caserne Niel, un graffite qui pourrait s'apparenter à un exercice d'écriture paléohispanique[307]. Quant aux « fait-touts » de modèle massaliète, importés ou quelquefois imités localement, ils témoignent de l'origine allogène de leurs possesseurs, aux pratiques culinaires marquées par les traditions méditerranéennes.

La séquence chronologique de ces importations paraît essentiellement circonscrite entre 175/150 et 140/130 a.C., ce qui suggère à Alexis Gorgues une forte implication à Vieille-Toulouse et à Saint-Roch des réseaux négociants massaliètes, opérant peut-être depuis *Agathè* (Agde, Hérault). Encore actifs jusqu'à la fin du IIe siècle a.C., ils se verraient progressivement dépassés par la montée en puissance de *Narbo* et l'affirmation des intérêts italiques[308], comme en vallée du Rhône et en Provence. Enfin, la présence hispanique paraît également bien attestée à *Tolosa* : l'emploi du semi-syllabaire levantin dans la documentation écrite commerciale en est bien sûr un signe, qui suggère la présence de scribes de langue ibérique. S'y ajoutent d'autres types de vestiges, tels que le poids en bronze mis au jour à Vieille-Toulouse et portant la légende *Il(ti)rke*, possible témoignage d'une recherche de concordance entre les systèmes métrologiques – peut-être monétaires – des deux versants pyrénéens[309]. À Vieille-Toulouse, mais aussi probablement à Saint-Roch, on observe donc au IIe siècle a.C. l'action de réseaux massaliètes soutenant l'activité de négociants hispaniques et italiques ; dans un même esprit

[303] GORGUES 2013 ; GORGUES 2010, p. 309-319.
[304] GORGUES 2013, p. 737-740.
[305] GORGUES 2014, p. 311.
[306] GORGUES 2013, p. 739.
[307] MORET *et al.* 2015.
[308] GORGUES 2013, p. 743-744.
[309] GORGUES 2010, p. 411-412.

de synthèse, *Tolosa* combine durant cette période des influences celtiques continentales croissantes et une personnalité très affirmée, passant notamment par l'épigraphie en caractères ibériques, tendant à souligner la prégnance de son horizon pyrénéen, catalan et aragonais[310].

À la faveur de cette situation économique exceptionnelle en Languedoc occidental, la période 200-40 a.C. marque à la fois une forte croissance des importations méditerranéennes et la diffusion élargie des productions locales. Dans le domaine de la production céramique, on observe un clivage entre des ateliers indigènes incluant dans leur répertoire une part modérée d'imitations italiques ou ibériques et d'autres centres, sur le littoral ou à Bram (Aude) à l'intérieur des terres, exploités par des Italiens[311] et producteurs de véritables céramiques italicisantes de fabrication languedocienne. Les sources d'influence de cet artisanat témoignent d'ailleurs de la vitalité d'un second circuit d'échanges, orienté sud-nord : les connexions ibéro-languedociennes sont nettement perceptibles dans la diffusion des produits manufacturés[312] et plus globalement dans les cultures matérielles des deux versants pyrénéens. Alexis Gorgues souligne d'ailleurs que ces interactions, permises par des circulations croissantes de biens et peut-être d'hommes, interviennent particulièrement entre 125 et 75 a.C., c'est-à-dire déjà sous domination romaine[313]. Il en va de même au sujet de la monnaie : la forte intégration économique de l'axe Aude-Garonne conduit à l'affirmation d'un domaine monétaire spécifique, celui des drachmes « à la croix », plus particulièrement de celles appartenant au « groupe cubiste » principal[314]. Les recherches récentes confirment la chronologie longue des plus grandes séries « cubistes » et « au panache », frappées pendant toute la période étudiée ; mais elles témoignent aussi d'une forte croissance des volumes frappés entre le dernier quart du IIe siècle et le premier quart du Ier siècle a.C.[315]. Les interactions commerciales et monétaires occasionnent donc des relations interculturelles associant une variété d'acteurs celtiques, italiques, ibériques et massaliotes : la nature de la documentation disponible suscite donc une vision généralement pacifique de l'intégration du Languedoc à la sphère

[310] GORGUES 2014 ; MORET *et al*. 2015.
[311] SANCHEZ 2009, p. 414-415 ; GORGUES 2010, p. 374-375.
[312] SANCHEZ 2009, p. 336-338, mentionne l'existence de graffiti ibériques sur des céramiques mises au jour à Montredon (Narbonne, Aude), datant de la période 150-125 a.C. Elle observe que cette pratique connaît un développement assez éphémère, dans la mesure où l'on ne connaît pas d'inscriptions de ce type pour le Ier siècle a.C. : les marques peintes latines les remplacent alors.
[313] GORGUES 2010, p. 375, 432-436. L'auteur situe plus précisément dans le premier quart du Ier siècle a.C. le point culminant de ce rapprochement transpyrénéen et conclut à la p. 432 que, « de façon remarquable, en trois siècles, cette communauté de culture ne s'est sans doute jamais exprimée avec autant de vigueur qu'après 75, à une époque où nous savons que les espaces situés au sud et au nord des Pyrénées ont pourtant été divisés en deux entités différentes par les Romains ». On y verra la confirmation que le débat initié par Charles Ebel et nourri par ses contradicteurs n'est pas déterminant lorsqu'il s'agit de saisir les aspects pratiques de la vie des populations indigènes.
[314] CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 197-199, 206.
[315] HIRIART 2014.

romaine[316]. Il s'agit de nuancer cette impression : les confiscations nécessaires à l'implantation du cadastre narbonnais, le démantèlement de l'entité tectosage, la destruction des fortifications de l'*oppidum* du Cayla (Mailhac, Aude)[317], les exigences logistiques qu'implique la campagne de Pompée contre Sertorius constituent autant de moments de tensions bien attestés par les sources. Encore au Ier siècle a.C., le métier des armes constitue le domaine privilégié de promotion et de consolidation des lignages aristocratiques dans le temps, que ce soit contre Rome ou à son service[318]. L'élément militaire contribue donc encore davantage à rapprocher le Languedoc occidental du Nord-Est ibérique.

1.2.5. L'espace ibérique

La partie ibérique de notre aire d'étude s'étend sur environ 190 000 km², représentant plus de la moitié de l'extension totale du territoire étudié (Figure 7). L'hétérogénéité des milieux y est particulièrement marquée et les archéologues ne lui prêtent aucune véritable unité en termes de peuplement et de culture matérielle. On distingue usuellement une composante proprement ibérique, formant un arc littoral depuis l'Andalousie jusqu'à la moyenne vallée de l'Èbre et à la Catalogne, et un peuplement intérieur de culture celtique. Entre ces deux tendances dominantes, qui ne sont pas aussi étanches que pourrait le laisser supposer la linguistique, on observe bien sûr des trajectoires intermédiaires, fruits d'une série de transferts culturels et d'apports exogènes. Si les influences phénicienne et punique marquent nettement les sociétés du sud péninsulaire, elles sont nettement moins palpables dans notre zone d'étude, où les entreprises préromaines de colonisation, globalement limitées, sont principalement l'œuvre de populations grecques. Si variées soient-elles, les sociétés considérées partagent pourtant, à partir du IIe siècle a.C., un même système monétaire. Du point de vue de la documentation, le cœur de cette zone d'étude est la moyenne vallée de l'Èbre, avec un second foyer au sud à partir du Júcar et à travers la serranía de Cuenca. Du point de vue géologique, ce sont les Monts ibériques qui organisent et répartissent chacune des régions considérées, contribuant avec les Pyrénées et les Cordilleras costeras à leur profond morcellement. Inversement, la dispersion des trouvailles monétaires vers l'ouest nous impose une vision élargie incluant également une partie de la Meseta intérieure, faite de vastes plateaux.

---

[316] SANCHEZ 2009, p. 28-29.

[317] SANCHEZ 2009, p. 370-373. Contrairement à Montlaurès, Mailhac et Ensérune sont occupés pendant toute la période étudiée et jusque sous le Haut-Empire.

[318] GORGUES 2005 au sujet des casques romains de Vieille-Toulouse. Voir aussi le casque celtique au décor soigné découvert à Montlaurès, SANCHEZ 2009, p. 368-369. L'objet, daté des IVe-IIIe siècles a.C., est donc antérieur à la réoccupation de l'*oppidum* après 150 a.C., et peut être envisagé comme un bien de prestige détenu par un aristocrate indigène, hérité peut-être de ses ancêtres.

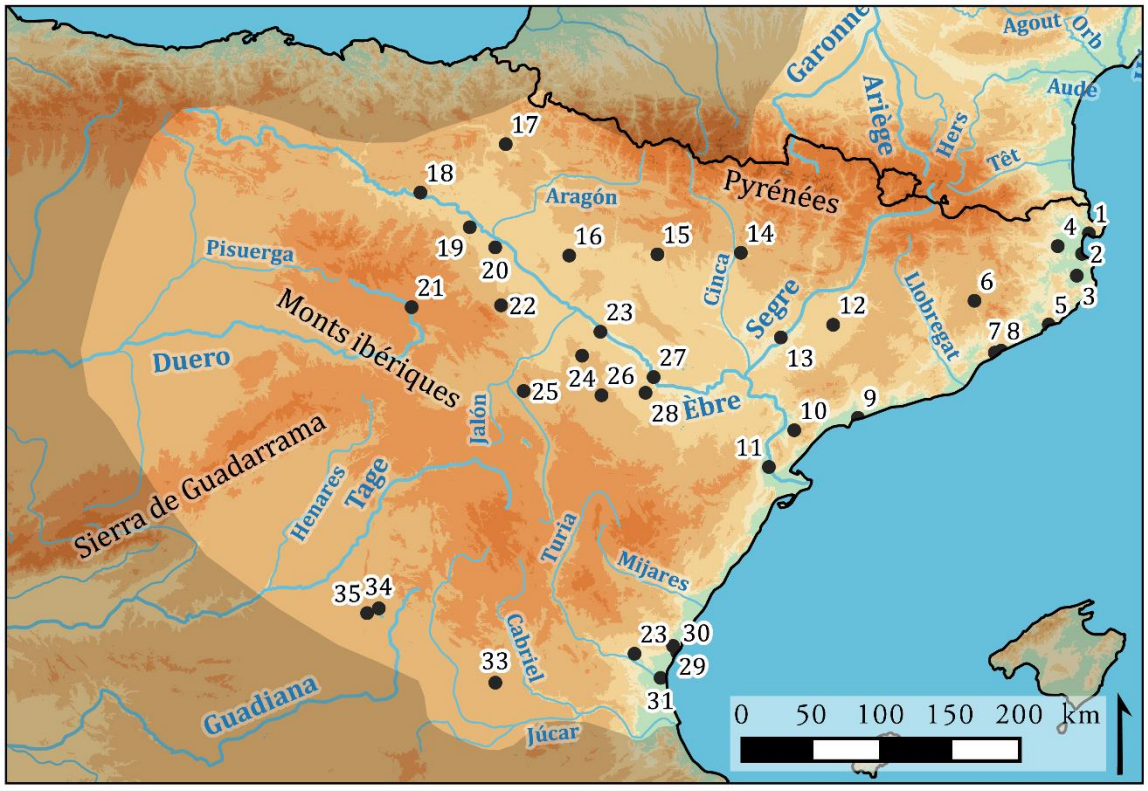


Figure 7. L'espace ibérique. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés.

1. Rhodè (Rosas) - 2. Emporion (L'Escala) - 3. Puig de Sant Andreu (Ullastret) - 4. Mas Castellar (Pontós) - 5. Puig de Castellet (Lloret de Mar) - 6. Camp de les Lloses (Tona) - 7. Ilturo (Burriac, Cabrera de Mar) - 8. Iluro (Mataró) - 9. Kese-Tarraco (Tarragone) - 10. Castellet de Banyoles (Tivissa) - 11. Dertosa (Tortosa) - 12. Molí d'Espígol (Tornabous) - 13. Iltirta-Ilerda (Lérida) - 14. Labitolosa (Puebla de Castro) - 15. Bolskan-Osca (Huesca) - 16. Sekia (Ejea de los Caballeros) - 17. Pompaelo (Pamplune) - 18. La Custodia (Viana) - 19. Calagurris (Calahorra) - 20. Gracchuris (Alfaro) - 21. Numantia (Cerro de la Muela, Garray) - 22. La Oruña (Vera de Moncayo) - 23. Tossal de Sant Miquel (Liria) - 23. Salduie (Saragosse) - 24. Contrebia Belaisca (Botorrita) - 25. Sekaisa-Segeda (Mara, Belmonte de Gracián) - 26. Piquete de la Atalaya (Azuara) - 27. Lepida Celsa (Velilla de Ebro) - 28. Cabezo de Alcalá (Azaila) - 29. Arse-Saguntum (Tossal del Castell, Sagunto) - 30. Grau Vell (Sagunto) - 31. Valentia (Valence) - 33. Iniesta - 34. Fosos de Bayona (Villas Viejas) - 35. Segobriga (Cabeza de Griego, Saelices).

Au sein des Pyrénées centrales et orientales, « pays de frontière » à part entière[319], on dénombre peu de passages praticables toute l'année : entre Roussillon et Ampurdan, la *via Domitia* contourne le massif des Albères soit par la côte, soit par le col de Panissars. Le plateau Cerdan, situé à une altitude d'environ 1 200 m à l'ouest du massif du Canigou, est inaccessible en mauvaise saison. Il constitue malgré tout un carrefour donnant au sud-ouest sur la vallée du Sègre et la plaine de Lérida ; au sud sur la vallée du Llobregat et le littoral catalan ; au nord-ouest sur la vallée de l'Ariège et au nord-est, suivant le cours de la Têt, sur le Roussillon[320]. Jusqu'au pic d'Anie, les points de franchissement sont bien plus rares ; mentionnons toutefois le col de la Bonaigua, situé à plus de 2 000 m, ouvrant vers la haute vallée de la Garonne. De manière générale, les ressources minières des montagnes du Nord-Est

[319] RICO 1997.
[320] RICO 1997, p. 24-25.

et du Centre ibériques sont difficiles à apprécier, particulièrement concernant le plomb argentifère : en dépit d'une tendance récente à réévaluer à la hausse, mais sur des bases documentaires fragiles, l'intensité des exploitations dans la Meseta[321] et les Pyrénées espagnoles, il paraît certain que la productivité exceptionnelle des districts miniers du sud péninsulaire est incomparablement plus importante[322].

1.2.5.1. Le domaine ibérique et la Celtique péninsulaire au temps de l'expansion romaine : marqueurs, structures, limites

Les formes de peuplement et leurs manifestations culturelles sont très contrastées en Ibérie à la fin de l'âge du Fer : la décomposition et la recomposition des appartenances culturelles et des alliances politiques paraissent fréquentes[323]. Peu armés pour appréhender une telle mosaïque identitaire, les auteurs grecs et romains offrent des descriptions fluctuantes, voire contradictoires, et souvent de seconde main[324]. L'interprétation de ces sources est encore compliquée par le legs contrasté des études historiques et archéologiques de ces deux derniers siècles, influencées par les courants de pensée propres à chaque époque. Ibères et Celtibères ont en effet constitué un enjeu pour l'élaboration des identités nationales et communautaires, que ce soit dans l'esprit des penseurs régénérationnistes de la fin du XIXe siècle ou, plus tard, chez les auteurs phalangistes[325]. Par un effet de balancier, on a écrit tantôt que toute l'Hispanie était de substrat et de culture celtique, tantôt que l'on n'y trouvait que des Ibères, pour certains seulement artificiellement acculturés. À partir du milieu du XXe siècle, le développement des services archéologiques rattachés aux Communautés espagnoles a permis un profond renouvellement des connaissances, perceptible à travers la prolifération des monographies de sites et des études régionales[326]. La prégnance des anciens schémas diffusionnistes est nuancée : on ne conçoit plus l'histoire de ces sociétés du seul point de vue des colons grecs, phéniciens ou puniques. Il n'y a donc plus lieu d'évoquer une « *Hispania graeca* », selon la formule classique d'Antonio García y Bellido[327].

---

[321] LORRIO *et al.* 1999, p. 162-164 ; SANZ 2003, p. 43-44 ; ROVIRA *et al.* 2012.
[322] Pour les Pyrénées, voir notamment RICO 1997, p. 251-257 ; DOMERGUE, 2008, p. 18-19, 84-87.
[323] SÁNCHEZ MORENO *et al.* 2015.
[324] MORET 2006. Pour un état des lieux des principales sources littéraires relatives à l'Ibérie préromaine, les apports et les limites de chaque auteur, voir SÁNCHEZ MORENO et DOMÍNGUEZ MONEDERO 2013 ; GAILLEDRAT 1997, p. 30-36.
[325] Concernant les Ibères, ARANEGUI 2012, p. 21-53 ; RUIZ et MOLINOS 1993, p. 11-22. Inversement, sur la « mort des Ibères » et les enjeux nationalistes du panceltisme dans l'historiographie franquiste, RUIZ 2008, p. 750-751.
[326] Ces dernières années, l'archéologie péninsulaire s'est fortement orientée vers des problématiques relatives à la hiérarchisation des territoires, à la faveur de développements méthodologiques spécifiques, favorisés par ces ancrages « locaux » dans la plupart des cas : voir SANMARTÍ 2005.
[327] GARCÍA y BELLIDO 1948.

L'idée d'une bipartition des cultures indigènes entre éléments ibériques et celtiques est désormais bien établie, les unes et les autres étant par ailleurs enrichies d'apports grecs, puniques ou italo-romains plus ponctuels[328]. Ibères et Celtes se distinguent avant tout par la langue[329]. On observe aussi un tissu urbain – généralement fortifié – assez différent : il est dense dans les plaines littorales, mais composé de sites d'une taille assez modeste, généralement inférieure à 10 ha, comme en Gaule méridionale[330]. Au sein des territoires celtiques intérieurs, en-dehors du nœud que constitue la moyenne vallée de l'Èbre, les agglomérations sont moins nombreuses, leur densité d'occupation souvent plus lâche, mais quelques sites atteignent néanmoins plusieurs dizaines d'hectares. D'autres types de sites sont également propres aux espaces à dominante ibérique, comme les *torres* et les villages clos[331], ou bien celtique, comme les *castros*[332]. Restent aussi des productions très spécifiques, telles que la céramique peinte à cuisson oxydante dont la fabrication et le répertoire iconographique constituent, depuis les travaux fondateurs de Pere Bosch Gimpera, le marqueur le plus identifiable de la culture ibérique, de l'Andalousie à la Catalogne[333] en même temps que le critère de datation archéologique le plus fiable[334]. Les populations d'expression et de culture celtiques se distinguent par une orfèvrerie, particulièrement de l'or[335], s'inscrivant dans les répertoires laténiens et un armement spécifique, incorporant tout à la fois des influences ibériques et transpyrénéennes[336].

Il est plus difficile de franchir le pas entre l'interprétation des vestiges et la reconstitution des institutions politiques et sociales celtiques et ibériques. Ce schéma binaire ne permet pourtant pas de rendre compte de la diversité très marquée des cultures matérielles ibériques et celtiques, de l'importance des métissages, des échanges économiques et des transferts culturels. En outre, cette bipartition n'affecte pas à première vue le corpus numismatique. Nous distinguons donc pour les besoins de cette présentation quatre espaces se chevauchant en partie, sans nécessairement nous

---

328 Loin d'être abandonnée, l'étude des relations entre colonisateurs méditerranéens et indigènes est reprise à nouveaux frais : voir en dernier lieu ROUILLARD *et al.* 2015 ; GAILLEDRAT 2014.

329 Voir par exemple le manuel récent de HOZ 2011.

330 GARCIA 2014, p. 213, esquisse un « processus d'urbanisation » s'appliquant selon des modalités proches « pour l'ensemble de la Méditerranée nord-occidentale, du Guadalquivir à l'Arno ».

331 MORET 1996, 2010 ; BELARTE 2010.

332 BENDALA 2000, p. 248-269 ; LE ROUX 2010 souligne l'extension géographique du phénomène des *castros*, qui ne concerne pas uniquement le nord-ouest de la péninsule Ibérique, mais se retrouve jusqu'en contexte celtibère.

333 GAILLEDRAT 1997, p. 22-24, 50-55, avec renvois à la bibliographie antérieure, jusqu'à BOSCH GIMPERA 1915. Ces marqueurs sont aussi chronologiques, et les plus précis dont on dispose actuellement : voir RUIZ et MOLINOS 1993, p. 95-99, et la mise au point récente de BONET et MATA 2008.

334 RUIZ et MOLINOS 1993 constitue encore, à cet égard, une étude de référence sur le plan conceptuel, et la tentative la plus aboutie d'établissement d'une chronologie de la « culture ibérique », en dépit des mises en garde des auteurs concernant la portée historique de leurs interprétations archéologiques, voir p. 95-99. Pour une mise au point récente, BONET et MATA 2008.

335 BARRIL et ROMERO 2002.

336 LORRIO 1997 ; QUESADA 1997, p. 625-626 ; QUESADA 2010, p. 49-57.

astreindre par la suite de respecter ce cadre à la lettre. Il s'agit avant tout de préciser la nature des entités politiques péninsulaires et de situer les zones majeures d'interface culturelle : nous distinguons ainsi le foyer ibérique septentrional, le versant Pyrénéen de l'Èbre moyen, l'aire celtibérique en rive droite et l'axe Júcar-Guadiana, qui opère la connexion entre Ibères, Celtibères et *Carpetani*.

1.2.5.2. Le foyer ibérique septentrional et la présence grecque

Le premier de ces ensembles s'étend entre Pyrénées, Èbre et Segre, recouvrant une grande partie de la Catalogne actuelle. Il est marqué par la présence, sur le littoral du Haut-Empurdan, des deux principaux comptoirs grecs en Extrême-Occident : *Emporion* (Sant Martí d'Empúries, Gérone) et *Rhodè* (Rosas, Gérone) – l'une et l'autre sujette, au cours de notre période, à l'affirmation d'une composante indigène, particulièrement marquée à Rosas à partir du début du IIe siècle a.C. La question de l'appartenance culturelle et ethnique des populations protohistoriques du Nord-Est péninsulaire a occasionné, depuis les années 1960, une historiographie nourrie et parfois polémique[337]. Il n'y a plus lieu de mettre en doute la légitimité et la précocité de leur rattachement à la « culture ibérique », que ce soit par la langue ou par la culture matérielle. Dans le même temps, les influences celtiques sont indéniables, et la comparaison entre ces « Ibers del Nor », tournés vers les échanges transpyrénéens, et les groupes ibériques du Levant et d'Andalousie révèle des horizons en partie distincts. La frappe des « drachmes ibériques », qui marque le début de la période étudiée, a pu inspirer à Maria Paz García-Bellido l'impression d'une certaine proximité entre ces populations et les cultures gauloises[338] : c'est aussi ce que suggèrent les données relatives à l'armement ou la présence diffuse de noms indo-européens, sans doute celtiques[339]. Quoi qu'il en soit, c'est à partir de cette région que se déploie l'usage monétaire en vallée de l'Èbre. Entre la fin du IIIe siècle et les premières années du IIe siècle a.C., la région est affectée par une recomposition très profonde de la hiérarchie des territoires, qui se manifeste par l'abandon de la majorité des agglomérations occupées durant la période précédente, notamment le Puig de Sant Andreu (Ullastret, Gérone)[340], le Puig de Castellet (Lloret de Mar, Gérone), le Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), ou Tornabous (Lérida)[341]. Tout au long des IIe-Ier siècles a.C., cette désertion des *oppida* s'accompagne de l'intensification du peuplement dispersé dans ces territoires et de l'influence croissante exercée sur ces derniers par un nombre restreint d'agglomérations, les unes nouvelles, les autres en pleine mutation. Citons par exemple le cas de

[337] GAILLEDRAT 1997, p. 27-28.
[338] GÁRCIA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 202.
[339] Voir à ce sujet la synthèse récente de GARCÍA ALONSO 2005.
[340] MARTÍN *et al.* 2010.
[341] GORGUES 2010, p. 260-261.

l'étang d'Ullastret : à la suite de l'abandon de l'agglomération de hauteur du Puig de Sant Andreu et du site de plaine voisin de l'Illa d'en Reixac, la population rurale est rattachée au territoire d'*Emporion*, qui étend ainsi son emprise vers le sud, sur l'ensemble de l'aire attribuée aux *Indiketes*[342]. Les monnaies de bronze à la légende ibérique *Untikesken* reflètent clairement cette nouvelle hiérarchie des territoires[343]. Ailleurs, cette recomposition paraît favoriser l'émergence de communautés urbaines indigènes politiquement intégrées, se rapprochant du modèle grec et italique de la cité, peut-être à la faveur des transformations suscitées par la présence romaine[344]. Ces transformations affectent en premier lieu *Kese-Tarraco* (Tarragone), que le croisement des sources littéraires et de l'étude des réseaux de production et d'échanges permet d'identifier comme l'agglomération principale des *Cessetani* entre Èbre et Llobregat[345].

Entre cet espace et la périphérie indikète d'*Emporion*, on trouve dans le Bas-Ampurdan le territoire usuellement attribué aux *Laietani* et organisé autour d'*Iluro* (Mataró, Barcelone)[346]. Plus à l'intérieur des terres, les territoires des *Ausetani* et des *Lacetani* se répartissent entre les Pyrénées et l'Èbre. Dans une certaine mesure, la zone de l'embouchure de ce fleuve et le nord de la province de Teruel, qui constituent le territoire des *Ilercauones*[347], s'intègrent aussi à l'espace étudié. Toutefois, cette distribution géographique des entités politiques indigènes est principalement attestée par des sources d'époque impériale : on doit donc souligner, après Alexis Gorgues et Pierre Moret, « à quel point le processus de délimitation des communautés indigènes en fonction des critères romains a dû être artificiel »[348]. Dans tous les cas, il est difficile d'appréhender l'évolution de ces entités entre la période suivant la Deuxième guerre punique et la fin de l'époque républicaine. Les découpages supposément ethniques qui constituent le cadre de référence usuel des études archéologiques[349] et numismatiques[350]

---

[342] PLANA-MALLART et PRADO CORDERO 2013, p. 52-53. Plus généralement, sur l'évolution des espaces ruraux et périurbains en Catalogne et en Méditerranée occidentale jusqu'à l'époque romaine, voir BELARTE et PLANA-MALLART 2012.

[343] CAMPO 2002a.

[344] GORGUES 2010, p. 262.

[345] Sur les effets de la romanisation de la ville indigène de *Kese-Tarraco* à l'époque républicaine, OTIÑA et RUIZ DE ARBULO 2000. Les sites urbains successifs du Cabezo de Alcalá, à Azaila (Teruel), fouillés de manière extensive depuis l'époque de Juan Cabré – CABRÉ 1929 – jusqu'à aujourd'hui, voir BELTRÁN 2013, apparaissent généralement comme un cas emblématique du processus d'intégration des élites indigènes aux codes de la culture italo-romaine et de son impact sur l'aménagement urbain.

[346] RUIZ 2008, p. 740-741.

[347] RUIZ 2008, p. 738-739.

[348] GORGUES 2010, p. 258, avec la bibliographie en n. 862 ; voir MORET 2004.

[349] Voir encore RUIZ 2008, p. 735, au sujet de l'ensemble de la vallée de l'Èbre : « Las viejas identidades étnicas continuaban existiendo en el siglo III a.C., como lo demuestra la organización de los ejércitos de Indibil y Mandonio por unidades étnicas y no por oppida ». L'auteur n'amende pas ce propos pour la période suivante.

[350] Il y a là une tendance durable dans le champ de l'historiographie péninsulaire : GARCÍA-BELLIDO et METCALF 2014, p. 18-22, soulignent ainsi comment A. Vives y Escudero, ayant vivement critiqué la méthode et les découpages régionaux proposés par ZOBEL 1878, finit pourtant par les appliquer dans son album (VIVES 1895).

ne sont pas forcément pertinents pour le IIe siècle a.C. La perception globale est donc celle d'une forte compartimentation des entités politiques, en relation avec le développement des villes, puis l'adoption du parement et des formules urbaines méditerranéennes en contexte colonial ou assimilé. Vers 100 a.C., *Kese-Tarraco* (Tarragone) puis *Emporion* se dotent de l'essentiel des infrastructures qui les caractérisent à l'époque romaine[351]. La période s'achève peu après la fondation de la colonie de *Lepida Celsa* (Velilla de Ebro, Saragosse) en 48 a.C., déjà à l'intérieur des terres. Sur la longue durée, c'est-à-dire entre la fin du IIIe siècle et le milieu du Ier siècle a.C., les sites successifs du Cabezo de Alcalá, à Azaila (Teruel), fouillés de manière extensive jusqu'à aujourd'hui[352], apparaissent généralement comme un cas emblématique du processus d'intégration des élites indigènes aux codes de la culture italo-romaine et de son impact sur l'aménagement urbain[353].

Cette intégration des communautés indigènes au sein d'entités élargies mises en relation avec Rome se traduit donc d'abord par une déstabilisation des structures de production et, au moins durant la première moitié du IIe siècle a.C., par une déprise économique[354] : la fin de l'activité manufacturière des ateliers indigènes de céramique à vernis noir de Rosas (*Dicocer* 'ROSES')[355], avant le milieu du siècle, paraît ainsi emblématique[356]. Par la suite, la revitalisation des structures productives indigènes se produit en parallèle de l'apparition d'une véritable production italique provinciale[357], voire indépendamment de celle-ci : les modes d'habitat ou de consommation ne changent pas fondamentalement avant la fin du IIe siècle ou le début du Ier siècle a.C., au plus tôt[358] ; encore à ce moment est-ce plutôt la convergence avec le Languedoc occidental qui constitue le phénomène économique majeur à l'échelle régionale[359]. Les traditions locales en matière de production céramique et d'habitudes culinaires tendent à s'estomper sous l'effet du métissage[360]. À l'issue du IIe siècle a.C., « l'adéquation entre cadre de production et objet produit semble rompue : on fabrique des céramiques imitées des formes italiques en céramiques 'celtiques' et 'ibériques', souvent en les 'retouchant' »[361].

---

[351] Concernant *Kese-Tarraco*, voir MACIAS et REMOLÀ 2004, notamment à partir de l'édification de la seconde enceinte fortifiée durant la deuxième moitié du IIe siècle a.C., p. 30-32. Pour le tracé du nouveau *pomerium* du *municipium Emporiae* et l'édification de ses murailles, AQUILUÉ *et al.* 2012, p. 39-48.
[352] BELTRÁN LLORIS 2013.
[353] OLIVER 2012, p. 420-421
[354] GORGUES 2010, p. 260-261, 325-329.
[355] PÉREZ BALLESTER 2008, p. 269-272.
[356] GORGUES 2010, p. 328.
[357] GORGUES 2010, p. 370-372, 396-398. Sur le maintien et l'uniformisation de la production de céramique grise indigène, BONET et MATA 2008, p. 158.
[358] GORGUES 2010, p. 281.
[359] GORGUES 2010, p. 374-383, 436.
[360] GORGUES 2010, p. 419-431.
[361] GORGUES 2010, p. 375.

La diffusion des produits indigènes catalans dépasse rarement, vers l'ouest, la moyenne vallée de l'Èbre. En revanche, dès le IIe siècle a.C., les ateliers de la vallée de l'Èbre et du Haut-Empurdan entament la production de *kalathoi*, diffusés largement en Méditerranée occidentale, peut-être pour le transport du miel. Ce trafic s'effectuerait en bonne partie depuis les ports d'*Emporion* et de *Kese-Tarraco*[362]. L'intensification des échanges maritimes se perçoit aussi à travers le développement des infrastructures portuaires, visible dès le milieu du siècle à Riells (Girone), dans le sud du golfe de Rosas, ainsi qu'à *Ilturo* (Cabrera de Mar, Barcelone) et *Iluro* (Mataró, Barcelone), dans le Maresme[363].

La caractérisation de l'horizon culturel des populations du Nord-Est péninsulaire doit donc être envisagée avec prudence pour les IIe-Ier siècles a.C. : l'intégration précoce au cadre provincial romain compromet principalement les structures politiques préexistantes, mais n'empêche pas une forme de continuité des représentations et de la culture matérielle jusqu'au début du Ier siècle a.C. au moins. Le développement parallèle des usages italiques en termes d'habitat, d'autoreprésentation et de consommation, porté par l'émigration italienne, affecte d'abord de manière circonstanciée les nouvelles élites urbaines, avant d'intégrer plus largement les sociétés indigènes. La chronologie diffère selon le statut et la localisation des agglomérations : à *Kese-Tarraco*, capitale provinciale, les importations italiques, notamment de campanienne A et de céramique à parois fines, sont nombreuses dès le troisième quart du IIe siècle a.C. À *Iltirta-Ilerda* (Lérida), à l'intérieur des terres, le changement majeur s'opère au Ier siècle a.C., et plus particulièrement entre 80 et 50 a.C.[364]. La fréquentation des milieux grecs, qui était restée limitée et codifiée jusqu'au IIIe siècle a.C.[365], s'intensifie également à partir du siècle suivant, donnant lieu à un métissage des deux participants. En outre, il paraît erroné d'opposer cette composante ibérique aux schémas celtiques occidentaux et transpyrénéens, à en juger par la proximité et l'interpénétration de ces cultures[366].

1.2.5.3. Celtes, Ibères, Vascones *sur la rive gauche de l'Èbre*

Les espaces centraux et occidentaux du Piémont pyrénéen à l'Èbre, à l'ouest du Segre, présentent les mêmes problèmes sous une forme plus aiguë. Le Haut-Aragon et la Navarre actuels sont en effet occupés par des populations se rattachant moins clairement aux grands ensembles culturels et linguistiques identifiés sur la rive droite de l'Èbre et en Catalogne. La plaine de Lérida, comprise entre

[362] BONET et MATA 2008, p. 156-158.
[363] GORGUES 2010, p. 303-307, 403.
[364] SANCHEZ 2009, p. 472.
[365] GORGUES 2010, p. 76-84 reprend à nouveaux frais le débat concernant le statut d'*Emporion*, entre *port of trade* et *gateway community*.
[366] GARCIA 2014, p. 213.

Segre et Cinca, constitue le débouché naturel du passage transpyrénéen du plateau Cerdan. Du piémont au confluent, les géographes grecs mentionnent ainsi les territoires des *Ceretani*, puis surtout des *Ilergetes*. Plus à l'ouest, dans la Hoya de Huesca et la vallée du Gállego, on trouverait ensuite le territoire des *Suessetani*, moins bien représentés dans les sources littéraires et perçus comme les plus occidentaux des peuples ibères du Nord[367]. Si l'agglomération de *Bolskan-Osca* (Huesca) est considérée par Pline comme l'*oppidum* principal des *Suessetani*, elle est attribuée aux *Ilergetes* par Strabon et Ptolémée[368]. Or, du point de vue numismatique, le rattachement des émissions d'*Iltirta* à l'ensemble des monnayages ibériques de Catalogne ne fait aucun doute, mais ce n'est pas le cas de *Bolskan-Osca* et des ateliers gravitant dans sa périphérie, *Sesars* et *Sekia*. Ces derniers se rapprochent davantage de l'ensemble des monnayages intérieurs, d'obédience supposément celtique : M. Gozalbes les classe ainsi parmi les monnayages celtibériques, au même titre que ceux de la Meseta orientale[369]. Pour sa part, A. Ruiz écrit à propos des *Suessetani* que « su iberización fue muy tardía », sans justifier son affirmation autrement que par le recours aux sources littéraires[370].

Il faut donc admettre, dans ce cas, la conjonction de deux facteurs de natures différentes. Le premier concerne la formation et la décomposition successives d'alliances militaires et politiques[371], le plus souvent à l'instigation des *Ilergetes*, principal « pivot politique et diplomatique » régional[372]. À la faveur d'un contexte documentaire favorable, comme c'est le cas durant la Deuxième guerre punique, on voit ainsi comment les *Ilergetes*, réunis derrière *Indibilis* et *Mandonius*, font évoluer leur positionnement diplomatique vis-à-vis de Carthage et de Rome et englobent tour à tour *Ausetani* de la plaine de Vic, *Suessetani*¸ *Lacetani*, *Ausetani* du Matarraña et *Sedetani*[373]. A. Ruiz évoque pour cette période une véritable « confederación étnica amplia en la que los ilergetes asumirían la dirección del cuerpo militar », et questionne dès lors le statut des autres membres de cette confédération, entités annexées, clientes ou alliées[374]. On perçoit encore une influence des *Ilergetes* sur leurs voisins de l'Èbre moyen, notamment les *Suessetani*, durant les premières décennies du IIe siècle a.C.[375]. Elle pourrait se maintenir au moins jusqu'à la fin de ce siècle et au début du suivant[376].

---

[367] RUIZ 2008, p. 740.
[368] PLINE, *Histoire naturelle*, 3.3.24 ; STRABON, 3.4.10 ; PTOLÉMÉE, *Géographie*, 2.6.7.
[369] GOZALBES 2012, p. 21.
[370] RUIZ 2008, p. 740.
[371] SÁNCHEZ MORENO *et al.* 2015.
[372] MORET 1997, p. 162. Voir aussi SALINAS DE FRÍAS 2006, p. 70-71.
[373] MORET 1997, voir notamment les cartes p. 165.
[374] RUIZ 2008, p. 740.
[375] GORGUES 2010, p. 257.
[376] MORET 1997, p. 162.

Le deuxième facteur, qui justifie en même temps le précédent, tient à l'élasticité des identités culturelles entre le Cinca et l'Aragón[377] : cet espace se situe au croisement des sphères ibérique à l'est, celtibère au sud, vascon à l'ouest. Il est en outre tourné vers les cols pyrénéens et l'Aquitaine. Le cœur du territoire des *Ilergetes*, entre Segre et Cinca, constitue de fait un foyer culturel de première importance au regard de la documentation archéologique[378], qui se distingue des régions littorales de la Catalogne par « les pratiques funéraires, les formes d'habitat et les décors de la céramique peinte »[379], irradiant vers l'ouest et le sud. Ces deux facteurs permettent dans une certaine mesure de prêter à l'entité ilergète, « monarquía militar » fondée sur une économie agraire prospère[380], un statut et des prérogatives comparables à ceux des *Insubres* de Transpadane. Une fois de plus, il paraît donc nécessaire de dépasser le cadre binaire exposé précédemment : l'identité culturelle des populations locales ne se résume ni à sa composante ibérique, ni à des apports celtiques ou celtibères, mais doit être envisagée dans sa complexité, qui autorise des évolutions et des nuances dans le temps – et dans l'espace, comme en atteste le cas des *Suessetani*.

La plus grande partie du territoire de la Navarre actuelle est attribuée par l'historiographie aux *Vascones*[381], qui n'apparaissent pas dans les sources littéraires avant le conflit sertorien. L'hypothèse du rattachement de cette entité à la généalogie des Basques historiques, qui a longtemps retenu l'attention, tend à être écartée par les recherches récentes[382] : plus que vers le Golfe de Gascogne, les *Vascones* des sources littéraires paraissent préférentiellement tournés vers l'Èbre moyen[383], ce que suggère aussi la documentation archéologique. Plusieurs études ont été consacrées à la question de l'expansion des *Vascones*, aboutissant à des conclusions variables et souvent contradictoires : l'une des contributions les plus récentes, que l'on doit à E. Cantón Serrano, offre ainsi une synthèse critique des hypothèses formulées précédemment[384]. Ce processus se traduirait selon certains auteurs par un rattachement du territoire précédemment attribué aux *Suessetani* à la sphère des *Vascones*, au plus tard à la fin du IIe siècle a.C. Les partisans de l'expansionnisme vascon y voient l'effet d'une alliance

[377] Dans un souci de clarté, nous employons la forme francisée « Aragon » pour désigner le territoire historique et la communauté moderne, et nous réservons à la description de la rivière, *río Aragón*, l'emploi de la forme accentuée espagnole.
[378] SALINAS 2006, p. 71.
[379] MORET 1997.
[380] SALINAS 2006, p. 71.
[381] ARMENDÁRIZ 2009, p. 305-306, met en garde contre les incertitudes relatives à l'étendue précise de ce territoire et à ses évolutions.
[382] WULFF 2009.
[383] WULFF 2009, p. 35 : « las escasas y debatibles conexiones que podemos constatar apuntan en dirección al Ebro ».
[384] CANTÓN 2005, p. 130, avec renvois à la bibliographie antérieure, jusqu'à Adolf Schulten. En dernier lieu, voir le bilan dressé par ANDREU et PERÉX 2009.

précoce avec les Romains[385] qui, comme on l'a dit, n'est absolument pas attestée dans les sources littéraires ou épigraphiques. En admettant l'historicité de cette extension spatiale de l'aire vasconne, hypothèse qui ne repose en dernier lieu que sur le décalage entre les descriptions imprécises – et tardives – de Strabon et de Ptolémée, quelles en seraient les implications exactes ?

Malgré la multiplication des campagnes de fouilles archéologiques et de prospection de surface[386], on appréhende encore mal la hiérarchie des territoires situés en Navarre et en Rioja modernes pour la période concernée, si ce n'est dans la Ribera, en bordure d'Èbre et en marge du territoire habituellement attribué aux *Vascones*. Les espaces centraux et septentrionaux, au caractère montagnard plus marqué, sont encore mal connus. On n'a pas mis au jour sur le site de *Pompaelo* (Pampelune, Navarre), cité principale des *Vascones* sous le Haut-Empire, de traces archéologiques attestant de la présence d'un *oppidum* d'une quelconque importance avant le conflit sertorien, et les recherches récentes confirment au contraire l'importance du processus de synœcisme à l'origine de l'émergence de cette agglomération, à partir des années 70 a.C.[387]. L'impact démographique de ces guerres doit également être important en Navarre méridionale, où l'on sait qu'une série d'agglomérations ont été prises ou détruites dans des circonstances particulièrement violentes : *Calagurris* (Calahorra, La Rioja), en rive droite, est ainsi l'une de ces agglomérations en marge des territoires habituellement prêtés aux *Vascones* et aux *Celtiberi*, et dont on ne sait auxquels on doit vraiment l'attribuer selon les périodes[388]. On voit donc que les années 70 a.C. semblent marquer un tournant dans l'ensemble de la région[389]. Pour la période précédente, la documentation ne révèle jamais de degré d'intégration politique supérieur à celui du couple ville-terroir – et ce, qu'on le nomme *oppidum* ou *ciuitas*[390], selon le degré de romanité que l'on souhaite prêter aux communautés concernées. Comment donc définir et appréhender les *Vascones* avant l'époque romaine ? Il semble assuré qu'ils ne constituent pas une seule et même entité politique, fondée sur la hiérarchie des agglomérations qui le composent. On ne situe pas clairement leurs frontières et l'on n'est pas plus en

[385] CANTÓN SERRANO 2005, p. 129 ; ANDREU et PERÉX 2009, p. 149 ; voir déjà BOSCH GIMPERA 1932. Soulignons néanmoins la position originale soutenue par SCHULTEN 1927a, pour qui les *Vascones* disposaient de ressources suffisantes pour conquérir, par eux-mêmes et sans le soutien des Romains, le territoire de leurs voisins.

[386] ANDREU et PERÉX 2009, p. 152-154.

[387] ARMENDÁRIZ 2009, p. 333-335. L'auteur relativise ainsi l'idée traditionnelle d'une « fondation » pompéienne sur le site de ses camps d'hiver de 75 a.C. pour évoquer, sans doute plus justement, l'effet d'un regroupement de la population répartie dans l'actuelle Cuenca de Pampelune au lendemain de la guerre.

[388] Pour un rapprochement avec les Celtibères, TITE-LIVE, 39.21.8-10.

[389] ANDREU et PERÉX 2009, p. 154.

[390] On ne souscrit donc pas, au moins pour l'emploi du terme *ciuitates* dès les années 190 a.C., au constat de ANDREU 2005, p. 283 : « M. Porcio Catón, L. Manlio Acidino y A. Terencio se enfrentan sucesivamente a comunidades que debían constituir ya verdaderas *ciuitates*: bien organizadas, estratégicamente ubicadas y que, seguramente, ejercían cierta capitalidad sobre los territorios circundantes ».

mesure de leur attribuer une quelconque spécificité dans le registre archéologique[391] : bien au contraire, on relève surtout la perméabilité de cet espace, « ámbito geográfico abierto en lo cultural y lingüísticamente plural » selon Javier Armendáriz[392].

En fin de compte, le cas des *Suessetani* nous semble révéler un écueil fréquent de l'étude des « ethnies » et de leur ancrage territorial. Certains auteurs affirment qu'ils seraient passés de la domination des *Ilergetes* à celle des *Vascones*, alors qu'ils n'apparaissent plus chez Tite-Live ni chez d'autres historiens après *c.*184 a.C.[393], soit un siècle avant la première mention des *Vascones* dans le corpus. La documentation est donc trop lacunaire pour nous permettre de déterminer si ces entités – *Suessetani*, *Vascones*, *Ilergetes* – se situent sur le même plan, politique ou ethnique, et sur la même échelle de temps. Pour une courte période, il existe bel et bien des arguments permettant légitimement d'associer les *Ilergetes* à une structure politique fédérative, à un régime monarchique dominant une multitude de villes et de communautés et identifiable par ses institutions et les relations qu'il entretient avec ses voisins. En revanche ces conditions ne sont réunies ni pour les *Suessetani* au IIe siècle a.C., ni pour les *Vascones* au siècle suivant. Selon Pierre Moret, il semble donc vain de chercher à mettre en évidence une quelconque évolution des limites entre ces territoires indigènes au IIe siècle a.C., dans la mesure où l'on demeure tributaire de l'information livrée par les découpages d'époque romaine[394]. Ainsi le cadre ethnique décrit par les auteurs grecs et romains renvoie dans le meilleur des cas à la sphère de l'appartenance culturelle, et ne relève pas d'une autoreprésentation, d'une revendication identitaire performative, mais de la description d'observateurs extérieurs, puis d'autorités coloniales. Ce cas de figure nous paraît donc bien exprimer la porosité des frontières culturelles de la péninsule Ibérique : les habitants de *Bolskan-Osca* (Huesca) se présentent-ils eux-mêmes comme des Ibères, des Celtes, des Celtibères, des *Suessetani*, des *Vascones* ? Ces différentes identités changent-elles selon le temps, les catégories sociales ou simplement le contexte ? [395] Sont-elles incompatibles à leurs yeux ? Compte tenu de tous ces éléments, que faire enfin du témoignage que constitue la monnaie, qui apparaît de moins en moins, au Second âge du Fer, comme l'apanage régalien d'un peuple ou d'un État régulièrement institué ?[396]

---

[391] WULFF 2009, p. 35 : « (…) ni siquiera en el propio ámbito de los vascones se constata una cultura arqueológica común y diferenciada, ningún tipo de institución o de vínculo, ni unidad de acción ».

[392] ARMENDÁRIZ 2009, p. 336 ; voir plus généralement les p. 322-331, 335-336.

[393] TITE-LIVE, 39.42.1 : *in Citeriore A. Terentius in Suessetanis oppidum Corbionem uineis et operibus expugnauit, captiuos uendidit.*

[394] MORET 2004.

[395] BOISSINOT 2005, p. 27-28.

[396] LEINS 2012, p. 68, au sujet des monnayages de Bretagne insulaire à la fin de l'âge du Fer. La documentation numismatique est en effet fréquemment employée pour refléter le degré d'intégration politique d'une communauté donnée. Concernant les *Vascones*, voir encore ANDREU et PERÉX 2009, p. 155.

On voit ainsi que la hiérarchie des *oppida* ou *ciuitates* regroupés en peuples, eux-mêmes inclus dans de vastes ensembles supra-ethniques, dessine un cadre partiellement artificiel et assez rigide, peut-être trop pour rendre compte du canevas institutionnel mouvant dans lequel s'inscrit la monnaie d'argent à l'aube de la monétarisation d'un territoire donné. À cet égard, il faut mentionner la découverte récente, à Loures-Barousse (Hautes-Pyrénées), en aval du col de la Bonaigua en descendant la Garonne, d'un coin de droit en bronze se rattachant à la production de « deniers ibériques » de *Turiasu*. Rappelons que cet atelier est situé en rive droite de l'Èbre, au pied du massif du Moncayo[397]. L'objet, considéré comme officiel par Manuel Gozalbes[398], est donc apparu à environ 300 km – en suivant les principaux axes de circulation – du lieu présumé de sa conception, traversant probablement les Pyrénées par un col de haute montagne. Ce contexte de découverte, qui s'explique peut-être par des mobilités liées à la transhumance, n'est donc ni celtibère, ni vascon[399]. Il nous invite à envisager des frontières plus mouvantes dans le domaine monétaire, si ce n'est dans celui de la structuration politique des territoires. Cet exemple rappelle en tout cas que l'Èbre ne constitue en aucun cas une frontière imperméable : l'examen des sociétés qui en occupent la rive droite permet dès lors de renforcer ce constat.

1.2.5.4. Les Celtes de l'Èbre à la Meseta Norte

On a souligné que la production historiographique relative aux populations celtiques de l'intérieur péninsulaire est considérable depuis les années 1920 et la parution de l'article fondateur de Pere Bosch Gimpera, « Los celtas y la civilización céltica en la Península ibérica »[400]. Longtemps restée centrale, la question de leur substrat ethnique est désormais jugée secondaire, au même titre que l'idée de vagues successives de migrations, voire d'invasions de populations transpyrénéennes[401]. On appréhende mieux, sur la longue durée – c'est-à-dire au moins depuis le Premier âge du Fer – l'articulation entre les cultures de la Meseta et de la façade atlantique[402]. Au sein de ce vaste ensemble, les Celtibères ont tout spécialement bénéficié du renouvellement des données archéologiques et de la réorientation

[397] GOZALBES 2009a, p. 1-5, ne tranche pas définitivement entre Tarazona (Saragosse), site de la *Turiaso* romaine, et l'habitat de hauteur de La Oruña (Vera de Moncayo, Saragosse), quinze kilomètres plus au sud.

[398] GOZALBES 2009a, p. 115-118. Le coin, nettement détérioré, a dû être employé dans le cadre de la production du groupe V à la légende de droit *ka-s-tu*, qui constitue la plus grande part du numéraire frappé par *Turiasu*. L'auteur le rapproche des monnaies au coin de droit A261 de son catalogue.

[399] *Turiasu*, agglomération généralement attribuée aux *Lusones*, se trouve alors à la frontière entre les aires de domination prêtées aux *Vascones* et aux *Celtiberi* : voir GOZALBES 2009a, p. 6, fig. 5. Si cet auteur se prononce résolument en faveur d'un rattachement du numéraire de *Turiasu* aux monnayages celtibériques, VILLARONGA 1994a, p. 248 le rapproche de ceux des *Vascones*, en raison du style du portrait, tout en mentionnant à la p. 262 le mélange de ces influences.

[400] BOSCH GIMPERA 1921.

[401] ALMAGRO-GORBEA 1995, p. 13-14.

[402] ALMAGRO-GORBEA 1995 rend ainsi compte d'un véritable *aggiornamento* des problématiques relatives à l'étude de la documentation archéologique et à la linguistique des populations « protoceltiques » et celtiques péninsulaires.

récente des problématiques de recherche. Ils ont tour à tour été conçus comme des Ibères installés en pays celtique et des Celtes en pays ibérique, lorsqu'à la faveur de la « mort des Ibères » dans le champ historiographique d'époque franquiste, ils ne sont pas simplement apparus comme des Celtes parmi d'autres. Les recherches récentes font état d'un constat plus nuancé, qui tient notamment à la mise en évidence toujours plus nette d'une forte continuité du peuplement des Monts ibériques et de la Meseta depuis la fin de l'Âge du Bronze et la culture de Cogotas I[403]. Les archéologues ont donc conçu de nouveaux outils interprétatifs pour faire la part des traits celtiques génériques et des spécificités des cultures matérielles du Centre péninsulaire, et pour ordonner les premiers à partir de la notion de « celticité cumulative »[404]. Il ne s'agit donc plus de réduire les Celtes ibériques à une périphérie, en marge des ensembles culturels ibériques et celtiques, mais d'en souligner la spécificité, la vitalité et même l'attractivité[405]. Autrement dit, on les envisage désormais comme l'une des manifestations de la culture celtique européenne, présentant comme les autres une certaine autonomie et des particularismes, ainsi que l'avantage d'être globalement bien documentée.

La question est alors de percevoir le ou les centre(s) de gravité de ce *celtismo hispano* : à partir des années 1980, Martín Almagro-Gorbea, puis Francisco Burillo et Alberto Lorrio participent ainsi à la redéfinition d'une « Celtibérie nucléaire », dont la formalisation est au cœur du programme du colloque de Molina de Aragón en 1998[406]. Alberto Lorrio déplace définitivement le cœur du domaine celtibérique dans le Système ibérique et les hauts plateaux de la Meseta orientale, mettant fin à l'idée fondée sur une mauvaise lecture de Strabon déjà retenue en 1932 par Pere Bosch Gimpera[407], longtemps prédominante, selon laquelle les Celtes du Moncayo auraient constitué « los celtíberos propiamente dicho »[408]. S'il n'abrite peut-être pas le berceau de cette culture, le bassin versant de l'Èbre n'est pas pour autant sa frontière étanche : il constitue sa façade active et permet son ouverture à la fois vers la frange atlantique des *castros* cantabriques, vers les communautés grecques et indigènes de Catalogne et vers la Méditerranée. En même temps, l'Èbre constitue l'axe de pénétration privilégié des Romains et son bassin semble être affecté en premier lieu par les recompositions territoriales et politiques suivant la conquête[409].

---

[403] ALMAGRO-GORBEA 1995, p. 14.
[404] ALMAGRO-GORBEA 1995, p. 15, évoque « un phénomène de celtisation intermittent, à effet cumulatif » à l'échelle de toute la Celtique ibérique ; le levier principal en est l'acculturation, plutôt que la migration.
[405] BENDALA 2000, p. 238-239.
[406] ARENAS et PALACIOS 1999.
[407] BOSCH GIMPERA 1932.
[408] BURILLO 2007, p. 212-215.
[409] BURILLO 2001, p. 194.

La cohérence archéologique de l'ensemble territorial défini par ces recherches récentes, que ce soit en matière d'habitat, d'économie, de production métallurgique ou de religion, ne doit pas faire oublier les difficultés relatives à la terminologie employée : Francisco Beltrán rappelle que les *Celtiberi* relèvent avant tout de la construction d'une notion savante – celle de géographes – et extérieure – ces observateurs sont grecs et romains[410]. Au sein de la documentation littéraire, le sens accordé à ce terme est sujet à des variations importantes : les Κελτίβηροί-*Celtiberi* se composent soit de l'ensemble des populations intérieures du rivage ibérique, c'est-à-dire les habitants de la Celtique ibérique[411] ; soit d'une série de peuples situés dans des territoires-tampons entre les domaines des Celtes et des Ibères, c'est-à-dire du Système ibérique à la Meseta. La première acception, très large, est influencée par une historiographie coloniale ancienne et principalement phocéenne[412] ; la seconde est plus restreinte et n'émerge qu'à la faveur de l'apprivoisement de la géographie péninsulaire, sous l'effet de la conquête romaine. Elle trouve sa source chez Polybe, qui emploie parfois des travaux plus anciens ou philopuniques[413], tout en y associant une connaissance pratique des territoires, qui n'empêche pas les descriptions simplificatrices[414].

L'appropriation tardive et ambiguë de la notion de « Celtibères » par les provinciaux sous le Principat ne doit pas faire oublier qu'elle n'a peut-être connu aucun équivalent indigène entre les IIIe et Ier siècles a.C.[415]. À la fin du Ier siècle p.C., Martial se présente lui-même comme *ex Hiberis et Celtis genitus Tagique ciuis*[416]. Ce passage a souvent été interprété comme l'affirmation d'une ethnogenèse des Celtibères fondée sur le métissage de Celtes et d'Ibères[417] : cette thèse, exprimée plus clairement par Diodore de Sicile[418], trouverait ici la preuve que les *Hispani* de l'intérieur en admettaient eux-mêmes la véracité. Ou soulignera d'abord qu'il existe une nuance entre se présenter explicitement comme un Celtibère ou comme un descendant de Celtes et d'Ibères. En outre, s'il est originaire de *Bilbilis* (Cerro de la Bámbola, Calatayud, Saragosse), Martial n'en passe pas moins l'essentiel de sa vie active en Italie. Souhaitant souligner ici la rusticité de son milieu d'origine, il s'identifie donc

[410] BELTRÁN 2004.
[411] LORRIO 2005, p. 38.
[412] Sur l'élaboration des notions d'Ibérie et de Celtique avant l'œuvre de Polybe, voir MARCOTTE 2006, p. 32-35. Voir aussi, dans le même volume, MORET 2006 au sujet de la géographie coloniale phocéenne, à travers la mise en évidence des parallèles entre l'Ibérie du Caucase et celle d'Occident.
[413] MORET 2006, p. 70.
[414] CRUZ ANDREOTTI 2006, p. 79-80. On se reportera plus généralement à cette publication pour un point de vue nuancé concernant le contenu du livre XXXIV perdu de l'œuvre de Polybe, parfois appréhendé comme un *aggiornamento* des connaissances géographiques relatives à la péninsule Ibérique à l'époque hellénistique.
[415] BELTRÁN 2004, p. 105-113.
[416] MARTIAL, *Épigrammes*, 10.65.3-4. Les mêmes éléments sont repris moins synthétiquement en 4.55.
[417] LORRIO 2005, p. 37.
[418] DIODORE DE SICILE, 5.33, peut-être d'après Poseidonios. Voir aussi APPIEN, *Ibérique*, 2.

d'abord comme un natif des territoires intérieurs. À mi-distance entre Tage et Èbre, *Bilbilis* est surtout située sur le cours du Jalón, qui est bien un affluent de l'Èbre : l'épigrammatiste paraît donc choisir en premier lieu celui de ces deux fleuves qui se jette dans l'océan plutôt qu'en Méditerranée, et qui ne traverse pas l'épicentre politique et économique de la province romaine de Tarraconaise. De la même manière, il nous semble excessif d'interpréter le passage *ex Hiberis et Celtis genitus* comme une généalogie clairement revendiquée : Martial n'emploie cette formule, au demeurant assez vague, que pour souligner dans un second temps sa constitution imposante, qui s'exprime par sa pilosité développée et sa voix forte. Il se présente donc d'abord comme l'archétype presque sauvage d'un barbare pour mieux railler son interlocuteur Charmenion, dans un contexte littéraire non pas provincial, mais bien romain. On ne dispose donc d'aucun témoignage littéraire fiable permettant de conclure qu'aux IIe-Ier siècles a.C., les habitants des Monts ibériques et de la Meseta s'imaginent comme les descendants de Celtes aussi bien que d'Ibères, ou qu'ils perçoivent entre eux une unité ethnique et culturelle plus marquée qu'avec d'autres sociétés. On ne peut pas pour autant en déduire que ce n'est pas le cas[419]. C'est seulement dans le corpus géographique d'époque impériale qu'émerge une définition territoriale bien précise de la Celtibérie : Pline place les *capites Celtiberiae* à *Segobriga* (Cerro de Cabeza de Griego, Saelices, Cuenca) au sud, à *Clunia* (Peñalba de Castro, Burgos) au nord[420].

L'adoption des termes « Celtibérie » ou « Celtibères » relève donc du processus de légitimation historiographique d'un concept antique, exogène, auquel on prête une envergure variable et qui s'applique, même dans sa conception la plus restreinte, à une série mal établie et sans doute changeante d'entités indigènes. Parmi ces dernières, mieux connues autour de la vallée de l'Èbre, on retiendra surtout les *Areuaci* et les *Pelendones* dans les provinces actuelles de Soria et de Burgos ; et plus au sud et à l'est, les *Lusones* vers Saragosse, ainsi que les *Titti* et les *Belli*, généralement évoqués par paire[421]. Les uns sont parfois désignés comme les habitants d'une Celtibérie ultérieure, les autres d'une Celtibérie citérieure[422], ce qui est sans rapport avec les provinces romaines et exprime simplement leur degré d'éloignement des points d'appui littoraux des Romains. Les alliances nouées par ces entités, entre elles ou avec d'autres groupes, doivent d'abord être perçues comme l'expression d'une diplomatie active, et non pas nécessairement comme la traduction d'une solidarité ethnique ou

[419] BELTRÁN 2004, p. 105 suggère ainsi que les peuples se rattachant aux Celtibères présentent une « affinité culturelle » dont ils doivent être conscients. Voir aussi LORRIO 2005, p. 37 et BURILLO 1993.
[420] PLINE, *Histoire naturelle*, 3.25-27.
[421] LORRIO 2008, p. 566.
[422] BENDALA 2000, p. 243.

interethnique[423]. Même cette échelle d'analyse peut paraître en partie inadéquate, dans la mesure où l'acteur essentiel des tractations diplomatiques semble être, dans bien des cas, l'*oppidum* : ce sont les *Numantini*, et non les *Areuaci* qui parviennent à mettre les Romains en difficulté. Or c'est naturellement à ce niveau que nous situe l'étude de la production monétaire : les légendes des émissions frappées à partir du milieu du IIe siècle a.C. font généralement référence à des communautés urbaines, non à des ensembles politiques plus larges. Les parentés typologiques et stylistiques entre numéraires esquissent des zones numismatiques qui peuvent, ou non, coïncider avec les territoires traditionnellement attribués à tel ou tel peuple[424]. Dans la moyenne vallée de l'Èbre en particulier, les nuances observées entre les différentes émissions d'argent et de bronze ne paraissent pas vraiment justifier l'intérêt épistémologique de distinguer entre ateliers ibériques et celtibériques : il est de toute manière avéré que la frontière doit y être perméable et changeante, favorisant le bilinguisme. Dans la haute vallée de l'Èbre, il ne paraît pas plus légitime d'isoler les ateliers attribués aux *Berones*, qui présentent une diversité de styles les rattachant aussi bien au domaine des *Vascones* qu'à celui des Celtibères.

En dernier lieu, la documentation archéologique fait bien apparaître la ville comme l'élément structurant majeur des communautés indigènes du Système ibérique à la fin de l'âge du Fer. Dans un contexte d'essor agricole, démographique et urbain[425], on assisterait à partir du deuxième tiers du IIe siècle a.C. à une hiérarchisation croissante des territoires, les fonctions administratives et économiques tendant à se concentrer, comme dans la plus grande partie du monde celtique, au sein d'un nombre restreint d'agglomérations fortifiées – *oppida* dans les deux acceptions du terme[426] – regroupant un habitat suivant parfois, mais pas toujours, un plan ordonné[427]. Les sources littéraires, l'épigraphie et l'ethnographie historique font état de sociétés accordant un rôle privilégié à une élite aristocratique urbaine, définie par ses possessions foncières et ses fonctions militaires. Elle-même hiérarchisée, elle paraît généralement dominée par quelques lignages « de *principes* y *nobiles* »[428]. Les individus qui y appartiennent constituent autour d'eux des cercles d'amis, d'obligés et de *deuoti*, et

[423] *Contra* CIPRÉS 2002, p. 144, selon laquelle le fait que Marcellus conditionne la ratification du *foedus* avec *Nergobriga* à la soumission simultanée de tous les *Areuaci*, *Belli* et *Titti* traduit l'importance des solidarités ethniques. Il semble au contraire que c'est bien le démantèlement d'une alliance militaire qu'exige le Romain chez APPIEN, *Ibérique*, 48-49. Il obtient des réactions partagées, non pas parmi ces trois peuples mais, semble-t-il, à l'échelon inférieur : on peut donc supposer que les ambassadeurs amicaux et hostiles envoyés à Rome sur la demande de Marcellus représentent des entités restreintes, par exemple des *oppida*.

[424] VILLARONGA 1994a, p. 207.

[425] LORRIO 2008, p. 566-569

[426] Voir FICHTL 2000 concernant la définition archéologique « restreinte » des *oppida* du monde celtique.

[427] LORRIO 2008, p. 576-580.

[428] CIPRÉS 2002, p. 146.

tenus de démontrer périodiquement leur valeur sur le champ de bataille ou en duel singulier[429]. On connaît toutefois, pour cette période tardive, d'autres marqueurs hiérarchiques et sociaux, que l'on n'est pas en mesure d'observer pour les siècles précédents : l'*hospitium*, les solidarités gentilices ou encore les groupes d'âges, autant d'institutions sociales dont la définition juridique pourrait se préciser durant la période étudiée[430]. Au moins pour les questions militaires, le processus décisionnel semble ainsi être confié à des assemblées de *seniores*, auxquelles revient le soin de nommer des chefs d'armées. Les moyens d'action paraissent en revanche détenus majoritairement par les *iouenes* en armes, qui bénéficient d'une certaine autonomie[431]. On relève donc des indices permettant d'envisager des institutions comparables à celles que nous présente la documentation au sujet de la Transpadane. Comme dans ce dernier cas, nous nous garderons toutefois d'appliquer ces déductions, issues de mentions littéraires éparses, à l'ensemble des communautés indigènes du Centre péninsulaire : au contraire, on peut s'attendre à ce que la diversité des institutions sociales réponde à la fragmentation des entités politiques. S'y ajoute la question de l'évolution de ces structures sociopolitiques, avant leur adoption des normes civiques promues par le pouvoir romain et bien sûr à l'occasion de celle-ci.

Une fois de plus, on ne doit pas exagérer la précocité de cette intégration ou surévaluer la part des marqueurs italo-romains dans les modes de vie indigènes jusqu'au premier tiers du Ier siècle a.C. au moins. La *tabula Contrebiensis*, datée de mai 87 a.C., est ainsi révélatrice[432]. Il s'agit d'une inscription publique d'expression latine, en bronze, mise au jour en 1975 sur le site de *Contrebia Belaisca* (Cabezo de las Minas, Botorrita, Saragosse). Elle rend compte du règlement d'un contentieux portant sur des affaires édilitaires entre deux communautés indigènes, les *Alauonenses* et les *Saluienses*, sous la supervision de C. Valerius Flaccus[433]. Ce qui pourrait apparaître comme le signe tangible d'une romanité déjà marquée s'atténue tant à la lecture du document qu'à l'examen de son contexte[434] : les communautés évoquées dans le texte n'ont pas de statut civique, les témoins portent des noms indigènes. En outre, ce document constitue un hapax à *Contrebia Belaisca*, parmi une série d'inscriptions celtibériques en caractères ibériques, dont la plus importante – le « grand bronze de Botorrita » – est d'une envergure comparable à la *tabula Contrebiensis*, à peu près contemporaine si ce n'est plus tardive, et de nature législative elle aussi[435]. En effet, on observe à partir du milieu du IIe

[429] CIPRÉS 2002, p. 148-150.
[430] LORRIO 2008, p. 644.
[431] CIPRÉS 2002, p. 144-146.
[432] LE ROUX 2010, p. 58-59.
[433] FATÁS 1980.
[434] BARRANDON 2010, p. 310.
[435] Pour l'édition du texte, voir BELTRÁN et TOVAR 1982. Pour son interprétation, PRÓSPER 2008.

siècle a.C. un développement de la communication par l'écrit, notamment à travers la monnaie, les tessères d'hospitalité et les gravures sur céramique : ce processus est permis par l'adoption du semi-syllabaire ibérique levantin, comme en Catalogne ou dans le Languedoc. Il s'agit peut-être d'un effet de l'extension de l'ibérique comme langue véhiculaire, y compris dans la moyenne vallée de l'Èbre[436]. L'influence ibérique est également marquée d'après l'étude de la documentation céramique : il n'existe pas un répertoire celtibérique homogène, mais des productions variées, partageant une technique de fabrication commune, acquise au contact des populations littorales[437]. La diffusion en est généralement locale ou régionale, comme en atteste la céramique polychrome de *Numantia* (Cerro de la Muela, Garray, Soria) et plus généralement celle de la haute vallée du Duero[438]. On n'observe pas de rupture nette entre les IIIe et IIe-Ier siècles a.C., si ce n'est à travers le développement de la production de céramique fine ; en revanche des changements dans les pratiques culinaires, limités et assez tardifs, témoignent de l'intégration progressive aux modes de consommation italique[439].

Le secteur de la production minière et métallurgique semble témoigner d'une intégration plus poussée des populations celtiques des Monts ibériques et de la Meseta à l'échelle péninsulaire et au-delà : à la charnière entre les IIe-Ier siècles a.C., les exploitants italiens de districts miniers situés en Sierra Morena ou dans la Montagne Noire recherchent peut-être activement une main-d'œuvre qualifiée d'origine celtibérique[440]. Dans le Système ibérique, la métallurgie du fer est certainement déjà celle dont l'impact économique est le plus important, notamment dans le massif du Moncayo[441]. Concernant le plomb et les gisements polymétalliques argentifères, qui intéressent plus directement notre propos, la situation paraît en revanche plus contrastée. À la faveur d'une multiplication des campagnes de prospection archéologique, on assiste depuis quelques années à une nette réévaluation à la hausse du potentiel et de l'accessibilité des gisements argentifères disséminés dans le Système ibérique et la Sierra de Guadarrama[442]. L'idée selon laquelle les orfèvres et les ouvriers des ateliers monétaires celtibériques peuvent compter sur des filières courtes d'approvisionnement en argent tend ainsi à s'imposer : dans son ouvrage consacré au numéraire de *Turiasu*, M. Gozalbes envisage par exemple un approvisionnement de l'atelier à partir des mines de Valdeplata (Calcena, Saragosse)[443],

[436] HOZ 2011.
[437] BURILLO *et al.* 2008, p. 171.
[438] BURILLO *et al.* 2008, p. 174-175.
[439] BURILLO *et al.* 2008, p. 171-172.
[440] DOMERGUE et SILLIÈRES 2002, p. 394-395.
[441] LORRIO *et al.* 1999, p. 165-172.
[442] LORRIO *et al.* 1999, p. 162-164 ; SANZ PÉREZ 2003, p. 43-44 ; ROVIRA *et al.* 2012. À l'inverse, DOMERGUE 2008, p. 18-22, 84-87.
[443] GOZALBES 2009a, p. 164.

dont les gisements polymétalliques incluent des formations de tétraédrite à fort potentiel argentifère[444]. Eugenio Sanz Pérez estime plus généralement que, du fait de sa position centrale entre Duero et Jalón, le district de Peñalcazar (Soria) peut approvisionner à la fois les ateliers des *Belli*, des *Titti* et des *Areuaci*[445]. Toutefois, de la même manière que pour les Pyrénées espagnols, on ne dispose pas encore de vestiges archéologiques représentatifs attestant d'une exploitation protohistorique significative[446] : les traces observées par prospection sont généralement ténues et romaines, dans le meilleur des cas[447]. À l'heure actuelle, les conditions ne semblent donc pas encore réunies pour permettre d'identifier avec certitude, dans le cas d'ateliers à la production importante comme ceux de *Turiasu* ou de *Sekobirikes*, des filières d'approvisionnement en argent fondées sur l'exploitation contemporaine de ressources minières locales[448]. On peut dès lors espérer un renouvellement quantitatif et surtout qualitatif de la documentation archéologique relative aux activités minières préromaines pour cet espace, à l'image de ce que l'on observe désormais pour le Languedoc occidental[449]. À l'inverse, il y a peu de progrès à attendre concernant les espaces situés au sud du Tage et du Mijares : Le potentiel argentifère de cette région, partie méridionale du domaine celtibérique, est en effet tenu pour être nettement plus faible. Il n'en est que plus remarquable qu'elles fournissent proportionnellement une quantité importante de dépôts et de trouvailles d'objets en argent durant la période considérée.

1.2.5.5. Du Júcar au Guadiana et au Tage

La partie la plus méridionale de notre aire d'étude ibérique s'étend approximativement entre les cours du Mijares et du Júcar, englobant la sierra du Javalambre, la dépression de Teruel et la Serranía de Cuenca, au contact de la haute vallée du Tage. Il s'agit, dès les IVe-IIIe siècles a.C., d'une zone d'interface privilégiée entre les ensembles culturels de la frange littorale de la péninsule et ceux de l'intérieur des terres. Selon les découpages ethniques et culturels traditionnels, cet espace est centré sur l'*Edetania*, au contact des territoires de groupes celtibères méridionaux, en particulier les *Olcades*. On se trouverait déjà là aux portes du territoire des *Carpetani*. Néanmoins ce cadre doit, une fois de plus, être manié avec prudence : concernant l'*Edetania*, la mise au point fondamentale de P. Moret

[444] SANZ PÉREZ 2003 p. 26-27, 38-39.
[445] SANZ PÉREZ 2003, p. 23, 38.
[446] ROVIRA *et al.* 2012, p. 42, soulignent ainsi que l'on n'a pas encore mis au jour, dans la moyenne vallée de l'Èbre, de volumes de déchets métallurgiques proportionnels à une activité extractive d'envergure.
[447] Ces traces sont même parfois inexistantes : ainsi SANZ PÉREZ 2003, p. 28-29, juge-t-il improbable que les Romains, si ce n'est leurs prédécesseurs, n'aient pas découvert les très riches filons des mines de Hiendelaencina (Guadalajara), exploitées intensément au XIXe siècle : sss. Sur le potentiel argentifère du Système central ibérique, voir MARTÍNEZ FRÍAS *et al.* 1992.
[448] GOZALBES 2009a, p. 164.
[449] MANTENANT 2014.

doit nous mettre en garde quant à la pertinence même d'un tel toponyme avant la période augustéenne[450]. La *Carpetania* n'apparaît pas non plus comme un territoire bien défini, moins encore homogène sur le plan culturel, faisant apparaître des influences mêlées « entre Celtas e Iberos[451] ». Enfin, l'activité des *Olcades* n'est mentionnée dans la documentation littéraire qu'à l'aube de la Deuxième guerre punique, lorsqu'ils sont vaincus par Hannibal avant le siège d'*Arse-Saguntum*[452] : ce nom n'apparaît plus qu'une fois ensuite chez Polybe, pour désigner un contingent de mercenaires passés en Afrique[453], ce qui n'est donc pas suffisant pour nous assurer que les *Olcades* existent encore en tant qu'entité politique à ce moment, à plus forte raison durant les IIe-Ier siècles a.C. Nous nous en tiendrons donc à une vision plus générale, pour nous concentrer sur la nature des échanges observés entre ces différents ensembles.

Le Levant valencien s'agrège à un foyer ancien et prospère de la culture ibérique[454], centré sur la Murcie[455]. Le site le plus emblématique de la région est l'agglomération d'*Arse-Saguntum*, premier atelier monétaire indigène de la péninsule[456] et « cité la plus opulente au-delà de l'Èbre »[457], située vers l'embouchure du Palancia. Les échanges commerciaux avec le monde méditerranéen y revêtent une importance majeure, et la communauté urbaine est tenue pour accueillir en son sein des groupes de colons ou de marchands helléniques et phéniciens, au point que l'idée d'une origine grecque du peuplement ait été évoquée dès l'Antiquité[458]. Comme on le sait, ces relations sont aussi d'ordre politique, le siège de la cité par les Carthaginois constituant le *casus belli* de la Deuxième guerre punique. Le Tossal del Castell de Sagunt (Sagonte, Valence), où s'établit l'agglomération fortifiée préromaine (*Arse*, *Saigantha* ?), constitue un promontoire situé en rive droite du Palancia, à environ 6 km de la côte. Il est associé à un établissement portuaire situé sur le front de mer, au Grau Vell (Sagonte, Valence), actif dès la fin du VIe siècle a.C. [459]. Prise par les Romains en 214 a.C., la cité est

[450] MORET 2004, p. 53-57.
[451] MADRIGAL et MUÑOZ 2007 soulignent l'importance de l'élément ibérique au sein de l'aristocratie carpétane ; dans le même volume, RASCÓN et SÁNCHEZ MONTES 2007, p. 303-311, insistent au contraire sur le caractère *meseteño*, donc celtibère, des vestiges archéologiques de la région. La pertinence même de la *Carpetania* comme découpage géographique, donc comme cadre d'analyse a été dernièrement remise en cause par MARCHANTE et PÉREZ 2014.
[452] TITE-LIVE, 21.5 ; POLYBE, 3.13.5.
[453] POLYBE, 3.33.7. Voir aussi ALMAGRO-GORBEA et ABASCAL 1999, p. 17-19.
[454] Sur l'importance des céramiques « narratives », notamment à figures humaines, mises au jour au Tossal de Sant Miquel (Liria, Valence) depuis les années 1930, voir BONET 1995, p. 437-448.
[455] Voir par exemple la diffusion depuis les provinces d'Alicante et de Murcie de l'un des artefacts les plus emblématiques de cette culture dès le Ve siècle a.C., c'est-à-dire la *falcata*, épée courte à lame recourbée et pourvue d'une garde : QUESADA 1992, 43-45, 129-133 ; RUIZ et MOLINOS 1993, p. 223-227.
[456] RIPOLLÈS et LLORENS 2002.
[457] TITE-LIVE, 21.7.
[458] STRABON, 3.4.6 ; PLINE, *Histoire Naturelle*, 16.216 ; APPIEN, *Ibérique*, 7 ; TITE LIVE, 21.7. Voir sur ces questions MARTÍ 1998, 45-61.
[459] ARANEGUI 2004 ; MARTÍ 1998, p. 184.

reconstruite et devient un municipe au IIe siècle a.C., sous le nom latinisé de *Saguntum*. L'extension des infrastructures portuaires du Grau Vell atteste alors la place croissante de ce site dans les circuits d'échanges de la Méditerranée occidentale.

À partir de 138 a.C., le littoral accueille à une vingtaine de kilomètres au sud du Grau Vell un nouvel *emporion*, celui-ci en tant que colonie de droit latin. Située en embouchure du Túria, la *colonia Valentia* offre un second axe de pénétration vers l'intérieur des terres. Passée une rapide phase d'installation[460], cette cité s'impose logiquement comme un élément-clé du dispositif de contrôle du territoire, comme en atteste son rôle dans les premiers temps du conflit sertorien, puis sa destruction par les forces pompéiennes en 75 a.C.[461]. Un peu plus haut sur le Túria, au pied de la Sierra Calderona, l'agglomération indigène du Tossal de Sant Miquel (*Edeta* ?, Liria, Valence) constitue au début de notre période un contrepoids important à *Arse-Saguntum*[462]. Le site est en grande partie abandonné au début du IIe siècle a.C., en même temps que le réseau de fortins et d'*atalayas* qui assuraient la défense de son territoire périurbain vers l'intérieur[463]. Au même moment ou durant la génération suivante, les sites ruraux localisés sur le flanc du Tossal ou aux environs sont également détruits ou abandonnés. À partir de la fin du IIe siècle a.C. et du début du siècle suivant, de nouveaux sites font leur apparition en contrebas : peut-être encore indigènes, ils sont toutefois plus perméables aux productions méditerranéennes – Dressel 1A, 1B, Campanienne B[464] – et s'avèrent ainsi contemporains de la cadastration romaine des deux rives du Túria depuis *Valentia*. La reconfiguration du triangle *Arse-Saguntum*/*Edeta*/*Valentia*[465] atteste donc que l'intégration de cette région aux modes d'aménagement et de consommation italo-romains est déjà bien amorcée au milieu du IIe siècle a.C. Elle connaît pourtant, comme ailleurs, une nette accélération au passage des deux derniers siècles a.C.

La connexion avec le cœur du domaine celtibérique s'effectue suivant un axe sud-est/nord-ouest Sagonte-Albarracín (Teruel)-Molina de Aragón (Guadalajara)-Medinaceli (Soria)[466]. On gagne alors le cours moyen de l'Èbre en descendant le Jalón. Néanmoins la pénétration des biens ainsi que la production et la circulation des espèces monnayées s'effectue aussi vers l'ouest, suivant le Júcar au

[460] Concernant le contexte géographique et archéologique de l'implantation de *Valentia*, RIBERA 2014b.
[461] Pour une synthèse récente sur le rôle de *Valentia* dans le camp sertorien et sur les vestiges archéologiques de sa destruction, RIBERA 2014a.
[462] BONET 1995.
[463] BONET 1995, p. 525-530. L'*atalaya* nodale de Cova Foradada est toutefois conservée sous la domination romaine, et doit alors remplir plus ou moins les mêmes fonctions qu'auparavant, voir p. 529.
[464] BONET 1995, p. 529.
[465] JIMÉNEZ SALVADOR *et al.* 2013.
[466] LEDO 2005.

cœur de la Serranía de Cuenca, en direction de la vaste agglomération préromaine de Fosos de Bayona à Villas Viejas (Huete, Cuenca). Ce site fortifié de hauteur, qui s'étend sur 45 ha et domine la rive gauche du Cigüela, a été identifié sur la base des trouvailles numismatiques comme l'*oppidum* de *Konterbia Karbika*, et par extension comme le centre du pouvoir émetteur des séries portant cette légende[467]. Il semble être abandonné au plus tard dans les premières décennies du Ier siècle a.C. La proximité avec le site de la *Segobriga* romaine, au Cerro de Cabeza de Griego (Saelices, Cuenca)[468], à 6 km plus à l'ouest, laisse penser que la communauté urbaine de *Segobriga* a remplacé celle de *Konterbia Karbika*, ce que suggère aussi le corpus numismatique[469].

L'interface entre le territoire des *Carpetani* et celui des communautés littorales d'*Arse-Saguntum* et d'*Edeta* (?) se situe à mi-distance entre Júcar et Cabriel. C'est au sein de cet espace, plus précisément vers Iniesta (Cuenca), que L. Villaronga situe l'atelier émetteur de « deniers ibériques » d'*Ikalesken*[470]. Cette localisation, qui se fonde notamment sur la composition du trésor d'Arcas (Cuenca) (*TMPI* 92), est également privilégiée par Fernando Quesada, María Paz García-Bellido et Pere Pau Ripollès[471], dont les nouveaux arguments fragilisent d'autant plus les hypothèses méridionales anciennes et modernes. L'iconographie, l'épigraphie et la dispersion des monnaies d'argent – et non de bronze – vers la Murcie et la Sierra Morena témoignent en effet d'influences puniques et andalouses, plaçant ce monnayage dans une situation de contact entre nord et sud. Il a été souligné qu'Iniesta, elle-même au centre d'un riche bassin minier de sel, se situe sur l'axe viaire préromain reliant *Kese-Tarraco* à *Castulo* (Cazlona, Linares, Jaén)[472]. La vallée du Júcar joue donc également un rôle d'interface entre les secteurs septentrionaux de l'*Hispania Citerior*, centrés sur l'Èbre, et les secteurs miniers du sud péninsulaire, supposés fournir à Rome une part importante de ses ressources en argent-métal et transformé[473]. L'importance de cette voie est certainement croissante au fil de notre période. Néanmoins, cela ne doit pas nous conduire à négliger l'axe est-ouest du Levant à la Meseta Sur évoqué

[467] MENA *et al.* 1988. Concernant la surreprésentation des monnaies de bronze *Kontebakom* (*Karbika*) et d'argent *Konterbia Karbika* à Fosos de Bayona, voir déjà ALFARO 1982 et plus récemment ABASCAL et RIPOLLÈS 2000.

[468] ALMAGRO-GORBEA et ABASCAL 1999.

[469] VILLARONGA 1994a, p. 284-286. L'identification du pouvoir émetteur *Sekobirikes* avec la *Segobriga* romaine, encore accepté par COLLANTES 1997, doit être abandonnée, d'après VILLARONGA 1994a, p. 291 et MENA MUÑOZ *et al.* 1988, p. 186. Ni la circulation des monnaies portant cette légende, ni leur typologie ne permettent de les situer ailleurs qu'à proximité de la moyenne vallée de l'Èbre, peut-être chez les *Arevaci* : GOZALBES 2012, p. 21. Cela n'empêche peut-être pas l'existence de liens entre ces ateliers : voir AMELA 2014a, p. 461, et l'ensemble de cet article sur l'émergence de la *Segobriga* méridionale.

[470] VILLARONGA 1988, p. 54-55.

[471] QUESADA et GARCÍA-BELLIDO 1994 ; RIPOLLÈS 1999 ; et plus récemment AMELA 2014b, p. 113-115.

[472] QUESADA et GARCÍA-BELLIDO 1994, p. 66-67.

[473] L'exploitation des mines de plomb argentifère de la Sierra Morena semble ainsi avoir recours, de manière régulière, à une main-d'œuvre provenant de la moyenne vallée de l'Èbre : DOMERGUE et SILLIÈRES 2002, p. 394-395.

précédemment, d'autant que c'est dans ce contexte que se comprend le mieux le rôle spécifique que semble jouer l'argent à l'échelle régionale. En effet, la région d'Iniesta concentre, dans un rayon de 100 km, une série importante de dépôts d'argent non-monnayé, monnayé et de typologie mixte. La chronologie de ces dépôts s'étend entre le IIIe siècle a.C. et les premières décennies du Ier siècle a.C. dans le cas de Salvacañete (Cuenca)[474]. Les recherches récentes soulignent plus généralement la fréquence élevée des trouvailles de pièces d'orfèvrerie en Celtibérie méridionale. L'importance de ces dépôts à haute époque contraste avec leur quasi-absence dans le cœur du domaine celtibérique, et trouve en revanche un parallèle avec ce que l'on observe sur ses marges occidentales, au sein du territoire des *Vaccaei*[475]. Les dépôts plus tardifs font plus de place à la monnaie, mais cette dernière n'est que rarement thésaurisée sans d'autres objets en argent. À notre sens, le caractère frontalier du territoire *conquense* constitue l'une des causes de la surreprésentation des dépôts d'argent monnayé et non-monnayé : il fait écho à une pratique du *Hacksilber* qui inclut aussi, depuis le IVe siècle a.C., le pays d'*Edeta* et d'*Arse-Saguntum*. L'intensité des transferts de métaux précieux au sein d'un espace aussi resserré et la durabilité de ce phénomène s'expliquent donc mieux par les échanges économiques ou diplomatiques entre communautés littorales et intérieures du Levant que par une intensification des relations nord-sud.

Le constat général qui émerge au terme de cet examen des structures politiques et des cultures archéologiques de l'Adige au Júcar est donc celui d'une assez grande diversité, prévisible au regard du vaste espace abordé, qui contraste avec la représentation relativement uniforme et stéréotypée des Grecs et des Romains vis-à-vis de ces territoires. L'étude du corpus numismatique permet d'aboutir à des conclusions comparables : toutes les populations étudiées ont en commun un étalon de l'argent et prennent part, plus ou moins durablement, à la frappe de monnaies d'argent, allié ou non à du cuivre ; ces monnaies présentent, dans l'ensemble, un aspect général assez comparable, avec des unités assez légères pesant entre 2 g et 4,5 g, ce qui s'oppose sans aucun doute aux lourds tétradrachmes de l'Orient hellénistique ou aux shekels et dishekels carthaginois. Mais sitôt passée cette observation générale, on ne peut que souligner la grande diversité typologique, métrologique et fonctionnelle des monnayages d'argent abordés dans le cadre de ces recherches. Ces différences complexifient l'effort de décloisonnement des corpus numismatiques dont nous avons souligné la nécessité en introduction ; il est donc d'autant plus important de clarifier dès à présent la méthode appliquée tout au long de ces recherches pour appréhender le matériel étudié.

---

[474] ARÉVALO 1998 ; BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO 1998.
[475] LORRIO *et al.* 1999, p. 179-180.

Chapitre 2.

Méthodologie de l'étude

Les résultats d'analyses élémentaires constituent un apport inédit de ces recherches, soumettant à l'examen historique une quantité importante de données obtenues selon un procédé standardisé. En effet, le recours à des techniques de caractérisation de l'alliage des monnaies d'argent anciennes connaît actuellement un fort développement, quelquefois suivant une méthodologie peu adaptée[476]. Dans le domaine de la numismatique romaine républicaine, la présente étude rassemble toutefois le plus vaste échantillon de monnaies d'argent de Rome ou d'autres ateliers des IIe-Ier siècles a.C. soumises à des analyses élémentaires depuis les travaux de David Walker[477]. La comparaison de ces données avec celles qui ont été obtenues pour d'autres monnayages est également mise en œuvre à une échelle et avec des outils analytiques qui n'avaient pas encore été mobilisés jusqu'à présent pour les monnayages d'argent[478]. L'étude porte à la fois sur les éléments majeurs constitutifs des alliages monétaires et sur une sélection d'éléments traces, diversement affectés par les opérations métallurgiques successives, permettant de caractériser les procédés de fabrication et de différencier dans certains cas des stocks métalliques distincts au sein d'un ensemble monétaire donné. Ce travail a été rendu possible par le recours aux installations et aux protocoles analytiques mobilisés au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon (UMR 5060, CNRS-Univ. Orléans). La méthodologie employée a été plus particulièrement établie par Guillaume Sarah[479], puis légèrement modifiée au cours des dernières années, comme nous le verrons. L'objectif poursuivi ici est d'abord de dresser un état des lieux historiographique des analyses élémentaires appliquées précédemment aux monnaies d'argent de l'Occident méditerranéen. La présentation de l'échantillon ainsi que des méthodes analytiques et statistiques mobilisées sera complétée par quelques remarques concernant les grands enjeux de l'interprétation de ces données.

[476] BLET-LEMARQUAND et NIETO-PELLETIER 2015, p. 743.
[477] WALKER 1980. Plus de la moitié de l'échantillon total analysé dans le cadre de la publication de HOLLSTEIN 2000a se rattache au IIIe siècle a.C., et les méthodes analytiques mobilisées sont variées, voir p. 147-149, 156-158, 160-164, 167-170.
[478] Concernant les monnayages d'or, voir en dernier lieu BLET-LEMARQUAND *et al.* 2015 ; DUYRAT et OLIVIER 2010, p. 88-90. Pour l'Occident méditerranéen, cette démarche comparative est au cœur de l'APR-IA Aureus 2015-2017, coordonné par Arnaud Suspène.
[479] SARAH 2008.

2.1. Les données archéométriques : méthode et interprétations

2.1.1. Les analyses élémentaires appliquées aux monnayages d'argent d'Occident nord-méditerranéen : état de la recherche

2.1.1.1. Les propriétés générales des alliages argent-cuivre anciens

Les monnayages qui constituent le corpus analytique de ce travail peuvent être classés en trois catégories, selon le nombre d'éléments majeurs entrant dans la composition de l'alliage. Certaines séries considérées se composent d'argent purifié n'étant mélangé à aucun autre métal dans le creuset ; l'analyse ne révèle alors que les impuretés propres au stock d'argent employé et les résidus de précédentes transformations, notamment les traces du plomb employé lors de la coupellation. La majorité des monnaies étudiées présente toutefois un alliage binaire argent-cuivre, procédant soit d'une altération volontaire du titre de l'alliage par ajout de cuivre, soit de la refonte de stocks d'argent altérés sans purification préalable[480]. Les teneurs en cuivre connaissent une forte dispersion, ce dernier élément pouvant représenter moins de 5 % de l'alliage ou bien y être majoritaire, selon les cas. Enfin, des exemples plus rares en Occident nord-méditerranéen attestent l'emploi d'alliages ternaires, incluant jusqu'à 20 % d'étain, comme c'est le cas de certaines séries cisalpines tardives[481]. Ce cas n'est attesté que pour les émissions tardives de monnaies celtiques de Transpadane.

Les alliages monétaires argent-cuivre sont généralement soumis à un phénomène d'enrichissement de l'argent en surface. Ce phénomène peut résulter pour partie d'un blanchiment délibéré des flans visant à conférer à la monnaie une meilleure apparence, voire à tromper l'utilisateur quant à sa valeur réelle[482]. Plus généralement, les conditions d'enfouissement induisent une oxydation préférentielle du cuivre, ce qui occasionne en retour un enrichissement superficiel relatif en argent[483] (Figure 8). Si cette couche corrodée tend à être plus épaisse sur les bords de l'objet, on ne peut pas pour autant prédire la régularité de sa formation d'un point à l'autre de la monnaie. Elle peut ainsi varier, au sein d'un même exemplaire, entre quelques dizaines et plusieurs centaines de µm. Si la majorité des monnayages étudiés dans le cadre de ces recherches ne présente généralement pas d'altération telle que cette phase oxydée puisse dépasser 100 à 200 µm, il existe des cas plus problématiques, qui mettent en avant les

[480] La question du seuil à partir duquel on doit considérer des teneurs en cuivre comme résiduelles et non ajoutées volontairement est complexe et ne pourra être clairement tranchée dans le cadre de ces recherches.
[481] CORSI 2015.
[482] Le processus est désormais bien connu pour le Principat : BUTCHER et PONTING 2014, p. 107-110. Sur les aspects métallurgiques de la production monétaire à travers l'étude de la fausse monnaie médiévale et moderne, voir plus généralement ARLES 2011. Les applications de ce travail à la période antique sont discutées dans CORSI 2015, p. 15-17.
[483] CARTER et CARTER 1974, CONDAMIN et PICON 1964, 1972 ; BECK 2004. Voir SARAH 2008, p. 24-37 pour une bibliographie plus exhaustive. Dernièrement, AGER *et al.* 2013.

limites de toute approche analytique non-destructive. Plus généralement, la multiplication des études de métallographie appliquées aux monnaies d'argent anciennes témoigne sans cesse davantage de la variété des types de microstructures que l'on peut rencontrer. La question de l'hétérogénéité de l'alliage, en profondeur comme d'un point de la monnaie à un autre, constitue donc encore souvent une difficulté, que ce soit en termes de protocole analytique ou d'interprétation historique[484].

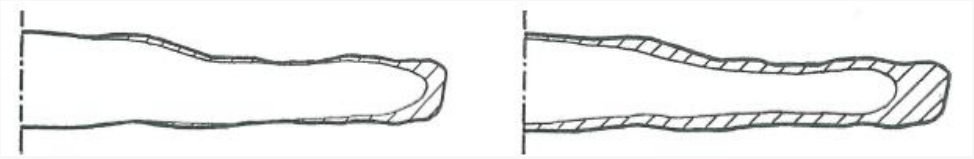


Figure 8. Représentation schématique de deux cas d'oxydation du cuivre en surface d'une monnaie en alliage argent-cuivre. D'après PICON et CONDAMIN, 1964.

Au sein de l'espace étudié, l'argent est extrait de minerais de plomb, de cuivre ou de fer argentifère, de structure plus ou moins complexe et présentant des concentrations en argent variables, parfois attestés dans les mêmes secteurs miniers. Par exemple, les minerais exploités dans le secteur des Barrencs (Lastours, Fournes-Cabardès, Aude) au second Âge du Fer associent galène, cuivres gris (de la freibergite et de l'argentotennantite principalement) et chalcopyrite ; on pense qu'ils sont alors employés pour la production de cuivre et d'argent[485]. Cette variété des sources d'approvisionnement a permis d'identifier, à partir des années 1970, une série d'éléments traces se prêtant d'une manière privilégiée aux études de provenance de l'argent et du cuivre[486]. Cependant elle montre aussi que les références géochimiques recueillies à l'échelle d'un site dont l'exploitation antique est archéologiquement attestée ne sont parfois pas représentatives de la diversité des ressources qui en sont issues. Métal noble associé naturellement à l'argent dans des proportions variables, l'or se caractérise par une température de fusion nettement plus élevée, de sorte qu'il est usuellement reconnu comme l'élément traceur le plus pertinent pour l'étude de la circulation de l'argent[487], parfois en combinaison avec le bismuth[488]. Le plomb constitue un cas plus complexe : très fréquemment associé à l'argent dans les minéralisations, notamment dans la galène, il peut aussi être lié au cuivre[489] ; surtout,

[484] OLIVIER 2012, p. 41-45.
[485] MANTENANT 2014, I, p 143-145, 180-181.
[486] Voir notamment GALE *et al.* 1980.
[487] GALE *et al.* 1980, p. 23-24.
[488] BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 146, 149-150. L'or et le bismuth, liés à l'argent, mais aussi l'étain paraissent néanmoins peu affectés par les problèmes d'hétérogénéité des alliages monétaires et d'oxydation du cuivre en surface : OLIVIER 2012, p. 42.
[489] BUTCHER et PONTING 2014, p. 104-105.

un apport de plomb, local ou exogène selon les cas, intervient au moment de la coupellation de l'argent. Cet élément est donc plutôt susceptible de mettre en évidence le cahier des charges élaboré en amont de la production monétaire, et permet ainsi en principe d'identifier des pratiques d'ateliers distinctes ou des périodes de production plus ou moins soignées ; toutefois, les analyses menées dans le cadre de ces recherches ne permettent pas de différencier de manière probante deux monnayages sur la base des concentrations en plomb[490]. Parmi les principaux éléments mineurs et traces employés pour les études de provenance, on peut également inclure l'étain et le zinc[491], ainsi que l'arsenic, l'antimoine et le nickel, fortement corrélés aux teneurs en cuivre.

2.1.1.2. Historiographie des analyses élémentaires appliquées aux monnayages d'argent occidentaux

a. Le monnayage d'argent de la République romaine

Dès le début du XIXe siècle au plus tard, les monnaies d'argent de la République romaine ont fait l'objet d'études et d'expérimentations visant à caractériser la composition de leur alliage. Cet intérêt précoce pour la question s'explique alors autant par l'attention que suscitent ces monnaies parmi les numismates que par leur caractère assez commun, qui fait mieux accepter l'aspect destructif des analyses mises en œuvre. Longtemps, la seule méthode mise à la disposition des chercheurs et érudits est pour l'essentiel identique à celle qu'emploient plus généralement les ateliers monétaires et les essayeurs depuis l'Antiquité : la coupellation, qui consiste à séparer le métal blanc du cuivre et du plomb par oxydation, et implique donc de sacrifier la monnaie étudiée[492]. Les premières applications à l'étude du monnayage romain républicain ont notamment été publiées par le chimiste écossais Thomas Thomson en 1809 et par le numismate Filippo Schiassi en 1820[493]. La même méthode est mise en œuvre par Max von Barhfeldt à la fin de ce siècle[494], tandis que Theodor Mommsen s'était déjà chargé de commenter et de diffuser les premiers résultats obtenus dans sa *Geschichte des*

[490] Peut-être est-ce aussi lié à la faible miscibilité du plomb dans l'alliage argent-cuivre, qui réduit en partie l'intérêt des analyses par ablation laser. L'HÉRITIER *et al.* 2015 souligne néanmoins que le comportement du bismuth au cours de la production de l'argent est directement lié aux conditions de sa coupellation, recommandant dès lors d'employer des ratios Bi/Pb pour les études de traçabilité du métal, p. 65-66.

[491] SARAH 2008, p. 99-100. À propos de l'intérêt du zinc pour les problématiques de provenance, SARAH 2008, p. 388-399.

[492] Sur le recours à la coupellation pour l'essai et l'affinage de l'argent à Rome, PLINE, *Histoire naturelle*, 33.31. Pour le cas bien documenté de cette pratique au sein de la *Zecca* à Venise, STAHL 2000, p. 324-325. L'essai par voie humide a également pu être pratiqué.

[493] THOMSON 1809, p. 129-132 ; SCHIASSI 1820, p. 34. Ce dernier identifie déjà l'altération importante de l'alliage des monnaies légionnaires d'Antoine (*RRC* 544).

[494] Bahrfeldt 1899.

Römischen Münzwesens[495]. Il n'y a pas ou peu de campagnes d'analyses mises en œuvre durant la première moitié du XXe siècle. À partir des années 1950, le développement des analyses par spectrométrie de fluorescence des rayons X suscite en revanche un regain d'intérêt pour ces problématiques[496]. Dans l'ensemble, avant la fin des années 1970, les populations étudiées sont restreintes – 62 exemplaires analysés sont recensés par Michael Crawford en 1974[497] – et la problématique de la comparaison de résultats obtenus par des techniques variées, caractérisant la monnaie dans son ensemble, une fraction significative ou une fine couche de surface, fait son apparition.

Le premier travail de grande ampleur consacré à l'alliage des monnaies d'argent de la République romaine est celui de David Walker publié en 1980, faisant suite à de précédents volumes dédiés au monnayage impérial[498]. La technique employée est alors la spectrométrie de fluorescence des rayons X (XRF), pratiquée sur des échantillons préparés par plusieurs abrasions successives, jusqu'à atteindre ce que le savant considère comme le cœur de l'alliage[499]. Pour le monnayage républicain, 1991 exemplaires issus des collections de l'Ashmolean Museum de l'université d'Oxford ont été étudiés, des premières émissions romano-campaniennes à celles d'Octavien et d'Antoine[500]. Des critiques relatives à la méthodologie mise en œuvre par David Walker n'ont pas tardé à voir le jour, particulièrement au sujet des victoriats[501] : parfaitement conscient des limitations relatives à la corrosion du cuivre en surface des monnaies d'argent, ce dernier n'a pas pour autant été en mesure de proposer une méthode d'échantillonnage entièrement adaptée. Synthétisées récemment par Kevin Butcher et Matthew Ponting, ces critiques ont alors été plus spécifiquement adressées aux résultats obtenus par David Walker pour les monnaies légionnaires d'Antoine et le monnayage impérial. De manière générale, il semble donc désormais établi que la fiabilité des données présentées par David Walker est incertaine, ce qui pousse nombre de chercheurs à ne plus les employer, quelles que soient les séries, les dénominations ou les périodes considérées[502]. Cette mesure est excessive : il

[495] MOMMSEN 1860. Voir aussi BUTCHER et PONTING 2014, p. 53-68.
[496] Les données antérieures à 1974 sont présentées dans CRAWFORD 1974, p. 569-571.
[497] CRAWFORD 1974, p. 570-571 ; WALKER 1980, p. 55-56.
[498] WALKER 1976, 1980.
[499] WALKER 1976, p. 1.
[500] WALKER 1980, p. 55 détaille la méthode suivie.
[501] Mancini 1984 et Serafin Petrillo 1987.
[502] Un cas s'avère symptomatique : BURNETT 1998 met en cause les résultats de David Walker concernant les émissions de la Guerre sociale en soulignant les difficultés rencontrées pour d'autres séries : « other coins for which he found this sort of fineness [94%] have turned out to be much less fine, around 80% ». Citée et mal interprétée dans des ouvrages ultérieurs, cette note d'Andrew Burnett devient pour ainsi dire la preuve que le monnayage de cette période est fortement altéré, ce qui oriente les discussions relatives à la politique de Gratidianus. Nous remercions Gilles Bransbourg pour ces remarques.

a été démontré que la grande majorité des monnaies d'argent émises à Rome durant la période républicaine présente un titre très élevé, généralement supérieur à 96-97 %[503]. Le diagramme de phase des systèmes argent-cuivre (Figure 9) indique que dans des conditions normales, ces valeurs sont nettement supérieures au seuil de 91 % correspond à un alliage monophasé dont le comportement chimique est celui d'un corps pur. Passés les éventuels problèmes de pollution de surface de l'objet, qui sont résolus par David Walker lors de l'étape de polissage, les méthodes d'analyse surfaciques, pénétrantes et globales doivent donc aboutir à des résultats similaires concernant la concentration en argent[504]. Dans le cas où l'alliage monétaire comprend une part sensiblement plus élevée de cuivre, supérieure à 10 %, il est peu vraisemblable que sa composition dans les phases inférieures à 100 µm atteigne 96-97 % d'argent, même sous l'effet de l'enrichissement de l'argent en surface ou à la suite d'un traitement artificiel.

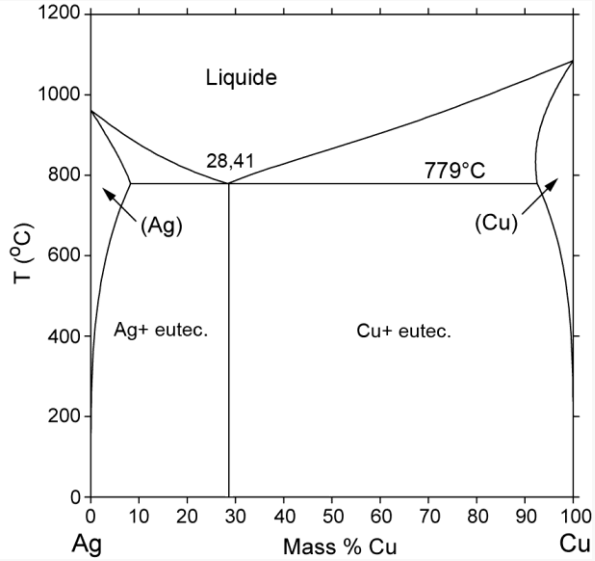


Figure 9. Diagramme de phase Ag-Cu. Extrait de SARAH 2008, p. 22[505].

Autrement dit, les résultats obtenus par David Walker concernant le titre des monnaies d'argent romaines républicaines sont inutilisables dans le cas des monnayages fortement altérés – pour la période *c.*200-*c.*40 a.C., essentiellement les victoriats et dans une bien moindre mesure les émissions

[503] HOLLSTEIN 2000a. La contribution de MARTÍN-GIL et PARRADO 1996, portant sur une quinzaine d'exemplaires analysés par XRF sans préparation préalable des échantillons, n'offre pas de résultats particulièrement utiles.

[504] SARAH 2008, p. 22-24.

[505] En thermodynamique, un diagramme de phase est une représentation graphique visant à résumer les constitutions d'équilibre d'un système d'alliage, c'est-à-dire la constitution des phases et leurs changements d'état en fonction de la température. Le diagramme de phase Ag-Cu indique par exemple que le point de fusion de l'argent pur est situé à 961,78 °C, celui du cuivre à 1084,62 °C, mais qu'un alliage de ces deux éléments à hauteur de 71,59 % d'argent et 28,41 % de cuivre (mélange eutectique) possède un point de fusion plus bas, c'est-à-dire inférieur à 800 °C. Le diagramme de phase indique aussi qu'un alliage argent-cuivre comprenant au moins 91 % d'argent est théoriquement homogène et monophasé.

de la Guerre sociale – mais demeurent parfaitement valides pour la majorité des émissions étudiées, comme le confirment les résultats obtenus au cours de ces recherches. En-dehors des cas mentionnés précédemment, les graphiques binaires de composition fournis par David Walker constituent donc l'étude la plus représentative et la plus facilement utilisable pour retracer l'évolution progressive du titre des espèces d'argent romaines républicaines, particulièrement du point de vue des numismates non-spécialisés – le cas du monnayage impérial, au cœur des travaux de Kevin Butcher et Matthew Ponting[506], représente donc un cas différent, surtout à partir du principat de Néron. Les résultats du livre édité en 2000 par Wilhelm Hollstein[507] rassemblent des données issues de différentes campagnes d'analyses et ne couvrent pas toute la séquence chronologique de ce monnayage. Outre son grand intérêt méthodologique, cet ouvrage fournit donc plutôt des réponses stimulantes sur des questions particulières, principalement pour le IIIe siècle a.C. Les siècles suivants font l'objet de développements moins approfondis et représentent un nombre relativement restreint d'exemplaires.

Concernant les victoriats, les résultats obtenus par Carlo Mancini et Patrizia Serafin Petrillo à partir de l'analyse par activation neutronique de 361 exemplaires issus de deux dépôts italiens[508] ont mis en évidence d'importantes différences de composition par rapport à ceux de David Walker : les chercheurs italiens observent un titre moyen de 65 %, contre 83 % pour les résultats obtenus par David Walker[509]. En outre, une dispersion importante est constatée, avec des teneurs s'échelonnant entre 45 et 81 % d'argent. Le phénomène est aujourd'hui d'autant mieux documenté que plusieurs travaux ont été consacrés à l'examen métallographique de sections de victoriats, mettant généralement en évidence le caractère multiphasé des alliages employés, ce qui est normal en-dessous du seuil de *c.* 91 % d'argent[510]. Associant observation métallographique et diverses techniques d'analyses élémentaires, l'étude des différentes phases d'un exemplaire par Michael Cowell et Matthew Ponting révèle ainsi un écart de concentration en argent de plus de 20 % entre la surface et le cœur de l'objet (*c.* 95 % contre 72-75 %)[511]. Plus généralement, les analyses par spectrométrie d'absorption atomique menées au sein du British Museum confirment les ordres de grandeur mis en évidence par Carlo Mancini et Patrizia Serafin Petrillo, tout en ajoutant un élément supplémentaire : les émissions attribuées à l'atelier de Rome et celles de Sicile paraissent présenter des titres différents[512]. Le titre

[506] BUTCHER et PONTING 2014.
[507] HOLLSTEIN 2000a.
[508] MANCINI 1984 et SERAFIN PETRILLO 1987. Les résultats détaillés n'ont malheureusement jamais été publiés.
[509] SERAFIN PETRILLO 1987, p. 40-41.
[510] ZWICKER 1993 a coupé et examiné trois exemplaires ; COWELL et PONTING 2000, un seul ; AGER *et al.* 2013, deux monnaies ; enfin CORSI 2015, p. 99 compte quatre victoriats sectionnés.
[511] COWELL et PONTING 2000, p. 51.
[512] COWELL et PONTING 2000, p. 53-54.

moyen mesuré par Michael Cowell et Matthew Ponting s'établit à 68 %, ce qui est un peu inférieur à la valeur obtenue par Jacopo Corsi, de l'ordre de 75 % pour la période 208-170 a.C.[513]. Dernièrement, l'analyse par XRF de 8 victoriats sans abrasion préalable dans le cadre d'une monographie consacrée au trésor espagnol de Villarrubia de los Ojos (Ciudad Real)[514] offre des résultats peu satisfaisants : leur titre moyen est évalué à 88,7 %, ce qui est probablement trop élevé[515]. Les implications de ces différentes estimations sont d'une grande importance pour l'histoire économique et monétaire de Rome et de l'Italie, dans la mesure où elles conduisent à établir des relations différentes, en termes de masse d'argent, avec les autres systèmes monétaires grecs, romains et celtiques alors en vigueur. Il importe donc de souligner que cette dénomination, produite pendant près d'un demi-siècle jusqu'aux années 170 a.C., a nettement évolué au cours des décennies en termes de masse et de composition élémentaire : à la fin du IIe siècle a.C., sous l'effet de réformes monétaires successives et d'une circulation résiduelle prolongée, elle est en tout cas admise comme un demi-denier, c'est-à-dire comme un quinaire[516].

L'étude des éléments traces des monnaies romaines républicaines a fait l'objet d'une attention bien moindre que celle de leur titre : les contributions rassemblées dans le volume de 2000 déjà mentionné[517] constituent la seule publication d'envergure à ce sujet, d'autant qu'aux analyses élémentaires ont été associées dans certains cas les analyses des rapports isotopiques du plomb, qui permettent dans les cas les plus favorables d'identifier des stocks d'argent différents voire d'en déterminer la provenance[518]. En dernier lieu, la publication par Kevin Butcher et Matthew Ponting de *The Metallurgy of Roman Silver Coinage* offre de précieuses perspectives pour les données rassemblées dans le cadre de nos recherches : bien que ce volume se concentre sur la période postérieure à la réforme monétaire de Néron, il n'en évoque pas moins de manière assez détaillée le siècle qui précède, des années 30 a.C. au début des années 60 p.C.[519]. Les résultats sont obtenus suivant un protocole analytique par ICP-AES standardisé, se rapprochant globalement de celui qui a été employé au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon – en dépit de procédures de

[513] CORSI 2015, p. 66-67. Les analyses ont été effectuées par diffraction neutronique (TOF-ND), méthode présentée par l'auteur aux p. 24-27.
[514] CHAVES et PLIEGO 2015.
[515] Voir MORENO *et al.* 2015, p. 233-235, 242-244. En dépit d'éventuelles particularités des séries produites sur le sol hispanique, ces teneurs s'avèrent peu fiables, comme ne manque pas de le noter Patrizia Serafin Petrillo dans la préface de la même monographie, CHAVES et PLIEGO 2015, p. 8.
[516] KING 2007, p. 19-20.
[517] HOLLSTEIN 2000.
[518] Sur les enjeux de l'étude des rapports isotopiques du plomb pour la caractérisation de l'argent ancien, voir en dernier lieu GUÉNETTE-BECK et SERNEELS 2010.
[519] BUTCHER et PONTING 2014, p. 157-200.

prélèvement des échantillons nettement différentes, semi-destructives dans le premier cas[520]. Les hypothèses formulées par Kevin Butcher et Matthew Ponting au sujet de l'approvisionnement en argent des ateliers romains julio-claudiens peuvent donc être confrontées à celles qui émergent de l'étude la période républicaine, avec la prudence qui s'impose malgré tout dans le cas de campagnes analytiques menées avec une instrumentation et des étalons différents.

b. Les monnayages celtiques d'Italie du Nord

Les séries monétaires celtiques de l'espace padan ont suscité moins d'attention que les monnaies romaines républicaines : les premières études d'envergure consacrées à la composition élémentaire de ces monnayages sont parues au cours des dernières années, et les résultats obtenus sont synthétisés dans la thèse soutenue à Turin par Jacopo Corsi en 2015[521]. L'attention des chercheurs italiens à l'origine de ces travaux, Jacopo Corsi et Federico Barello, s'est principalement portée sur la caractérisation des éléments majeurs et sur la contribution de ces données aux études métrologiques régionales, plus particulièrement en ce qui concerne les monnaies antérieures au dernier tiers du IIe siècle a.C. : si l'étude comparée des drachmes padanes et des victoriats républicains est au cœur de la thèse de Jacopo Corsi, les quinaires de l'époque marienne et postérieurs à celle-ci n'ont pas été intégrés. Selon les cas, les monnaies ont été analysées soit par XRF, soit par des méthodes d'activation – diffraction neutronique ou activation par sonde à neutrons et à rayons gamma ; un échantillon de contrôle a été soumis à chacune de ces méthodes et à une étude métallographique. On se reporte préférentiellement aux analyses par activation et à l'étude des monnaies sectionnées, qui valide les résultats obtenus. Ces dernières ont plus récemment été analysées par LA-ICP-MS au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon.

La caractérisation des principaux éléments mineurs et traces de l'alliage – le plomb, l'or, le bismuth ainsi que l'étain, alternativement à l'état de trace ou en composant mineur dans les alliages de ces monnaies – a également été effectuée sur les 452 exemplaires cisalpins analysés par XRF[522]. Néanmoins les monnaies étudiées, issues de collections publiques et privées, n'ont pas pu faire l'objet

[520] Les prélèvements sont effectués par forage sur la tranche des exemplaires. Le diamètre des trous atteint 0,6 mm et aboutit au prélèvement d'environ 12 mg de matière solide. La part jugée représentative du cœur de l'alliage est ensuite réduite en solution avant d'être caractérisée : BUTCHER et PONTING 2014, p. 110-113. Pour une comparaison des méthodes employées, voir BUTCHER et PONTING 2014, p. 85-89, et comparer les deux derniers *Surveys* des Congrès internationaux de numismatique de Glasgow (2009) et Taormine (2015) : BLET-LEMARQUAND et PONTING 2009, p. 714 ; BLET-LEMARQUAND et NIETO-PELLETIER 2015, p. 743.

[521] CORSI 2015 ; voir aussi CORSI *et al.* 2015.

[522] CORSI 2015, p. 47-49. Une présentation plus détaillée de la méthode et des résultats obtenus pour une fraction de l'échantillon – les monnaies du Magyar Nemzeti Múzeum de Budapest – est disponible dans CORSI *et al.* 2015.

d'une abrasion destinée à s'affranchir d'une éventuelle couche superficielle altérée, ce qui restreint la fiabilité et donc l'intérêt des résultats obtenus. L'étude des éléments traces a été récemment approfondie[523] : outre les monnaies sectionnées évoquées précédemment, 87 drachmes et fractions padanes de la Bibliothèque nationale de France ont été analysées au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon. Ces résultats ont été présentés, parmi d'autres, à l'occasion du Congrès international de numismatique de Taormine, en septembre 2015[524], et sont repris dans ce manuscrit. Certains exemplaires ont été produits entre 250 et 200 a.C., soit en amont de notre cadre chronologique, mais les résultats sont présentés ici afin de mieux appréhender les données relatives aux émissions plus tardives.

c. Les monnayages de Provence et de la vallée du Rhône

Le numéraire de *Massalia* a fait l'objet d'une attention précoce dans le champ des études archéométriques non-destructives appliquées à la numismatique : dès les années 1970, 90 drachmes ont été analysées à Orléans par activation neutronique et protonique, dans le cadre de recherches menées par Claude Brenot et Jean-Noël Barrandon[525]. Des travaux plus récents ont porté sur les monnaies en alliages cuivreux[526]. Les analyses par activation de monnaies d'argent, adossées au classement et à la chronologie longue de Claude Brenot[527], fournissent des résultats globalement fiables pour les éléments majeurs et traces : les drachmes massaliotes présentent un titre élevé, dont la moyenne dépasse 98 %. Cela réduit donc les difficultés relatives à la représentativité des analyses par activation protonique, hors imitations ou exemplaires plaqués. Les résultats obtenus pour les monnaies d'argent attribuées par ces chercheurs aux *Volcae Arecomici*, en fait deux exemplaires à la légende VOL de la rive gauche du Rhône[528], doivent être jugés avec plus de prudence : les analyses par LA-ICP-MS font état d'un enrichissement de surface en argent significatif et de teneurs en cuivre certainement supérieures à celles estimées par activation. Outre ces essais et quelques autres plus

[523] Le projet « L'argent monnayé antique entre Rhône et Pô – L'antica monetazione argentea tra Po e Rodano », financé au titre du programme Galilée 2015, a été principalement porté par le laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon, la Bibliothèque nationale de France, le Dipartimento di Fisica de l'Universita degli Studi de Turin et la Soprintendenza Archeologia del Piemonte. Il a été coordonné par Arnaud Suspène pour la partie française et Alessandro Lo Giudice pour la partie italienne. Nous avons mené, avec Jacopo Corsi, la plus grande partie des recherches sur médailliers et en laboratoire. Dominique Hollard et Federico Barello ont été particulièrement associés à l'étude numismatique, Guillaume Sarah et Julien Flament au développement méthodologique du projet en ce qui concerne le volet archéométrique. L'équipe a réuni un total de onze chercheurs d'Italie, de France, de Suisse et des Pays-Bas.

[524] PARISOT-SILLON *et al.*, à paraître.

[525] BARRANDON et BRENOT 1978.

[526] BARRANDON et PICARD 2007.

[527] BRENOT 1996.

[528] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 658-659 ; DEROC 1983, p. 11, n. 40 p. 81.

anciens[529], les monnayages celtiques rhodaniens et alpins n'ont jusqu'à récemment fait l'objet d'aucun programme analytique d'envergure. Dans le cadre de ces recherches et du projet franco-italien mentionné précédemment, 42 monnaies d'argent de la moyenne vallée du Rhône, produites entre la première moitié du IIe siècle et le premier quart du Ier siècle a.C., ainsi que 44 drachmes massaliotes, ont été analysées par LA-ICP-MS depuis 2014[530]. Les résultats sont repris et commentés ici.

La contribution de Jean-Noël Barrandon et Claude Brenot pose donc d'emblée la question de l'ancrage régional du monnayage massaliote et de l'approvisionnement en métaux précieux de l'atelier. L'interprétation des résultats d'analyses donne en effet lieu à la formulation d'hypothèses historiques importantes, notamment concernant la rupture matérialisée par le séjour de C. Valerius Flaccus à *Massalia* et la question des *uectigalia* des *Volcae Arecomici*[531]. Il s'agit donc de reprendre l'examen de ces problématiques à nouveaux frais, démarche déjà initiée dans le cadre du programme d'analyses germano-britannique évoqué précédemment[532] : un échantillon restreint de 12 monnaies, analysées par XRF, a en effet été comparé aux exemplaires romains frappés au nom de C. Valerius Flaccus (*RRC* 365)[533].

d. Les monnayages du Rouergue et du Languedoc

L'alliage des monnayages d'argent celtiques du Languedoc et du Rouergue a été mieux étudié que celui du numéraire de la vallée du Rhône, mais la majorité des résultats obtenus demeure inédite. En outre, l'ampleur de certaines des émissions considérées, qui connaît peu d'équivalents en Gaule avant le milieu du Ier siècle a.C., paraît justifier une campagne analytique spécifique et d'envergure, sur la base d'un classement mis à jour. À la demande de Georges Savès, 25 monnaies à la croix des groupes cubiste, à la tête triangulaire et rutènes ont fait l'objet d'analyses superficielles par microsonde électronique (EPMA) par Claude Triché au sein du laboratoire de Métallurgie et Spectrographie de Toulouse, afin de déterminer leur titre[534]. Celui des exemplaires languedociens et aquitains est apparu généralement supérieur à 90 %. Les trois monnaies « rutènes », respectivement au torque de Goutrens,

[529] DEROC 1983, p. 11.
[530] La première étape de la campagne d'analyses par LA-ICP-MS des monnaies massaliotes de la Bibliothèque nationale de France devait initialement être une procédure de contrôle, appliquée à un lot d'exemplaires déjà étudiés par BARRANDON et BRENOT 1978, pour évaluer la compatibilité des résultats obtenus avec chaque méthode. Des complications apparues à la suite du dernier récolement des collections et l'absence d'illustration systématique des objets analysés dans l'article de 1978 ne le permettent finalement pas. Les valeurs observées sont néanmoins cohérentes avec les ordres de grandeur attendus.
[531] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 657-660.
[532] HOLLSTEIN 2000a.
[533] CRAWFORD 2000, p. 126-127.
[534] SAVÈS 1976, p. 84-91.

au sanglier et aux feuilles aquatiques, témoignent au contraire de l'emploi d'argent pur, non allié, comme l'avaient déjà révélé des analyses destructives pratiquées au XIXe siècle sur trois exemplaires du trésor de Goutrens (Aveyron)[535].

Au début des années 2000, Jean-Noël Barrandon, Sylvia Nieto et Aurore Doridot ont mené un projet de recherche dédié à l'étude archéométrique de ces monnayages au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon. Le mémoire de DEA consacré en 2002 à l'étude des monnaies gauloises à la croix regroupe l'essentiel des données relatives à leur composition élémentaire[536] ; l'apport des isotopes du plomb a par ailleurs été mis en avant dans une contribution plus récente, étudiant les liens entre Rouergue, Quercy, Gévaudan et Auvergne[537]. Les analyses élémentaires ont été effectuées par activation aux neutrons rapides de cyclotron (ANRC) au sein du laboratoire CERI d'Orléans, désormais intégré au CEMHTI (UPR 3079 CNRS Orléans). Ces données sont précieuses car elles demeurent pleinement exploitables : la compatibilité des analyses d'objets en argent effectuées à Orléans par ANRC et par LA-ICP-MS a été bien mise en évidence[538] et sort globalement confirmée à la suite de la confrontation des résultats obtenus en 2015 suite à l'analyse par LA-ICP-MS d'un lot d'exemplaires « rutènes » de la Bibliothèque nationale de France déjà étudié auparavant[539].

L'échantillon présenté dans le mémoire d'Aurore Doridot comprend 117 exemplaires[540]. Les principaux groupes de monnaies à la croix ont été étudiés, toutes périodes confondues, même si les plus anciennes ont été mieux étudiées. Les résultats permettent de confirmer et d'approfondir les estimations précédentes : les objets étudiés présentent généralement des titres variables, mais généralement supérieurs à 80 % ; les teneurs en éléments traces sont assez hétérogènes pour la plupart des groupes, mais les trois grandes séries attribuées aux *Ruteni* sont produites à partir d'un argent non allié présentant de très faibles niveaux d'impuretés. Outre qu'elle confirme cette cassure nette entre le Rouergue et les zones de plaine, la contribution au classement des émissions, qui constitue l'objectif

---

[535] CLÉROT 1868 ; SAVÈS 1976, p. 90-92 ; DORIDOT 2002, p. 26. Il est intéressant de noter que les lingots associés ne présentent pas le même cas de figure, puisqu'ils contiennent 2 à 5 % de cuivre et des teneurs en or supérieures à 1000 ppm.

[536] DORIDOT 2002.

[537] BARRANDON et NIETO 2005. Le domaine couvert par cette contribution dépasse notre aire d'étude, confinant au Limousin et à l'Auvergne. Pour un état récent de ces questions perçues depuis le territoire arverne, BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 141-142.

Plus au sud-ouest, des travaux récents ont été consacrés à l'identification d'une filière pyrénéenne de l'argent en pays de Lourdes : CALLEGARIN 2007 ; GIRARD *et al.* 2010.

[538] SARAH 2008, p. 160-171.

[539] Il s'agit des exemplaires BN 3434-3435, 3460-3464, 3466 [cat. 794-799, 803-804].

[540] DORIDOT 2002, p. 28. Au total, 100 exemplaires sur 117 proviennent des collections de la Bibliothèque nationale de France ; 9 du Musée Fenaille de Rodez ; 8 du Musée des Beaux-Arts de Lyon.

explicite de ce travail, est en revanche limitée. Les hypothèses formulées sont en effet nettement tributaires des travaux de Georges Savès[541], dont les regroupements typologiques correspondent parfois mal aux aires de circulation avérées des monnayages. Ainsi ne compte-t-on peut-être, parmi les 7 monnaies attribuées ici aux *Volcae Arecomici*[542], pas plus d'un ou deux exemplaires issus du Languedoc oriental[543].

e. Les monnayages grecs, indigènes et barcides de péninsule Ibérique

Depuis la fin des années 1980, les recherches consacrées à la composition de l'alliage des monnaies d'argent frappées en péninsule Ibérique se sont multipliées. Elles font écho à la très forte vitalité de celles qui concernent les monnaies en alliages cuivreux[544]. Patrizia Serafin Petrillo publie, la première, un aperçu général de la composition des « deniers ibériques » et des drachmes d'*Emporion* et de *Rhodè*[545] : le résultat le plus saillant de cette contribution est l'identification d'une différence substantielle dans la moyenne et la dispersion du titre des monnaies catalanes et celles de la Meseta. L'auteur ne précise pas dans quelles conditions ont été menées les analyses, mais on peut supposer qu'elles sont similaires à celles qui ont été mises en œuvre pour l'étude des victoriats, et doivent donc faire appel à une méthode d'activation neutronique[546]. Il est néanmoins regrettable, comme au sujet des monnaies romaines, qu'aucune publication exhaustive des résultats n'ait vu le jour : on ne dispose donc que d'une série de graphiques, au demeurant sommaires, donc peu exploitables à d'autres fins[547]. Parmi les autres approches générales, on se réfèrera plus récemment aux résultats obtenus par Klaus Herrmann et réunis dans le volume coordonné par Wilhelm Hollstein, dont les conditions de publication sont plus satisfaisantes[548]. Si l'échantillon est restreint et la sélection des ateliers peu représentative, les méthodes employées permettent de dépasser la seule question du titre pour évoquer aussi les teneurs en éléments traces des alliages monétaires. Signalons aussi les données présentées par Mª Soledad Parrado au sujet des deniers de la Meseta[549].

---

[541] SAVÈS 1976.
[542] DORIDOT 2002, p. 96.
[543] L'exemplaire BN 2986 (DCR-249C) est probablement de la région nîmoise ; peut-être est-ce aussi le cas de BN 2990 (DCR-249A), sans certitude. L'attribution des autres monnaies aux *Volcae Arecomici* est au mieux hasardeuse, au pire improbable.
[544] RIPOLLÈS et ABASCAL 1995 ; ABASCAL, RIPOLLÈS et GOZALBES 1996 ; PARRADO 1998 ; RIPOLLÈS et ABASCAL 1998.
[545] SERAFIN PETRILLO 1988.
[546] SERAFIN PETRILLO 1987.
[547] SEJAS 2009, n. 5 p. 125.
[548] HOLLSTEIN 2000a, p. 166 ; HOLLSTEIN 2000b, p. 123.
[549] PARRADO 1998, p. 50-79, 172-175.

Plus récemment, des approches archéométriques ont été mises en œuvre pour mieux appréhender la production d'ateliers particuliers : c'est notamment le cas de *Bolskan*[550] et d'*Emporion*[551], qui constituent l'un et l'autre, pour des raisons différentes, les ateliers monétaires les plus influents en péninsule Ibérique. Dans ce domaine, on doit accorder un intérêt spécifique à l'étude analytique du numéraire de *Turiasu*, réalisée par Gema Sejas et publiée en 2009 au sein de la monographie de Manuel Gozalbes[552]. Les 71 exemplaires analysés par XRF, presque tous frappés entre 120 et 80 a.C.[553], ont été nettoyés, mais aucun traitement mécanique ne leur a été appliqué afin d'atteindre l'alliage sain et d'améliorer la confiance dans les résultats ; les concentrations en argent mesurées sont légèrement supérieures à celles présentées par Patrizia Serafin Petrillo[554]. En dépit de la fiabilité limitée de la méthode et des conditions d'expérimentation mises en œuvre, la contribution de Gema Sejas n'en est pas moins précieuse, car elle s'appuie sur le vaste catalogue et sur l'étude complète des séquences de coins de Manuel Gozalbes, offrant dès lors des perspectives nouvelles quant à l'évolution du titre et du poids de fin des monnaies de *Turiasu* tout au long de la production de l'atelier. Ces recherches s'intègrent plus largement au sein d'une vaste campagne analytique par XRF, MEB et PIXE menée sur environ 700 monnaies, dans le cadre du grand programme *Arqueometalurgia de la Península Ibérica*[555]. L'étude archéométrique du matériel numismatique a été principalement menée par Ignacio Montero et Gema Sejas, une partie des résultats ainsi recueillis demeurant encore inédite.

Au cours des dernières années, le développement des recherches péninsulaires consacrées à la paléométallurgie a nettement bénéficié, par extension, à la connaissance de la documentation numismatique, en explorant d'autres voies que celle de la mesure du titre des émissions. Le projet *Plata Prerromana en Cataluña*[556], coordonné par Núria Rafel, a abouti à l'organisation d'un atelier

---

[550] DOMÍNGUEZ ARRANZ 2003, p. 53-55, 57. Un échantillon de 44 monnaies d'argent à la légende ibérique *Bolskan* et de 9 deniers de Cn. Domitius Calvinus (*RRC* 532) a été analysé par XRF.

[551] PITARCH et QUERALT 2008. Aux 185 monnaies d'*Emporion* analysées s'ajoutent 4 drachmes de *Rhodè*, p. 30. Les auteurs ne précisent pas le nombre d'analyses effectué par exemplaire, et ne font pas mention d'un protocole d'échantillonnage visant à résoudre les problèmes de pollution et d'enrichissement de l'argent en surface. La fiabilité des résultats obtenus par XRF doit être appréhendée avec prudence, peut-être pas tant pour les éléments majeurs – le titre des monnaies d'*Emporion* est généralement reconnu comme très élevé – que pour les traces associées à ces derniers. En effet, les teneurs mesurées pour le platine, le nickel, le zinc ou encore le manganèse paraissent extrêmement élevées pour des alliages argent-cuivre anciens et par comparaison avec les autres résultats disponibles.

[552] SEJAS 2009.

[553] GOZALBES 2009a, p. 141-148 : 67 des 71 deniers étudiés proviennent du groupe V du classement de Manuel Gozalbes.

[554] Hors exemplaires plaqués, le titre moyen s'établit à 88,2 % selon SEJAS 2009, p. 126-127. La majorité des teneurs présentées par SERAFIN PETRILLO 1988, p. 164 se situe entre 80 et 85 % d'argent, avec une distribution asymétrique vers des concentrations plus basses.

[555] Sur l'historique de ce programme entamé dès 1982, ARMADA PITA *et al.* 2008, notamment p. 420-421 ; sur ses applications numismatiques, SEJAS 2009, n. 3 p. 125. Nous remercions Ignacio Montero Ruiz, actuel responsable scientifique du programme, pour les informations supplémentaires qu'il nous a communiquées.

[556] Programme financé de 2005 à 2007 par le Ministerio de Educación y Ciencia, code HUM2004-04861-C03-00.

dont les actes, publiés en 2008, constituent une étape majeure de ces recherches[557]. Les contributions successives co-publiées depuis 2008 par Ignacio Montero présentent ainsi des résultats déterminants concernant la provenance des métaux employés et les conditions techniques de la production des monnaies d'argent emporitaines et ibériques aux IIIe-IIe siècles a.C. La caractérisation de la composition élémentaire par XRF est reléguée au second plan : l'apport essentiel de ce projet réside dans l'étude des rapports isotopiques du plomb d'un vaste corpus de monnaies et d'autres objets finis en argent, ainsi que de minerais, de scories et de déchets de coulées mis au jour en contexte archéologique. Ces recherches sont ainsi étroitement liées à la mise en œuvre de programmes de fouilles d'habitats et de sites de production préromains en secteurs miniers[558] : cet ancrage archéologique contribue ainsi à la crédibilité et à la représentativité des résultats présentés. Du point de vue numismatique, la conclusion majeure de ce programme réside dans la complexité des flux d'approvisionnement sollicités par les ateliers monétaires, du Massif central au Sud-Est espagnol[559].

Les recherches les plus récentes ont été préférentiellement consacrées à des émissions monétaires du dernier tiers du IIIe siècle a.C., dont on ne peut toutefois pas ignorer les conclusions. Il s'agit de s'intéresser tout particulièrement au cas des émissions d'argent hispano-carthaginoises, produites dans les espaces méridionaux de la péninsule Ibérique avant et pendant la Deuxième guerre punique[560]. Nos connaissances relatives aux propriétés de l'alliage de ce numéraire ont été sensiblement enrichies par le récent programme d'analyses élémentaires par LA-ICP-MS mis en œuvre au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon, dans le cadre du Master de Jérémy Artru[561]. En dépit d'un échantillon analytique encore restreint, les résultats obtenus offrent de nouvelles perspectives pour l'identification des sources d'approvisionnement des grands monnayages d'argent ibériques et occidentaux des deux siècles suivants. La période de la Deuxième guerre punique, marquée par une reconfiguration des flux de métaux précieux en péninsule Ibérique, a par ailleurs livré de nombreux dépôts d'objets en argent de formes et d'origines diverses, interprétés comme la traduction d'un pic d'enfouissement lié aux circonstances du conflit[562]. Francisca Chaves et Ruth Pliego ont récemment

[557] RAFEL *et al.* 2008.
[558] RAFEL *et al.* 2008, p. 243.
[559] MONTERO *et al.* 2008, 2011a, 2011b ; RAFEL *et al.* 2010.
[560] L'étude de référence demeure SEJAS 1993. L'échantillon analysé par XRF comprend 74 exemplaires du Museo Arqueológico Nacional, majoritairement hispano-carthaginois ; quelques exemplaires d'*Arse-Saguntum* et de *Gadir* sont intégrés.
[561] ARTRU 2015. Les analyses ont été effectuées par Jérémy Artru et Guillaume Sarah, suivant la méthode présentée dans SARAH 2008. Ces données s'insèrent dans le cadre d'une étude numismatique et analytique des monnaies d'or et d'argent de Carthage.
[562] Voir *infra*, p. 283ss.

consacré une riche monographie à l'un de ces trésors, celui de Villarrubia de los Ojos (Ciudad Real)[563], dont 327 monnaies d'argent ont été analysées par XRF[564]. En dépit des limites inhérentes à la méthode analytique mise en œuvre, déjà soulignées, ce travail rassemble donc des données utiles, particulièrement en ce qui concerne les principaux éléments traces contenus dans l'alliage des différents monnayages représentés. Les groupes les plus importants – par ordre décroissant les drachmes et fractions ibériques, les monnaies d'*Emporion* et celles d'*Arse-Saguntum* – peuvent ainsi être comparés sur des bases statistiquement représentatives. On peut toutefois regretter que les analyses n'aient porté que sur les monnaies, et non sur le *Hacksilber* associé à celles-ci dans le dépôt.

À l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, les études numismatiques et archéométriques fondées sur l'exploitation de données analytiques de monnaies d'argent sont donc assez nombreuses. L'intérêt ancien des chercheurs et des érudits pour certains des monnayages considérés et la relative abondance des exemplaires de ces séries découverts en fouilles et conservés dans les collections publiques et privées expliquent cet intérêt précoce pour la question des alliages monétaires antiques, que le choix ait ou non été fait de les sacrifier pour l'analyse. Ces travaux n'en sont pas moins d'un intérêt inégal, que ce soit en raison de l'instrumentation et des protocoles analytiques mis en œuvre ou du caractère parfois peu représentatif des échantillons statistiques exploités. L'étude du titre ne doit pas être appréhendée de la même manière selon les numéraires considérés : des analyses élémentaires de surface couplées à un nettoyage ou à un polissage des exemplaires étudiés suffisent dans certains cas à fournir des résultats probants, mais se révèlent en grande mesure inexploitables pour l'ensemble des séries présentant une altération de l'alliage plus ou moins marquée. Autrement dit, elles permettent d'établir assez aisément un premier diagnostic semi-quantitatif entre les monnayages d'argent les plus purs – la majorité des émissions romaines républicaines, grecques et des monnaies indigènes « précoces » – et ceux qui présentent une oxydation du cuivre significative en surface, justifiant dès lors l'emploi de méthodes d'analyses globales ou pénétrantes. La quantification des impuretés de l'alliage argent-cuivre et les études de traçabilité fondées sur la caractérisation des éléments traces procèdent d'initiatives plus récentes[565]. Dans ce domaine, l'association d'analyses élémentaires et isotopiques du plomb s'est récemment imposée comme la démarche la plus fructueuse[566]. Il s'agit donc

[563] CHAVES et PLIEGO 2015.

[564] MORENO *et al.* 2015. Ce corpus analytique comprend 257 exemplaires provenant du dépôt de Villarrubia de los Ojos et 70 monnaies d'*Arse-Saguntum* qui n'en sont pas issues, p. 233.

[565] HOLLSTEIN 2000 ; pour le monnayage impérial, BUTCHER et PONTING 2014 ; plus généralement, BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 138-143, 148-150.

[566] BUTCHER et PONTING 2014, p. 100-105. Voir déjà, pour les monnayages grecs archaïques, GALE *et al.* 1980. Pour l'argent de Melle et de Venise à l'époque carolingienne, SARAH 2008, p. 370-400, 413-429.

de conforter les premiers acquis de ces études de provenance à travers un élargissement du corpus des objets soumis à l'analyse élémentaire, suivant un protocole analytique homogène permettant d'étudier simultanément les éléments majeurs, mineurs et traces des alliages monétaires.

2.1.2. Composition du corpus analytique

Le corpus de monnaies d'argent ou argent-cuivre analysées entre 2012 et 2015 dans le cadre de ces recherches comprend 945 exemplaires romains républicains, ibériques, celtiques, grecs et italiques (Figure 10). Le numéraire romain, qui se partage entre émissions issus de l'atelier capitolin de Rome et séries produites dans un cadre colonial ou impératorial, représente au sens large les deux tiers de cette sélection, soit 608 exemplaires. L'échantillonnage des monnayages locaux d'Occident nord-méditerranéen, qui correspond au dernier tiers de ce corpus, inclut par ordre d'importance numérique 123 monnaies grecques, indigènes et phénico-puniques de péninsule Ibérique ; 86 exemplaires de Provence et de vallée du Rhône, équitablement répartis entre Celtes et Massaliotes ; 77 drachmes et 9 fractions cisalpines[567] ; 37 monnaies languedociennes et rouergates ; et 5 deniers des *socii* italiens émis durant la Guerre sociale (Figure 11). La quasi-totalité des exemplaires analysés provient des riches collections du Département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France. Dix monnaies sont issues de l'échantillon analytique constitué à l'initiative de Jacopo Corsi au sein du Dipartimento di Fisica de l'Università degli Studi de Turin : elles se répartissent entre six quinaires et quatre victoriats romains, tous sectionnés (jc1-7, 13-14, 16, [cat. 10, 13-15, 184, 195, 224-225, 230, 387)[568]. Les résultats des analyses élémentaires sont présentés en annexe dans le volume II. La faible représentation des monnaies celtiques du Languedoc occidental, plus particulièrement des émissions « à la croix » de l'axe Aude-Garonne, s'explique notamment par le recours aux données obtenues par ANRC et présentées dans le mémoire d'Aurore Doridot, mentionné précédemment[569]. Les résultats d'analyse de 18 monnaies d'argent hispano-carthaginoises de la Bibliothèque nationale de France, étudiées dans le cadre des travaux de J. Artru, ne sont pas inclus dans ce corpus analytique, mais les premières interprétations formulées à leur sujet sont intégrées au développement. Les cinq deniers des insurgés italiques de la Guerre sociale présentent des compositions similaires aux monnaies romaines contemporaines, et l'on suppose qu'ils ont été produits avec les mêmes stocks d'argent.

[567] Les 10 drachmes attribuées aux *Veneti*, frappées à proximité de l'aire couverte par cette étude, ont été conservées. La chronologie des premières générations de monnaies cisalpines étant globalement imprécise, quelques exemplaires des séries les plus anciennes, peut-être antérieurs à 200 a.C., sont également inclus.

[568] Nous remercions Jacopo Corsi pour nous avoir permis d'inclure ici ces exemplaires et les résultats obtenus par LA-ICP-MS.

[569] DORIDOT 2002.

Ensembles monétaires	**Pouvoirs émetteurs**	**Nombre d'exemplaires analysés**
République romaine	Rome	387
	Émissions coloniales et impératoriales	221
Vallée du Pô	Transpadane ou Ligurie	25
	Transpadane occidentale	52
	Transpadane orientale	9
Vallée du Rhône	*Massalia*	44
	Moyenne vallée du Rhône	42
Languedoc et Rouergue	Vallées de l'Aude et de la Garonne	5
	Vallées du Tarn, de l'Orb et de l'Hérault	31
	Languedoc oriental	1
Péninsule Ibérique	Nord-Est ibérique	34
	Moy. vallée de l'Èbre, rive gauche	18
	Haute vallée de l'Èbre, rive gauche	20
	Moy. vallée de l'Èbre, rive droite	24
	Vallée du Duero	10
	Vallées du Júcar et du Tage	15
	Gadir	2
Autres	Alliés italiens (*Bellum sociale*)	5
TOTAL		945

Figure 10. Composition du corpus de monnaies analysées par LA-ICP-MS.

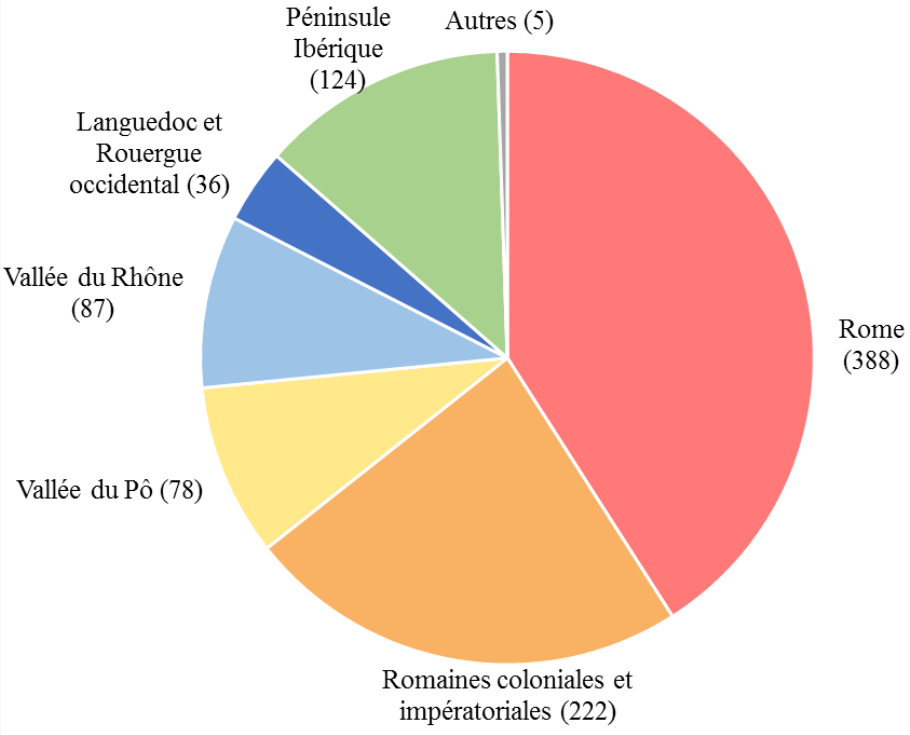


Figure 11. Graphique de répartition des monnaies analysées par LA-ICP-MS par ensembles monétaires.

Le monnayage romain républicain, en premier lieu celui de l'atelier capitolin, représente donc le cœur du corpus sur lequel se fonde la base de données analytique, ce qui se justifie par plusieurs facteurs : d'abord, le volume exceptionnel des émissions romaines et la propension de l'atelier à solliciter des sources d'approvisionnement particulièrement variées rendent nécessaire le recours à de vastes échantillons. L'un des objectifs majeurs de ce travail est en effet de proposer une vision d'ensemble du numéraire d'argent de la République romaine entre environ 200 et 40 a.C., apte à rendre compte des évolutions du titre des émissions et des séquences d'approvisionnement de l'atelier, afin de mettre à jour, de compléter et de corriger, le cas échéant, le panorama proposé par David Walker[570]. Les contraintes de l'analyse par LA-ICP-MS ne permettent pas de constituer des échantillons aussi vastes que ceux des campagnes par XRF – rappelons que David Walker avait analysé près de 2000 monnaies d'argent romaines républicaines – mais il est permis de penser que les 610 exemplaires étudiés constituent un échantillon globalement représentatif sur le plan numismatique. La sélection des 330 drachmes, deniers et quinaires non-romains a également été conçue de manière à restituer une vision d'ensemble des grands numéraires d'argent de l'Occident nord-méditerranéen. Cet objectif nous semble globalement atteint, si l'on adjoint au corpus analysé par LA-ICP-MS celui des monnaies à la croix étudiées par ANRC ; en revanche, l'échantillonnage peut rarement être considéré comme

[570] WALKER 1980.

pleinement représentatif à l'échelle de chaque type monétaire ou de chaque atelier. Par là-même, ces recherches incluent un caractère prospectif, au sens où elles visent également à identifier des ensembles monétaires pour lesquels une campagne analytique spécifique, de plus grande ampleur, sera nécessaire par la suite. La période 120-80 a.C. est celle qui regroupe le plus grand nombre d'exemplaires analysés : elle comprend à elle seule la moitié des monnaies de l'atelier de Rome, ainsi que la grande majorité des pièces ibériques et, dans une moindre mesure, languedociennes et rhodaniennes. Cette séquence constitue, de fait, celle durant laquelle les sommes monnayées atteignent une nouvelle ampleur en Occident nord-méditerranéen, et le tournant majeur de la période étudiée.

2.1.3. Les analyses élémentaires par LA-ICP-MS et par ANRC

Tous les exemplaires analysés entre 2012 et 2015 dans le cadre de ces recherches ont été étudiés par spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif avec prélèvement par ablation laser (LA-ICP-MS). Au sein de ce corpus, un échantillon plus réduit de 16 monnaies a également été soumis à des analyses par activation aux neutrons rapides de cyclotron (ANRC), grâce aux installations du laboratoire CEMHTI d'Orléans[571]. Ces deux procédés, dont les applications aux études numismatiques ont été développées à Orléans au terme d'une longue évolution des techniques et des méthodes depuis les années 1970, ont en commun leur caractère non-destructif, qui les prédispose à l'étude d'échantillons issus de collections publiques. Ils présentent des avantages et des inconvénients différents et se révèlent donc complémentaires pour l'étude des alliages argent-cuivre.

2.1.3.1. Instrumentation et protocole analytique

La méthode LA-ICP-MS a fait l'objet d'un développement méthodologique important depuis les années 1990 au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon. Cette technique d'analyse multi-élémentaire, à la fois qualitative et quantitative, permet de caractériser simultanément les teneurs d'une vingtaine d'éléments majeurs, mineurs et traces entrant dans la composition d'un échantillon donné (Figure 12), avec une précision de l'ordre de la partie par millions (ppm). L'emploi d'un dispositif d'ablation laser permet la mise en œuvre d'analyses quasi non-destructives, sans préparation préalable des échantillons étudiés : dans le cas des monnaies, les micro-prélèvements effectués sur la face ou la

[571] Nous adressons nos plus sincères remerciements à Maryse Blet-Lemarquand pour avoir pris en charge ces analyses, de l'activation aux comptages, et pour nous avoir guidé dans l'interprétation des résultats. Nous exprimons en outre toute notre gratitude à l'égard du personnel du cyclotron du CEMHTI (UPR 3079 CNRS Orléans), et plus particulièrement envers Rachelle Omnée pour les facilités d'irradiation.

tranche d'une monnaie sont invisibles à l'œil nu, le diamètre des cratères d'ablation ne dépassant pas 80 µm (Figure 13).

Les applications archéométriques des analyses effectuées à Orléans grâce à la plate-forme commune de l'IRAMAT-Centre Ernest-Babelon, de l'ISTO et du CEMHTI portent principalement sur la caractérisation des verres, des matériaux lithiques et des métaux ferreux et non-ferreux. Le Centre Ernest-Babelon est historiquement spécialisé dans l'analyse des monnaies anciennes et médiévales par le biais de méthodes d'activation nucléaire. Au cours des années 1990, les développements méthodologiques effectués pour l'analyse des matrices vitreuses archéologiques par LA-ICP-MS ont permis l'acquisition d'une expertise, qui a pu être réinvestie par la suite pour l'étude de certains alliages monnayés : la méthode d'analyse par LA-ICP-MS a d'abord été mise en œuvre pour les monnayages en or[572]. Le protocole d'analyse des monnaies en argent ou en alliage argent-cuivre a été développé plus récemment par Guillaume Sarah, à partir du cas du numéraire d'époque carolingienne[573]. Ce protocole a été adopté pour l'étude des monnaies d'argent anciennes analysées entre 2012 et 2015, avec quelques adaptations apparues depuis 2008. Soulignons le caractère séquentiel de l'analyse pour tous les éléments mesurés, et non plus seulement pour les éléments majeurs et mineurs : dans chaque cas, des profils de signaux bruts sont affichés en temps réel lors de l'acquisition, permettant d'observer des profils de concentration provisoires immédiatement après chaque analyse, ceux-ci faisant donnant ensuite lieu à des calculs d'étalonnage. Ce procédé permet d'observer divers phénomènes d'enrichissement ou de perturbation superficielle de l'alliage.

[572] GRATUZE *et al.* 2004 ; GONDONNEAU 2001 ; GONDONNEAU *et* al. 1996.
[573] SARAH 2008.

Élément	Isotope détecté	Abondance isotopique	Mode de détection	Interférences possibles	Limites de détection (ppm)
Fe	*^{54}Fe*	*91,7%*	*Triple*	*^{40}Ar-$^{16}O^{+}$*	
Ni	^{60}Ni	26,1%	Triple		4,20
Cu	^{63}Cu	69,2%	Triple/Faraday		5,00
Zn	^{64}Zn	48,6%	Triple		0,61
As	^{75}As	100,0%	Triple		0,61
Se	*^{78}Se*	*23,6%*	*Triple*	*^{78}Kr ; ^{40}Ar-$^{38}Ar^{+}$*	
Ru	^{101}Ru	17,0%	Triple		0,03
Rh	^{103}Rh	100,0%	Triple	^{40}Ar-^{63}Cu	0,08
Pd	^{104}Pd	11,1%	Triple		0,62
	^{105}Pd	22,3%	Triple	^{40}Ar-^{65}Cu	
Ag	^{107}Ag	51,8%	Faraday		-
Cd	^{110}Cd	12,5%	Triple	^{110}Pd	0,11
In	^{115}In	95,7%	Triple	^{115}Sn	0,12
Sn	^{118}Sn	24,2%	Triple/Faraday		4,50
Sb	^{121}Sb	57,3%	Triple		0,15
Te	^{128}Te	31,7%	Triple		0,87
Os	^{189}Os	16,1%	Triple		0,04
Ir	^{193}Ir	62,7%	Triple		0,02
Pt	^{195}Pt	33,8%	Triple		0,04
Au	^{197}Au	100,0%	Triple		0,12
Hg	*^{202}Hg*	*29,8%*	*Triple*		
Tl	^{205}Tl	70,5%	Triple		0,01
Pb	^{204}Pb	1,4%	Triple		7,00
Bi	^{209}Bi	100,0%	Triple		0,15

Figure 12. Liste des éléments mesurés par LA-ICP-MS, modes et limites de détection. Les lignes en italique renvoient aux éléments quantifiés non inclus dans les calculs de concentration[574]. Tableau revu et modifié depuis SARAH 2008, p. 102 et OLIVIER 2012, p. 37.

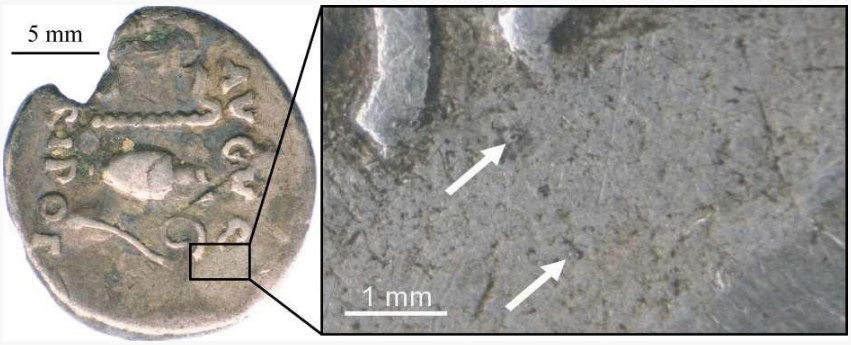


Figure 13. Photographies de la surface d'une monnaie soumise à deux prélèvements par ablation laser (NdYAG). SARAH 2008, p. 77.

[574] Le fer n'est pas pris en compte car la quantification de l'isotope mesuré pour cet élément (^{56}Fe) peut être faussée par des interférences liées au signal d'argon (recombinaison ^{40}Ar-$^{16}O^{+}$). Voir SARAH 2008, p. 102.

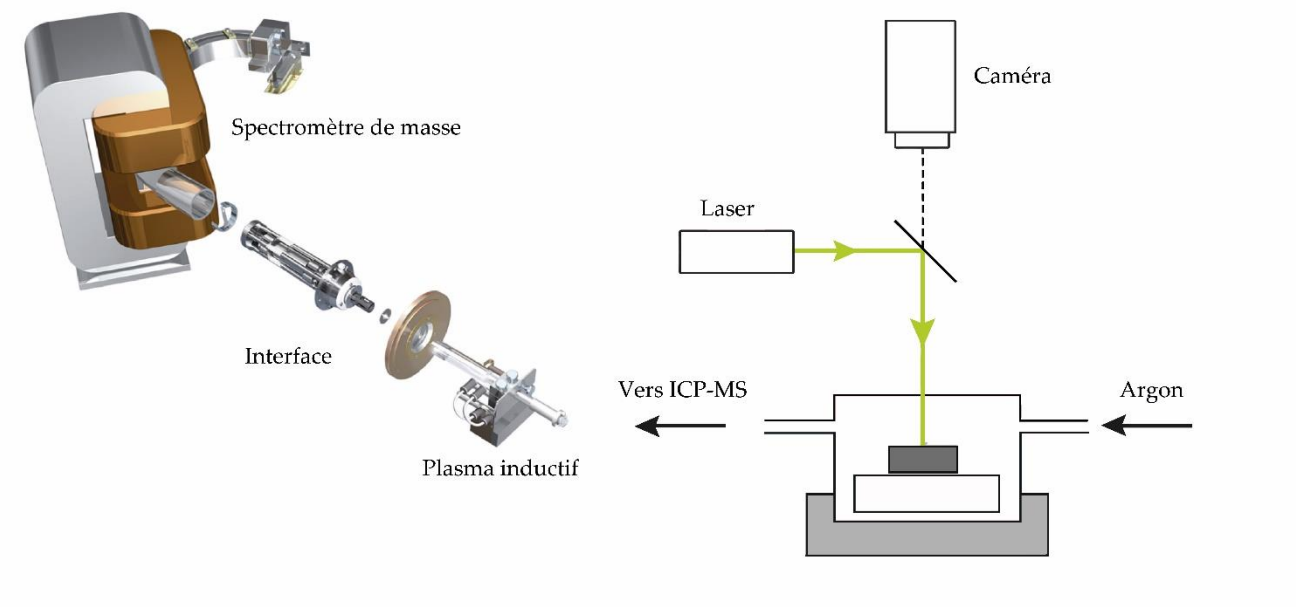


Figure 14. Schéma de principe du LA-ICP-MS avec laser NdYAG (réalisation : Guillaume Sarah).

Le laboratoire est actuellement équipé d'un spectromètre de masse à secteur magnétique et à gamme dynamique étendue Element XR de Thermofisher (Figure 15). Ce spectromètre peut être couplé à deux systèmes d'ablation laser : un laser NdYAG à fréquence quadruplée (266 nm) et un laser excimer (193 nm) RESOlution S-155F de Resonetics, installé plus récemment. Plus concrètement, les séances d'analyses réalisées dans le cadre de ces recherches ont donc été menées avec le dispositif NdYAG jusqu'au printemps 2014, puis avec le laser excimer. Dans les deux cas, les échantillons étudiés sont placés au sein d'une cellule d'ablation (Figure 16) traversée par un flux continu d'argon. La matière prélevée grâce à l'ablation laser est transportée par le flux d'argon vers le plasma inductif, où les éléments sont dissociés et ionisés, puis vers le spectromètre de masse. Les données ainsi analysées sont transmises à un ordinateur, permettant l'affichage des résultats en temps réel. En moyenne, l'échantillon analytique s'élève à 18 exemplaires par séance. Le choix des étalons de référence[575] analysés pour le calibrage des résultats est adapté selon la composition élémentaire observée, de même que les conditions d'ablation. Chaque exemplaire est soumis en procédure habituelle à trois ablations à une fréquence du laser de 7 Hz, chacune durant 200 ou 300 secondes et permettant d'atteindre la profondeur correspondant à l'alliage sain[576]. Ces paramètres peuvent être ajustés, de même que la puissance d'ablation et le diamètre de l'impact du laser, pour caractériser la composition de chaque objet étudié dans les meilleures conditions, en fonction de son épaisseur et de

[575] SARAH 2008, p. 107-108.
[576] Trois micro-prélèvements effectués à des endroits différents de la face d'une monnaie d'argent, mais pas sur les bords, suffisent généralement à obtenir des résultats cohérents et représentatifs : voir SARAH 2008, p. 94, 160-171. Des ablations plus longues, jusqu'à 500 secondes, ont été pratiquées à titre exceptionnel.

sa microstructure. Il n'est pas possible d'estimer précisément dans chaque cas la profondeur d'ablation, certains types de corrosion pouvant par exemple avoir un effet négatif sur les performances du laser. Toutefois les expérimentations menées par Guillaume Sarah à l'occasion du développement du protocole analytique spécifique à l'argent et plus récemment par Julien Flament montrent que cette profondeur peut atteindre 350 µm pour une ablation de 300 secondes à 80 µm de diamètre[577]. Dans l'ensemble et en tenant compte des différents paramètres susceptibles d'accroître ou de réduire les performances du laser, une profondeur moyenne de 150 à 200 µm peut être proposée dans le cas du laser NdYAG[578] ; elle devrait être supérieure avec le laser excimer[579]. Le calcul des concentrations de chaque élément se base sur la moyenne des teneurs mesurées lors de chaque ablation, à l'exclusion éventuelle de celles qui ne paraissent pas représentatives. Lorsqu'un enrichissement en argent significatif est identifié en surface, les concentrations en éléments majeurs sont calculées sans tenir compte de cette zone, c'est-à-dire à partir des « plateaux de stabilité » observés dans les profils de composition (Figure 17). La même procédure est appliquée aux éléments mineurs et traces si nécessaire, et les pics liés à des inclusions, d'étain par exemple, sont ignorés.

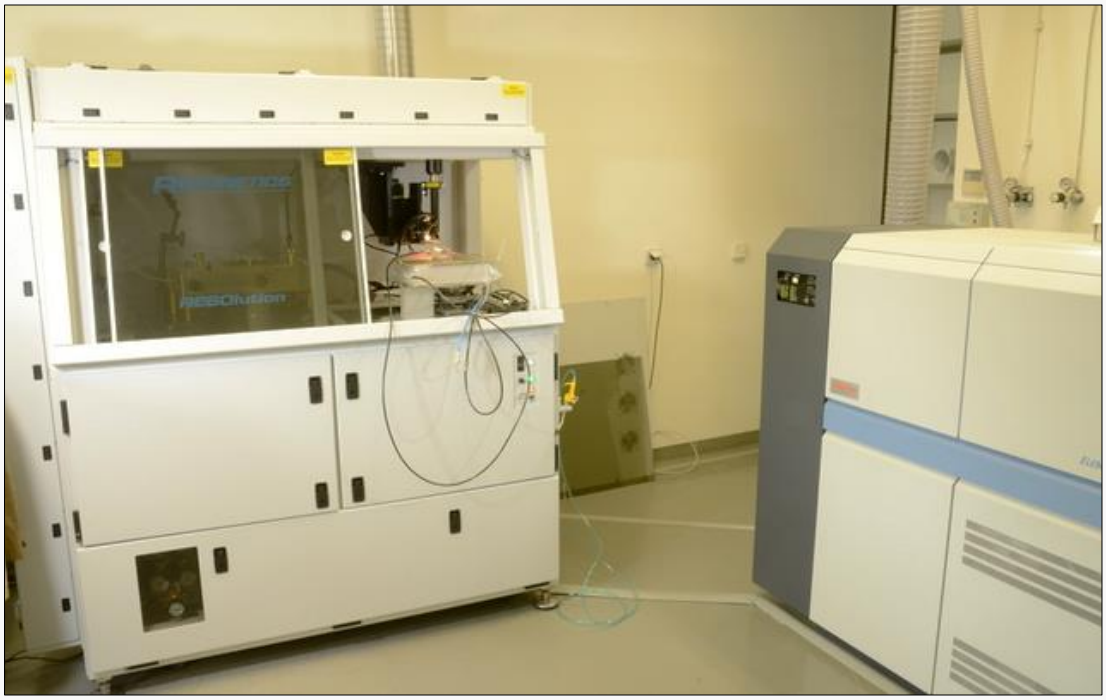


Figure 15. LA-ICP-MS : laser excimer Resonetics RESOlution et spectromètre de masse Element XR Thermofisher. Laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon, Orléans (cliché : Bernard Gratuze).

[577] SARAH 2008, p. 89-92.
[578] OLIVIER 2012, p. 38.
[579] L'évaluation du potentiel des nouvelles applications permises par le laser excimer et les développements méthodologiques associés sont toujours en cours. On a néanmoins pu constater des performances sensiblement meilleures pour les alliages présentant des teneurs en cuivre supérieures à 5 %.

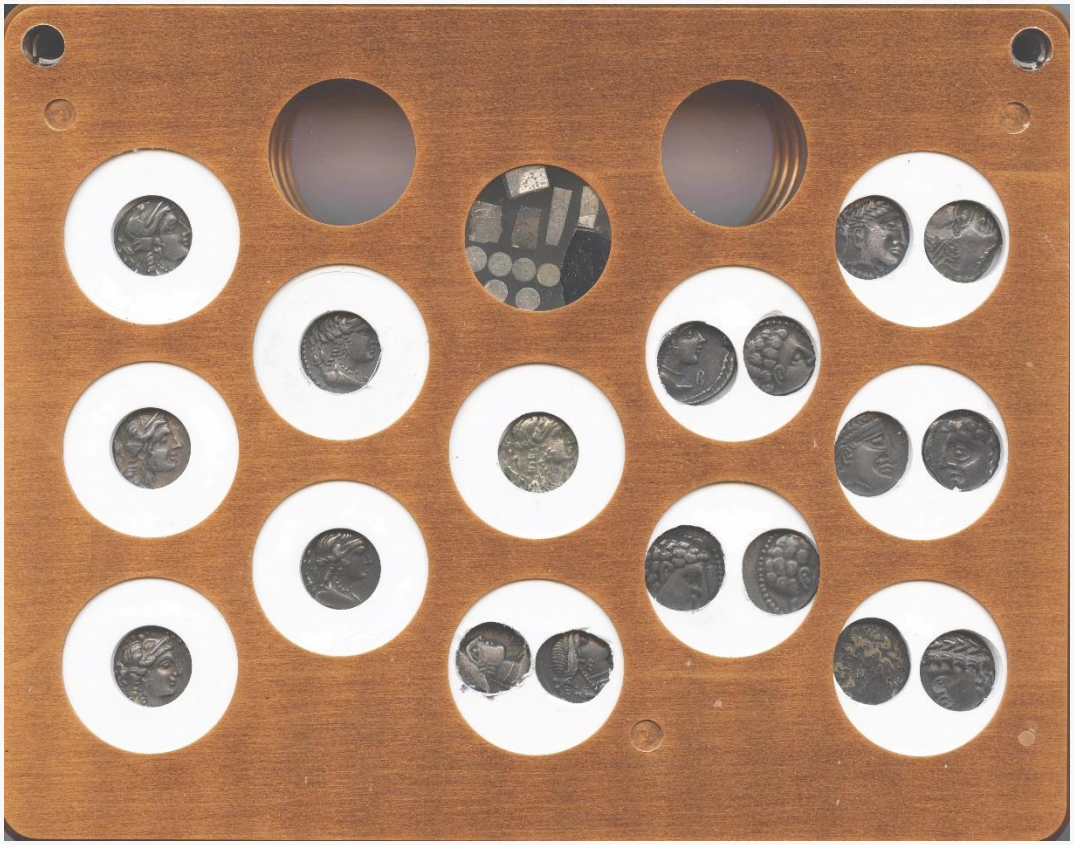


Figure 16. Surface d'une cellule d'ablation S-155 (laser excimer Resonetics).
L'échantillon analysé se compose de 18 monnaies d'argent massaliotes et de la vallée du Rhône (juin 2015).

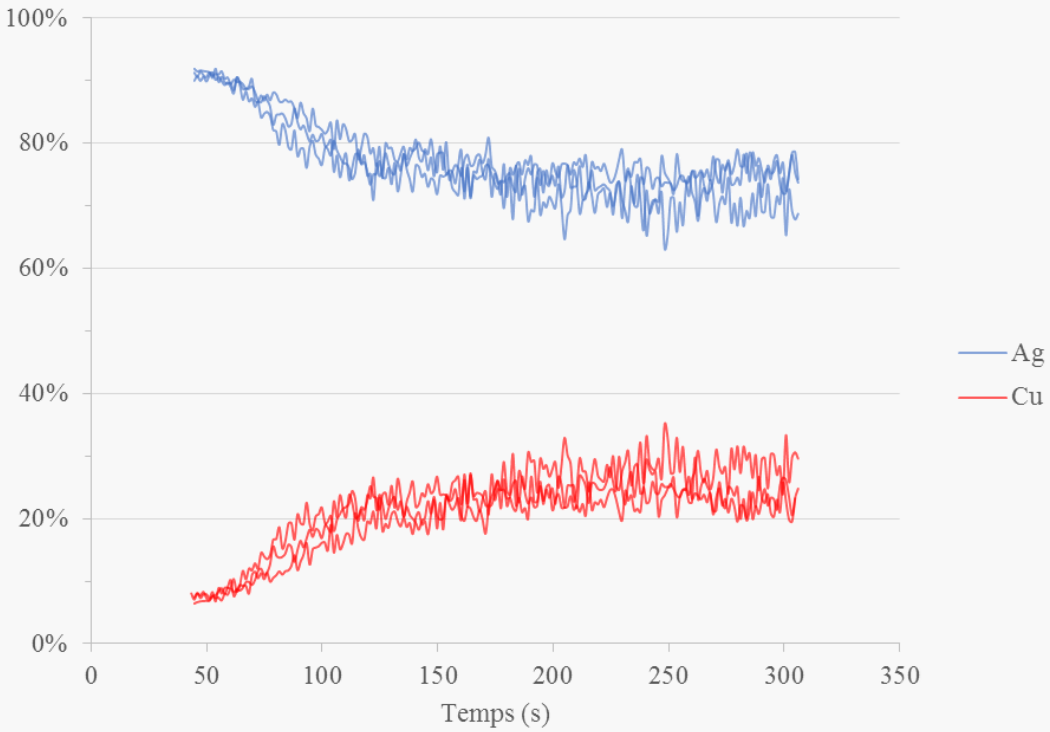


Figure 17. Profil de composition en argent et en cuivre d'une monnaie soumise à trois ablations.
BnF FG 93, titre moyen calculé après 200 secondes d'ablation : 76,44 %.

La méthode LA-ICP-MS peut donc être employée avec de bons résultats dans la plupart des cas attestés pour la période étudiée : les numéraires d'argent des IIe-Ier siècles a.C. présentent le plus souvent des titres supérieurs à 90 %, une microstructure homogène et un enrichissement de surface nul ou peu profond. La teneur moyenne en argent mesurée pour les 940 monnaies du corpus analytique s'élève ainsi à 93,6 % ; pour le numéraire romain républicain, elle atteint 96,4 %. Or des expérimentations mettent en avant que les objets présentant des teneurs en argent supérieures à 71,6 % – c'est-à-dire avec une structure associant argent et alliage eutectique – présentent normalement une phase enrichie en argent ne dépassant pas 80 µm de profondeur, avant la compression liée à la frappe[580]. Elle peut toutefois être plus épaisse selon les conditions de refroidissement auxquelles l'alliage a été soumis, dépassant parfois les 100 µm[581]. Il faut aussi souligner que la microstructure des monnaies étudiées s'est quelquefois révélée hétérogène pour des titres intermédiaires, de l'ordre de 72 à 92-93 %[582] ; néanmoins les éléments traces sont bien moins affectés par ce phénomène que l'argent et le cuivre[583].

Bien qu'elle ait déjà démontré sa légitimité et sa relative polyvalence, la méthode LA-ICP-MS présente donc des limites[584]. Le jugement le plus sévère émane de Kevin Butcher et de Matthew Ponting, qui notent : « in order to obtain reliable data from LA-ICP-MS it is necessary to know the composition of the coin in advance to evaluate the quality of the results »[585]. D'autres équipes disposant d'un accès à un LA-ICP-MS ont préféré l'employer pour analyser des monnaies préalablement soumises à une très profonde abrasion[586]. En réalité, il s'agit d'aborder ces questions avec nuance : l'adoption de la méthode LA-ICP-MS pour l'analyse non-destructive d'un corpus d'objets doit résulter d'une démarche expérimentale préalable, permettant d'affirmer que les caractéristiques de cet échantillon justifient le recours à cette technique plutôt qu'à une autre. Dans le cas présent, la méthode employée a été développée à partir de l'étude de monnaies médiévales

[580] BECK *et al.* 2004.
[581] BUTCHER et PONTING 2014, p. 108-110. La fourchette large mentionnée par les auteurs, « 100-300 microns, and often more », p. 110, s'applique à des exemplaires de bas titre spécialement traités. Pour les monnayages de la période républicaine, des cas comparables sont documentés au sujet des victoriats ou des drachmes d'Apollonie : CORSI 2015, p. 41-46.
[582] OLIVIER 2012, p. 41-45 souligne le même cas pour des monnaies d'argent lagides, et propose d'expliquer ce phénomène d'hétérogénéité par un mauvais mélange de l'alliage à températures insuffisantes, c'est-à-dire à peine supérieures aux 962 °C nécessaires à la fusion de l'argent pur. Voir aussi FAUCHER *et al.* 2009, p. 48.
[583] OLIVIER 2012, p. 42.
[584] SARAH 2008, p. 170-172.
[585] BUTCHER et PONTING 2014, p. 86.
[586] BIRCH *et al.* 2014. Ce poster constitue la première présentation du volet archéométrique du projet « Münzen und die Dynamik der Macht: Der westliche Mittelmeerraum 500 – 100 v. Chr. », dirigé par Fleur Kemmers (Goethe Universität, Francfort). L'espace abordé dans le cadre de ce projet est centré sur l'Italie et la Sicile, et n'inclut donc pas les espaces celtiques et ibériques d'Occident méditerranéen.

présentant une épaisseur moyenne de 500 µm seulement[587], soit deux à trois fois moins que les drachmes et deniers antiques. Les difficultés méthodologiques relatives à la caractérisation de ces numéraires n'ont donc pas pu être entièrement anticipées avant 2012 et l'on est désormais mieux apte à évaluer l'intérêt des analyses par LA-ICP-MS pour leur étude. Les travaux antérieurs et nos propres recherches attestent que les monnayages produits à partir d'alliages fortement altérés ou hétérogènes sont globalement rares avant le Principat, le procédé le plus courant pour limiter les coûts de production d'un numéraire étant le plaquage, bien identifiable par l'analyse[588]. Pour cette même période, des ensembles monétaires plus rares, et généralement déjà bien identifiés, présentent des caractéristiques moins propices à une analyse par LA-ICP-MS, du fait de la forte hétérogénéité de leur alliage, parfois couplée à des traitements chimiques agressifs provoquant la corrosion du cuivre en surface jusqu'à une profondeur variable. Dans ce cas, l'intérêt d'une étude des éléments majeurs par LA-ICP-MS se limite à des fins exploratoires et il est préférable de privilégier d'autres techniques d'analyse. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, les monnaies étudiées par LA-ICP-MS dans le cadre de ces recherches ont ainsi été soumises à des analyses comparatives par ANRC. Plus généralement, on ne peut que souligner l'intérêt patrimonial de procéder, aussi fréquemment que possible, à des analyses élémentaires non destructives, respectueuses de l'intégrité des collections conservées dans les institutions publiques. En outre, ce type d'approche permet d'étudier sans difficulté des types rares ou des pièces uniques. Il convient donc non pas d'opposer les méthodes destructives et non-destructives, mais de considérer qu'elles constituent des solutions complémentaires, permettant d'étudier des corpus aux caractéristiques distinctes.

2.1.3.2. Les analyses élémentaires par ANRC

Les méthodes d'analyse multi-élémentaire par activation appliquées aux archéomatériaux ont fait l'objet d'un développement précoce à Orléans : dès les années 1970, une méthode d'activation protonique (AP) est élaborée par Jean-Noël Barrandon pour l'étude de monnayages en or et en argent[589]. Si ceux-ci sont désormais préférentiellement analysés par LA-ICP-MS, les alliages cuivreux – bronze et alliages argent-cuivre fortement altérés – sont étudiés depuis les années 1990 par activation

[587] SARAH 2008, p. 162.

[588] Les exemplaires identifiés comme plaqués n'ont pas fait l'objet d'une étude archéométrique approfondie. Des travaux en cours, menés par Guillaume Blanchet et Maryse Blet-Lemarquand, devraient permettre d'approfondir l'étude de cette problématique. Dans les conditions analytiques habituelles, les monnaies plaquées présentent soit des teneurs en argent presque immédiatement nulles, soit une inversion progressive des concentrations en argent et en cuivre, selon la structure de chacune. Le temps parfois important nécessaire à cette inversion ne doit pas être perçu en tant que tel comme un indicateur fiable de l'épaisseur relative de la couche d'argent : l'interface entre la couche d'argent et le cœur de l'alliage fait souvent l'objet d'une oxydation prononcée du cuivre, ce qui réduit les performances d'ablation.

[589] Voir notamment, pour la région et la période étudiées, BARRANDON et BRENOT 1978.

aux neutrons rapides de cyclotron (ANRC)[590]. Cette technique consiste à irradier un échantillon par un flux de neutrons, à identifier ensuite les isotopes radioactifs par spectrométrie de rayons gamma, puis à quantifier chaque élément mesuré. L'objet analysé est activé de manière homogène dans toute son épaisseur : l'ANRC constitue donc une méthode d'analyse globale, ce qui permet de s'affranchir des difficultés liées à l'hétérogénéité des alliages[591]. En contrepartie, le titre d'une monnaie présentant un fort enrichissement de surface tend à être surestimé[592]. En outre, cette méthode permet de caractériser un nombre plus restreint d'éléments, avec des limites de détection plus élevées ; la fréquence des analyses est plus réduite et la restitution des monnaies aux collections dont elles sont issues prend plus de temps, du fait des contraintes liées à la radioactivité. Le recours aux analyses par ANRC a donc été limité à une sélection de cas pour lesquels des doutes sont apparus quant à la fiabilité des teneurs en éléments majeurs obtenues précédemment par LA-ICP-MS. Dans le cadre de ces recherches, l'échantillon analysé entre mai 2014 et décembre 2015 comprend 14 monnaies, dont 5 victoriats républicains tardifs (*RRC* 122 et 168), 7 drachmes de Gaule Cisalpine, ainsi qu'une monnaie de *Turiasu* et une drachme de *Massalia*, peut-être d'imitation (Figure 18).

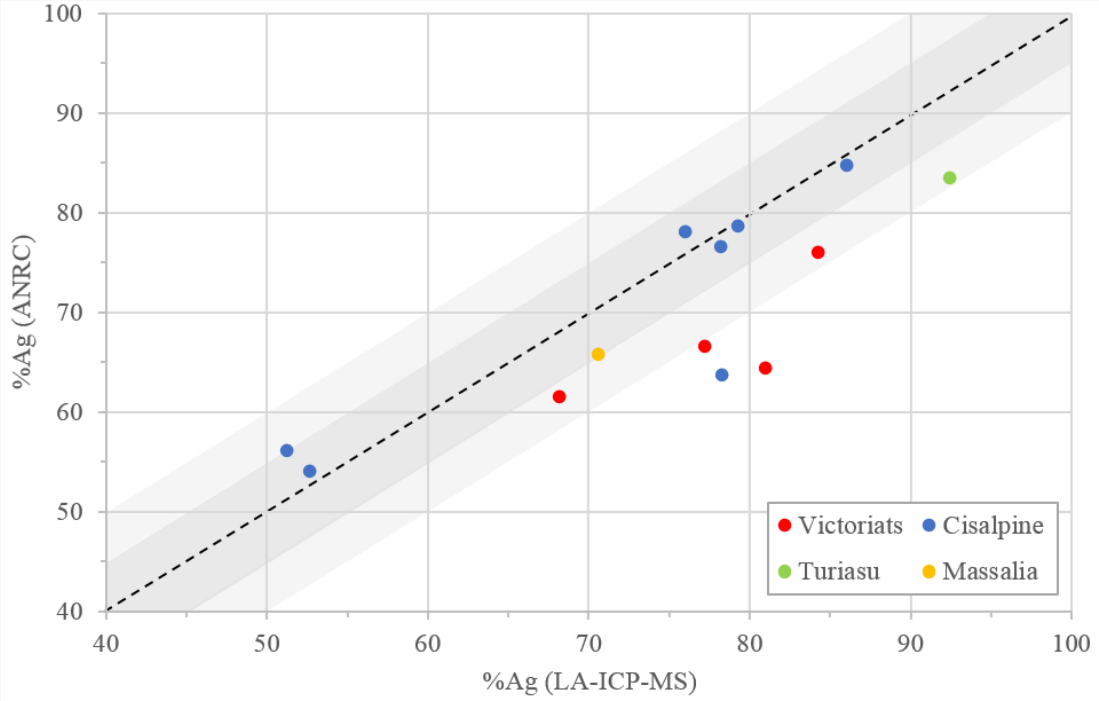


Figure 18. Comparaison des teneurs en argent déterminées par LA-ICP-MS et ANRC. La ligne en pointillés représente la bissectrice d'équation y=x. Les aires grisées représentent des marges d'erreur de plus ou moins 5 et 10 %.

[590] Voir GUERRA et BARRANDON 1998 ; SARAH 2008, p. 467-472.
[591] Pour une application récente aux monnaies en orichalque d'époque impériale, voir GAFFIERO *et al.* 2012.
[592] SARAH 2008, p. 161-163.

Le bilan de ces analyses comparées est contrasté pour l'étude des éléments majeurs. Les exemplaires non-romains, étudiés avec le laser excimer, présentent pour la plupart des écarts de titre inférieurs ou égaux à 5 %, mais deux exemplaires plus problématiques sont apparus : les concentrations en argent d'une monnaie cisalpine ont été évaluées à 78,4 % par LA-ICP-MS et 63,5 % par ANRC. L'exemplaire BnF Delepierre 16 de *Turiasu* a été étudié par ANRC car le signal de l'argent mesuré lors de l'analyse par LA-ICP-MS s'est avéré anormalement faible, s'effondrant brutalement en cours d'acquisition pour deux des cinq ablations pratiquées : il est donc apparu qu'une particularité structurelle de l'objet ou des problèmes d'équipement ponctuels ne permettaient pas d'atteindre le cœur de l'alliage, ce que confirme l'ANRC. Les victoriats, étudiés plus anciennement avec le laser NdYAG, présentent en moyenne les écarts de titre les plus importants : le choix a donc été fait de ne pas inclure davantage d'exemplaires au corpus analytique, la méthode employée ne semblant pas offrir des résultats satisfaisants. Il reste à évaluer le potentiel du laser excimer pour améliorer ces performances. Enfin, l'analyse des séries monétaires cisalpines par diffraction neutronique[593] et par LA-ICP-MS présente des résultats cohérents pour les émissions au titre supérieur à 92 % et inférieur à 72 %, et des écarts-types moyens situés entre 3 et 6 % pour les séries de titre intermédiaire[594]. Ces travaux font aussi apparaître que des séries présumées contemporaines et de même titre[595] présentent en réalité des degrés d'hétérogénéité bien différents, ce qui tend à confirmer que les limites mises en évidence pour la méthode LA-ICP-MS sont essentiellement liées à des opérations métallurgiques spécifiques pendant la conception de l'alliage monétaire.

2.1.3.3. L'interprétation des résultats analytiques

Avant de présenter les outils statistiques et les modes de représentations graphiques employés dans le cadre de ces recherches, il semble opportun de préciser plus clairement les bases historiques et numismatiques de la méthode interprétative adoptée : que doit-on attendre des analyses élémentaires pour les études métrologiques appliquées aux monnaies ? Comment appréhender la circulation des métaux précieux à l'échelle de l'espace considéré ?

---

[593] CORSI 2015.

[594] PARISOT-SILLON *et al.*, à paraître dans les Actes du XVe Congrès International de Numismatique de Taormine.

[595] Il s'agit respectivement des séries *Toutiopouos*, au « lion loup » et au « lion scorpion », émises par des pouvoirs émetteurs différents ; voir les chapitres 5-6.

a. Le cadre interprétatif de l'étude analytique

Une tendance émergente dans le champ des études archéométriques consacrées à la monnaie est de considérer cette dernière comme un type de produit manufacturé parmi d'autres, l'argent monnayé devant dès lors permettre de remonter à des filières de production et de transformation du métal[596]. Cette approche est bénéfique, dans la mesure où elle implique d'envisager les numéraires antiques dans leur environnement économique, social, mais aussi technologique. Dans les cas les plus favorables – mais ils sont encore rares – la mise au jour d'exploitaitons minières antiques, puis l'étude du mobilier associé à la production de l'argent, des déchets générés par cette activité et des objets en argent finis ou semi-finis peuvent en effet s'enrichir de l'inclusion de monnaies locales dans les corpus analytiques. Pourtant on est rarement en mesure de restituer l'ensemble de la chaîne opératoire de la mine à la monnaie au sein d'un territoire donné[597] : il s'agit désormais de renoncer à l'idée, parfois présentée comme une preuve de bon sens, selon laquelle les ressources minières en métaux précieux d'une région sont systématiquement exploitées de tous temps. La mise en place à grande échelle d'activités durables d'extraction et de traitement du minerai argentifère implique des investissements importants et une large main-d'œuvre, conditions qui ne sont pas forcément réunies dans de nombreux espaces où l'unité domestique demeure l'horizon principal des populations[598]. Cela ne signifie pas qu'il n'existe, avant la période romaine, aucun exemple d'exploitation minière de grande envergure en Occident nord-méditerranéen[599], ou que des entités politiques peu centralisées soient par essence inaptes à ce type d'activités : le cas des *Ruteni*, par exemple, tendrait à prouver le contraire. Il s'agit simplement d'envisager ces problématiques sans faire preuve de déterminisme géographique ou historique. Dans le champ numismatique, cela implique de renoncer à comparer les cartes géologiques modernes et celle de la circulation d'une série monétaire pour situer *ipso facto* les sources d'approvisionnement de l'atelier dans les plus proches secteurs où sont attestés des gisements de minerais argentifères. L'identification de la provenance géologique des métaux précieux employés dans le cadre de la fabrication monétaire doit donc tenir compte des données issues de l'archéologie minière : l'identification par prospection d'anciens sites miniers ou de filons jugés accessibles n'est pas intrinsèquement suffisante pour évaluer l'extension des activités minières d'un territoire au Second âge du Fer et, à plus forte raison, l'ampleur des productions[600]. La possession et l'exploitation de

[596] Voir par exemple MONTERO *et al.* 2008.

[597] BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 145 : « La corrélation entre frappes monétaires et possession minières n'est pourtant pas systématique. Il est d'ailleurs même plutôt rare de pouvoir établir un lien entre l'exploitation d'un gisement métallique et l'émission d'un monnayage au cours de l'Antiquité ».

[598] GORGUES 2010.

[599] Pour nous en tenir aux métaux non-ferreux et notamment à l'argent, voir MANTENANT 2014, I, p. 301-319. Concernant l'or, voir le cas fameux des mines du Limousin : CAUUET 2004.

[600] Contre SANZ PÉREZ 2003.

domaines miniers n'est donc pas une condition nécessaire à la santé financière des pouvoirs occidentaux ou à la fabrication monétaire, bien qu'elle puisse naturellement contribuer à sécuriser leurs recettes et l'approvisionnement de l'atelier[601]. Les échanges commerciaux et la guerre offrent en réalité d'autres cadres où s'opèrent les transferts de richesses en métaux précieux, comme le souligne par exemple Claude Domergue au sujet du trésor de *Tolosa*[602]. La géographie de ces flux est parfois complexe. Ainsi les études récentes consacrées aux mines préromaines de plomb argentifère du Priorat (Tarragone) suggèrent-elles que, dès la période archaïque, ce minerai peu rentable pour la production d'argent est préférentiellement exporté sous forme de lingots de plomb vers le sud de la péninsule Ibérique, où il est employé pour le traitement des minerais argentifères extraits localement[603] ; à l'inverse, le métal des mines de Murcie semble à première vue majoritaire dans l'alliage des premières émissions monétaires de Catalogne[604].

De fait, il semble illusoire de souhaiter identifier systématiquement la provenance de l'argent employé au sein des ateliers monétaires de la Méditerranée occidentale, car ce cadre interprétatif ne permet pas d'apprécier la complexité des stratégies d'approvisionnement mises en œuvre au sein de chacune de ces structures[605]. Certaines d'entre elles, par exemple dans le Languedoc occidental, semblent bénéficier de relations étroites avec des centres d'extraction ou de traitement de minerais argentifères, qui peuvent alors constituer l'un de leurs principaux apports en métal blanc. D'autres ateliers ne bénéficiant pas d'un accès à des filières de l'argent bien contrôlées passent plus vraisemblablement par des intermédiaires commerciaux ou bénéficient des activités prédatrices de l'autorité dont ils dépendent. Entre ces deux solutions, il faut envisager une grande variété de comportements, associant ces deux modes d'approvisionnement au gré des situations locales et des circonstances. On peut donc formuler l'hypothèse, d'ores et déjà avérée pour des espaces plus restreints et pour d'autres périodes[606], selon laquelle la plupart des ateliers monétaires d'Occident nord-méditerranéen semble avoir massivement recours à la refonte d'autres objets d'argent, monnayés ou non-monnayés, indépendamment de l'accès aux ressources minières. Il s'agit en effet d'une solution

[601] MANTENANT 2014, I, p. 349-350.
[602] DOMERGUE 2002, p. 23-24 : « ce qui, dans l'Antiquité, fut à l'origine de la majeure partie des trésors, sacrés ou royaux, à savoir les butins de guerre, le fut aussi du trésor de Toulouse ».
[603] RAFEL *et al.* 2010, p. 192-197.
[604] MONTERO *et al.* 2011, p. 211.
[605] PARISOT-SILLON et SARAH, à paraître dans les *Mélanges de la Casa de Velázquez*.
[606] MONTERO *et al.* 2011, p. 210-211 ; BUTCHER et PONTING 2014, p. 34-38, 128-129. Nous rejoignons ces auteurs pour considérer que le recyclage de l'argent constitue le paramètre dominant de l'approvisionnement des ateliers monétaires occidentaux, même lorsqu'il est complété par des apports de métal frais.

moins coûteuse, rapide et plus simple du point de vue technique[607]. La transformation en monnaies entraîne ainsi la reconversion d'une partie des vastes stocks d'argent d'ores et déjà disponibles au cours des périodes précédentes. Or, comme les autres métaux précieux, l'argent circule sur de longues distances, pendant des siècles[608].

Dès lors, quelles seraient les conséquences du brassage et du recyclage généralisés de l'argent dans la majorité des territoires occidentaux, indépendamment de la disponibilité des ressources minières ? La première question est celle du titre des alliages monétaires. Kevin Butcher et Matthew Ponting suggèrent que l'atelier de Rome doit d'abord procéder à l'affinage par coupellation de l'argent des objets, monnaies et lingots présentant un titre inférieur au standard requis[609]. Pour la période républicaine, des incertitudes demeurent : si l'essai de l'échantillon testé suggère que la pureté du stock employé est satisfaisante, peut-être cette étape est-elle simplement ignorée avant la refonte dans certains ateliers. Cela constituerait une explication simple aux phénomènes de convergence qui affectent certains numéraires parfois produits dans de vastes espaces. En ce sens, il ne semble pas parfaitement évident que la mise en place d'un espace monétaire commun, à l'image de la « zone du denier » en Gaule du Centre-Est[610], implique systématiquement des accords politiques et financiers complexes. En péninsule Ibérique par exemple, on ne peut écarter l'hypothèse selon laquelle la réduction progressive mais limitée du titre des émissions d'argent du IIe au Ier siècle a.C. soit un effet de refontes successives à partir des stocks disponibles d'argent monnayé et non-monnayé. Autrement dit, l'hypothèse d'un approvisionnement des ateliers faisant une large part au recyclage des espèces anciennes fournit un modèle explicatif pour comprendre l'émergence de certaines aires monétaires suprarégionales sans structures « fédérales » impliquant la concertation des pouvoirs émetteurs impliqués. Les effets de ce mélange de stocks d'argent et de cuivre d'origines et diverses peuvent également être perceptibles à travers l'étude des éléments mineurs et traces, comme en atteste le cas bien étudié du monnayage carolingien : l'argent neuf issu des mines de Melle présente en effet des niveaux d'impuretés bien moindres que ceux des stocks employés dans d'autres ateliers[611]. Une méthodologie similaire peut donc être mise en œuvre pour l'étude des monnaies anciennes. De fait, le

[607] Les numismates et les historiens de l'économie ont parfois remis en cause la viabilité de ce mode d'approvisionnement, en considérant que le retour à l'atelier de monnaies anciennes doit constituer une contrainte difficile à mettre en œuvre de manière régulière, voir BUTCHER ;

[608] CALLATAŸ *et al.* 1993.

[609] BUTCHER et PONTING 2014, p. 35.

[610] Concernant la « zone du denier », expression promue par COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 271-278, voir MARTIN 2015b, p. 67-84 ; Gruel et POPOVITCH 2007, p. 38-42 ; GRUEL 2005 ; GRUEL et BARRANDON 2000.

[611] BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. p. 143-144 ; SARAH 2008, p. 370-400, au sujet de l'argent neuf de Melle par comparaison avec les autres sources employées par les ateliers de l'Empire à l'époque de Charlemagne.

cadre adopté pour l'interprétation de ces données vise précisément à évaluer à travers le temps et pour chaque espace la part de l'argent frais et celle du recyclage à partir de stocks de provenances variées, sur la base d'échantillons analytiques aussi représentatifs que possible. La formulation d'hypothèses de provenance plus précises n'intervient que dans un second temps, lorsque des grandes tendances ont été identifiées et présentent des caractéristiques spécifiques.

b. Méthodes et outils de l'étude statistique

Les éléments plus particulièrement étudiés dans le cadre de ces recherches sont l'argent (Ag) et le cuivre (Cu) pour les éléments majeurs, et pour les éléments mineurs et traces, par ordre de numéro atomique croissant, le nickel (Ni), le zinc (Zn), l'arsenic (As), le palladium (Pd), l'étain (Sn), l'antimoine (Sb), le platine (Pt), l'or (Au), le plomb (Pb) et le bismuth (Bi). Les teneurs sont initialement calculées en pourcentage massique, et l'étude statistique exploratoire de ces données est généralement formalisée sous la forme d'une série d'histogrammes, pour le titre, ou de diagrammes binaires associant des combinaisons d'éléments traces. Dans un second temps, l'analyse de données peut être réitérée ou approfondie avec le calcul des masses métalliques, pour les éléments majeurs – la masse réelle d'argent et celle du cuivre, critères essentiels pour les études métrologiques – et de rapports élémentaux concernant les traces, de manière à nuancer la part prescriptive des éléments majeurs. Ainsi, on privilégiera généralement l'étude des rapports As/Cu, Sb/Cu et Ni/Cu à celle de leurs teneurs respectives en pourcentage massique, étant donné leur forte corrélation avec le degré d'altération des alliages monétaires à partir de cuivre. Plus généralement, la méthodologie est adaptée selon les teneurs en argent des séries considérées. Toujours pour de hautes teneurs en argent, la caractérisation des concentrations globales en éléments mineurs et traces, c'est-à-dire la somme des dix éléments mentionnés précédemment n'entrant pas directement dans la composition de l'alliage, permet de quantifier les impuretés du métal[612], et par extension de formuler une première série d'hypothèses concernant les conditions de fabrication de l'alliage monétaire, voire l'origine géologique des métaux employés. À la fin du IIe siècle ou au début du Ier siècle a.C., ce type d'étude permet notamment d'observer une différence remarquable entre les grandes séries de monnaies à la croix de l'axe Aude-Garonne et les principales émissions attribuées aux *Ruteni*, si l'on se fie aux teneurs mesurées par ANRC[613] : dans ce cas, l'hypothèse de l'emploi d'argent neuf ou ayant, tout du moins, subi un nombre restreint de transformations et de mélanges depuis son extraction est vraisemblable pour les monnaies rouergates, tandis que l'idée d'un brassage important de stocks

[612] SARAH 2008, p. 356-360.
[613] DORIDOT 2002.

métalliques d'origines variées semble prévaloir pour celles du Toulousain et de ses marges (Figure 19).

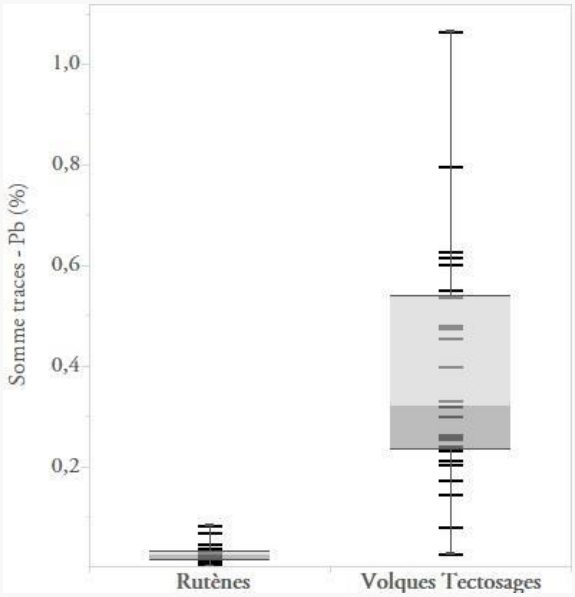


Figure 19. Somme des teneurs en éléments mineurs et traces, à l'exception du plomb (Au, Sn, Sb, As, Fe, Ni) des monnaies attribuées aux Ruteni et aux Volcae (attribution d'après SAVÈS 1976) analysées par ANRC. Données issues de DORIDOT 2002.

Les concentrations en plomb reflètent principalement les conditions dans lesquelles est effectuée la coupellation, et peuvent à ce titre être plus ou moins dispersées en fonction des consignes transmises aux métallurgistes. L'or et le bismuth, pour leur part, apparaissent comme des éléments éprouvés pour l'identification de stocks d'argent[614]. L'étude de séries monétaires ou d'échantillons présentant des titres nettement hétérogènes justifie clairement l'emploi de rapports élémentaux Au/Ag et Bi/Ag – voire Bi/Ag+Pb[615] (Figure 20). Dans le domaine de la numismatique impériale, Kevin Butcher et Matthew Ponting privilégient systématiquement l'emploi de ces rapports, ce qui contribue à homogénéiser la présentation de leurs résultats[616]. Ils présentent toutefois un caractère peu évocateur, car l'emploi de ratios exclut celui de toute unité. Or lorsque les teneurs en argent sont supérieures à 90 %, elles constituent un dénominateur peu discriminant pour l'étude des concentrations en or ou en bismuth, et sont donc peu susceptibles de modifier l'interprétation d'un diagramme. Dès lors, nous privilégions dans ce cas l'emploi de teneurs absolues, exprimées en ppm ou alternativement en pourcentages. L'étain se rapporte préférentiellement au cuivre, sauf lorsqu'il est ajouté en quantités importantes au sein d'un alliage monétaire qui devient de ce fait ternaire[617] : ce cas n'est attesté, dans le corpus présenté, que pour des émissions tardives de monnaies cisalpines. Pour les 911 autres

[614] GALE *et al.* 1980 ; BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 146, 149-150.
[615] L'HÉRITIER *et al.* 2015.
[616] BUTCHER ET PONTING 2014.
[617] CORSI 2015.

exemplaires, les teneurs moyenne et médiane ne dépassent pas 206 et 52 ppm respectivement. L'arsenic, le nickel, le zinc et l'antimoine sont également interprétés comme des éléments traces plus couramment liés au cuivre[618]. Néanmoins les rapports élémentaires doivent être employés avec prudence, sinon avec parcimonie : par exemple, de fortes teneurs en nickel peuvent aussi traduire l'emploi d'un argent issu de cuivres gris[619]. En outre, le recyclage et le mélange des métaux brouillent considérablement la pertinence de ces données théoriques, en ce sens qu'il est en grande mesure impossible de déterminer précisément quelle proportion d'un élément trace est associée à l'argent, quelle autre au cuivre ; si ces impuretés caractérisent une partie seulement ou l'intégralité des stocks métalliques employés ; enfin, si certains éléments ne peuvent pas être issus de la refonte d'autres types d'alliage auxquels ils sont associés. Par exemple, de fortes teneurs en zinc, métal inconnu sous sa forme pure durant cette période, sont supposées démontrer l'emploi et la refonte de stocks de laiton obtenu par cémentation, à la place du seul cuivre[620]. Une étude statistique plus précise des éléments mineurs et traces, ayant pour objectif de distinguer différents stocks d'argent ou de cuivre, puis de formuler des hypothèses de provenance ou de mélanges, peut être mise en œuvre à partir d'analyses multivariées. L'outil privilégié est l'analyse en composantes principales (ACP), permettant de prendre en compte simultanément l'ensemble des éléments mineurs et traces et de représenter ces variables de manière simple[621]. Les données sont préalablement transformées en logratios centrés, selon la méthode initialement défendue par John Aitchison[622], de manière à réduire dans la mesure du possible le poids des teneurs en argent et en cuivre (Figure 21). En effet, l'objectif n'est pas de mettre en évidence l'hétérogénéité du titre des séries monétaires échantillonnées, mais de distinguer des ensembles monétaires d'après leurs éléments traces, jugés caractéristiques des stocks métalliques employés initialement, d'identifier dans chaque cas le ou les éléments les plus propices à cette distinction et d'observer rapidement les corrélations entre ces variables.

[618] BUTCHER et PONTING 2014, p. 104.
[619] BUTCHER et PONTING 2014, p. 102, 105.
[620] SARAH 2008, p. 356.
[621] La transformation des données et les calculs sont réalisés sous CoDaPack 2.01.15, logiciel développé par Marc Comas Cufí et Santiago Thió Henestrosa (Grup d'Estadística i Anàlisi de Dades, Universitat de Girona), disponible à l'adresse suivante : http://ima.udg.edu/codapack/.
[622] AITCHISON 1986. Pour l'application de ces outils et des analyses multivarées aux études de provenance du fer, voir LEROY *et al.* 2012.

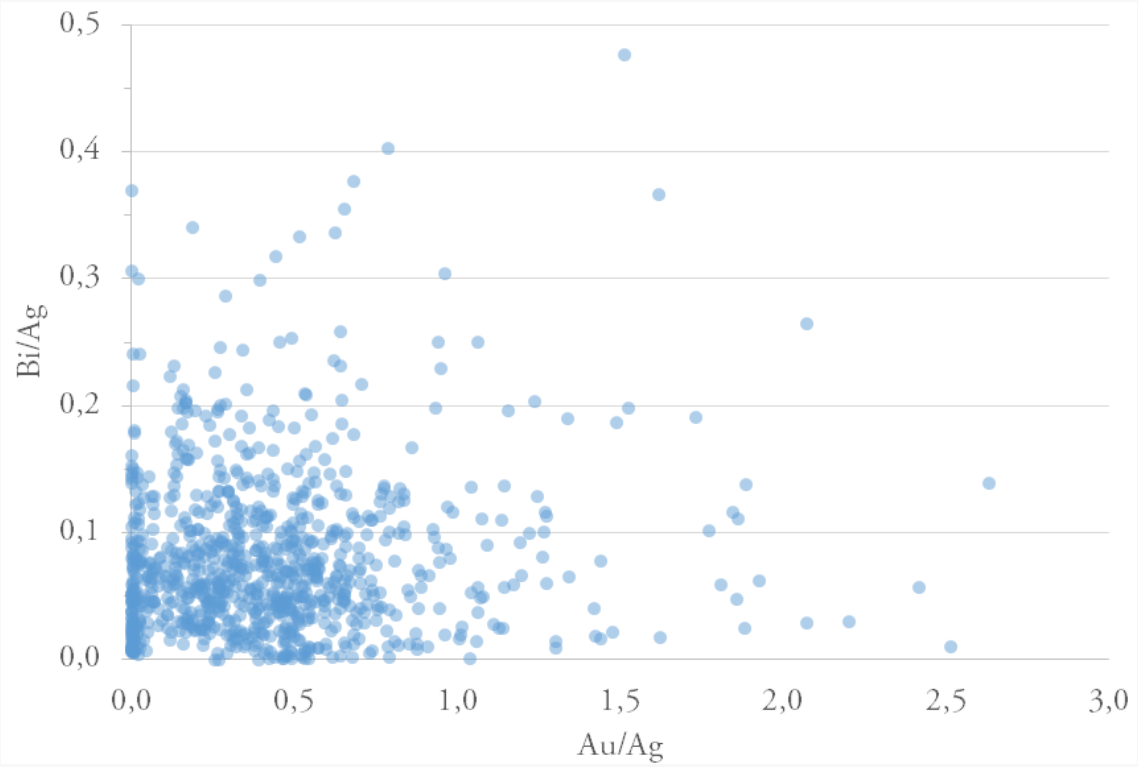


Figure 20. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des 942 monnaies analysées par LA-ICP-MS.

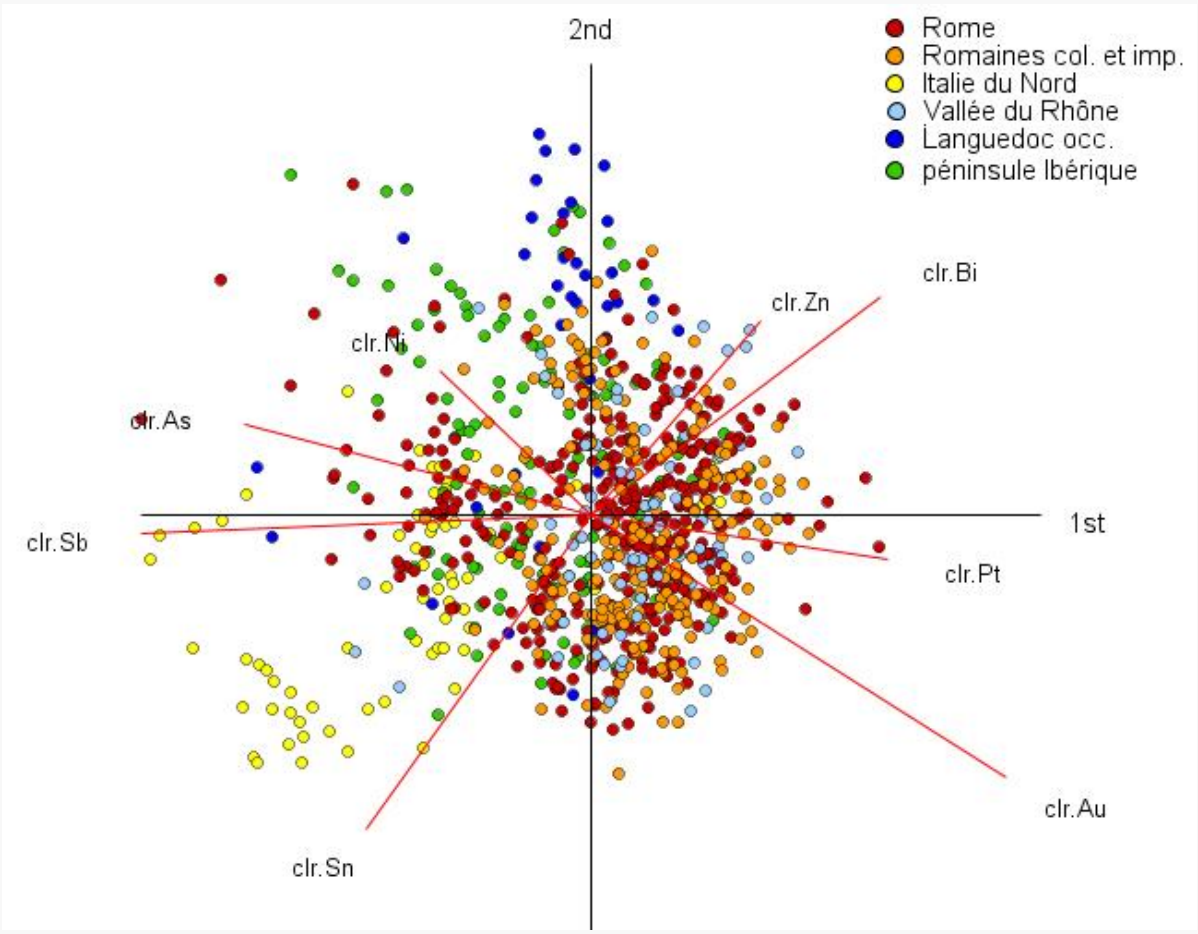


Figure 21. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces de l'échantillon analysé (n=942), par ensembles monétaires. Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 64,7 %).

2.2. Les données numismatiques : volume, circulation, métrologie

Dans le cadre de ces recherches, l'étude des caractéristiques métrologiques et celle des données liées à la quantification des espèces frappées ont porté principalement sur le monnayage romain républicain : l'intérêt historique de ce vaste domaine tient au volume exceptionnel des émissions monétaires républicaines par comparaison avec les autres numéraires de la période, et aux possibilités qu'offre cette documentation pour la caractérisation de l'organisation des ateliers monétaires. La collecte, le tri et la normalisation des données numismatiques sont désormais facilités par la numérisation récente de quelques-unes des plus grandes collections mondiales de monnaies romaines républicaines et par le développement actuel des corpus monétaires en ligne.

Les objectifs poursuivis sont de natures variées. Il s'agit d'abord d'évaluer la chronologie et l'aire de circulation des monnaies romaines républicaines hors d'Italie, en tenant compte des difficultés interprétatives majeures que pose la documentation disponible : ce numéraire est encore abondant à la période julio-claudienne ; en outre, l'évolution du volume d'approvisionnement en monnaies romaines des territoires occidentaux à l'époque républicaine n'est ni linéaire, ni exponentielle, et l'on doit donc tenir compte de ces à-coups. L'étude de la circulation des autres monnayages se fonde principalement sur les données publiées, très hétérogènes selon les territoires, et sur les conclusions des recherches récentes[623]. La question du volume des émissions est également abordée, bien que ce domaine reste encore nettement à approfondir. Enfin, les études métrologiques sont reprises et enrichies de deux manières : d'abord par l'apport des analyses élémentaires, ensuite par la quantification et l'interprétation des caractéristiques formelles des monnaies romaines, telles que le diamètre ou l'orientation des coins.

2.2.1. Volume, approvisionnement et circulation des numéraires d'argent en Occident nord-méditerranéen

La quantification des volumes de production des espèces monnayées, la caractérisation du rythme et des aires de circulation constituent autant de champs distincts au sein des études numismatiques antiques, riches d'une historiographie et d'enjeux propres. Les données disponibles pour chaque espace

[623] Pour l'Italie du Nord : ARSLAN 2010. Concernant la Gaule méridionale : DEPEYROT 1999, 2002a et 2002b ; PY 2006 ; FEUGÈRE et PY 2011 ; GENECHESI 2012 ; HIRIART 2014. Pour la péninsule Ibérique : VILLARONGA 1993 ; GOZALBES 2009a ; GOZALBES ET TORREGROSA 2014. Concernant plus spécifiquement les trouvailles isolées, les données relatives à l'Italie et à la France sont issues d'ARSLAN 2010 et FEUGÈRE et PY 2011. En l'absence de publications de synthèse sur le sujet à l'échelle de la péninsule Ibérique, nous privilégions les publications de dépôts et les monographies de sites pour cet espace.

et chaque ensemble monétaire présentent également de profondes différences, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Il n'est donc pas permis d'étudier les différents numéraires d'argent émis en Occident nord-méditerranéen au cours des deux derniers siècles a.C. selon une approche unifiée. La monnaie romaine républicaine, qui est au cœur de ces recherches, fournit une documentation à la fois plus abondante, plus précise et mieux connue que les monnayages ibériques et celtiques. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à l'étude conjointe ou comparative des différents types de monnayages attestés : les données spatiales et quantitatives, qui sont au cœur de la pratique commune des numismates archéologues et statisticiens, fournissent au contraire le moyen privilégié du rapprochement entre les études monétaires romaines, grecques, celtiques et ibériques.

2.2.1.1. Le volume de production des espèces monnayées

Les données publiées relatives à l'estimation des volumes de monnaies frappées sont très disparates selon les cas. Les monnayages d'argent ibériques et romain républicain sont globalement les mieux connus, tandis que cette problématique n'a encore jamais fait l'objet de recherches détaillées pour la Transpadane : l'étude charactéroscopique du vaste dépôt de Manerbio, entamée jadis, n'a jamais été achevée ni publiée[624]. Les études de coins des grands monnayages de Gaule méridionale sont globalement peu avancées, bien que ce travail soit actuellement en cours pour les monnaies au cavalier de la vallée du Rhône[625] : dans ce dernier cas, la production ne semble pas atteindre un volume important avant les dernières émissions du groupe BRI-COMA.

Pour ce qui concerne le monnayage de la République romaine, certaines émissions de deniers et de quinaires ont été produites avec des coins de droit ou de revers présentant des marques de contrôle, notamment des séquences de lettres ou de chiffres, de sorte qu'il suffit de répertorier ces marqueurs de production pour déduire le nombre exact ou approximatif de coins employés initialement[626]. L'exemple le plus classique et le mieux étudié est celui de l'émission de deniers à la tête laurée et au cavalier de P. CREPVSI (*RRC* 361/1), qui associe lettres ou symboles au droit et numérotation au revers[627]. La méthode employée par Michael Crawford pour inférer, d'après ces émissions de

[624] D'après une information communiquée personnellement par Federico Barello et Jacopo Corsi.

[625] Ces recherches sont actuellement menées par S. Scheers. Les premiers résultats ayant trait aux frappes antérieures aux années 70 a.C. ont été récemment présentés au colloque « Que reste-t-il du *Traité de numismatique celtique* ? Relire l'œuvre de J.-B. Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après » (Bruxelles, 27-28 novembre 2015) : SCHEERS, à paraître. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour nous avoir aimablement transmis le texte de sa communication.

[626] CRAWFORD 1974, p. 641 ; WITSCHONKE 2012.

[627] HERSH 1952 ; BUTTREY 1976. Cette émission souligne dans le même temps la limite du modèle de CRAWFORD 1974, p. 641-642, selon lequel il est peu vraisemblable que des parties entières d'une série puissent disparaître sous l'effet de circonstances historiques exceptionnelles : CARTER 1993 souligne le caractère non-aléatoire des coins préservés pour cette

référence[628], le volume de celles qui ne présentent pas de séquence de coins numérotée, est assez simple : à partir d'un échantillon jugé représentatif de grands trésors monétaires postérieurs à *c.* 157 a.C., les ratios entre les effectifs de monnaies aux coins numérotés et non-numérotés sont employés pour calculer le volume relatif des émissions appartenant à cette seconde catégorie[629]. On dispose ainsi d'estimations relatives à l'ampleur de l'ensemble des séries monétaires de la deuxième moitié du IIe siècle et du Ier siècle a.C. (Figure 22)[630]. Cette méthode a été critiquée dès la parution du *Roman Republican Coinage* et plus profondément remise en cause au cours des années 1990 par Theodore Buttrey[631], de sorte qu'il est devenu admis, explicitement ou non, que les estimations mentionnées dans le *Roman Republican Coinage* tendent à être nettement inférieures aux nombres de coins réels. En réalité, s'il y a lieu de considérer les chiffres absolus avec prudence, la robustesse du modèle de Michael Crawford en termes de volume relatif des émissions et, dans une moindre mesure, la crédibilité des échelles de grandeur fournies ont été clairement démontrées par Kris Lockyear dans un article majeur paru en 1999[632]. Seule une étude rigoureuse des coins de chaque émission républicaine peut désormais compléter ou amender cette interprétation : ce travail, « the work of several lifetimes » selon Michael Crawford[633], est en réalité bien avancé, comme en attestent les données accumulées par Richard Schaefer dans le cadre du *Republican Die Project*, largement inédites jusqu'à aujourd'hui[634]. S'y ajoutent des études publiées, malheureusement trop rares, comme celle consacrée par Paul de Ruyter à l'émission de deniers de L·IVLI·BVRSIO (*RRC* 352/1) ou, plus récemment, celle de Pierluigi Debernardi pour les monnaies de Q·POMPONI·RVFVS (*RRC* 398/1)[635].

Concernant les monnayages de la péninsule Ibérique, les estimations générales proposées par L. Villaronga au cours des années 1990[636] peuvent désormais être comparées à des études de coins, disponibles pour une dizaine de monnayages différents[637]. Les ordres de grandeur proposés initialement ont été généralement confirmés, mais la monographie consacrée à l'atelier de *Turiasu* par

émission. En dernier lieu, MÜLLER 2006 propose d'expliquer cette disparité par l'hypothèse du naufrage de certains navires chargés de convoyer les espèces fraîchement émises par l'atelier capitolin.

628 Voir la liste de ces émissions, reproduite et commentée, dans LOCKYEAR 1996, p. 98.

629 CRAWFORD 1974, p. 641-693.

630 Les données employées pour la réalisation de la Figure 22 nous ont été fournies par le regretté R. Witschonke, à la mémoire duquel nous sommes donc redevable.

631 BUTTREY 1993, 1994. On se reportera à l'état des lieux historiographique dressé par LOCKYEAR 1996, p. 97-104.

632 LOCKYEAR 1999. L'auteur insiste sur la nécessité de considérer les nombres de coins estimés par CRAWFORD 1974 comme des indicateurs relatifs du volume de chaque émission, ou « relative issue size coefficients » (RISC), p. 226.

633 CRAWFORD 1974, p. 641.

634 Nous remercions encore chaleureusement R. Schaefer pour l'aide inestimable qu'il nous a apportée depuis 2013.

635 DE RUYTER 1996 ; DEBERNARDI 2011.

636 VILLARONGA 1993, p. 47-74, 98-106 ; VILLARONGA 1995, p. 74-78.

637 Voir GOZALBES 2009a, p. 161, 163 pour *Turiasu* et une remise en perspective avec les autres études de coins.

Manuel Gozalbes a révélé une production à la fois plus précoce et bien plus massive que ne l'avait envisagé le savant catalan : 360 coins de droit ont été répertoriés pour les deniers, pour un effectif initial estimé entre 378 et 402 coins[638], au lieu des 158 coins estimés par Leandre Villaronga (Figure 23)[639]. La comparaison entre les volumes d'émissions de monnaies romaines républicaines et ibériques a d'ores et déjà été entreprise, en vis-à-vis avec les données issues du monde hellénistique : cette mise en perspective est en effet l'objectif majeur de l'ouvrage publié en 1993 par François de Callataÿ, Georges Depeyrot et Leandre Villaronga, qui se présente à la fois comme un bréviaire de la quantification appliquée aux études numismatiques antiques et comme un essai concernant la circulation de l'argent à l'échelle du bassin méditerranéen[640]. Ce livre évoque un autre enjeu, amplement discuté au cours des dernières décennies : celui de l'estimation le nombre et la masse totale des monnaies produites d'après le décompte des coins[641]. Cela implique donc de pouvoir caractériser le taux de survie des coins monétaires, sujet dont l'étude a été renouvelée récemment par l'apport des campagnes de reconstitution d'un atelier monétaire antique à Melle. À la lumière de ces expérimentations, il semble qu'une durée de vie moyenne de 15 à 20 000 monnaies d'argent pour un coin de droit constitue une estimation raisonnable ; néanmoins celle-ci devait être en réalité très variable, ce qui était déjà présumé auparavant et a été démontré par la pratique[642]. En outre, tous les coins n'étaient pas nécessairement utilisés jusqu'à se briser ou être trop usés : le pouvoir émetteur commandite la frappe de quantités bien précises d'espèces monnayées, en relation avec la matière première qu'il met à disposition des métallurgistes ; sitôt l'objectif atteint, les coins sont probablement laissés de côté et ne resservent pas nécessairement lors d'épisodes de frappe ultérieurs. On le voit, les études de coins fournissent des éléments objectifs pour exprimer l'ordre de grandeur relatif des émissions monétaires antiques, mais il est plus difficile de passer de manière rigoureuse du nombre de coins au nombre total de pièces. Cette problématique peut finalement apparaître comme secondaire du point de vue numismatique, mais elle est essentielle pour l'étude des stratégies d'approvisionnement des ateliers.

---

[638] GOZALBES 2009a, p. 161-164.

[639] Leandre Villaronga emploie préférentiellement la méthode Good et Esty, voir en dernier lieu ESTY 2011, et les commentaires de méthode de VILLARONGA 1995, p. 74, avec les renvois à la bibliographie antérieure. Dans la plupart des cas, VILLARONGA 1995 peut se fonder sur des indices charactéroscopiques relativement élevés, qui semblent crédibiliser à tout le moins l'échelle de grandeur de ses estimations. On se gardera de tenir celles-ci pour strictement recevables. Dans le cas de *Turiasu*, les statistiques calculées à partir du corpus de GOZALBES 2009a suggèrent que la quasi-intégralité des coins employés est désormais connue.

[640] CALLATAŸ *et al.* 1993.

[641] Sur la quantification des productions monétaires antiques, voir en dernier lieu CALLATAŸ 2011b.

[642] FAUCHER *et al.* 2009, 2013 ; FAUCHER 2011. Concernant les formules employées pour la quantification des émissions monétaires et les variables introduites par les conditions techniques de la frappe, OLIVIER 2012, p. 881-891.

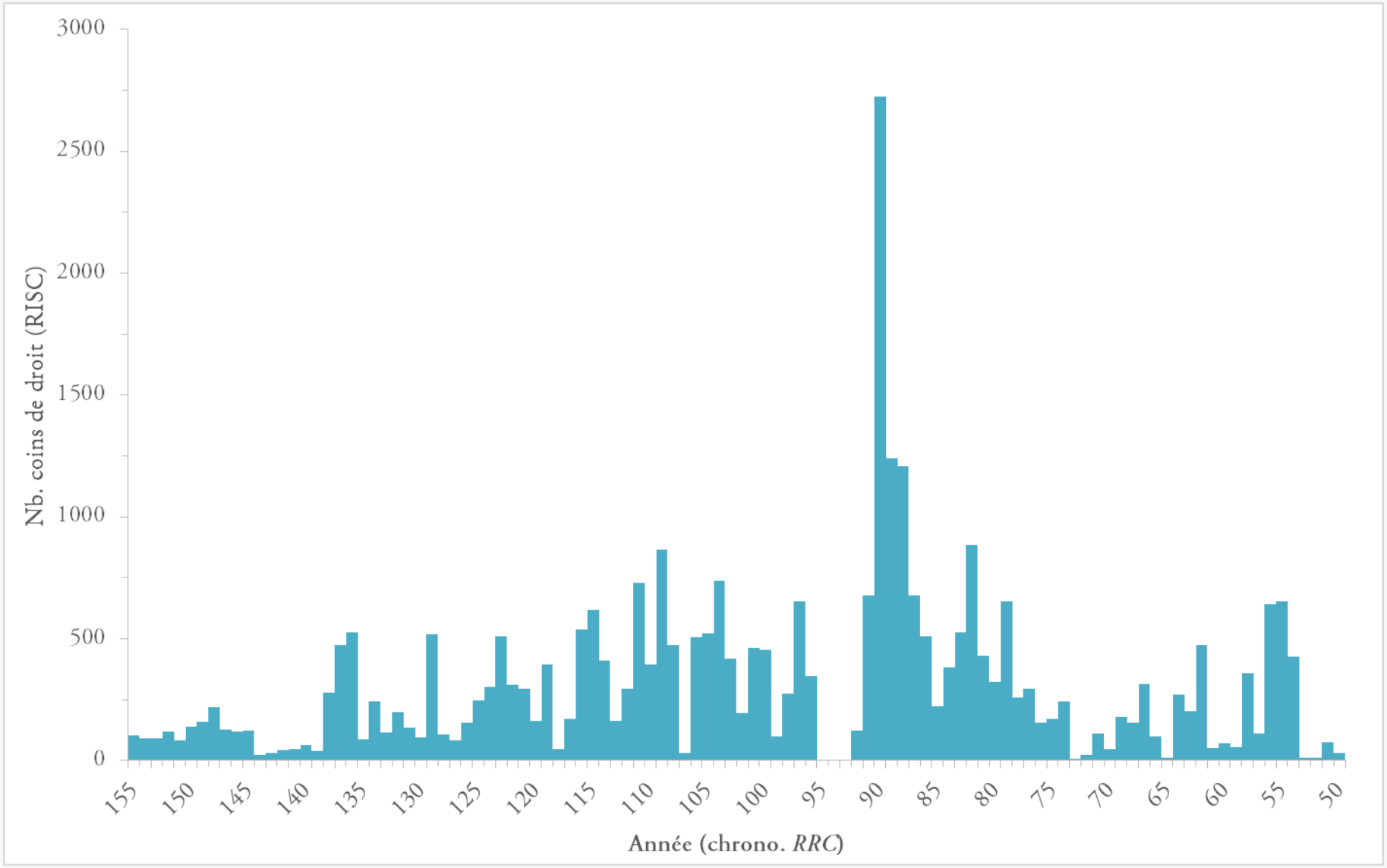


Figure 22. Histogramme du nombre de coins par année des émissions de monnaies d'argent de l'atelier de Rome, 155-50 a.C.
Chronologie et estimations des nombres de coins issues de CRAWFORD 1974. Données compilées et fournies par R. Witschonke (voir WITSCHONKE 2012, p. 67).

Atelier	Estimation du nb. total de coins de droit (VILLARONGA 1993)					Études de coins spécifiques	
	1e moitié IIe s. a.C.	Milieu IIe s. a.C.	2nde moitié IIe s. a.C.	Ier s. a.C.	TOTAL	Nb. coins répertoriés	Bibliographie
Emporion (tête modif.)						280	VILLARONGA 2003, p. 87
Emporion (IIe s. a.C.)						98	VILLARONGA 2002a, p. 57
Arse-Saguntum (IIe s. a.C.)						≥ 40	RIPOLLÈS et LORENS 2002, p. 211
Kese	31,6				**31,6**	31	VILLARONGA 1983, p. 97
Iltirta	67,3		1,0		**68,3**		
Ausesken	4,0				**4,0**		
Ikalesken	6,2	15,8	10,0	20,6	**52,6**	47	VILLARONGA 1988, p.63
Sesars		145,0			**145,0**		
Bolskan		3,0	420,1	127,6	**550,7**		
Sekaisa		1,0	12,8		**13,8**	23	GOMIS 2001, p. 98
Konterbia Karbika		32,7			**32,7**		
Arekoratas		2,0	265,4		**267,4**		
Kelse			1,0		**1,0**		
Belikiom			33,6	15,8	**49,4**	37	COLLADO 2000, p. 104
Sekia			33,5		**33,5**		
Baskunes			222,2		**222,2**		
Bentian			18,0		**18,0**		
Arsaos			90,0		**90,0**		
Turiasu			41,4	116,9	**158,3**	360	GOZALBES 2009a, p. 161 (+ 4 coins quin.)
Oilaunu			10,4		**10,4**		
Sekobirikes				136,6	**136,6**		
Sekotias				4,0	**4,0**		
Kolounioku				2,0	**2,0**		
Arsakoson				5,0	**5,0**		
TOTAL	**109,1**	**199,5**	**1159,4**	**428,5**	**1896,5**		

Figure 23. Volume de production des émissions d'argent de péninsule Ibérique : nombre de coins répertoriés et estimés.

2.2.1.2. Circulation et approvisionnement monétaire en Occident nord-méditerranéen

À l'échelle de l'espace étudié, la documentation et les publications de synthèse disponibles pour présenter la circulation des différents numéraires d'argent émis au cours des IIe-Ier siècles a.C. peuvent paraître tout aussi hétérogènes que celles qui concernent les estimations des volumes de production. Dans le Midi de la France, des travaux récents permettent d'envisager ces questions d'une manière globalement satisfaisante : de grands sites archéologiques ont fourni des volumes importants de monnaies d'argent, permettant d'asseoir la chronologie de la circulation des séries représentées ; les répertoires de trésors et de trouvailles isolées permettent d'établir des cartes de distribution fournies et généralement fiables[643]. Celles qui figurent au sein de ce manuscrit emploient les données publiées dans le *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne* de Michel Feugère et Michel Py[644]. Pour le Nord de l'Italie, un inventaire des découvertes monétaires récemment mis à jour par Ermanno Arslan est disponible, offrant des bases satisfaisantes pour l'étude de la circulation[645].

Concernant l'Espagne, les données sont plus disparates. À en juger par les faibles quantités de monnaies d'argent mis au jour au sein des grandes agglomérations occupées aux deux derniers siècles a.C., il semble que l'impact de ces numéraires sur la circulation monétaire soit peu significatif. C'est le cas en Catalogne, où les principaux établissements urbains n'ont fourni jusqu'à présent aucune monnaie d'argent ibérique, emporitaine ou romaine en contexte stratigraphique[646] ; cela semble également se vérifier dans la vallée de l'Èbre, à en juger par le cas emblématique du Cabezo de Alcalá (Azaila, Teruel)[647]. La quasi-totalité de la documentation se présente donc sous la forme de trésors et dépôts, dont la découverte souvent ancienne ou fortuite n'offre que peu d'éléments fiables en termes

[643] PY 2006 ; GENECHESI 2012 et HIRIART 2014 répertorient les trouvailles présentées dans les *Cartes archéologiques de la Gaule* et les rapports de fouilles des principaux sites. Voir HIRIART 2015 pour les représentations cartographiques, et notamment l'apport des cartes de chaleur pour l'étude de la circulation monétaire.

[644] FEUGÈRE et PY 2011 ; avec quelques ajouts récents, par exemple concernant le trésor du Noyer (Gap, Hautes-Alpes), pour lequel on se réfère désormais à FRANÇOISE et BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2014.

[645] ARSLAN 2010.

[646] CAMPO 2002b, p. 420-422, citée par FEUGÈRE et PY 2011, p. 598, signale un denier de *Bolskan* et un autre de M·CARBO (*RRC* 276/1) au Mas Castellar (Pontós, Gérone) pour la période 195-45 a.C., mais il s'agit de trouvailles hors contexte se rattachant à une période d'occupation résiduelle du site. Les dates sont donc déduites du cadre historique, non de l'étude du mobilier. En outre, l'usure prononcée de l'exemplaire romain ne permet pas d'estimer la date de sa perte. Six petits objets monétiformes en argent, dont les masses sont comprises entre 0,63 g et 9,50 g, ont également été mis au jour hors contexte, de sorte qu'il est impossible de préciser leur période d'utilisation ; par comparaison avec les éléments similaires du trésor de Pont de Molins (Gérone), une datation haute au IVe siècle a.C. est vraisemblable.

[647] Voir par exemple, au terme de campagnes de fouilles récentes, BELTRÁN 2013, p. 454-455, et notamment n. 1045 p. 455 au sujet de la faible pénétration du numéraire républicain en vallée de l'Èbre. Concernant la quasi-absence de monnaies d'argent ibériques, si ce n'est pour quatre deniers plaqués de *Bolskan*, l'auteur reformule l'hypothèse d'une confiscation de ce type de numéraire par les Romains après la chute d'Azaila, p. 351, 358, 361. Ce n'est toutefois qu'une explication parmi d'autres, et l'indigence de la documentation disponible pour d'autres sites ne permet pas de trancher définitivement en ce sens.

de localisation et de chronologie. Pour le nord et le centre de la péninsule Ibérique, l'inventaire de référence demeure celui de Leandre Villaronga, publié en 1993[648]. Soulignons néanmoins que la notion de *tesoro* ou de *tesorillo*, promue par cet ouvrage et par de nombreuses autres études, a parfois été jugée inadéquate ou employée de manière excessive : Ángel Morillo Cerdán déplore ainsi, peut-être avec exagération, qu'en contexte péninsulaire « cualquier conjunto de monedas (aunque sean 4-5 piezas de bronce) es calificado inmediatamente como 'tesorillo' y relacionado con un episodio violento de saqueo o enfrentamiento militar »[649]. Faute de publications de synthèse permettant de dépasser ce paradigme, la circulation monétaire en péninsule Ibérique a donc été principalement étudiée à travers ce corpus de trésors.

On comprend donc qu'il est difficile de présenter des cartes de distribution à l'échelle de l'ensemble de l'Occident nord-méditerranéen, compte tenu de l'hétérogénéité de la documentation disponible selon les pays. Cette limite ne semble pas particulièrement préjudiciable à la clarté du développement, étant donné la relative étanchéité des régions monétaires situées de part et d'autre des Pyrénées et des Alpes. Le seul véritable dénominateur commun de chacune de ces aires économiques est la monnaie romaine, bien que son impact sur la circulation demeure réduit jusqu'au 1er siècle a.C. Or ce type de monnayage pose des problèmes spécifiques en raison de sa longue durée de circulation et du caractère inégal de son approvisionnement au sein des territoires occidentaux. En Gaule, où la pénétration de ce numéraire semble faible avant la période césaro-augustéenne[650], les trouvailles isolées de monnaies républicaines, même anciennes, seraient ainsi majoritairement datées de l'époque triumvirale et du Principat[651]. Dès lors, le corpus des trésors de monnaies républicaines clos avant l'époque augustéenne apparaît comme l'indicateur le plus utile pour l'étude de la diffusion des deniers, victoriats et quinaires romains. Il demeure assez réduit jusqu'aux années 50 a.C., que ce soit en Gaule Cisalpine et Transalpine ou dans le nord-est et le centre de l'espace ibérique : les fortes concentrations de dépôts observées dans les futures provinces de Bétique et de Lusitanie, et bien sûr en Italie, dépassent donc largement celles des provinces septentrionales.

La question de l'approvisionnement des espaces occidentaux en monnaies romaines ne peut plus être abordée sans avoir recours aux études fondamentales de Kris Lockyear concernant les modes de

[648] VILLARONGA 1993. La publication très exhaustive de CHAVES 1996 pour le sud de la péninsule Ibérique ne connaît en effet aucun équivalent pour la Meseta Norte, la vallée de l'Èbre et la Catalogne.
[649] MORILLO 2014, p. 48-49.
[650] Pour une perspective générale sur cette question, MARTIN 2015b.
[651] PY 2006, p. 709, 753. La situation est comparable pour les as et autres monnaies en alliages cuivreux, p. 718.

composition des trésors monétaires républicains[652]. Suivant une méthodologie solide fondée sur le recours aux analyses statistiques multivariées, cet auteur identifie les spécificités relatives aux enfouissements d'espaces et de périodes données, opérant dans chaque cas une distinction entre des trésors « archaïques », où des émissions anciennes sont fortement représentées, et d'autres plus « modernes », où la constitution du lot procède d'un approvisionnement plus ponctuel et plus récent. La mise en évidence de ces tendances permet ainsi d'enrichir la grammaire des pratiques monétaires et d'appréhender l'irrégularité des flux de monnaies d'argent romaines vers l'Italie et les provinces[653]. Dans une contribution récente, Kris Lockyear revient plus précisément sur les différences structurelles entre les trésors monétaires républicains enfouis en Italie et en péninsule Ibérique entre 119 et 97 a.C. et met en évidence la spécificité des dépôts hispaniques, issus pour la plupart du sud de la péninsule. Elle s'explique par un approvisionnement en numéraire républicain très concentré durant une courte période, correspondant qui plus est à celle durant laquelle la production monétaire indigène croît fortement en *Hispania Citerior*[654]. Si la documentation disponible pour ce territoire et pour les Gaules ne permet pas de réaliser des études de cas semblables, on perçoit en tout cas que le volume d'importation de monnaies romaines hors d'Italie n'est pas constant, ce qui implique que les dépôts mixtes d'espèces républicaines et indigènes ne permettent pas toujours de dater précisément l'introduction de la frappe de tel ou tel monnayage local[655].

2.2.2. Les études métrologiques appliquées au monnayage romain républicain : acquis et nouvelles perspectives

La validité d'un monnayage est conditionnée par son respect d'une série de normes, fixées en principe par l'autorité émettrice. Les trois critères principaux énoncés au VIe siècle p.C. par Isidore de Séville sont la qualité de l'alliage, la conformité de la masse et l'emploi d'une typologie connue et fiable, ces différents éléments concourant ensemble à conférer à la monnaie un aspect propre à inspirer

[652] LOCKYEAR 2007. La base en ligne *Coin Hoards of the Roman Republic* (http://numismatics.org/chrr/) a été constituée à partir de celle de K. Lockyear, présentée dans cet ouvrage. La nomenclature standardisée des trésors républicains en trois caractères, introduite par ces bases de données, est reprise dans ce manuscrit.

[653] Pour un espace autre que l'Occident nord-méditerranéen, la démonstration de LOCKYEAR 2008 au sujet de la documentation roumaine est particulièrement probante : l'auteur met en évidence deux périodes principales d'importation de numéraire romain républicain en Dacie, en *c.*75-*c.*65 a.C. et dans une moindre mesure à la fin des années 40 a.C., ce que ne révèlent pas à première vue la composition des trésors attestés et le choix des types reproduits ou imités par les pouvoirs émetteurs locaux.

[654] LOCKYEAR 2015 : « For a short period of time, probably about 10 years, the Roman state appears to have been preferentially sending new coin to Iberia rather than spending it within the Italian peninsula » (pagination indisponible). L'auteur souligne en préambule que ces recherches devraient être approfondies par l'inclusion des monnaies ibériques, représentées notamment au sein des dépôts mixtes péninsulaires, mais ne dispose pas encore des données nécessaires à cette étude. Nous remercions K. Lockyear pour nous avoir transmis cet article avant sa publication et pour ses explications.

[655] Pour la première moitié du IIe siècle a.C. et la chronologie du « denier ibérique », voir *infra*, p. 289.

confiance[656]. Le *nummularius* observe, pèse, teste ou fait tinter la monnaie, tout à la fois[657]. Les caractéristiques métrologiques d'un numéraire donné ne sont donc pas une simple abstraction visant à insérer chaque dénomination au sein d'un système d'équivalence de valeurs plus ou moins élaboré. Elles disent autre chose que la valeur théorique du bronze par rapport à l'argent, d'une drachme par rapport à un denier, d'une pièce par rapport à une masse de métal pesé. En d'autres termes, elles définissent la monnaie au même titre que les types, légendes et autres propriétés physiques ou formelles de la monnaie. Il n'est donc pas légitime de cloisonner ou d'opposer les études métrologiques et iconographiques, de laisser les unes aux statisticiens et les autres aux historiens de l'art : ces deux approches doivent être conjuguées, et l'identification des corrélations entre les évolutions mises en évidence par chacune d'elles doit être interprétée dans son contexte historique précis.

Cette démarche doit être menée à partir d'un volume de données aussi vaste que possible : leur recueillement, manuel ou automatisé, et leur normalisation, constituent donc une étape préalable longue et complexe, heureusement simplifiée par la multiplication récente des bases de données, catalogues et autres plates-formes sur internet[658]. Dans le temps imparti à ces recherches, il n'a été possible de mener à bien ce travail que pour le monnayage romain républicain : moins bien cataloguées ou référencées en ligne, les émissions celtiques et ibériques n'ont pas été intégrées, de sorte que les comparatifs entre numéraires d'origines différentes se fondent dans la plupart des cas sur les seules données et études publiées. Concernant au moins le numéraire républicain, il s'agit donc d'établir un état des connaissances relatives aux propriétés physiques quantifiables de la monnaie : le diamètre, la masse et l'orientation des coins sont ainsi les principaux indicateurs employés.

2.2.2.1. La composition de la base de données numismatiques

Les données recueillies au sein de la base métrologique comprennent 50 123 monnaies d'argent produites entre *c.*211 et *c.*32-31 a.C., dont 45 028 exemplaires entre *c.*206-195 et *c.*42-39 a.C. C'est sur ce second échantillon qu'ont été effectués les calculs (Figure 24). La chronologie employée est celle du *Roman Republican Coinage*[659], bien que quelques ajustements soient désormais rendus

[656] ISIDORE, *Étymologies*, 16.18.12 : *In nomismate tria quaeruntur: metallum, figura et pondus. Si ex his aliquid defuerit, nomisma non erit.* Le terme *figura*, qui se traduirait de manière assez générale par « forme » ou « aspect » à la période classique, semble avoir ici un sens plus restreint, celui de « type monétaire », sans allusion aux autres caractéristiques formelles de la monnaie. Nous remercions vivement Michael Crawford pour cette remarque.

[657] ANDREAU 1987, p. 521-525; BOGAERT 1976, p. 13-19. Sur les rapports entre cette définition et les procédures de vérification de la monnaie par les *nummularii* durant les siècles précédents, PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 91.

[658] Un nouveau problème est en revanche celui du relatif manque de normalisation dans la collecte et la mise à disposition des données, qui implique un effort de normalisation *a posteriori*.

[659] CRAWFORD 1974.

nécessaires : l'émission la plus récente ayant été prise en compte pour l'atelier de Rome, *RRC* 494, a été datée de 41 et non 42 a.C. par Bernhard Woytek[660]. La collection de monnaies d'argent romaines républicaines du Département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France constitue l'apport le plus important, regroupant à elle seule près du tiers des monnaies répertoriées. Tous les exemplaires ont été observés sur place, mesurés et photographiés entre septembre 2012 et août 2013[661]. Ce travail a constitué une étape préalable à la campagne de numérisation menée par la suite au sein de ce département[662].

Les monnaies issues des collections du British Museum (Londres), de l'American Numismatic Society (New York), du Fitzwilliam Museum (Cambridge), du Hunterian Museum (Glasgow), de la Yale University Art Gallery (Yale) et des Staatliche Museen de Berlin ont été ajoutées à partir des données disponibles sur les sites de ces institutions[663]. Concernant les maisons de vente, les exemplaires vendus par CGB.fr ont été répertoriés à partir des archives mises en ligne sur le site de cette compagnie ; les données d'archives des ventes aux enchères de CNG, Roma Numismatics, Art Coins Roma et Gemini LLC ont été extraites à partir de la plate-forme CoinArchives[664]. Enfin, les monnaies issues du Kunsthistorisches Museum (Vienne), du Kestner-Museum (Hanovre) et des collections de Vérone, Manchester et Munich ont été incluses à partir des données recueillies par Wilhelm Hollstein et Florian Haymann dans le cadre du projet de recherche DFG 2012-2014 « Die Bedeutung der Stempelstellung für die Interpretation römisch-republikanischer Münzen. Lokalisierung von Münzstätten, Datierungen, Deutung von Münzbilder »[665]. La période *c.*200-82 a.C. n'ayant pas été traitée dans ce cadre, les exemplaires sont tous postérieurs à cette date (la première émission incluse est *RRC* 359). Pour la séquence *RRC* 112-494 (+ *RRC* 532), chaque émission monétaire, qu'elle soit issue de l'atelier capitolin ou produite hors de Rome, est représentée en

---

[660] WOYTEK 2003, p. 432-466, 553. L'émission *RRC* 532 (OSCA/DOM·COS·ITER·IMP) a été conservée, bien qu'elle soit datée de 39 a.C. selon CRAWFORD 1974, p. 533, en raison de son caractère exceptionnel parmi les monnayages d'argent des provinces hispaniques.

[661] Nous remercions l'ensemble du personnel du Cabinet des médailles pour nous avoir permis d'accéder de manière privilégiée à ces collections, et plus particulièrement Michel Amandry et Frédérique Duyrat, directeurs successifs de l'institution, ainsi que Dominique Hollard, conservateur des monnaies romaines, et Philippe Charnotet, alors en charge de la numérisation du fonds républicain.

[662] HOLLARD 2014 ; CHARNOTET 2014.

[663] Les monnaies de Londres, New York et Berlin ont entretemps été mises en ligne sur le portail *Coinage of the Roman Republic Online* : http://numismatics.org/crro/ ; pour le Fitzwilliam Museum, le Hunterian Museum et l'Art Gallery de Yale, voir : http://webapps.fitzmuseum.cam.ac.uk/explorer/ ; http://www.huntsearch.gla.ac.uk/ ; http://artgallery.yale.edu/coins-and-medals. Les données ont été extraites des sites de chaque institution en septembre 2014.

[664] http://pro.coinarchives.com/a/. La collecte des données issues de ces maisons de vente s'est achevée à l'automne 2014.

[665] Nous adressons nos plus sincères remerciements à W. Hollstein et F. Haymann pour avoir partagé ces données et pour nous avoir permis de les employer dans le cadre de nos recherches. Les exemplaires concernés sont répertoriés sous la cote « Drs(x)_(y) », où x et y représentent respectivement le numéro de classeur et l'identifiant de chaque monnaie. Les axes notés « 12/1 h », « 6/7 h »… n'ont pas été pris en compte.

moyenne par 138 exemplaires, avec toutefois un fort écart-type (σ=217)[666], la valeur médiane atteignant 63 (Figure 25). De manière générale, les séries antérieures aux années 120 a.C. sont majoritairement représentées par moins de 50 exemplaires.

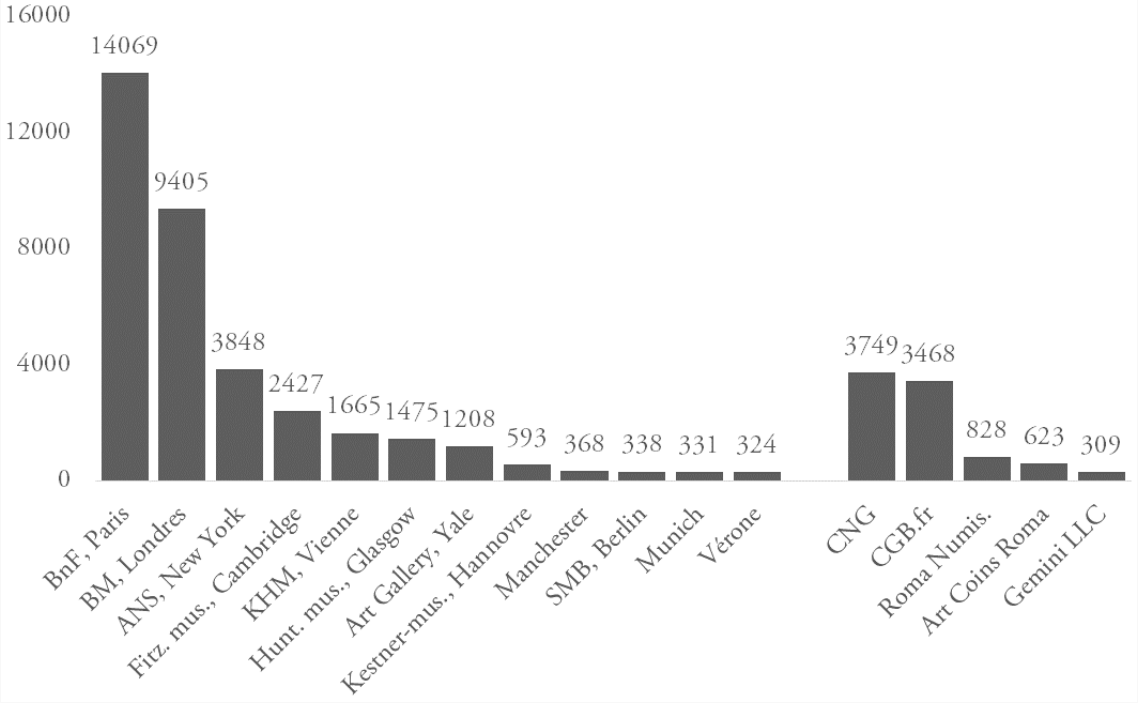


Figure 24. Composition de la base de données numismatiques, par collections et maisons de vente (RRC 112-494+532, n=45 028)[667].

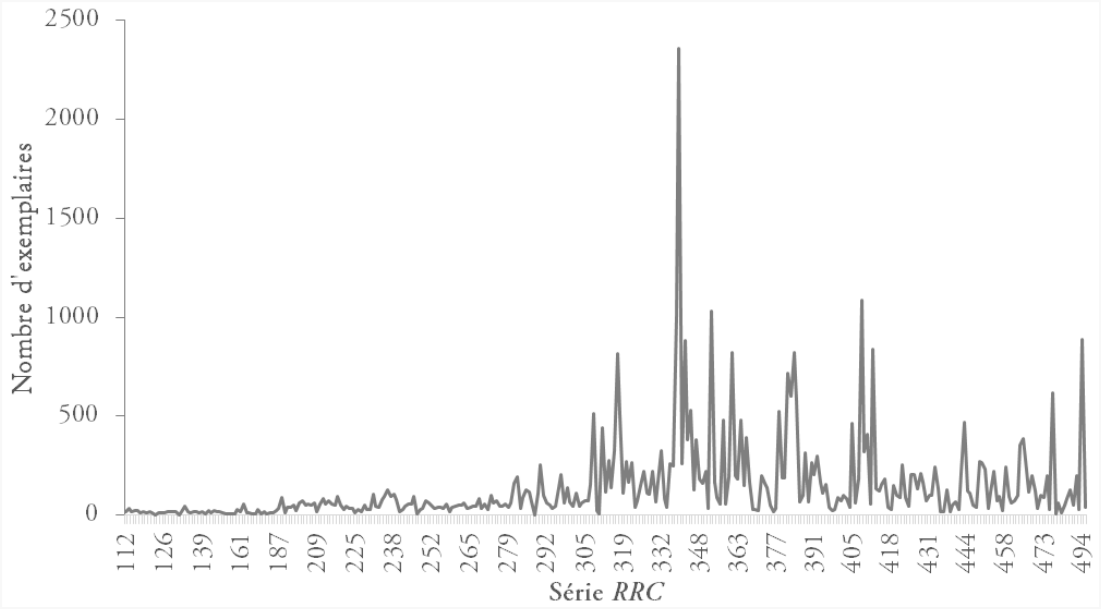


Figure 25. Nombre d'exemplaires dans le corpus d'étude répartis par émission monétaire (RRC 112-494+532).

[666] Dans l'ensemble de ce manuscrit, l'écart-type est exprimé par la lettre σ selon la convention statistique.

[667] Dans le cas des monnaies de vente, nous avons automatiquement soustrait du corpus les exemplaires issus des mêmes séries, présentant les mêmes axes et la même masse au centième de gramme près, le recoupement de ces informations suffisant pour l'essentiel à éliminer les exemplaires parus plusieurs fois chez le même marchand. Cette méthode ne permet pas de repérer les monnaies vendues successivement par deux marchands, pesées une seconde fois entre temps et étant présentées avec une masse légèrement différente, mais le poids de ces exemplaires est statistiquement négligeable.

2.2.2.2. *L'étude des masses et des étalons monétaires*

L'étude des masses des exemplaires d'un monnayage constitue l'un des piliers de la discipline numismatique : dans le cas du numéraire romain républicain, elle est supposée rendre compte des réformes successives instituées par le Sénat, que ce soit pour l'or, l'argent ou le bronze[668]. La base de données numismatiques, qui répertorie les masses de 43 336 exemplaires romains républicains (*RRC* 112-494+532), n'offre pas de nouvelles perspectives générales : l'histogramme de répartition de ces valeurs souligne la nette surreprésentation du denier par rapport au quinaire et, plus encore, au victoriat (Figure 26**)**. La masse médiane pour les deniers s'élève ainsi à 3,85 g, contre 3,72 g pour la moyenne, et correspond donc parfaitement à l'étalon en vigueur à la fin de la République romaine, de l'ordre théorique de 84 deniers par livre, soit 3,86 g[669].

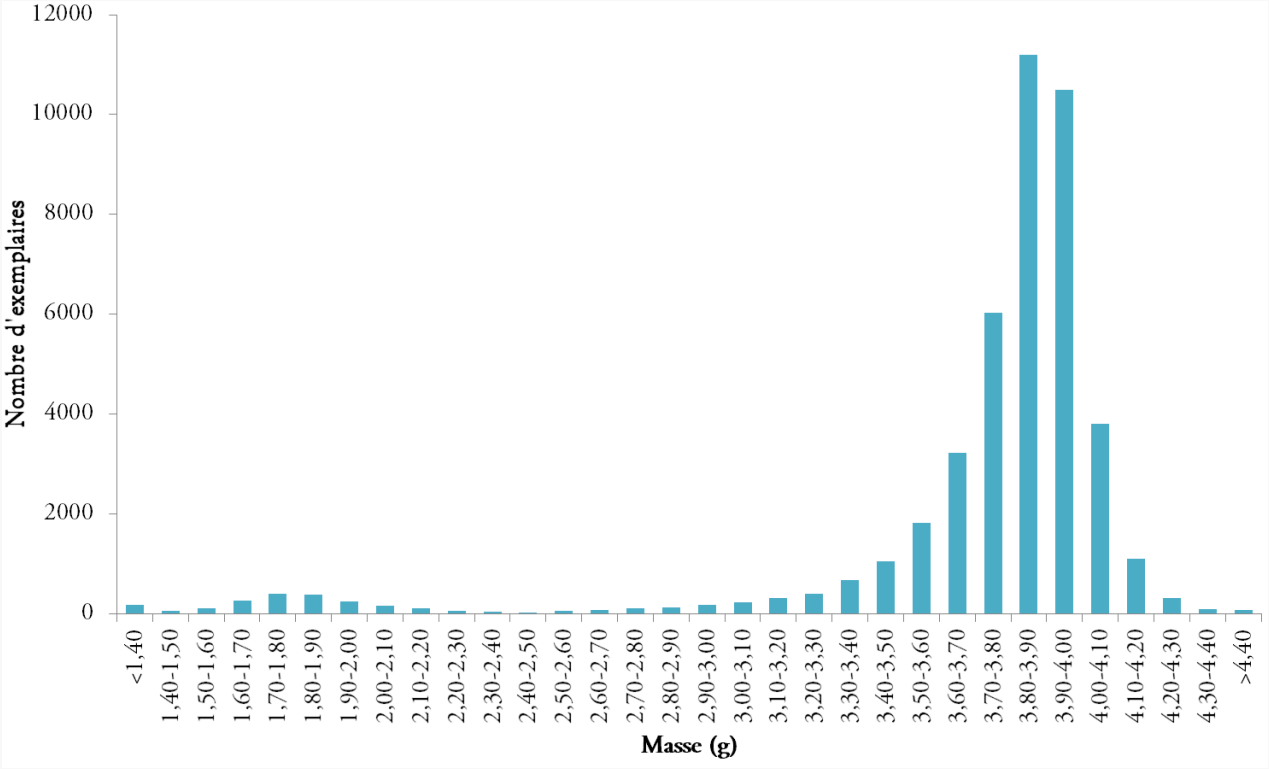


Figure 26. Histogramme des masses des monnaies romaines républicaines (RRC 112-494+532, n=43 336).

Concernant les émissions celtiques, la masse est parfois employée comme critère de classement pour la chronologie relative des émissions monétaires : on considère traditionnellement que l'étalon

[668] CRAWFORD 1974, p. 592-597.
[669] CRAWFORD 1974, p. 594, d'après PLINE, *Histoire Naturelle*, 12.62 ; 33.132. Les données recueillies dans le cadre de ces recherches confirment ainsi, à grande échelle, les conclusions obtenues à travers l'étude statistique des exemplaires en bon état de l'émission *RRC* 385/1 mis au jour au sein du trésor de Maccarese (Rome, *RRCH* 309, *CHRR* MAC).

d'un monnayage tend à s'alléger avec le temps[670]. À l'inverse du corpus monétaire romain républicain, pour lequel on considère que la quasi-totalité des émissions sont désormais connues et identifiées[671], le renouvellement actuel des données archéologiques et numismatiques fait émerger régulièrement de nouvelles émissions celtiques, dont l'étude pondérale est donc diversement avancée. Pour la Gaule méditerranéenne, la bibliographie récente fournit néanmoins de grands ensembles de données et accorde une importance majeure à la question de la masse des monnaies et de la dispersion des valeurs observées[672]. Derrière les enjeux de datation et l'identification de l'étalon pondéral de chaque monnayage celtique, on trouve une autre question de fond : celle de l'éventuelle relation entretenue entre le pouvoir émetteur concerné et la sphère méditerranéenne. Les études comparatives envisagent ainsi l'étude des masses comme un moyen pour mettre en évidence le basculement économique des régions occidentales : l'allègement progressif d'un monnayage, par exemple en vallée du Rhône, est perçu comme le passage de l'étalon de la drachme massaliote à celui du quinaire romain[673]. De même, la transition pondérale observée durant la première moitié du IIe siècle a.C. en péninsule Ibérique est présumée exprimer le changement de la référence de la drachme emporitaine à celle du denier romain[674]. Il semble néanmoins que le rythme et la portée de ces changements pondéraux soient plus complexes et admettent des variations d'une région à l'autre.

En outre, la fiabilité de ces études métrologiques dépend pour partie de la composition des alliages monétaires, ce qui pose deux questions : d'une part, la valeur d'échange d'une monnaie produite à partir d'un alliage altéré s'établit-elle selon la masse totale, ou selon celle de l'argent qu'elle contient ? Les autorités émettrices tendent-elles à surévaluer les espèces frappées afin de dégager une marge à l'issue de la production monétaire, ou reconnaissent-elles officiellement l'altération de leur alliage ? Dans le second cas, le métal vil associé à l'argent, qu'il s'agisse de cuivre pur ou allié, est-il tenu pour quantité négligeable ou bien intégré dans le calcul de la valeur d'échange de la monnaie ? La pertinence de ces questions peut sembler limitée dans la plupart des situations rencontrées, la majorité des numéraires occidentaux présentant généralement un titre assez élevé. Mais elles se posent d'une

[670] COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 36-38 souligne toutefois que ce critère n'a de sens que s'il est couplé aux données relatives au titre de l'alliage. Pour l'espace étudié, l'exemple classique est celui des monnaies à la croix : CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 202.

[671] CRAWFORD 1974, p. 588-589.

[672] Les catalogues proposés par PY 2006, puis FEUGÈRE et PY 2011 répertorient pour chaque monnayage les masses les plus faibles, les plus élevées et les moyennes. Les commentaires relatifs à leur dispersion sont nombreux : voir par exemple, au sujet des monnaies à la croix de la région nîmoise DCR-249C, FEUGÈRE et PY 2011, p. 253, et les critiques de GENECHESI 2012, p. 565.

[673] GRUEL 2005 ; GENECHESI 2012, p. 564-567.

[674] En dernier lieu, GOZALBES 2012.

manière plus problématique lorsqu'on aborde le cas des victoriats républicains ou celui des émissions cisalpines.

De l'appréciation de ces deux problèmes dépend ainsi la manière dont on envisage les relations entre ces monnayages ainsi qu'avec les deniers romains et les drachmes massaliotes. Par exemple, les émissions les plus tardives attribuées aux *Insubres* (*Toutiopouos, Pirakos, Rikoi*) présentent une masse moyenne d'environ 2 g, qui les rapproche à la fois des quinaires républicains et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône ; mais la masse de leur contenu d'argent s'établit vers 1,1 g[675], contre environ 1,6 g en moyenne pour les quinaires romains analysés, ce qui revient à établir entre ces deux numéraires un ratio de 2 pour 3. Si l'on considère en outre que la reconnaissance de l'altération de l'alliage et le mode de calcul de la valeur réelle sont probablement variables selon les numéraires considérés, les types d'acteurs concernés et les pratiques de comptabilité, ce ratio pourrait même être proche d'1 pour 2, c'est-à-dire que les dernière drachmes gauloises pourraient équivaloir un sesterce romain, unité semi-fictive des registres de comptes italiens.

De manière générale, l'étude des rapports métrologiques entre des numéraires d'origine différente doit donc être menée en tenant compte du titre moyen des monnaies, seule la connaissance poids de fin permettant réellement d'apprécier la validité de ces rapports. Les tableaux de résultats d'analyses figurant en annexe dans le volume II incluent donc, pour chacun des 945 exemplaires analysés par LA-ICP-MS[676], une masse d'argent exprimant le produit du pourcentage d'argent par la masse totale de l'exemplaire. Le corpus analytique procède d'une sélection subjective d'exemplaires et n'est donc pas statistiquement représentatif de la circulation monétaire durant la période considérée, mais il permet tout de même d'observer un phénomène intéressant : pour la tranche 3,50-4,50 g, l'asymétrie de la courbe vers les valeurs basses est plus prononcée concernant les masses d'argent. Les masses totales supérieures à 4 g, représentées notamment par les drachmes grecques et indigènes de péninsule Ibérique, sont donc à mettre en perspective avec des masses d'argent légèrement inférieures, donnant l'impression d'une homogénéité pondérale d'autant plus marquée autour de 3,80-3,90 g (Figure 27)[677]. Toutefois cet indicateur doit être pris pour ce qu'il est, c'est-à-dire une estimation fondée sur une quantification approximative du titre original de chaque exemplaire considéré. L'extrapolation de ces résultats individuels pour l'interprétation historique du statut des émissions monétaires dans leur ensemble doit également être menée avec prudence.

---

[675] CORSI 2015, p. 67.
[676] Moins 11 exemplaires s'étant avérés plaqués.
[677] Les monnaies présentant une masse d'argent inférieure à 1 g sont plaquées ou en bronze, pour la plupart.

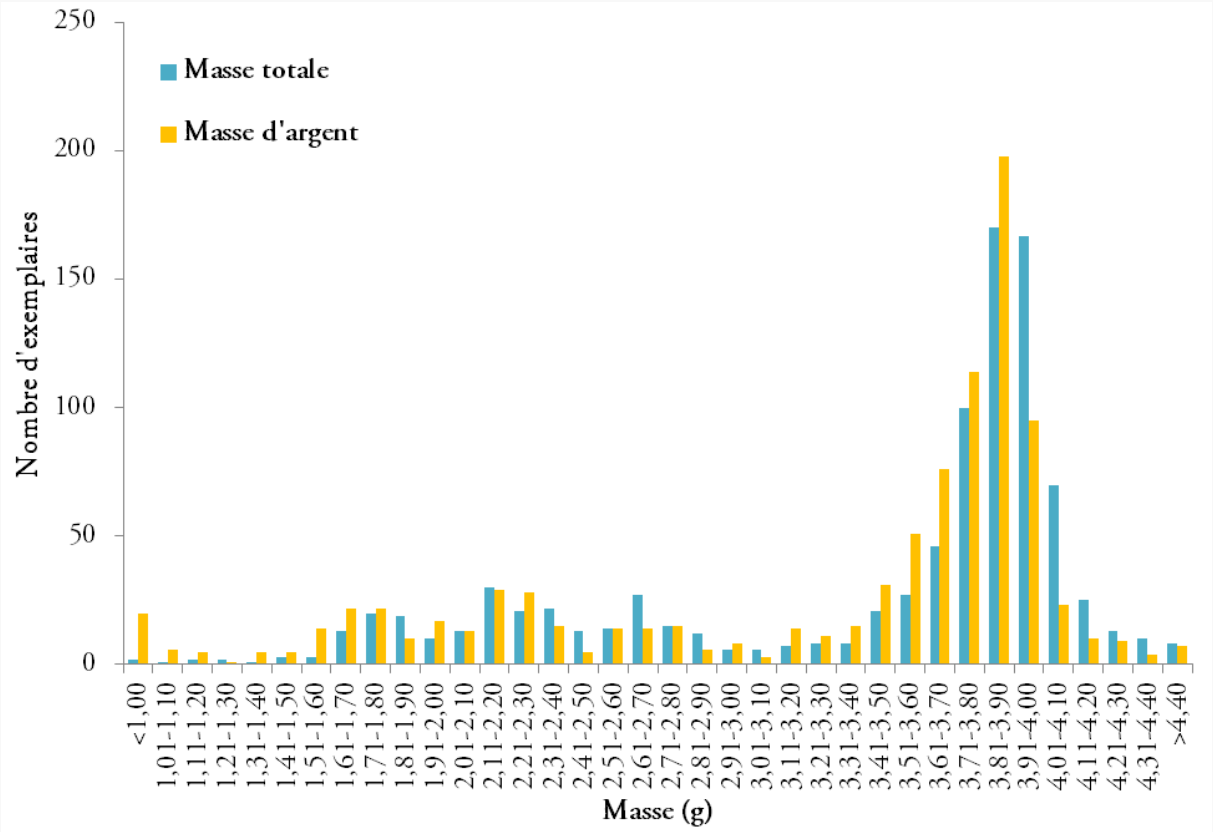


Figure 27. Histogramme des masses totales et de l'argent des monnaies analysées par LA-ICP-MS, tous numéraires confondus (n=935)[678].

2.2.2.3. *L'interprétation des autres données métrologiques*

Si la mesure de la masse des monnaies anciennes et l'étude théorique des étalons pondéraux[679] constituent des piliers de la discipline numismatique, les autres propriétés métrologiques de la monnaie reçoivent généralement moins d'attention : le diamètre et l'épaisseur peuvent éventuellement être employés pour estimer la densité approximative de l'alliage monétaire[680]. Michel Py a récemment proposé une étude très complète des trois trésors d'oboles massaliètes de *Lattara*, qui associe à l'étude pondérale et stylistique des exemplaires la mesure des diamètres, de l'orientation des coins et du « coefficient d'ovalisation », rendant compte de l'irrégularité de la forme des flans[681]. Ces différents indicateurs et les représentations graphiques qui leur sont associées apportent une contribution déterminante au classement des séries représentées et à la datation des dépôts, en même temps qu'ils fournissent de nouvelles informations concernant le fonctionnement de l'atelier monétaire massaliote.

[678] Les 10 exemplaires sectionnés du corpus de Jacopo Corsi n'ont pas été inclus.

[679][679] RICHARD et VILLARONGA 1973 constitue encore aujourd'hui l'étude majeure consacrée aux étalons monétaires ibériques et gaulois. Sur les problèmes relatifs au « système hispanique », ALEXANDROPOULOS 1987.

[680] PARRADO 1998 associe systématiquement cette approche aux analyses de monnaies d'argent et de cuivre par XRF.

[681] PY 2006, p. 761-1029. La méthode est exposée aux p. 764-765. La formule employée pour le calcul du « coefficient d'ovalisation » est la suivante : (Ømax/Ømin*100)-100.

Du point de vue méthodologique, il est donc permis de penser que le diamètre et l'orientation des coins présentent un potentiel en grande partie inexploité dans de nombreux champs de la numismatique antique.

Depuis quelques années, l'intérêt porté à l'orientation des coins est néanmoins croissant, plus particulièrement en ce qui concerne les monnaies romaines républicaines. Dès 1996, François de Callataÿ a consacré une monographie à ce sujet, mettant plus particulièrement en évidence la diffusion de l'alignement des coins à 6 ou 12 h au sein du bassin méditerranéen entre le VIe et le Ier siècle a.C.[682]. L'un des acquis méthodologiques majeurs de cet ouvrage est la démonstration de l'absence d'outils ou de systèmes de fixation des deux coins au moins jusqu'à la période hellénistique[683]. Il s'agirait donc d'une pratique manuelle et volontaire, au mieux facilitée par la présence d'encoches ou de marques sur les côtés des coins[684], qui tend à se diffuser depuis l'Asie et le Levant et n'affecte que tardivement les cités grecques d'Occident. S'il n'approfondit pas l'étude du numéraire romain, François de Callataÿ précise déjà que certaines émissions attribuées aux *imperatores* des guerres civiles, présumées orientales, présentent des coins de droit et de revers régulièrement alignés, ce qui les opposerait donc aux émissions produites à Rome[685].

Dès 2000, Wilhelm Hollstein approfondit cette question et souligne l'intérêt présumé de la mesure de l'orientation des coins pour la localisation des émissions militaires romaines[686] : pour la première fois, un projet de recherche a ainsi été consacré à l'étude de l'orientation des coins et ses premières conclusions ont été présentées à Dresde en 2014[687]. Nous avons parallèlement étendu le champ d'enquête aux monnaies de l'atelier de Rome, en mettant en évidence des tendances à l'orientation régulière des coins, particulièrement au cours de la période 86-55 a.C.[688]. L'étude entamée dans ce cadre est approfondie ici : la représentation graphique choisie est le diagramme de Kiviat, qui permet

[682] CALLATAŸ 1996. Voir notamment les cartes commentées aux p. 102-117.
[683] CALLATAŸ 1996, p. 90-96.
[684] Non attestées sur les coins antiques conservés, les encoches semblent en réalité constituer une mesure superflue, l'alignement des coins pouvant facilement être effectué « à l'œil » : FAUCHER *et al.* 2009, p. 68.
[685] CALLATAŸ 1996, p. 30-31.
[686] HOLLSTEIN 2000c. Pour un premier cas d'application de ce principe à une émission monétaire frappée à Rome, DEBERNARDI 2011, p. 63-70.
[687] Ce projet de recherche DFG 2012-2014, intitulé « Die Bedeutung der Stempelstellung für die Interpretation römisch-republikanischer Münzen. Lokalisierung von Münzstätten, Datierungen, Deutung von Münzbildern », a fait l'objet de plusieurs présentations par W. Hollstein, F. Haymann, M. Jehne et A. Burnett au cours du colloque international *Neue Forschungen zur Münzprägung der römischen Republik* (Dresde, 19-21 juin 2014, actes à paraître).
[688] PARISOT-SILLON *et al.* 2014.

d'identifier simplement, à des fins exploratoires, les tendances mentionnées précédemment[689] (Figure 28). La représentativité des tendances observées doit ensuite être contrôlée par des tests statistiques simples, mais adaptés à la nature particulière des données traitées[690]. Une part d'arbitraire est induite par le fait que les axes ont été mesurés par des observateurs différents et sans instrumentation, comme en attestent les écarts observés entre les données se rattachant aux trois grandes collections étudiées (Figure 29)[691]. Pour pallier ce problème et rendre compte par ailleurs de l'inexactitude des normes de production antiques, on privilégie généralement l'étude des groupes d'orientation 11-1 h, 2-4 h, 5-7 h et 8-10 h.

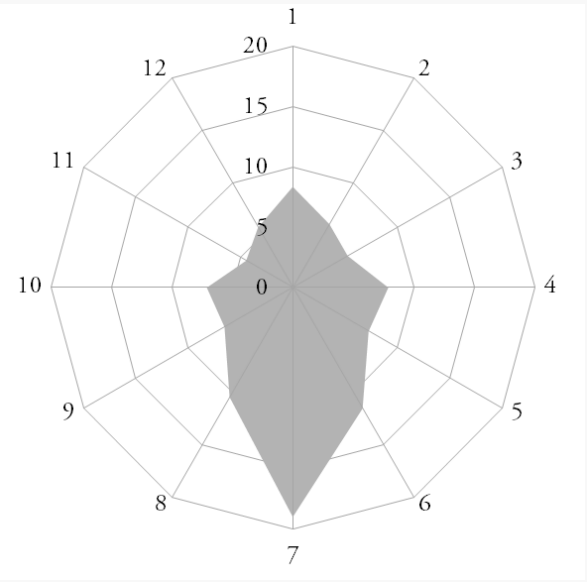
Sur cette base, il est alors possible de mettre en évidence le cas de monnayages pour lesquels on n'observe pas un alignement des coins mais, malgré tout, une ou plusieurs tendances non-aléatoires. Dans le cas du numéraire produit au sein de l'atelier capitolin de Rome, il a ainsi été possible d'identifier de séries présentant un ajustement précis des coins à 12 h dans le dernier tiers du IIe siècle a.C., et surtout une forte tendance à l'alignement à 6 h au cours du deuxième quart du Ier siècle a.C. (Figure 31). De manière générale, il faut interpréter ces tendances soit selon des critères techniques, notamment si l'échantillon présente de fréquentes liaisons de coins ; soit selon des normes plus générales, d'ordre pratique pour les monnayeurs, ou bien d'ordre esthétique, afin de traduire le soin consacré à la production de la monnaie. Lorsqu'un centre émetteur cherche délibérément à produire des monnaies respectant un axe bien défini, le degré d'efficacité de cette démarche doit nécessairement être mis en perspective avec le volume du numéraire : la régularité de l'orientation des coins, de même que la fréquence des *brockages*, des types décentrés et de tout autre incident de production éventuellement préjudiciable à la qualité formelle d'un monnayage ne dépendent pas uniquement de l'habileté des ouvriers responsables de la frappe. L'étape du contrôle *a posteriori* est également cruciale : si celui-ci est effectué *al marco* et s'accompagne seulement de vérifications ponctuelles, comme cela semble être le cas au sein de l'atelier de Rome à la fin de la République, la précision de

[689] Cette représentation a été employée précédemment dans PY 2006, p. 764-765. Sur les statistiques circulaires, on peut notamment se reporter à MARDIA et JUPP 2000 ; FORREST 2014 ; voir aussi la première application numismatique dans WOLF et LORBER 2011.

[690] La méthodologie est présentée dans PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 93-97. Pour chaque échantillon, on calcule un vecteur dont les deux propriétés expriment respectivement l'angle moyen observé (μ, en degrés) et la longueur, c'est-à-dire la fiabilité (r, compris entre 0 et 1). S'y ajoutent la variance et l'écart-type circulaires, l'intervalle de confiance à 95 % de μ et, en dernier lieu, le résultat noté du test de Rayleigh (p, compris entre 0 et 1), attestant de la représentativité des données mesurées. Ces calculs sont effectués à l'aide du logiciel Oriana 4.0.2.

[691] PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 95.

l'alignement des coins est nécessairement inférieure à celle que peuvent mettre en œuvre des centres émetteurs plus réduits à l'activité épisodique[692].



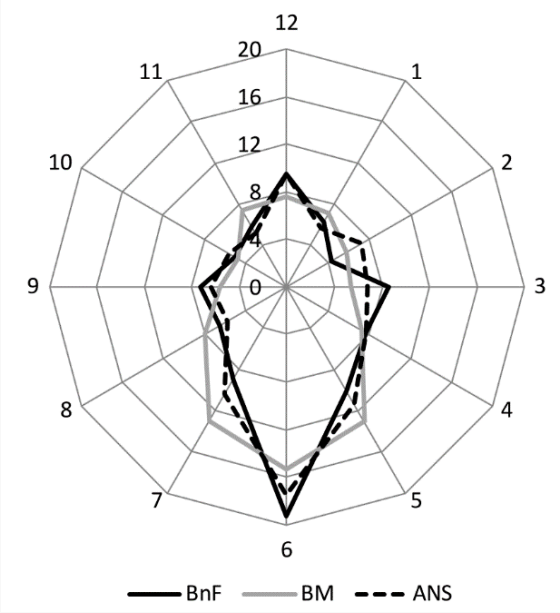


Figure 28. Orientation des coins (%) des monnaies romaines républicaines (RRC 112-494+532, n=44 435).

Figure 29. Orientation des coins (%) des monnaies de la BnF (Paris), du BM (Londres) et de l'ANS (New York).
L'étalement autour de 12 h et 6 h, supérieur dans le cas des exemplaires du BM, reflète la part de subjectivité des mesures effectuées.

S'ils passent généralement pour être assez communs au sein du monnayage de la République romaine[693], les *brockages*, ou monnaies incuses (Figure 30), constituent en réalité une part extrêmement réduite des espèces frappées conservées[694] : seuls 190 exemplaires ont été répertoriés au sein de la base de données pour la période étudiée, soit 0,4 % des monnaies attestées. Dans tous les cas étudiés, c'est le type présumé de droit qui est reproduit en incus[695]. En revanche, la fréquence des *brockages* varie considérablement en fonction des émissions et plus généralement des périodes

[692] Sur l'introduction du contrôle *al marco* au sein de l'atelier de Rome vers les années 130 a.C., voir STANNARD 1993, p. 48-50 ; WITSCHONKE 2012, p. 76-77. Concernant les rapports entre cette mesure et l'orientation des coins, PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 105.

[693] GODDARD 1993.

[694] On désigne par le terme de *brockage* les monnaies frappées alors que le flan précédent n'a pas été retiré de l'enclume ou a adhéré à la masse. Le second cas le plus fréquent car c'est le plus susceptible d'échapper à la vigilance humaine : les monnaies concernées présentent alors deux fois le type de droit, dont une fois en creux. En français, les « monnaies incuses » désignent non seulement ces accidents de frappe, mais aussi des séries monétaires, siciliennes par exemple, pour lesquelles la frappe de l'un des types en creux est volontaire. Nous privilégions donc l'emploi du terme anglais, qui ne suscite aucune confusion.

[695] La principale curiosité observée est un *brockage* orienté à 6 h, impliquant que le coin mobile a été retourné sans que le flan frappé précédemment cesse d'y adhérer. Il s'agit de l'exemplaire BnF REP-9251 (Ancien fonds 2544 ?, *RRC* 444/1). Cette monnaie n'est pas issue de l'atelier de Rome, mais date du passage de Pompée en Grèce en 49 a.C. Voir aussi le cas particulier évoqué dans PARISOT-SILLON et OLIVIER 2014, où le *brockage* appuie précisément une identification du droit contraire à celle de CRAWFORD 1974.

considérées : pour l'atelier de Rome, à partir des émissions représentées par plus de 50 exemplaires dans la base de données numismatiques, il est ainsi possible d'identifier une séquence, correspondant environ à *RRC* 270-329 (*c.*125-*c.*100 a.C.), pendant laquelle cet incident de frappe, presque inexistant auparavant, est particulièrement courant (Figure 32). D'autres monnayages occidentaux présentent en réalité des ratios plus importants de *brockages*. Concernant les drachmes légères de *Massalia*, Paul Naster en répertorie 53 sur un corpus de 1 057 exemplaires, soit 5 % du total. Parmi ceux-ci, 41 portent sur leur face incuse le type de droit, 12 celui du revers, caractéristique quasi-inexistante pour le monnayage républicain[696]. Le corpus des monnaies au cavalier de la vallée du Rhône de la Bibliothèque nationale de France, qui présente de nombreuses irrégularités de frappe, inclut 5 *brockages* sur 253 exemplaires, soit 2 % du total ; mais 3 de ces 5 monnaies portent sur leur face incuse le type présumé de revers, c'est-à-dire le cavalier, ce qui paraît surprenant.



a **b**

Figure 30. Exemples de *brockages*.

a) Denier M·FOVRI·L·F PHILI, Rome, *c.* 119 a.C. RRC 281/1 (échelle 2:1), 3,94 g, 20 mm. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ancien fonds 1483a, REP-11767, [cat. 109].

b) Unité d'argent (drachme ou quinaire), BRI/BRI ? Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. DEROC 1983, 5, I, 9, type BN 5803-5806 (échelle 2:1), 2,21 g, 16 mm. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5806, [cat. 770].

Pour sa part, le diamètre médian des flans des deniers républicains s'établit vers 18,5 mm (Figure 33). Aucune tendance de fond n'est décelable au cours de la période étudiée, bien que quelques séries précises paraissent produites avec des flans plus petits et épais : c'est par exemple le cas de l'émission de deniers *RRC* 289/1 (M·CIPI·M·F), dont le diamètre moyen ne dépasse pas 16,9 mm (σ=0,8, n=55), encadrée selon la chronologie du *Roman Republican Coinage* par deux émissions aux flans comparativement plus larges : 20,5 mm (σ=0,8, n=24) pour *RRC* 287 (anonyme) et 19,6 mm (σ=0,8, n=44) pour *RRC* 290 (C·FONT). Pour chaque période, l'emploi conjoint des données relatives aux axes, aux diamètres et au taux de brockages peut ainsi contribuer à asseoir ou à fragiliser les hypothèses de

[696] NASTER 1981.

chronologie relative fondées sur l'examen des trésors. Par exemple, l'orientation aléatoire des coins des exemplaires *RRC* 410 (Q·POMPONI·MVSA) semble incohérente avec celle des séries précédentes et suivantes selon la séquence du *Roman Republican Coinage*, et confirme la nécessité d'abaisser la datation de cette émission de quelques années, comme l'implique le trésor de Mesagne (Brindes)[697].

Dans le cas de l'atelier capitolin de Rome, d'autres pratiques doivent également être évoquées : la serration, l'emploi éventuel de marques spécifiques à chaque coin de droit et de revers (*die marks*), le volume des émissions[698], le choix et le relief des types (Figure 34). L'ensemble de ces éléments permet ainsi d'aborder, à partir des données quantifiées, des questions relatives à l'organisation, au rythme et à la qualité esthétique de la production. La fiabilité de ces recherches est conditionnée par l'emploi d'échantillons représentatifs et doit être validée par des tests statistiques appropriés : de ce fait, il n'est pas systématiquement possible d'employer les mêmes outils pour étudier les autres monnayages occidentaux des IIe-Ier siècles a.C. Le croisement des données issues de la quantification des émissions, de leur approvisionnement, de leur circulation, de leurs standards métrologiques et d'autres propriétés formelles permet néanmoins de mieux appréhender les interactions entre ces numéraires, c'est-à-dire la nature des termes de l'échange. S'y ajoutent désormais, selon les principes évoqués précédemment, les données relatives à la composition élémentaire : le titre et le poids de fin, le degré d'homogénéité de l'alliage, la quantité d'impuretés au sein des métaux employés et la caractérisation des signatures en éléments traces. Enfin, ces différentes facettes de la monnaie frappée rappellent que celle-ci s'insère au cœur d'une économie élargie de l'argent, et doivent donc nous conduire à interroger la notion de monnayage, ainsi que les relations entre les différents types d'alliages monétaires et les métaux non-monnayés.

[697] PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 96, 102-104 ; sur la chronologie de cette émission d'après le trésor de Mesagne (Brindisi, *CHRR* MES), voir HERSH et WALKER 1984, p. 134.
[698] Sur l'introduction des *die marks* et leurs liens avec le volume des émissions, voir en dernier lieu WITSCHONKE 2012.

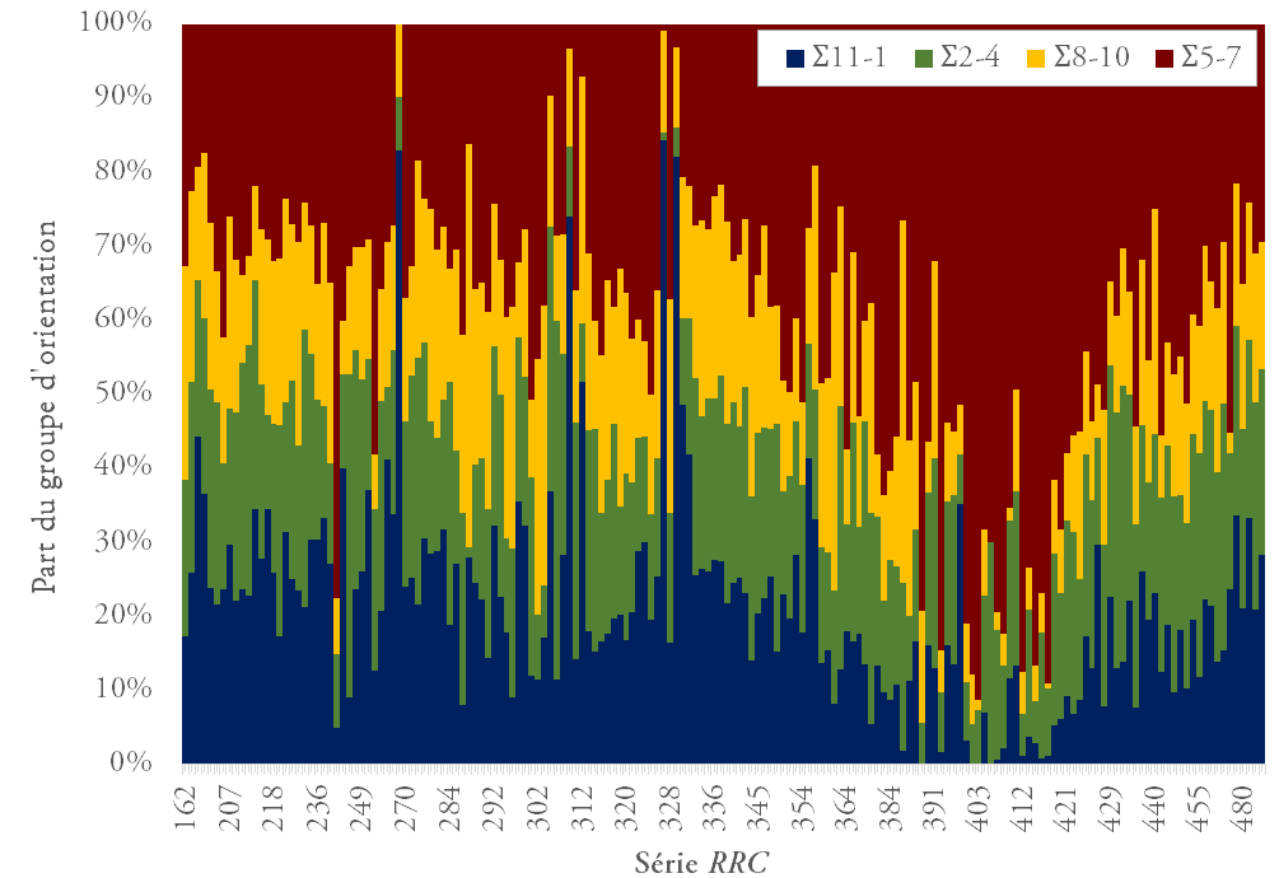


Figure 31. Histogramme cumulatif des groupes d'orientation (h) des coins par émissions (où n≥50) de l'atelier de Rome (RRC 162-494, N=39 867).

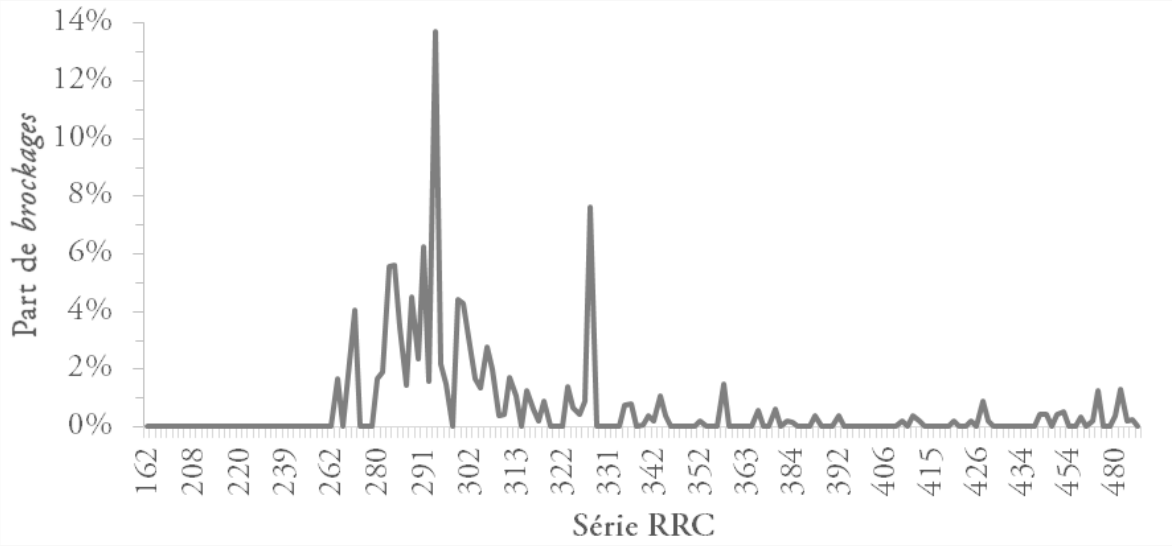


Figure 32. Histogramme de fréquence des brockages par émissions (où n≥50) de l'atelier de Rome (RRC 162-494, N=39 867).

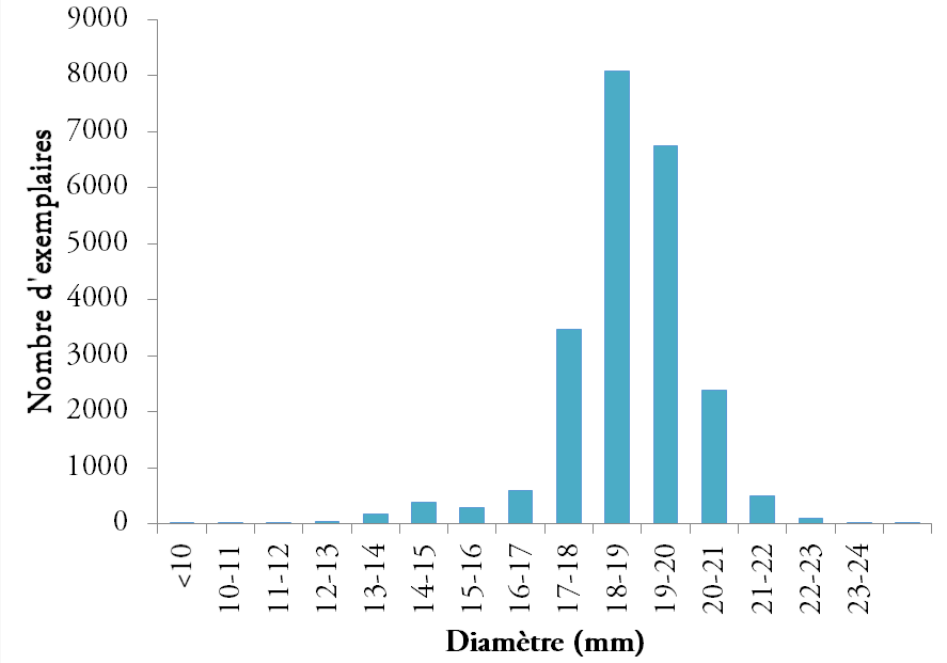


Figure 33. Histogramme des diamètres des flans des monnaies romaines républicaines (RRC 112-494+532, n=11 827).

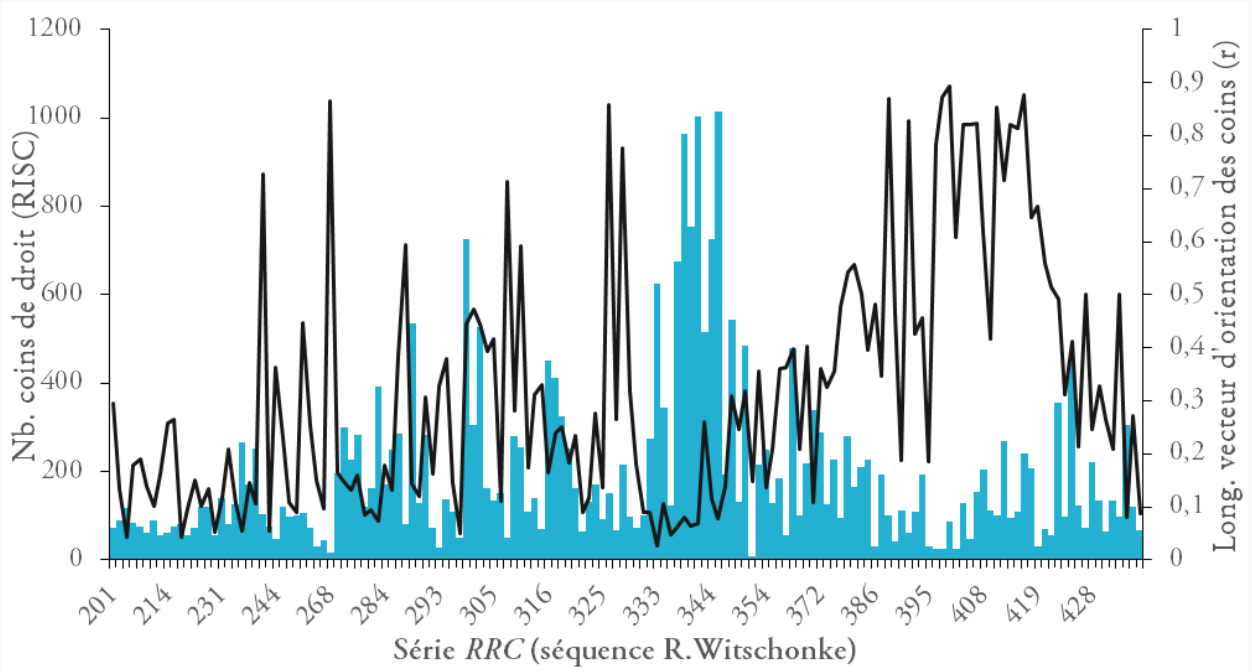


Figure 34. Diagramme comparatif du volume d'émission des monnaies républicaines (axe de gauche, barres bleues) et du ratio d'ajustement moyen de leurs coins (axe de droite, ligne sombre, longueur du vecteur r, entre 0 et 1), en fonction des émissions RRC (séquence adaptée d'après les données de R. Witschonke). Figure initialement publiée dans PARISOT-SILLON et al. 2014, p. 104.

Chapitre 3.

L'argent monnayé, instrument de guerre et marqueur d'intégration. Approches conceptuelles

3.1. Monnaie, argent, numéraire

Bien que la monnaie constitue un objet d'étude important dans le champ des sciences sociales, la définir est moins aisé qu'il n'y paraît. Les critères retenus traditionnellement sont d'ordre fonctionnel : serait ainsi éligible comme monnaie tout type de bien quantifiable et non-périssable servant à la fois de moyen de paiement et d'échange, d'étalon de valeur et de réserve de valeur[699], de la pièce frappée en métal précieux au cauri des sociétés de l'Océan indien[700]. Cette définition théorique est remise en cause par les adeptes de l'anthropologie économique, qui déplorent ses insuffisances conceptuelles et sa faible capacité heuristique à rendre compte des dimensions sociales et culturelles de la monnaie[701]. Ils n'ont pourtant été en mesure de formuler jusqu'à présent aucune autre définition consensuelle et opérante[702]. L'entreprise est en effet difficile depuis que Marcel Mauss, puis Karl Polanyi et les substantivistes, ont fait émerger l'idée d'une forme d'universalité de la monnaie, en tant qu'objet polymorphe permettant les transactions marchandes et non-marchandes au sein des sociétés humaines[703]. Les problèmes sont donc de deux ordres : d'une part, la liste des critères ne fait pas l'unanimité ; d'autre part, le caractère abstrait de cette définition ne permet pas de penser la matérialité de la monnaie. Pourtant, c'est bien ce dernier aspect qui est au cœur des définitions antiques. Pour Isidore de Séville, « trois choses importent en matière de monnaie : le métal, l'aspect et le poids. Si quelque chose ne respecte pas ces critères, ce n'est pas de la monnaie »[704]. Il s'agit donc d'un objet triplement normé – par la composition de son alliage, par ses types et par sa masse – mais

[699] Pour un état des lieux transdisciplinaire sur cette définition, FORMOSO et PION 2012 ; HOLLANDER 2007, p. 1-5.

[700] SEAFORD 2004, p. 16, rappelle ainsi que, de l'Antiquité à nos jours, « almost anything might in principle serve as money ».

[701] AGLIETTA et ORLÉAN 1998 ; en dernier lieu, TESTART 2001.

[702] HERRENSCHMIDT 2004, dans sa recension de TESTART 2001, souligne ainsi que les co-auteurs de cet ouvrage ne sont pas en mesure d'adopter une définition commune de la monnaie, et emploient de ce fait, malgré leurs nuances, les critères de la définition économique classique.

[703] Concernant l'*Essai sur le don*, originellement paru en 1923-9124, voir la récente édition de MAUSS 2012 avec l'utile appareil critique de Florence Weber. Concernant la conception polanyienne de la monnaie et ses limites, voir respectivement POLANYI 1957, 2000 [1e éd. 1944] ; MAUCOURANT 2005 et BRESSON 2005.

[704] ISIDORE DE SÉVILLE, Étymologies, 16.18.12 : *In nomismate tria quaerentur : metallum, figura et pondus. Si ex his aliquid defuerit, nomisma non erit*.

nécessairement métallique et frappé[705] : nous avons proposé d'expliquer cette définition matérielle – la monnaie se fait tinter et s'entend, s'observe, se pèse ou se soupèse – par le fait qu'elle s'inspire des opérations que mettent en œuvre changeurs et essayeurs pour contrôler les espèces monnayées[706].

Étant donné la nature de la documentation étudiée, il semble donc nécessaire de préciser la terminologie et la méthode employées : nous ne désignons par « monnaie » que les espèces frappées, bien que celles-ci soient associées, notamment dans la moitié occidentale de l'aire étudiée, à d'autres types d'objets en argent investis de fonctions monétaires. La monnaie est considérée ici comme une production à vocation économique, mais aussi et d'abord politique et militaire, investie par ailleurs de fonctions et de représentations multiples, directement liées à la valeur de l'argent qui la compose. Les questions abordées sont variées : l'importance de l'argent-métal en tant que vecteur d'intégration transrégionale ; les pratiques de dépôts communes aux sociétés de Méditerranée occidentale ; les fonctions et les usages de l'argent monnayé, ainsi que ses liens avec les numéraires en alliages cuivreux. À partir de ces éléments, nous proposons ainsi de revenir sur l'un des problèmes majeurs qui caractérisent la période et l'espace étudiés du point de vue de la documentation numismatique, c'est-à-dire la récurrence/la fréquence de la monnaie « fourrée » ou plaquée.

3.1.1. Argent monnayé et non-monnayé : pour une approche matérielle de la documentation numismatique

En dépit de structures sociales et économiques bien différentes, les sociétés de l'Occident nord-méditerranéen ont pour point commun de privilégier l'argent pour la réalisation des transactions en métaux précieux. L'espace étudié constitue véritablement une grande « zone de l'argent », s'opposant en ce sens aux territoires situés à leur périphérie en Ibérie et en Gaule : sur l'ensemble de la façade atlantique en péninsule Ibérique[707], comme à partir du Limousin et de l'Auvergne[708], le principal étalon de la richesse demeure l'or, exclusivement via l'orfèvrerie dans le premier cas, également sous forme monnayée dans le second. La République romaine s'intègre pleinement à cette *koinè* méditerranéenne de l'argent[709] : la frappe d'*aurei* est exceptionnelle entre la Deuxième guerre punique et la dictature de

[705] Ce qui fait écho à l'opinion exprimée au sujet de l'Antiquité grecque et romaine par FINLEY 1985, p. 196 : « money was essentially coined metal and nothing else ». Nous remercions Michael Crawford pour ses remarques concernant le sens nécessairement restreint de *figura*, qui ne devrait s'entendre au VIe siècle p.C. que comme « type monétaire ».
[706] PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 91.
[707] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012.
[708] CAUUET 2009.
[709] Sur l'idée d'une « *koinè* monétaire méditerranéenne » née dans le dernier quart du IIIe siècle a.C., CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, p. 134-135.

César, véritable refondateur de la monnaie d'or romaine[710] ; celle des monnaies en alliages cuivreux se réduit considérablement à partir du milieu du IIe siècle a.C. Le Trésor dispose de réserves en or importantes, mais ce métal n'est pas monnayé, bien que de larges paiements publics puissent quelquefois être réalisés en lingots d'or[711]. Cette nuance doit nous rappeler que l'argent monnayé ne constitue qu'une partie des richesses en argent des pouvoirs occidentaux, difficile à évaluer mais probablement minoritaire. Il est donc nécessaire de déterminer la nature des liens unissant le monnayage aux autres types d'objets en argent thésaurisés – lingots, vaisselle, orfèvrerie ou *Hacksilber*[712].

3.1.1.1. Valeur intrinsèque de l'argent monnayé et diversité des situations d'échanges

L'économie romaine – et plus largement méditerranéenne – est fondée sur l'argent. Ce consensus autour d'un étalon de référence commun constitue l'un des ferments de l'intégration économique de l'Occident nord-méditerranéen à partir du IIe siècle a.C., et suscite donc une préoccupation commune pour la qualité de l'argent en circulation : la monnaie se caractérise généralement par une valeur intrinsèque élevée, propriété qu'elle partage avec les formes non-monnayées de ce métal (*argentum infectum*). Cette valeur n'est pas fixe : ainsi estime-t-on que la croissance de la production d'argent résultant de l'essor minier du IIe siècle a.C. pourrait entraîner dans un même élan la réduction de son cours sur les marchés et donc celle du pouvoir d'échange du denier romain[713]. Il n'en est pas moins vrai que le caractère présumé pérenne de la valeur de ce métal précieux participe fortement à la légitimité de la monnaie d'argent, que ce soit entre les adeptes d'un même système monétaire ou dans le cas de transactions impliquant plusieurs types de numéraires différents. Au sein des sociétés dont la monétarisation est récente ou superficielle, comme c'est le cas en péninsule Ibérique au moins jusque vers le milieu du IIe siècle a.C., la valeur intrinsèque de l'argent monnayé constitue le prérequis de son adoption : il s'agit en premier lieu d'une masse pesée de métal précieux, admise, employée et thésaurisée comme telle. La valeur libératoire associée au métal blanc précède la valeur faciale conférée à la pièce de monnaie : elle doit pouvoir être à tout moment refondue et recyclée en un autre type de *valuable*[714]. Cette convertibilité crée la condition de l'acceptation du monnayage d'argent au

[710] WOYTEK 2012, p. 321-322 ; concernant l'opportunité fournie par la fin de la guerre des Gaules pour la réintroduction de la monnaie d'or à Rome, SUSPÈNE 2009b, p. 202-203 ; concernant les aspects archéométallurgiques de cette question, signalons notamment l'article à paraître de BLET-LEMARQUAND *et al.* dans les actes du colloque « Archaeometallurgy in Europe IV » (1er-3 juin 2015, Madrid).
[711] HOLLANDER 2007, p. 20-24.
[712] RADDATZ 1969.
[713] BRANSBOURG 2011, p. 88.
[714] Sur la monnaie en circulation comme *valuable* parmi d'autres au sein d'une économie et d'un système de représentations protohistoriques, mais concernant l'or en Gaule interne, voir PION 2012.

sein des économies de transition entre *Hacksilber* et systèmes monétarisés bimétalliques[715]. Le fait que la monnaie frappée soit admise comme une forme de métal pesé parmi d'autres n'exclut pas toute forme de fiduciarité[716] : on peut admettre des différences de titre égales ou supérieures à 5 %, comme le suggèrent les compositions des drachmes ibériques analysées par LA-ICP-MS. En revanche la réputation du pouvoir émetteur et la confiance prêtée à une monnaie ne sauraient être préservées si celle-ci ne satisfait pas des conditions qualitatives simples, c'est-à-dire si elle doit faire l'objet d'une opération d'affinage par coupellation avant de pouvoir être recyclée[717]. Concernant le Languedoc, les analyses réalisées sur un échantillon d'objets issus du trésor de Goutrens (Aveyron) révèlent que les monnaies présentent des teneurs en argent encore supérieures aux lingots associés (99,3 % contre 96,1 %, respectivement)[718], ce qui semble bien indiquer l'attention portée à la question du titre de l'argent par les pouvoirs politiques et émetteurs concernés.

Même au sein de sociétés plus profondément monétarisées, la volonté de préserver une forte valeur intrinsèque paraît caractériser les pouvoirs émetteurs de numéraires d'argent dans la plupart des cas. À Rome, on croit savoir que la population urbaine prête une grande attention à la question de la qualité des monnaies : dans les années précédant 86-85 a.C., la documentation laisse apparaître un vif mécontentement en la matière[719], qui tient peut-être pour partie à la réduction du titre des deniers et des quinaires, même si la préoccupation majeure semble liée à la valeur libératoire des espèces de bronze[720]. Cet intérêt pour la qualité de l'argent paraît d'autant plus remarquable si l'on admet, avec David Hollander, la variété des solutions alternatives à la monnaie frappée qui s'offrent à la population de l'Italie comme aux négociants hors de la péninsule : les sommes comptabilisées en nature ou en

---

[715] Cette transition doit être entendue comme un processus historique mis en œuvre dans un contexte d'intégration régionale partiellement contrainte, pas comme une progression naturelle vers une conception de plus en plus abstraite des échanges économiques. KILGER 2011 démontre la complexité de l'économie viking du *Hacksilber* et envisage bien plus l'adoption de la monnaie frappée comme un choix.

[716] FORMOSO et PION 2012, p. 4 rappellent que « la monnaie est par essence fiduciaire ». Ce constat ne s'applique pas uniquement à la monnaie frappée, mais exprime plus simplement le point de vue substantiviste selon lequel un numéraire est, par définition, le moyen d'un échange social, les participants d'une transaction s'accordant sur la valeur qu'ils lui attribuent.

[717] MERKEL 2014, p. 155-156 formule une hypothèse similaire concernant les normes sociales qui garantissent la qualité de l'argent recyclé et employé à Hedeby, au Danemark : celle-ci semble généralement suffisamment élevée pour limiter le recours à l'affinage, ce que l'auteur explique par les procédures d'essai introduites par les Vikings pour l'argent étranger importé à Hedeby et pour les conséquences sociales auxquelles s'exposent les fraudeurs.

[718] DORIDOT 2002, p. 26.

[719] Cette contestation est certainement à la mesure du soulagement perceptible lors de la promulgation de l'édit de M. Marius Gratidianus en 85 a.C., voir PLINE, *Histoire naturelle*, 33.46.132 et CICÉRON, *Des Devoirs*, 3.80. Sur la question controversée de l'action de Gratidianus, voir CRAWFORD 1968a ; LO CASCIO 1979 ; CRAWFORD 1985, p. 189-192 ; HOLLANDER 2007, p. 28-29 ; BRANSBOURG 2011.

[720] Le point de départ de ce processus, selon PLINE, *Histoire Naturelle*, 33.13.46, pourrait être la motion du tribun Livius Drusus visant à introduire un huitième de cuivre dans l'argent en 91 a.C., voir BRANSBOURG 2011, p. 115, 130. Néanmoins CRAWFORD 1985, p. 189-190 souligne les incertitudes relatives au récit plinien.

métal non-monnayé, la dette nominale (*nomen*), le recours à des bons d'échanges (*permutationes*) constituent autant d'autres moyens d'échanges[721], que leur usage soit généralisé, comme le conçoit cet auteur, ou plus restreint[722]. La forte valeur intrinsèque de la monnaie d'argent constitue en fait sa raison d'être : elle est le pivot du système monétaire et financier romain. À *Massalia* comme à *Emporion*, le déclin des volumes de production au début du Ier siècle a.C., au moment de la déstabilisation de ces ateliers, n'est contrebalancé par aucune véritable réduction du titre, ce qui suggère que celui-ci constitue jusqu'au bout l'un des principaux sujets de préoccupation des autorités émettrices[723]. Dans la plupart des espaces étudiés, la forte valeur intrinsèque du monnayage d'argent constitue donc une condition essentielle pour préserver la confiance des usagers envers les espèces qu'ils emploient, bien que cette préoccupation transparaisse moins nettement dans le Nord de l'Italie, où sont émises des monnaies aux concentrations en argent inférieures de moitié à celles de Rome ou de *Massalia*. Dès lors, le fait que le victoriat, connu pour son faible titre, rencontre un succès plus important et surtout plus durable en Gaule Cisalpine que dans les autres territoires étudiés s'explique probablement par autre chose qu'une simple concordance métrologique avec les numéraires locaux : insérées dans des cercles culturels et économiques où l'affaiblissement des monnaies en métaux précieux est reçu avec moins de réticence, les populations locales seraient mieux disposées à employer ces espèces altérées que ne le seraient celles du Languedoc ou de péninsule Ibérique.

Ce dernier cas nous invite ainsi à considérer le cas de transactions entre acteurs accoutumés à des systèmes monétaires différents. L'intérêt de disposer de monnaies reconnues pour leur bonne qualité en situation d'échange avec des étrangers est évident, et constitue même un *topos* dans le champ des études de numismatique romaine : le témoignage littéraire le plus fréquemment cité est celui de Tacite, qui affirme dans la *Germanie* que les populations transrhénanes frontalières de l'Empire préfèrent employer des monnaies romaines anciennes, comme les deniers *serrati* et *bigati*[724], parce que ces derniers sont aisément repérables et que leur teneur en argent est supérieure à celle des monnaies contemporaines de l'énoncé de Tacite, c'est-à-dire postérieures aux réformes néroniennes[725]. On a

[721] HOLLANDER 2007, p. 31-86. Voir aussi HARRIS 2006, qui admet néanmoins p. 24 que ces outils de paiement alternatifs à la monnaie frappée concernent essentiellement la frange la plus riche de la société romaine.

[722] Les interprétations de HOLLANDER 2007 se fondent principalement sur l'exploitation de la documentation littéraire, en premier lieu du corpus cicéronien, qui ne paraît guère refléter que les pratiques économiques de l'élite romaine. Les déductions concernant plus largement la population urbaine de Rome sont donc parfois fragiles. En revanche, l'auteur souligne aux p. 87-135 que les différentes sphères de la société romaine – les institutions publiques, le grand commerce, les zones urbaines et rurales – présentent des degrés différents de monétarisation et de dépendance à la monnaie frappée.

[723] Barrandon et Brenot 1979 ; Campo 2008 ; Pitarch et Queralt 2008.

[724] TACITE, Germanie, 5 : *Proximi ob usum commerciorum aurum et argentum in pretio habent formasque quasdam nostrae pecuniae adgnoscunt atque eligunt. (…) Pecuniam probant veterem et diu notam, serratos bigatosque*.

[725] Sur ces réformes, voir BUTCHER et PONTING 2015, p. 201-238. Contrairement à ce que prétendent BALBI DE CARO *et al.* 1999 et PANCOTTI et CALABRIA 2011, la serration ne caractérise pas des émissions d'un titre exceptionnellement élevé

voulu y trouver, par extension, une grille de lecture applicable à l'ensemble des situations de contact entre Romains et barbares[726]. Il est évident que ce bref passage ne permet pas beaucoup d'extrapolation ; quitte à procéder par analogie en analysant des cas de transactions monétaires intercommunautaires issus [les cas ?] d'autres contextes, on trouverait une matière plus riche et plus nuancée dans le champ des études en anthropologie économique[727]. Au-delà de son intérêt pour quelques points de sémiologie[728], la portée de cet extrait est finalement limitée : on comprend que la reconnaissance d'une norme monétaire, conférée par l'identité de l'entité émettrice, s'estompe à mesure que l'on s'éloigne des institutions aptes à faire respecter cette autorité – c'est-à-dire dans le cas présent de la Ville ou des armées romaines. La valeur métallique, elle, demeure. Un pouvoir émetteur a donc toute liberté d'altérer l'alliage de son numéraire d'argent, mais compromet proportionnellement les possibilités d'exportation de ce monnayage.

De fait, le statut de la monnaie d'argent importée à Rome est incertain, et sa refonte semble constituer une procédure habituelle, comme le prouve la grande rareté des trouvailles de monnaies non-italiques dès le début de la période étudiée. Le trésor du Capitole témoigne par exemple de la présence, au cœur de la Ville, d'espèces celtiques de Transpadane avant *c.*214 a.C.[729] : aucun cas n'est pourtant attesté au cours des deux derniers siècles a.C., lorsque semblent s'accroître à la fois le volume des émissions monétaires cisalpines et l'intensité des échanges entre Rome et ces territoires. Plus proches des standards romains en termes de masse et d'alliage, les monnayages d'argent de la vallée du Rhône et même les « deniers ibériques » ne sont pas non plus représentés. Or cette situation paraît également s'appliquer, dans une moindre mesure, au sein des autres sociétés de l'Occident nord-méditerranéen.

---

parmi les émissions républicaines. Du fait du caractère éphémère de cette pratique, elle permet simplement de repérer immédiatement des espèces anciennes et non-altérées au sein du numéraire en circulation aux Ier-IIe siècles p.C. Cette supposition est fondée sur la surreprésentation de la série *RRC* 282 au sein de l'échantillon analytique étudié par BALBI DE CARO *et al.* 1999 ; or celle-ci est produite hors de Rome, dans un contexte tout à fait différent de celui des autres émissions de deniers *serrati*.

[726] À notre connaissance, la dernière étude citant ce passage pour l'appliquer à un contexte bien différent est STAN 2014, p. 66, au sujet de la Dacie au Ier siècle a.C.

[727] Une telle ambition dépasse le projet de ces recherches. La grille d'analyse des échanges entre communautés élaborée par GORGUES 2010, exposée notamment aux p. 27-30, 74-77, 82-84, suit cette voie en se présentant comme une relecture adaptée aux problématiques propres aux sociétés protohistoriques occidentales des thèses de POLANYI 1987. Cette étude, consacrée en premier lieu à la traite des esclaves au Dahomey (ancien royaume africain, dans l'actuel Bénin), tend néanmoins à faire émerger une définition anhistorique de la monnaie à laquelle nous ne souscrivons pas : sur ce point, voir les remarques de MAUCOURANT 2005. On considère ici la monnaie non pas comme un universel, mais comme un objet historique spécifique dont on cherche justement à retracer l'origine ; on ne la définit pas uniquement par sa contribution aux échanges – marchands manque la fin ? La ponctuation ?

[728] Ainsi sur ce que l'on doit entendre par *(nummus) bigatus* : voir SELTMAN 1944 et *infra*, p. 233.

[729] BURNETT et MOLINARI 2015.

3.1.1.2. L'argent monnayé et non-monnayé à la lumière des pratiques de dépôt en Occident nord-méditerranéen

Dans le domaine des pratiques de dépôt et pour tout ce qui concerne l'économie des métaux précieux, la caractéristique la plus spécifique à l'aire ibérique et languedocienne, littorale aussi bien qu'intérieure, est le lien très étroit entre les formes monnayées et non-monnayées de l'argent. En effet, les dépôts de métaux précieux y sont généralement monométalliques – l'argent n'est accompagné d'aucun autre type de métal ou d'alliage[730] – et présentent des natures hétérogènes, associant monnaie, vaisselle, éléments de parure et autres pièces d'argent de toute nature, chacun de ces types de matériel pouvant être intentionnellement fragmenté, suivant la pratique du *Hacksilber*. Celle-ci est décrite par Strabon au sujet des peuples du Nord-Ouest ibérique, qui évoque en réalité un système de transactions très souple[731]. Si la documentation archéologique disponible à ce sujet est lacunaire, on perçoit néanmoins que le *Hacksilber* a bel et bien pu constituer un mode d'échanges économiques mobilisant des couches sociales variées au sein de certains établissements, notamment littoraux : c'est ainsi l'hypothèse privilégiée pour l'*oppidum* de La Carència, où de nombreux fragments d'argent ont été mis au jour, de même qu'à *Arse-Saguntum*[732]. Les dépôts monétaires incluant de telles pièces d'argent débitées au poids semblent aussi bien relever d'enfouissements de sauvegarde, notamment en temps de guerre, que de dépôts rituels, comme c'est désormais admis dans le cas du trésor de Salvacañete (Cuenca)[733]. L'interprétation de ces dépôts attestés dans le Levant dès le IVe siècle[734] et dans toute la péninsule jusqu'au Ier siècle a.C. a été profondément renouvelée par des études récentes[735]. Jusqu'aux années 1990, suivant une approche segmentée attribuant à chaque domaine de spécialité l'analyse typologique des objets concernés, l'étude conjointe des monnaies, de l'orfèvrerie et des autres pièces n'était pas systématique. Le *Tresors monetaris de la peninsula ibèrica* de Leandre Villaronga ne mentionne par exemple que les monnaies, ce qui peut d'autant plus étonner que Klaus Raddatz, dans son *Die Schatzfunde der Iberischen Halbinsel* paru un quart de siècle plus tôt, présentait et illustrait rigoureusement ce matériel[736]. Quoi qu'il en soit, les recherches péninsulaires actuelles accordent un grand intérêt à la question des rapports entre ces différents types de matériel, perçue comme essentielle

[730] Voir néanmoins RIPOLLÈS et RIBERA 2005 au sujet du trésor de Cheste (Valence), daté de la transition entre IIIe et IIe siècles a.C., qui comprend un torque, une broche et deux pendentifs en or.
[731] STRABON, *Géographie*, 3.3.7.
[732] Respectivement, RIPOLLÈS *et al.* 2013, p. 153-154 ; RIPOLLÈS et LLORENS 2002, p. 217-223.
[733] Arévalo González *et al.* 1998.
[734] RIPOLLÈS *et al.* 2013, p. 153 ; RIPOLLÈS 2011 ; voir GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 281-287, qui mentionne notamment au IVe siècle a.C. les trésors valenciens du Montgó, de Pont de Molins et du Puig de la Nau.
[735] Pour une remise en perspective générale sur les dépôts de cette période, CHAVES 2012. Voir aussi BARRIL et ROMERO 2002, p. 266-293.
[736] RADDATZ 1969 catalogue également les ensembles de *Hacksilber* ne comprenant pas de monnaies et constitue encore, de fait, un ouvrage indispensable à l'étude de ces questions.

aussi bien pour les trésors mis au jour au sein de la Meseta, dans les aires d'influence celtibère et vaccéenne, que pour les espaces levantins et méridionaux[737] : il s'agit du thème central de la quatrième édition de l'Encuentro Peninsular de Numismática Antigua (EPNA), qui s'est tenue à Madrid en 2010 et s'intitulait « Barter, money and coinage in the ancient Mediterranean (10th-1st centuries BC) »[738].

La fin du IIIe siècle a.C. marque clairement une accélération dans la diffusion, géographique aussi bien que sociale, de la pratique du dépôt mixte d'argent monnayé et *infectum*[739] : la Deuxième guerre punique se caractérise par un pic d'enfouissement de vastes dépôts mixtes[740] – ou tout du moins du taux de non-recouvrement de ces derniers – qui se poursuit durant la première décennie du IIe siècle a.C., peut-être plus largement le premier quart de ce siècle. Nombreux, ces dépôts sont en outre quantitativement importants et incluent des monnaies issues d'horizons géographiques très variés : les exemplaires exogènes sont issus, selon les cas, des domaines gaulois, punique, italique ou même de l'Orient grec[741]. À Driebes (Guadalajara) par exemple, on dénombre des drachmes emporitaines et des imitations ibériques de ces dernières, des imitations gauloises de drachmes de *Rhodè*, des exemplaires massaliotes, hispano-carthaginois et romains[742]. On comprend donc qu'il est difficile de déterminer si ces dépôts s'insèrent à proprement parler au sein de la période étudiée dans le cadre de ces recherches : du point de vue numismatique, les dépôts de Driebes, Armuña de Tajuña (Guadalajara)[743], Villarubia de los Ojos (Ciudad Real) [744], Valeria (Cuenca), Mogente (Valence) [745], X4 (Ciudad Real ou Cuenca) [746], pour ne citer que quelques-uns des plus importants, présentent tous un *terminus post quem* antérieur à la fin de la Deuxième guerre punique, mais il n'est pas exclu que ces espèces, variées et souvent fragmentées, puissent être encore employées par les communautés indigènes durant la période

[737] La première étude d'envergure consacrée à ces questions pour la période étudiée est en effet périphérique sur le plan géographique : il s'agit du catalogue consacré par CHAVES 1996 aux dépôts d'argent du sud de la péninsule Ibérique. Le sous-titre en est programmatique : l'auteur s'intéresse aux « conjuntos de denarios y objetos de plata » aux IIe-Ier siècles a.C. Mis au jour dans le haut bassin du Guadiana, le dépôt de Villarubia de los Ojos (Ciudad Real) se situe dans un espace de transition, et a récemment fait l'objet d'une monographie centrée sur la question des rapports entre argent monnayé et *infectum* : CHAVES et PLIEGO 2015.

[738] GARCÍA-BELLIDO *et al.* 2011.

[739] RIPOLLÈS *et al.* 2013, p. 153 ; GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 282-283.

[740] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012.

[741] Sur l'importance numérique de ce dernier apport, voir RIPOLLÈS 2008.

[742] VILLARONGA 1993, p. 31 ; BARRIL et ROMERO 2002, p. 270-276.

[743] RIPOLLÈS *et al.* 2009.

[744] CHAVES et PLIEGO 2015.

[745] GARCÍA-BELLIDO 1990, p. 20 souligne que la découverte incluait divers éléments d'argent, jamais illustrés et désormais perdus ; c'est néanmoins suffisant pour inclure Mogente parmi la liste des grands dépôts mixtes de la Deuxième guerre punique.

[746] RIPOLLÈS 2008.

suivante[747]. Le découpage des objets en argent semble généralement effectué au burin et concerne parfois des pièces d'une masse importante. De fait, les formes attestées sont variables : au sein du trésor de Driebes, on relève, en association avec les monnaies, des fragments de fibules, des torques et des plaques décorées, un anneau, des lames et des masses d'argent fondu et non-travaillé[748]. À Armuña de Tajuña (Guadalajara), les seuls objets assimilables à du *Hacksilber* incluent entre autres choses des fonds de creusets non retravaillés, des lingots rectangulaires, des bandes et lames, diversement découpées[749]. Certaines pièces sont gravées ou entaillées. Leurs masses semblent respecter dans certains cas une métrologie établie mais, pour l'heure, on parvient rarement à obtenir des résultats satisfaisants de ce point de vue[750]. Il s'agit là d'une spécificité ibérique assez marquée.

À partir du IIe siècle a.C., la part de *Hacksilber* s'estompe progressivement. Néanmoins, pendant tout ce siècle et jusqu'au suivant, les dépôts associent encore fréquemment des monnaies et d'autres objets en argent : l'origine des numéraires représentés tend simplement à se restreindre à des espèces indigènes ou romaines ou à un mélange de ces dernières, selon les espaces considérés ; les lames et les pastilles monétiformes disparaissent, mais la vaisselle et l'orfèvrerie occupent encore une place importante[751]. À l'ouest de l'espace étudié, les populations liées à l'ensemble culturel des *Vaccaei* se bornent à associer pièces d'orfèvrerie et monnaies étrangères – ibériques ou romaines : ainsi le trésor du Cerro de la Miranda (Palencia) enfoui durant la première moitié du Ier siècle a.C. inclut-il des torques à jonc simple ou torsadé, des anneaux spiraloïdes, des bracelets et douze deniers ibériques d'*Arsaos*, *Turiasu* et *Sekobirikes*[752]. À Salvacañete, de même, une soixantaine de monnaies d'argent ibériques et une douzaine de deniers romains[753] sont associées, entre autres pièces, à quatre vases, des bracelets, des pendentifs, des plaques gravées et une variété de torques dont deux à jonc torsadé[754]. De nombreuses monnaies font l'objet d'entailles, ce qui pourrait passer dans ce cas pour un simple effet du caractère présumé rituel du dépôt[755] ; en réalité, cette pratique est largement diffusée durant

[747] Pour un espace situé hors de l'aire étudiée mais où les monnaies romaines parviennent en quantité tout au long du IIe siècle a.C., soulignons que le dépôt de Puebla de los Infantes, par exemple, contient encore deux quadrigats et six victoriats alors que les deniers les plus récents datent de 106-105 a.C. Voir CHAVES 1996, p. 214-229.

[748] BARRIL et ROMERO 2002, p. 270-276.

[749] GOZALBES *et al.* 2011.

[750] CHAVES 2012, p. 173. GOZALBES *et al.* 2011, p. 1169-1170 proposent une étude métrologique préliminaire du *Hacksilber* d'Armuña de Tajuña et notent des récurrences dans les masses mesurées, sans vraiment observer de cohérence générale à l'échelle du dépôt. Le même phénomène s'observe plus nettement au sein du trésor « celtibère » de l'American Numismatic Society : VAN ALFEN *et al.* 2008, p. 277-278.

[751] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 286-287.

[752] BARRIL et ROMERO 2002, p. 123-124, 266-269.

[753] BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO 1998, p. 250-253.

[754] BARRIL et ROMERO 2002, p. 122-123.

[755] On peut au moins considérer que la perforation de très nombreux exemplaires, dont 11 des 12 deniers romains républicains du dépôt relève des conditions dans lesquels ils ont été exposés : NAVASCUÉS 1969, II, p. 57-58.

l'ensemble de la période. Salvacañete constitue l'un des derniers grands trésors mixtes de péninsule Ibérique, bien que sa datation demeure incertaine. En effet, la présence en son sein de deniers de *Bolskan* du « type Palenzuela »[756], traditionnellement datés du conflit sertorien, suscite deux interprétations : soit le *terminus post quem* fourni par les exemplaires républicains du dépôt et fixé à *c.*106-105 a.C. n'est pas fiable et la datation doit être abaissée d'une génération[757] ; soit c'est au contraire la date de la frappe des deniers du type Palenzuela qui doit être remontée. La documentation disponible actuellement ne permet pas de trancher entre ces deux hypothèses, et l'on admettra donc que l'enfouissement du dépôt de Salvacañete doit dater approximativement du premier tiers du Ier siècle a.C.

L'argent monnayé est en fait assimilé lui-même à du *Hacksilber* : échangées et thésaurisées pour leur masse, les monnaies peuvent donc parfaitement être découpées en moitiés ou en quarts et voir leur valeur fractionnée d'autant. Dès la fin du IIIe siècle a.C., des pratiques occasionnelles de contrôle de l'alliage des monnaies par des entailles de surface sont attestées, ce que Marta Campo interprète comme le signe d'une perte de confiance en la qualité des espèces en circulation durant les dernières années de la Deuxième guerre punique[758]. Ces deux procédés – découpage des espèces et vérification de l'alliage – sont bien attestées au sein du trésor d'Armuña de Tajuña : sur les 47 monnaies comprises au sein de ce dépôt, seules 12 n'ont pas été découpées ; parmi ces dernières, 7 ont reçu des coups de burin[759]. On perçoit la même démarche de la part des propriétaires du trésor de deniers romains républicains de la Deuxième guerre punique (*RRC* 44-126) récemment publié par Andrew McCabe[760] : si l'on ignore la provenance exacte de cet ensemble, paru en vente durant les années 1990, l'étude du matériel conduit l'auteur à formuler l'hypothèse d'un trésor constitué et enfoui en péninsule Ibérique. Cette attribution résulte précisément des similitudes constatées entre les entailles et découpes infligées aux monnaies romaines de ce dépôt et celles qu'ont mises en évidence les études consacrées au dépôt d'Armuña de Tajuña ou au trésor « celtibère » de l'American Numismatic Society[761]. La croissance des quantités de monnaies plaquées à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. fait réapparaître les marques au burin ou au poinçon visant à vérifier la qualité de l'alliage des espèces, comme c'est d'ailleurs le cas en Italie au début du siècle suivant[762].

---

[756] JENKINS 1958 pour l'identification du type IV « de Palenzuela » ; VILLARONGA 1994a, p. 210 pour la datation tardive, p. 212 nº 13.
[757] ARÉVALO *et al.* 1998, p. 258.
[758] CAMPO 2010, p. 27.
[759] RIPOLLÈS *et al.* 2009, notamment p. 170, 172-178.
[760] McCabe 2015.
[761] RIPOLLÈS *et al.* 2009 ; VAN ALFEN *et al.* 2008.
[762] CAMPO 2010, p. 29.

La documentation actuelle suggère que le phénomène des dépôts mixtes associant des monnaies et d'autres objets en argent affecte moins intensément le Languedoc occidental et l'Aquitaine ; on retient principalement le cas du trésor aveyronnais de Goutrens, évoqué précédemment. Nous n'avons pu répertorier aucun cas datant des IIe-Ier siècles a.C. en Transpadane et en Italie. Pour être donc spécifique à l'aire ibérique, cette pratique n'en est pas pour autant réservée aux populations indigènes : ainsi l'enfouissement de certains dépôts de la Deuxième guerre punique est-il généralement attribué à des soldats des armées romaines ou carthaginoises, qui peuvent être ou non originaires de péninsule Ibérique[763]. Pour la période suivante, les ensembles mis au jour dans le Sud de la péninsule Ibérique et répertoriés par Francisca Chaves comprennent principalement des monnaies romaines républicaines, et non indigènes, et leur enfouissement pourrait parfois être attribué à des Italiens, civils ou soldats[764]. En péninsule Ibérique, l'importance durable de l'argent pesé ne tient donc pas aux représentations spécifiques à un ou plusieurs groupes culturels, mais au contraire à une sphère des échanges – commerciaux, militaires, diplomatiques – faisant une large place aux métaux précieux. La monnaie prend progressivement place au sein de cette économie : les espèces d'argent, qui constituent initialement une très faible part de la masse métallique des trésors, gagnent en importance ; le numéraire en alliage cuivreux se substitue à l'argent à la découpe pour les transactions courantes, mais reste pour sa part absent des dépôts monétaires des IIe-Ier siècles a.C. Les monnayages employés sont soit exogènes, soit indigènes, et fréquemment l'un et l'autre à la fois ; l'accroissement du volume des émissions de « deniers ibériques » tend à marginaliser les espèces romaines dans les dépôts de la vallée de l'Èbre, mais se trouve lui-même résiduel dans les autres régions de la péninsule.

En première analyse, ce phénomène particulier à l'espace ibérique pourrait sembler corrélé à l'abondance des ressources minières en argent qui caractérisent ce territoire, et la compréhension historique du phénomène est généralement abordée à travers la comparaison avec les sociétés proche-orientales faisant usage de *Hacksilber*. Néanmoins, sur ces deux sujets, une autre piste comparative pourrait être envisagée, qui ouvre de nouvelles perspectives : il s'agit des pratiques analogues observées en Scandinavie et en Grande-Bretagne à la période viking. Les recherches consacrées récemment à la valeur de l'argent au sein de cet espace font émerger des parallèles très nets avec le cas de la péninsule Ibérique antique : l'abondance et l'importance numérique des dépôts associant orfèvrerie, vaisselle et *Hacksilber*, l'immersion progressive de monnaies exogènes – ici musulmanes en premier lieu, chrétiennes occidentales dans une moindre mesure – régulièrement soumises à des

[763] GOZALBES *et al.* 2011, p. 1170, font valoir cette hypothèse au sujet du trésor d'Armuña de Tajuña, en soulignant que les nécessités financières de la guerre pourraient expliquer le recours à de l'argent pesé non-monnayé.
[764] CHAVES 1996.

opérations de vérification au burin, l'apparition très progressive des premiers monnayages locaux, et la substitution progressive de ces derniers au *Hacksilber*, qui s'étend sur plus d'un siècle[765]. Or, dans le cas de la Scandinavie du IXe au XIe siècle p.C., ce n'est pas l'abondance des ressources minières ou l'intensité de leur exploitation qui fonde la valeur de l'étalon-argent puis le recours aux pratiques de type *Hacksilber*, mais au contraire le décalage entre la rareté théorique de ce métal en Baltique et l'importance des sommes acquises par les échanges avec d'autres espaces eux même caractérisés par des systèmes monétaires monométalliques basés sur l'argent, notamment ceux sous domination abbasside[766]. Il s'agit donc d'envisager la corrélation entre mines d'argent et *Hacksilber* en Ibérie avec prudence, en considérant que d'autres facteurs peuvent expliquer l'importance de ce phénomène.

De manière générale, la documentation relative aux dépôts de métaux précieux exprime donc le statut spécifique de la monnaie d'argent : réunie en quantités importantes, elle participe de l'accumulation des richesses ; associée à d'autres types d'objets du même métal, elle révèle la propension des acteurs sociaux à concevoir l'argent comme un étalon de valeur ; bien souvent fractionnée, elle témoigne de la souplesse avec laquelle elle permet les échanges. Cependant une autre propriété de ces dépôts doit être soulignée : dans l'ensemble de l'Occident nord-méditerranéen, indépendamment du degré de monétarisation des économies considérées ou de leur contexte de découverte, les trésors monétaires sont généralement monométalliques. Ce constat s'applique aussi aux ensembles mixtes associant des monnaies et d'autres types de pièces, comme nous l'avons déjà évoqué à propos de la péninsule Ibérique. En Gaule Transpadane par exemple, les trésors datés de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle a.C. comprennent encore quelque fois des victoriats, dont la frappe a été suspendue trois générations plus tôt, mais presque jamais des monnaies en alliages cuivreux. C'est donc que les monnayages d'argent sont investis d'usages ou de représentations culturelles qui leur sont propres, la valeur intrinsèque qui les caractérise constituant de fait la condition de leur spécificité. Il est permis d'envisager qu'elle leur attribue également des fonctions distinctes de celles des numéraires en alliages cuivreux : c'est cette distinction entre fonctions et usages d'une part, entre l'argent et le bronze d'autre part, qu'il s'agit désormais de formaliser.

[765] MERKEL 2014, p. 38-53, 154-162 ; KILGER 2011.
[766] KEMMERS et MYRBERG 2011, p. 100.

3.1.2. Les fonctions et les usages de la monnaie d'argent

3.1.2.1. Fonctions primaires, fonctions secondaires et usages de la monnaie

L'étude des rapports entre les processus d'intégration régionale et la production de l'argent monnayé nous porte à privilégier, dans le cadre de ces recherches, l'examen de ses fonctions militaires, les plus aptes à rendre compte de sa diffusion à travers les frontières et les cultures[767]. Il ne s'agit pas pour autant de négliger la complexité des usages prêtés à la monnaie, qu'elle soit archaïque et spécialisée ou plurifonctionnelle (*multi-purpose* ou *all-purpose*), selon la distinction établie par le courant substantiviste de l'anthropologie économique[768]. Dans chacune des sociétés occidentales étudiées, et indépendamment de leur degré de familiarité avec l'outil monétaire, la monnaie frappée a vocation à être distribuée, partagée, échangée, thésaurisée, se prêtant de fait à divers types de transactions socioéconomiques et même au refus de ces dernières. Elle ne cesse jamais totalement d'être la propriété de celui qui l'émet et qui la distribue originellement, mais en passant de main en main, elle change aussi de dépositaire. Charge à ces usagers successifs d'employer la monnaie comme ils l'entendent, dans les limites de ce que permettent leurs environnements sociaux respectifs : ces usages sont variés et, d'ailleurs, pas nécessairement de nature monétaire[769]. Ce décalage entre la vocation initiale d'un monnayage et la variété des emplois auxquels il se prête par la suite est d'autant plus important lorsque la monnaie échappe au domaine où s'exerce le pouvoir politique de son autorité émettrice, à la faveur d'échanges transrégionaux[770].

On voit donc que deux logiques peuvent être mises en œuvre pour étudier les emplois de la monnaie : la première, verticale, caractérise les raisons pour lesquelles un monnayage est produit et la manière dont il est diffusé et employé à l'échelle macroéconomique, c'est-à-dire les fonctions de ce numéraire (Figure 35). La seconde approche privilégie les pratiques monétaires et la manière dont elles se traduisent du point de vue des contextes de découverte : elle permet donc de définir, au cas-par-cas,

---

[767] FORMOSO et PION 2012, p. 5, dressent ainsi ce constat, auquel nous souscrivons : « à travers l'histoire, la diffusion du numéraire sur de vastes zones s'est bien plus opérée selon des logiques politico-militaires que commerciales ».

[768] On peut ainsi se référer à la typologie et à l'histoire synthétiques de la monnaie présentées par Karl Polanyi en 1950, reproduites dans POLANYI 2014, p. 61-66 : « far from being *all-purpose* money, as currency in the nineteenth century tended to become and as Ricardian economics assumed all commodity money to be, primitive money is *special purpose money*, employing often different money objects for different uses » (p. 62). Les substantivistes affirment en fait l'historicité du marché – c'est le sens de *La grande transformation* (pour la dernière traduction française, POLANYI 2000) – mais, au contraire, la quasi-universalité de la monnaie. Ce dernier point est désormais remis en cause, par exemple par MAUCOURANT 2005. Voir plus largement l'état des lieux dressé par BRESSON 2005, utile pour les questions relatives aux économies anciennes.

[769] KEMMERS et MYRBERG 2011, p. 93-94. Paradoxalement, le contournement des fonctions primaires de la monnaie peut aussi être pratiqué, voire mis en scène par les pouvoirs : c'est par exemple ce que suggère l'économie des « cérémonies monétaires » orchestrées par Auguste, voir SUSPÈNE 2011, p. 40-58.

[770] FORMOSO et PION 2012, p. 4.

les usages de la monnaie. Parmi les fonctions propres à chaque monnayage, on peut distinguer au moins une fonction primaire, entendue comme l'objectif qui est initialement prêté à la monnaie par son autorité émettrice, et une fonction secondaire, qui se définit comme la manière principale dont se conçoivent et se réalisent les échanges monétaires. Par définition, la fonction primaire d'un monnayage ne peut s'accomplir qu'à travers l'action du pouvoir émetteur, tandis que les fonctions secondaires sont d'ores et déjà le fait des agents qui reçoivent le numéraire en premier lieu. Le pouvoir émetteur peut être en mesure d'anticiper les fonctions secondaires allouées à un monnayage, ou au contraire négliger cette question : c'est ce que l'on cherche à déterminer lorsqu'on questionne les intentions de la République romaine concernant la gestion du stock de numéraire en circulation. Il est important de considérer qu'une somme en numéraire perçue par l'autorité publique à travers l'impôt puis réinvestie retrouve, à ce moment, une fonction primaire : rien n'indique en effet que les budgets votés par le Sénat romain donnent systématiquement lieu à des paiements en monnaie nouvelle. Pour leur part, les usages monétaires désignent l'ensemble des pratiques mises en œuvre par les usagers d'un monnayage : elles peuvent prendre la forme de transactions commerciales, de legs ou de dons, de dettes ou d'emprunts, mais aussi d'actes sans destinataire, relevant de la thésaurisation, de la démonétisation, de détournements et de « braconnages » multiples[771]. Les motivations sont tour à tour sociales, économiques, rituelles ou combinent ces différentes dimensions. Par définition, les usages monétaires échappent à l'analyse macroscopique et caractérisent, au cas-par-cas, la manière dont la documentation nous parvient[772].

[771] Sur cette dernière notion, entendue comme une démarche d'appropriation mise en œuvre par un individu ou un groupe social, dont les codes échappent aux autorités établies et que ces dernières ne contrôlent pas, voir CERTEAU 1980.

[772] La terminologie adoptée ici s'inspire des propositions de MYRBERG 2009 concernant l'approche méthodologique des trésors monétaires et l'étude de leur « identité sociale ». L'auteur définit, aux p. 157-158, la notion de contexte primaire (« the minting of coins and their origin »), secondaire (« issues of use, transfer, reuse ») et tertiaire (« deposition »). Nous incluons toutefois parmi les usages des éléments relatifs au contexte secondaire tel que l'entend N. Myrberg, la distinction étant dans notre démarche d'ordre scalaire : la fonction secondaire se rapporte à un monnayage ou une émission monétaire, tandis que les usages ne se comprennent qu'à l'échelle de l'exemplaire ou du lot monétaire.

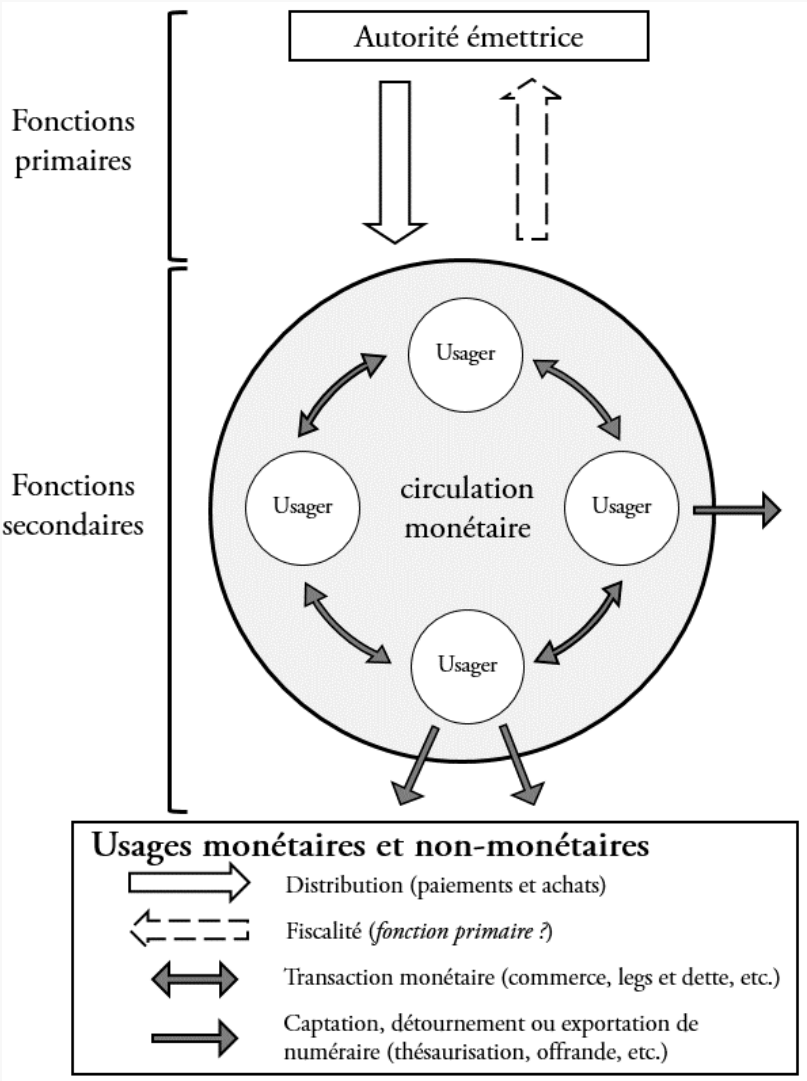


Figure 35. Schéma théorique des fonctions et des usages de la monnaie dans les sociétés anciennes.

À titre d'exemple, on pourrait donc considérer que la fonction primaire essentielle des deniers à l'éléphant de César (*RRC* 443) est de contribuer à la rémunération de ses troupes au moment où s'achève la campagne gauloise et où s'amorce la guerre civile[773] ; cela ne s'oppose pas au fait que César cherche, par le biais de l'iconographie monétaire, à diffuser un contenu idéologique dont la portée nous échappe par ailleurs en bonne partie, mais cet aspect est d'une importance mineure par comparaison avec les exigences pratiques du paiement des soldats. Les fonctions secondaires attribuées à cette vaste émission monétaire sont plus larges et, passées les premières années, similaires à celles des autres séries républicaines, comme en atteste la distribution chronologique et géographique

[773] Concernant la datation haute et comprimée de cette émission en 49 a.C., mais aussi son contexte essentiellement gaulois, voir en dernier lieu WOYTEK 2006, et *infra*, p. 669ss.

des dépôts monétaires incluant des exemplaires de ce type[774] : les monnaies « à l'éléphant » sont ainsi employées au fil du temps pour des transactions variées, telles que des opérations commerciales. L'étude du contexte de découverte des exemplaires mis au jour à Vieille-Toulouse, à Nages ou à L'Ermitage d'Alès, tout comme les raisons qui ont poussé un individu à percer l'exemplaire, de surcroît plaqué, mis au jour à Laurens (Hérault), relèvent de la caractérisation des usages de ce numéraire[775].

La fonction primaire des émissions monétaires romaines républicaines se trouverait donc généralement liée à l'acquittement d'une dépense publique, que ce soit pour l'entretien des armées, le financement d'infrastructures ou l'organisation de cérémonies civiques[776]. La monnaie romaine est donc vouée à être distribuée à certains types d'usagers privilégiés ; *ipso facto*, l'activité de l'atelier monétaire capitolin est fondamentalement conditionnée par des impératifs budgétaires, réajustés en fonction des circonstances, certains travaux proposant de compléter ce modèle en y adjoignant une dimension fiscale[777]. Puisque, par ailleurs, la République romaine ne donne pas l'impression d'avoir voulu se doter de moyens d'action plus performants, Michael Crawford ou Arnold Jones en déduisent qu'il n'existe pas à Rome de pensée relative à l'état des marchés monétaires, ou tout du moins que les élites dirigeantes ne se sentent investies d'aucune responsabilité dans ce domaine[778]. Elio Lo Cascio récuse vigoureusement ce modèle, défendant à l'inverse une vision nettement interventionniste, selon laquelle les autorités romaines frappent monnaie pour développer les moyens d'échange nécessaires au commerce[779].

---

[774] La base de données *CHRR* répertorie 106 trésors monétaires contenant des exemplaires de l'émission *RRC* 443, qui se répartissent du Portugal à la Turquie, des Pays-Bas et de la Tunisie à la Roumanie, avec une concentration absolue plus forte en Italie : ces caractéristiques sont représentatives de la diffusion de la grande majorité des émissions monétaires romaines républicaines. Néanmoins LOCKYEAR 2007, p. 56, 121-122, 126, 131, 144, 170-171, note le tropisme ibéro-gaulois relativement persistant de cette émission.

[775] FEUGÈRE et PY 2011, p. 476, 565.

[776] ANDREAU 2014, p. 17.

[777] CORBIER 1976 donne la primauté à l'impôt parmi les causes de la production monétaire à Rome : ce modèle nous semble irrecevable pour les deux derniers siècles a.C. À une échelle élargie, CRAWFORD 1985 exprime l'opinion selon laquelle Rome encourage la poursuite ou l'intensification de la frappe de monnaie locale dans certaines provinces pour doter ces dernières des outils nécessaires au paiement de l'impôt, faisant ainsi peser directement le poids de l'entretien des armées sur les populations pérégrines, ainsi pour la vallée du Pô p. 83, ou pour l'Ibérie, p. 95-96, et déjà CRAWFORD 1969b. Ce modèle fiscaliste est notamment repris par certains spécialistes des monnayages ibériques, par exemple dans GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, p. 28.

[778] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, p. 125 : « hay que insistir en que el numerario no fue tenido en la Antigüedad como un servicio público sino como una solución cómoda para ciertos pagos estatales de tropas, desplazamientos militares y civiles, asentamientos, gastos de infraestructuras ciudadanas ».

[779] LO CASCIO 1981 et déjà LO CASCIO 1978, qui restreint volontairement son objet d'étude au seul Principat. On peut y déceler une perception keynésienne avant la lettre, comme le suggère SUSPÈNE 2011, p. 6, ou tout au contraire l'effet d'une perception aristotélicienne de la généalogie – strictement mercantile – de la monnaie. BRANSBOURG 2011 promeut de même une vision très moderne des finances de la République romaine, accordant à son élite dirigeante une grande capacité

Il ne saurait être question de proposer dans les pages qui suivent un nouveau modèle interprétatif apte à résoudre ces vastes problèmes, qui dépassent le cadre et l'objet de nos recherches. En revanche, il semble nécessaire d'affirmer à nouveau l'importance des fonctions politiques et militaires de la monnaie d'argent, comme l'implique la corrélation évidente entre les volumes monnayés à Rome à partir du milieu du IIe siècle a.C. et les aléas de la politique extérieure de la République, parfaitement illustrée par Michael Crawford, puis Keith Hopkins (Figure 36). Sans rendre compte de l'ensemble des variations qui affectent la production monétaire de l'atelier capitolin ou des transformations de l'économie romaine, les campagnes militaires représentent de fait le principal poste de dépense publique[780], et quelquefois une source de revenus non moins négligeable[781] : il s'agit bien de la fonction primaire la mieux établie du numéraire romain républicain. Cette corrélation entre armées et monnaies est bien attestée pour des monnayages hellénistiques plus précisément datés : l'étude consacrée par François de Callataÿ à l'évolution des volumes frappés par Mithridate VI Eupator demeure essentielle sur cette question[782]. Le cas des monnayages d'Occident nord-méditerranéen pose quelques problèmes originaux : d'un côté, le rapport entre guerre et monnaie est largement admis dans le champ de la numismatique ibérique, alors que le pic de production des émissions péninsulaires a été rapproché d'une période relativement calme[783]. D'un autre côté, les études récentes consacrées aux questions monétaires en Gaule méridionale accordent peu d'intérêt aux questions militaires, qui ne sont pas au centre de l'approche lattoise. Dans ce cas, il est donc généralement admis que la fonction primaire de la monnaie est de contribuer aux échanges économiques locaux et suprarégionaux, nécessité qui paraît suffire à justifier la formation de confédérations monétaires : les dépenses militaires sont reléguées, dans le meilleur des cas, au rang de fonction secondaire[784].

d'analyse des mécanismes économiques en même temps qu'une propension à l'action par le biais de l'impôt qui évoque les principes du chartalisme.

[780] WOYTEK 2012, p. 330 ; ANDREAU 2014, p. 17.

[781] KAY 2014, p. 21-42.

[782] CALLATAŸ 1997. Voir plus récemment, au sujet du monnayage lagide, OLIVIER 2012.

[783] En dernier lieu, GOZALBES 2012, avec les renvois à la bibliographie antérieure.

[784] GENECHESI 2012, p. 561-615 s'attarde peu sur les aspects militaires de la monétarisation des économies protohistoriques en vallée du Rhône : les dépenses liées à la guerre auraient certes « joué un rôle prépondérant » dans l'extension de la frappe et des usages de la monnaie, mais cela se comprend seulement dans le contexte de la Deuxième guerre punique, p. 571. Les monnaies au cavalier de la vallée du Rhône échappent pour partie à ce constat : RICHARD RALITE et GENTRIC 2014a, p. 44 lient explicitement leur frappe aux nécessités liées au paiement des auxiliaires des armées romaines. Voir également RICHARD RALITE et GENTRIC 2014b, p. 194.

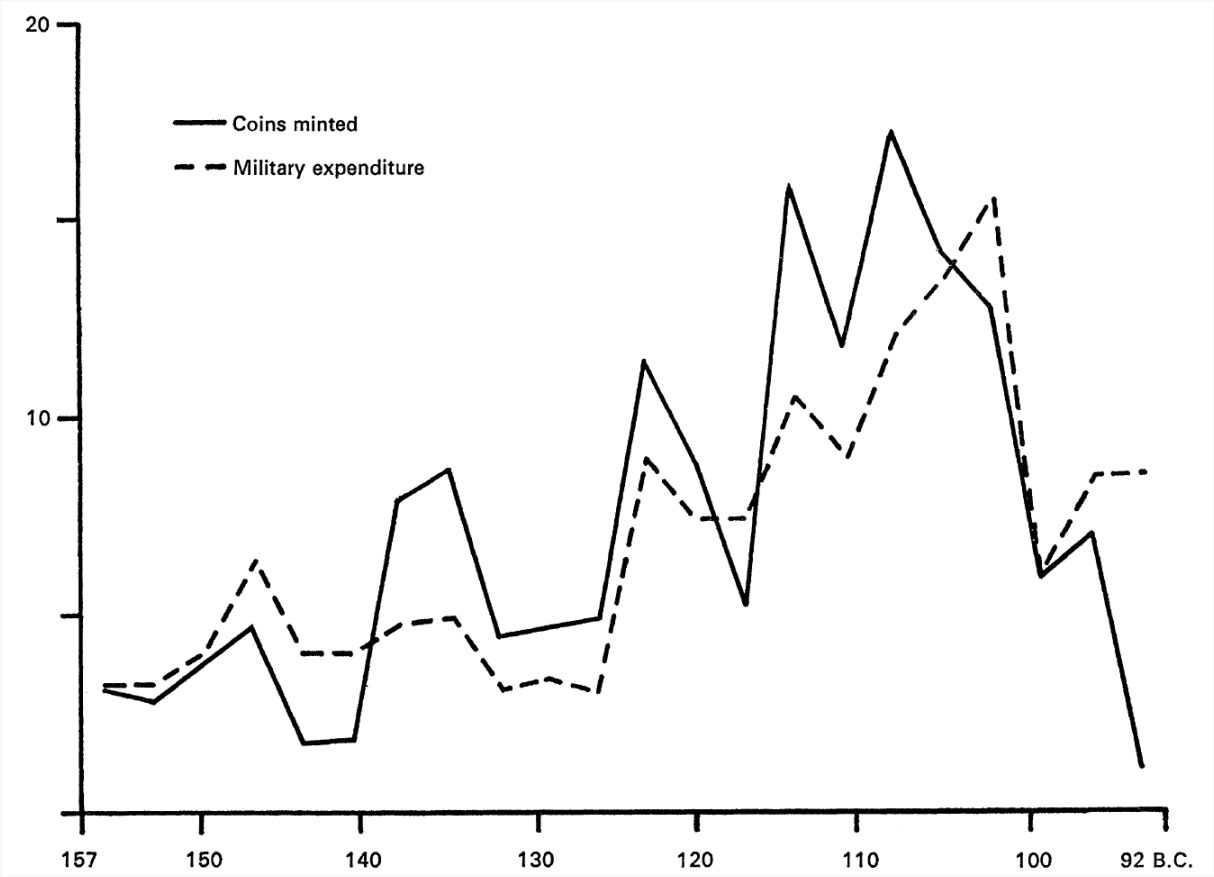


Figure 36. Estimation de la production monétaire et dépenses militaires, c.157-92 a.C.
(en millions de deniers, moyennes annuelles sur des périodes de trois ans).
Dans HOPKINS 1980, p. 110, d'après CRAWFORD 1974, p. 698-702.

3.1.2.2. Argent et alliages cuivreux, au-delà de la convertibilité des espèces

Le caractère monométallique de la majorité des trésors incluant des monnaies d'argent ne s'explique pas entièrement par le principe simpliste selon lequel les exemplaires en métaux précieux valent la peine d'être thésaurisés tandis que les autres seraient réservés aux usages quotidiens : quoiqu'ils soient moins nombreux et surtout moins bien documentés que ceux qui contiennent des monnaies d'argent, les trésors de monnaies en alliages cuivreux ne sont pas rares[785]. Les monnaies d'argent font donc l'objet d'usages spécifiques. La convertibilité des dénominations en alliages cuivreux et en argent constitue le fondement d'un système monétaire bimétallique, et la perspective d'une remise en cause de ce principe inquiète la population urbaine de Rome au cours des années 80 a.C., comme on l'a vu[786]. Cela ne signifie pas que les espèces de différents métaux soient toujours interchangeables, dans la pratique comme dans les représentations culturelles[787]. De même,

[785] CHAVES 1993 dresse un état des lieux utile à ce propos, au sujet de la péninsule Ibérique mais aussi de l'Italie.
[786] CICÉRON, *Des Devoirs*, 3.80.
[787] SUSPÈNE 2011, p. 272-301 attribue un rôle spécifique à chaque alliage monétaire sous Auguste. L'argent est « le métal de l'impérialisme », celui du tribut imposé aux peuples vaincus et le denier est plus spécifiquement lié au souvenir de la

on sait que la diffusion des espèces d'argent de la République romaine ne s'opère pas partout selon les mêmes modalités que celle des as et de ses fractions : à l'est de l'Adda en Transpadane, les espèces romaines en alliages cuivreux sont nettement plus fréquentes que les deniers ou les quinaires[788] ; inversement, c'est l'argent qui pénètre plus profondément à l'intérieur des terres en Gaule méridionale[789]. On voit donc que les usages des différents métaux monnayés peuvent différer ; c'est aussi le cas de leurs fonctions : Michael Crawford considère qu'à partir de *c.*157 a.C., le paiement de la solde des légionnaires s'effectue en monnaies d'argent, et non plus en as[790], ce qui expliquerait le faible intérêt que les autorités romaines paraissent accorder à ce dernier jusqu'aux réformes des années 90-80 a.C., qui rencontrent d'ailleurs peu de succès[791]. Le volume des monnaies d'argent en circulation croît sur l'ensemble de la période sans que ses standards de production soient durablement remis en cause[792] ; à l'inverse, la frappe des monnaies en alliages cuivreux est épisodique et leur métrologie instable : les efforts déployés par l'élite dirigeante portent seulement sur la quête de solutions légales pour régulariser le statut de ces monnaies et pour satisfaire les besoins quotidiens de la population urbaine de Rome en termes de moyens de paiement[793].

On peut ainsi formuler l'hypothèse que la fonction primaire des monnaies d'argent de la République romaine diffère de celle des dénominations en alliages cuivreux, c'est-à-dire que le pouvoir émetteur produit, conserve et distribue ces espèces de manières différentes et en poursuivant des objectifs distincts. Généralement subordonnée à la nécessité de pourvoir aux dépenses publiques, la frappe du numéraire d'argent remplirait de fait, dans la majorité des cas, une fonction primaire d'ordre militaire, puisque les nécessités de la guerre sont généralement perçues comme prioritaires par l'élite dirigeante romaine. Par la suite, ces espèces sont employées pour les échanges commerciaux et l'ensemble des transactions monétaires quotidiennes au sein de sociétés au degré de monétarisation croissant : leurs fonctions secondaires relèvent de la sphère économique et privée. Celles-ci peuvent être majoritaires, en ce sens que la plupart des exemplaires frappés sont soumis à un cycle de transactions plus ou moins long après leur distribution initiale : elles n'en restent pas moins

---

Deuxième guerre punique, p. 284. Le bronze, restauré à l'initiative du Prince, borne au contraire l'horizon proche des Romains, étant associé à la mémoire des échanges prémonétaires (des lingots à *ramo secco* à l'*aes graue*) et d'une Rome encore non affectée par l'hellénisme. Le denier est donc d'emblée porteur d'une dimension interrégionale, tandis que le bronze est d'obédience saturnienne.

[788] BIONDANI 2014.

[789] PY 2006, p. 718, 753.

[790] CRAWFORD 1985, p. 94-96, 143 ; WOLTERS 2000.

[791] La première tentative est une *lex Papiria* portant sur la masse des monnaies de bronze et la réintroduction du sesterce d'argent, comme le suggère l'épigraphie monétaire : voir CRAWFORD 1974, p. 611.

[792] HOPKINS 1980, p. 109 ; LOCKYEAR 1999, p. 240-243.

[793] VERBOVEN 1994, p. 127-128 évoque un souci de « normalisation » de la situation financière qui affecte alors Rome.

secondaires, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas déterminé la production et l'injection initiale des monnaies sur le marché. Pour chaque période considérée, les trouvailles monétaires se rattachant à un site ou à un espace plus large où les activités de production et d'échanges éclipsent les effets de la logistique ou des opérations militaires résultent d'usages – monétaires ou non – qui ont peu de chances de refléter les fonctions primaires du monnayage d'argent[794]. À l'inverse, rien ne semble indiquer qu'à partir du milieu du IIe siècle a.C., la fonction primaire des monnaies romaines en alliages cuivreux soit prioritairement d'ordre militaire : le point de vue le mieux partagé est qu'elles ne servent plus au paiement des troupes dès la reprise de la frappe du denier, et à plus forte raison au Ier siècle a.C.[795]. Les tentatives de réorganisation du système de l'as, au demeurant peu concluantes durant cette période, semblent bien motivées en premier lieu par la volonté de répondre aux inquiétudes de la population urbaine de Rome, et de se prémunir par la même occasion des troubles qu'elle pourrait causer[796] ; plus on s'éloigne de la Ville, plus la circulation monétaire dépend de numéraires locaux, d'imitations de monnaies officielles romaines ou d'exemplaires fractionnés[797]. Autrement dit, la production des monnaies de bronze romaines républicaines pourrait s'expliquer par la nécessité de mettre à la disposition des usagers des petites espèces pour le paiement des salaires journaliers et pour les transactions quotidiennes, ce qui relèverait donc de leur fonction primaire, tandis que des dépenses militaires constitueraient un emploi secondaire. Affirmer que la frappe des monnaies d'argent est avant tout liée à des emplois militaires et celle des espèces de bronze à des fins de normalisation financière ne revient pas à gommer la dimension politique de la production monétaire, ou les liens qu'entretient

[794] CHAVES et OTERO 2002 : au sein du village minier de La Loba (Fuenteobejuna, Cordoue), occupé environ entre le dernier tiers du IIe siècle et 80 a.C., la circulation monétaire se répartit entre une large majorité de monnaies en alliages cuivreux issues de la péninsule Ibérique, et majoritairement de Sierra Morena, et quelques deniers romains (au total, 4 exemplaires sur 109 trouvailles isolées). S'y ajoute un petit dépôt de fondation de 13 deniers romains mis au jour sous le mur d'une vaste maison à cour et portique. Aucun de ces deniers n'a évidemment été perdu ou enfoui par des soldats en exercice. Ce constat semble globalement représentatif de la majorité des dépôts de monnaies d'argent issus du sud de la péninsule Ibérique, et particulièrement abondants au nord du Guadalquivir : CHAVES 1996, p. 570-584 associe la constitution et l'enfouissement de la plupart des trésors de monnaies romaines de cet espace aux activités des *negotiatores*, des colons italiques au sens large et de certaines couches privilégiées de la population indigène. On mesure ainsi les différences avec la vallée de l'Èbre, où l'ambiance militaire domine plus fréquemment les ensembles de monnaies et de métaux précieux.

[795] WOLTERS 2000, p. 583 : « The interval in coinage and the accompanying shortage of small change show more than clearly that military pay can hardly have been conducted in bronze coins in these years » (entre la dictature de Sylla et la réforme augustéenne de 23 a.C.). Il semble néanmoins que des options plus nuancées peuvent être explorées, qui ménagent à l'argent et au bronze des fonctions complémentaires dans le paiement des troupes et dans le financement des campagnes militaires : voir *infra*, p. 236.

[796] La dévotion exceptionnelle dont semble avoir fait l'objet Gratidianus, consignée par CICÉRON, *Des Devoirs*, 3.80, suscite de toute évidence la désapprobation de la *nobilitas* et échappe à son contrôle. Il est dans l'intérêt des dirigeants romains d'éviter tout débordement.

[797] Ce constat vaut aussi pour l'Italie au Ier siècle a.C. : les monnaies de fouilles répertoriées par HOBBS 2005, 2013 dans l'*insula* 1 de la *regio* VI de Pompéi révèlent une circulation dominée par les émissions locales aux types dits pseudo-Ébusus, pseudo-Massalia, etc. Sur cette question, on prêtera néanmoins garde aux critiques de méthode formulées dans sa recension par GARCÍA SINNER 2014, et l'on se reportera à l'utile tableau proposé par MARTIN 2014a, p. 201-202, établissant la correspondance entre les types recensés par HOBBS 2013 et le classement de FREY-KUPPER et STANNARD 2010.

plus généralement la monnaie avec la guerre. Les dénominations d'argent, produites elles-mêmes à partir du fruit des butins et de l'exploitation des ressources provinciales, servent à financer les opérations romaines hors d'Italie ; pour sa part, la stabilité des espèces en circulation à Rome, et plus particulièrement du bronze, représente un enjeu essentiel dans le contexte de la guerre contre Mithridate et dans le climat qui précède et qui suit la Guerre sociale[798].

Ces divergences fonctionnelles entre les émissions en argent et en alliages cuivreux se retrouvent-elles au sein des sociétés de l'Occident nord-méditerranéen ? Pour ce qui concerne au moins l'*Hispania Citerior*, la tendance à la bipartition des ateliers monétaires indigènes entre centres producteurs d'espèces en argent et en alliages cuivreux permet de le penser, aucun d'entre eux ne se distinguant vraiment par une activité. Le cas de *Massalia* et du bassin de diffusion de son numéraire pose en revanche des problèmes spécifiques, qui demandent de nuancer le modèle exposé précédemment : en effet, si cette cité s'illustre aux IIe-Ier siècles a.C. par la frappe régulière de drachmes légères – ou de tétroboles – ce sont surtout les dénominations de plus faible valeur qui constituent l'essentiel de la production monétaire massaliote. Or, à l'inverse des autres grands centres émetteurs occidentaux à partir du IIe siècle a.C., *Massalia* n'opère pas de choix définitif entre la fraction d'argent, c'est-à-dire l'obole – en l'occurrence à la roue et à la légende MA – et la monnaie de bronze. Les deux métaux monnayés sont ainsi frappés conjointement jusqu'au Ier siècle a.C.[799]. L'histoire politique et financière de *Massalia* et la documentation numismatique démontrent clairement que les oboles et les bronzes de différents modules remplissent d'importantes fonctions commerciales, mais pour l'heure, on n'est guère en mesure d'établir leurs éventuels emplois pour la guerre. La dimension militaire, vraisemblable dans le cas des anciennes drachmes lourdes du IIIe siècle a.C, doit également concerner certaines séries de drachmes légères, bien que les éléments permettant de soutenir cette idée soient plus ou moins fiables selon les périodes et les émissions considérées.

Ces recherches portant essentiellement sur les fonctions et les usages militaires de la monnaie, ce sont donc les dénominations lourdes d'argent qui ont été privilégiées : deniers, quinaires, drachmes de différents étalons, victoriats[800]. Les oboles et leurs propres fractions n'ont pas été étudiées. La gamme des masses des numéraires considérés s'étend donc approximativement entre 1,6 et 4,5 g, avec des

[798] VERBOVEN 1994.
[799] FEUGÈRE et PY 2011, p. 40-47, 95-150.
[800] Les sesterces romains constituent un épiphénomène durant la plus grande partie de la période étudiée, du point de vue numismatique en tout cas : l'adoption du sesterce comme unité de compte à partir du milieu du IIe siècle a.C. n'est pas abordée ici. Sur cette question, voir notamment CRAWFORD 1985, p. 147-148 ; HOLLANDER 2007, p. 85-86.

pics vers 1,7-1,8 g (quinaires romains et monnaies tardives de la vallée du Pô), 2,10-2,30 g (drachmes celtiques), 2,70-2,80 g (drachmes massaliotes et victoriats) et 3,8-3,9 g (deniers romains et ibériques)[801]. Les noms retenus pour les dénominations celtiques et ibériques reproduisent, pour l'essentiel, les conventions observées dans les travaux précédents ; il ne s'agit pourtant pas de leur accorder un sens trop important. Par exemple, la réduction progressive de la masse des séries monétaires de la vallée du Rhône est parfois envisagée comme un passage de l'étalon de la drachme massaliote au quinaire[802] ; toutefois le caractère progressif de ce processus, et le fait qu'il s'accomplisse avant la réintroduction du quinaire dans le système monétaire romain au tournant des deux derniers siècles a.C., complexifie l'appréhension de ce basculement métrologique supposé. Il faut enfin souligner que la gamme des masses relevées pour les séries romaines, massaliotes et celtiques est parfois faussée par la part importante que représentent les monnaies plaquées parmi la documentation qui nous est parvenue. Loin de constituer un aspect négligeable de l'histoire monétaire de l'Occident méditerranéen, la pratique du plaquage monétaire constitue au contraire un phénomène de grande envergure, particulièrement à partir du milieu du IIe siècle a.C.

3.1.3. « Plated coins, false coins ». La question de la monnaie plaquée

3.1.3.1. Les monnaies plaquées en Occident nord-méditerranéen : production et diffusion

À l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, la très large diffusion des monnaies plaquées[803], que reflète mal la composition des grandes collections publiques, constitue un phénomène troublant, qui a entraîné des interprétations historiques très différentes et suscite encore des controverses. Il s'agit fondamentalement de monnaies de cuivre, et non de bronze, recouvertes d'une pellicule d'argent plus ou moins épaisse[804]. Elles paraissent constituer la grande majorité des espèces « d'argent » irrégulières

[801] Voir *supra*, Figure 27 p. 150.

[802] GENECHESI 2012, p. 567, 573 ; plus généralement sur la « zone du denier », FISCHER 2000, qui situe le basculement métrologique vers 80 a.C. Les recherches récentes montrent que celui-ci est en fait bien plus ancien, particulièrement pour la Gaule du Centre-Est où intervient un phénomène original d'alignement sur l'étalon romain dès le milieu du IIe siècle a.C. : MARTIN 2015b, p. 15, 68-84.

[803] L'idée de plaquage, exprimée dans l'anglais *plated coin*, nous semble plus appropriée que les termes de monnaies « fourrées » ou, pire, « saucées ». Peut-être serait-il encore préférable de conserver le mot latin *subaeratus* (*suberato* en italien). Concernant le choix de la terminologie employée, voir BLANCHET 2015.

[804] Nous n'avons connaissance d'aucun cas de monnaie plaquée présentant une âme en bronze pour la période considérée, contrairement à ce que suggère CAMPO 2010, p. 29. Au sein des échantillons étudiés par BLANCHET 2015, p. 52, l'étain est soit totalement absent, soit présent à l'état de trace, atteignant 3 % dans quelques cas tardifs. Une comparaison empirique d'exemplaires républicains et impériaux étudiés au laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon – par Jacopo Corsi, Julien Flament et moi-même pour les uns, Guillaume Blanchet et Maryse Blet-Lemarquand pour les autres – semble indiquer que l'épaisseur des feuilles d'argent tend à s'amincir avec le temps, sans qu'il nous soit permis pour l'heure de préciser ce constat. Un victoriat plaqué (jc2, [cat. 15]) présente notamment une couche d'argent de moins de 100 µm au droit, mais atteignant 200 µm d'épaisseur au revers, et jusqu'à 500 µm sur la tranche.

en circulation, bien que d'autres procédés soient attestés : l'imitation ou la contrefaçon en bronze de numéraires d'argent existe, le dosage de l'étain et du cuivre déterminant dans ce cas l'aspect de la monnaie, donc éventuellement sa faculté à s'insérer dans la circulation. On peut ainsi penser au cas du dépôt de Lucoli (L'Aquila, Abruzzes)[805], habituellement interprété comme de la production de faussaire : il contient 118 deniers et 2 victoriats, souvent fractionnés ou fissurés, accompagnés d'environ 200 fragments métalliques. Ces objets sont produits pour la plupart à partir d'un bronze présentant de fortes teneurs en cuivre et une couleur très blanche[806]. Ils viennent ainsi nous rappeler que le faux monnayage ne se résume pas aux seules monnaies plaquées, mais inclut aussi des exemplaires de bronze, fortement corrodés mais jadis plus ou moins proches de la couleur de l'argent, et reprenant les types d'émissions en argent. Parmi les imitations peut-être plus que les faux monnayages, on peut aussi classer d'éventuels exemplaires produits à partir d'un alliage contenant de l'argent en quantité substantielle, mais bien inférieure à celle des espèces officielles reproduites, soumis à des traitements visant à éliminer le cuivre en surface : certains exemplaires présumés plaqués de l'échantillon analysé par LA-ICP-MS pourraient appartenir à cette catégorie, bien qu'il soit impossible de le vérifier à l'heure actuelle[807]. Certaines découvertes de monnaies de plomb aux types d'émissions en argent, par exemple au Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone) permettent également d'envisager le recours à ce type d'expédient en période de conflit, mais on ne dispose pas d'informations à ce sujet après le temps de la Deuxième guerre punique[808].

Les aspects techniques de la production des monnaies plaqués ont fait l'objet d'une bibliographie relativement nourrie, fondée principalement sur l'étude d'objets sectionnés[809]. Sans recourir à cette approche, et dans le cas des exemplaires les mieux conservés, l'identification d'un tel procédé n'est

---

[805] *RRCH* 164, *CHRR* LCL.

[806] On se reportera à la remarquable étude consacrée à ce dépôt par DEVOTO et SERAFIN PETRILLO 1993. Les gammes de teneurs obtenues par SEM-EDS sur un échantillon de monnaies et de fragments sont les suivantes, p. 20-21 : Cu 65-68 % ; Sn 29-32 % ; As 1-1,5 % ; Pb 1,5-1,7 % ; et jusqu'à 0,6 % de Zn. Nous remercions Pierluigi Debernardi pour nous avoir fait connaître cette publication.

[807] Voir par exemple la drachme massaliote BnF 1405 (DRM-56-4, bn1405, [cat. 736]), pour laquelle les trois ablations font apparaître des profils de composition relativement stables vers 70 % d'argent (70,60 %, σ=2,39), sans inversion des courbes de l'argent et du cuivre. En l'absence d'autres études, il est dans ce cas impossible de déterminer s'il s'agit d'un exemplaire plaqué présentant une couche en argent particulièrement épaisse, ou simplement un exemplaire de faible titre, possiblement d'imitation. La méthode proposée par DEBERNARDI 2010, fondée sur l'étude du poids spécifique des exemplaires, paraît offrir de bons résultats pour l'identification des exemplaires plaqués, mais elle n'a pas encore fait l'objet de comparaisons méthodologiques permettant d'attester sa fiabilité – voir DEBERNARDI 2008. Cette évaluation est hors de notre propos ; on attendra donc la publication des travaux communs de Pierluigi Debernardi et de Jacopo Corsi.

[808] CAMPO 2010, p. 26.

[809] Voir notamment CAMPBELL 1933 ; ZWICKER *et al.* 1993 ; LA NIECE 1993 ; FELIU *et al.* 1994 ; et en dernier lieu, BLANCHET 2015, avec un état des lieux bibliographique plus exhaustif aux p. 19-23. Le cœur de la discussion consiste à déterminer si la majorité des monnaies plaquées sont réalisées par trempage ou par soudure ; le corpus assez réduit de monnaies sectionnées ne permet d'établir, à notre sens, aucun verdict définitif à ce propos. Concernant la fabrication des deniers *serrati* plaqués, voir aussi KRAFT *et al.* 2006, p. 609-611.

pas toujours aisée. Une masse anormalement faible est parfois prise comme l'indice suffisant d'un exemplaire plaqué, particulièrement dans le cas des séries romaines républicaines[810]. Ce critère empirique se vérifie fréquemment, mais il n'est pas fiable : tandis que certaines monnaies présentent une masse deux fois plus faible que celle des exemplaires de bons titres, d'autres se caractérisent au contraire par une masse tout à fait conforme à la norme métrologique des séries concernées. La différence de densité de l'argent et du cuivre est trop faible (Ag : 10,5 ; Cu : 8,96) pour expliquer ces écarts pondéraux parfois importants. Une explication plus vraisemblable tient à l'état de corrosion des exemplaires : l'oxydation prononcée du cuivre résultant soit de la finesse ou de l'endommagement de la couche d'argent en un point précis, soit d'une mauvaise soudure des deux couches, peut causer l'apparition de phases poreuses sous la surface de l'objet, réduisant proportionnellement la masse totale de l'exemplaire. Des critères taphonomiques pourraient s'ajouter aux précédents, sans qu'il nous soit généralement permis de le déterminer. L'observation et l'analyse par LA-ICP-MS de la section d'un victoriat, effectuée à Turin puis à Orléans, permet ainsi d'étudier l'effet de la corrosion au niveau de la soudure entre l'argent et le cuivre, en même temps que l'épaisseur très irrégulière de la couche d'argent (Figure 37). La cavité sous la surface du revers a pu se former lors de la section de l'objet, réalisée peu de temps avant l'observation microscopique[811]. La corrosion apparaît dans tous les cas comme la cause la plus vraisemblable de la densité globale plus faible des monnaies plaquées antiques, mais il n'est pas certain qu'elle suffise à expliquer l'ensemble des écarts pondéraux répertoriés. Or, l'insertion d'espèces trop légères au sein de la circulation est nécessairement problématique.



Figure 37. Section polie d'un victoriat plaqué (jc2, [cat. 15]), observée par microscope optique (5x). D'après CORSI 2015, p. 46.

L'évaluation quantitative du phénomène des monnaies plaquées a principalement été entreprise dans le champ des études numismatiques républicaines : la publication récente de Pierluigi Debernardi[812] poursuit des travaux initiés par Max von Bahrfeldt et approfondis par Patrizia Serafin

[810] La consultation des plateaux de monnaies romaines républicaines de la BnF permet ainsi de constater que la majorité des deniers de moins de 3 g ont été jadis identifiés comme des exemplaires plaqués, selon les informations mentionnées sur les étiquettes.

[811] CORSI 2015, p. 20. L'analyse par LA-ICP-MS a été effectuée par Julien Flament en mars 2014 : FLAMENT 2014.

[812] Debernardi 2010.

Petrillo[813]. Il présente ainsi un large corpus d'exemplaires plaqués et l'évaluation la plus représentative, à ce jour, de la part de ces monnaies par rapport aux volumes totaux produits. Une estimation, certes incertaine, fait état d'environ 5 % de monnaies plaquées dans l'ensemble des espèces romaines républicaines émises au cours du temps[814], mais leur distribution et leurs usages sont tout sauf homogènes : elles sont nettement sous-représentées, et souvent inexistantes, au sein des grands trésors monétaires[815] ; inversement, elles peuvent représenter une part importante du faciès monétaire d'un site archéologique donné, se révélant même quelquefois majoritaires[816]. Il est impossible d'estimer la date de production d'une monnaie plaquée, puisque l'on ne dispose que d'un *terminus post quem* fourni par l'émission originale : on peut donc difficilement déterminer quand se développe le phénomène de la monnaie plaquée au sein de chaque espace et s'il connaît une croissance exponentielle ou, comme on peut le supposer, des phases plus ou moins actives[817]. Seule le permettrait une étude d'envergure fondée sur l'examen systématique de données de fouilles archéologiques suffisamment précises : pour l'heure, cette ambition est hors de notre portée.

L'ensemble de l'Occident nord-méditerranéen est affecté par le développement de la monnaie plaquée, qui semble représenter partout le cas de monnayage irrégulier le plus fréquent[818]. Des exemples sont attestés pour l'ensemble de la période étudiée, mais les émissions les plus fréquemment concernées par ce type de production se concentrent durant la période 120-80 a.C. : c'est le cas pour les séries romaines républicaines, peut-être plus encore durant la phase 120-100 a.C.[819]. Au sein des espaces occidentaux, certains numéraires paraissent plus massivement touchés que d'autres. En péninsule Ibérique, si quelques monnaies plaquées sont attestées dès le Ve siècle a.C., la pratique n'est que rarement attestée ensuite avant le milieu du IIe siècle a.C.[820] : l'un des exemplaires les plus

[813] BARHFELDT 1884 ; SERAFIN PETRILLO 1968, 1988 ; DEBERNARDI 2010, p. 345-349.

[814] DEBERNARDI 2010, p. 350, 359. L'ordre de grandeur proposé paraît vraisemblable, mais on ne saurait en attendre davantage.

[815] Et par extension au sein des grandes institutions publiques : la collection de monnaies républicaines du baron d'Ailly, qui constitue aujourd'hui la majeure partie du fonds de la BnF, a ainsi été largement constituée à la suite de ses séjours en Italie, par l'acquisition de vastes lots issus de trésors italiens. Voir HOLLARD 2014, p. 291.

[816] CRAWFORD 1974, n. 5 p. 561 cite ainsi le cas de *Cosa* (Ansedonia, Orbetello, Grosseto ; *RRCH* 123 ; *CHRR* COS), où 10 des 11 monnaies retrouvées lors des fouilles du site sont plaquées, tandis que le trésor découvert avant 1905 ne paraît pas en contenir une seule, sur un total de 2 004 exemplaires. CAMPO 2010, p. 27 rapporte une situation similaire en péninsule Ibérique, émissions romaines et locales confondues : à *Emporion*, près de la moitié des monnaies de sites sont fausses, tandis qu'aucun exemplaire n'est attesté dans les deux trésors républicains du Ier siècle a.C.

[817] CRAWFORD 1985, p. 190-191 doute clairement de la possibilité de dater précisément des vagues de monnaies plaquées d'après des événements historiques tels que le tribunat de Livius Drusus en 91 a.C.

[818] CAMPO 2010, p. 29. Il ne s'agit pas d'une pratique spécifiquement occidentale : voir par exemple, parmi les imitations géto-daces de monnaies romaines républicaines et impériales, le groupe d'émissions plaquées constituant la classe E de DAVIS 2012, p. 119 et p. 151-152, lots 764-767.

[819] DEBERNARDI 2010, p. 377.

[820] CAMPO 2010, p. 24-27. Les entailles pratiquées sur les exemplaires de trésors de la Deuxième guerre punique tels que celui d'Armuña de Tajuña, évoqué précédemment, sont tenues par l'auteur comme l'indice d'une méfiance de la part des

précoces pourrait être la monnaie hybride publiée par Leandre Villaronga reproduisant au droit le portrait de Roma des monnaies républicaines des années 154-148 a.C. et au revers le type de *Sesars*[821]. Un autre cas, peut-être plus ancien, est un denier d'*Iltirta* présumé daté de la première moitié du IIe siècle a.C., signalé par Pere Pau Ripollès comme possiblement plaqué[822]. Ces mêmes monnayages sont représentés au sein d'un lot de 48 à 50 monnaies plaquées mises au jour en Aragon, peut-être au sein de la province de Huesca, interprété par Manuel García Garrido comme une bourse de faussaire[823]. Il paraît également significatif que seules les émissions de drachmes les plus tardives d'*Arse-Saguntum*, datées du IIe siècle a.C., soient représentées par des exemplaires plaqués, deux siècles après l'introduction de ce monnayage[824]. La diffusion de cette pratique semble donc principalement s'opérer à partir du dernier quart de ce siècle, parallèlement à l'augmentation des volumes de production des ateliers officiels. Néanmoins la documentation disponible ne semble pas accréditer l'idée d'un phénomène massif au sein de ces territoires, tout du moins pour les espèces locales : Manuel Gozalbes ne recense par exemple que treize exemplaires plaqués pour l'atelier de *Turiasu*, dont douze appartenant au groupe principal, daté de 120-80 a.C.[825].

Les monnaies plaquées semblent comparativement plus communes en Gaule méridionale, bien que l'on manque là encore d'études de synthèse pour évaluer l'impact de ces espèces dans la circulation. La phase 120-80 a.C. correspond, comme ailleurs, à une intensification de ce phénomène, comme en attestent par exemple les drachmes à la croix attribuées aux *Volcae Arecomici*, parmi lesquelles on compte une proportion particulièrement forte d'exemplaires plaqués[826] : 13 des 23 exemplaires mis au jour à *Lattara* sont qualifiés comme tels par Michel Py ; l'un d'eux a été mis au jour dans une couche stratigraphique datée de 125-100 a.C., bien que la majorité de ces drachmes provienne de contextes

---

usagers, « potser perquè coneixien l'existència de moneda folrada ». Mais dans ce contexte, on ne peut pas déterminer l'origine des individus ayant pratiqué ces entailles. Ce trésor ne contient, de fait, aucun exemplaire plaqué. Des drachmes d'imitation d'*Emporion* plaquées sont toutefois attestées : voir par exemple l'exemplaire du Museo Arqueológico Nacional (Madrid), NAVASCUÉS 1969, I, p. 40, nº 481, illustré également dans LUIK 2005, p. 37.

821 VILLARONGA 1986 ; *CNH* 4, p. 209 ; *ACIP* 1406.

822 Cet exemplaire, issu de la collection de la Real Academia de la Historia de Madrid, porte le nº 1104 dans le catalogue de RIPOLLÈS et ABASCAL 2000, p. 173. Voir aussi l'exemplaire de *Bolskan* signalé par CRAWFORD 1985, p. 93.

823 GARCÍA GARRIDO 1985, p. 34 : « « la bolsa de un falsificador o el enterramiento legal para su no circulación entre el numerario de plata ». L'auteur dénombre 40 monnaies d'*Iltirtasalirban* réparties entre deux séries et 8 à 10 exemplaires de *Sesars*, avec pour chacun de ces trois groupes l'emploi des mêmes coins. AMELA 2012a, p. 108-109, souligne qu'il est difficile de dater ce dépôt, probablement vers le milieu du IIe siècle a.C.

824 RIPOLLÈS et LLORENS 2002, p. 388 ; CAMPO 2010, p. 28.

825 GOZALBES 2009a, p. 129-130, 228, 233. Sur la chronologie du groupe V, p. 146-147. Les deniers de *Bolskan* passent pour être plus fréquemment concernés, comme le souligne CAMPO 2010, p. 28-29 ; mais aucun corpus représentatif ne permet, à notre connaissance, d'estimer l'importance numérique de ces monnaies plaquées.

826 Sur la chronologie et les exemplaires plaqués du type DCR-249C, voir GENECHESI 2012, p. 565 ; FEUGÈRE et PY 2011, p. 253. Julia Genechesi souligne par ailleurs qu'il ne semble pas exister de lien de cause à effet entre le placage et les masses faibles.

du Ier siècle a.C. [827]. Concernant les émissions de monnaies à la croix de l'axe Aude-Garonne, le taux d'exemplaires plaqués semble s'accroître à partir d'environ 80 a.C., ces monnaies circulant ensuite jusque sous l'époque augustéenne[828]. Dans la partie orientale de la province, le monnayage massaliote postérieur à *c.*90-*c.*80 a.C. comprend lui aussi une forte proportion d'exemplaires présentant une âme cuivreuse : les deux derniers groupes, DRM-55 et DRM-56, en comprendraient respectivement 18 et 23 % au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France[829]. Une fois encore, il y a lieu de suspecter un écart significatif entre les drachmes préservées au sein des trésors monétaires et la circulation réelle. L'archéologue Louis Chabot exprime ainsi l'opinion, en 1975, que « les tétroboles du Ier siècle avant notre ère sont pratiquement tous fourrés ; les exemplaires qui ne le paraissent pas le sont vraisemblablement »[830]. Les monnayages celtiques d'Italie du Nord fournissent un nombre assez faible d'exemplaires plaqués, peut-être jugés de peu d'intérêt vis-à-vis d'espèces en alliage argent-cuivre d'un titre inférieur à 80 % ; néanmoins le placage semble bel et bien apparaître dans cette région vers le milieu du IIe siècle a.C. pour culminer au début du siècle suivant[831].

On peut donc conclure, avec prudence, que le plaquage des monnaies d'argent est une pratique ancienne en Occident nord-méditerranéen, qui connaît toutefois un développement exceptionnel à partir d'environ 120 a.C., et culmine au cours du premier tiers du Ier siècle a.C. Il s'agit donc véritablement d'un phénomène d'ampleur régionale, qui paraît consécutif de l'augmentation des masses monnayées dans l'ensemble des territoires considérés. Si le taux d'exemplaires plaqués semble supérieur au cours de la phase 120-100 a.C. dans le cas du monnayage républicain, son volume brut culmine durant la période 100-80 a.C.[832], comme dans les autres espaces étudiés. Dans l'état de la documentation disponible, il semble que cette pratique se diffuse en Gaule méridionale un peu plus tardivement qu'en Cisalpine et en Ibérie. Contrairement à ce que l'on observe à Rome, cette pratique se maintient, voire se renforce en Gaule après 80 a.C. pour exercer à ce moment un impact considérable sur la circulation monétaire. À cette date, les sociétés des territoires nord-italiens et transpyrénéens ne frappent plus d'émissions locales régulières, empêchant du même coup la comparaison.

---

[827] PY 2006, p. 551-558. L'exemplaire pour lequel le contexte est le plus ancien est le nº 1491.
[828] CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 204
[829] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 646-648.
[830] CHABOT 1975, p. 156. Voir plus largement la mise en perspective régionale proposée par l'auteur aux p. 156-160.
[831] PAUTASSO 1966, p. 93-96. ARSLAN 2010 recense 17 drachmes cisalpines plaquées ; au moins 14 d'entre elles doivent être postérieures au milieu du IIe siècle a.C., et la majorité paraît dater du premier quart du siècle suivant. Le parallèle avec la Transalpine est souligné par CHABOT 1975, p. 158.
Les séries les plus représentées d'après l'inventaire d'ARSLAN 2010 sont les drachmes tardives attribuées aux *Cenomani* (Arslan IX, 5 exemplaires) celles aux légendes *Rikoi* (Arslan XV, 4 exemplaires) et *Toutiopouos* (Arslan XI, 3 exemplaires).
[832] Debernardi 2010.

3.1.3.2. Le statut des monnaies plaquées

En dépit des enjeux historiques considérables que représente le phénomène des monnaies plaquées dans l'ensemble du bassin méditerranéen, l'historiographie consacrée à cette question pour la période républicaine s'est essentiellement concentrée sur la question du statut légal de ces espèces[833]. Il s'agit d'un problème ancien, sur lequel des positions très tranchées ont été avancées. Le point de vue le plus influent sur le sujet demeure celui de Michael Crawford, formulé une première fois en 1968 dans le cadre d'un bref article intitulé « Plated coins – false coins », puis amendé dans *Roman Republican Coinage*[834]. Selon cet auteur, les monnaies plaquées de la République romaine relèvent toutes du faux monnayage[835], ce que suggère de fait le corpus juridique[836]. Ce modèle, désormais admis dans la plupart des études consacrées à ce monnayage, s'oppose en fait radicalement à la thèse défendue par la plupart des spécialistes ayant précédé Michael Crawford, de Theodor Mommsen à Edward Sydenham, selon laquelle une partie au moins de la production de monnaies plaquées est réalisée au sein de l'atelier capitolin et commanditée par le pouvoir politique[837]. Patrizia Serafin Petrillo et en dernier lieu Pierluigi Debernardi, qui se rallient l'un et l'autre à cette seconde opinion, apparaissent ainsi comme les principaux contradicteurs du modèle « Plated coins – false coins » depuis la fin des années 1960[838].

Tout en soulignant les bénéfices que retirerait le Trésor romain de cette forme de contrefaçon publique, Patrizia Serafin Petrillo se fonde surtout sur l'étude du style et de la gravure des exemplaires : si elle exclut de son raisonnement les monnaies hybrides, d'un style jugé peu conforme aux standards de l'atelier romain ou présentant des erreurs typologiques, la numismate italienne considère inversement que les monnaies plaquées les mieux gravées pourraient relever d'une production dans un cadre officiel. Surtout, l'identification de liaisons de coins entre des exemplaires plaqués et de bon

---

[833] Inversement, le champ des études numismatiques d'époque impériale intègre désormais pleinement la question des usages de la monnaie plaquée : voir en particulier GĂZDAC 2009, qui démontre le caractère semi-officiel des monnaies plaquées produites pour le paiement des troupes dans les établissements militaires de la province de Dacie. BOCCIARELLI 2014 présente le cas plus spécifique d'émissions de deniers plaqués à l'effigie de Vitellius, s'employant à démontrer leur caractère « officiel », autant que peut le permettre leur contexte de production. À chaque période ses enjeux propres : l'identification – probante – de ce phénomène pour les Ier-IIIe siècles p.C. ne constitue pas en soi un argument pour proposer les mêmes schémas interprétatifs concernant la période républicaine.

[834] CRAWFORD 1968b ; CRAWFORD 1974, p. 560-565.

[835] La seule exception envisagée, quoiqu'avec scepticisme, concerne certaines séries des guerres civiles : CRAWFORD 1968, n. 27 p. 59 : « it is possible that certain irregular coinages, produced in periods of civil war, may include both pure silver pieces and plated pieces ». Andrew McCabe mentionne deux émissions, tardives et extérieures à notre aire d'étude, pour lesquelles pourrait s'appliquer le cas de figure exceptionnel mentionné précédemment (*RRC* 509, voire 546) : http://andrewmccabe.ancients.info/Plated.html#Camp (site consulté en janvier 2016).

[836] Sur le cadre légal, plus particulièrement au sujet de la *lex Cornelia de falsis* de 82 a.C., voir GRIERSON 1956 ; MARLASCA MARTÍNEZ 2010, p. 9-15.

[837] MOMMSEN 1875, II, p. 80 ; SYDENHAM 1952, p. 43-44.

[838] Serafin Petrillo 1968, 1988 ; DEBERNARDI 2010.

argent est présentée comme la preuve irréfutable de la validité de ce modèle interprétatif. Ce dernier point n'est toutefois plus recevable. En effet, le recours à des procédés de reproduction mécanique de coins monétaires à des fins de falsification, déjà envisagé par Michael Crawford, a été étudié plus récemment par Clive Stannard dans une série de publications[839]. Selon Clive Stannard, la méthode la plus commode pour la production de tels coins consiste à imprimer le relief d'une monnaie officielle dans de l'argile, de manière à obtenir un moule après cuisson. On y coule du bronze pour produire un patron (*hub*), dont le relief est imprimé, probablement par martèlement, dans un coin vierge préalablement chauffé[840]. Pour résister à de telles opérations, ce dernier coin doit être préférentiellement fabriqué à partir d'un bronze présentant de fortes teneurs en étain[841]. Pour pallier les effets d'un relief atténué, soit du fait de l'emploi d'un exemplaire original usé ou mal gravé, soit à la suite des déficiences des opérations de moulage, la gravure du coin peut être retouchée, occasionnant parfois des variantes typologiques non-attestées dans le monnayage officiel[842]. Pour le Ier siècle a.C., l'emploi de coins de transfert est désormais bien attesté dans le bassin méditerranéen et à ses marges ; la documentation disponible est principalement tributaire des trouvailles réalisées en Roumanie et en Bulgarie, mais nous verrons que le dossier s'étoffe progressivement pour les autres espaces. Le bassin inférieur du Danube a donc fourni des monnaies d'argent produites à partir de coins de transfert moulés directement sur des deniers républicains officiels, ainsi que du matériel de production monétaire : à Tilişca (Sibiu, Roumanie), on a mis au jour quatorze coins de transfert en bronze aux types de monnaies républicaines et trois manches en fer[843]. Michael Crawford a mis en évidence le lien entre l'un de ces coins et une monnaie authentique du trésor de Maccarese (Fiumicino, Rome)[844]. Si rien ne s'oppose, comme on l'a dit, à ce que de tels procédés de fabrication soient employés au sein d'autres espaces, il est peu vraisemblable que les grands ateliers monétaires du bassin méditerranéen, à commencer par Rome, y aient recours pour leur production régulière : il s'agit d'une méthode contraignante, longue et aux résultats aléatoires. Par comparaison, la réalisation de nouveaux coins monétaires, confiée aux graveurs attitrés de l'atelier, ne doit pas exiger plus que quelques heures de travail[845]. Les deniers

[839] CRAWFORD 1974, p. 561-562 ; STANNARD 1988, 2011 ; STANNARD et FISCHER-BOSSERT 2011.
[840] STANNARD et FISCHER-BOSSERT 2011, p. 6, citant ainsi des expérimentations mises en œuvre par Markus Peter.
[841] STANNARD 2011, p. 74-76, avec les renvois à la bibliographie antérieure.
[842] DAVIS 2012. Voir aussi les erreurs dans le choix des coins, pouvant aboutir à la production d'exemplaires hybrides présentant deux fois le même type, voir produits avec deux coins reproduits à partir du même modèle : voir STANNARD 1987, 1995 pour le premier cas, PARISOT-SILLON 2014 pour le second.
[843] LUPU 1967 ; récemment, ZIEGAUS 2011, p. 298 et PAUNOV 2014, p. 33.
[844] *RRCH* 309, *CHRR* MAC ; CRAWFORD 1974, p. 562.
[845] STANNARD 2011, p. 65, 76 ; STANNARD et FISCHER-BOSSERT 2011, p. 29-30.

frappés à l'aide de coins de transfert peuvent être aussi bien en argent[846] ou plaqués[847]. Quoi qu'il en soit, la mise en évidence de ce procédé remet en cause, par définition, la pertinence de la démonstration de Patrizia Serafin Petrillo.

Pierluigi Debernardi propose une approche alternative, fondée sur une étude quantitative des données numismatiques[848]. L'existence de la reproduction mécanique des coins n'est pas remise en cause : selon l'auteur, ce ne sont donc que les monnaies plaquées présentant un style remarquablement proche des espèces officielles, mais pour lesquelles aucune liaison de coins n'a été identifiée, qui constituent la part du monnayage plaqué frappé au sein de l'atelier capitolin[849]. Cette production n'en est pas moins substantielle. L'étude proposée par Pierluigi Debernardi constitue, de fait, la contribution la plus solide en faveur de la thèse de la monnaie plaquée officielle : l'auteur considère que ce modèle est celui qui rend compte le plus fidèlement de la nature de la documentation numismatique disponible, ce qui pèse davantage selon lui que le cadre juridique[850]. Le cœur de la démonstration de Pierluigi Debernardi se fonde sur la comparaison de deux séries statistiques : le ratio normalisé de monnaies plaquées par rapport aux volumes des émissions en argent et l'estimation du titre moyen de ces dernières, obtenue d'après la formule du poids spécifique élaborée par l'auteur[851]. Les gammes de titre ainsi mesurées se révèlent souvent assez basses, non seulement par rapport aux résultats présentés dans le cadre de ces recherches, mais encore par rapport à l'ensemble des données obtenues jusqu'à présent, ce qui impose à tout le moins de manier ces données avec prudence. Les variations relatives observées au cours du temps n'en restent pas moins comparables[852]. De fait, la corrélation négative entre le taux de monnaies plaquées par émission et l'importance de l'altération de l'alliage monétaire à partir de cuivre apparaît frappante[853]. Pierluigi Debernardi considère par conséquent que ces deux procédés constituent des solutions techniques complémentaires, auxquelles l'atelier capitolin aurait recours à plus ou moins grande échelle selon les années : sur la base de ses estimations du titre des émissions,

[846] Cela semble être le cas le plus fréquent pour les monnayages d'imitation géto-daces, classés par DAVIS 2012. S'ils ne sont pas nécessairement assimilables à de la fausse monnaie, ces numéraires n'en présentent pas moins des masses et une qualité de fabrication généralement inférieure à celle des espèces officielles, comme le soulignent CHIȚESCU 1980, et plus récemment LOCKYEAR 2008 au sujet du trésor de Poroschia (*CHRR* PRS) et WOYTEK *et al.* 2012.
[847] DAVIS 2012 ; PARISOT-SILLON 2014.
[848] DEBERNARDI 2010.
[849] DEBERNARDI 2010, p. 341-342, 360.
[850] DEBERNARDI 2010, p. 364.
[851] DEBERNARDI 2008.
[852] La méthode adoptée par Pierluigi Debernardi n'avait pas été testée sur des alliages argent-cuivre anciens, ce qui limitait sa fiabilité. Des corrections récentes et le développement d'une approche comparative visant à valider ce protocole analytique pourraient permettre d'obtenir à l'avenir des résultats plus probants : il faudra donc suivre ses prochaines publications.
[853] DEBERNARDI 2010, p. 377-379.

l'auteur conclut même que le recours au placage constitue la solution la moins préjudiciable à la qualité du stock monétaire en circulation, car elle engendre l'injection d'un moindre volume de cuivre dans l'ensemble des masses monnayées[854].

Toutefois, la méthode employée pour parvenir à cette conclusion nous semble présenter plusieurs limites importantes. La première se rapporte à l'argument stylistique[855] : d'une part, le style des émissions officielles est loin d'être homogène, et s'échelonne du très fin au médiocre ; d'autre part, le fait que le style d'une monnaie plaquée se rapproche de celui de deniers en argent peut tout aussi bien signifier qu'il s'agit, simplement, d'une bonne contrefaçon[856]. Surtout, il nous semble que l'auteur commet une erreur de raisonnement : une corrélation n'exprime pas une relation de causalité. La simultanéité des tendances à la réduction du titre des émissions officielles et à l'accroissement des volumes de monnaies plaquées ne signifie pas que ces deux phénomènes s'associent et se nourrissent mutuellement : ils peuvent plus simplement présenter une ou des causes communes[857]. Comme le montrent les données représentées par l'auteur[858], les séries les plus affectées par le phénomène du placage répondent à trois critères : elles sont généralement postérieures au milieu du IIe siècle a.C. ; elles concernent des séries relativement abondantes, avec des pics durant le dernier quart du IIe siècle a.C., vers 90 puis vers 80 a.C. ; en termes relatifs et non absolus, elles se rapportent préférentiellement à des séries dont on présume aisément qu'elles présentent un titre élevé – les deniers *serrati*, par exemple, sont proportionnellement mieux représentés que ceux de la Guerre sociale.

Il convient dès lors de s'interroger sur l'idée, brièvement exposée par l'auteur, selon laquelle la production des monnaies plaquées suit nécessairement de peu celle des espèces en argent, si elle ne leur est pas directement contemporaine : Pierluigi Debernardi suppose que, si les premières relevaient du faux monnayage, leur insertion au sein de la circulation serait facilité par l'adoption de types récents[859]. Or les nouvelles émissions produites annuellement au sein de l'atelier capitolin ne se diffusent que progressivement au sein du stock monétaire en circulation, qu'elles ne renouvellent donc que très partiellement. Dès lors, il semble à la fois plus simple et plus sûr de sélectionner des modèles typologiques vieux de quelques années au moins, et qui ont acquis la confiance de l'usager. En outre,

[854] DEBERNARDI 2010, p. 380.
[855] DEBERNARDI 2010, p. 340.
[856] S'y ajoute le cas de coins reproduits mécaniquement à partir d'une monnaie officielle, puis dont la gravure est retouchée pour corriger un défaut
[857] Ajoutons qu'une superposition de courbes n'équivaut pas à une étude de corrélation : l'étude gagnerait à présenter un cadre statistique clair, et la représentativité des données à être testée selon des outils éprouvés.
[858] DEBERNARDI 2010, p. 377.
[859] DEBERNARDI 2010, p. 355.

l'essentiel de la documentation relative au matériel de production de (faux) monnayage témoigne soit du brassage de types de différentes époques, comme dans le cas de Tilişca[860], soit du choix d'émissions déjà anciennes. Le coin monétaire mis au jour au sein de l'*oppidum* de Gressy-Sermuz (Vaud), occupé principalement durant La Tène D2b, reproduit ainsi le type de revers de l'émission C·NAE·BALB (*RRC* 382/1b)[861], datée de *c.*79 a.C. et produite supposément à Rome[862]. Environ un demi-siècle sépare donc la date de l'émission officielle et celle autour de laquelle ce coin a dû être perdu. Les questions qu'il suscite sont nombreuses : ce coin a-t-il été employé pour frapper des monnaies d'argent, comme tendraient à le suggérer d'autres trouvailles réalisées à Sermuz[863], ou bien des exemplaires plaqués, comme dans le cas des quinaires mis au jour à Lausanne-Vidy (Vaud)[864] ? S'agit-il d'un coin reproduit mécaniquement d'après un exemplaire officiel à la lettre Q, toujours à la manière de ces quinaires ? Relève-t-il d'un atelier de faussaire ou bien, comme l'envisage aussi Anne Geiser, d'une officine produisant des monnaies d'imitation à destination d'auxiliaires des armées romaines[865] ? Enfin, on doit souligner les perspectives ouvertes par les travaux d'Evgeni Paunov au sujet du matériel de fabrication monétaire provenant de Bulgarie, dont le corpus s'étoffe régulièrement : il se rapporte à une production importante d'imitations de monnaies romaines républicaines et augusto-tibériennes, plaquées ou non. L'auteur ne suppose pas que les coins aux types d'émissions républicaines soient plus anciens que les autres, et associe au contraire l'ensemble de cette documentation au principat de Tibère[866]. Il est donc parfaitement évident que la production de monnaie irrégulière – officieuse, d'imitation ou de contrefaçon, d'argent ou plaquée – n'est pas toujours contemporaine de la frappe des monnayages dont elle s'inspire dans le monde romain et à ses marges : le type représenté ne fournit rien de plus qu'un *terminus post quem*. Pierluigi Debernardi fait enfin valoir que le volume important des monnaies plaquées en circulation semble incompatible avec l'idée de leur mise en circulation avec les moyens

---

[860] PAUNOV 2014, p. 33 souligne que les types républicains sélectionnés se rattachent à des émissions produites entre environ 150 et 70 a.C.

[861] GEISER et CAPT 2011. Les auteurs évoquent p. 11 une période d'occupation comprise entre la seconde moitié du Ier siècle a.C. et le début du Ier siècle p.C.

[862] CRAWFORD 1974, p. 397-398. SYDENHAM 1952, p. 126, nº 769a-b situe la frappe au sein d'un atelier auxiliaire italien, mais cette hypothèse est généralement abandonnée depuis la parution de CRAWFORD 1974. Les normes de production de *RRC* 382 ne donnent en tout cas aucune raison de mettre cette émission à part dans la séquence des séries capitolines des années 80-70 a.C. : numérotation des coins similaire aux émissions romaines de la même période et non attestée pour les frappes itinérantes du conflit sertorien ; orientation régulière des coins à 5-6 h avec un axe médian à 6 h (n=631, μ=164°, r=0,48, σ=70°, p<1E-12).

[863] On pense plus spécifiquement aux globules d'argent mentionnés par GEISER et CAPT 2011, p. 11.

[864] *RRCH* 482 ; GEISER 1999. Le contexte archéologique semble être augustéen, en dépit de quelques incertitudes. La quarantaine d'exemplaires présentée se répartit entre quatre types (*RRC* 333, 340, 345 ; *RIC* I² 276) datés des trois premiers quarts du Ier siècle a.C. Le dépôt de Lausanne-Vidy répond de fait à l'argument énoncé par DEBERNARDI 2010, p. 355 selon lequel la frappe de quinaires frappés présente peu d'intérêt pour des faussaires : on comprend que les données sont différentes pour des régions où les unités légères, drachmes ou quinaires, représentent l'essentiel de la production de monnaies d'argent.

[865] GEISER et CAPT 2011, p. 11.

[866] PAUNOV 2014, p. 33-34.

nécessairement limités des acteurs privés[867]. Le décentrement du cadre géographique et chronologique que nous venons de proposer répond déjà partiellement à ce problème, de même que la prise de conscience du statut parfois flou de la monnaie irrégulière, dans des contextes spécifiques où les liquidités peuvent parfois manquer.

On peut considérer qu'à partir du milieu du IIe siècle a.C., Rome dispose d'un atelier monétaire pérenne aux fortes capacités d'approvisionnement et de production : l'exploitation minière, les revenus issus de la guerre, les impôts levés dans des provinces telles que l'Asie constituent autant de ressources pour le Trésor et pour l'atelier capitolin[868]. Il est donc peu vraisemblable que les ouvriers soient réduits à recourir à une pratique contraignante, coûteuse et au demeurant peu discrète pour accroître les masses monnayées, lorsqu'une réduction du titre de l'alliage remplit plus simplement les mêmes fonctions. En outre, le cas de la dictature césarienne atteste clairement que lorsque Rome se trouve en manque de liquidités, l'expédient principal est la frappe d'autres métaux, à commencer par l'or[869]. On sait aussi que la population de Rome et de l'Italie s'inquiète de la mauvaise santé présumée de la monnaie au cours du premier quart du Ier siècle a.C., et que les autorités s'efforcent d'y répondre par une variété de mesures : elles développent, comme on l'a vu, le dispositif législatif à l'encontre du faux monnayage, complexifient les normes de contrôle de la monnaie[870] et favorisent l'activité publique des *nummularii*[871]. Quelle malhonnêteté faut-il prêter à la classe dirigeante de la République romaine pour présumer ainsi qu'elle puisse produire massivement des espèces plaquées et feindre par ailleurs, à grands frais, de lutter contre leur circulation, tout du moins à Rome ? Car il n'y a guère qu'à Rome, et peut-être dans quelques autres grands centres urbains d'Italie, que l'élite dirigeante doit se préoccuper vraiment de la circulation d'espèces plaquées au Ier siècle a.C.[872], de la même manière qu'elle ne se sent pas tenue de mettre un terme à la circulation des émissions officieuses[873] et des imitations d'as

[867] DEBERNARDI 2010, p. 355.
[868] KAY 2014.
[869] SUSPÈNE 2011, p. 274-275. Soulignons que la frappe de l'or, comme d'ailleurs la réduction du titre des émissions d'argent, trouve un précédent au IIIe siècle a.C. ; elle présente en outre l'avantage d'évoquer un imaginaire complexe de la prospérité retrouvée, de la juste rétribution des victoires militaires et du dépaysement : SUSPÈNE 2011, p. 274-281.
[870] On classe dans cette catégorie, entre autre critères, la numérotation des coins, les marques d'émission et peut-être même la serration : CAMPO 2010, p. 29 ; WITSCHONKE 2012.
[871] CRAWFORD 1968b, p. 55-56 ; VERBOVEN 1994, pour une approche nuancée concernant le rôle des *nummularii* et les difficultés relatives à l'édit de Gratidianus. Sur le métier de *nummularius* (ou *spectator* pour cette période ?), voir ANDREAU 1987, p. 177-219, 503-505 qui confirme le fait que certains de ces essayeurs-changeurs soient employés directement par les autorités publiques.
[872] ANDREAU 1987, p. 488, souligne que « la quasi-totalité des tessères nummulaires ont en effet été trouvées à Rome ou dans le reste de l'Italie ». Cela représente un corpus d'environ 165 objets, selon l'étude réactualisée présentée dans ANDREAU 2001, p. 330. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas ailleurs d'autres manières de pratiquer l'essai, mais que cette figure, privée ou publique selon les cas, est plus particulièrement attestée à Rome et en Italie.
[873] L'activité des *pseudo-mints* italiques et les rapports monétaires entretenus par ce biais entre l'Italie centrale, *Massalia*, *Ebusus* et la Bétique ont fait l'objet d'une bibliographie abondante au cours des dernières années : voir notamment

officiels[874] de l'Italie à la Bétique, qui vise principalement à pallier la pénurie de ceux-ci et de leurs fractions dans ces territoires.

Le développement de la pratique du placage monétaire est contemporain de la croissance des volumes frappés à Rome et surtout de l'extension du bassin de diffusion de la monnaie romaine républicaine, à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. Il concerne l'Italie aussi bien que les autres régions du bassin méditerranéen, et constitue de fait un phénomène répandu en Occident[875]. Sa chronologie est encore difficile à préciser et varie certainement selon les espaces considérés, mais il semble clair que des monnaies de la fin du IIe siècle et de la première moitié du Ier siècle a.C. font encore l'objet de frappes irrégulières, sur des flans plaqués ou non, sous le principat d'Auguste et même sous celui de Tibère. Une forme de sélection des émissions contrefaites n'est pas à exclure dans certains cas. Au-delà des aspects chronologiques, il semble donc nécessaire d'envisager à nouveaux frais le problème de la monnaie romaine républicaine plaquée à travers un décentrement géographique, qui nous invite à formuler plusieurs remarques. D'une part, il s'agit de rompre avec une vision opposant systématiquement la péninsule italienne aux contrées occidentales : la gravure fine et le style naturaliste d'une monnaie plaquée ne suffisent pas à signer la production d'un atelier italien, et sont pleinement à la portée d'artisans et de faussaires habiles, fussent-ils des Celtes ! Le style « barbare » ou « fruste » qui caractérise certaines émissions occidentales aux types inspirés de deniers romains républicains doit s'expliquer parfois par le manque de compétence des graveurs employés, d'autres fois par une stylisation relevant d'une démarche d'appropriation iconographique dans le cas d'émissions d'imitations[876]. Inversement, Rome et *Massalia* ne se caractérisent ni par la qualité constante de la gravure des coins monétaires produits au sein de leurs ateliers, ni par l'uniformité stylistique de leurs monnayages[877]. À notre sens, cet argument n'est donc pas suffisant pour restreindre

---

STANNARD et FREY-KUPPER 2008 ; FREY-KUPPER et STANNARD 2010 ; STANNARD et CARBONE 2013 ; STANNARD et GARCÍA-SINNER 2014.

[874] L'identification de ces émissions d'imitation est encore en cours : elle a fait l'objet d'une communication par Pere Pau Ripollès à l'occasion du XVe Congrès International de Numismatique de Taormine. On attendra donc la publication des Actes pour reprendre ce dossier.

[875] GARCÍA SINNER et MARTÍ GARCIA 2012, p. 58-59, 70 : les trouvailles monétaires répertoriées pour la période *c.*125-*c.*50 a.C. dans la vallée de Cabrera de Mar (Barcelone) montrent ainsi que parmi les 8 deniers républicains attestés, plus de la moitié sont plaqués, ce qui ne paraît pas être le cas des 5 deniers ibériques. Ces 13 monnaies d'argent constituent 4,15 % du faciès monétaire global, composé de 313 exemplaires. Les auteurs concluent ainsi que la région n'est visiblement pas alimentée en deniers depuis Rome durant cette période, ce qui explique peut-être l'importance relative des monnaies plaquées. Pour une remise en perspective de ces résultats à partir des autres types de données archéologiques, GARCÍA SINNER 2015. Voir plus largement AMELA 2012, p. 107-108 ; CAMPO 2010, p. 29 ; CHABOT 1975, p. 158.

[876] Pour une vision générale des monnayages gaulois inspirés des types monétaires romains républicains et de leur répartition géographique, SCHEERS 1969. Concernant l'interprétation historique du choix des prototypes du point de vue de l'étude des relations entre les élites gauloises et la *nobilitas* romaine, MARTIN 2015b, p. 126-140.

[877] Concernant *Massalia*¸ la physionomie stylisée du lion des drachmes DRM-55-56 suffit à en rendre compte.

à Rome et à son horizon proche, entre Étrurie et Campanie, le problème trop vaste, trop complexe de la monnaie plaquée.

D'autres monnayages occidentaux sont tout autant sinon plus affectés par ce phénomène, comme le suggère le cas des drachmes tardives de *Massalia*. Les émissions ibériques, les monnaies à la croix ou au cavalier de la vallée du Rhône et, dans une moindre mesure, celles au lion de Gaule Cisalpine sont toutes concernées par ce phénomène. La documentation disponible ne permet pas de déterminer si un ou plusieurs de ces monnayages ont fait l'objet d'émissions plaquées directement commanditées par les autorités émettrices officielles : nous n'avons connaissance d'aucun indice à l'appui ou à l'encontre de cette thèse ; pour ce qui concerne les monnaies républicaines, en revanche, l'ampleur des efforts consentis par l'élite dirigeante pour restreindre ou éliminer la circulation des espèces plaquées, fût-ce seulement à Rome, semble clairement plaider dans le sens du modèle « Plated coins – false coins ».

3.2. Guerre et sociétés en Occident nord-méditerranéen

En préambule de son *Histoire*, pour célébrer la puissance du peuple romain par comparaison avec les empires des siècles précédents, Polybe souligne que lui seul a été en mesure de soumettre les peuples occidentaux, particulièrement belliqueux[878]. Cette réputation, qui s'applique à l'ensemble des barbares occidentaux dans la littérature et les représentations iconographiques grecques et latines, relève d'un stéréotype bien identifié au sein de l'historiographie[879], et il semblerait absurde de prétendre que les sociétés de Celtique et d'Ibérie seraient plus promptes à la guerre que les Romains eux-mêmes. Le propos de Polybe est d'autant moins convaincant qu'au milieu du IIe siècle a.C., lorsqu'il rédige son œuvre, la domination romaine en Occident nord-méditerranéen et dans les Balkans est encore limitée. Il n'en est pas moins vrai que la guerre constitue un fait social extrêmement présent au sein de nombre de ces sociétés, à tel point qu'elle est généralement envisagée comme un phénomène endémique[880], ce pour quoi l'on trouve des parallèles dans le champ de l'anthropologie[881].

---

[878] POLYBE, *Histoire*, 1.2.6-7.

[879] On renvoie seulement à l'état des lieux dressé par DUBUISSON 1985, 1990 ; aux études plus spécialisées de CLAVEL-LÉVÊQUE 1996 et NDIAYE 2007 ; enfin pour les aspects monétaires, DESNIER 1991 ; PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, p. 58-59.

[880] Ainsi QUESADA 2003 au sujet des Ibères, ou MCCARTNEY 2012 pour les sociétés de la Celtique méditerranéenne.

[881] MCCARTNEY 2012, p. 1-3, 121-127. On élargira aussi ces perspectives théoriques en lisant l'œuvre fondatrice de CLASTRES 2013 [1e éd. 1977] ; plus récemment, KEELEY 1996 s'est insurgé contre une tendance propre à l'archéologie d'après-guerre à « pacifier le passé ». Selon GUILAINE 2013, la violence de masse est attestée parmi les sociétés européennes au moins à partir du Paléolithique supérieur. L'idée essentielle qui ressort de ces travaux d'anthropologues aussi bien que d'archéologues est la normalité de la guerre, qui contribue à la cohésion des groupes humains et influence leurs structures sociales.

Cette conclusion peut-elle être élargie à l'ensemble de la région étudiée ? Il est permis de douter de l'intérêt d'adopter un modèle théorique trop général : l'importance accordée à l'activité militaire est variable selon les groupes humains et les périodes archéologiques considérées[882]. L'anthropologie sociale et politique fournit des perspectives comparatives éclairantes pour l'étude des sociétés protohistoriques, mais il revient à l'histoire et à l'archéologie elles-mêmes de faire la part des spécificités locales et d'identifier les pics et les reflux de la guerre au cours du temps. Pour les deux derniers siècles a.C., des marqueurs communs, tels que les éléments de panoplie militaire laténiens puis italiques[883], sont bien identifiables dans une large partie de la région étudiée, qui témoignent de représentations culturelles comparables en matière de violence armée et de guerre. Les armes font également l'objet de pratiques rituelles largement partagées : ainsi observe-t-on des dépôts associant des pièces d'équipement variées et l'exposition de têtes coupées dans une vaste région s'étendant de la Provence au littoral valencien au IIIe siècle a.C. et jusqu'au début du siècle suivant[884]. La diffusion des techniques de fortifications grecques sur le littoral gaulois et jusqu'à *Arse-Saguntum* dévoile un autre aspect de ces représentations communes[885]. Du point de vue des processus historiques plus généraux, c'est bien par une succession de conquêtes, et au prix d'innombrables vies, que s'établit la domination romaine à partir du IIe siècle a.C. : dans le cas de l'*Hispania Citerior,* certains auteurs estiment ainsi que « la presencia romana (…) es, en realidad, la presencia de su ejército »[886]. En d'autres termes, la guerre influence non seulement les relations intercommunautaires à l'échelle des espaces occidentaux, mais aussi celles qu'entretiennent avec Rome les Celtes et les Ibères. L'exercice de la violence armée et l'éthique martiale participent donc généralement de la hiérarchisation des sociétés anciennes en consacrant, en Celtique et en Ibérie aussi bien qu'à Rome, la prééminence de lignages aristocratiques dont la légitimité repose au moins pour partie sur leur excellence militaire[887]. Il s'agit d'évaluer l'ampleur de ces traits communs, en distinguant ce qui relève de l'idéologie de la

[882] McCartney 2012, p. 120-121, 124-126 pour la basse vallée du Rhône. Bataille *et al.* 2014 identifient clairement, à l'échelle du domaine celtique continental, des phases d'activité militaires nettement plus marquées à La Tène B2-C1, c'est-à-dire entre la fin du IVe siècle et la première moitié du IIIe siècle a.C., et durant La Tène D2, à partir de la fin du IIe siècle a.C.

[883] Pour les premières, voir l'étude de référence réalisée par Quesada 1997, et les synthèses plus récentes de García Jiménez 2012 ; Gorgues 2013b ; Baray 2014, notamment aux p. 75-96, 100-103. Pour les secondes, Pernet 2010.

[884] Ciesielski *et al.* 2011. Gorgues 2014b souligne néanmoins des variations locales dans ces pratiques. La documentation est moins abondante à partir du IIe siècle a.C., mais on observe encore des crânes exposés à l'entrée de l'*oppidum* de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) dans la première moitié du Ier siècle a.C. : Rothé et Tréziny 2005, p. 844-845. Posidonios, qui séjourne en Massaliotide au cours des décennies précédentes, en témoigne d'ailleurs, comme le rapportent Strabon, 4.4.5 et Diodore, 5.29.

[885] Moret 1996.

[886] Noguera *et al.* 2014, p. 31.

[887] Ciprés 2003 concernant les populations celtiques d'Ibérie ; pour l'aristocratie romaine, Harris 1991, p. 10-41.

guerre et ce que l'on peut percevoir de sa phénoménologie, pour reprendre les termes de Pierre Moret et de Fernando Quesada[888]. Nous n'entrons pas ici dans le détail de l'organisation logistique des opérations militaires romaines[889] ou dans les débats relatifs aux transformations structurelles et démographiques des armées républicaines au cours du IIe siècle a.C.[890]. Nous esquisserons successivement une typologie des conflits attestés en Occident nord-méditerranéen et des données disponibles pour leur étude, puis une première approche de la question des relations interculturelles au sein des contingents multiethniques.

3.2.1. Pratiques, récits et vestiges de la guerre

3.2.1.1. Le cadre conceptuel : les types de conflits et leur visibilité

Les deux derniers siècles a.C. marquent une phase de hiérarchisation et de complexification institutionnelle des entités politiques indigènes dans l'ensemble de l'Occident méditerranéen. Or la guerre est une clé de lecture essentielle pour comprendre ces dynamiques : en Provence par exemple, elle participe de la fragmentation politique qui caractérise le IIIe siècle a.C., mais aussi de l'émergence à la période suivante de pouvoirs supra-communautaires assimilables à des confédérations militaires, notamment celle des *Saluuii*[891]. En dépit des inégalités entre les ressources démographiques[892], économiques et stratégiques des Romains et celles de l'ensemble des peuples qu'ils affrontent en Occident nord-méditerranéen, le Sénat nourrit le plus souvent des objectifs mesurés, investissant rarement des moyens considérables pour marquer son autorité au sein des territoires occidentaux[893]. Les Romains n'ont pas non plus l'ambition de mettre un terme à l'ensemble des guerres internes aux

[888] MORET et QUESADA 2002, p. VIII.

[889] Le cadre général est celui que décrivent CADIOU 2008 et ERDKAMP 2010 au sujet de la péninsule Ibérique. Le caractère restreint et cyclique des opérations romaines, les ressources limitées des territoires intérieurs et l'étirement des lignes d'approvisionnement qui en résulte marquent la guerre en Occident d'une empreinte particulière à la période républicaine. Pour la période suivante, signalons la soutenance récente de la thèse de François Porte, sous la direction de Pierre Cosme et Claire Sotinel, à propos du ravitaillement des armées romaines durant les guerres civiles (49-30 a.C.). Nous remercions l'auteur pour les précisions apportées à propos de ses recherches. Dans une perspective plus générale, ROTH 1999.

[890] Voir en particulier ERDKAMP 2006 et l'état des lieux historiographiques de CADIOU 2009, en attendant la publication de l'ensemble du dossier consacré par François Cadiou à la prolétarisation des armées républicaines au Ier s. a.C..

[891] MCCARTNEY 2012, p. 102-103, 124-127.

[892] Sur l'exception démographique de l'Italie médio-républicaine et son importance comme facteur explicatif de la puissance militaire italo-romaine, voir COSME 2007, p. 43-44, notamment au sujet des préparatifs de la bataille de Télamon en 225 a.C. Pour le IIIe siècle a.C. voir en partculier ROSENSTEIN 2004, p. 63-140.

[893] CADIOU 2015, p. 234, estime qu'en péninsule Ibérique comme ailleurs, les effectifs des armées romaines en province sont généralement assez faibles. Concernant les objectifs assez modestes poursuivis par les magistrats en exercice en Ibérie, voir aussi BERRENDONNER 2009b.

populations provinciales[894]. Celles-ci sont présentées plutôt comme un désagrément – du brigandage – que comme une menace réelle, et elles sont donc généralement mal documentées[895].

C'est dans ce cadre qu'il faut envisager la persistance et la variété des types de conflits observés en Occident nord-méditerranéen. En revanche, la visibilité de ces épisodes de violence armée est très inégale, que ce soit à travers leurs descriptions littéraires ou leurs manifestations archéologiques : pour la basse vallée du Rhône, Mags McCartney souligne ainsi la faiblesse des indices positifs permettant d'identifier de tels conflits entre communautés celtiques au voisinage de *Massalia*. Pour caractériser des phases d'activités militaires et de destructions ne pouvant pas être attribuées avec certitude aux conflits contre Rome à partir de la première moitié du IIe siècle a.C., cet auteur se fonde donc sur des témoignages indirects révélant l'idéologie martiale des élites locales ou le degré d'insécurité ressentie par la population[896]. En plus des fortifications et de l'armement, les données ostéologiques et l'étude iconographique –de la statuaire en Provence, des petits bronzes ou de la céramique en Ibérie – constituent ainsi les indices les plus tangibles de cette conflictualité préexistante à l'intégration régionale du Ier siècle a.C.[897].

Pour la péninsule Ibérique, Francisco Gracia Alonso considère que le modèle de la guerre privilégié par les sociétés indigènes littorales et intérieures se caractérise dès le IIIe siècle a.C. par des formes complexes : la mise en place de vastes alliances intercommunautaires[898], la mobilisation de larges effectifs et la généralisation de la bataille rangée en constitueraient les principales manifestations. L'auteur défend ainsi l'opinion selon laquelle ce n'est pas l'irruption des grandes puissances méditerranéennes, mais bien le mouvement endogène de structuration des pouvoirs qui explique le renoncement à une pratique plus traditionnelle, liée à des représentations héroïsantes de la guerre[899]. S'y ajouterait en revanche l'expérience acquise par les mercenaires d'origine péninsulaire au service

[894] CADIOU et MORET 2012, p. 38, 43, au sujet de la « frontière » ibérique. Plus généralement, p. 32 : « l'espace politico-juridique romain s'est superposé à un réseau complexe de relations intercommunautaires, fondamentalement conflictuelles, dont Rome a dû ensuite assumer une partie des conséquences ».

[895] Seules nous sont parvenues des mentions isolées. Dans TITE-LIVE, 28.39, des ambassadeurs d'*Arse-Saguntum* s'adressant au Sénat romain au printemps 205 a.C. présentent leurs voisins de l'intérieur, les *Turduli*, comme leurs plus vieux ennemis (*ab Turdulis nos ueterrimis hostibus*).

[896] MCCARTNEY 2012, p. 62-104.

[897] Sur l'étude des représentations de guerriers dans la céramique ibérique, voir en dernier lieu GORGUES 2014b et QUESADA 2003.

[898] De même, selon SÁNCHEZ MORENO *et al.* 2015, les Celtibères ne constituent pas un ensemble ethnique ou culturel à proprement parler, mais une vaste ligue militaire associant de manière souple, multiscalaire et discontinue des *oppida* et des peuples celtiques des Monts ibériques et de la Meseta.

[899] GRACIA ALONSO 2003, p. 303-311.

des Carthaginois ou des Grecs au cours des générations précédentes[900]. Le modèle défendu par Fernando Quesada au sujet des Ibères, formulé à partir de l'étude de l'armement, des sources littéraires et iconographiques, se déploie dans un cadre moins chronologique. Selon cet auteur, la guerre saisonnière de voisinage et les opérations de grande ampleur coexistent au sein des sociétés péninsulaires de l'Ibérique moyen et tardif. La première, à l'impact démographique restreint et à des fins strictement prédatrices, contribue à la structuration interne des sociétés ibériques autant qu'à la définition des relations intercommunautaires[901]. Elle ne mobiliserait le plus souvent que quelques centaines d'hommes. À la faveur des rapports de clientèles entre les élites de différents *oppida*, un aristocrate de rang élevé pourrait rassembler des armées comprenant entre 1 000 et 7 000 soldats pour des campagnes militaires plus importantes. Enfin, sous la pression exceptionnelle imposée par Rome entre la fin du IIIe siècle et le début du IIe siècle a.C., une confédération militaire d'*oppida* ibériques serait en mesure de fournir un effort maximal de 25 à 40 000 hommes – pour quelques-uns des professionnels de la guerre, clients des *principes*, pour la majorité des troupes levées par conscription[902]. Dans les mêmes conditions, Martín Almagro Gorbea livre une estimation comparable de l'ordre de 15 000 à 30 000 hommes pour les armées celtibériques[903].

De la razzia entre communautés voisines à l'âpreté des Guerres celtibères, il faut donc envisager des opérations de natures et d'ampleurs très différentes. Elles se déploient sur des plans partiellement distincts, étant donné la volatilité présumée des alliances intercommunautaires[904]. Le modèle de la guerre appliqué par les Romains au sein des territoires occidentaux est aussi diversifié en termes d'objectifs, d'effectifs mobilisés et de temporalité. Coutumiers des simples coups de force, traquenards et expéditions punitives[905], les Romains et leurs alliés se montrent néanmoins capables de mener des opérations de grande envergure sur plusieurs fronts à la fois. Ils se caractérisent particulièrement par leurs compétences avancées en termes de poliorcétique par comparaison avec les populations occidentales : les récits de sièges ponctuent régulièrement les descriptions littéraires des guerres

[900] GRACIA ALONSO 2003, p. 65-88. Voir en dernier lieu la synthèse, bien plus riche, consacrée au thème du mercenariat celtique et ibérique par GARCÍA JIMÉNEZ et PÉREZ RUBIO 2015.

[901] QUESADA 2003, p. 107-111 ; l'auteur souligne que ce modèle s'applique probablement plus volontiers aux Ibères du Nord, moins structurés et sujets à des raids fréquents des populations celtiques de l'intérieur, qu'à la population d'une cité comme *Arse-Saguntum.* Plus généralement, il met en garde contre la tentation de l'extrapolation, considérant que les schémas mis en évidence pour un type de population n'ont pas forcément lieu de s'appliquer aux autres, p. 103-104.

[902] QUESADA 2003, p. 145.

[903] ALMAGRO GORBEA 2001, p. 52.

[904] SÁNCHEZ MORENO *et al.* 2015, p. 77. Rome ne doit pas être nécessairement tenue pour seule responsable de la fragilité de ces alliances, même si les magistrats et promagistrats romains perçoivent clairement l'intérêt de briser les solidarités intra- et intercommunautaires.

[905] PLUTARQUE, *Sertorius*, 12-14. CADIOU 2004 souligne ainsi qu'une partie des tactiques censées caractériser la guérilla ibérique a été enseignée aux indigènes par Sertorius.

d'Ibérie et des Gaules. Dans la plupart des sites archéologiques faisant état d'un siège par les armées romaines, l'artillerie et les munitions d'armes de jet constituent l'essentiel du matériel de combat mis au jour, tandis que les éléments centraux de la panoplie – bouclier, glaive, poignard – sont généralement récupérés par les soldats[906].

Parmi les critères de classement des conflits qui affectent l'Occident nord-méditerranéen durant l'ensemble de la période, l'ampleur et la temporalité des opérations présentent donc un intérêt bien supérieur à l'identité ethnique ou culturelle des belligérants. Du point de vue indigène, les guerres romaines n'éliminent pas les anciennes conflictualités et la proximité avec Rome constitue même un nouvel élément dans la compétition aristocratique interne à chaque groupe ou entre communautés[907]. Inversement, toute reprise des hostilités avec les armées romaines n'est pas toujours assimilable à une révolte, c'est-à-dire à la négation violente d'une domination précédemment admise. Dans les sources de langue latine, le terme *seditio*, qui évoque des troubles internes, ne se trouve jamais employé en contexte provincial ; *rebellio* et ses dérivés n'apparaissent que trois fois chez César, et jamais sous la plume de Salluste ou de Cicéron. Inversement, le corpus livien, rédigé à la période augustéenne, présente un nombre élevé d'occurrences relatives à la *rebellio* de communautés indigènes, que ce soit en Ibérie ou en Cisalpine[908]. Il s'agit alors de la manifestation d'un défaut fréquemment prêté aux barbares : leur incapacité à respecter la *fides*[909]. Au sein des espaces de frontière qui caractérisent l'Occident du point de vue romain[910], qu'est-ce qu'une révolte ? Paul Burton pose clairement le problème : « did the Romans regard those beyond their reach, but simultaneously within the conceptual (if not territorial) limits of the Spanish *provinciae*, as rebels or *externae gentes*? »[911]. De fait, la *rebellio* est d'abord la faute morale qui entraîne la violence armée, la rupture frauduleuse d'une relation

[906] Ce constat s'applique aussi bien à de petits sites rapidement détruits, comme la Cloche, qu'aux camps de la circonvallation de *Numantia* : voir respectivement CHABOT et FEUGÈRE 1993 ; LUIK 2010.

[907] GORGUES 2014b, p. 165-167.

[908] Par exemple, TITE-LIVE, 28.25.11, 29.3.6 au sujet des *Ilergetes* ; plus largement 34.13.9 et 34.17.7-8 ; 40.35.12 et 41.26.1 au sujet des Celtibères ; 34.46.4 au sujet des *Boii* ; 41.17.6 et 42.21.3 en Ligurie. Les écrits de Caton étant perdus, nous sommes réduits à la spéculation quant au vocabulaire qu'il employait et à la part des citations de Tite-Live sur ces campagnes.

[909] Cet élément relève du stéréotype, mais résulte aussi pour partie de la sensation d'injustice ressentie par les membres du Sénat lorsque des revirements d'alliances s'opèrent dans les provinces. Or, ce dernier point s'explique souvent par le caractère interpersonnel des pactes conclus par les aristocrates indigènes : QUESADA 2003, p. 121 souligne que les chefs ibères ne se sentent tenus de respecter leur parole que vis-à-vis de l'*amicus* avec lequel ils ont traité, pas nécessairement avec tous les représentants de la République romaine qui lui succèdent. Il leur appartient de souhaiter pérenniser leur engagement vis-à-vis d'un nouveau magistrat ou du Sénat romain, ou de s'en abstenir.

[910] VERVAET et ÑACO 2007 soulignent que l'intervention romaine en Ibérie relève, jusqu'aux années 190 a.C. au moins, d'une « war in outer space ». Symétriquement et sur le long terme, CADIOU et MORET 2012 au sujet du statut de la frontière hispanique à l'époque républicaine.

[911] BURTON 2011, p. 154.

d'*amicitia* entre le peuple romain et une communauté alliée[912]. Elle devient automatiquement une guerre extérieure à part entière, sitôt qu'est rompue cette relation. De nombreuses attestations de *rebellio* et de *rebello* se justifient ainsi dans des contextes où elles suivent de peu la conclusion d'un accord, de quelque ordre que ce soit : les trois cas recensés dans le corpus césarien relèvent de cet emploi, particulièrement clair dans la séquence *rebellio facta post deditionem*[913]. Il nous semble donc que la connotation moderne du terme « révolte » est anachronique pour décrire des situations telles que les campagnes militaires d'Ibérie entre 206 et 195 a.C., ou même les campagnes de Pompée en *Gallia Ulterior* durant les années 70 a.C.

De manière générale, la participation de larges effectifs gaulois ou ibériques parmi les alliés et auxiliaires des armées républicaines estompe l'image d'une simple guerre de conquête opposant Rome aux indigènes. Du point de vue romain, cette perspective se brouille encore au Ier siècle a.C. à travers le déclenchement des guerres civiles. De fait, le conflit sertorien et la guerre entre pompéiens et césariens paraissent peu comparables du point de vue de leur visibilité documentaire : les sources littéraires et numismatiques témoignent d'un rapport des *imperatores* au monde indigène différent à une génération d'écart[914] ; la manifestation archéologique des guerres des années 40 a.C. sur le sol ibérique reste en outre peu évidente[915]. Ni de simples révoltes, ni vraiment des guerres de conquête, ni seulement des guerres civiles : les conflits recensés sont souvent multidimensionnels. Ils mobilisent des acteurs d'origines variées et aux motivations propres.

3.2.1.2. L'interprétation des traces matérielles de la guerre

À l'échelle de la Méditerranée occidentale, la péninsule Ibérique présente un cas particulièrement favorable à l'étude de la guerre à la période républicaine : comme on le sait, la conquête est longue ; elle laisse derrière elle, de l'Estrémadure à l'Asturie, des vestiges importants. Elle fait en outre l'objet de descriptions approfondies par les historiens grecs et romains, que ce soit par Polybe, Tite-Live, Appien, Dion Cassius ou le pseudo-César du *De bello hispaniense*, auxquels s'ajoutent les œuvres de

[912] BURTON 2011, p. 153-158, 258. Dans TITE-LIVE, 28.32, Scipion dénonce la *rebellio* des *Ilergetes* en 206 a.C. comme une violation de l'*amicitia* et de la *fides*, selon les termes que l'on emploierait dans tout autre cadre diplomatique.

[913] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 3.10 ; voir aussi 4.30 et 4.38, concernant la fin peu glorieuse de l'expédition bretonne. Sur les implications morales de la *deditio* assimilées à celles de l'*amicitia*, BURTON 2011, p. 114-122, à aborder toutefois avec les nuances suggérées par ses recenseurs, par exemple ROSENSTEIN 2012b.

[914] Voir toutefois les mises en garde de PINA POLO 2008, remettant en cause l'ampleur des clientèles accumulées par Pompée et César au sein des provinces hispaniques, et la grille de lecture qui en résulte pour l'interprétation de la guerre civile.

[915] MORILLO 2014, p. 48-49.

Strabon ou de Pline[916]. Dès le début du XXe siècle, les fouilles dirigées par Adolf Schulten à *Numantia* (Cerro de la Muela, Garray, Soria), à Renieblas (Soria) et sur le site du camp identifié comme *Castra Caecilia* (Cáceres el Viejo, Cáceres) inscrivent concrètement la conquête romaine dans l'espace, tout en fournissant un mobilier inestimable pour la reconstitution des conditions matérielles de la vie des soldats et des combats[917]. En dépit de l'abondance de ces vestiges et de leur caractère parfois spectaculaire, les fausses certitudes sont pourtant nombreuses, comme le révèle l'ample révision du matériel au cœur des travaux de François Cadiou[918]. La publication récente du colloque *La guerre et ses traces* permet ainsi de prendre conscience des nombreuses lacunes de la documentation concernant ces questions, tout en dressant une synthèse des nouvelles pistes d'interprétation[919]. En introduction de leur contribution, Jaume Noguera, Jordí Principal et Toni Ñaco écrivent ainsi : « en los últimos años, en la Península Ibérica, se está incrementando exponencialmente la investigación, no sólo para época imperial, sino también republicana. Las novedades son tantas y se suceden tan rápidamente que en ocasiones no aparecen en los grandes trabajos de recopilación y síntesis »[920].

Le renouvellement des cadres de réflexion historique et des données archéologiques est particulièrement perceptible au sein du Nord-Est ibérique : définitivement conquis dès le début de la période étudiée, cet espace n'en conserve pas moins une importance capitale dans l'organisation logistique des opérations militaires qui se succèdent chaque année à l'intérieur des terres. C'est ainsi qu'émergent les contours d'une véritable économie de guerre, selon laquelle cet espace apparaît bien moins comme un phare de la romanisation que comme un véritable territoire « d'arrière-garde »[921]. En réalité, il faut se contenter d'une documentation très inégale selon les périodes considérées : si Jaume Noguera, Jordí Principal et Toni Ñaco postulent l'existence de trois périodes de tension militaire particulière dans le Nord-Est péninsulaire – 225-175, 125-75 et 50-25 a.C. – ils admettent par ailleurs que la première moitié du IIe siècle a.C., qui doit correspondre en principe à une phase plus intensément

[916] SÁNCHEZ MORENO et GÓMEZ PANTOJA 2013, p. 26-41 pour une présentation synthétique de l'apport des principaux auteurs antiques.

[917] Pour un inventaire récent du mobilier de *Numantia* conservé au sein du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence, voir LUIK 2002. La trame chronologique concernant les phases de la conquête romaine du Centre-Est ibérique au IIe siècle a.C. est essentiellement fondée sur les fouilles de *Sekaisa-Segeda* (El Poyo de Mara ; el Durón de Belmonte de Gracián, Saragosse) et de *Numantia*. Pour une synthèse sur *Segeda*, voir BURILLO 2006.

[918] CADIOU 2008.

[919] CADIOU et NAVARRO 2014. Voir déjà, par les mêmes auteurs, les pistes ouvertes par la première annonce du programme : CADIOU et NAVARRO 2008.

[920] NOGUERA *et al.* 2014, p. 32.

[921] ÑACO 2003, 2006 ; ÑACO et PRINCIPAL 2012. Il ne nous appartient pas de trancher le débat juridique concernant la nature de la fiscalité républicaine, au cœur de la question : voir particulièrement FRANCE 2006 et ÑACO 2010. On soulignera néanmoins que la thèse défendue par Toni Ñaco est celle qui nous semble le mieux rendre compte de la spécificité des provinces hispaniques, où la présence et les intérêts de Rome obéissent à une logique bien différente de celle qui prévaut par exemple dans la Sicile des *Verrines* de Cicéron.

conflictuelle en *Hispania Citerior* que celle qui s'ouvre après la chute de *Numantia*, fait en réalité l'objet d'un vide documentaire[922]. Au sein de cet espace comme ailleurs en péninsule Ibérique, les recherches récentes consacrées à l'impact territorial des opérations militaires romaines mènent à de probables excès, par lesquels on tend à prêter à des traces d'occupation humaine très variées une signification uniquement militaire[923]. Citons par exemple le cas de El Camp de les Lloses (Tona, Barcelone), habitat de plan italique en bordure d'axe viaire, semblant avoir constitué un point d'appui logistique pour les troupes romaines durant la période 125-75 a.C.[924] : sa vocation paraît d'abord artisanale, les ateliers de métallurgistes mis au jour n'étant pas nécessairement employés à temps plein pour les besoins des armées[925].

Le vide documentaire relatif à la première moitié du IIe siècle a.C., mentionné précédemment, est révélateur d'une autre tendance problématique au sein de l'historiographie, qui consiste à regrouper l'ensemble des données autour de quelques événements majeurs[926] : la Deuxième guerre punique puis les campagnes de Caton[927], de Gracchus et de Scipion Émilien, chacune à une génération d'intervalle, et enfin le conflit sertorien[928]. Les conditions ne sont dans bien des cas pas réunies pour permettre de raccrocher ainsi l'archéologie à une trame événementielle serrée, d'autant que d'autres campagnes militaires romaines, mentionnées par Tite-Live, Polybe ou Appien, pourraient tout aussi bien être la cause des pics de violence enregistrés par les archéologues. Autrement dit, l'incendie d'un habitat fortifié ou l'enfouissement d'un trésor monétaire ne signent pas forcément le passage d'un Caton ou d'un Pompée, et il n'est même pas assuré qu'ils soient associés à un contexte de guerre ouverte : il en résulte de probables cas de distorsion chronologique, de sorte que commence à se faire sentir la nécessité d'une remise en question du cadre chronologique généralement accepté[929]. Pour ce qui

[922] NOGUERA *et al.* 2014, p. 31. Le fait que ces auteurs présentent la période 125-75 a.C. comme une phase de tensions va à l'encontre de l'idée généralement défendue par les historiens. Ainsi BARRANDON 2006, p. 161 évoque-t-elle après bien d'autres auteurs, pour la même région, « la longue période de paix entre la fin des guerres celtibériques en 133 et le début de la guerre contre Sertorius en 80 ».

[923] GORGUES *et al.* 2014, dans le même volume, au sujet de la Cerca de Aguilar de Anguita (Guadalajara), interprété non comme un camp romain, mais comme un établissement à vocation essentiellement économique, bien que fortifié selon une typologie italique.

[924] ÑACO et PRINCIPAL 2012, p. 160-165 ; NOGUERA *et al.* 2014, p. 42-43 ; DURAN *et al.* 2015.

[925] GORGUES 2010, p. 413.

[926] Pour la Catalogne, MORET 2008b, p. 211-212, écrit par exemple : « en l'absence de critères assez précis, les dates de 206-205 et de 197-195 finissent par agir comme des aimants sur des ensembles archéologiques dont la datation serait beaucoup plus ouverte si l'on s'en tenait à des arguments strictement céramologiques ». N'a-t-on pas affaire à une situation analogue dans le champ des études numismatiques ?

[927] MORET 2008b et GORGUES 2010, p. 137 concernant les circonstances et la date de l'abandon du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), qui pourrait avoir lieu cinq, dix ou vingt ans après la date canonique de 195 a.C. selon ces auteurs. Le point de vue inverse a été exprimé en dernier lieu par TARRADELL-FONT 2003 ; NOGUERA *et al.* 2014 p. 38.

[928] MORILLO 2014, p. 36-37, 48-49. L'auteur suggère notamment que des sites militaires associés par automatisme à cette période pourraient en fait dater des décennies suivantes, notamment de la guerre civile entre pompéiens et césariens.

[929] MORET 2008b.

concerne les Gaules, où la documentation littéraire est moins détaillée, la liste des événements servant de points de référence aux archéologues et aux historiens est d'autant plus courte, et les problèmes similaires. Par exemple, le siège de *Massalia* en 49 a.C. a été invoqué pour rendre compte des circonstances de la destruction de l'*oppidum* de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), à une quinzaine de kilomètres au nord de la cité grecque[930]. Les études récentes du mobilier métallique suggéreraient plutôt de situer cet épisode vers 80/70 a.C., ce que ne contredit pas la composition du « pécule » de monnaies publié par Louis Chabot, mais cette hypothèse demeure encore bien incertaine[931]. Inversement, le trésor de Rognac paraît constituer l'un des témoignages les plus évidents du contexte du siège de *Massalia* ou de son lendemain, alors qu'il a été mis au jour à proximité d'un site d'habitat dont la principale période d'occupation est pourtant post-césarienne[932]. On voit donc que l'interprétation des vestiges archéologiques et des faciès numismatiques des sites doit être menée avec prudence et sans déterminisme. L'impact de la guerre sur les territoires est variable selon les types de conflits et sa caractérisation est plus ou moins incertaine selon l'état des connaissances disponibles pour chaque période ; en outre, ce type d'études fait se côtoyer les gammes majeure et mineure de l'Histoire, c'est-à-dire d'un côté les batailles et les mouvements amples des armées romaines[933], de l'autre les traces indirectes d'une razzia ou d'infrastructures éphémères. En attendant que s'affinent les méthodes employées par les archéologues sur cette question, les numismates doivent donc prêter une attention d'autant plus importante aux contextes dans lesquels sont mises au jour les monnaies, et ne pas prendre pour argent comptant les datations proposées traditionnellement.

3.2.2. Indigènes, Grecs et Romains : la guerre comme vecteur d'interactions culturelles

3.2.2.1. Les armées romaines et le service des auxiliaires

Les auteurs anciens, en particulier d'expression grecque, manifestent peu d'intérêt pour la composition ethnique et culturelle des armées romaines, de sorte que, dans la plupart des cas, le simple terme *Romaioi* inclut à la fois les contingents de citoyens romains, d'alliés italiens et d'auxiliaires

[930] Voir CHABOT et FEUGÈRE 1993 ; ROTHÉ et TRÉZINY 2005, p. 838-839.
[931] CHABOT 1979 ; GENECHESI 2012, p. 125, d'après l'étude du mobilier métallique réalisée par GIRARD-MILLEREAU 2010. Inversement MARTY 1999, dans son étude du faciès céramique du site, juge encore préférable de soutenir l'hypothèse d'un terminus situé vers le milieu du siècle ; c'était aussi, du reste, l'opinion de Louis Chabot. Nous remercions Jean Chausserie-Laprée, partisan lui aussi de la datation classique, pour son aide précieuse sur ce sujet.
[932] Voir *infra*, p. 662.
[933] RICHARDSON 1986 ; LE ROUX 2010, p. 19-50 ; CADIOU 2008 ; SÁNCHEZ MORENO *et al.* 2015, p. 70-74 avec les renvois à la bibliographie antérieure du groupe Occidens.

d'autres origines[934]. Telles sont pourtant les trois composantes majeures des armées romaines républicaines jusqu'à la Guerre sociale ; au terme de celle-ci, qui coupe la période étudiée en deux, ne restent plus que des légionnaires italo-romains et des auxiliaires non-italiques. Les recherches récentes soulignent que les armées romaines républicaines ne favorisent nullement l'uniformisation culturelle de ces différents corps de soldats – leur romanisation – mais reformulent et consolident au contraire les identités locales sous l'effet des contacts qu'elles entretiennent entre elles dans les camps et les mouvements militaires[935]. Le recrutement et le service des légionnaires romains et des alliés italiens posent de nombreuses questions d'ordres démographique, socioculturel et stratégique, néanmoins périphériques au regard de nos problématiques[936]. En revanche le recrutement massif des auxiliaires indigènes au sein des armées romaines d'Ibérie et des Gaules constitue un phénomène d'une importance considérable dans l'histoire de ces territoires : sans doute moins nombreux que les Italiens durant la plupart des campagnes militaires du IIe siècle a.C., ces auxiliaires peuvent représenter le tiers ou la moitié des effectifs totaux mobilisés sous le commandement romain après la Guerre sociale[937]. S'y ajoutent des cas particuliers tels que celui de Sertorius, forcé de compter majoritairement sur ce type de contingents et de leur accorder une grande importance stratégique, sans pour autant renier les privilèges des troupes italo-romaines[938]. Si l'on connaît la spécialisation de certains corps indigènes – notamment, pour les guerres occidentales, les frondeurs des Baléares – il semble que la majorité des unités d'auxiliaires soit non-spécialisée et plutôt assimilable à des troupes légères. Le rôle de la cavalerie est également croissant, et pleinement visible sous César en particulier[939].

La documentation présente de nombreuses lacunes concernant les modalités du recrutement indigène, mais trois principaux cas de figure semblent pouvoir être mis en évidence. D'une part, Rome peut parfois compter sur le ralliement de contingents d'élite dirigés par des seigneurs de guerre

[934] ERDKAMP 2007, p. 49-55. Nous verrons néanmoins, suivant PRAG 2011 et MARTIN 2014a, que la distinction entre *socii* et *auxilia* peut sembler artificielle en termes de statuts.

[935] ROSENSTEIN 2012a. Cela n'empêche pas que s'affirment ou se consolident des représentations culturelles communes, propres au métier des armes.

[936] Sur les aspects démographiques et sociaux, par ailleurs très discutés, voir notamment ERDKAMP 2006.

[937] CADIOU 2008, p. 665-684 ; PRAG 2011, p. 16-17. CADIOU 2008, p. 675, estime néanmoins que la part des troupes indigènes parmi les rangs romains à *Numantia* doit être majoritaire. D'autres auteurs, tels que LÓPEZ SÁNCHEZ 2010b, sont enclins à considérer ce cas de figure comme le plus répandu dès le IIe siècle a.C.

[938] Ce qui inclut des *Hispani*, c'est-à-dire des citoyens d'origine italique installés en province, principalement en *Ulterior* : PLUTARQUE, *Sertorius*, 6, 15.

[939] SALINAS 2010, déjà mentionné précédemment, sur la cavalerie ou, plus exactement, l'infanterie montée celtibère ; sur le rôle de la cavalerie celtique dans les armées de César puis, ensuite, de T. Labienus lors de la guerre civile, voir RAMBAUD 1969, notamment aux p. 661-663. L'auteur cherche plus particulièrement à distinguer les *auxilia* levés ponctuellement en Gaule chevelue et des ailes permanentes issues des deux provinces gauloises, sans nécessairement convaincre quant aux différences concrètes de ces deux filières de recrutement.

personnellement liés au commandant romain[940]. Le cas le mieux connu remonte à l'an 209 a.C. : peu après la prise de *Carthago Noua*, Scipion s'attache la fidélité d'Allocius, *princeps Celtiberorum*, après lui avoir restitué sa fiancée qui figurait parmi les prisonniers de guerre. De retour dans ses terres, Allocius ne tarde pas à recruter parmi ses *clientes* 1 400 cavaliers, puis se présente à nouveau devant Scipion et lui propose ses services[941]. Le second cas de figure, plus habituel, est celui qui voit les commandants romains exiger avec l'accord préalable du Sénat des troupes auprès des communautés alliées, durant les préparatifs d'une campagne[942]. Il peut exister en la matière un système de rotation, visant à ajuster numériquement les effectifs des armées en fonction des objectifs de chaque campagne[943], selon une procédure similaire à celle qui prévaut en Italie avant la Guerre sociale[944]. Le troisième cas est celui des levées tumultuaires en situation d'urgence[945]. Le financement des alliés est pris en charge par les communautés qui les fournissent[946] ; en revanche, ils se partagent le butin de manière équitable avec les soldats romains, ce qui doit constituer une motivation majeure[947]. Le ralliement spontané des troupes d'élite clientélaires pourrait dès lors être envisagé sous l'angle de leurs stratégies économiques, ce qui rétablirait une filiation entre ces professionnels de la guerre en quête d'enrichissement et les contingents mercenaires qui marquent tant l'histoire du IIIe siècle a.C.[948] et disparaissent en grande partie des sources après l'époque de Caton. La distinction entre mercenaires et auxiliaires est capitale du point de vue romain, mais il n'est pas impossible d'envisager des situations d'entre-deux, comme le propose François Cadiou lorsqu'il suggère que certaines communautés

---

[940] Ce thème a été abordé par les communications d'Eduardo Sánchez Moreno et de Jonathan Prag à l'occasion du récent colloque « Multipolarity and Warlordism in the Ancient Mediterranean, cent. IV-I BCE », coordonné par Fernando López Sánchez et Toni Ñaco del Hoyo (ICREA, MNAC, Barcelone, 25-25 mai 2013). Nous remercions les auteurs pour ces informations.

[941] TITE-LIVE 26.49-50. L'épisode sert ici à célébrer la *clementia* de Scipion. Il n'est pas interdit de penser que ce scénario se reproduise aux périodes suivantes.

[942] PRAG 2011, p. 18. L'auteur met en garde contre la tentation d'y voir un aspect du « gouvernement provincial » et souligne le caractère spécifiquement militaire de ces mesures, permises par le cadre diplomatique.

[943] CADIOU 2008, p. 678-680.

[944] COSME 2007, p. 42-44 sur la rotation des alliés. PRAG 2011, p. 19-22, puis MARTIN 2014a, p. 120-122 suggèrent que la *formula togatorum* s'applique aussi bien aux Italiens qu'aux autres communautés. Stéphane Martin souligne que les sources littéraires n'établissent pas de distinction claire dans l'emploi des termes *socii* et *auxilia*, ce qui nuance donc la spécificité du statut des troupes gauloises, ibériques, africaines... Au IIe siècle a.C., les Italiens classés parmi les *socii* constituent encore une part importantes des effectifs des armées romaines ; au terme de la Guerre sociale, ils sont inclus de fait parmi les troupes légionnaires, tandis que la part des alliés d'autres origines continue de croître.

[945] PRAG 2011, n. 14 p. 18 pour les attestations littéraires. Voir notamment, aux deux termes de notre période, TITE-LIVE, 39.30.7 en Ibérie en 185 a.C. ; CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.7, *prouinciae toti* en 58 a.C. (est-ce à dire seulement en *Gallia Ulterior*, ou également en Cisalpine ?) ; 3.20 en 56 a.C. avant la campagne d'Aquitaine.

[946] Pour l'Italie, NICOLET 1978. Plus généralement, MARTIN 2014a.

[947] ERDKAMP 2007, p. 53, au sujet des *socii* italiens. Il est vraisemblable que le même principe s'applique avec tous les alliés.

[948] PERNET 2010, p. 27-30 ; BARAY 2014 prend moins de précautions et classe d'emblée le service auxiliaire parmi les formes du mercenariat celtique, ce qui semble excessif. GRAELLS 2014 évacue plus prudemment la question en ne dépassant pas le IVe siècle a.C., ce qu'il justifie à la p. 29 en soulignant la transition ambiguë entre mercenariat et service auxiliaire en péninsule Ibérique durant les Guerres puniques.

ibériques sommées de fournir des troupes aux Romains pourraient être tentées de recruter elles-mêmes, sur leurs fonds propres, des soldats professionnels issus d'autres espaces[949]. Dans les camps, la différenciation entre les composantes romaines ou italo-romaines et indigènes se traduit spatialement par la séparation de leurs quartiers : en théorie, il ne semble pas nécessaire que légionnaires et auxiliaires entrent en contact, ce qui ne signifie pas que cela n'est jamais le cas[950]. L'armement des auxiliaires se conforme de plus en plus à une typologie italique au Ier siècle a.C.[951], même si des pièces d'équipement propres à leurs régions d'origine sont également attestées[952].

Le recrutement des troupes auxiliaires indigènes est à la source de mobilités importantes. Elles sont souvent internes aux provinces considérées[953], mais pas systématiquement : citons ainsi le cas du bronze d'Ascoli à propos de la *turma Salluitana,* unité de cavalerie levée en divers points de la vallée de l'Èbre[954]. Selon Francisco Pina Polo, l'origine des membres de cette turme permet de situer à *Salduie* (Saragosse) un centre de recrutement d'auxiliaires acheminés ensuite par voie fluviale jusqu'à la côte, puis jusqu'à l'Italie, pour soutenir les armées romaines durant la Guerre sociale. Toni Ñaco envisage pour sa part une formule un peu plus souple, considérant que le recrutement doit se poursuivre à mesure que progresse le convoi en descendant l'Èbre[955]. À la période suivante, les auxiliaires des Gaules et d'Ibérie jouent un rôle majeur dans le rapport de force entre *imperatores* durant la guerre civile. Ils émergent alors peu à peu de l'anonymat dans lequel les maintiennent les sources littéraires, comme en atteste le cas – peu flatteur, il est vrai – des deux frères allobroges Roucillus et Ecus, passant de César à Pompée avant la bataille de Dyrrachium à l'été 48 a.C.[956]. Dans l'ensemble, les conséquences du service au sein des troupes auxiliaires des armées romaines doivent varier selon les procédés de recrutement mis en œuvre et le déroulement des campagnes militaires. Les troupes issues des élites guerrières indigènes doivent conserver des liens avec Rome, sous la forme de rapports de *clientela* ou d'*amicitia* avec les responsables romains et plus généralement du sentiment d'une communauté d'intérêt. À terme, on peut supposer que l'acquisition de la citoyenneté romaine constitue l'une des perspectives du service comme auxiliaire : un cas précoce, qui s'explique par son contexte

[949] CADIOU 2008, p. 665-666.
[950] ROSENSTEIN 2012a, p. 93-103.
[951] QUESADA 1997, p. 604, 613-618 pour l'Ibérie ; PERNET 2010 pour les Gaules.
[952] Voir l'état des lieux dressé par LUIK 2010, au sujet des armes découvertes dans les camps numantins lors des campagnes d'Adolf Schulten.
[953] LUIK 2010, p. 74, signale la trouvaille d'une *falcata* au sein du camp d'époque sertorienne de Cáceres el Viejo, en Estrémadure. Cette arme typique des cultures du Sud-Est ibérique pourrait ainsi refléter l'origine de son possesseur et la distance qu'il a parcourue en tant qu'auxiliaire au sein des armées de Métellus.
[954] CRINITI 1970.
[955] PINA POLO 2003 ; ÑACO 2006, p. 152-154.
[956] CÉSAR, *Guerre civile*, 3.59.3-4. Sur les implications du récit césarien concernant ces personnages, voir *infra*, p. 739ss.

historique très spécifique, est justement celui du bronze d'Ascoli, par lequel Cn. Pompeius Strabo (cos. 89 a.C.) octroie ce privilège à l'ensemble des trente membres de l'unité[957]. Peut-être ce recours est-il un peu plus fréquent durant la période de la conquête césarienne en Gaule ; mais il est tout aussi vraisemblable que ce soit la guerre civile entre pompéiens et césariens qui en développe l'usage. Dans de nombreux autres cas, il est en réalité douteux qu'une telle pratique représente un changement important pour les populations concernées : par exemple, on peut envisager que des soldats de Celtique méditerranéenne habitués à louer leurs services aux Massaliotes puissent assez naturellement passer sous commandement romain. À certains égards, le recrutement des troupes auxiliaires paraît donc opérer une synthèse entre la pratique antérieure du mercenariat et la sophistication des alliances intercommunautaires en milieu indigène au cours des décennies précédentes.

3.2.2.2. Armées, défense et institutions civiques : le cas massaliote

C'est peut-être le cas de *Massalia* qui exprime le mieux l'ambiguïté du rôle de la guerre dans la hiérarchisation des sociétés occidentales. La grande cité grecque de l'extrême-Occident méditerranéen assume en effet sa vocation commerciale, et pourrait même se présenter, selon certains auteurs, comme un régime ploutocratique : Monique Clavel-Lévêque pense en effet que l'exercice des droits politiques, c'est-à-dire plus concrètement la participation à l'assemblée des timouques, serait strictement conditionné à l'exercice d'une activité commerciale[958]. L'élément lignagier n'en est pourtant pas absent, les institutions civiques ménageant avec soin la participation équilibrée des grandes familles de la cité[959]. Mais nous avons aussi souligné que *Massalia* est réputée pour l'extrême conservatisme de son élite dirigeante : si tel est le cas, il est probable qu'elle préserve ses institutions militaires anciennes aussi soigneusement que les autres aspects de son mode de gouvernement. On peut donc imaginer qu'il existe des armées civiques massaliotes jusqu'au Ier siècle a.C. Sans doute cette infanterie suffit-elle de moins en moins pour faire face au renforcement des armées des *Salluui* à partir du IIe siècle a.C., ce que suggère l'accroissement de la dépendance militaire de *Massalia* vis-à-vis de Rome[960], après une période marquée par une colonisation militaire active du littoral provençal[961]. Mais il n'y a pas lieu de croire que les institutions militaires massaliotes soient abandonnées ou négligées à

[957] *CIL* I, 709 ; CRINITI 1970, p. 187-192. PINA POLO 2014, p. 446 revoit nettement à la baisse le recours à ce type de procédés, tel que l'envisage Nicola Criniti d'après le cadre classique suggéré par BADIAN 1958.
[958] CLAVEL-LÉVÊQUE 1977, p. 115-122. La grille d'analyse de Monique Clavel-Lévêque est celle de l'école de Besançon, et n'est donc pas tout à fait neutre.
[959] COLLIN BOUFFIER 2009, p. 36-37.
[960] MCCARTNEY 2012, p. 126-127.
[961] BATS 2004.

la fin de l'époque hellénistique, comme le suggère aussi le cas bien étudié des cités d'Asie mineure à la même période[962].

En revanche, les armées civiques de *Massalia* sont régulièrement complétées par des contingents indigènes, comme l'indique César au sujet des *Albici*, qui ne semblent pas recrutés *ad hoc* pour les préparatifs du siège de 49 a.C.[963]. On peut donc envisager qu'une partie de l'environnement indigène proche de *Massalia* soit régulièrement sollicité pour les besoins de la politique militaire de la cité, que les communautés concernées le subissent ou en tirent, au contraire, une source de profit. Quelle que soit la date de la destruction définitive du site de La Cloche par les armées romaines, entre 80-70 et 49 a.C., il reste vraisemblable dans les deux cas que cet *oppidum*, proche de *Massalia*, se rattache à sa *chôra* et s'insère à ce titre dans le dispositif de défense de la cité grecque, au moins à partir de sa nouvelle phase d'occupation vers 100 a.C. Le cas échéant, il importe de souligner que le mobilier livré par ce site témoigne d'une agglomération parfaitement gauloise, en dépit de ses relations étroites avec la cité grecque[964].

Les Massaliotes sont par ailleurs des spécialistes reconnus en termes de technologie militaire et exportent leurs techniques et leurs productions, que ce soit dans le domaine des fortifications[965] ou dans celui de l'artillerie[966]. De fait, le réaménagement à grand frais des fortifications de *Massalia*, comme d'ailleurs d'*Emporion*, exprime l'intérêt porté à la question de la défense de ces cités, ce qu'achèvent de démontrer la résistance et le degré de sophistication technique des dispositifs mis en œuvre par les Massaliotes lors du siège de la cité en 49 a.C. Enfin, les témoignages relatifs à celui-ci se font plus précis quant au nombre de navires mobilisés d'un côté par L. Domitius Ahenobarbus puis amarrés dans le port de *Massalia*, de l'autre par César par suite d'une commande aux chantiers d'Arles[967], mais la flotte militaire massaliote ne doit pas être négligeable pour autant. Il revient donc

---

[962] COUVENHES et FERNOUX 2004.

[963] CÉSAR, Guerre civile, 1.34 : *Albicos, barbaros homines qui in euorum fide antiquitus erant montesque supra Massiliam incolebant, ad se uocauerant* (« Ils avaient appelé à eux les Albiques, peuplade barbare, qui étaient sous leur protectorat depuis fort longtemps et habitaient les montagnes qui dominent Marseille », trad. P. Fabre).

[964] Les monnaies massaliotes sont majoritaires, mais accompagnées de ce qui pourrait être des imitations locales et d'autres exemplaires gaulois : voir notamment CHABOT 1979, p. 180-185. En revanche les armes et munitions non-italiques sont celtiques : CHABOT et FEUGÈRE 1993. Voir aussi MCCARTNEY 2012, p. 61-62.

[965] TRÉZINY 2010c, p. 557 pose clairement les termes du problème, qui fait aussi écho au précédent concernant La Cloche : « Dans le monde colonial d'Occident, le territoire de la cité jouxte de petits établissements indigènes, souvent fortifiés, dont on peine à dire s'ils étaient occupés par des Grecs ou par des indigènes et, dans ce dernier cas, s'ils avaient pour fonction de défendre le territoire indigène contre la cité grecque, ou au contraire celui de la ville grecque contre une agression extérieure ».

[966] VERDIN 2008, p. 233 ; CÉSAR, *Guerre civile*, 2.2.

[967] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.34-36, sur les préparatifs du siège. Voir COLLIN-BOUFFIER 2009, p. 44-45.

aux lignages dominants de la *polis* de répondre à la sensation quasi-permanente de danger qui imprègne la vie publique massaliote et aux tensions militaires avérées. Ils trouveraient ainsi, à travers la guerre et la protection du territoire civique, une source de légitimité complémentaire à celle de leur activité marchande.

Au-delà de la sphère des élites dirigeantes, l'*ethos* militaire n'est pas absent des conceptions civiques grecques à la période hellénistique[968] ; il imprègne tout aussi profondément l'ensemble de la société romaine, comme l'a démontré William Harris[969]. Il concerne aussi pleinement les sociétés indigènes, au-delà du cercle restreint des aristocrates et de leurs clients[970]. En d'autres termes, la guerre concerne l'ensemble des populations occidentales, que ce soit en termes de représentations idéologiques ou par ses effets. Les données littéraires et archéologiques soulignent la diversité des types de conflits, à la fois dans le temps et dans l'espace, tout en nuançant l'intérêt d'une grille de lecture fondée uniquement sur l'opposition entre Romains ou Grecs et indigènes. Le développement de la présence romaine en Occident s'effectue parfois par grandes étapes, durant lesquelles la guerre se déploie avec une intensité inhabituelle au regard de l'histoire des sociétés indigènes. Mais il se manifeste le plus souvent par une activité militaire cyclique et de moindre ampleur, mieux intégrée aussi aux conceptions occidentales de la guerre. C'est dans ce contexte qu'il faut envisager le caractère pluriethnique et multiculturel des armées romaines, dont l'importance pour l'histoire économique et culturelle des Ibéries et des Gaules est bien supérieure à son seul intérêt stratégique ou tactique. C'est aussi de cette manière que se construisent les premières formes d'intégration impériale en Occident.

3.3. La domination romaine en Occident nord-méditerranéen : principes, méthodes et effets

Les recherches consacrées à l'histoire politique et institutionnelle de la République romaine aux IIe-Ier siècles a.C. tendent fréquemment à se construire autour d'un même projet historiographique : celui de comprendre et de raconter « les divers épisodes qui de conflits en conflits, voire de guerres

[968] BOULAY 2014.

[969] HARRIS 1991 [1e éd. 1979], p. 9-53. Ce premier chapitre, qui évoque toutes les catégories sociales du corps civique, échappe aux critiques formulées par les détracteurs de la thèse principale de l'ouvrage, notamment NORTH 1981.

[970] QUESADA 2010 souligne par exemple, à travers l'étude des armes mises au jour en contexte d'habitat, que ces dernières ne se concentrent pas dans les lieux de pouvoir. Que ce soit dans les grands ou les petits sites fortifiés, les hommes libres semblent bénéficier d'un accès généralisé aux armes. QUESADA 2003 met également en avant l'importance du modèle de la milice de type civique comme composante des armées indigènes.

civiles en guerres civiles, avaient conduit à la crise finale et à la mise en place de la monarchie impériale »[971]. De la même manière, l'intégration des territoires occidentaux au sein de l'orbite politique de Rome durant la même période est parfois conçue comme une simple ébauche de l'œuvre d'Auguste et de ses successeurs : en dépit de la faiblesse des moyens, voire de la médiocrité des cadres provinciaux, l'élite dirigeante romaine n'aurait d'autre souhait que de gouverner un empire stable, uni par des références culturelles communes. On scrute avec attention la diffusion des productions italiques et les transformations de l'architecture urbaine et rurale, interprétées comme le signe d'un programme suivi et cohérent d'organisation des territoires, de rationalisation de leurs activités de production et d'acculturation des populations provinciales. Les principaux relais en seraient d'une part le gouverneur, d'autre part des élites locales précocement séduites par la romanité, et désireuses de prendre part à ce projet commun[972].

Les variations locales rendraient compte non seulement d'un phénomène non achevé, mais aussi du pragmatisme romain, perçu comme l'ingrédient essentiel de la solution impériale. Pourtant, ne questionner que les méthodes des Romains et non leurs conceptions ou leurs objectifs, c'est restreindre le débat concernant l'émergence de l'empire. Que ce soit à travers l'étude des structures administratives, des représentations culturelles ou des modes de relations entre Romains et pérégrins, les recherches récentes tendent aujourd'hui à proposer une lecture minimaliste de la genèse de l'empire. Émerge alors l'idée que le projet impérial de la République romaine ne viserait pas tant à contrôler les espaces provinciaux qu'à affirmer sa domination politique sur les communautés qui les peuplent[973].

3.3.1. *Galliae* et *Hispaniae* : le cadre provincial

3.3.1.1. Le concept de prouincia sous la République romaine

Vers le milieu du Ier siècle a.C., les territoires étudiés dans le cadre de ces recherches semblent se répartir entre trois provinces : l'*Hispania Citerior*, qui se prolonge au sud jusqu'à *Carthago Noua* ; la *Gallia Ulterior*, *Transalpina* ou *Narbonensis*, selon un vocabulaire encore changeant à ce moment, entre les Pyrénées et les Alpes ; et la *Gallia Citerior ou Cisalpina*, ensuite absorbée par l'Italie en 42 a.C. Mais les lacunes de la documentation font qu'il est difficile d'étudier comment et à quel

[971] Cette citation est celle de Jean-Michel David, dans sa préface à HÖLKESKAMP 2008, p. VII. Le projet de GRUEN 1995 (1e éd 1974) est précisément de remettre en cause la pertinence de cette grille de lecture.
[972] BARRANDON 2011b. Cette vision des choses est très liée à la lecture de TACITE, *Agricola*, 21, qui exprime un point de vue pour le moins isolé sur les motivations de la conquête romaine et de l'intégration impériale.
[973] LE ROUX 2010.

moment ce cadre provincial s'est dessiné. S'il est clair que les périodes triumvirale et julio-claudienne marquent la consolidation d'un véritable canevas administratif, le processus historique qui aboutit à sa formation fait aujourd'hui l'objet de nouvelles recherches, qui questionnent la notion même de *prouincia* sous la République romaine. Les cartes représentant l'emprise territoriale de Rome aux IIe-Ier siècles a.C., qui émaillent les manuels, sont en effet porteuses d'une vision biaisée. Elles délimitent un espace continu placé sous l'autorité et la protection de la Ville, fermé par des frontières au-delà desquelles ne se fait pas entendre le *nomen Romanum*. L'empire paraît ainsi posséder une cohérence propre et se partage en une série de provinces. Que *prouincia* désigne initialement la charge d'un magistrat plutôt qu'un territoire[974] ne changerait rien au fait qu'existent, en pratique, des circonscriptions dont les contours paraissent à peu près fixés dès la fin du IIe siècle a.C.

Or l'horizon mental des hommes du IIe siècle a.C. n'est pas structuré, comme le nôtre, par des représentations cartographiques[975]. Leur idée de la frontière est aussi bien différente de notre conception moderne[976]. Les travaux récents consacrés à la construction géographique des espaces occidentaux et aux frontières provinciales à la période romaine républicaine offrent à cet égard de nouvelles perspectives de recherche, en restituant toute son importance à la confrontation entre l'espace abstrait des géographes grecs et l'espace vécu[977]. Cette perception s'organise au sein d'une représentation réticulaire et discontinue des territoires, suivant un modèle *hubs and spokes* reliant entre eux des *oppida* ou des *ciuitates* et leurs *agri*. Certaines populations indigènes sont initialement reléguées aux marges, particulièrement lorsqu'intervient le relief : « le Celtibère, au IIe siècle, c'est l'ennemi que l'on rencontre quand on se risque dans les montagnes au-delà des limites provisoires des provinces »[978], c'est-à-dire au-delà des axes qui séparent des *oppida* alliés. Les *Liguri* depuis *Genua*[979], les *Salluui* depuis *Massalia*, les *Ruteni* depuis *Narbo* et en remontant l'Orb sont autant de groupes mal délimités qui occupent les montagnes surplombant les espaces littoraux : les tentatives ultérieures de définition plus précise de ces groupes modifient les contours, mais conservent les exonymes, qui changent ainsi de sens[980]. Le Sénat romain n'a pas tant l'ambition de contrôler l'intégralité de ces territoires que de définir des relations favorables – c'est-à-dire généralement de domination – avec les communautés humaines qui s'y trouvent. Par domination, il faut entendre la faculté à faire reconnaître

[974] RICHARDSON 2008 ; FERRARY 2008.
[975] RICHARDSON 2008, p. 62.
[976] CADIOU et MORET 2012.
[977] Concernant la péninsule Ibérique, voir LE ROUX 2009 ; CRUZ ANDREOTTI *et al.* 2006.
[978] CADIOU et MORET 2012, p. 30.
[979][979] Voir la préface de Greg Woolf dans HAÜSSLER 2013.
[980] MORET 2004.

sans faux-semblant la *maiestas* du peuple romain, et non une vocation à administrer les entités pérégrines concernées[981]. En pratique, l'emprise territoriale de l'empire républicain est donc discontinue et fluctuante[982]. Aucune frontière claire ne vient délimiter les terres extérieures et les provinces, car les Romains peuvent se sentir en droit d'y pénétrer : ces fronts pionniers, caractéristiques des possessions occidentales de la République romaine, concentrent la plus grande partie de l'attention des représentants du Sénat. Les magistrats ou les promagistrats supérieurs nommés dans une province telle que l'*Hispania Citerior* doivent donc avant tout s'illustrer par leurs qualités de stratèges, de diplomates et de meneurs d'hommes. Plus que des gouverneurs, ce sont des commandants d'armées, ce qui ne signifie pas qu'ils ne puissent pas exercer d'autres compétences. Nathalie Barrandon souligne qu'ils disposent dès le IIe siècle a.C. de prérogatives extrêmement larges, mais qui ne s'exercent qu'en temps de guerre ou dans la phase qui suit la résolution d'un conflit[983]. On mesure dans un cas comme celui-ci l'écart considérable entre les expériences de gouverneurs nommés en *Hispania Citerior,* en Sicile et en Asie, d'autant plus que l'attribution des provinces par tirage au sort implique théoriquement qu'ils soient interchangeables.

En dépit de ce caractère aléatoire, la *prouincia* est étroitement associée à la question de l'*imperium* d'un magistrat ou d'un promagistrat, de ses limites et de son bon usage : le bornage des provinces vise d'abord à définir les aires de compétences théoriques des gouverneurs qui en ont la charge[984]. Le critère spatial n'est ainsi qu'un aspect parmi d'autres permettant d'éviter les conflits de compétences, et se prête donc à toutes les adaptations nécessaires[985]. Selon John Richardson, le développement progressif de la *quaestio de repetundis* à partir de 149 a.C. ne vise pas non plus à instituer des règles saines et pérennes pour le gouvernement provincial, et n'a d'autre ambition que de punir les malversations d'un détenteur d'*imperium* suivant le recours de pérégrins[986]. Les provinces-territoires n'acquièrent une

---

[981] FERRARY 2008, p. 7-8.

[982] CADIOU et MORET 2012, p. 29 : « la frontière extérieure évoluait en permanence, au gré de la soumission (ou de la révolte) des cités et des peuples hispaniques (…). Il devait au contraire exister de fortes discontinuités territoriales »

[983] BARRANDON 2011b, p. 121-122. Le gouverneur peut ainsi déplacer un centre urbain ou interdire qu'on le fortifie, fonder et nommer une cité, octroyer ou confisquer des terres, déplacer ou installer des populations après les avoir recensées.

[984] CADIOU et MORET 2012, p. 27-28 ; RICHARDSON 2008, p. 10-62, 94-95, 183-185. Aux p. 26-29, l'auteur revient sur un passage éclairant de TITE-LIVE, 34.10.1-7. Le Sénat y reproche à M. Helvius, en poste en *Hispania Ulterior* entre 197 et 195 a.C., d'avoir franchi unilatéralement les *fines* de sa *prouincia* : mais c'est en ce sens qu'il a lésé les intérêts de Caton en empiétant sur sa propre *prouincia*, non par rapport à ses relations avec les populations locales. Voir aussi le cas analogue entre *Gallia* (*Cisalpina*) et Macédoine en 171 a.C. : TITE-LIVE, 43.1.9.

[985] DAY 2014, p. 226 conclut ainsi, à partir de l'exemple des modes d'attribution de la *prouincia classis* : « a *prouincia* could, therefore, be geographically and functionally defined as loosely or precisely as deemed necessary in order to separate *imperium*-holders ».

[986] RICHARDSON 2008, p. 37-39 : « the object of this law is clearly not to stop a commander in a *prouincia* from misbehaving, but to punish him if he does so ». Voir aussi RICHARDSON 2004 (1e éd. 1986), p. 187. Sur l'établissement du texte de la *lex repetundarum* consigné sur l'une des faces de la *tabula Bembina*, voir CRAWFORD 1996, p. 51-112.

existence propre et déconnectée de l'identité des magistrats qui les gouvernent qu'au terme d'un processus complexe : John Richardson suggère qu'elles n'intègrent pas le champ des représentations et des discours politiques de l'élite dirigeante romaine avant *c.*80 a.C., au plus tôt[987]. Si l'hellénisme offre à l'élite dirigeante romaine, dès la première moitié du IIe siècle a.C., une série de concepts permettant de comprendre l'empire et de l'appréhender sur le long terme[988], la langue du pouvoir, elle, montre une conception beaucoup plus souple de l'action romaine dans les territoires provinciaux.

3.3.1.2. Ébauches d'empire. La géographie provinciale de l'Occident nord-méditerranéen

Du point de vue romain, on peut envisager l'Occident nord-méditerranéen comme un vaste espace non borné, s'enfonçant dans les profondeurs de la Celtique. Il se répartit schématiquement entre les Gaules et l'Hispanie, territoires eux-mêmes très étendus, que l'on subdivise donc l'un et l'autre en deux aires, chacune organisée autour d'un ou de deux axes de pénétration majeurs. Concernant l'Hispanie, ces deux aires théoriquement concomitantes se tournent en fait le dos : l'une – l'*Hispania Ulterior* – se projette depuis l'Océan, Gadès et le golfe sévillan et s'organise autour du Guadalquivir ; l'autre – l'*Hispania Citerior* – s'appuie sur la façade méditerranéenne et la vallée de l'Èbre. Deux provinces distinctes sont ainsi distinguées d'emblée, sur le modèle de celles des îles méditerranéennes du IIIe siècle a.C. La ligne de partage, établie dès 197 a.C., suit l'axe reliant *Carthago Noua* à *Castulo*, dans la Sierra Morena. Ce bornage est en fait peu contraignant, particulièrement du point de vue militaire, et si le Sénat attribue ces provinces à deux magistrats différents, en principe annuellement, il se réserve le droit de les confier parfois toutes deux à un seul homme[989].

Le cas des Gaules est plus complexe, ces territoires faisant l'objet d'une politique plus fluctuante. À mesure que Rome étend sa présence de l'autre côté des Alpes au fil du IIe siècle a.C., et donc plus particulièrement après 120 a.C.[990], il devient nécessaire de distinguer les régions situées de part et d'autre : plus qu'à la *Gallia Cisalpina* et *Transalpina*, les sources latines antérieures aux années 40 a.C. font essentiellement référence à la *Gallia Citerior* et *Ulterior*[991]. La *Gallia Citerior*

---

[987] RICHARDSON 2008, p. 183, évoque ainsi un « long second century » ne prenant fin qu'avec la disparition de Sylla, pour laquelle ni *imperium*, ni *prouincia* ne peuvent être dissociés de chaque magistrat ou promagistrat, p 49-62. L'association de *prouincia* avec l'idée d'un territoire et de sa population ne devient récurrente qu'avec Cicéron, p. 82-83, et César, p. 94-95

[988] FERRARY 2014a (1e éd. 1988) ; MOATTI 1997, p. 91-95 concernant l'époque de Cicéron.

[989] BRENNAN 2000, p. 154-181 ; CADIOU et MORET 2012, p. 29.

[990] BROUGHTON 1951, p. 524.

[991] Le corpus césarien ne comprend, au total, qu'une occurrence de *Cisalpina* (*Guerre des Gaules*, 6.1.2) et deux de *Transalpina* (*Guerre des Gaules*, 7.1 ; 7.6), toutes dans les deux derniers livres écrits de la main de César. Inversement, on dénombre six occurrences de *Gallia ulterior* ou de *prouincia ulterior* en référence aux Gaules (*Guerre des Gaules*, 1.7, deux fois ; 1.10.3 ; 1.10.5 ; 2.2.1, deux fois ; *Guerre civile*, 1.33.4), et neuf occurrences de *Gallia citerior* ou de *prouincia*

constitue d'abord, aux yeux des Romains du IIe siècle a.C., la porte de l'Italie. Cette importance stratégique justifie donc une gestion très souple du cadre institutionnel dans lequel se déroulent les opérations militaires romaines. La date de création de cette province-territoire est très difficile à déterminer, de même que celle de l'autre versant alpin. Durant la première moitié du IIe siècle a.C., il arrive que deux magistrats – généralement les consuls de cette année – mènent campagne simultanément au nord des Apennins : à l'un échoit alors la Ligurie, à l'autre la Gaule. En toute rigueur, il faudrait alors considérer ces deux espaces comme des *prouinciae* distinctes, même si le Sénat ne souhaite pas particulièrement pérenniser cette séparation. Dans ces conditions, il est donc improbable qu'il existe au nord de l'Arno une véritable *prouincia* gauloise sur le même modèle que celles d'Hispanie. Pour sa part, la *Gallia Ulterior* n'est longtemps perçue que comme le prolongement naturel de la *Citerior*, et les armées romaines y interviennent dès 154 a.C., lorsque le consul Q. Opimius répond à l'appel des Massaliotes contre des groupes ligures transalpins[992]. Des années 120 à 100 a.C., les campagnes militaires mises en œuvre contre les *Aruerni* et les *Allobroges*, puis contre les *Cimbri* et les *Teutones* ne permettent d'observer aucune séparation provinciale claire entre les territoires cisalpins et transalpins, mais au contraire des cas fréquents de magistrats prorogés et rejoints sur place par d'autres, nouvellement élus et venus en renfort[993] - il n'est alors pas précisé comment l'un et l'autre se répartissent les deux provinces gauloises, si tant est qu'ils le fassent. En 89-88 a.C., par un effet collatéral de l'élargissement du corps civique qui suit la fin de la Guerre sociale en Italie, les populations de Gaule Transpadane accèdent au droit latin à la faveur d'une présumée *lex Pompeia*[994] : celle-ci constitue donc le premier élément majeur de différenciation des deux Gaules, sans que l'on puisse pour autant le corréler, ou non, avec l'idée de structures administratives pérennes organisées à l'échelon provincial. L'étape suivante, durant les années 40 a.C., inaugure une nouvelle dynamique qui échappe au champ de nos recherches : tandis que la Gaule Cisalpine poursuit son intégration à l'Italie, le droit latin se diffuse à son tour dans les *oppida* et les colonies de Gaule Transalpine[995].

---

citerior (*Guerre des Gaules*, 1.10.5 ; 1.24.2 ; 1.54.2 ; 2.1.1 ; 2.2.1 ; 5.2 ; 8.23.3 ; 8.54.3 ; *Guerre civile*, 3.87.4). Tite-Live évoque quelquefois des *Galli cisalpini*, mais pas de territoire.

992 POLYBE, 33.8 ; TITE-LIVE, *Abrégés*, 47.

993 Pour Cn. Domitius Ahenobarbus et Q. Fabius Maximus en 120 a.C., BROUGHTON 1951, p. 523-524 ; pour Q. Lutatius Catulus et C. Marius en 101 a.C., BROUGHTON 1951, p. 570-573.

994 Le contenu de la loi est en réalité flou, et l'on peine encore à déterminer si elle s'applique aux *oppida* ou à l'ensemble des alliés extra-italiques, indépendamment de tout autre critère : voir les termes du problème dans TARPIN 1999, qui tranche en faveur de la seconde option.

995 PEYRE 1979, p. 66-67 pour la Gaule Cisalpine ; CHRISTOL et GOUDINEAU 1987, p. 90-95 au sujet de l'octroi du droit latin sous César en territoire arécomique, hypothèse qui doit néanmoins susciter quelques réserves.

Le problème a également été abordé à rebours, depuis le Sud-Ouest, dans le cadre des recherches de Charles Ebel[996]. Celles-ci ont occasionné de vifs débats, mais n'en connaissent pas moins une forte postérité, notamment parmi les archéologues languedociens[997]. La thèse défendue par cet auteur tient en trois points majeurs : d'une part, même après les années 120 a.C., Rome ne remet pas en cause à son profit les prétentions massaliotes sur la Provence et la vallée du Rhône. Le Languedoc occidental, à l'inverse, entretient des affinités prononcées avec l'Ibérie, et les Romains doivent d'abord y accéder depuis *Emporion* : on pourrait alors envisager que les espaces nord-pyrénéens sont inclus au sein de la province d'*Hispania Citerior*, ou susceptibles de l'être. Dès lors, à la suite des campagnes des années 120 a.C., l'ambition romaine se bornerait à établir un cordon sécurisé autour de la nouvelle *uia Domitia* ; la véritable constitution de la province de *Gallia Transalpina* n'interviendrait qu'à l'occasion des campagnes de Pompée, au milieu des années 70 a.C. Cette controverse perd une partie de son intérêt si l'on admet que la formalisation des provinces-territoires est encore très partielle en Occident à l'époque de Pompée, et qu'il est dans l'intérêt du Sénat de conserver un cadre opératoire aussi souple que possible au nord de l'Italie : dans les Gaules, plus qu'ailleurs, les *prouinciae* se font et se défont[998]. Les profondes lacunes du dossier prosopographique relatif aux gouverneurs des Gaules ne permettent pas de tirer de conclusions fermes à ce sujet ; toutefois, il importe de souligner que l'on ne peut identifier clairement aucun binôme de (pro)magistrats simultanément en charge l'un de la *Gallia Citerior*, l'autre de la *Gallia Ulterior* avant 44-43 a.C.[999]. Concernant le Languedoc occidental, les indices d'activités économiques impliquant des acteurs italiques remontent certes à la première moitié du IIe siècle a.C., mais cela ne signifie pas que les espaces nord-pyrénéens sont régulièrement intégrés à la *prouincia* des commandants en poste en *Hispania Citerior*[1000]. On ne dispose à ce jour d'aucune trace probante d'opérations militaires romaines au nord des Pyrénées pour cette période, et

[996] EBEL 2000 pour la version augmentée et traduite en français du texte initialement publié sous forme de monographie en 1976. On retrouve l'idée d'une administration précoce de Rome en Languedoc occidental dans BADIAN 1968 et GOUDINEAU 1978, p. 686.

[997] Voir en dernier lieu SANCHEZ 2009, p. 18-23 ; GORGUES 2010, p. 53-56, 436. Pour la remise en question des thèses de Charles Ebel, voir HERMON 1993, 2000, qui préfère dater du dernier quart du IIe siècle a.C. la formalisation de la province de Gaule Transalpine, en lien avec le contexte (post-)gracchien de la question agraire.

[998] FERRARY 2008, p. 11, adopte ainsi une position mesurée en suggérant que la formalisation de la *Gallia Ulterior* ne relève pas de la fondation d'une nouvelle province mais du dédoublement de la *prouincia Gallia,* province consulaire par excellence jusqu'à l'époque césarienne. Inversement, l'auteur souligne aussi, à la p. 10, la capacité du Sénat à réunir deux provinces contiguës en cas de nécessité.

[999] Selon les données compilées par BROUGHTON 1951, 1952 et BRENNAN 2000, p. 575-576. Reste le cas problématique de Fonteius, dont on ne parvient pas à dater précisément le séjour en Gaule. Cicéron ne précise jamais explicitement, dans le *pro Fonteio*, s'il n'est en charge que de l'*Ulterior*. Il est donc difficile de le situer vis-à-vis des autres magistrats attestés pour les années 70 a.C. Voir les termes du problème présentés par BROUGHTON 1952, p. 104, 109. EBEL 2000, p. 75-91, considère que la conquête des années 120 a.C. ne fait que transférer la tutelle de la Gaule Transalpine depuis le gouverneur d'*Hispania Citerior* vers celui de *Gallia Citerior,* avant la réorganisation pompéienne. Voir les nuances de HERMON 2000, p. 102-103.

[1000] HERMON 1993, p. xiii ; HERMON 2000, p. 103.

la documentation littéraire ne révèle aucune prétention explicite du Sénat sur cette région. Dans l'absolu, la thèse de Charles Ebel semble donc excessive ; en revanche, une lecture souple du terme de *prouincia* et de la notion de frontière suggère qu'un gouverneur d'*Hispania Citerior* pourrait parfaitement être habilité à y intervenir. Dans l'ensemble, que les campagnes de Pompée occasionnent ou non la fondation d'une nouvelle province de *Gallia Transalpina*, il paraît indéniable que la transition La Tène D1b-D2a, vers 80-70 a.C., correspond à une phase de redéfinition des rapports entre Gaulois et Romains en Celtique méditerranéenne. Peut-être faut-il donc proposer une lecture nuancée de la thèse de Charles Ebel : la documentation ne permet pas de déterminer avec certitude s'il a existé avant César deux provinces gauloises dotées d'un cadre administratif stable[1001], mais elle révèle la fluidité avec laquelle le Sénat en recompose les contours au gré des circonstances. La période 120-70 a.C., dans son ensemble, paraît ainsi marquer une transition, durant laquelle la Celtique méditerranéenne cesse d'être envisagée uniquement par ses marges pyrénéennes ou alpines, et trouve progressivement sa cohérence. La *via Domitia* en constitue alors l'épine dorsale, du point de vue romain. Cette période correspond également à l'affirmation progressive de nouveaux discours concernant la domination romaine, en Méditerranée occidentale et visiblement au-delà[1002]. Selon John Richardson, c'est à ce moment qu'émerge, peu à peu, l'idée selon laquelle les autorités romaines, en l'espèce les magistrats ou promagistrats en charge d'une *prouincia* donnée, sont responsables du bien-être des populations provinciales[1003]. Il s'agit donc d'une évolution importante, bien que tardive et partielle, de la culture impériale républicaine.

3.3.2. La question impériale et les connexions provinciales

3.3.2.1. Le champ de bataille de l'impérialisme républicain

Les débats relatifs à la nature de l'impérialisme républicain, c'est-à-dire à la manière dont le Sénat et le peuple romain envisagent leur domination sur le bassin méditerranéen, sont aussi anciens que les conquêtes romaines elles-mêmes. Pierre Grimal voyait dans les différences d'idées et de posture de Caton et de Paul-Émile, puis de Scipion Émilien, l'illustration la plus saillante de cette controverse. Non moins pétri de culture grecque que ceux-ci, Caton n'en pourfendrait pas moins l'hellénisme, affirmant du même coup l'horizon essentiellement italien et occidental de Rome ; Scipion, à l'inverse,

[1001] Des *fixed provinces* selon la terminologie de BRENNAN 2000, p. 187-190.

[1002] CRAWFORD 1990, p. 103-108 identifie un basculement dès le milieu du IIe siècle a.C., auquel il raccroche par ailleurs les phénomènes monétaires tant orientaux qu'occidentaux – voir p. 104-105 et plus généralement CRAWFORD 1985. Mais la fin du IIe siècle a.C., puis surtout les époques de Sylla et de Pompée constituent les véritables moments d'accélération de la politique impériale romaine, en Occident et surtout en Orient, p. 108, 113-115.

[1003] RICHARDSON 2008, p. 184.

se ferait le promoteur d'une participation plus active dans les affaires du monde grec, ce qui reviendrait à accepter pleinement la vocation hégémonique de la puissance romaine[1004]. Bien que datée, cette vision présente l'intérêt de rappeler que, contrairement à ce qui apparaît sous-jacent dans les travaux de William Harris, Arthur Eckstein ou Paul Burton, l'élite dirigeante romaine ne possède pas une représentation uniforme et consensuelle des rapports que Rome doit entretenir avec les autres *gentes* et *nationes* ou de la manière dont il faut agir à leur égard, pour ne rien dire du corps des citoyens dans son ensemble[1005]. Au-delà de ces éventuels débats, il n'en existe pas moins certainement un consensus minimal, qui associe l'élite dirigeante et l'ensemble du corps citoyen : en toutes circonstances, Rome prévaut.

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, peut-être parce que le processus de décolonisation imposait pour la première fois de justifier – ou d'accabler – les ambitions impériales romaines, le thème de l'impéralisme a en effet suscité une bibliographie très riche, notamment au sein des pays anglo-saxons[1006]. Depuis la parution de l'étude majeure de William Harris, et en dépit de l'ampleur des débats théoriques qu'elle a suscités, l'idée d'un empire acquis « par erreur », du fait d'une simple volonté de Rome à se conformer au cadre du *bellum iustum* et à faire respecter les termes de ses traités[1007], a globalement été abandonnée. L'extension de la domination romaine sur le bassin méditerranéen apparaît donc, dans la majorité des travaux postérieurs, comme un processus au moins partiellement programmé. Les causes en seraient, selon les auteurs, l'appétit romain pour le contrôle de ressources essentielles, de l'éthique belliciste de la *nobilitas* et du peuple romain, de la nécessité de défendre la réputation de Rome face à ceux qui la mettent en cause, ou du moindre mal que représenterait la guerre préventive dans un contexte international de forte insécurité[1008]. Ces facteurs explicatifs ne s'excluent pas les uns les autres, et leur diversité paraît justement rendre compte de la variété des analyses et des prises de position qu'a pu générer l'extension de la domination romaine en Méditerranée. Il s'agit surtout d'admettre des nuances, aussi bien chronologiques que géographiques : pas plus qu'il ne

[1004] GRIMAL 1953 ; cette thématique doit désormais être envisagée à partir de FERRARY 2014a : p. 527-545 pour le rapport à l'hellénisme de Caton, des *Aemilii* et des *Cornelii Scipiones* ; p. 589-615 au sujet des rapports entre *nobiles* romains et philosophes grecs à travers le prisme de la relation Scipion Émilien-Panétius.

[1005] HARRIS 1991 (1e éd. 1979) ; ECKSTEIN 2006 ; BURTON 2012. ROSENSTEIN 2012b rappelle ainsi, à propos du livre de Paul Burton : « the Roman "state" was a senate of 300 members and—sometimes—an assembly of several thousand citizens. Should we imagine that 300 senators all felt the same way or that each senator's or citizen's attitude as he considered his position on any question of foreign policy before him was uncomplicated? ».

[1006] Trop sans doute pour qu'il nous soit permis d'en dresser ici un état des lieux représentatif. Voir NORTH 1981, p. 1-2 pour la production antérieure à l'ouvrage de William Harris ; DUBOULOZ *et al.* 2014, p. 10-12 pour l'historiographie récente, centrée sur la période républicaine. Voir les repères historiographiques fournis par MARTIN 2015b, p. 362-364.

[1007] C'est encore, à grands traits, le cadre conceptuel privilégié par BADIAN 1968.

[1008] Respectivement, et à des degrés variés, NICOLET 1978 ; HARRIS 1991 ; SHERWIN-WHITE 1980 ; NORTH 1981 ; ECKSTEIN 2006 ; BURTON 2012.

représente un processus continu, l'impérialisme romain ne s'exerce pas de la même manière selon les territoires considérés[1009]. Il peut sembler utile de se reporter à cette analyse synthétique de Fergus Millar :

> « Roman *imperialism* is too crude a term for what we can observe between 200 and 151 B.C. Roman *dominance* was felt everywhere, from Spain to Carthage, Alexandria, Jerusalem, Antioch and Ankara; Roman *militarism* was demonstrated consistently in N. Italy and Spain, at various periods in Greece and Macedonia (…), and for one period of three years in Asia Minor (190-188). Roman *colonialism* was still confined, with one very marginal exception, to the Italian peninsula.
>
> Any discussion of what we mean by Roman 'imperialism' in this period would have to maintain some such distinctions–and its main focus ought to be Spain, and, more important still, N. Italy. It was in Liguria, in the Celtic lands of the Po Valley and in Venetia and Histria that the Romans of this period exhibited a consistent and unremitting combination of imperialism, militarism, expansionism and colonialism.[1010] »

Ainsi, les études régionales sont probablement celles qui éclairent le mieux la nature de l'impérialisme romain républicain, processus multiforme projetant des ombres différentes sous chacun de ces éclairages partiels[1011]. Les provinces occidentales ne permettent donc pas d'appréhender toutes ses manifestations, chaque cas ne valant que pour lui-même. L'impérialisme romain républicain n'est pas un invariable historique : il change d'aspect sous l'effet de ces expériences, participant à l'élaboration progressive de cultures d'empire qui transforment Rome tout autant que les territoires conquis. Ces mutations sont également perceptibles à travers les relations qu'entretiennent les uns et les autres, que ce soit à l'échelle de l'entité politique ou à celle de l'individu.

3.3.2.2. Clientela *et* amicitia *: le canevas des relations entre Romains et pérégrins*

De la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1960, les études consacrées à l'organisation politique de la République romaine et aux relations entre Rome et les provinces ont été profondément marquées par l'approche prosopographique prônée par Mathias Gelzer, Friedrich Münzer et Ronald Syme[1012].

[1009] FERRARY 2014a, p. 319-327, suggère ainsi que les situations de guerre rencontrées par les Romains en Ibérie et en Afrique au milieu du IIe siècle a.C. entretiennent des points communs, que l'on ne retrouve pas en revanche à propos des guerres de Macédoine et d'Achaïe.

[1010] MILLAR 1984, p. 1.

[1011] Pour la péninsule Ibérique, voir en particulier KNAPP 1977a ; RICHARDSON 1986 ; ROLDÁN 1994 ; à compléter avec la vision minimaliste qui imprègne les travaux de ÑACO 2003 et CADIOU 2008. Pour la Celtique méditerranéenne, GOUDINEAU 1978 et HERMON 2000 ; pour la Transpadane, PEYRE 1979 et HAÜSSLER 2013.

[1012] MÜNZER 1999 pour la traduction anglaise du *Romische Adelsparteien und Adelsfamilien* de 1920, qui concentre synthétiquement l'essentiel des apports méthodologiques de l'irremplaçable *Realencyclopädie*. Voir la préface d'Edwin Judge pour la réception de l'historiographie allemande dans le milieu académique anglo-saxon, et plus particulièrement sur l'influence des travaux de Friedrich Münzer sur SYME 1939. Voir sur le même sujet le premier chapitre de HÖLKESKAMP

Sous l'influence de ces travaux, non seulement la vie politique romaine, mais encore les mécanismes de l'intégration impériale ont été interprétés en grande partie à travers le prisme des relations interpersonnelles et de l'inertie des solidarités nouées entre les familles de la *nobilitas* républicaine, puis les *imperatores* d'un côté et les notabilités provinciales de l'autre. La formalisation d'un réseau dense de *patrones* romains et de *clientes* pérégrins, entamée dès le IIe siècle a.C., constituerait ainsi la véritable armature de l'empire républicain, dont les traces les plus visibles sous le Principat seraient les *nomina* des citoyens provinciaux, supposément hérités des *patrones* ayant favorisé l'octroi de la citoyenneté romaine à leurs familles, plusieurs générations auparavant. Il s'agit des grandes lignes du modèle des *foreign clientelae* élaboré par Ernst Badian, ayant régné presque sans partage au cours des cinq dernières décennies, sa réception étant encore favorisée par l'inflation des travaux historiques influencés par le modèle « centre et périphérie »[1013]. Tandis que la thèse des « partis aristocratiques » verrouillant de génération en génération la vie publique romaine a été nuancée dès les années 1970-1980[1014], son pendant impérial n'a ainsi été remis en cause que très récemment[1015]. Francisco Pina Polo est l'un des principaux fossoyeurs du modèle d'Ernst Badian : dans une série de contributions successives, cet auteur remet en cause à la fois les fondements de la méthode prosopographique employée jusqu'à présent et l'ampleur quantitative – mais pas l'existence – des *clientelae* provinciales des aristocrates romains[1016]. En premier lieu, il souligne qu'un *nomen* romain se choisit, et n'est même pas systématiquement corrélé à l'acquisition de la citoyenneté, comme en atteste le cas précoce de la *turma Salluitana* : son emploi présente un caractère performatif qui ne s'embarrasse souvent d'aucun prérequis juridique. L'adéquation entre le nom d'un *patronus* et celui de son *cliens* n'est pas plus systématique que la pérennité de cette relation au fil des générations. En tout état de cause, il ne semble plus permis d'envisager l'institution de la *clientela* comme l'instrument privilégié de l'intégration des provinces romaines, que ce soit en Occident méditerranéen ou ailleurs, particulièrement au IIe siècle a.C.[1017].

2008, qui souligne par ailleurs les nuances plus importantes qu'on ne le pense généralement entre les positions de Friedrich Münzer et celles de Mathias Gelzer.

[1013] BADIAN 1958.

[1014] BRUNT 1971.

[1015] Voir désormais l'important ouvrage collectif édité par JEHNE et PINA POLO 2015, au titre programmatique : *Foreign* clientelae. *A reconsideration.* Il faut également se reporter aux chapitres 7 et 8 de BRUNT 1988, p. 351-442, dédiés respectivement à l'*amicitia* et à la *clientela*. Les travaux érudits de Peter Brunt demeurent incontournables sur ces questions.

[1016] PINA POLO 2008, 2011a, 2014, 2015 ; Plus généralement, JEHNE et PINA POLO 2015, qui constitue les actes d'un colloque international co-organisé par ce dernier à l'université de Saragosse les 14-15 mars 2013.

[1017] PINA POLO 2014, p. 446 : « les concessions de citoyenneté effectuées par les *imperatores* chargés des provinces ne purent être importantes au point de leur permettre de créer de vastes clientèles. Au contraire, elles furent minoritaires et même exceptionnelles, notamment au cours du IIe s. ».

Le modèle d'Ernst Badian repose également sur l'idée sous-jacente selon laquelle l'institution interpersonnelle de la *clientela* peut être transférée sur le plan des relations entre entités politiques : le Sénat et le peuple romain s'érigeraient collectivement en *patronus* de l'ensemble des communautés provinciales, selon les termes de la *deditio* qui lie les plupart d'entre elles à Rome[1018]. Or cet aspect a également été remis en cause au cours des dernières années, en particulier par Paul Burton. Formé à l'école d'Arthur Eckstein aux concepts développés en sciences politiques pour caractériser les relations internationales, cet auteur ne remet pas en cause l'idée selon laquelle les pratiques et les discours diplomatiques empruntent les codes des institutions sociales interpersonnelles[1019]. En revanche, il propose de substituer en grande partie à la *clientela* le modèle de l'*amicitia*, dont il faut admettre avec l'auteur que le champ lexical imprègne bien plus profondément la documentation littéraire que celui de la *clientela*. Paul Burton revendique une approche « constructiviste » profondément marquée par le *linguistic turn*, résumant sa démarche en ces termes : « language and "ideas" (…) matter just as much (if not more) than sheer power and self-interest in shaping the structure of the international system »[1020]. La méthode de l'auteur doit être critiquée sur plusieurs points. D'une part, comme nous l'avons déjà signalé, ni Rome, ni les autres entités de l'Occident nord-méditerranéen ne sont assimilables à des agents individuels, dotés d'une psychologie propre : il s'agit de communautés politiques au sein desquelles les dirigeants, aussi bien que les dirigés, possèdent une vision et des objectifs différents, parfois contradictoires. L'auteur en vient ainsi parfois à négliger l'aspect effectivement interpersonnel des relations qui unissent Scipion l'Africain et Masinissa d'une part, Edeco d'autre part[1021] : cette *amicitia* ne se déploie pas uniquement, ni même principalement, sur le plan « étatique ». Plus généralement, Paul Burton paraît quelquefois chercher à appliquer une thèse définie au préalable à des situations variées et complexes, plus qu'à caractériser les véritables motivations de chaque acteur[1022]. Si cette grille de lecture n'est pas toujours pertinente pour expliquer les causes du déclenchement des conflits armés, elle nous semble en revanche éclairer d'une manière

[1018] Selon la formulation de HÖLKESKAMP 2008, p. 36, le patronage établi à la suite de la *deditio in fidem* constituerait « l'armature structurelle de la domination indirecte de la République sur l'Empire, domination qui reposait sur l'auto-administration que ces élites contrôlaient de façon oligarchique (trad. Th. Ridley) ». Sur le déroulement de la *deditio in fidem* et son sens en l'absence d'un « droit international » reconnu par chaque partie, SANZ 2015.

[1019] BURTON 2012, p. 22, 25 cherche au contraire à justifier cette démarche qualifiée d'anthropomorphique, qui sous-tend l'exposition de la méthode de l'auteur aux p. 28-75.

[1020] BURTON 2012, p. 19.

[1021] BURTON 2012, p. 108-113, 155-157. Dans le second cas au moins, il semble clair que le Celtibère Edeco ne se sent pas obligé vis-à-vis du Sénat et du peuple romain du fait de l'*amicitia* qu'il entretient avec Scipion.

[1022] ROSENSTEIN 2012b. Cette tendance est renforcée par une lecture parfois biaisée de la documentation littéraire : ainsi BURTON 2012, p. 32-33 justifie-t-il son analyse pour le milieu du IIe siècle a.C. en affirmant que le *Laelius de amicitia*, sa principale source, restitue fidèlement les conceptions politiques de cette période, via l'enseignement de Scaevola. C'est faire peu de cas des ambitions de Cicéron durant les années 40 a.C. que de le réduire à un ordonnateur des préceptes prônés deux générations plus tôt par C. Laelius : PROST 2009 prête bien plus d'originalité à ce traité que ne le fait Paul Burton.

très stimulante la nature des relations avec les *socii*, italiques ou non, fréquemment décrits comme amis du peuple romain[1023]. En effet, là où la *clientela* fige d'emblée la position des deux parties, l'*amicitia* pose constamment la question de l'équilibre de leurs rapports, qui évolue sous l'effet du don et du contre-don, c'est-à-dire en termes latins de l'échange de *beneficia*. En réinterprétant les rapports entre Rome et ses alliés sous l'angle maussien d'une amitié concurrentielle, l'auteur élabore ainsi un modèle à la fois souple et équilibré, qui restitue à ceux-ci une vraie marge de manœuvre, notamment pour l'envoi des troupes auxiliaires et le soutien logistique aux armées romaines[1024].

Les travaux de Francisco Pina Polo d'une part et de Paul Burton d'autre part dessinent donc peu à peu un nouveau modèle interprétatif de l'intégration politique du bassin méditerranéen à la période républicaine, qui s'éloigne de l'empire clientélaire décrit par Ernst Badian. Il en résulte une perception moins linéaire du phénomène d'intégration politique du bassin méditerranéen aux deux derniers siècles a.C., qui n'ignore ni les hiérarchies entre entités politiques, ni la manière dont celles-ci les recomposent ou les contournent au gré des circonstances. Rome n'est certes pas un acteur comme les autres dans le jeu diplomatique et son arbitrage dans les dissensions intercommunautaires est aussi recherché en Occident qu'il l'est en Orient méditerranéen[1025] ; mais sa domination ne remet pas en cause l'organisation multipolaire de ces espaces. C'est également dans ce cadre qu'il s'agit d'aborder la question de la romanisation des cultures matérielles occidentales, en faisant la part des indéniables influences romaines qui se manifestent à partir du IIe siècle a.C., sans s'en exagérer la portée.

3.3.3. Indifférence et métissages : la grammaire des contacts interculturels

3.3.3.1. Romanisation sélective, résistances, métissages

Dans la mesure où les effets de la domination romaine sur les cultures matérielles des sociétés d'Occident nord-méditerranéen ont été présentés au cas par cas dans le premier chapitre, il suffit ici de préciser quelques partis-pris de ces recherches. Le premier a trait à la terminologie employée pour qualifier les mutations culturelles observées en Ibérie et en Gaule au cours des deux derniers siècles a.C. « Romanisation, assimilation, transculturation, syncrétisme, traduction, interprétation, métissage, créolisation, hybridation »[1026] : la liste des concepts à la disposition des historiens et des

[1023] Voir MARTIN 2014a, p. 121-122.
[1024] BURTON 2012, p. 172-194. L'auteur souligne par exemple que les contributions généreuses et spontanées de Hiéron II de Syracuse ou de Masinissa rencontrent les réticences des Romains, soucieux de ne pas paraître trop dépendants de ces *amici*.
[1025] Pour l'Occident, voir le cas évoqué par GORGUES 2014b, p. 165-166 ; BISPHAM 2014 au sujet de l'arbitrage international comme facteur de l'hégémonie romaine en Orient méditerranéen.
[1026] LE ROUX 2014, p. 285.

archéologues est longue, les différences souvent subtiles. Comme le souligne Patrick Le Roux, aucun de ces termes ne permet de rendre pleinement compte de la pluralité des expériences impériales romaines, que ce soit dans le temps ou dans l'espace.

L'évolution sémantique qui a affecté la notion de romanisation au cours des ans reflète la complexité croissante des grilles de lecture consacrées à ces questions. Ce terme, forgé dans le contexte historique des empires coloniaux européens, est initialement assimilé à une œuvre de civilisation : les réticences initiales des Gaulois ou des Ibères face à la culture supérieure des conquérants flattent les orgueils nationaux, mais c'est leur renoncement ultérieur qui constitue leur véritable victoire, puisqu'ils s'extirpent ainsi de la barbarie. Le corollaire de la romanisation est donc la résistance, investie subitement de connotations plus positives à la faveur du déclenchement du processus de décolonisation, au milieu du XXe siècle. Régnant d'abord sans partage au sein des études historiques, ces concepts ont fait l'objet de nombreuses critiques au cours des dernières décennies, particulièrement de la part de chercheurs anglo-saxons, les études européennes « continentales » s'étant tenues à plus grande distance de ces débats épistémologiques[1027]. Selon ses détracteurs, le binôme romanisation-résistance présenterait les cultures locales comme des invariants, peu susceptibles d'évoluer autrement que dans le sens d'une romanité accrue, et dépourvues en tout cas de la capacité d'attraction des cultures grecques et romaines. Des ajustements ont donc été proposés à partir des années 1990, à la faveur d'un rapprochement entre historiens et archéologues[1028] : on préfère désormais inscrire la romanisation dans le temps long en l'envisageant simplement comme une étape d'un phénomène d'acculturation plus durable, par lequel les sociétés celtiques et ibériques s'ouvrent progressivement aux influences des sociétés méditerranéennes[1029]. Cette ouverture, qui précède et initie une période globale de convergence culturelle[1030], ferait une grande place aux choix de chaque individu et de chaque groupe : la romanité se négocie, en fonction de l'ethnicité, du statut social et juridique, de l'âge et du genre, de l'éducation et de la profession, etc.[1031] ; s'amorce alors un processus de métissage culturel, fait d'appropriations multiples, conscientes ou non. En outre, il ne s'agit plus de considérer la romanisation comme un phénomène unidirectionnel, mais comme une composante d'un processus plus large d'interpénétration des cultures méditerranéennes, celtiques et ibériques[1032]. À ce titre, la

[1027] MARTIN 2015b, p. 363. Voir plus généralement l'état des lieux historiographique ainsi que la définition proposée par l'auteur pour le concept de romanisation, p. 362-367.
[1028] La publication la plus importante pour notre champ d'étude est incontestablement celle de REDDÉ *et al.* 2011, dont les conclusions inspirent en grande partie les éléments présentés ici.
[1029] DECHEZLEPRÊTRE et PERNET 2013, p. 619-621.
[1030] WOOLF 1998, p. 238-239.
[1031] LEINS 2012, p. 10-12 ; WOOLF 1998 ; HAÜSSLER 2013.
[1032] DECHEZLEPRÊTRE et PERNET 2013, p. 621, 628.

romanisation n'est plus envisagée comme la conséquence de la conquête ou de l'octroi de la citoyenneté romaine, phénomènes qu'elle précéderait nettement[1033]. Dans l'ensemble, on considère donc aujourd'hui que l'on n'accède pas subitement à la romanité du simple fait d'un changement de statut juridique : selon la formule de Greg Woolf, on « devient Romain » en s'intégrant, de manière volontaire et sélective, à des pratiques et des représentations culturelles communes[1034].

Ces ajustements sont positifs : d'une part, parce qu'ils enrichissent considérablement la panoplie des outils conceptuels qui permettent d'appréhender la diversité des identités et des formes de transferts. D'autre part, car ils ne conduisent pas pour autant à négliger la spécificité historique du processus d'alignement culturel qui affecte l'ensemble du bassin méditerranéen durant l'émergence et la consolidation de l'Empire romain. La romanisation n'est pas n'importe quelle forme d'acculturation ou de métissage : elle est une somme de situations particulières qui aboutissent à la convergence des itinéraires culturels méditerranéens, et singulièrement de ceux de l'Occident, vers l'Italie et Rome. Pour peu que l'on n'envisage pas l'ensemble des problèmes posés par la documentation à partir du seul concept de romanisation, il n'y a donc pas lieu d'en nier les apports[1035]. Le problème est néanmoins qu'elle présente à notre sens un faible intérêt heuristique dans la limite de la période et des espaces étudiés : la romanisation s'estompe face à l'hellénisation et à l'italicisation[1036], ou bien se confond avec elles, ces processus pouvant plus profitablement être désignés comme trois manifestations d'une « méditerranéisation » plus générale des cultures celtiques et ibériques[1037]. Celle-ci n'est en outre pas exclusive de la « laténisation » qui peut encore affecter certains espaces périphériques de l'Europe celtique[1038].

Mais ces phénomènes sont tous limités. Que ce soit à travers la guerre ou les activités de production et d'échanges, la mise en connexion des territoires gaulois et ibériques avec l'Italie ne donne pas lieu

---

[1033] Il peut ainsi paraître emblématique que la thèse récente de Clémentine Barbau, consacrée à la diffusion du petit mobilier de type italique en Gaule interne, fasse remonter le processus de romanisation au milieu du IIe siècle a.C. : BARBAU 2015, p. 29-42, 524-565.

[1034] WOOLF 1998. L'auteur n'emploie plus le terme « romanisation », mais ses postulats s'accordent pour l'essentiel avec ceux de REDDÉ *et al.* 2011.

[1035] LE ROUX 2014.

[1036] Ce dernier terme, lui-même composite, ne doit pas être entendu comme un synonyme des précédents : de même que la Campanie paraît entretenir des liens étroits avec la Bétique et les Baléares sans médiation romaine, l'Étrurie paraît plus présente en Celtique méditerranéenne. Rome et les Grecs n'englobent pas ces apports, mais s'y ajoutent.

[1037] GARCIA et SOURISSEAU 2010 pour une période plus ancienne. Concernant la fin de l'Âge du Fer, longue circulation des espèces puniques en Gaule, le rôle durable des négociants massaliotes dans le commerce occidental, et le caractère composite des armées romaines sur les plans ethnique et culturel n'en sont que quelques manifestations parmi les plus saillantes.

[1038] Sur la notion de laténisation, DŽINO 2008.

à une uniformisation culturelle, mais au contraire à l'exacerbation de formes interrégionales d'intégration, Rome demeurant un horizon lointain, souvent imperceptible par les populations locales. Par exemple, l'intensification des relations entre le Nord-Est ibérique et le Languedoc occidental à partir du dernier quart du IIe siècle a.C. est en partie causée par l'activité militaire romaine et le commerce italien. Pourtant elle ne se manifeste pas majoritairement par la diffusion de la langue et de l'alphabet latins, mais par celle des langues paléo-hispaniques et du semi-syllabaire ibérique. On observe un phénomène similaire de part et d'autre des Alpes, où la présence romaine paraît susciter, d'une manière ou d'une autre, la revivification de l'alphabet gallo-étrusque « de Lugano ». En d'autres termes, l'intégration à la sphère de domination italo-romaine accentue et redéfinit la hiérarchisation des territoires, contribuant ainsi à renforcer la capacité d'attraction culturelle des centres de pouvoir locaux. *Tolosa*, *Mediolanum* ou *Emporion* ne doivent pas leurs fonctions de commandement aux Romains, mais leur rayonnement économique et culturel régional ne peut qu'être accru par le fait que les Italiens fréquentent ces places. Au sein de celles-ci, où converge la population des territoires environnants, Rome est tantôt absente, tantôt au second plan. Cette ambivalence n'est pas propre aux centres urbains : dans les espaces ruraux du Nord-Est ibériques, précocement confrontés à la présence italo-romaine, la généralisation des domaines ruraux voués aux activités de production n'est pas antérieure au dernier quart du IIe siècle a.C., et si ceux-ci empruntent alors certains traits de conception italique, ils s'inscrivent aussi pleinement dans les traditions ibériques. Dans cette région, la *uilla* n'apparaîtrait pas en réalité avant l'époque augustéenne[1039].

La romanisation à la période républicaine n'affecterait-t-elle donc que les notabilités indigènes ? C'est ce que suggère une partie de l'historiographie actuelle, qui fait des élites provinciales les agents essentiels de l'acculturation ultérieure de leurs administrés[1040]. À partir de la fin du IIe siècle a.C., l'apparition au sein de centres urbains tels qu'Azaila (Teruel), la Caridad (Caminreal, Teruel) ou *Contrebia Belaisca* (Botorrita, Saragosse), de grandes maisons dotées de salles de réception et à décor hellénistico-italique (*opus signinum*, parfois mosaïques ou peintures du premier style pompéien) paraît illustrer cette forme précoce de romanisation[1041]. Il faut dire que leurs propriétaires retirent un bénéfice concret de leur romanité affichée, pas tant en ce qu'ils se rapprocheraient ainsi du pouvoir romain que par une stratégie de distinction vis-à-vis de leurs pairs. Mais une telle vision est aussi trop simple :

[1039] PALAHÍ 2010, p. 77-78.

[1040] La bibliographie se concentre principalement sur la période du Principat, mais on peut notamment se reporter à BARRANDON 2006 pour une perspective républicaine depuis le Nord ibérique.

[1041] BARRANDON 2006, p. 168-170. On notera aussi les vestiges de bains publics dans certains de ces centres urbains, sans qu'il soit vraiment possible de déterminer s'ils sont à l'usage des seuls Italiens ou bien également des indigènes : GARCÍA SINNER 2015, p. 33.

l'adoption de ces traits culturels italo-romains procède d'abord d'une sélection, à laquelle une part importante, peut-être majoritaire des familles dirigeantes n'a même pas recours. À Azaila, seules sept demeures se distinguent particulièrement par leur taille ou par leur décor italique dans le périmètre de l'acropole ; Nathalie Barrandon signale ainsi qu'au sein d'une ville manifestement dotée d'un genre de sénat et de magistrats, où donc plusieurs dizaines de familles aristocratique prennent part au gouvernement local, seule une petite minorité se démarque matériellement et culturellement de l'ensemble de la population[1042]. Avec beaucoup de nuance, elle écrit que la population de *Contrebia Belaisca* conserve au tournant des IIe-Ier siècles a.C. « une organisation socio-politique, un droit, une religion, une culture matérielle, une langue, des productions agricoles et artisanales propres aux Celtibères », mais n'en affirme pas moins l'importance des références culturelles italiques de ses élites économiques et politiques[1043]. La liste des permanences indigènes proposée par l'auteur est déjà éloquente ; nous irions plus loin : la grande inscription latine de Botorrita, marqueur évident d'une certaine romanité, n'est qu'une inscription publique parmi d'autres, toutes en script ibérique, l'une au moins d'une longueur et d'un aspect comparables, et probablement de la même génération. Enfin, d'autres marqueurs de la légitimité sociopolitique au sein des sociétés indigènes restent, eux, beaucoup plus imperméables à l'influence romaine. Ralph Haüssler à propos de l'Italie septentrionale, comme Valérie Bel pour le Languedoc oriental, soulignent que la romanisation du rituel des élites gauloises n'intervient pas avant la période augustéenne[1044]. Ces études sont d'autant plus significatives qu'elles se rapportent l'une et l'autre à des espaces affectés par un accès à la citoyenneté romaine plus précoce qu'ailleurs, comme on l'a vu. De même que les historiens, tributaires des sources littéraires grecques et latines, de leurs partis-pris et de leur vocabulaire, les archéologues surévaluent la part des évolutions exogènes, accordant par exemple plus d'intérêt aux pièces d'importation plutôt qu'aux productions locales[1045].

Face au constat d'identités locales non seulement résilientes, mais même en pleine affirmation au cours des deux derniers siècles a.C., l'attitude des archéologues vis-à-vis des vestiges matériels d'origine ou d'inspiration italique est partagée : les uns envisagent des formes de cohabitation entre

[1042] BARRANDON 2006, p. 166-167. L'adjonction d'espaces de réception au sein des maisons de l'aristocratie locale doit aussi être envisagée du point de vue fonctionnel : dans un contexte d'affirmation progressive du pouvoir local des élites urbaines, amorcé dès avant l'incursion romaine, elle constitue une réponse aux besoins que créent de nouveaux modes de sociabilité. Le fait que certains de ces espaces présentent des points communs avec les *atria* des *domus* italiques peut témoigner d'un emprunt, mais ce n'est pas nécessairement le cas. De ce point de vue, l'adoption d'un décor d'inspiration italique apparaît comme un élément plus déterminant.

[1043] BARRANDON 2010, p. 310.

[1044] HAÜSSLER 2013 ; BEL 2010.

[1045] GORGUES 2010, p. 35, au sujet des études lattoises dont il célèbre par ailleurs l'approche quantativistes, évoque « une archéographie valorisant à l'extrême les influences extérieures, toujours placées très haut dans les chaînes de causalité ».

une majorité d'indigènes et une minorité croissante d'Italo-Romains, plus ou moins séparés au sein du tissu urbain ou des établissements ruraux. D'autres doutent de l'ampleur de l'émigration italique à la période républicaine et privilégient l'hypothèse d'une romanisation poussée[1046]. Cette question délicate ne peut pas être abordée autrement qu'au cas par cas, mais il s'agit donc de tenir compte de la possibilité selon laquelle les marqueurs *a priori* les plus frappants mais les plus isolés de romanisation n'en sont pas nécessairement[1047].

Pour chaque région d'Occident nord-méditerranéen, le grand élan de la romanisation n'est donc pas perceptible avant la deuxième moitié du Ier siècle a.C. : c'est à ce moment que s'amorce un nouveau processus par lequel les provinciaux non seulement adoptent le latin, des pratiques de consommation italiques et des rituels romains, mais surtout renoncent à une série de marqueurs de leurs cultures indigènes. L'enjeu n'est donc pas de remettre en cause la définition souple proposée actuellement au sujet de la romanisation, qui semble parfaitement acceptable : il s'agit simplement de souligner que, dans l'extrême majorité des cas, les habitants des espaces occidentaux ne « deviennent » pas Romains durant la période étudiée. Une approche plus juste serait donc d'interroger l'intérêt ou, au contraire, l'indifférence des populations locales vis-à-vis des marqueurs identitaires méditerranéens, au sens large.

3.3.3.2. Une solution d'intégration originale à l'époque républicaine ?

Si l'on admet que le véritable basculement culturel de l'Occident méditerranéen vers la romanité ne s'amorce qu'à la fin de la période étudiée dans le cadre de ces recherches, comment appréhender les générations précédentes ? Deux solutions peuvent être envisagées : l'une consiste à concevoir les formes de relations interculturelles propres à cette période comme les prémices de la romanisation à suivre, donc comme la première étape d'un processus de long terme. L'autre solution est de formuler l'hypothèse d'une solution originale d'intégration politique et économique, fondée sur le développement des activités militaires tout autant que sur celui des échanges, où les contacts interculturels permettent l'affirmation des particularités locales plutôt que la convergence des modes de vie et de représentations.

[1046] Sur les termes du débat, GARCÍA SINNER 2015, p. 32-37, au sujet du Maresme.

[1047] Concernant la question de l'émigration italique en péninsule Ibérique à l'époque républicaine, LE ROUX 2014 (1e éd. 1995), p. 70-73. Sur la visibilité de la présence italique en Languedoc, SANCHEZ 2009 et GORGUES 2010. Pour la Cisalpine, rappelons que si l'installation des colons italiens est massive en-deçà du Pô et en Vénétie, elle reste globalement impalpable dans le territoire considéré ici avant, au mieux, la fondation césarienne de *Nouum Comum.*

Une vision italo-centrique de l'histoire de l'Occident méditerranéen tend à imposer l'idée selon laquelle cette phase centrale, disons entre 133 et 82 a.C., est essentiellement une période de transition et de crise prise en tenaille entre le « siècle des Scipions » et l'époque de Cicéron. Les questions agraires, le *Bellum sociale* et les premiers épisodes de guerre civile, les difficiles campagnes cimbro-teutoniques ou contre Jugurtha et, inversement, la terrible nouveauté des proscriptions sont autant de manifestations d'une époque assez sombre[1048]. En matière de gouvernement provincial, du fait de sources lacunaires avant la compilation du corpus cicéronien, on insiste tantôt sur l'arbitraire des autorités romaines, tantôt sur les excès présumés des publicains. En Occident pourtant, la documentation matérielle offre une vision bien différente, celle d'une période féconde par ses échanges culturels : les archéologues catalans évoquent ainsi à la transition des IIe et Ier siècles a.C. un « Gran Canvi » dans l'organisation des territoires et la culture matérielle des populations indigènes[1049]. L'activité des négociants méditerranéens et de manière plus insaisissable l'émigration italique favorisent les recompositions territoriales, sociales et culturelles déjà amorcées précédemment. De nombreux sites urbains, la plupart de tradition indigène, sont fondés ou agrandis durant le dernier tiers du IIe siècle a.C. ou au début du siècle suivant : certains d'entre eux sont abandonnés dès les années 70 a.C. Cette phase est celle durant laquelle se développe le plus fortement l'épigraphie paléo-hispanique ou gallo-étrusque ; celle durant laquelle les produits et les agents italiens supplantent progressivement les Massaliotes au sein des comptoirs de Celtique méditerranéenne ; celle durant laquelle se développent de nouveaux quartiers occupés à la fois par des indigènes et des Italiens aux portes des grandes cités du littoral catalan, *Emporion* et *Kese-Tarraco*. Les armées romaines, déjà riches de la culture composite des contingents italiques, intègrent de plus en plus d'auxiliaires celtiques, ibériques ou africains. Les productions artisanales se diffusent à plus grande échelle. Les activités minières croissent, s'organisent, suscitent de vastes mouvements d'exploration sous supervision italienne, peut-être des flux migratoires internes aux provinces occidentales. Enfin, cette période constitue aussi, comme nous le montrerons tout au long des pages qui suivent, celle qui concentre les principaux pics de production monétaire dans toutes les régions considérées – pour ne rien dire de ces bricolages que constituent ici la frappe de monnaies plaquées, là celle d'importations puis d'imitations ébusitaines ou massaliotes en plein cœur de la Campanie. Le dynamisme qui caractérise cette période est donc exceptionnel, synchrone dans l'ensemble des espaces étudiés, et ne semble pas se reproduire à la même échelle durant la génération intermédiaire *c.*75-40 a.C. S'agit-il seulement des prémices d'une civilisation provinciale à la culture d'empire largement partagée, ou bien faut-il appréhender cette

[1048] Voir, par exemple, FLOWER 2010, p. 80-114
[1049] BURCH *et al.* 2010.

période pour elle-même et souligner l'originalité des solutions d'intégration qui sont alors mises en œuvre ?

Pour répondre provisoirement à cette question, on se reportera au cas de *Lattara* (Lattes, Hérault). L'étude céramologique des phases d'occupation tardives de ce comptoir languedocien révèle la faible porosité des foyers indigènes vis-à-vis des cultures italiques : Pierre Luley suggère que, pendant tout le siècle qui sépare la conquête de l'étape augustéenne, les Gaulois ne semblent « pas intéressés » par l'idée d'imiter des pratiques romaines[1050]. Cet auteur rappelle pourtant l'ampleur de la présence italique dans l'ensemble de la Celtique méditerranéenne : des citoyens romains, colons, fermiers, soldats et marchands sont bien attestés, et les armées romaines sont présentent durant chaque décennie. Cicéron souligne clairement cet aspect dans le *pro Fonteio,* certes avec le ton hyperbolique qui caractérise ses plaidoyers[1051]. À en croire l'ensemble de la documentation disponible, il semble donc que la période républicaine, notamment entre le dernier tiers du IIe siècle et le premier tiers du Ier siècle a.C., suscite un modèle d'intégration original, nettement plus équilibré et ambivalent que celui qui caractérise les périodes suivantes, parce qu'il est fondé davantage sur la mobilité des personnes que sur l'adoption de normes de consommation et de représentations communes par les habitants de régions différentes. Dans ce contexte, les choix linguistiques, l'acquisition et l'usage des objets du quotidien, les pratiques rituelles s'adaptent au cas par cas en fonction de l'utilité immédiate. Tandis qu'une majorité de la population des territoires occidentaux n'est pas concernée ou s'avère indifférente à l'idée de l'hybridation culturelle, une minorité de colons, de soldats et de marchands en prend plus clairement le chemin, sans que Rome constitue nécessairement leur principal horizon.

Des deux solutions proposées précédemment, l'une implique une perception linéaire de l'avènement de l'Empire romain, l'autre suggère l'existence d'un système d'ores et déjà viable aux IIe-Ier siècles a.C., qui n'est pas nécessairement voué à aboutir au modèle caractérisant le Ier siècle p.C. Cette seconde option suggère que l'investissement de Rome au sein de ces provinces s'avère minimal et que ni le Sénat, ni les magistrats ne perçoivent l'intérêt de « romaniser » les territoires provinciaux. De cette indifférence partagée naîtrait un moment d'intégration original. Il nous faut désormais chercher à vérifier cette hypothèse à partir de la documentation numismatique.

[1050] LULEY 2013.
[1051] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius,* 11-12.

Chapitre 4.

Conquêtes et prédations à l'aube de l'expansion impériale de Rome (*c.* 200-*c.* 160 a.C.)

Si l'Ibérie et les Gaules comptent parmi les principaux théâtres d'opérations durant la première décennie de la Deuxième guerre punique (218-207 a.C.), ce conflit s'achève en pratique dès 206 a.C. pour les populations indigènes péninsulaires et en 203 a.C. pour celles de Transpadane[1052], à mesure que Romains et Puniques portent progressivement la guerre en Afrique[1053]. Nous avons vu que le départ des armées carthaginoises ne marque pas la fin de la présence militaire romaine au sein des territoires occidentaux[1054] ; il n'en est pas moins indéniable que pendant les dernières années de la guerre, l'effort militaire romain se déplace plus volontiers depuis les territoires occidentaux et illyriens vers le sud de l'Italie, puis l'Afrique. Ce basculement temporaire n'est pas sans conséquence en termes d'approvisionnement et de circulation monétaire, et c'est donc à ce moment, c'est-à-dire en 206-203 a.C. selon les espaces considérés, que doit débuter notre enquête.

En 205 a.C., la guerre menée contre la coalition des *Ilergetes* dans le Nord-Est ibérique constitue le premier acte d'une longue succession de campagnes militaires romaines au sein des territoires occidentaux. Les trois ou quatre décennies suivantes ne semblent guère permettre une pacification durable de ces territoires, mais occasionnent en revanche de vastes transferts de richesses à destination de Rome, particulièrement depuis l'Ibérie. À la lumière de la documentation numismatique, le terme de cette première période est à situer vers 158 a.C. selon la chronologie de Michael Crawford[1055] : c'est en effet l'année suivante que s'enclenche, selon lui, une transformation importante du mode de financement des armées romaines, sur laquelle nous reviendrons.

[1052] Il faut bien sûr tenir compte du fait que ces territoires fournissent à Rome des alliés durant les dernières années de la guerre : voir par exemple TITE-LIVE, 30.8.

[1053] Les Carthaginois quittent la péninsule Ibérique en 206 a.C. après la bataille d'*Ilipa* : TITE-LIVE, 28.13-16. Magon cherche à reprendre pied en Gaule depuis Gênes, après la défaite d'Hasdrubal lors de la bataille du Métaure en 207 a.C. Il est définitivement vaincu en *Insubrium* par les armées du préteur P. Quinctilius Varus et du proconsul M. Cornelius Cethegus en 203 a.C. : voir TITE-LIVE, 27.39, 46-48 pour le Métaure, TITE-LIVE, 30.18 pour la défaite de Magon, qui quitte précipitamment la région depuis le territoire des *Ingauni* et meurt en mer au large de la Sardaigne. C'est la fin de la présence carthaginoise dans les Gaules et en Ibérie.

[1054] En revanche ces armées ne semblent pas prendre part à des campagnes d'envergure entre 204 et 200 a.C., voir GÓMEZ-PANTOJA 2013, p. 332. En 200 a.C., une partie des effectifs maintenus en péninsule depuis les années du conflit romano-carthaginois est démobilisée et rentre en Italie avec L. Cornelius Lentulus et L. Manlius Acidinus, voir TITE-LIVE 30.41.

[1055] CRAWFORD 1974.

4.1. Mutations et expérimentations monétaires au lendemain de la Deuxième guerre punique

Au sein des espaces étudiés, la première moitié du IIe siècle a.C. porte la marque d'une période assez sombre. L'impression générale est celle d'une époque globalement peu prospère, peut-être jusque vers 175/170 a.C. en Gaule méridionale, probablement jusqu'au milieu du siècle en Ibérie ou en Ligurie. De fait, à l'effervescence politique, économique et culturelle du IIIe siècle a.C. s'oppose une époque marquée par l'abandon de nombreux sites d'habitat, des Alpes aux Monts ibériques. Alexis Gorgues distingue ainsi une phase de « dépression » pour le Nord-Est ibérique entre *c.*200-175 et 150 a.C., assimilant par ailleurs la situation propre à cette période à celle d'un « cataclysme », en quelque sorte « comparable au processus mettant un terme à la civilisation des palais mycéniens en Grèce », quoiqu'il nuance ensuite cette première affirmation[1056]. Cette impression est partiellement liée à un contexte documentaire défavorable. Si la quatrième décade de Tite-Live et les premiers livres de la suivante offrent une description assez fine de la trame événementielle propre à cette période, celle-ci demeure en revanche difficile à appréhender à partir des autres types de sources[1057].

Les territoires occidentaux seraient ainsi, pour la plupart, affectés par la déstabilisation de leurs structures politiques et économiques. La brutalité de ces transformations paraît en outre amplifiée par la tendance commune à dater de la fin du IIIe siècle a.C. des vestiges qui pourraient également être liés aux événements des générations suivantes. De ce point de vue, la documentation numismatique offre un témoignage contrasté : dans l'ensemble des espaces étudiés, les innovations monétaires introduites durant la Deuxième guerre punique sont approfondies par la suite. La monétarisation des sociétés indigènes s'accentue à la faveur de la mise en place de systèmes monétaires adaptés à leurs structures économiques propres, connectés néanmoins aux numéraires méditerranéens. Dans le même temps, la rareté des trouvailles monétaires ne met à la disposition des chercheurs que des données lacunaires et peu représentatives. De ce fait, le cadre chronologique de la production monétaire à Rome, en Ibérie et dans les Gaules demeure flou et la fonction des monnayages incertaine. Il s'agit donc de dresser l'état des informations disponibles pour chaque type de numéraire considéré, que ce soit du point de vue des pouvoirs émetteurs impliqués dans leur frappe ou bien en termes de circulation et d'usages.

[1056] GORGUES 2010, p. 260-261.
[1057] GORGUES 2010, p. 267-268.

4.1.1. L'argent monnayé de la République romaine : production, diffusion et usages



a **b**

Figure 38. Monnaies d'argent de la République romaine.

a) Denier « au chien », Rome, *c.* 206-195 a.C. *RRC* 122/2 (échelle 2:1), 3,86 g, 19 mm, 1 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 1775, REP-2385, [cat. 17].

b) Victoriat « au casque », Rome, *c.* 179-170 a.C. *RRC* 168/1 (échelle 2:1), 2,92 g, 17 mm, 10 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 1755, REP-2360, [cat. 11].

La séquence des émissions monétaires romaines républicaines retenues pour la période *c.* 206-*c.* 158 a.C. s'étend essentiellement entre les séries *RRC* 112 et 187. Des incertitudes demeurent néanmoins concernant leur chronologie, du fait d'une circulation faible hors d'Italie et d'une documentation globalement fragmentaire pour cette période. Le premier groupe d'émissions considéré, *RRC* 112-124, est attribué de manière assez floue à la période 206-195 a.C. par Michael Crawford[1058]. Quelques émissions jugées antérieures par l'auteur pourraient être attribuables à cette même phase, et représentent du moins une part encore importante du numéraire en circulation durant le premier quart du IIe siècle a.C. À l'autre extrême, la datation des émissions les plus récentes, associées à la décennie 169-158 a.C. par Michael Crawford, a elle aussi été critiquée[1059]. Il s'agit donc d'examiner l'état actuel de la documentation disponible pour évaluer la chronologie et la diffusion des deniers, des victoriats et de leurs fractions durant la première moitié du IIe siècle a.C.

Le mode d'organisation de la production du numéraire romain républicain durant la période *c.* 206-*c.* 158 a.C. marque une rupture assez nette avec celui qui prévaut pour la période de la Deuxième guerre punique. En accord avec le caractère moins global des conflits qui caractérisent cette phase en Occident méditerranéen, les volumes de production sont plus réduits et l'émission des dénominations

[1058] CRAWFORD 1974, p. 49-50, 198-206.
[1059] HARL 1996, p. 396.

d'or est suspendue, de même que celle des fractions du denier, c'est-à-dire les quinaires et les sesterces. La frappe se concentre essentiellement à Rome[1060], ce qui constitue un corollaire du désengagement militaire romain au sein des principales régions émettrices durant la Guerre d'Hannibal, c'est-à-dire la Sicile, l'Italie centrale et méridionale et leurs marges insulaires tyrrhéniennes et adriatiques, de la Sardaigne à Corcyre, et dans une moindre mesure l'Ibérie[1061]. Le système monétaire fondé sur l'argent de la République romaine apparaît donc simplifié par rapport à la phase précédente, et se compose presque exclusivement de deniers et de victoriats[1062]. Si l'on se fie à la chronologie et aux estimations de nombres de coins de droit fournies par Michael Crawford, la production des victoriats est à la fois plus irrégulière et plus restreinte que celle des deniers (Figure 39) ; elle n'en est pas moins substantielle au tournant des IIIe-IIe siècles et durant les années 170 a.C., à plus forte raison si on la compare aux autres types de numéraires grecs, ibériques ou celtiques de la période. Par exemple, Leandre Villaronga estime que l'ensemble des émissions de deniers ibériques de Catalogne (*Kese-Tarraco, Iltirta* et *Ausesken*) est produit à partir d'environ 100 coins de droit durant la première moitié du IIe siècle a.C., ce qui représente moins du quart des 420 coins de droit de victoriats employés à Rome entre *c.* 206 et *c.* 170 a.C. selon Michael Crawford. En termes de masses d'argent, et selon ces différentes estimations, le volume de production total des deniers catalans pourrait équivaloir approximativement à celui des victoriats romains républicains produits durant les seules années 170 a.C.[1063].

[1060] La séquence *RRC* 125-131 est attribuée par CRAWFORD 1974, p. 50-51, 207-208 à un « atelier incertain » au style spécifique. MCCABE 2015, p. 224-225, les attribue aux années 207-204 a.C. et envisage un ou plusieurs ateliers occidentaux en Ibérie, en Sicile ou en Afrique. S'y ajoute le cas de l'émission de victoriats *RRC* 101/1, produite à Corcyre et dont la chronologie a été abaissée de manière convaincante de 211-210 à 199 a.C. par STOYAS 2005.

[1061] Il s'agit d'éphémères émissions de victoriats et de double-victoriats – *RRC* 90 et 96 – frappées en péninsule Ibérique selon GARCÍA-BELLIDO 1990, p. 129-134 ; GARCÍA-BELLIDO 2011. S'y ajoute une série d'hémivictoriats à la marque R non répertoriée dans CRAWFORD 1974, voir KING 2007, p. 11-12. Cette hypothèse est déjà acceptée par CRAWFORD 1985, p. 88-89. Concernant les rares victoriats à la légende ROMA incuse *RRC* 96/1, Richard Witschonke souligne à propos de *NAC*, 61 (5-6/10/2011), lot 400 que plusieurs exemplaires sont apparus en Espagne au cours des dernières années, semblant confirmer l'attribution citée précédemment.

[1062] La série de quinaires *RRC* 156/2 n'est pas prise en compte. Le seul exemplaire connu et non réputé perdu est celui de l'ancienne collection de Rick Witschonke, paru en vente dans la vente *NAC* 61 (5-6/10/2011), lot 684. Pour la publication originale de l'exemplaire, voir WITSCHONKE 1998. Le rapprochement avec les deniers *RRC* 156/1 tient à la présence d'une crevette en type secondaire au revers et ne saurait être tenu pour certain dans l'état actuel de la documentation.

[1063] Il s'agit d'ordres de grandeur, au demeurant hypothétiques : les estimations de volume de production fournies par CRAWFORD 1974 pour les séries antérieures à *RRC* 197 sont imprécises et moins fiables, en termes relatifs comme absolus, que celles des périodes suivantes.

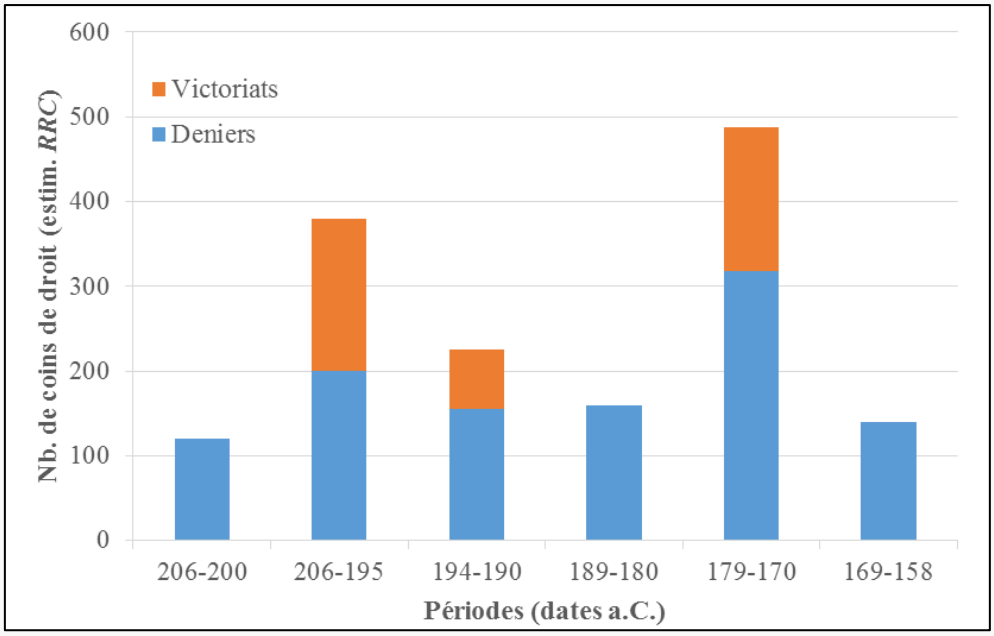


Figure 39. Volume de production cumulé des émissions de deniers et de victoriats, *RRC* 112-187, en nombre de coins de droits (périodes de longueurs inégales). D'après la chronologie et les estimations de CRAWFORD 1974, p. 198-238.

4.1.1.1. La production monétaire à Rome durant la première moitié du IIe siècle a.C.

a. Nummi bigati ac uictoriati. Le sens des images monétaires

La typologie des émissions monétaires romaines demeure très uniforme durant cette phase, que ce soit pour les victoriats ou pour les deniers. Les premiers conservent du début à la fin de la période le type de droit à la tête laurée de Jupiter à droite et le revers à la Victoire couronnant un trophée, avec la légende ROMA à l'exergue (Figure 38). Les deniers présentent invariablement la tête de Roma au droit, en dépit de variations stylistiques parfois importantes[1064]. Le revers est orné soit du type aux Dioscures chargeant à droite, soit d'un bige conduit par Luna. Si l'on comprend désormais la connotation guerrière du type aux Dioscures, patrons des *equites* romains[1065], le choix du type à la Luna aurige est plus énigmatique, au-delà de la complémentarité de ces thèmes iconographiques[1066]. Étant donné le caractère ponctuel de la frappe des deniers au type de Luna entre le milieu des années 190 a.C. et les années 170 a.C., il nous paraît envisageable de proposer une interprétation plus spécifique de ce type monétaire, en relation avec la position particulière de la cité de *Luna* (Luni,

[1064] SYDENHAM 1952 ; HERSH 1977, p. 22-23, 36 ; voir aussi l'utile guide en ligne de Steve Brinkman, consacré plus particulièrement aux séries anonymes : http://stevebrinkman.ancients.info/anonymous/ (consulté en avril 2016).

[1065] SUSPÈNE 2010 sur l'interprétation de l'iconographie des Dioscures et sur ses liens avec les *equites* romains ; voir aussi GEPPERT 1996, p. 23-28.

[1066] Le croissant de lune au-dessus de la tête de Luna fait clairement écho aux étoiles jumelles représentées au-dessus de celles des Dioscures. Ces éléments sont associés dès les origines du système monétaire romain, comme en atteste par exemple le revers des onces semilibrales *RRC* 39/4, frappées vers 215-215 a.C. selon Michael Crawford.

Ortonovo, La Spezia) aux marches de la Ligurie et son rôle logistique de premier plan, de concert avec *Pisae* (Pise)[1067], que ce soit pour les opérations en Gaule et en Ligurie ou pour celles d'Ibérie.

Cette assez grande stabilité typologique, qui contraste avec la situation qui prévaut aux périodes suivantes, justifie l'emploi d'un terme générique permettant de désigner ces deniers par leur typologie, au même titre que les *uictoriati* ou les *quadrigati* : il s'agit des (*nummi*) *bigati*. Cette appellation apparaît à plusieurs reprises dans des passages relatifs à la première moitié du IIe siècle a.C., plus particulièrement dans le compte-rendu des butins prélevés à l'issue des campagnes d'Hispanie dans le récit de Tite-Live[1068]. Dans ce contexte ancien, le terme *bigatus* permet à la fois d'opposer les deniers romains à la monnaie indigène, l'*argentum oscense*, et au numéraire romain abandonné au cours des décennies précédentes, le *quadrigatus*[1069]. Pline l'Ancien établit un parallèle explicite entre ce terme et le type de revers au bige de certaines émissions de la période[1070]. On admet généralement que les *nummi bigati* font référence à l'ensemble des émissions de deniers de la période, en dépit du fait que certaines d'entre elles présentent au revers le type aux Dioscures plutôt qu'un bige[1071]. Cette approximation n'en est pas nécessairement une : comme le souligne déjà Charles Seltman[1072], *bigae* désigne couramment un char attelé à deux chevaux, mais s'emploie plus généralement pour évoquer une paire de chevaux, attelés ou non, le sens de « char » procédant du second par métonymie[1073]. Varron cite à plusieurs reprises *bigae* comme exemple pour illustrer la construction d'une forme plurielle à valeur de singulier : il l'oppose alors à la forme régulière *equus*, ce qui se comprend mieux si l'on considère qu'il insiste sur le nombre de chevaux – un ou deux – plutôt que d'opposer deux termes de sens différent – un cheval ou un char[1074]. Les chevaux des deniers romains, comme les Dioscures qui les montent, vont eux aussi par deux[1075] : en attendant une étude lexicographique plus complète, il ne nous paraît pas impossible d'envisager, à la suite de l'interprétation qu'en fait Charles Seltman, qu'un locuteur latin pût les désigner comme *unae bigae*. Cette hypothèse permet de suggérer que l'expression *nummus bigatus*, rapportée par Tite-Live d'après la tradition annalistique, est

[1067] BACKENDORF 1998, p. 166.
[1068] TITE-LIVE, 33.23 ; 33.37 ; 34.10 ; 34.46.
[1069] Concernant le sens de l'expression *argentum oscense*, *infra*, note 1479 p. 341.
[1070] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13.46 : *notae argenti fuere bigae atque quadrigae; inde bigati quadrigatique dicti*. Cet emploi survit d'ailleurs jusque sous le Principat, comme en atteste le passage classique de TACITE, *Germanie*, 5.5, selon lequel les deniers *bigati serratique* sont immédiatement identifiables à des monnaies anciennes et de titre élevé.
[1071] CRAWFORD 1974, p. 630.
[1072] SELTMAN 1944, p. 79-80.
[1073] *OLD*, *bigae*.
[1074] VARRON, *De la langue latine*, 9.39 en particulier ; voir aussi 10.24 ; 10.66-67.
[1075] GEPPERT 1996, p. 32-35, 124-125, 131-133.

effectivement apte à désigner l'ensemble des deniers frappés durant la période, et non seulement ceux au bige de Luna[1076].

Suivant cette idée, la monnaie d'argent romaine de la première moitié du IIe siècle a.C. se partagerait entre les *uictoriati*, c'est-à-dire les monnaies ornées d'une Victoire couronnant un trophée, et les *bigati*, celles à la paire de chevaux. Les unes et les autres, produites et employées parallèlement, succèdent de fait aux *quadrigati*, abandonnés durant la Deuxième guerre punique. S'agissant des dénominations les plus lourdes, on les nommerait alternativement *denarii* lorsque l'on souhaite exprimer leur valeur par rapport aux as, ou bien *bigati* pour les distinguer pratiquement des *uictoriati* et des *quadrigati*. Enfin, si le type monétaire de revers au cheval ou au cavalier est courant, voire banal dans l'iconographie monétaire occidentale, que ce soit en contexte ibérique, celtique ou carthaginois, la représentation d'un couple de chevaux, attelés ou non, est presque spécifique aux monnaies romaines, ce qui facilite leur identification immédiate[1077].

De manière plus ponctuelle, certaines séries monétaires se distinguent par l'emploi de symboles ou de types secondaires dont le choix semble quelquefois révélateur, comme c'est le cas de l'arme placée sous les sabots des chevaux sur les deniers de l'émission *RRC* 109[1078] (Figure 40). Celle-ci, désignée par Michael Crawford comme un simple « couteau » (*knife*), est une *falcata* propre aux sociétés indigènes du Sud-Est ibérique et du haut Guadalquivir (Figure 41)[1079]. Ce même motif se trouve repris quelques années plus tard au revers des deniers et des victoriats de l'émission *RRC* 120, datée par Michael Crawford de la période 206-195 a.C., c'est-à-dire des premières guerres entre Rome et les peuples indigènes. On observe également un torque au revers des victoriats *RRC* 91/1a, ainsi qu'un *scutum* gaulois et un *carnyx* sous les jambes des chevaux sur les deniers *RRC* 128/1. Ces différents

[1076] À supposer que Tite-Live cite ses sources sans en modifier le contenu à propos des butins ibériques des années 190 a.C., comme le suggère l'emploi énigmatique d'a*rgentum oscense* au sein des mêmes passages, cette hypothèse conforterait en outre la chronologie de CRAWFORD 1974 : la première série au type de Luna sur bige, *RRC* 133/3, est datée par l'auteur de *c.* 194-190 a.C., alors que la mention la plus ancienne d'*argentum bigatum* chez TITE-LIVE, 33.23 se réfère aux événements de l'an 197 a.C.

[1077] Les monnayages ibériques de *Kese-Tarraco* et d'*Ikalesken*, peut-être les plus susceptibles d'avoir été influencés par Rome parmi l'ensemble des numéraires ibériques au IIe siècle a.C., partagent cette caractéristique de la paire de chevaux avec le numéraire de Rome. Il est difficile d'estimer si ce rapprochement est porteur de sens. Sur ce sujet, voir GOZALBES 2006.

[1078] CRAWFORD 1974, p. 197, date l'émission de la période 211-208 a.C. Qu'elle date effectivement de cette période ou bien qu'elle puisse être descendue de quelques années, une datation globalement haute, antérieure à 206-205 a.C., semble en tout cas devoir être privilégiée. En effet cette série se caractérise par un portrait de Roma au casque de type B-2 selon le classement de SYDENHAM 1952, repris par HERSH 1977, p. 22. Elle est donc probablement plus ancienne que les émissions *RRC* 110-111, que CRAWFORD 1974 tient pour être contemporaines de la précédente, mais qui présentent l'une et l'autre des portraits de Roma au casque de type E-3. Voir HERSH 1977 et HARL 1996, p. 396-397.

[1079] Voir QUESADA 1992.

éléments, représentés sur le champ des monnaies républicaines durant des années marquées par de violents conflits armés entre Romains et indigènes en Ibérie comme en Gaule, s'inscrivent donc déjà dans une tendance à la célébration des victoires – obtenues ou espérées – sur les barbares, qui s'amplifie à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. et se traduit alors par la représentation des vaincus eux-mêmes, en plus de leurs armes[1080].



Figure 40. Denier anonyme, atelier incertain. *RRC* 109/1 (échelle 3:1), 3,46 g, 18,2 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 2040, REP-2654, cl. BnF/Gallica.fr.



Figure 41. Arme à lame courbe (*falcata*) de la nécropole de Los Collados (Almedinilla, Cordoue), IVe-IIIe siècles a.C., type QUESADA 1992 B (poignée hippomorphe), L 58 cm. Lame : fer. Poignée damasquinée : fer et argent.
Madrid, Museo Arqueológico Nacional, inv. 10475, cl. Ángel Martínez Levas.

b. La chronologie des émissions monétaires romaines : problèmes et enjeux

La première moitié du IIe siècle a.C. constitue la phase pour laquelle la datation des séries monétaires de la République romaine tardive est la plus problématique. Le caractère restreint – donc peu représentatif – des trouvailles monétaires ne permet pas d'établir une séquence d'émissions pleinement satisfaisante et les points de repère permettant de raccrocher cette chronologie relative à une trame historique connue sont rares[1081]. Faute de données plus concrètes, on se réfère donc

[1080] PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013 pour le cadre chronologique de ces représentations.
[1081] CRAWFORD 1974, p. 74. La date de 158-157 a.C., importante dans la chronologie adoptée par l'auteur en cela qu'elle inaugure la phase de production stable du denier à partir de l'émission *RRC* 197, est rapprochée de la réouverture des mines de Macédoine, mais cette proposition n'est pas certaine.

fréquemment à des critères stylistiques, dont la pertinence n'est pas toujours assurée[1082]. Bien plus que pour les phases suivantes du monnayage romain républicain, il s'agit donc de raisonner par groupes d'émissions, plus que par séries individuelles. Selon la chronologie proposée par Michael Crawford, le premier groupe d'émissions produit entre 206 et 195 a.C. correspond à la séquence *RRC* 112-124[1083]. Toutefois certaines séries présumées antérieures, datées notamment de la période intermédiaire 209-207 a.C., pourraient en réalité être attribuées à ce même horizon chronologique se rattachant à la fin de la Deuxième guerre punique et aux années suivant ce conflit. C'est notamment ce que suggère l'étude stylistique des émissions de cette période, par exemple à travers la caractérisation du type de casque du portrait de Roma au droit. Se fondant sur ce critère déjà distingué auparavant par Edward Sydenham[1084], Charles Hersh remet ainsi en cause la chronologie resserrée adoptée par Michael Crawford jusqu'en 208 a.C.[1085], proposant d'abaisser de quelques années la datation d'une vingtaine de séries environ. Ces difficultés portent essentiellement sur les émissions de deniers et de victoriats frappés hors de Rome, notamment en Italie méridionale et en Sicile : celles que Michael Crawford attribue à l'atelier capitolin sont peu affectées par ces ajustements chronologiques.

Pour la période 194-158 a.C., la chronologie du *Roman Republican Coinage* se fait plus imprécise encore, les émissions étant simplement associées, essentiellement d'après des analogies stylistiques, à des décennies : on trouve ainsi les émissions *RRC* 132-138 pour la seconde moitié des années 190 a.C. (194-190 a.C.), puis *RRC* 139-154 (189-180 a.C.), *RRC* 155-168 (179-170 a.C.) et, entre 169 et 158 a.C., seulement les séries *RRC* 182 et 187[1086]. Les petites émissions *RRC* 169-172 sont plus vaguement datées de la période 199-170 a.C. et attribuées à un « atelier incertain »[1087]. Dans le cas de l'émission de deniers *RRC* 169 à la légende G·R, une datation antérieure à *c.* 185 a.C. semble à peu près assurée par la présence d'un exemplaire au sein du dépôt de Jalance (Valence)[1088], en grande partie dispersé mais ne semblant pas postérieur aux années 190 a.C.[1089]. Dans une certaine mesure, la

[1082] Voir CRAWFORD 1974, p. 47-55. Pour les années 200 a.C., HERSH 1977, p. 19-24 ; pour la fin de la période, MATTINGLY 1998.
[1083] CRAWFORD 1974, p. 49-50, 198-206.
[1084] SYDENHAM 1952. Les études stylistiques vont désormais au-delà du seul critère de la visière du casque de *Roma*, comme en rend compte notamment le guide publié sur http://stevebrinkman.ancients.info/anonymous/, déjà mentionné précédemment.
[1085] HERSH 1977. Parmi les émissions ainsi déplacées à une période contemporaine ou postérieure à celle des deniers *RRC* 112-124, on trouve les séries suivantes : *RRC* 68, 72-80, 83-84, 88-89, 104-115.
[1086] CRAWFORD 1974, p. 49-52.
[1087] CRAWFORD 1974, p. 52.
[1088] *CHRR* JAL, http://numismatics.org/chrr/id/JAL.
[1089] GOZALBES 2003, p. 143-144. En-dehors du denier *RRC* 169/1, aucun des quatorze autres deniers conservés n'est postérieur aux années 190 a.C., l'exemplaire le plus récent étant de la série *RRC* 137 (194-190 a.C.). Dans la publication originale, GOZALBES et ESCRIVÁ 1995 signalent que le trésor comportait initialement un nombre significatif de quadrigats,

composition du trésor « de Cuenca » (*TMPI* 25) semble permettre de formuler les mêmes conclusions au sujet de l'émission *RRC* 171[1090]. À notre connaissance, aucun exemplaire des séries *RRC* 170 et 172 n'a été formellement identifié au sein des trésors monétaires publiés pour cette période, en Italie ou ailleurs[1091].

En dépit du renouvellement de la documentation survenu depuis la publication du *Roman Republican Coinage*, les trouvailles monétaires ne permettent guère de préciser davantage cette chronologie. En l'absence d'autres éléments significatifs, Kenneth Harl l'aménage donc à la marge sur la base d'arguments typologiques, comblant ainsi le vide relatif des années 160 a.C. [1092]. On déduit de la lecture d'une note par ailleurs peu explicite que cet auteur suggère d'abaisser d'une décennie les séries au revers orné d'une Luna sur bige datées par Michael Crawford des années 170 a.C.[1093]. Kenneth Harl soutient en somme l'hypothèse d'une chronologie légèrement rééquilibrée. Cette approche peut sembler justifiée, puisque Michael Crawford suggère assez arbitrairement d'envisager l'année 157 a.C. comme un tournant irréversible, ce qui peut être remis en cause[1094] ; mais Kenneth Harl s'en tient néanmoins à une affirmation de principe sans argumenter sa position. Il est possible qu'un événement à la mesure de la victoire de Pydna en 168 a.C. puisse être célébré au cours des années suivantes par l'adoption de nouveaux types monétaires, à plus forte raison si l'on tient compte des revenus importants issus du butin de la Troisième guerre de Macédoine, qui permettent de suspendre le prélèvement du *tributum* en 167 a.C.[1095]. Mais cette hypothèse demeure invérifiable et, à

---

plus susceptibles d'avoir été enfouis au début du siècle, même en contexte indigène. Aucune description des monnaies dispersées et décrites par les inventeurs ne semble correspondre à des deniers plus tardifs.

[1090] GOZALBES 1995, p. 41. Dans ce cas, l'hypothèse d'une datation aux alentours de 190 a.C. est renforcée par la présence de huit tétradrachmes de l'Orient hellénistique, dont les plus tardifs datent de 195/194 a.C., pour Arados, et de 193/192 a.C. pour Pergè. Voir VILLARONGA 1984a et les remarques de RIPOLLÈS 2008, p. 54.

[1091] Nous n'avons connaissance que d'un denier *RRC* 170/1, au sein du trésor d'Aznalcóllar (*CHRR* AZN, *TMPI* 71), dont le *terminus post quem* ne précède pas *c.* 104 a.C. (*RRC* 318/1). *RRC* 172/1 n'apparaît pas avant le dernier quart du IIe siècle a.C. dans les trésors, italiens dans un premier temps.

[1092] HARL 1996, p. 396-397. L'auteur prétend fonder ses conclusions sur la lecture de BURNETT 1977 et HERSH 1977, mais ses renvois bibliographiques sont erronés : aucun de ces deux auteurs n'évoque la question de la chronologie des émissions monétaires républicaines durant la première moitié du IIe siècle a.C. La discussion de HERSH 1977 élude l'intervalle *RRC* 112-187. Nous attribuons donc à Kenneth Harl la paternité des arguments qu'il développe synthétiquement.

[1093] La liste des séries citées par HARL 1996, p. 396-397 ne correspond pas à la description qu'il en fait ; les séries doivent donc être *RRC* 156, 158-159, 161, 163.

[1094] Michael Crawford produit deux arguments à l'appui de cette hypothèse : le premier est la réouverture des mines de Macédoine, datée de 158 a.C. d'après une inclusion tardive dans les fastes consulaires de CASSIODORE, *Chronica*, 5.314-315, voir CRAWFORD 1974, n. 3 p. 74 et p. 635 ; KAY 2014, p. 56-57. Le second argument tient au fait que PLINE, *Histoire naturelle*, 33.55-56 fait état des ressources de l'*aerarium* à seulement trois reprises, dont en 157 a.C., voir CRAWFORD 1974, p. 699. Ces deux arguments ne semblent pas décisifs et sont déjà refusés par MATTINGLY 1998, p. 158-159.

[1095] Sur cet événement, CRAWFORD 1974, p. 635 ; PLINE, *Histoire naturelle*, 33.56 ; VALÈRE MAXIME, 4.3.8 ; PLUTARQUE, *Paul Émile*, 38 ; CICÉRON, *Des devoirs*, 2.76. Il semble clair en tout cas que les richesses rapportées par Paul-Émile de Macédoine, composées en grande partie de métaux précieux, offrent d'abord un surplus d'argent plus substantiel que les mines macédoniennes.

ce compte-là, on envisagerait plutôt de remonter de quelques années le début de la frappe des deniers au revers orné d'une Victoire sur bige (*RRC* 197 et suivantes, Figure 42)[1096]. Ce type constitue en effet une véritable innovation iconographique, à l'inverse de celui au bige conduit par Luna[1097], et son association avec les succès militaires de Rome est parfaitement explicite. Il n'est pas impossible qu'il soit introduit dès la décennie 169-160 a.C., et non en 157 a.C. comme le suggère Michael Crawford[1098]. La documentation relative aux trésors, lacunaire, s'accommode tout aussi bien de l'une ou l'autre solution. Une datation légèrement rehaussée des premières séries de deniers au type à la Victoire, dans les années suivant la Troisième guerre de Macédoine, peut donc sembler attractive[1099]. Inversement, le type au bige conduit par Luna autorise des interprétations alternatives, qui s'accommoderaient davantage d'une chronologie antérieure à 170 a.C. Néanmoins l'interprétation de l'iconographie monétaire constitue une démarche délicate pour cette période et l'on ne peut donc aboutir à aucune conclusion ferme à ce sujet.



Figure 42. Denier anonyme, Rome, c. 157 a.C. (?). RRC 197/1 (échelle 2:1), 3,53 g, 19 mm, 3 h.

La thèse d'un hiatus presque total dans la production de l'argent monnayé à Rome entre 169 et 158 a.C. n'est pas plus aisément démontrable[1100]. Elle tient essentiellement à l'existence d'une série de trésors monétaires dominés par des espèces de bronze antérieures à *RRC* 219, presque tous issus d'Italie centrale et de constitution très variée : de 5 à 3315 exemplaires, avec ou sans monnaies non-romaines[1101]. Néanmoins ces dépôts nous renseignent en premier lieu sur la spécificité du stock et des usages monétaires propres à l'Italie centrale durant une période donnée, et non forcément sur les

[1096] La datation de la série anonyme *RRC* 197, ne pouvant être clairement associée à des dénominations de bronze, demeure donc souple.
[1097] Voir déjà les émissions *RRC* 133/3, 136/1, 140/1, 141/1, durant les années 190-180 a.C.
[1098] CRAWFORD 1974, p. 74.
[1099] Voir déjà ZEHNACKER 1976, p. 1043.
[1100] À l'exception des deux séries *RRC* 182 et 187, voir CRAWFORD 1974, p. 48.
[1101] Il s'agit surtout de la séquence *RRCH* 125-130 (« Italy », Ostie, Biancavilla, Avola, Città Sant'Angelo, Giulianova), bien que l'on puisse éventuellement y adjoindre pour les années précédentes « Italy » (*RRCH* 119) et Ansedonia pré-1905 (*RRCH* 123), et pour les années suivantes Rochetta a Volturno (*RRC* 133) et Sulmona (*RRCH* 134) : voir CRAWFORD 1969a, p. 75-77 ; BACKENDORF 1998, p. 214-225.

tendances de la production de l'atelier de Rome[1102]. Pour s'en tenir au point de vue du pouvoir émetteur, il y aurait lieu de s'étonner que le butin en métaux précieux acquis au terme de la Troisième guerre de Macédoine, d'une ampleur inédite – au minimum de 120 millions de sesterces selon Tite-Live[1103] – ne soit pas au moins partiellement dépensé durant les années suivantes. De fait, la redistribution commence dès le triomphe de Paul-Émile, durant lequel le commandant octroie des gratifications considérables à ses soldats, de l'ordre de 100 deniers pour un légionnaire, le double pour un centurion et le triple pour un cavalier, soit pour chacun l'équivalent probable de 300 jours de solde[1104]. Michael Crawford souligne d'ailleurs qu'une part significative de ces réserves s'est d'ores et déjà évaporée en 157 a.C. : faut-il penser, suivant cet auteur, que la République emploie alors l'or et l'argent du triomphe de Paul-Émile pour se procurer les ressources nécessaires à la frappe des émissions de bronze de cette période[1105] ? Ne peut-on pas envisager plus simplement qu'une partie au moins de ces métaux soit employée pour frapper des monnaies d'argent, contribuant ainsi, dès ce moment, au recentrement progressif du système monétaire romain autour de sa principale dénomination en métal précieux, c'est-à-dire le denier ?

À défaut de fournir une chronologie absolue précise des émissions d'argent romaines républicaines jusqu'au milieu du IIe siècle a.C., le renouvellement de la documentation au cours des dernières décennies permet d'apporter des précisions décisives concernant les fonctions et les usages de ces monnaies, ainsi que sur l'approvisionnement en numéraire des territoires occidentaux. Il s'agit d'aborder en premier lieu le cas des trouvailles monétaires se rattachant aux établissements militaires romains : les deux principaux sites archéologiques étudiés, dont les occupations successives traversent toute la période, se trouvent l'un et l'autre en *Hispania Citerior*.

[1102] Nous dirions que ces trésors témoignent en premier lieu de la monétarisation croissante de l'économie centre-italienne et donc d'une plus forte demande en numéraire de bronze, sans pour autant nous renseigner sur les causes du non-recouvrement de ces dépôts. Le fait que de tels dépôts soient nettement moins fréquents lors des périodes suivantes s'explique notamment par l'insuffisance chronique du volume de monnaies de bronze romaines en circulation, ce qui entraîne dès les années 140 a.C. l'importation d'espèces étrangères et l'apparition du phénomène des monnayages « italo-bétiques », voir notamment FREY-KUPPER et STANNARD 2010 ; STANNARD et GARCÍA SINNER 2014. Nous remercions Clive Stannard pour nous avoir apporté de précieuses informations concernant la chronologie et le statut de ces monnayages, que l'on est de plus en plus tenté d'interpréter comme le résultat d'initiatives privées.

[1103] TITE-LIVE, 45.40.1. Voir aussi PLUTARQUE, *Paul Émile*, 32-33.

[1104] TITE-LIVE, 45.40.5 ; aussi substantielle soit-il, cette somme est visiblement perçue comme la marque de la pingrerie de Paul-Émile étant donné l'importance globale du butin : voir ZEHNACKER 1980, p. 40. Ces sommes sont exprimées explicitement en deniers, là où les estimations plus générales sont données en sesterces, comme dans le passage précédent. Il n'y a donc pas lieu de douter que c'est sous cette forme qu'ont été payés les soldats, et qu'il a donc fallu mettre à disposition de l'*imperator* le volume de numéraire nécessaire à cette distribution. ZEHNACKER 1980, p. 42 insiste sur le fait que ces distributions massives et imprévisibles doivent entraîner soit la frappe de monnaies neuves, soit en tout cas l'emploi de monnaies anciennes de la part des autorités romaines, ce qui contredit dans tous les cas le modèle défendu par Michael Crawford. Concernant le montant de la solde, POLYBE, 6.39.12-15.

[1105] CRAWFORD 1985, p. 143.

4.1.1.2. Monnaie et armées : le cas de l'Hispania Citerior

Entre 206 a.C. et les années 180-170 a.C., deux grands sites archéologiques marqués par le fait militaire permettent d'étudier les étapes de la pénétration romaine depuis le littoral et le long de l'Èbre : le premier est l'habitat fortifié du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), au sein du territoire attribué aux *Ilercauones* ; le second est *Numantia* (Cerro de la Muela, Garray, Soria), *oppidum* des *Areuaci*. Nous passerons d'abord en revue la documentation relative à ces deux sites, avant d'aborder les problèmes relatifs aux trésors monétaires mis au jour au sud de l'Èbre, depuis le littoral valencien jusqu'à la Meseta Sur.

a. Les monnaies romaines du Castellet de Banyoles

Installé sur un éperon barré dominant l'Èbre, le Castellet de Banyoles s'étend sur un peu plus de 4 hectares et a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles récentes (Figure 43). Ses fortifications élaborées sont notamment matérialisées par deux tours pentagonales encadrant les portes de l'habitat[1106] (Figure 44). Celles-ci ouvrent sur un passage étroit, puis sur un second espace dégagé environ 300 m plus loin, où les archéologues ont mis au jour les probables vestiges d'un second site, dit du Camí del Castellet de Banyoles, interprété comme un camp romain[1107]. Des opérations militaires semblent se dérouler dans ce secteur dès la Deuxième guerre punique, pour se prolonger jusqu'aux premières années du IIe siècle a.C. au moins[1108]. Des balles de fronde romaines et des projectiles de catapultes ont été découverts au sein du camp, dans les tours de l'habitat elles-mêmes et dans certaines maisons mitoyennes du mur d'enceinte, au sud-ouest des portes ; des éléments d'armes épars ont été mis au jour sur une large partie du site[1109]. Les archéologues estiment donc que le site a été assailli, au moins en partie brûlé, et peut-être brutalement abandonné[1110], bien que ce dernier point soit contesté par certains auteurs[1111]. Plusieurs dépôts monétaires ont été retrouvés au sein de l'habitat, mais on ne peut pas déterminer avec certitude s'il s'agit de trésors enfouis au moment d'un siège, aucun n'ayant été mis au jour en fouilles[1112]. Deux d'entre eux comprennent un nombre significatif de monnaies

[1106] Sur les particularités de ce système défensif, MORET 2008b ; ASENSIO *et al.* 2009.
[1107] TARRADELL et NOGUERA 2009, p. 154-155 ; NOGUERA *et al.* 2014b, p. 76-78. La surreprésentation de la céramique gréco-italique, les *militaria* et les trouvailles monétaires plaident en effet pour cette hypothèse.
[1108] En dernier lieu, NOGUERA *et al.* 2014b.
[1109] NOGUERA *et al.* 2014b, p. 73-74.
[1110] NOGUERA *et al.* 2014b, p. 65-68, 78-81.
[1111] GORGUES 2010, p. 137-140, souligne ainsi « l'absence de niveaux d'occupation fossilisés rapidement, et caractérisés par la présence de mobilier écrasé en place tel que l'on peut le trouver à la Cloche, à Pech-Maho ou à Valence ».
[1112] GORGUES 2010, p. 140. Aux cinq trésors principaux s'ajoute peut-être celui dit « de la zone Ebro-Segre », *TMPI* 32, que VILLARONGA 1993, p. 31 envisage d'attribuer soit au Castellet de Banyoles, soit au Coll del Moro (Gandesa, Tarragone), sans pouvoir toutefois le prouver. Nous préférons donc exclure ce dépôt de l'étude du site.

d'argent romaines : le dépôt « Tivissa IV » comprend, outre des drachmes ibériques, deux quadrigats, cinq victoriats et un denier dont la frappe ne doit pas dépasser 211 a.C. (*RRC* 29, 44, 53)[1113]. Le trésor « Tivissa I », conservé au Museu Arqueològic de Tarragone, comprend pour sa part 7 deniers républicains et se caractérise par un *terminus post quem* plus tardif, puisque l'exemplaire le plus récent est issu de l'émission *RRC* 107/1a, datée par Michael Crawford de 209-208 a.C., éventuellement un peu plus tardive[1114]. Les deux monnaies les plus récentes du dépôt sont toutefois les plus usées[1115]. Ce critère n'est pas déterminant en soi, mais suggère que ce petit dépôt pourrait avoir été enfoui plusieurs années après la frappe des séries les plus récentes. En outre, soulignons qu'il s'agit de monnaies romaines mises au jour à l'intérieur d'une agglomération indigène, pour laquelle le faciès monétaire général est plutôt dominé par des monnaies romaines plus anciennes et surtout ibériques. Étant donné son contexte indigène, le dépôt « Tivissa I » du Castellet de Banyoles pourrait donc avoir été enfoui durant les dernières années du IIIe siècle a.C., au début du siècle suivant, voire jusqu'à la fin du premier quart du IIe siècle a.C. si l'on accepte l'hypothèse d'Alexis Gorgues selon laquelle le site est encore occupé quelque temps à la suite du siège. Précisons enfin que deux victoriats et un denier romain ont été mis au jour en stratigraphie lors des fouilles de 1999 dans une pièce dotée d'un foyer interprétée comme un atelier de métallurgiste (secteur 19 de l'édifice 1)[1116] ; étant donné l'importance exceptionnelle des activités liées au travail des métaux dans l'économie du Castellet de Banyoles et la surreprésentation de certaines émissions de drachmes ibériques au sein du site, Alexis Gorgues considère cet édifice comme le lieu le plus propice à accueillir, fût-ce ponctuellement, un atelier monétaire[1117]. La présence de monnaies d'argent romaines parmi les vestiges pourrait dès lors témoigner de la nature des sources d'approvisionnement employées par cet atelier, parmi lesquelles la récupération et le recyclage de l'argent pourraient jouer un rôle notable[1118]. L'abondance même des découvertes d'objets en métaux précieux lors des fouilles de l'habitat – et le fait qu'ils n'aient pas été systématiquement pillés – constituent selon Alexis Gorgues la preuve de l'intensité des activités métallurgiques au Castellet de Banyoles, mais aussi l'indice d'un abandon plus progressif du site[1119].

[1113] TARRADELL 2003 p. 269, 271-272, 294-296 ; pour les monnaies romaines, on se reportera en dernier lieu au tableau récapitulatif des trouvailles du site dans TARRADELL et NOGUERA 2009, p. 150.

[1114] HERSH 1977, p. 19-23, met en cause l'idée d'une compression des émissions monétaires de deniers précoces entre 211 et 207 a.C. privilégiée par CRAWFORD 1974.

[1115] Il s'agit des exemplaires 28 (*RRC* 72/3) et 29 (*RRC* 107/1a) du catalogue de TARRADELL 2003, p. 267-268. Leur état est qualifié par l'auteur de « bastant gastada », lorsque celui des cinq exemplaires plus anciens est « poc gastada » ou même « no gastada ».

[1116] TARRADELL 2003, p. 248.

[1117] GORGUES 2010, p. 141. Voir aussi ASENSIO *et al.* 2009 à propos des ateliers mis au jour dans le secteur des tours.

[1118] Cette hypothèse est par ailleurs cohérente avec la conclusion exprimée par MONTERO *et al.* 2010 p. 117, selon laquelle l'exploitation de la galène du district minier proche du Molar-Bellmunt ne saurait donner lieu à une activité de production de l'argent, en raison des teneurs basses caractérisées dans l'ensemble des échantillons étudiés.

[1119] GORGUES 2010, p. 140-141.

Même sans nécessairement accepter cette hypothèse, on ne peut pas exclure en tout cas une chronologie un peu plus longue que celle qui est généralement proposée.

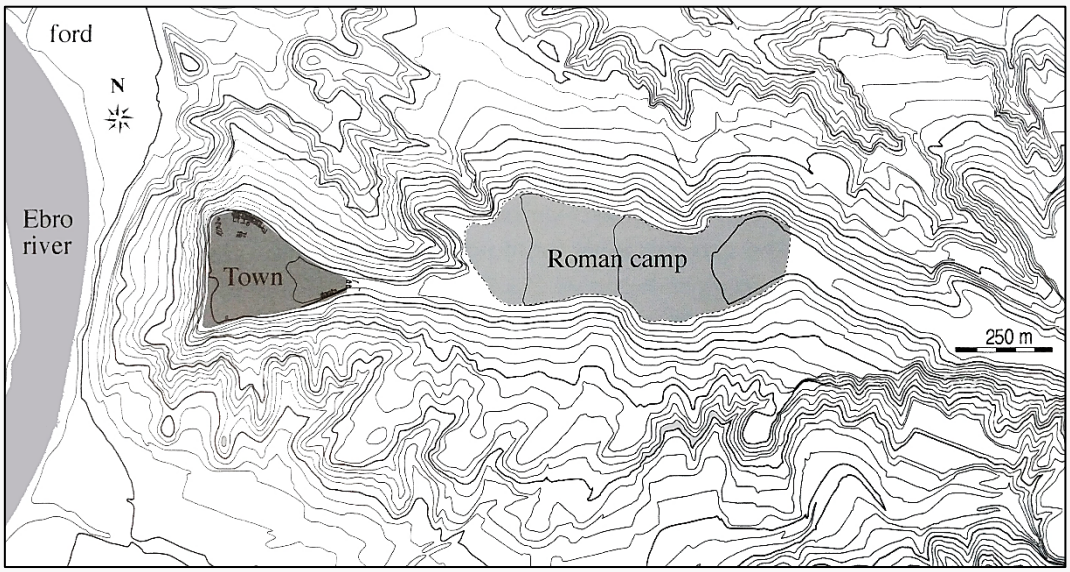


Figure 43. Plan de situation du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone) et du présumé camp romain. D'après NOGUERA *et al.* 2014b, p. 60.

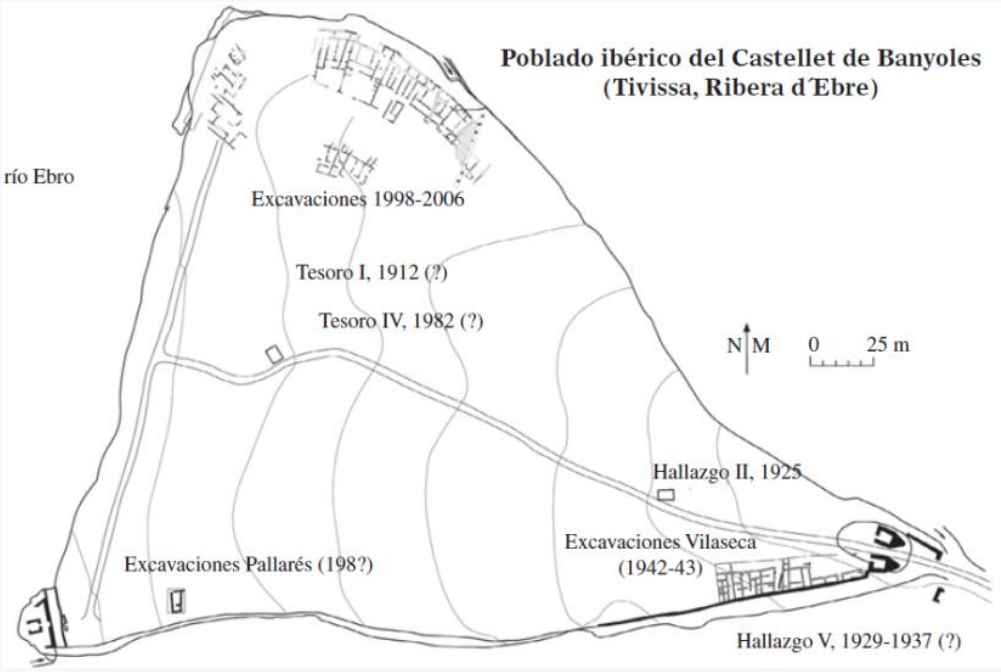


Figure 44. Plan de l'habitat protohistorique du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), avec la localisation des parcelles fouillées et des emplacements approximatifs des trouvailles monétaires. D'après TARRADELL et NOGUERA 2009, p. 147.

Les fouilles récentes du « camp » ont livré quant à elles 30 monnaies romaines républicaines, une drachme d'*Emporion*, deux drachmes ibériques, un as de *Lauro* et un bronze de *Neapolis*[1120]. Les monnaies d'argent représentent un tiers des exemplaires mis au jour, ce qui semble relativement élevé (9 exemplaires romains, auxquels s'ajoutent les 3 drachmes déjà mentionnées, sur 36 monnaies) : on trouve notamment deux victoriats (*RRC* 44/1), trois deniers (*RRC* 53/2, 74/1, 80/1), un quinaire (*RRC* 44/6) et trois sesterces (*RRC* 44/7). Le *terminus post quem* selon la chronologie de Michael Crawford est ainsi de 209-208 a.C., ou bien légèrement postérieur selon les propositions alternatives de Charles Hersh[1121]. La majorité des monnaies de bronze correspond au dernier quart du IIIe siècle et au début du IIe siècle a.C., bien que quelques exemplaires résiduels paraissent dater d'une phase d'occupation ponctuelle plus tardive, peut-être durant la seconde moitié du IIe siècle a.C.[1122]. Si l'on se fie donc aux monnaies d'argent, qui paraissent mieux restituer un instantané du stock monétaire disponible au sein de ce camp durant l'époque du conflit avec les habitants du Castellet de Banyoles, on remarque une composition et un *terminus post quem* similaires à celui du trésor « Tivissa I ». La part significative des monnaies d'argent doit également être soulignée, face à l'idée selon laquelle la circulation monétaire au sein des établissements militaires romains républicains est largement dominée par les espèces en alliages cuivreux. Le *terminus* assez haut signalé précédemment est cohérent avec l'idée selon laquelle le Castellet de Banyoles aurait été assiégé dès 206-205 a.C., mais une datation au cours des années 190 a.C. demeure également envisageable. Partisan de la seconde solution, Jaume Noguera fait aussi valoir le faciès céramique du site[1123]. Il ne nous semble pas permis de trancher cette question à l'heure actuelle.

b. Le dépôt de victoriats du camp III de Renieblas et les monnaies de *Numantia*

Plus à l'intérieur des terres, l'agglomération de *Numantia* constitue dès les premières décennies du IIe siècle a.C. le cadre récurrent de l'affrontement entre les armées romaines et les pouvoirs indigènes. L'historiographie consacrée à la question est encore profondément influencée par les travaux d'Adolf Schulten. Les sites numantins au sens large comprennent l'habitat protohistorique à proprement parler, situé sur les hauteurs du Cerro de la Muela, qui domine le Duero à l'ouest et se trouve à quelques kilomètres au nord du village moderne de Garray (Soria), ainsi qu'une série

[1120] TARRADELL et NOGUERA 2009, p. 156-157.
[1121] HERSH 1977 ; voir *supra*, note 1114 p. 242.
[1122] TARRADELL et NOGUERA 2009, p. 154.
[1123] NOGUERA *et al.* 2014b, p. 79-81. En revanche l'argument formulé à la p. 79 selon lequel l'absence de monnaies carthaginoises, qui contraste avec le faciès du camp de La Palma (L'Aldea, Tarragone), plaide également en faveur d'une datation postérieure la Deuxième guerre punique, paraît peu convaincant. Les trésors du Nord-Est ibérique ne comprennent aucun exemplaire carthaginois ou assimilé. C'est donc bien plutôt le site de La Palma qui apparaît comme une exception à la lumière des données actuellement disponibles. Sur La Palma, voir NOGUERA 2012.

d'établissements militaires romains disposés sur une ligne fortifiée autour de l'agglomération[1124]. S'y ajoutent enfin cinq camps successifs localisés à huit kilomètres à l'est de *Numantia*, à Renieblas (Figure 45). Outre des armes et un abondant matériel céramique[1125], les différents sites romains numantins ont fourni un corpus de monnaies relativement conséquent, publié dans le cadre des ouvrages d'Adolf Schulten par Ernst Justus Haeberlin[1126], et désormais conservé en majeure partie à Mayence. Étant donné l'intérêt de ce matériel, Hans Joachim Hildebrandt entreprend de le publier à nouveau en actualisant l'étude, en 1979[1127] ; toutefois sa contribution a fait l'objet de critiques, qui soulignent à la fois des problèmes de méthodologie et des erreurs factuelles[1128]. Au cours des dernières années, Alicia Jiménez a donc entamé une nouvelle étude de l'ensemble du mobilier numismatique numantin conservé au sein du Römisch-Germanisches Zentralmuseum, qui devrait prendre la forme d'une monographie ; d'ici là, on peut donc se reporter avec intérêt à la publication de ses premières conclusions, présentées notamment à l'occasion du colloque de Bordeaux en 2010[1129].

Si l'histoire de *Numantia* et des établissements militaires qui l'entourent s'étend pour ainsi dire sur l'ensemble de la période étudiée, le seul trésor monétaire mis au jour au sein de ces sites est attribuable à la première moitié du IIe siècle a.C. Il s'agit d'un dépôt de 115 à 120 victoriats, la plupart anonymes (*RRC* 44/1 et 53/1, ces deux émissions représentant 73,17 % des exemplaires connus)[1130], quelques uns plus récents avec des monogrammes ou des symboles[1131]. Il a été mis au jour en 1910 au niveau du camp de Renieblas III, daté selon Adolf Schulten de la campagne de M. Fulvius Nobilior en 153 a.C.[1132], et selon Hans Hildebrandt de la période 157-146 a.C. d'après l'étude métrologique des monnaies de bronze découvertes en son sein[1133]. Il a plus précisément été découvert dans une cache aménagée sous les fondations d'un édifice situé à proximité de la *via principalis*, interprété par Adolf Schulten comme la caserne des troupes d'infanterie auxiliaires (Figure 46)[1134]. Si la majorité du

[1124] Sur la chronologie des établissements militaires et les corrections apportées aux thèses d'Adolf Schulten, voir en dernier lieu LUIK 2002 ; DOBSON et MORALES 2010. La liste des camps admise par ces auteurs est Castillejo, Travesadas, Valdevorrón, Peña Redonda, Molino, Dehesilla, Peña del Judío, Alto Real and Vega : le site de La Rasa, accepté par SCHULTEN 1927, a été écarté de cette liste par les auteurs dans MORALES et DOBSON 2005.
[1125] Pour la publication récente du mobilier conservé au sein du Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence, LUIK 2002. Concernant plus spécifiquement les armes en contexte archéologique, LUIK 2010.
[1126] HAEBERLIN 1929.
[1127] HILDEBRANDT 1979.
[1128] Voir le point historiographique de DOBSON et MORALES 2008, p. 218-220 ; DOBSON et MORALES 2010, p. 325-326.
[1129] JIMÉNEZ 2014.
[1130] JIMÉNEZ 2014, p. 380.
[1131] *RRCH* 118 ; *TMPI* 43 ; *CHRR* NUM.
[1132] SCHULTEN 1929, p. 41-136.
[1133] HILDEBRANDT 1979 ; DOBSON et MORALES 2010, p. 332. Il ne nous semble pas que la composition du dépôt soit cohérente avec l'idée, proposée par certains auteurs tels que CADIOU 2008, n. 124 p. 392, d'un enfouissement au cours des années 130 a.C.
[1134] SCHULTEN 1929, p. 87 ; HAEBERLIN 1929, p. 236-238 ; JIMÉNEZ 2014, p. 378-380.

dépôt est donc constituée de monnaies dont la frappe est attribuée à la période de la Deuxième guerre punique, on dénombre un minimum de 12 exemplaires tardifs, c'est-à-dire frappés soit durant la période 206-195 a.C. selon la chronologie de Michael Crawford, soit postérieurement. Sur la base des monnaies actuellement disponibles ou recensées par les publications successives du matériel depuis celle d'Ernst Haeberlin, il semble que toutes les émissions de la période 206-195 a.C. soient représentées par un ou deux victoriats ; s'y ajoutent au moins une monnaie de la période 194-190 a.C. et une autre, la plus récente, de la décennie 179-170 a.C., toujours selon la chronologie du *Roman Republican Coinage*[1135].

Alicia Jiménez souligne par ailleurs que les fouilles de Renieblas III ont fourni onze autre exemplaires de victoriats[1136], dont le plus récent semble être issu de l'émission *RRC* 124/1 à la borne (*meta*), daté par Michael Crawford de la période 206-195 a.C. Alicia Jiménez en déduit ainsi que la composition du trésor, dont les monnaies sont pour la plupart assez usées, reflète au moins partiellement l'état antérieur de la circulation monétaire au sein du camp. L'horizon chronologique s'étendant entre les années 190 et 170 a.C., est confirmé par la découverte d'un denier anonyme (Haeberlin n° 1) et de monnaies de bronze majoritairement datables de la Deuxième guerre punique ou de la première moitié du IIe siècle a.C.[1137]. Celles-ci représentent une trentaine d'exemplaires (Haeberlin n°s 95-127)[1138], paraissant dessiner une chronologie plus fine de l'occupation du site et de la nature du stock monétaire en usage au cours de cette période. Si l'on excepte en effet le nombre nécessairement important de monnaies attribuables aux vastes émissions des toutes premières années du système du denier, une majorité des monnaies attestées à Renieblas III a été frappée soit durant les années 190 a.C., soit au cours des années 160-150 a.C., avec un creux relatif entre ces deux phases[1139]. Aucune des 18 monnaies de bronze péninsulaires recensées (Haeberlin n° 128-145)[1140] n'est attribuable à *Emporion* ou contemporaine des drachmes indigènes, mais l'atelier de *Turiasu,* dont la production débuterait au cours des années 140 a.C. selon Manuel Gozalbes, n'est pas non plus

[1135] Dans le détail, on dénombre au moins 2 monnaies *RRC* 112/1 au bâton ; 2 *RRC* 119/1 au foudre ; 1 *RRC* 120/1 « au couteau », en fait à la *falcata* ; 2 *RRC* 121/1 à la truie ; 1 *RRC* 122/1 au chien ; et 2 exemplaires *RRC* 124/1 à la borne (*meta*). Pour les monnaies réputées plus tardives, on dénombre un victoriat *RRC* 132/1 à la légende ME et un autre *RRC* 162/1 à la légende MAT. Voir en dernier lieu JIMÉNEZ 2014, p. 380, fig. 8.

[1136] JIMÉNEZ 2014, p. 381. Il s'agit des exemplaires identifiés par HAEBERLIN 1929, p. 238-239, n° 85-94 du catalogue, auxquels Alicia Jiménez ajoute la monnaie n° 149, non identifiée par Ernst Haeberlin, voir JIMÉNEZ 2014, p. 381 n. 63.

[1137] JIMÉNEZ 2014, p. 382-386. Cette chronologie correspond à celle, un peu moins précise, que suggèrent les fibules, lampes à huile et céramiques, voir JIMÉNEZ 2014, p. 384-385 ; LUIK 2002, p. 172 ; ou bien les armes, LUIK 2010.

[1138] HAEBERLIN 1929, p. 239-241.

[1139] JIMÉNEZ 2014, p. 384, fig. 9.

[1140] HAEBERLIN 1929, p. 241-242.

représenté, à l'inverse de *Sekaisa*, correspondant à l'agglomération de *Segeda* (Belmonte de Gracián, Saragosse), qui s'illustre par la frappe de monnaies au moins durant les années 150 a.C.[1141].

Dans l'ensemble, si l'identification de Renieblas III comme un camp occupé majoritairement durant les années 150 a.C., comme le pensait Adolf Schulten, reste parfaitement plausible et constitue le *terminus post quem* ultime du trésor de victoriats, le faciès monétaire du site ne s'oppose pas à l'idée de plusieurs phases d'occupation successives. Il faut souligner que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à la stratigraphie des fouilles de Renieblas et de *Numantia*, et qu'en toute rigueur le trésor, inteprété comme un dépôt de fondation au sein d'une structure se rattachant au camp III, pourrait tout à fait être rapproché des deux établissements précédents. Le plan de situation souligne que l'angle nord-ouest du camp « de Nobilior » se superpose aux deux camps plus anciens, datés de manière empirique par Adolf Schulten de la période 195-179 a.C. et même plus précisément, l'un et l'autre, des campagnes de Caton[1142]. L'auteur, qui fonde sa grille d'analyse sur les sources littéraires en premier lieu, exclut totalement l'idée d'une datation relative à la période 179-153 a.C., celle-ci étant supposément marquée par la politique de pacification de Ti. Sempronius Gracchus en Hispanie en 180-179 a.C. Peut-être la documentation littéraire est-elle insuffisante pour exclure totalement l'hypothèse d'occupations ponctuelles durant le second quart du IIe siècle a.C. ; on peut aussi penser que des stuctures existantes aient pu être perturbées ou remaniées au fil du temps[1143]. Quoi qu'il en soit, le faciès monétaire global des camps I à III de Renieblas et notamment le trésor de victoriats semblent offrir un aperçu relativement fiable de l'état de l'approvisionnement des sites militaires romains en péninsule Ibérique aux alentours des années 180-170 puis 150 a.C., soit durant la phase suivant celle représentée au Castellet de Banyoles. Retenons donc les éléments suivants : que ce soit à Tivissa, à *Numantia* ou à Renieblas, la monnaie d'argent est minoritaire face à celle de bronze, mais sa place n'apparaît plus aussi marginale que le croyait Michael Crawford[1144], et les monnaies républicaines sont bien présentes, quoique dans des volumes relativement restreints, au sein des établissements militaires romains. Elles sont associées à d'autres types de numéraire, souvent des drachmes ou des fractions emporitaines et indigènes, qui disparaissent durant les années 190-180 a.C. Enfin, les victoriats

[1141] GOZALBES 2009a, p. 145-147 ; JIMÉNEZ 2014, p. 385-386.
[1142] SCHULTEN 1929, p. 37-40.
[1143] D'ailleurs, l'hypothèse traditionnelle d'une réoccupation de Renieblas III par C. Hostilius Mancinus en 137 a.C., acceptée par CRAWFORD 1985, p. 92-93, s'inscrit dans ce sens. Elle s'appuie notamment sur la découverte d'un denier *RRC* 235/1 daté précisément de cette année par l'auteur (voir HAEBERLIN 1929 p. 236, n° 2). Toutefois, étant donné le caractère isolé de cet élément et l'absence de données précises relatives à son contexte archéologique, ce témoignage ne saurait suffire à faire correspondre une éventuelle occupation du site après le milieu du IIe siècle a.C. avec une expédition militaire en particulier : il n'est pas non plus impossible que cette monnaie soit à dater de la campagne de Scipion Émilien lui-même.
[1144] CRAWFORD 1985, p. 72, 95-96.

paraissent occuper une place singulière au sein de la documentation numismatique disponible concernant la péninsule Ibérique, bien que celle-ci demeure trop fragmentaire pour tirer toute conclusion définitive à ce stade[1145].

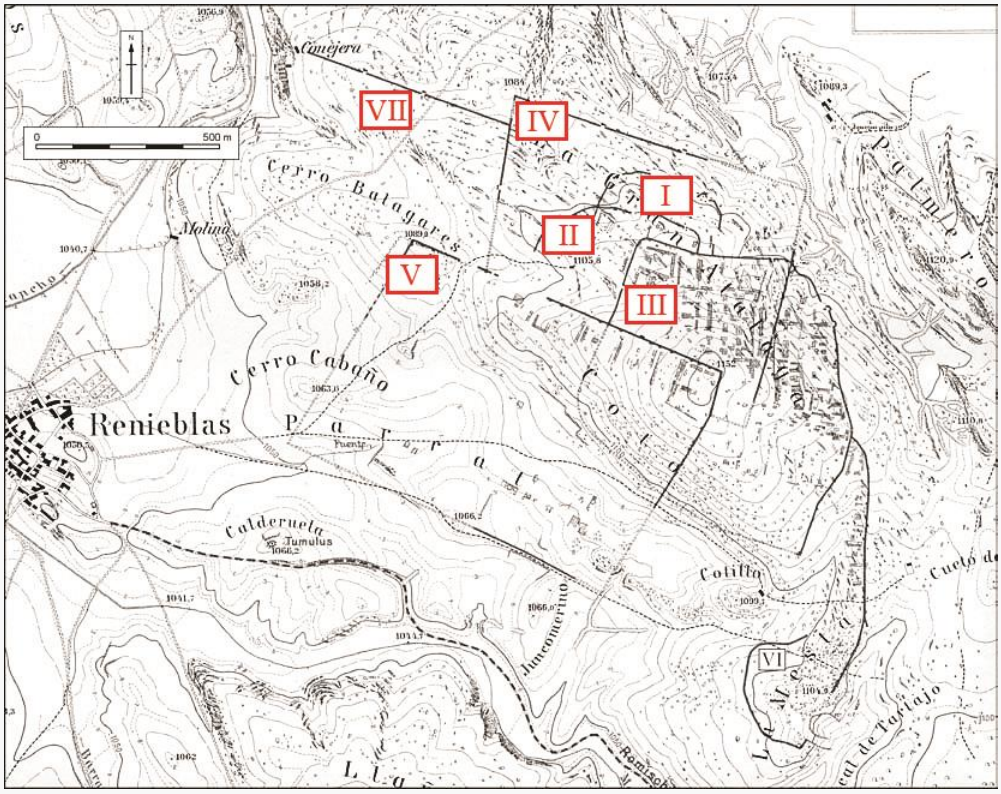


Figure 45. Plan des camps militaires romains de Renieblas (Soria), suivant l'ordre distingué par SCHULTEN 1929. D'après DOBSON et MORALES 2010, p. 325.

[1145] Les deux seuls trésors de monnaies romaines signalés en péninsule Ibérique par VILLARONGA 1993 pour la période 160-120 a.C. sont ainsi celui de Renieblas III et celui de Verdolay ou Santa Catalina del Monte (Murcie), *TMPI* 44. Ce dépôt, situé aux marges de notre zone d'étude, a été publié par LECHUGA 1984. Il comprend 89 victoriats dont les plus récents, *RRC* 166/1, sont datés par Michael Crawford de la période 179-170 a.C.



Figure 46. Plan de Renieblas III, avec localisation du lieu de découverte du trésor de victoriats (barraquement E-7, lot 18). D'après JIMÉNEZ 2014, p. 379, à partir du plan original de SCHULTEN 1929, XVII.1.

c. La ligne d'horizon de la Deuxième guerre punique au sud de l'Èbre

La diffusion du monnayage d'argent romain républicain demeure très limitée en péninsule Ibérique durant le premier quart du IIe siècle a.C.[1146], et son approvisionnement depuis l'Italie semble irrégulier, particulièrement après la fin de la campagne de Scipion l'Africain[1147]. Les effectifs par dépôt sont généralement faibles : trois trésors réunissent à eux seuls 243 monnaies, soit plus des deux tiers (68 %) des 356 exemplaires attestés[1148]. Au début de la période, il existe une démarcation claire entre l'aire de circulation méridionale des monnaies hispano-carthaginoises et celle des espèces

[1146] RIPOLLÈS 1982, p. 269 ; CHAVES 2012, p. 144. Seuls 18 des 38 trésors monétaires péninsulaires recensés par CHAVES et PLIEGO 2015 pour la période de la Deuxième guerre punique et le premier quart du IIe siècle a.C. comprennent des monnaies d'argent romaines postérieures à la fondation du système du denier et du victoriat.

[1147] CRAWFORD 1969b ; CRAWFORD 1985, p. 90-91. Les 338 exemplaires romains recensés, didrachmes inclus, ne représentent que 12 % des 2 706 monnaies présentées par CHAVES et PLIEGO 2015, p. 134 jusqu'au premier quart du IIe siècle a.C.

[1148] Il s'agit de celui de Les Encies (Gérone), évoqué aux lignes suivantes, de celui de la région de Cuenca (*TMPI* 25) et du trésor X-4 (Ciudad Real-Cuenca ?). Les décomptes employés procèdent de CHAVES et PLIEGO 2015, p. 134, auxquels ont été additionnés les exemplaires supplémentaires du trésor de Valeria publiés par RODRÍGUEZ 2014.

romaines[1149], généralement associées à des exemplaires grecs ou indigènes du Nord-Est ibérique[1150] ; pourtant le numéraire républicain demeure globalement rare au nord de l'Èbre. En-dehors des sites mentionnés précédemment, seul se démarque le trésor de Les Encies (Gérone), qui se compose de 10 drachmes emporitaines, 7 monnaies d'argent ibériques et 120 deniers républicains fixant le *terminus post quem* à *c.* 207 a.C.[1151]. Il s'agit du seul trésor monétaire comprenant une quantité importante de deniers romains républicains pouvant être daté sans hésitation de la fin du IIIe siècle a.C.[1152]. Il représente à lui seul 83 % des 145 monnaies romaines attestées dans des dépôts du Nord-Est ibérique avant le deuxième quart du IIe siècle a.C., et le tiers (34 %) de l'ensemble des 356 exemplaires républicains présents dans les trésors péninsulaires se rapportant à cette période.

La partie centre-orientale de la péninsule, correspondant aux provinces actuelles de Valence, Cuenca, Guadalajara et Ciudad Real, a fourni une série de trésors monétaires caractéristiques par leur composition hétérogène associant des monnaies ibériques, emporitaines, hispano-carthaginoises, romaines, gauloises et hellénistiques, fréquemment associées à des pièces d'orfèvrerie et du *Hacksilber*[1153]. La majorité de ces dépôts – Villarubia de los Ojos (Ciudad Real), Armuña de Tajuña (Guadalajara), Valeria (Cuenca), X-4 (Ciudad Real-Cuenca ?), Driebes (Guadalajara) – ne présente pas d'exemplaires romains postérieurs à *c.* 208-207 a.C., selon la chronologie de Michael Crawford[1154]. Le trésor de 38 deniers républicains entaillés publié par Andrew McCabe en 2015, provenant peut-être de la même région, se clôt vers la même période ou un peu plus tard, avec des

[1149] CHAVES et PLIEGO 2015, p. 109 ne comptabilisent pas plus d'un fragment de victoriat *RRC* 96/1 à Martos (Jaén, nº 8, *TMPI* 15) et un denier *RRC* 58/2 dans un trésor andalou non localisé (nº 9, *TMPI* 11). Plus au nord, le trésor de Cheste (Valence, nº 14, *TMPI* 24) ne comprend qu'un denier anonyme.

[1150] RIPOLLÈS 1982, p. 269.

[1151] *RRCH* 104, *TMPI* 35 ; Voir PUJOL I CAMPS 1873 et RIPOLLÈS 1982, p. 23. L'émission la plus récente pourrait être en effet celle au croissant, *RRC* 57. Le *terminus* de 209-208 a.C. fourni par CHAVES et PLIEGO 2015, p. 131 a été erronément déduit de la datation proposée par CRAWFORD 1974 des séries *RRC* 73, 78, 80 et 107, qui apparaissent certes après les monnaies au croissant dans le catalogue de Michael Crawford, mais n'en sont pas moins fixées par l'auteur à une date plus haute.

[1152] Les séries *RRC* 112 et suivantes, attestées dans les autres trésors comptant des effectifs significatifs de monnaies romaines, sont absentes à Les Encies. Il demeure impossible de déterminer si son enfouissement a lieu dans le contexte des opérations de Scipion contre Hasdrubal ou bien au moment de la guerre contre les *Ilergetes* en 206-205 a.C.

[1153] Les trésors monétaires des régions septentrionales et méridionales incluent également des numéraires d'origines variées, dans une moindre mesure toutefois que ceux de la zone centrale. Néanmoins c'est surtout l'association fréquente des monnaies avec de l'argent non-monnayé qui singularise les dépôts de cette région.

[1154] CHAVES et PLIEGO 2015, p. 110, 119-125. Villarubia de los Ojos (nº 15, *TMPI* 26) se clôt avec des victoriats *RRC* 97/1b et 105 (211-208, 209 a.C.) ; Armuña de Tajuña (nº 19) avec un denier *RRC* 107 (209-208 a.C.) ; Valeria (nº 17, *RRCH* 109, *TMPI* 27) et X-4 (nº 18) également ; Driebes (nº 20, *RRCH* 107, *TMPI* 31) avec *RRC* 57-58 (207 a.C.). Le dépôt X-4 comprend au moins 61 deniers romains, la concentration la plus importante au sein de cet espace. Il est essentiel de souligner que la monnaie ne constitue qu'une partie, parfois nettement minoritaire, des masses d'argent enfouies au sein de ces dépôts : le cas emblématique est celui de Driebes, qui ne compte que 19 monnaies pour 13 kg d'argent au total. Voir RADDATZ 1969, II, pl. 18, reproduit *infra* : Figure 54 p. 279.

exemplaires des séries *RRC* 125-126[1155]. La masse moyenne des monnaies de ce dépôt s'élève à 4,39 g (n=38, σ=0,24), ce qui est sensiblement plus élevé que les masses habituellement constatées pour les émissions concernées, pour lesquelles Pierluigi Debernardi fournit une moyenne de 4,14 g (n=860, σ=0,32)[1156]. Selon Andrew McCabe, cette différence ne s'explique pas par une question de frai, mais bien par un processus volontaire de sélection des espèces romaines thésaurisées, peut-être en rapport avec la culture de l'argent pesé et non-monnayé des usagers indigènes[1157]. L'auteur date l'enfouissement du dépôt vers les cinq dernières années du IIIe siècle a.C.

Le trésor non localisé de la province de Cuenca, le seul dont les monnaies romaines constituent l'effectif majoritaire en-dehors du cas précédent (51 monnaies sur un total de 64)[1158], présente plusieurs exemplaires entaillés de la même manière qu'au sein du trésor « McCabe 2015 » et une masse moyenne encore supérieure aux tendances usuelles de la période, de l'ordre de 4,28 g pour les 34 exemplaires examinés par Leandre Villaronga[1159]. Les monnaies romaines inscrivent le trésor dans une phase proche quoique légèrement postérieure au précédent, puisqu'aux exemplaires *RRC* 125, 126 et 128 datables de *c.* 207-204 a.C.[1160] s'ajoute un denier *RRC* 171/1, daté de la période 199-170 a.C. par Michael Crawford et probablement attribuable, plus précisément, aux années 190 a.C.[1161]. Des tétradrachmes de Pergè et d'Arados permettent de fixer un *terminus post quem* en 193-192 a.C.[1162]. L'enfouissement de ce dépôt date donc au plus tôt de la fin des années 190 a.C. et ne peut pas être directement mis en relation avec les événements de la Deuxième guerre punique. Le dépôt de

[1155] MCCABE 2015 : le lot est clos par trois deniers *RRC* 125/1 et un denier *RRC* 126/1, datés de *c.* 206-*c.* 200 a.C. selon la chronologie de CRAWFORD 1974. MCCABE 2015, p. 224-225, 236 apporte des précisions supplémentaires et propose de situer la frappe de l'ensemble des émissions *RRC* 125-131 entre 207 et 204 a.C. Dans la mesure où il s'agit ici d'un trésor reconstitué à partir de monnaies parues en vente dans les années 1990, voir p. 221, il est possible que le dépôt ait initialement compris davantage d'exemplaires. Si le rapprochement proposé par l'auteur avec les trésors du centre de la péninsule Ibérique est fondé, on peut notamment imaginer que les deniers romains aient été associés à d'autres types de numéraire ou à de l'argent non-monnayé. Sur les monnaies entaillées et découpées en contexte ibérique centre-oriental, voir RODRÍGUEZ et CANTO 2012.

[1156] MCCABE 2015, p. 226-227.

[1157] MCCABE 2015, p. 232. Il semble en aller de même au sujet du trésor de Valeria : les 10 deniers présentés dans ALMAGRO BASCH et ALMAGRO GORBEA 1964 pèsent en moyenne 4,45 g (σ=0,34), deux monnaies atteignant même 4,90 g, ce qui demeure exceptionnel même pour des deniers républicains de la première période. La liste mise à jour des 57 monnaies de Valeria conservées au Museo de Cuenca et au Museo Casa de Moneda est consultable dans RODRÍGUEZ 2014, p. 105, mais pas leurs données métrologiques. Une monographie consacrée à ce dépôt, sans doute bien plus important à l'origine, est en cours de préparation par Isabel Rodríguez et Martín Almagro Gorbea.

[1158] Pour le trésor « de Cuenca » (n° 16, *TMPI* 25), voir en particulier VILLARONGA 1984a.

[1159] VILLARONGA 1984a.

[1160] Voir *supra*, n. 1155 p. 250.

[1161] Voir *supra*, n. 1089 p. 237.

[1162] VILLARONGA 1984a. Nous n'avons pas connaissance d'une remise en cause récente de la datation des ères mentionnées sur le flan des monnaies de Pergè. Julien Olivier et Frédérique Duyrat nous confirment par ailleurs que la datation de la monnaie la plus récente d'Arados, fixée à 195-194 a.C. par Leandre Villaronga, est toujours correcte selon les critères ctuels (communication privée). Nous tenons donc pour valides les dates proposées.

Jalance (Valence), à la confluence du Júcar et du Cabriel, semble également avoir été constitué puis enfoui durant la période *c.* 190-*c.* 180 a.C., puisque son *terminus post quem* est fixé par un denier *RRC* 137/1 daté entre 194 et 190 a.C. par Michael Crawford et par un exemplaire *RRC* 169/1 dont nous avons vu qu'il doit être à peu près contemporain du précédent[1163]. En revanche il se distingue nettement des trésors mis au jour plus en amont de la vallée du Júcar et jusqu'à la haute vallée du Tage : d'une part parce qu'il comprenait originellement des quadrigats en quantité significative, peut-être comparable à celle des deniers ; d'autre part car la masse des monnaies conservées est cette fois particulièrement faible. Les douze exemplaires inventoriés par Manuel Gozalbes et Carlos Escrivá présentent en effet une masse moyenne de 2,83 g (n=12, σ=0,49) et une masse médiane de 2,75 g[1164]. Certaines monnaies semblent avoir été limées sur toute leur tranche[1165]. Plusieurs fragments d'argent non-monnayé ont par ailleurs été signalés.

S'il existe matière à discuter de la chronologie des trouvailles de monnaies romaines réalisées dans le Nord-Est ibérique, comme en atteste le cas du Castellet de Banyoles évoqué précédemment, cette question se pose avec d'autant plus d'acuité pour celui des dépôts issus de la zone centrale Júcar-Tage, pour lesquels on peut déplorer le fait de ne disposer d'aucun contexte archéologique exploitable. L'historiographie fait état de deux positions différentes à cet égard : la première, majoritaire, consiste à regrouper l'enfouissement de tous ces trésors aux alentours de l'an 200 a.C., c'est-à-dire au sein d'un « horizon de la Deuxième guerre punique » s'étendant au moins jusqu'en 195 a.C., date du consulat de Caton et de ses campagnes militaires en *Hispania Citerior*. La seconde tendance, défendue d'abord par María Paz García Bellido puis par d'autres auteurs plus récemment, envisage une datation légèrement plus tardive pour une partie au moins des dépôts considérés, jusqu'en 186 a.C., voire 180 a.C.[1166]. Les défenseurs de cette chronologie longue font valoir l'importance cruciale des campagnes militaires romaines en Celtibérie méridionale durant les années 180 a.C., par contraste avec l'impact sans doute surévalué de celles de Caton en 195 a.C.[1167]. Il nous semble néanmoins difficile, voire improductif d'estimer la date d'enfouissement de ces trésors d'après la trame événementielle fournie par la documentation littéraire. Si l'on peut en effet penser que les monnaies étrangères, notamment grecques, celtiques et aquitaines, qui caractérisent la plupart de ces dépôts, sont arrivées en Celtibérie à la faveur de la mobilité de contingents militaires alliés aux Romains ou aux

[1163] Voir *supra*, n. 1089 p. 237 et plus généralement les pages précédentes au sujet du dépôt de Jalance.
[1164] GOZALBES et ESCRIVÁ 1995, p. 36-38, 42.
[1165] GOZALBES et ESCRIVÁ 1995, p. 42.
[1166] Respectivement, GARCÍA-BELLIDO 1990, p. 115-117 ; GOZALBES GARCÍA et GOZALBES CRAVIOTO 2015 au sujet du trésor de Valeria, et par extension des autres dépôts de la zone. Voir plus généralement CHAVES et PLIEGO 2015, p. 140.
[1167] GÓMEZ-PANTOJA 2013, p. 325-332.

Carthaginois, les altérations qu'elles subissent fréquemment et leur association avec d'autres types d'objets en argent témoignent de modes d'appropriation qui trouvent leur sens dans un environnement indigène[1168]. Par leur composition hétérogène, ces dépôts s'inscrivent donc dans la longue durée qui est celle de la culture de l'argent pesé propre aux sociétés locales[1169]. Ainsi il demeure impossible de déterminer si l'arrivée en Ibérie des monnaies étrangères qui intègrent ensuite un trésor, la constitution de celui-ci, puis son enfouissement constituent des épisodes chronologiquement rapprochés ou non.

En d'autres termes, la question centrale est celle de l'approvisionnement de cette région en monnaies républicaines au cours du premier quart du IIe siècle a.C. : si l'on considère que la présence romaine se traduit nécessairement par un afflux significatif d'espèces récentes, il est difficile de proposer une datation nettement postérieure au *terminus post quem* de chaque trésor, c'est-à-dire au-delà des années 190 a.C. Si l'on estime en revanche que cet approvisionnement se tarit partiellement à partir de 206 a.C. à mesure que l'engagement de Rome se déplace vers l'Italie, la Sicile puis l'Afrique[1170], rien n'interdit d'abaisser cet horizon jusque vers 180 a.C. au moins[1171]. L'organisation logistique et financière des opérations militaires que décrit François Cadiou pour la période postérieure à la Deuxième guerre punique, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, fournit en tout cas une explication satisfaisante à la relative rareté des monnaies d'argent romaines en péninsule Ibérique durant toute la période et au-delà[1172]. La notion « d'horizon de la Deuxième guerre punique » s'étendant entre 218 et *c.* 195 a.C.[1173], qui dérive d'abord de la difficulté pratique à distinguer les dépôts enfouis avant et après la fin du conflit, conserve donc un sens si l'on considère qu'une partie importante des monnaies thésaurisées est arrivée en péninsule Ibérique durant le conflit romano-carthaginois ; mais elle n'est pas nécessairement apte à caractériser le contexte de constitution et d'enfouissement des dépôts de la zone centrale Júcar-Tage. En outre, le trésor « de Cuenca » nous oblige à considérer que des espèces étrangères, grecques au moins, parviennent encore en Ibérie aux alentours de 193-192 a.C. Cela implique par extension que l'approvisionnement en numéraire romain, s'il se poursuit durant cette période, se fonde peut-être en partie sur l'emploi de monnaies déjà

[1168] CHAVES et PLIEGO 2015, p. 140. Le procédé de sélection des exemplaires romains en fonction de leur masse élevée nous semble s'inscrire aussi dans ce sens.
[1169] Voir la réflexion conclusive de RODRÍGUEZ et CANTO 2012, p. 262-263.
[1170] GÓMEZ-PANTOJA 2013, p. 332, souligne qu'aucune opération romaine d'envergure n'est attestée en Ibérie entre 204 et 200 a.C., tandis que les campagnes se succèdent annuellement à partir de 197 a.C., et à de rares exceptions près.
[1171] CRAWFORD 1985, p. 90 : « after the end of the Second Punic War Roman silver coinage appears for all practical purposes not to have travelled to or circulated in Spain until the end of the second century ».
[1172] Voir en particulier CADIOU 2008, p. 363-400.
[1173] Voir, entre autres, VILLARONGA 1993, p. 21-35 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 159 ; RODRÍGUEZ 2014, p. 99 ; CHAVES et PLIEGO 2015.

anciennes, c'est-à-dire de la période *c.* 211-*c.* 208 a.C., comme le suggère la réduction du volume de production des deniers au sein de l'atelier romain capitolin au fil des ans.

À cet égard, le trésor « de Cuenca » semble témoigner des excès propres à la définition de cet « horizon de la Deuxième guerre punique », puisque son enfouissement date au plus tôt de treize ans après le départ d'Hasdrubal et de six ans après la fin effective du conflit en Afrique. Dès lors, soit l'on considère que les structures comparables des dépôts « de Cuenca » et de Valeria justifient d'abaisser également la datation de ce dernier, et peut-être par extension des autres trésors de la zone, soit l'on s'en tient plus prudemment à envisager que le trésor « de Cuenca » puisse constituer l'un des dépôts les plus tardifs de la région avant le deuxième quart du IIe siècle a.C. On le voit, il demeure impossible de trancher la question. Si l'ensemble de la documentation confirme que les conséquences de la Deuxième guerre punique se font sentir du point de vue monétaire pendant toute la génération qui suit la résolution du conflit, peut-être est-il préférable d'envisager son « horizon lointain » et de renoncer ainsi à regrouper, coûte que coûte, l'enfouissement des dépôts de la zone centrale autour de l'an 200 a.C. En dépit des lacunes de la documentation, il nous semble donc légitime de renoncer à identifier une véritable césure en 195 a.C. : c'est la période 206-200 a.C. qui marque la transition entre le modèle économique de la Deuxième guerre punique et celui de la première phase de conquête romaine en Ibérie. La seconde paraît commencer, en Ibérie et peut-être en Celtique, aux alentours de la décennie 185-175 a.C.

4.1.1.3. Circulation et thésaurisation des espèces romaines durant le deuxième quart du IIe siècle a.C.

Les données disponibles pour le deuxième quart du IIe siècle a.C. sont plus fragmentaires encore que celles qui se rapportent à la génération précédente. Durant cette période, le denier romain et ses fractions ne semblent pas parvenir jusqu'en Gaule Citérieure[1174]. Les premiers exemplaires mis au jour dans des contextes archéologiques fiables au sein des nécropoles lombardes et véronaises n'offrent aucun *terminus* antérieur au milieu du siècle (La Tène D1)[1175]. Les trouvailles ibériques sont également peu nombreuses après Renieblas III, à moins d'opter pour une chronologie encore plus basse que celle

[1174] Les seuls deniers attestés en dépôt et fixant un *terminus post quem* antérieur au milieu du siècle sont les deux exemplaires « à la branche » *RRC* 76/1 (*c.* 209-208 a.C.) du trésor de Biandrate (Novare, *RRCH* 92 ; ARSLAN 2010 no 4920). Néanmoins les 96 drachmes padanes suggèrent un *terminus* plus tardif, vers le milieu du IIe siècle a.C., et les deniers ont été mis au jour à un mètre du reste du dépôt, ce qui ne permet pas de déterminer s'ils en font réellement partie. Quoiqu'il en soit il faut abandonner la chronologie haute adoptée par CRAWFORD 1985, n. 4 p. 294.

[1175] BIONDANI 2014.

proposée précédemment pour les dépôts de Cuenca, Valeria ou X-4, ce qui ne paraît pas être la solution la plus probable. Compte tenu de ces lacunes documentaires, il semble préférable de prendre en compte les espaces périphériques à ceux de notre zone d'étude, que ce soit vers l'est, en Vénétie et dans le Frioul, ou bien vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers la Murcie.

a. Le temps du victoriat

Si les trésors de victoriats lourds de la Deuxième guerre punique sont majoritairement issus de l'Italie du Sud, espace pour lequel cette dénomination pourrait avoir été spécifiquement conçue dans un premier temps[1176], les trouvailles monétaires relatives à la première moitié du IIe siècle a.C. sont principalement attestés au sein des territoires occidentaux. En Italie du Nord, les dépôts les plus importants se situent en Transpadane, particulièrement aux marges de notre région d'étude, en Vénétie. Ils se composent soit exclusivement de victoriats, soit d'un nombre variable de monnaies locales et d'une faible quantité de victoriats[1177].

Le trésor de Caltrano (Vicence) [1178], mis au jour en 1893 lors de la construction du campanile de l'église de cette commune, se composait initialement d'environ un millier de victoriats contenus dans un vase de bronze. Il a été partiellement dispersé entre les ouvriers et Paolo Orsi ne put en étudier que 351 exemplaires[1179]. L'échantillon conservé, qui comprend 272 monnaies anonymes et 79 victoriats avec symboles ou monogrammes, suffit toutefois à conclure que la plupart des séries communes de victoriats sont représentées au moins jusqu'à *RRC* 159, fixant le *terminus post quem* du dépôt au cours des années 170 a.C. Le contexte, bien qu'imprécis, peut être considéré comme indigène[1180]. D'autres trouvailles de victoriats, isolées ou en dépôt, sont attestées pour cette même région des Préalpes véronaises et vénitiennes, que ce soit à Rotzo (Vicence) à quinze kilomètres au nord de Caltrano[1181], à

[1176] KING 2007.

[1177] La principale exception à ce constat est celle du dépôt d'Enemonzo (Udine), publié par GORINI 2005, qui associe 359 victoriats et 54 tétradrachmes du Norique. Le catalogue des exemplaires romains contient toutefois des erreurs : ainsi, les 237 exemplaires anonymes ont tous été attribués à la série *RRC* 44, comme le souligne WOYTEK 2009, p. 136. Un nouvel examen du lot, réalisé par Pierluigi Debernardi et encore inédit, confirme que toutes les séries communes de victoriats sont représentées, de *RRC* 44 à 168. Le *terminus post quem* du dépôt est ainsi fixé aux années 170 a.C. d'après ces exemplaires. Néanmoins l'étude des monnaies celtiques conduit Giovanni Gorini à abaisser nettement la date d'enfouissement du dépôt jusque vers 125 a.C., ce qui semble donc l'exclure de notre raisonnement. Le trésor d'Enemonzo rappelle ainsi, dans une certaine mesure, le cas de dépôts slovènes proches tels que ceux de Gradič (Kobarid) et du fleuve Ljubljanica (Ljubljana), associant monnaies locales et victoriats et datant au plus tôt du milieu du IIe siècle a.C. Sur ces derniers, voir respectivement KOS et ŽBONA TRKMAN 2009 ; KOS et ŠEMROV 2003. Nous remercions Pierluigi Debernardi pour avoir partagé avec nous ses données et ses interprétations au sujet du trésor d'Enemonzo.

[1178] *RRCH* 113 ; *CHRR* CVC. Voir CRAWFORD 1969a, p. 17.

[1179] ORSI 1894, p. 259-260.

[1180] Une douzaine de drachmes padanes, dont au moins cinq exemplaires Arslan IX attribués aux *Cenomani*, ont été mis au jour en contexte funéraire à six mètres du lieu de trouvaille du trésor : voir ORSI 1894, p. 267 ; ARSLAN 2010, p. 29.

[1181] ORSI 1894, p. 269 ; MIGLIAVACCA 2013, p. 43.

Sant'Anna d'Alfaedo (Vérone) au pied du Mont Loffa[1182] ou bien, plus au nord, à Sanzeno (Trente)[1183]. Dans la plaine littorale, mentionnons aussi les dépôts de Padoue, Udine et Quarto d'Altino (Venise)[1184].

La concentration la plus forte en trouvailles de victoriats en Occident nord-méditerranéen se situe au sein des provinces situées autour du Lac de Garde et dans la basse plaine du Pô, espace bénéficiant d'un contexte documentaire particulièrement favorable[1185]. En revanche plusieurs autres dépôts notables doivent être signalés. Pour la partie occidentale de la Gaule Citérieure, citons le trésor de Gambolò (Pavie), comprenant 170 victoriats frappés jusque dans les années 170 a.C.[1186]. Il faut aussi mentionner le trésor de Fano (Pesaro et Urbino). Bien qu'excentrée par rapport à notre région d'étude, cette trouvaille est située à quarante kilomètres au sud d'*Ariminum* (Rimini), d'où part la *via Aemilia* vers *Placentia* (Plaisance). Son enfouissement pourrait s'expliquer dans le contexte des opérations romaines en Cisalpine centrale et orientale[1187]. Le trésor de Fano se compose de 88 victoriats issus de 20 émissions différentes jusqu'aux plus récentes, ce qui fournit donc une fois encore un *terminus post quem* aux alentours des années 170 a.C.[1188]. De l'autre côté des Apennins, à Pise, a également été mis au jour un dépôt d'un effectif comparable de 85 victoriats a également été mis au jour à Pise, à ceci près que le *terminus post quem* est dans ce cas nettement antérieur, puisqu'il s'établit en *c.* 208 a.C.[1189]. Dirk Backendorf rappelle à ce propos que Pise constitue à partir des années 190 a.C., et peut-être dès la décennie précédente, le principal poste avancé des armées consulaires dans le cadre des campagnes en Ligurie. Enfin, soulignons la trouvaille plus modeste faite à Luni (Ortonovo, La Spezia), à quarantre kilomètres plus au nord, de trois victoriats datés de 211-210 a.C.[1190].

[1182] ORSI 1894, p. 269 ; GORINI 2008, p. 477, signale sept exemplaires, dont plusieurs plaqués ; MIGLIAVACCA 2013, p. 43 évoque des associations similaires de victoriats et de drachmes padanes à Sottosengia (Vérone). Voir aussi GIANAZZA 2016, p. 504 pour l'exemplaire du Monte Cornetto del Semalo (Sant'Anna d'Alfaedo), en contexte funéraire plus tardif.

[1183] *RRCH* 74, avec 4 victoriats anonymes associés à 6 drachmes Arslan XIX des *Veneti* : voir ARSLAN 2010, p. 21.

[1184] Le trésor de la via Bartolomeo Aviano à Padoue, *RRCH* 73, associe 22 drachmes Arslan XIX et 2 victoriats anonymes, voir ARSLAN 2010, p. 23 et GIANAZZA 2014, p. 473. Le trésor d'Udine (*RRCH* 84) comprend 14 victoriats. GORINI 2008, p. 477 signale 7 victoriats dont un plaqué à Quarto d'Altino.

[1185] La vaste collection dirigée par Giovanni Gorini, *Ritrovamenti monetali di età romana nel Veneto*, comprenant quatorze volumes parus depuis 1992, est emblématique de cette richesse documentaire particulière.

[1186] *RRCH* 114 ; FIORELLI 1884 ; ARSLAN 2010, p. 15 ; GIANAZZA 2014, p. 222.

[1187] Fano se situe à l'embouchure du Metauro, sur les rives duquel se déroule en 207 a.C. la bataille entre les troupes d'Hasdrubal, établies précédemment en Cisalpine, et celles des consuls M. Livius Salinator et C. Claudius Nero. Il s'agit

[1188] CESANO 1912, p. 299-300. Si les séries anonymes semblent à première vue majoritaires avec 57 exemplaires, 15 d'entre eux sont en réalité issus de la série tardive *RRC* 166, rajeunissant ainsi en quelque sorte la composition de cet ensemble. Pierluigi Debernardi a récemment repris l'examen du dépôt, conservé au Museo Nazionale Romano. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour nous avoir permis d'accéder à l'article, encore à paraître.

[1189] *RRCH* 102 ; GAMURRINI 1868.

[1190] *RRCH* 89.

Concernant la péninsule Ibérique, nous avons déjà mentionné les trouvailles isolées issues du Camí del Castellet de Banyoles, celles des établissements militaires de *Numantia*, et surtout le dépôt de 115 à 120 exemplaires du camp de Renieblas III, qui constitue de fait l'un des plus vastes trésors de victoriats attestés[1191]. On doit y ajouter celui ayant été découvert lors des fouilles réalisées en 1984-1985 au sein du Cerro de Santa Catalina del Monte (El Verdolay, La Alberca), à trois kilomètres au sud de Murcie[1192]. Sur la centaine de victoriats initialement mise au jour, 89 sont actuellement conservés au Museo Arqueológico Provincial de Murcie. Le dépôt est clos par 7 exemplaires de la série *RRC* 166/1 et présente une composition proche de celle des autres trésors de victoriats des environs des années 170 a.C., avec une forte représentation des séries les plus anciennes (*RRC* 44, 53) et au moins un exemplaire de toutes les émissions communes de victoriats[1193]. En ce qui concerne la Gaule Ultérieure, où la monnaie romaine au sens large pénètre tardivement, on constate logiquement un nombre réduit de découvertes de victoriats, qui plus est dans des contextes n'étant pas antérieurs au dernier quart du IIe siècle a.C.[1194]. Signalons en revanche la découverte supposée d'un trésor d'environ 1200 victoriats provenant de Modène (Vaucluse)[1195]. Si son existence devait être confirmée, il s'agirait d'un ensemble monétaire de la première importance : il constituerait tout à la fois le plus vaste dépôt de victoriats enregistré jusqu'à présent, le plus gros et peut-être le plus ancien trésor de monnaies romaines républicaines mis au jour en France. Avec ceux de Renieblas III et de Santa Catalina del Monte, il contribuerait en outre à estomper l'idée selon laquelle la fonction du victoriat du IIe siècle a.C. est exclusivement liée à l'implantation romaine en vallée du Pô. Néanmoins nous ne disposons actuellement d'aucun recours pour évaluer la fiabilité de cette information.

En d'autres termes, si le victoriat occupe une place marginale dans les trésors datés de la fin du IIIe siècle et du premier quart du IIe siècle a.C. au sein des territoires occidentaux, il domine largement le registre documentaire pour le second quart de ce siècle et semble constituer l'intégralité de l'approvisionnement des Gaules et de l'Ibérie en monnaies d'argent romaines durant cette période.

[1191] Signalons aussi la mise au jour d'un victoriat de série indéterminée lors des fouilles de l'habitat du Molí d'Espigol (Tornabous, Lérida) entre 1987 et 1992. Le contexte n'est pas antérieur au début du IIe siècle a.C. Voir GIRAL 2015, p. 85, 87.

[1192] *TMPI* 44 ; LECHUGA 1984.

[1193] LECHUGA 1984, p. 94-95.

[1194] PY 2006, p. 758, fig. 212 ; FEUGÈRE et PY 2011a, p. 441, avec des exemplaires à Entremont et au Baou-Roux (Bouches-du-Rhône) et au sein du trésor de Villardebelle (Aude), *tpq* 104 a.C. (*RRC* 317/3).

[1195] BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2006 pour la mention de cette « découverte inédite (…) qui pourrait être ancienne ». Nous ne disposons pas d'informations supplémentaires et nous ne pouvons donc ni confirmer cette information, ni détailler le contenu du dépôt le cas échéant. Le récent volume des *Cartes archéologiques de la Gaule* dédié à la partie méridionale du Vaucluse, CARRU et TALLAH 2015, n'en fait pas état.

Deux dépôts mixtes, mis au jour sur chacun des versants des Pyrénées, permettent néanmoins de nuacer ce constat.

b. Deniers romains et espèces locales durant le deuxième quart du IIe siècle a.C.

Par opposition avec les dépôts de victoriats mentionnés précédemment, les découvertes de trésors de deniers romains clairement datables du deuxième quart du IIe siècle a.C. sont exceptionnelles en Occident nord-méditerranéen. Seuls deux ensembles monétaires, mis au jour au cours des vingt dernières années, permettent d'appréhender l'état de la circulation du denier au sein de ces espaces : ils proviennent respectivement du site de Lacombe, à Lastours (Aude) et d'un lieu indéterminé à proximité du Francolí, petit fleuve prenant sa source dans la cordillère catalane et se jetant dans la Méditerranée au niveau de *Kese-Tarraco* (Tarragone). Ces deux petits dépôts présentent des caractéristiques très proches, associant à la fois des deniers romains frappés jusque dans les années 170 a.C. et des deniers ibériques.

Le dépôt du Francolí (Tarragone)

Le trésor du Francolí a été publié en 2002 par Leandre Villaronga[1196]. Il comprend un quadrigat, 35 deniers romains et 10 deniers ibériques à la légende *Kese* (Figure 47). Les monnaies républicaines se répartissent assez équitablement entre une moitié environ d'exemplaires datés du IIIe siècle ou des premières années du IIe siècle a.C. (19 deniers *RRC* 58-130) et des pièces datant des années 180-170 a.C. (16 deniers *RRC* 154-169). On observe une proportion importante d'exemplaires datés des années 170 a.C., à travers 2 à 3 exemplaires *RRC* 162 et 11 deniers *RRC* 164. Si l'on se fie à la chronologie des émissions de *Kese* proposée par les catalogues de référence[1197], il faut probablement situer l'enfouissement du dépôt peu après 170 a.C. La présence d'un quadrigat peut sembler surprenante dans le cas d'un dépôt si tardif, puisqu'il semble postérieur de dix à vingt ans au trésor de Jalance : le quadrigat a alors cessé d'être employé par les Romains depuis deux générations. Cet indice, associé à l'importance de la contribution ibérique[1198], évoque préférentiellement un lot constitué au contact du milieu indigène aussi bien que de la sphère romaine, que son propriétaire eût été un Ibère ou un Italien. La proximité de *Kese-Tarraco* explique cette composition particulière et nous permet en

[1196] VILLARONGA 2002b.
[1197] VILLARONGA et BENAGES 2011, p. 198-199 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 243.
[1198] Voir *infra* p. 290 concernant l'étude des monnaies ibériques du dépôt. Notons, d'après VILLARONGA 2002b, qu'elles sont toutes récentes, issues de l'atelier de *Kese* et présentent plusieurs liaisons de coins. Ces caractéristiques rendent d'autant plus vraisemblable un enfouissement rapide après la mise en circulation de ces exemplaires.

outre de souligner que le territoire de cette agglomération, fréquemment occupée par les troupes romaines durant les quartiers d'hiver[1199], bénéficie alors d'un accès au numéraire romain récent dont pourraient être privées les autres régions de l'*Hispania Citerior*, particulièrement à l'intérieur des terres.

Nº cat.	dénomination	*RRC*	Date (*RRC*)	Masse	Commentaires
1	quadrigatus	28 à 33	avant 211 a.C.	6,08 g	
2	denarius	58/2	207 a.C.	3,90 g	
3	denarius	61/1	211-208 a.C.	3,35 g	
4	denarius	62/1	211-208 a.C.	2,80 g	
5	denarius	72/3	211-210 a.C.	4,45 g	
6	denarius	80/1a	209-208 a.C.	3,18 g	
7	denarius	89/2	208 a.C.	3,48 g	
8	denarius	113/1	206-195 a.C.	3,10 g	
9	denarius	114/1	206-195 a.C.	3,00 g	
10	denarius	115/1	206-195 a.C.	3,90 g	
11	denarius	125/1	206-200 a.C.	-	Fragmentaire
12	denarius	127/1	206-200 a.C.	3,12 g	
13	denarius	id.	206-200 a.C.	2,70 g	
14	denarius	127/1	206-200 a.C.	2,70 g	
15	denarius	128/1	206-200 a.C.	4,20 g	
16	denarius	129/1	206-200 a.C.	2,40 g	Plaquée ?
17	denarius	130/1a-b	206-200 a.C.	2,90 g	
18	denarius	*id.*	206-200 a.C.	3,30 g	
19	denarius	*id.*	206-200 a.C.	3,05 g	Liaison de coin de revers avec 20 ?
20	denarius	*id.*	206-200 a.C.	3,70 g	Liaison de coin de revers avec 19 ?
21	denarius	154/1	189-180 a.C.	3,90 g	
22	denarius	162/2a-b	179-170 a.C.	2,75 g	
23	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,50 g	
24	denarius	*id.*	179-170 a.C.	-	Fragmentaire, attr. douteuse
25	denarius	164/1a-b	179-170 a.C.	3,50 g	
26	denarius	*id.*	179-170 a.C.	2,80 g	
27	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,20 g	
28	denarius	*id.*	179-170 a.C.	2,90 g	
29	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,00 g	
30	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,65 g	
31	denarius	*id.*	179-170 a.C.	2,95 g	
32	denarius	*id.*	179-170 a.C.	4,00 g	
33	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,80 g	
34	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,95 g	
35	denarius	*id.*	179-170 a.C.	3,25 g	
36	denarius	169/1a-b	199-170 a.C.	3,18 g	

Figure 47. Composition du dépôt de Francolí (monnaies romaines républicaines), d'après VILLARONGA 2002b[1200].

[1199] CADIOU 2008, p. 364-368. Pour la période de la Deuxième guerre punique, mieux renseignée que les suivantes, *Tarraco* « est la ville dont le nom est le plus souvent mis en rapport avec les *hiberna* », p. 367. L'auteur insiste en revanche sur le fait que les troupes devaient résider non au sein de la ville, mais sur son territoire rural.

[1200] Pour les monnaies ibériques, voir *infra*, p. 291.

Le dépôt de Lastours (Aude)

Il est nécessaire de souligner la singularité du petit ensemble de monnaies d'argent romaines républicaines et ibériques mis au jour à Lastours (Aude), au hameau de Lacombe, où l'on a signalé un habitat groupé de hauteur en bordure du plateau du Juncas, dominant l'Orbiel. Ce lot, découvert par prospection dans la partie sud-ouest du site, se compose de 22 deniers romains et de 4 deniers ibériques. Les monnaies ont été mises au jour sur une assez vaste surface représentant un carré de 40 m de côté. En raison de la cohérence présumée de cet ensemble, Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec et Michel Feugère l'interprètent comme un dépôt monétaire, enfoui à faible profondeur et dispersé sous l'effet des travaux agricoles[1201]. Les dommages observés sur certains exemplaires, dont plusieurs sont signalés comme fragmentaires, s'accordent avec cette hypothèse[1202]. Néanmoins, en l'absence de données fiables issues de fouilles archéologiques, il est impossible d'exclure formellement que les exemplaires aient été initialement répartis, d'une manière ou d'une autre, en plusieurs points au sein de l'habitat.

Au total, Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec et Michel Feugère ont pu étudier 20 monnaies parmi les 26 ayant été signalées initialement. Sur la base de cet échantillon, le *terminus post quem* est fixé à 179-170 a.C. par un exemplaire *RRC* 167/1 (Figure 48) ; la moitié des monnaies est datée du IIIe siècle ou des premières années du IIe siècle a.C. selon la chronologie de Michael Crawford et présente des signes d'usure assez marquée. L'autre moitié de l'échantillon date plus précisément du premier quart du IIe siècle a.C. La phase la mieux représentée correspond aux années 180 a.C., avec notamment quatre monnaies issues de la série *RRC* 139/1, dont deux (n°s 10-11) peut-être frappées avec la même paire de coins[1203]. Cette structure faisant une assez large part aux monnaies anciennes nous semble particulièrement caractéristique des dépôts de la première moitié du IIe siècle a.C. En revanche, la présence exclusive de deniers semble plus originale, à une période durant laquelle on observe fréquemment des trésors exclusivement composés de victoriats ou bien des ensembles plus hétéroclites associant deniers, quinaires, sesterces et éventuellement d'autres dénominations, romaines ou non. En l'état actuel de la documentation disponible, l'hypothèse la plus plausible est que ce lot a traversé les Pyrénées, peut-être par l'intérieur des terres – le plateau Cerdan par exemple – si l'on tient compte de la présence des deux monnaies aragonaises de *Sesars.* On ne peut pas exclure que ce dépôt ait été constitué puis enfoui assez longtemps après la frappe des émissions monétaires représentées, mais il

[1201] BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2006.
[1202] MANTENANT 2014, I, p. 345-346 souligne en outre que les sondages archéologiques réalisés depuis les années 1970 et jusqu'en 2010 à Lacombe ont révélé des structures archéologiques « largement bouleversées par les travaux agricoles ».
[1203] BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2006.

n'en est pas moins remarquable par sa précocité, à une époque où les monnaies d'argent romaines aussi bien qu'ibériques semblent rares, si ce n'est inexistantes dans le Sud-Ouest de la Gaule[1204]. Le motif qui attire le ou les propriétaires de ces monnaies sur le versant sud de la Montagne Noire est probablement lié, directement ou indirectement, au travail des métaux[1205]. L'agglomération de Lacombe, occupée au IIe siècle a.C.[1206], se situe en effet au cœur d'un bassin minier faisant l'objet d'une exploitaiton importante durant La Tène C : dans un rayon de 2 km, on trouve au nord les gisements de cuivre, plomb et argent des Barrencs (Lastours et Fournes-Cabardès, Aude), au sud ceux de la Caunette (Lastours)[1207], à l'ouest les chapeaux de fer de Salsigne-Villanière (Aude) (Figure 49). Des indices de travail des métaux non-ferreux sont attestés à Lacombe même et dans ses environs, et les similitudes entre les faciès céramiques de ce site et des mines des Barrencs n'excluent pas d'envisager qu'il puisse constituer originellement un habitat de mineurs, bien que l'occupation du site soit globalement mal connue pour la première moitié du IIe siècle a.C.[1208].

Le trésor de Lastours, dont l'enfouissement peut être situé durant les années 170-160 a.C., n'est donc pas nécessairement lié à la sphère militaire romaine. Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec et Michel Feugère expriment l'opinion selon laquelle ce dépôt accrédite l'hypothèse de Charles Ebel concernant l'inclusion du Languedoc occidental au sein de la province d'*Hispania Citerior* durant la première moitié du IIe siècle a.C.[1209], mais il n'indique rien de tel. Il demeure impossible de déterminer si le propriétaire de ces monnaies d'argent est un Italien, un Ibère ou un Celte, et l'on ignore tout autant la nature de son activité ; même en supposant qu'il soit italien, cela ne signifie pas nécessairement qu'il soit mandaté par les autorités romaines. En bref, le dépôt de Lastours fait état d'un assemblage monétaire original et de circulations alternatives à celles que laisse entrevoir la documentation mobilisée habituellement, mais il n'offre pas nécessairement une vision représentative de la pénétration du numéraire romain républicain au sein des vallées de l'Aude et de ses affluents durant la

[1204] PY 2006, p. 674, 753. Michel Py souligne que les relations monétaires transpyrénéennes entre Ampurdan et vallée de l'Aude concernent plutôt des dénominations de bronze et s'inscrivent dans des contextes plus tardifs de la seconde moitié du IIe siècle ou du Ier siècle a.C.

[1205] BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2006.

[1206] MANTENANT 2014, I, p. 345-349.

[1207] Sur l'exploitation protohistorique de la mine des Barrencs, voir MANTENANT *et al.* 2013 ; MANTENANT 2014, I, p. 143-181. Il importe de souligner, d'après MANTENANT 2014, I, p. 175-178, qu'aucun indice d'exploitation protohistorique ou antique n'a encore été mis en évidence au sein du secteur de la Caunette, largement perturbé par les carrières contemporaines. Néanmoins l'auteur tient pour « difficile d'imaginer qu'un tel gisement, situé à moins de 2 km de la mine des Barrencs et d'une agglomération importante (…), n'ait pas suscité l'intérêt des spécialistes de l'art des mines aux Barrencs », p. 178.

[1208] MANTENANT 2014, I, p. 348-349.

[1209] EBEL 2000 ; pour une discussion du cadre provincial proposé par Charles Ebel et au sujet de la réception de ses travaux parmi les archéologues du Midi de la France, voir *supra*, p. 214.

première moitié du IIe siècle a.C. Il constitue par ailleurs un témoignage trop isolé et ambigu pour permettre de décrire la nature de l'implication de Rome dans ce contexte.

Nº cat.	*RRC*	Date (*RRC*)	Masse	Commentaires
1	44/5	Post-211 a.C.	3,23 g	
2	?	Post-211 a.C.	3,49 g	*brockage*
3	53/2	Post-211 a.C.	3,80 g	
4	53/2	Post-211 a.C.	2,93 g	fragmentaire
5	79/1	209-208 a.C.	3,42 g	
6	115/1	206-195 a.C.	3,39 g	
7	116/1b	206-195 a.C.	3,53 g	
8	130/1a	206-200 a.C.	2,50 g	
9	133/2b	194-190 a.C.	3,68 g	
10	139/1	189-180 a.C.	3,64 g	mêmes coins que 11 ?
11	139/1	189-180 a.C.	3,7 g	mêmes coins que 10 ?
12	139/1	189-180 a.C.	3,06 g	fragmentaire
13	139/1	189-180 a.C.	3,10 g	fragmentaire
14	146/1	189-180 a.C.	2,52 g	fragmentaire
15	152/1a-b	189-180 a.C.	2,50 g	fragmentaire
16	167/1	179-170 a.C.	2,70 g	
+ 6 autres deniers romains républicains				

Figure 48. Composition du dépôt de Lastours (monnaies romaines républicaines).



Figure 49. Localisation de l'habitat de Lacombe (Lastours, Aude) par rapport à la mine des Barrencs. Cl. Julien Mantenant, d'après MANTENANT 2014, II, p. 199 fig. 286.

Si le dépôt de Lastours s'inscrit dans un contexte historique bien spécifique, il faut en revanche souligner ses points communs avec celui du Francolí. Leurs compositions sont en effet comparables, puisque l'un et l'autre associent une majorité de deniers romains et une minorité de deniers ibériques. Au sein de ces deux dépôts, la contribution romaine se répartit de manière homogène entre des exemplaires du IIIe siècle a.C. ou de peu postérieures et des monnaies des années 190-170 a.C. Dans les deux cas, la masse des deniers romains se situe aux alentours de 3,20-3,40 g, tandis que celle des exemplaires ibériques moins usés est plus régulière et se maintient aux alentours de 4 g (Figure 50). Bien que le dépôt du Francolí comprenne une part plus importante de deniers romains datés des années 170 a.C., son enfouissement précède probablement celui du trésor de Lastours, comme le suggèrent la chronologie des émissions ibériques représentées au sein des dépôts et l'étude des masses. La présence résiduelle d'un quadrigat au Francolí paraît inscrire ce dépôt, et par extension celui de Lastours, dans la continuité du trésor de Jalance ; mais contrairement à ce dernier, rien n'indique qu'ils aient inclus du *Hacksilber*. Ces différents ensembles esquissent ainsi le cadre dans lequel s'insère le numéraire d'argent romain républicain en contexte indigène durant la première moitié du IIe siècle a.C.

	Lastours		**Francolí**	
Monnayage	Romain	Ibérique	Romain	Ibérique
n	16	4	35	10
masse moy. (g)	3,20	3,92	3,40	4,08
écart-type	0,46	0,20	0,68	0,12
masse médiane (g)	3,31	3,96	3,23	4,11

Figure 50. Masses des deniers romains et ibériques des trésors de Lastours et du Francolí, à l'exclusion des exemplaires non-étudiés. D'après BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2006 ; VILLARONGA 2002.

En conclusion, il est frappant de constater les faibles avancées réalisées depuis la parution du *Roman Republican Coinage* en 1974 en ce qui concerne la production et la circulation des émissions monétaires romaines républicaines pour la première moitié du IIe siècle a.C., en dépit d'une documentation s'étant sensiblement enrichie depuis lors. Les zones d'ombre demeurent nombreuses et l'on peut seulement plaider pour un rééquilibrage de la chronologie proposée par Michael Crawford, moins sur des bases strictement numismatiques qu'en raison des nouvelles grilles de lecture offertes par les travaux récents concernant l'expansion de la République romaine en Méditerranée occidentale et l'organisation de ses armées. Il peut désormais sembler préférable de renoncer à l'idée d'un hiatus presque total dans la production des deniers au cours des années 160 a.C. Concernant plus précisément la péninsule Ibérique, tandis que la part de la monnaie d'argent dans les faciès des sites militaires de la période apparaît désormais moins marginale qu'on ne pouvait le penser auparavant, la principale

interrogation demeure la nature des processus par lesquels ce numéraire pénètre les sociétés indigènes, fût-ce en quantité limitée. En Gaule Citérieure, on ne doit pas tant souligner l'importance du victoriat dans les dépôts que l'absence totale du denier, qui constitue le véritable fait propre à cette région durant le premier quart du IIe siècle a.C. : en ce sens, les espaces gaulois et ibériques présentent au début de la période des dynamiques monétaires bien différentes. S'il est vrai que les données relatives à la circulation et à la thésaurisation du victoriat font une large place à l'aire padane et surtout à sa partie orientale, les trésors de Verdolay, de Renieblas III – et peut-être de Modène – attestent la portée du phénomène, qui concerne en réalité l'ensemble de l'Occident nord-méditerranéen et paraît surtout caractériser une phase particulière de l'expansion romaine, entre *c.* 180 a.C. et *c.* 160 a.C. Il s'agit désormais de mettre en perspective ce schéma nuancé de la diffusion de la monnaie romaine en Occident à travers l'étude des numéraires grecs et indigènes propres à chaque région.

4.1.2. *Massalia,* la Ligurie et la Celtique

Les systèmes monétaires des deux versants de l'arc alpin occidental sont profondément affectés par les événements de la Deuxième guerre punique. Probablement à la faveur de ce conflit, *Massalia* se dote d'une nouvelle dénomination, que l'on désigne tantôt comme une « drachme légère » parce qu'elle paraît succéder aux drachmes « lourdes » des décennies précédentes, tantôt comme un tétrobole selon le rapport métrologique entretenu avec les oboles[1210]. Nous les désignerons par convention comme des drachmes, puisque ce terme est employé génériquement pour les monnayages indigènes padans et languedociens, faute de noms celtiques appropriés : or, le fait monétaire majeur à l'échelle de l'ensemble des Gaules dès la fin du IIIe siècle a.C. est la tendance à l'alignement des différents étalons pondéraux[1211], bien que la situation soit plus complexe en Gaule Cisalpine.

[1210] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 50, à la suite de DEPEYROT 1999, adoptent le nom « drachme légère » par convention tout en acceptant l'identification métrologique de cette dénomination comme un tétrobole. BARRANDON et PICARD 2007, n. 2 p. 10 remettent en cause cette hypothèse, en considérant que ces monnaies sont trop lourdes pour être considérées comme l'équivalent de quatre oboles : « dans ces conditions, mieux vaut s'en tenir aux dénominations habituelles, tout en sachant qu'elles sont arbitraires, plutôt que de prétendre introduire une précision qui est fausse ».

[1211] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012.

4.1.2.1. Le monnayage d'argent massaliote après la Deuxième guerre punique



Figure 51. Drachme ou tétrobole, *Massalia*, *c.* 200-150 a.C. DRM-32-2, CHARRA 2000, 802 (échelle 2:1), 2,65 g, 16 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 871, [cat.710].

Les drachmes massaliotes frappées durant la première moitié du IIe siècle a.C. n'introduisent aucune innovation majeure par rapport aux premières séries de drachmes légères, généralement datées de la Deuxième guerre punique[1212]. On retrouve au droit la tête d'Artémis à droite et au revers un lion surmonté de la légende ΜΑΣΣΑ. Les symboles placés sous le flanc du lion sur les séries DRM-16 et 17 cèdent leur place à des lettres, seules ou par deux (Figure 51). L'interprétation de ces lettres en termes d'organisation de la production est néanmoins délicate. La chronologie proposée par les études récentes, entre *c.* 200 et *c.* 150 a.C., se fonde sur les découvertes effectuées sur les principaux habitats indigènes des Bouches-du-Rhône, soit à Entremont, au Baou-Roux et à Martigues[1213]. Les séries précédentes DRM-16 et 17 sont datées par Michel Feugère et Michel Py du dernier quart du IIIe siècle a.C., hypothèse reposant « principalement sur l'analyse stylistique », c'est-à-dire sur la parenté typologique de ces monnaies avec les drachmes lourdes[1214], critère auquel s'ajoute le fait de chercher à attribuer à la période de la Deuxième guerre punique l'innovation majeure que constitue l'adoption de la drachme légère. Néanmoins on ne dispose pas de données suffisamment précises pour pouvoir l'affirmer, puisqu'aucune drachme légère n'a jusqu'à présent été mise au jour dans des contextes stratigraphiques antérieurs à La Tène D1a, c'est-à-dire à la phase *c.* 150-*c.* 120 a.C.[1215]. De manière générale, ce n'est qu'à partir du dernier quart du IIe siècle a.C. que la documentation se fait véritablement plus précise, en relation avec les destructions et les abandons d'habitats indigènes liés aux opérations militaires romaines[1216]. On peut néanmoins estimer assez raisonnablement que la production des séries DRM-16 et 17 commence dès la période de la Deuxième guerre punique et se

[1212] Pour la période *c.* 225-200 a.C. : *Dicomon* DRM-16 et 17. Pour la première moitié du IIe siècle a.C. : *Dicomon* DRM-32.

[1213] GENECHESI 2012, p. 332-333 ; PY 2006, p. 66-68. Ces monnaies n'apparaissent presque pas au sein de trésors monétaires enfouis en-dehors des agglomérations indigènes de la région. Le seul trésor fournissant un exemplaire DRM-32 est en effet le « trésor de Camargue », qui inclut en réalité 16 drachmes légères jusqu'à DRM-54, frappée au Ier siècle a.C. : FEUGÈRE et PY 2011a, p. 81, 640.

[1214] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 53. Ces auteurs, à la suite de DEPEYROT 1999, réfutent ainsi l'hypothèse d'un hiatus prolongé entre la frappe des émissions lourdes et légères, formulée par BARRANDON et BRENOT 1978.

[1215] GENECHESI 2012, fig. 158d pl. 68.

[1216] CHEVILLON 2014, p. 126-127.

prolonge durant les décennies suivantes. La frappe de la série DRM-32 devrait également débuter au plus tard une génération avant la perte des premiers exemplaires au sein des habitats indigènes de Massaliotide.

Les drachmes ne constituent que l'une des trois grandes composantes du monnayage massaliète, au demeurant très complexe. La seconde correspond aux oboles, essentiellement pour cette période celles à la tête d'Apollon à gauche, à la roue et à la légende MA (OBM-8/11)[1217] ; s'y ajoutent enfin les monnaies de bronze, qui font l'objet de nombreuses discussions, notamment en ce qui concerne leur chronologie[1218]. La coexistence pendant au moins deux siècles d'émissions de fractions d'argent et de bronze constitue une forte originalité massaliote ; elle pourrait être interprétée comme l'indice de fonctions différentes. Plus généralement, l'aire de circulation des oboles massaliotes est nettement plus étendue que celle des drachmes et des monnaies en alliages cuivreux. Les premières sont en effet largement attestées dans l'ensemble de la plaine littorale jusqu'à l'Aude ainsi qu'en moyenne vallée du Rhône. Elles sont également présentes au sein de certains dépôts monétaires ibériques tels que celui de la région de Cuenca (*TMPI* 25), de la zone Èbre-Segre (Tarragone, *TMPI* 32) et de Los Villares (Caudete de las Fuentes, Valence, anciennement appelé La Plana de Utiel, *TMPI* 34)[1219]. Dans l'état actuel de la documentation, il est en revanche difficile de déterminer si ces oboles circulent aussi en Ligurie et en Transpadane, dans la mesure où les trouvailles signalées jusqu'à présent paraissent soit antérieures, soit postérieures à la première moitié du IIe siècle a.C.[1220]. Que ce soit en Italie ou en Catalogne, des imitations sont en outre frappées durant cette période. À l'inverse, l'aire de circulation des drachmes et des monnaies de bronze durant ce siècle est plus restreinte à la périphérie de *Massalia*, aux grands sites d'habitat indigènes de Provence occidentale et, dans une certaine mesure, aux comptoirs provençaux et rhodaniens des Massaliotes. En ce qui concerne plus précisément les drachmes DRM-32, les effectifs les plus importants proviennent d'Entremont, du Baou-Roux et de La Cloche, dans les Bouches-du-Rhône[1221]. Ces monnaies sont rares en Provence centrale et orientale, avec quatre exemplaires isolés à Toulon, à Fréjus, à Seillans et à Puget-sur-Argens, dans le Var. Elles

[1217] Voir, pour le détail de la chronologie, FEUGÈRE et PY 2011a, p. 42-47.

[1218] BARRANDON et PICARD 2007 postulent en règle générale la succession chronologique des différentes séries de grands, moyens et petits modules de bronze, appuyée par le recours aux analyses élémentaires ; DEPEYROT 1999, FEUGÈRE et PY 2011a, p. 95-122 et GENECHESI 2012, p. 533 considèrent cette hypothèse comme intenable au regard de la documentation archéologique. Ces auteurs prétendent au contraire que les différents modules sont frappés simultanément dès le IIIe siècle a.C., position qui fait de plus en plus clairement consensus. Voir aussi CHEVILLON 2014, p. 126.

[1219] VILLARONGA 1993, p. 28-32.

[1220] Respectivement,à Bergeggi (Savona) pour la fin du IVe ou le début du IIIe siècle a.C. ; ainsi qu'un exemplaire à Aoste (Vallée d'Aoste) et huit à Ventimiglia (Imperia) dans des contextes de la fin du IIe siècle ou du Ier siècle a.C., voir ARSLAN 2010, p. 9-10, 21.

[1221] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 58.

le sont tout autant en Languedoc, où l'on ne comptabilise que deux drachmes vers Pech Maho (Sigean, Aude) et deux autres dans les Corbières. Sans doute faut-il donc envisager les drachmes et les oboles massaliotes selon des grilles de lecture différentes : les unes circulent essentiellement au sein du territoire de *Massalia* et de son aire d'influence provençale, et paraissent traduire dans une certaine mesure la domination politique de la cité grecque sur ces espaces ; les autres constituent l'un des numéraires privilégiés des échanges transrégionaux en Méditerranée occidentale et traduisent donc l'ampleur des réseaux commerciaux massaliotes.

De nombreuses incertitudes entourent encore les circonstances de la production et de la diffusion des drachmes légères de *Massalia* ainsi que les usages monétaires au sein des sociétés indigènes provençales. Si la documentation archéologique plus abondante à propos des oboles permet de distinguer assez finement des séries d'imitations provençales « péri-massaliètes »[1222], pour la plupart probablement postérieures à la première moitié du IIe siècle a.C., la question des imitations indigènes de drachmes massaliotes en Gaule Transalpine est nettement plus problématique. Les quelques rares émissions de ce type identifiées par Michel Feugère et Michel Py sont jugées postérieures à 150 a.C.[1223]. En dépit des réticences exprimées à ce sujet par ces auteurs ou par Georges Depeyrot[1224], il reste pleinement envisageable que certaines variantes des drachmes du groupe DRM-17/32, attestées chacune à un faible nombre d'exemplaires, relèvent de séries d'imitations produites en contexte indigène, pendant ou après la Deuxième guerre punique en Provence occidentale ou orientale. Cette hypothèse a par exemple été défendue par Louis Chabot dans le cas d'un exemplaire provenant du dépôt du site de La Cloche (case 1 L 6), appartenant à la série DRM-17-9 « à la palme », que l'auteur présente comme « une imitation locale très proche, peut-être attribuable aux Salyens ? »[1225]. Le problème ne tient pas tant à envisager la possibilité de séries d'imitations qu'à définir les critères adaptés pour leur identification : les données ne sont pas suffisantes et les études de circulation pas encore assez fines pour permettre de distinguer des aires de distribution spécifiques pour chaque variante d'une même série de drachmes. Les fouilles archéologiques mises en œuvre à Marseille depuis 1967 et le démarrage du chantier de la Bourse n'ont pas fourni plus de 5 drachmes, toutes légères, datées du Ier siècle a.C. et qui plus est plaquées[1226] : il est donc illusoire d'espérer mettre en évidence

[1222] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 167-174.
[1223] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 175-177.
[1224] DEPEYROT 1999 ; FEUGÈRE et PY 2011a, p. 175.
[1225] CHABOT 1979, 1 L 6-012 p. 179, 184.
[1226] POURNOT 2005, p. 284 cite trois drachmes plaquées mises au jour lors du sondage, puis des fouilles du tunnel de la Major en 2000, et « deux drachmes fourrées du Ier siècle av. J.-C., dont une au lion passant » (DRM-55) découverte lors des fouilles programmées du site de l'Alcazar en 1999. Les oboles ne sont pas plus fréquentes : ce sont les émissions de

des variantes circulant préférentiellement à Marseille et dans ses environs immédiats et d'autres au sein des grands sites indigènes de Provence occidentale. Le critère métrologique n'est pas plus utile : les masses des monnaies d'argent massaliotes sont en règle générale assez variables, notamment du fait de périodes de circulation souvent assez longues.

Il demeure que les styles de gravure des différentes variantes des séries DRM-17 et 32 sont très hétérogènes, nettement plus que pour les séries suivantes. Bien sûr, il faut être conscient « qu'un style 'gallicisant' n'est pas forcément synonyme de copie », comme le souligne Julia Genechesi[1227] ; la réciproque est également vraie : il n'y a pas lieu de penser que des artisans celtes seraient nécessairement inaptes à reproduire fidèlement le style naturaliste des monnaies grecques, pour peu qu'ils en ressentent le besoin. L'argument stylistique ne suffit donc pas à attribuer telle ou telle variante à des ateliers indigènes, mais force est d'admettre que certains exemplaires, pour ne pas dire certains groupes tels que DRM-17-3, 9 et 10B ou DRM-32-21 à 23, présentent des spécificités techniques et esthétiques en termes de gravure des coins. La frappe d'imitations locales de drachmes légères au sein des groupes indigènes provençaux paraît d'autant plus vraisemblable que l'on attribue désormais à cette région certaines imitations de drachmes lourdes associées traditionnellement aux monnayages de la vallée du Pô[1228]. De ce point de vue, l'existence de variantes des drachmes DRM-32 attestées dans le Var et dont le portrait au droit reproduit la chevelure en épis caractéristique des drachmes lourdes massaliotes et des émissions padanes pourrait apparaître comme un élément probant pour en situer la frappe dans cette région[1229]. Cette question doit donc, à notre sens, rester ouverte ; une étude plus approfondie portant sur des critères alternatifs tels que l'orientation des coins pourrait peut-être offrir de nouveaux outils pour le classement, voire l'attribution des drachmes DRM-17-32 : ces émissions massaliotes se caractérisent en effet par une orientation des coins régulière à 6 h, ce qui n'est pas nécessairement le cas de leurs imitations, selon François de Callataÿ[1230]. Notons enfin qu'aucune émission monétaire d'argent n'est, pour l'heure, attribuée à la moyenne vallée du Rhône avant La Tène D1a, soit le milieu du IIe siècle a.C.

---

bronze, qu'elles soient antérieures ou postérieures à 49 a.C., qui représentent la grande majorité du monnayage massaliote mis au jour au sein de ces deux sites et rue Leca.

[1227] GENECHESI 2012, p. 534. Voir, dans le même sens, FEUGÈRE et PY 2011a, p. 175.

[1228] BRENOT 1995, p. 24-27, au sujet des quatre imitations de drachmes lourdes, associées à trois monnaies officielles, mises au jour sur *l'oppidum* du Castellar (Cadenet,Vaucluse) ; voir aussi PAUTASSO 1966, p. 18 ; ARSLAN 1992, p. 182-183 ; ARSLAN 2000, p. 47-49 ; GORINI 2014, p. 476 ; BURNETT et MOLINARI 2015, p. 34.

[1229] CHABOT 1979, p. 179, 184 signale le cas d'un exemplaire (nº 2 K 6-010), de la série DRM-32-22, interprété comme « transitoire avec les types de la vallée du Pô ». Or ce type est aussi bien attesté à La Cloche et à Entremont qu'en Provence orientale, par exemple à Seillans (Var), dans les Préalpes de Castellane.

[1230] CALLATAŸ 1996, p. 28.

4.1.2.2. Le développement des monnayages celtiques de la vallée du Pô

L'argent monnayé de la vallée du Pô présente de fortes spécificités parmi l'ensemble des monnayages étudiés dans le cadre de ces recherches. Comme les séries d'imitations d'*Emporion* en Ibérie, les drachmes padanes se présentent initialement comme des imitations de monnaies grecques, en l'occurrence des drachmes lourdes de *Massalia*. Les premières séries du IIIe siècle a.C., dont on vient de souligner qu'elles pourraient être produites sur les deux versants alpins, présentent des masses similaires ou proches de celles des drachmes massaliotes officielles et des types reproduits assez fidèlement, y compris en ce qui concerne la légende ΜΑΣΣΑ au revers. Il s'agit d'un phénomène courant dans le processus de monétarisation des sociétés celtiques[1231]. Les données monétaires et céramiques n'attestent pas de relations très étroites entre *Massalia* et le domaine cisalpin. On comprend donc que l'influence massaliote ne semble pas s'exercer de manière durable sur les monnayages padans, qui entament dès la fin du IIIe siècle ou le début du IIe siècle a.C. une phase d'appropriation. Au cours de ce processus, les séries padanes s'éloignent durablement de leurs références massaliotes, tant en termes de typologie que de métrologie et de composition des alliages monétaires. La chronologie des monnayages d'argent anépigraphes de la vallée du Pô n'en est pas moins problématique, du fait d'une documentation globalement peu représentative. Si un consensus tend désormais à s'installer parmi les spécialistes des monnaies de *Massalia* pour abaisser la frappe des drachmes lourdes du début du IVe siècle au IIIe siècle a.C.[1232], cette hypothèse n'est pas acceptée par la majorité des numismates italiens, qui datent donc encore l'apparition des premières imitations padanes de drachmes lourdes de *Massalia* au IVe siècle a.C., dans le contexte des « invasions celtiques » présumées marquer cette période[1233]. Cette hypothèse, peu vraisemblable selon nous, se traduit ainsi par des datations également hautes pour l'ensemble des monnayages cisalpins précédant l'introduction des types épigraphes vers La Tène D1a, au plus tôt durant le deuxième quart du IIe siècle a.C. Concernant plus spécifiquement le versant cisalpin de la Ligurie, l'essentiel des frappes semble être à dater de La Tène C, probablement entre *c.* 225 et *c.* 175 a.C., et se compose essentiellement de fractions d'argent aux types originaux, dont la meilleure attestation demeure le trésor de Serra Ricò (Gênes)[1234].

[1231] GRUEL 2006.

[1232] VILLARONGA 1994b, p. 153-156 ; DEPEYROT 1999, p. 14-15 ; PY 2006, p. 63-64 ; FEUGÈRE et PY 2011a, p. 50 ; GENECHESI 2012, p. 330 ; CORSI 2015, p. 3. La découverte essentielle en la matière est celle du dépôt mis au jour sur l'*oppidum* de La Courtine (Ollioules, Var), voir

[1233] Voir par exemple ARSLAN 2000 ; ARSLAN et MORANDINI 2007, p. 19-23 ; GORINI 2014, p. 476-477.

[1234] BARELLO et ARSLAN 2004 ; GORINI 2011.



a **b**

Figure 52. Drachmes padanes de la fin du IIIe siècle et de la première moitié du IIe siècle a.C.

a) Drachme au « lion naturaliste », Vallée du Pô (Lombardie ?), c. 225-190 a.C. Arslan V (échelle 2:1), 2,82 g, 17 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2145, [cat. 638].

b) Drachme au « lion-scorpion », Vallée du Pô (Lombardie ?), c. 225-175 a.C. Arslan VII (échelle 2:1), 2,67 g, 17 mm, 2 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Delepierre 93, [cat. 659].

Les séries s'intercalant entre les premières imitations lourdes et les monnaies épigraphes correspondent, selon les classements d'Andrea Pautasso et d'Ermanno Arslan[1235], à la phase des drachmes « au lion naturaliste » (Arslan V-VI, Pautasso 1-2, MAΣΣA β), ainsi qu'aux premières émissions « au lion-scorpion » (Arslan VII-VIII, Pautasso 2-3) et peut-être « au lion-loup » (Arslan XVI-XVII, Pautasso 7A-C)[1236]. Les monnaies « au lion naturaliste » (Figure 52a), parfois attribuées aux *Insubres*[1237], constituent un groupe complexe d'émissions probablement attribuables à une variété d'ateliers transpadans[1238] : les trouvailles monétaires recouvrent l'ensemble de la vallée du Pô, avec une certaine concentration en Lombardie occidentale, en Ligurie et en Piémont oriental[1239]. La démarcation entre cet ensemble et les monnaies MAΣΣA β/ ΣAΣΣA qui le précèdent est poreuse, Andrew Burnett et Maria Cristina Molinari rappelant d'ailleurs que des liaisons de coins de droit ont été identifiées entre ces groupes[1240]. En l'absence d'études de coins systématiques, il demeure difficile d'estimer le volume de production de ces émissions, et par conséquent de déterminer si l'on doit les considérer comme le résultat de frappes ponctuelles ou au contraire comme des monnayages produits régulièrement durant plusieurs décennies[1241]. La même remarque s'applique à plus forte raison aux drachmes « au lion-scorpion » (Figure 52b). Ces monnaies présentent au droit un portrait assez naturaliste, qui contraste avec la représentation schématique du lion au revers. La légende MAΣΣA est

[1235] PAUTASSO 1966 ; ARSLAN 1992.
[1236] CORSI 2015, fig. 37 p. 69.
[1237] ARSLAN 1992, p. 184.
[1238] Nous remercions vivement Giorgio Aulisio pour ses remarques pénétrantes à propos des drachmes « au lion naturaliste », de leur classement et de leur circulation.
[1239] ARSLAN 1992, p. 183-184.
[1240] BURNETT et MOLINARI 2015, p. 34.
[1241] L'étude de coins du vaste trésor de Manerbio (Brescia), entamée par Ermanno Arslan, n'a jamais été menée à son terme.

également altérée en une suite de chevrons disjoints, alternativement horizontaux ou verticaux. Comme les drachmes « au lion naturaliste », ce monnayage ne constitue pas tant un ensemble cohérent et typologiquement clos qu'une étape dans l'évolution progressive des types monétaires padans : le type de droit ne permet pas toujours de distinguer les deux séries mentionnées précédemment, et le type de revers est repris sur des séries ultérieures, généralement avec une gravure moins soignée. Certains exemplaires correspondant à la série Arslan VIII sont d'ailleurs produits avec un coin de droit très usé ou non gravé, tandis que les coins de revers sont, eux, régulièrement remplacés. Ermanno Arslan propose d'attribuer la frappe de ces monnaies soit aux *Boii*, soit aux *Cenomani*. La filiation très claire qu'elles entretiennent avec les séries ultérieures des régions de Vérone et Brescia, attribuées assez certainement aux *Cenomani*, pourrait plaider en faveur de cette attribution. Néanmoins leur aire de circulation ne diffère pas de celle des drachmes « au lion naturaliste »[1242] : les trouvailles se concentrent en Lombardie et plus largement dans la partie occidentale de la Gaule Cisalpine, y compris en Ligurie et dans les cols alpins. Ce point n'est toutefois pas incompatible avec l'idée d'une attribution aux *Cenomani* si l'on considère que les dépôts monétaires attestés en Cisalpine occidentale ont été constitués à l'occasion des conflits opposant les Romains aux *Insubres*, dans la mesure où les *Cenomani* – ou tout du moins une partie de ceux-ci – rejoignent la cause des *Insubres* lors des campagnes de 197 a.C.[1243].

Compte tenu de l'apparente fragmentation de ces monnayages, notamment dans le cas des monnaies « au lion naturaliste », il est impossible de tirer des conclusions définitives en termes de chronologie. On peut néanmoins dater assez précisément le début des frappes du dernier quart du IIIe siècle a.C. Le point de référence est désormais le trésor du Capitole, à Rome, qui a récemment fait l'objet d'une étude approfondie par Andrew Burnett et Maria Cristina Molinari. Il s'agit d'un dépôt comprenant 108 didrachmes et *quadrigati* romains, 8 didrachmes campaniens et 8 drachmes cisalpines[1244]. Sa date d'enfouissement est fixée par les auteurs au plus tard *c.* 205-*c.* 200 a.C., et plus probablement dès *c.* 215 a.C.[1245]. Les 8 exemplaires padans sont des drachmes « au lion-scorpion » des séries Arslan VII-VIII, ce qui confirme donc que leur production débute dès le dernier quart du IIIe siècle a.C. Concernant les monnaies « au lion naturaliste », deux exemplaires ont été mis au jour lors des fouilles de la Via Moneta à Milan, l'un dans un contexte stratigraphique daté du IIIe siècle ou

[1242] BURNETT et MOLINARI 2015, p. 35.
[1243] TITE-LIVE, 32.29.6 ; 32.30.
[1244] BURNETT et MOLINARI 2015, p. 23-24.
[1245] BURNETT et MOLINARI 2015, p. 36-37.

de la première moitié du IIe siècle a.C., l'autre en contexte plus tardif vers La Tène C2[1246]. Le dépôt de Casale Monferrato 1806 (Alexandrie), qui semble constituer le trésor le plus ancien de monnaies de ce type en-dehors de celui du Capitole, est aussi celui qui en regroupe le plus grand nombre d'exemplaires : 69 monnaies Arslan V-VI sont désormais conservées au Musée de Vercelli, avec 164 exemplaires « au lion-scorpion » et aucune monnaie plus tardive, ce qui permet de situer l'enfouissement du trésor à la fin du IIIe siècle ou au début du IIe siècle a.C., peut-être dans le contexte des opérations militaires romaines en Ligurie au cours des années 190 a.C.[1247]. On trouve également des effectifs significatifs des types « au lion naturaliste » et « au lion scorpion » au sein des dépôts de Serra Riccò (Gênes)[1248] et de Sassello (Savone)[1249], probablement attribuables à la même période. Andrew Burnett et Maria Cristina Molinari signalent aussi la présence de drachmes padanes Arslan V-VIII dans des habitats supposément abandonnés ou transformés au plus tard en 191 a.C., soit dans la petite agglomération de Breolungi (Cuneo), à Bologne dans une phase antérieure à la conquête et au Monte Bibele (Monterenzio, Bologne)[1250]. Néanmoins, si les opérations militaires romaines prennent fin à cette date en territoire boïen, elles se poursuivent ensuite en Transpadane et en Ligurie, de sorte qu'il ne paraît pas impossible que la frappe d'argent monnayé se poursuive plus ponctuellement par la suite. Nous ne pouvons donc qu'attribuer provisoirement la frappe de ces numéraires à une période assez longue, dès *c.* 225 a.C. et jusque vers *c.* 190 a.C. Ils n'en circulent pas moins jusqu'à La Tène D1a, c'est-à-dire après le milieu du IIe siècle a.C., voire plus longtemps encore : les monnaies « au lion naturaliste » sont parfois associées à des exemplaires épigraphes des *Insubres*, peut-être à Manerbio (Brescia)[1251] et certainement à Borgovercelli/Novare (Vercelli)[1252]. Quant aux monnaies « au lion-scorpion », elles semblent précéder directement les séries attribuées aux *Cenomani* (Arslan IX), pour

[1246] ARSLAN 1996, n. 19 p. 223, évoque une drachme « au lion naturaliste » de 2,85 g dans l'US 1014 et une autre, de 2,39 g, dans l'US 456. Concernant l'interprétation du contexte du premier exemplaire, il faut souligner que CASINI et TIZZONI 2014, p. 357 le conçoivent comme l'élément datant essentiel de l'US 1014, et l'emploient pour préciser la chronologie du matériel céramique au IIIe siècle a.C. Il est aujourd'hui admis que cette phase, dite de « première romanisation », correspond plutôt à la première moitié du IIe siècle a.C. : BURNETT et MOLINARI 2015, p. 43.

[1247] ARSLAN 2010, nº 4570 p. 16 ; BARELLO et ARSLAN 2004, p. 119-120 ; BURNETT et MOLINARI 2015, p. 36.

[1248] Selon ARSLAN 2010, 44 des 70 drachmes découvertes à Serra Riccò appartiennent à la série « au lion naturaliste », les autres étant des monnaies « au lion-scorpion ». Ces drachmes sont associées à 491 « oboles ». La composition du dépôt n'est toutefois pas absolument certaine : on se reportera aux références bibliographiques citées par ARSLAN 2010, p. 9.

[1249] ARSLAN 2010, p. 10 ; ARSLAN 2004, p. 119.

[1250] BURNETT et MOLINARI 2015, p. 36, 43-46.

[1251] ARSLAN 2010 mentionne quatre drachmes se rattachant à une phase transitoire entre les monnaies « au lion naturaliste » et « au lion scorpion », Arslan VI-VII. Ces exemplaires résultent de toute évidence d'une circulation résiduelle, si on les compare aux volumes de monnaies des séries plus récentes des *Cenomani*, au « lion-loup » et à la légende *Toutiopouos* (Arslan IX, XI-XII, XVI-XVII), représentées chacune par 1300 à 1500 exemplaires.

[1252] ARSLAN et MORANDINI 2007 ; ARSLAN 2010. Un seul exemplaire est publié pour le trésor de Borgovercelli/Novare, mais la grande majorité des exemplaires qui constituaient initialement cet ensemble a été dispersée : seuls 72 monnaies sont conservées à Milan ; il devait y en avoir originellement l'équivalent de 6 kg d'argent, soit probablement plus de 2000 drachmes.

lesquelles les contextes archéologiques relatifs aux nécropoles de la province de Vérone[1253] ne remontent pas avant le milieu du IIe siècle a.C. Jacopo Corsi a récemment proposé de distinguer, notamment sur la base des analyses élémentaires, une variante tardive du monnayage « au lion-scorpion », qui pourrait avoir été frappée vers le deuxième quart du IIe siècle a.C.[1254]. S'y ajoute peut-être une émission typologiquement proche (Arslan X), attribuée par Ermanno Arslan aux *Bergomati* de la région de Bergame et présente notamment dans le trésor de Borgovercelli/Novare[1255]. De manière générale, les séries « au lion naturaliste » et « au lion-scorpion » présentent des masses situées aux alentours de 3 g, mais la variante tardive de celle « au lion-scorpion » se caractérise par un titre plus faible, qui les rapproche ainsi des drachmes « au lion-loup », plus légères[1256]. Ermanno Arslan formule à leur sujet l'hypothèse d'une production entamée vers le milieu du IIe siècle a.C. dans la région de Verceil et les attribue aux *Libici*[1257]. Il nous semble envisageable de proposer une datation légèrement plus ancienne, à partir de *c.* 175 a.C., sur des critères métrologiques ; néanmoins aucune trouvaille monétaire n'est attestée dans des contextes clairement antérieurs au milieu du IIe siècle a.C.

On le voit, le statut, l'attribution et la chronologie des monnayages celtiques de la vallée du Pô antérieurs à La Tène D1a présentent de nombreuses incertitudes. D'un côté, les points de référence historiques et archéologiques imposent une chronologie assez longue, entre le dernier quart du IIIe siècle a.C. et le milieu du IIe siècle a.C. De l'autre, l'impression générale est celle d'une suite de monnayages d'une ampleur restreinte ou intermédiaire, frappés assez ponctuellement au sein d'une grande variété d'espaces, en dépit d'une circulation centrée sur la plaine de Milan. Il s'agit donc de concilier l'idée de frappes irrégulières avec l'indiscutable continuité qu'entretiennent entre elles les différentes générations de monnayages padans, objectif encore difficile à atteindre à l'heure actuelle. Le statut des pouvoirs émetteurs demeure incertain et les attributions à des entités politiques mentionnées par les sources littéraires doivent en réalité être envisagées avec prudence, de même que la question des rapports entre ces monnayages indigènes et les puissances méditerranéennes. La référence massaliote semble déjà assez lointaine et l'on n'observe aucune forme d'association avec des monnaies romaines républicaines. À ce sujet, il convient enfin de souligner que la région étudiée présente des caractères assez différents de ceux que l'on observe à partir du IIe siècle a.C. en Émilie-Romagne ou en Vénétie. Andrew Burnett et Maria Cristina Molinari ont donc tort, selon nous, de

[1253] BIONDANI 2014.
[1254] CORSI 2015, p. 52-54, 61, 66.
[1255] ARSLAN 1996, p. 224 ; ARSLAN 2010, p. 18.
[1256] CORSI 2015, p. 67.
[1257] ARSLAN 1996, p. 225.

chercher à préciser le statut et la chronologie des émissions de Cisalpine occidentale en considérant que le numéraire romain y circule dès le début du IIe siècle a.C. : la documentation que mobilisent ces auteurs est extérieure à cette région[1258]. Il apparaît ainsi que les processus monétaires à l'œuvre en Transpadane et en Ligurie durant les premières décennies du IIe siècle a.C. obéissent avant tout à une logique propre à ces espaces et aux sociétés indigènes : nous verrons désormais que c'est également le cas des monnayages celtiques à la croix, pour des raisons différentes.

4.1.2.3. Les monnayages à la croix en Languedoc jusqu'à La Tène D1a

Les monnayages à la croix frappés du Languedoc à la façade atlantique constituent l'une des composantes les plus complexes de la numismatique celtique[1259]. Ils regroupent un grand nombre de séries monétaires d'ampleur variable, circulant sur des distances plus ou moins importantes et probablement produites par des pouvoirs émetteurs de statuts bien distincts[1260]. Ces séries, dérivant des drachmes d'imitation rhodétane du IIIe siècle a.C., ont en commun la composition de leurs types de revers, marqués d'une croix délimitant quatre cantons où apparaissent différents symboles tels que des haches, des olives, des torques, etc. Au-delà des appellations conventionnelles que nous emploierons ensuite, ces séries sont donc essentiellement classées en fonction de l'agencement des symboles au revers. La question de la chronologie des monnaies à la croix a longtemps opposé deux écoles. Les uns – Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu et, à sa suite, Georges Savès – n'envisageaient pas que ces numéraires puissent apparaître avant le dernier quart du IIe siècle a.C., c'est-à-dire la fin de « l'hégémonie arverne » et le début de la présence romaine[1261]. Les autres, depuis les travaux d'André Soutou et de Derek Allen, défendaient l'hypothèse d'une chronologie haute, c'est-à-dire d'une datation des premières séries vers la fin du IIIe siècle a.C.[1262]. Le renouvellement des données archéologiques donne aujourd'hui raison à ces derniers, de manière définitive[1263]. Le point de référence le plus fiable pour l'introduction de la série cubiste est désormais le petit dépôt ou pécule 52104 mis au jour sur le site de *Lattara* (Lattes, Hérault) dans un contexte stratigraphique daté de La Tène C2a, soit durant les

[1258] BURNETT et MOLINARI 2015, p. 37.
[1259] Sur les monnayages à la croix et plus généralement les monnaies celtiques du Sud-Ouest de la Gaule, on se reportera prochainement à la publication de la monographie d'Eneko Hiriart, à paraître. Elle procède de sa thèse de doctorat, intitulée *Pratiques économiques et monétaires entre l'Èbre et la Charente (Ve s. - Ier s. a.C.)* et soutenue à l'Université Bordeaux-Montaigne le 17 septembre 2014. On y trouvera notamment un nouveau classement des monnayages à la croix. Pour l'heure, il s'agit de se reporter aux publications antérieures de l'auteur, essentiellement pour notre propos CALLEGARIN *et al.* 2013 et HIRIART 2015 ; ainsi qu'à FEUGÈRE et PY 2011a, p. 235-295.
[1260] CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 197.
[1261] COLBERT DE BEAULIEU 1973 ; SAVÈS 1976.
[1262] SOUTOU 1965 ; ALLEN 1969.
[1263] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 235-247.

premières années du IIe siècle a.C.[1264]. Ce cadre chronologique a été complété par une mise à jour des classements typologiques, encore en cours[1265].

En dépit des progrès importants réalisés dans ce domaine au cours des quinze dernières années, c'est encore une tâche difficile que d'évoquer les monnayages à la croix sur une période telle que la première moitié du IIe siècle a.C. Si l'on excepte quelques séries d'ampleur réduite qui n'apparaissent pas pour la plupart avant le dernier quart de ce siècle, une grande partie de l'histoire monétaire du Languedoc à la fin de l'âge du Fer est en effet contenue dans les réductions pondérales progressives de quelques grands groupes monétaires, au premier rang desquels les monnaies du groupe cubiste[1266]. Entre la fin du IIIe siècle et le Ier siècle a.C., les masses des exemplaires de ces séries s'échelonnent ainsi entre 3,7 g et moins d'1 g (Figure 53). La longévité exceptionnelle des types cubistes et les nombreuses variantes attestées complexifient ainsi nettement l'analyse ; ces monnaies, qui circulent sur l'ensemble de l'axe Aude-Garonne et se concentrent plus particulièrement vers les agglomérations antiques du Toulousain, regroupent à elles seules les deux tiers des trouvailles de monnaies à la croix dans le Sud-Ouest de la Gaule[1267]. Néanmoins, la documentation archéologique relativement abondante et l'histogramme des masses permettent d'identifier au sein de ces monnayages ce que l'on n'est pas encore en mesure d'observer, par exemple, pour les drachmes padanes : de véritables césures, accréditant l'hypothèse non d'une réduction pondérale régulière durant l'ensemble de la période, mais bien d'une succession de réformes monétaires concertées. Or, dans l'état actuel de la documentation, le milieu du IIe siècle a.C. ne semble pas correspondre à l'une de ces césures : Eneko Hiriart englobe au sein d'une « première période » des monnayages frappés entre La Tène C et D1a, soit entre le dernier tiers du IIIe siècle a.C. et *c.* 120 a.C.[1268]. S'il distingue bien au sein de cette période deux phases successives, celles-ci sont avant tout d'ordre typologique : les séries précoces, notamment celles du « groupe languedocien »[1269], seraient frappées jusque vers *c.* 190-*c.* 170 a.C. et les monnaies cubistes, en particulier, ne seraient mises en circulation qu'à ce moment.

Les émissions les plus anciennes présentent des masses de l'ordre de 3,5 à 3,7 g, ce qui a donné lieu à l'hypothèse de multiples équivalences avec les monnayages de *Massalia*, de Rome et de

[1264] PY 2006, p. 508-509, 541 ; FEUGÈRE et PY 2011a, p. 247 ; CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 203. Ce lot associe deux exemplaires cubistes de la série majeure DCR-73, cinq drachmes précoces et un faciès céramique clairement antérieur à *c.* 175 a.C.
[1265] DEPEYROT 2002 ; FEUGÈRE et PY 2011a ; voir prochainement la monographie d'Eneko Hiriart, à paraître.
[1266] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 247-251.
[1267] CALLEGARIN *et al.* 2013, n. 73 p. 197.
[1268] HIRIART 2014, p. 328.
[1269] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 235-247.

Carthage au moment de la Deuxième guerre punique[1270]. De manière générale, les monnaies de la première période ne semblent généralement pas présenter des masses inférieures à 3 g. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible d'évoquer séparément la production et la circulation des monnaies à la croix frappées durant la première moitié et le troisième quart du IIe siècle a.C. et nous ne reviendrons donc pas sur ces monnayages au cours du chapitre suivant. Concernant la diffusion des premières générations de monnaies à la croix, le pécule de Lattes mentionné précédemment atteste en tout cas que ces émissions circulent en Languedoc central et oriental dès les premières années du IIe siècle a.C., bien que la principale variante locale, l'émission au panache DRM-249C, ne semble pas antérieure au dernier quart de ce siècle[1271]. De même, si les monnayages attribués aux *Ruteni* n'apparaissent pas avant le dernier tiers du IIe siècle a.C., la mise au jour d'exemplaires précoces et cubistes au sein du trésor de La Loubière (Aveyron), daté du IIIe siècle a.C., témoigne d'une pénétration quasi-immédiate des numéraires d'argent languedociens dans le Rouergue.

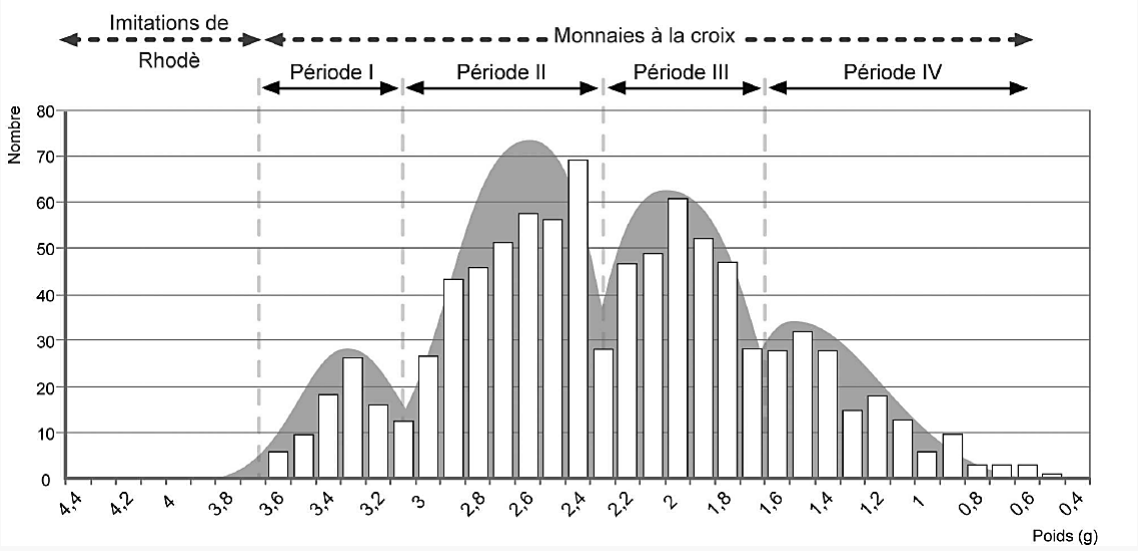


Figure 53. Histogramme des masses des monnaies à la croix et périodisation des émissions.
Période 1 : 240/230 à 120/110 a.C. Période 2 : 120/110 à 80/70 a.C. Période 3 : 80/70 à 60/50 a.C. Période 4 : 60/50 a.C.
D'après la chronologie fournie par HIRIART 2014. Source : CALLEGARIN *et al.* 2013.

Il faut aussi souligner la présence de monnaies à la croix et d'espèces d'argent aquitaines au sein d'une série de trésors d'argent monnayé et de *Hacksilber* issus de péninsule Ibérique, plus précisément dans la vallée du Júcar et en Meseta orientale (Figure 54) : mentionnons les trésors X-4 (Ciudad Real-Cuenca), d'Armuña de Tajuña (Guadalajara), de Los Villares (Caudete de las Fuentes, Valence, *TMPI*

[1270] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012 ; CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 191.
[1271] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 253.

34), de Valeria (Cuenca, *RRCH* 109, *TMPI* 24) et de Driebes (Guadalajara, *RRCH* 107, *TMPI* 31)[1272]. S'y ajoute celui de Boos (Valdenebro, Soria) en moyenne vallée de l'Èbre. Les effectifs représentés sont certes réduits, mais la présence même de monnaies gauloises au sein de ces dépôts est déjà remarquable en soi. Les circonstances de cette importation d'exemplaires à la croix et aquitains ont été mises en relation avec le recrutement de contingents issus de ces territoires dans le cadre des opérations en Ibérie durant la Deuxième guerre punique[1273]. Cette explication paraît vraisemblable ; en revanche, la chronologie de certains de ces trésors étant discutée, il y a lieu de s'interroger quant au fait que la fin de la guerre entre Romains et Carthaginois, en 206 a.C. pour ces espaces, mette nécessairement un terme à l'emploi de troupes gauloises et aquitaines au sein des armées mobilisées en péninsule Ibérique. Le trésor « de Cuenca » (*TMPI* 25), le seul du groupe de la Meseta orientale à inclure des monnaies certainement datées des années 190 a.C., ne comprend certes pas de monnaies à la croix, mais les similitudes entre sa composition et celles des dépôts mentionnés précédemment a déjà été soulignée[1274]. Rappelons en outre que des périodes ultérieures attestent des relations diplomatiques entre populations indigènes donnant lieu à des circulations militaires transpyrénéennes[1275] : si l'on souhaite identifier des acteurs gaulois ou aquitains susceptibles de passer en Ibérie avec leurs monnaies d'argent, peut-être doit-on également les chercher dans les rangs des armées opposées aux Romains. En d'autres termes, il semble indéniable que la Deuxième guerre punique amorce ce phénomène, mais on ne peut pas affirmer avec certitude que celui-ci se restreint uniquement à cette période.

Les trésors ibériques apportent un dernier enseignement à propos des monnayages à la croix : quelles que soient les circonstances dans lesquelles ils sont constitués, seules des circulations militaires justifient la présence en leur sein d'espèces gauloises. Cet élément permet ainsi de souligner que les monnaies à la croix ne constituent pas uniquement un numéraire à vocation commerciale, comme on serait tenté de le penser à propos des périodes suivantes : les impératifs de la guerre constituent au contraire un puissant facteur de monétarisation des sociétés du Languedoc et d'Aquitaine et dictent au moins partiellement la production monétaire de ces espaces au IIe siècle a.C. Connectés d'emblée aux autres grands numéraires d'argent méditerranéens par leur métrologie, les monnayages à la croix illustrent toutefois des choix monétaires très différents de ceux qui prévalent en Catalogne et plus généralement en *Hispania Citerior*.

[1272] Voir CHAVES et PLIEGO 2015, qui reprend et enrichit CHAVES 2012, pour une présentation détaillée des enjeux soulevés par ces trésors de composition hétérogène.

[1273] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012 ; CALLEGARIN *et al.* 2013, p. 190-191.

[1274] CHAVES 2012, p. 171 souligne la spécificité de la composition du trésor « de Cuenca », dont une partie pourrait avoir été préalablement constituée en-dehors de cette région.

[1275] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 3.23.



Figure 54. Extrait du trésor de Driebes (Guadalajara, *RRCH* 107, *TMPI* 31). Source : RADDATZ 1969, II, pl. 18. Les monnaies à la croix sont illustrées en bas de la planche.

4.1.3. Les monnayages grecs et indigènes d'Ibérie

L'établissement de la chronologie des monnayages d'argent grecs et indigènes de péninsule Ibérique est sujet à de nombreuses difficultés. Les problèmes majeurs sont les suivants : comment le monnayage d'*Emporion* s'adapte-t-il à la situation ouverte par la fin de la Deuxième guerre punique ? Quand cesse la production des drachmes ibériques et quand débute celle des deniers ? Enfin, et par extension, le passage de la drachme au denier parmi les communautés indigènes s'opère-t-il de manière progressive, ou bien brusquement et du fait de l'intervention de Rome ?



a **b**

55Drachmes padanes de la fin du IIIe siècle et de la première moitié du IIe siècle a.C.

a) Drachme au « Pégase à la tête modifiée », *Emporion*, *c.* 220-180 a.C. *ACIP* 220, *CNH* 70 p. 27 (échelle 2:1), 4,21 g, 18 mm, 3 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 24, *MHBnF* 92, [cat. 824].

b) Drachme d'imitation emporitaine, *rkos* ?, *c.* 220-180 a.C. *ACIP* 432, *CNH* 104 p. 52 (échelle 2:1), 4,31 g, 20 mm, 11 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 29bis, *MHBnF* 144, [cat. 843].

4.1.3.1. Le monnayage d'Emporion : le problème de la chronologie longue

Malheureusement, on ne peut que constater la faiblesse de la documentation disponible concernant l'histoire monétaire d'*Emporion* après la Deuxième guerre punique. L'ensemble des spécialistes reconnaît l'importance du précédent que constitue ce conflit dans la production du numéraire d'argent emporitain, supposément mis à la disposition des Romains dès l'arrivée des frères Scipion dans la péninsule à partir de 218 a.C.[1276]. À l'échelle du Nord-Est ibérique, le faible nombre de monnaies romaines au sein des trésors datés de la Deuxième guerre punique ou de la génération suivante, évoqué précédemment, contraste avec une proportion plus importante de drachmes et de fractions emporitaines, semblant ainsi corroborer l'hypothèse d'une substitution partielle du monnayage d'*Emporion* à celui de Rome. Néanmoins ce constat est à nuancer : d'une part, les monnaies d'argent emporitaines constituent un apport marginal dans la circulation au sein des établissements militaires

[1276] Voir notamment VILLARONGA 2003, p. 121-126 ; CAMPO 1997a, 2007 ; RIPOLLÈS 2005a, p. 80 ; CADIOU 2008, p. 479-480, 526-527 ; MARCHETTI 1978, p. 373.

successifs de La Palma et du Camí del Castellet de Banyoles, nettement inférieur à la proportion des espèces romaines ; d'autre part, la représentativité des effectifs présents au sein des trésors de cette zone est biaisée. En effet, de même que 120 des 145 monnaies romaines (83 %) au sein des trésors du Nord-Est ibérique se retrouvent en réalité au sein du seul dépôt de Les Encies (Gérone, *RRCH* 104, *TMPI* 35), 380 des 532 exemplaires emporitains (71 %) proviennent du Puig Castellar (Santa Coloma de Gramenet, Barcelone, *TMPI* 37)[1277]. À eux seuls, les dépôts datés de cette période et provenant d'habitats indigènes assiégés concentrent 445 exemplaires, soit 84 % du total[1278] ; or ces sites ne reflètent pas les modalités de financement des armées romaines, mais l'emploi de monnaies emporitaines en contexte indigène dès avant le conflit, comme le montre le dépôt plus ancien du Puig de Sant Andreu (Ullastret, Gérone)[1279]. De même, la diffusion de ce monnayage au sud de l'Èbre demeure limité, dans tous les cas inférieure à celle des monnaies romaines, et à plus forte raison des séries monétaires indigènes : seuls les trésors X-4 (Ciudad Real-Cuenca) et de Los Villares (Caudete de las Fuentes, Valence, *TMPI* 34) présentent des effectifs significatifs d'espèces emporitaines[1280]. Si la distribution de ce monnayage ne permet pas de confirmer la mise à contribution de l'atelier d'*Emporion* au bénéfice des Romains, force est toutefois d'admettre que la nette augmentation des volumes frappés au cours de cette période, peu de temps après l'adoption du type au Pégase « à la tête modifiée » au revers des drachmes[1281], plaide fortement en faveur d'une contribution importante de ce monnayage à l'effort de guerre romain.

Partant de ce constat, on interprète généralement la réduction de l'étalon pondéral des émissions de drachmes emporitaines postérieures à la Deuxième guerre punique, de 4,7 g à 4,1-4,2 g[1282], comme l'effet d'un alignement partiel sur celui du denier romain républicain. Leandre Villaronga souligne

---

[1277] CHAVES et PLIEGO 2015, p. 111, 134. Nous ne comptabilisons pas le dépôt de 54 drachmes mis au jour au cours des fouilles récentes de l'habitat du Puig de Sant Andreu et publié par CAMPO 2007 : l'auteur situe en effet son enfouissement durant la période précédant la Deuxième guerre punique, entre 250 et 220 a.C.

[1278] Nous incluons ici les trouvailles du Puig Castellar, du Puig de Sant Andreu 1964 (Ullastret, Gérone), du Turó del Montgròs (El Brull, Barcelone), du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone) et du Coll del Moro (Gandesa, Tarragone). Voir CHAVES et PLIEGO 2015, p. 111, 125-132. Au sujet du petit dépôt du Turó del Montgros, mis au jour à proximité de la porte du site au sein d'un secteur détruit par un incendie, voir MOLIST et ROVIRA 1989, notamment p. 134-138/

[1279] CAMPO 2007.

[1280] CHAVES et PLIEGO 2015, p. 110.

[1281] CAMPO 2007, p. 71. VILLARONGA 2000 date l'introduction de ce type en 218 a.C., mais la contre-argumentation proposée par Marta Campo nous semble décisive. La typologie des drachmes emporitaines présente des difficultés d'interprétation. L'effigie féminine au droit est alternativement interprétée comme une représentation d'Aréthuse, de Perséphone ou d'Artémis : voir PENA 2001, p. 60-62. Au revers des drachmes tardives, la tête de Pégase se confond avec le corps d'un petit personnage portant un pétase, identifié parfois comme Chrysaor. Nous privilégions la dénomination plus neutre de Pégase « à la tête modifiée », empruntée aux travaux de Leandre Villaronga. AMORÓS 1933, p. 21-22 suggère que cette modification procède simplement d'une altération progressive du type, affectant de la même manière les monnaies contemporaines de Corinthe.

[1282] CAMPO 1997a.

ainsi la permanence de la différence d'environ 10 % entre les masses moyennes des drachmes emporitaines et des deniers romains : selon les données de l'auteur, elles s'élèvent respectivement à 4,7 g et 4,2 g durant les années centrales de la Seconde guerre punique, puis à 4,2 g et 3,8 g par la suite[1283]. La chronologie de ces émissions de masse réduite est problématique : Leandre Villaronga les date toutes du début du IIe siècle a.C., considérant que l'introduction du denier ibérique rend ensuite obsolète le monnayage emporitain du point de vue des autorités romaines. À l'inverse, Marta Campo soutient l'hypothèse d'une datation basse, entre la fin du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C.[1284]. Ces monnaies ne sont en effet attestées qu'au sein de dépôts se rattachant à cette phase tardive, notamment ceux de Sant Llop (Gérone, *TMPI* 48), de Segaró (Gérone, *TMPI* 47), de La Barroca (Gérone, *TMPI* 46), d'Oristà (Barcelone, *TMPI* 95) et de l'Alt Empordà (Gérone, *TMPI* 90). Leandre Villaronga y voit l'effet d'une circulation résiduelle[1285]. Si cette possibilité ne peut pas être définitivement écartée, le fait que ces cinq trésors totalisent à eux seuls près d'un millier d'exemplaires emporitains rend plus vraisemblable l'hypothèse de Marta Campo. Celle-ci avait été exprimée précédemment par Antonio Manuel de Guadán[1286] et retient aussi la préférence de María Paz García-Bellido, qui souligne notamment la présence de drachmes liées par les coins de droit et de revers et d'un type inédit au sein du trésor d'Oristà, ce qui repousse selon elle la frappe de ces monnaies vers le premier quart du Ier siècle a.C.[1287]. Nous reviendrons donc sur ces émissions ultérieurement[1288].

Le fait que l'atelier monétaire d'*Emporion* suspende peut-être temporairement l'émission de drachmes et définitivement celle des fractions d'argent[1289] après *c.* 200-190 a.C. ne signifie pas que les espèces frappées au cours de la génération précédente cessent totalement d'être employées. Au contraire, le volume important de numéraire émis auparavant constituerait la meilleure justification de cette pause : les besoins immédiats de la cité en monnaies d'argent se réduisent certainement après le pic de la décennie 218-206 a.C., mais on ne peut pas affirmer qu'ils s'estompent totalement. À cet égard, la documentation relative au monnayage d'*Emporion* présente donc des points communs avec celle qui se rapporte aux monnaies d'argent romaines durant la même période.

[1283] VILLARONGA 2003, p. 126 ; VILLARONGA 2002a, p. 73-75 ; RIPOLLÈS 2005a, p. 81. RIPOLLÈS et LLORENS 2002, p. 157-161 soulignent un phénomène peut-être similaire à propos du monnayage d'*Arse-Saguntum*.
[1284] VILLARONGA 2002 ; CAMPO 1997a.
[1285] VILLARONGA 2002a, p. 59-72, notamment p. 62.
[1286] GUADÁN 1968, p. 193-199 ; CAMPO 1997a, p. 46-49 ; CAMPO 2008. AMOROS 1933, p. 43-44 envisage un terminus intermédiaire, vers le milieu du IIe siècle a.C., peut-être en relation avec la chute de *Numantia* en 133 a.C.
[1287] GARCÍA-BELLIDO 1993, p. 112-113. Voir aussi PITARCH et QUERALT 2008, p. 36-39.
[1288] Voir *infra*, p. 435ss.
[1289] CAMPO 1997a, p. 46.

4.1.3.2. Drachmes et deniers ibériques : les mutations monétaires des économies indigènes du Nord-Est ibérique

La période *c.* 200-*c.* 160 a.C. constitue une phase à la fois essentielle et mal connue dans la monétarisation des sociétés indigènes dans le Nord-Est ibérique. C'est une fois de plus durant les événements de la Deuxième guerre punique qu'il faut chercher l'élément déclencheur de la frappe des séries monétaires au sein de cette région : celles-ci prennent d'abord la forme de drachmes imitant fidèlement celles « au Pégase » d'*Emporion*, avant de faire l'objet d'appropriations typologiques plus marquées. La légende ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ au revers des drachmes grecques est imitée, puis selon les cas dégradée, réduite à une série de signes inintelligibles ou remplacée par une légende en caractères ibériques exprimant l'identité des autorités émettrices[1290]. Des symboles sont parfois ajoutés sous le flanc du Pégase au revers, tels que le loup ou le croissant. Les dénominations d'argent plus légères sont également imitées, qu'elles prennent pour référence les fractions d'*Emporion* ou les oboles de *Massalia* ; leur volume de production semble généralement plus faible, bien que le trésor de Villarubia de los Ojos (Ciudad Real, *TMPI* 26), comprenant de fait la majorité des exemplaires attestés, vienne aujourd'hui nuancer cette appréciation[1291].

La production des drachmes ibériques est attribuée à un nombre difficilement quantifiable d'ateliers catalans et levantins : plus de 120 légendes sont attestées, certaines monnaies étant anépigraphes[1292]. Certaines légendes de revers, telles que *baŕkeno*, *taŕakonśalir*, *iltiŕtaŕ* et *iltiŕtaśalirustin*, permettent de rapprocher les émissions concernées de centres urbains bien attestés par ailleurs, que ce soit à travers les sources littéraires ou par leur production monétaire ultérieure[1293]. Dans bien d'autres cas, une telle identification demeure impossible. C'est en fait la porosité des relations entre ateliers présumés qui apparaît comme l'un des caractères majeurs de ces monnayages. Les fréquentes liaisons de coins observées non seulement au sein de chaque émission, mais aussi entre des séries attribuables à des autorités émettrices différentes plaident en effet pour une production courte, intense et probablement confiée à des équipes d'artisans itinérants[1294], peut-être sur le même modèle que celui qu'a pu identifier Ian Leins à propos de la Bretagne insulaire à la fin de l'âge du Fer[1295]. L'impression générale est ainsi celle d'une grande fragmentation des frappes, puisqu'on ne connaît

[1290] Sur ces monnayages, on se reportera de manière générale à VILLARONGA 1984b, 1998 ; CAMPO 1997a, p. 41-46 ; CAMPO 1998 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 202-207 ; RIPOLLÈS 2005c ; GOZALBES 2012, p. 18-20.
[1291] CHAVES et PLIEGO 2015.
[1292] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 202.
[1293] GIRAL 2015.
[1294] RIPOLLÈS 2005c ; GOZALBES 2012, p. 19.
[1295] LEINS 2012, p. 69-72.

pour la plupart des émissions qu'un nombre restreint de coins, de l'ordre de la dizaine pour les séries les plus importantes. Les drachmes et fractions indigènes sont présentes en quantités importantes au sein des trésors du Nord-Est ibérique, mais aussi dans ceux de la Meseta orientale ; cette dispersion ne reflète pas seulement l'extension géographique de la zone d'émission de ces monnaies, mais aussi l'aire de circulation d'emblée très vaste de certains monnayages. C'est notamment le cas des différentes émissions attribuables à *Iltirta* (Lérida) aux légendes *iltiŕtaŕ*, *iltiŕtaśalir* et *iltiŕtaśalirustin*, dont on dénombre des effectifs importants au Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), à une soixantaine de kilomètres au sud de l'actuelle Lérida[1296], mais qui sont également attestées au Levant et en Meseta orientale[1297].

La chronologie de ces émissions est donc soumise aux mêmes problèmes que les monnayages de Rome et d'*Emporion*. María Paz García-Bellido envisage une production s'étendant jusque vers les années 180 a.C.[1298]. À l'inverse, l'hypothèse de frappes comprimées dans le temps conduit Pere Pau Ripollès à dater la grande majorité ou la totalité des frappes de drachmes et de fractions ibériques des seules années 206-205 a.C. d'après l'étude du trésor d'Orpesa la Vella (Castellón, *TMPI* 36) comprenant 147 drachmes couvrant un large échantillon de ces émissions[1299], mais néanmoins dénué de monnaies romaines aptes à fournir un *terminus post quem* précis[1300]. Les 31 exemplaires mis au jour dans l'habitat du Castellet de Banyoles, tant en dépôt que dispersés au sein du site, sont également issus de séries variées, et la surreprésentation de celles au signe Θ (*ku*) conduit Núria Tarradell-Font à situer là le centre émetteur[1301]. Qui plus est, les fouilles de l'habitat poussent certains auteurs à supposer que cet atelier est actif durant les derniers temps de l'occupation du site[1302]. Ainsi, la chronologie proposée par Pere Pau Ripollès se trouve alternativement validée ou nuancée selon que l'on situe l'abandon du site dès 206-205 a.C. ou bien dans le courant des années 190 a.C., voire même un peu plus tard[1303]. Dans le second cas en effet, l'hypothèse d'une simple circulation au sein du Castellet de Banyoles de monnaies frappées une décennie auparavant semble en effet peu vraisemblable dans la mesure où plusieurs liaisons de coins ont été identifiées entre les exemplaires au signe Θ (*ku*) mis au jour au sein de l'habitat. Que leur production ait ou non cessé vers 205 a.C., le fait que les drachmes

[1296] TARRADELL-FONT 2004, p. 279-280.
[1297] GIRAL 2015, fig. 9 p. 92.
[1298] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 27 ; II, p. 202.
[1299] RIPOLLÈS 2005c, p. 17 : les imitations du « type Puig Castellar », les drachmes aux légendes ou aux pseudo-légendes ibériques et les principales séries au loup, au croissant, à l'étoile, au dauphin, *ku* sont en effet toutes représentées.
[1300] RIPOLLÈS 2005c, p. 21-27.
[1301] TARRADELL-FONT 2004, p. 280-288.
[1302] Voir *supra*, p. 242.
[1303] NOGUERA *et al.* 2014b ; GORGUES 2010, p. 140-141.

ibériques soient encore employées au moins jusqu'au milieu des années 190 a.C. apparaît comme une certitude à la lumière des sources littéraires. Peut-être cette situation cesse-t-elle alors brutalement, si l'on envisage que les sommes importantes prélevées en monnaies locales par Rome entre 197 et 195 a.C. [1304] provoquent une raréfaction significative de ces espèces au sein des territoires émetteurs – on évoque parfois leur retrait total de la circulation[1305] – mais ce n'est tout du moins pas le cas à leur périphérie, à en juger par le nombre de drachmes ibériques provenant des trésors de la Meseta orientale, dont nous avons vu qu'ils pourraient être légèrement postérieurs.

Un fait au moins semble acquis : aucun site ni aucun trésor n'a permis d'identifier jusqu'à présent une circulation conjointe, fût-elle marginale, de drachmes et de deniers ibériques. C'est donc sur la question de la transition entre ces deux types de monnayages qu'il s'agit désormais de revenir. On désigne sous le terme générique de « deniers ibériques » une large gamme de monnayages d'argent produits essentiellement au cours du IIe siècle a.C. en contextes ibérique et celtique péninsulaire, partageant des références communes – une iconographie relativement homogène sur le plan thématique, des étalons pondéraux identiques ou proches et alignés dans une certaine mesure sur celui du denier romain, une même approche fonctionnelle de l'épigraphie monétaire en tant qu'élément d'affirmation d'une communauté politique donnée[1306]. D'un point de vue technique, Manuel Gozalbes souligne que le mode d'organisation de la production semble plus centralisé que celui des drachmes précédentes, puisque seuls sont attestés 21 ateliers monétaires pour l'ensemble de l'*Hispania Citerior*, tandis que la marque d'artisans itinérants paraît globalement moins évidente[1307]. Les éléments de continuité entre les séries de drachmes dérivées des types emporitains et celles des premiers monnayages de deniers ibériques n'en sont pas moins clairs, particulièrement dans le cas de l'atelier d'*Iltirta*, qui semble opérer une forme de transition progressive d'un système de référence à l'autre. Manuel Gozalbes a récemment insisté sur les similitudes entre la drachme d'*Iltirke à* la légende *iltiŕkesalir*, exemplaire unique de la Bibliothèque nationale de France, et les premières séries de deniers d'*Iltirta* à la légende *iltiŕtasalirban* (Figure 57, c-d)[1308]. La gravure des coins, au demeurant d'une finesse exceptionnelle parmi les monnayages ibériques, semble être l'œuvre d'un seul et même artisan.

[1304] Concernant les mentions d'*argentum oscense*, TITE-LIVE 34.10.3, 7 ; 34.46.2 ; 40.43.6, à propos d'événements se situant entre 197 et 195 a.C.

[1305] GOZALBES 2012, p. 24.

[1306] Pour une approche générale, on se reportera aux publications de référence de KNAPP 1977, 1987 ; GARCÍA-BELLIDO 1993 ; VILLARONGA 1995 ; GOZALBES 2009b, 2012.

[1307] GOZALBES 2012, p. 20-21, 26.

[1308] GOZALBES 2012, p. 19-20 ; GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 288-289. Voir aussi GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 186-187, 190. En dépit de noms proches, ces deux ateliers sont probablement distincts, *Iltirke* étant généralement attribué à l'entité politique des *Ilercauones* de la basse vallée de l'Èbre : voir PÉREZ ALMOGUERA 2011.

La masse de la monnaie d'*Iltirke* s'élève à 4,64 g, ce qui correspond à l'étalon de la drachme emporitaine et de ses imitations du Nord-Est ibérique ; toutefois le fait qu'il s'agisse d'un *unicum* ne doit pas inciter à négliger la possibilité d'un exemplaire anormalement lourd.

Par ses types de droit et de revers, cette monnaie se rapproche en effet des thèmes du denier ibérique[1309]. Néanmoins l'effigie masculine imberbe et aux larges boucles, très caractéristique, apparaît également au droit de quelques émissions de drachmes anépigraphes ou à la légende *iltiŕtaŕ* se rattachant plus clairement au groupe des imitations d'*Emporion*, dont elles conservent le type de revers, tout en renonçant au portrait féminin (*ACIP* 343-345, Figure 57 a-b)[1310]. Le loup apparaissant sous le flanc du Pégase sur ces séries disparaît des émissions d'argent du IIe siècle a.C., mais devient le type principal de revers des monnaies en alliages cuivreux de cet atelier. Il convient par ailleurs de souligner que les drachmes « au loup » et à la légende *iltiŕtaŕ* constituent l'apport en numéraire indigène le plus important dans le faciès monétaire du Castellet de Banyoles[1311], confirmant les liens étroits entre la façade littorale contrôlée par les *Ilercauones* et les territoires intérieurs constituant le cœur du domaine des *Ilergetes*. La filiation entre les drachmes ibériques de tradition emporitaine et les drachmes-deniers d'*Iltirke* et d'*Iltirta* s'exprime également à travers la modification du type de revers, en réalité assez progressive. Les ailes du Pégase sont certes remplacées par un cavalier, mais la disposition du type et la posture de l'animal ne sont pas modifiées : les jambes arrière arquées parallèlement au flanc, qui ne figurent ni sur les monnaies de *Kese*, ni sur les deniers romains, expriment une filiation encore claire avec le monnayage emporitain, lui-même d'inspiration corinthienne[1312]. L'inspiration est identique dans le cas des trois dauphins entourant le portrait au droit des monnaies d'*Iltirta*, et l'on ne peut donc identifier formellement aucun autre prototype méditerranéen que le monnayage emporitain lui-même. Plus au nord-est, l'atelier de *Kese* emploie lui aussi ce type à l'effigie masculine imberbe, qui apparaît au droit du denier (Figure 57 e) et des monnaies de bronze[1313]. Au sud, peut-être vers Iniesta (Cuenca), l'atelier d'*Ikalesken* emprunte également ce type de droit (Figure 57 f), dont le traitement stylistique pour la classe I de

[1309] Il s'agit en outre de tenir compte du fait que les types des premiers deniers ibériques pourraient apparaître dans un premier temps sur des émissions de bronze, et non d'argent : voir GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 302.

[1310] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 299.

[1311] TARRADELL-FONT 2004, p. 279, 306 relève 9 exemplaires appartenant aux groupes *ACIP* 346-347, soit près du tiers des 31 monnaies mises au jour au sein des dépôts Tivissa I, IV et des fouilles récentes du site. Par comparaison, on ne relève qu'une monnaie à la légende *taŕakonśalir*, en dépit de la plus grande proximité du site avec *Tarraco* (Tarragone).

[1312] Les références proposées aux types monétaires de Syracuse ou de Tarente nous semblent moins adéquates dans la mesure où l'on ne connaît pas d'émissions d'argent représentant un cavalier chevauchant un cheval dont les sabots ne touchent pas la ligne de sol pour la seconde moitié du IIIe siècle ou le début du IIe siècle a.C.

[1313] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 240-243. Soulignons néanmoins l'absence des grandes boucles à trois mèches dans le cas de *Kese*, et la posture différente des chevaux au revers.

Leandre Villaronga[1314] s'apparente d'ailleurs davantage à celui des deniers d'*Iltirta* que de *Kese*. Les revers de ces trois monnayages présentent en revanche des variantes bien différentes sur le thème du cavalier, *Kese* apparaissant comme un modèle intermédiaire entre les deux autres. Soulignons également la pétite série de deniers de l'atelier d'*Ausesken*, dans la comarque d'Osona, aux types directement empruntés à *Iltirta*, les dauphins en moins. Des quinaires présentant une typologie similaire aux deniers sont attestés, quoiqu'en faible nombre, dans le cas des ateliers d'*Iltirta* et de *Kese* (Figure 56).

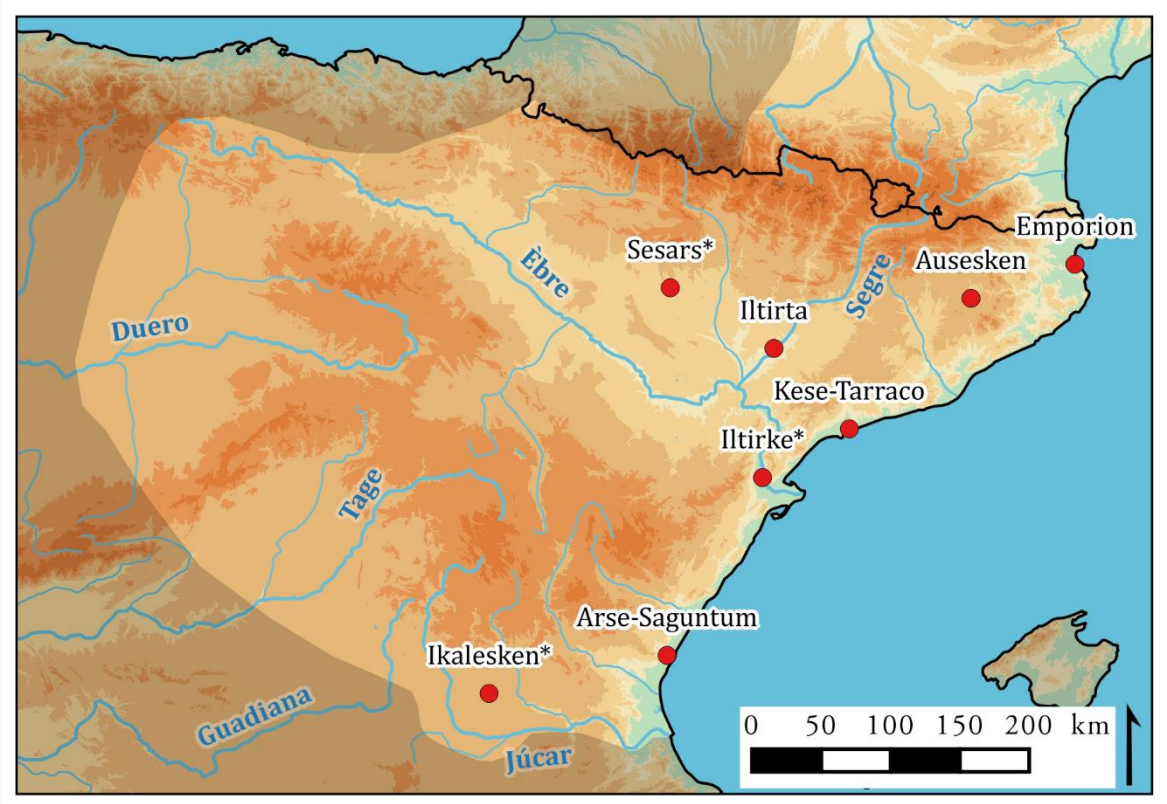


Figure 56. Carte des ateliers frappant des monnayages d'argent en péninsule Ibérique entre *c.* 185 et *c.* 160 a.C. Les toponymes antiques suivis d'un astérisque renvoient à une localisation incertaine[1315].

[1314] VILLARONGA 1988. Nous privilégions la transcription *ikalesken*/*ikalensken*, plus cohérente d'un point de vue épigraphique, et non *ikalkusken*/*ikalkunsken*, proposée par Leandre Villaronga sur des critères numismatiques peu déterminants.

[1315] Nous représentons *Ikalesken* à Iniesta (Cuenca), comme signalé précédemment ; *Iltirke* sur le site de la cité romaine de *Dertosa* (Tortosa, Tarragone), d'après GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, mais cette identification reste hypothétique. En dernier lieu, AMELA 2016 s'est ainsi prononcé en faveur d'une localisation plus au nord, à l'intérieur des terres, à Els Prats del Rei (Barcelone). Enfin, nous suivons pour *Sesars* la localisation proposée par ASENSIO et SILLIÈRES 1995 à Gabarda (Usón, Huesca), à 8 km au sud de Sesa (Huesca) : l'essentiel est de chercher *Sesars* non loin de *Bolskan*-Huesca, atelier avec lequel elle entretient des liens assez étroits.



Figure 57. Drachmes et deniers d'*Iltirta*, de *Kese* et d'*Ikalesken*.

a) Drachme ibérique « au loup », *iltiŕtaŕ*, *c.* 206-185 a.C. *ACIP* 345, *CNH* 33 p. 41. (échelle 2:1), 4,59 g, 17 mm[1316].
Áureo & Calicó, vente 259, 24/04/2014, lot 45.

b) Drachme ibérique « au loup », *iltiŕtaŕ*, *c.* 206-185 a.C. *ACIP* 345, *CNH* 33 p. 41. (échelle n.d.), 4,15 g.
Marti Hervera/Soler & Llach, vente 1083, 16/10/2014, lot 34.

c) Drachme ou denier ibérique, *iltiŕkesalir*, *c.* 206-170 a.C. *ACIP* 280, *CNH* 1, p. 36 (échelle 2:1), 4,65 g, 20 mm, 1 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, de Luynes 232, *MHBNF* 973, [cat. 846].

d) Drachme ou denier ibérique, *iltiŕtasalirban*, *c.* 185-165 a.C. *ACIP* 1242, *CNH* 13, p. 77 (échelle 2:1), 3,96 g, 19 mm, 3 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, de Luynes 231, *MHBNF* 984, [cat. 851].

e) Denier ibérique, *kese*, *c.* 185-165 a.C. *ACIP* 1122, *CNH* 17, p. 160 (échelle 2:1), 3,79 g, 19 mm, 5 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 135, *MHBNF* 869, [cat. 847].

f) Drachme ou denier ibérique, *ikalesken*, classe I, *c.* 185-165 a.C. *ACIP* 2071-2072, *CNH* 1-2, p. 324 (échelle 2:1), 3,88 g, 21 mm, 12 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 1148, *MHBNF* 787, [cat. 927].

[1316] Cet exemplaire, publié dans CRUSAFONT 2006, nº 2, p. 41-43, proviendrait de la comarque de Ribera d'Ebre, dans la province de Tarragone, c'est-à-dire dans un rayon maximal de 20 km autour du Castellet de Banyoles. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une trouvaille par prospection illégale sur le site même, l'auteur n'apportant pas les précisions suffisantes pour trancher cette question.

L'introduction du denier au sein des ateliers d'*Iltirta*, d'*Ausesken*, de *Kese* et d'*Ikalesken* semble ainsi à peu près contemporaine. Dans le détail, l'hypothèse selon laquelle *Kese* précède les trois autres se fonde seulement sur l'idée que l'agglomération de *Kese*-*Tarraco*, maillon important du dispositif militaire romain, devrait logiquement amorcer la frappe de ces monnaies sous influence romaine. Une telle affirmation ne nous semble pas aisément vérifiable, à plus forte raison dans la mesure où l'équivalence entre les centres urbains de *Kese* et de *Tarraco* n'est pas démontrée : il pourrait s'agir de deux entités distinctes quoique géographiquement proches, *Tarraco* prenant progressivement l'ascendant sur *Kese*[1317]. Le cas de la drachme à la légende *iltiŕkesalir* et l'importance des frappes attribuables aux *Ilergetes* durant la phase précédente tendraient même à accorder à *Iltirta* l'initiative de ce nouveau monnayage, ce qui n'est pas incompatible avec le fait que l'entité ilergète soit la principale perdante des conflits romano-ibériques du tournant des IIIe-IIe siècles a.C.[1318]. La datation de ces deniers a fait l'objet de nombreuses controverses au sein de l'historiographie des dernières décennies[1319] : Leandre Villaronga attribue les émissions de *Kese* aux premières années du IIe siècle a.C., dans la foulée des campagnes de Caton en 195 a.C.[1320] ; Michael Crawford s'est d'abord rangé à cette hypothèse, avant d'y renoncer pour privilégier celle d'une introduction du denier ibérique durant la seconde moitié des années 150 a.C., c'est-à-dire peu après le tournant de 157 a.C. dans la production des monnaies d'argent romaines[1321]. Aux interprétations historiques, ces auteurs ajoutent respectivement l'argument métrologique et celui de la circulation : d'un côté, les premiers deniers ibériques, assez lourds, seraient contemporains d'émissions romaines républicaines d'étalon comparable durant les premières années du IIe siècle a.C. ; de l'autre, l'absence presque complète de dépôts de deniers ibériques avant les phases contemporaines du milieu du siècle à Renieblas ne plaiderait pas en faveur d'une frappe plus précoce.

María Paz García-Bellido adopte une voie médiane désormais de plus en plus largement admise, situant le début de la frappe de ces monnaies vers 180 a.C.[1322]. II nous semble que plusieurs éléments majeurs peuvent désormais être mobilisés pour confirmer cette proposition : d'une part, si l'inexistence de dépôts mixtes de drachmes et de deniers tend à accréditer la thèse d'une pause dans la production monétaire indigène, la monnaie lourde à la légende *iltiŕkesalir* et ses rapports stylistiques avec la

[1317] Voir GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 240 et les renvois bibliographiques associés. VILLARONGA 1994a pense au contraire que la légende *kese* n'exprime que l'ethnique des *Cessetani*, tandis que *Tarraco* constituerait leur principal *oppidum*.
[1318] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 294.
[1319] Voir notamment la synthèse de GARCÍA-BELLIDO 1993, p. 102-107.
[1320] VILLARONGA 1995.
[1321] Respectivement, CRAWFORD 1969b, 1985.
[1322] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 129-130.

première phase du monnayage d'*Iltirta* suggèrent que ce hiatus, s'il a eu lieu, doit en tout cas avoir été assez court. Ensuite, le trésor du Francolí (Tarragone), évoqué précédemment à propos de sa composante romaine[1323], comprend pas moins de 10 deniers ibériques, tous de *Kese*, plusieurs étant liés par les coins. La masse importante des monnaies ibériques par rapport à celles de Rome relativise la portée de l'argument métrologique : les espèces romaines disponibles sur le sol péninsulaire durant cette période seraient généralement loin de présenter une masse d'argent équivalente à celle des nouvelles monnaies indigènes, fussent-elles taillées sur l'étalon théorique du denier républicain[1324]. Leur faible usure suggère en outre que l'enfouissement du trésor du Francolí suit d'assez près l'introduction du nouveau monnayage à *Kese.* Or l'horizon chronologique esquissé par les exemplaires républicains renvoie aux années 170 a.C., et il semble donc peu vraisemblable de conclure comme Leandre Villaronga que les monnaies indigènes circulent pendant au moins une quinzaine d'années avant la formation de ce dépôt[1325]. Les monnaies romaines ne fournissent qu'un *terminus post quem* et l'enfouissement du trésor pourrait être abaissé à la décennie suivante si l'on tient compte de l'approvisionnement irrégulier de l'*Hispania Citerior* en espèces républicaines, comme nous l'avons vu, mais le fait que l'on se situe dans le territoire de *Tarraco* ou dans sa périphérie plaide plutôt pour une datation au cours des années 170 a.C. Soulignons enfin que le trésor du Francolí dément sans contestation possible la chronologie extrêmement basse proposée par Fernando López Sánchez, qui situe ces émissions au cours des années 97-93 a.C.[1326].

L'introduction des émissions de deniers ibériques et les rapports étroits qu'entretiennent entre eux les monnayages des quatre premiers ateliers attestés inaugure ainsi une nouvelle séquence dans l'histoire monétaire des sociétés péninsulaires : dans la vallée du Júcar, l'apparition des deniers d'*Ikalesken*, sans doute à l'intérieur des terres, ne met pas un terme au monnayage d'argent d'*Arse-Saguntum*, mais il est significatif que les monnaies d'*Ikalesken* adoptent un aspect et un étalon pondéral similaires aux monnayages du Nord-Est ibérique et différents de ceux du grand atelier de tradition indigène de la région. En Catalogne, le monnayage d'*Iltirta* apparaît comme le trait d'union le plus évident entre le temps de la drachme et celui du denier. Enfin, soulignons que le petit trésor de Lastours (Aude), évoqué précédemment, contient non seulement un denier de *Kese* et un autre d'*Iltirta*, mais

[1323] Voir *supra*, p. 258.
[1324] Voir *supra*, Figure 50 p. 264.
[1325] VILLARONGA 2002b.
[1326] LÓPEZ SÁNCHEZ 2010, p. 174-176. De manière plus générale, les hypothèses de cet auteur en matière de chronologie des différentes séries de deniers ibériques sont incompatibles avec l'étude détaillée des trouvailles monétaires et se fondent principalement sur une interprétation orientée des sources littéraires. La conviction exprimée par l'auteur selon laquelle ces monnayages sont liés au paiement des contingents auxiliaires des armées républicaines présente en revanche un grand intérêt : voir *infra*, p. 488ss, 730ss.

aussi deux exemplaires précoces de *Sesars*[1327], atelier aragonais que l'on situe généralement dans la province de Huesca. Il semble ainsi s'agir de la première émission de deniers au nord de l'Èbre hors de Catalogne : orné au droit d'une tête barbue à droite et au revers d'un cavalier armé d'une lance, il préfigure clairement le vaste monnayage de *Bolskan*, emblématique de la phase suivante du denier ibérique[1328]. Compte tenu de la date présumée de l'enfouissement du trésor de Lastours, de l'existence d'un exemplaire hybride associant un type de droit emprunté aux deniers romains des années 154-148 a.C.[1329] et un type de revers de *Sesars*, ainsi que de la découverte en Haut-Aragon, peut-être dans la province de Huesca, d'un dépôt de 48 à 50 deniers plaqués d'*Iltirta* et de *Sesars*[1330], il semble possible de situer vers 165-155 a.C. la frappe des premières monnaies à la légende *sesars*.

4.2. L'adoption de l'argent monnayé : l'apport des analyses élémentaires

L'échantillon analytique étudié par LA-ICP-MS pour la période *c.* 218-*c.* 155 a.C. rassemble au total 128 monnaies d'argent dont une plaquée, auxquelles on peut ajouter 27 exemplaires frappés au cours du IIIe siècle a.C., probablement avant la Deuxième guerre punique. Il se décompose en trois effectifs à peu près comparables de monnaies frappées à Rome (43 exemplaires, 28 %), en Gaule (53 drachmes massaliotes et padanes, 40 %) et en péninsule Ibérique (49 monnaies emporitaines, gaditaines et ibériques, 32 %) (Figure 58). L'inclusion d'exemplaires produits durant les décennies précédentes, particulièrement pour *Massalia* et les séries celtiques, permet de mieux envisager les évolutions affectant les monnayages d'argent des Gaules sur le long terme ; pour la même raison, nous emploierons ponctuellement des données analytiques relatives aux émissions d'argent hispano-carthaginoises[1331]. Concernant le monnayage romain républicain, notre objectif n'est pas de distinguer la production des différents ateliers actifs durant la Deuxième guerre punique, et moins encore d'évaluer les éléments de continuité et de rupture entre les monnayages antérieurs et postérieurs à la

[1327] *ACIP* 1401, *CNH* 1, p. 209. VILLARONGA 1995, p. 35 considère ainsi que la chronologie du monnayage d'argent de *Sesars* doit être très proche de celle des deniers de *Kese* et d'*Iltirta*.
[1328] VILLARONGA et BENAGES 2011, p. 255 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, p. 349.
[1329] *ACIP* 1406, *CNH* 4, p. 209.
[1330] GARCÍA GARRIDO 1985 ; AMELA 2012.
[1331] Voir ARTRU 2015.

création du denier. Sur ces questions, on se reportera préférentiellement aux analyses élémentaires effectuées par Michael Cowell et Matthew Ponting publiées en 2000[1332].

Dans l'ensemble, et plus particulièrement si l'on s'attache à chaque monnayage séparément, cet échantillon demeure assez réduit et ne permet pas, dans de nombreux cas, d'aboutir à des résultats représentatifs. C'est notamment le cas en ce qui concerne le monnayage romain républicain, pour lequel les données rassemblées dans le cadre de ces recherches constituent un sondage, à raison de deux deniers par série pour une dizaine d'émissions représentées entre *RRC* 122 et *RRC* 197[1333]. Les séries de victoriats n'ont pas non plus fait l'objet d'une étude approfondie, mais il faut souligner que 12 des 14 exemplaires étudiés sont à dater du IIe siècle a.C. (*RRC* 122-168). De manière générale, il faut donc considérer les interprétations qui suivent comme des conclusions préliminaires : de nombreuses incertitudes demeurent, qui devront être levées avec de nouvelles campagnes analytiques plus ciblées. Les deux principaux enjeux relatifs à cette période sont, d'une part, la question du titre et du poids de fin des alliages, dont procède l'étude des rapports métrologiques entre les différents types de numéraire ; d'autre part, la caractérisation des éléments traces, qui peut permettre de mieux comprendre les aspects techniques de la production de ces monnaies et les relations entre les différentes régions de l'Occident nord-méditerranéen après la Deuxième guerre punique. Cette première période, peut-être plus que les suivantes, pose en outre une série de questions méthodologiques concernant les protocoles analytiques employés.

[1332] COWELL et PONTING 2000 ; voir les résultats bruts dans HOLLSTEIN 2000a, p. 174-175. Les résultats d'analyses élémentaires par XRF publiés par WALKER 1980 ne sont pas exploitables pour les séries de quadrigats ou de victoriats frappées à partir d'alliages altérés.

[1333] L'émission de deniers *RRC* 199/1 est mieux représentée, avec 9 exemplaires analysés ; nous choisissons d'inclure ces monnaies à la fois dans le présent chapitre et dans le suivant. Il en va de même pour les deniers d'*Ikalesken*, mis au jour uniquement à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C.

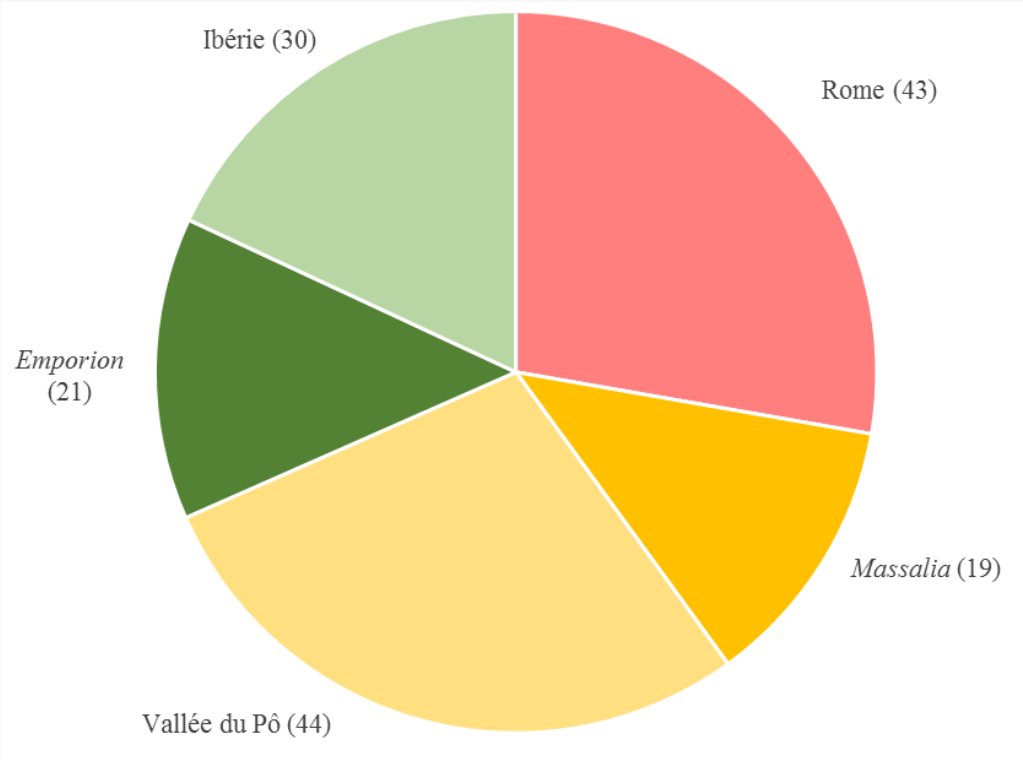


Figure 58. Monnaies d'argent analysées par LA-ICP-MS, antérieures à *c.* 155 a.C. (n=155).

Rome : 29 deniers et quinaires, *RRC* 103 à 199 ; 14 victoriats, *RRC* 44-168.
Massalia : 11 drachmes lourdes *DRM*-11 ; 8 drachmes légères *DRM*-32.
Vallée du Pô : 16 drachmes Arslan I-IV ; 28 drachmes Arslan V-VIII.
Emporion : 6 drachmes au « Pégase modifié », étalon de 4,6-4,7 g ; 15 drachmes « au Pégase modifié », étalon de 4,2 g[1334].
Ibérie : 3 drachmes d'*Arse-Saguntum* ; 8 « drachmes ibériques » ; 3 deniers de *Kese* ; 2 deniers d'*Iltirta* ; 1 denier de *Sesars* ; 9 deniers d'*Ikalesken* ; 2 monnaies de *Gadir*[1335].

4.2.1. Le titre des alliages monétaires et les rapports métrologiques entre monnayages

Concernant les teneurs en argent, le corpus des exemplaires analysés peut être regroupé en deux principaux ensembles : les deniers romains, les monnaies grecques et celles des peuples indigènes de la péninsule Ibérique se caractérisent par un titre généralement supérieur à 95 %. À l'inverse, les victoriats et les monnaies celtiques de la vallée du Pô présentent des concentrations en argent nettement inférieures, comprises au sens large entre 60 et 93 %, associées à des structures hétérogènes. Ces deux types d'alliages présentent des enjeux distincts, et doivent donc être abordés successivement.

[1334] La date d'émission des drachmes emporitaines d'étalon réduit étant incertaine, nous incluons les résultats au cours de ce chapitre et durant les suivants .
[1335] Nous avons inclus parmi les émissions ibériques deux monnaies en argent de *Gadir* (Cadix), datées de la Deuxième guerre punique : voir *MHBNF* nº 184-185, p. 57 : BnF FG 1260 et Luynes 1261, [cat. 939-940].

4.2.1.1. Les deniers romains et les monnaies grecques et ibériques

Les monnayages d'argent présentant les titres les plus élevés durant la période *c.* 218-*c.* 155 a.C. sont les drachmes allégées des cités de *Massalia* (DRM-32) et *Emporion* (étalon de 4,2 g), ainsi que les monnaies ibériques de la vallée du Júcar, c'est-à-dire les drachmes d'*Arse-Saguntum* et les deniers d'*Ikalesken* (titre moyen : 99,1 %, n=12) (Figure 59 ; Figure 60). La teneur en argent de ces numéraires atteint en effet 99 %, les concentrations en cuivre ne dépassant généralement pas 0,5 % de la masse totale de l'alliage. Autrement dit, il s'agit de monnayages produits à partir d'un argent pour ainsi dire pur, sans ajout volontaire de cuivre ou d'éléments autres que le plomb lié à la coupellation. Dans le cas des cités grecques, ces monnaies succèdent à des drachmes plus lourdes présentant des concentrations en argent certes légèrement inférieures, mais néanmoins très élevées, de l'ordre de 97,5 à 98 %. Les drachmes et les deniers du Nord-Est ibérique se caractérisent par des teneurs en argent situées vers 96 %. Il semble donc effectivement possible de distinguer par leur titre les drachmes d'*Emporion* et leurs imitations, contrairement à une opinion exprimée quelquefois[1336]. Deux exemplaires emporitains, BN 2209 et Luynes 14, [cat. 819-820], se démarquent des autres monnaies de l'atelier grec par des concentrations en cuivre respectives de 2,10 et 2,44 % – contre 0,43 % en moyenne pour les 19 autres monnaies étudiées – ce qui les rapproche des frappes indigènes et contribue d'autant plus à creuser l'écart en termes de titre entre les 19 autres drachmes et leurs imitations. La masse moyenne légèrement supérieure des monnaies emporitaines d'étalon lourd accroît légèrement cette différence en termes de masse d'argent de l'alliage, c'est-à-dire de poids de fin. La même nuance peut être observée entre les drachmes lourdes de *Massalia* et leurs imitations de Provence orientale (?) et de la vallée du Pô (Arslan I-IV) ; néanmoins ces émissions se rattachent probablement toutes au IIIe siècle a.C. et ne sont incluses ici qu'à titre de comparaison avec les teneurs observables pour les phases suivantes de ces monnayages.

Les 28 deniers romains analysés présentent pour leur part un titre moyen de 97,2 %, avec un écart-type légèrement supérieur à celui qui caractérise les numéraires évoqués précédemment (σ=1,74), les valeurs extrêmes se situant à 92,3 % (a1753, *RRC* 168/2, [cat. 32]) et 99,3 % d'argent (a4911, *RRC* 199/1, [cat. 40]). La série *RRC* 199/1, la plus tardive de cet échantillon, est la seule pour laquelle nous ayons analysé près d'une dizaine d'exemplaires : c'est aussi celle dont les concentrations en argent sont les plus élevées, avec un très faible écart-type (titre moyen : 98,6 %, n=9, σ=0,6). Si seules deux monnaies ont été généralement analysées pour les autres séries traitées, il pourrait être significatif

[1336] Voir par exemple PITARCH et QUERALT 2008, p. 39.

que l'écart-type mesuré entre les titres des deux exemplaires de chaque émission ne dépasse jamais 1 %. Ainsi, si la variabilité des concentrations en argent observées d'une série de deniers romains républicains à l'autre est indéniable, il importe de souligner que cette hétérogénéité ne se retrouve pas de prime abord au sein de chaque série. Cette conclusion est néanmoins fragile et devra être confirmée par des analyses ultérieures. Soulignons enfin qu'une émission pourrait se caractériser par un titre sensiblement inférieur à celui des autres séries de la période : les deux deniers *RRC* 168/2, datés des années 170 a.C., présentent en effet des teneurs en argent respectives de 92,28 % et 93,40 % d'après l'analyse par LA-ICP-MS. Il s'agit des exemplaires les plus tardifs du corpus analytique avant l'introduction du type à la Victoire sur bige (*RRC* 197).

Monnayage	**n**	**masse moyenne**	**titre moyen**	**écart-type**	**poids de fin moyen**	**écart-type**
Rome (deniers, *RRC* 122-199)	28	3,82 g	97,22 %	1,74	3,71 g	0,29
Massalia (DRM-11)	11	3,69 g	97,89 %	0,42	3,61 g	0,12
Massalia (DRM-32)	8	2,63 g	98,99 %	0,52	2,61 g	0,11
Vallée du Pô, IIIe s. a.C. (Arslan I-IV)	16	3,56 g	95,68 %	1,71	3,41 g	0,27
Emporion (étalon lourd)	6	4,57 g	97,63 %	1,37	4,46 g	0,23
Emporion (étalon léger)	15	4,19 g	98,93 %	0,55	4,15 g	0,08
Arse-Saguntum	3	2,75 g	98,41 %	0,97	2,71 g	0,20
Ikalesken	9	3,86 g	99,26 %	0,69	3,83 g	0,14
Nord-Est ibérique – drachmes	8	4,43 g	96,14 %	2,15	4,26 g	0,27
Nord-Est ibérique – deniers	6	3,89 g	96,42 %	1,22	3,75 g	0,15

Figure 59. Titres et poids de fin (masses d'argent) des monnaies d'argent antérieures à *c.* 155 a.C.

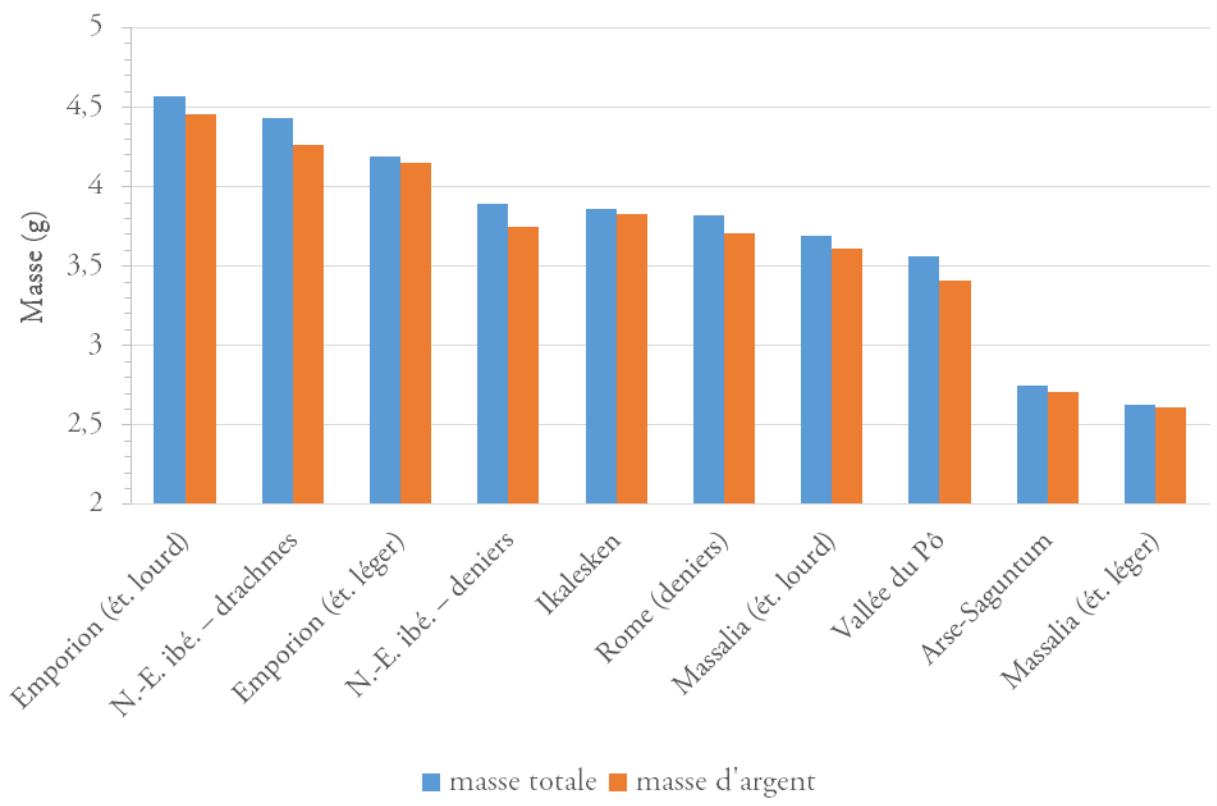


Figure 60. Histogramme des masses totales et des masses d'argent moyennes des monnaies d'argent antérieures à *c.* 155 a.C.

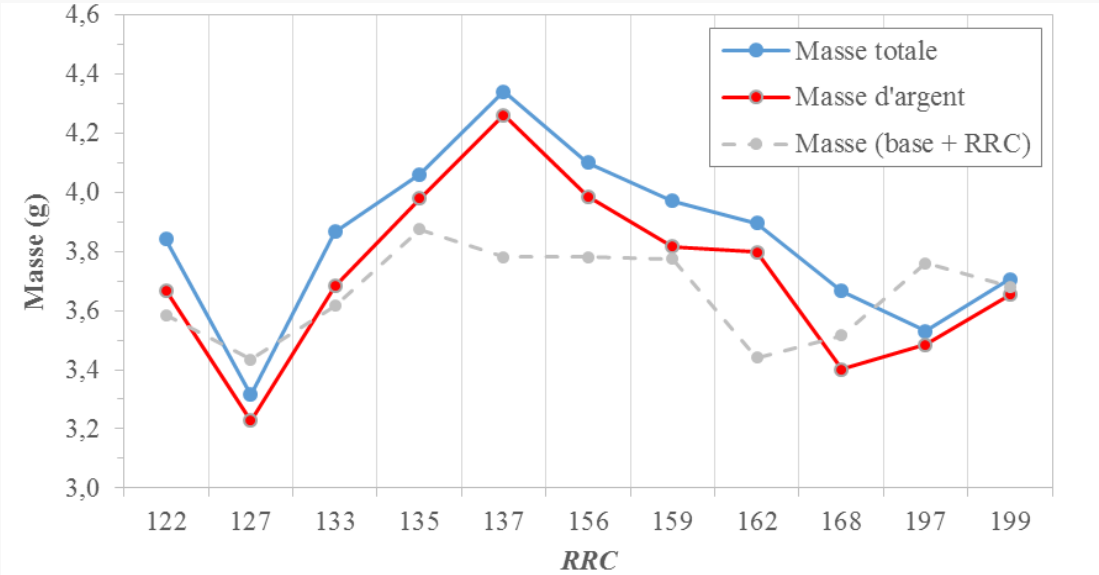


Figure 61. Masses totales et d'argent moyennes des deniers analysés par série, *RRC* 122-199 (n=28)[1337]. La courbe représentée en pointillés gris représente les valeurs moyennes calculées à partir des masses des exemplaires de la base métrologique et des masses moyennes publiées dans CRAWFORD 1974.

[1337] La série *RRC* 127/1 est la seule émission de deniers non produite à Rome incluse dans cette représentation. Elle semble corroborer l'hypothèse d'une spécificité des ateliers « provinciaux » par rapport à celui de Rome.

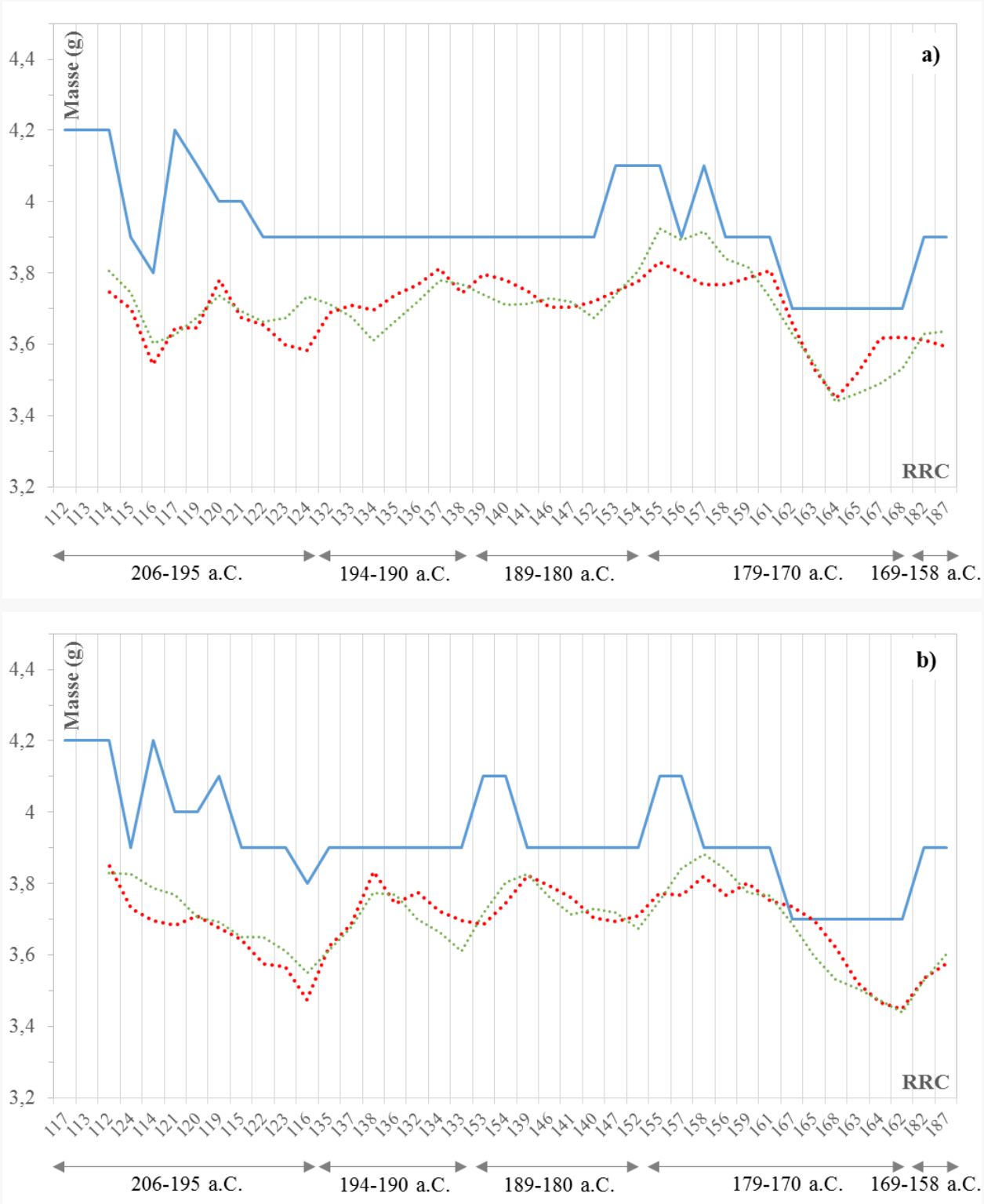


Figure 62. Étalons théoriques et masses moyennes des deniers de l'atelier de Rome, par série, *RRC* 112-187.
Courbe bleue, trait continu : étalon théorique d'après CRAWFORD 1974.
Courbe rouge, pointillés : masses moyennes d'après la base métrologique (n=752). Moyenne mobile sur trois séries.
Courbe verte, pointillés : masses moyennes d'après CRAWFORD 1974. Moyenne mobile sur trois séries.

a) Classement des émissions d'après la séquence relative adoptée par CRAWFORD 1974.
b) Classement des émissions d'après la masse moyenne des exemplaires de chaque série au sein des cinq périodes distinguées par CRAWFORD 1974 (modèle alternatif de chronologie relative d'après la métrologie des émissions).

Plus que par des écarts de titre, c'est surtout par des variations pondérales significatives que la séquence des émissions de deniers romains de la première moitié du IIe siècle a.C. se distingue. Ces variations ne semblent pas être causées par la modulation d'un élément en particulier, que ce soit l'argent ou le cuivre, puisqu'aucune corrélation significative n'a pu être mise en évidence entre la masse et le titre des exemplaires à l'échelle de l'ensemble de la période (coefficient de Pearson p=0,26) (Figure 61). Les masses d'argent calculées pour les 28 monnaies analysées s'étendent ainsi entre 3,16 g (af1546, *RRC* 127/1, [cat. 19]) et 4,26 g (a1897, *RRC* 137/1, [cat. 25]). La valeur intrinsèque de la première ne dépasse donc pas les trois quarts de celle de la seconde. Néanmoins l'échantillon analysé n'est pas représentatif, les monnaies présentant dans la plupart des cas des masses supérieures aux masses moyennes attestées pour chaque série (Figure 61). Les étalons « théoriques » proposés par Michael Crawford pour les émissions de deniers de la première moitié du IIe siècle a.C. sont plus ou moins éloignés des masses moyennes relevées par l'auteur[1338]. Les variations d'étalon brutales, d'une série à l'autre, doivent donc être nuancées, particulièrement si l'on ne tient compte que des émissions produites à Rome (Figure 62a).

L'impression générale est donc celle de réductions pondérales ponctuelles durant la première moitié des années 190 a.C. puis durant une phase avancée des années 170 a.C. Il faut en outre rappeler que la séquence relative des émissions employée par Michael Crawford au sein de chaque sous-période est arbitraire, selon l'aveu de l'auteur[1339] : par exemple, *RRC* 112 n'est pas nécessairement antérieur à *RRC* 113 ou 114. Une modélisation alternative, fondée par exemple sur l'hypothèse de masses ou d'étalons théoriques décroissants au cours de chaque sous-période, paraît tout aussi cohérente (Figure 62b). La réduction de la masse des deniers de Rome au début des années 190 a.C., jusque vers 3,5-3,6 g en moyenne, pourrait être liée à celle de l'ensemble du numéraire républicain en circulation après la Deuxième guerre punique, avec le frai des monnaies issues des grandes séries des années *c.* 211-*c.* 208 a.C., et peut-être l'immobilisation des exemplaires les plus lourds dans le cadre de pratiques de thésaurisation propres à certaines régions, comme nous l'avons vu à propos de dépôts ibériques tels que ceux de « Cuenca » ou « McCabe 2015 ». Les deniers *RRC* 122-127 analysés présentent alors un titre moyen de 96,4 % (n=4, σ=1,1). L'augmentation de la masse des exemplaires frappés à partir de la seconde moitié des années 190 a.C. est peut-être corrélée à celle des teneurs en argent, qui atteignent en moyenne 98,1 % pour les séries *RRC* 135-137 (n=4, σ=0,3) : ce phénomène pourrait résulter de recettes accrues pour le Trésor romain, ce que reflètent les mentions de butins relatives à cette période

[1338] Sur la question des étalons pondéraux propres à chaque série avant *RRC* 197, CRAWFORD 1974, p. 198-238.
[1339] CRAWFORD 1974, p. 47-55.

dans le récit de Tite-Live[1340]. Enfin, la réduction substantielle de la masse et du titre des exemplaires analysés pour les années 170 a.C., puis l'inversion subite de ces tendances à partir de la décennie suivante sont cohérentes avec les informations données par les trésors monétaires de cette période, par exemple au Francolí et à Lastours, et pourraient traduire l'emploi de nouvelles sources de revenus à partir des années 160 a.C. Soulignons néanmoins que ces hypothèses résultent de l'étude archéométrique d'un échantillon restreint de monnaies et devront être éprouvées à l'occasion de nouvelles campagnes d'analyses élémentaires.

Encore à propos des trésors du Francolí et de Lastours, à notre connaissance les seuls qui soient antérieurs au milieu du IIe siècle a.C. et qui comprennent des deniers ibériques, il importe de souligner la masse nettement plus élevée des monnaies indigènes par rapport à celles de Rome, s'élevant respectivement à 4,0 g (n=14, σ=0,2) et à 3,4 g (n=44 hors exemplaires fragmentaires et plaqués, σ=0,6). Nous avons vu que les concentrations en argent des émissions représentées – *Kese*, *Iltirta*, *Sesars* – s'établissent en moyenne à 96,4 % (n=6, σ=1,22) et sont donc à peu près identiques à celles des monnaies romaines républicaines produites durant la même période (*RRC* 122-168, moyenne : 96,4 %, n=18, σ=1,7). Si la masse élevée des deniers ibériques représentés au sein de ces deux trésors ne résulte pas d'un processus de sélection – qui aurait dans ce cas dû affecter aussi les espèces romaines – mais reflète simplement l'étalon pondéral employé au début de la frappe des deniers ibériques, sans frai significatif, il faut alors considérer que le poids de fin des deniers ibériques est nettement supérieur à celui des deniers romains républicains vers *c.* 180-*c.* 160 a.C. Les quotients des masses moyennes des exemplaires thésaurisés et des teneurs en argent caractérisées pour les séries correspondantes s'élèvent respectivement à 3,9 et 3,1 g. Ainsi, les premières émissions de deniers ibériques ne semblent pas se rapprocher davantage de l'étalon du denier républicain contemporain que de celui de la drachme emporitaine allégée, ce qui remet en question la pertinence de l'emploi de ces deux termes – drachmes, deniers – pour désigner les dénominations indigènes frappées à la suite des imitations de drachmes emporitaines.

4.2.1.2. Les victoriats et les drachmes padanes

Si les estimations proposées précédemment en ce qui concerne le titre des deniers romains républicains ne posent pas de difficultés méthodologiques ou interprétatives majeures, le cas des victoriats apparaît plus problématique. En effet, depuis la publication des résultats d'analyses

[1340] Voir *infra*, n. 1380 p. 315.

élémentaires obtenus par David Walker en 1980, la question du titre de ce monnayage a fait l'objet de controverses importantes, dont découlent des appréciations assez différentes des rapports qu'il entretient avec les autres dénominations romaines et avec les numéraires grecs et celtiques[1341]. Frappé durant quatre décennies consécutives entre les années 200 et 170 a.C., affecté dès le début du IIe siècle a.C. par une réduction pondérale parallèle à celle du denier, le victoriat est produit à partir d'un alliage fortement altéré en cuivre, dans des proportions égales ou supérieures à celles qui concernent le quadrigat durant la Deuxième guerre punique[1342]. Ce n'est pas le cas du denier, raison pour laquelle il semble préférable de considérer que les victoriats et les deniers appartiennent à des systèmes monétaires différents, bien que Rome ait peut-être maintenu une forme d'équivalence officielle entre ces dénominations, sur laquelle nous reviendrons. Au lieu d'apporter une réponse satisfaisante à ces interrogations, les analyses élémentaires effectuées au sein du British Museum et publiées dans le volume édité par Wilhelm Hollstein en 2000 n'ont fait qu'accroître le trouble des spécialistes en révélant que les victoriats produits en Sicile durant la Deuxième guerre punique semblent présenter un titre inférieur d'environ 10 % à celui des exemplaires frappés à Rome durant la même période[1343]. Les émissions de victoriats datées de la première moitié du IIe siècle a.C. étant toutes supposément frappées à Rome, nous laissons de côté cet élément supplémentaire d'incertitude pour nous focaliser sur les enjeux propres à la production de l'atelier capitolin.

D'un point de vue métallurgique, les caractéristiques du victoriat sont en fait celles d'un objet en alliage argent-cuivre soumis à une forte oxydation du cuivre en surface, peut-être partiellement liée à un traitement artificiel, comme semble le suggérer l'observation d'exemplaires sectionnés (Figure 63)[1344]. La couche enrichie en argent ne semble pas présenter une épaisseur régulière, celle-ci étant tantôt inférieure à 50 µm, tantôt supérieure à 250 µm, ce qui induit de fortes difficultés en ce qui concerne les analyses élémentaires. D'une part, il est difficile d'inférer la structure de l'alliage d'un victoriat à partir d'un modèle théorique et sans observation directe, ce qui réduit la fiabilité des approches prédictives basées, par exemple, sur le poids spécifique[1345]. D'autre part, le fait que l'oxydation du cuivre puisse affecter un tiers du volume de l'objet, voire davantage, complexifie la

[1341] Voir de manière générale la synthèse proposée par KING 2007, p. 12-20.
[1342] BURNETT 2000.
[1343] BURNETT 2000, p. 108 ; HOLLSTEIN 2000, tableau III p. 175, nº 636-664.
[1344] Voir *supra*, p. 100 concernant les aspects techniques de la corrosion du cuivre en surface des monnaies en alliage argent-cuivre.
[1345] Cette approche est notamment privilégiée par Pierluigi Debernardi, envers lequel nous exprimons toute notre gratitude pour nous avoir transmis une série de publications inédites ou sous presse. Les résultats auxquels parvient cet auteur sont plausibles et probablement fondés dans la majorité des cas, voir *infra*. La méthode proposée pourrait être associée avec profit à d'autres types d'approches. Néanmoins ces analyses ne sont pas suffisantes en elles-mêmes, car leur fiabilité est invérifiable à une échelle statistiquement représentative à l'heure actuelle.

mise en œuvre des méthodes d'analyses élémentaires non-destructives globales autant que par ablation laser. Autrement dit, sauf à accepter de soumettre à des analyses destructives un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble des émissions de victoriats produites entre la fin du IIIe siècle et le premier quart du IIe siècle a.C., il demeure impossible de caractériser précisément et de manière fiable le titre de ce monnayage. Il n'en est pas moins vrai que les campagnes analytiques mises en œuvre successivement depuis les années 1980, si elles ont toutes porté sur un nombre restreint d'exemplaires, permettent de proposer des interprétations globalement cohérentes, que ce soit en termes archéométallurgiques ou historiques.

David Walker a analysé par spectrométrie de fluorescence X 19 victoriats frappés à Rome jusqu'aux années 170 a.C., et obtient un titre moyen de 83,5 %[1346]. L'auteur ne fournit pas d'écart-type, mais indique que les valeurs s'étendent de 72 à 93 %. Deux regroupements semblent perceptibles, l'une vers 77-80 % incluant 6 exemplaires, l'autre vers 89-93 % comprenant 7 monnaies. L'abrasion des exemplaires, réalisée à plusieurs reprises jusqu'à l'obtention de résultats jugés reproductibles, n'est clairement pas adaptée à ce type d'alliage. Les teneurs hautes, en particulier, correspondent à celles qui ont été obtenues par fluorescence de rayons X sur des exemplaires n'ayant subi ni abrasion ni polissage, que ce soit par les équipes de l'université de Clausthal (*c.* 90-95 % d'argent) ou plus récemment de Séville (88,7 % en moyenne)[1347]. Ces résultats rendent donc compte de la composition élémentaire de la couche enrichie en argent à la surface des exemplaires étudiés, et non au cœur de l'alliage. Les données publiées par David Walker ont notamment été remises en causes par Carlo Mancini et Patrizia Serafin Petrillo, ayant soumis un plus large échantillon de victoriats issus des trésors italiens de Fano (Pesaro et Urbino) et de Capestrano (L'Aquila) à des analyses par transmission neutronique[1348]. Ces auteurs aboutissent à un titre moyen situé vers 65 %, suggérant ainsi que la confection de l'alliage des victoriats romains s'effectue généralement par l'emploi d'argent et de cuivre selon un ratio de 2:1.

[1346] WALKER 1980, p. 58-59.
[1347] Respectivement, HOLLSTEIN 2000, p. 156-157 et MORENO *et al.* 2015, p. 233-235, 242-244. Voir les remarques de COWELL ET PONTING 2000, p. 51-54 ; BURNETT 2000, p. 108 ; et celles de Patrizia Serafin Petrillo dans la préface de CHAVES et PLIEGO 2015, p. 8.
[1348] MANCINI 1984 ; SERAFIN PETRILLO 1987.

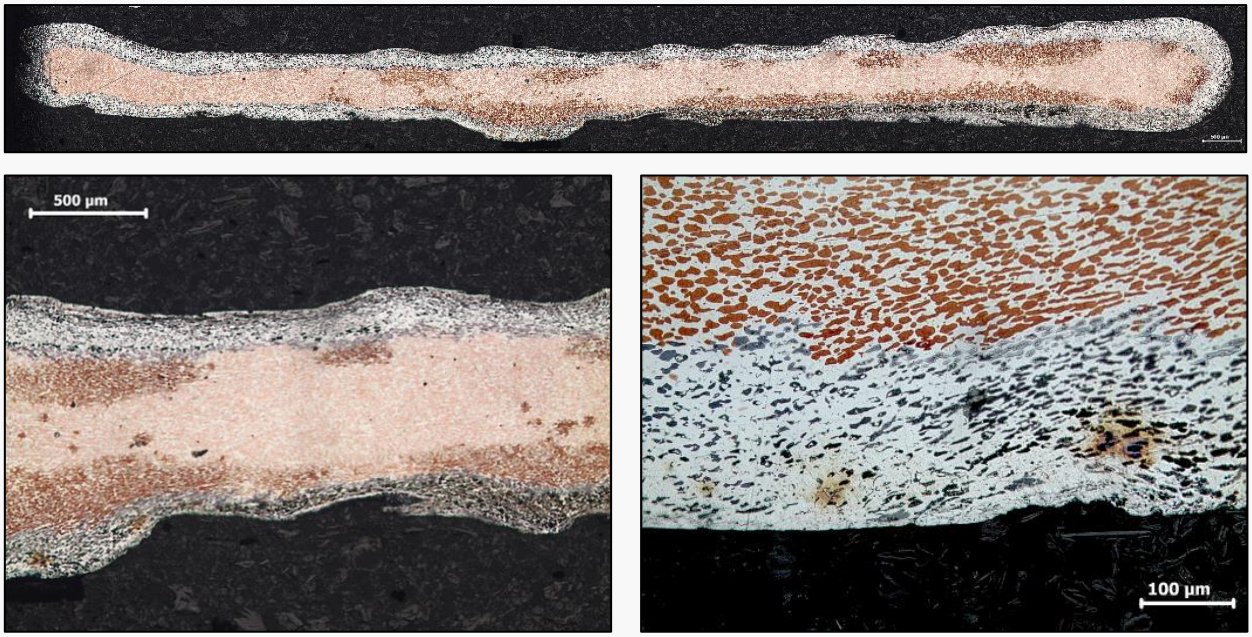


Figure 63. Section polie d'un victoriat *RRC* 44/1, jc1, [cat. 10], observée par microscope optique (différents agrandissements). D'après CORSI 2015, p. 45.

Les analyses destructives par absorption atomique mises en œuvre par Michael Cowell et Matthew Ponting ont confirmé les résultats obtenus par Carlo Mancini et Patrizia Serafin Petrillo, avec un titre moyen tous ateliers confondus de 67,9 % (n=14, σ=7,8)[1349]. Toutefois ce titre est légèrement plus élevé dans le cas des monnaies *RRC* 44-53 frappées à Rome, avec une teneur moyenne en argent de 72,0 % (n=8, σ=6,1). Les analyses par diffraction neutronique effectuées par Jacopo Corsi ont livré quant à elles un titre moyen légèrement plus élevé de 77,0 % si l'on ne tient compte que des victoriats de l'atelier romain (n=8, σ=9,0)[1350]. Enfin, les estimations proposées par Pierluigi Debernardi pour les monnaies des trésors d'Enemonzo (Udine) et de Fano, fondées sur un modèle d'inférence à partir du poids spécifique, aboutissent à une concentration en argent moyenne de l'ordre de 72,7 % (n=447, σ=3,0)[1351]. Dans la majorité des cas, on constate donc des écarts-types importants dépassant 5 %. Ce fait peut être partiellement lié aux limites propres à chacune des méthodes employées, mais le fait que les analyses destructives couplées à l'observation directe des échantillons prélevés aboutissent au même type de conclusion dans le cas des analyses du British Museum suggère plus généralement une forte hétérogénéité de l'alliage de chaque monnaie, qui se retrouve ensuite entre exemplaires.

[1349] HOLLSTEIN 2000, p. 175 pour les tableaux de résultats
[1350] CORSI 2015, tab. 15 p. 93.
[1351] Ces chiffres ont été calculés à partir de résultats inédits, fournis à titre privé par Pierluigi Debenardi

Dans le cadre de ces recherches, 13 victoriats ont été caractérisés par LA-ICP-MS. Dans deux cas, l'analyse a porté sur les sections polies d'échantillons fournis par Jacopo Corsi (jc1, *RRC* 166/1, [cat. 10] ; jc13, *RRC* 44/1, [cat. 13])[1352]. Les ablations réalisées au cœur de l'alliage ont alors révélé des concentrations en argent respectives de 60,4 % et 67,1 %, semblant confirmer à la fois les ordres de grandeur et les écarts-types assez importants évoqués par Carlo Mancini, Patrizia Serafin Petrillo, Michael Cowell et Matthew Ponting. Plus globalement, le titre moyen établi pour ces 13 exemplaires, tous attribués à l'atelier de Rome (*RRC* 44-168), s'élève à 74,7 % (σ=12,5). Dans deux cas (a12628 et a12629, *RRC* 162/1, [cat. 8-9]), il n'a pas été possible d'obtenir des titres inférieurs à 93-95 % à l'issue des trois ablations auxquelles ont été soumis les exemplaires[1353], ce qui s'explique vraisemblablement par le fait que l'ablation laser n'ait pas permis de dépasser la phase oxydée pour pénétrer le cœur de l'alliage de ces monnaies, soit que cette phase soit d'une épaisseur singulière, soit qu'elle présente des caractéristiques propres à accroître la dispersion du faisceau laser, par exemple une corrosion importante ayant suscité la formation de cavités sous la surface des objets. À l'exclusion de ces deux exemplaires, le titre moyen obtenu est ainsi de 71,3 % (n=11, σ=10,2), ce qui est d'autant plus proche des résultats obtenus par Michael Cowell et Matthew Ponting.

À des fins comparatives, 5 victoriats ont par ailleurs été analysés par ANRC, dont 4 l'ayant été préalablement par LA-ICP-MS. Les exemplaires étudiés se rapportent exclusivement à des émissions du IIe siècle a.C. (*RRC* 122/1, 168/1). La teneur en argent moyenne de ces exemplaires a été estimée à 68,5 % (σ=6,3). On observe en revanche des différences significatives entre les résultats obtenus par LA-ICP-MS et par ANRC : le titre moyen des 4 exemplaires concernés s'établit respectivement à 77,7 % (σ=6,9) et 67,1 % (σ=6,2) (Figure 64). Les deux méthodes sont ici soumises à des facteurs d'incertitude distincts : l'analyse par LA-ICP-MS pourrait fournir des estimations trop hautes si l'ablation n'est pas assez performante ; concernant l'ANRC, le calibrage est approximatif pour les objets en argent fortement altérés se rapprochant du billon. Peut-être doit-on donc considérer les concentrations obtenues par LA-ICP-MS et par ANRC comme des fourchettes entre lesquelles se situe la teneur en argent originale de l'alliage. Nous proposons donc de situer le titre moyen des victoriats frappés à Rome entre la fin du IIIe siècle a.C. et les années 170 a.C. entre 68,5 % et 74,7 %.

[1352] S'y ajoute l'exemplaire plaqué jc2, [cat. 15], probablement issu de l'émission *RRC* 44/1.

[1353] Les résultats analytiques concernant ces deux victoriats sont d'autant moins fiables que des teneurs très variables en plomb ont été mesurées, de l'ordre de 0,7 à 2,2 % et de 0,9 à 4,6 % respectivement, ce qui confirme la forte hétérogénéité des alliages.

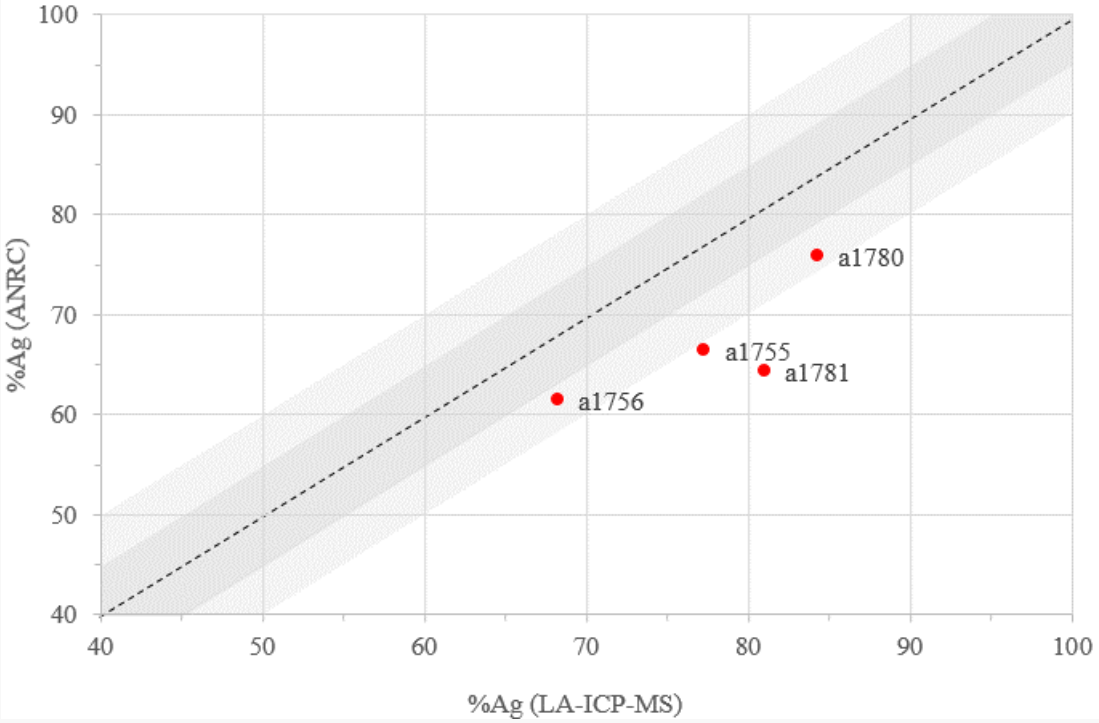


Figure 64. Titre des victoriats analysés par LA-ICP-MS et par ANRC.

Cette gamme de composition, cohérente avec les résultats obtenus dans le cadre des campagnes analytiques italiennes et anglaises, n'empêche pas des variations d'un exemplaire à l'autre. Elle n'en est pas moins cohérente avec deux arguments distincts se rattachant au domaine de la fabrication monétaire : d'une part, elle est cohérente avec l'idée d'un ratio de 2:1 entre l'argent et le cuivre, nous invitant à envisager les aspects pratiques de la confection de l'alliage monétaire ; d'autre part, elle se rapproche du point eutectique des alliages binaires argent-cuivre, situé à 71,9 % d'argent pour 28,1 % de cuivre, pour lequel la température de fusion du mélange est la plus basse, à 779 °C[1354]. Autrement dit, la composition moyenne des victoriats de l'atelier de Rome pourrait témoigner de la volonté d'élaborer rapidement et à moindre coût – en termes de métal aussi bien que de combustible – un alliage conçu selon une formule simple et aisément assimilable. Ce point peut en outre sembler crucial pour préserver, officiellement et dans la pratique, les rapports métrologiques entre le victoriat et le denier. Les estimations hautes de David Walker permettaient de considérer qu'un victoriat présentait une valeur intrinsèque égale à peu près aux deux tiers de celle d'un denier, avec des poids de fin respectifs d'environ 2,7 g et 4,3 g au IIIe siècle a.C., puis 2,2 et 3,6 g au cours des décennies suivantes. L'auteur n'en concluait pas moins, d'après la masse de ces monnaies, que Rome surestimait la valeur libératoire du victoriat en imposant un ratio denier-victoriat de 3:4[1355]. Le frai de ces monnaies, puis

[1354] Voir le diagramme de phase du système argent-cuivre, Figure 9 p. 104.
[1355] WALKER 1980, p. 60 ; voir aussi CRAWFORD 1974, p. 628-629.

le passage du denier de 10 à 16 as durant la seconde moitié du IIe siècle a.C. entraîneraient finalement le passage, dans la pratique, à un ratio de 1:2 au moment de l'introduction du nouveau quinaire. Les résultats obtenus depuis lors permettent de formuler des conclusions bien différentes. Si la masse du victoriat équivaut en effet aux trois quarts de celle du denier, son poids de fin – 2,2-2,3 g au IIIe siècle a.C., puis 1,8-1,9 g par la suite – s'établit à la moitié de celui de la dénomination centrale du système monétaire romain. Ainsi, le victoriat aurait toujours présenté la valeur intrinsèque d'un quinaire[1356], dès son introduction et jusqu'à plusieurs décennies après la suspension de sa frappe[1357], et il n'y a selon nous pas lieu de penser que Rome ait cherché à imposer un autre ratio auprès des principaux usagers de son monnayage, c'est-à-dire des Romains eux-mêmes et plus largement des Italiens[1358].

En revanche, tout en répondant à des impératifs techniques spécifiques, les normes de fabrication du victoriat confèrent de toute évidence à cette dénomination une assez grande flexibilité vis-à-vis des autres types de numéraire (Figure 65) : tenu initialement pour un demi-quadrigat, le victoriat lourd s'apparente par son étalon pondéral aux drachmes de Sicile et de Grande Grèce, espaces où s'effectue l'essentiel de sa circulation dans un premier temps[1359]. Le victoriat léger introduit au tournant des IIIe-IIe siècles a.C. présente également une masse proche des drachmes légères de *Massalia* – ainsi que d'*Arse-Saguntum*[1360] – mais son poids de fin n'en dépasse pas les deux tiers (Figure 67a-b). Il semble peu vraisemblable que les Massaliotes aient admis tout rapport leur étant défavorable. En revanche, dans le contexte de la Deuxième guerre punique et de la grande diversité des arrangements métrologiques que semble occasionner ce conflit[1361], il est possible que les équivalences multiples permises par le jeu des différents étalons pondéraux et poids de fin aient pu être mises à profit par

[1356] Dénomination d'envergure secondaire par ses volumes de production comme par sa diffusion avant l'époque de Marius, le quinaire ne se conçoit que comme un complément au denier. À l'inverse, le victoriat est frappé de manière beaucoup plus massiveet employé essentiellement seul. Ces deux dénominations auraient donc la même valeur, mais ne se recoupent pas vraiment.

[1357] KING 2007, p. 17.

[1358] Un contre-argument à cet égard pourrait être le fait, relevé par ZEHNACKER 1980, p. 41, que les 40 000 hommes libres ligures et leurs familles déportés dans le *Samnium* en 180 a.C. se voient octroyer, selon TITE-LIVE, 40.38.6, *argenti centum et quinquagenta milia*. Hubert Zehnacker considère que cette somme est estimée en deniers, et souligne ainsi qu'elle équivaudrait à 3 ¾ deniers par homme, soit 5 victoriats selon un rapport de 3:4 entre ces deux dénominations. Mais ces deux chiffres ne peuvent pas être aussi aisément rapprochés : Tite-Live ne propose rien de plus qu'une estimation lorsqu'il évoque environ 40 000 hommes ; le fait que la dotation totale par le Sénat s'élève au chiffre rond de 150 000 deniers (?) souligne que la somme n'a pas été établie *per capitum* : charge aux *Ligures Apuani* eux-mêmes de se les répartir entre eux. CRAWFORD 1985, p. 143 va plus loin et considère que cette quantité d'argent est exprimée en livres et n'est donc pas monnayée.

[1359] KING 2007, p. 18.

[1360] RIPOLLÈS et LLORENS 2002, p. 158-161. Les auteurs jugent à propos de la drachme légère d'*Arse* que le choix de son étalon pondéral et de son titre répond avant tout à des préoccupations propres à la cité, considérant que si l'atelier cherche à établir un rapport d'équivalence avec un monnayage occidental, ce ne peut être à la rigueur que celui de *Massalia.*

[1361] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012.

chaque acteur dans certains cas. De ce point de vue, la première moitié du IIe siècle a.C. semble simplifier la situation en Méditerranée occidentale : le victoriat pourrait présenter une valeur intrinsèque équivalant à la moitié d'un denier et aux deux tiers d'une drachme légère massaliote, celle-ci valant elle-même environ les deux tiers d'une drachme emporitaine.

Pouvoir émetteur	Dénomination	Périodisation	Étalon pondéral (g)	Titre moyen (% Ag)	Poids de fin (g)	Bibliographie suppl.
Rome	den. lourd	Avant 200 a.C.	4,5	96	4,3	Hollstein 2000
	den. léger	Après 200 a.C.	3,8	97	3,7	Hollstein 2000
	vic. lourd	Avant 200 a.C.	3,4	66	2,2	Mancini 1984 ; Serafin Petrillo 1987
	vic. léger	Après 200 a.C.	2,8	66	1,8	Mancini 1984 ; Serafin Petrillo 1987
Massalia	dr. lourde	Avant 220 a.C.	3,7	98	3,6	Barrandon et Brenot 1978
	dr. légère	Après 220 a.C.	2,7	99	2,7	Barrandon et Brenot 1978
Emporion	dr. lourde	Avant 200 a.C.	4,6	98	4,5	
	dr. légère	Après 200 a.C.	4,2	99	4,2	
Arse	dr. lourde	Avant 220 a.C.	3,3	98	3,2	Sejas 1993 ; Ripollès et Llorens 2002
	dr. légère	Après 220 a.C.	2,6	98	2,5	Sejas 1993 ; Ripollès et Llorens 2002

Figure 65. Tableau récapitulatif des étalons pondéraux, titres moyens et poids de fin des principaux monnayages méditerranéens nord-occidentaux, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C.

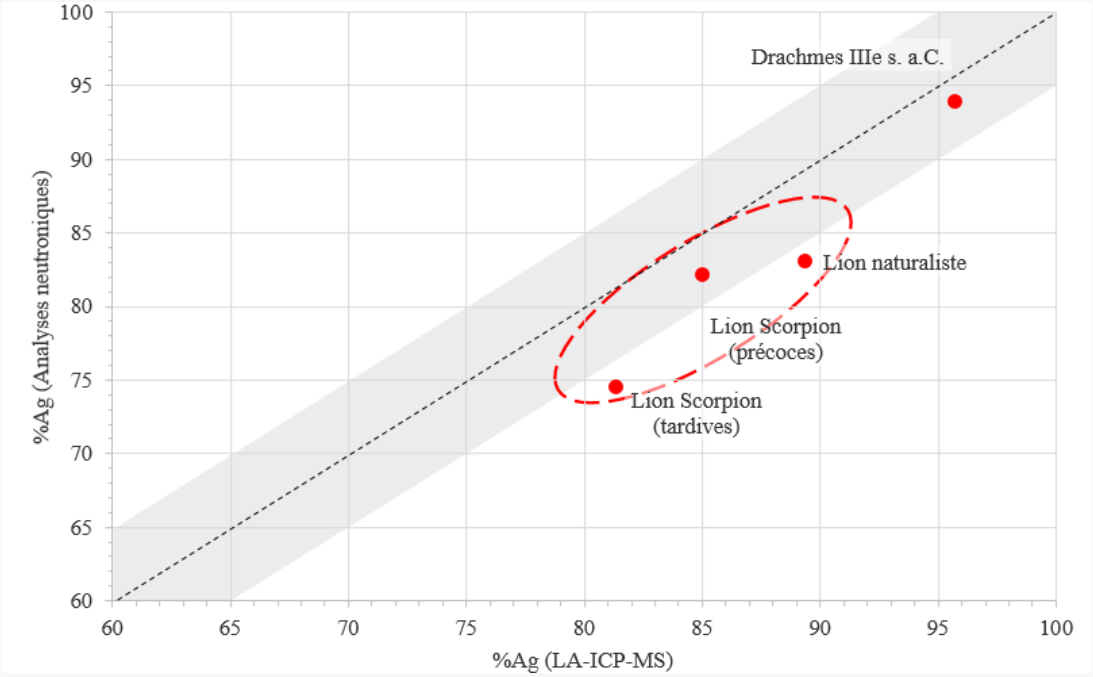


Figure 66. Titre moyen des émissions de drachmes celtiques de la vallée du Pô analysées par LA-ICP-MS (n=44) et par des méthodes neutroniques (Corsi 2015). L'ellipse regroupe les monnayages frappés durant la période *c.* 220-*c.* 160 a.C. (Arslan V-VIII).

a)	Dénomination	Périodisation	Rome				*Massalia*		*Emporion*		*Arse*	
			den. lourd	den. léger	vic. lourd	vic. léger	dr. lourde	dr. légère	dr. lourde	dr. légère	dr. lourde	dr. légère
Rome	den. lourd	Avant 200 a.C.		1 1/5	**4/3**	1 3/5	1 2/9	1 2/3	**1**	**1**	**4/3**	1 3/4
	den. léger	Après 200 a.C.	5/6		1 1/8	**4/3**	**1**	1 2/5	5/6	**1**	1 1/7	**3/2**
	vic. lourd	Avant 200 a.C.	**3/4**	8/9		1 2/9	**1**	1 1/4	**3/4**	4/5	**1**	**4/3**
	vic. léger	Après 200 a.C.	5/8	**3/4**	5/6		**3/4**	**1**	3/5	**2/3**	6/7	**1**
Massalia	dr. lourde	Avant 220 a.C.	5/6	**1**	**1**	**4/3**		**4/3**	4/5	7/8	1 1/8	1 3/7
	dr. légère	Après 220 a.C.	3/5	5/7	4/5	**1**	**3/4**		3/5	**2/3**	5/6	**1**
Emporion	dr. lourde	Avant 200 a.C.	**1**	1 1/5	**4/3**	1 2/3	1 1/4	1 5/7		**1**	1 2/5	1 3/4
	dr. légère	Après 200 a.C.	**1**	1 1/9	**4/3**	**3/2**	1 1/7	**3/2**	**1**		1 2/7	1 5/8
Arse	dr. lourde	Avant 220 a.C.	**3/4**	7/8	**1**	1 1/6	8/9	1 2/9	5/7	7/9		1 1/4
	dr. légère	Après 220 a.C.	4/7	**2/3**	**3/4**	**1**	5/7	**1**	4/7	5/8	4/5	

b)	Dénomination	Périodisation	Rome				*Massalia*		*Emporion*		*Arse*	
			den. lourd	den. léger	vic. lourd	vic. léger	dr. lourde	dr. légère	dr. lourde	dr. légère	dr. lourde	dr. légère
Rome	den. lourd	Avant 200 a.C.		1 1/6	**2**	2 1/3	1 1/5	1 5/8	**1**	**1**	**4/3**	1 2/3
	den. léger	Après 200 a.C.	6/7		1 2/3	**2**	**1**	1 3/8	4/5	8/9	1 1/7	**3/2**
	vic. lourd	Avant 200 a.C.	**1/2**	3/5		1 2/9	5/8	5/6	**1/2**	**1/2**	**2/3**	7/8
	vic. léger	Après 200 a.C.	3/7	**1/2**	5/6		**1/2**	**2/3**	2/5	4/9	4/7	5/7
Massalia	dr. lourde	Avant 220 a.C.	5/6	**1**	1 5/8	**2**		**4/3**	4/5	7/8	1 1/8	1 3/7
	dr. légère	Après 220 a.C.	5/8	5/7	1 1/5	**3/2**	**3/4**		3/5	**2/3**	5/6	**1**
Emporion	dr. lourde	Avant 200 a.C.	**1**	1 2/9	**2**	2 4/9	1 1/4	1 2/3		**1**	1 2/5	1 3/4
	dr. légère	Après 200 a.C.	**1**	1 1/8	**2**	2 1/4	1 1/7	**3/2**	**1**		1 2/7	1 5/8
Arse	dr. lourde	Avant 220 a.C.	**3/4**	7/8	**3/2**	1 3/4	8/9	1 1/5	5/7	7/9		1 1/4
	dr. légère	Après 220 a.C.	3/5	**2/3**	1 1/7	1 3/8	5/7	**1**	4/7	3/5	4/5	

Figure 67. Tableaux de correspondances métrologiques, exprimées en fractions, entre les principaux monnayages méditerranéens nord-occidentaux, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C.

a) D'après les étalons pondéraux (masses totales).
b) D'après les poids de fin (masses d'argent).

Les découvertes de victoriats légers étant assez nombreuses dans le nord de l'Italie, les recherches récentes tendent également à considérer qu'une équivalence est recherchée entre le victoriat romain et les monnayages d'argent de la vallée du Pô[1362]. Cette affirmation n'est pourtant pas cohérente avec les données analytiques relatives aux émissions antérieures au milieu du IIe siècle a.C. Si les monnayages padans de cette période présentent, comme les victoriats, des titres nettement inférieurs à ceux que l'on observe dans les autres territoires d'Occident nord-méditerranéen, les masses totales et les poids de fin de ces deux types de monnayages n'en sont pas pour autant équivalentes. Les résultats obtenus dans le cadre de ces recherches doivent certes être envisagés avec prudence, du fait des limites de la méthode LA-ICP-MS pour la caractérisation des alliages de ce type[1363] ; mais leur confrontation avec les données rassemblées par Jacopo Corsi à travers l'emploi de différents protocoles analytiques confirme approximativement les ordres de grandeur observés (Figure 66)[1364]. Les 28 drachmes « au lion naturaliste » et « au lion scorpion » analysées, datées du dernier quart du IIIe siècle et du premier quart du IIe siècle a.C., présentent une masse moyenne de 2,78 g (σ=0,39) et un titre moyen de 83,8 % (σ=8,3). L'échantillon analysé par diffraction neutronique et par sonde à neutrons et à rayons gamma par Jacopo Corsi regroupe 49 monnaies, présentant pour leur part une masse moyenne de 3,03 g (σ=0,27) et des teneurs moyennes en argent de 80,2 % (σ=4,7)[1365].

Ces deux estimations permettent de situer les masses d'argent moyennes de ces monnayages entre 2,35 g (σ=0,47) et 2,43 g (σ=0,28). Le poids de fin du victoriat léger frappé au cours du IIe siècle a.C. ne dépasse donc pas les trois quarts de celui de ces drachmes. On peut dès lors souligner que ce poids de fin d'environ 2,4 g correspond exactement aux deux tiers de celui de la drachme lourde massaliote, qui constitue le prototype de l'ensemble des monnayages d'argent de la vallée du Pô. Soulignons néanmoins une différence essentielle entre les émissions celtiques et le numéraire massaliote : dans le premier cas, la réduction de l'étalon pondéral de la drachme et celle de son titre semblent constituer des processus continus, entamés dès le IIIe siècle et se poursuivant jusqu'au début du Ier siècle a.C. Dans l'état actuel de la documentation disponible, on n'observe donc pas pour la période étudiée de changement d'étalon brutal sans étape intermédiaire. Dans ces conditions, on ignore donc s'il est pertinent de chercher à identifier des rapports métrologiques entre ces émissions et les autres monnayages d'argent d'Occident nord-méditerranéen en-dehors de la phase d'introduction de leur frappe.

[1362] CORSI 2015 ; KING 2007, p. 18.
[1363] Voir *supra*, p. 125ss.
[1364] CORSI 2015.
[1365] CORSI 2015, p. 67, 90-98.

4.2.2. Les éléments traces

L'étude des éléments traces des différents monnayages d'argent produits en Occident nord-méditerranéen durant la première moitié du IIe siècle a.C. révèle certaines tendances, qui devront être croisées avec les données plus représentatives réunies pour les périodes suivantes. La Deuxième guerre punique est généralement envisagée comme un moment majeur dans le processus d'intégration économique de cet espace et dans l'organisation des flux de métaux précieux à l'échelle interrégionale. L'intérêt du corpus analysé dans le cadre de ces recherches est donc qu'il inclut à la fois des émissions antérieures, contemporaines et postérieures à ce conflit. Or il apparaît que les données relatives aux monnayages du IIIe siècle a.C. constituent de précieux points de repère pour la compréhension des périodes ultérieures.

De manière générale, les niveaux d'impuretés caractérisés par LA-ICP-MS au sein de l'alliage des monnaies romaines sont supérieurs à ceux qui ont été mesurés pour les autres monnayages occidentaux (Figure 68). Ce constat affecte en premier lieu les victoriats, qui se caractérisent notamment par des concentrations en plomb particulièrement élevées, de l'ordre d'environ 1 % en moyenne. Les éléments traces préférentiellement liés au cuivre, c'est-à-dire l'arsenic, le nickel et l'antimoine présentent aussi des concentrations plus importantes au sein de ces monnaies, comme on peut s'y attendre étant donné les différences en termes de titre moyen entre les victoriats et les deniers. Néanmoins ceux-ci présentent des niveaux de traces supérieurs à ceux des monnaies celtiques de vallée du Pô, d'un titre pourtant inférieur, et plus nettement encore à ceux de l'ensemble des autres monnayages occidentaux. Les « indices d'impuretés » qui caractérisent les monnayages des cités grecques d'Extrême-Occident, des Barcides en Ibérie et du Nord-Est ibérique sont relativement proches. En revanche les émissions de la zone Júcar-Tage, représentées par les drachmes d'*Arse-Saguntum* et surtout les deniers d'*Ikalesken*, se distinguent par des niveaux de traces particulièrement faibles (Figure 69). Il importe notamment de souligner les différences importantes observables entre ces frappes et les monnaies hispano-carthaginoises, qui infirment l'hypothèse d'un approvisionnement commun issu des mines argentifères du secteur de *Carthago Noua* (Carthagène)[1366].

Le diagramme binaire des concentrations en or et en bismuth rapportées aux teneurs en argent révèle trois tendances principales au tournant des IIIe-IIe siècles a.C. (Figure 71) : un premier ensemble

[1366] Concernant les stratégies d'approvisionnement des Barcides en péninsule Ibérique, voir SEJAS 1993. Au sujet d'*Ikalesken*, rappelons que COLLANTES 1997, p. 182-183 situe encore cet atelier à *Carthago Noua* ou dans sa périphérie, en dépit des objections de VILLARONGA 1988, p. 54-56.

de composition regroupe la majorité des monnaies de la vallée du Júcar, qui se caractérisent par de très faibles teneurs en or, inférieures à 1000 ppm. Les monnaies hispano-carthaginoises forment un second ensemble très homogène[1367], auquel s'agrègent plusieurs exemplaires romains, ibériques et massaliotes. Une troisième tendance moins homogène comprend environ la moitié des deniers romains et la quasi-totalité des victoriats analysés : elle se distingue par un rapport Au/Ag compris entre 0,5 et 0,7 et des teneurs en bismuth généralement inférieures à 1500 ppm. Les drachmes lourdes massaliotes pourraient se rattacher à une quatrième tendance, mais le nombre d'exemplaires analysés ne permet pas de formuler des hypothèses définitives à ce propos, et les drachmes légères se caractérisent par des teneurs en éléments traces assez différentes.

Signalons enfin la forte dispersion des teneurs en or et en bismuth d'une proportion importante de deniers romains, ce qui ne semble pas concerner les victoriats et ne peut être rapproché d'aucun autre monnayage d'Occident nord-méditerranéen. Cette dispersion pourrait traduire deux phénomènes, par ailleurs compatibles entre eux : d'une part, elle s'expliquerait par le recours à un stock d'argent recyclé de composition hétérogène, présentant des origines variées ; d'autre part, des teneurs élevées en or, mais surtout en bismuth, pourraient résulter de l'emploi d'argent produit à partir de jarosite ferreuse, minerai argentifère complexe extrait notamment des mines de la ceinture pyritique du sud-ouest de la péninsule Ibérique[1368]. Les mines du Rio Tinto semblent en effet exploitées aux périodes barcide et républicaine[1369], et le fait que l'atelier capitolin de Rome fonde une partie de son approvisionnement sur de l'argent issu de ce secteur pourrait contribuer à expliquer les niveaux de traces élevés constatés jusqu'à présent. Ces deux hypothèses demeurent toutefois invérifiables en l'état actuel de la documentation. Plus généralement, l'éclatement des teneurs en éléments traces qui caractérise les deniers romains républicains est aussi spécifique, dans une certaine mesure, à la première moitié du IIe siècle a.C. : les décennies suivantes témoignent en effet d'une plus grande homogénéité de ce point de vue (Figure 70).

[1367] Les données relatives aux monnayages hispano-carthaginois sont issues d'ARTRU 2015.
[1368] PÉREZ MACÍAS *et al.* 2011.
[1369] PÉREZ MACÍAS et DELGADO 2011.

	Pb	Au	Bi	Zn	Sn	Ni	As	Pd	Sb	TOTAL	Indice traces*
Rome - victoriats	9556	4044	641	93	568	2269	1002	69	1880	**20121**	2,70
Rome - deniers	4685	6580	1119	11	138	7	55	5	112	**12710**	1,31
Vallée du Pô	4689	4532	774	43	707	16	320	14	106	**11200**	1,27
N.-E. ibérique	3504	4447	1118	7	332	9	18	8	32	**9473**	0,98
Massalia	4292	4145	1056	9	69	1	4	3	2	**9579**	0,97
Hisp.-Carth.	4833	2426	566	13	409	20	16	3	30	**8316**	0,85
Emporion	5232	2117	847	6	73	4	18	2	2	**8301**	0,84
Arse et *Ikalesken*	3665	899	795	7	19	4	2	2	1	**5395**	0,54

Figure 68. Teneurs moyennes (ppm) des principaux éléments traces par monnayage, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C.
L'indice d'impuretés ou de traces exprime le rapport entre la somme des teneurs
en éléments traces et le titre : (sommes traces/titre)*100.

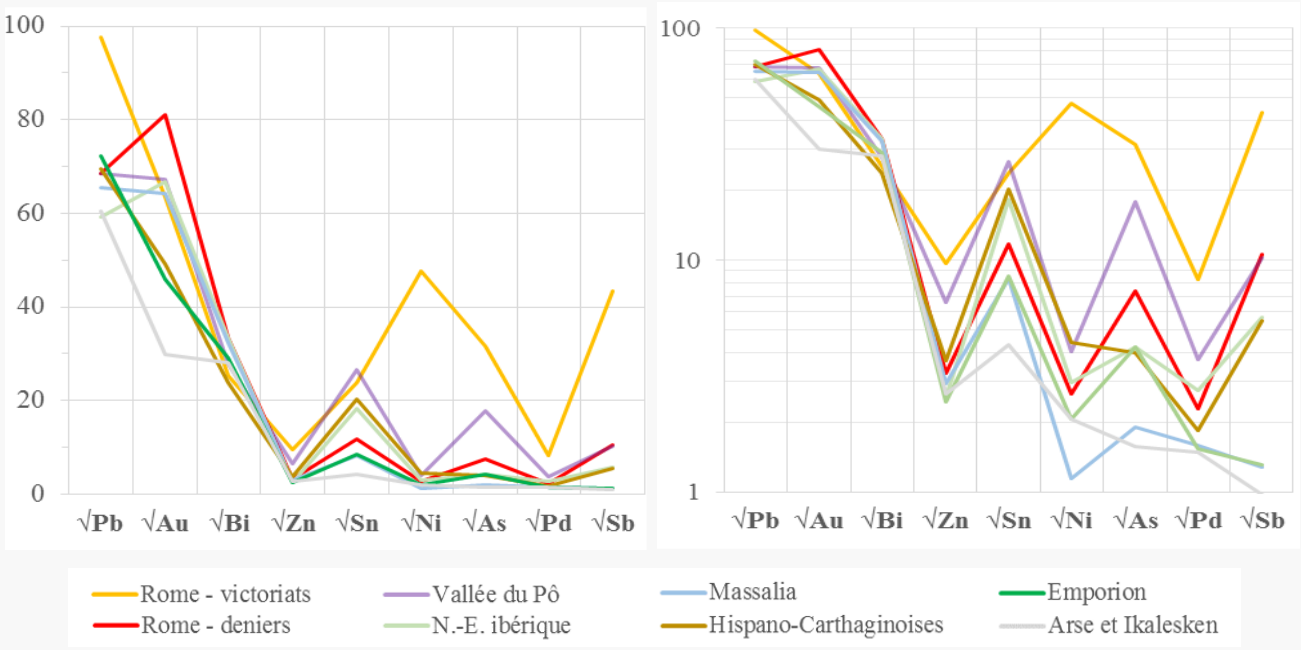


Figure 69. Diagramme des teneurs moyennes des principaux éléments traces par monnayage,
IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C., échelle linéaire et logarithmique. Données normalisées par l'emploi de racines carrées.

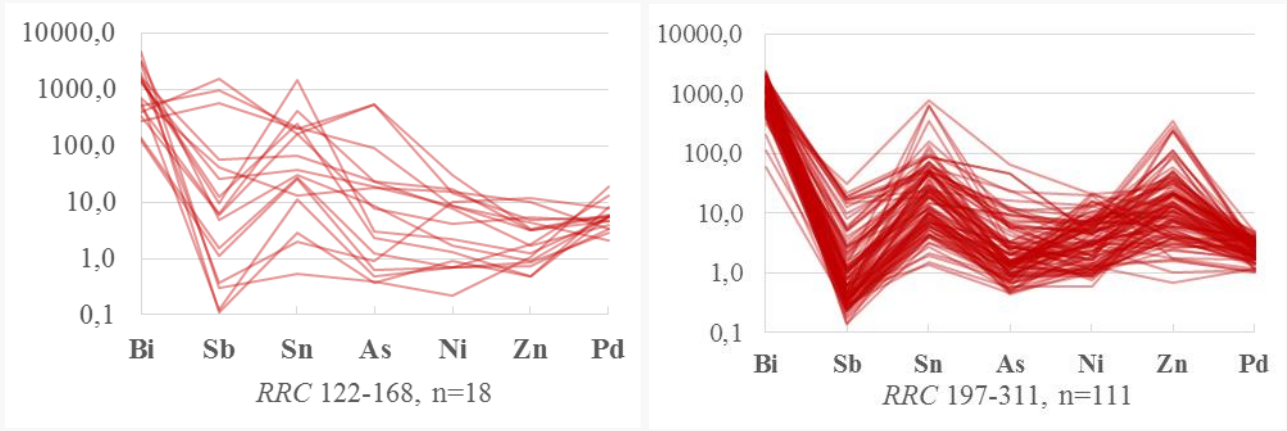


Figure 70. Teneurs en éléments traces (ppm) dans les monnaies d'argent romaines du IIe siècle a.C., échelle logaritmique.
D'après PARISOT-SILLON et SARAH, à paraître.

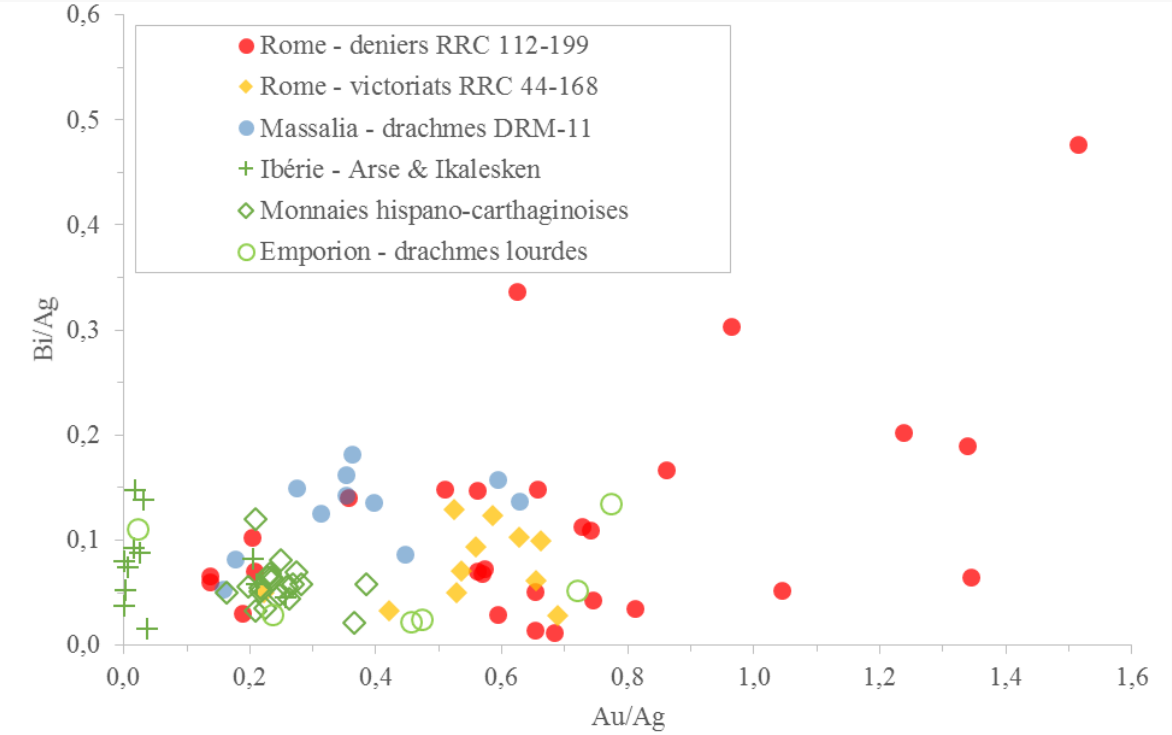


Figure 71. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, d'une sélection de monnayages d'Occident nord-méditerranéen, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C.

Les drachmes lourdes emporitaines ne se caractérisent pas par des teneurs homogènes, mais se dispersent au contraire entre les trois tendances énoncées précédemment, ce qui pourrait suggérer que l'approvisionnement de l'atelier emporitain repose essentiellement sur l'argent disponible dans l'ensemble de la Méditerranée occidentale jusqu'au début du IIe siècle a.C. Les émissions indigènes du Nord-Est ibérique suivent les mêmes tendances.

Ces conclusions provisoires et celles qui se rapportent à la métrologie des numéraires d'argent occidentaux doivent désormais être croisées avec les informations disponibles concernant les fonctions et la circulation de ces monnayages. Il s'agit ainsi de replacer l'ensemble des données présentées jusqu'à présent au sein du contexte historique propre à la première moitié du IIe siècle a.C.

4.3. Interprétations historiques : guerre permanente et expérimentations monétaires

Les spécificités de la période *c.* 200-*c.* 160 a.C. en Occident nord-méditerranéen résident dans la situation de guerre quasi-permanente opposant Rome et les sociétés indigènes, que ce soit au sein des Gaules, essentiellement en-deçà des Alpes, ou en Ibérie. Si les travaux de François Cadiou tendent à nuancer l'ampleur prêtée généralement à la plupart des épisodes conflictuels attestés en ce qui concerne la péninsule Ibérique, l'auteur insiste aussi fortement sur le caractère systématique des opérations militaires menées chaque année par les armées romaines[1370]. Les nombreuses difficultés que présente la documentation numismatique relative à cette période rendent difficile toute véritable tentative d'histoire monétaire des guerres romaines en Occident avant, au plus tôt, le milieu du IIe siècle a.C. Néanmoins les remarques énoncées précédemment concernant la chronologie des émissions d'argent romaines et indigènes et surtout celles des trésors monétaires permettent d'en esquisser quelques aspects. Il s'agit en premier lieu de proposer un modèle économique de la guerre faisant état des circulations d'argent monnayé et non-monnayé entre les différentes régions occidentales. Nous reviendrons ensuite plus spécifiquement sur des aspects techniques essentiels : le choix du numéraire employé pour le paiement des troupes romaines ; les fonctions du victoriat ; celles des monnayages indigènes et la question de leurs influences. Sur ces différentes questions, il est parfois nécessaire de sortir du cadre de l'Occident nord-méditerranéen pour tenir compte d'événements relatifs à l'Italie, aux Balkans et au monde égéen.

4.3.1. Le modèle économique des guerres romaines en Occident

4.3.1.1. Rome prédatrice : butins et indemnités

Les guerres menées par Rome en Occident, et plus largement dans l'ensemble du bassin méditerranéen, suscitent dès la fin du IIIe siècle a.C. un vaste afflux de richesses en direction de l'Italie[1371]. Parmi celles-ci, l'argent comme l'or figurent en bonne place et sont exhibés lors des grands triomphes de cette période[1372]. On admet qu'une part importante, peut-être majoritaire, des revenus en

[1370] CADIOU 2008, p. 27-83.

[1371] FERRARY 2014a, p. 573 souligne que Polybe aborde ce thème pour la première fois à l'occasion de la prise de Syracuse par Marcellus en 211 a.C. : POLYBE, 9.10. La question du pillage des œuvres d'art grecques polarise toutefois l'essentiel des opinions exprimées à propos de ces transferts de richesse dans la documentation littéraire : voir, pour la période 211-146 a.C., FERRARY 2014a, p. 573-589, 733.

[1372] Au sujet de celui de Paul-Émile en 167 a.C., PLUTARQUE, *Paul Émile*, 32.5, 33.2-3 précise que l'argent monnayé et non-monnayé est exhibé dans 750 cratères à l'occasion de la procession du deuxième jour, suivant les armes, et dénombre plus de trois mille porteurs. L'or est pour sa part convoyé le troisième jour, précédant le char de Persée et de sa famille. Ce

métaux précieux de la République romaine durant la première moitié du IIe siècle a.C. est ainsi issue du fruit des butins et des indemnités de guerre perçus au terme des conflits[1373]. Indépendamment des discussions souvent complexes concernant la diplomatie romaine et sa responsabilité dans le déclenchement de ces guerres, il ne fait aucun doute que la perspective d'enrichissement constitue une motivation importante pour la conduite des opérations militaires, que ce soit du point de vue du Sénat et des magistrats en charge des opérations[1374] ou bien, à titre particulier, pour chaque soldat[1375]. Bien plus qu'une capitale d'empire, Rome s'impose donc durant cette période comme une puissance prédatrice ; si elle ne constitue pas nécessairement le but principal du déclenchement d'une guerre, l'acquisition de richesses en apporte en tout cas la justification *a posteriori*, puisqu'elle fait l'objet de fastueuses mises en scène lors des processions triomphales qui célèbrent les victoires romaines les plus remarquables. De ce point de vue, sans égaler ceux qui suivent par exemple les campagnes asiatiques, les triomphes espagnols constituent d'importantes sources de revenus durant la première moitié du IIe siècle a.C. : selon les calculs de Michel Tarpin, le cortège de L. Cornelius Lentulus en 200 a.C. inclut près de 800 kg d'or et 14 tonnes d'argent ; celui de Ti. Sempronius Gracchus en 178 a.C. représente 13 tonnes d'argent[1376]. En dépit des coûts que supposent les opérations militaires annuelles en péninsule Ibérique, il semble donc probable que les flux de métaux précieux depuis l'Ibérie vers l'Italie dépassent nettement, en termes de volume, ceux qui s'effectuent depuis l'Italie vers l'Ibérie[1377]. Surtout, les bénéficiaires des vastes transferts de richesses qui s'opèrent alors sont presque invariablement des Romains et des Italiens, qu'ils perçoivent et manipulent ces sommes en province ou en Italie même[1378]. Bien moins rentables à court terme, les campagnes gauloises et ligures répondent plus clairement à une préoccupation sécuritaire de la part de Rome et de ses alliés italiens, raison pour laquelle leur commandement est d'ailleurs confié, en règle générale, aux consuls eux-mêmes[1379].

---

triomphe, le mieux connu pour le IIe siècle a.C., dépasse nettement par son faste ceux qui se rapportent aux guerres occidentales, mais il faut imaginer des mises en scène du même genre lors de ceux-ci.

[1373] KAY 2014, p. 21-42.

[1374] HARRIS 1991, p. 68-71.

[1375] CADIOU 2008, p. 508 ; ERDKAMP 2006, p. 47-48 ; au sujet des campagnes en Orient méditerranéen, voir le passage souvent cité de TITE-LIVE 42.32.6, qui rapporte que de nombreux hommes se portent volontaires pour la guerre de Macédoine en 171 a.C. pour faire fortune, comme l'avaient fait les soldats des précédentes campagnes en Macédoine et en Asie.

[1376] TARPIN 2013, p. 76, d'après TITE-LIVE, 31.20 ; 41.7.2. L'auteur souligne en outre, p. 74-75, que ces chiffres ne représentent que la part de la *praeda* déposée à l'*aerarium*, et non la totalité de celle-ci : les distributions aux soldats, par exemple, n'en feraient pas partie.

[1377] HARRIS 1991, p. 68 réfute l'idée d'une politique déficitaire en péninsule Ibérique durant la première moitié du IIe siècle a.C.

[1378] GORGUES 2010, p. 258-260.

[1379] FERRARY 2008. La colonisation qui s'amorce en Cisalpine n'en donne pas moins lieu à une transformation progressive des écoystèmes de la moyenne et basse vallée du Pô, qui ne fait alors que débuter, voir HARRIS 2008, p. 515.

La principale source d'information relative au volume et à la composition des revenus en métaux précieux issus des campagnes militaires ibériques est Tite-Live, qui fait état à dix-sept reprises de masses ou de sommes monnayées en argent déposées à l'*aerarium* par des commandants victorieux de retour des provinces hispaniques, entre *c.* 206-*c.* 168 a.C.[1380]. Dans un peu plus de la moitié des cas, l'or fait également partie des métaux précieux rapportés, qu'il soit comptabilisé en livres ou en *coronae aureae*, interprétées comme des torques par María Paz García-Bellido, hypothèse toutefois peu vraisemblable selon nous[1381]. Enrique García Riaza a consacré à cette question une étude de référence, démontrant clairement que les sommes mentionnées par Tite-Live ne relèvent que de la *praeda*, ou bien d'une partie de celle-ci, et n'incluent pas les revenus tirés des impôts ou de l'exploitation des mines[1382]. La structure synthétique et répétitive des recensions liviennes fait généralement penser qu'il s'agit de citations empruntées à la tradition annalistique, sans doute tirées originellement d'archives sénatoriales[1383]. En ce qui concerne l'argent monnayé, les sommes mentionnées par Tite-Live à propos des butins ibériques sont comptabilisées à la fois en *nummi bigati* et en monnaies d'*argentum oscense* dans trois cas en 195-194 a.C. ; en *nummi bigati* dans un quatrième cas, relatif à l'*Hispania Ulterior* en 191 a.C. ; et en *argentum oscense* seul dans un cinquième et dernier cas, à propos de l'*Hispania Citerior*, en 180 a.C.[1384]. Moins rémunératrices, les campagnes militaires menées en Gaule et en Ligurie durant la même période ne permettent aux commandants victorieux d'exhiber que des masses de bronze, auxquelles s'ajoutent dans trois cas des sommes mentionnées en *nummi bigati*, en 197-196 a.C.[1385]. Les gratifications distribuées aux soldats, lorsqu'elles sont précisées, semblent être le plus souvent versées en as dans le cas des campagnes gauloises, et alternativement en as ou en deniers pour celles qui se rapportent à l'Ibérie, si l'on admet toutefois, comme le pense Hubert Zehnacker, que les

[1380] TITE-LIVE, 28.38.5 ; 31.20.7 ; 32.7.4 ; 33.27.2 ; 33.27.3 ; 34.10.4 ; 34.10.7 ; 34.46.2 ; 36.39.2 ; 39.29.6-7 ; 39.42.3 ; 40.16.11 ; 40.43.4-6 ; 41.7.2 ; 41.7.2 ; 41.28.6 ; 45.4.1. Voir GARCÍA RIAZA 1999a, p. 131-136 pour une liste détaillée ; ZEHNACKER 1980, p. 33-34 ; GOZALBES 2012, p. 21 ; CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, p. 120.

[1381] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, p. 19. Ces auteurs insistent à juste titre sur les liens étroits entre métaux précieux monnayés et non-monnayés en péninsule Ibérique. Mais l'assimilation de torques celtiques à des couronnes est improbable : les Romains n'ignorent ni le nom ni la fonction des torques et TITE-LIVE 24.42.8 évoque d'ailleurs déjà la prise par Scipion de torques et de bracelets en or après le pillage d'un camp carthaginois en *c.* 213 a.C. Inversement les *coronae aureae* ne sont jamais mentionnées dans les indemnités réclamées par des commandants aux populations vaincues. La *corona aurea* est un objet qui n'a de sens qu'en contexte grec et romain et n'apparaît donc, dans le cas qui nous concerne, qu'à l'occasion des processions triomphales, ou un peu plus tard lors de *munera* : à ce propos, PLINE, *Histoire naturelle*, 21.4.6 souligne que Crassus le triumvir fait fabriquer des couronnes d'or et d'argent pour les distribuer lors de ses jeux. Les *coronae aureae* présentées lors des triomphes ibériques des années 180 a.C. sont donc selon nous des masses d'or transformées préalablement aux pompes triomphales elles-mêmes. À l'époque impériale, la *corona aurea* devient, comme le torque d'ailleurs, une récompense militaire prisée.

[1382] GARCÍA RIAZA 1999a.

[1383] TARPIN 2013, p. 71-72. L'auteur estime ainsi que Tite-Live se borne à recopier ses sources sans réinterprétation.

[1384] Respectivement, TITE-LIVE, 34.10.4 ; 34.10.7 ; 34.46.23 ; 36.21.10-11 ; 40.43.6-7. Voir CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, fig. 1 p. 120.

[1385] TITE-LIVE, 33.23.7 ; 33.37.11-12. La somme d'argent évoquée en 31.49.2 ne fait pas état d'une dénomination particulière, en dépit du fait que certains éditeurs aient voulu la restituer en *bigati*. Voir ZEHNACKER 1980, p. 36.

sommes sont comptées en as ou en deniers selon qu'elles sont versées en bronze ou en argent[1386]. Si ces distributions tendent à être réalisées en bronze, puis en argent, cette tendance n'est pas uniforme et dépend en réalité des territoires concernés[1387].

Le fait que les butins obtenus au sein des territoires occidentaux incluent parfois des sommes comptabilisées en *nummi bigati*, c'est-à-dire intégrant l'*aerarium* sous la forme de deniers romains, suscite également l'attention. Il semble clair que la monnaie romaine ne circule pas de manière importante parmi les sociétés indigènes occidentales durant cette période et l'on ne peut donc pas penser que les populations vaincues doivent s'acquitter d'indemnités réglées en espèces romaines. Il en va certainement de même à propos des pillages. On en déduit donc que ces sommes ont été obtenues par d'autres recours, impliquant peut-être des acteurs privés italiens, par exemple pour la vente des captifs ou d'autres types de biens[1388]. On ne doit d'ailleurs pas s'exagérer l'importance numérique des sommes comptabilisées en *nummi bigati* : celles-ci sont toujours marginales face à l'argent non-monnayé lors des triomphes ibériques et inférieures aux sommes mentionnées en numéraire local, c'est-à-dire en *argentum oscense* (Figure 72). Au total, la monnaie ne représente qu'environ 6 % de la valeur cumulée des métaux précieux obtenus lors de ces campagnes[1389]. La composition générale des assemblages en argent obtenus lors des opérations romaines en Ibérie est donc conforme à l'idée que l'on peut s'en faire d'après l'étude des dépôts métalliques péninsulaires durant la première moitié du IIe siècle a.C. : la vaisselle et l'orfèvrerie représentent les principaux apports en termes de masse ; elles sont associées à des lingots et à d'autres types d'objets en argent, entiers ou fragmentaires ; les monnaies sont minoritaires, à plus forte raison celles de la République romaine.

[1386] ZEHNACKER 1980, p. 40. Nous ne voyons aucune objection à cette théorie dans la majorité des ca, mais un contre-exemple en atténue la portée : TITE-LIVE 34.46.2-3 indique que Caton distribue 270 as aux fantassins et le triple aux cavaliers en 194 a.C. Néanmoins PLUTARQUE, *Caton l'Ancien*, 10.4 souligne que chaque soldat reçoit une livre d'argent, soit l'équivalent d'environ 80 deniers durant cette période. Soit il s'agit de paiements différents, celui mentionné par Plutarque pouvant être par exemple antérieur au triomphe, soit cet auteur ne fait référence en réalité qu'aux sommes distribuées aux cavaliers. Toujours est-il que 270 as ne constituent pas un compte rond attesté dans d'autres cas, mais que 27 deniers valent bien le tiers d'une livre d'argent.

[1387] ZEHNACKER 1980, p. 38 distingue ainsi les triomphes sur l'Hispanie, la Gaule ou la Ligurie et l'Orient, et témoigne d'un basculement intervenant à des moments différents entre 189 et 177 a.C. selon les espaces. CADIOU 2008, p. 519 souligne que la dernière mention de gratifications en as correspond au triomphe du consul Q. Fulvius Flaccus sur la Ligurie en 179 a.C., d'après TITE-LIVE, 40.59.2, et en tire la conclusion que la solde est encore versée aux légionnaires en monnaies de bronze durant cette période. Mais l'auteur néglige ici plusieurs éléments : d'une part, rien n'indique que ces gratifications soient versées sous la même forme que le *stipendium*. D'autre part, le même Q. Fulvius Flaccus triomphe déjà l'année précédente au terme de son service en *Hispania Ulterior*, et accorde de généreuses gratifications en deniers à ses légionnaires ainsi qu'aux *socii*, voir TITE-LIVE, 40.43.6-7. En fait, Tite-Live souligne expressément que Flaccus n'a été en mesure d'exhiber aucune somme d'argent durant son triomphe ligure, or le versement de gratifications en deniers semble conditionné par l'obtention d'un butin opulent en métaux précieux, en plus d'obéir à une logique de surenchère progressive bien identifiée par ZEHNACKER 1980. Sur ces questions, voir plus généralement CALLATAŸ 2006b.

[1388] TARPIN 2013, p. 74.

[1389] GORGUES 2010, p. 254-256.

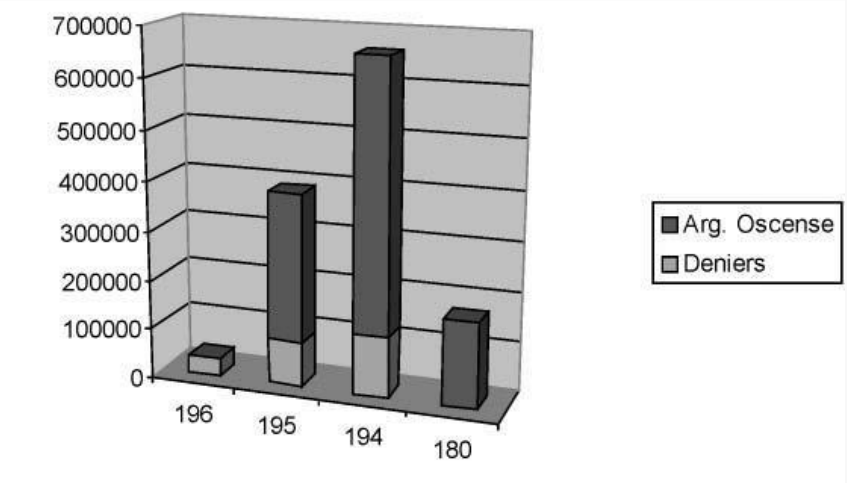


Figure 72. Effectifs comparés des deniers romains (*nummi bigati*) et des monnaies locales (*argentum oscense*) comptabilisés dans les triomphes ibériques du début du IIe siècle a.C. Source : GORGUES 2010, p. 256.

La composition élémentaire des monnaies d'argent romaines frappées durant la première moitié du IIe siècle a.C. tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle la principale source de revenus en argent de l'*aerarium Saturni* est issue des butins et des indemnités de guerre : c'est ce que suggère plus particulièrement l'hétérogénéité des teneurs en éléments traces observées au sein de l'alliage des deniers. Le fait qu'une partie des exemplaires analysés présente des concentrations en or et en bismuth proches de celles des monnaies hispano-carthaginoises pourrait témoigner d'un phénomène de refonte, qu'il soit directement lié à la saisie d'espèces carthaginoises par Rome après la Deuxième guerre punique ou bien qu'il admette comme étape intermédiaire la transformation de l'argent hispano-carthaginois en monnaies indigènes, elles-mêmes captées ensuite par Rome. Mais la mise en évidence de teneurs très dispersées pour d'autres exemplaires, qui contraste justement avec la forte homogénéité qui caractérise les émissions hispano-carthaginoises, traduit incontestablement la variété des sources d'approvisionnement de l'atelier capitolin, qui ne doivent pas encore reposer principalement sur l'exploitation des mines ibériques ou macédoniennes, au moins jusqu'au premier quart du IIe siècle a.C.

Les données analytiques traduisent ainsi l'importance du mélange et du recyclage de l'argent : elles ne permettent pas d'identifier des groupes caractérisés par des teneurs homogènes en éléments traces, susceptibles de constituer des marqueurs des différentes origines de l'argent employé pour la frappe des deniers. Mais si l'ampleur des activités prédatrices romaines en Occident est suffisante pour susciter ce qui s'apparente à une véritable dépression économique au sein des sociétés indigènes au

début du IIe siècle a.C.[1390], on ne saurait insister suffisamment sur le fait que les transferts de richesse les plus importants à l'échelle du bassin méditerranéen concernent l'Orient[1391]. Il nous semble notamment possible d'envisager l'hypothèse selon laquelle la Troisième guerre de Macédoine constitue en réalité le tournant le plus important dans le mode de financement des interventions militaires romaines après la Deuxième guerre punique. Il convient pour ce faire de revenir en premier lieu sur la manière dont s'organisent ces opérations.

4.3.1.2. L'organisation logistique des opérations : déroulement des campagnes et paiement des troupes

L'étude de l'organisation des opérations militaires romaines à la période républicaine a été profondément renouvelée par les travaux consacrés à la péninsule Ibérique par François Cadiou : si des monographies avaient été précédemment dédiées aux aspects logistiques et financiers de conflits particuliers[1392], il revient à cet auteur d'avoir mis en évidence les éléments de continuité de l'engagement militaire de Rome en Ibérie et l'organisation concrète de ses interventions année après année[1393]. François Cadiou réfute notamment l'idée selon laquelle la conquête romaine marquerait une extension inéluctable de l'ordre romain d'est en ouest, marquée par la présence sur les côtes comme à l'intérieur d'une véritable « armée d'occupation » : au contraire, chaque campagne annuelle constitue une nouvelle incursion au sein de zones bien délimitées et se solde par un retour aux régions côtières où s'établissent les quartiers d'hiver[1394]. L'objectif essentiel n'est pas tant le contrôle durable de l'ensemble des territoires provinciaux que celui des axes de communication qui les structurent : le succès des opérations romaines, organisées autour d'objectifs ponctuels et à partir d'effectifs limités, dépend notamment de la faculté des autorités militaires à garantir la possibilité d'une liaison permanente avec l'Italie. En l'occurrence, celle-ci est au minimum annuelle : elle intervient à l'occasion des transferts de fonds, des convois de troupes et de vivres[1395]. L'idéal catonien selon lequel la guerre doit s'autofinancer[1396] reste donc un vœu pieux, ou tout du moins un objectif n'étant atteint

---

[1390] GORGUES 2010, p. 260-261.
[1391] CALLATAŸ *et al.* 1993.
[1392] Par exemple MARCHETTI 1978 à propos de la Deuxième guerre punique ou CALLATAŸ 1997 concernant les guerres mithridatiques. À l'inverse, pour une étude beaucoup plus générale sur la logistique des armées romaines, prêtant en vérité peu d'intérêt à la période républicaine à proprement parler, ROTH 1999.
[1393] CADIOU 2008, p. 27-83, 279-362.
[1394] CADIOU 2008, p. 363-416.
[1395] CADIOU 2008, p. 483-485, 489-490, 512-517, insiste sur ce point en énumérant les nombreuses mentions de Tite-Live concernant les dotations annuelles des armées ibériques par le Sénat romain. Sans nier les contraintes que représente ce modèle peu décentralisé, l'auteur note p. 516 à propos des convois d'argent plus particulièrement : « lourd à gérer du point de vue logistique, le transfert de fonds depuis Rome restait donc annuel, ce qui limitait les inconvénients du système ».
[1396] TITE-LIVE, 34.9.12.

qu'exceptionnellement[1397]. Aux difficultés matérielles s'opposant à la mise en place d'un dispositif logistique autonome à l'échelle de la péninsule Ibérique s'ajoute une dimension politique : en fixant année après année la dotation des provinces ibériques en termes d'hommes, d'argent et de vivres, le Sénat s'assure de contrôler étroitement le déroulement de l'ensemble des opérations militaires. La mutinerie des légionnaires du Júcar en 206 a.C. révèle en outre, selon François Cadiou, que les autorités militaires en péninsule Ibérique sont tenues de faire parvenir régulièrement à Rome le butin des campagnes précédentes même lorsque le paiement de la solde des troupes est compromis[1398].

Or cette liaison entre l'Ibérie et l'Italie s'effectue essentiellement par voie maritime durant la première moitié du IIe siècle a.C., comme en atteste déjà la priorité que constitue pour Scipion la prise de *Carthago Noua* et la sécurisation de ses communications avec Rome dès son arrivée en péninsule Ibérique en 210 a.C.[1399]. La lecture de Tite-Live suggère que l'itinéraire privilégié est littoral et non hauturier : ainsi la flotte de Caton reste-t-elle en vue des côtes durant toute la traversée du Golfe du Lion jusqu'à la Catalogne en 195 a.C.[1400]. Les magistrats sont régulièrement prorogés dans leurs *prouinciae* dès cette période, prenant ainsi l'habitude d'effectuer, comme leurs troupes, des séjours parfois prolongés en Ibérie[1401]. La mobilité des magistrats obéit dans certains cas à des impératifs différents de celle des soldats : s'ils doivent certainement rejoindre parfois leur *prouincia* en empruntant les mêmes navires que les soldats et les provisions[1402], l'urgence exige parfois qu'ils effectuent à cheval l'intégralité ou une partie du trajet pour rallier plus rapidement leurs quartiers. Un épisode par ailleurs malheureux en atteste : le préteur L. Baebius Dives se voit octroyer en 189 a.C. la *prouincia Hispania*, peut-être suite au sérieux revers essuyé durant l'été par L. Aemilius Paullus[1403]. Il traverse la Ligurie par voie de terre vers le début de l'été[1404] mais se fait cerner avec son escorte par une embuscade ligure en *Gallia Ulterior* et ne gagne qu'à grand-peine *Massalia* où il meurt de ses

[1397] C'est donc le cas de Caton en 195 a.C., mais aussi de Q. Fulvius Flaccus en *Hispania Citerior* en 180 a.C. : TITE-LIVE, 40.35.4 ; voir CADIOU 2008, p. 484-485.

[1398] CADIOU 2008, p. 481-483, souligne d'après POLYBE, 11.28.3-6 que le futur Africain n'a pas encore octroyé aux soldats révoltés la solde que n'avaient pas été en mesure de leur verser son père et son oncle avant 211 a.C. ; or GARCÍA RIAZA 1999a, p. 131-132 montre bien à partir de TITE-LIVE, 28.38.5 ; 26.47.7 que Scipion n'en avait pas moins continué à envoyer à Rome la *praeda* de ses premières conquêtes entre 210 et 206 a.C. Voir aussi ÑACO 2003, p. 136 ; plus généralement, CHRISSANTOS 1997 sur la mutinerie du *Sucro* et la question du butin.

[1399] TITE-LIVE, 26.43.7 ; CADIOU 2008, p. 482-483.

[1400] TITE-LIVE, 34.8.6. ARNAUD 2005, p. 156-158 indique que l'itinéraire côtier depuis *Massalia* est plus sûr et tout aussi rapide. Sur le déroulement de la campagne de Caton en 195-194 a.C. et ses préparatifs, voir KNAPP 1980.

[1401] Pour la période 206-155 a.C., voir BROUGHTON 1951, p. 298-449.

[1402] C'est par exemple le cas de Caton, évoqué précédemment : TITE-LIVE, 34.8.6.

[1403] TITE-LIVE, 37.46.7-8 évoque 6000 morts romains et une retraite désordonnée hors du secteur d'opérations.

[1404] ARNAUD 2005, p. 24-25, 164-165 indique que l'itinéraire maritime reliant Ostie à la Tarraconaise par les bouches de Bonifacio constitue un axe risqué, comme en atteste le nombre important des épaves mises au jour dans ce secteur ; il est particulièrement peu praticable dans le sens est-ouest. L. Baebius Dives n'a donc probablement pas d'autre choix que d'emprunter un itinéraire côtier, que ce soit soit partiellement ou intégralement par voie terrestre.

blessures deux jours après[1405]. Cet épisode démontre ainsi clairement que l'axe terrestre entre l'Italie et l'Ibérie n'est pas encore sécurisé au début du IIe siècle a.C. et ne se prête pas à des transferts de fonds importants s'ils ne sont pas accompagnés de contingents significatifs.

Il convient donc de replacer l'organisation des opérations militaires en péninsule Ibérique dans une perspective élargie, de manière à envisager le dispositif logistique romain en Occident méditerranéen dans son intégralité. On peut regretter de ne pas disposer, à propos des autres théâtres de guerre romains au sein de ces territoires, d'études comparables à celle de François Cadiou pour l'Hispanie. Or le principal point d'embarquement pour les provinces occidentales durant cette période n'est pas *Ostia* (Ostie), qui ouvre principalement vers l'Italie méridionale et l'Orient[1406], mais se situe en réalité dans le secteur *Pisae* (Pise)-*Luna* (Luni, Ortonovo, La Spezia), à l'interface entre Étrurie et Ligurie. Paul Jal souligne que « Pise est souvent appelée *prouincia* et considérée pratiquement comme l'équivalent de *Ligures* par Tite-Live » entre le dernier quart du IIIe siècle et la première moitié du IIe siècle a.C., et conclut que « Luna et Pise furent les plaques tournantes du dispositif d'offensive ou de défense de Rome dans les interminables opérations engagées chaque année contre les Ligures[1407] ». Ces deux cités sont elles-mêmes les cibles de raids récurrents, par exemple en 193 et en 186 a.C.[1408] ; elles abritent les quartiers d'hiver des légions romaines et des contingents alliés dans le Nord de l'Italie[1409] et constituent donc logiquement le point de rassemblement des armées au début des campagnes militaires[1410]. La présence régulière de contingents importants dans ce secteur prédispose donc aussi *Lunae portus* à constituer un point d'embarquement des armées affectées aux provinces hispaniques. Tite-Live l'évoque explicitement à deux reprises : la première concerne les préparatifs de la campagne de Caton en 195 a.C., qui rejoint ses troupes déjà rassemblées à *Luna*, puis organise à partir de cette cité le ralliement d'une flotte en mesure de convoyer l'ensemble des hommes juqu'en Catalogne[1411]. En 187-186 a.C., le préteur C. Calpurnius Piso est tenu d'accélérer son départ pour sa *prouincia* hispanique suite à la disparition prématurée de son prédecesseur C. Atinius face aux *Lusitani* : c'est

[1405] TITE-LIVE, 37.57.1-2.

[1406] Une recension chez Tite-Live des mentions relatives à des embarquements ou des débarquements à *Ostia* ne permet de repérer qu'un cas de départ vers la péninsule Ibérique, dans le contexte troublé des débuts de la Deuxième guerre punique, en 217 a.C. : les bateaux de commerce, qui transportent des provisions pour les armées romaines d'Hispanie, se font d'ailleurs intercepter par les Carthaginois au large de *Cosa* (Ansedonia, Orbetello, Grosseto), voir TITE-LIVE, 22.1. Les autres mentions, dans TITE-LIVE, 22.37 ; 22.57 ; 23.38 ; 25.20 ; 29.14 ; 36.3 font toutes état de relations avec le Sud et l'Est.

[1407] À propos de TITE-LIVE, 45.13.5, voir dans l'édition établie aux Belles Lettres par Paul Jal la n. 5 p. 96-97. Voir aussi WALBANK 1957, p. 177-178 à propos de POLYBE, 2.16.2 ; PEDRONI 2009, p. 8-10 ; BACKENDORF 1998, p. 166.

[1408] TITE-LIVE, 34.56 ; 39.21.4-5 ; 41.19.

[1409] Concernant *Pisae*, voir TITE-LIVE, 40.17, en 182 a.C. ; pour *Luna*, voir TITE-LIVE, 43.9, en 170 a.C.

[1410] En 180 a.C., au moins deux légions sont établies à *Pisae* : Voir TITE-LIVE, 40.41.3 ; voir aussi 41.12.1.

[1411] TITE-LIVE, 34.8.4-5.

une fois de plus depuis le port de *Luna* qu'il effectue son départ[1412]. En d'autres termes, les territoires de *Pisae* et de *Luna* constituent la base arrière du dispositif militaire romain en direction de la Ligurie, mais aussi – ponctuellement au moins – vers la péninsule Ibérique. La pérennisation du contrôle exercé par la République romaine sur ce secteur passe par la déportation de plusieurs milliers de *Liguri Apuani* voisins de *Luna* vers le Samnium[1413] et par la mise en place de projets coloniaux : Tite-Live fait état de la proposition des Pisans d'offrir un territoire pour l'établissement d'une colonie en 180 a.C.[1414] ; si le processus ne semble pas suivre son terme, une déduction coloniale est en revanche attestée à *Luna* en 177 a.C.[1415]. Une dizaine d'années plus tard, le Sénat romain règle un différend territorial entre ces deux cités[1416] ; durant la période suivante, à mesure que la pression ligure sur la région s'atténue nettement, *Genua* paraît prendre définitivement le relai de *Pisae* et de *Lunae portus* comme nœud logistique des opérations romaines en Méditerranée occidentale.

Dès lors qu'émerge une vision globale de la géographie militaire de l'Occident nord-méditerranéen, il devient possible d'appréhender la documentation monétaire sous un jour différent. Il semble bien établi que les périodes durant lesquelles les soldats romains sont en mesure de manier les plus grandes quantités de monnaie frappée, républicaine à tout le moins, correspondent à des phases de transition : le voyage de retour, pour les vétérans ; le stationnement dans les quartiers d'hiver, pour les soldats maintenus en service ; la fin des campagnes militaires pour tous, y compris les alliés. Ces occasions permettent aux hommes de disposer de l'apport cumulé du butin, de la solde et pour certains d'une prime de démobilisation. C'est donc probablement aussi durant ces périodes que la consommation des soldats implique les transactions commerciales les plus fréquentes entre eux, avec les populations locales ou les négociants. Plusieurs auteurs ont insisté, à juste titre, sur le fait que la solde n'est pas tant importante sur le plan financier qu'en termes symboliques : elle constitue le dédommagement officiel de Rome à ses citoyens en armes, et fait à ce titre l'objet d'une distribution cérémonialisée[1417]. Elle n'en constitue pas moins un important apport ponctuel de numéraire, particulièrement si l'on admet, comme l'auteur, qu'elle fait encore l'objet d'un seul versement annuel au IIe siècle a.C.[1418]. Dans le cas des armées des provinces hispaniques, il est difficile de déterminer si

[1412] TITE-LIVE, 39.21.4-5.
[1413] TITE-LIVE, 40.41.3-4.
[1414] TITE-LIVE, 40.43.1.
[1415] TITE-LIVE, 41.13.4-5 ; 45.13.10 suggère que cette colonie est de droit romain.
[1416] TITE-LIVE, 45.13.10-11.
[1417] CADIOU 2008, p. 502-512 ; voir déjà GABBA 1978, p. 219-220 et les remarques de Claude Nicolet consignées à la suite de cette contribution, p. 225.
[1418] CADIOU 2008, p. 516. Pour la période suivante, le témoignage de Varron fait état de deux à trois versements annuels, sans qu'il soit permis d'établir s'il s'agit d'une situation véritablement courante et si celle-ci s'applique déjà aux générations

ce paiement intervient généralement sur le sol provincial même ou de retour en Italie, et les avis sont partagés à ce sujet[1419] ; quoi qu'il en soit, une partie de ce numéraire se retrouve nécessairement employée par les soldats démobilisés au retour vers *Pisae*, qu'ils l'aient perçu avant leur départ ou une fois débarqués. Dans le cas des armées actives en Ligurie ou en Transpadane, le versement intervient nécessairement dans ce cadre étrusco-ligure. Il convient donc de souligner que les trésors et les trouvailles de monnaies républicaines dont le *terminus post quem* est antérieur au milieu du IIe siècle a.C. tendent à se concentrer au sein des espaces-clés du dispositif logistique romain, que ce soit en Catalogne (à Les Encies, Gérone ; vers *Tarraco* sur le Francolí, à Gandesa ou à Tivissa), dans la vallée du Júcar (Jalance, Valence), vers *Carthago Noua* (Santa Catalina del Monte, Verdolay, Murcie)[1420], mais aussi à Luni, à Pise, en Lombardie (Gambolò) ou, de l'autre côté des Apennins, à Fano et en Cisalpine orientale (Padoue, Udine, Caltrano Vicentino). Inversement, on ne peut que souligner la rareté des découvertes effectuées dans la moyenne vallée de l'Èbre par exemple, qui concentre pourtant une part importante de l'effort militaire romain en *Hispania Citerior* dès les années 180 a.C.

Dans le même temps, la fréquente association du monnayage républicain avec d'autres types de numéraire, notamment au sein des établissements militaires romains, confère plus de diversité et d'imprévisibilité à la vie économique des soldats : ces monnaies étrangères peuvent entrer en leur possession du fait de la constitution ou de la revente d'un butin, et au terme de l'ensemble des transactions monétaires auxquelles participent ces hommes tout au long de l'année. Pour une période légèrement antérieure à la nôtre, l'importance du monnayage africain et hispano-carthaginois dans la circulation du camp de La Palma (L'Aldea, Tarragone) démontre éloquemment que les légionnaires romains ne sont pas tenus de n'employer que la monnaie émise par Rome ou par ses alliés[1421] ; au Camí del Castellet de Banyoles ou autour de *Numantia*, la présence d'espèces emporitaines et ibériques témoigne également d'une circulation monétaire plurielle au sein de laquelle les équivalences identifiées entre les différents monnayages occidentaux prennent tout leur sens[1422]. Les apports en numéraires d'origines variées peuvent aussi être suscités par la présence des contingents alliés, italiens

précédentes. Même à diviser par deux ou trois le montant touché en un seul jour par le légionnaire, le cœur de notre raisonnement demeurerait en fait inchangé.

[1419] CADIOU 2008, p. 515 se prononce résolument en faveur de transferts de fonds réguliers, sans exclure la possibilité de versements occasionnels en Italie même, suivant l'ancienne pratique, et cite l'exemple de Scipion appelant ses troupes à *Carthago Noua* pour le versement de la solde en 206 a.C., voir TITE-LIVE, 28.25.10. GARCÍA RIAZA 1999b se montre plus volontiers partisan de paiements en contexte italien. On trouvera chez ces deux auteurs la bibliographie antérieure.

[1420] Nous laissons volontairement de côté les dépôts mixtes de la Meseta orientale, dont les spécificités ont été évoquées *supra*, p. 283ss.

[1421] NOGUERA 2012 ; GARCÍA-BELLIDO 2011.

[1422] TARRADELL-FONT et NOGUERA 2009 ; NOGUERA *et al.* 2014 ; JIMÉNEZ 2014. Pour cette période, les trouvailles monétaires des camps numantins sont par ailleurs les seules attestées en contexte militaire romain si loin à l'intérieur des terres, ce que l'on doit probablement au contexte spécifique des sièges réitérés de *Numantia*.

ou non : on a vu que leur entretien relève de la responsabilité des communautés qui les fournissent aux Romains, de sorte qu'il est difficile d'établir précisément quand et comment s'organise le paiement de ces troupes. Il pourrait néanmoins s'agir de l'un des facteurs permettant d'expliquer d'une part le développement rapide des frappes d'argent monnayé en contexte grec et indigène[1423], d'autre part la mise en contact de ce numéraire avec celui des Romains, sans qu'il soit pour autant de chercher ici une corrélation systématique[1424].

Concernant plus spécifiquement le monnayage républicain, l'importance cruciale de *Pisae* et de *Lunae portus* au sein du dispositif logistique romain nous pousse à nous demander, à la suite de Luigi Pedroni, si l'apparition du type représentant Luna conduisant un bige au revers de certaines émissions de deniers ne pourrait pas constituer une allusion à la fonction de ces monnaies et à l'environnement dans lequel elles s'insèrent[1425]. On peut ainsi souligner la contemporanéité de ces émissions et des opérations organisées depuis *Luna*[1426]. En 195 a.C., Caton coordonne depuis ce point son expédition ibérique, puis y embarque en direction de la Catalogne : Michael Crawford situe la frappe de deux émissions au bige lunaire durant la période *c.* 194-*c.* 190 a.C. (*RRC* 133, 136). En 187-186 a.C., C. Calpurnius Piso reproduit le même scénario, tandis que M. Sempronius Tuditanus combat contre les *Apuani* en 185 a.C.[1427] : deux émissions sont à nouveau datées de cette période – au plus large, *c.* 189-*c.* 180 a.C. (*RRC* 140-141). En 177 a.C., nous avons vu qu'une colonie, peut-être de droit romain, est établie à *Luna* : Michael Crawford fait état de la multiplication des émissions au bige lunaire durant les années 170 a.C. (*RRC* 156, 158-159, 161, 163), auxquelles s'ajoute une série attribuée aux années *c.* 169-*c.* 158 a.C. (*RRC* 187). Mentionnons enfin deux séries plus tardives, l'une datée par Michael Crawford de *c.* 150 a.C. (*RRC* 207), l'autre de *c.* 134 a.C. (*RRC* 230). Si notre proposition consistant à rehausser de quelques années la date d'émission des monnaies des années

[1423] C'est ce que proposent par exemple RIPOLLÈS 2005c et GIRAL 2015 au sujet des drachmes ibériques.

[1424] Voir plus généralement les remarques de MARTIN 2014a, p. 130-132, 134, auxquelles nous souscrivons pleinement. L'auteur évoque « une très grande variété de situations, correspondant aux choix de chaque communauté », soulignant aussi que « rien n'exclut que certaines troupes n'aient pas reçu de solde », p. 130.

[1425] PEDRONI 2009.

[1426] L'origine du nom de ce port demeure mal assurée, mais on sait par l'intermédiaire d'un fragment d'Ennius, cité par Perse, que ce toponyme est déjà employé par les Romains lorsque le poète officie comme centurion dans les armées du consul T. Manlius Torquatus en 215 a.C. Voir PERSE, *Satires*, 6.9-10 : *'Lunai portum, est operae, cognoscite, ciues.'/ cor iubet hoc Enni.* Qu'il soit une invention romaine ou dérive d'une origine étrusque, ce nom est en tout cas clairement assimilé à l'astre et à la divinité qui le représentent par les Grecs aussi bien que par les Romains, sous le nom de Séléné : STRABON, *Géographie*, 5.2.5. François Lasserre, n. 3 p. 63, accepte l'explication topographique ancienne soulignant la forme de demi-lune du golfe de la Spezia, supposément issue de Posidonios. François Lasserre, n. 3 p. 63, accepte l'explication topographique ancienne soulignant la forme de demi-lune du golfe de la Spezia, supposément issue de Posidonios. L'implantation d'un temple dédié à Diane-Luna est attestée dès la période républicaine : GROTTAGLIE 1995, p. 19-26.

[1427] BROUGHTON 1951, p. 372.

150 a.C. pour combler le creux de la décennie précédente est correcte[1428], les deniers *RRC* 207 à la légende FLAVS pourraient être approximativement contemporains de la campagne effectuée par le consul M. Claudius Marcellus contre les *Liguri Apuani* des environs de *Luna* en 155 a.C., qui lui vaut de triompher à Rome à son retour[1429]. L'implication de M. Claudius Marcellus dans les affaires de la colonie est en outre confirmée par la découverte sur le forum de *Luni* en 1857 d'une inscription en l'honneur de ce personnage, probablement la base d'une statue, dédiée après son second consulat de 155 a.C., et probablement avant le troisième en 152 a.C. étant donné la formule *consol iterum* employée (Figure 73). L'ultime émission *RRC* 230 à la légende A·SPVRI est la seule qui soit frappée à une époque où les campagnes contre les groupes ligures de l'arrière-pays pisan sont terminées ; Luigi Pedroni a proposé à son sujet l'hypothèse d'une commémoration de l'action d'un ancêtre du magistrat monétaire également actif durant les guerres ligures entre 181 et 176 a.C., mais cette proposition semble peu étayée[1430].



Figure 73. Inscription en l'honneur de M. Claudius Marcellus, *Luni*, forum, 41 x 91 x 91 cm.
CIL I² 623 / XI 1339 ; AE 1984, 387. Luni, Museo Archeologico, inv. 15 (71654 ?). Cl. Werner Eck, Edgar Pack.

Entre les années 190 et 160 a.C., l'alternance régulière entre l'émission des deniers au type des Dioscures et au bige lunaire, y compris au sein d'une même série (*RRC* 133/2-3), pourrait ainsi

[1428] Voir *supra*, p. 238.
[1429] BROUGHTON 1951, p. 448.
[1430] PEDRONI 2009, p. 10. On se reportera de manière plus générale aux arguments de l'auteur concernant les rapprochements onomastiques possibles entre magistrats monétaires et commandants illustres des guerres ligures.

témoigner du fait que ces frappes soient vouées à des postesde dépense différents ; si Luigi Pedroni soutient l'idée d'un rapport étroit entre le thème iconographique lunaire et les guerres ligures, il nous semble envisageable d'en élargir le spectre en considérant plus généralement l'importance fondamentale de *Pisae* et de *Luna* dans toute l'action militaire de la République romaine en Occident nord-méditerranéen. Dans la même optique, l'adoption plus tardive du type à la Victoire conduisant un bige pourrait également être associée à des événements spécifiques, comme nous en avons déjà formulé l'hypothèse. Il est difficile de fonder sur des arguments uniquement typologiques des thèses par ailleurs invérifiables ; en revanche, lorsque s'y ajoute l'argument métrologique l'idée d'une fonction spécifique à chaque monnayage paraît plus assurée : c'est ainsi le cas du victoriat, produit épisodiquement durant toute la période et sur lequel nous reviendrons plus loin. Quoi qu'il en soit, la connotation militaire des monnaies d'argent romaines produites durant la première moitié du IIe siècle a.C. nous paraît indéniable : il convient donc d'examiner à nouveau la question de la nature du numéraire employé par Rome pour le financement des guerres occidentales et celle du rôle dévolu à chaque métal monnayé.

4.3.2. Rome et le paiement des troupes avant le milieu du IIe siècle a.C.

4.3.2.1. L'as ou le denier. La question du mode de paiement de la solde

Il n'est pas aisé de déterminer avec certitude quel métal ou quel alliage les autorités romaines privilégient pour la rémunération des soldats d'une part, pour les autres postes de dépense militaires d'autre part. Nous nous concentrerons ici sur le paiement de la solde, auquel ne se résume pas l'ensemble du budget alloué aux armées romaines mais qui en constitue de toute évidence la part la mieux compréhensible à travers la documentation relative à la première moitié du IIe siècle a.C. Il convient en premier lieu de faire état d'une historiographie divergente à propos des périodes républicaine et impériale, porteuses de quelques contradictions apparentes.

Le modèle le plus largement admis à propos du paiement des soldats durant la République romaine est celui que Michael Crawford a ébauché dès 1969, développé en 1974 puis finalisé en 1985[1431]. Selon cet auteur, la solde est versée en monnaies de bronze durant la première moitié du IIe siècle a.C. et seulement à partir de 157 a.C. en deniers, ou bien à tout le moins en une combinaison de deniers et d'espèces de bronze[1432]. L'importance de la frappe de dénominations d'argent durant la Deuxième

[1431] CRAWFORD 1969b ; CRAWFORD 1970 ; CRAWFORD 1974, p. 617-618, 694-707 ; CRAWFORD 1985, p. 95-96, 143-147.
[1432] CRAWFORD 1985, p. 96 : « Roman troops in Italy were paid in silver as well as in bronze from 157 onwards ». Cette nuance admise par Michael Crawford a été généralement ignorée par ses successeurs, qui n'ont retenu que l'idée d'un

guerre punique est ainsi réduite à un phénomène propre à cette période, les autorités romaines renouant manifestement avec l'ancienne norme républicaine sitôt le conflit achevé. Les arguments formulés à l'appui de cette théorie sont multiples : d'une part, le volume de production des dénominations d'argent durant la première moitié du IIe siècle a.C. est jugé réduit par comparaison avec celui qui caractérise les émissions de bronze contemporaines et surtout celles des deniers à partir des années 150 a.C.[1433]. L'hypothèse d'un hiatus dans la frappe de l'argent au cours de la décennie précédente renforce cette impression. D'autre part, Michael Crawford fait valoir le faible nombre d'exemplaires en argent mis au jour au sein des sites militaires romains, notamment autour de *Numantia*, constat dont nous avons vu précédemment qu'il doit désormais être nuancé[1434]. Aucune étude d'envergure n'est venue fondamentalement remettre en cause ce modèle au cours des trois dernières décennies, la discussion ayant plus volontiers porté sur les usages des monnayages en métaux précieux indigènes dans le cadre de l'effort militaire romain[1435].

La question du type de numéraire employé pour payer les soldats des armées romaines a en revanche été abordée par une série de contributions récentes concernant la période impériale, particulièrement à partir de la documentation relative aux établissements militaires rhénans[1436]. Richard Duncan-Jones puis Reinhard Wolters ont défendu l'idée de paiements réalisés essentiellement en monnaies d'argent[1437]. L'argumentation de Reinhard Wolters se fonde, entre autres, sur des considérations d'ordre logistique : même en admettant une minoration de la solde effectivement versée aux légionnaires après la déduction des frais de vivres et d'équipement[1438], le poids et l'encombrement de sommes constituées uniquement en monnaies de bronze est perçu par l'auteur comme rédhibitoire, particulièrement en ce qui concerne le transfert de fonds. Selon ses estimations, les autorités militaires procédant en une journée au versement d'un tiers de la solde annuelle des troupes, même après déductions, auraient à manier soit 700 kg de monnaies d'argent, soit plus de 30 t d'espèces en alliages cuivreux, soit la charge respective de 3 ou de 120 charrettes à bœufs. Si l'on considère, suivant François Cadiou, que les légionnaires du IIe siècle a.C. touchent l'intégralité de leur solde en un seul

---

passage subit de l'as au denier, voir par exemple HARL 1996 ; WOLTERS 2000, p. 581-582. CADIOU 2008, p. 518-522, ne remet pas en cause le modèle proposé par Michael Crawford, mais ne se résoud pas à considérer l'an 157 a.C. comme un tournant, envisageant un phénomène plus progressif jusque durant la seconde moitié du IIe siècle a.C. au moins.

[1433] CRAWFORD 1970.

[1434] CRAWFORD 1985, p. 90, 95 ; voir *supra*, p. 249.

[1435] LÓPEZ SÁNCHEZ 2010, CADIOU 2008, p. 524-543 ou encore MARTIN 2014a restreignent plutôt ces monnayages au paiement des auxiliaires, à l'exclusion des légionnaires comme l'envisageait par exemple Leandre Villaronga.

[1436] Voir en dernier lieu le point historiographique dans WIGG-WOLF 2014, p. 163-167.

[1437] DUNCAN-JONES 1994 ; WOLTERS 1999 ; WOLTERS 2000.

[1438] WOLTERS 2000, p. 580-581 retient l'hypothèse d'un versement d'environ un tiers du montant initial de la solde en moyenne, soit 75 deniers annuels au lieu de 225 à la période augustéenne.

versement annuel, et même en tenant compte de l'augmentation de la paye du soldat romain entre cette période et le Principat augustéen, l'encombrement des sommes transportées constitue donc une contrainte essentielle dont il s'agit de tenir compte. Concernant les trouvailles monétaires, à la suite de Hans-Markus von Kaenel, Reinhard Wolters fait aussi valoir la nécessité de tenir compte non seulement des effectifs par métaux sur chaque site, à caractère civil ou militaire, mais aussi de la valeur : or celle des espèces en alliages cuivreux est presque toujours minoritaire[1439]. Il existe néanmoins d'autres arguments qui plaident en faveur d'un approvisionnement régulier en monnaies de bronze des camps militaires du Ier siècle p.C., probablement à l'initiative des autorités elles-mêmes et non seulement d'acteurs privés[1440]. Tout porte donc à croire que les soldats sont à la fois payés en monnaies d'or et d'argent, mais aussi de bronze, comme l'estime par ailleurs Johan van Heesch pour l'Orient[1441] ; s'y ajoute le stock monétaire mis en circulation par les acteurs privés, locaux ou exogènes.

Certaines de ces conclusions, formulées au sujet du Principat, pourraient s'appliquer à la période républicaine, même si l'on doit aussi tenir compte des différences très nettes entre les infrastuctures et l'organisation des opérations militaires au IIe siècle a.C. et celles qui caractérisent les armées permanentes de la fin du Ier siècle p.C.[1442]. L'introduction du denier et du victoriat au sein de l'économie monétaire romaine s'opère en contexte de guerre et à des fins strictement militaires, et la documentation ne permet pas de conclure que la situation soit différente au cours de la période suivante. À considérer, suivant la grille de lecture de Michael Crawford, que l'essentiel des dépenses publiques de la République romaine vise à financer des opérations militaires, le fait que l'atelier capitolin poursuive la frappe des dénominations d'argent, fût-ce à un rythme moins soutenu, durant les cinq décennies qui suivent la Deuxième guerre punique, constitue en soi un argument en faveur de

[1439] WOLTERS 2000, p. 586 ; en dernier lieu, VON KAENEL 2008, soulignant que les dénominations de bronze sont majoritaires à Pompéi, mais ne représentent que 7 % de la valeur totale en circulation. Les remarques de WIGG-WOLF 2014, p. 164 concernant les statistiques employées par Hans-Markus von Kaenel doivent être prises en compte, mais elles n'en inversent pas pour autant la tendance générale, ni à Pompéi, ni sur le champ de bataille de Kalkriese (Osnabrück). L'étude récente d'un corpus plus restreint et plus cohérent à Pompéi par HOBBS 2013 aboutit aux mêmes conclusions : en ce qui concerne les espèces républicaines, répertoriées o. 56-57, les deniers et les quinaires représentent plus de 80 % de la valeur totale du lot, qui n'inclut pas néanmoins les monnaies de bronze d'importation et d'imitation caractéristiques de la région. WIGG-WOLF 2014, p. 164-165 estime en revanche que les monnaies en alliages cuivreux sont employées plus fréquemment que l'argent, et constituent donc des marqueurs plus adéquats de la vie économique des soldats romains, conclusion à laquelle nous souscrivons volontiers.

[1440] KEMMERS 2006 au sujet des établissements de Nimègue ; WIGG-WOLF 2014 et MARTIN 2015b pour des synthèses récentes.

[1441] VAN HEESCH 2014. Pour la période républicaine, il n'est pas permis de déterminer si les autorités romaines considèrent comme relevant de leur responsabilité d'injecter du numéraire en bronze dans l'économie interne des établissements militaires ou si cette tâche est au contraire dévolue aux seuls marchands.

[1442] Ce qui ne doit pas nous conduire non plus à ignorer les évolutions propres aux institutions militaires de l'époque impériale : LE ROUX 1982, p. 83, 127 montre bien que l'armée « expérimentale » du Principat augustéen n'a pas encore grand-chose à voir avec l'armée de la période flavienne.

fonctions militaires. Les volumes frappés durant la première moitié du IIe siècle a.C. ne sont d'ailleurs pas si réduits que semble l'estimer Michael Crawford : la projection normalisée des volumes de production annuels calculés d'après ses estimations se caractérise par une croissance exponentielle jusqu'à la fin de ce siècle. Si notre proposition de rehausser d'une décennie au maximum certaines émissions de deniers datés par Michael Crawford des années 150 a.C. est valide[1443], l'accélération la plus brutale se produit au cours des années 130 a.C. (Figure 74).

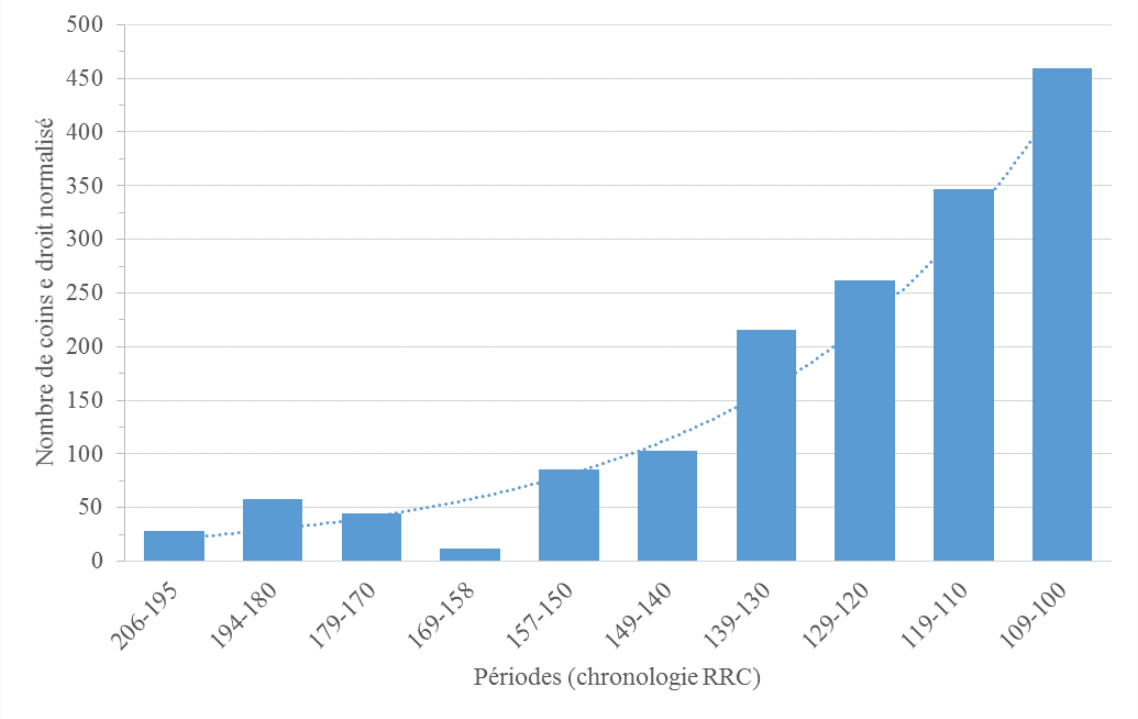


Figure 74. Évolution des volumes annuels de production des monnaies d'argent du IIe siècle a.C., par périodes, en nombre de coins de droit, d'après les estimations de CRAWFORD 1974. Le nombre des coins de droit normalisé postule un ratio de 1 coin de droit de victoriat = 0,75 coin de droit de denier.

En outre, l'essentiel de la démonstration de Michael Crawford repose sur l'idée selon laquelle la République romaine effectue jusqu'aux années 80 a.C. l'intégralité de ses paiements en monnaie neuve[1444], ce que l'auteur justifie essentiellement en soulignant la corrélation évidente entre les volumes de production et l'évolution des dépenses militaires[1445]. Nous souscrivons à ce constat, mais pas à la conclusion qu'en tire Michael Crawford : comme il le précise lui-même, « even if the Roman Republic *was* in the habit of making payments in old coin, exceptional expenditure would presumably still be reflected in increased coinage ». L'auteur envisage aussi que Rome puisse trouver là le moyen

[1443] Voir *supra*, p. 238.
[1444] CRAWFORD 1974, p. 617-618.
[1445] Voir la transcription graphique des estimations de CRAWFORD 1974 dans HOPKINS 1980, p. 110.

de réduire la fraude, mais nous avons précédemment mis en évidence que celle-ci ne semble pas constituer un phénomène de grande ampleur durant la première moitié du IIe siècle a.C., et ne se développe qu'au cours des décennies suivantes, pour susciter l'inquiétude de la population romaine au début du Ier siècle a.C. au plus tard. Il nous semble au contraire que l'*aerarium Saturni* dispose durant le premier tiers du IIe siècle a.C. d'un outil d'une grande efficacité pour reconstituer à échéances régulières un stock appréciable de numéraire romain acceptable : il s'agit du *tributum*, dont la vocation est précisément de doter l'*aerarium* des liquidités nécessaires au financement des opérations militaires[1446]. *Tributum* et *stipendium* participent d'une redistribution des richesses essentielle au fonctionnement comme à la légitimitation des institutions de la cité romaine : l'acquittement du premier, le service des armes au prix du second, constituent des piliers du « métier de citoyen » selon la définition de Claude Nicolet[1447]. Or ce *tributum* est estimé en as et acquitté en monnaie frappée (*pecunia*), sans doute en bronze aussi bien qu'en argent[1448].

La très forte proportion d'exemplaires du IIIe siècle a.C. dans l'ensemble des trésors de monnaies romaines républicaines attestés avant le milieu du IIe siècle a.C. s'explique selon nous par la capacité des autorités romaines à capter et à réinjecter ces monnaies dans la circulation[1449]. La réduction limitée de l'étalon pondéral du denier mise en évidence précédemment pour l'atelier de Rome jusqu'aux années 170 a.C. n'est causée ni par un accroissement des volumes de production, ni par des ressources limitées : on sait par exemple que la campagne galatique de Cn. Manlius Vulso, suivie d'un fastueux triomphe en 187 a.C., permet au Sénat de renoncer à exiger une partie du *tributum* due au titre des années précédentes[1450]. Cette réduction s'explique donc principalement par la recherche d'une équivalence entre des espèces anciennes affectées par un frai important et les nouvelles monnaies[1451]. Michael Crawford ne propose pas d'étendre le modèle de l'acquittement de l'ensemble des dépenses publiques en numéraire neuf au-delà de l'époque de Sylla car l'ampleur bien documentée des conflits

[1446] NICOLET 1977, p. 437-440 ; plus généralement, NICOLET 1976b.
[1447] NICOLET 1976a.
[1448] VARRON, *De la langue latine*, 5.181 ; HOLLANDER 2007, p. 91-92.
[1449] Même si l'on ne doit pas non plus négliger le rôle probablement majeur des autres cités italiques dans le financement des opérations militaires : NICOLET 1977, p. 441-442, souligne l'importance singulière des efforts fournis par les alliés – c'est-à-dire encore majoritairement les Italiens – dans les contingents des armées romaines, et donc des sommes que représente pour chaque cité le paiement de la solde de ses troupes. Or il y a tout lieu de penser que les cités italiques effectuent majoritairement ces paiements en numéraire romain, mais qu'elles n'ont pas accès à la monnaie neuve de Rome.
[1450] TITE-LIVE, 39.7.4-5.
[1451] Nous renvoyons aux dépôts du Francolí et de Lastours, les plus clairement datables du second quart du IIe siècle a.C. : on y voit que les deniers datables de la Deuxième guerre punique – *RRC* 44-89 – ne se caractérisent par des masses plus importantes que ceux des périodes suivantes, en dépit d'un étalon pondéral initialement bien plus élevé. Les modifications successives de l'étalon du bronze imposent peut-être également l'ajustement de celui de l'argent, mais nous ne croyons pas qu'il s'agisse du facteur le plus déterminant.

du second quart du Ier siècle a.C., en particulier les guerres mithridatiques et la conquête césarienne de la *Gallia comata*, ne semble pas cohérente avec les volumes de production relativement limités caractérisant cette période : de fait, l'emploi de monnaies anciennes est clairement attesté pour la guerre des Gaules[1452]. L'une des causes majeures en est l'ampleur inédite des volumes de production durant la période de la Guerre sociale, qui ne justifient plus de produire des émissions aussi importantes par la suite. La situation n'est-elle pas comparable durant le premier tiers du IIe siècle a.C. ? L'abondance des monnaies de la Deuxième guerre punique d'une part, l'efficacité des structures fiscales civiques d'autre part expliquent les volumes de production relativement modérés de cette période par ailleurs marquée par des campagnes militaires coûteuses et fréquentes ; la frappe de nouvelles émissions pourrait alors avoir pour objectif essentiel de transformer l'argent, monnayé ou non-monnayé, acquis par le biais des butins, des indemnités de guerre et peut-être des contributions fiscales des provinces[1453]. En revanche, la suspension du versement du *tributum* pour l'ensemble des citoyens romains à partir de 167 a.C. prive l'*aerarium Saturni* de son mécanisme le plus efficace pour le recouvrement de monnaies frappées républicaines et accroît sa dépendance aux recettes, fiscales ou militaires, issues des autres régions méditerranéennes. À notre sens, l'accroissement des volumes frappés à partir des années 150 a.C., et peut-être dès les années 160 a.C., s'explique par ce contexte financier totalement renouvelé.

En résumé, il semble possible de considérer que le légionnaire de la première moitié du IIe siècle a.C. perçoit en un versement annuel une solde dont l'essentiel de la valeur doit être constitué par des monnaies d'argent. Il revient au questeur de calculer dans chaque cas la somme à déduire du montant total de la solde, peut-être fixé à 120 deniers[1454] : l'idée d'un versement équivalent en moyenne à un tiers de la solde totale est généralement jugée recevable[1455]. Il est toutefois clair que cette somme varie en fonction des cas et rien ne nous assure donc que la solde effectivement versée à un légionnaire puisse être toujours établie selon un compte rond en deniers : ne serait-ce que pour cette raison, des espèces de bronze pourraient être versées en complément des monnaies d'argent. Cette

[1452] POPOVITCH 2001, p. 74-76 souligne que les trouvailles de monnaies républicaines du siège d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) ne comptent que 13 exemplaires contemporains de la guerre des Gaules, soit 9,4 % du total, alors que les 74 monnaies de la seule période *c.* 99-59 a.C. représentent à elles seules plus de la moitié de l'ensemble (53,2 %). Les émissions de la Guerre sociale sont les mieux représentées. Voir *infra*, p. 639ss.

[1453] CRAWFORD 1974, p. 618.

[1454] Les incertitudes sont nombreuses et la question, généralement abordée à partir de POLYBE, 6.39.12 qui fixe la solde journalière du fantassin à deux oboles, n'a jamais été résolue. Voir le point historiograhique de CADIOU 2008, p. 503-507. Au-delà des difficultés relatives à l'identification de la drachme à laquelle fait référence Polybe, il semble en tout cas que toutes les interprétations proposées jusqu'à présent concordent autour de cet ordre de grandeur.

[1455] WOLTERS 2000, p. 581. L'estimation de CRAWFORD 1974, p. 633 concernant le coût annuel de l'entretien d'une légion, vers 600 000 deniers, ne tient pas compte de ce paramètre, mais néglige inversement d'autres types de dépenses.

reconstitution nous semble pouvoir s'appliquer tout aussi bien à la première moitié du IIe siècle a.C. qu'à la période suivante. Il reste alors à déterminer si l'argent monnayé employé dans le cadre de ces versements est toujours constitué de deniers ou s'il peut aussi inclure des victoriats.

4.3.2.2. Le victoriat : une spécificité régionale ou fonctionnelle ?

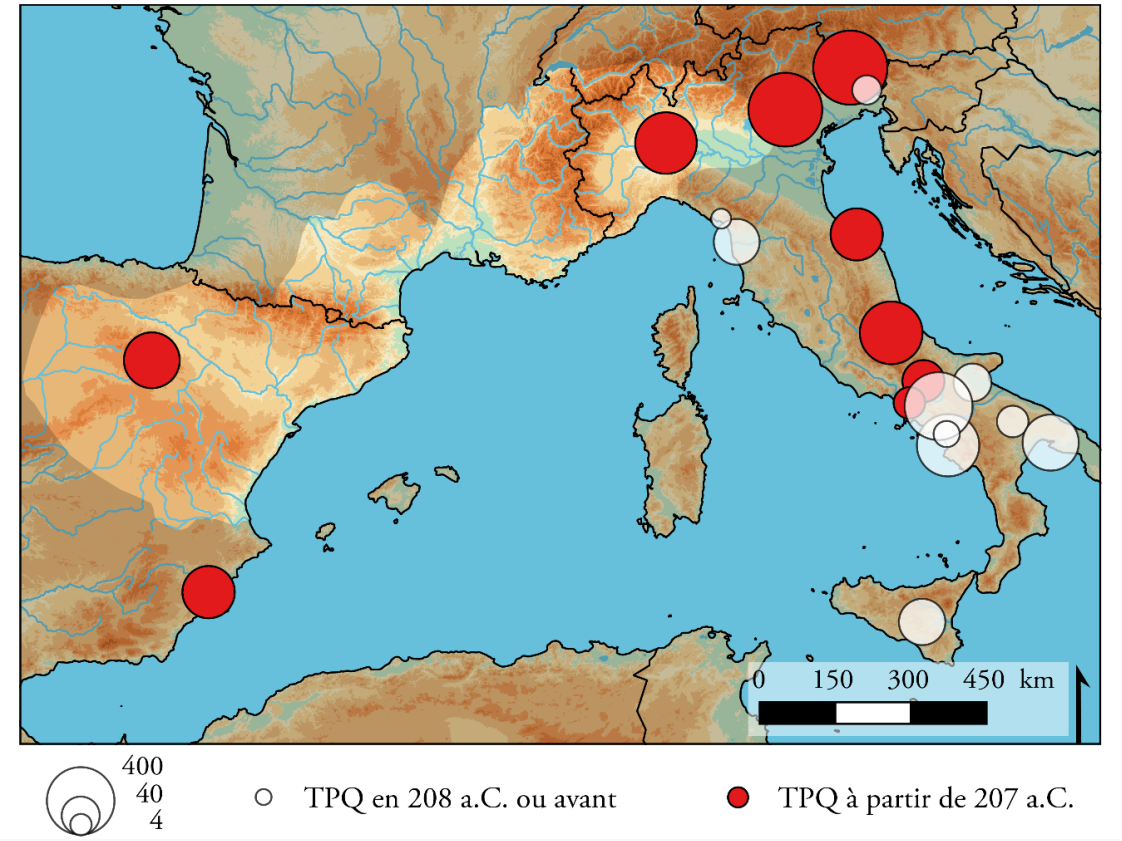


Figure 75. Carte de répartition des trésors et trouvailles monétaires comprenant uniquement ou majoritairement des victoriats. Les trésors comptant des monnaies romaines républicaines postérieures au milieu du IIe siècle a.C. n'ont pas été comptabilisés.

La métrologie et le titre de l'alliage des victoriats confèrent à ces monnaies une position particulière au sein du système monétaire romain. Plusieurs spécialistes ont mis en évidence une aire de distribution initialement centrée sur le sud de l'Italie, puis des ouvertures vers la vallée du Pô à partir du tournant des IIIe-IIe siècles a.C. (Figure 76). À l'inverse, aucun dépôt n'est attesté à ce jour en Italie centrale (Figure 75). Pour ces différentes raisons, on admet généralement que le victoriat remplit une fonction transitoire, assurant la compatibilité entre le monnayage prédénarial de la République romaine, c'est-

à-dire le quadrigat dont il pourrait constituer une fraction, le denier et les autres numéraires d'argent de Grande-Grèce, de *Massalia*, puis de la vallée du Pô[1456].

Localisation	*RRCH*	Province	nb. vic.	nb. autres ex.	*tpq* (*RRC*)
Sant'Angelo a Cupolo	112	Bénévent	407	1 denier	179-170
Enemonzo	-	Udine	359	54 tétra. Norique	179-170
Caltrano Vicentino	113	Vicence	351		179-170
Paestum	103	Salerne	290	1 quadrigatus	211-208
Tarente	83	Tarente	191		211-208
Capestrano	116	L'Aquila	184		179-170
Gambolò	114	Pavie	170		179-170
Canosa in Puglia	86	Barletta-A.-Tr.	117	11 Ag. var.	211-208
Renieblas	118	Soria	115		179-170
Sta Catalina del Monte	-	Murcie	89		179-170
Serra Orlando di Aidone	82	Enna	89		211-208
Fano	117	Pesaro et Urbino	88		179-170
Pise	102	Pise	85		208
Foggia	87	Foggia	40		211-210
Bojano	115	Campobasso	37		179-170 ?
Gravina in Puglia	88	Bari	19		211-208
Calvi Risorta	556	Caserte	19		179-170
Udine	84	Udine	14		211-208
Battipaglia	85	Salerne	9		211-210
Luni	89	La Spezia	3	?	209

Figure 76. Trésors et trouvailles monétaires comprenant uniquement ou majoritairement des victoriats.
Les trésors comptant des monnaies romaines républicaines postérieures au milieu du IIe siècle a.C. n'ont pas été comptabilisés[1457].

Pour la première moitié du IIe siècle a.C., c'est en effet le Nord de l'Italie qui concentre le plus grand nombre de trouvailles de victoriats. Le fait que les populations celtiques et vénètes de cette région soient dotées d'un système monétaire reposant sur des unités d'argent d'environ 3 g à l'alliage nettement altéré par l'ajout de cuivre est donc parfois perçu comme l'indice d'une certaine proximité avec l'étalon du victoriat, dont on considère dès lors qu'il s'insère sans grande difficulté au sein de la

[1456] Voir en dernier lieu KING 2007, p. 2-43 ; CORSI 2015, p. 11-12, 29-33. Cette perception du victoriat comme une monnaie « étrangère » à la norme romaine culmine dans l'affirmation de PLINE, *Histoire naturelle*, 33.46 selon laquelle cette monnaie a été initialement importée au poids depuis l'Illyrie ; voir sur cette question STOYAS 2005.

[1457] L'éventuelle découverte de Modène (Vaucluse), comprenant 1200 exemplaires selon BERDEAUX et FEUGÈRE 2006, n'est pas incluse faute de précisions concernant l'origine et le statut de ce dépôt. Le trésor de Marcianise (Caserte, *RRCH* 90) n'est pas non plus inclus, CRAWFORD 1969a ne signalant ni le nombre exact d'exemplaires mis au jour (une centaine), ni le classement de plus de huit d'entre eux.

circulation monétaire locale[1458]. Moins attentif à la circulation des victoriats qu'à leur faible titre, Patrick Marchetti privilégie quant à lui une explication purement militaire : ces monnaies de bas titre seraient employées par Rome pour payer les troupes auxiliaires, qui se verraient donc clairement désavantagées par rapport aux légionnaires[1459].

Aucune de ces hypothèses ne s'impose par son évidence. Pour le IIe siècle a.C., le constat d'un étalon pondéral compatible avec celui des drachmes padanes doit être fortement nuancé d'après les résultats des analyses élémentaires : les victoriats présentent des masses et des poids de fin inférieurs à ceux des monnaies d'argent celtiques contemporaines – de l'ordre de 2,7-2,8 g dont 1,8-1,9 g d'argent pour les unes, 3,0-3,1 g pour 2,4 g d'argent pour les autres – et ces monnayages ne semblent donc pas interchangeables suivant un ratio simple 1:1 ou 2:1[1460]. Le numéraire d'argent présentant les caractéristiques métrologiques les plus proches de celles du victoriat du IIe siècle a.C. est, en Transpadane, le monnayage « au lion-loup », qui semble essentiellement frappé après la suspension des émissions de victoriats[1461]. Ces « approximations » sont parfois expliquées par des taux de change inéquitables imposés aux populations locales par les Romains. Cette solution est toutefois peu convaincante pour la période considérée, marquée par des conflits répétés : sans doute est-ce surestimer la capacité d'ingérence romaine que de considérer que les indigènes au Piémont ou dans la basse plaine du Pô n'emploieraient pas des victoriats pour ce qu'ils valent. De plus, si Rome était en mesure d'appliquer de tels taux de change, elle n'aurait alors aucun intérêt à émettre une dénomination spécifique, processus complexe et coûteux, et pourrait tout aussi bien favoriser le taux du denier. De manière générale, on peut observer que la monnaie républicaine circule peu en Transpadane avant le milieu du IIe siècle a.C. et que l'élite dirigeante romaine ne se soucie guère de la fluidité de la circulation monétaire en-dehors de l'*Vrbs*. La République n'aurait donc pas intérêt à prendre en charge,

---

[1458] BARELLO 2006, p. 197-198, soutient ainsi l'hypothèse selon laquelle « il vittoriato fosse destinato a fare da aggancio con il sistema monetale dei Celti stanziati nella pianura padana ». L'auteur se fonde notamment sur un extrait de la Table de Polcevera, *CIL* 1^2.584 / 5.7749, texte à caractère judiciaire évoquant entre autres le paiement à *Genua* (Gênes) d'un *uectigal* annuel de 400 victoriats par les populations ligures de l'arrière-pays. Mais le texte, daté de 117 a.C., pose une série de questions, voir *infra*, note 1472 p. 337.

[1459] MARCHETTI 1978.

[1460] Voir *supra*, Figure 65 p. 306.

[1461] Voir *infra*, p. 408ss. S'y ajoutent peut-être, pour la phase précédente, les drachmes de *Dyrrachion* (Durrës) et d'*Apollonia* (Pojani, Fier) en Illyrie. Deux drachmes d'*Apollonia* et une de *Dyrrachion* ont été analysées par LA-ICP-MS. Ces trois exemplaires – qui ne figurent pas dans le catalogue du volume II – ayant été préalablement sectionnés par Jacopo Corsi, l'ablation a été effectuée sur les surfaces sectionnées, au cœur de l'alliage, et les résultats obtenus sont donc fiables. Les monnaies d'*Apollonia* présentent une masse moyenne avant section de 3,08 g (σ=0,16), un titre moyen de 72,7 % (σ=0,6) et donc un poids de fin moyen de 2,2 g (σ=0,13). L'exemplaire de *Dyrrachion* pèse pour sa part 3,17 g pour 79,3 % d'argent, soit un poids de fin de 2,5 g. Cet échantillon analytique est trop restreint pour être représentatif, mais les données obtenues dans le cas d'*Apollonia* sont assez proches de celles des victoriats lourds romains. On trouverait là un écho à l'affirmation de Pline évoquée précédemment.

aux frais de l'*aerarium Saturni*, la frappe de monnaies d'argent destinées à circuler en Gaule, sauf à y être contrainte par la nécessité d'effectuer des dépenses publiques particulières. Or celles-ci ne peuvent pas non plus être relatives au paiement de la solde des troupes auxiliaires, puisque Rome ne semble pas prendre en charge ces dépenses avant le milieu du Ier siècle a.C. au plus tôt[1462].

Néanmoins la combinaison de ces deux hypothèses – la frappe d'une « drachme » miscible dans les systèmes monétaires des régions périphériques de l'Italie, l'emploi du victoriat pour la solde – permet peut-être de saisir une partie des fonctions propres à ce monnayage. À propos des deux trésors de victoriats mis au jour en péninsule Ibérique, soit à Renieblas III (Soria) et à Santa Catalina del Monte (Verdolay, Murcie), Michael Crawford émet l'idée de dépôts constitués par des auxiliaires cisalpins[1463]. Mais c'est plutôt le mode de thésaurisation caractérisant ces ensembles qui doit retenir notre attention : on dénombre nettement plus de victoriats que de deniers au sein des dépôts antérieurs au milieu du IIe siècle a.C. en Occident nord-méditerranéen ; en outre, ces monnaies tendent à être thésaurisées seules : les trésors présentant des effectifs importants de victoriats sont généralement homogènes, n'incluant aucune quantité significative d'autres monnaies, romaines ou non. Les trésors ibériques, qui se rapprochent de dépôts italiens tels que Canosa in Puglia (Barletta-Andria-Trani) et Pise ou Fano (Pesaro et Urbino) par leur composition et le nombre d'exemplaires enfouis, attestent le fait que la thésaurisation du victoriat constitue en réalité un phénomène occidental au sens large. Rappelons également l'éventuelle trouvaille de Modène (Vaucluse), au sujet de laquelle subsistent néanmoins des doutes importants[1464]. Il faut aussi souligner que le trésor de 115 à 120 victoriats de Renieblas III constitue de fait le seul dépôt monétaire mis au jour à l'intérieur d'un camp romain pour cette période, ce qui nous conduit donc nécessairement à prêter à cette dénomination une connotation militaire. Dans ces conditions, il paraît significatif que des exemplaires aient été mis au jour sur les sites de *Pisae*, de *Luna* ainsi qu'à proximité de *Carthago Noua*, au Camí del Castellet de Banyoles et à *Numantia*[1465]. Ainsi, le victoriat est clairement associé au financement des opérations militaires romaines en Ligurie et en *Gallia Citerior* d'une part, en Ibérie d'autre part. S'il ne se substitue entièrement ni au denier, ni au monnayage de bronze, il ne semble pas moins jouer un rôle éminent,

[1462] MARTIN 2014a ; NICOLET 1978. Les mentions isolées relatives à l'emploi de mercenaires, relevées par CADIOU 2008, p. 494, ne permettent pas d'imaginer une situation suffisamment habituelle pour rendre compte de frappes récurrentes de victoriats pendant un demi-siècle.

[1463] CRAWFORD 1985, p. 91. La formulation est prudente : « One may suppose that the owners of both hoards were soldiers recruited in Gallia Cisalpina ».

[1464] Voir *supra*, p. 257.

[1465] Le territoire de *Carthago Noua* accueille les quartiers d'hiver des armées romaines dès les années suivant sa conquête. TITE-LIVE, 28.25.10 confirme en outre qu'au moins sous Scipion, on y rassemble les troupes pour le paiement de la solde. Voir CADIOU 2008, p. 515-516.

puisque les trésors monétaires témoignent d'une forte surreprésentation de cette dénomination parmi les espèces d'argent romaines[1466]. Le fait que ces monnaies soient fréquemment thésaurisées sans autre apport significatif et dans des quantités de l'ordre de la dizaine à celui de la centaine d'exemplaires pourrait témoigner du dépôt de sommes acquises en bloc par leurs propriétaires : si ceux-ci s'avèrent quelquefois être des soldats, il serait tentant d'y voir l'effet de l'enfouissement de tout ou partie de leur paye.

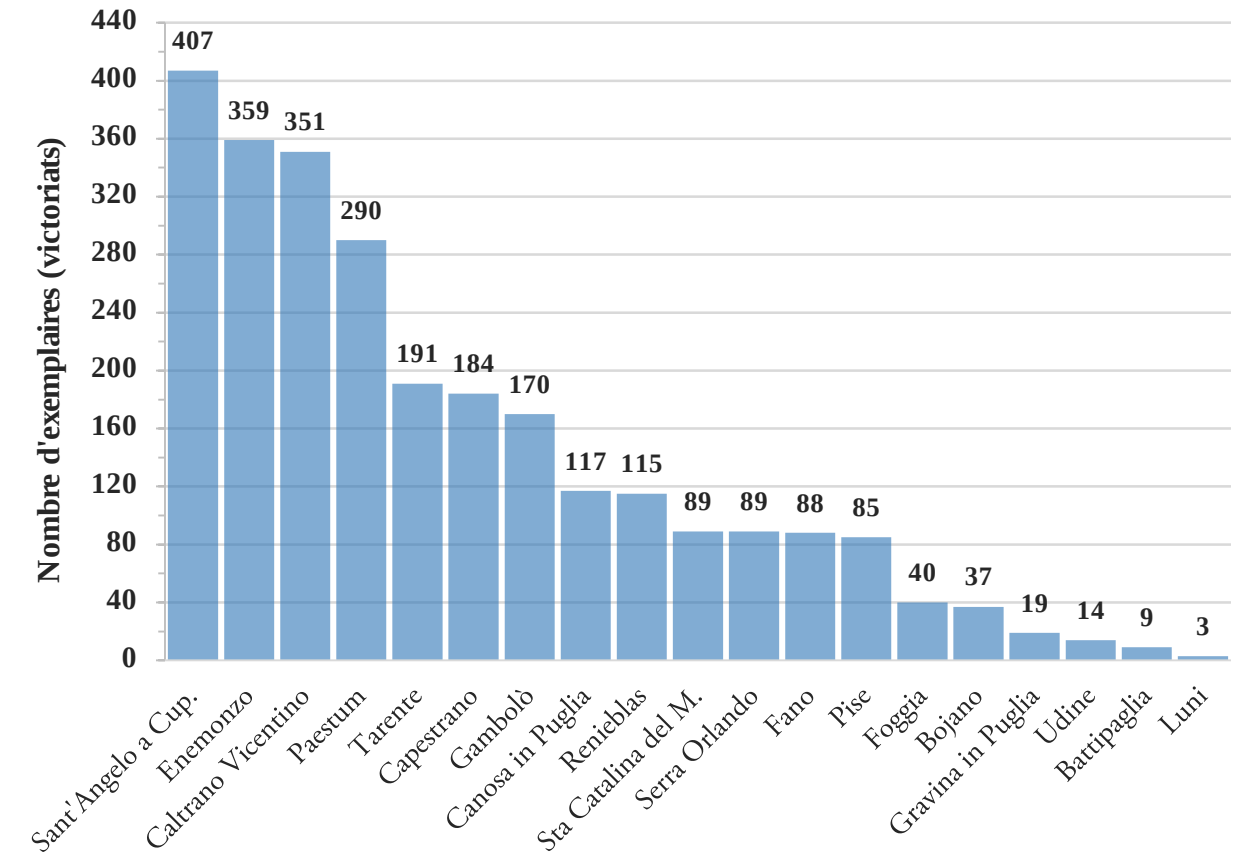


Figure 77. Composition des trésors comprenant uniquement ou majoritairement des victoriats, *c.* 211-*c.* 160 a.C.
Les trésors comptant des monnaies romaines républicaines postérieures au milieu du IIe siècle a.C. n'ont pas été comptabilisés[1467].

On observe par ailleurs des effets de palier dans les effectifs constatés : quatre trésors – Serra Orlando di Aidone en Sicile, Santa Catalina del Monte en Espagne, Fano et Pise en Italie péninsulaire – contiennent 88 à 89 victoriats d'après les recensions effectuées (Figure 77). Les dépôts de Bojano et

[1466] Si les deniers et ses fractions sont fréquemment présents en quelques exemplaires dans les trésors monétaires de composition hétérogène attestés en Italie et en péninsule Ibérique pour la première moitié du IIe siècle a.C., le seul dépôt comprenant plus de 100 deniers est celui de Les Encies (Gérone). Les premiers trésors présentant des effectifs importants de deniers ne sont pas antérieurs au milieu du IIe siècle a.C., c'est-à-dire à la suspension de la frappe du victoriat.

[1467] Le dépôt d'Enemonzo a été inclus dans ce graphique, mais pourrait être postérieur au milieu du IIe siècle a.C. d'après GORINI 2005.

de Foggia comprennent respectivement 37 et 40 monnaies ; ceux de Renieblas III et Canosa in Puglia 115 à 120 et 119 victoriats ; ceux de Tarente, Capestrano et Gambolò, entre 170 et 191 monnaies. Inversement, aucun dépôt ne vient s'intercaler entre ces seuils. Cette distribution non-linéaire n'a peut-être pas de signification particulière, et l'on doit appréhender prudemment toute exploitation statistique d'un échantillon de trouvailles monétaires forcément peu représentatif. Poussons néanmoins le raisonnement jusqu'à son terme, à titre d'hypothèse : si l'on envisage qu'un légionnaire bénéficie d'une solde annuelle d'environ 120 deniers dont il perçoit environ le tiers après déductions[1468], soit 40 deniers ou 400 as, et que le victoriat est estimé à un demi-denier comme nous l'avons suggéré précédemment, la somme perçue par ce légionnaire au terme d'un an de service pourrait s'élever à environ 80 à 90 victoriats. La moitié de la solde perçue annuellement correspondrait à environ 40 ou 45 victoriats ; celle qui récompense un an et demi de service, environ 120 à 135 victoriats, ou bien 160 à 180 victoriats pour l'équivalent de deux soldes, et 320 à 360 pour quatre. Les nombres d'exemplaires représentés dans les trésors de victoriats pourraient ainsi traduire l'enfouissement par un soldat ou un groupe de l'équivalent de leur solde ou de la moitié de celle-ci. Les incertitudes sont trop nombreuses pour que cette proposition soit autre chose qu'une hypothèse, mais celle-ci a toutefois le mérite de rendre compte d'une certaine régularité dans la composition des dépôts de victoriats qui souligne encore davantage leur spécificité à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen.

En d'autres termes, il nous paraît nécessaire de nuancer fortement la conception selon laquelle le victoriat constituerait une drachme « taillée à la grecque » mais compatible avec le denier. Au contraire, ce monnayage est selon nous pleinement romain, au même titre que les autres dénominations introduites au cours des années 210 a.C. Par sa typologie, il se rattache à la même rhétorique belliqueuse et triomphale que le denier[1469], quand bien même les types employés puisent dans un répertoire iconographique existant. Ils nous poussent ainsi à considérer que les émissions du IIe siècle a.C., toutes frappées au sein de l'atelier capitolin de Rome, sont vraisemblablement employées pour rémunérer les troupes : si cela doit aussi être le cas des deniers et des monnaies de bronze, le mode de thésaurisation du victoriat donne en revanche l'impression d'un numéraire à l'usage nettement plus spécifique. Dans la mesure où la République romaine ne prend en charge que la solde des citoyens, c'est-à-dire des légionnaires, la frappe du victoriat n'a probablement pas pour objectif

[1468] WOLTERS 2000, p. 581 d'après la documentation papyrologique relative au IIIe siècle p.C. ; SPEIDEL 2009, p. 350, 369-360 aboutit à une estimation similaire pour le Ier siècle p.C. avec des déductions s'établissant environ aux deux tiers du *stipendium*, ou bien jusqu'aux trois quarts pour des auxiliaires. En l'absence d'autres sources, il faut donc se résoudre à considérer ces estimations comme des ordres de grandeur possibles pour le IIe siècle a.C.

[1469] Sur celui-ci et le contexte de son apparition au moment de la Deuxième guerre punique, SUSPÈNE 2010.

initial de rémunérer des troupes alliées, mais une partie du numéraire ancien pourrait parfaitement être captée par les autres régions d'Italie et employée par les cités alliées pour financer leurs propres contributions aux guerres romaines. Il semble difficile de considérer que ces monnaies soient employées par les autorités romaines avec une valeur d'échange supérieure à leur valeur intrinsèque, ce qui n'aurait pas d'autre conséquence que de déstabiliser le nouveau système monétaire romain. Au contraire, il ne nous semble pas inconcevable que les victoriats, présentant un poids de fin équivalant à la moitié de celui des deniers, soient employés d'emblée comme des demi-deniers, l'ajout de cuivre à l'alliage n'étant peut-être conçu que comme un moyen d'accroître la productivité de l'atelier en réduisant la température de fusion de l'alliage.

Il reste que ces monnaies s'insèrent de manière préférentielle soit en contexte purement militaire, comme par exemple à Renieblas, soit dans des zones périphériques d'Italie méridionale, puis septentrionale. Or il s'agit des régions successivement concernées par le processus de colonisation romaine, c'est-à-dire par l'attribution de terres à des vétérans s'installant avec le pécule accumulé au cours de leur service. C'est en effet en Apulie et dans le Samnium que le Sénat installe les vétérans de Scipion à la fin de la Deuxième guerre punique[1470] ; c'est ensuite en Cisalpine que Rome établit la plupart des nouvelles fondations coloniales durant le premier tiers du IIe siècle a.C., jusqu'à la fondation d'*Aquileia* (Aquilée, Udine) en 169 a.C.[1471]. Sans doute est-ce avant tout dans ce contexte qu'il faut comprendre le fait que les trouvailles de victoriats tendent à se concentrer au sein de cet espace au IIe siècle a.C. : le victoriat est donc d'abord conçu à l'usage de citoyens romains, ou latins à tout le moins, et l'on doit souligner le fait qu'il ne semble vraiment se mêler à la circulation monétaire en milieu celtique qu'au cours des décennies suivantes[1472]. C'est qu'en effet la monnaie romaine au sens large est peu employée par les populations indigènes de l'Occident nord-méditerranéen durant la première moitié du IIe siècle a.C. : les principales références demeurent grecques ou locales dans la majorité des cas.

[1470] TITE-LIVE, 31.4.1-3 ; 31.49.5 ; BROADHEAD 2007, p. 155-156.

[1471] CRAWFORD 1985, p. 81-82 ; BROADHEAD 2007, p. 157 ; BANDELLI 1988, p. 21-34. Sur la colonisation et la distribution de terres aux vétérans des armées romaines durant la première moitié du IIe siècle a.C., on se reportera en dernier lieu à TWEEDIE 2011 pour une perspective historique. Pour une synthèse des nouvelles approches archéologiques du phénomène en Italie, voir aussi PELGROM et STEK 2014 et les autres contributions de ce volume.

[1472] Quant au *uectigal* de 400 *uictoriati* dont devraient s'acquitter les *Viturii Langensi* vis-à-vis de *Genua* d'après la Table de Polcevera, *CIL* 1^2^.584 / 5.7749, datée de 117 a.C., il fait sens avant tout dans le contexte de la colonie de *Genua*, et non des populations de l'arrière-pays, qui doivent d'ailleurs vraisemblablement s'en acquitter en nature. Nous ne pensons pas que cette inscription reflète l'adoption du victoriat comme unité de référence au sein des communautés indigènes ou bien une quelconque équivalence entre leurs émissions monétaires et le victoriat romain, contre ARSLAN 1991, p. 72. Il n'en est pas moins révélateur que cet impôt puisse encore être estimé en victoriats aussi tardivement.

4.3.3. Références grecques, influences romaines et circulations trans-méditerranéennes

Les guerres de la seconde moitié du IIIe siècle a.C. amorcent le processus de monétarisation de l'Occident nord-méditerranéen en diffusant l'étalon-argent dans l'ensemble des territoires étudiés. Si l'adoption de la monnaie frappée au sein des sociétés occidentales ne constitue pas en soi un phénomène strictement endogène et suppose une série d'emprunts aux cités méditerranéennes, le poids des spécificités régionales demeure déterminant. Il s'agit donc de faire la part entre les éléments de convergence des différents systèmes monétaires de l'argent en Occident et les originalités de chacun. Nous évoquerons successivement les influences et les fonctions des monnayages d'argent indigènes.

4.3.3.1. Les prototypes et les étalons des monnayages d'argent occidentaux

L'emploi conventionnel de termes génériques – drachmes, deniers – pour désigner les unités d'argent celtiques et ibériques est pour ainsi dire inévitable, faute de connaître les noms que leur donnent leurs principaux usagers. Il n'en simplifie pas moins notre perception de ces monnayages en les subordonnant explicitement à des réalités monétaires grecques ou romaines. Dans le cas des émissions « à la croix » du Languedoc, la rupture précoce du lien entre le prototype grec – les monnayages de *Rhodé*, dont la frappe prend fin plusieurs générations auparavant – et les monnaies gauloises n'entretient guère de confusion. Il en va de même au sujet des monnaies d'argent de la vallée du Pô, dérivées initialement de la drachme lourde massaliote et dont les évolutions à partir du dernier quart du IIIe siècle a.C. semblent complètement indépendantes de celles qui affectent au même moment le numéraire de *Massalia*. Au sein de ces deux régions, le poids des références grecques dans le domaine monétaire semble donc s'estomper assez précocement, chacun de ces monnayages s'inscrivant dès le début du IIe siècle a.C. dans une dynamique propre. Des équivalences métrologiques ont été proposées entre les différentes phases des monnayages « à la croix » et les numéraires méditerranéens : Eneko Hiriart suggère ainsi des parallèles successifs avec la drachme lourde massaliote, le victoriat lourd romain, la drachme légère puis le victoriat léger au cours des périodes I et II, soit tout au long du IIe siècle a.C.[1473]. Mais ceux-ci n'enlèvent rien à la spécificité des monnayages « à la croix », dont l'envergure est d'abord régionale, c'est-à-dire centrée sur l'axe Aude-

[1473] HIRIART 2014, p. 328. L'auteur émet plus de doutes en ce qui concerne les équivalences avec le victoriat, à juste titre selon nous : celles-ci porteraient sur des périodes postérieures à la frappe des victoriats de l'étalon correspondant. Qui plus est, FEUGÈRE et PY 2011a mentionnent peu de victoriats en Languedoc et en Catalogne septentrionale : trois exemplaires à *Emporion* (L'Escala, Gérone) et 6 à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) ; 1 exemplaire *RRC* 44/1 au Mas Castellar (Pontos, Gérone) dans un contexte tardif 230-195 a.C. S'y ajoutent deux victoriats au sein du trésor de Villardebelle (Aude), dont l'enfouissement n'est pas antérieur à la fin du IIe siècle a.C.

Garonne. La situation est difficile à évaluer en Provence, pour laquelle nous avons souligné précédemment qu'aucune émission d'imitations indigènes de drachmes massaliotes n'a pu être formellement identifiée, sans qu'il soit pour autant possible d'exclure leur existence. En ce qui concerne la vallée du Pô, les pouvoirs émetteurs abandonnent rapidement les rapports métrologiques avec le monnayage massaliote, tant pour ce qui concerne l'étalon pondéral que le titre de l'alliage, sans pour autant chercher à s'aligner sur celui du denier ou du victoriat romain. On n'observe pas non plus d'objectif de convergence métrologique de la part des Romains durant cette période, si nos conclusions concernant le victoriat sont correctes. La situation est différente au sujet des drachmes du Nord-Est ibérique, qui conservent du début à la fin de la production des liens typologiques et métrologiques assez étroits avec le monnayage emporitain contemporain. Ce phénomène s'explique notamment par le fait que leur frappe soit comprimée dans le temps et s'inscrive dans un contexte de violence armée en Catalogne, qui favorise l'emploi conjoint d'espèces grecques et ibériques[1474]. Les indices d'une émancipation progressive des monnayages ibériques par rapport au prototype emporitain sont indéniables, que ce soit par la modification des types monétaires ou par l'emploi de légendes en caractères ibériques ou pseudo-ibériques, mais la brièveté du phénomène ne permet pas d'en mesurer toute la portée.

Dans tous les territoires de l'Occident nord-méditerranéen, il apparaît donc que le monnayage d'argent de la République romaine ne constitue pas une référence significative pour les pouvoirs émetteurs celtiques et ibériques durant le premier quart du IIe siècle a.C. L'introduction du denier ibérique, que nous proposons de situer en *c.* 185-*c.* 165 a.C., témoigne donc d'un tournant décisif dans l'histoire monétaire des provinces occidentales, et ne peut être compris que dans le contexte de la conquête romaine. Mais il convient d'appréhender ce phénomène d'une manière nuancée. Les pouvoirs émetteurs indigènes optent pour des types monétaires originaux ne semblant soumis à aucune influence romaine, ainsi que pour des légendes en caractères ibériques. L'adoption du type au cavalier au revers n'a pas lieu d'être interprétée, comme elle le fut parfois, sous l'angle d'une quelconque romanisation : si cette représentation est suffisamment universelle pour être partiellement comprise par un Italien, elle renvoie à une tradition iconographique ibérique, traduisant des réalités sociales propres[1475]. L'épigraphie monétaire, quant à elle, ne constitue pas la dernière manifestation d'une culture indigène de l'écrit vouée à disparaître face à la diffusion de la langue latine : elle est au contraire

[1474] RIPOLLÈS 2005c.

[1475] GOZALBES 2006 et GORGUES 2014b rappellent que le cavalier guerrier, ou plutôt chasseur, est une représentation récurrente dans la céramique peinte ibérique. Ces traitements nous semblent nettement préférables à celui que propose LÓPEZ SÁNCHEZ 2010, partisan d'une lecture grecque – donc exogène – de ces représentations.

contemporaine d'un véritable développement de l'épigraphie de langue ibérique à laquelle elle apporte une contribution importante. Concevoir ces choix de fabrication comme le reflet d'une certaine bienveillance romaine vis-à-vis des cultures locales, voire d'une promotion de celles-ci à l'instigation du conquérant, revient à nier l'originalité de ces monnayages. Dans le même temps, la référence grecque ne s'estompe pas complètement non plus, comme nous l'avons suggéré à propos des filiations typologiques entre les drachmes ilergètes et les drachmes-deniers à la légende *iltiŕtasalirban*, qui soulignent la prégnance du modèle du Pégase emporitain sur le type au cavalier des premières émissions de deniers en Catalogne[1476].

Mais la question majeure, d'un autre ordre, concerne la métrologie de ces monnayages. Leur alignement pondéral sur l'étalon du denier romain républicain à 3,8-3,9 g est indéniable à moyen terme, c'est-à-dire à partir du milieu du IIe siècle a.C.[1477]. La circulation conjointe des deniers romains et ibériques est également attestée dès le second quart de ce siècle, comme semblent en attester les trésors du Francolí (Tarragone) et de Lastours (Aude). Ces dépôts, les seuls qui contiennent des deniers ibériques avant le dernier tiers du IIe siècle a.C., présentent néanmoins des exemplaires lourds contrastant avec la légèreté des deniers républicains qui leur sont associés. Il n'est pas inconcevable que les exemplaires ibériques aient fait l'objet d'une sélection, mais on s'interroge dans ce cas sur la raison pour laquelle cela n'aurait pas été le cas des deniers romains. L'écart entre la masse moyenne des exemplaires ibériques et romains du Francolí et de Lastours atteint 0,7 g dans les deux cas, ce qui ne permet pas d'affirmer avec certitude que les monnaies ibériques soient perçues comme des monnaies équivalentes aux deniers romains. À l'inverse, la masse moyenne des deniers de *Kese* du Francolí atteint 4,1 g, ce qui correspond exactement à l'étalon pondéral de la drachme emporitaine à la même époque. Se pourrait-il alors que l'introduction des monnaies d'argent ibériques au cavalier à *Iltirta*, à *Kese* et à *Ikalesken* corresponde initialement à un ajustement pondéral des drachmes ibériques suivant celui d'*Emporion*, plutôt qu'à l'emploi d'une nouvelle dénomination fondée sur un étalon romain ? L'idée d'un glissement d'un étalon de la drachme à l'autre est au moins confortée par l'existence de la drachme à la légende *iltiŕkesalir* et sa filiation directe avec les drachmes-deniers à la légende *iltiŕtasalirban*[1478]. L'ajustement sur l'étalon proche du denier romain républicain à 3,8-3,9 g fixé à partir du IIe siècle a.C. constituerait l'étape suivante de ce processus, qui n'affecterait donc pas

[1476] Voir *supra*, p. 286.
[1477] VILLARONGA 1995.
[1478] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 97-99 estiment ainsi que le « denier ibérique » s'inscrit dans la continuité des drachmes frappées précédemment, et se réfère moins moins à l'étalon pondéral des monnaies romaines qu'à celui de ces drachmes indigènes, progressivement réduit.

les ateliers péninsulaires amorçant la frappe de deniers après le milieu du IIe siècle a.C. Peut-être doit-on expliquer ce phénomène par une impulsion explicite de la part des autorités romaines, soucieuses d'harmoniser la circulation monétaire au sein du territoire conquis. Cette hypothèse, privilégiée jusqu'à présent, n'est toutefois pas la seule envisageable : on peut aussi penser à une influence romaine indirecte. Le fait que des soldats italiens, employant des espèces romaines, soient stationnés chaque hiver en Catalogne et au Levant pourrait suffire à expliquer que la principale référence méditerranéenne des pouvoirs émetteurs indigènes passe d'*Emporion* à Rome en l'espace d'une génération. Il ne nous semble pas permis d'exclure l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Reste à résoudre le problème des trouvailles monétaires : dans l'état actuel de la documentation disponible, on ne relève aucun indice d'une circulation conjointe de drachmes et de deniers ibériques. Les premières ne semblent pas même circuler de manière résiduelle, ce qui est d'autant plus surprenant que les émissions d'argent d'*Emporion* ou de *Kese* datées du début du IIe siècle a.C. sont, elles, encore bien représentées dans des dépôts enfouis un siècle plus tard. On peut donc difficilement concevoir le passage de l'un à l'autre étalon durant la première moitié du IIe siècle a.C. sans un hiatus, durant lequel les monnaies indigènes frappées jusqu'alors auraient été en grande partie retirées de la circulation. La vague de destructions et d'abandons d'agglomérations touchant ces régions au début du IIe siècle a.C., puis la recomposition des pouvoirs politiques durant la période suivante expliquent l'interruption de la plupart des monnayages frappés jusqu'alors. Les pillages et les lourdes indemnités de guerre en *argentum oscense* exigées par le conquérant romain, qui sont ensuite exhibées lors des triomphes à Rome, contribuent pour leur part à l'épuration de la circulation[1479]. À la lumière de l'ensemble des sources disponibles, nous privilégions donc comme María Paz García-Bellido l'hypothèse d'un hiatus assez bref entre le retrait de la circulation des drachmes et le début de la frappe des « deniers »[1480]. Cette interruption ne signifie pas pour autant que les pouvoirs émetteurs actifs à partir du second quart du IIe siècle a.C. renoncent à l'héritage de la période précédente. Cette question du poids de l'influence

[1479] Aucune solution pleinement satisfaisante n'a pu être proposée jusqu'à présent pour expliquer l'origine de l'expression *argentum oscense*. On considère aujourd'hui que ce terme désigne soit les drachmes ibériques de manière spécifique, soit plus généralement la diversité des monnayages – ibériques, puniques, etc. – circulant en péninsule Ibérique pendant la Deuxième guerre punique et au lendemain de celle-ci. L'analogie avec les deniers de *Bolskan* est en tout cas exclue, puisque Tite-Live n'emploie ce terme que pour le début du IIe siècle a.C., citant visiblement ses sources sans les modifier. GORGUES 2010, p. 254-257 et RICO 1997, p. 254-255 s'appuient sur DIODORE, 5.35 pour souligner les « rêves de métaux précieux » que suscitent les Pyrénées centrales : peut-être pense-t-on alors que c'est de là – du territoire des *Suessetani* d'*Osca* (Huesca) – que les Ibères tirent l'argent nécessaire à la frappe des drachmes. Les analyses élémentaires ne permettent en tout cas ni de confirmer, ni d'infirmer tout à fait cette hypothèse.

[1480] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 129 ; II, p. 186-187. Il est en revanche possible que la frappe des drachmes ibériques cesse bien avant leur retrait de la circulation, si l'on se fie à la proposition de RIPOLLÈS 2005c.

romaine doit enfin être envisagée à partir d'un autre angle d'approche : celui de la fonction des monnayages indigènes dans le contexte de la conquête romaine.

4.3.3.2. Fonctions et usages des monnayages ibériques en temps de guerre

Les deniers ibériques sont le plus souvent considérés comme des monnayages suscités par Rome, que ce soit à des fins fiscales ou militaires[1481]. Traditionnellement plus partagée au sujet des drachmes de la période précédente, l'historiographie s'est récemment orientée vers les mêmes conclusions[1482]. L'idée de monnayages suscités localement afin de permettre le paiement de l'impôt à Rome n'emporte plus tout à fait la conviction, étant donné les incertitudes relatives aux structures fiscales des provinces hispaniques et l'irrégularité des frappes de monnaies d'argent indigènes[1483]. On considère désormais fréquemment ces monnayages indigènes comme le résultat d'initiatives romaines visant à mettre à disposition des autorités militaires de quoi rémunérer sinon les légionnaires, du moins les troupes auxiliaires péninsulaires. Si l'on admet, suivant François Cadiou, que le numéraire indigène concerne finalement peu les légionnaires et ne saurait en tout cas être employé pour le versement de la solde[1484], la seconde possibilité – celle du financement des troupes auxiliaires – est, elle, parfaitement vraisemblable. L'étude de la diffusion progressive de la frappe d'argent monnayé au sein de la péninsule Ibérique accrédite en outre l'hypothèse de liens étroits avec la succession des opérations militaires romaines, particulièrement dans vallée de l'Èbre[1485].

Il s'agit pourtant d'appréhender un peu plus souplement cette question : d'une part, les sources littéraires nous portent à croire que Rome ne prête guère d'attention à la manière dont les contingents alliés sont – ou ne sont pas – rémunérés par les communautés qui les fournissent[1486]. Le fait que Rome exige l'envoi de troupes de la part des populations indigènes des régions littorales, puis intérieures de la péninsule, ne signifie pas qu'elle leur impose par ailleurs une solution particulière pour leur financement. Comme à propos du changement d'étalon pondéral des émissions du IIe siècle a.C., on ne peut donc pas vraiment trancher entre l'hypothèse d'une décision autoritaire de Rome et celle d'un processus plus concerté entre le conquérant et les sociétés locales. Au bout du compte, c'est à

[1481] De manière générale, on se reportera aux deux synthèses de référence que constituent GARCÍA-BELLIDO 1993 et GOZALBES 2012 pour l'exposé des deux principales thèses « orthodoxes » concernant la fonction des deniers ibériques.
[1482] RIPOLLÈS 2005c ; GIRAL 2015.
[1483] ÑACO 2003. Concernant l'inadéquation entre les données numismatiques et l'hypothèse d'une monnaie à vocation fiscale, voir les remarques mitigées de GOZALBES 2012.
[1484] CADIOU 2008, p. 502-512, 530-532.
[1485] Voir VILLARONGA 1995 pour la mise en relation entre la répartition géographique des ateliers producteurs de deniers ibériques et l'avancée du « front pionnier » romain.
[1486] MARTIN 2014a.

Robert Knapp, puis plus récemment à François Cadiou, que l'on doit les études les plus nuancées au sujet des deniers ibériques[1487]. Robert Knapp met en garde contre la tentation d'appréhender les émissions catalanes et celles de la moyenne vallée de l'Èbre comme un ensemble monétaire homogène, et formule l'hypothèse pertinente d'une subordination à l'autorité romaine plus nette pour les frappes précoces des zones littorales que pour celles des territoires intérieurs[1488]. À la lumière des remarques énoncées précédemment au sujet de l'organisation des opérations militaires, on peut en effet penser que les deniers de *Kese* produits aux environs de *Tarraco* (Tarragone), élément-clé du dispositif logistique romain au moment des guerres celtibériques, sont bien plus susceptibles d'être employées par les autorités romaines que le monnayage d'une entité excentrée telle que *Konterbia Karbika* à la période suivante. François Cadiou, comme Robert Knapp, insiste sur la nécessité de concevoir le développement des numéraires indigènes « dans une perspective plurifonctionnelle, à la mesure de la vitalité et de la diversité des sociétés péninsulaires »[1489]. Autrement dit, il est probable que des drachmes et des deniers ibériques puissent être employés, entre autres, pour le financement des contingents auxiliaires des armées romaines. Mais on ne peut pas exclure que certains de ces numéraires, notamment les drachmes dans le cas présent, puissent aussi servir à consolider des pactes militaires et à armer les communautés locales face à Rome, lorsque la conquête n'est pas achevée. Il faut aussi rappeler la fragilité des alliances qui caractérise cette période : les trouvailles de drachmes emporitaines et ibériques, mais aussi de monnaies romaines au sein de l'habitat indigène du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), suggèrent que la population locale soutient l'effort militaire des Romains sur le sol péninsulaire, probablement durant la Deuxième guerre punique. Mais cette communauté entre ensuite en guerre contre Rome et se trouve assiégée : si l'on accepte l'hypothèse de la présence d'un atelier monétaire au sein de cet *oppidum*[1490], il faut alors supposer que sa production puisse être employée successivement dans le cadre de campagnes effectuées aux côtés des Romains, puis contre ceux-ci. Rien n'empêche d'envisager ailleurs des processus opposés, c'est-à-dire le développement de monnayages d'argent visant d'abord à financer la guerre contre Rome, puis mis ensuite au service des opérations romaines sitôt la conquête achevée. Bien sûr, nous n'abordons là que les fonctions militaires de ces numéraires, mais d'autres emplois sont possibles, et même certains[1491].

[1487] KNAPP 1977, p. 12-18 ; CADIOU 2008, p. 533-543.
[1488] KNAPP 1977, p. 18.
[1489] CADIOU 2008, p. 543.
[1490] TARRADELL-FONT 2003 ; GORGUES 2010, p. 141.
[1491] KNAPP 1977 ; OTERO 2002.

On comprend ainsi que la conquête romaine amorcée en péninsule Ibérique au début du IIe siècle a.C. suppose une organisation financière complexe, et ne doit probablement pas être envisagée à travers des grilles de lecture trop générales. Elle participe de la mise en contact de monnayages aux fonctions différentes, de l'hybridation des références typologiques et de la redéfinition des normes métrologiques employées par chaque pouvoir émetteur. Si l'influence directe ou indirecte de Rome sur les systèmes monétaires péninsulaires est précoce, il ne s'agit pas pour autant d'en exagérer la portée et de négliger du même coup la permanence du modèle emporio-massaliote antérieur. Vers *c.* 170 a.C., on n'observe aucun monnayage indigène présentant des types d'inspiration romaine ou des légendes latines. Du point de vue métrologique, les conquêtes effectuées en Ligurie et en *Gallia Citerior* n'aboutissent pas à un alignement des drachmes padanes sur une quelconque dénomination romaine, et l'on n'est pas en mesure de déterminer si le changement d'étalon pondéral qui survient alors en Catalogne et dans la vallée du Júcar procède d'un alignement sur la drachme allégée emporitaine ou sur le denier romain républicain. En bref, si la multiplication des conflits affectant l'Occident nord-méditerranéen favorise le développement des monnayages d'argent celtiques et ibériques, tout en suscitant des possibilités de rapprochement métrologique, la monnaie romaine ne constitue pas encore un étalon généralement admis dans l'ensemble des provinces occidentales.

Chapitre 5.

Domination romaine et recompositions indigènes

(*c.* 160-*c.* 120 a.C.)

À l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, les décennies centrales du IIe siècle a.C. (*c.* 160-*c.* 120 a.C., La Tène D1a) correspondent à une période d'affirmation politique et économique des sociétés celtiques et ibériques, dont une des conséquences est la diffusion de la production monétaire, qui concerne l'argent aussi bien que le bronze. Ce constat est à nuancer selon les espaces étudiés : en particulier, la péninsule Ibérique demeure fortement marquée par les effets de la conquête romaine, qui se manifeste par une succession de conflits armés dans la moyenne vallée de l'Èbre et par une économie de guerre au titre de laquelle les communautés des territoires littoraux sont fortement sollicitées[1492]. À la fin de la période, l'activité militaire romaine se porte également en Provence et dans la vallée du Rhône, à la suite de vives tensions entre *Massalia* et les groupes indigènes installés à sa périphérie, peut-être aussi entre ces derniers[1493]. Pour autant, l'impression générale est celle d'une période marquée par un moindre degré de conflictualité que la précédente et par un développement économique plus marqué. La documentation numismatique relative à cette période se révèle pourtant lacunaire et difficile à exploiter, d'autant plus que la chronologie des numéraires d'argent indigènes demeure bien souvent floue. Cette phase est également marquée par l'enrichissement sans précédent de Rome, grâce aux revenus issus des butins de guerre, de l'exploitation agricole et minière et des impôts levés au sein des provinces les plus riches, notamment l'Asie[1494]. Le milieu du IIe siècle a.C. correspond en outre à l'affirmation des productions italiques au sein du commerce suprarégional[1495]. Ces différents éléments contribuent à expliquer l'essor du denier romain républicain, dont la production éclipse progressivement celle des monnaies en alliage cuivreux. Si les émissions monétaires romaines de cette période sont datées avec une précision satisfaisante, la documentation relative aux trouvailles monétaires de monnaies républicaines se révèle paradoxalement d'une grande indigence à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen avant *c.* 120 a.C. C'est donc en tenant compte de données profondément hétérogènes selon les corpus numismatiques considérés qu'il s'agit

[1492] ÑACO 2003.
[1493] MCCARTNEY 2012 pour une approche archéo-anthropologique de cette question.
[1494] KAY 2014, p. 43-83.
[1495] Voir notamment *supra*, p. 57.

d'aborder l'étude de cette période, d'abord à partir du cas de Rome, puis des monnayages ibériques, massaliote et gaulois.

5.1. Rome et l'essor du denier

Si l'on se fie à l'état de la production et des usages monétaires, Rome pourrait apparaître comme la principale bénéficiaire du contexte économique dynamique qui caractérise l'Occident, et plus généralement l'ensemble du bassin méditerranéen, à partir du milieu du IIe siècle a.C. L'argent monnayé fait en effet l'objet d'une attention renforcée de la part des autorités romaines et de l'élite dirigeante en général, tandis que le denier s'impose définitivement comme la pièce centrale du système monétaire romain. En attestent l'abandon de la frappe de toute autre dénomination d'argent que le denier, mais aussi la rationnalisation de sa production et la croissance progressive des volumes émis. S'y ajoute la modification du rapport officiel entre le denier et l'as, s'opérant à l'avantage du premier mais encore floue dans ses objectifs comme dans ses modalités d'application[1496]. Enfin, la diversification des types monétaires du denier s'amorce à l'initiative des magistrats monétaires eux-mêmes dès le début des années 130 a.C., ce qui constitue la première étape de la « libération typologique » caractéristique du monnayage du dernier siècle de la République romaine[1497]. Ces différentes mutations s'effectuent en grande mesure au détriment du numéraire en alliage cuivreux, dont les volumes de production décroissent fortement durant la seconde moitié du IIe siècle a.C. Cette impression de régularité accrue de la production de monnaies d'argent romaines est aussi liée à un contexte documentaire plus favorable que pour la période précédente, permettant d'établir une chronologie plus fine des séries monétaires à quelques années près et d'englober cette réflexion au sein d'un corpus proposographique se faisant plus précis à mesure que l'on se rapproche du Ier siècle a.C.

5.1.1. L'argent monnayé romain : approvisionnement de l'atelier et production monétaire

L'échantillon analytique rassemblé pour la période *c.* 157-*c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275)[1498] comprend 70 deniers romains, dont deux exemplaires plaqués[1499]. Son étude permet de mettre en évidence la

[1496] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.45 ; CRAWFORD 1985, p. 145.
[1497] ZEHNACKER 1973.
[1498] Suivant la chronologie de CRAWFORD 1974 : soulignons à nouveau qu'une part au moins des émissions attribuées par Michael Crawford du début de cette période, et notamment l'importante série anonyme *RRC* 197, est plus probablement à attribuer aux années 160 a.C. selon nous, voir *supra*, p. 236ss.
[1499] Il s'agit des deniers ro221_1 1, BnF REP-5868, [cat. 65], *RRC* 228/1, et af441, REP-5068, *RRC* 238/1, [cat. 80]. L'âme cuivreuse est nettement visible au revers du premier et le second est percé. Dans les deux cas, il s'agissait d'étudier la composition de la couche superficielle d'argent et de comparer les teneurs en éléments traces entre ces exemplaires et

croissante normalisation du monnayage d'argent républicain, mise en œuvre parallèlement à l'augmentation des volumes de production, particulièrement à partir des années 130 a.C. Il semble également possible d'identifier les indices d'un renouvellement des stratégies d'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire capitolin, peut-être permis par le développement de nouvelles filières liées à l'exploitation minière. Nous évoquerons donc en premier lieu les aspects techniques de la production monétaire, avant d'aborder la question de la diversification du répertoire iconographique et ses enjeux.

5.1.1.1. La normalisation technique du monnayage d'argent capitolin

Michael Crawford fait débuter en 157 a.C. la succession des grandes émissions de deniers de la seconde moitié du IIe siècle et du début du Ier siècle a.C.[1500]. Cette date, dont nous avons déjà discuté la pertinence précédemment, est envisagée comme un tournant à partir duquel les volumes de production et la masse de numéraire d'argent en circulation augmentent continuellement[1501]. Cette tendance est à mettre en parallèle avec la standardisation croissante de la production, à la fois en termes de masse et de titre, donc par extension en poids de fin. À cet égard, sans qu'il soit possible d'identifier une émission spécifique attestant d'une réforme de l'atelier durant une année précise, on observe à partir d'environ 140 a.C. un perfectionnement rapide des procédures de contrôle de la masse des exemplaires. Ainsi, là où les séries de la phase précédente présentent des masses relativement dispersées pouvant encore atteindre jusqu'à 4,2 à 4,4 g, on observe après *c.* 140 a.C. une élimination quasi-systématique des deniers présentant une masse supérieure à 4,0 g, c'est-à-dire avec une marge de tolérance inférieure à 5 % par rapport à la masse médiane de 3,85 g (n=3752) (Figure 78). La part de plus en plus réduite des deniers présentant une masse inférieure à 3,6 g pourrait également s'expliquer par un contrôle plus strict de la métrologie des flans, bien que cette appréciation soit plus difficile à démontrer du fait de l'impossibilité de distinguer les monnaies officielles frappées sur des flans plus légers que l'étalon en vigueur des exemplaires usés, fragmentaires ou plaqués. Soulignons que la décennie 139-130 a.C. correspond également à une nette augmentation des volumes de production de deniers[1502] et qu'elle précède de peu les premiers cas de monnaies rognées étudiées par

---

des monnaies d'argent non plaquées. Cette thématique a été récemment abordée plus en détails dans BLANCHET 2015, p. 70-73 pour la période impériale et devra être approfondie pour le monnayage républicain à l'occasion d'autres campagnes analytiques. Les deux exemplaires plaqués sont exclus des calculs et des représentations graphiques de ce chapitre.

[1500] CRAWFORD 1985, p. 143, 176-177.

[1501] Concernant l'évolution des volumes de production de deniers au IIe siècle a.C., voir *supra*, Figure 22 p. 139. Sur la masse de numéraire d'argent en circulation entre *c.* 157 et *c.* 50 a.C., voir HOPKINS 1980, p. 109, et la discussion de ce modèle sur des bases statistiques plus solides dans LOCKYEAR 1999, p. 241-243.

[1502] Si l'on se fie aux estimations du nombre de coins de droit par série fournies par CRAWFORD 1974, le nombre annuel moyen de coins de droit employés durant cette décennie s'élève à 216 coins, contre 103 pour la décennie 149-140 : on

Clive Stannard, qui y voit l'effet de l'introduction du contrôle *al marco* des monnaies d'argent frappées à Rome vers 123 a.C.[1503]. Une étude plus complète sur un échantillon élargi est requise pour déterminer si de telles pratiques sont observables pour la décennie précédant 123 a.C. On perçoit en tout cas une tendance progressive à l'homogénéisation de la masse des deniers, qui résulte probablement de la combinaison de plusieurs mesures.

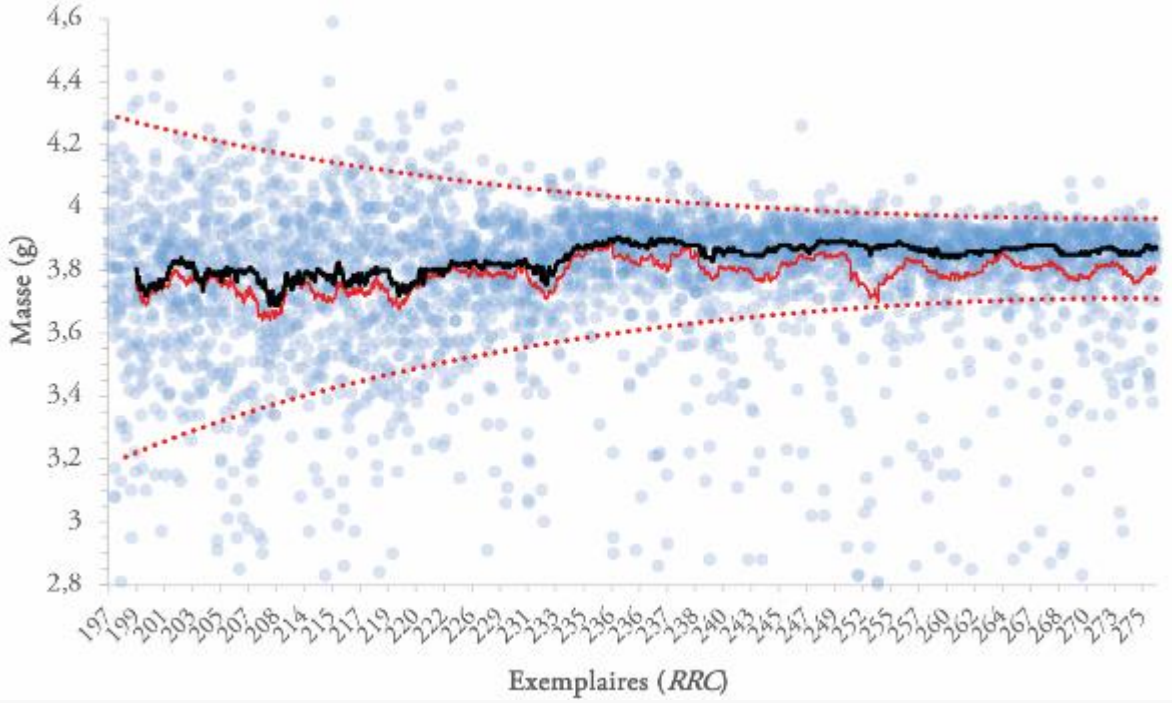


Figure 78. Masse des deniers romains républicains entre *c.* 157 et *c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275, n=3752, répartition aléatoire des exemplaires au sein de chaque série). La masse moyenne de l'ensemble des exemplaires s'établit à 3,79 g (σ=0,26). Les 36 exemplaires (0,01 %) pesant moins de 2,8 g, généralment plaqués ou fragmentaires, ne sont pas représentés.

Les lignes continues rouge et noire représentent respectivement la moyenne et la médiane mobile, calculées à partir de séries consécutives de 100 valeurs. Les pointillés rouges expriment une interprétation de la tendance à l'homogénéisation pondérale.

Le titre des exemplaires tend également à augmenter, passant en moyenne de 97,2 % (n=28, σ=1,74) durant la période *c.* 206-*c.*157 a.C. à 98,5 % (n=68, σ=0,9) pour la phase *c.* 157-*c.* 123 a.C.[1504], et atteint même 99,0 % (n=36, σ=0,01) pour les années *c.* 137-123 a.C. (*RRC* 236-275). Les faibles

assisterait donc à un doublement de la production durant cette phase, phénomène qui ne se reproduit à aucun autre moment au cours de la seconde moitié du IIe siècle a.C.

[1503] STANNARD 1993 observe une nette augmentation des effectifs de monnaies rognées à partir de l'émission *RRC* 274, et attribue ce phénomène à une mesure mise en œuvre au sein de l'atelier monétaire pour corriger la masse des exemplaires trop lourds suivant une procédure de contrôle *al marco*.

[1504] Le chevauchement des périodes considérées s'explique par l'inclusion des données relatives à la série *RRC* 197 au sein des échantillons relatifs aux deux périodes, étant donné les incertitudes concernant leur datation au cours des années 160-150 a.C.

écart-types, inférieurs à 1 %, témoignent en outre d'une stabilité croissante du titre des exemplaires (Figure 79). Le cuivre n'est donc présent dans la majorité des cas qu'à l'état d'élément trace, les teneurs médianes s'établissant par décennies (années 150, 140, 130 et 120 a.C.) à 0,55 %, 0,76 %, 0,14 % et 0,06 %, même si quelques exemplaires peuvent présenter des concentrations en cuivre plus significatives atteignant au maximum 2,7 % jusqu'aux années 130 a.C. À la fin de la période, c'est-à-dire au temps des campagnes militaires italo-romaines en *Gallia Ulterior* (125-121 a.C.), les deniers de la République romaine sont donc frappés en argent non altéré par l'ajout volontaire de cuivre. Il en résulte un poids de fin non pas supérieur à celui que l'on observe pour la phase précédente, puisque les exemplaires présentant des masses importantes sont nettement moins fréquents, mais tout du moins plus stable.

Si les monnaies d'argent produites durant la première moitié du IIe siècle a.C. sont tantôt anonymes, tantôt marquées d'un symbole, tantôt encore du nom abrégé du magistrat monétaire responsable de leur émission, les années 150 a.C. voient l'adoption quasi-définitive de la troisième solution pour la frappe des deniers. Après les séries *RRC* 197-198, peut-être produites durant la décennie précédente, on ne relève en effet qu'une série anonyme durant l'ensemble de la période : il s'agit des deniers *RRC* 222 émis en *c.* 143 a.C.[1505]. S'y ajoute une dernière série marquée seulement d'un symbole, mais celui-ci est suffisamment spécifique pour constituer une véritable signature : les deniers *RRC* 262 frappés en *c.* 128 a.C. représentent en effet au revers une tête d'éléphant portant une cloche, emblème largement diffusé des Caecilii Metelli[1506]. Toutes les autres émissions sont ornées du nom plus ou moins abrégé du triumvir monétaire correspondant, même lorsque les types monétaires demeurent strictement civiques et ne présentent aucune référence gentilice, de telle sorte qu'il est possible que ces signatures aient pour premier but d'encadrer davantage encore la production des deniers.

[1505] Pour la période suivante, on en compte une autre, *RRC* 287, émise en *c.* 115-114 a.C. : SUSPÈNE 2008, p. 474-475, souligne d'après CRAWFORD 1974, p. 729, que cette émission aux types à connotation très civique s'inscrit dans un contexte de crispation politique particulière.

[1506] En ce qui concerne les émissions de bronze, il faut ajouter les séries au croissant et au mât à la voile ouverte, *RRC* 212-213, émises en *c.* 155-149 a.C., voir CRAWFORD 1974, p. 253-254.

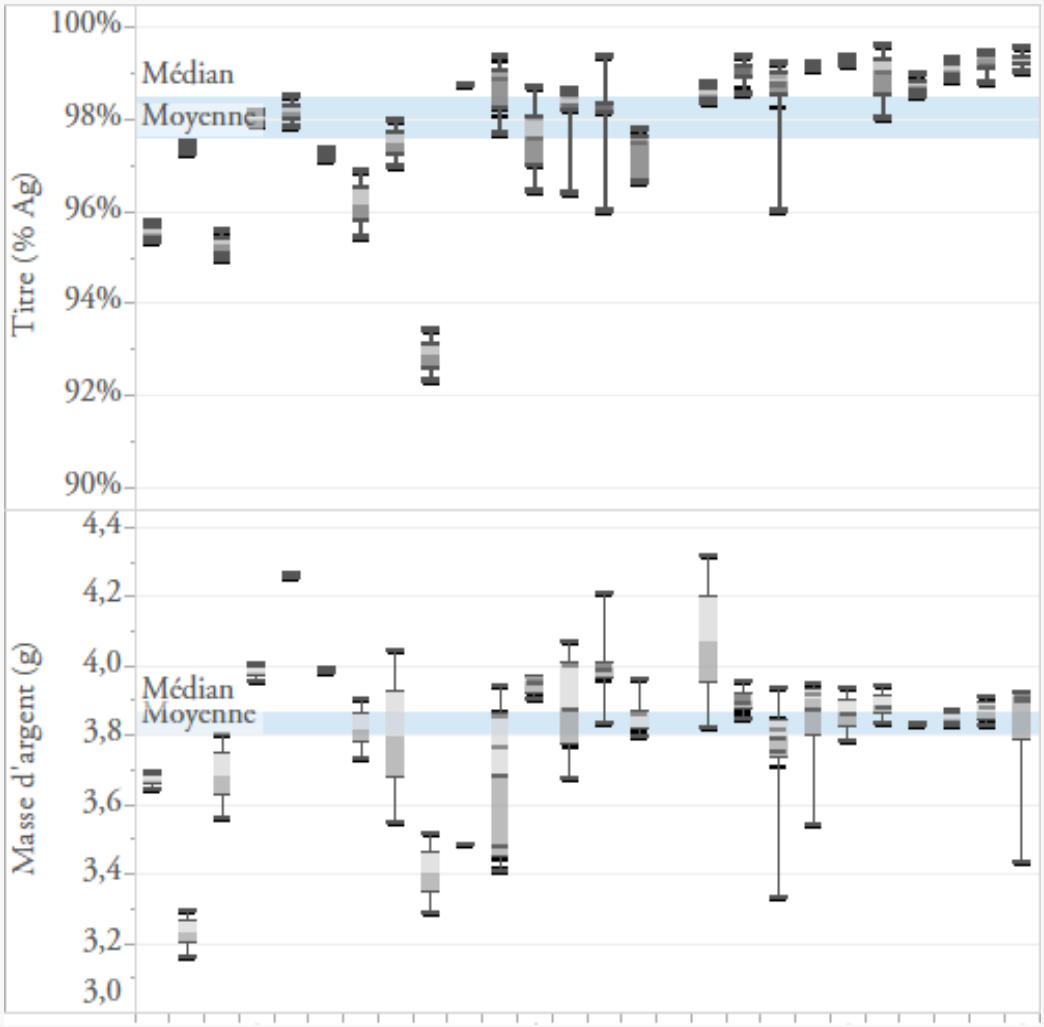


Figure 79. Titre et masse d'argent (poids de fin) des deniers frappés à Rome durant les périodes 1 et 2 (*c.* 206-*c.* 157 a.C. ; *c.* 157-*c.* 123 a.C.), par séries *RRC* (n=68).

À l'inverse, certaines séries présentent d'autres caractères plus singuliers : les deniers *RRC* 202/1b C·TAL, émis en *c.* 154 a.C., constituent la première tentative de serration au sein de l'atelier de Rome, une génération avant l'émission « narbonnaise[1507] ». Les séries *RRC* 239, 257 et 268, frappées respectivement en *c.* 136, *c.* 130 et *c.* 126 a.C., constituent les premiers exemples, encore isolés, d'émissions présentant une orientation des coins régulière, à 6 h pour les deux premières et à 12 h pour la troisième[1508] (Figure 80). Soulignons aussi le diamètre réduit des flans employés pour la frappe des deniers *RRC* 231 C·RENI en *c.* 138 a.C., de 16,7 mm en moyenne (n=34, σ=0,8), contre 18,5 mm

[1507] Il s'agit d'une variante assez rare, représentée par deux exemplaires au British Museum, la majorité des deniers de cette série – *RRC* 202/1a – ne présentant aucune serration. La seule émission antérieure de *denarii serrati* date de la Deuxième guerre punique et n'est pas frappée à Rome (*RRC* 79).

[1508] PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 104-105. La série *RRC* 268 N·FABI PICTOR est en outre, comme nous l'avons déjà signalé, celle qui inaugure l'emploi de marques de coins (*die marks*) : voir WITSCHONKE 2012. Il convient de souligner, à titre de précision, que le personnage armé assis au revers de ces deniers, considéré par CRAWFORD 1974, p. 292 comme étant la représentation d'un ancêtre du magistrat monétaire, a récemment été identifié de manière très convaincante comme celle du dieu Quirinus lui-même par HOLLSTEIN 2011.

(*RRC* 197-275, n=1160, σ=1,0) pour l'ensemble de la période[1509]. Il est difficile d'interpréter ces différentes spécificités, qui sont associées à des innovations d'abord discrètes, puis beaucoup plus radicales en ce qui concerne le choix des types monétaires, comme nous le verrons ensuite. Peut-être faut-il percevoir dans certaines d'entre elles des expérimentations visant à améliorer la normalisation technique et formelle des deniers de l'atelier capitolin de Rome.

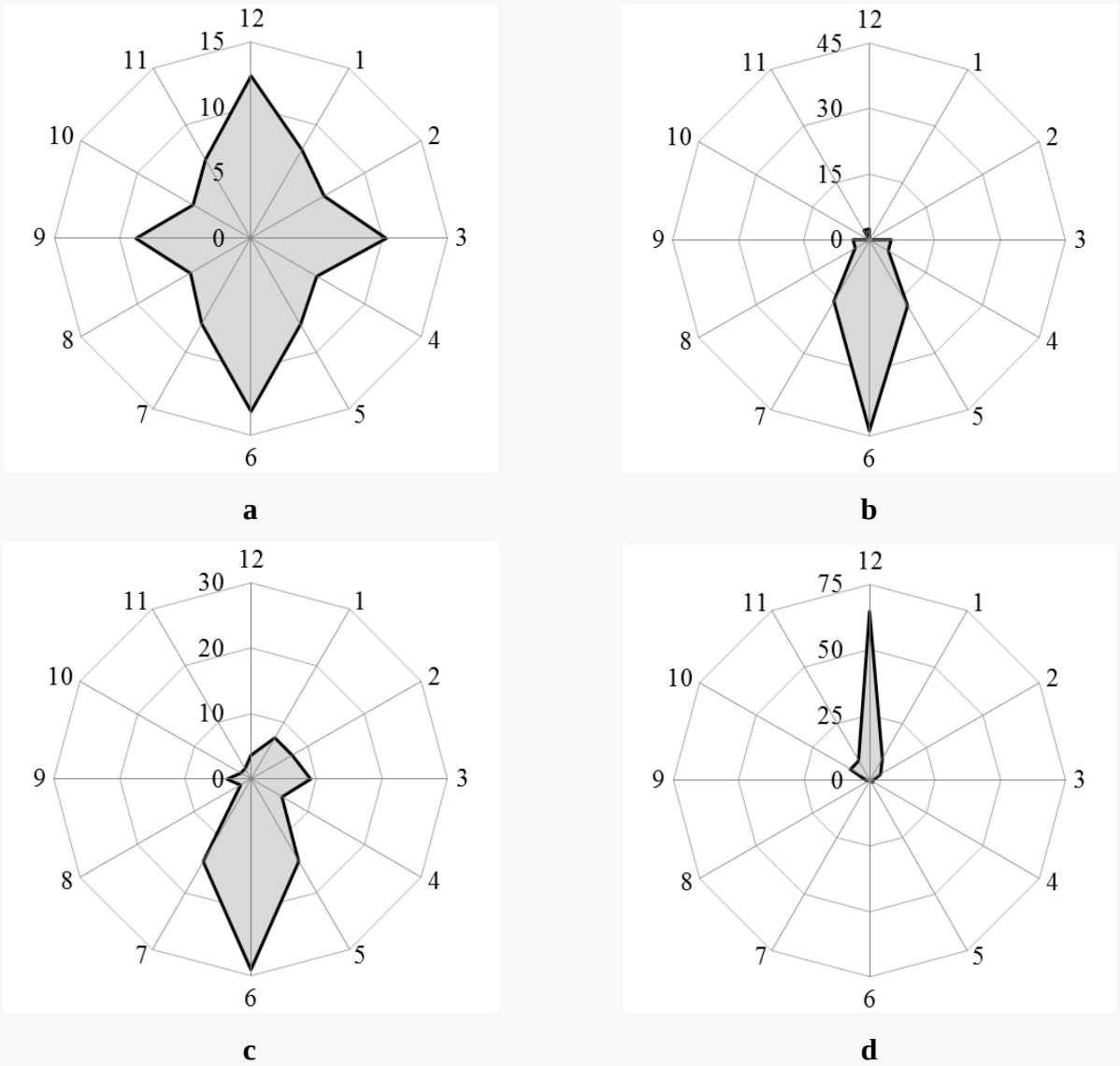


Figure 80. Orientation des coins (%) des deniers de la période *c.* 157-*c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275)[1510].
a. Échantillon total pour la séquence *RRC* 197-275 : n=3845.
b. *RRC* 239/1, C·SERVEILI·M·F : n=80 ; 5-7 h=78 % ; μ=179° ; r=0,727 ; $p<1*10^{-12}$.
c. *RRC* 257/1, M·VARGV : n=55 ; 5-7 h=58 % ; μ=159° ; r=0,448 ; $p=1,58*10^{-5}$.
d. *RRC* 268/1, N·FABI PICTOR : n=82 ; 11-1 h=83 % ; μ=359° ; r=0,866 ; $p<1*10^{-12}$.

[1509] Il est possible que d'autres séries présentent cette caractéristique durant la période *c.* 160-*c.* 120 a.C. : nous ne disposons d'informations représentatives concernant le diamètre des flans – 30 exemplaires ou plus – que pour 6 des 73 émissions de deniers de cette période au sein de la base métrologique. Parmi celles-ci (*RRC* 210, 231, 236-238, 273), seule la série *RRC* 231 présente des diamètres particulièrement réduits.

[1510] Concernant la méthode employée pour l'étude de l'orientation des coins, voir *supra*, p. 150ss ; PARISOT-SILLON *et al.* 2014.

5.1.1.2. De nouvelles stratégies d'approvisionnement en argent

Plus que par le titre ou les caractéristiques formelles des deniers, c'est par l'évolution des sources d'approvisionnement de l'atelier capitolin de Rome que se manifeste le changement le plus radical au milieu du IIe siècle a.C. L'étude des teneurs de deux éléments traceurs de l'argent dans les deniers frappés durant les périodes *c.* 200-*c.* 160 a.C. et *c.* 160-*c.* 120 a.C. permet de mesurer l'ampleur des effets de ce changement : la dispersion des résultats est réduite durant la seconde période, les concentrations en or et en bismuth étant toujours inférieures à 1 % et à 2500 ppm, respectivement (Figure 81). On observe généralement des teneurs en or plus faibles, avec une concentration entre 1000 et 3000 ppm.

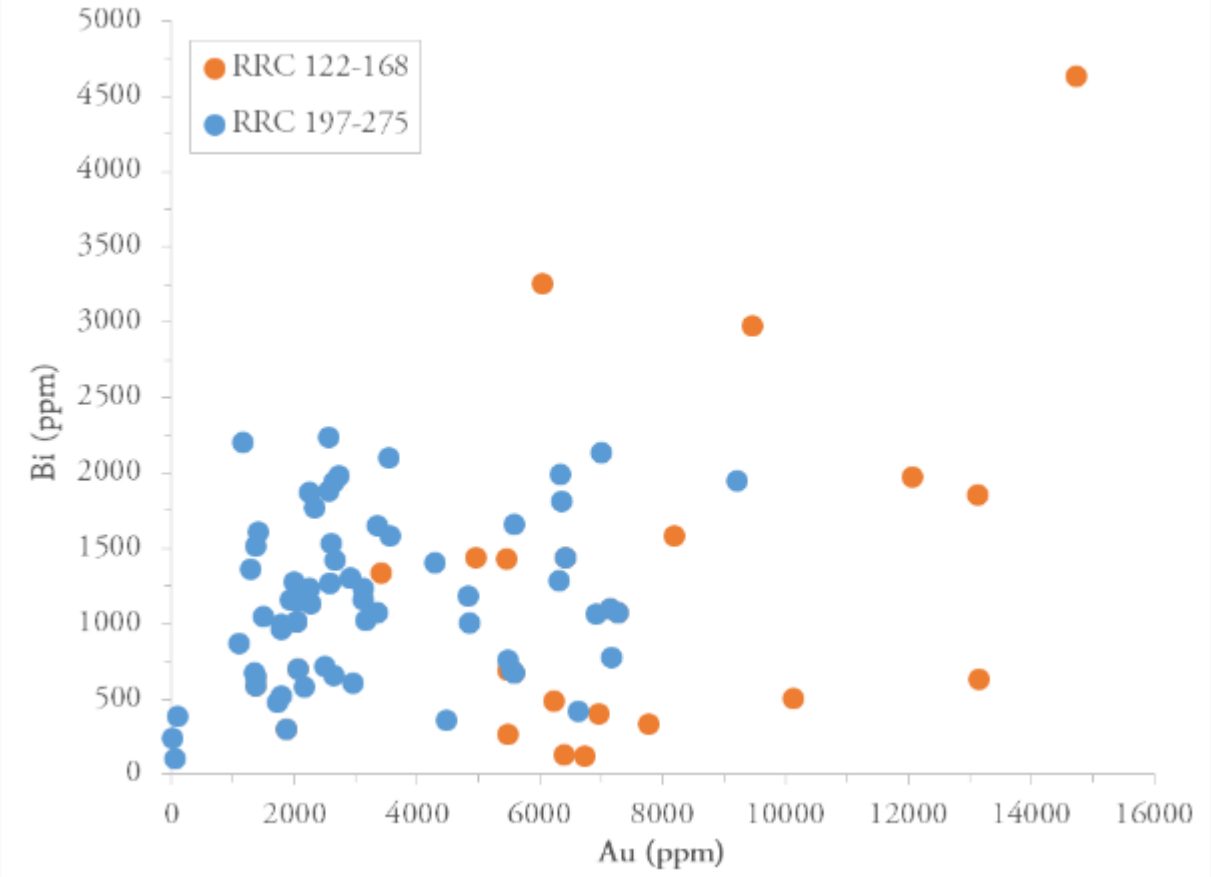


Figure 81. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers romains républicains frappés durant les périodes *c.* 200-*c.* 160 a.C. et *c.* 160-*c.* 120 a.C.

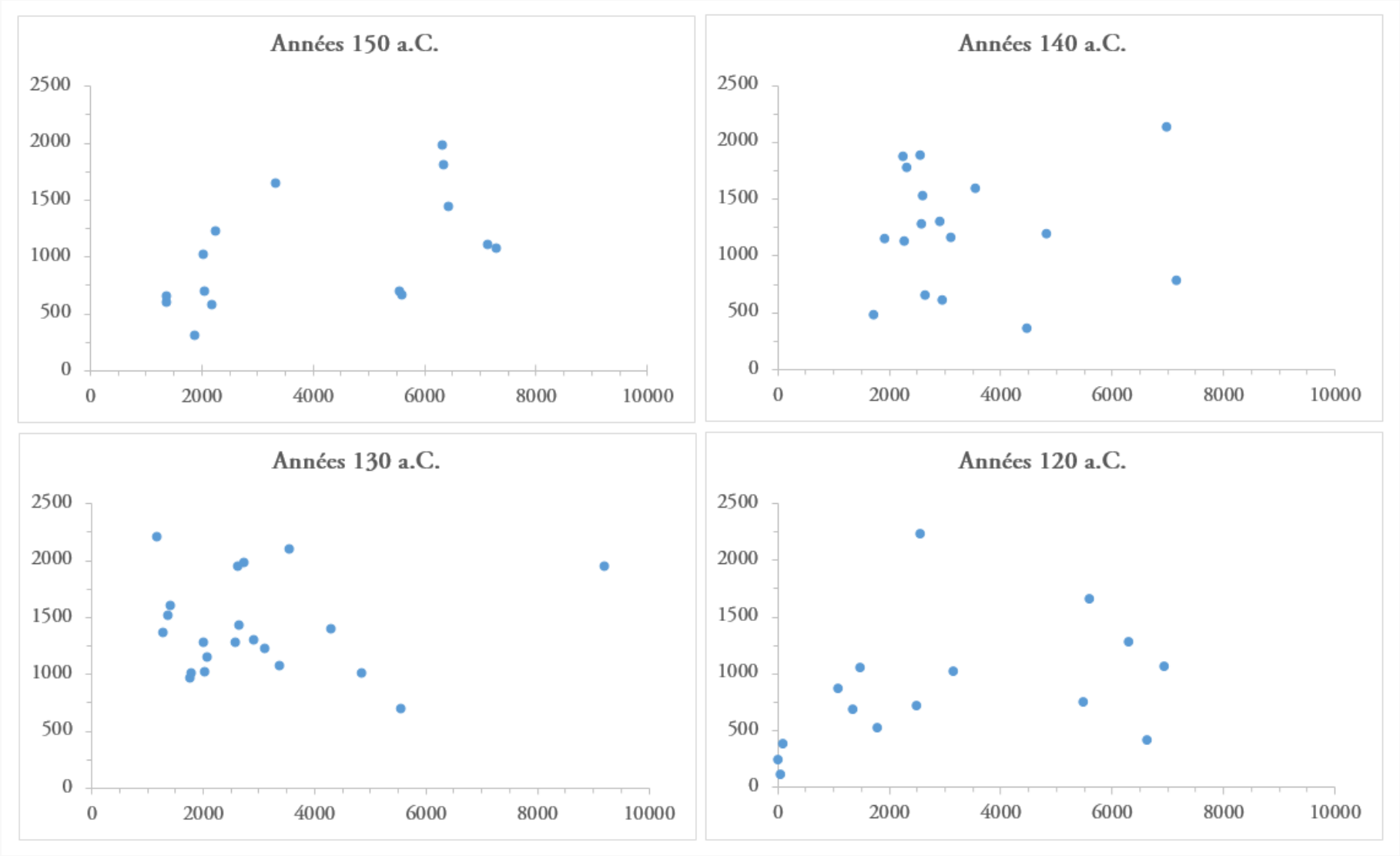


Figure 82. Teneurs en bismuth (ppm) par rappport aux teneurs en or (ppm) des deniers romains républicains frappés entre *c.* 157 et *c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275, n=68), par décennies.

L'étude de ces éléments pour chaque décennie permet d'affiner cette première observation (Figure 82). On observe encore durant les années 150 a.C. – les séries *RRC* 197-199 sont ici incluses – des teneurs en or et en bismuth assez hétérogènes, semblant se partager entre la tendance majoritaire de la période précédente et celle qui prévaut durant la phase suivante. Les années 140-130 a.C. paraissent en effet marquées par une plus grande homogénéité des sources d'approvisionnement de l'atelier, ces deux décennies regroupant l'essentiel des exemplaires issus de la concentration identifiée précédemment autour de 1000 à 3000 ppm d'or. Enfin, pour les années 120 a.C. se distinguent trois exemplaires aux teneurs en or et en bismuth inférieures à 100 ppm et à 500 ppm, respectivement – a12465 et a12466, *RRC* 259/1, [cat. 90-91] ; a9528, *RRC* 275/1, [cat. 102] – qui annoncent la tendance majoritaire des années 110 a.C. La prise en compte des autres éléments traces révèle également de fortes différences entre les monnaies antérieures à *c.* 157 a.C. et celles de la phase *c.* 157-*c.* 123 a.C. (Figure 83). L'analyse en composantes principales de 9 éléments traces de l'alliage des deniers frappés durant les quatre décennies de cette seconde période tend à confirmer la distinction entre les émissions des années 150-140 a.C. et celles des années 130-120 a.C., bien que ce constat paraisse légèrement moins net que dans le cas des seules teneurs en or et en bismuth (Figure 84)[1511]. Dans les deux cas, le zinc apparaît comme un élément fortement discriminant, ce qui s'explique notamment par des concentrations particulièrement élevées au sein de l'alliage de certaines monnaies des années 140 a.C. issues des séries *RRC* 210 et 219-220, avec jusqu'à 340 ppm de zinc dans le cas de l'exemplaire a11358, *RRC* 220/1, [cat. 62]. La portée de ces données demeure néanmoins délicate à évaluer et des campagnes d'analyses élémentaires plus ciblées sont requises pour approfondir cette question. De manière générale, le taux d'impuretés de l'alliage des monnaies d'argent romaines tend à se réduire au fil de la période, et témoigne dans tous les cas d'une plus forte homogénéité des sources d'approvisionnement que durant la première moitié du IIe siècle a.C., comme nous l'avons souligné précédemment[1512]. Il ne s'agit pas de surestimer la portée de ce phénomène : on peut considérer de manière assez vraisemblable qu'une part importante de l'argent employé au sein de l'atelier capitolin procède du recyclage et du mélange de stocks métalliques d'origines variées, d'autant plus que l'on n'observe alors pas de cohérence particulière entre les différents exemplaires d'une même série, contrairement à la période précédente. Néanmoins l'exploitation intensive de nouvelles sources d'approvisionnement semble assurée.

[1511] Les éléments caractérisés sont : Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt. Concernant la méthode des logratios centrés et le recours au logiciel CoDaPack, voir *supra*, p. 131ss.
[1512] Voir *supra*, Figure 71 p. 312.

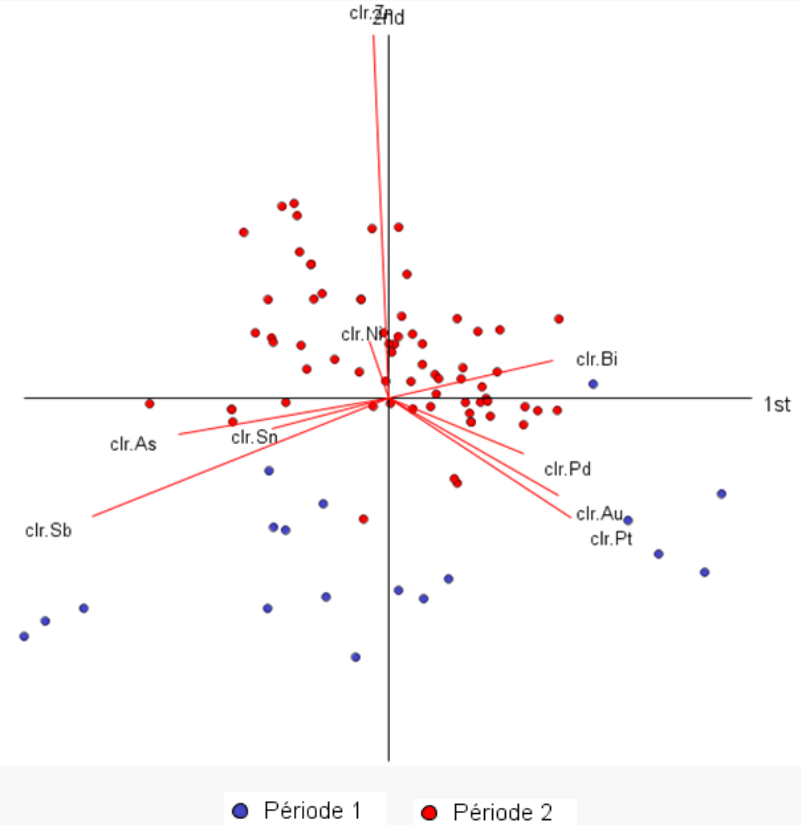


Figure 83. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers des périodes 1 (*RRC* 122-168, n=18) et 2 (*RRC* 197-275, n=68). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 69,90 %).

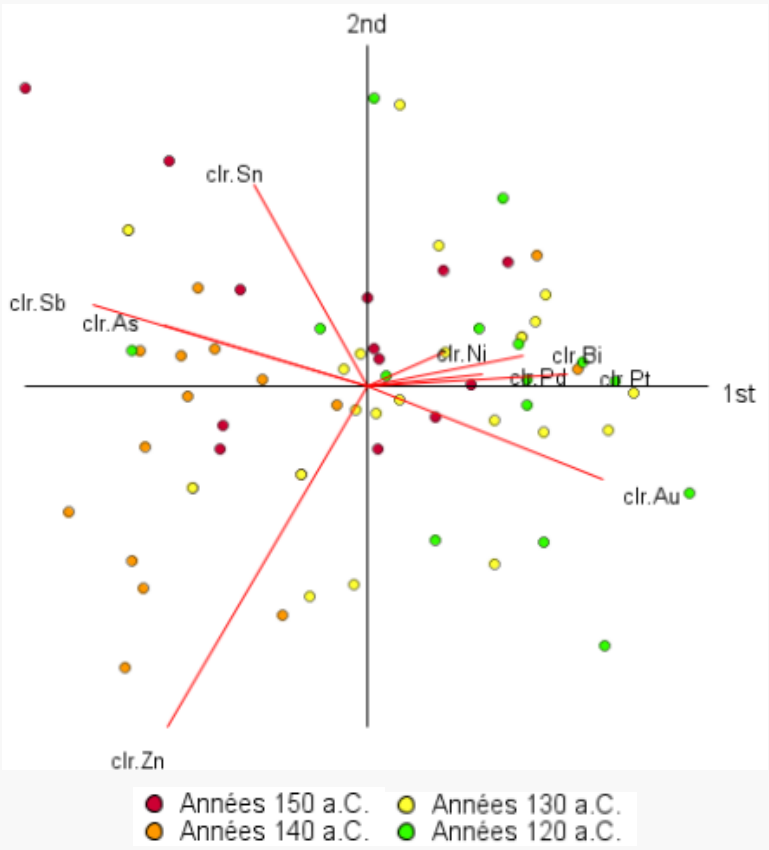


Figure 84. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers de la période *c.* 157-*c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275, n=68). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 60,68 %).

Le contexte historique et archéologique fournit une explication claire à ce phénomène : le milieu du IIe siècle a.C. correspond à une phase d'intensification des exploitations minières et de production d'argent, notamment au sein des espaces ibériques[1513]. La réouverture des mines d'argent de Macédoine, qui intervient durant les années 150 a.C., pourrait elle aussi contribuer à ce processus, mais nous ne disposons pas des données archéométriques requises pour en évaluer la portée. En ce qui concerne l'exploitation des mines de la région de *Carthago Noua* (Carthagène, Murcie), le récit de Polybe, rapporté par Strabon, constitue un témoignage inestimable de la situation aux alentours de l'an 150 a.C. :

> « Polybe, de son côté, évoquant les mines d'argent de la Nouvelle-Carthage, dit qu'elles sont très grandes. Il les situe à une distance d'environ 20 stades de la ville et leur attribue un périmètre circulaire de 400 stades, dans lequel aurait vécu à demeure une population de quarante mille ouvriers rapportant par jour, à cette époque, 25 000 drachmes au peuple romain » (trad. François Lasserre) [1514].

Polybe fait allusion aux mines de plomb argentifère de la Sierra minera littorale de Carthagène-La Unión, situées à 7 km à l'est de l'actuelle Carthagène, déjà actives à la période barcide : elles comptent en effet parmi les mines d'argent dont le rendement est le plus élevé au milieu du IIe siècle a.C. et parmi les plus productives de l'époque (Figure 85). Les fouilles archéologiques récentes ont mis en évidence la vitalité des phases d'exploitation datables de la première moitié et du milieu du IIe siècle a.C. ; en dépit d'une quantité de vestiges assez faibles en ce qui concerne le traitement du minerai, l'identification de structures interprétées comme des laveries dans le cadre des fouilles du Cabezo del Pino et la découverte de plusieurs fragments de rouleaux de litharge suggèrent que la population associée à ces exploitations, si nombreuse selon Polybe, prend en charge l'ensemble des étapes de la production du plomb et de l'argent[1515]. Si Strabon laisse entendre que ces mines sont alors directement exploitées pour le compte de la République romaine, contrairement à celles de l'époque augustéenne, le consensus actuel semble être que les activités minières font l'objet dès cette époque d'un affermage : l'exploitation serait confiée à des entrepreneurs privés et le recouvrement du *uectigal* qui en est issu à des publicains[1516].

[1513] KAY 2014, p. 43-58 ; DOMERGUE 2008, p. 64-65.

[1514] STRABON, *Géographie*, 3.2.10 : Πολύβιος δὲ τῶν περὶ Καρχηδόνα νέαν ἀργυρείων μνησθεὶς μέγιστα μὲν εἶναί φησι, διέχειν δὲ τῆς πόλεως ὅσον εἴκοσι σταδίους, περιειληφότα κύκλον τετρακοσίων σταδίων, ὅπου τέτταρας μυριάδας ἀνθρώπων μένειν τῶν ἐργαζομένων, ἀναφέροντας τότε τῷ δήμῳ τῶν Ῥωμαίων καθ᾽ ἑκάστην ἡμέραν δισμυρίας καὶ πεντακισχιλίας δραχμάς.

[1515] RICO *et al.* 2015.

[1516] DOMERGUE 2008, p. 192-196 ; RICO 2010 ; voir déjà, pour le début du siècle, les dispositions prises par Caton en *Hispania* selon TITE-LIVE, 34.21.7. Il faut considérer ce passage, si lacunaire soit-il, comme une source d'information plus



Figure 85. Vue aérienne orientée vers le nord de la Sierra minera de Carthagène-La Unión, avec localisation des secteurs ayant récemment fait l'objet de fouilles archéologiques programmées, dirigées par Christian Rico, Jean-Marc Fabre et Juan Antonio Antolinos. Source : RICO *et al.* 2015, p. 25[1517].

Quoi qu'il en soit, si l'*aerarium* dispose de revenus importants issus des butins, d'indemnités de guerre et du développement de la fiscalité provinciale à partir des années 130 a.C., la part prise par les activités minières parmi les recettes publiques augmente fortement. Celles-ci garantissent en outre un revenu pérenne et prévisible. Selon les estimations de Philip Kay, le produit de l'exploitation des mines ne constituerait pas plus de 15 % des recettes totales de la République romaine durant la première moitié du IIe siècle a.C., mais atteindrait jusqu'à 45 % pour la seconde moitié de ce siècle[1518]. L'importance croissante de ces revenus réguliers est donc à la source d'une tendance à l'homogénéisation des sources d'approvisionnement en métaux précieux de l'atelier capitolin, comme semblent le refléter les résultats des analyses élémentaires. Si l'on se gardera de conclure, à ce stade, que les mines du Sud-Est ibérique fournissent à elles seules l'essentiel de l'argent employé par l'atelier capitolin de Rome, on doit en revanche souligner que l'*aerarium* ne fait pas face à une pénurie d'argent

utile au sujet des mines ibériques au IIe siècle a.C. que les parallèles concernant les mines de Macédoine à partir des années 150 a.C., puisque rien ne nous assure que les unes et les autres sont exploitées et administrées de la même manière.

[1517] On se reportera aux publications parues et sous presse de ces auteurs concernant les fouilles récentes des sites miniers de Carthagène, signalées dans RICO *et al.* 2015, p. 49. Ces recherches, financées entre 2008 et 2015 par la Casa de Velázquez, la Dirección General de Cultura de la Región Murcia et l'UMR 5068 TRACES de l'université de Toulouse, sont d'autant plus précieuses que l'exploitation intensive mise en œuvre à La Unión entre les années 1840 et 1980 a considérablement endommagé son patrimoine archéologique.

[1518] KAY 2014, p. 298.

durant les décennies centrales du IIe siècle a.C., bien au contraire. Le titre élevé des deniers émis durant cette période implique que l'atelier peut s'abstenir de procéder à la moindre altération de l'argent par l'ajout de cuivre[1519], en dépit d'une augmentation à peu près constante des volumes de production[1520]. Autrement dit, c'est précisément la sécurisation de ses sources d'approvisionnement en argent qui permet à Rome de perfectionner son monnayage d'argent, que ce soit en termes quantitatifs ou qualitatifs. Si l'on assiste donc à la fois à une uniformisation du système monétaire romain et des caractéristiques techniques des espèces d'argent, le contraste n'en est que plus fort avec la typologie des deniers, qui entame au contraire, dès le milieu du IIe siècle a.C., un processus de diversification particulièrement sensible à partir des années 130 a.C.

5.1.1.3. L'enrichissement du répertoire iconographique de la monnaie romaine



a **b**

Figure 86. Deniers romains républicains des décennies 140-130 a.C.

a) Denier AN RVF, Rome, *c.* 144-143 a.C. *RRC* 221/1 (échelle 2:1), 4,17 g, 20 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, ancien fonds 560, REP-5858.

b) Denier SEX·POM FOSTLVS, Rome, *c.* 137 a.C. *RRC* 235/1 (échelle 2:1), 3,98 g, 20 mm, 4 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 14240, REP-17076. Cl. Gallica.fr.

Selon la chronologie proposée par Michael Crawford, la période comprise entre *c.* 157 et *c.* 123 a.C. débute par une innovation iconographique moins innocente qu'il n'y paraît au premier abord : la grande série de deniers anonymes *RRC* 197 introduit en effet le type de revers à la Victoire sur un bige, décliné sur la majorité des émissions de deniers durant les années suivantes[1521]. Il s'agit

[1519] La réévaluation du denier de 10 à 16 as durant les années 140 a.C. n'est donc pas le résultat d'un apauvrissement des sources d'approvisionnement en argent.

[1520] Il est intéressant de souligner à cet égard les parallèles étroits entre le denier romain et le monnayage d'argent athénien stéphanéphore, dont les volumes de production augmentent à partir des années 160 a.C. : voir KAY 2014, p. 96-97, avec des renvois à la bibliographie spécialisée.

[1521] *RRC* 197, 199, 200, 202-206, 208 ; voir CRAWFORD 1974, p. 74, 244-252 sur les enjeux de ces séries et notre proposition consistant à en remonter de quelques années le début de la frappe.

en fait d'une première variation sur le thème de la divinité féminine conduisant un bige, apparu trois à quatre décennies plus tôt avec la représentation de Luna. D'autres variantes sont élaborées au cours des années 140 a.C. : en *c.* 145-142 a.C.[1522], la série de deniers *RRC* 222, dont nous avons déjà souligné précédemment qu'elle constitue la seule émission entièrement anonyme de la période[1523], remplace au revers Luna et la Victoire par une représentation de Diane, reconnaissable au carquois qu'elle porte dans son dos ainsi qu'à la torche qu'elle tient de la main droite ; les chevaux cèdent la place à des cerfs, animaux étroitement associés à l'iconographie de la Diane chasseresse. Encore faut-il souligner que cette innovation est moins thématique qu'esthétique : les relations entre Diane et Luna sont particulièrement étroites, un croissant de lune apparaissant d'ailleurs devant le char[1524]. Protectrice de Rome et de la Ligue latine, la Diane Aventine pourrait aussi évoquer l'alliance de la République romaine avec *Massalia*, aux côtés de laquelle elle intervient au cours des années 150 a.C. en *Gallia Ulterior*[1525]. Durant les mêmes années, les deniers de la série *RRC* 221 AN RVF présentent au revers la représentation de Jupiter sur un quadrige, brandissant le foudre de la main droite et tenant un sceptre et les rênes de la main gauche, type presque identique à celui des anciens quadrigats, si ce n'est pour l'absence de la Victoire derrière Jupiter (Figure 86a). Sur un autre type au quadrige, au revers de l'émission *RRC* 223 C·CVR TRIGE, la Victoire est en revanche présente, couronnant une divinité féminine, peut-être Junon. Toutes ces représentations – la charge des Dioscures, celle de la Victoire, de Luna ou de Jupiter sur un attelage – sont reproduites ou déclinées ponctuellement au cours des années suivantes, en même temps qu'apparaissent encore d'autres variations : Hercule conduisant un bige de centaures (*RRC* 229 M·AVRELI COTA), Junon sur un bige de chèvres (*RRC* 231/1 C·RENI), Mars sur un quadrige (*RRC* 232 CN·GELI) ou encore Apollon (*RRC* 236 M·BAEBI·Q·F TAMPIL). Ces différents types monétaires expriment ainsi le principe essentiel qui préside à la diversification du répertoire iconographique de la monnaie romaine dans un premier temps : l'innovation prend la forme d'une restauration, d'une célébration des alliances – divines et politiques – de la République romaine et de ses succès militaires. En même temps, l'effigie de Roma orne encore le droit des deniers, comme elle le fait généralement jusqu'à la fin des années 110 a.C.[1526].

[1522] CRAWFORD 1974 fournit la date de 143 a.C., PASSEHL 2014 opte pour 145 a.C. MATTINGLY 1998, suivi par Rick Witschonke d'après les données inédites qu'il nous a généreusement transmises, propose 142 a.C. Pour les séries émises à partir de *c.* 150 a.C., il faut en effet composer avec les chronologies prônées par ces différents auteurs. Pour la seconde moitié du IIe siècle a.C., les différences entre les dates privilégiées par les uns et les autres sont généralement minimes et ne dépassent pas deux ou trois ans. Pour les représentations graphiques, nous conservons la chronologie de Michael Crawford, qui présente l'intérêt d'être consensuelle et facilement accessible.

[1523] On peut alors considérer que l'audace iconographique du triumvir monétaire compense l'anonymat auquel il s'astreint : c'est, pour ainsi dire, une autre forme de signature.

[1524] Il convient de rappeler aussi que le temple de Luna se situe à proximité de celui de Diane, sur la pente occidentale de l'Aventin, à Rome : voir COARELLI 1994, p. 233-234.

[1525] Sur la campagne du consul Q. Opimius en 154 a.C., BROUGHTON 1951, p. 449.

[1526] À deux exceptions près, *RRC* 234/1 en *c.* 137 a.C. et *RRC* 281/1 en *c.* 119 a.C.



Figure 87. Relief sculpté, fronton de fontaine, *Italica* (Santiponce, Séville), première moitié du IIe sècle p.C.
H : 61 cm ; l : 53 cm ; prof. : 24 cm. Marbre rouge (« rosso antico »). Séville, Museo Arqueológico, inv. ITA 135.
Cl. Martín García. Source : BENDALA 2016, p. 431.

Au Jupiter des quadrigats viennent s'ajouter durant la première moitié des années 130 a.C. d'autres types hérités du monnayage prédénarial de la République romaine. La série *RRC* 234/1 TI·VET, frappée en *c.* 138-136 a.C.[1527], présente au droit une effigie de Mars inspirée de celle des didrachmes *RRC* 25, 27 et au revers la scène du serment des statères *RRC* 28-29[1528] (Figure 88a). Michael Crawford y voit le résultat d'un message à caractère politique, émis par un proche de Ti. Sempronius Gracchus, en faveur de la ratification du *foedus* défavorable conclu avec les *Numantini*, donc avant que le Sénat ne décide de l'invalider et ordonne de livrer à ces derniers le consul C. Hostilius Mancinus[1529]. Suivant

[1527] CRAWFORD 1974 : 137 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 136 a.C. ; PASSEHL 2014 : 138 a.C.

[1528] Ce type a déjà été décliné sur des monnaies d'argent auparavant, c'est-à-dire durant la Deuxième guerre punique : GARCÍA-BELLIDO 2001, 2011 mentionne l'existence de drachmes (?) émises en péninsule Ibérique dont le type de revers reprend la composition des statères. La tenue du personnage de droite fait dire à l'auteur qu'il s'agit d'un Ibère, de sorte que cette émission pourrait célébrer l'alliance entre Rome et *Saguntum.*

[1529] CRAWFORD 1974, p. 266-267 ; cette lecture « politique » des types des deniers *RRC* 234/1 pousse l'auteur à présenter le portrait de Mars comme une allusion à un ancêtre du triumvir monétaire, *flamen Martialis*, interprétation plausible, mais pas nécessaire en soi. Sur le *foedus Numantinum* et les différentes versions existantes du récit, pas toutes hostiles aux *Hostilii Mancini*, voir BERRENDONNER 2009a ; sur le contenu du *foedus*, GARCÍA RIAZA 2002, p. 169-170.

cette hypothèse, la frappe de ces deniers interviendrait donc précisément en 137 a.C. La seconde série de deniers venant rompre avec le *biga* traditionnel, *RRC* 235/1 SEX·POM FOSTLVS, émise en *c.* 137 a.C., constitue pour sa part une illustration du mythe de fondation de Rome, l'élément central étant la louve léchant et allaitant les jumeaux, déjà représentée sur des didrachmes et des monnaies de bronze du IIIe siècle a.C.[1530] (Figure 86b). Mais la représentation s'enrichit cette fois d'éléments supplémentaires : la scène se déroule sous le figuier ruminal (*ficus ruminalis*), abritant trois oiseaux ; à gauche, le berger Faustulus appuyé sur un bâton découvre les enfants et lève le bras droit. Ce type illustre ainsi une interprétation précise du mythe que rapporte exactement Tite-Live[1531], et dont on retrouve encore des représentations identiques au IIe siècle p.C. (Figure 87). Michael Crawford associe directement cette émission à celle de Ti. Veturius et confère donc à ce type monétaire une portée éminemment politique, en relation avec le contexte troublé du moment[1532]. Mais à notre sens, Andrew Meadows et Jonathan Williams ont raison d'insister sur le fait que l'iconographie de ces séries de deniers participe d'une démarche antiquaire en premier lieu, c'est-à-dire d'une commémoration des anciens types monétaires de la cité, au même titre que le Jupiter aperçu précédemment : une allusion au *foedus Numantinum* ou à tout autre événement en particulier est possible, mais pas certaine[1533].



a **b**

Figure 88. Deniers romains républicains de la décennie 139-130 a.C.

a) Denier TI·VETVR, Rome, *c.* 138-136 a.C. *RRC* 234/1 (échelle 2:1), 3,81 g, 19 mm, 11 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, ancien fonds [2702], REP-19833. Cl. Gallica.fr.

b) Denier C·SERVEILI·M·F, Rome, *c.* 136-135 a.C. *RRC* 239/1 (échelle 2:1), 3,96 g, 20 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 15257, REP-18583, [cat. 84].

[1530] *RRC* 20, 39/3.
[1531] TITE-LIVE, 1.4.5-6.
[1532] CRAWFORD 1974, p. 267-268.
[1533] MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 38. À l'occasion du colloque « *Typoi*. Les monnaies grecques et leurs images : *nobles* émetteurs, *humbles* destinataires ? » (Athènes, École belge d'Athènes, 26-28 septembre 2012), Bernhard Woytek a clairement énoncé l'importance de ce phénomène de reprise et de remaniement des types monétaires entre le IIIe et le Ier siècles a.C., en insistant notamment sur la phase cruciale que représente le quadrigat : WOYTEK, à paraître.

En *c.* 136-135 a.C.[1534], c'est au tour du type aux Dioscures à cheval d'être revisité à l'occasion de la série *RRC* 239/1 C·SERVEILI·M·F : les jumeaux cavaliers sont représentés chevauchant dans des directions opposées, leurs lances reposant sur leurs épaules (Figure 88b). Ce n'est pas le seul élément remarquable au sujet de cette émission, qui est peut-être la plus soignée de la période : le style de gravure, très fin, se manifeste notamment à travers le relief important du portrait de Roma au droit ; les flans employés présentent un diamètre élevé, de 19,9 mm en moyenne (n=26, σ=0,8) ; enfin, comme nous l'avons déjà mentionné, les coins sont régulièrement ajustés à 6 h, pour la première fois au sein de l'atelier capitolin (n=80 ; 5-7 h=78 % ; μ=179° ; r=0,727 ; $p<1*10^{-12}$). Il n'est dès lors pas surprenant que cette série, comme les monnaies au portrait casqué de Mars au droit et à la scène du serment au revers, ait servi de modèle au monnayage d'argent des insurgés de la Guerre sociale au début du Ier siècle a.C.[1535].

Les premières émissions de deniers présentant des types monétaires relevant sans ambiguïté d'une communication de nature gentilice sont émises peu de temps après, en *c.* 135-134 a.C. selon Michael Crawford[1536] : il s'agit de monnaies dont la frappe est attribuée à deux *Minucii Augurini*, *RRC* 242/1 C·AVG et *RRC* 243/1 TI·MINVCI·C·F AVGVRINI, représentant au revers la *columna Minucia*, monument familial associé par sa topographie à la distribution de l'annone à Rome[1537] (Figure 89a). Cette émission paraît déclencher en quelque sorte une seconde phase de la diversification du répertoire iconographique de la monnaie romaine, qui s'accélère à partir des années 120 a.C. Les triumvirs monétaires ne sont alors plus tenus de représenter des variations subtiles sur le thème des Dioscures ou des divinités conduisant des attelages, et prennent la liberté de concevoir des types originaux, inspirés pour certains d'autres représentations telles que des groupes statuaires ou des monuments visibles à Rome, ou bien entièrement nouveaux dans d'autres cas. Signalons notamment l'émission *RRC* 259 Q·PILIPVS, frappée en *c.* 129-126 a.C.[1538], reproduisant au droit le traditionnel portrait de Roma et au revers un unique cavalier chargeant à droite au casque surmonté d'un cimier inhabituel, devant un second casque orné de cornes caprines (Figure 89b). Ce type est interprété comme la représentation d'un cavalier macédonien, probablement le roi Philippe V lui-même, ce qui s'explique à la fois par l'homonymie des *Marcii Philippi* avec l'Antigonide et par les rapports d'hospitalité liant cette *familia* au monarque[1539]. On peut ainsi y voir la première représentation d'un souverain étranger

[1534] CRAWFORD 1974 : 136 a.C. ; MATTINGLY 1998 et PASSEHL 2014 : 135 a.C.
[1535] RUTTER 2001, p. 55-57.
[1536] CRAWFORD 1974, p. 273-275.
[1537] Sur l'interprétation générale de ces types monétaires, EVANS 2011 ; MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 43.
[1538] CRAWFORD 1974 : 129 a.C. ; MATTINGLY 1998 et PASSEHL 2014 : 126 a.C.
[1539] SUSPÈNE 2009a, p. 85-86.

sur le champ d'une monnaie romaine, ce qui tranche assez nettement avec les autres sujets évoqués dans la communication monétaire de cette période, dont l'horizon est confiné pour l'essentiel aux sept collines de Rome.



a **b**

Figure 89. Deniers romains républicains des décennies 130-120 a.C.

a) Denier C·AVG, Rome, *c.* 135 a.C. *RRC* 242/1 (échelle 2:1), 3,96 g, 19 mm, 8 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 12937, REP-15200. Cl. Gallica.fr.

b) Denier Q·PILIPVS, Rome, *c.* 129-126 a.C. *RRC* 259/1 (échelle 2:1), 4,02 g, 18 mm, 3 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 12465, REP-14606, [cat. 90].

Cet enrichissement de l'iconographie des deniers, qu'Andrew Meadows et Jonathan Williams perçoivent comme un véritable changement de paradigme dans l'histoire monétaire de Rome[1540], soulève dès lors de nouvelles questions : qui sont les destinataires de cette nouvelle forme de communication et, par extension, de la monnaie elle-même ? Dans quel contexte politique, social et culturel cette mutation s'inscrit-elle à Rome ? Perçoit-on par ailleurs, dès cette époque, une véritable pensée impériale s'exprimant sur le champ des deniers républicains ? En d'autres termes, est-il permis de situer vers le milieu du IIe siècle a.C. l'émergence d'une nouvelle culture monétaire romaine[1541] ?

5.1.2. Une nouvelle culture monétaire ?

Nous avons souligné dans le chapitre précédent l'importance décisive, peut-être exclusive, des fonctions militaires de l'argent monnayé de la République romaine durant la première moitié du IIe siècle a.C. À partir du milieu de ce siècle, la diversification de l'iconographie monétaire d'une part et le développement des échanges commerciaux interrégionaux d'autre part semblent brouiller cette lecture. Pourtant, tout porte à percevoir au contraire une forte continuité dans les fonctions et les usages monétaires par rapport à la génération précédente, d'autant plus que l'emploi prédominant des deniers

[1540] MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 38.
[1541] Sur la notion de culture monétaire, SUSPÈNE 2011, p. 21-34.

comme instrument de paiement de la solde n'est pas contesté pour cette période. Il s'agit donc d'évoquer successivement les fonctions militaires de la monnaie d'argent romaine durant la période *c.* 160-*c.* 120 a.C. et sa mise à contribution au profit d'une communication à caractère essentiellement civique, mettant en équation les dimensions militaire et civile du monnayage d'argent.

5.1.2.1. Les deniers romains en contexte militaire, de Numantia à Entremont

La documentation numismatique concernant les fonctions militaires de l'argent monnayé et la vie économique au sein des armées romaines, grecques et indigènes est très lacunaire pour le milieu du IIe siècle a.C., davantage encore que pour la période précédente. L'exploitation des trouvailles monétaires de *Numantia* (Garray, Soria) et de La Gran Atalaya (Renieblas, Soria) est assez décevante, en dépit d'un renouvellement encore partiel mais prometteur des données disponibles au cours de la dernière décennie. Il faut alors considérer d'autres trouvailles, que ce soit en *Gallia Ulterior* – par exemple à Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) – ou hors de notre zone d'étude, dans d'autres espaces de la Méditerranée occidentale.

a. Les monnaies des établissements numantins

À l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, on pourrait s'attendre à ce que le cas d'étude le plus apte à nous renseigner sur la nature de l'approvisionnement en monnaies républicaines des armées romaines durant la phase *c.* 160-*c.* 120 a.C. soit *Numantia*. C'est en quelque sorte le cas, mais le bilan est décevant pour notre propos[1542] : aucun trésor monétaire n'a été découvert, qui puisse présenter des informations similaires à celui de victoriats de la période précédente à Renieblas[1543]. De ce fait, le numéraire de bronze domine nettement le faciès des différents établissements numantins de la période. Au niveau de la circonvallation de l'*oppidum* (Figure 90), édifiée en 134-133 a.C., la seule monnaie d'argent romaine répertoriée est un victoriat anonyme, probablement daté du IIIe siècle a.C., mis au jour au sein du camp de Molino, en bord de Duero[1544]. Les fouilles d'Adolf Schulten n'ont livré par

[1542] Pour un état de la recherche avant la reprise récente des fouilles et les recherches de Martin Luik, Fernando Morales et Michael Dobson, voir JIMENO et MARTÍN BRAVO 1995. Cette synthèse conserve toute son utilité sur le plan épistémologique, en insistant sur les témoignages parfois contradictoires des sources littéraires, archéologiques et numismatiques. Il s'agit désormais de la relire en ayant à l'esprit les données les plus récentes, particulièrement au sujet de Renieblas III, voir p. 185-186. Voir par comparaison JIMÉNEZ 2014.

[1543] Il demeure néanmoins une ambiguïté concernant la date d'enfouissement du trésor de victoriats de Renieblas III (*RRCH* 118 ; *TMPI* 43 ; *CHRR* NUM), que CRAWFORD 1969a aussi bien que VILLARONGA 1993 datent des environs du milieu du IIe siècle a.C, d'après la date présumée d'occupation du camp « de Nobilior » selon Adolf Schulten. Nous pensons avoir démontré *supra*, p. 244ss que la constitution et la perte de ce dépôt n'ont de sens que dans le contexte de la première moitié du IIe siècle a.C. et ne datent probablement pas de la fin des années 150 a.C.

[1544] HAEBERLIN 1929, nº 150 p. 243. Bien qu'ancien, cet exemplaire provient d'un petit établissement clairement occupé durant le siège de Scipion, mais pas avant, selon les données céramiques : JIMENO et MARTÍN BRAVO 1995, p. 187. Cette

ailleurs que 12 as et 5 fractions de bronze de la République romaine, émis jusqu'à la première moitié du IIe siècle a.C., ainsi que 23 monnaies ibériques en alliages cuivreux[1545]. Les recherches entreprises récemment par Fernando Morales et Michael Dobson permettent d'ajouter à ce corpus 2 deniers et 4 as romains républicains, ainsi qu'un denier de *Bolskan* et deux monnaies de bronze ibériques de *Bolskan* et d'*Arsaos*[1546]. Aucun de ces exemplaires n'a été mis au jour en contexte stratigraphique. Ces nouvelles données n'en présentent pas moins un grand intérêt, notamment parce qu'elles rendent désormais perceptible la circulation de deniers au sein des établissements numantins, fût-elle numériquement minoritaire ; qui plus est, contrairement aux monnaies de bronze, ceux-ci ont été frappés durant les années précédant le siège, confortant la chronologie admise jusqu'à présent. Le premier exemplaire, issu d'une collection privée, est un denier *RRC* 235/1c SEX·PO FOSTLVS de 3,73 g, dont nous avons vu précédemment que la frappe est datée de la première moitié des années 130 a.C. Il est réputé provenir du camp de Castillejo, le plus septentrional de la circonvallation[1547]. Le denier de *Bolskan* provient du même secteur[1548]. Le second denier romain, découvert à l'occasion d'un ramassage de surface au sud-ouest du camp de Peña del Judio, appartient à la série *RRC* 230/1 A·SPVRI, dont l'émission est située en *c.* 139 a.C.[1549].

faiblesse n'est pas compensée par de l'argent monnayé indigène : seul un denier plaqué de *Bolskan* est attesté, nº 177 p. 245.

[1545] HAEBERLIN 1929 ; CRAWFORD 1969a, p. 144, *RRCH* 557.

[1546] DOBSON et MORALES 2010, p. 326-329.

[1547] DOBSON et MORALES 2010, p. 326-327.

[1548] DOBSON et MORALES 2010, p. 328 présentent par erreur cette monnaie comme un as, mais il s'agit bel et bien d'un denier, comme le prouvent les clichés de l'exemplaire p. 327.

[1549] DOBSON et MORALES 2010, p. 328-329.

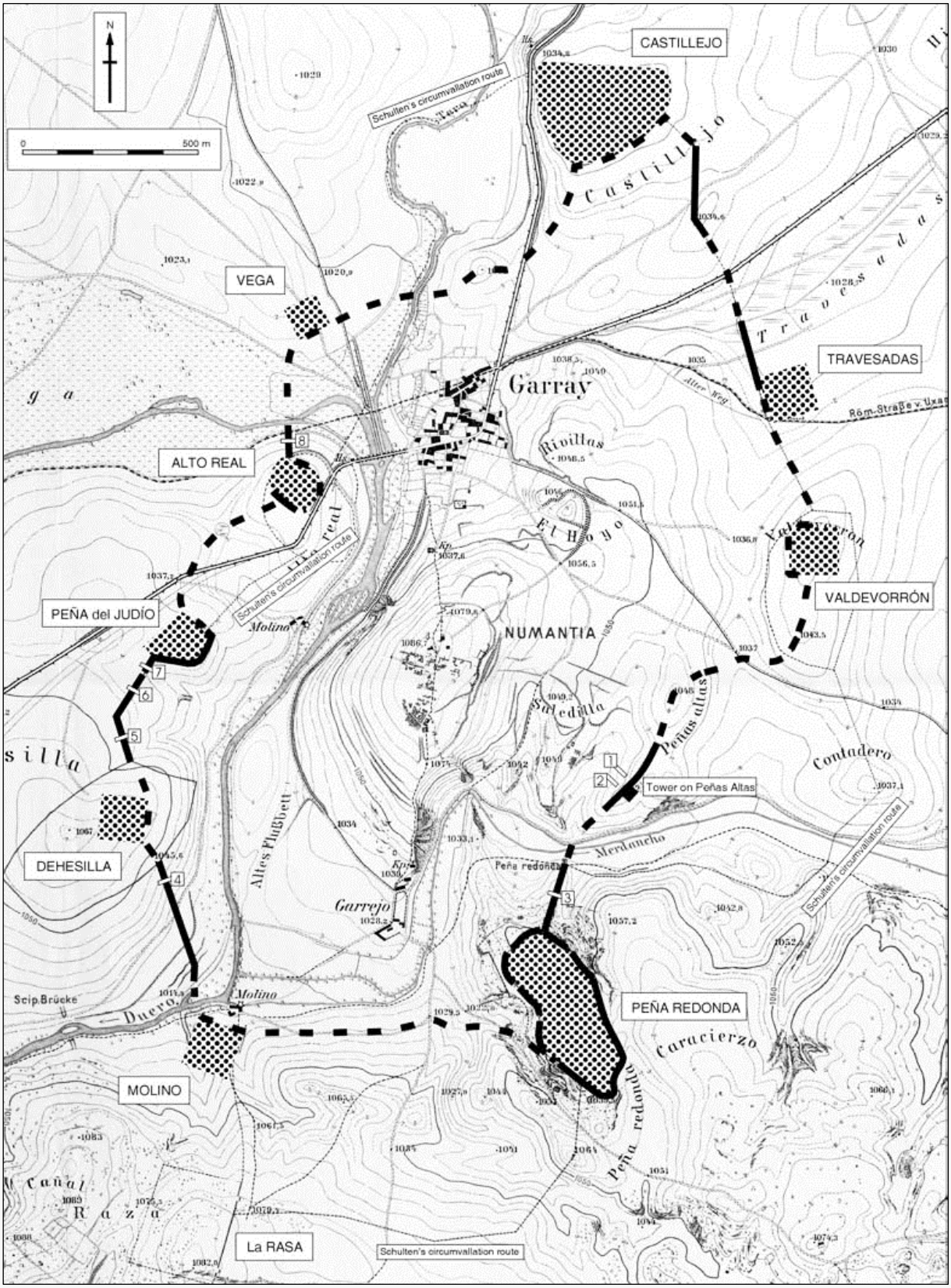


Figure 90. Plan de situation de *Numantia* et de la ligne de fortifications entourant le site.
Carte originale d'après SCHULTEN 1927, modifiée par DOBSON et MORALES 2010, p. 324.

À l'heure actuelle, on dénombre donc au sein des camps de la circonvallation de *Numantia* un total de 2 deniers et 1 victoriat, contre 16 as, 1 semis, 3 trientes et 1 quadrans. Ces 20 monnaies romaines sont elles-mêmes minoritaires face aux 27 exemplaires ibériques, incluant 2 deniers de *Bolskan* dont un plaqué. En termes de proportions des découvertes, ce faciès numismatique est donc parfaitement cohérent avec l'idée que l'on peut se faire de la circulation monétaire en contexte militaire romain durant cette période : le numéraire local, qu'il ait été employé par des Italiens ou par des auxiliaires indigènes, représente un peu plus de la moitié des effectifs, au sein d'une région où il constitue généralement la quasi-totalité des exemplaires mis au jour. L'argent est nettement minoritaire en termes numériques, mais représente la moitié de la valeur du numéraire récolté, voire davantage : en ce qui concerne les monnaies romaines, la valeur rapportée en as des exemplaires d'argent s'établit au minimum à 25 as, contre 17 ¾ pour les espèces en alliages cuivreux[1550]. Il convient de signaler que ces trouvailles ne nous renseignent que sur la circulation monétaire au sein des camps numantins, et non sur le paiement des troupes aux frais de Rome et de ses alliés, que l'on percevrait mieux à travers l'analyse de trésors monétaires. En termes absolus, ces 47 monnaies représentent finalement bien peu de choses compte tenu de l'importance du dispositif et des effectifs mobilisés par Scipion Émilien pour le siège de *Numantia*, qui dure neuf mois entre l'automne 134 et l'été 133 a.C. Si une occupation aussi prolongée doit nécessairement susciter la mise en place d'un circuit monétaire interne au réseau des camps en lien avec la circulation locale, il faut donc conclure que l'on en conserve globalement peu de traces.

Concernant les camps de Renieblas, la documentation n'est pas plus conséquente : seuls les camps III et V ont livré des monnaies, et l'interprétation des structures aussi bien que des trouvailles est difficile. Adolf Schulten attribue la construction du premier à la campagne de Q. Fulvius Nobilior en 153 a.C. et celle du second aux protagonistes du conflit sertorien en *c.* 75-74 a.C.[1551]. Le numéraire découvert lors des sites de ces camps n'apporte pas des précisions déterminantes quant à leur chronologie et au sujet de l'organisation financière des opérations : les exemplaires républicains mis au jour sont essentiellement des monnaies de bronze, souvent usées et mal datées, et l'étude métrologique de ces lots a d'ailleurs conduit Hans Joachim Hildebrandt à privilégier au sujet du

[1550] Cette estimation repose sur deux prérequis : d'une part, on accepte le ratio traditionnel d'un denier pour dix as, puisque Pline prétend qu'il a été conservé pour les soldats bien après la réévaluation officielle à 16 as des années 140 a.C. ; d'autre part, on compte le victoriat comme un demi-denier, ce qui n'est de toute façon plus douteux pour la seconde moitié du IIe siècle a.C., voir KING 2007, p. 12-20. Cela dit, la part de l'argent dans la valeur monétaire en circulation n'en serait que plus importante en admettant un ratio corrigé 1:16.

[1551] SCHULTEN 1929, p. 116-118, 180-184.

camp V une période d'occupation contemporaine des campagnes de Scipion Émilien[1552], hypothèse qui s'est révélée erronée : la découverte dans ce secteur d'une balle de fronde en plomb portant l'inscription *Pietas* // *Q·Serto* / *procos*, signalée par Joaquín Gómez-Pantoja et Fernando Morales, semble en effet favoriser assez clairement l'hypothèse d'une datation basse du dernier camp de Renieblas, comme l'admet aussi Martin Luik[1553]. Michael Dobson et Fernando Morales datent sa construction de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle a.C., renonçant à formuler des hypothèses plus précises[1554] : il est en tout cas certain que l'occupation de ce camp ne se rapporte pas à la période antérieure au siège de *Numantia* par Scipion Émilien. On n'y signale quoi qu'il en soit qu'un fragment de denier républicain anonyme et 17 monnaies de bronze, dont 10 romaines et 7 ibériques[1555].

C'est donc le camp III qui regroupe l'ensemble des trouvailles monétaires se rapportant à des phases d'occupation du IIe siècle a.C. Nous avons souligné précédemment que le faciès monétaire de ce site se partage essentiellement entre les années 190 a.C. et le milieu de ce siècle[1556] : il semble que le stock de monnaies en circulation durant le consulat de Q. Fulvius Nobilior se compose majoritairement d'exemplaires romains assez anciens[1557]. Le fait que le camp se superpose à des structures antérieures peut dès lors donner lieu à deux interprétations : soit les données archéologiques, de mauvaise qualité, mêlent des trouvailles attribuables en toute rigueur aux camps I à III, c'est-à-dire à des établissements occupés périodiquement entre le début et le deuxième tiers du IIe siècle a.C. ; soit les travaux de terrassement mis en œuvre pour l'édification du camp III ont provoqué la mise au jour de dépôts enfouis auparavant, permettant d'expliquer le nombre important de monnaies d'argent anciennes en regard du nombre très réduit d'exemplaires récents en métal précieux. Concernant le problème de la fiabilité des données disponibles, il importe en dernier lieu de rappeler qu'Adolf Schulten émet l'idée d'une brève réoccupation du camp III, peut-être par les troupes du consul C. Hostilius Mancinus en 137 a.C., sur la foi d'un denier *RRC* 235/1 SEX·POM FOSTLVS (Haeberlin nº 2)[1558], dont il s'avère que l'archéologue allemand l'a acheté à un riverain. On ne peut donc se fonder que sur ce témoignage pour attribuer la découverte à une phase précise d'occupation de La Gran

[1552] HILDEBRANDT 1979.
[1553] GÓMEZ-PANTOJA et MORALES 2002 ; LUIK 2005 ; contre JIMENO et MARTÍN BRAVO 1995, p. 188.
[1554] DOBSON et MORALES 2010, p. 334-345.
[1555] HAEBERLIN 1929, p. 246-248 ; CRAWFORD 1969a, p. 145 ; avece les trois nouveaux exemplaires signalés par DOBSON et MORALES 2010.
[1556] Voir *supra*, p. 244ss ; JIMÉNEZ 2014.
[1557] CRAWFORD 1969a, p. 144.
[1558] HAEBERLIN 1929, p. 236, 263.

Atalaya de Renieblas[1559]. On comprend ainsi que la documentation numismatique disponible au sujet des camps I à III, dont les structures se superposent en grande partie, ne présente pas le même degré de fiabilité que celle des plus grands camps de la circonvallation, 7 km plus à l'ouest. Mais même dans le cas du camp V, qui s'étend essentiellement au sud des établissements précédents, on ne dispose à l'heure actuelle que d'exemplaires assez nettement antérieurs à l'occupation principale supposée.

On le voit, l'étude du faciès numismatique du réseau des établissements militaires numantins pour les décennies centrales du IIe siècle a.C. est globalement décevante, du fait de la qualité inégale des données archéologiques recueillies jusqu'à présent. Il est néanmoins possible de formuler quelques conclusions. D'une part, il n'est plus possible d'affirmer, comme on a pu le faire, que l'argent monnayé est entièrement absent, ou presque : bien que peu nombreux, les deniers républicains signalés dans les publications récentes, auxquels on peut ajouter celui de *Bolskan*, contribuent à restituer à l'argent une place significative, en termes de valeur d'échanges, au sein de l'économie des camps romains, au moins dans le cas des sites de la circonvallation. Si les espèces romaines sont plus fréquentes que les monnaies ibériques à Renieblas, on observe une situation inverse à l'échelle de la petite dizaine de sites qui jalonnent le tracé de la circonvallation, signe d'une circulation monétaire tout à fait mixte. La part des exemplaires anciens est importante, particulièrement en ce qui concerne les monnaies de bronze. De manière générale, le taux de perte semble en fait assez réduit, puisque l'ensemble du corpus monétaire des camps numantins hors exemplaires impériaux s'élève à moins de 130 monnaies, si l'on exclut le trésor de victoriats constitué précédemment. C'est donc bien peu si l'on considère que des dizaines de milliers de soldats romains et alliés occupent périodiquement le secteur entre le début du IIe siècle et le milieu du Ier siècle a.C. Par comparaison, les fouilles récentes du camp de La Palma (L'Aldea, Tarragone), occupé pendant quelques années durant la Deuxième guerre punique, ont livré près de la moitié de ces effectifs, soit 56 monnaies antérieures au Principat[1560]. Toutefois, les données relatives aux établissements numantins, aussi lacunaires soient-elles, demeurent incomparablement plus riches que celles dont on dispose pour d'autres théâtres de guerre, particulièrement en Celtique méditerranéenne.

[1559] DOBSON et MORALES 2010, p. 323. CRAWFORD 1969a, 1985 accepte toutes les hypothèses d'Adolf Schulten concernant la chronologie des sites de la circonvallation de *Numantia* et de Renieblas, mais émet toutefois des doutes à propos de l'intérêt archéologique des exemplaires non issus des fouilles.
[1560] NOGUERA 2012, p. 277.

b. Les campagnes militaires romaines en Provence

La régularité des expéditions militaires romaines en péninsule Ibérique peut être conçue comme un élément structurant dans la manière dont s'établissent les relations entre la puissance conquérante et les communautés indigènes durant les décennies centrales du IIe siècle a.C. S'il est encore difficile d'appréhender dans quelle mesure ces opérations se font ressentir sur l'autre versant des Pyrénées, cette situation diffère profondément de celle que l'on peut observer dans la partie orientale de la Celtique méditerranéenne à la même période. Durant les deux premiers tiers du IIe siècle a.C., on ne relève pas en effet de présence militaire romaine récurrente en Provence et en vallée du Rhône, les sources littéraires ne faisant état que d'une brève incursion en Massaliotide en 154 a.C.[1561]. Les opérations menées entre 125 et 120 a.C. par M. Fulvius Flaccus, C. Sextius Calvinus, Cn. Domitius Ahenobarbus et Q. Fabius Maximus constituent donc une rupture historique majeure à l'échelle de cette région, où les conflits armés étaient alors internes aux communautés celtiques, ou bien opposaient celles-ci aux Massaliotes[1562]. C'est la raison pour laquelle les traces archéologiques d'abandons brutaux d'habitats fortifiés indigènes, souvent liées à des niveaux d'incendie ou des éléments d'armement et d'artillerie romains, sont généralement mises en relation avec ces expéditions : c'est le cas à Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône)[1563], au Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône)[1564], à la Teste de l'Ost (Mimet, Bouches-du-Rhône)[1565], peut-être aussi aux Baou de Saint-Marcel (Marseille, Bouches-du-Rhône)[1566], à Pierredon (Éguilles, Bouches-du-Rhône)[1567] et au Buffe-Saint-Arnaud (Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence)[1568]. L'abandon de l'*oppidum* de La Courtine (Ollioules, Var) semble, pour sa part, un peu plus tardif[1569]. S'ajoute bien sûr à cette liste le site d'Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), considéré comme l'*oppidum* principal des *Salluuii* et dont la destruction par les troupes de C.

[1561] Voir *supra*, p. 22, 213.

[1562] Pour une perspective générale sur les indices archéologiques de cette conflictualité au IIe siècle a.C., voir McCartney 2012.

[1563] Girard-Millereau 2010, I, p. 131-132 ; Genechesi 2012, p. 133-134 ; concernant les circonstances de l'abandon du site, voir Arcelin et Cayot 1984, p. 56-63.

[1564] Girard-Millereau 2010, I, p. 173-174 ; McCartney 2012, p. 57 ; Boissinot 1993, p. 412-413 (période 14).

[1565] Girard-Millereau 2010, I, p. 177.

[1566] Girard-Millereau 2010, I, p. 169-170 – avec des renvois à la bibliographie antérieure – date la dernière phase d'occupation du site entre *c.* 175 et *c.* 100 a.C., mais tient pour envisageable l'hypothèse d'un abandon dès *c.* 125 a.C. ; Genechesi 2012, p. 116-117 ; Rothé et Tréziny 2005.

[1567] Girard-Millereau 2010, I, p. 181, rapporte un niveau de destruction associé à des traits de catapulte.

[1568] Girard-Millereau 2010, I, p. 209, situe la fin de l'occupation du site à la suite d'un violent incendie durant la deuxième moitié du IIe siècle a.C. et met en relation la présence de deux fers de trait de catapulte avec d'éventuelles opérations romaines.

[1569] Arcelin *et al.* 1988, p. 63-65 privilégient l'hypothèse d'un abandon en *c.* 110-100 a.C. ; Girard-Millereau 2010, I, p. 200 ne tranche pas la question.

Sextius Calvinus en 123 a.C. est bien documentée par les données archéologiques, croisées avec les sources littéraires[1570].

Pour autant, les indices numismatiques permettant d'attribuer ces destructions aux armées romaines sont assez ténus. Certains de ces sites n'ont livré jusqu'à présent aucune monnaie romaine, voire pas de monnaie du tout, comme c'est le cas à La Courtine, au Buffe Arnaud, à Saint-Blaise[1571] et à Pierredon d'une part, et à la Teste de l'Ost d'autre part. Aucun trésor monétaire comprenant des espèces romaines n'est en outre attesté dans la région pour le IIe siècle a.C. Aux Baou de Saint-Marcel, le seul exemplaire romain mis au jour en relation avec la dernière phase d'occupation du site, au IIe siècle a.C., est un denier *RRC* 220/1 M·IVNI émis en *c.* 145-143 a.C.[1572], et rien ne permet de l'associer formellement à un quelconque siège. Le corpus de monnaies d'argent découvertes sur ce site se résume pour le reste à une drachme légère DRM-32-1 et quatre oboles de *Massalia* ; le faciès monétaire est largement dominé par des monnaies de bronze, massaliotes pour la plupart, et des potins. Le corpus de monnaies du Baou-Roux est plus conséquent : en 1993, Philippe Boissinot en dénombrait plus de 550 exemplaires, pour la plupart mises au jour hors stratigraphie, dont environ 95 % d'oboles, de dioboles et surtout d'espèces de bronze de *Massalia*[1573]. Or les monnaies de la République romaine ne sont représentées que par un as *RRC* 160/1, un victoriat du IIIe siècle a.C. *RRC* 70/1 et trois deniers. Le *terminus post quem* était fixé jusqu'à récemment par un denier *RRC* 250/1 M·ABVRI M·F GEM émis en *c.* 134-132 a.C.[1574] ; les découvertes de ces dernières décennies ont permis la mise au jour d'un exemplaire *RRC* 268/1b N·FABI PICTOR rapprochant encore le *terminus* des années de l'intervention romaine, puisque la série est datée de *c.* 126-124 a.C.[1575]. S'il est tentant de relier l'arrivée de ces monnaies au Baou-Roux à cet événement militaire, on ne dispose d'aucun contexte archéologique permettant d'appuyer cette thèse. Néanmoins, dans l'état actuel de la documentation, c'est bien cette quasi-absence du numéraire romain républicain au sein de l'agglomération indigène ou dans sa

[1570] L'intervention militaire est bien attestée en stratigraphie par une couche de destruction avec un abondant mobilier céramique brisé dans les pièces et les rues de l'habitat, ainsi que des *militaria* et des boulets en basalte. Voir en dernier lieu la synthèse historique et archéologique dans ARCELIN 2006 ; MCCARTNEY 2012, p. 59-60 ; GENECHESI 2012, p. 91-92 ; GIRARD-MILLEREAU 2010, I, p. 183-185.

[1571] Les fouilles de Saint-Blaise n'ont livré aucune monnaie romaine républicaine, à l'exception d'un denier plaqué non-identifié mis au jour au niveau de la porte du rempart hellénistique, dans un contexte archéologique perturbé et inexploitable : il est associé à de la céramique du VIe siècle a.C., voir EUZENNAT 1969, p. 435.

[1572] CRAWFORD 1974 : 145 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 143 a.C.

[1573] BOISSINOT 1993, p. 614, essentiellement d'après l'inventaire réalisé par FÉLISAT 1987. Ce total inclut un trésor de 86 oboles massaliètes, voir FEUGÈRE et PY 2011a, p. 639, et près d'une trentaine d'oboles d'époque archaïque. Signalons aussi quelques bronzes grecs et ibériques isolés, ainsi qu'une obole de Tarente, voir FEUGÈRE et PY 2011a, p. 507.

[1574] CRAWFORD 1974 : 132 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 134 a.C. Voir BOISSINOT 1993, p. 614 ; FÉLISAT 1987, p. 128.

[1575] CRAWFORD 1974 : 126 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 124 a.C. Voir FEUGÈRE et PY 2011a, p. 503-507. Le troisième denier, c'est-à-dire le plus ancien, est lui-même assez récent : il se rapporte à l'émission *RRC* 234/1 TI·VETVR, frappée en *c.* 137 a.C.

périphérie immédiate qui constitue le principal enseignement du faciès monétaire du Baou-Roux pour l'étude de nos problématiques. Les drachmes légères massaliotes sont un peu mieux représentées, avec 17 exemplaires tous datés de la période *c.* 150-*c.* 120 a.C.[1576].

Le site d'Entremont offre une documentation plus abondante, sans permettre pour autant de formuler des conclusions bien différentes. Les études récentes contredisent l'hypothèse ancienne d'un abandon définitif du site après 123 a.C. et la fondation d'*Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) : une occupation est attestée au moins jusqu'au tournant des IIe-Ier siècles a.C., identifiée à la fois par le matériel céramique, métallique et numismatique, et semble se conclure par un nouvel épisode de destruction violente en *c.* 100-90 a.C.[1577]. Selon l'inventaire réalisé par Gisèle Gentric, le corpus des trouvailles monétaires en-dehors des trésors d'oboles comprend un minimum de 501 exemplaires, se composant pour 95,4 % de monnaies de *Massalia*[1578]. Parmi celles-ci, on compte tout de même 73 drachmes légères, dont 71 ont pu être identifiées ; aucune n'a été émise durant une période postérieure à *c.* 150-*c.* 120 a.C. En ce qui concerne les monnaies d'argent romaines, on dénombre 12 exemplaires, dont 4 victoriats émis entre la fin du IIIe et le début du IIe siècles a.C. et un quinaire *RRC* 83/3 de la Deuxième guerre punique, peut-être tous associés à un trésor d'oboles et de drachmes[1579]. Les 7 deniers datent tous pour leur part de la phase *c.* 150-*c.* 125 a.C., l'exemplaire le plus récent datant de *c.* 129-126 a.C.[1580]. Le numéraire de bronze républicain n'est représenté que par 4 as enfouis dans un contexte postérieur à *c.* 123 a.C.[1581]. Enfin, les émissions de la vallée du Rhône ne comptent que 6 monnaies « au bouquetin » et « à l'hippocampe », dont une seule, se rattachant au type 2 de la série « au bouquetin » d'après le classement d'Antonin Deroc (VDR-2888)[1582], a été découverte en stratigraphie dans un contexte clairement antérieur à la destruction de *c.* 123 a.C. On ne dispose malheureusement pas des mêmes précisions au sujet des deniers, qui pourraient constituer des trouvailles dispersées au sein de l'habitat, sans qu'il soit possible de déterminer plus précisément le

[1576] GENECHESI 2012, p. 99-100. S'y ajoute une drachme lourde DRM-11 nettement plus ancienne, dont il demeure malheureusement impossible de déterminer le contexte archéologique.
[1577] ARCELIN 2006 ; GIRARD-MILLEREAU 2010, I, p. 184-185 ; GENECHESI 2012, p. 91, avec les renvois à la bibliographie antérieure.
[1578] L'étude des trouvailles monétaires d'Entremont, entièrement reprise par Gisèle Gentric avec la collaboration de Jean-Claude Richard Ralite, devrait paraître au sein d'une nouvelle monographie consacrée à ce site, faisant suite au PCR lancé en 2003. Un catalogue – partiel – fourni par les auteurs est néanmoins cité dans FEUGÈRE et PY 2011a, p. 524-527, et GENECHESI 2012, p. 91-92 en ce qui concerne les exemplaires non-romains. Nous sommes donc encore tributaire de ces informations partielles ; on ne peut que souhaiter la parution rapide de cet ouvrage, retardée à plusieurs reprises.
[1579] BENOIT 1968, p. 30.
[1580] Il s'agit d'un denier *RRC* 259/1 Q·PILIPVS, daté de 129 a.C. par CRAWFORD 1974 et de 126 a.C. par MATTINGLY 1998 et PASSEHL 2014. Les autres exemplaires se composent d'un denier *RRC* 204/1, d'un *RRC* 207/1, d'un *RRC* 234/1, de deux *RRC* 239/1 et d'un *RRC* 242/1.
[1581] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 527.
[1582] DEROC 1983, type 2.

contexte de leur perte : la chronologie comprimée de leurs dates d'émissions constitue donc, à ce stade, le seul indice probant d'une relation directe avec les opérations militaires des années 120 a.C.[1583].

De manière générale, on voit donc que le numéraire massaliote domine largement la circulation monétaire des *oppida* provençaux durant les décennies centrales du IIe siècle a.C., années 120 a.C. incluses. Parmi celles-ci, on ne compte qu'une faible minorité de drachmes légères, néanmoins datables pour la plupart des trois premiers quarts du IIe siècle a.C. Elles demeurent plus nombreuses que les monnaies romaines, dont seules les dénominations d'argent sont attestées durant cette période, en très faibles quantités. Cette vision d'ensemble est certes rendue floue par la qualité variable des données archéologiques : les sites d'habitat fortifiés de l'intérieur des terres n'ont bien souvent pas fait l'objet de fouilles archéologiques approfondies ; à l'inverse, ceux qui, à Entremont, au Baou-Roux ou ailleurs, ont reçu une plus grande attention ont fait l'objet de fouilles archéologiques anciennes aux résultats difficilement exploitables. En dépit de ces lacunes, le contraste n'en est pas moins frappant entre la multiplicité des indices de destructions violentes d'habitats indigènes, souvent associées à des pièces d'armement exogènes, et la rareté des trouvailles de monnaies républicaines. Il semble donc que les opérations militaires en *Gallia Ulterior* ne suscitent pas un afflux significatif d'espèces romaines, qui ne pénètrent pas plus les territoires provençaux qu'au cours des décennies précédentes, et ne font pas l'objet de pratiques de thésaurisation comparables à celles que l'on a observées précédemment en péninsule Ibérique. L'introduction de drachmes et de deniers en contexte indigène est donc à la fois limitée et ponctuelle et semble se concentrer durant une assez courte période à La Tène D1a : peut-être s'agit-il de la seule trace numismatique des conflits armés entre groupes celtiques et italiques ou massaliotes.

Si les sources littéraires offrent peu de précisions concernant l'organisation logistique des opérations, on peut penser que le maintien d'une liaison avec la *Gallia Citerior*, premier objectif stratégique des magistrats romains, garantit la mobilité des troupes et ne rend donc pas nécessaire leur paiement sur le versant français des Alpes. En outre, peut-être faut-il réévaluer l'importance de l'engagement massaliote : la surreprésentation des drachmes légères par rapport aux deniers, comme l'origine probablement grecque des projectiles – boulets en basalte ou traits de catapulte en fer[1584] –

[1583] BENOIT 1968, p. 30 ne mentionne la trouvaille « dans les rues et les cases » d'Entremont que du denier *RRC* 207/1 et de l'un des deux exemplaires *RRC* 239/1. FEUGÈRE et PY 2011a, p. 527 attribuent à tous ces exemplaires un contexte large situé entre 160 et 90 a.C.

[1584] L'étude typologique et métrologique de ce mobilier est au cœur d'une thèse de doctorat que prépare actuellement Dominic Vallières à l'université Paul-Valéry Montpellier 3. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour ses informations à ce sujet.

retrouvés sur la plupart des sites évoqués précédemment tendent à attribuer à *Massalia* le premier rôle dans le déroulement de ces guerres. Il n'est peut-être pas anodin que les fers de *pila*, plus clairement associables à l'équipement des soldats romains, ne soient attestés qu'à Entremont, à notre connaissance[1585]. À l'échelle de l'ensemble de la Provence et de la vallée du Rhône, cet *oppidum* est ainsi le seul pour lequel la documentation numismatique traduit sans ambiguïté les circonstances des campagnes militaires romaines en *Gallia Ulterior* durant les années 120 a.C., et sa contribution à l'étude de l'organisation des armées républicaines s'avère en fin de compte très limitée, plus encore que pour les provinces hispaniques. On perçoit donc ainsi la nécessité de d'élargir notre champ d'étude pour prendre en compte les données relatives à d'autres territoires de Méditerranée occidentale.

c. Le trésor de Cani (Metline, Tunisie)

À notre sens, il n'est possible d'appréhender les relations entre guerre et monnaie romaine qu'à travers l'étude conjointe des trouvailles monétaires en contexte militaire et des trésors : pour ces derniers, il s'agit donc de chercher des informations hors de notre aire d'étude. Le cas le plus évocateur à l'échelle de la Méditerranée occidentale vers le milieu du IIe siècle a.C. est celui du trésor mixte de Cani (Metline, Tunisie), au large du cap Zebib, à une trentaine de milles marins au nord du site de Carthage (Figure 91), dont l'enfouissement est selon toute vraisemblance contemporain de la chute de cette cité au terme de la Troisième guerre punique[1586]. La publication originale du trésor, en 1916, en détaille la composition et en précise les conditions de découverte : le dépôt a été mis au jour à l'intérieur d'une grotte creusée dans la façade sud-ouest de l'île, sous le phare du XIXe siècle. Cette cavité, difficilement accessible, est à moitié dissimulée par un ilôt[1587]. L'ensemble comprend 132 deniers romains républicains et 18 « tétradrachmes de Carthage en argent, dentelés au pourtour », c'est-à-dire des dishekels aux flans *serrati* appartenant à la dernière émission de monnaies d'argent carthaginoises, antérieures et contemporaines de la Troisième guerre punique[1588] ; s'y ajoutent trois fragments de bracelets serpentiformes en argent et deux lingots d'argent. Le *terminus post quem* fixé par les deniers romains s'établit en *c.* 147-146 a.C. avec 4 deniers de la petite émission *RRC* 219/1 C·ANTESTI[1589]. Outre la part importante, comme dans tous les dépôts des trois premiers quarts du IIe siècle, des deniers anonymes de la Deuxième guerre punique, qui représentent ici 53 exemplaires (40,2 % du total des monnaies romaines), les plus gros effectifs se rapportent aux décennies 160-150

[1585] D'après les données fournies par GIRARD-MILLEREAU 2010.
[1586] *RRCH* 132, *CHRR* CAN, *IGCH* 2301 ; ALEXANDROPOULOS 2000, p. 123-124.
[1587] CAGNAT 1916, p. 204, d'après la présentation d'Alfred Merlin au Comité des travaux historiques et scientifiques.
[1588] ALEXANDROPOULOS 2000, p. 388, nº 100 : *c.* 160-149 a.C.
[1589] CRAWFORD 1974 : 146 a.C. ; PASSEHL 2014 : 147 a.C.

a.C., avec notamment 24 deniers *RRC* 197/1. La publication ne précise pas la masse précise de chacun des exemplaires, mais on peut estimer que le lot doit comprendre environ 500 g d'argent en monnaies romaines[1590], 229 g en espèces carthaginoises et une masse parfaitement identique à la précédente en lingots d'argent, quelle qu'en soit la signification[1591].



Figure 91. Localisation des îles Cani (Dziret L'ikleb, Metline, Tunisie) et vue des grottes du secteur sud-ouest de la Grande Cani. Fonds de carte Numishare Maps. Cl. Michel Delaugerre et Ridha Ouni, d'après DELAUGERRE et OUNI 2009, p. 1.

L'interprétation d'Alfred Merlin, qui n'a pas été remise en cause à notre connaissance, est celle d'un trésor constitué vers 150 a.C., c'est-à-dire peu avant la chute de Carthage[1592]. Il nous semble au contraire que ce lot pourrait constituer un enfouissement consécutif à cet événement, puisque les monnaies les plus récentes datent précisément de la période du siège. Le nombre important de deniers romains, qui représentent à eux seuls la moitié de la masse en argent de ce dépôt, lingots inclus, rend probable l'hypothèse d'un enfouissement par un ou plusieurs individus directement en lien avec les forces romaines, qu'il s'agisse de soldats ou de civils. Il serait même tentant d'y voir le résultat de la mise en sécurité de la solde et de la part de butin de soldats des armées de Scipion Émilien à la fin de la campagne. Le fait que les 18 dishekels et les lingots d'argent présentent des masses identiques permet d'envisager que ceux-ci aient été constitués à partir d'un lot similaire de monnaies et transformés préalablement à leur distribution ; néanmoins ces hypothèses demeurent incertaines en

[1590] En postulant une masse moyenne de 3,8 g – qui pourrait correspondre approximativement aux exemplaires récents comme aux plus anciens, nécessairement usés – on aboutit à un chiffre de l'ordre de 502 g pour 132 monnaies.
[1591] ALEXANDROPOULOS 2000, p. 388 indique pour ces monnaies une masse moyenne de 12,7 g ; soit 18x12,7=228,6 g. Les lingots, pesés par Alfred Merlin, pèsent 75+153,5=228,5 g.
[1592] CAGNAT 1916, p. 207 ; voir encore ALEXANDROPOULOS 2000, n. 13 p. 123.

l'absence d'un contexte archéologique fiable et de données archéométriques. Le cas échéant, on pourrait en tout cas concevoir ce dépôt comme l'indice d'un emploi secondaire des monnaies carthaginoises aux flans crénelés par les autorités romaines, probablement au titre de gratifications aux soldats, ce qui permet également d'imaginer que ce monnayage ait intégré le butin rapporté à Rome en 146 a.C. Peut-être l'introduction de la pratique de la serration au sein de l'atelier capitolin de Rome procède-t-elle initialement de ce modèle, puisqu'une tentative éphémère est attestée pour l'émission de deniers *RRC* 202/1b C·TAL vers la même époque[1593].

Le trésor de Cani pourrait ainsi constituer une illustration du principal élément manquant au sein des établissements numantins : l'exemple d'un trésor monétaire illustrant les modes de paiement des soldats romains durant les campagnes militaires des décennies 140-130 a.C., associant paie régulière en monnaies romaines et apports du butin en numéraire local et sous d'autres formes. Que sa composition soit ou non représentative de l'ensemble des sommes versées dans ce cadre aux légionnaires, ce trésor n'inclut en tout cas aucune monnaie de bronze, ni visiblement aucun exemplaire plaqué. Les espèces républicaines sont des deniers, et non des victoriats comme c'est généralement le cas au cours des décennies précédentes, ce qui rend d'autant plus vraisemblable l'hypothèse d'une datation assez haute pour la constitution du trésor de victoriats de Renieblas, si ce n'est pour son enfouissement[1594]. C'est qu'en effet, durant la seconde moitié du IIe siècle a.C., le denier constitue, plus qu'à aucun autre moment de son histoire, l'élément central de la stratégie financière de la République romaine. Il importe à cet égard de revenir sur la question du taux de conversion entre le denier et l'as.

d. La réévaluation du denier et la question de la solde

En *c.* 141-140 a.C., l'atelier capitolin de Rome met en circulation des séries de deniers dont le droit est orné non du X désignant traditionnellement le *denarius* depuis la Deuxième guerre punique, mais de la séquence XVI[1595]. Cette caractéristique est rapidement abandonnée : les séries suivantes sont à nouveau ornées d'un X ; à partir de *c.* 136 a.C. et la frappe de *RRC* 238/1 L·ANTES GRAGVL, une variante au X barré peut être observée. Cette tentative éphémère est généralement interprétée comme

[1593] CRAWFORD 1974, p. 247 date cette émission de 154 a.C., mais MATTINGLY 1998 propose 150 a.C.
[1594] Contre VILLARONGA 1993, p. 36 : 160-120 a.C.
[1595] Il s'agit des cinq séries *RRC* 224-227 et 228/1 ; la variante 228/2, plus courante que la précédente, conserve le X. CRAWFORD 1974, n. 251 p. 563 signale l'existence d'un denier plaqué aux types hybrides dont le droit, repris de l'émission *RRC* 230/1 A·SPVRI, porte l'inscription XVI et non X, comme c'est habituellement le cas pour cette série. Il s'agit soit d'une erreur de gravure des faussaires, soit de l'unique témoignage dont nous disposions sur une variante marquée XVI de cette série de deniers.

l'indice révélant que la valeur du denier passe à ce moment de 10 à 16 as. L'emploi fréquent par la suite du X, barré ou non, ne ferait que prolonger l'usage antérieur, permettant d'identifier par métonymie des unités d'argent comme des *denarii*, c'est-à-dire des monnaies « ornées d'un X », au même titre que la Victoire distinguait jusqu'alors les *uictoriati*, par exemple[1596]. Mais on admet aussi, d'après le témoignage de Pline l'Ancien, que par la suite les légionnaires perçoivent encore leur solde selon un ratio d'un denier pour dix as, jusqu'à un moment indéterminé[1597]. Hubert Zehnacker formule l'interprétation suivante : « à partir de la retarification du denier à 16 as, la solde a continué à être fixée en as et payée en deniers, à raison d'un denier pour dix as (…). On évitait ainsi que les bénéficiaires de la solde ne fussent désavantagés »[1598]. La mesure est compréhensible, au moins à court terme – et dans l'hypothèse où une partie de la solde demeurerait néanmoins versée en as, elle épargnerait un encombrement supplémentaire à l'occasion des transferts de fonds à destination des armées en province – mais elle n'en pose pas moins un problème structurel pour les finances romaines. La fonction primaire du denier est essentiellement d'ordre militaire et se rapporte notamment au paiement de la solde : il s'agit là du principal moyen dont dispose le Sénat pour mettre en circulation du numéraire. En revanche, il n'est pas certain que les autorités romaines aient les moyens d'imposer de manière efficace un quelconque taux de change officiel en Italie et loin de Rome : on rappelle qu'à partir de *c.* 140 a.C., ces mêmes autorités s'accomodent de l'importation d'espèces étrangères, puis du développement de vastes monnayages d'imitation, peut-être d'origine privée, se substituant en une ou deux générations à une part importante du numéraire de bronze républicain en Italie centrale et méridionale[1599]. Dans ce contexte, le contrôle du cours des métaux sur les marchés n'est peut-être pas nécessairement perçu par Rome comme une priorité. Le taux de change du denier et de l'as doit donc être encadré principalement pour les procédures judiciaires entre créanciers et débiteurs, et surtout pour les transactions engageant directement l'*aerarium Saturni*, en matière de dépenses et de contrats publics[1600] ; or, comme nous venons de le rappeler, une part significative de ces transactions relève du paiement des soldats, et ne devrait donc pas être concernée par la réévaluation de *c.* 141-140 a.C.

[1596] CRAWFORD 1974, p. 612-613 ; CRAWFORD 1985, p. 145, 176-177. Contre MARCHETTI 1978, qui préfère suivre à la lettre le texte de PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13.45, selon lequel cette réévaluation intervient dès la Deuxième guerre punique. Ces positions divergentes ont donné lieu à des controverses importantes, sur lesquelles il ne nous paraît plus pertinent de revenir. Pour un état des lieux historiographique, voir BRANSBOURG 2011, p. 109-110.

[1597] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13.45 : *in militari tamen stipendio semper denarius pro X assibus datus est*.

[1598] À propos de PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13, dans l'édition établie aux Belles Lettres par Hubert Zehnacker, voir le commentaire, p. 156. La lecture des notes de l'éditeur rappelle combien l'exploitation du texte de Pline l'Ancien est délicate, voire problématique pour la numismatique.

[1599] FREY-KUPPER et STANNARD 2010 ; STANNARD et GARCÍA SINNER 2014.

[1600] Sans doute faut-il y ajouter le cas des procédures judiciaires opposant un créancier à son débiteur.

Si l'on considère que le soldat est le principal destinataire de la monnaie d'argent neuve, alors il est logique que l'inscription X au droit des deniers soit conservée dans la plupart des cas. Il faut souligner les faibles volumes de production des émissions *RRC* 224-228/1 portant la marque XVI : selon les estimations de Michael Crawford, leur frappe n'aurait pas requis plus d'une soixantaine de coins de droit[1601]. La variante à l'X de l'émission *RRC* 228/2 C·VAL·C·F FLAC pourrait à elle seule représenter les quatre cinquièmes du volume des émissions à la marque XVI. Les séries de deniers qui les encadrent entre *c.* 145 et *c.* 135 a.C. totalisent pour la plupart plusieurs dizaines de coins de droit, parfois plus d'une centaine. Les frappes à l'inscription XVI sont donc probablement d'une ampleur insuffisante pour permettre de signaler de manière ostensible le passage du denier de 10 à 16 as. L'ampleur réduite de ces séries suggère plutôt qu'elles ont été initialement employées pour remplir d'autres fonctions que le paiement de la solde, ce qui aurait alors justifié l'emploi d'un type spécifiant la valeur prêtée à ces monnaies. Quoi qu'il en soit, ces marques disparaissent presque totalement à la fin du IIe siècle a.C.[1602] : peut-être la reprise de la frappe d'une fraction du denier, c'est-à-dire le quinaire, justifierait-elle alors une clarification du taux de change entre les différentes dénominations du système monétaire romain.

Cet aspect, associé à la documentation relative aux trouvailles monétaires à caractère militaire, tend à souligner une certaine continuité dans les fonctions et les représentations culturelles de l'argent monnayé romain entre le début et le milieu du IIe siècle a.C : c'est par l'intermédiaire des dépenses de guerre que le denier intègre la circulation monétaire ; à ce titre, l'obtention de la solde et donc les monnaies qui la constituent peuvent encore être conçues comme des marqueurs essentiels du statut du citoyen-soldat romain. À cet égard, le denier se substitue pleinement au victoriat, qui ne semblait assumer précédemment qu'une partie de cette fonction. Un symbole de cette substitution est précisément l'apparition de la Victoire au revers des deniers des décennies centrales du IIe siècle a.C., lorsqu'il n'y a plus matière à confusion avec les anciens *nummi uictoriati*. Néanmoins les discours monétaires des deniers frappés à partir de *c.* 140 a.C. prennent également des formes dont la référence semble moins militaire que civile : la monnaie devient en effet le moyen de célébrer le patrimoine de Rome et de ses grands lignages.

[1601] CRAWFORD 1974, p. 260-262.

[1602] Les innovations typologiques, puis l'adoption de marques de coins pouvant éventuellement être confondues avec des marques de valeur justifient la disparition progressive du X, jusqu'à *RRC* 314 L·COT en *c.* 105-102 a.C. Les seules séries à l'X frappées par la suite sont les « restaurations » syllaniennes de *c.* 82-80 a.C., *RRC* 369-371, et plus curieusement l'émission *RRC* 389 L·RVSTI frappée en *c.* 76-73 a.C.

5.1.2.2. Monnaie et monumentalisation du patrimoine de la République romaine

La normalisation métrologique et la diversification typologique paraissent en fait étroitement liése[1603]. Dans un article fondateur, Andrew Meadows et Jonathan Williams soulignent l'importance déterminante de ces mutations, perçues comme l'acte de naissance d'une véritable culture romaine de l'argent monnayé[1604]. L'apparition, puis la rapide multiplication des types monétaires à connotation gentilice ont longtemps été perçues comme le fait d'une communication agressive au bénéfice des grands lignages romains, engagés dans une compétition aristocratique nécessairement délétère pour les institutions civiques. Le fait que la « libération typologique » coïncide presque exactement avec l'introduction du scrutin anonyme dans les procédures électorales romaines, au titre de la *lex Gabinia* de 139 a.C., pourrait en effet suggérer que la monnaie devient à partir de ce moment un support de communication politique ayant pour objectif soit de solliciter les citoyens sur un sujet précis, soit de rappeler à leur attention les mérites de tel ou tel lignage aristocratique[1605]. Pour une période plus tardive (78-50 a.C.), cette distinction entre types à caractère politique et lignagier est d'ailleurs celle qui fonde la répartition et l'étude historique des types monétaires par Wilhelm Hollstein[1606]. Au-delà de la question des intentions des triumvirs monétaires se pose aussi celle de l'efficacité de leur démarche, c'est-à-dire la réception et la portée des types monétaires : on sait que des positions tranchées ont été émises à ce sujet[1607].

Andrew Meadows et Jonathan Williams soulignent ainsi que la communication sociopolitique mise en œuvre par les grands lignages de la *nobilitas* romaine et déclinée entre autres sur le champ des monnaies ne s'oppose pas à la célébration de Rome en tant que cité[1608]. Au contraire, la seconde moitié du IIe siècle a.C. est perçue comme une période marquée par un intérêt croissant pour l'histoire et le patrimoine de Rome, donnant lieu à un vaste effort d'exhumation des sources anciennes et à la formalisation d'archives et de traités généalogiques propres à chaque lignage aristocratique : cette documentation fait référence à la fois pour l'élaboration de la communication monétaire

[1603] PARISOT-SILLON *et al.* 2014.

[1604] MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 37-38 : « down to the 130s B.C. Roman coinage was thus a Greek coinage, like any other in circulation in the Mediterranean of the second century B.C. Then, however, beginning in the 130s B.C., something extraordinary happened: the designs changed. (…) It was a paradigm shift ». La formule des auteurs au sujet d'un « Greek coinage » vise à souligner le fait que le monnayage d'argent de Rome ne présente jusqu'alors pas de différences majeures avec les numéraires hellénistiques, ce qui changerait radicalement à partir des années 130 a.C.

[1605] CRAWFORD 1974, p. 728.

[1606] HOLLSTEIN 1993.

[1607] La controverse opposait déjà au milieu du siècle dernier MATTINGLY 1948 et JONES 1956. Voir la bibliographie commentée dans CRAWFORD 1983, n. 2 p. 60. Pour la République romaine tardive, ZANKER 1988, p. 16 émet un jugement sévère quant à l'efficacité de la communication nobiliaire : omniprésents, les messages publics délivrés par les grandes familles sénatoriales engorgent l'espace médiatique, rendant inopérants et inintelligibles leurs contenus.

[1608] MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 40-49.

contemporaine et pour la rédaction des annales jusqu'à l'époque de Tite-Live[1609]. C'est-à-dire que, suivant l'axiologie nobiliaire, les gestes familiales sont perçues comme des éléments constitutifs essentiels de l'identité romaine. En d'autres termes, l'histoire des *Manlii*, des *Sergii*, des *Valerii* est aussi l'histoire de Rome, et inversement ; en célébrant la mémoire de leurs ancêtres, que ce soit sur le champ des monnaies ou à l'occasion des éloges funèbres, les *nobiles* s'adressent donc à toute la cité[1610]. Ce rapprochement n'est pas anodin : Harriet Flower souligne ainsi les liens étroits qui unissent l'iconographie monétaire et les supports traditionnels de représentation des ancêtres et de commémoration familiale, par exemple les *imagines*[1611]. Cette approche permet aussi d'apporter une réponse plus nuancée à la question de la réception de l'iconographie monétaire : celle-ci n'est pas à considérer de manière isolée, mais s'insère au contraire dans le champ plus large des discours et des représentations visant à célébrer la gloire de Rome et à y associer les succès de son exemplaire *nobilitas*. La monnaie n'est donc qu'un medium parmi d'autres de cette communication sociale et politique, et doit être considérée conjointement avec d'autres types de *monumenta* – ensembles architecturaux à vocation civique, statuaire publique et semi-publique, glyptique, etc. – et dans la perspective d'un calendrier rythmé par les temps forts que représentent, par exemple, les triomphes et les funérailles aristocratiques. Cette interaction entre les différents supports de communication est déjà perceptible au milieu du IIe siècle a.C.[1612], et prend au fil du siècle suivant des formes de plus en plus élaborées.



Figure 92. Denier M·FOVRI·L·F PHILI, Rome, *c*. 119 a.C. RRC 281/1 (échelle 2:1), 3,95 g, 19 mm, 9 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9916, REP-11762, [cat. 105].

[1609] Sur ces questions, voir aussi MOATTI 1997.

[1610] Rappelons la description de POLYBE, 6.53-54 à propos des funérailles aristocratiques, peut-être d'après celles de Paul-Émile : le deuil de la famille apparaît comme celui de la cité entière, et l'on attend de l'évocation des hauts faits du défunt et de ses ancêtres qu'elle inspire aux jeunes citoyens un désir de gloire et de dévouement pour Rome.

[1611] FLOWER 1996, p. 86 ; la même thématique a récemment donné lieu à une étude numismatique plus approfondie : voir WOYTEK 2014, notamment aux p. 50-54, 59-61, au sujet des portraits – têtes et bustes – sur le champ des monnaies romaines à partir du Ier siècle a.C.

[1612] Ainsi est-ce le cas de la *columna Minucia*, illustrée sur les émissions *RRC* 242-243 et évoquée précédemment. De même, si notre proposition formulée *supra*, p. 238 est exacte, ne peut-on pas imaginer que les 100 deniers distribués par Paul-Émile à ses soldats lors de son triomphe sur Persée en 167 a.C. aient été versés sous la forme de monnaies frappées d'une Victoire, *RRC* 197 ?

Cette approche souligne ainsi les limites d'un modèle analytique fondé sur la distinction binaire entre types à caractère politique, c'est-à-dire en rapport avec l'actualité, et images d'inspiration gentilice. En effet, la monumentalisation des gestes familiales n'est pas un phénomène figé ou autonome, mais une réaction aux défis et aux inquiétudes du temps présent[1613] : il s'agit d'un processus en constante évolution, s'inscrivant dans un contexte politique et culturel nécessairement changeant. À l'extrême fin de la période, en *c.* 119-118 a.C., la série de deniers *RRC* 281 M·FOVRI·L·F PHILI fournit une illustration exemplaire , et non isolée, des multiples degrés de lecture de l'iconographie monétaire romaine républicaine (Figure 92) : M. Furius Philus y rappelle les mérites anciens de sa *gens* dans le domaine de la guerre contre les Gaulois, n'ayant visiblement pas pris part aux campagnes transalpines de Cn. Domitius Ahenobarbus et de Q. Fabius Maximus : tout en célébrant les bienfaits de leurs victoires pour Rome, il cherche à ne pas faire oublier la réputation d'excellence des *Furii* contre les Gaulois, nourrie au fil des générations depuis l'époque de M. Furius Camillus. Il s'agit donc d'un type monétaire d'inspiration politique et civique aussi bien que familiale, évoquant tout à la fois le passé et le présent de Rome.

Il peut paraître paradoxal de voir le champ des monnaies d'argent romaines enrichi par des références aux *monumenta* de la Ville alors que leurs destinataires privilégiés demeurent des soldats, à plus forte raison si l'on considère que leur solde leur est fréquemment versée loin de Rome, dans les régions de quartiers d'hiver situées à proximité des principaux théâtres d'opération de la période. On peut aussi s'étonner des références parfois érudites aux histoires familiales qui commencent à émailler les types monétaires à partir des années 130 a.C., au point que la démarche puisse être perçue de plus en plus clairement comme relevant d'une forme de communication intraélitaire, hermétique du point de vue des soldats et de la majorité des autres usagers de la monnaie[1614]. Sur le second point, encore faut-il souligner que les types monétaires du IIe siècle a.C. présentent, dans la majorité des cas, un caractère plus accessible que ceux du second quart du Ier siècle a.C. Concernant l'apparente dichotomie entre destinataires militaires et civils de la monnaie, ce n'en est pas une en réalité : nous avons souligné

[1613] PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, p. 59 ; MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 46-47. L'iconographie monétaire d'obédience gracchienne demeure, pour sa part, très difficile à repérer, si ce n'est en négatif : Andrew Meadows et Jonathan Williams suggèrent que les troubles politiques liés à l'action des frères Gracques et de leurs partisans pourrait justement constituer l'un des éléments de préoccupation justifiant l'adoption d'une iconographie célébrant toujours plus ostensiblement la communauté civique.

[1614] Voir en particulier HÖLSCHER 1984, p. 12-19, qui souligne la subtilité des références gentilices et mythologiques mobilisées dans la communication monétaire à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. L'auteur y voit une forme d'expression confinant à une « Art Insider-Kunst ». Ce concept est cité et repris à son compte par HOWGEGO 1995, p. 75 ; voir aussi la contribution de Bernhard Woytek à paraître dans les actes du colloque international « *Typoi*. Les monnaies grecques et leurs images : *nobles* émetteurs, *humbles* destinataires ? » (Athènes, École belge d'Athènes, 26-28 septembre 2012).

précédemment, d'après les travaux de Claude Nicolet et de François Cadiou, que la solde constitue le dédommagement symbolique de la cité romaine au citoyen-soldat. La suspension du *tributum*, et donc la mise à profit de nouvelles sources de financement, n'entament en rien cette vision bien ancrée des armées civiques. L'enrichissement du répertoire iconographique des monnaies d'argent républicaines participe donc dans une certaine mesure de l'affirmation des privilèges des légionnaires, en les agrégeant à une communauté civique dont les soldats alliés sont par définition exclus. Bien sûr, cette rhétorique oppose les citoyens romains aux populations pérégrines des provinces barbares[1615] ; mais elle les distingue aussi des autres entités politiques d'Italie non-celtique, où se concentre la grande majorité des trésors monétaires répertoriés pour cette période.

Il semble en effet que le développement économique de l'Italie absorbe une part importante du numéraire républicain en circulation : aucun trésor monétaire d'envergure n'est attesté durant la période *c.* 160-*c.* 120 a.C. en Occident nord-méditerranéen, dans les Gaules comme en Ibérie. Dans le même temps, l'Italie et la Sicile totalisent environ une vingtaine de dépôts monétaires[1616], dont les effectifs atteignent dans certains cas des sommets inédits aux périodes précédentes. Le plus vaste dépôt de la période est ainsi celui de Riccia (Campobasso), totalisant 3154 monnaies d'argent[1617], soit près de dix fois plus que les plus gros trésors de victoriats de la période précédente. Si ce recul dans les pratiques de thésaurisation doit s'expliquer partiellement par des tensions militaires moins marquées qu'auparavant[1618], on ne dispose pas non plus d'indices probants attestant d'une circulation du numéraire d'argent républicain en Transpadane occidentale. Les fouilles archéologiques de Milan n'ont livré aucune monnaie d'argent romaine républicaine, et les exemplaires de bronze sont associés à des émissions romaines ou indigènes plus tardives[1619] : cela signifie que *Mediolanum*, la grande place politique et commerciale de l'*Insubrium* en Transpadane, demeure à l'écart de la circulation des espèces républicaines jusqu'à la seconde moitié du IIe siècle a.C. La situation est légèrement différente dans la basse plaine du Pô, aux marges orientales de notre zone d'étude, où l'on voyait déjà s'esquisser une situation spécifique durant la période précédente, probablement sous l'effet de la colonisation romaine : cette région regroupe les trésors de Maserà di Padova (Padoue)[1620] et d'Enemonzo (Udine)[1621], probablement enfouis l'un et l'autre au cours du troisième quart du IIe siècle a.C. La

[1615] PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, d'après DUBUISSON 1985.
[1616] D'après *CHRR* : 17 trésors en Italie non-celtique et en Sicile.
[1617] *RRCH* 161, *terminus post quem c.* 126 a.C. ; BACKENDORF 1998, p. 411-413 ; effectifs corrigés d'après *CHRR* RIC.
[1618] BACKENDORF 1998, p. 205-206, 560.
[1619] ARSLAN 1991.
[1620] *RRCH* 162, *CHRR* MAS, avec une localisation erronée, suivant une confusion entre Maserà di Padova (Padoue) et Masera (Verbano-Cusio-Ossola), dans le Piémont ; BACKENDORF 1998, p. 349-352 ; *tpq c.* 125 a.C.
[1621] GORINI 2005.

composition de ces dépôts soulève deux questions principales : d'une part, les monnaies romaines peuvent être associées à des exemplaires celtiques, suggérant une adoption progressive de ce numéraire dans la sphère indigène, au moins dans le cas d'Enemonzo ; d'autre part, les victoriats représentent encore à cette période tardive des effectifs conséquents, ce que l'on retrouve aussi un peu plus au sud à Fossombrone[1622]. Or la zone de contact entre Transpadane orientale et occidentale, c'est-à-dire le territoire attribué aux *Cenomani*, est la seule au sein de notre aire d'étude où aient été mises au jour des monnaies d'argent romaines dans des contextes datés de la seconde moitié du IIe siècle a.C. : signalons tout particulièrement le mobilier de la tombe 7 de la nécropole de Zevio (Vérone), associant 3 drachmes padanes, 10 monnaies romaines en bronze antérieures au milieu du IIe siècle a.C. et 22 deniers situant le *terminus post quem* à *c.* 132 a.C. avec un exemplaire *RRC* 249/1 P·MAE ANT[1623].

La situation est similaire en péninsule Ibérique où l'on n'a signalé jusqu'à présent aucun trésor de monnaies romaines datable de la période *c.* 160-*c.* 120 a.C. Il en va de même en Languedoc central et occidental : le seul dépôt éventuellement enfoui au début de cette période, ou plus probablement un peu plus tôt, est celui de Lastours, déjà évoqué précédemment[1624]. Les grandes agglomérations indigènes semblent également tenues à l'écart de l'aire de circulation du numéraire romain[1625]. Le petit monnayage massaliote constitue alors l'essentiel du numéraire employé pour les échanges entre acteurs indigènes et méditerranéens au sein des agglomérations de Celtique méditerranéenne, raison pour laquelle la seule concentration significative de monnaies romaines en argent issue de *Gallia Ulterior* durant cette période, à Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) se rapporte à des événements militaires, et non à des activités commerciales. La perspective générale est donc celle d'un monnayage d'argent théoriquement autant, sinon plus sollicité au titre des dépenses de guerre qu'au cours de la période précédente, mais néanmoins largement absent de la documentation archéologique, tandis que les économies italiques connaissent une forme de monétarisation accrue. Si l'activité militaire de la République romaine et de ses alliés en Occident nord-méditerranéen demeure globalement importante au cours des décennies centrales du IIe siècle a.C., il est également vrai que les armées romaines subissent des revers à la fois moins nombreux et moins coûteux ; en outre, on peut penser que leur présence régulière au sein des mêmes régions d'arrière-garde, notamment dans les

[1622] *CHRR* FOS ; *tpq* 121 a.C.
[1623] BIONDANI 2014, p. 493. Il n'est pas impossible que l'enfouissement soit assez nettement postérieur.
[1624] Voir *supra*, p. 260.
[1625] Le développement des activités dans le le Toulousain ne semble pas encore susciter un afflux de monnaies romaines : SCHEERS 2002 et FEUGÈRE et PY 2011, p. 631 ne signalent pas plus d'une douzaine d'exemplaires antérieurs aux années 110 a.C. à *Tolosa* (Vieille-Toulouse, Haute-Garonne) ; à *Lattara* (Lattes, Hérault), le denier le plus ancien mis au jour sur le site date de *c.* 114-113 a.C. (*RRC* 291/1), p. 564. Il en va de même à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), voir FEUGÈRE et PY 2011, p. 523-524.

régions littorales de la péninsule Ibérique, peut entraîner une familiarité croissante des populations provinciales à l'égard du numéraire romain, moins susceptible à ce titre d'être immobilisé et thésaurisé. Ces deux facteurs pourraient ainsi fournir une explication à l'absence complète de trésors de monnaies romaines à caractère militaire en Ibérie au temps des Guerres celtibériques. Ainsi, l'émergence d'une nouvelle culture monétaire, symbolisée par les évolutions internes du monnayage d'argent romain républicain, ne semble pas suscitée par la diffusion croissante de ce numéraire en Méditerranée occidentale, comme aurait pu le faire penser le développement des structures provinciales et des échanges économiques suprarégionaux. Il n'en est pas moins vrai qu'à un titre au moins, l'influence du monnayage d'argent romain semble croissante au sein des territoires d'Occident nord-méditerranéen : il s'agit de l'extension de l'aire du denier ibérique vers l'intérieur des terres. Il s'agit dès lors d'évaluer le statut de ces monnayages et de leurs pouvoirs émetteurs vis-à-vis de Rome.

5.2. L'aire du denier en péninsule Ibérique

La documentation des dépôts de la période précédente nous semble accréditer dans une certaine mesure la thèse défendue par María Paz García-Bellido selon laquelle les premières frappes catalanes de « deniers ibériques » s'inscrivent dans la continuité des drachmes ibériques d'imitation emporitaine et ne se réfèrent pas particulièrement au denier romain[1626]. En revanche, l'influence de cet étalon paraît moins contestable pour la majorité des séries émises au sein des territoires péninsulaires intérieurs à partir du milieu du IIe siècle a.C.[1627]. Il convient dès lors de s'interroger sur le contexte d'apparition, le statut et les fonctions de ces émissions, en abordant en premier lieu la question très discutée de la localisation des ateliers.

5.2.1. Chronologie et localisation des frappes

5.2.1.1. Les deniers ibériques dans la vallée de l'Èbre et la Meseta orientale : problèmes chronologiques

Le modèle explicatif le plus satisfaisant à propos de la monétarisation des sociétés indigènes péninsulaires, notamment concernant l'adoption du denier, est celui qu'a formalisé Leandre Villaronga à travers une série d'études numismatiques dont on trouvera une expression synthétique dans une

[1626] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 97-99.
[1627] De manière générale, on se reportera à la démonstration de VILLARONGA 1995, p. 33-46.

monographie consacrée à cette question, parue en 1995[1628]. Il s'agit d'un schéma de diffusion de l'outil monétaire, d'est en ouest, accompagnant la pénétration romaine vers l'intérieur des terres : ainsi, à la suite des Ibères des régions littorales, certaines entités politiques du piémont pyrénéen et de la Celtique péninsulaire adoptent à leur tour la pratique de la frappe monétaire. Il s'agit d'un processus partiel, dans la mesure où il n'atteint jamais les sociétés de l'ouest et du nord-ouest de la péninsule, bien que certains groupes semblent par ailleurs faire usage d'espèces étrangères, à l'image des *Vaccaei* de la haute vallée du Duero[1629]. Si la chronologie aussi bien que la localisation de ces « ateliers intérieurs » suscitent dans le détail d'importantes incertitudes, la pertinence générale de ce modèle ne doit pas être remise en cause[1630]. Les recherches consacrées par Manuel Gozalbes au monnayage de *Turiasu* en confirment en effet les postulats essentiels, tout en fournissant, par l'étude conjointe des dépôts mixtes plus tardifs et des séquences de coins, une trame chronologique plus précise qu'auparavant[1631]. Il est désormais souhaitable de voir apparaître des études comparables pour quelques autres grands ateliers péninsulaires, notamment celui de *Bolskan*/*Osca* (Huesca).

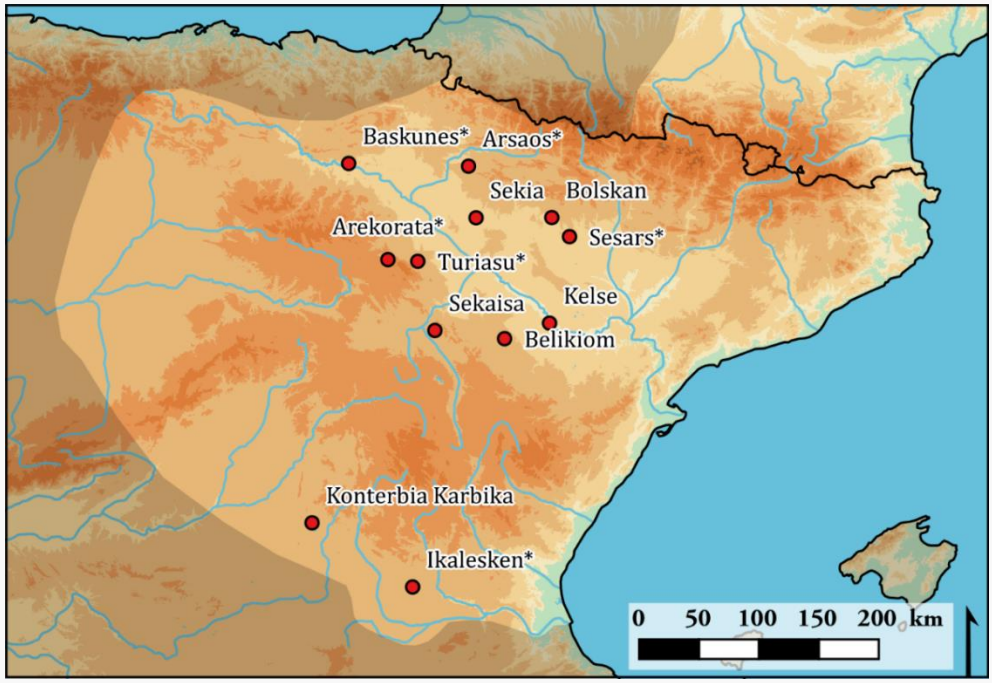


Figure 93. Carte des ateliers frappant des monnayages d'argent en péninsule Ibérique entre c. 160 et c. 120 a.C. Les toponymes antiques suivis d'un astérisque renvoient à une localisation incertaine[1632].

[1628] VILLARONGA 1995.
[1629] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012.
[1630] Contre LÓPEZ SÁNCHEZ 2010a.
[1631] GOZALBES 2008.
[1632] L'atelier de *Bentian*, non localisé, est probablement situé en Navarre, peut-être entre *Baskunes* et *Arsaos*. Nous situons *Sesars* à Gabarda (Usón, Huesca) d'après ASENSIO et SILLIÈRES 1995 ; *Arsaos* à Campo Real-Fillera (Sangüesa, Navarre-Soy del Rey Católico, Saragosse), d'après FERNÁNDEZ GÓMEZ 2009 ; *Baskunes* à La Custodia (Viana, Navarre), d'après LABEAGA 1984 ; *Turiasu* à La Oruña (Vera de Moncayo, Saragosse), même si GOZALBES 2008, p. 3-4 ne tranche pas entre

On suppose généralement que les ateliers catalans de *Kese*, d'*Iltirta* et d'*Ausesken* suspendent la production de monnaies d'argent dès avant le milieu du IIe siècle a.C. (Figure 93). Si aucun exemplaire d'argent catalan ne peut être attribué avec certitude à un trésor datable de la période *c.* 150-*c.* 120 a.C., les espèces en alliages cuivreux sont communes dans toute la vallée de l'Èbre. Pour le reste, il s'agit de composer avec une documentation extrêmement réduite pour cette période, aucun denier ibérique n'étant attesté en contexte archéologique fiable avant la fin du IIe siècle a.C. Les établissements de la circonvallation de *Numantia* et le camp de Renieblas III constituent les principaux points de référence pour la chronologie des monnayages péninsulaires ; toutefois, ces derniers étant essentiellement représentés à travers des exemplaires en alliages cuivreux, on peut seulement conclure que tel ou tel atelier est actif vers les années 150 a.C., puis 130 a.C. : la datation des émissions d'argent doit donc être envisagée avec prudence. Les ateliers péninsulaires émetteurs de deniers attestés à Renieblas III à travers la présence de monnaies de bronze sont *Kese*, *Sesars*, *Sekaisa* et *Kelse*[1633]. Ceux qui sont représentés au sein des différents camps de la circonvallation numantine sont *Iltirta*, *Bolskan*, *Arsaos*[1634], *Baskunes*, *Sekia*, *Belikiom*, *Sekaisa* et peut-être *Turiasu*[1635]. Seul l'atelier de *Bolskan* est représenté par des deniers, l'un plaqué, l'autre non[1636]. Les trouvailles monétaires de l'habitat indigène de *Numantia*, pour leur part, ne sont pas d'une grande utilité pour la chronologie des séries correspondantes, puisque les contextes archéologiques ne sont pas disponibles dans la majorité des cas et que le faciès monétaire du site atteste clairement le fait que son occupation se poursuit bien après 133 a.C.[1637]. Il faut toutefois signaler la possible découverte d'un lot de 60 deniers de *Sesars*, qui aurait peu de chances de dater d'une période nettement postérieure au milieu du IIe siècle a.C.[1638]. Il semble en fait que la frappe des deniers de *Sesars* accompagne, ou plutôt précède immédiatement[1639] celle des premiers deniers à la légende *bolśkan*, probablement attribuable à l'*Osca* (Huesca) romaine (Figure 94a et b). Ces deux monnayages pourraient même éventuellement provenir d'un seul et même centre

Tarazona (Saragosse) et La Oruña ; *Arekorata* à Muro (Soria), d'après OTERO 2002 ; *Ikalesken* à Iniesta (Cuenca), d'après VILLARONGA 1988. Ces propositions demeurent incertaines.

[1633] HAEBERLIN 1929, p. 241-242, nos 128-145. DOBSON et MORALES 2010, p. 331 soulignent que l'exemplaire no 133 attribué à *Bolskan* par HAEBERLIN 1929 provient en fait de *Sesars*.

[1634] L'atelier de *Bentian*, à la localisation inconnue, n'est pas représenté à *Numantia*, mais il semble entretenir des liens étroits avec celui d'*Arsaos*. Il est impossible de déterminer si sa période d'activité débute avant ou après *c.* 120 a.C.

[1635] GOZALBES 2008, p. 85 répertorie un as précoce de *Turiasu* réputé provenir des camps de *Numantia*, issu d'une collection privée.

[1636] DOBSON et MORALES 2010, p. 330-331.

[1637] JIMENO et MARTÍN 1995 ; ROMERO et MARTÍN 1992.

[1638] ROMERO et MARTÍN 1992, p. 676, 678, d'après DOMÍNGUEZ ARRANZ 1979, p. 169, qui ne cite malheureusement pas ses sources et ne nous permet donc pas d'évaluer la véracité de son affirmation. La seule certitude est que ces 60 monnaies ne sont pas conservées au sein du Museo Numantino de Soria.

[1639] VILLARONGA 1994a, p. 208. L'auteur considère que les légendes *sesars* et *bolśkan* témoignent des deux « capitales » successives des *Suessetani*. Aucune certitude n'est permise à ce sujet.

émetteur, abandonnant assez rapidement une légende se référant à l'entité des *Suessetani* pour évoquer plus précisément le centre urbain d'*Osca*.

Les monnayages de l'axe Júcar-Tage ne sont pas représentés à Renieblas ou à *Numantia*, mais il y a lieu de penser que *Konterbia Karbika* (Fosos de Bayona, Cuenca ?) émet des deniers durant cette période tandis que celui d'*Ikalesken* demeurerait pour sa part en activité (Figure 94e et f). Reste enfin le cas d'*Arekorata* (Muro, Soria ?)[1640], dont les monnaies d'argent présentent une gamme de titre comparable à celles des deniers de l'atelier voisin de *Turiasu*, de l'autre côté du Moncayo ; on ne peut donc pas déterminer avec certitude si cette entité produit des deniers dès avant *c.* 120 a.C. mais, le cas échéant, elle constituerait à ce moment le pouvoir émetteur le plus occidental en rive droite de l'Èbre[1641]. Il est en effet peu vraisemblable que le monnayage d'argent de *Sekobirikes* soit émis avant *c.* 120 a.C. Au total, pas moins d'une douzaine d'ateliers monétaires sont donc susceptibles de s'illustrer par la frappe de deniers ibériques au cours des décennies centrales du IIe siècle a.C. ; néanmoins ce chiffre est probablement trop élevé, puisque rien ne nous assure que les deniers soient émis dès les premières années d'activité de chaque atelier[1642] ; par ailleurs, les volumes de production de ces monnayages sont extrêmement variables, et une majorité de ces centres émetteurs ne poursuit pas la frappe de monnaies d'argent au-delà d'une ou deux brèves émissions. À cet égard, il faut souligner que la politique monétaire des pouvoirs politiques péninsulaires ne semble pas directement conditionnée par l'importance de son rayonnement régional : il semble assez révélateur que les deux grands *oppida* des Monts ibériques s'opposant à Rome durant les guerres celtibères, c'est-à-dire *Segeda* et *Numantia*, ne soient responsables que de deux séries de deniers assez restreintes dans le premier cas, et d'aucune émission monétaire dans le second cas.

Pour la plupart des centres émetteurs de deniers ibériques, la documentation disponible ne permet pas de déterminer avec certitude quelles monnaies on été frappées avant et après *c.* 120 a.C., puisqu'elle nous renseigne principalement au sujet des usages monétaires propres à la phase *c.* 120-*c.* 80 a.C. Nous évoquerons donc l'apport des analyses élémentaires pour l'étude de ces séries au chapitre suivant, en n'effectuant préalablement qu'une seule observation, au sujet des ateliers de *Sesars*

[1640] OTERO 2002, suivie par BURILLO 2005, fournit une argumentation solide pour localiser l'atelier d'*Arekorata* sur le site d'un habitat indigène à la sortie ouest du village de Muro, près d'Ágreda (Soria). Cette proposition nous semble préférable à celle de LUIK 2005, situant cet atelier 100 km plus au sud à El Castejón (Luzaga, Guadalajara).

[1641] De manière générale, voir CADIOU 2008, p. 540-541 au sujet de la diffusion de la frappe des deniers ibériques.

[1642] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001 tendent ainsi à attribuer une datation assez tardive à certaines séries de monnaies d'argent, suivant une ou deux générations seulement marquées par la frappe d'espèces de bronze : ce serait par exemple le cas à *Arsaos* ou à *Baskunes*, dont les deniers ne dateraient que du premier quart du Ier siècle a.C., voir vol. II, p. 36, 56-57.

et de *Belikiom*, dont il y a lieu de penser que l'activité cesse bien avant celle de *Bolskan*. L'échantillon analytique limité, qui ne comprend qu'un exemplaire de *Sesars* et deux de *Belikiom*, ne saurait donner lieu à des conclusions définitives. Il importe toutefois de signaler que la composition de l'exemplaire de *Sesars* diffère sensiblement de ceux de *Belikiom* : le premier, l412, [cat. 852], présente un titre de 94,8 %, avec seulement 3,4 % de cuivre, mais aussi d'assez fortes teneurs en plomb, en or et en bismuth – respectivement 6700 ppm, 7500 ppm et 3800 ppm – ces trois éléments représentant en tout 1,8 % de la masse de l'alliage. À l'inverse, les monnaies de *Belikiom*, fg407-408, [cat. 890-891] (Figure 94d), présentent des concentrations en argent plus faibles – respectivement 92,6 % et 92,2 % – presque entièrement complétées par du cuivre, les éléments traces étant présents en quantités bien plus réduites que dans le cas précédent. Un élargissement du corpus analytique est requis pour établir si de telles tendances caractérisent effectivement ces deux séries, mais il suffit à souligner l'apparente hétérogénéité des stocks métalliques employés en moyenne vallée de l'Èbre au milieu du IIe siècle a.C. Le titre plus élevé de l'exemplaire de *Sesars* le rapproche davantage des émissions catalanes d'*Iltirta* et de *Kese*, ou bien des monnaies romaines antérieures aux années 140 a.C. ; le cas de *Belikiom* témoigne en revanche d'écarts de composition déjà significatifs avec celles-ci. Ces premiers éléments nous invitent à interroger sous un nouveau jour la question du statut et des fonctions des deniers ibériques au cours des décennies centrales du IIe siècle a.C.

5.1.1.2. Le denier ibérique au milieu du IIe siècle a.C. : éléments d'unité et de disparité

L'extension de l'aire de production et d'usage du denier ibérique vers l'intérieur des terres constitue un phénomène historique de première importance, ne pouvant toutefois être perçu que par le biais de de traces ténues durant cette période. Il nous semble toutefois nécessaire d'en souligner la spécificité, voire l'autonomie par rapport à la séquence historique de la phase précédente, qui voyait s'amorcer le passage de la « drachme » au « denier » au sein des régions littorales, avec toutes les nuances qu'implique cette expression. La monétarisation des territoires intérieurs s'effectue en effet, dès le départ, par l'adoption des types et de l'étalon du « denier » pour ce qui concerne l'argent. Mais derrière l'homogénéité apparente de ces émissions[1643], qui tranche par exemple avec les monnayages de bronze d'*Hispania Ulterior*, on peut en réalité observer d'assez nombreuses variations, dessinant à la fois des espaces monétaires dotés de références propres et des pratiques spécifiques à chaque atelier. La combinaison d'une tête virile barbue au droit et d'un cavalier lancier tourné à droite au revers caractérise la majorité des ateliers de moyenne vallée de l'Èbre, à l'imitation des monnaies de *Sesars* :

[1643] En dernier lieu, GOZALBES 2012.

on retrouve ces thèmes iconographiques à *Bolskan* et *Sekia* (Figure 94b et c), au sein du territoire habituellement attribué aux *Suessetani*, mais aussi en rive droite à *Belikiom*, pouvoir émetteur entretenant avec *Bolskan* des liens visiblement étroits, ainsi qu'à *Turiasu*. Plus à l'ouest, les deniers d'*Arsaos* et de *Baskunes*, dont la chronologie demeure difficile à appréhender[1644], conservent la tête barbue des monnaies des *Suessetani*, affectée néanmoins par des traitements stylistiques assez propres ; au revers, les armes du cavalier sont différentes, *Baskunes* optant pour une épée et *Arsaos* pour ce qui s'apparente à une hache bipenne ou à un piochet, objet non attesté archéologiquement[1645].

L'atelier de *Sekaisa* présente l'originalité d'émettre sucessivement deux séries de deniers aux types totalement différents : le premier, connu seulement par un exemplaire issu du trésor tardif de Salvacañete (Cuenca), présente au droit la tête barbue à droite caractéristique des émissions de moyenne vallée de l'Èbre, devant un animal interprété comme une lionne ; le revers est orné de la représentation d'un cavalier tenant un insigne militaire orné d'un oiseau, apparaissant également sur les monnaies de bronze contemporaines[1646]. À l'inverse, la seconde émission, un peu mieux connue, constitue une variation sur le thème des types monétaires de *Kese*, avec au droit une tête imberbe à droite, pourvue d'un collier et de larges boucles de cheveux, et au revers un cavalier – et non deux – portant la palme. L'unique denier de *Kelse* attesté jusqu'à présent reproduit cette typologie, mais le traitement stylistique est sensiblement différent de celui des monnaies de *Sekaisa* comme de celles de *Kese*[1647]. Enfin, *Arekorata* et *Konterbia Karbika* opèrent une synthèse entre ces différentes influences, en combinant une tête imberbe au droit avec un cavalier lancier au revers. Si toutes les séries de deniers présentent à l'exergue, au revers, un ethnique en caractères ibériques levantins inscrit sur une ou deux lignes, les variations graphiques sont tout aussi notables que les styles de gravure des types, ce que l'on perçoit par exemple en comparant le traitement du *-s* dans les légendes d'*Arsaos* et de *Sesars*. De même, les exemplaires les plus anciens de *Turiasu* présentent, selon Manuel Gozalbes, des graphies archaïques ou erronnées abandonnées par la suite[1648]. Or ces nuances sont importantes : le fait que de nombreux centres émetteurs, implantés au sein de communautés variées de langue ibérique ou celtibérique, emploient tous le semi-syllabaire ibérique levantin pour la frappe des monnaies est remarquable et s'inscrit dans la tendance générale que mettent en avant les études épigraphiques à partir du IIe siècle a.C., mais la persistance de variations locales nuance l'idée d'un processus uniforme.

[1644] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 36, 56-57.
[1645] FERNÁNDEZ GÓMEZ 2009, p. 452-453 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 34 : *cateia*.
[1646] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 342-343.
[1647] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 234-235.
[1648] GOZALBES 2008, p. 103.



Figure 94. Deniers de *Sesars*, de *Bolskan*, de *Sekia*, d'*Ikalesken* et de *Konterbia Karbika*, *c.* 160-*c.* 120 a.C.

a) Denier ibérique, *sesars*, *c.* 170-140 a.C. *ACIP* 1401, *CNH* 1, p. 209 (échelle 2:1), 4,13 g, 19 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 412, *MHBNF* 1065, [cat. 852].

b) Denier ibérique, *bolśkan*, *c.* 150-120 a.C. *ACIP* 1413, *CNH* 2, p. 211 (échelle 2:1), 3,84 g, 17 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 295a, *MHBNF* 1031, [cat. 853].

c) Denier ibérique, *sekia*, *c.* 150-100 a.C. *ACIP* 1440, *CNH* 1, p. 215 (échelle 2:1), 3,84 g, 18 mm, 2 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 413a, *MHBNF* 1058, [cat. 869].

d) Denier ibérique, *belikiom*, *c.* 150-100 a.C. *ACIP* 1440, *CNH* 1, p. 215 (échelle 2:1), 4,09 g, 18 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 407, *MHBNF* 1191, [cat. 891].

e) Denier ibérique, *ikalesken*, classe III, *c.* 160-120 a.C. *ACIP* 2078, *CNH* 10, p. 325 (échelle 2:1), 3,87 g, 18 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 1151, *MHBNF* 794, [cat. 929].

f) Denier ibérique, *kaŕbika* / *konteŕbia*, *c.* 160-120 a.C. *ACIP* 1827, *CNH* 4, p. 284 (échelle 2:1), 4,04 g, 18 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 720, *MHBNF* 1214, [cat. 936]..

Concernant les aspects métrologiques, il s'agit en premier lieu de rappeler l'évolution amorcée dès la première moitié du IIe siècle a.C. au sein des ateliers catalans : si les exemplaires issus des trésors les plus précoces, ceux du Francolí et de Lastours, présentent des masses élevées généralement supérieures à 4 g, ce n'est rapidement plus le cas. S'agissant de monnaies pour lesquelles on dispose de nombreuses trouvailles tardives datées de la fin du IIe siècle a.C., la masse médiane de chaque série semble plus à même de refléter leur étalon pondéral que la moyenne. Or Leandre Villaronga exprime cette valeur par des intervalles de confiance qui s'établissent de la manière suivante pour les ateliers considérés : *Kese*, 3,83-3,90 g (n=188) ; *Iltirta*, 3,71-3,80 g (n=68) et 3,77-3,83 (n=97) pour les deux principaux groupes typologiques distingués par l'auteur, en fonction de la coiffure au droit ; *Ausesken* : 3,74-3,92 g (n=23) ; ajoutons-y enfin *Sesars* : 3,71-3,83 g (n=52) et la première émission d'*Ikalesken* : 3,66-3,86 (n=51)[1649]. On voit ainsi que les monnaies d'argent ibériques sont plus ou moins précisément alignées sur l'étalon stabilisé du denier romain au milieu du IIe siècle a.C. : les masses médianes et moyennes des deniers républicains sont estimées respectivement à 3,81 g et 3,75 g pour la séquence *RRC* 197-275 (n=3747). Concernant les frappes issues des foyers de production de l'intérieur péninsulaire, on observe de manière générale des gammes pondérales similaires, en dépit de variations plus importantes : le grand atelier de la vallée de l'Èbre, *Bolskan*, s'illustre au cours de sa première émission par des masses assez élevées, de l'ordre de 3,89-3,97 g (n=76), de même que *Konterbia Karbika*, 3,92-4,02 g (n=86), ce qui est donc sensiblement supérieur à l'étalon romain, particulièrement dans le second cas. Inversement, les foyers de production attribués aux *Vascones*, dont l'activité est peut-être plus tardive, s'illustrent par la frappe de monnaies plus légères, comme en atteste le cas de *Baskunes* : 3,66-3,74 g (n=229). Dans l'ensemble, la tendance rapide à l'alignement sur l'étalon du denier n'est en tout cas pas douteuse. Il est dès lors impossible de déterminer si la référence métrologique principale des ateliers de l'intérieur péninsulaire au moment de l'introduction des frappes d'argent monnayé est le denier romain ou son équivalent ibérique : cette distinction n'aurait que peu de sens, étant donné que les trésors du Francolí et de Lastours fournissent des exemples d'une circulation conjointe de ces numéraires dès les premières étapes de la production des deniers en Ibérie. On pourrait donc considérer que les espèces d'argent romaines et ibériques forment aux yeux des populations de la vallée de l'Èbre et de la Meseta un même ensemble monétaire exogène[1650]. Il n'en demeure pas moins que ce sont les types de deniers ibériques qui sont imités et appropriés, et non ceux des monnaies romaines : à cet égard, il pourrait sembler révélateur que le seul type monétaire dérivé d'un prototype romain à *Turiasu* se retrouve sur une brève série de fractions,

[1649] Pour toutes les estimations fournies ici et par la suite, VILLARONGA 1995, p. 33-34 ; concernant les statistiques employées par l'auteur, voir VILLARONGA 2004, p. 51-64.
[1650] GOZALBES 2012, p. 29.

c'est-à-dire de quinaires, qui n'est pas antérieure à la fin du IIe siècle a.C., soit environ quarante ans après les premières séries connues pour cet atelier[1651]. Si l'influence métrologique exercée par le monnayage d'argent de la République romaine sur les frappes péninsulaires est donc tout à la fois incontestable et difficile à évaluer plus précisément, doit-on considérer que celles-ci sont suscitées par les autorités romaines ? C'est en répondant à cette question qu'il convient d'aborder le thème des fonctions et du statut de ces monnaies.

5.1.2. Fonctions et statut de l'argent monnayé en Celtique péninsulaire

5.1.2.1. Le financement de la guerre en Celtique péninsulaire : l'action de Rome

Le déroulement des campagnes militaires romaines en *Hispania Citerior* permet de percevoir l'importance de l'argent, monnayé ou non, tant en termes de stratégie que de logistique. Les guerres menées durant les décennies 150-140 a.C. dans les vallées de l'Èbre et du Duero sont en effet ponctuées d'épisodes, relatés par les sources anciennes, durant lesquels on observe d'importants transferts de richesses en argent. Appien et Strabon mentionnent par exemple les réparations de guerre exigées en 152-151 a.C. par M. Claudius Marcellus à la suite de la prise d'*Ocilis* (Medinaceli, Soria) puis de la paix conclue avec les *Belli*, les *Titti* et les *Areuaci*, dont les montants respectifs pourraient s'élever à 30 et 600 talents d'argent, soit au total plus de 16 tonnes de ce métal, l'équivalent 4,5 millions de deniers[1652]. Toujours en 151 a.C., L. Licinius Lucullus porte la guerre au sein du territoire des *Vaccaei*, obtenant notamment 100 talents d'argent à la suite du siège de *Cauca* (Coca, Ségovie)[1653]. Par la suite, il mène des opérations peu fructueuses contre *Intercatia* (Paredes de Nava, Palencia ?) ; désireux d'accroître le prestige de Scipion Émilien, qui s'illustre alors en tant que légal du consul, Appien lui attribue le mérite de la paix conclue avec cette communauté, dont il obtient pour l'occasion un soutien logistique prenant la forme de manteaux et de bétail. Appien souligne à ce propos la perfidie de Lucullus, qui réclame également à cette occasion de l'or et de l'argent, qu'il n'obtient pas ; cette demande est motivée selon Appien par la conviction du consul que toute l'Ibérie regorge de métaux précieux[1654]. Encore en 141 a.C., les négociations entre le consul Q. Pompeius et les *Numantini* portent sur la mise en place d'un *foedus* – finalement invalidé par le Sénat – dont l'une des clauses prévoit le

[1651] GOZALBES 2008, p. 48-49, cat. nº 612a-c. Ces monnaies sont en effet ornées au droit d'une tête masculine casquée semblant directement issue des deniers républicains *RRC* 319-320, frappés en *c.* 103-100 a.C. selon les chronologies respectives de CRAWFORD 1974 et MATTINGLY 1998. Les quinaires de *Turiasu* à la tête casquée ne sont actuellement connus qu'à trois exemplaires frappés avec la même paire de coins.
[1652] APPIEN, *Ibérique*, 199, 214 ; STRABON, *Géographie*, 3.4.13, d'après Posidonios.
[1653] APPIEN, *Ibérique*, 218.
[1654] APPIEN, *Ibérique*, 229-230.

paiement de 30 talents d'argent aux Romains[1655]. Ces épisodes, parmi d'autres, illustrent l'importance de l'argent en tant que moyen de financement des opérations – les réparations de guerre en argent sont associées à la livraison d'otages et fréquemment à l'apport de troupes, de vivres ou d'équipement – mais aussi en tant que mobile de la guerre, fût-il inavoué. Toutefois, les sources anciennes ne précisent pas la forme prise par ces transferts d'argent, contrairement à celles qu'emploie Tite-Live à propos des campagnes du début du IIe siècle a.C. Étant donné que les montants exigés sont mentionnés en talents, et dans la mesure où ils constituent des sommes très importantes venant de centres urbains indigènes ne rassemblant généralement pas plus de quelques milliers d'âmes, il est vraisemblable que ces paiements aient impliqué une grande variété d'objets en argent, en plus des monnaies. S'ajoutent à ces revenus en métal précieux directement pris aux populations locales ceux qui peuvent être tirés de la vente du butin[1656]. Ainsi, chaque épisode relatif au versement de réparations de guerre doit être versé au dossier plus large des sources de revenu en argent dont disposent les Romains en Ibérie, parmi lesquelles il faut peut-être aussi compter les bénéfices d'une fiscalité dont on peine, pour le reste, à déterminer si elle est régulière et perpétuelle ou bien exceptionnelle[1657].

Quoi qu'il en soit, il ne nous semble pas permis de considérer que les deniers indigènes de la vallée de l'Èbre aient pu être émis spécifiquement pour pourvoir aux exigences fiscales de Rome dans le cadre d'un système provincial organisé par ces derniers, à en juger par les volumes de production irréguliers des différents ateliers impliqués et par le caractère éphémère de la frappe de la plupart des émissions[1658]. Les travaux de François Cadiou remettent en cause l'idée selon laquelle la République romaine aurait mis en place dès le milieu du IIe siècle a.C. un système intégré visant à redistribuer sous la forme d'un *stipendium* les fruits de l'exploitation de la province d'*Hispania Citerior* pour poursuivre le processus de conquête. Au contraire, le soutien financier et logistique piloté depuis Rome conserve une importance déterminante, particulièrement pour l'entretien des contingents italo-romains. S'agissant de la levée des unités d'auxiliaires indigènes, François Cadiou fait également valoir le caractère irrégulier des exigences des magistrats romains, qui s'adaptent aux contraintes propres à chaque nouvelle campagne ; les frais requis pour le paiement et le ravitaillement de ces troupes

[1655] APPIEN, *Ibérique*, 341.
[1656] APPIEN, *Ibérique*, 166 confirme à propos de la campagne de Caton en 195 a.C. que le butin est vendu à la fin de la saison, en Ibérie même.
[1657] La question a été rouverte sur de nouvelles bases à l'initiative d'AGUILAR GUILLÉN et ÑACO 1997, puis de ÑACO 2003, qui postulent pour cette période un recours exclusif de la part des autorités romaines à des impôts exceptionnels, c'est-à-dire à des réquisitions s'inscrivant dans le cadre d'une économie de guerre. Cette thèse est vigoureusement contredite sur la question de la nature du *uectigal certum* par FRANCE 2007 et a donné lieu à une réponse de Toni Ñaco dans ÑACO 2010. Pour un résumé des termes du débat et une lecture nuancée de la question s'agissant spécifiquement de la fiscalité en Hispanie, voir CADIOU 2008, p. 497-502, 517.
[1658] ÑACO 2003, p. 215-221 ; CADIOU 2008, p. 535-538.

incombent aux communautés sollicitées, chacune y pourvoyant à sa discrétion[1659]. Si l'on ne peut pas exclure que se mettent progressivement en place des solutions de recrutement et de financement plus pérennes, comme pourrait éventuellement en attester un document tel que le bronze d'Ascoli[1660], tout porte à croire que ce n'est pas encore le cas au cours des décennies centrales du IIe siècle a.C.

Dans ces conditions, comment appréhender le lien entre la présence romaine et le développement de la frappe des monnaies d'argent en Celtique péninsulaire ? Un aspect au moins semble faire l'objet d'un certain consensus : les « deniers ibériques » des territoires intérieurs se conçoivent en grande partie comme des monnayages à caractère militaire. Au début du XXe siècle, Antonio Vives estime déjà qu'ils constituent des « acuñaciones militares », employées « como paga a indígenas »[1661]. La thèse de l'emploi de ces monnaies pour le financement des troupes auxiliaires en péninsule Ibérique est désormais la mieux admise, comme c'est d'ailleurs le cas pour les drachmes de la période précédente[1662]. Pour autant, il n'est pas douteux que ces émissions remplissent en pratique des fonctions et des usages plus variés, y compris en-dehors de la sphère de domination romaine : la consolidation d'alliances, l'affirmation politique et économique des communautés urbaines, l'entretien des clientèles de grands aristocrates ne constituent que quelques-uns des emplois vraisemblables de ces monnayages, en dehors du paiement des auxiliaires ou des réparations de guerre à Rome[1663]. Pour citer la formule de François Cadiou, « il faut renoncer de toute façon à affecter une fonction unique à un monnayage indigène dont, par ailleurs, les conquérants ne contrôlaient vraisemblablement pas l'apparition »[1664]. Il s'agit dès lors de prendre en compte la diversité des situations rencontrées et celle des émissions monétaires elles-mêmes, sans admettre comme un simple postulat l'hypothèse selon laquelle toutes ces frappes auraient été suscitées par Rome dès les origines[1665]. En fait, il y a tout lieu de penser qu'elles peuvent être employées aussi bien au bénéfice des conquérants que contre ceux-ci, ou bien dans des contextes qui ne les impliquent pas directement[1666].

1659 CADIOU 2008, p. 533-543, 610-627, 661-684.
1660 Voir *supra*, p. 205 et *infra*, p. 491, 727.
1661 VIVES 1980 [1e éd. 1926], p. CLXXX.
1662 Cette idée a récemment été réexaminée par LÓPEZ SÁNCHEZ 2010a ; elle donne lieu à une réflexion stimulante, bien que les partis-pris de l'auteur en termes de chronologie des émissions et de localisation des ateliers s'avèrent intenables dans de nombreux cas.
1663 KNAPP 1977b, p. 16-18.
1664 CADIOU 2008, p. 537-538.
1665 GOZALBES 2012, p. 21 fait observer que le monnayage issu de grands ateliers monétaires tels que *Bolskan*, *Arekorata* ou, plus tard, *Turiasu*, a plus de chances d'être lié aux intérêts romains que ceux des foyers de production aux volumes de production anecdotiques.
1666 KNAPP 1977b, p. 18.

Cela ne signifie pas pour autant que les autorités romaines s'interdisent d'employer à leur profit les monnayages d'argent indigènes, quitte à stimuler par des exigences concrètes la production de certains centres émetteurs. L'atelier de *Turiasu* apparaît à cet égard comme un cas d'étude privilégié : l'importance de ce numéraire, qui ne peut pas être attribué à un pôle urbain d'une quelconque envergure, ne peut pas s'expliquer autrement qu'à travers son emploi au bénéfice de Rome selon Manuel Gozalbes[1667]. Mais il peut sembler révélateur que les volumes de production des monnaies d'argent de *Turiasu* demeurent anecdotiques avant l'introduction de la très importante série au droit orné des lettres *ka-s-tu*, c'est-à-dire le groupe V du classement de Manuel Gozalbes, dont la production débuterait selon cet auteur vers *c.* 120 a.C., soit une génération après les premières frappes[1668]. Concernant les décennies centrales du IIe siècle a.C., l'impression générale est donc celle de numéraires indigènes d'une ampleur globalement réduite, présentant des variations typologiques et métrologiques significatives, en dépit du fait qu'ils témoignent de représentations culturelles analogues vis-à-vis de l'argent monnayé. À ce titre, les émissions de la Celtique péninsulaire s'inscrivent dans un contexte historique distinct de celui que nous avons décrit au sujet des monnaies de *Kese* ou d'*Iltirta*.

5.1.2.2. Argent monnayé, conquête et frontière

Si l'introduction des « deniers » au sein des ateliers de la frange littorale durant les premières décennies du IIe siècle a.C. constitue une innovation forte, la logique qui sous-tend la diffusion de ce phénomène aux territoires intérieurs semble différente[1669]. L'emploi de thèmes iconographiques proches et d'une métrologie approximativement uniforme ne sauraient s'expliquer selon certains auteurs que par une coordination des frappes, mise en œuvre par une autorité supérieure soucieuse d'homogénéisation – c'est-à-dire par les autorités provinciales romaines[1670]. Pourtant d'autres régions d'Europe présentent, à la même période de l'âge du Fer, des modèles alternatifs expliquant parfaitement ces caractéristiques. La monétarisation du domaine celtique s'effectue en effet largement par le biais de l'imitation, puis de l'appropriation active de monnayages existants perçus comme des références clairement établies : le choix des « prototypes » peut porter sur des numéraires perçus comme prestigieux ou exotiques, comme c'est le cas à propos des imitations de statères gréco-

[1667] GOZALBES 2008, p. 149-155, 168-173.
[1668] GOZALBES 2008, p. 104-123, 145-147. L'auteur dénombre 26 coins de droit pour les émissions antérieures au groupe V, contre 316 coins de droit pour ce dernier et 20 pour le groupe VI tardif. À lui seul, le groupe V représente donc près de 90 % des volumes de deniers émis au sein de l'atelier de *Turiasu.*
[1669] KNAPP 1977b, p. 18.
[1670] GOZALBES 2012.

macédoniens en Gaule interne[1671], ou bien au contraire sur celui de communautés voisines influentes. Dans de nombreux cas, la connexion avec les prototypes se distend par le jeu de l'homotypie de contiguïté[1672] ; parfois, un numéraire de référence tend à fédérer une région monétaire au sein ou aux marges de laquelle des monnayages de plus petite ampleur sont également émis, constituant autant de variantes locales[1673]. Le processus de monétarisation qui affecte une partie de la Celtique ibérique à partir du milieu du IIe siècle a.C. pourrait donc faire écho à celui que l'on observe au sein d'autres régions à la même période. Manuel Gozalbes rejette ce modèle explicatif au titre que le caractère *a priori* moins morcelé des corpus monétaires péninsulaires, le faible nombre de trouvailles de coins ou d'outils liés à la fabrication de ces monnayages et l'emploi systématique d'ethniques en caractères ibériques témoigneraient d'ateliers monétaires présentant un plus grand degré d'organisation que ceux des autres régions du monde celtique[1674]. Cette appréciation est pourtant trop générale : elle tend à ignorer la variété des traditions monétaires celtiques, certaines régions présentant des structures de production et de diffusion monétaire tout aussi organisées et hiérarchisées que celles des pouvoirs émetteurs ibériques ; de même, les trouvailles d'outils monétaires concernent principalement certaines régions. Les légendes monétaires ne sont pas non plus une spécificité ibérique ou celtique péninsulaire : même si celles-ci sont plus fréquemment des anthhroponymes que des ethnonymes au nord des Pyrénées, il convient de ne pas opposer trop systématiquement des corpus numismatiques entre lesquels le poids des historiographies nationales pourrait tendre à accroître l'impression de dissimilarité.

Inversement, il peut sembler exagéré de résumer le développement des monnayages d'argent ibériques au cavalier à un simple processus d'imitation de proche en proche des séries existantes depuis les régions littorales vers l'ouest : ce modèle rend essentiellement compte des choix effectués par chaque atelier en termes de typologie et de métrologie. Le seul fait que l'adoption de l'argent monnayé au sein des communautés de la vallée de l'Èbre et de la Meseta orientale soit contemporaine de la conquête romaine en fait un phénomène historique particulier et suggère entre l'une et l'autre une certaine relation de causalité. Les sociétés considérées ignoraient jusqu'alors l'usage de la monnaie d'argent, ce qui implique que les conflits armés opposant des groupes indigènes entre eux avant la

[1671] Pour une tentative d'explication anthropologique de ce phénomène, voir pour l'heure PION 2012.

[1672] GRUEL 2006. Pour la formalisation du concept d'homotypie de contiguïté, COLBERT DE BEAULIEU 1973. Quoique partisan de frappes suscitées par Rome, GOZALBES 2012, p. 21 résume lui-même en ces termes l'élaboration des types monétaires de chaque atelier : « it seems plausible that they were copying each other except for minor details ».

[1673] Il s'agit d'ailleurs de la configuration observable au sujet des monnaies à la croix, et notamment du vaste groupe cubiste, circulant entre l'Aude et l'embouchure de la Garonne : un type principal (DCR-73) donne lieu à des émissions locales, peut-être frappées pour la plupart dans un second temps. Voir HIRIART 2016a.

[1674] GOZALBES 2012, p. 30.

conquête ne donnaient pas lieu à la rémunération de troupes en espèces frappées en métal précieux. Mais les contacts prolongés entre les indigènes et les armées méditerranéennes les familiarisent nécessairement à la perspective de rémunérations et de butins en argent monnayé[1675]. L'incertitude des alliances et la fréquence des transfuges, attestés par les sources littéraires dans les rangs des Romains comme dans ceux de leurs adversaires indigènes, suggèrent qu'il s'avérerait difficile de constituer et de conserver des contingents armés sans offrir aux soldats la perspective d'une rémunération avantageuse[1676]. S'y ajoute enfin une dynamique plus générale, qui est propre aux espaces de frontière : la pénétration progressive des armées romaines vers l'ouest de la péninsule Ibérique suscite à toutes les échelles des situations d'échanges variées, qui nécessitent l'emploi d'étalons de valeur partagés. Cette imprégnation culturelle peut ainsi pousser certaines entités politiques indigènes à se doter de leur propre numéraire d'argent, suivant le modèle d'autres communautés indigènes déjà engagées précédemment dans des relations suivies avec les Romains[1677]. En d'autres termes, le problème du statut et des fonctions de l'argent monnayé dans la vallée de l'Èbre et la Meseta orientale échappe à toute tentative d'explication univoque : il s'agit de rendre compte de cette complexité sans s'exagérer ni l'unité des monnayages concernés, ni leur ampleur quantitative au cours des décennies centrales du IIe siècle a.C., ni même l'importance de l'influence directe exercée par Rome. Ces questions imposent des interprétations d'autant plus mesurées que nous restons tributaires d'une documentation particulièrement lacunaire pour cette période et d'une chronologie relative dont les points d'achoppement historiques sont encore flous. Dans la mesure où l'on n'est pas en mesure de caractériser précisément la circulation monétaire avant le dernier quart du IIe siècle a.C., il convient de ne pas projeter sur la génération précédente des conclusions auxquelles on ne pourrait parvenir qu'à l'examen des données relatives à cette phase. Quoi qu'il en soit, la spécificité de l'histoire monétaire du Nord-Est et du Centre péninsulaires se mesure à l'effacement relativement précoce de la référence grecque que constituait précédemment le monnayage d'*Emporion* : de ce point de vue, les provinces gauloises offrent une tout autre image, que l'on peut notamment percevoir à travers le cas de *Massalia*.

[1675] TITE-LIVE 24.49.7 fournit un précédent éclairant pour la période de la Deuxième guerre punique : *Celtiberum iuuentutem eadem mercede qua pacta cum Carthaginiensibus erat imperatores Romani ad se perduxerunt,* « les généraux romains, en offrant à la jeunesse celtibère la même solde que celle qui avait été convenue avec les Carthaginois, l'attirèrent à eux » (trad. Paul Jal). Dès avant la conquête et la mise en place du cadre provincial, Rome

[1676] APPIEN, *Ibérique*, 341 évoque le fait que le consul Q. Pompeius exige notamment pour prix de la reddition de *Numantia* en 141 a.C. la livraison des transfuges.

[1677] Ce thème a été bien mis en avant par KNAPP 1977b, qui fait de cette dynamique frontalière un élément déclencheur essentiel de la frappe des deniers ibériques. De manière générale, Robert Knapp aborde la question des fonctions de ces monnayages avec une grande nuance, en opérant une distinction entre les émissions catalanes et celles de la moyenne vallée de l'Èbre et en soulignant la diversité des usages auxquels ont pu se prêter les unes et les autres. On peut dès lors regretter de ne pas retrouver la même prudence dans la majorité des publications plus récentes.

5.3. L'aire de la drachme entre Rhône et Pô

Bien qu'exposée elle aussi précocement au processus de conquête romaine, la Gaule Transpadane possède une tradition monétaire propre et ne présente au milieu du IIe siècle a.C. aucun signe tangible d'alignement des monnayages d'argent sur l'étalon du denier ou du victoriat romain. Les contacts monétaires avec la sphère italo-romaine s'expriment néanmoins par d'autres biais, qui concernent l'argent aussi bien que le bronze monnayés. Cette période est aussi marquée par la présence croissante de Rome en *Gallia Ulterior*, qui se concrétise au cours des années 120 a.C. par une succession de campagnes militaires dirigées contre les *Salluuii*, les *Aruerni* et les *Allobroges*, ainsi que par l'introduction de la frappe de monnaies d'argent au sein de la moyenne vallée du Rhône.

5.3.1. *Massalia* et la vallée du Rhône



a **b**

Figure 95. Monnaies d'argent de Massaliotide et de la vallée du Rhône.

a) Drachme ou tétrobole, ΜΑΣΣΑ ΛΙΗΤΩΝ. *Massalia*, *c*. 160-*c*. 125 a.C. DRM-36-1 ; CHARRA 2000, 1001 (échelle 2:1), 2,53 g, 17 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 944, [cat. 714]..

b) Unité d'argent (drachme), *Iailkovesi*. Moyenne vallée du Rhône, *c*. 170-*c*. 140 a.C. VDR-2537 ; DEROC 1983, A/I (échelle 2:1), 2,60 g, 15 mm, 9 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2539, [cat. 748].

5.3.1.1. Les drachmes légères massaliotes

Les décennies centrales du IIe siècle a.C. ne semblent pas marquées par des innovations majeures en ce qui concerne les séries de drachmes de *Massalia*. Le fait le plus notable est l'introduction au revers d'un ethnique non-abrégé ΜΑΣΣΑ ΛΙΗΤΩΝ (Figure 95a). Les marques de contrôle, qui signalent probablement l'intervention des responsables de chaque émission, se composent de combinaisons de lettres et plus rarement de symboles. Si l'on se fie aux trouvailles monétaires de l'habitat d'Entremont pour les phases antérieures à 125 a.C., les trois émissions DRM-36, DRM-37 et DRM-38 semblent constituer une séquence chronologiquement homogène, aux alentours de *c*. 150-

c. 130 a.C.[1678]. Leurs masses moyennes se maintiennent autour de 2,6-2,7 g, tandis que l'orientation des coins à 6 h est conservée. Le nombre réduit de contextes archéologiques antérieurs au Ier siècle a.C., en-dehors des 33 exemplaires d'Entremont et de celui du Baou-Roux, rend difficile l'appréciation de la diffusion de ces exemplaires avant les opérations militaires romaines des années 120 a.C. Michel Py et Michel Feugère signalent néanmoins une possible extension vers le nord de l'aire de circulation de ces drachmes par rapport à DRM-32, jusque vers Bollène (Vaucluse)[1679]. Comme nous l'avons évoqué précédemment, cette extension semble en fait assez ponctuelle : les émissions DRM-36, DRM-37, DRM-38 et DRM-50 sont les plus récentes qui soient représentées au sein des agglomérations indigènes détruites durant cette période et l'on n'observe pas de véritable pénétration de ces séries à l'intérieur des terres en-dehors de ces sites. La présence de ces exemplaires à Entremont ou au Baou-Roux est l'élément principal qui fonde la chronologie proposée par Georges Depeyrot et reprise par les études plus récentes[1680], mais la mise au jour sur l'*oppidum* de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) d'un exemplaire de la série suivante DRM-41 surfrappé sur un denier *RRC* 244/1 C·ABVRI GEM daté de *c.* 134-133 a.C. fixe pour la frappe de cette série un *terminus ante quem* assez ancien qui semble justifier de situer avant le dernier quart du IIe siècle a.C. la production des séries DRM-36, DRM-37, DRM-38 et DRM-50[1681]. Si l'on ne dispose pas d'éléments suffisants pour affirmer que ces monnaies aient été émises spécifiquement pour financer les guerres menées par *Massalia* contre ses adversaires celtiques, il semble que ce contexte soit celui qui explique le mieux leur diffusion, ce qui n'est probablement pas le cas des émissions d'oboles et de monnaies de bronze formant l'essentiel du numéraire employé par les communautés indigènes. Les analyses élémentaires de trois exemplaires de la série DRM-36 n'ont révélé aucune différence significative avec la composition de l'alliage de la série DRM-32 émise durant la période précédente, que ce soit en termes de titre – entre 98,9 et 99,4 % (Figure 96) – ou de teneurs en éléments traces, qui s'inscrivent dans une tendance déjà observée auparavant, se traduisant par des teneurs en bismuth dispersées et d'assez faibles concentrations en or (Figure 97). Néanmoins le nombre de monnaies étudiées demeure insuffisant pour permettre d'évaluer la fiabilité de ces résultats.

[1678] PY et FEUGÈRE 2011a, p. 63, d'après DEPEYROT 1999.
[1679] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 63.
[1680] DEPEYROT 1999 ; PY 2006 ; FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012.
[1681] CHABOT 1981, p. 88, 91-93. L'exemplaire présente une masse de 2,52 g. Le droit correspond au revers du denier, dont on perçoit partiellement le type décentré. On peut supposer que l'exemplaire a été rogné préalablement à la surfrappe pour atteindre une telle masse. Il s'insère au sein d'un petit dépôt mis au jour au niveau de la paroi de la maison K8, dont la composition générale semble permettre de situer l'enfouissement vers la décennie 70 a.C.

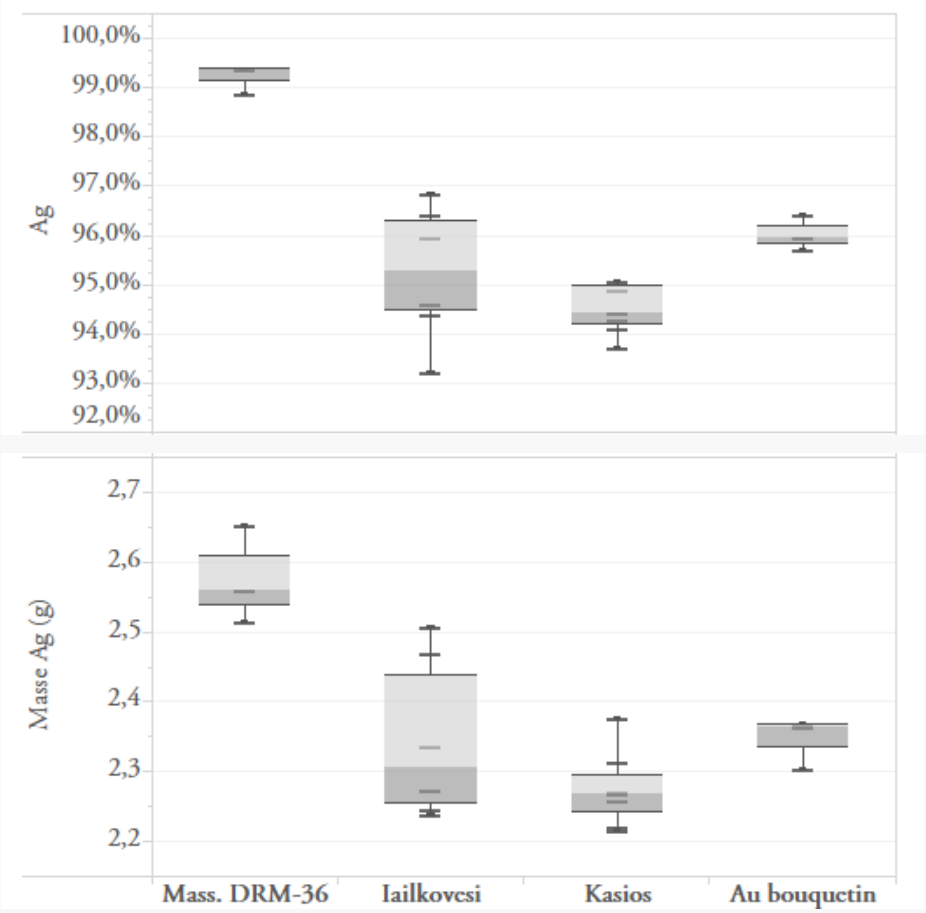


Figure 96. Titre et poids de fin des drachmes légères massaliotes et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône, *c.* 160-*c.* 120 a.C. (n=19).

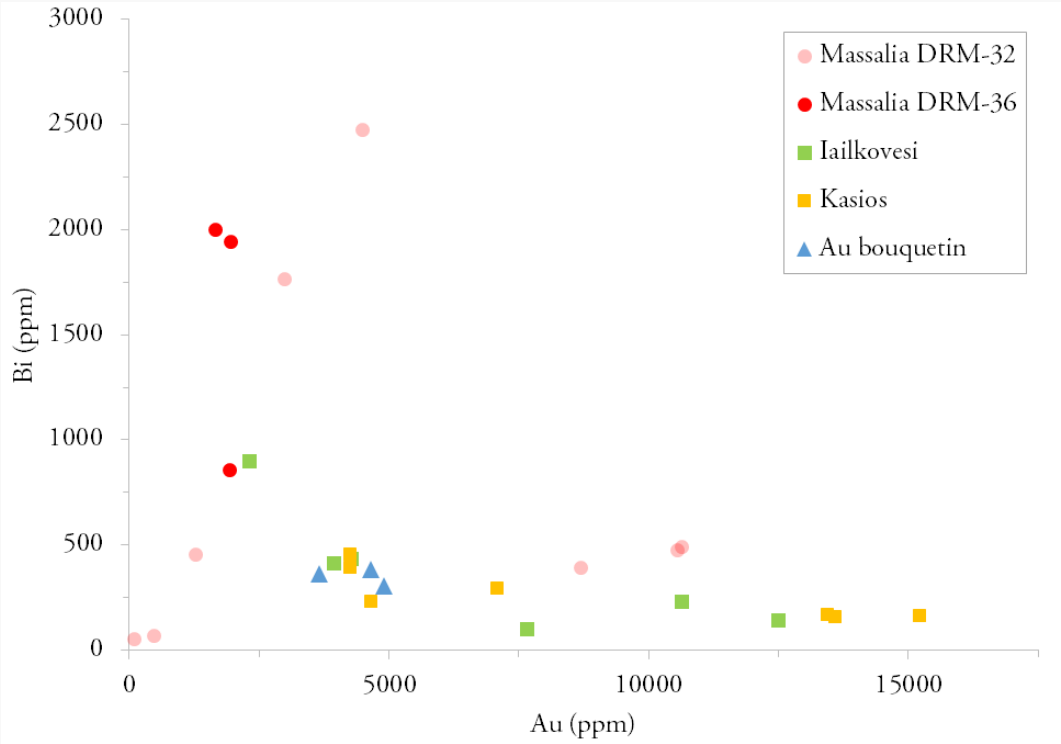


Figure 97. Teneurs en bimuth par rapport aux teneurs en or des drachmes légères massaliotes et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône, *c.*160-*c.* 120 a.C. (n=24). Les drachmes DRM-32 datées de la période précédente sont présentées à titre comparatif.

5.3.1.2. Le développement de la frappe de monnaies d'argent dans la vallée du Rhône



a **b**

Figure 98. Monnaies d'argent de la vallée du Rhône.

a) Unité d'argent (drachme), *Kasios*. Moyenne vallée du Rhône, *c.* 160-*c.* 100 a.C. VDR-2533 ; DEROC 1983, A/III (échelle 2:1), 2,34 g, 14 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2534, [cat. 745].

b) Unité d'argent (drachme) « au bouquetin ». Moyenne vallée du Rhône, *c.* 150-*c.* 100 a.C. VDR-2879 ; DEROC 1983, B/I (échelle 2:1), 2,47 g, 18 mm, 11 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2878, [cat. 752].

En vallée du Rhône, la principale innovation qui marque cette période ne vient donc pas de *Massalia*, mais bien de l'intérieur des terres : dans l'état actuel de la documentation disponible, la frappe des premières séries de monnaies d'argent indigènes « au buste de cheval » est située au plus tard au milieu du IIe siècle a.C., puisque les contextes archéologiques les plus anciens connus jusqu'à présent sont datés de La Tène D1a[1682] (Figure 95b). Ces monnaies sont donc nettement plus anciennes que ne l'estimait Antonin Deroc, tributaire de la thèse de « l'hégémonie arverne » qui lui faisait supposer que leur production ne pouvait se concevoir avant 125 a.C.[1683] ; mais à l'inverse, la documentation n'accrédite pas encore la datation haute, vers le début du IIe siècle a.C., suggérée par Jean-Claude Richard Ralite et Gisèle Gentric[1684] : en attendant de voir apparaître d'éventuels exemplaires en contexte stratigraphique clairement daté de La Tène C2b, on peut donc seulement conclure pour l'heure que l'introduction de la frappe des monnaies à la légende *iailkovesi* pourrait se situer autour du second quart ou du milieu du IIe siècle a.C. Ces nouvelles données confirment en tout cas les idées exprimées par Andrea Pautasso, qui avait bien perçu les points de convergence des histoires monétaires des deux versants de l'arc alpin occidental[1685].

[1682] Voir en dernier lieu GENECHESI 2012, p. 398-402, 544 : voir notamment l'exemplaire mis au jour à Entremont.

[1683] DEROC 1983, notamment aux p. 3-4, 57-61. L'auteur affirme ainsi, p. 29-30 : « La conquête du midi de la Gaule fut ensuite rapidement achevée : les Arvernes cédèrent aux Romains tous les territoires bordant la Méditerranée (…). Les institutions pré-romaines demeurèrent en place longtemps avec la collaboration de chefs dévoués à Rome (…). Cette situation politique explique, à elle seule, les émissions de monnaies autonomes par les peuples du Midi ».

[1684] RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 15.

[1685] PAUTASSO 1975.

Si aucune étude exhaustive des liaisons de coins ne permet d'évaluer, à ce stade, l'ampleur réelle des monnayages « au buste de cheval » aux légendes *iailkovesi* et *kasios*, les fortes spécificités de ces émissions nécessitent d'y accorder une grande attention. D'un point de vue iconographique, le choix et la conception des types qui ornent ces monnaies ont posé, et posent encore, de nombreuses questions[1686]. On observe au droit une tête laurée tournée à droite, comprise dans un grènetis. La présence d'un collier de perles à la base du cou nous oriente préférentiellement vers un prototype méditerranéen représentant plutôt une effigie féminine ; mais la pomme d'Adam qui apparaît clairement marquée par un globule sur certains exemplaires à la légende *iailkovesi* ne laisse guère de doute quant à l'identité masculine du personnage représenté[1687]. Au revers, on observe un buste de cheval à la crinière bouclée, tourné à droite ou à gauche selon les variantes, à l'intérieur d'un cercle en trait continu. En-dessous, on peut lire en caractères gallo-étrusques de l'alphabet « de Lugano » soit *iailkovesi* ou ses variantes *ialkovesi* et *ialikovesi* (VDR-2537), soit *kasios*, cette dernière légende étant tantôt dextroverse (VDR-2524), tantôt sinistroverse (VDR-2533). Le fait que ces types ne connaissent aucun équivalent à l'échelle régionale doit nous pousser soit à y voir une création entièrement originale, soit à lui attribuer des prototypes anciens ; si la seconde solution est généralement privilégiée, la vitalité du processus d'appropriation dont témoignent ces monnaies est dans tous les cas indéniable. On a parfois cherché l'origine des deux types parmi l'iconographie variée des didrachmes romano-campaniens émis au cours du IIIe siècle a.C. : la tête laurée d'Apollon des séries *RRC* 15 ou 26 et le buste de cheval des séries *RRC* 13, 17, 25 inspireraient respectivement le droit et le revers des monnaies de la vallée du Rhône. Antonin Deroc défend plutôt l'hypothèse d'une libre inspiration d'après des modèles massaliotes – pour le sujet du droit – et arvernes ou padano-provençaux – pour son traitement – en soulignant le fait que « les emprunts homotypiques se multiplient et se chevauchent »[1688]. Plus récemment, on a réaffirmé la nécessité de trouver au sein du monnayage de bronze carthaginois le prototype principal de ces émissions, qui auraient ainsi déformé le buste de cheval sans bride au revers, identifiable notamment à la gravure marquée de son museau et de son maxillaire[1689]. Les hypothèses de prototypes romains ou puniques nous semblent toutes deux plausibles et, de fait, les données récentes tendant à réévaluer à la hausse l'importance de la circulation des espèces punico-carthaginoises en Gaule méridionale à date haute pourraient tendre à accréditer

[1686] Voir DEROC 1983, p. 23-25.
[1687] RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 12.
[1688] DEROC 1983, p. 23.
[1689] RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 11-12 ; DEROC 1983, p. 24-25 suggérait déjà ce type d'emprunt pour le seul type de revers.

préférentiellement la seconde option[1690]. L'une et l'autre impliquent du moins le même corollaire : si l'on s'en tient à la chronologie admise actuellement pour chaque monnayage, les graveurs des ateliers rhodaniens auraient choisi de reproduire les types de monnaies frappées plusieurs générations auparavant, c'est-à-dire au cours des deuxième et troisième quarts du IIIe siècle a.C., voire plus tôt encore[1691].

La série à la légende *iailkovesi* est réputée la plus ancienne, d'après l'étude pondérale ; en ce qui concerne celle à la légende *kasios*, l'existence d'une variante au style plus naturaliste (DRM-2533, Figure 98a) a généralement paru suffisante pour justifier de placer celle-ci en tête de série, ce qui n'est toutefois pas évident en soi[1692]. Les rapports entre les groupes *iailkovesi* et *kasios* demeurent difficiles à établir, de même que l'attribution de leur frappe à des entités politiques identifiables en moyenne vallée du Rhône[1693] : Julia Genechesi défend ainsi prudemment la thèse d'une association monétaire impliquant une variété de pouvoirs émetteurs, au statut indéterminé mais issus des territoires traditionnellement attribués aux *Allobroges* et aux *Cauari*[1694]. Dans la mesure où les trouvailles monétaires attestent une assez longue circulation jusqu'au Ier siècle a.C., il demeure difficile d'apporter plus de précisions à ce sujet. S'ils ne permettent pas encore d'élucider ces problèmes d'attribution, les résultats d'analyses élémentaires confirment en tout cas les évolutions internes propres au monnayage à la légende *iailkovesi*, qui n'affectent pas les monnaies à la légende *kasios* plus tardives, et témoignent de concentrations en éléments traces assez spécifiques à l'échelle de la région étudiée : ces monnaies se caractérisent en effet par de faibles teneurs en bismuth, généralement inférieures à 500 ppm, et des concentrations en or très dispersées pouvant atteindre jusqu'à 1,5 % (Figure 97). Si l'on peut trouver des parallèles au sein des drachmes massaliotes de la période précédente (DRM-32), les analyses effectuées jusqu'à présent suggèrent que cette tendance demeure minoritaire au sein de l'atelier de *Massalia* et n'est pas encore attestée pour l'émission DRM-36. Quoi qu'il en soit, les monnaies

[1690] Voir en particulier, au sujet des moyens et grands bronzes sardo-carthaginois présentant au revers un buste de cheval, FEUGÈRE et PY 2011, p. 403. Ces auteurs signalent la présence d'exemplaires en contexte clairement datable de La Tène C, par exemple à Pech Maho (Sigean, Aude) ou à Lattes (Hérault), ainsi que des dépôts malheureusement non datés sur le littoral provençal.

[1691] DEROC 1983, p. 24, cité par GENECHESI 2012, p. 399, remonte jusqu'à des prototypes datés de la fin du IVe siècle a.C.

[1692] PAUTASSO 1975, suivi par VAN DER WIELEN 1999

[1693] DEROC 1983 soutient l'hypothèse d'émissions cavares, tandis que VAN DER WIELEN 1999, et la majorité des études les plus récentes, tendent à privilégier la piste des *Allobroges*. Le problème, bien identifié par GENECHESI 2012, p. 35-36 ou, pour d'autres espaces, par GRUEL 2002 ; LEINS 2012 ; SILLON 2014, p. 340-347 ; MARTIN 2015b, p. 353-360, est que l'attribution de tels monnayages à des *ciuitates* constitue en soi une démarche incertaine. Dans une majorité des cas, la documentation disponible à propos des monnayages celtiques suggère plutôt que les lignages aristocratiques, identifiés ou non par des légendes monétaires, constituent généralement les véritables pouvoirs émetteurs des émissions monétaires gauloises, particulièrement avant le Ier siècle a.C.

[1694] GENECHESI 2012, p. 571-572.

d'argent « au buste de cheval » de la vallée du Rhône ne constituent pas un monnayage d'imitation et semblent exprimer au contraire l'ambition de leurs pouvoirs émetteurs de produire un numéraire original et culturellement autocentré. Leur identification en tant que drachmes n'en est que plus arbitraire.

En effet, la masse moyenne des 13 exemplaires de l'échantillon analytique s'élève à 2,43 g (σ=0,08), leur titre moyen à 94,8 % (σ=1,0), leur poids de fin moyen à 2,31 g (σ=0,09), sans différence notable entre les exemplaires aux légendes *kasios* et *iailkovesi*. Ces masses sont, par ailleurs, similaires aux moyennes calculées dans le cadre des inventaires récents[1695], bien que Julia Genechesi distingue deux groupes métrologiques parmi les monnaies à la légende *iailkovesi*, respectivement autour de 2,5-2,6 g et de 2,3-2,4 g[1696] : le premier groupe contiendrait pour l'essentiel les monnaies les plus anciennes[1697]. À l'exception de ces exemplaires lourds à la légende *iailkovesi*, au demeurant connus à travers un nombre réduit d'exemplaires, il s'agit donc de souligner que les monnaies d'argent « au buste de cheval » se rapprochent des masses relativement variables constatées au sein du monnayage massaliote, sans pour autant se conformer précisément à cet étalon, dont on a vu précédemment qu'il se maintient à 2,6 g durant la même période (Figure 96). Qui plus est, la différence observable en termes de concentrations en argent amplifie ces écarts de valeur. La distinction s'opère aussi en ce qui concerne le diamètre des flans, qui s'établit à 15 mm en moyenne pour les exemplaires celtiques, avec d'assez fortes variations, et à 16 mm pour les drachmes DRM-32 à 36 de *Massalia*. Enfin, l'orientation régulière des coins à 6 h des monnaies grecques contraste avec celle des séries indigènes, visiblement aléatoire, bien que l'on ne dispose pas encore, dans ce dernier cas, d'échantillons représentatifs pour chaque variante. Du reste, les indices de contacts concrets entre les drachmes massaliotes et les émissions celtiques de la vallée du Rhône demeurent ténus, pour ne pas dire inexistants : les monnaies indigènes découvertes en contexte stratigraphique, peu nombreuses, se concentrent exclusivement dans la moyenne vallée du fleuve et dans la région de Genève, où ne parviennent pas les drachmes massaliotes, et encore assez peu les oboles[1698].

[1695] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 212-213 ; GENECHESI 2012, p. 400-402 ; RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 10.

[1696] GENECHESI 2012, p. 401.

[1697] Notre corpus analytique comprend deux exemplaires appartenant au groupe lourd, bn2539, [cat. 748], et bn2542, [cat. 750], pesant respectivement 2,60 g et 2,55 g. Ils sont aussi ceux qui présentent les plus fortes concentrations en argent parmi les six monnaies à la légende *iailkovesi* étudiées, avec des titres de 96,4 % et 96,9 %, contre 94,5 % en moyenne pour les quatre autres exemplaires. Comparativement, la monnaie à la légende *kasios* la plus lourde et dont la teneur en argent est la plus élevée est bn2531, [cat. 743], avec 2,50 g et 95,1 %.

[1698] GENECHESI 2012, pl. 146, 154. L'auteur écrit ainsi, p. 540 : « Alors que les monnaies de Marseille, de Provence occidentale et de Languedoc oriental se rencontrent majoritairement au sud d'un verrou situé autour de Bollène, la carte de répartition des exemplaires de Moyenne vallée du Rhône souligne globalement l'effet inverse ». Voir aussi VAN DER WIELEN 1999, p. 56, 60.

Dans l'état actuel des données disponibles, il paraît ainsi prématuré de conclure que les monnaies « au buste de cheval » aient été conçues de manière à pouvoir être échangeables avec le monnayage de *Massalia*, bien que ce dernier exerce sur ces séries une certaine influence métrologique, selon une forme de *soft power* normatif[1699] : on peut par exemple envisager que le modèle massaliote pousse les pouvoirs émetteurs celtiques rhodaniens à émettre une unité d'argent assez légère, pesant entre environ 2 et 2,5 g, mais établie en fonction des étalons métrologiques indigènes. À cet égard, ces séries rhodaniennes sont à envisager au sein d'un espace élargi qui dépasse nettement notre aire d'étude, marqué par l'extension de la frappe des numéraires en argent, sous le double effet des influences massaliotes et romano-italiques et du dynamisme économique des sociétés celtiques, ce dernier étant notamment illustré par le développement des habitats groupés ouverts[1700]. Les monnaies « au buste de cheval » appartiennent ainsi à un ensemble de numéraires d'argent se développant autour de La Tène D1 que Katherine Gruel perçoit comme « alignés sur la drachme » de *Massalia* : on trouve des gammes de masses proches parmi des émissions attribuées aux *Aruerni* (2,4 à 2,2 g) ou aux *Bituriges* (2,3 à 2 g), avec des concentrations en argent généralement supérieures à 90 %[1701]. Or, les recherches récentes confirment l'étroitesse des relations entre les deux rives du Rhône et le Centre de la Gaule[1702]. Cependant, l'emploi de l'alphabet gallo-étrusque « de Lugano » nous invite également à chercher dans l'environnement alpin de ces pouvoirs émetteurs l'origine possible de l'étalon pondéral adopté : peut-être importe-t-il alors de signaler que la masse moyenne des monnaies « au buste de cheval » et « au bouquetin » est aussi incluse dans la gamme définie par les émissions transpadanes contemporaines, entre les séries au « lion-loup »[1703] et les monnaies du Milanais aux légendes en alphabet « de Lugano » *toutiopouos* et *pirakos*[1704]. En revanche, le titre nettement inférieur de ces séries rend la comparaison moins crédible d'un point de vue métrologique. Quoi qu'il en soit, les solutions employées s'éloignent assez nettement de celles que l'on observe en Gaule du Centre-Est, où différents pouvoirs émetteurs, peut-être à l'instigation des *Aedui* « amis de Rome », emploient dès le milieu du IIe siècle a.C. un étalon

[1699] Cette équivalence entre la drachme massaliote et les frappes indigènes ne pourrait donc valoir, dans une certaine mesure, que pour les variantes les plus anciennes à la légende *iailkovesi*. Elle est généralement acceptée par les spécialistes de ces monnayages, et demeure en tout cas plus vraisemblable qu'une éventuelle équivalence avec le victoriat romain : voir GENECHESI 2012, p. 566-567.

[1700] Pour l'importance de ce phénomène entre la fin de La Tène C2 et La Tène D1, voir la synthèse proposée par BARRAL et FICHTL 2012, p. 13-14, avec pour chaque région les différentes contributions de ce volume et les notes bibliographiques associées. Concernant la contribution des monnaies et des amphores comme marqueurs chronologiques de cette nouvelle dynamique, et les limites inhérentes à ces types de sources, on se reportera notamment aux articles de Katherine Gruel et Lucile Jeunot d'une part, de Fabienne Olmer d'autre part.

[1701] GRUEL 2009, p. 34-35. Sur le monnayage d'argent attribué aux *Aruerni*, et en particulier sur la question de son étalon pondéral et de son poids de fin, voir NIETO-PELLETIER 2013, p. 100-107.

[1702] CARRARA et GENECHESI 2009 ; GENECHESI 2012 ; concernant la diffusion des monnaies attribuées aux *Aruerni* sur les contreforts orientaux du Massif central et dans la vallée du Rhône, NIETO-PELLETIER 2013, p. 148-155.

[1703] CORSI 2015, p. 67 donne une masse moyenne de 2,6 g.

[1704] La masse moyenne des 7 exemplaires analysés s'élève en effet à 2,31 g.

de l'argent plus léger, proche du demi-denier romain, cultivant la proximité avec le monnayage de la République romaine jusque dans le choix du prototype typologique[1705].

En dépit du profond renouvellement des données archéologiques relatives au territoire français métropolitain au cours des dernières décennies, les contextes stratigraphiques dont on dispose pour ces différents monnayages demeurent encore insuffisants pour établir entre eux une chronologie relative suffisamment précise, et donc pour dépasser le stade d'une simple attribution aux environs de La Tène D1. Qui plus est, chacun d'eux doit être replacé dans le contexte particulier des sociétés qui l'émettent et des références culturelles de leurs élites : l'existence d'une dynamique suprarégionale ne remet pas en cause les particularismes de chaque territoire. Quoi qu'il en soit, l'étude pondérale des séries d'argent « au buste de cheval » suggère qu'elles comptent parmi les plus anciennes au sein de cet ensemble de monnayages. Les monnaies anépigraphes « au bouquetin » (Figure 98b) et les types associés (VDR-2879, 2884, 2888), présentant des masses proches de celle des séries à la légende *iailkovesi* mais sans doute un peu plus tardives, sont elles aussi attestées dans des contextes archéologiques datés de La Tène D1a, soit avant *c.* 120 a.C., d'après les données rassemblées par Julia Genechesi[1706]. Bien que l'échantillon analytique ne comprenne que trois exemplaires de ce monnayage, les premiers résultats font état de compositions très homogènes, avec un titre légèrement supérieur à celui des monnaies « au buste de cheval » (Figure 96) et des concentrations en or et en bismuth similaires, comparables avec une partie seulement des monnaies aux légendes *iailkovesi* et *kasios* (Figure 97). Les trois monnaies analysées, issues de la même variante VDR-2879, sont probablement attribuables à un même atelier, dont il n'est pas permis d'établir actuellement l'attribution ; de nouvelles analyses sont requises pour confirmer cette tendance et pour déterminer si l'autre variante de ce monnayage aux types simplifiés et tournés à gauche, VDR-2888, permettrait d'identifier un second foyer de production, comme le suggère Julia Genechesi[1707]. Quoi qu'il en soit, ces premiers résultats permettent de mesurer la différence entre ces monnaies et celles « au buste de cheval » présentant des compositions nettement plus hétérogènes. Les drachmes « au bouquetin » de classe I (VDR-2879) sont, pour leur part, étroitement liées par leur typologie aux statères du type

[1705] GRUEL 2009 ; MARTIN 2015b. Rappelons que le principal prototype des « quinaires du Centre-Est » est l'émission de deniers *RRC* 205/1 P·SVLA, datée de 151 a.C. selon CRAWFORD 1974 et de 149 a.C. selon MATTINGLY 1998.

[1706] GENECHESI 2012, p. 402-403. Un des trois exemplaires mis au jour à Entremont provient en effet d'un niveau daté de *c.* 140-*c.* 120 a.C. : cette chronologie est donc sensiblement plus ancienne que celle que privilégient encore DELESTRÉE et MEZIANE 2014, p. 35, au début du Ier siècle a.C. Ces auteurs publient un poinçon monétaire se rapportant à la série « au bouquetin » mis au jour à Lieudieu (Isère), confirmant par la même occasion l'ancrage isérois de ce monnayage.

[1707] GENECHESI 2012, p. 402 : l'auteur distingue deux possibles foyers de production, l'un attribuable aux *Allobroges*, l'autre aux *Cauari* ou aux *Tricastini*. Rappelons que les deux types sont attestés à Entremont et que le second, soit plus récent soit issu d'un autre atelier, est le seul qui soit attesté dans un contexte antérieur à *c.* 120 a.C.

« d'Annonay » (BN 6066-6067), ce qui confirme que la diffusion de la frappe de l'argent monnayé se greffe sur une culture des métaux précieux monnayés déjà nettement affirmée[1708]. Il reste néanmoins à éclairer la nature des relations qu'entretiennent les monnayages d'argent de la moyenne vallée du Rhône avec ceux de la vallée du Pô.

5.3.2. Les monnayages d'argent transpadans



Figure 99. Monnaies d'argent de la vallée du Pô (La Tène D1).

a) Drachme « au lion-scorpion », *Cenomani* (?), régions de Brescia et Vérone, *c.* 160-*c.* 120 a.C. PAUTASSO 6, ARSLAN IX-X (échelle 2:1), 2,77 g, 16 mm, 1 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2131, [cat. 663].

b) Drachme « au lion-loup », *Libici* ou *Insubres* (?), Piémont ou Lombardie, *c.* 160-*c.* 120 a.C. PAUTASSO 7, ARSLAN XVI-XVII (échelle 2:1), 2,86 g, 16 mm, 12 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2132, [cat. 669].

c) Drachme à la légende *toutiopouos*, *Insubres* (?), région de Milan, *c.* 160-*c.* 120 a.C.. PAUTASSO 9, ARSLAN XI-XII (échelle 2:1), 2,19 g, 15 mm, 5 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2170, [cat. 673].

d) Drachme à la légende *pirakos*, *Insubres* (?), région de Milan, *c.* 130-*c.* 110 a.C. PAUTASSO 10, ARSLAN XIII (échelle 2:1), 2,35 g, 16 mm, 2 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2160, [cat. 674].

Si les décennies centrales du IIe siècle a.C. correspondent à l'apparition de l'argent monnayé sur le versant français de l'arc alpin occidental, il en va tout autrement du côté italien, où l'on a souligné précédemment l'ancienneté et l'originalité de la culture indigène de l'argent monnayé. Dans la vallée du Pô, cette période s'inscrit en effet dans la continuité de la précédente, tout en étant marquée par une

[1708] CARRARA et GENECHESI 2009, p. 55-58.

forte croissance des volumes de production et par l'individualisation des séries monétaires émises au sein de chaque région. Si les difficultés restent nombreuses en ce qui concerne l'attribution des monnayages transpadans, la caractérisation de leur statut et de celui de leurs pouvoirs émetteurs, le renouvellement des données archéologiques et la nouvelle appréciation du cadre chronologique dans lequel elles s'insèrent permettent d'ores et déjà d'aboutir à des conclusions historiques fructueuses.

5.3.2.1. Chronologie et localisation des émissions

À l'échelle de l'espace étudié, le milieu du IIe siècle a.C. est marqué par la formalisation de trois grands groupes de monnaies d'argent. À l'est, les monnaies traditionnellement attribuées aux *Cenomani* s'inscrivent directement dans la continuité des émissions tardives « au lion-scorpion » de la période précédente, dont elles reprennent les types de droit et de revers sans modification majeure, si ce n'est dans l'altération accrue des figures et surtout de la légende, avec le doublement du chevron final, lui-même initialement issu du A de la légende grecque ΜΑΣΣΑ (Figure 99a). Assez largement diffusée de la Vénétie à la Lombardie, cette série n'en connaît pas moins une aire de distribution principale centrée autour du Lac de Garde, entre Brescia et Vérone, et se trouve fortement représentée au sein des nécropoles celtiques véronaises, fréquemment avec des monnaies de bronze romaines républicaines[1709] (Figure 100). D'un point de vue géographique, leur attribution au territoire des *Cenomani* semble donc assurée, indépendamment de la question du statut du ou des pouvoirs émetteurs concernés. Pour autant, la ciculation de cette série est affectée, comme les autres, par une certaine polarisation autour de la moyenne vallée du Pô. Le second groupe est formé par les monnaies « au lion-loup », présentant au droit une tête au profil plus aquilin que les séries précédentes, et au revers un animal hérissé à la langue tirée s'apparentant à un loup ou à un chien, conservant le tracé altéré de la légende grecque ΜΑΣΣΑ déjà visible sur les monnaies « au lion-scorpion » plus anciennes (Figure 99b). Andrea Pautasso se fonde sur les trouvailles monétaires pour situer en Lombardie le centre de production de ce monnayage[1710] ; depuis les années 1960, il faut signaler la découverte d'un nombre limité d'exemplaires en Piémont, ce qui pousse Ermanno Arslan à attribuer la frappe de cette série aux *Libici* de la région de Verceil[1711]. Pourtant, dans l'état actuel des données disponibles, l'aire de circulation de ces monnaies se répartit de manière assez homogène du Sesia à l'ouest à l'Oglio à l'est, c'est-à-dire des provinces piémontaises de Novare et de Verceil jusqu'à celles de Brescia et Crémone, en Lombardie, de sorte qu'il demeure difficile de préciser leur origine (Figure 101). Les dépôts

[1709] BIONDANI 2014.
[1710] PAUTASSO 1966, p. 47, 108-109.
[1711] ARSLAN et MORANDINI 2007.

contenant des exemplaires de la série « au lion-loup » présentent une concentration autour de la plaine de Milan plus nette que les autres monnayages. En revanche les monnaies « au lion-loup » sont rares dans la région de Vérone et, plus encore, en Vénétie.

Le troisième groupe est généralement attribué aux *Insubres*[1712], en dépit d'une aire de circulation particulièrement dispersée : il s'agit des séries épigraphes présentant des inscriptions en caractères gallo-étrusques de l'alphabet « de Lugano », interprétées comme des anthroponymes. La plus ancienne est celle à la légende dextroverse *toutiopouos,* dont les deux phases correspondent aux types XI et XII du classement d'Ermanno Arslan (Figure 99c, Figure 102). Les fouilles archéologiques de la Piazza Duomo à Milan ont permis de dater le type précoce (Arslan XI) du milieu du IIe siècle a.C. au plus tard, la chronologie des deux classes semblant ainsi s'étendre sur les décennies centrales de ce siècle (LT D1a) [1713], jusqu'à ce que leurs succèdent les monnaies d'argent à la légende *pirakos* vers la fin de la période étudiée, soit à partir des décennies 130-120 a.C. (Figure 99d)[1714]. À ces trois ensembles monétaires, il faudrait en ajouter un quatrième hors de notre région d'étude, c'est-à-dire les émissions attribuées aux *Veneti,* dotées de caractéristiques typologiques et métallurgiques spécifiques mais néanmoins associées aux séries de la moyenne vallée du Pô et fréquemment mises au jour avec des exemplaires attribués aux *Cenomani* ou aux *Insubres*[1715]. Ces monnaies jouent néanmoins un rôle marginal dans la circulation en Transpadane centrale et occidentale. À ce titre, il semble révélateur que le monnayage attribué aux *Veneti* ne soit pas représenté au sein du vaste trésor de Manerbio (Brescia), qui constitue par sa composition et son envergure exceptionnelle le nécessaire point de départ de toute réflexion concernant le statut de la monnaie d'argent au sein des communautés celtiques de la vallée du Pô.

[1712] ARSLAN 1986, p. 120, se fonde sur la circulation de ces émissions pour rejeter l'hypothèse d'une attribution aux *Lepontii,* privilégiée par PAUTASSO 1966. La distribution géographique mise en évidence par l'inventaire d'ARSLAN 2010 est en effet clairement centrée sur la moyenne vallée du Pô, entre Milan et Plaisance. Ce constat s'applique pourtant moins nettement au monnayage à la légende *toutiopouos,* plus ancien, plus nettement représenté dans les nécropoles de la province de Vérone qu'en Lombardie.

[1713] GEISER *et al.* 2012, p. 97 ; ARSLAN 1991, p. 73, voire l'exemplaire nº 19 p. 94 ; ARSLAN 1986, p. 113.

[1714] ARSLAN 1986, p. 116 souligne l'association d'exemplaires aux légendes *toutiopouos* et *pirakos* au sein des trésors de Verdello (Bergame), Brentonico (Trente) et Burwein (Grisons), ces derniers étant en meilleur état de conservation. Les monnaies à la légende *pirakos* sont en outre absentes du trésor de Manerbio (Brescia). Voir GEISER *et al.* 2012, p. 99 et CRAWFORD 1985, p. 294.

[1715] CORSI 2015 ; PARISOT-SILLON *et al.*, à paraître dans les actes du Congrès international de numismatique de Taormine.

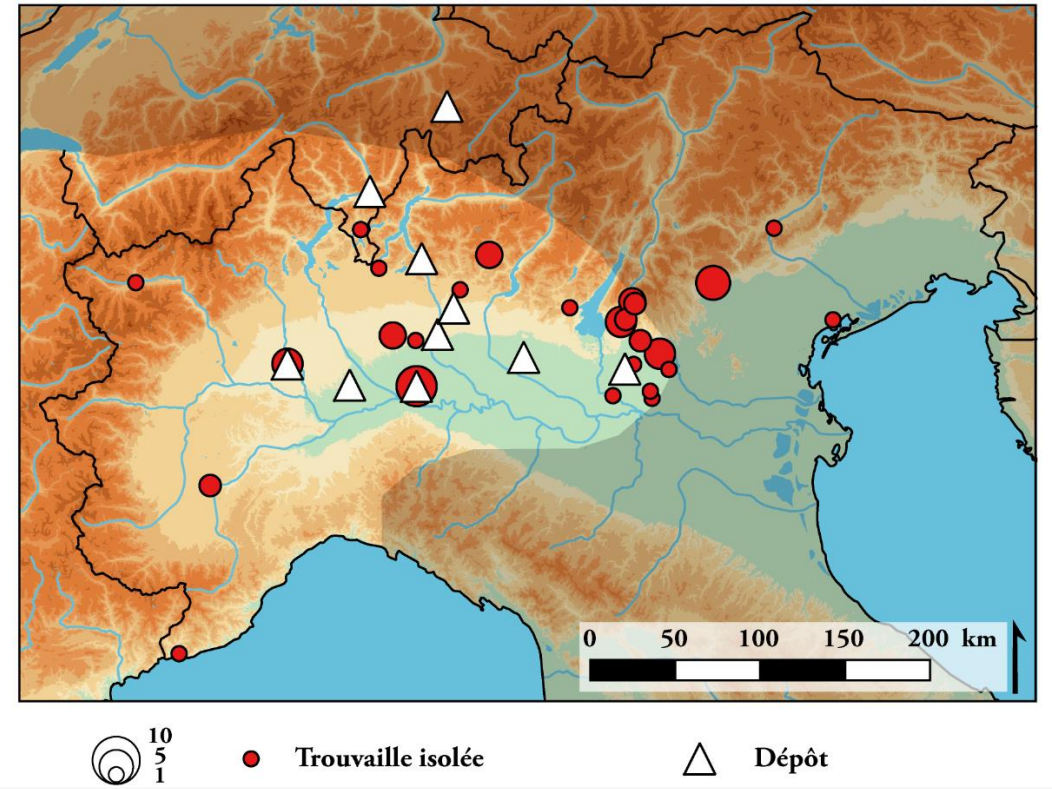


Figure 100. Carte de répartition des monnaies d'argent attribuées aux *Cenomani* (Arslan IX-X), d'après ARSLAN 2010[1716].

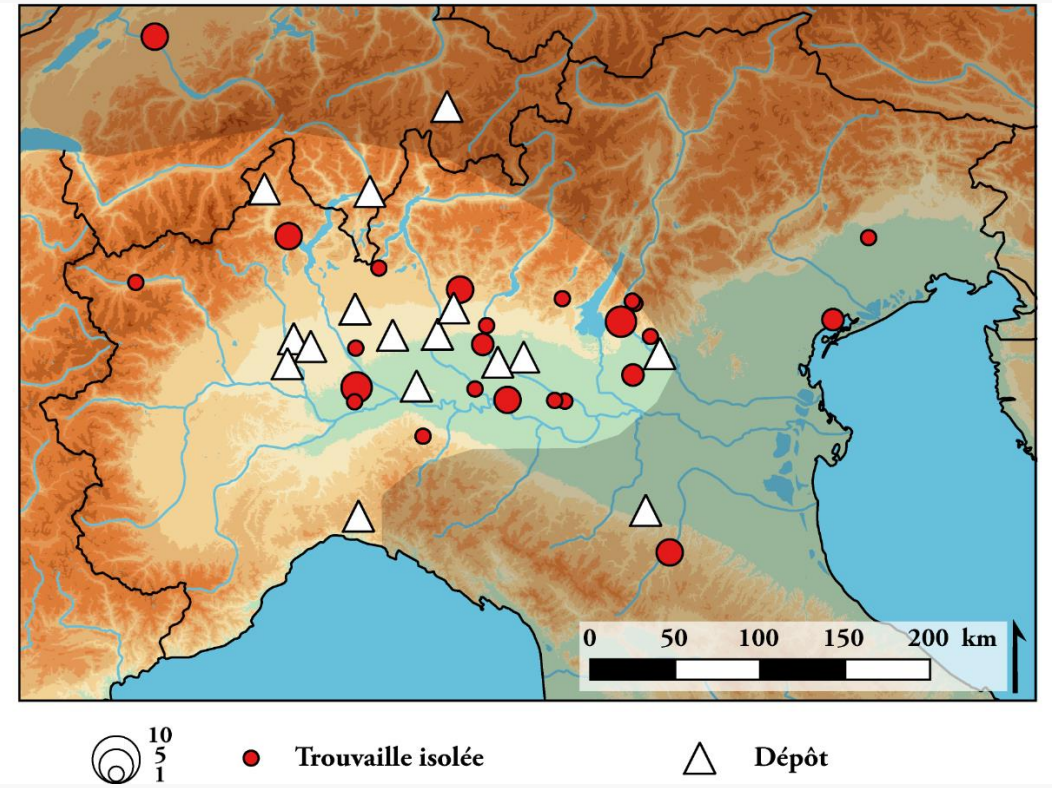


Figure 101. Carte de répartition des monnaies d'argent « au lion-loup » (Arslan XVI-XVII), d'après ARSLAN 2010[1717].

[1716] Trouvailles non représentées : Penzance (Cornouailles, Royaume-Uni), 9 ex. ; Manching (Bavière), 1 ex.
[1717] Trouvailles non représentées : Great Mongeham (Kent, Royaume-Uni), 1 ex. ; Penzance (Cornouailles, Royaume-Uni), 34 ex ; Gela (Sicile, Italie), 1 ex. douteux.

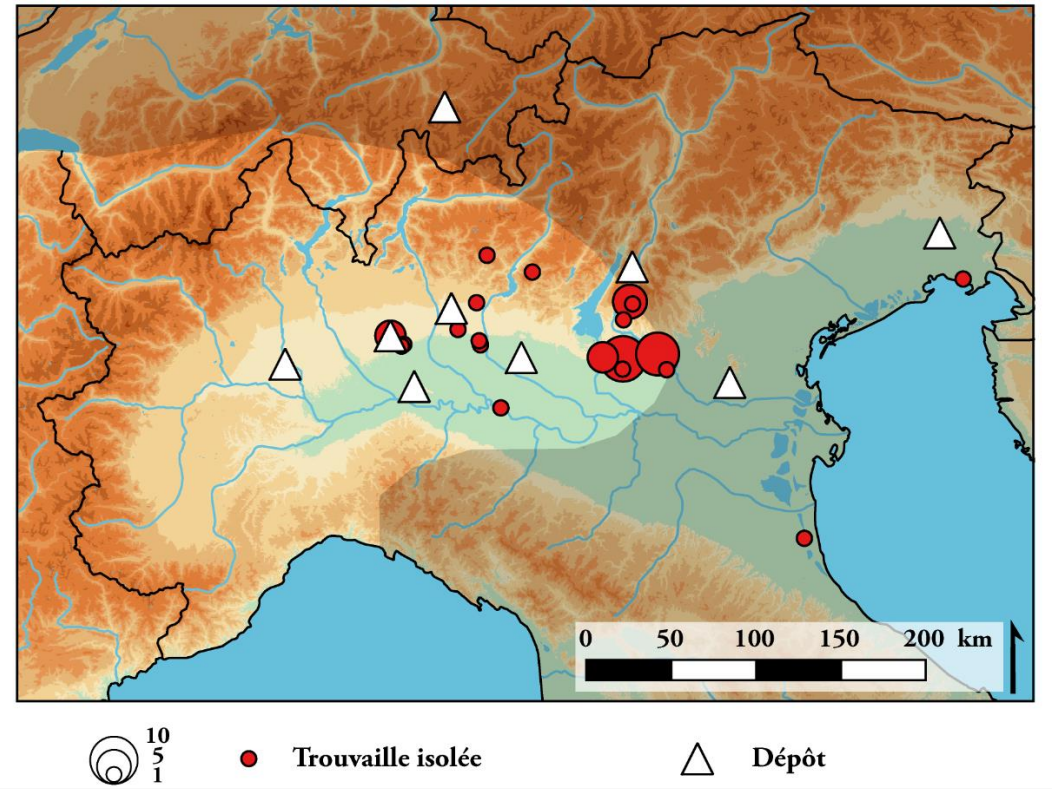


Figure 102. Carte de répartition des monnaies d'argent à la légende *toutiopouos* (Arslan XI-XII), d'après ARSLAN 2010.

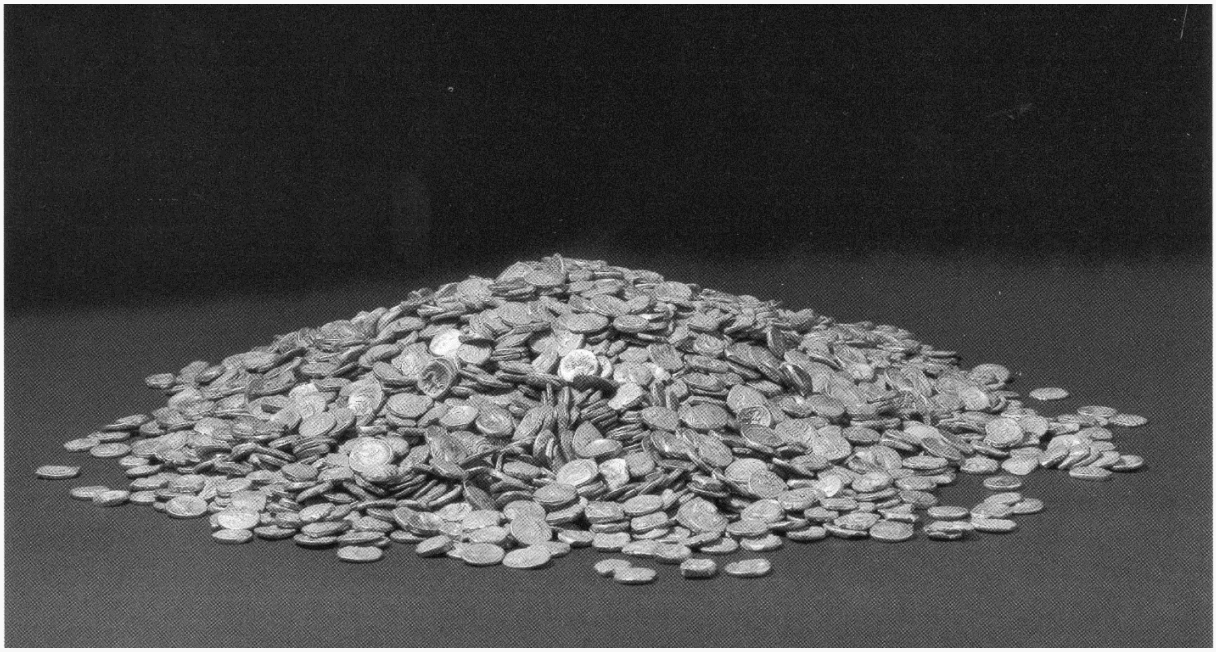


Figure 103. Le trésor de Manerbio (Brescia). Medagliere Civico, Milan ; en dépôt auprès du Museo della Città « Santa Giulia », Brescia. Source : ARSLAN et MORANDINI 2007, p. 36. Cl. Fotostudio Rapuzzi, Riccardo Ambrosio.

5.3.2.2. Le trésor de Manerbio (Brescia)

Le plus grand trésor de monnaies celtiques padanes a été mis au jour en août 1955 à l'occasion de travaux de terrassement dans le lieu-dit Gravine Nuove, au sud de Manerbio sur la route de Bassano Bresciano, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Brescia[1718]. Les ouvriers ont découvert un vase en terre cuite contenant à peu près 30 kg de drachmes concrétionnées en alliage argent-cuivre. Le contenant, brisé, a été perdu ; les monnaies ont été en partie dispersées avant que n'intervienne la Soprintendenza dei Beni Archeologici de Milan. Les 4194 exemplaires conservés, qui représentent peut-être le tiers du lot initial[1719], ont été restaurés et étudiés à Milan. Le trésor fait depuis 2007 l'objet d'un dépôt auprès du Museo Santa Giulia de Brescia (Figure 103), où une exposition lui a été consacrée pour l'occasion, donnant lieu à la publication d'une monographie synthétisant l'ensemble des données disponibles jusqu'à présent[1720]. Étant donné la taille importante de cet échantillon et les similitudes typologiques des séries représentées, qui ne justifient pas vraiment de processus de sélection, on peut assez vraisemblablement considérer que la composition du lot conservé est statistiquement représentative de celle du trésor dans sa globalité (Figure 104). Or celle-ci ne semble pas rendre compte de la nature de la circulation monétaire en Transpadane au moment de l'enfouissement du trésor, mais témoignerait plutôt d'un dépôt dont la fonction serait moins économique que rituelle, et peut-être politique, selon Ermanno Arslan, Francesca Morandini et Federico Barello[1721]. En effet, dans son état actuel, le trésor de Manerbio se compose presque exclusivement de monnaies issues de trois séries, représentées de manière équivalente : Ermanno Arslan dénombre 1461 monnaies « au lion-scorpion » attribuées aux *Cenomani*, 1382 exemplaires à la légende *toutiopouos* et 1347 drachmes « au lion-loup ». Les séries plus anciennes ne sont attestées que par 4 monnaies « au lion naturaliste » (Arslan V-VI). En outre, la composition de chacun de ces trois ensembles est elle-même homogène : parmi les monnaies épigraphes à la légende *toutiopouos*, seul le type précoce Arslan XI « aux yeux cernés » est représenté ; les variantes présumées tardives des séries attribuées aux *Cenomani* (Arslan X) et « au lion-loup » (Arslan XVII) ne sont représentées l'une et l'autre que par un seul exemplaire[1722].

[1718] ARSLAN et MORANDINI 2007, p. 37.

[1719] La masse moyenne des monnaies conservées s'élève à 2,3 g selon ARSLAN 1993 : il faut environ 13000 exemplaires pour atteindre la masse totale de 30 kg. Cependant la restauration des pièces concrétionnées et oxydées a probablement donné lieu à une réduction pondérale significative. Il demeure en toute rigueur impossible d'estimer l'effectif initial du dépôt.

[1720] ARSLAN et MORANDINI 2007. La réflexion d'Ermanno Arslan concernant le statut de ce trésor et les fonctions des monnayages qui y sont représentés sont néanmoins évoqués de manière plus détaillée dans ARSLAN 1993. L'étude du dépôt par PAUTASSO 1966, p. 69-72, portant sur un échantillon non-exhaustif, est désormais obsolète. Ce trésor a de nouveau été présenté à l'occasion d'une exposition consacrée à *Brixia* antique au Museo Santa Giulia en 2015-2016. Au moment de la rédaction de cette thèse, nous n'avons pas encore pu consulter le catalogue d'exposition, coordonné par Luigi Malnati et Valentina Manzelli.

[1721] ARSLAN et MORANDINI 2007.

[1722] ARSLAN 1993, p. 323-324.

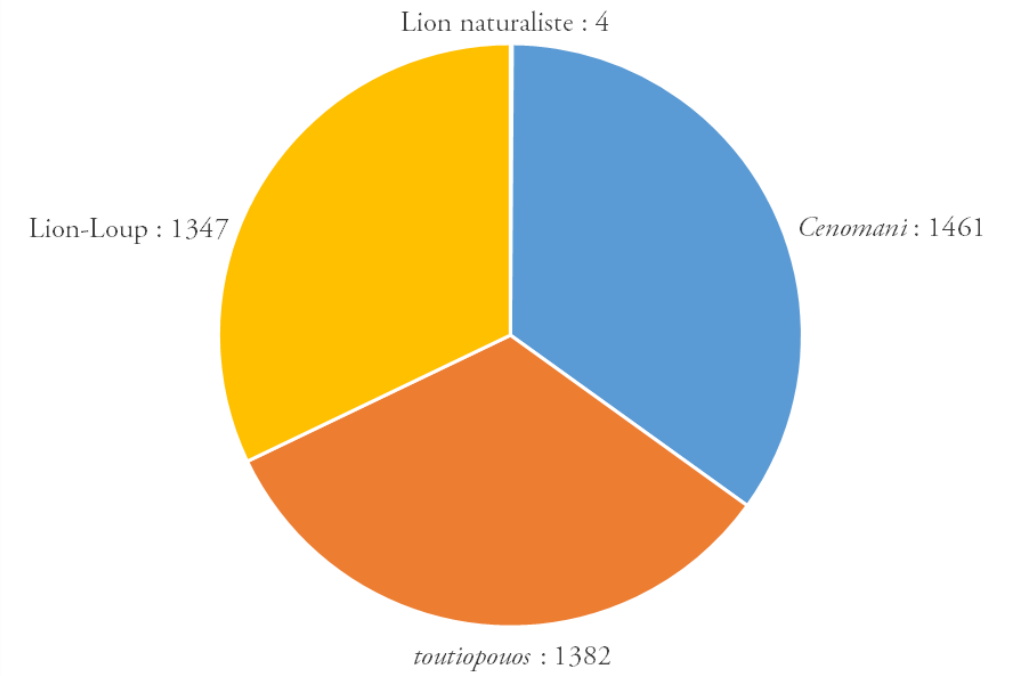


Figure 104. Composition du lot conservé du trésor de Manerbio (n=4194). Les monnaies « au lion naturaliste » de la période précédente ne sont représentées que par 4 exemplaires. Les drachmes attribuées aux *Cenomani* (Arslan IX-X) représentent 35 % du total ; celles à la légende *toutiopouos* (Arslan XI), 33 % ; celles « au lion-loup » (Arslan XVI-XVII), 32 %.

L'importance numérique du trésor de Manerbio et l'équilibre probablement intentionnel entre les différentes séries qui le composent ont donc orienté les chercheurs vers la piste d'un dépôt constitué à l'initiative des pouvoirs émetteurs eux-mêmes. Selon Ermanno Arslan, ce trésor serait constitué d'un seul apport, résultant d'une ponction au sein de la production récente des ateliers représentés, et doit précéder de peu l'enfouissement du trésor au cours des décennies centrales du IIe siècle a.C.[1723]. L'étude charactéroscopique du lot, débutée par cet auteur, révèle par ailleurs de nombreuses liaisons de coins de droit et de revers au sein des trois sous-ensembles du trésor, ce qui conforte donc l'hypothèse précédente[1724]. Le contexte historique dans lequel s'inscrit ce trésor exceptionnel est assez difficile à appréhender. Il est effectivement tentant d'y voir le résultat d'une entreprise concertée impliquant trois entités politiques distinctes, qui pourraient tout aussi bien être des communautés – les *Cenomani*, les *Insubres* et les *Libici*, selon Ermanno Arslan – que de grands aristocrates agissant en leur propre nom. Ce dépôt fait par ailleurs écho à la trouvaille ancienne, à moins de 2 km à l'ouest, d'un ensemble de quatorze phalères d'argent celtiques mesurant entre 10 et 19 cm, hors de tout contexte archéologique. Elles semblent être importées depuis le territoire de l'actuelle Autriche et

[1723] ARSLAN 1993 ; ARSLAN et MORANDINI 2007.
[1724] ARSLAN 1993, p. 326-327. L'auteur évoque dans cette publication les premiers résultats au terme de l'étude d'un échantillon de 250 exemplaires pour chacun des trois sous-ensembles. Cette étude de coins n'a malheureusement pas été menée à son terme jusqu'à présent.

pourraient être approximativement contemporaines des séries monétaires représentées à Manerbio[1725] (Figure 105). Ermanno Arslan et Francesca Morandini envisagent ainsi que ces luxueuses phalères et le trésor de drachmes pourraient constituer deux dons distincts à un même sanctuaire fréquenté par l'ensemble des groupes celtiques transpadans[1726]. Cette hypothèse demeure néanmoins fragile. Si la distance qui sépare ces deux découvertes est certes trop faible pour exclure un rapport entre l'enfouissement de chaque lot, elle implique en revanche qu'il y ait à Manerbio un très vaste complexe à vocation cultuelle dont on peut dès lors s'étonner de n'avoir découvert aucune structure archéologique. En l'absence d'autres précisions concernant les circonstances de leur découverte, il demeure également possible que les phalères soient associées à un contexte funéraire[1727], auquel cas elles refléteraient principalement le prestige social et économique d'un notable cénoman entretenant des relations avec les élites d'autres régions du monde celtique. En bref, si la composition du trésor monétaire de Manerbio ne semble pas accréditer en priorité l'hypothèse d'une accumulation de capitaux par un particulier, la documentation disponible est encore trop lacunaire pour permettre de situer à Manerbio un vaste sanctuaire confédéral, et la question doit donc rester ouverte jusqu'à nouvel ordre.



Figure 105. Phalères d'argent mises au jour au lieu-dit La Cascina Remondina, Manerbio (Brescia), IIe siècle a.C., 10-19 cm. Brescia, Museo della Città « Santa Giulia ». Cl. Museo della Città.

[1725] L'étude de référence demeure celle de KRUTA 1975, qui situe la production de ces objets entre la fin du IIe siècle et la premièr moitié du Ier siècle a.C. Sur la base des données archéologiques récentes, VITALI 2001, p. 289-290 propose néanmoins une datation nettement plus ancienne, sans doute antérieure au milieu du IIe siècle a.C., suivant en ce sens la proposition de Giovanni Gorini. Voir par exemple GORINI 2012b, p. 219-220.

[1726] ARSLAN et MORANDIN 2007, p. 47-51. Les auteurs vont même jusqu'à envisager que ce sanctuaire puisse être dédié à une divinité celtique de la guerre et gardienne des pactes, plus tard assimilée à Minerve, d'après l'attestation épigraphique d'un *uicus Mineruius* à *Brixia* à l'époque romaine, voir *CIL* 5.4421.

[1727] VITALI 2001, p. 289-290.

Il n'en est pas moins vrai que le trésor de Manerbio constitue l'indice le plus sûr de l'existence de relations, voire de véritables accords monétaires, entre les principaux pouvoirs émetteurs transpadans au milieu du IIe siècle a.C. En outre, les masses moyennes des exemplaires des trois sous-ensembles du dépôt sont similaires, comprises entre 2,24 g pour les exemplaires à la légende *toutiopouos* et 2,29 g pour ceux « au lion-loup », bien que les histogrammes de répartition des masses soient pour leur part assez différents[1728]. L'étude des techniques de fabrication monétaire et les analyses élémentaires permettent d'approfondir cette question.

5.3.2.3. Monnaies celtiques et romaines en vallée du Pô : l'apport des analyses élémentaires

La spécificité des monnaies à la légende *toutiopouos* et des autres émissions épigraphes qui leur succèdent jusqu'à la période suivante ne se résume pas à l'emploi de légendes monétaires : elle s'observe aussi à travers la technique de fabrication soignée des flans. À propos du trésor de Manerbio, Ermanno Arslan remarque ainsi que ces monnaies présentent des bords arrondis et réguliers, tandis que les autres drachmes sont frappées sur des flans de forme quadrangulaire et découpés au burin, constat qui s'applique plus généralement à l'échelle de l'ensemble de ces monnayages[1729]. Le diamètre des flans employés pour la série à la légende *toutiopouos* serait en outre supérieur, ce qu'il ne nous a pas été permis de vérifier à partir de notre échantillon analytique restreint. Cette plus grande régularité s'observe également à travers le contrôle de la masse des exemplaires, plus précis dans le cas des monnaies épigraphes, avec des variations moins importantes dans l'histogramme des masses[1730]. Le numismate italien en déduit que l'atelier monétaire responsable de la frappe des séries épigraphes, qu'il situe à *Mediolanum* (Milan), ferait preuve d'une maîtrise technologique dépassant celle des autres centres émetteurs transpadans, ce qu'il est préférable de concevoir plutôt comme le résultat de cahiers des charges différents. Ermanno Aslan postule aussi que la durée de vie des coins employés pour la frappe des séries épigraphes doit également être supérieure, ce qui n'a toutefois rien d'évident[1731]. En outre, l'emploi de légendes monétaires et le contrôle des masses des exemplaires poussent cet auteur à suggérer que ces séries sont les seules à remplir l'ensemble des fonctions de la monnaie et se destinent aux échanges, là où les émissions attribuées aux *Cenomani* ou celles « au lion-loup » demeureraient

[1728] ARSLAN 1993, p. 325.
[1729] ARSLAN 1991, p. 73-74 ; ARSLAN 1993, p. 328.
[1730] ARSLAN 1993, p. 325.
[1731] ARSLAN 1991, p. 74 ; voir la critique, justifiée mais peu argumentée, de CRAWFORD 1993, p. 290.

des monnayages relativement archaïques, destinés principalement à la thésaurisation et aux échanges intra-élitaires, conclusion probablement excessive[1732].

L'échantillon analysé par LA-ICP-MS est malheureusement trop réduit pour permettre de formuler des conclusions solides : nous n'avons pu étudier que 7 drachmes « au lion-loup », 2 monnaies attribuées aux *Cenomani*, 2 exemplaires à la légende *toutiopouos* et 5 pièces à la légende *pirakos* (Figure 106). Les résultats obtenus n'en sont pas moins cohérents, pour l'essentiel, avec ceux auxquels est parvenu en dernier lieu Jacopo Corsi à partir de méthodes d'analyses neutroniques[1733]. La série « au lion-loup », dont la frappe débute probablement plus tôt que celle des séries attribuées aux *Cenomani* et aux *Insubres*, s'inscrit dans la continuité de celles des monnaies « au lion-scorpion » produites à la fin de la période précédente et peut-être jusque vers le milieu du IIe siècle a.C. : le titre moyen s'élève à 78,0 % (σ=6,65)[1734], ce qui est à peine inférieur à celui des exemplaires « au lion-scorpion » tardifs (81,3 %, σ=9,5, n=17) et les teneurs en étain ne dépassent pas 560 ppm, avec une concentration moyenne de l'ordre de 150 ppm. Les deux exemplaires attribués aux *Cenomani* présentent des compositions nettement différenciées, avec des titres respectifs estimés à 92,6 % et 58,4 % ; ce second résultat est cohérent avec le titre moyen établi par Jacopo Corsi, de l'ordre de 55,9 %, ce qui pourrait suggérer que les résultats obtenus pour le premier exemplaire analysé par LA-ICP-MS, jmd94, [cat. 664], ne sont pas d'une fiabilité satisfaisante[1735]. Une assez forte concentration en étain, de l'ordre de 4700 ppm, a été mesurée pour la seconde monnaie bn2131, [cat. 663]. Les drachmes aux légendes *toutiopouos* et *pirakos* reproduisent et accentuent ces tendances : les titres moyens s'élèvent respectivement à 52,5 % (σ=0,3) et 42,3 % (σ=4,2). L'étain constitue pour ces émissions un élément mineur, présentant des teneurs relativement homogènes, avec une valeur moyenne de 8,1 % (σ=1,6). Les monnaies à la légende *pirakos* sont ainsi produites à partir de masses d'argent et de cuivre équivalentes, ce qui ne semble pas encore être le cas de la série à la légende *toutiopouos*. En ce qui concerne les éléments traces de l'argent, il semble que les monnaies à la légende *pirakos* s'intègrent dans la même tendance que celles des autres ateliers, tandis que les deux exemplaires à la légende *toutiopouos* analysés présentent un ratio Au/Ag nettement plus élevé ; il n'est toutefois pas permis d'évaluer la représentativité de ces données (Figure 107).

[1732] ARSLAN 1993, p. 329-331.
[1733] CORSI 2015, p. 66-71.
[1734] CORSI 2015, p. 67 aboutit à un titre moyen légèrement inférieur, de l'ordre de 73,5 % (n=19).
[1735] CORSI 2015, p. 67.

Il en résulte des poids de fin assez différents entre les drachmes « au lion-loup » et les autres séries : selon l'échantillon analytique réuni par Jacopo Corsi, plus représentatif, les masses d'argent moyennes des monnaies « au lion-loup », des *Cenomani* et des *Insubres* – type à la légende *rikoi* compris – s'établissent respectivement à 1,9 g, 1,2 g et 1,1 g[1736]. En d'autres termes, si le dépôt de Manerbio confirme la contemporanéité d'une partie au moins des émissions « au lion-loup » et des séries précoces attribuées aux *Cenomani* et à la légende *toutiopouos*, la valeur intrinsèque des premières est nettement supérieure à celle des secondes, qui semblent pour leur part interchangeables. Les monnaies attribuées aux *Cenomani* analysées par Jacopo Corsi présentent en outre, dans leur grande majorité, des concentrations en étain comparables à celles des monnaies à la légende *toutiopouos*. On voit ainsi que l'équilibre entre les différentes composantes du trésor de Manerbio se fonde sur la masse et le nombre des exemplaires, sans tenir compte de leur titre.

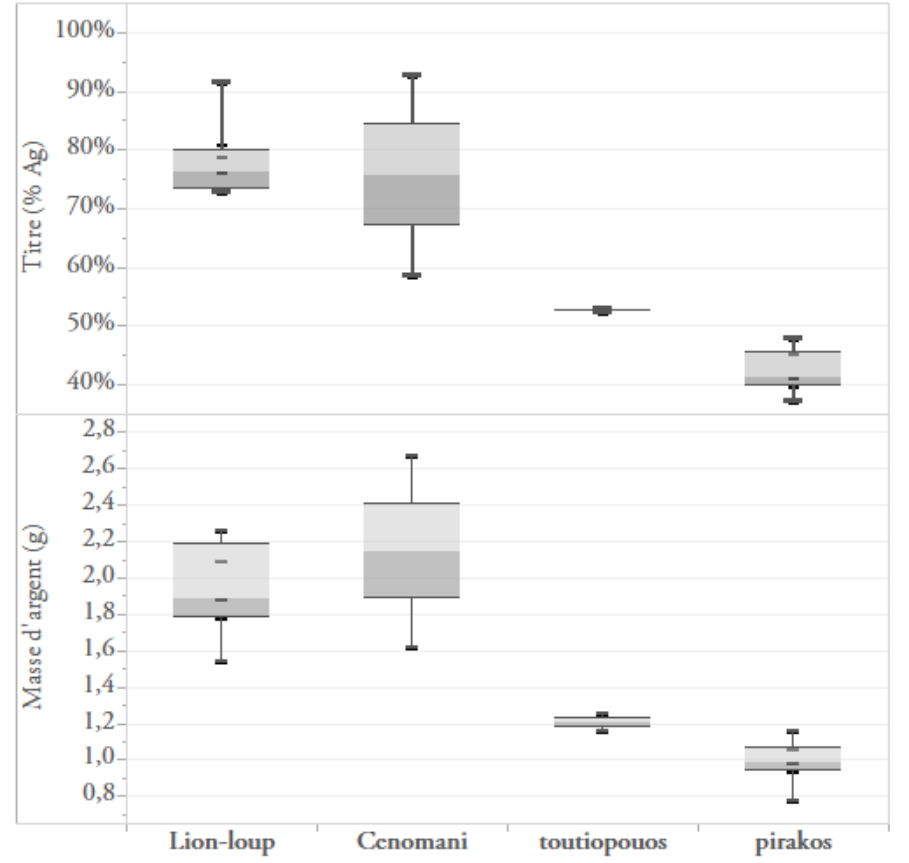


Figure 106. Titre et poids de fin des monnaies d'argent de la vallée du Pô, *c.* 160-*c.* 120 a.C. (n=16).
Pour les données relatives aux monnaies des *Cenomani*, comparer avec CORSI 2015. Un exemplaire en bronze, ou plaqué, a été exclus.

[1736] CORSI 2015, p. 67. Concernant plus spécifiquement les exemplaires à la légende *toutiopouos*, les analyses par LA-ICP-MS fournissent une estimation de l'ordre de 1,2 g.

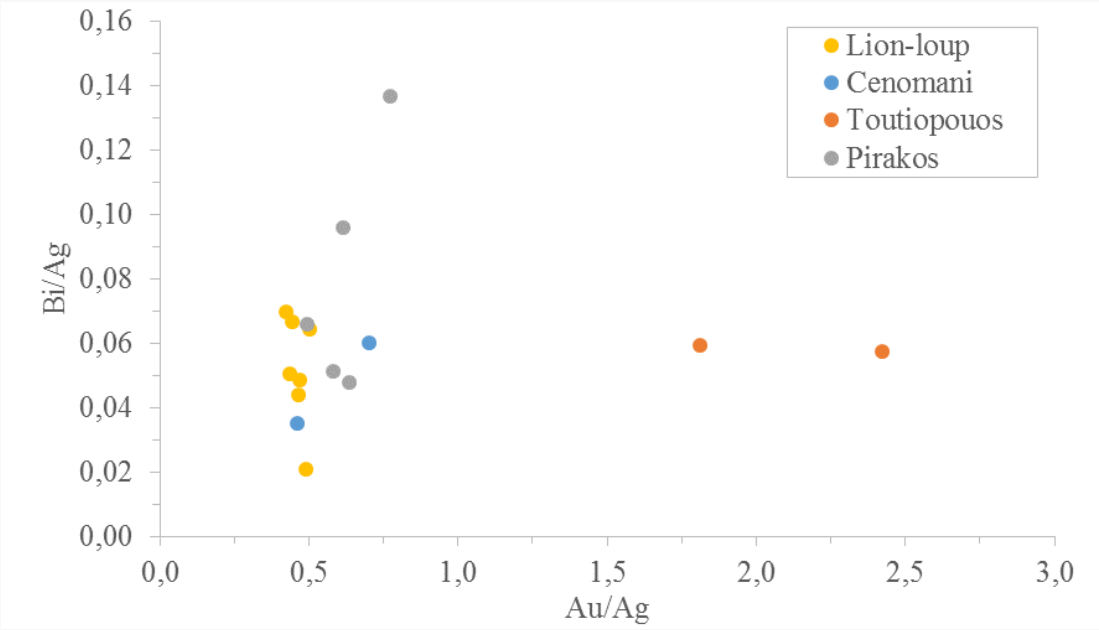


Figure 107. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or, rapportées à l'argent, des monnaies d'argent de la vallée du Pô, *c.* 160-*c.* 120 a.C. (n=16).

Ces résultats remettent également en cause l'hypothèse formulée par Ermanno Arslan et suivie par Federico Barello selon laquelle les monnaies d'argent celtiques de la vallée du Pô sont conçues selon l'étalon du victoriat romain[1737] : nous avons vu qu'aucune équivalence ne pouvait être établie entre les drachmes de la période précédente et les victoriats, les premières présentant à la fois des masses et des poids de fin supérieurs ; il convient désormais de souligner que ni les monnaies attribuées aux *Cenomani*, ni les séries épigraphes ne remplissent ces conditions, pour la raison opposée. Le monnayage « au lion-loup » est ainsi le seul numéraire d'argent émis en Gaule Transpadane qui soit comparable avec le victoriat romain, par son poids de fin plus que par son étalon pondéral. Or l'aire de circulation de ces drachmes, centrée sur les zones hautes de la plaine du Pô, n'est clairement pas la plus perméable aux flux de monnaies d'argent romaines, bien que l'on doive rappeler l'existence du trésor de victoriats de Gambolò (Pavie, *RRCH* 114), enfoui au cours des décennies précédentes. Au bout du compte, la comparaison avec les autres séries monétaires de la vallée du Pô nous invite moins à considérer la frappe des drachmes « au lion-loup » comme une tentative d'alignement sur l'étalon du victoriat romain que comme une étape intermédiaire entre les monnaies « au lion naturaliste » et « au lion scorpion » et celles qui marquent la seconde moitié du IIe siècle a.C. En effet, s'il existe une forme de « romanisation » des pratiques monétaires des communautés indigènes de la vallée du Pô à partir du milieu du IIe siècle a.C., celle-ci semble concerner le bronze plutôt que l'argent. Les nombreuses

[1737] ARSLAN 1991 ; BARELLO 2006. Cette hypothèse est vivement rejetée par CRAWFORD 1993, p. 289.

trouvailles monétaires effectuées au sein des nécropoles indigènes de la province de Vérone tendent ainsi à souligner la relative imperméabilité des systèmes monétaires de l'argent celtiques et romains. Les 22 deniers, associés à 10 monnaies de bronze républicaines et 3 exemplaires à la légende *toutiopouos*, qui ont été mis au jour au sein de la tombe 7 « au char » de la nécropole de Zevio (Vérone), font ainsi figure d'exception[1738]. En-dehors de ce cas isolé, Federico Biondani ne recense ainsi qu'un denier républicain non-identifiable au sein de la tombe 27 d'Isola Rizza (Vérone)[1739]. À l'inverse, les espèces romaines en alliages cuivreux sont très fréquentes en contexte La Tène C2-D1 au sein de l'ensemble des nécropoles celtiques de Transpadane, qu'elles soient associées ou non à des drachmes celtiques[1740].

Au terme de cet examen de la production monétaire au sein de la vallée du Pô durant les décennies centrales du IIe siècle a.C., il convient enfin de formuler quelques brèves remarques au sujet de l'attribution des différents monnayages. La diffusion des monnaies « au lion-loup » ne semble pas tournée vers le Pô, mais ces exemplaires constituent en revanche le type le mieux représenté à Milan, à travers les 324 exemplaires mis au jour au sein du trésor de la Piazza Fontana en 1936, où aucun type épigraphe n'apparaît[1741]. Il est toutefois étonnant qu'aucune drachme « au lion-loup » isolée n'ait été mise au jour lors des fouilles de Milan, contrairement aux autres monnayages de la période. Pour autant, ce monnayage est bien représenté à l'est du Tessin et une attribution au territoire des *Insubres* demeure donc pleinement envisageable, voire probable, quel que soit le statut du pouvoir émetteur responsable de sa frappe. Quoi qu'il en soit, ce numéraire émane certainement de la partie occidentale de la Transpadane, tandis que les monnaies attribuées aux *Cenomani* sont probablement émises dans sa partie centre-orientale, bien que les dépôts se concentrent autour du Tessin.

Les séries aux légendes *toutiopouos* et *pirakos* semblent diffusées de manière plus homogène à travers toute la vallée du fleuve, mais aussi au sein des nécropoles de la région de Vérone (Figure 102),

---

[1738] BIONDANI 2014, p. 493-494.

[1739] BIONDANI 2014, p. 490.

[1740] Voir plus généralement BIONDANI 2014 pour la province de Vérone et PIANA AGOSTINETTI 2014 pour la Lombardie, avec une discussion essentielle concernant la chronologie de ces trouvailles. L'association de drachmes celtiques et de monnaies de bronzes républicaines en contexte funéraire est toutefois loin de constituer la situation la plus fréquente, et ne saurait suffire à considérer que les communautés indigènes adoptent alors un système monétaire bimétallique basé sur un taux de change fixe entre ces espèces.

[1741] PAUTASSO 1966, p. 65-66 ; GIANAZZA 2016, p. 212. Le trésor comprend au total 359 monnaies, avec 25 exemplaires « au lion naturaliste » (Arslan V-VI) et 10 « au lion-scorpion » (Arslan VII-VIII). CRAWFORD 1985, p. 294 date l'enfouissement de ce dépôt du début du IIe siècle a.C., exprimant plus généralement l'opinion selon laquelle l'ensemble des séries évoquées dans ce chapitre date des premières décennies de ce siècle, voir aussi CRAWFORD 1993. Cette hypothèse, uniquement fondée sur l'étude des trésors mixtes associant monnaies romaines et celtiques, n'est plus tenable dans l'état actuel de la documentation archéologique.

où elles sont même plus communes que les drachmes locales Arslan IX attribuées aux *Cenomani*[1742]. Julia Genechesi souligne ainsi que la carte de répartition des trouvailles de drachmes à la légende *toutiopouos*, qu'elles soient isolées ou en dépôt, « témoigne surtout d'une forte mobilité de ces monnaies sur toute la zone padane, notamment dans la zone de Vérone, entre territoires cénoman et vénète », constat qui s'applique également au type à la légende *pirakos*[1743]. La surreprésentation des drachmes épigraphes au sein de ce territoire peut surprendre si l'on considère, suivant Ermanno Arslan, qu'elles constituent le monnayage propre aux *Insubres*, tandis que le type Arslan IX constituerait un numéraire spécifiquement voué à l'affirmation politique des *Cenomani*. Sur la base de ces constatations, il nous semble donc nécessaire de souligner que le fait monétaire le plus marquant à l'échelle régionale est la forte polarisation de la circulation monétaire autour du Pô et l'attraction exercée par *Mediolanum*, agglomération qui concentre dans son territoire proche la majeure partie des dépôts monétaires de la période.

Il semble ainsi se dégager à l'échelle de la Transpadane un mode d'organisation comparable à celui que l'on observe dans la vallée du Rhône et, dans une certaine mesure, entre Aude et Garonne : le milieu du IIe siècle a.C. pourrait être marqué par l'émergence d'un numéraire commun caractérisé par l'emploi de légendes monétaires, largement accepté et diffusé. Ce monnayage, inauguré par les émissions à la légende *toutiopouos*, ne se déploie pleinement qu'au cours de la période suivante avec les monnaies aux légendes *pirakos* et *rkoi*. L'hypothèse d'une production réalisée exclusivement dans la région de Milan ou dans celle de Verceil est plausible, mais on peut également envisager des frappes réparties au sein de plusieurs foyers de production distincts[1744]. Le soin apporté à la production des flans, le contrôle de leur masse, l'emploi de légendes pourraient exprimer les termes de l'accord monétaire mis en place à ce moment. Dans le même temps, les principales communautés transpadanes conserveraient pour leur propre usage des séries de fabrication locale, à l'aire de diffusion un peu plus restreinte. La composition du trésor de Manerbio n'est pas incompatible avec cette proposition, qui n'en demeure pas moins fragile dans l'état actuel de la documentation. En bref, peut-être est-il opportun d'appliquer à l'étude des monnaies d'argent de la vallée du Pô les raisonnements élaborés à

[1742] BIONDANI 2014.

[1743] Dans GEISER *et al.* 2012, p. 98-99. Les auteurs situent la frappe de la série à la légende *pirakos* aux alentours du dernier quart du IIe siècle a.C., mais il est en réalité impossible de préciser sa date d'introduction au cours de la seconde moitié du IIe siècle a.C. Étant donné les connexions étroites existant entre ce monnayage et le type « tardif » Arslan XII à la légende *toutiopouos*, il nous semble possible d'envisager que la production débute dès le troisième quart de ce siècle pour se prolonger durant la période suivante. Voir la carte de répartition de la série *pirakos*, *infra*, Figure 137 p. 487. Le très rare monnayage à la légende *natoris*, Arslan XIV, n'est pas plus aisément datable et semble devoir être rapproché de celui à l'inscription *pirakos*.

[1744] GEISER *et al.* 2012, p. 99.

propos d'autres régions du domaine celtique et renoncer à des attributions ethniques trop rigides, empreintes d'une idée régalienne de la monnaie en tant que production émanant d'un État ou proto-État[1745] : en Transpadane comme ailleurs, c'est bien plutôt la fluidité des interactions entre pouvoirs émetteurs qui retient l'attention.

Pour conclure, il importe de souligner le caractère simultané de l'adoption des légendes monétaires en caractères gallo-étrusques « de Lugano » sur les deux versants de l'arc alpin occidental : les données archéologiques récentes permettent en effet de situer au plus tard au milieu du IIe siècle a.C., c'est-à-dire à la transition entre La Tène C2 et D1a, l'apparition des monnaies au buste de cheval à la légende *iailkovesi* dans la vallée du Rhône et celle des drachmes à la légende *toutiopouos* dans la plaine du Pô. Ce processus ne concerne pas seulement le corpus numismatique : le IIe siècle a.C. correspond en effet à une phase de renouveau de l'épigraphie de langue gauloise en caractères gallo-étrusques « de Lugano », dont on peut situer le berceau dans les régions de Verceil, Novare, Pavie et Milan[1746]. En *Gallia Ulterior*, au contraire, seules les monnaies attestent l'emploi de cet alphabet à la même période, qui présente en outre des formes anciennes assez peu employées dans les inscriptions italiennes récentes[1747]. Certains auteurs se sont interrogés sur les vecteurs de transmission de cet alphabet à travers les Alpes, cherchant à y voir l'effet de la mobilité d'hommes dans un contexte historique précis, par exemple des mouvements de troupes mercenaires vers la Cisalpine[1748]. Il nous semble plutôt nécessaire d'insister, à la lumière des recherches de ces dernières décennies, sur la vitalité des contacts économiques et culturels entre les vallées du Pô et du Rhône, notamment à travers l'axe reliant le Val d'Aoste et le lac Léman : ainsi, si la frappe des monnaies d'or et d'argent aux légendes gallo-étrusques dans le Valais ne semble débuter qu'un peu plus tardivement, vers le dernier quart du IIe siècle a.C., le trait d'union que forme ce territoire entre les foyers de production des monnaies padanes et rhodaniennes semble plus à même de refléter les causes de l'adoption d'un tel système d'écriture sur la rive gauche du Rhône[1749]. De part et d'autre des Alpes, l'emploi de ce système d'écriture n'implique pas nécessairement une réaction identitaire face à l'expansion romaine, comme le souligne clairement Ralph Haüssler : l'épigraphie latine n'est pas encore attestée au sein de ces régions, et l'affirmation

[1745] Entre autres études récentes, LEINS 2012 et MARTIN 2015b.
[1746] Voir la mise au point synthétique de Dominique Briquel dans RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 18-20.
[1747] RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 20-23.
[1748] Encore récemment, RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 14.
[1749] De manière générale, voir GEISER *et al.* 2012 pour la chronologie et l'attribution de l'ensemble des émissions aux légendes gallo-étrusques, et notamment pour la localisation des statères « salasses » entre Sarine et Broye, en Suisse.

politique et économique des centres de pouvoir indigènes, en premier lieu *Mediolanum*, fournit une explication plus satisfaisante à ce phénomène[1750].

À cet égard, la situation qui prévaut entre Rhône et Pô ne semble pas si différente de celle que l'on observe en Ibérie à la même période : le milieu du IIe siècle a.C. marque en effet la transformation de l'alphabet ibérique levantin en système d'écriture véhiculaire, employé au sein des territoires intérieurs de la péninsule, puis un peu plus tard en Languedoc, pour transcrire des textes de langue celtique ou ibérique. Là encore, le fait que les pouvoirs émetteurs de la vallée de l'Èbre et de la Meseta orientale adoptent un système d'écriture différent du latin n'implique pas en soi une forme de résistance culturelle, mais exprime plus simplement le fait que l'horizon culturel de ces populations est encore majoritairement défini par les relations qu'elles entretiennent avec les communautés ibériques des régions littorales. Ce tropisme se perçoit aussi à travers le fait que l'épigraphie « celtibérique » se déploie sur une variété de supports officiels ou privés. En d'autres termes, la recomposition économique et politique des sociétés indigènes au milieu du IIe siècle a.C. à la suite des conflits majeurs des générations précédentes[1751] se traduit par des processus d'intégration régionale qui peuvent solliciter ou non, selon les cas, des intermédiaires méditerranéens. Les données typologiques, métrologiques et épigraphiques relatives aux corpus numismatiques de Méditerranée occidentale soulignent la complexité de ces processus, le développement de l'argent monnayé apparaissant comme le résultat d'impulsions locales aussi bien qu'exogènes. De ce point de vue, la période *c.* 160-*c.* 120 a.C. ne fait qu'esquisser des tendances dont on ne mesure toutes les conséquences qu'au cours de la phase suivante, jusqu'en *c.* 80 a.C.

[1750] Concernant les territoires cisalpins, voir HAÜSSLER 2013, p. 104-105, avec les renvois à la bibliographie antérieure. Pour ce qui est de la vallée du Rhône, Dominique Briquel dans RICHARD RALITE *et al.* 2014, p. 19, explique de même par une forme de résistance culturelle le fait que les pouvoirs émetteurs indigènes emploient le « gallo-étrusque » plutôt que le « gallo-grec », bien implanté sur le pourtour du fleuve à la même époque. Mais BATS 2011, p. 217-218, rappelle que les inscriptions gallo-grecques se retrouvent principalement dans les agglomérations provençales ; l'alphabet cisalpin emprunte donc une autre voie, alpine celle-ci, ne se retrouvant que très rarement en Provence : seule une inscription est attestée sur le fond d'une coupe en Campanienne A du IIe siècle a.C. aux Baou de Saint-Marcel.

[1751] GORGUES 2010, p. 260-270.

Chapitre 6.

Impulsions coloniales et structuration de l'édifice impérial

(*c.* 120-*c.* 80 a.C.)

La fin du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C. apparaissent comme une période cruciale dans l'histoire monétaire de l'Occident nord-méditerranéen : celle-ci est tout à la fois marquée par une multiplication des centres émetteurs de monnaies d'argent, par un accroissement sans précédent des volumes de production dans la majorité des ateliers déjà actifs durant la génération précédente et par une diffusion plus significative de la monnaie romaine en-dehors de l'Italie. Cette époque, assimilable à la phase La Tène D1b pour les sociétés de l'Âge du Fer européen, correspond plus généralement à une dilatation de l'horizon des sociétés occidentales, avec le développement de nouveaux centres urbains tournés vers les échanges commerciaux suprarégionaux, en Ibérie comme au sein des Gaules. La présence romaine et plus largement italienne au sein de ces territoires se manifeste également par l'intensification des entreprises coloniales, dont la fondation de *Narbo Martius* (Narbonne, Aude) en 118 a.C., à l'interface entre les sphères ibérique et gauloise des possessions romaines en Occident, apparaît comme la meilleure illustration. Cette intégration régionale croissante se manifeste également dans le domaine de la guerre, à travers l'incorporation au sein des armées romaines de contingents non-italiques de plus en plus importants, soit dans le cadre d'opérations militaires internes aux provinces occidentales, soit dans celui des guerres d'Italie. Les aspects monétaires de ces phénomènes historiques peuvent ainsi être abordés à partir de l'étude de deux problématiques essentielles, que nous traiterons successivement : la première a trait aux usages militaires des monnaies d'argent ibériques et celtiques et au rôle joué par la République romaine dans l'évolution de leur production ; la seconde se rapporte à la nouvelle configuration des circuits de l'argent monnayé et non-monnayé en Méditerranée occidentale et à ses effets sur la frappe monétaire à Rome.

6.1. L'apogée du denier ibérique en *Hispania Citerior*

La chute de *Numantia* (Garay, Soria) en 133 a.C. est généralement perçue comme l'événement historique par lequel s'amorce une ère de pacification des provinces hispaniques, et singulièrement du Nord-Est ibérique, se prolongeant jusqu'en 82 a.C.[1752]. Elle suivrait en effet une période de guerre à grande échelle au sein des territoires intérieurs de la péninsule Ibérique entre 154 et 133 a.C. et se trouve donc encadrée par des phases conflictuelles de première importance : les guerres celtibéro-lusitaniennes d'une part, le conflit sertorien d'autre part. Ce constat semble par ailleurs cohérent avec la croissance démographique et économique qui semble marquer la phase *c.* 120-*c.* 80 a.C.[1753], par l'apparition en Catalogne des premiers établissements ruraux sur le modèle italien ainsi que par le renouvellement urbanistique de centres tels qu'*Emporion* (L'Escala, Gérone) ou *Tarraco* (Tarragone), interprétés comme les indices d'un processus actif de romanisation. Il convient néanmoins d'apporter quelques nuances à ce modèle. En premier lieu, l'ampleur des opérations militaires romaines se rapportant aux guerres des décennies centrales du IIe siècle a.C. a été réévaluée par les travaux de François Cadiou, qui ébranlent « le mythe d'une résistance généralisée »[1754]. D'autre part, la période qui s'étend du dernier quart du IIe siècle au premier quart du Ier siècle a.C. n'apparaît pas tant marquée par un véritable recul de la présence militaire romaine, comme en attestent les données archéologiques récentes[1755], que par un contexte documentaire peu favorable concernant la trame événementielle. Les livres de Tite-Live relatifs à ces années sont en effet perdus et les auteurs grecs et latins plus récents expriment un intérêt plus marqué pour les grandes figures des périodes antérieures et postérieures, telles que Scipion Émilien, Viriathe, Sertorius ou encore Pompée. Les fastes se rapportant aux gouverneurs des provinces hispaniques sont ainsi particulièrement lacunaires pour le dernier quart du IIe siècle a.C.[1756]. Concernant la question des incursions cimbres en 104 a.C., le compte-rendu le plus précis est issu des *Abrégés* de l'œuvre de Tite-Live, et se borne à préciser que les *Cimbri* passent les Pyrénées suite à leur victoire à *Arausio* puis provoquent une série de destructions en Ibérie avant d'être repoussés par les *Celtiberi*[1757].

[1752] Voir, entre autres, RICHARDSON 1986, p. 156-171 ; BARRANDON 2006, 2011a.
[1753] GORGUES 2010, p. 333-342, 352-368, 402-406, 436.
[1754] CADIOU 2008, p. 41-51.
[1755] NOGUERA *et al.* 2014a, p. 32, 40-50, font au contraire de la période *c.* 125-*c.* 75 a.C. une phase particulièrement marquée par les tensions militaires dans le Nord-Est ibérique, dès avant le déclenchement du conflit sertorien.
[1756] GARCÍA MORENO 1989, avec un récapitulatif des gouverneurs attestés pour cette période aux p. 156-157.
[1757] TITE-LIVE, *Abrégés*, 67 : *Cimbri uastatis omnibus quae inter Rhodanum et Pyrenaeum sunt, per saltum in Hispaniam transgressi ibique multa loca populati a Celtiberis fugati sunt*. Voir aussi PLUTARQUE, *Marius*, 14, et les commentaires de GARCÍA MORENO 1989, p. 51-53.

Enfin, les deux premières décennies du Ier siècle a.C. sont marquées par les longs gouvernements successifs de T. Didius, consul en 98 a.C., puis de C. Valerius Flaccus, consul en 93 a.C., investi de la province d'*Hispania Citerior*, puis peut-être des autres provinces occidentales au-delà des Alpes, jusqu'en 82-81 a.C.[1758] : Appien crédite l'un et l'autre de campagnes militaires faisant chacune 20 000 victimes parmi les populations de la vallée du Duero[1759], avant de conclure de manière révélatrice : « je n'ai rien trouvé d'autre qui vaille la peine d'être raconté à propos des rapports entretenus par Rome jusqu'à cette époque avec les Ibères eux-mêmes »[1760]. Quel que soit le degré de fiabilité des chiffres présentés par Appien, il s'agit en tout cas de souligner que les opérations menées par T. Didius se traduisent par à tout le moins l'extermination de la population de deux *oppida*, le déplacement de celle de *Termes* (Montejo de Tiermes, Soria) et par l'octroi de deux triomphes, en 97 et en 93 a.C.[1761]. Il convient donc de rendre compte du contexte militaire relatif au tournant des IIe-Ier siècles a.C. avec prudence, sans s'exagérer ni l'impact des guerres de cette période, ni l'ampleur de la « pacification » amorcée après 133 a.C.

Concernant la production et les usages de l'argent monnayé, la période *c.* 133-*c.* 82 a.C. se caractérise par trois phénomènes majeurs : une augmentation significative des volumes de production des différentes émissions de « deniers ibériques » ; une recrudescence des pratiques d'enfouissement, que l'on appréhende plus clairement dans le Nord-Est ibérique que dans les zones centrales de la péninsule ; enfin, une différenciation accrue entre les dynamiques monétaires à l'œuvre au sein des deux provinces hispaniques. Il s'agit d'aborder successivement ces différents aspects avant de présenter les apports des analyses élémentaires.

[1758] Sur les dates des gouvernements de T. Didius, de 98 à 94-93 a.C., et de C. Valerius Flaccus, de 93 à 82-81 a.C., voir BROUGHTON 1952, p. 4, 7, 10-11, 13, 15, 18, 58-59 ; GARCÍA MORENO 1989, p. 99-103, 111-112, 123-124 ; EVANS 2005, p. 55-56.

[1759] APPIEN, *Ibérique*, 431-437.

[1760] APPIEN, *Ibérique*, 438 : Τοσάδε μὲν εὗρον ἄξια λόγου Ῥωμαίοις ἐς τότε πρὸς Ἴβηρας αὐτοὺς γενόμενα (trad. P. Goukowsky).

[1761] APPIEN, *Ibérique*, 431-436. Appien insiste moins sur le déroulement de ces campagnes que sur la ruse et l'immoralité de T. Didius, pour mieux l'opposer à Scipion Émilien et Sertorius, dont il évoque les parcours respectifs immédiatement avant et après les passages sur T. Didius. Celui-ci apparaît également à deux reprises chez FRONTIN, *Stratagèmes*, 1.8.5 ; 2.10.1.

6.1.1. Production et circulation des deniers ibériques

6.1.1.1. L'extension occidentale de l'aire du denier ibérique et la hiérarchisation des ateliers monétaires

Après avoir longtemps privilégié l'hypothèse selon laquelle une majorité des émissions de deniers ibériques était à dater des années du conflit sertorien, les spécialistes de ces monnayages s'accordent désormais à situer le véritable pic de la frappe de ces numéraires durant la génération précédente, entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C., avec peut-être une inflexion dès les années 90 a.C.[1762]. Manuel Gozalbes date de *c.* 80 a.C. le début des dernières émissions de *Turiasu* (groupe VI), à la suite d'une phase de production intensive initiée dès *c.* 120 a.C.[1763]. Pour autant, le poids historiographique de la guerre de Sertorius continue de peser sur les études numismatiques, dans la mesure où de nombreux trésors monétaires constitués uniquement de deniers ibériques demeurent généralement datés des années de ces conflits, alors que plusieurs d'entre eux pourraient être antérieurs aussi bien que postérieurs[1764]. Quoi qu'il en soit, les centres émetteurs de deniers ibériques se concentrent durant cette période à proximité de l'Èbre et de ses affluents et dans la haute vallée du Duero, tandis que les ateliers d'*Ikalesken* et de *Konterbia Karbika*, dans la province de Cuenca, semblent poursuivre leur activité (Figure 108). Si *Bolskan-Osca* (Huesca, Figure 109a) est probablement celui dont le numéraire atteint les volumes de production les plus importants durant cette période, les autres ateliers semblant se distinguer par l'ampleur de leur production semblent globalement être les plus occidentaux, bien que leur localisation précise demeure incertaine : *Turiasu* (La Oruña, Vera de Moncayo, Saragosse ?, Figure 109b), *Arekorata* (Muro, Soria ?, Figure 109e) et *Sekobirikes* (Pinilla de Trasmonte, Burgos ?, Figure 109f) en rive droite de l'Èbre ; *Baskunes* (La Custodia, Viana, Navarre ?, Figure 109d) en rive gauche. Des centres émetteurs de moindre envergure font également leur apparition en Navarre (*Bentian*, *Arsakoson*), dans la Rioja (*Oilaunu* ?) et la région de Burgos (*Kolounioku*, Peñalba de Castro, Burgos), auxquels s'ajoutent les ateliers évoqués au chapitre précédent dont les émissions de monnaies d'argent pourraient ne pas être antérieures à *c.* 120 a.C.[1765]. Au total, on peut considérer qu'un peu plus d'une quinzaine de pouvoirs émetteurs indigènes prennent part à la mise en circulation de deniers ibériques entre *c.* 133 et *c.* 82 a.C. Il s'agit tout au plus du quart de l'ensemble des ateliers actifs en *Hispania Citerior* durant cette période, la majorité d'entre eux n'émettant en effet que des espèces de bronze. À l'autre extrémité de

[1762] Voir, entre autres, VILLARONGA 1995 ; GOZALBES 2012, p. 26 ; ÑACO et PRINCIPAL 2012, p. 175-176. La chronologie resserrée entre 107 et 90 a.C. proposée par LÓPEZ SÁNCHEZ 2010a procède des mêmes observations, bien qu'elle soit critiquable à plusieurs égards : voir *supra*, n. 1326 p. 290 et *infra*, n. 1789 p. 434.
[1763] GOZALBES 2009a, p. 145-147.
[1764] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 298. Voir les remarques plus générales de MORILLO 2014, p. 48-49.
[1765] Voir *supra*, p. 384ss.

la région étudiée, la fin du IIe siècle a.C. semble également se caractériser par la reprise de la frappe de drachmes à *Emporion*[1766], tandis que celle-ci prend fin à *Arse-Saguntum* (Sagonte)[1767].

De manière générale, les années *c.* 120-*c.* 80 a.C. paraissent donc marquées par une diffusion croissante de la frappe de deniers ibériques, mais aussi par une forte hiérarchisation des ateliers monétaires au sein de chaque foyer de production : à eux seuls, les cinq centres émetteurs que sont *Baskunes* et *Bolskan* sur la rive gauche des haute et moyenne vallées de l'Èbre, *Arekorata* puis *Turiasu* sur la rive droite de la moyenne vallée de l'Èbre et *Sekobirikes* aux abords du Duero pourraient totaliser entre 85 et 90 % des volumes de production de deniers ibériques durant cette période avec entre *c.* 1500 et *c.* 1700 coins de droit (Figure 110)[1768]. Inversement, les cinq centres émetteurs se caractérisant par les volumes de production les plus faibles selon les estimations de Leandre Villaronga, c'est-à-dire *Kelse, Sekotias, Kolounioku, Arsakoson* et *Oilaunu*, n'emploieraient au total que *c.* 22 coins de droit durant la même période[1769]. Il semble clair qu'une proportion importante d'ateliers monétaires actifs durant la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. au sens large ne frappe que ponctuellement des monnaies d'argent, et que certains d'entre eux ont d'ores et déjà suspendu leur production de deniers lorsque débute le conflit sertorien[1770].

[1766] CAMPO 1997a.
[1767] RIPOLLÈS et LLORENS 2002.
[1768] D'après les estimations de VILLARONGA 1995, p. 75-76, avec les corrections apportées par ABASCAL et RIPOLLÈS 2000, p. 30 pour *Konterbia Karbika* ; COLLADO 2000, p. 104 pour *Belikiom* ; GOZALBES 2009a, p. 161 pour *Turiasu*, ces cinq ateliers utiliseraient à partir du dernier tiers du IIe siècle a.C. un total de *c.* 1530 coins de droit, soit 87 % des *c.* 1760 coins de droit employés durant la même période. Ce chiffre représente approximativement les trois quarts du volume de production total de deniers ibériques aux IIe-Ier siècles a.C.
[1769] VILLARONGA 1995, p. 75-76.
[1770] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 298-299.

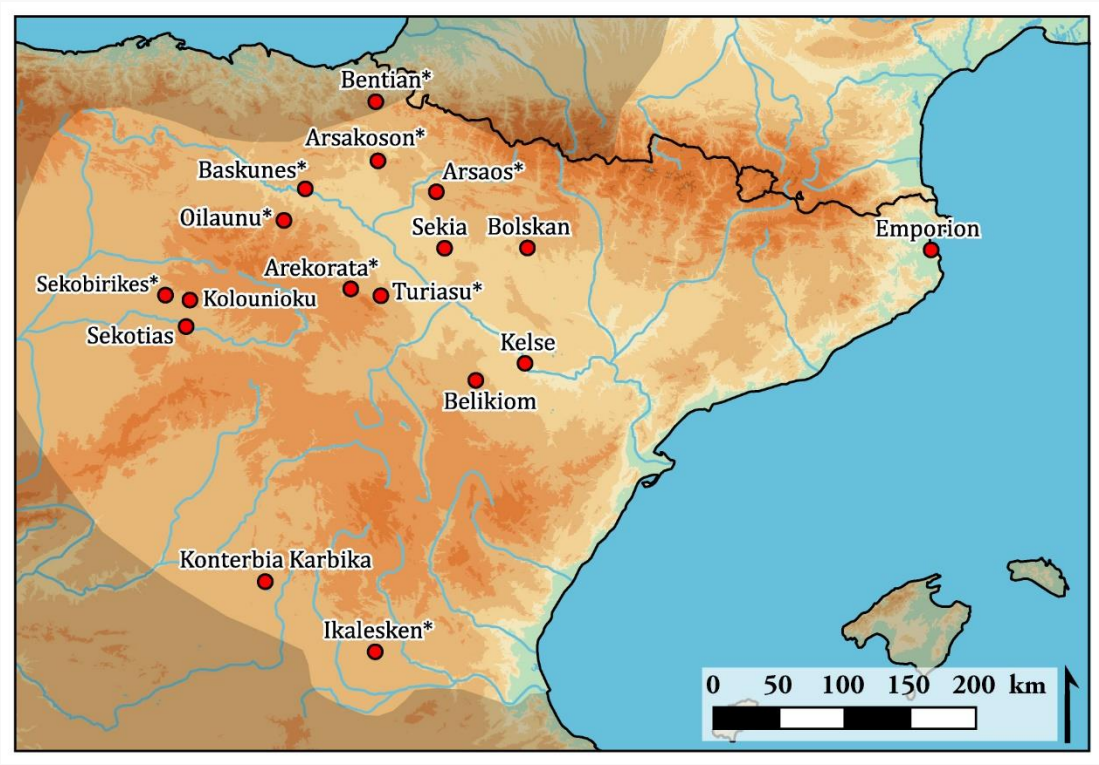


Figure 108. Carte des ateliers frappant des monnayages d'argent en péninsule Ibérique entre *c*. 120 et *c*. 80 a.C. Les termes antiques suivis d'un astérisque renvoient à une localisation incertaine[1771].

[1771] Concernant *Bentian*, *Arsaos*, *Baskunes*, *Turiasu*, *Arekorata* et *Ikalesken*, voir *supra*, n. 1632 p. 385. Nous situons *Sekotias* à Lango de Duero (Soria) d'après GARCÍA BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 348 et COLLANTES 1997 ; *Kolounioku* sur le site de la *Clunia* romaine (Peñalba de Castro, Burgos) ; *Bentian* à Beintza (Navarre), suivant l'identification tradititionnelle, toutefois bien incertaine : on peut seulement considérer que cet atelier se situe dans l'arrière-pays de celui de *Baskunes*. Concernant *Arsakoson* et *Oilaunu*, non localisés et inconnus en dehors de la documentation numismatique, les points représentés correspondent respectivement au centre des provinces de Navarre et de La Rioja.



Figure 109. Deniers ibériques, *c.* 150-*c.* 80 a.C.

a) Denier ibérique, *bolśkan*, *c.* 150-80 a.C. *ACIP* 1417, *CNH* 6, p. 211 (échelle 2:1), 3,78 g, 18 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 292, *MHBNF* 1032, [cat. 854].

b) Denier ibérique, *tuŕiasu*, *c.* 120-80 a.C. *ACIP* 1722, *CNH* 33, p. 266 (échelle 2:1), 3,89 g, 19 mm, 1 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Delepierre 14, *MHBNF* 1146, [cat. 894].

c) Denier ibérique, *arsaos*, *c.* 150-100 a.C. *ACIP* 1660, *CNH* 17, p. 254 (échelle 2:1), 3,84 g, 17 mm, 11 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 677, *MHBNF* 1080, [cat. 875].

d) Denier ibérique, *benkota/baśkunes*, *c.* 150-100 a.C. *ACIP* 1631, *CNH* 11, p. 250 (échelle 2:1), 4,12 g, 19 mm, 11 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 449, *MHBNF* 1093, [cat. 882].

e) Denier ibérique, *aŕekoŕatas*, *c.* 120-100 a.C. *ACIP* 1758-60, *CNH* 17-8, p. 273 (échelle 2:1), 3,29 g, 17 mm, 10 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 660, *MHBNF* 1128, [cat. 905].

f) Denier ibérique, *śekobirikes*, *c.* 110-70 a.C. *ACIP* 1873, *CNH* 9, p. 292 (échelle 2:1), 3,07 g, 20 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, « Doubles » 10681, [cat. 921].

Atelier	Nb. total de coins de droit			Références
	c. 130-100 a.C.	*c.* 100-75 a.C.	TOTAL	
Kont. Karbika **?**	33 ?	-	**33 ?**	VILLARONGA 1995, p. 75-76, chrono. incertaine. *ACIP* 1827-28.
Sekia **?**	34 ?	-	**34 ?**	*id.*, chrono. incertaine. *ACIP* 1440-41, 48.
Oilaunu	10	-	**10**	*id.*
Kelse **?**	1 ?	-	**1 ?**	*id.*, chronologie incertaine. *ACIP* 1481.
Bolskan	329	128	**457**	*id. ACIP* 1417-18 (Jenkins II-III), 1422-23 (Pré- et Palenzuela). Type « de Palenzuela » du conflit sertorien ?
Arekorata	265	-	**265**	*id. ACIP* 1750, 52, 56-62, 64-71, 73-76.
Belikiom	33	16	**49**	*id. ACIP* 1430-32.
Ikalesken	12	21	**33**	VILLARONGA 1988, p.63, 69-70 : classes IV-V. *ACIP* 2083-84, 2093-97.
Turiasu	342		**342**	GOZALBES 2009, p. 161, classe V. *ACIP* 1720-26.
Baskunes	222		**222**	VILLARONGA 1995, p. 75-76. *ACIP* 1630-33, 35-36.
Sekobirikes	137		**137**	*id.* Certains ex. datés du conflit sertorien. *ACIP* 1869-75.
Arsaos	90		**90**	*id. ACIP* 1655-66.
Bentian	18		**18**	*id. ACIP* 1675-77.
Arsakoson	5		**5**	*id. ACIP* 1668-70.
Sekotias	-	4	**4**	*id. ACIP* 1882-83.
Kolounioku	-	2	**2**	*id. ACIP* 1822-23.
TOTAL			**1668 ?**	

Figure 110. Estimation du nombre total de coins de droit employé pour la frappe de deniers ibériques, *c.* 130-*c.* 75 a.C.[1772].

Doit-on voir dans cette forte hétérogénéité des volumes de production les effets de la mise en place d'un réseau structuré de centres de production se répartissant la frappe de monnaies d'argent pour le compte de Rome ? L'effet incitatif de la présence romaine dans la vallée de l'Èbre jusque vers *c.* 100 a.C., puis dans la haute vallée du Duero durant les années 90 a.C. se traduit sans aucun doute par un accroissement des frappes au sein de ces espaces successifs : le monnayage d'argent de *Sekobirikes* apparaît en effet comme celui apparu le plus tardivement parmi les numéraires des ateliers majeurs de la province, ce que confirment les données métrologiques et analytiques. Néanmoins, il pourrait paraître excessif de prêter aux autorités romaines toute forme d'approche globale dans la répartition des centres de production monétaire en *Hispania Citerior*. Les frappes éphémères d'ateliers

[1772] Pour les méthodes employées par ces auteurs, voir VILLARONGA 1995 ; VILLARONGA 2004, p. 59-64 ; GOZALBES 2009a, p. 103-124. Les données présentées dans ce tableau, reprises des publications de Leandre Villaronga, présentent des degrés variables de fiabilité, mais les ordres de grandeur peuvent être tenus pour crédibles. Pour *Turiasu*, les estimations de GOZALBES 2009a reposent sur une étude rigoureuse de l'ensemble de la séquence de coins, sur un très large corpus et sur des indices charactéroscopiques globalement élevés.

tels que *Kelse* ou *Sekotias* semblent ainsi mieux se comprendre dans l'optique de l'affirmation politique ou des activités économiques des communautés dont ils dépendent plutôt que dans celle d'obligations fiscales ou de soutien logistique aux armées romaines[1773]. En outre, l'hypothèse selon laquelle certaines frappes indigènes pourraient être initialement vouées à soutenir non pas Rome, mais au contraire les armées qui lui font face, ne doit pas être écartée rapidement : on date en effet du tournant des IIe-Ier siècles a.C. les premières émissions de l'atelier de *Sekobirikes*, attribué aux *Areuaci*[1774] : il est possible que ces monnaies aient été employées dans le cadre des opérations menées contre T. Didius, puis C. Valerius Flaccus, ce qui n'est pas incompatible en soi avec une possible sollicitation ultérieure de cet atelier par les autorités romaines.

En d'autres termes, la manière dont on appréhende le degré d'ingérence de Rome dans la production d'argent monnayé en *Hispania Citerior* dépend de la position que l'on adopte vis-à-vis du mode de gouvernement de ces territoires et du statut légal des émissions concernées du point de vue romain. On considère parfois que l'existence même de ces monnayages est conditionnée par une autorisation accordée par le gouverneur aux pouvoirs émetteurs indigènes[1775]. La preuve en serait l'absence de frappes de monnaies d'argent en *Hispania Ulterior* : le contraste entre les deux provinces hispaniques ne s'expliquerait dans cette optique que par des projets administratifs différents de la part des autorités romaines. Que sait-on, dès lors, des modalités d'action des représentants de Rome en *Hispania Citerior* ? Comme nous l'avons souligné précédemment, l'autorité du gouverneur peut se manifester par le déplacement de populations, la destruction ou plus rarement la fondation de centres urbains, ou encore par le règlement de litiges entre communautés provinciales[1776]. Ses prérogatives sont donc à la fois importantes par leur nature et limitées par leur échelle : le gouverneur n'a ni les moyens, ni probablement l'objectif d'administrer de manière suivie l'ensemble des territoires se rapportant à sa *prouincia*, particulièrement s'agissant de ceux de l'intérieur des terres. En l'état de la documentation disponible, rien n'indique donc que les communautés alliées d'*Hispania Citerior*, fussent-elles déditices, requièrent l'autorisation du gouverneur pour entreprendre la frappe de monnaies d'argent comme de bronze.

[1773] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 302.
[1774] GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 293.
[1775] Voir notamment BELTRÁN 1986 et la mise au point historiographique de GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 303-304.
[1776] Voir BARRANDON 2011b.

Pour autant, cela ne signifie pas que la marge de manœuvre des autorités romaines soit nulle, bien au contraire. Le gouverneur a probablement toute liberté d'interdire la frappe d'un monnayage local si nécessaire, et peut-être à favoriser l'activité d'un centre émetteur au détriment d'un autre. Manuel Gozalbes souligne à juste titre que la production exceptionnelle d'un atelier tel que *Turiasu*, que l'on ne parvient à associer à aucune entité politique attestée dans la documentation littéraire, dépasse sans doute largement les besoins propres à cette communauté indigène[1777] : l'auteur répertorie 316 coins de droit et 375 coins de revers pour la classe V, émise entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. d'après l'étude des exemplaires associés à des monnaies romaines au sein des dépôts mixtes, et les estimations du nombre originel de coins employés varient entre 331 et 353 coins de droit et entre 403 et 436 coins de revers, selon les méthodes employées[1778]. Les volumes de production de la classe V correspondent donc au minimum à 87 % de l'ensemble du numéraire produit à *Turiasu*. En supposant que la frappe soit régulière durant l'ensemble de la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. – ce qu'elle n'est probablement pas – cet atelier emploierait ainsi 9 à 10 coins de droit et 11 à 12 coins de revers par an. Ces chiffres peuvent sembler réduits par comparaison avec Rome, où l'on frappe pour la seule année 90 a.C., au cœur de la Guerre sociale, deux fois plus de deniers que l'ensemble des ateliers ibériques entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. ; ils n'en sont pas moins exceptionnels à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen. Ainsi, l'augmentation subite et massive des volumes frappés à *Bolskan* ou à *Turiasu* paraît être au moins partiellement causée par une demande romaine, celle-ci étant probablement formulée par les questeurs[1779]. C'est donc dans ce cadre normatif qu'il s'agit vraisemblablement d'envisager l'action de Rome dans l'accroissement de la production monétaire en *Hispania Citerior* au tournant des IIe-Ier siècles a.C.

6.1.1.2. Monnaies romaines et monnaies locales au sein des dépôts enfouis en péninsule Ibérique entre c. 120 et c. 80 a.C.

a. La spécificité des trouvailles monétaires effectuées en *Hispania Ulterior*

La fin du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C. représentent un moment décisif dans la participation de la péninsule Ibérique à la sphère des échanges dominée par le grand commerce italien, ce qui se manifeste notamment par une documentation beaucoup plus abondante que celle des décennies précédentes concernant la circulation et les usages de l'argent monnayé. Récemment, l'étude statistique de la composition et de la période de constitution des trésors de monnaies romaines

[1777] GOZALBES 2012, p. 29 ; GOZALBES 2009a, p. 163.
[1778] GOZALBES 2009a, p. 115.
[1779] GOZALBES 2012, p. 31 ; sur le rôle des questeurs provinciaux, voir en dernier lieu PRAG 2014 ; BERRENDONNER 2014.

républicaines a conduit Kris Lockyear à mettre en évidence un processus spécifique aux années *c.* 120-*c.* 100 a.C. ou *c.* 117-*c.* 94 a.C., qui se manifeste simultanément par un recul des pratiques d'enfouissement en Italie et un vif essor de celles-ci en Hispanie[1780]. Il est toutefois essentiel d'insister sur un point que n'a pas relevé l'auteur : ces dépôts se concentrent principalement en *Hispania Ulterior* jusqu'au Portugal, et plus particulièrement dans la Sierra Morena et la vallée du Guadalquivir. Ce phénomène affecte beaucoup plus marginalement les territoires situés au nord du Júcar et du Tage. Ainsi, la fin du IIe siècle a.C. semble marquée par une différenciation accrue entre les dynamiques monétaires à l'œuvre au sein des deux provinces hispaniques, de sorte que la majorité des exemplaires de deniers ibériques attestés pour cette période proviennent en fait de trésors issus du sud de la péninsule, où ils sont associés à des monnaies romaines républicaines majoritaires et parfois à des pièces d'orfèvrerie : citons, à titre d'exemple, les trésors de Marrubiales de Córdoba (Cordoue), d'Idanha-a-Velha (Castelo Branco) ou encore de Los Villares (Caudete de las Fuentes, Jaén)[1781].

Il s'agit donc d'un processus historique spécifique aux territoires ibériques méridionaux, où l'exploitation des ressources minières et agricoles, associant entrepreneurs italiens, population locale et main-d'œuvre issue du centre et du nord de la péninsule, apparaît comme le vecteur d'une intégration économique et culturelle accélérée[1782]. En termes de circulation des richesses, ce phénomène concerne donc l'argent monnayé et non-monnayé, question à laquelle Francisca Chaves a consacré une importante monographie[1783] ; mais il a aussi des répercussions sur la frappe et la circulation des monnaies en alliages cuivreux, que celles-ci soient issues d'ateliers indigènes bien identifiés ou se rapportent au vaste ensemble des monnayages « italo-bétiques »[1784]. S'agissant plus spécifiquement des deniers ibériques, les trouvailles monétaires du Sud péninsulaire se caractérisent par une

---

[1780] LOCKYEAR 2015. Les deux fourchettes chronologiques mentionnées suivent respectivement la chronologie des émissions monétaires adoptée par CRAWFORD 1974 et celle de MATTINGLY 1998. Le principal changement tient au rééquilibrage proposé par MATTINGLY 1998 concernant les émissions monétaires des années 90 a.C. Pour une comparaison des trésors italiens et hispaniques de cette période, voir également CHAVES 1996, p. 525-537.

[1781] Marrubiales de Córdoba : 224 deniers républicains, 1 victoriat, 79 deniers d'*Iltirta*, *Kese*, *Bolskan*, *Baskunes*, *Arekorata*, *Arsaos*, *Turiasu*, *Konterbia Karbika* et *Ikalesken*, ce dernier atelier représentant à lui seul 44 exemplaires ; s'y ajoutent 1 quinaire ibérique, 1 drachme d'*Arse* et de nombreux éléments de parure et de vaisselle en argent, *tpq RRC* 305/1, *c.* 109-108 a.C. *RRCH* 184, *CHRR* CO2, CHAVES 1996 nº 7 p. 93-104, BLÁZQUEZ 1988, nº 30 p. 120 ; JENKINS 1958. Idanha-a-Velha : 1350 deniers romains, 1 de *Kese*, 11 d'*Ikalesken* et 5 drachmes d'*Arse*, *tpq RRC* 330/1a, *c.* 100 a.C. *CHRR* IAV, BLÁZQUEZ 1988, nº 52 p. 122-123 ; VILLARONGA 1980.

[1782] Ce mouvement paraît susciter des mouvements migratoires dont il est toutefois difficile d'apprécier l'ampleur : voir LE ROUX 2014 (1e éd. 1995), p. 70-73. Concernant plus particulièrement la mobilité des ouvriers issus de la vallée de l'Èbre et du nord de la Meseta vers les districts miniers de Sierra Morena, voir RICO 2010, p. 408 ; CHAVES et OTERO 2002, p. 209 ; DOMERGUE et SILLIÈRES 2002, p. 394-395.

[1783] CHAVES 1996. Cette étude se distingue en outre par la démarche, malheureusement encore trop rare, consistant à intégrer pleinement l'inventaire et l'étude typologique des pièces d'orfèvrerie et de vaisselle en argent au développement sur l'enfouissement des trésors monétaires.

[1784] Voir en dernier lieu STANNARD et GARCÍA SINNER 2014.

surreprésentation des monnaies d'*Ikalesken*, c'est-à-dire du centre émetteur le plus méridional, en dépit du volume de production relativement limité de cet atelier ; pour autant, ceux de la vallée de l'Èbre sont aussi bien représentés, y compris pour les plus septentrionaux d'entre eux tels que *Bolskan* ou *Baskunes*. Ces activités économiques suscitent donc l'importation et l'immobilisation d'espèces en argent dans des proportions importantes, bien que celles-ci soient essentiellement romaines[1785]. Ainsi, le corpus des trouvailles monétaires du village minier de La Loba (Fuenteobejuna, Cordoue), dans la Sierra Morena, occupé entre *c.* 120 et *c.* 90 a.C.[1786] comprend 109 exemplaires, dont 4 deniers républicains et 105 pièces de bronze péninsulaires, dont un tiers provient d'*Hispania Citerior*. S'y ajoute un petit dépôt de fondation de 13 deniers républicains datés entre *c.* 153 et *c.* 119 a.C.[1787]. Aucun denier ibérique n'est attesté. Les exemplaires apparus au sein des trésors monétaires de la région ne permettent malheureusement pas de déterminer précisément les circonstances de leur importation depuis la vallée de l'Èbre, en l'absence de contextes archéologiques exploitables ; c'est donc moins l'ampleur de cette circulation en tant que telle que la relative rareté des trouvailles effectuées dans le nord de la péninsule et clairement attribuables à cette période qui confère leur importance à ces découvertes de deniers ibériques. Pour autant, il est peu vraisemblable que le développement des activités économiques en lien avec le sud de la péninsule Ibérique fournisse le prétexte majeur à la frappe de ces émissions : sans doute est-ce dans le contexte propre à la vallée de l'Èbre qu'il convient de rechercher les justifications de cette production, c'est-à-dire la fonction primaire de ces monnayages. Les deniers d'*Ikalesken* pourraient toutefois constituer à cet égard un cas spécifique : la circulation de ce numéraire demeure orientée vers le sud jusqu'au déclenchement du conflit sertorien, lorsque celle des deniers de la vallée de l'Èbre semble majoritairement tournée vers l'ouest[1788]. La longue période d'activité de cet atelier, qui ne semble marquée par aucun accroissement brutal des volumes de production tel qu'on peut le constater à *Turiasu*, pourrait également crédibiliser l'hypothèse de fonctions différentes de celles qui président à la frappe des monnayages d'argent les plus importants de la vallée de l'Èbre[1789].

[1785] CHAVES 1996, p. 570-584 associe la constitution de la plupart des trésors de monnaies romaines de cet espace aux activités des *negotiatores*, des colons italiques au sens large et des couches privilégiées de la population indigène.

[1786] DOMERGUE et SILLIÈRES 2002, p. 397.

[1787] CHAVES et OTERO 2002. La majorité des 67 monnaies de bronze issues d'*Ulterior* provient des grands ateliers de *Castulo* (Cazlona, Jaén) et d'*Obulco* (Porcuna, Jaén).

[1788] GOZALBES 2012, p. 30 ; concernant respectivement *Turiasu*, *Arekorata* et *Arsaos*, GOZALBES 2009a, p. 63-89 ; OTERO 2009 ; FERNÁNDEZ 2009. La difficulté est que les trésors de deniers ibériques issus de ces régions sont souvent datés des années de la guerre de Sertorius, alors que certains d'entre eux pourraient être plus anciens. Concernant *Ikalesken*, le seul exemplaire attesté au sein d'un dépôt enfoui dans le nord de la péninsule durant ce conflit provient du trésor de Palenzuela (Palencia, *TMPI* 96) ; l'aire de répartition de ce numéraire demeure centrée sur la province de Cuenca et sur le sud de la péninsule.

[1789] Contre LÓPEZ SÁNCHEZ 2010, p. 174-176. L'auteur compresse la période de frappe de ce numéraire en quelques années tout au plus et lui attribue pour fonction de rémunérer des troupes auxiliaires envoyées depuis *Kese-Tarraco*

b. Circulation et thésaurisation de l'argent monnayé en Hispania Citerior

Le corpus des trouvailles monétaires en *Hispania Citerior* pour les années *c.* 120-*c.* 80 a.C. est plus réduit que celui qui se rapporte aux espaces méridionaux de la péninsule, particulièrement en ce qui concerne les espèces d'argent. En dépit de lacunes importantes, qui tiennent tant au nombre restreint des dépôts enregistrés qu'aux difficultés relatives à leur datation, cette période présente pourtant une documentation nettement plus exploitable que celle qui se rapporte aux décennies précédentes. À l'heure actuelle, l'archéologie fournit peu de données permettant d'aborder les questions relatives aux usages de l'argent monnayé et aux rapports entre les différents types de numéraires circulant dans cette zone : les monnaies d'argent sont globalement rares au sein des sites d'habitat ou des autres types d'établissements ayant fait l'objet de fouilles récentes. On peut souligner la découverte en 2008 à *Ilerda* (Lérida), carrer Magdalena, d'un petit dépôt composé d'un denier de *Bolskan* et de deux unités de bronze d'*Iltirta*. Ce lot, contenu dans un gobelet en céramique à paroi fine, a été mis au jour dans les fondations d'une maison dont la construction est datée de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle a.C., d'après la présence en stratigraphie d'éléments de céramique à vernis noir et d'amphores italiques[1790]. Cette découverte récente constitue à ce jour le contexte archéologique le plus précis dont on dispose pour dater la frappe de la principale série de deniers de *Bolskan* (Jenkins II-III)[1791], au plus tard au début du Ier siècle a.C. S'y ajoute l'exemplaire plus précoce mis au jour au Mas Castellar (Pontos, Gérone) dans un contexte postérieur à *c.* 195 a.C., sans plus de précisions[1792] et associé à un denier *RRC* 276/1 M·CARBO daté de *c.* 122-119 a.C.[1793]. Les synthèses régionales consacrées aux territoires situés sur les axes transpyrénéens attestent la pénétration, sans doute dès le tournant des IIe-Ier siècles a.C., de monnaies étrangères : en Cerdagne, Marta Campo signale la découverte de deux deniers plaqués et perforés, l'un de *Bolskan*, l'autre issu de l'émission *RRC* 280/1 M·TVLLI, frappé en *c.* 120-119 a.C. au sein de l'habitat du Tossal de Baltarga (Bellver de Cerdanya, Lérida) et peut-être d'une monnaie d'argent « au cheval galopant » de la vallée du Rhône[1794]. À 15 km plus au nord, elle rapporte aussi la mise au jour d'un denier républicain daté de *c.* 105 a.C. aux environs du Pic de Bena

(Tarragone) vers le sud, pour soutenir l'effort de guerre de Sertorius, tribun militaire de T. Didius, lors de ses opérations dans le sud de la péninsule conduisant au siège de *Castulo* durant les années 90 a.C. Cette hypothèse repose sur des bases fragiles – les similitudes typologiques entre les monnaies de *Kese* et d'*Ikalesken* – et procède d'une évidente surinterprétation de la documentation littéraire, dont nous avons précédemment souligné les lacunes.

[1790] GIRAL 2011.

[1791] JENKINS 1958. Cette série correspond à l'émission *CNH* 6 p. 211, *ACIP* 1417, pour laquelle la base de données de VILLARONGA 1995, p. 33-34, comprend 546 exemplaires, sur 746 deniers de *Bolskan* répertoriés au total.

[1792] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 598.

[1793] CRAWFORD 1974 : 122 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 119 a.C.

[1794] CAMPO 2009, nos 3, 22 et 39 p. 360-362. L'exemplaire rhodanien provient des environs de Bellver de Cerdanya, mais on ignore s'il a été mis au jour au Tossal de Baltarga. Les découvertes monétaires effectuées sur ce site comprennent des exemplaires frappés entre le IIIe siècle a.C. – des imitations « gauloises » de drachmes emporitaines « au cheval » – et le Principat.

(Enveitg, Pyrénées-Orientales)[1795]. Les découvertes isolées de monnaies d'argent effectuées à *Emporion* (L'Escala, Gérone), quant à elles, témoignent d'une circulation régulière de deniers et de quinaires républicains à partir des années 120 a.C., associés à de petites quantités de drachmes de *Massalia* DRM-54/55 et de monnaies « à la croix » du groupe cubiste, au plus tard à partir du premier quart du Ier siècle a.C.[1796]. Les monnaies de bronze sont majoritairement massaliotes. Paradoxalement, aucune découverte de drachmes emporitaines datées de cette période ne semble signalée au sein de l'agglomération : celles-ci proviennent exclusivement des trésors monétaires de la région.

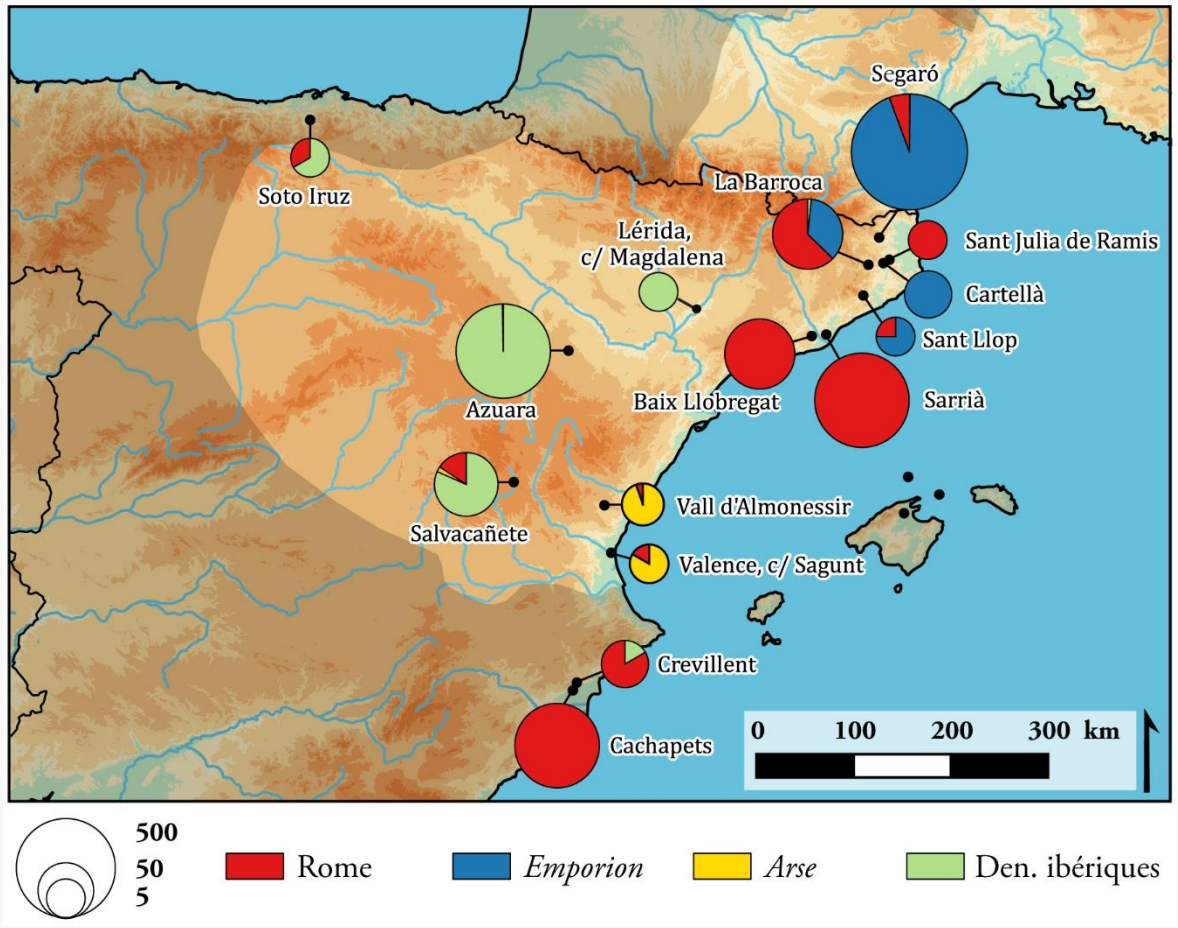


Figure 111. Carte de répartition et composition des trésors de monnaies d'argent en *Hispania Citerior*, *c.* 10-*c.* 80 a.C.
Sources : BLÁZQUEZ 1987 ; VILLARONGA 1993 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001 ; RIBERA et RIPOLLÈS 2005.

Ce sont en effet ces derniers qui constituent l'essentiel de la documentation disponible pour cette période (Figure 111). La carte de répartition des dépôts monétaires révèle deux phénomènes majeurs.

[1795] CAMPO 2009, nº 40 p. 362.
[1796] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 521-522. Si l'on excepte trois victoriats *RRC* 53/1, l'exemplaire républicain le plus ancien mis au jour sur ce site est issu de l'émission *RRC* 260/1 T·CLOVLI datée de *c.* 128-124 a.C. selon CRAWFORD 1974 et MATTINGLY 1998.

Le premier est la forte pénétration du numéraire d'argent romain républicain sur tout le littoral de l'*Hispania Citerior*, particulièrement au nord de l'Èbre dans la région de Carthagène (Murcie). D'importants trésors tels que ceux de Sarrià (Barcelone, *CHRR* SAR, *TMPI* 50, n=49), du Baix Llobregat (Barcelone, *CHRR* LLO, *TMPI* 49, n=117) ou encore de Cachapets (Crevillent, Alicante, *CHRR* CAC, *TMPI* 72, n=263) sont composés exclusivement ou presque de monnaies d'argent romaines[1797]. À l'exception du trésor de Cartellà (Gérone, *TMPI* 45), ce numéraire est systématiquement présent au sein des dépôts monétaires des espaces littoraux. L'autre caractéristique majeure de la distribution géographique des trésors est la persistance d'aires de circulation régionales entretenant globalement peu de relations entre elles, si ce n'est à travers l'emploi de la monnaie romaine : les drachmes d'*Arse* continuent de circuler dans le Levant et celles d'*Emporion* sont majoritaires sur le littoral catalan.

Les provinces de Barcelone et de Gérone sont celles qui présentent la plus forte concentration de dépôts datés de cette période et les effectifs les plus importants. Marta Campo répertorie sept trésors comportant des exemplaires des émissions tardives de drachmes d'*Emporion* (Amorós VI-VIII)[1798], tous issus de l'arrière-pays emporitain, dont quatre semblent pouvoir être datés entre *c.* 120 a.C. et *c.* 80 a.C. : il s'agit des dépôts de Cartellà, de Sant Llop (Gérone, *TMPI* 48), de Segaró (Gérone, *RRCH* 180, *CHRR* SEG, *TMPI* 47) et de La Barroca (Gérone, *RRCH* 178, *CHRR* LAB, *TMPI* 46). Celui de Sant Llop est mal connu, associant un nombre indéterminé de drachmes d'*Emporion* ainsi qu'une fraction de drachme à un unique denier *RRC* 282, daté de *c.* 118-115 a.C. Celui de Cartellà pourrait inclure jusqu'à une trentaine d'exemplaires, tous des drachmes emporitaines, dont au moins quatre des séries Amorós VI-VIII[1799]. Le trésor de Segaró comprend selon Leandre Villaronga 833 drachmes d'*Emporion* jusqu'à la série Amorós VIII ainsi qu'une drachme ibérique d'imitation emporitaine, 2 deniers de *Kese* et 50 deniers républicains, le plus récent étant un exemplaire *RRC* 298/1 L·CAESI daté de *c.* 112-109 a.C.[1800]. Enfin, le trésor de La Barroca se distingue des précédents par le fait qu'il inclut une majorité d'exemplaires romains, soit 74 deniers, associés à 42 drachmes emporitaines, ainsi qu'un denier de *Kese* et un autre de *Turiasu*. Son *terminus post quem* est fixé à *c.* 112-109 a.C. par la présence

[1797] Le trésor de Sarrià comprend également un *quadrans RRC* 250/2.
[1798] Pour la chronologie de ces séries, CAMPO 1997a, p. 46-49. Le trésor de Gérone (*TMPI* 33), comportant une drachme Amorós III, une Amorós V et deux fractions, a probablement été enfoui avant les années 130-120 a.C. Concernant les trésors d'Oristà (Barcelone, *CHRR* ORI, *TMPI* 95) et de l'Alt Empordà (Gérone, *CHRR* EMP, *TMPI* 90), enfouis durant les années 70 a.C., voir *infra*, p. 522ss.
[1799] CAMPO 1997a, p. 46.
[1800] CRAWFORD 1974 : 112-111 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 109 a.C. ; mêmes datations pour la série *RRC* 296/1 concernant le dépôt de La Barroca. CRAWFORD 1969a, p. 85 fournit des effectifs assez différents au sujet du trésor de Segaró : 963 drachmes emporitaines, 47 deniers romains et 2 deniers ibériques.

d'au moins un exemplaire de l'émission *RRC* 296/1 CN·BLASIO CN·F. Les dépôts du Baix Llobregat et de Sarrià, constitués uniquement de monnaies d'argent républicaines, présentent des *termini post quem* similaires aux précédents, respectivement en *c.* 109-108 a.C. et en *c.* 108-104 a.C.[1801].

On observe donc très nettement un pic d'enfouissement en Catalogne entre *c.* 118 et *c.* 108 a.C. selon la chronologie de Michael Crawford, ou bien entre *c.* 115 et *c.* 104 a.C. selon celle d'Harold B. Mattingly, suivi par un intervalle plus calme avant les campagnes militaires de Pompée durant la décennie 70 a.C. Il est tentant de mettre en relation ces données soit avec les conséquences de la conquête romaine en *Gallia Ulterior* et la construction de la *uia Domitia*, soit avec les incursions des *Cimbri*, soit successivement avec ces deux épisodes[1802]. Peut-être est-il toutefois préférable de ne pas formuler à ce propos d'interprétation trop déterministe : en effet, la datation de ces dépôts est tributaire de celle des deniers romains qu'ils contiennent, et les *termini post quem* des trésors découverts dans les autres parties de l'*Hispania Citerior*, moins susceptibles d'être directement affectées par ces événements historiques, sont tous compris entre *c.* 108 et *c.* 100 a.C. selon la chronologie de Michael Crawford. Les dépôts catalans n'ont pas forcément tous été enfouis en l'espace d'une décennie ; néanmoins ils nous indiquent bel et bien que la région bénéficie à partir des années 110 a.C. d'un approvisionnement en monnaies romaines beaucoup plus significatif qu'au cours des périodes précédentes. Ils présentent en outre des analogies dans leur composition avec un faible nombre d'exemplaires anciens, ce qui paraît confirmer la spécificité et, dans une certaine mesure, la soudaineté du processus conduisant à la constitution de ces lots[1803].

Ainsi, sans nécessairement pouvoir être directement associés au « passage des *Cimbri* » ou à tout autre événement historique en particulier, les trésors catalans du dernier quart du IIe siècle a.C. semblent bien refléter un intérêt accru de la part de Rome pour ces territoires à partir des années 110 a.C., ce qui est cohérent avec les données fournies par l'archéologie. Récemment, le débat concernant le contexte de ces enfouissements a été recentré pour insister sur le rôle croissant de la

[1801] Les exemplaires les plus récents de ces trésors sont des deniers se rattachant respectivement au séries *RRC* 302/1 L·FLAMINI CILO et *RRC* 308/1a M·HERENNI.

[1802] Concernant la question de la *uia Domitia* et l'impact transpyrénéen de l'implantation romaine en Languedoc, voir 522ss. Pour ce qui a trait à la présence des *Cimbri* en Hispanie, nous avons souligné précédemment les lacunes importantes de la documentation disponible. Leandre Villaronga n'hésite pourtant pas à mettre en relation certains de ces trésors avec le passage des *Cimbri* : voir VILLARONGA 1982 au sujet du trésor de Sarrià ; plus généralement, VILLARONGA 1993 p. 37-39

[1803] L'étude statistique du mode de constitution des trésors permet à LOCKYEAR 2015, p. 9-11 de rapprocher structurellement ceux de La Barroca, de Sarrià et de Segaró et de les inclure au sein d'un groupe « intermédiaire ». Celui-ci se distingue du groupe « précoce » par le faible nombre de deniers antérieurs à *c.* 140 a.C., voir fig. 6 p. 10. Le groupe « tardif » se compose pour sa part de trésors dont l'enfouissement ne semble pas intervenir avant la décennie 90 a.C., et ne peut donc pas être comparé aux deux autres d'un point de vue historique.

région au sein du dispositif logistique des armées romaines[1804] : on n'explique plus nécessairement ces dépôts par d'éventuelles destructions causées par les *Cimbri*, mal attestées par ailleurs, mais on propose d'y voir l'effet de l'organisation des expéditions menées depuis la Catalogne vers les vallées de l'Èbre et du Duero, mais également vers la Celtique méditerranéenne pour contrer la progression des *Cimbri* et des *Teutones* à partir de 109 a.C. ou pour réprimer les revirements des *Tolosates* jusqu'en 106 a.C.[1805]. Il convient peut-être d'assouplir encore ce modèle interprétatif pour tenir compte de la présence croissante d'Italiens et du développement en Catalogne de productions italiques[1806], phénomène apte à susciter l'importation de monnaies romaines par d'autres voies que les seules opérations militaires.

À l'intérieur des terres, ce sont les deniers ibériques qui semblent constituer l'essentiel de l'argent monnayé en circulation, avec une présence uniquement résiduelle d'espèces romaines, raison pour laquelle il demeure généralement impossible de déterminer le cadre chronologique de l'enfouissement des trésors monétaires issus de la Celtique ibérique, en l'absence presque totale de découvertes effectuées en contexte archéologique[1807]. À l'exception du petit dépôt de fondation de Lérida mentionné précédemment, seuls sont représentés sur la carte de répartition les quelques ensembles contenant des exemplaires romains antérieurs à *c.* 82 a.C. Le trésor d'Azuara (Saragosse, *RRCH* 204, *TMPI* 93) se compose d'environ 400 deniers de *Bolskan*, de 9 deniers « fleur de coin » de *Belikiom* et d'un exemplaire républicain *RRC* 328/1 P·SERVILI·M·F RVLLI frappé en *c.* 100-95 a.C. : au-delà de ce *terminus*, on ne peut donc guère préciser la période d'enfouissement de ce dépôt important sur la base d'un unique exemplaire, ce qui vaut également pour le petit dépôt de Soto Iruz (Santander, *RRCH* 185, *CHRR* IRZ). À l'inverse, l'attribution aux seules années du conflit sertorien de l'ensemble des trésors composés exclusivement de deniers ibériques enfouis dans la vallée de l'Èbre et dans la Meseta doit probablement être considérée comme infondée, certains d'entre eux pouvant être antérieurs ou postérieurs à cette guerre. Cette confusion induit une subordination complète de l'ensemble des frappes de deniers ibériques et de leurs usages à la demande romaine, que celle-ci émane du parti sénatorial ou du camp de Sertorius, alors qu'il n'est pas inconcevable que les campagnes de T. Didius ou de C. Valerius Flaccus contre les *Areuaci*, ou d'autres événements non renseignés par la documentation littéraire, puissent expliquer la constitution et le non-recouvrement de certains dépôts dans la moyenne

[1804] ÑACO et PRINCIPAL 2012.
[1805] NOGUERA *et al.* 2014a, p. 40 ; ÑACO et PRINCIPAL 2012, p. 176.
[1806] GORGUES 2010, p. 371-374 au sujet de la céramique
[1807] GOZALBES 2009a, p. 82 : « Los tesoros constatan en mayor o menor medida que los denarios romanos no circularon por la Meseta Norte en cantidades sustanciales durante el periodo republicano (…). Los denarios romanos aparecen en la Meseta Norte en conjuntos tardíos como el tesoro sertoriano de Maluenda, pero no antes ».

vallée de l'Èbre et dans celle du Duero. Dans l'état actuel de la documentation disponible, il demeure pourtant difficile de concevoir une nouvelle chronologie relative et absolue au-delà de ces remarques méthodologiques : nous les évoquerons donc au chapitre suivant[1808].

L'important trésor de Salvacañete (Cuenca, *RRCH* 205, *CHRR* SAL, *TMPI* 63) se démarque par sa composition des autres ensembles évoqués précédemment et se rapproche davantage de certains dépôts d'argent monnayé et non-monnayé de l'Andalousie et de sa périphérie[1809], tels que celui de Torre de Juan Abad (Ciudad Real, *RRCH* 189, *CHRR* JUA, *TMPI* 88) avec un *terminus post quem* similaire vers le tournant des IIe-Ier siècles a.C.[1810]. Le trésor de Salvacañete compte 13 deniers républicains, 2 drachmes d'*Arse* et au minimum 62 deniers ibériques, dont 51 ou plus de *Bolskan*, 8 ou 10 d'*Ikalesken*, 1 de *Kese*, 1 d'*Ilrtirta* et 1 de *Sekaisa*, celui-ci étant par ailleurs un exemplaire unique au cavalier brandissant une enseigne terminée par un oiseau (Figure 112)[1811]. L'essentiel de la valeur du trésor se compose néanmoins de pièces d'orfèvrerie et de vaisselle en argent[1812]. Le caractère votif de ce dépôt est désormais bien admis, et se manifeste notamment par le traitement infligé aux monnaies, en majorité entaillées ou perforées[1813]. Les enjeux relatifs à la datation du trésor de Salvacañete permettent d'aborder une question essentielle concernant la chronologie des émissions ibériques péninsulaires. En effet, les monnaies romaines du dépôt en fixent le *terminus post quem* en *c.* 100-95 a.C. avec deux exemplaires de la série *RRC* 328/1 P·SERVILI M·F.[1814]. Inversement, on trouve parmi les deniers de *Bolskan* quatre à cinq exemplaires tardifs « au type de Palenzuela » ou « pré-Palenzuela » (Jenkins IV ; *CNH* 12-13 p. 212 ; *ACIP* 1422-1423), dont la frappe est traditionnellement datée du Ier siècle a.C., et plus exactement des années de la guerre de Sertorius, d'après l'étude du trésor de Palenzuela (Palencia, *RRCH* 314, *CHRR* PLZ, *TMPI* 96)[1815] et l'absence de ces types dans les trésors antérieurs. Le dépôt de Salvacañete pourrait donc justifier une chronologie plus précoce pour ces monnaies et contribuer ainsi à réattribuer certains ensembles sertoriens aux décennies précédentes[1816], comme par exemple le trésor de la Muela de Tarracena (Guadalajara, *TMPI* 107),

[1808] Voir *infra*, p. 599ss ; mêmes observations dans GOZALBES 2012, p. 30, qui n'en conservent pas moins la répartition entre trésors du IIe siècle a.C. et de la période sertorienne : voir les cartes de répartition dans GOZALBES et TORREGROSA 2014, fig. 6 et 8 p. 284-285.
[1809] CHAVES 1996, p. 507-510.
[1810] BARRIL et ROMERO 2002, p. 233-234.
[1811] NAVASCUES 1969, II, p. 57-58. Pour la dernière recension des monnaies associées à ce dépôt, voir GARCÍA-BELLIDO 1998. La composition exacte de l'ensemble présente néanmoins quelques incertitudes.
[1812] Voir *supra*, p. 160ss.
[1813] ARÉVALO *et al.* 1998.
[1814] GARCÍA-BELLIDO 1998, p. 253.
[1815] Sur la composition de ce dépôt, voir MONTEVERDE 1947.
[1816] ARÉVALO 1998, p. 258 n'exclut pas cette hypothèse, sans trancher : « la datación de la emisión de *bolśkan* puede que sea anterior a la mantenida. Esto significaría, además, que entre los tesoros que contienen denarios de este taller del tipo

composé de 168 deniers de *Bolskan*, dont Octavio Gil Farrés estimait dès 1980 l'enfouissement devait se situer durant les premières années du conflit sertorien ou même avant[1817].

Nb. ex.	Atelier	Références	Date a.C.	Commentaires
1	Rome	*RRC* 53/2, anonyme	*c.* 211	ex. perforé.
2	S.-E. Italie	*RRC* 83/2, pointe de lance	*c.* 211-210	*id.*
1	Rome	*RRC* 115/1, trident	*c.* 206-195	*id.*
1	Rome	*RRC* 138/1, P·MAE	*c.* 194-190	*id.*
1	Rome	*RRC* 167/1, anonyme	*c.* 179-170	*id.*
1	Rome	*RRC* 200/1, NAT	*c.* 155	*id.*
1	Rome	*RRC* 208/1, NATTA	*c.* 149	*id.*
1	Rome	*RRC* 216/1, L·SEMP PITIO	*c.* 148	*id.*
1	Rome	*RRC* 218/1, L·CVP	*c.* 147	ex. non perforé.
1	Rome	*RRC* 232/1, CN·GEL	*c.* 138	ex. perforé.
2	Rome	*RRC* 328/1, P·SERVILI M·F	*c.* 100	*id.*
51-55	*Bolskan*	*ACIP* 1412-13, 17-18, 22-23 (?)	*c.* 120- 80	17 (?) ex. perforés, 2 plaqués.
8-10	*Ikalesken*	*ACIP* 2071-75, 83-84, 93-97 (?)	*c.* 160-80	2 à 3 ex. perforés.
1	*Kese*	*ACIP* 1122	*c.* 185-160	ex. perforé.
1	*Iltirta*	*ACIP* 1242	*c.* 185-160	*id.*
1	*Sekaisa*	*ACIP* 1534.	*c.* 160-140	*id.*
2	*Arse*	*ACIP* 1963-64	*c.* 200-130	*id.*

Figure 112. Tableau récapitulatif des monnaies d'argent du trésor de Salvacañete (Cuenca), d'après NAVASCUES 1969 ; BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO 1998.

Cependant le lot de monnaies romaines de Salvacañete pose lui-même des problèmes interprétatifs : on ignore en effet s'il correspond à l'ensemble des exemplaires découverts initialement ou si une partie de ceux-ci a été vendue et a donc échappé à l'attention des chercheurs. Or, dans l'état actuel de la documentation disponible, les deux deniers *RRC* 328/1 constituent les seuls exemplaires datables du tournant des IIe-Ier siècles a.C., le plus récent avant ceux-ci étant un denier *RRC* 232/1 CN·GEL frappé en *c.* 138 a.C. María Paz García-Bellido souligne en outre que la composition de cet échantillon semble peu représentative, dans la mesure où seuls sont attestés des

Palenzuela, Salvacañete sería el más antiguo; sólo la localización de nuevos conjuntos monetales y un minucioso estudio de cuños, confirmarían una u otra propuesta cronológica ». Francis Suárez favorise plus clairement cette proposition : voir https://denariosibericos.wordpress.com/2015/10/05/tesorillo-de-salvacanete/ (consulté en juillet 2016).

[1817] GIL FARRÉS 1980, p. 209. VILLARONGA 1993, p. 52 et plus récemment GOZALBES et TORREGROSA 2014, p.285, attribuent néanmoins ce dépôt à la période sertorienne.

deniers ornés au revers de scènes équestres (Dioscures ou biges), à l'exclusion complète des représentations plus variées à caractère gentilice qui sont fréquentes à partir du dernier quart du IIe siècle a.C. : on trouve ainsi une part significative d'exemplaires anciens ou issus d'émissions restreintes, tandis que les séries plus abondantes des années 120-110 a.C. ne sont pas attestées[1818]. L'auteur suggère ainsi que ce choix iconographique, qui s'applique aussi par définition aux deniers ibériques « au cavalier », pourrait témoigner d'une pratique de sélection constituant la première étape du traitement des monnaies dans le cadre de leur consécration à la divinité. Cette hypothèse n'en demeure pas moins fragile, étant donné la taille réduite du corpus étudié ; il nous semble aussi que les émissions de deniers romains représentées au sein du dépôt de Salvacañete correspondent plus simplement, pour la majorité d'entre eux, aux périodes durant lesquelles l'approvisionnement de l'*Hispania Citerior* en numéraire républicain semble le plus important, c'est-à-dire durant le premier quart du IIe siècle a.C., la période des sièges successifs de *Numantia* et des guerres lusitaniennes, ainsi que les dernières années du IIe siècle a.C. Dans la mesure où celui-ci semble se tarir momentanément durant les années 80 a.C., il demeure donc rigoureusement impossible de déterminer si la consécration du dépôt de Salvacañete a lieu vers *c.* 100-95 a.C. ou bien une génération plus tard.

En d'autres termes, le dernier quart du IIe siècle et le premier quart du Ier siècle a.C. se distinguent de la période précédente par une pénétration accrue des monnaies d'argent romaines sur la façade méditerranéenne de la péninsule Ibérique et au Portugal, selon des modalités toutefois différentes en *Hispania Ulterior* et *Citerior*. Ce phénomène se manifeste en effet avec une intensité moindre au sein de celle-ci, et semble encore lié en grande partie à des facteurs militaires. Le développement de la présence italienne se manifeste aussi en Catalogne par le développement d'une architecture et de productions de modèle italique et par l'accroissement des échanges transpyrénéens, activités susceptibles de favoriser également la circulation des monnaies romaines. En revanche, celles-ci sont presque absentes des trouvailles effectuées dans la moyenne vallée de l'Èbre et dans la Meseta, de même que les drachmes emporitaines. On observe donc encore une partition claire entre des espaces littoraux marqués par une présence romaine importante et des régions intérieures où l'argent monnayé indigène semble régner sans partage. Les difficultés relatives à la datation des trésors monétaires mis au jour au sein des territoires ne nous permettent pas d'appréhender clairement le statut et les fonctions des monnayages d'argent locaux ou les relations qu'ils entretiennent avec le denier romain. Les deniers ibériques sont par ailleurs très peu représentés au sein des grandes agglomérations occupées durant cette période, où les monnaies de bronze constituent bien souvent l'intégralité du numéraire en

[1818] GARCÍA-BELLIDO 1998, p. 255.

circulation. Ainsi, les fouilles du Cabezo de Alcalá (Azaila, Teruel) n'ont permis de mettre au jour que quatre deniers plaqués de *Bolskan*[1819], contre plus de 700 monnaies de bronze issues pour l'essentiel d'ateliers catalans et aragonais : Miguel Beltrán Lloris y voit l'effet du pillage de l'agglomération suite à sa destruction par les armées romaines, durant le conflit sertorien ou un peu plus tard[1820]. L'argumentation de cet auteur ne fait que renforcer l'impression d'un contexte régional encore fortement marqué par la guerre, ce dont il convient de tenir compte à l'heure d'interpréter par déduction les fonctions des émissions de deniers ibériques produites durant cette période. Cette question peut également être abordée à partir des données relatives à la composition élémentaire de ces monnayages, qui éclairent les choix et les solutions d'approvisionnement employés par les ateliers indigènes.

6.1.2. L'apport des analyses élémentaires

L'échantillon analytique réuni pour l'étude des deniers ibériques émis entre *c.* 150 et *c.* 80 a.C. se compose de 83 exemplaires issus de 13 ateliers (Figure 113). Si le nombre de monnaies analysées paraît suffisant pour appréhender les caractéristiques physico-chimiques de ces monnayages dans leur globalité, il n'en va pas de même à l'échelle de chaque atelier, et plus encore de chaque émission au sein de ceux-ci. Plusieurs séries ne sont ainsi représentées que par un seul exemplaire[1821]. Au total, près des trois quarts des deniers ibériques conservés au sein de la Bibliothèque nationale de France ont pu être étudiés : ce corpus inclut 19 monnaies précédemment classées parmi les « doubles », non référencées dans le catalogue de Pere Pau Ripollès[1822], qui permettent de constituer des échantillons plus représentatifs pour les frappes de *Baskunes*, *Bolskan*, *Ikalesken*, *Sekobirikes* et *Turiasu*.

[1819] BELTRÁN 2013, p. 358, 460 ; GORGUES 2010, p. 413. Les quatre exemplaires se rattachent à l'émission la plus commune, *ACIP* 1417, *CNH* 6, p. 211.

[1820] BELTRÁN 2013, p. 351, 358-361, 454-455, qui maintient l'hypothèse d'un abandon du site vers les années 70 a.C.. Pour une chronologie plus tardive, voir par exemple RIBERA 2014a.

[1821] Au total, 123 monnaies d'argent grecques et indigènes de péninsule Ibérique ont été analysées, auxquelles s'ajoutent les 18 exemplaires hispano-carthaginois étudiés par ARTRU 2015.

[1822] RIPOLLÈS 2005b (*MHBNF*).

Atelier	Nb. ex.	Nb. ex par réf. *ACIP*		Titre moyen (%Ag)	
Arekorata	9	1	1752	91,6	**91,4 (σ=2,7)**
		3	1758-1760	93,1 (σ=2,5)	
		1	1756	92,4	
		4	1773	89,8 (σ=3,0)	
Arsakoson	1	1	1669	95,2	**95,2**
Arsaos	6	1	1657	90,5	**89,6 (σ=5,7)**
		1	1660	96,0	
		4	1665	87,8 (σ=6,0)	
Baskunes	12	7	1630-31	90,7 (σ=2,8)	**90,9 (σ=2,2)**
		5	1632	91,3 (σ=1,4)	
Belikiom	2	1	1431	92,2	**92,4 (σ=0,3)**
		1	1432	92,6	
Bentian	1	1	1675	94,7	**94,7**
Bolskan	16	1	1413	95,1	**93,8 (σ=2,9)**
		11	1417	93,5 (σ=3,3)	
		4	1423	94,5 (σ=1,9)	
Ikalesken	9	2	2071-72	99,6 (σ=0,1)	**99,3 (σ=0,7)**
		2	2078	99,6 (σ=0,1)	
		4	2084	99,0 (σ=1,0)	
		1	2093	99,2	
Kont. Karbika	3	3	1827	93,9 (σ=0,3)	**93,9 (σ=0,3)**
Oilaunu	1	1	1799	91,3	**91,3**
Sekia	1	1	1440	94,3	**94,3**
Sekobirikes	10	5	1870	85,2 (σ=7,4)	**85,6 (σ=5,4)**
		1	1872	85,4	
		2	1873	87,8 (σ=1,4)	
		2	1875	84,5 (σ=5,1)	
Turiasu	12	1	1720	90,5	**87,8 (σ=6,4)**
		10	1722	88,5 (σ=6,1)	
		1	1723	78,0	
TOTAL	**83**			**91,5 (σ=5,3)**	

Figure 113. Deniers ibériques analysés par LA-ICP-MS, *c.* 150-*c.* 80 a.C.
Composition de l'échantillon et titre des émissions

Jusqu'à présent, les recherches consacrées à la composition élémentaire des deniers ibériques sont restées tributaires, pour l'essentiel, d'analyses par fluorescence X[1823]. María Soledad Parrado n'a pu analyser que 18 exemplaires au total, sans préparation préalable des échantillons, de sorte que les résultats obtenus sont globalement peu exploitables[1824]. Les travaux récents ont principalement porté sur les émissions catalanes[1825], à l'exception de programmes plus ciblés sur les monnayages de *Bolskan*[1826] et de *Turiasu*[1827]. Les analyses par LA-ICP-MS permettent donc de confirmer ou de rectifier les estimations formulées jusqu'à présent au sujet du titre et du poids de fin des deniers ibériques et éclairent les stratégies d'approvisionnement en argent des ateliers de la Celtique péninsulaire[1828].

6.1.2.1. Titre et poids de fin des émissions de deniers ibériques

Les recherches consacrées à la métrologie des deniers ibériques frappés à partir du milieu du IIe siècle a.C. ont permis de mettre en évidence des masses moyennes globalement proches de l'étalon stabilisé du denier romain à 3,86 g, particulièrement pour les séries se rattachant à la période intermédiaire *c.* 130-*c.* 100 a.C.[1829]. Dans le détail, on observe néanmoins des différences significatives entre la production des centres émetteurs de la moyenne vallée de l'Èbre et celle des ateliers les plus occidentaux, qui recoupent donc partiellement la chronologie distincte de ces numéraires. Autrement dit, les émissions du dernier tiers du IIe siècle a.C. présentent généralement des masses moyennes plus importantes que celles dont on situe actuellement la frappe durant le premier quart du Ier siècle a.C. Les émissions les plus précoces d'*Arekorata*, de *Konterbia Karbika*, de *Bolskan* et de *Turiasu* présentent ainsi des masses moyennes légèrement supérieures ou inférieures à 4 g[1830]. À l'inverse, celle des deniers de *Sekobirikes* ne semble pas dépasser 3,57 g[1831]. Concernant les ateliers les plus pérennes, c'est-à-dire ceux qui, tels *Bolskan* ou *Turiasu*, semblent émettre des deniers dès la seconde moitié du IIe siècle et jusqu'au Ier siècle a.C., on observe une réduction pondérale progressive

[1823] Voir tout particulièrement SERAFIN PETRILLO 1988, publication synthétique ne présentant malheureusement ni les détails du protocole analytique employé, ni les tableaux de résultats.

[1824] PARRADO 1988, p. 172-174 ; concernant le protocole analytique suivi par l'auteur, voir p. 24-28.

[1825] MONTERO *et al.* 2008, 2011a, 2011b. Ignacio Montero nous a par ailleurs indiqué que de nombreux exemplaires, issus de Catalogne mais aussi de la vallée de l'Èbre et de la Meseta, ont été analysés par Gema Sejas. Ces résultats demeurent malheureusement en grande partie inédits.

[1826] DOMÍNGUEZ ARRANZ 2003.

[1827] SEJAS 2009.

[1828] PARISOT-SILLON et SARAH 2017, à paraître dans les *Mélanges de la Casa de Velázquez*.

[1829] VILLARONGA 1995 ; voir GOZALBES et TORREGROSA 2014, fig. 12 p. 293. Ce constat s'applique moins clairement si l'on tient compte des séries du Ier siècle a.C. : les 83 exemplaires issus du corpus analytique présentent une masse moyenne de 3,64 g (σ=0,39) et une masse médiane de 3,71 g.

[1830] GOZALBES 2012, p. 28.

[1831] VILLARONGA 1995, p. 34. Ce chiffre correspond exactement à la masse médiane des 10 exemplaires analysés par LA-ICP-MS.

se traduisant pour les dernières séries par un éloignement croissant vis-à-vis de l'étalon romain. Selon Manuel Gozalbes, la masse moyenne des deniers des classes II-IV de *Turiasu* s'établit ainsi à 3,85 g (n=58) ; le groupe V majoritaire, daté de *c.* 120-*c.* 80 a.C., présente des masses décroissantes au fil des différentes variantes répertoriées, passant à 3,78 g (=n562), puis à 3,69 g (n=388), enfin à 3,56 g (n=522). Les exemplaires de la classe VI, peut-être apparus durant le conflit sertorien, ne pèsent plus en moyenne que 3,32 g (n=64), présentant dès lors une différence d'environ 0,5 g avec les deniers républicains contemporains[1832].

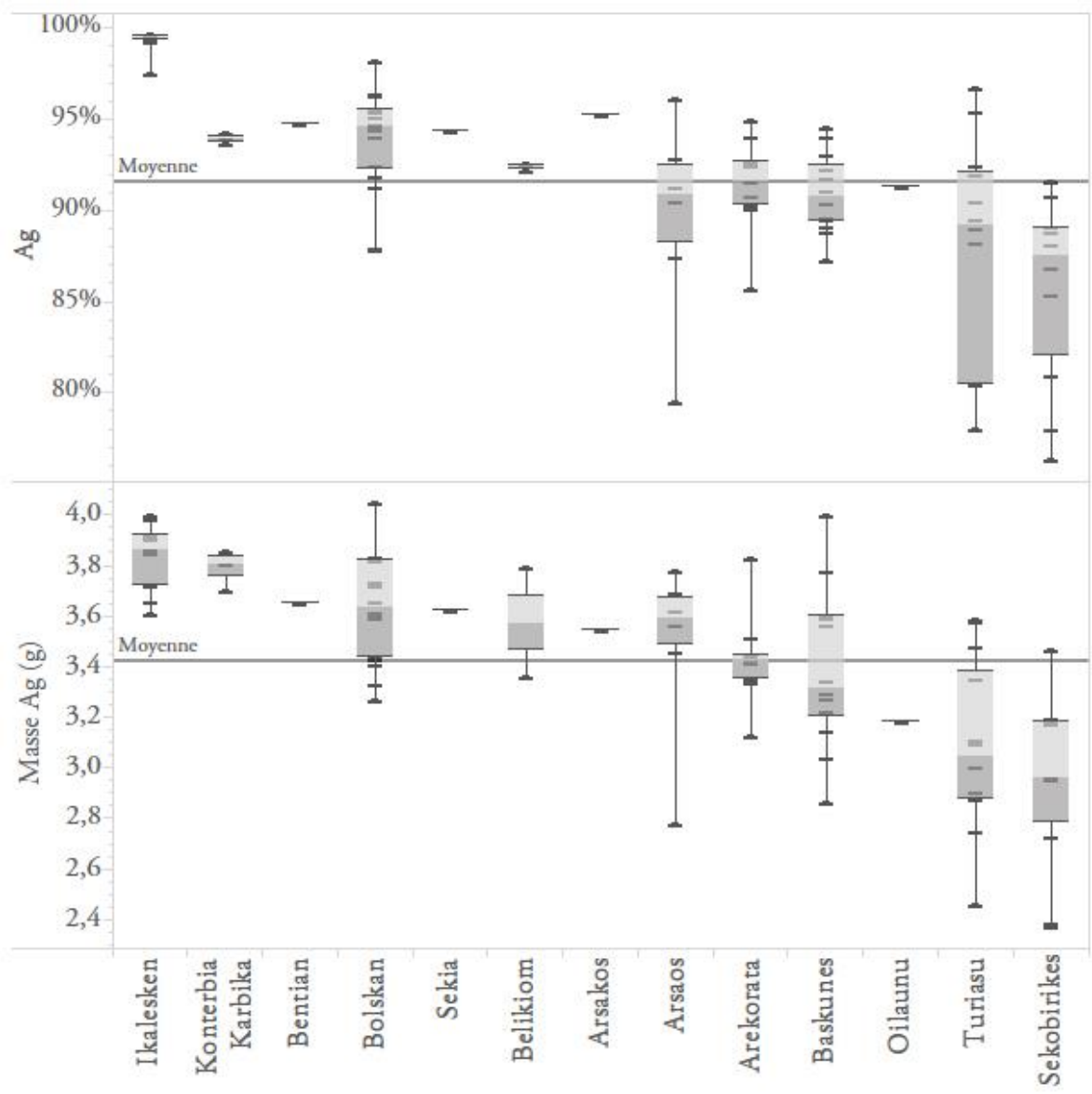


Figure 114. Titre et poids de fin des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C., ateliers classés selon leur poids de fin moyen, en ordre décroissant (n=83).

[1832] GOZALBES 2009a, p. 91.

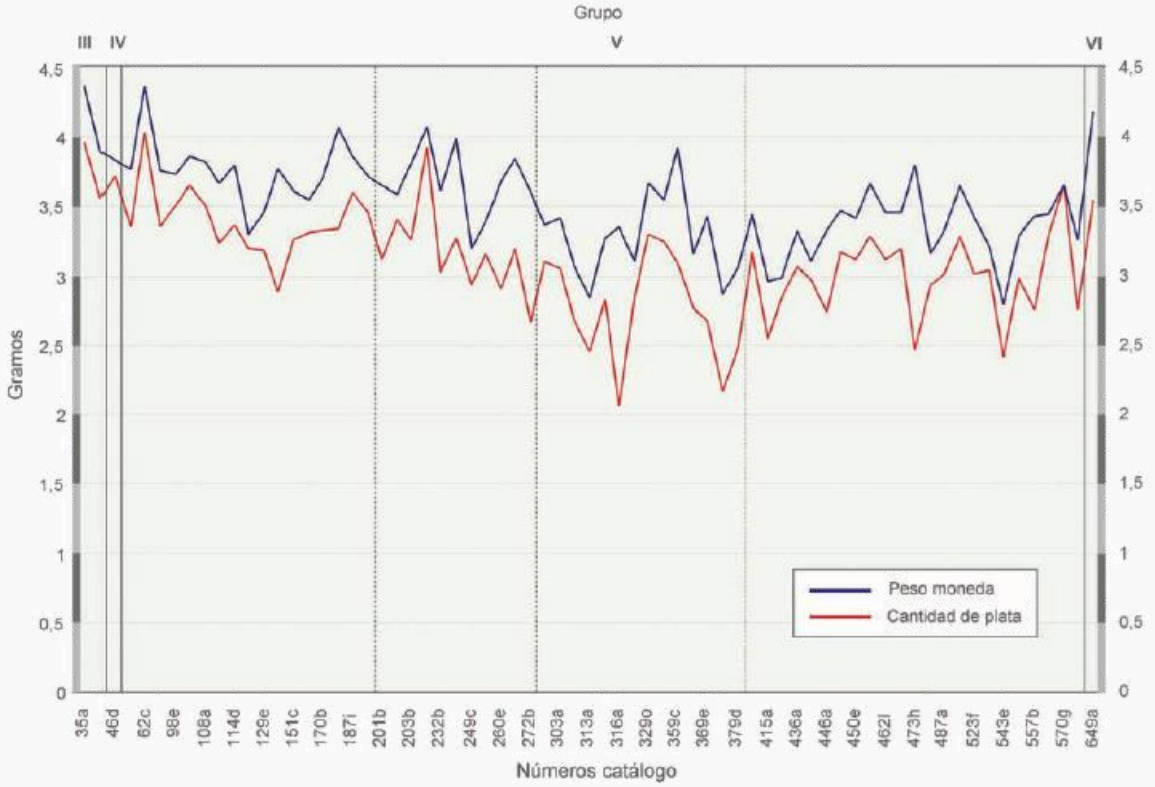


Figure 115. Masse totale et masse d'argent (g) des deniers d'argent de *Turiasu*, classés selon la séquence de coins établie par GOZALBES 2009a. Les références en abscisse renvoient au catalogue de cette étude. Source : SEJAS 2009, p. 128.

Cette évolution affecte également le titre des émissions, avec des concentrations en argent de plus en plus faibles en moyenne et variables au fil du temps et du déplacement du centre de gravité de ces frappes vers l'ouest : si les 16 exemplaires de *Bolskan* étudiés présentent un titre moyen de 93,8 % (σ=2,9), celui des 10 monnaies de *Sekobirikes* ne dépasse pas 85,6 % (σ=5,4) (Figure 114). La même évolution est apparente à l'échelle d'un seul et même atelier, comme le montre l'exemple bien étudié de *Turiasu*, pour lequel l'examen de la séquence de coins réalisée par Manuel Gozalbes permet de mesurer les effets de la diminution progressive de la masse et du poids de fin des monnaies, tout en révélant que ce processus n'est pas aussi linéaire que l'on pourrait le penser[1833]. Les analyses par fluorescence X effectuées par Gema Sejas sur 71 exemplaires révèlent une réduction du titre de l'ordre de 6 % – de 90,4 % à 84,2 % – au fil des trois premières variantes du groupe V ; cumulée à la diminution simultanée de la masse des exemplaires, celle-ci conduit à une baisse du poids de fin de 3,38 à 2,77 g sur le même intervalle, soit une réduction de 18 %. Mais l'auteur souligne aussi la stabilisation du titre et du poids de fin des deniers de *Turiasu* à partir de la dernière variante du groupe

[1833] SEJAS 2009, p. 128-31.

V[1834]. À partir d'échantillons plus restreints, les analyses par LA-ICP-MS de 12 deniers de *Turiasu* issus du groupe V confirment ce résultat, avec des titres et des poids de fin respectifs de 90,5 %, 88,5 % (σ=6,1), 78,0 % et de 3,09 g, 3,15 g (σ=0,32), 2,46 g selon les variantes typologiques étudiées (Figure 113). Il faut en revanche souligner que le titre des deniers de *Bolskan* semble pour sa part se maintenir, voire légèrement augmenter, entre le groupe majoritaire des années *c.* 120-*c.* 100 a.C. et les exemplaires tardifs au « type de Palenzuela », dont les 4 exemplaires analysés présentent des masses et des concentrations en argent sensiblement supérieures à celles des monnaies plus anciennes ; toutefois la taille réduite de l'échantillon mobilisé ne permet pas pour l'heure de considérer ces résultats comme représentatifs et d'autres analyses sont requises pour confirmer ou infirmer cette observation.

L'étude du titre et du poids de fin des deniers ibériques confirme et complète la chronologie relative des différents monnayages, établie principalement sur la base des données typologiques et pondérales. La dégradation progressive du titre, qui apparaît comme un phénomène à portée générale, peut être envisagée comme un processus cumulatif, si l'on suppose que, durant chaque période, les espèces de la séquence précédente ayant échappé aux phénomènes de thésaurisation privée sont refondues et refrappées après un nouvel ajout de cuivre. Cela n'implique pas un contrôle strict de la masse d'argent s'insérant dans le cadre de réformes successives, comme en atteste le fait que les émissions les plus anciennes sont indifféremment associées aux plus récentes au sein des trésors. Ces accommodements s'observent aussi entre ateliers, puisqu'en dépit de tendances régionales plus ou moins nettes, les deniers des différents centres émetteurs actifs au tournant des IIe-Ier siècles a.C. circulent et sont donc employés conjointement, malgré des différences parfois significatives en termes de masse et de titre. Quant à la référence que pourrait constituer le denier romain républicain, dont nous avons souligné qu'il ne pénètre pas à l'intérieur des terres durant la période considérée, il convient peut-être d'envisager un moment de convergence, plutôt qu'un alignement systématique. En effet, les émissions indigènes les plus anciennes comme les plus récentes se caractérisent par des masses et des poids de fin sensiblement éloignés de ceux des deniers romains. Dans un premier temps, on peut penser que les étalons d'une partie au moins des monnayages d'argent indigènes soient établis en conformité avec les systèmes métrologiques propres aux populations concernées, hérités des périodes précédentes et qui peuvent être, ou non, analogues à celui du conquérant. À la fin du processus, c'est-à-dire aux environs de *c.* 90-70 a.C., les écarts croissants avec l'étalon du denier romain sont peut-être le résultat de

[1834] SEJAS 2009, p. 128. L'unique exemplaire du groupe VI analysé par l'auteur présente une masse anormalement élevée de 4,18 g et ne peut donc pas permettre d'appréhender de manière fiable la métrologie et le titre de cette émission. Nous n'avons eu accès à aucun exemplaire du groupe VI dans le cadre de nos recherches.

dépenses accrues et de pressions plus importantes pour l'accès à l'argent et, en ce sens, sont peut-être subis, plus que souhaités, par les pouvoirs indigènes ; ils n'en traduisent pas moins la constitution d'un stock de numéraire aux caractéristiques distinctes de celui qui est employé par Rome, et sa circulation est clairement confinée à la péninsule Ibérique.

C'est donc véritablement entre *c.* 130 et *c.* 100 a.C. que l'on peut situer l'apogée du phénomène de convergence métrologique entre les monnayages d'argent romains et indigènes. Dans la mesure où celui-ci semble coïncider, à *Turiasu* et probablement à *Bolskan-Osca*, avec une forte augmentation des volumes de production dépassant manifestement les besoins propres à ces pouvoirs émetteurs, il y a lieu de considérer que s'exerce, particulièrement durant cette période, une forte influence romaine sur la frappe des deniers au sein des principaux ateliers indigènes. Il est dès lors possible d'envisager plus concrètement l'existence d'une demande explicite de la part des autorités romaines, auxquelles ces centres émetteurs seraient tenus de fournir d'importantes quantités de monnaies d'argent strictement compatibles avec celles du conquérant. Concernant les émissions plus réduites, en revanche, la documentation ne permet ni de trancher en faveur d'une incitation claire de la part de Rome, ni d'exclure cette possibilité[1835] : les analyses élémentaires révèlent seulement qu'elles se conforment dans la plupart des cas aux normes employées à la même époque au sein des grands ateliers indigènes les plus proches, comme par exemple dans les cas de *Belikiom* et *Sekia* par rapport à *Bolskan* et d'*Arsaos* par rapport à *Baskunes*. Il est donc probable que le monnayage de référence de ces centres émetteurs secondaires ne soit pas tant celui de Rome, qui ne semble pas circuler au sein des territoires concernés, que celui des grands ateliers indigènes ; ces émissions restreintes pourraient donc être mises dans certains cas à la disposition de Rome, mais on ne peut pas être certain qu'il s'agisse de leur fonction unique. C'est au prix de ces précautions méthodologiques que l'on peut ainsi évaluer le plus justement possible le degré d'intégration des monnayages d'argent de la péninsule Ibérique au système monétaire de la République romaine.

Enfin, il s'agit de souligner, comme nous l'avons déjà fait précédemment, la spécificité du monnayage d'argent d'*Ikalesken*, qui ne se limite pas à son décentrement par rapport au cœur de l'aire du domaine ibérique ou à l'emploi d'un alphabet ibérique méridional pour transcrire l'ethnique au revers. En effet, un seul exemplaire parmi les 9 analysés révèle un ajout de cuivre à l'alliage, et celui-ci ne dépasse pas 1,9 % (Luynes 1154 [cat.933], *ACIP* 2084, VILLARONGA 1988, groupe IV). L'emploi d'argent non allié paraît donc constituer la pratique la plus courante au sein de cet atelier ; en outre, le

[1835] GOZALBES 2012, p. 21, 27.

métal employé se distingue également par de faibles teneurs en éléments traces. C'est sur cette base qu'il s'agit désormais d'aborder la question des stratégies d'approvisionnement en argent des ateliers monétaires d'*Hispania Citerior*.

6.1.2.2. Les stratégies d'approvisionnement en argent des ateliers ibériques

a. La caractérisation des éléments traces dans les alliages monétaires

Les deniers ibériques émis à partir du milieu du IIe siècle a.C. présentent d'importantes similitudes avec les émissions antérieures et les drachmes emporitaines du point de vue de leurs caractéristiques en éléments traces. Le constat qui s'impose d'emblée est celui de la forte diversité des alliages monétaires, que ce soit à l'échelle de l'ensemble de l'*Hispania Citerior* ou bien à celle de chaque atelier. La question de l'approvisionnement en argent des centres émetteurs indigènes ne semble pas pouvoir être abordée selon les découpages culturels ou « ethniques » employés traditionnellement, d'autant plus que l'attribution de certains monnayages est discutée : par exemple, Leandre Villaronga rapproche les frappes de *Turiasu* de l'aire d'influence des *Vascones* d'après des arguments numismatiques, tandis que Manuel Gozalbes privilégie un rattachement à la sphère celtibérique[1836]. Dans le cadre de ces recherches, nous préférons regrouper ces monnayages en un nombre réduit de grandes entités géographiques : la rive gauche de la moyenne vallée de l'Èbre jusqu'aux Pyrénées, correspondant pour cette période au territoire attribué aux *Suessetani* ; plus en amont mais toujours en rive gauche, l'actuelle Navarre attribuée aux *Vascones* ; la rive droite de l'Èbre jusqu'aux reliefs des Monts ibériques et celle du Duero, rattachées l'une et l'autre au domaine celtibère ; enfin, au sud, l'axe formé par le Júcar et le Tage, regroupant les ateliers d'*Ikalesken* et de *Konterbia Karbika*.

L'étude des teneurs en or et en bismuth révèle la persistance des trois tendances de composition identifiées précédemment (Figure 116). La première se caractérise par de faibles concentrations en or, inférieures à 1000 ppm, et des teneurs en bismuth plus dispersées jusqu'à 1500 ppm. Les deniers d'*Ikalesken*, déjà évoqués précédemment, y sont associés à ceux de *Konterbia Karbika*, mais aussi à certaines monnaies issues du bassin de l'Èbre, notamment de *Bolskan* et *Baskunes*. La seconde tendance regroupe des exemplaires contenant davantage d'or, entre 1500 et 3000 ppm, et moins de 1000 ppm de bismuth : celle-ci correspond clairement à la plage de composition des monnaies hispano-carthaginoises du IIIe siècle a.C., certainement produites à partir de l'argent extrait des mines de la région de *Carthago Noua* (Carthagène). Concernant les émissions de la seconde moitié du

[1836] VILLARONGA 1994, p. 246, 262-267 ; GOZALBES 2008a ; GOZALBES 2012, p. 21.

IIe siècle a.C. et du début du Ier siècle a.C., il semble que tous les foyers de production péninsulaires se répartissent de manière plus ou moins claire au sein de cette tendance. Enfin, un ensemble de composition plus hétérogène regroupe des exemplaires comprenant entre 5000 et 7000 ppm d'or, exceptionnellement jusqu'à 1 %, et des concentrations en bismuth fortement dispersées, pouvant atteindre 3000 ppm. Cet ensemble de composition comprend des monnaies issues une fois de plus de l'ensemble de la vallée de l'Èbre et des Monts ibériques, mais aucun exemplaire méridional de l'axe Júcar-Tage. Les grandes variations observées à propos des teneurs en bismuth pourraient être liées à l'emploi d'argent extrait des mines de la ceinture pyritique du sud-ouest de la péninsule Ibérique[1837], bien qu'il s'agisse à ce stade d'une proposition fragile en l'absence de données relatives aux rapports isotopiques du plomb.

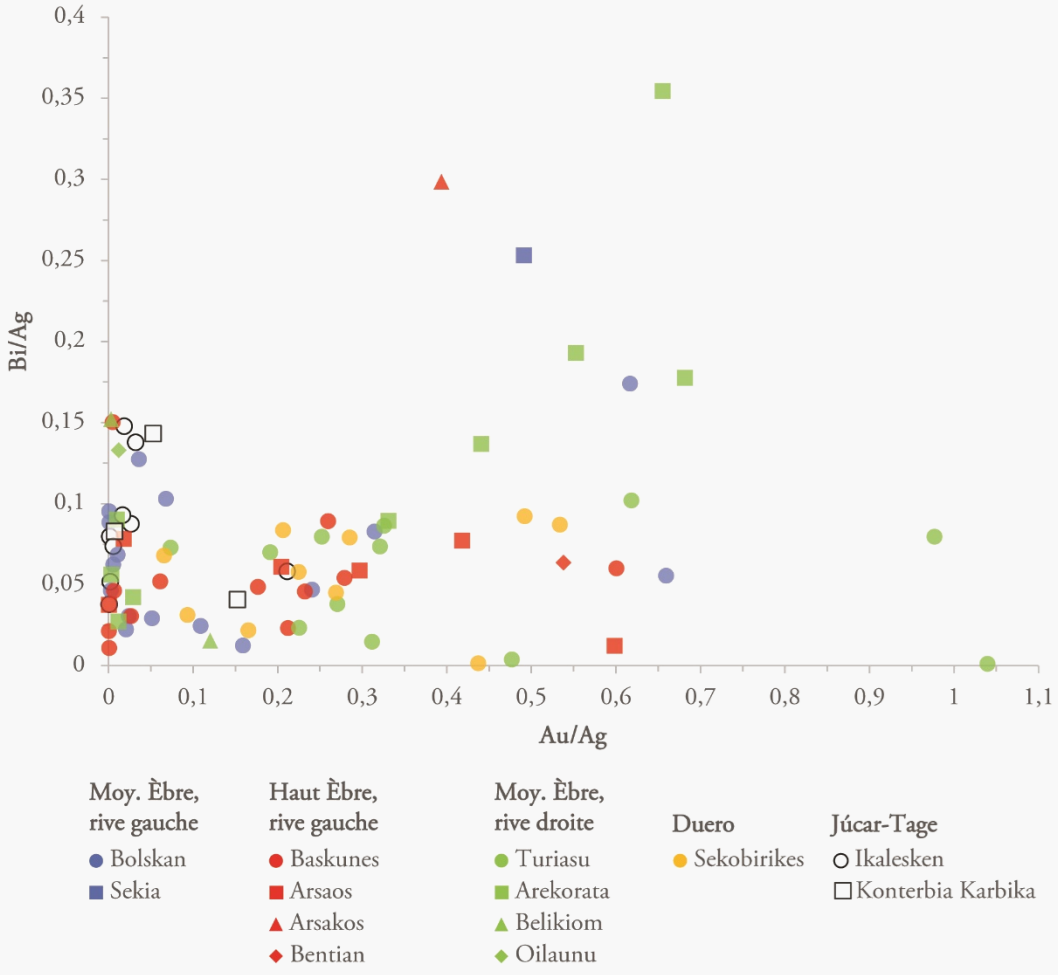


Figure 116. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C. (n=83). Ateliers groupés par grands ensembles géographiques.

[1837] Sur l'exploitation minière dans la région du Río Tinto à la période républicaine, voir en dernier lieu PÉREZ et DELGADO 2011 à propos du *castellum* d'El Castillejo (El Campillo, Huelva), mais donnant lieu à des interprétations plus générales ; et plus généralement les autres contributions incluses dans le même volume, PÉREZ *et al.* 2011.

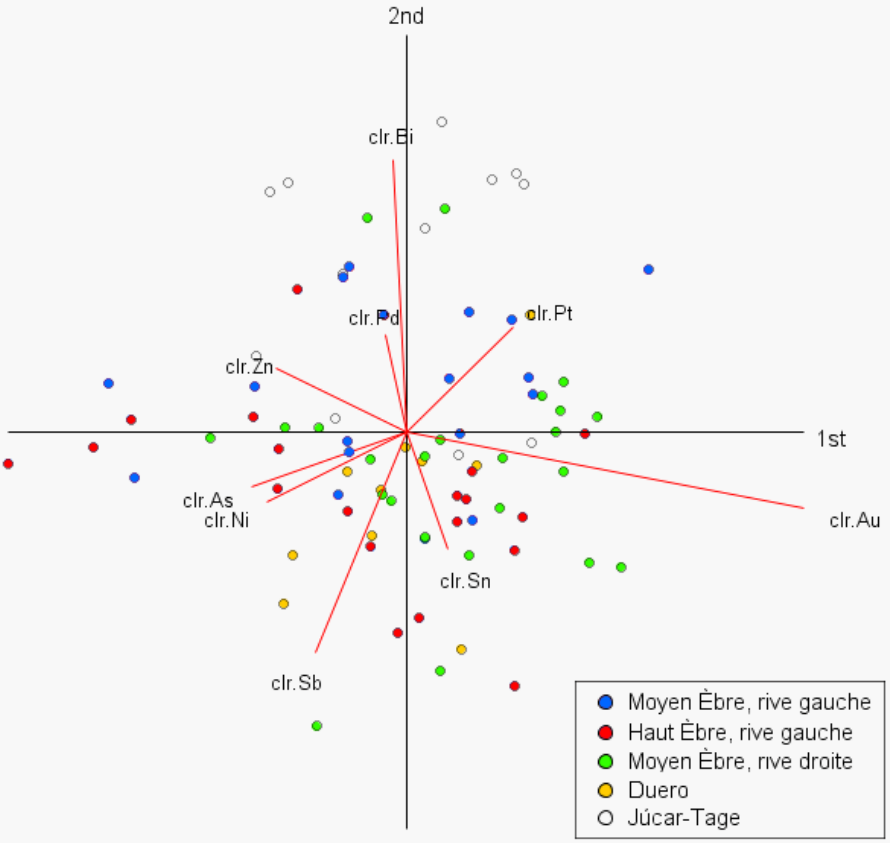


Figure 117. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C. (n=83). Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt. Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 57,67 %).

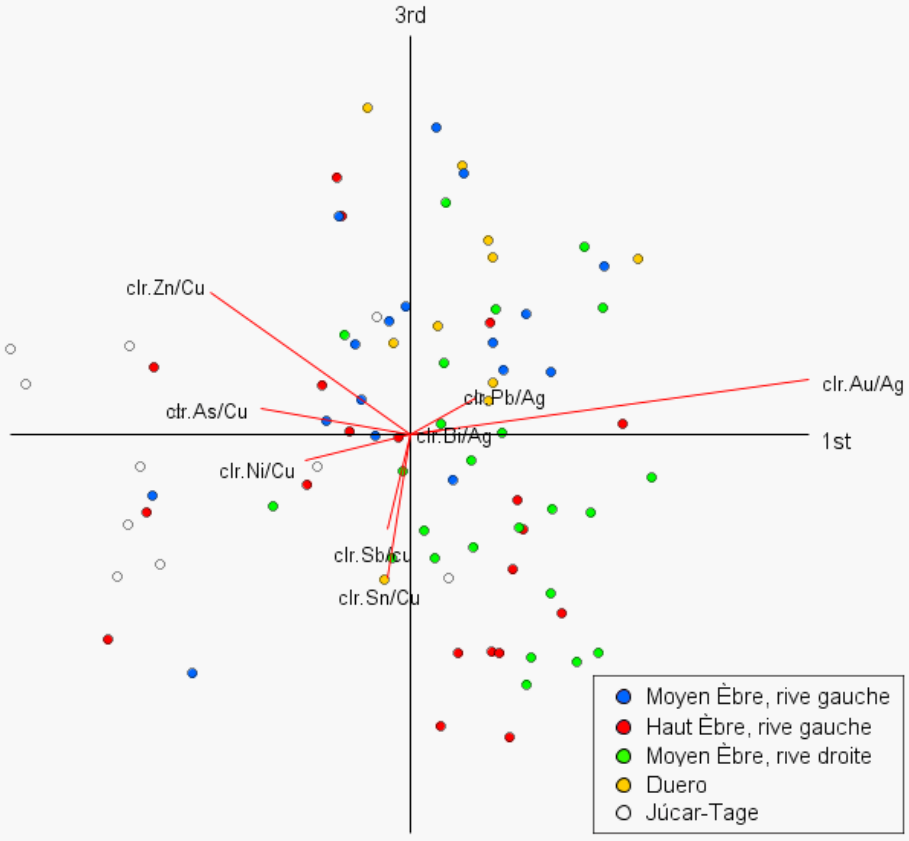


Figure 118. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C. (n=83). Pb, Au, Bi rapportés à l'argent ; Zn, Sn, Ni, As, Sb rapportés au cuivre. Méthode : logratios centrés (F1+F3 = 60,15 %).

L'analyse en composantes principales des éléments traces confirme le caractère fortement discriminant de l'or pour l'identification des différents types d'alliages employés, mais aussi celui des éléments traces liés au cuivre, en particulier l'antimoine : les concentrations en cuivre très variables des deniers ibériques, c'est-à-dire quasi-nulles pour les monnaies d'*Ikalesken* et jusqu'à 23 % pour celles de *Sekobirikes*, expliquent la distribution des exemplaire au sein du graphique binaire (Figure 117). Une seconde analyse en composantes principales, portant cette fois sur les rapports des éléments traces en fonction du métal auquel ils sont principalement associés, a été effectuée pour tenter de contourner ce biais et de caractériser plus précisément les propriétés des stocks métalliques employés (Figure 118)[1838]. Si l'or constitue toujours l'élément le plus discriminant et isole les monnaies de l'axe Júcar-Tage, la distribution des exemplaires analysés fait désormais apparaître une distinction beaucoup plus claire entre les stocks métalliques employés au sein des ateliers de la rive droite de la moyenne vallée de l'Èbre – principalement *Turiasu* et *Arekorata* – et ceux de la rive gauche – principalement *Bolskan* – auxquels s'associent les exemplaires de *Sekobirikes*, issus de la haute vallée du Duero. Les deniers frappés par les ateliers attribués aux *Vascones* – notamment *Baskunes* et *Arsaos* – tendent à se rapprocher de l'ensemble de composition formé par *Turiasu* et *Arekorata*, en dépit d'une distribution plus éclatée entre les différentes tendances énoncées précédemment.

b. Le recyclage de l'argent, au cœur des stratégies d'approvisionnement des ateliers monétaires

La principale conclusion relative à ces résultats d'analyses tient à l'hétérogénéité des stocks métalliques employés au sein de la majorité des centres émetteurs de deniers ibériques. Des tendances régionales peuvent être identifiées : plusieurs exemplaires de *Bolskan* se concentrent au sein du groupe de composition caractérisé par de faibles teneurs en or, tandis que les monnaies de *Sekobirikes* se regroupent majoritairement au sein de la tendance intermédiaire. Mais cette répartition n'est pas systématique et tous les ateliers pour lesquels cinq exemplaires ou plus ont été analysés sont en réalité représentés au sein des trois tendances identifiées précédemment. Il est possible que des analyses portant sur un échantillon plus important permettent, à l'avenir, de clarifier ces tendances en mettant en évidence plusieurs séquences d'approvisionnement successives à l'échelle de chaque atelier : on peut d'ores et déjà souligner que le seul exemplaire précoce analysé pour l'atelier de *Bolskan* (Fonds

[1838] Les rapports employés sont, pour l'argent, Au/Ag et Bi/Ag, auxquels nous avons également ajouté Pb/Ag ; pour le cuivre, Zn/Cu, Sn/Cu, Ni/Cu, As/Cu, Sb/Cu. L'établissement de ces rapports est complexe, certains éléments étant susceptibles d'être associés alternativement à l'argent ou au cuivre selon la nature des minerais employés et leur traitement métallurgique. La méthode des logratios centrés définie par AITCHISON 1986 a de nouveau été employée afin de favoriser la ségrégation des données. Cette représentation est limitée et doit donc être interprétée avec prudence.

général 295a, [cat. 853], *ACIP* 1413, Jenkins I) se distingue de la majorité des autres monnaies analysées par une concentration en or beaucoup plus forte (Figure 119). Dans l'état actuel des données disponibles, on pourrait envisager que la frappe du groupe majoritaire au sein des deniers de *Bolskan* (*ACIP* 1417, Jenkins II-III), qui intervient probablement à partir de *c.* 130-120 a.C., coïncide avec la mobilisation de nouvelles sources d'approvisionnement caractérisées par de plus faibles teneurs en or, ce que l'on observe moins clairement pour les exemplaires tardifs au type « de Palenzuela ». Néanmoins le corpus analysé demeure trop restreint pour permettre de formuler à ce sujet des conclusions fiables, et cette question devrait être abordée de manière complémentaire à partir d'analyses portant sur les rapports isotopiques du plomb[1839].

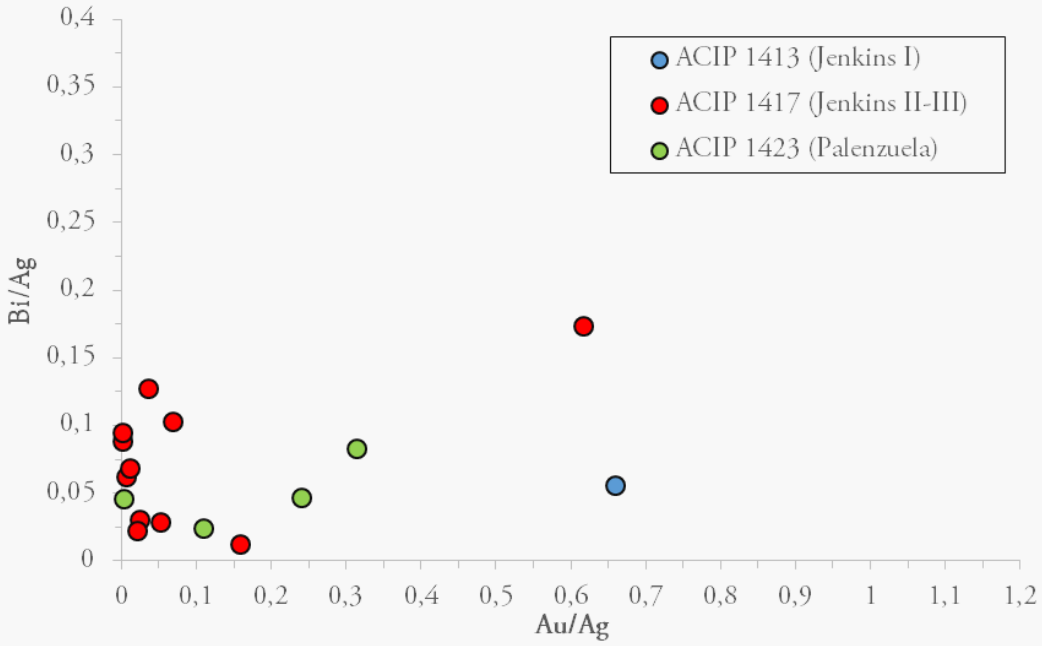


Figure 119. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers de *Bolskan* (n=16).

Pour l'heure, il apparaît que les stratégies d'approvisionnement en argent et peut-être en cuivre des différents centres émetteurs de deniers ibériques sont particulièrement diversifiées, soulignant l'importance fondamentale du recyclage et du mélange de métaux d'origines variées. La provenance géologique des stocks d'argent employés dans le cadre de la production monétaire est donc difficile à identifier : si l'on assiste ces dernières années à une réévaluation à la hausse du potentiel et de

[1839] Voir, pour l'heure, l'état des lieux dressé par MONTERO *et al.* 2011a, et plus particulièrement MONTERO *et al.* 2011b, p. 206-211. Quatre exemplaires de *Bolskan* ont été analysés : deux d'entre eux présentent des rapports isotopiques du plomb s'insérant assez clairement au sein de l'ensemble de référence relatif à l'argent de Murcie ; ce n'est pas le cas des deux autres, pour lesquels les auteurs concluent à l'emploi d'un métal issu de plusieurs stocks d'argent mêlés.

l'accessibilité des gisements argentifères disséminés dans les Monts ibériques[1840], on ne dispose pas encore de vestiges archéologiques représentatifs attestant d'une exploitation protohistorique significative. À l'heure actuelle, les conditions ne semblent donc pas réunies pour permettre d'identifier avec certitude, dans le cas d'ateliers à la production importante comme *Turiasu* ou *Sekobirikes*, des filières d'approvisionnement principalement minières et locales[1841]. Dans ces ateliers encore plus qu'ailleurs, le titre variable et les signatures en éléments traces hétérogènes des exemplaires étudiés nous inclinent plutôt à souligner la part prise par la refonte de monnaies anciennes et plus généralement de tout autre matériel en argent. Concernant les ateliers de la rive gauche de l'Èbre, les analyses des rapports isotopiques du plomb soulignent également le mélange fréquent de stocks d'argent exogènes, issus notamment du Sud-Est ibérique, plus rarement du Sud-Ouest, et probablement du Languedoc occidental ; aucune corrélation n'a été observée avec les gisements issus des Monts ibériques[1842]. Il convient donc de dépasser la question trop récurrente de l'accès aux gisements argentifères du Centre péninsulaire : que ceux-ci fassent, ou non, l'objet d'une exploitation significative, il demeure généralement plus simple et plus économique de refondre de l'argent déjà transformé lorsque celui-ci est disponible.

Bien qu'il provienne d'un territoire excentré au sein duquel on observe, probablement dès le IVe siècle a.C., une économie de l'argent non-monnayé bien spécifique, le dépôt de Salvacañete nous semble assez révélateur, par sa composition, du phénomène qui caractérise l'ensemble de la Celtique péninsulaire. Bien plus tardif que les trésors de Valeria (Cuenca) ou de Driebes (Guadalajara), cet ensemble démontre qu'encore au tournant des IIe-Ier siècles a.C., les formes monnayées et non-monnayées de l'argent entretiennent d'étroites relations au sein du système de valeurs des communautés indigènes. On y trouve mêlées des monnaies de Rome aussi bien que d'ateliers péninsulaires, d'*Arse* à *Bolskan-Osca,* et celles-ci sont associées à des éléments de parure, de vaisselle et d'ornementation constituant en réalité la vaste majorité de la masse d'argent thésaurisée. Si l'on n'a pas connaissance de dépôts comparables pour cette période dans la partie septentrionale de la péninsule – que ce soit du fait de pillages liés à la conquête, d'un accès moins aisé à l'argent ou de structures économiques différentes – il est probable que la reconversion d'objets en argent de natures variées, parfois anciens ou importés, fournisse encore jusque dans la vallée de l'Èbre une part significative des

[1840] LORRIO *et al.* 1999, p. 162-164 ; SANZ 2003, p. 43-44 ; ROVIRA *et al.* 2012. À l'inverse, DOMERGUE 2008, p. 18-22, 84-87. ROVIRA *et al.* 2012, p. 42, soulignent ainsi que l'on n'a pas encore mis au jour, dans la moyenne vallée de l'Èbre, de volumes de déchets métallurgiques proportionnels à une activité extractive d'envergure.
[1841] GOZALBES 2009a, p. 164 ; SANZ 2003, p. 35-38.
[1842] MONTERO *et al.* 2011b.

matières premières employées pour la production monétaire à la fin du IIe siècle a.C. L'aire de circulation élargie des différentes émissions de deniers ibériques au sein de la Meseta suggère elle aussi que les stratégies d'approvisionnement des différents ateliers monétaires considérés reposent en premier lieu sur la refonte d'objets transformés. Échangé ou accumulé depuis plusieurs générations, fondu voire allié à plusieurs reprises, cet argent-métal peut lui-même contenir une part difficilement quantifiable de métal exogène, voire extra-péninsulaire. Ces deux sources d'approvisionnement principales – la refonte d'espèces étrangères dès l'époque de la Deuxième guerre punique, et celle d'autres objets en argent accumulés au cours des générations précédentes – expliqueraient la dispersion des titres et l'hétérogénéité des impuretés présentes dans les alliages monétaires. Ainsi, si les autorités romaines coordonnent la frappe de la plupart des émissions de deniers ibériques, comme l'estiment certains auteurs, elles ne semblent pas pour autant organiser de filières d'approvisionnement directes entre les districts miniers exploités par des Italiens en *Hispania Ulterior* et les ateliers de la vallée de l'Èbre. Sans nécessairement contredire l'hypothèse d'une incitation à la frappe au moins épisodique de la part de Rome, cet élément paraît refléter l'absence d'un projet global associant exploitation des ressources minières et production monétaire à l'échelle de la péninsule Ibérique[1843]. L'atelier d'*Ikalesken* semble néanmoins se démarquer des autres centres émetteurs, au point de poser, dans ce cas précis, la question du binôme mine-atelier, mal attesté ailleurs[1844].

c. Le cas d'Ikalesken (Iniesta)

La question des sources d'approvisionnement de l'atelier d'*Ikalesken* demeure énigmatique : si sa localisation traditionnelle dans les environs d'Iniesta (Cuenca) est confirmée, il convient de souligner que les cartes métallogéniques de la péninsule Ibérique ne font apparaître aucun gisement significatif de plomb argentifère ou de minéralisation cuivre-argent au sein de cette région (Figure 122, Figure 123)[1845] : la question d'une exploitation minière locale à la période romaine républicaine ne semble donc même pas se poser. Les trouvailles monétaires ne plaident pas en faveur d'une localisation différente, par exemple dans les environs de *Carthago Noua* comme le propose Esteban Collantes[1846] ; pourtant, l'emploi continu à *Ikalesken*, dès la première moitié du IIe siècle a.C., d'un stock d'argent caractéristique présentant de très faibles niveaux de traces implique des sources d'approvisionnement

[1843] Inversement, le fait que les ateliers d'*Hispania Ulterior* n'émettent pas de monnaies d'argent à partir du IIe siècle a.C. ne constitue pas en soi un indice évident d'une interdiction de la part de Rome : la production d'espèces en alliage cuivreux s'inscrit dans le cadre de systèmes économiques plus profondément monétarisés qu'au sein des territoires septentrionaux ; en outre, l'importation massive de monnaies d'argent romaines rend superflue toute production locale d'argent monnayé.

[1844] Voir la mise au point dans BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 140, 145-146.

[1845] Nous remercions Carlos Martín Hernández et Vanessa Rodrigues pour nous avoir transmis ces informations et la documentation associée.

[1846] COLLANTES 1997, p. 158-159.

pérennes. Une hypothèse alternative consiste à envisager un commerce privilégié entre cette entité émettrice et des exploitants miniers indigènes ou italiens installés au sein d'autres territoires péninsulaires. Alicia Arévalo propose d'assimiler *Ikalesken* à l'*Egelesta* mentionnée par Pline, qui lui attribue une importante production de sel d'une qualité exceptionnelle[1847] ; elle situe cette exploitation au sein du secteur minier de Minglanilla (Cuenca), à une quinzaine de kilomètres au nord-est d'Iniesta, et plus largement dans la vallée du Cabriel[1848]. La production de monnaies d'argent d'*Ikalesken* se démarque par sa longévité : il semble constituer le seul atelier indigène impliqué dans la frappe de deniers ibériques dès l'apparition de ces émissions, vers *c.* 185-*c.* 165 a.C., et poursuivant cette activité jusqu'au Ier siècle a.C.[1849]. S'il est possible que cette situation particulière soit favorisée par les autorités romaines, il n'en semble pas moins que la frappe du monnayage d'argent d'*Ikalesken* obéisse à une logique différente de celle qui prévaut au sein des ateliers septentrionaux. En outre, tout au long de ce siècle, les volumes de production semblent relativement restreints et réguliers, par opposition avec les fortes accélérations affectant des ateliers tels que *Turiasu* ou probablement *Bolskan* durant le dernier quart du IIe siècle a.C. (Figure 121).



a **b**

Figure 120. Deniers *d'Ikalesken, c.* 130-80 a.C.

a) Denier ibérique, *ikalesken*, classe IV, *c.* 135-100 a.C. *ACIP* 2084, *CNH* 12, p. 326 (échelle 2:1), 3,62 g, 20 mm, 1 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 1149, *MHBNF* 797, [cat. 932].

b) Denier ibérique, *ikalesken*, classe V, *c.* 100-80 a.C. *ACIP* 2093, *CNH* 23, p. 327 (échelle 2:1), 3,75 g, 20 mm, 1 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 1150, *MHBNF* 802, [cat. 935].

[1847] PLINE, *Histoire naturelle*, 31.39.5.
[1848] ARÉVALO 2014, p. 35-38.
[1849] VILLARONGA 1988, p. 69-70.

Classe	*ACIP*	Nb. ex.	Coins de droit	Coins de revers
I	2071-72	51	6	10-11
II	2073-75	61	8-9	11-12
III	2078	27	7-8	9-10
IV	2083-84	125	8	14-15
V	2093-97	49	20	19

Figure 121. Estimation du nombre de coins employés pour la production des deniers d'*Ikalesken*. Source : VILLARONGA 1988, p. 59-61.

L'hypothèse de relations privilégiées et durables entre l'entité responsable de la frappe des deniers à la légende *ikalesken*, peut-être exportatrice de sel, et des exploitants miniers installés dans les secteurs méridionaux de la péninsule Ibérique, fournirait en outre une explication supplémentaire à la surreprésentation des deniers d'*Ikalesken* en *Hispania Ulterior,* et plus particulièrement dans la Sierra Morena et la vallée du Guadalquivir : en-dehors des dépôts de la région de Cuenca, les plus gros effectifs de ces monnaies se retrouvent en effet au sein des trésors de Cordoue (*TMPI* 54, 56), d'Azuel (Cordoue, *TMPI* 51, 68), de Grenade (*TMPI* 59) ou encore de *Carisia* (Bornos, Cadix, *TMPI* 52) ; ces concentrations sont beaucoup moins significatives dans les provinces de Murcie et d'Alicante, où l'on ne dénombre qu'un exemplaire au sein des dépôts de Carthagène (Murcie, *TMPI* 129), de Fuente Álamo (Murcie, *TMPI* 58) ou encore de Crevillent (Alicante, *TMPI* 57). En outre, si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle les monnaies d'argent hispano-carthaginoises sont frappées à partir d'argent issu du Sud-Est ibérique, il s'agit de souligner que celui-ci présente des propriétés bien différentes de celles qui caractérisent le métal des deniers d'*Ikalesken*. L'hypothèse de sources d'approvisionnement pérennes à partir d'un secteur minier en particulier au sein de la Sierra Morena peut ainsi être envisagée ; néanmoins les éléments de comparaison manquent encore pour pouvoir valider cette hypothèse d'un point de vue métallurgique.

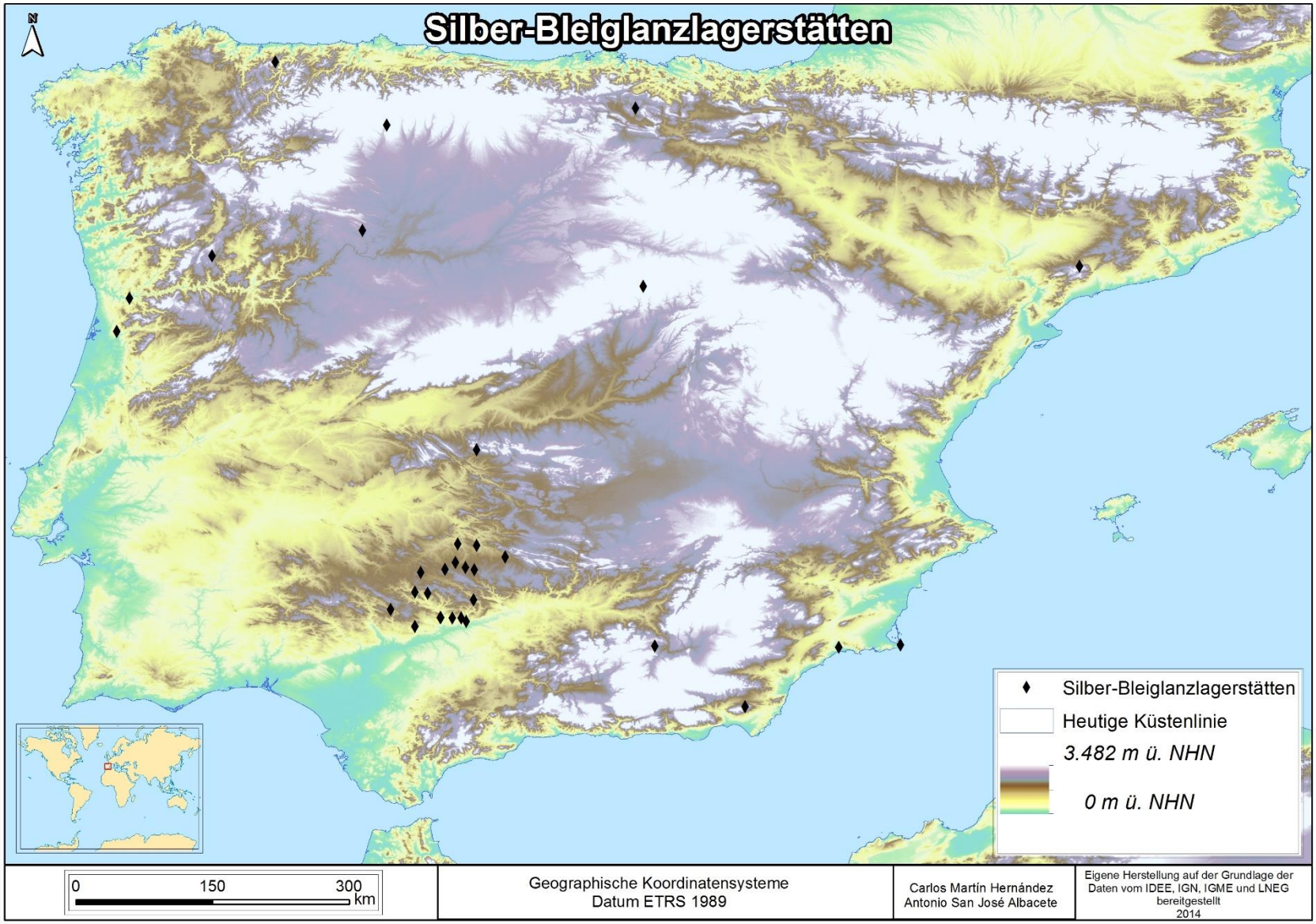


Figure 122. Carte metallogénique des gisements de plomb argentifère en péninsule Ibérique. Conception : Carlos Martín Hernández et Antonio San José Albacete, 2014.

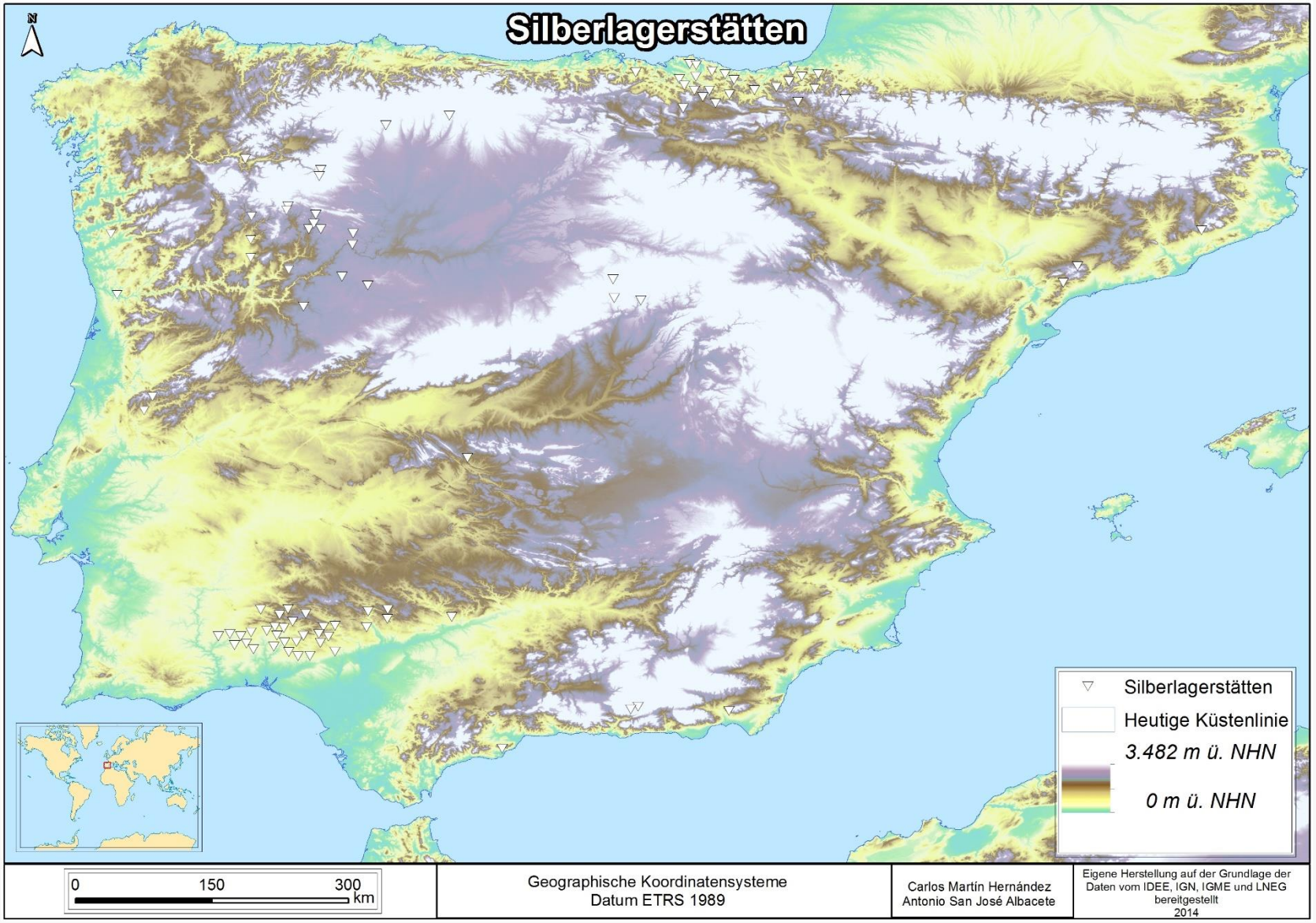


Figure 123. Carte metallogénique des gisements d'autres minerais argentifères en péninsule Ibérique. Conception : Carlos Martín Hernández et Antonio San José Albacete, 2014

En conclusion, et si l'on excepte le cas particulier que semble constituer le monnayage d'*Ikalesken*, il apparaît que les années *c.* 120-*c.* 80 a.C. constituent tout à la fois l'apogée de la production des deniers ibériques et l'épisode durant lequel la convergence de ces monnayages avec le système monétaire romain semble la plus palpable. C'est moins en vertu d'un projet provincial conçu sur le long terme par le Sénat romain[1850] qu'à la faveur de circonstances particulières que semblent s'accroître ces interactions monétaires. Celles-ci ne font pas disparaître la marge de manœuvre des pouvoirs indigènes, comme en atteste le degré d'autonomie des stratégies d'approvisionnement et des solutions techniques employées pour la frappe des deniers ibériques. Elles confèrent au contraire à ces entités émettrices un rôle éminent dans l'organisation économique et financière des territoires de la vallée de l'Èbre. La diversité des situations rencontrées dans chaque espace au fil des ans ne justifie ni d'accorder à Rome l'initiative de la frappe de tous les numéraires d'argent concernés, ni de nier la proximité croissante de certains pouvoirs émetteurs avec les autorités provinciales. En d'autres termes, ce processus s'inscrit dans le cadre de relations ambivalentes entre Romains et indigènes, marquées par des formes de « négociation » plutôt que de résistance ou d'adhésion systématique[1851]. À cet égard, la présence prolongée de certains gouverneurs au sein de la péninsule Ibérique, en particulier C. Valerius Flaccus au début du Ier siècle a.C., pourrait favoriser la mise en place de relations plus suivies entre les représentants de Rome et les communautés provinciales[1852]. Cette interprétation nuancée de l'action romaine dans le domaine monétaire doit s'appliquer à plus forte raison dans le cas de la vallée du Rhône et de la Provence, récemment conquises et encore peu familières aux Romains ; pour autant, au sein de ces régions également, le tournant des IIe-Ier siècles a.C. voit s'amorcer un processus d'intégration monétaire qui ne cède plus une grande place à la référence massaliote.

[1850] En particulier, il s'agit de renoncer à l'idée selon laquelle la commission sénatoriale envoyée par le Sénat en *Hispania Citerior* après la prise de *Numantia* en 133 a.C., ou bien celles qui lui ont succédé en 104-101 puis en 97-94 a.C., seraient le facteur explicatif des mutations monétaires qui affectent alors les territoires considérés. BARRANDON 2007, p. 238, précise ainsi que « l'on ne peut en aucun cas attribuer à ces légations sénatoriales une quelconque action de réorganisation du territoire de la province d'Hispanie Citérieure : elles ne s'occupent que du règlement de la paix dans les territoires nouvellement intégrés à la province ». Ces légations répondraient en fait plutôt à une volonté de contrôle accru par le Sénat de l'action des gouverneurs, particulièrement en temps de guerre, et n'ont donc pas vocation à amender ou à altérer la teneur du propos des traités conclus avec chaque communauté indigène. Enfin, il n'y a aucune raison valable de penser que la frappe monétaire, qui constitue en réalité une activité d'importance secondaire dans la hiérarchie des fonctions politiques des pouvoirs indigènes et dans l'esprit de Rome, soit spécifiquement abordée dans la plupart de ces traités ; nous ne connaissons à ce sujet aucun précédent en Occident nord-méditerranéen.

[1851] SÁNCHEZ MORENO 2011.

[1852] Ce qui ne revient pas à dire que ces relations se traduisent systématiquement par l'acquisition de clientèles provinciales pléthoriques de la part des magistrats ou des légats romains en Hispanie : voir la mise au point de PINA POLO 2014.

6.2. L'arc alpin occidental et l'étalon du quinaire

La période précédente, marquée par l'apparition de monnayages d'argent originaux dans la vallée du Rhône et par l'accroissement des volumes de production des émissions monétaires cisalpines, se conclut par l'intervention militaire de Rome en *Gallia Ulterior* et par la destruction d'une série de grandes agglomérations indigènes en Provence. L'impact de cette incursion romaine sur l'organisation des territoires et des sociétés locales de la Celtique méditerranéenne demeure difficile à appréhender pour la phase *c.* 120-*c.* 80 a.C. : si l'on assiste à ce moment à une très nette accélération des échanges commerciaux suprarégionaux et à une diffusion croissante des productions italiques le long du Rhône et de la Saône, particulièrement depuis l'Étrurie[1853], il s'agit en réalité d'un processus dont on peut retracer les origines au cours des décennies précédentes. Les victoires remportées par Cn. Domitius Ahenobarbus et Q. Fabius Maximus face aux *Allobroges* ne semblent donc pas se traduire par une maîtrise immédiate et durable des territoires en rive gauche du Rhône par la République romaine, comme en attestent les différentes campagnes militaires qui émaillent l'ensemble de la période jusqu'à celle de Pompée en 77 a.C. Pour autant, les indices de coopération politique, économique et militaire sont indéniables, de même que l'étroitesse des relations entretenues entre les deux versants de l'arc alpin occidental. Les guerres menées contre les *Cimbri* et les *Teutones*, qui s'achèvent en Gaule – à *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) en 102 a.C. et à *Vercellae* (Verceil) en 101 a.C.[1854] – attestent la capacité des Romains à intervenir militairement au sein d'une large partie de la *Gallia Ulterior*, depuis la région de Lyon jusqu'à celle de Toulouse. Si l'on n'est pas en mesure d'évaluer précisément quel rôle jouent les sociétés indigènes lors de ces conflits, il est probable que les armées mariennes incorporent des contingents auxiliaires gaulois, cisalpins comme transalpins, mais aussi que Rome soit confrontée dans certains cas à un vif ressentiment de la part des populations locales[1855]. La documentation numismatique relative aux pouvoirs émetteurs de la vallée du Rhône permet de mesurer le degré d'intégration des territoires concernés à la sphère d'influence italo-romaine. C'est dans cette dynamique qu'il s'agit d'aborder ensuite le cas des séries monétaires cisalpines tardives et le contexte dans lequel le quinaire romain est réintroduit vers le tournant des IIe-Ier siècles a.C.

[1853] Voir en dernier lieu OLMER *et al.* 2013 concernant la diffusion des productions manufacturées – amphores gréco-italiques et Dressel 1, vaisselle métallique et céramique ; compléter avec GRUEL *et al.* 2013 pour la monnaie. Le petit mobilier domestique d'origine ou d'inspiration italique offre une perspective plus singulière, et se trouve bien attesté jusqu'en Gaule interne au IIe siècle a.C. : voir BARBAU 2015.

[1854] Voir HERMON 1993, p. 124-129, et notamment n. 5 p. 125, au sujet des difficultés relatives à l'identification des *Cimbri*, des *Teutones* et des autres composantes des armées qui leur sont associées, d'après le témoignage discordant des sources littéraires.

[1855] HERMON 1993, p. 139-144.

6.2.1. Les monnayages d'argent de la vallée du Rhône

L'examen méthodique des données archéologiques récentes mené par Julia Genechesi conduit à rehausser sensiblement le début de la frappe de nombreuses séries monétaires de la vallée du Rhône, confirmant ainsi que la transition La Tène C2-D1a, vers *c.* 120 a.C., constitue un moment de rupture dans les dynamiques monétaires propres à cet espace. L'auteur affirme ainsi que « sous l'influence romaine, de grandes zones monétaires associant plusieurs peuples, comme la moyenne vallée du Rhône ou encore la zone du denier, se sont cristallisées afin de constituer des partenaires privilégiés pouvant aussi bien échanger avec Rome que Marseille »[1856]. Il s'agit dès lors d'évaluer la portée de ce phénomène.



a **b**

Figure 124. Monnaies d'argent de la moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C.

c) Unité d'argent (drachme) « au cheval galopant », *iazus*. Moyenne vallée du Rhône, *c*. 120-*c.* 180 a.C. VDR-2904 ; DEROC 1983, C/I (échelle 2:1), 2,29 g, 15 mm, 12 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2903, [cat. 763].

d) Unité d'argent (drachme) « au cheval galopant », VOL. Moyenne vallée du Rhône, *c*. 120-*c.* 180 a.C. VDR-2621 ; DEROC 1983, C/IV (échelle 2:1), 2,36 g, 14 mm, 3 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2627, [cat. 758].

La période *c.* 120-*c.* 80 a.C. est marquée par la continuation ou l'apparition de nouveaux monnayages d'argent pouvant être classés en quatre groupes majeurs : les monnaies « au bouquetin »[1857], apparues dès les décennies précédentes, ainsi que les séries « au cheval galopant » (Figure 124), « à l'hippocampe » et « au cavalier », ces dernières étant inspirées de types monétaires romains. Chacun de ces monnayages se subdivise en plusieurs classes, que l'on peut interpréter selon les cas comme étant des émissions consécutives ou bien frappées au sein de plusieurs foyers de production distincts[1858]. Les uns et les autres semblent s'inscrire du point de vue de leur métrologie dans la continuité du monnayage « au buste de cheval » introduit au cours des décennies précédentes.

[1856] GENECHESI 2012, p. 573.
[1857] Voir [cat. 752-754].
[1858] Pour une discussion plus détaillée concernant le classement de ces monnayages et leur typologie, voir DEROC 1983 ; VAN DER WIELEN 1999 ; GENECHESI 2012.

6.2.1.1. La fin du monnayage d'argent « au buste de cheval »

La rupture des environs de *c.* 120 a.C. est perceptible en premier lieu au sujet des monnaies « au buste de cheval », dont on peut désormais penser que la frappe cesse vers cette date, voire antérieurement. Les émissions aux légendes *iailkovesi* et *kasios* circulent encore au moins durant les premiers temps de La Tène D1b, période à laquelle on semble d'ailleurs pouvoir attribuer l'enfouissement du trésor de Poliénas (Isère), découvert fortuitement en 1999 et présentant la plus grande concentration de monnaies « au buste de cheval » : 427 exemplaires à la légende *iailkovesi* ou dérivée de celle-ci sont en effet mentionnés, ainsi que 165 oboles massaliotes d'émissions diverses et 11 monnaies d'or, dont 10 statères du Centre-Est au « type de Beaune ». Aucun exemplaire à la légende *kasios* n'est attesté. Ces monnaies étaient contenues dans un vase en céramique peint daté de la fin du IIe siècle a.C.[1859]. Les trouvailles isolées ou en dépôt de drachmes « au buste de cheval » sont fréquemment associées à des oboles de *Massalia* – par exemple au sein du dépôt de Porte-lès-Valence (Drôme)[1860] – mais aussi à des monnaies « au bouquetin », au sein des trésors de Lambesc (Bouches-du-Rhône), Jonquières (Vaucluse), La Tronche (Isère) et Revel-Tourdan (Isère). Dans ce dernier cas, on relève également plusieurs exemplaires « au cheval galopant » à la légende *iazus*[1861]. Les séries « au buste de cheval » ne sont jamais associées à des monnaies « au cavalier » : le seul habitat ayant fourni des exemplaires de ces deux monnayages est l'*oppidum* de Barry (Bollène, Vaucluse), n'ayant jusqu'à présent fait l'objet d'aucune campagne de fouilles d'envergure. Les monnaies ont été mises au jour lors de prospections de surface anciennes, comme l'ensemble des 731 exemplaires publiés, et l'on ne peut donc apporter aucune précision quant au contexte archéologique de ces découvertes[1862]. Dans l'ensemble, les séries « au buste de cheval » appartiennent donc clairement à une phase de la circulation monétaire régionale révolue à la fin du IIe siècle a.C.

6.2.1.2. Les monnayages « au bouquetin », « au cheval galopant » et « à l'hippocampe »

L'attribution de ces différents ensembles monétaires a fait l'objet d'une bibliographie abondante, liée au déséquilibre flagrant que présentent leurs cartes de répartition, avec une majorité de dépôts concentrés au nord de l'Isère et des trouvailles isolées généralement plus méridionales (Figure 125,

[1859] GENECHESI 2012, p. 293-294 ; DHÉNIN et JOSPIN 2002.
[1860] GENECHESI 2012, p. 288-289 ; VAN DER WIELEN 1999, p. 157.
[1861] GENECHESI 2012, respectivement p. 275 (8 ex. « au bouquetin », 1 ex. à la légende *iailkovesi*) ; p. 283 (2 monnaies d'argent massaliotes, 36 ex. *iailkovesi*, 75 ex. *kasios*, 78 ou 79 ex. « au bouquetin ») ; p. 296-297 (50 à 52 monnaies d'argent gauloises dont au moins 12 ex. *iailkovesi*, 20 ex. *kasios*, 1 ex. « au bouquetin » et 4 oboles massaliotes) ; p. 294 (162 ex. de *Massalia*, 2 ex. *iailkovesi*, 5 ex. *kasios*, 5 ex. « au cheval galopant » à la légende *iazus* et 13 ex. anépigraphes ; 56 ex. « au bouquetin » ; trois ex. attribués aux *Aruerni* et un tétrobole d'Histiée en Eubée).
[1862] GENECHESI 2012, p. 169-170. Concernant la période d'occupation du site à la fin de l'âge du Fer, la présence de campanienne A suggère d'en situer le début à La Tène D1, sans plus de précision.

Figure 126, Figure 127). Ce phénomène ne semble pas pouvoir être entièrement lié à la nature des données archéologiques disponibles et apparaît bien comme le reflet de pratiques distinctes en basse et moyenne vallées du Rhône. Michel Dhénin résume ainsi l'état du débat historiographique : « l'un croit aux trésors (on n'enfouit pas son trésor chez le peuple voisin), l'autre aux monnaies isolées (on perd plutôt sa monnaie chez soi) »[1863]. À la lumière des découvertes récentes, on peut désormais tirer synthétiquement deux enseignements de ces discussions. Le territoire des *Allobroges*, jusqu'à l'Isère, apparaît comme le foyer émetteur de monnaies d'argent le plus actif[1864]. Les trouvailles d'outils liés à la production monétaire – coins, poinçons, « disques monétaires » – qui se sont multipliées au cours des dernières années semblent le confirmer définitivement (Figure 125, Figure 126)[1865]. Néanmoins, l'association des différentes séries « au bouquetin », « au cheval galopant » et « à l'hippocampe » au sein de nombreuses trouvailles monétaires se répartissant dans l'ensemble de la moyenne vallée du Rhône et jusqu'aux Alpes suggère l'existence d'une multiplicité de pouvoirs émetteurs prenant part à une même région monétaire, répartis pour les uns dans le domaine allobroge, pour les autres entre Drôme et Durance, au sein des territoires attribués aux *Tricastini* et aux *Cauari*. Essentiellement tournés jusqu'alors vers *Massalia* et le Languedoc oriental, ces espaces regardent ainsi vers le nord à partir de La Tène D1b. La nature des relations unissant les différents pouvoirs émetteurs de la région demeure obscure, mais l'hypothèse d'une confédération monétaire est évoquée dès cette période[1866]. Dans l'ensemble, l'aire de circulation des différents monnayages considérés se concentre en rive gauche du fleuve et peu de trouvailles sont attestées au-delà du Rhône et de la Saône en-dehors de l'*oppidum* d'Essalois (Chambles, Loire) ; quelques exemplaires sont néanmoins signalés en région nîmoise et jusqu'à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)[1867]. Toutefois, il est nécessaire de souligner que les exemplaires découverts en stratigraphie dans des contextes de La Tène D1b font figure d'exception : la circulation de ces monnayages, telle qu'elle apparaît à la lumière des cartes de répartition, n'est donc pas nécessairement représentative de l'extension de leur bassin de diffusion avant le milieu du Ier siècle a.C.[1868]. De manière générale, les monnaies d'argent de la moyenne vallée du Rhône, comme de nombreux autres monnayages gaulois, circulent encore jusqu'à l'époque augustéenne, si ce n'est au-delà de manière résiduelle.

[1863] DHÉNIN 2002, p. 44, cité et commenté par GENECHESI 2012, p. 401.
[1864] VAN DER WIELEN 1999 ; CARRARA et GENECHESI 2009, p. 55-61.
[1865] L'un d'eux est un coin en bronze associé à la frappe de la série « au cheval galopant » anépigraphe, VDR-2895, mis au jour lors de prospections officielles en 1981 à *Larina* (L'Isle-Crémieu, Hières-sur-Amby, Isère), voir en dernier lieu GENECHESI 2012, p. 305. Les autres découvertes semblent avoir été effectuées par des détectoristes : voir BEDEL 2014 ; DELESTRÉE et MEZIANE 2014 ; MANIOS 2014.
[1866] GENECHESI, p. 536, 554-555, 559.
[1867] CARRARA et GENECHESI 2009.
[1868] Voir GENECHESI 2012, p. 544 ; fig. 257-258 pl. 154.

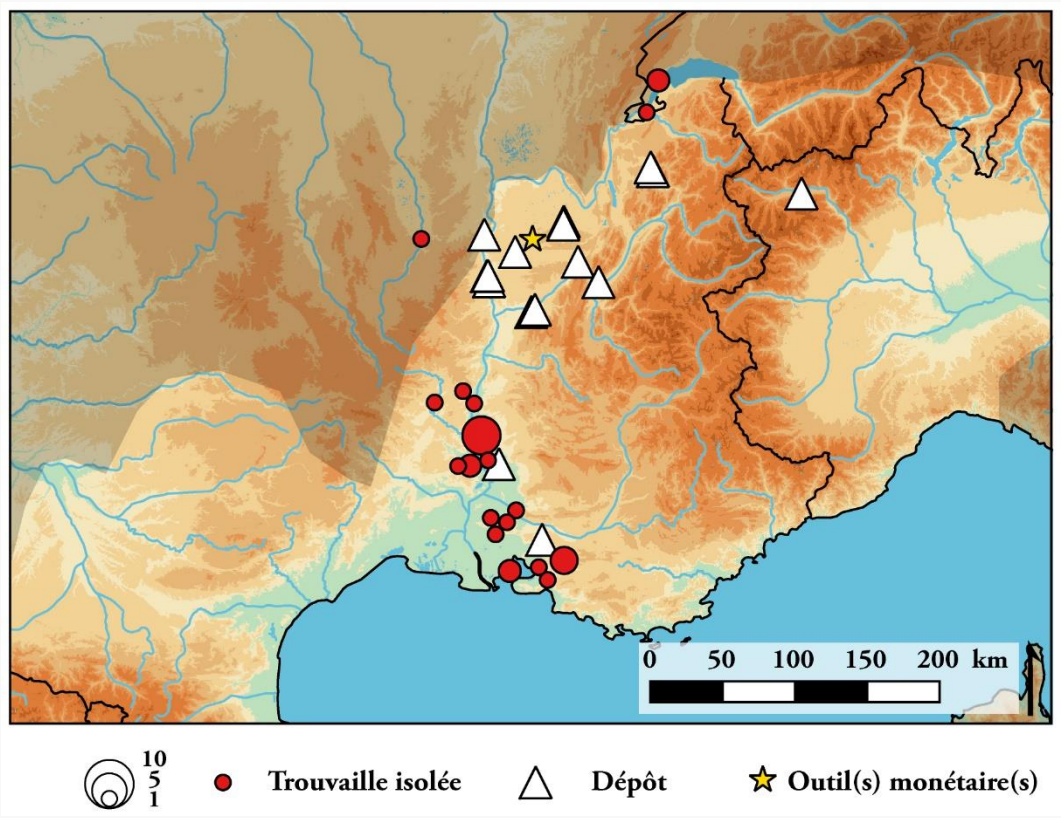


Figure 125. Carte de répartition des monnaies d'argent « au bouquetin ».
Sources : FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012 ; VAN DER WIELEN 1999 ; DELESTRÉE et MÉZIANE 2014.

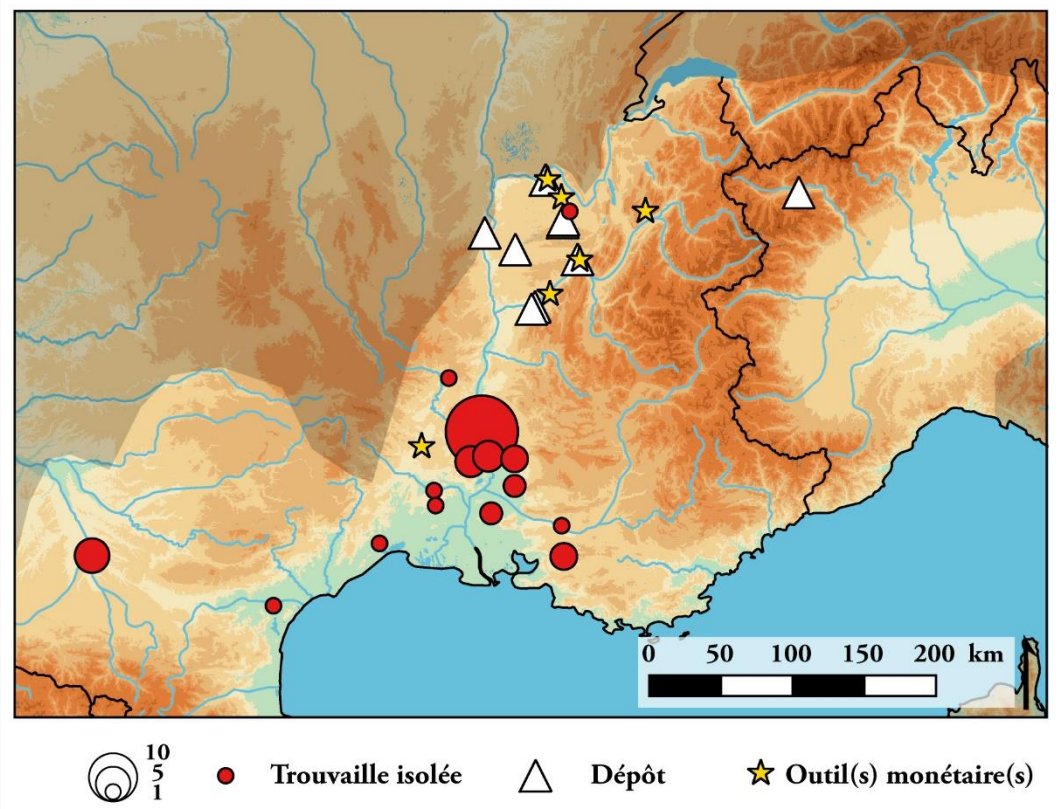


Figure 126. Carte de répartition des monnaies d'argent « au cheval galopant ».
Sources : FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012 ; VAN DER WIELEN 1999 ; BEDEL 2014 ; MANIOS 2014.

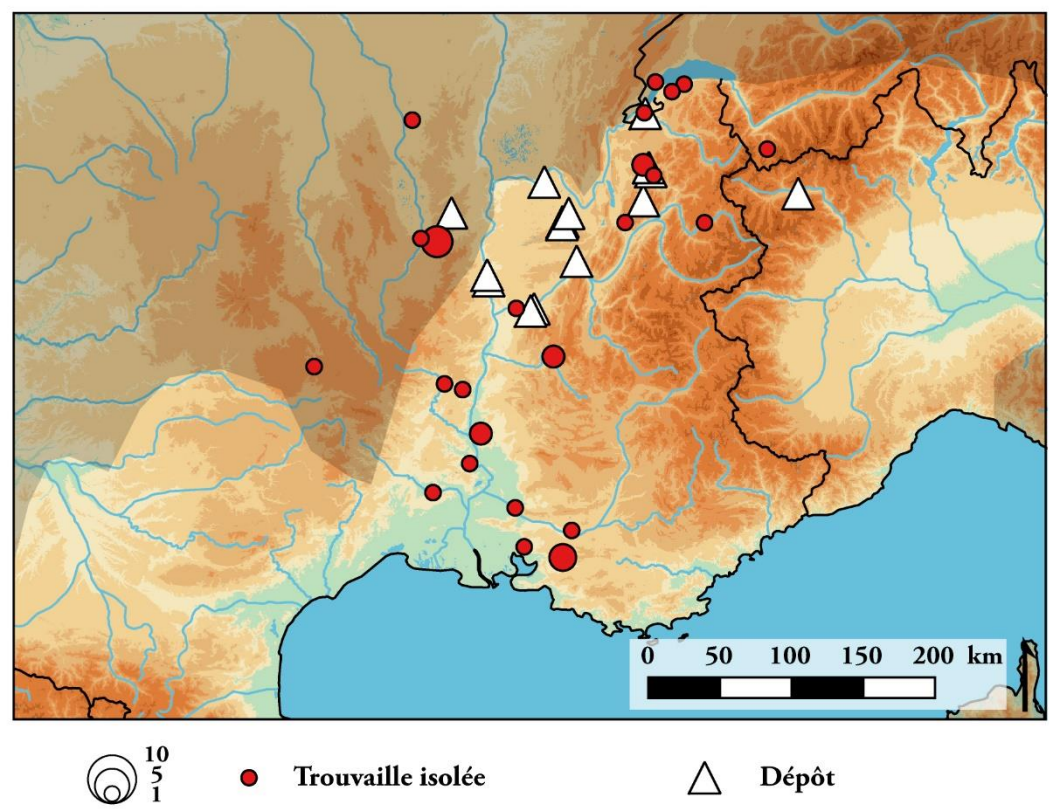


Figure 127. Carte de répartition des monnaies d'argent « à l'hippocampe ».
FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012 ; VAN DER WIELEN 1999.

L'épigraphie monétaire témoigne d'une influence italo-romaine croissante à l'échelle de la moyenne vallée du Rhône, qui peut notamment s'observer à travers les différents sous-groupes du monnayage « au cheval galopant ». Si certaines émissions se rattachant à cet ensemble sont anépigraphes (VDR-2895), comme les monnaies « au bouquetin » dont elles reprennent puis adaptent le type de droit, on connaît par ailleurs une variante à la légende *iazus* en caractères gallo-étrusques « de Lugano » (VDR-2904), d'abord sinistroverse comme dans le cas des monnaies « au buste de cheval », puis dextroverse[1869]. Il existe également deux émissions à la légende latine VOL au revers (VDR-2621, légende au-dessus de l'animal, rouelle sous son flanc ; VDR-2630, légende sous l'animal, épée au-dessus)[1870]. Les monnaies « à l'hippocampe » connaissent également quelques rares émissions aux légendes latines MACO, MIACO, AMAGVS/ADII ou ADIIL, dont la frappe est peut-être postérieure au premier quart du Ier siècle a.C.[1871]. Que ce soit sous l'effet de la conquête militaire romaine ou du fait de contacts commerciaux accrus, le tournant des IIe-Ier siècles a.C. voit ainsi s'amorcer en moyenne

[1869] GENECHESI 2012, p. 404.
[1870] Concernant l'identification comme une épée de ce qui est parfois présenté comme un « caducée » ou un « rameau », voir les remarques de Lionel Pernet dans RICHARD RALITE *et al.* 2014.
[1871] GENECHESI 2012, p. 405.

vallée du Rhône un processus d'acculturation dont la traduction numismatique la plus claire est la substitution de l'alphabet latin à celui qui avait été emprunté aux cultures celtiques d'Italie du Nord.

Les différents monnayages « au bouquetin », « au cheval galopant » et « à l'hippocampe » présentent des masses assez dispersées, avec une moyenne située selon les cas entre 2,20 et 2,30 g ; les monnaies « à l'hippocampe » semblent néanmoins se distinguer par l'existence d'un second groupe plus tardif dont les masses se concentrent autour de 1,80-1,90 g[1872]. Toutefois, il importe de souligner que ces observations se fondent sur des corpus relativement restreints, donc sur des histogrammes de masses pour lesquels il n'est pas toujours possible d'identifier une distribution normale et unimodale. De manière générale, les masses des monnaies d'argent de la moyenne vallée du Rhône frappées durant La Tène D1b semblent donc similaires ou légèrement inférieures à celles des séries tardives de drachmes « au buste de cheval », émises entre la fin de la période précédente et le début de celle-ci ; ces dernières sont elles-mêmes un peu plus légères que la majorité des drachmes massaliotes. On assiste donc, entre La Tène D1a et La Tène D1b, à une réduction progressive de l'étalon pondéral des séries monétaires indigènes, accroissant du même coup l'écart entre celui-ci et la masse moyenne des drachmes massaliotes contemporaines.

En effet, contrairement aux monnaies celtiques, les émissions DRM-41/49 ne semblent pas affectées par une quelconque réduction pondérale, présentant une masse moyenne de l'ordre de 2,65 g, en dépit d'une certaine dispersion[1873]. La différence entre les masses moyennes des monnaies massaliotes et indigènes atteint ainsi 0,3-0,4 g[1874], sans qu'il soit pour autant permis d'associer les frappes celtiques à un étalon du demi-denier qui ne devrait pas dépasser 1,80-1,90 g, et en aucun cas 2,0 g. Dans ces conditions, il demeure donc impossible de déterminer si l'on assiste à une transition progressive et délibérée de l'étalon de la drachme légère massaliote à celui du (demi-)denier romain ou bien plus simplement à un phénomène, courant pour d'autres corpus et régions monétaires, de réduction progressive des étalons monétaires. Il s'agit néanmoins de rappeler que Rome n'emploie

[1872] GENECHESI 2012, p. 567 ; fig. 315-316 pl. 183-184.

[1873] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 64-79. Les masses minimale et maximale répertoriées par les auteurs sont de 1,52 g et de 3,26 g, toutes deux se rapportant à des exemplaires de l'émission DRM-41. Les séries suivantes présentent des masses légèrement moins dispersées. Les masses moyennes des séries DRM-41, 42, 43, 44, 46 et 49 sont respectivement de 2,64 g, 2,65 g, 2,65 g, 2,68 g, 2,65 g et 2,66 g.

[1874] GENECHESI 2012, p. 567 considère que les monnaies rhodaniennes « s'alignent pondéralement sur les drachmes légères marseillaises de type DRM-54/56 ». On ne peut pas pour autant en déduire que tel est l'objectif recherché par les ateliers indigènes : d'une part, le faciès d'Entremont atteste que la frappe des monnaies « au bouquetin » débute avant celle des drachmes DRM-54/56, ce qui pourrait également être le cas des premières émissions « au cheval galopant » et « à l'hippocampe » ; d'autre part, la faible masse moyenne des monnaies DRM-54/56 est selon nous faussée par le nombre important d'exemplaires plaqués, peut-être jusque vers 20 % des monnaies connues : voir BARRANDON et BRENOT 1978, p. 646-648 ; *supra*, p. 185.

plus guère de victoriats et n'a pas encore réintroduit le quinaire lorsque débute, durant le dernier quart du IIe siècle a.C. au plus tard, la frappe des monnaies « au bouquetin » ; s'agissant des deniers républicains, on n'observe toujours pas de diffusion significative de ce monnayage dans la vallée du Rhône ou plus généralement en Gaule à la fin du IIe siècle a.C.[1875].

Le corpus analytique rassemblé pour les séries de la moyenne vallée du Rhône comprend 3 exemplaires « au bouquetin » VDR-2879, 6 drachmes « au cheval galopant » à la légende *iazus* VDR-2904, 2 monnaies « au cheval galopant » à la légende VOL sous l'animal et à l'épée et 4 exemplaires « au cheval galopant » à la légende VOL au-dessus de l'animal et à la rouelle ; il faut y ajouter 14 drachmes massaliotes DRM-41/49, dont un exemplaire plaqué. Il s'agit donc d'un échantillon restreint au sein duquel certaines séries ou classes ne sont pas représentées parmi les monnayages celtiques. Pour autant, les résultats obtenus à propos du titre de ces émissions sont homogènes, si l'on fait exception d'un exemplaire à la légende *iazus* s'étant avéré plaqué : comme nous l'avons indiqué précédemment, les monnaies « au bouquetin » présentent un titre élevé de 96,0 % (n=3, σ=0,4). Les teneurs en argent sont légèrement inférieures dans le cas de la série « au cheval galopant » aux légendes *iazus* et VOL, avec des moyennes respectives de 94,0 % (n=5, σ=1,1) et de 94,7 % (n=6, σ=1,0, aucune différence notable entre les exemplaires des deux classes). La plus faible concentration en argent caractérisée par LA-ICP-MS, pour BN 2901 [cat. 761], s'élève à 92,1 %. De manière générale, le poids de fin des monnaies d'argent indigènes étudiées s'établit à 2,17 g (n=14, σ=0,14), contre 2,60 g (n=13, σ=0,24) pour les drachmes massaliotes DRM-41/49 (Figure 128). Il importe à ce sujet de souligner que deux exemplaires de *Massalia*, BN 1186 [cat. 717] et BN 1187 [cat. 718], se distinguent par des masses et des titres sensiblement inférieurs à ceux des autres exemplaires de ces séries, respectivement 2,14 g et 2,17 g avec 96,8 % et 95,6 % d'argent, contre 2,71 g et 99,4 % d'argent pour les 12 autres drachmes de cette période. Le fait que ces deux exemplaires soient les seuls analysés pour la série DRM-41 pourrait indiquer un caractère spécifique à cette émission, mais celui-ci n'a pas été observé par Jean-Noël Barrandon et Claude Brenot, qui n'ont relevé aucune anomalie dans la composition de trois exemplaires analysés, tous provenant du trésor d'Olbia-1 (Hyères, Var)[1876]. Il est donc impossible de déterminer, dans l'état actuel des données disponibles, si la métrologie d'une partie de cette émission pourrait être mise en relation avec celle des

[1875] MARTIN 2011, p. 937-938.

[1876] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 663, série 7, ex. nº 20-22. Les exemplaires répertoriés par PY 2006, p. 70-74 confirment en tout cas que les masses hautes, comprises entre 2,60 et 2,70 g, restent les plus fréquentes. L'hypothèse selon laquelle les monnaies bn1186 et bn1187 [cat. 717-718] constituent des imitations provençales ou rhodaniennes ne peut pas être écartée en soi, mais les données recueillies demeurent insuffisantes pour aboutir à la moindre conclusion à ce sujet.

monnayages indigènes. Concernant ceux-ci, les premiers résultats obtenus suggèrent que le titre des monnayages d'argent émis en moyenne vallée du Rhône durant La Tène D1b est généralement élevé, c'est-à-dire supérieur à 90 % ; néanmoins de nouvelles analyses portant sur un échantillon plus représentatif sont requises pour confirmer cette conclusion provisoire.

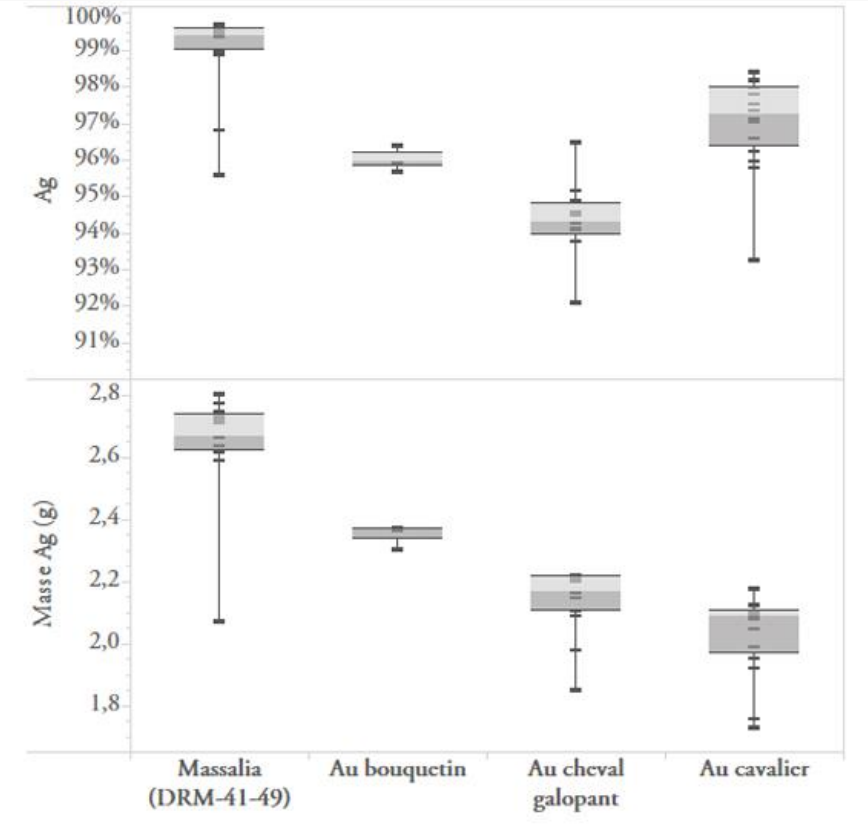


Figure 128. Titre et poids de fin des drachmes légères massaliotes et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (n=41).

6.2.1.3. Les monnaies d'argent « au cavalier » du groupe COMA(N)

La principale innovation se rapportant à la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. concernant la production de monnaies d'argent dans la vallée du Rhône consiste néanmoins en l'introduction d'un nouveau monnayage indigène, que l'on désigne traditionnellement comme des « quinaires au cavalier » (Figure 129)[1877]. Ce numéraire d'argent se compose d'un grand nombre d'émissions se prolongeant jusqu'au milieu du Ier siècle a.C. voire un peu au-delà, constituant de fait, par son ampleur, une part importante du stock de monnaies d'argent en circulation dans la région dès la fin du premier quart du Ier siècle a.C. La frappe de ces émissions a longtemps été attribuée au seul Ier siècle a.C., suivant la grille de lecture

[1877] DEROC 1983 ; VAN DER WIELEN 1999 ; DEPEYROT 2002 ; GENECHESI 2012.

proposée par Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, qui en situe le début vers 75 a.C.[1878]. Le renouvellement des données archéologiques permet désormais d'en rehausser la chronologie pour situer les premières émissions dès La Tène D1b, au plus tard au début du Ier siècle a.C., comme en attestent plusieurs exemplaires mis au jour en stratigraphie lors des fouilles récentes de l'*oppidum* de Jastres-Nord (Lussas, Ardèche) ; au plus tôt durant la seconde moitié du IIe siècle a.C. d'après les deux monnaies de l'*oppidum* Saint-Marcel (Le Pègue, Drôme). En revanche, il apparaît clairement que ces monnaies ne sont pas émises avant les années 120 a.C., puisqu'elles sont absentes des faciès d'Entremont et du Baou-Roux. Sauf exception, elles ne semblent pas non plus circuler conjointement avec des drachmes « au buste de cheval ». Julia Genechesi formule ainsi l'hypothèse d'une production entamée dans le contexte de la conquête romaine, peut-être peu après *c.* 120 a.C.[1879]. On ne peut que souhaiter que d'autres découvertes viennent bientôt confirmer ou infirmer cette proposition, plausible mais encore fragile.



Figure 129. Monnaies d'argent « au cavalier » de la moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C.

a) Unité d'argent (drachme ou quinaire), COOV/COMA. Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. DEROC 1983, 5, I, 2, type BN 5886-5890 (échelle 2:1), 2,07 g, 15 mm, 10 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5888.

b) Unité d'argent (drachme ou quinaire), VIID/COMA. Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. DEROC 1983, 5, I, 3, type BN 5879-5885 (échelle 2:1), 1,99 g, 16 mm, 2 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5884.

c) Unité d'argent (drachme ou quinaire), BRI/COMA « au rameau ». Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. DEROC 1983, 5, I, 7, type BN 5816-5857 (échelle 2:1), 2,18 g, 17 mm, 4 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5835.

d) Unité d'argent (drachme ou quinaire), BRIC/COMAN. Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. DEROC 1983, 5, II, 10, type BN 5807-5814 (échelle 2:1), 2,18 g, 16 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5812.

[1878] COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 298, chronologie suivie par DEROC 1983, p. 59, et encore par FEUGÈRE et PY 2011a.
[1879] GENECHESI 2012, p. 408, avec la bibliographie relative aux trouvailles de Jastres et du Pègue.

Les monnaies d'argent « au cavalier » se distinguent des autres émissions rhodaniennes par l'adoption d'une iconographie directement empruntée aux deniers romains républicains. On observe au droit la tête casquée de Roma à droite et, au revers, un cavalier chargeant à droite dont l'aspect évoque sans ambiguïté les Dioscures : la disposition générale du type, le traitement de l'armure et du manteau flottant derrière le cavalier trouvent en effet leur inspiration dans les types classiques du denier romain. Le fait que seul un cavalier soit représenté plutôt que deux pousse certains auteurs à identifier plus précisément le prototype de ce monnayage comme étant la série *RRC* 259 Q·PILIPVS, frappée en *c.* 129-126 a.C.[1880]. La proximité entre la date d'émission de cette série et le début présumé de la frappe des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône conforte cette proposition. Néanmoins il ne nous semble pas permis d'évoquer ici une « homotypie parfaite », selon les termes d'Antonin Deroc : ces deniers romains, représentant peut-être le roi Philippe V de Macédoine au revers, témoignent d'un soin particulier visant à faciliter l'identification de ce personnage, qui porte un casque au cimier inhabituel ; en outre, un second casque à cornes caprines et aux larges paragnathides, dont l'iconographie est étroitement liée à la monarchie macédonienne, apparaît derrière le cheval[1881]. Ces éléments n'apparaissent pas sur les monnaies gauloises, où le cavalier porte un casque de type Montefortino à large rebord ; les paragnathides ne sont pas discernables et le sommet de la tête est fréquemment hors-champ, mais on relève dans certains cas un long panache qui ne connaît pas d'équivalent exact dans le monnayage romain républicain, si ce n'est à travers des portraits monétaires.

Ainsi, il pourrait sembler préférable de voir dans le type de revers des monnaies gauloises une inspiration libre de l'iconographie monétaire romaine, ce qui pousse dès lors à se demander si la représentation d'un cavalier plutôt que deux ne procéderait pas de même d'une appropriation du modèle romain. Comme nous l'avons souligné précédemment, la représentation des Dioscures, récurrente dans le monnayage romain jusqu'en *c.* 140 a.C. est l'un de ses éléments les plus caractéristiques et les mieux reconnaissables du point de vue des usagers étrangers[1882]. Inversement, le cavalier chargeant constitue l'un des thèmes privilégiés de l'iconographie monétaire celtique aussi bien qu'ibérique et peut être interprété beaucoup plus librement. Peut-être faut-il donc plutôt considérer que les pouvoirs émetteurs de la vallée du Rhône souhaitent d'abord représenter cette scène,

[1880] CRAWFORD 1974 : 129 a.C. ; MATTINGLY 1998 et PASSEHL 2014 : 126 a.C. Concernant l'identification de ce prototype, DEROC 1983, p. 25 avec les renvois à la bibliographie antérieure ; GENECHESI 2012, p. 407.
[1881] SUSPÈNE 2009a, p. 85-86. Comparer avec l'émission *RRC* 293/1 ROMA / Φ / L·PHILIPPVS, frappée en *c.* 113-112 a.C. par un autre Marcius Philippus.
[1882] Voir *supra*, p. 233ss.

apte à célébrer les qualités militaires des dirigeants ou des soldats gaulois, et s'inspirent pour traiter ce thème du modèle le plus répandu en Méditerranée occidentale, c'est-à-dire le denier romain. Qui plus est, l'émission *RRC* 259 Q·PILIPVS ne compte pas parmi celles dont les volumes de production sont les plus importants durant cette période et ne nous semble donc pas être la série la plus susceptible d'avoir servi de prototype aux monnaies de la vallée du Rhône, dans un contexte de faible diffusion régionale du numéraire républicain.

Les émissions de monnaies d'argent « au cavalier » sont majoritairement épigraphes, les légendes systématiquement latines, ce qui accroît encore l'impression d'une influence italo-romaine prépondérante. Le plus souvent dextroverses, elles peuvent être aussi quelquefois sinistroverses, les lettres étant parfois orientées à gauche, comme dans le cas de l'émission VIID/CAND (BN 5893-5894). Dans le même temps, l'emploi fréquent de formes ligaturées, particulièrement dans le cas des nombreuses séries à la légende COMA, paraît témoigner d'une certaine familiarité avec l'épigraphie latine. Plus d'une vingtaine d'inscriptions a été répertoriée, celles-ci étant interprétées comme des anthroponymes, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils désignent les autorités émettrices ou des magistrats monétaires. Les combinaisons sont nombreuses et complexifient nettement notre appréhension du monnayage « au cavalier », pour lequel on n'est donc pas en mesure d'identifier un ou plusieurs centres émetteurs en particulier. En revanche, il semble assuré que les séries aux légendes COMA(N) et BRI(CO) seules, doublées ou bien combinées entre elles ou avec d'autres inscriptions, constituent les frappes les plus anciennes ; les vastes émissions aux légendes AMBILI, EBVRO, DVRNACOS ou encore AVSCROCOS sont plus récentes et probablement postérieures à *c.* 80 a.C.[1883]. En effet, les monnaies aux légendes BRI, COMA(N) et assimilées, qui constituent l'essentiel du groupe A du classement d'Ybe Van der Wielen[1884], sont les seules qui soient attestées au sein de quatre grands trésors comprenant également des exemplaires « à l'hippocampe », « au cheval galopant » et un plus faible nombre de monnaies « au bouquetin » : Moirans (Isère), Hostun (Drôme), Laveyron (Drôme) et Sainte-Blandine (Isère) (Figure 130). La composition de ces dépôts paraît refléter un processus progressif de substitution des « monnaies au cavalier » aux autres séries de la moyenne vallée du Rhône, et ce dès les premières étapes de ce monnayage. Les données publiées concernant les trouvailles de monnaies d'argent « au cavalier » ne précisent pas toujours les effectifs ou les séries concernées, de sorte qu'il demeure difficile d'appréhender la circulation de ce monnayage au fil du

[1883] Au sujet de ces émissions, voir *infra*, p. 653ss.
[1884] VAN DER WIELEN 1999, p. 83-99.

temps ; celle-ci semble toutefois moins polarisée par la basse vallée du Rhône, comparativement aux autres monnayages rhodaniens[1885].

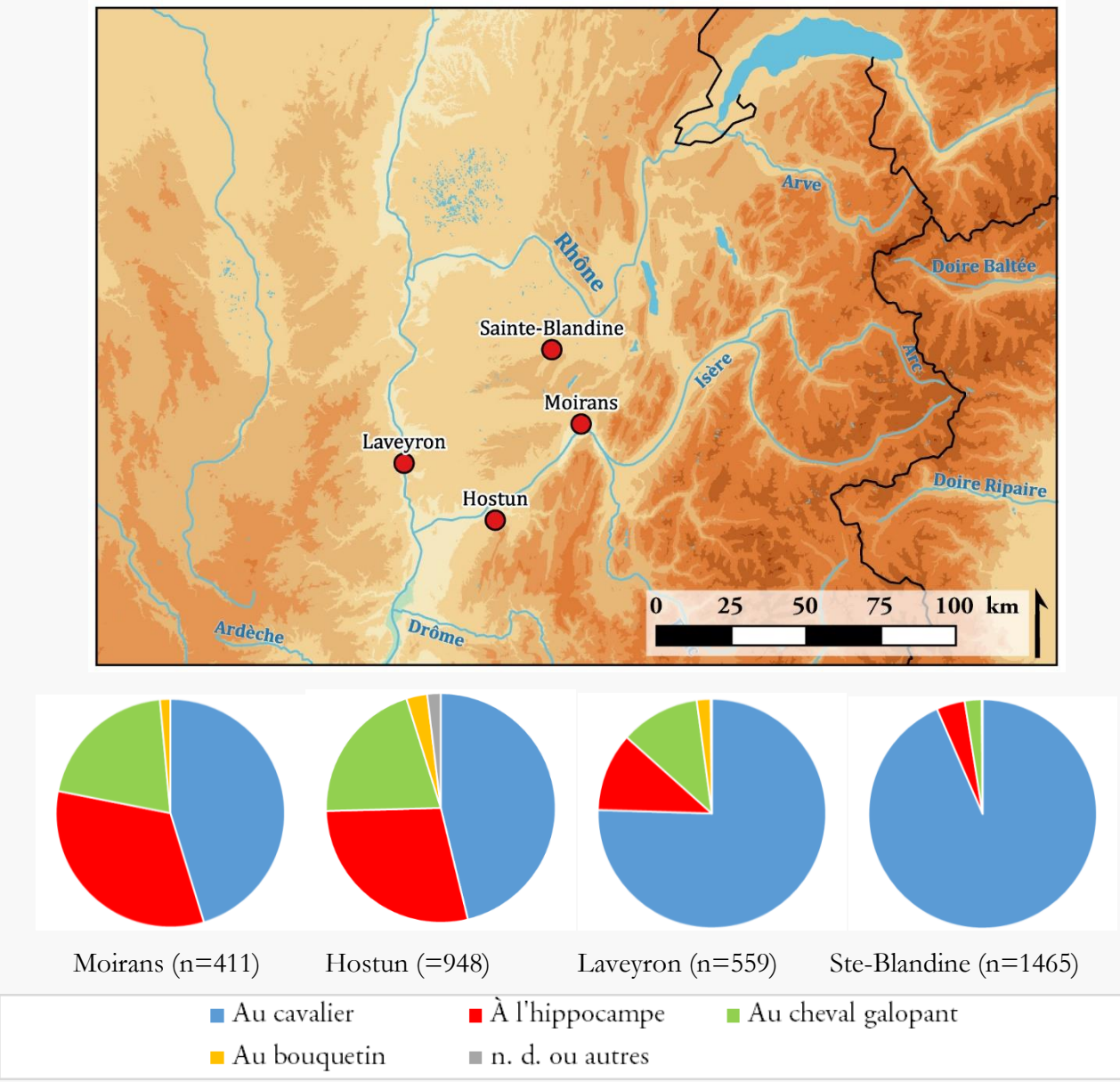


Figure 130. Localisation et composition des trésors monétaires de Moirans (Isère), Hostun (Drôme), Laveyron (Drôme) et Sainte-Blandine (Isère). Source : VAN DER WIELEN 1999, p. 156-157[1886].

L'examen des monnaies révèle de nombreuses irrégularités de production : les doubles frappes, surfrappes et *brockages* sont fréquents, ceux-ci portant alternativement sur les types perçus comme ceux de droit ou de revers[1887]. Certains exemplaires décentrés laissent apparaître deux gravures

[1885] GENECHESI 2012, p. 408.
[1886] Concernant le trésor de Sainte-Blandine, voir la récente mise au point de RICHARD RALITE et GENTRIC 2014a.
[1887] Pour des *brockages* « de revers », voir BN 5877 COMA, BN 5923 CAL, BN 5944 ROV (?).

alignées au droit, suggérant l'emploi au moins ponctuel de « coins multimonétaires »[1888] (Figure 131a). Les gravures sont hétérogènes, que ce soit par leurs fréquentes variantes typologiques ou par leur style (Figure 129a-d), parfois au sein même de groupes partageant les mêmes légendes monétaires. Les grènetis sont souvent irréguliers, tantôt intégrés aux types pour former des lettres bouletées, tantôt interrompus par la gravure du casque ou par la légende (Figure 131b). De manière générale, le monnayage « au cavalier » de la vallée du Rhône se caractérise donc par une grande liberté plastique et par une certaine fluidité entre les variantes de chaque série.



a **b**

Figure 131. Monnaies d'argent « au cavalier » présentant des irrégularités de frappe ou de gravure, *c.* 120-*c.* 80 a.C.

a) Unité d'argent (drachme ou quinaire), ?/COMA. Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (échelle 3:1), 2,17 g, 14 mm, 5 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5872.

b) Unité d'argent (drachme ou quinaire), BRI/BRI. Moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. DEROC 1983, 5, I, 9, type BN 5803-5806 (échelle 3:1), 2,16 g, 15 mm, 12 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5803.

Le classement des émissions de monnaies d'argent « au cavalier » est donc complexe et les relations entre les différents groupes typologiques difficiles à établir. Dans ces conditions, l'étude de coins apparaît comme la méthode la plus adéquate pour préciser le classement de ces séries. Simone Scheers a récemment présenté les premiers résultats de son étude typologique et charactéroscopique des premières émissions « au cavalier » aux légendes COMA(N) (BRI(CO)[1889]. Au-delà des rectifications apportées à la chronologie relative établie par Antonin Deroc, cette contribution révèle que la majorité des séries, depuis celle aux légendes COMA/COMA jusqu'aux émissions

[1888] Voir par exemple BN 5746 AMB/EBVRO, BN 5764 DVRNACOS/AVSCRO, BN 5777 DVRNACOS/AVSCROCOS, BN 5872 COM/COMA, BN 5889 COOV/COMA. La plupart des séries semblent concernées. Concernant la question des coins monétaires appliquée à l'étude des monnaies attribuées aux *Ruteni*, voir les développements méthodologiques de LOPEZ 2011, p. 29-44. Pour l'intérêt de ce critère concernant l'étude du monnayage césarien, voir WOYTEK 2006 et *infra*, p. 669ss.

[1889] SCHEERS 2016, à paraître dans la *Revue belge de numismatique*, 162, dans le cadre de la publication des actes du colloque « Que reste-t-il du Traité de numismatique celtique ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après » (Bruxelles, 27-28 novembre 2015).

BRIC/COMAN, se caractérise par des volumes de production restreints, ne mobilisant dans la plupart des cas qu'une dizaine de coins de droit, voire moins. Néanmoins, deux pics de production sont identifiables, l'un correspondant à la série « à la mèche en S » anépigraphe (Scheers 9a, 95 coins de droit répertoriés), l'autre, bien plus important, aux séries BRI-COMA « à deux et trois perles » et « au rameau » (Scheers 11b-11c). Ces deux séries représentent à elles seules les deux tiers du corpus rassemblé par l'auteur avec 653 exemplaires sur un total de 1135 monnaies. Simone Scheers inventorie respectivement 353 et 214 coins de droit, et l'indice charactéroscopique assez faible implique un nombre de coins originel sans doute encore bien supérieur. Cette explosion brutale et ponctuelle des volumes de production, qui ne se reproduit ensuite que bien plus tard avec les séries à la légende DVRNACOS datées de la guerre des Gaules, est interprétée par l'auteur comme l'indice de circonstances exceptionnelles liées à des activités militaires. Les données actuellement disponibles ne permettent pas de préciser cette hypothèse, mais Simone Scheers envisage de situer cet épisode, correspondant à la fin de la première grande séquence du monnayage « au cavalier » de la vallée du Rhône, vers les années 70 a.C. et les campagnes de Pompée en *Gallia Ulterior*.

Il s'agit désormais d'aborder la question de la métrologie de ce monnayage, centrale pour la compréhension de son statut et de ses fonctions. L'histogramme des masses des exemplaires du groupe COMA(N)-BRI(CO) conservés au sein de la Bibliothèque nationale de France présente une distribution normale dont le mode se situe entre 2,15 et 2,19 g (moyenne : 2,11 g, σ=0,13 ; médiane : 2,16 g), Les exemplaires présentant une masse inférieure à 1,80 g ayant en outre été identifiées comme étant des monnaies plaquées (Figure 132). L'étalon pondéral employé est très légèrement inférieur à celui des monnaies « au bouquetin », « au cheval galopant » et « à l'hippocampe », de l'ordre de 2,20-2,30 g. Par contraste, le titre des 14 monnaies analysées aux légendes BRI-COMA, BRI-BRI et BRIC-COMAN est supérieur à celui des autres monnayages d'argent de la vallée du Rhône, avec un titre moyen de 97,0 % (σ=1,3). Il en résulte un poids de fin globalement proche de celui des monnaies « au cheval galopant » (Figure 128). Ainsi, que ce soit en termes de masse ou de poids de fin, les émissions précoces « au cavalier » semblent avant toute chose constituer une nouvelle étape dans le processus de réduction progressive de l'étalon pondéral des monnayages rhodaniens, apparu dès la série « au buste de cheval » à la légende *iailkovesi* : ce n'est qu'au cours des phases suivantes de ce processus, à partir du second tiers du Ier siècle a.C., que le monnayage « au cavalier » semble effectivement s'aligner sur l'étalon du quinaire romain.

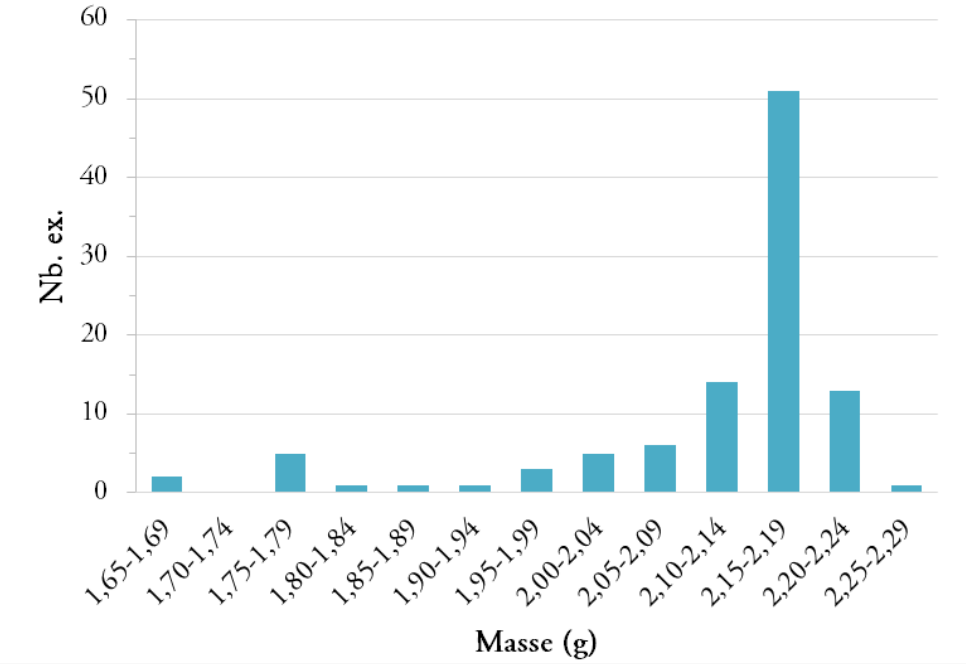


Figure 132. Histogramme des masses des monnaies d'argent « au cavalier » anépigraphes et des séries COMA(N)-BRI(CO) conservées au sein de la Bibliothèque nationale de France (n=103).

Faut-il déjà concevoir ces premières séries comme des émissions de quinaires, marquant le passage d'une référence métrologique massaliote à un étalon romain[1890] ? Rien ne permet de s'en assurer. Si l'iconographie et l'emploi de légendes latines témoignent d'une forte influence culturelle romaine, ce qui constitue déjà en soi une rupture majeure, l'approche métrologique tend plutôt à souligner la continuité entre les monnaies « au cavalier » et les autres séries de la vallée du Rhône. Peut-être les pouvoirs émetteurs indigènes engagent-ils alors délibérément une transition progressive vers l'étalon du quinaire, rendue d'autant plus imperceptible qu'une augmentation du titre viendrait partiellement contrebalancer la réduction pondérale[1891]. Le cas échéant, la représentation au revers d'un cavalier unique pourrait exprimer graphiquement la valeur de la monnaie par rapport au denier romain aux deux cavaliers. Néanmoins, l'interprétation la plus vraisemblable nous paraît être que l'alignement sur l'étalon du quinaire romain ne constitue pas encore, à ce stade, une priorité pour les pouvoirs émetteurs indigènes : probablement dès les décennies précédentes, ceux-ci ne semblent pas tant se référer à *Massalia* ou à Rome que respecter une logique interne aux systèmes monétaires indigènes de la vallée du Rhône. Pour autant, cela n'empêche pas d'envisager une certaine fluidité dans les échanges avec les numéraires méditerranéens et, de fait, l'argent semble largement circuler le long du Rhône, comme en atteste l'étude des éléments traces.

[1890] GENECHESI 2012, p. 567.
[1891] PARISOT-SILLON *et al.*, à paraître dans les actes du Congrès international de Numismatique de Taormine.

6.2.2. *Massalia* et la circulation de l'argent dans la vallée du Rhône

La période *c.* 120-*c.* 80 a.C. est marquée par une reconfiguration des flux d'argent à l'échelle de la vallée du Rhône, semblant affecter en premier lieu *Massalia* et peut-être, dans une certaine mesure, les ateliers indigènes. L'étude des teneurs en éléments traces témoigne d'un changement dans le stock métallique employé pour la frappe des drachmes massaliotes DRM-41/49 par rapport aux séries du milieu du IIe siècle a.C., qui se caractérise par des concentrations en bismuth plus faibles qu'au cours de la période précédente, c'est-à-dire inférieurs à 1000 ppm, et des teneurs en or dispersées jusqu'à 1 % (Figure 133). La majorité des exemplaires présente toutefois d'assez faibles concentrations en or, qui restent inférieures à 2000 ppm pour 9 des 14 monnaies analysées. Les drachmes « au cheval galopant » présentent des teneurs plus hétérogènes. Il importe néanmoins de souligner que les 4 monnaies contenant 1500 ppm de bismuth ou plus se rattachent toutes à la série à la légende *iazus*, tandis que les pièces à la légende latine VOL, probablement plus tardives, suivent une tendance similaire à celle des monnaies massaliotes, de même que les 14 monnaies « au cavalier » analysées. Dans ce dernier cas, une majorité d'exemplaires semble se répartir entre deux plages de composition, l'une caractérisée par de très faibles teneurs en or, inférieures à 1000 ppm, l'autre par des concentrations situées entre 6000 et 9000 ppm pour cet élément. L'échantillon est toutefois trop restreint pour permettre de formuler des conclusions définitives à ce sujet. Dans l'ensemble, la tendance commune observée pour les émissions massaliotes et indigènes, à l'exception de la série à la légende *iazus*, n'est pas éloignée de celle que nous avons précédemment mise en évidence au sujet des monnaies « au buste de cheval » ; néanmoins le nombre croissant d'exemplaires caractérisés par de très faibles teneurs en or apparaît comme l'une des principales nouveautés introduites au cours de la période *c.* 120-*c.* 80 a.C.

On semble donc assister à une homogénéisation progressive des stocks métalliques employés au sein de l'atelier grec de *Massalia* et des centres émetteurs de la moyenne vallée du Rhône, ce qui n'apparaît pas pour la période précédente. Ce processus se traduit par des teneurs en bismuth globalement plus faibles qu'auparavant, ce qui peut tout aussi bien être dû à la nature du minerai employé qu'à son traitement métallurgique[1892]. Il est possible d'envisager que le développement des flux commerciaux le long de l'axe rhodanien, qui se manifeste fondamentalement par une économie de péages et de relais, suscite des situations d'échanges en espèces monnayées pouvant conduire, par le biais de la refonte du numéraire étranger obtenu de part et d'autre, à une plus grande homogénéité de leurs concentrations en bismuth. En outre, les analyses par LA-ICP-MS n'ont pas porté sur les

[1892] L'HÉRITIER *et al.* 2015.

oboles massaliotes, mais on peut penser que la diffusion de ce petit numéraire vers l'intérieur des terres, bien plus importante que celle des drachmes de *Massalia* ou des monnaies romaines, fournit une part significative de la matière première employée par les ateliers indigènes : en effet, les vastes trésors d'oboles qui semblaient caractériser la période précédente, comme dans le cas du dépôt mixte des environs de Valence (Drôme)[1893], paraissent moins nombreux à partir de la fin du IIe siècle a.C. Les rapports entre les teneurs en zinc et en étain montrent une partition entre des drachmes massaliotes caractérisées par de plus faibles niveaux de traces et des émissions celtiques présentant des concentrations plus significatives ; les monnaies « au cavalier » semblent s'intercaler entre ces deux tendances (Figure 134). Le zinc étant un élément trace apporté par le cuivre dans l'alliage monétaire, on comprend que ces exemplaires, présentant un titre supérieur à celui des autres monnayages celtiques mais inférieur à celui des drachmes massaliotes, occupent une position intermédiaire. En revanche, l'étain est moins prévisible et semble clairement distinguer les monnaies gauloises « au bouquetin » et « au cheval galopant » de celles de *Massalia* et « au cavalier ». Plus généralement, cet élément semble apparaître comme le principal marqueur des alliages monétaires celtiques, par opposition à la majorité des numéraires méditerranéens avant le milieu du Ier siècle a.C..

Au bout du compte, la dispersion des teneurs en or, qui s'étend de 30 ppm à 21100 ppm (2,1 %), avec un très fort écart-type (moyenne : 6000 ppm, n=55, σ=5300), témoigne de la diversification des stratégies d'approvisionnement des ateliers de la région, *Massalia* comprise. De nouvelles filières semblent être mobilisées, tandis que les mélanges entre argent grec et indigène paraissent s'accroître. Les monnaies contenant très peu d'or évoquent les caractéristiques de l'argent languedocien ; celles qui contiennent au contraire 1,5 % à 2,5 % d'or se rapprochent de certaines émissions attribuées aux *Aruerni*, dont de précédentes campagnes d'analyses ont révélé de fortes concentrations en or pouvant atteindre jusqu'à 10 %[1894]. En revanche, les gammes de composition se rapportant à l'argent du Sud-Est ibérique ne semblent pas nettement représentées en Celtique méditerranéenne. La période *c.* 120-*c.* 80 a.C. marque donc dans la vallée du Rhône une période d'ouverture liée à la mise en place de nouveaux circuits de l'argent ; néanmoins ces derniers semblent pouvoir être distingués de ceux que l'on observe durant la même période à Rome ou en péninsule Ibérique.

[1893] VAN DER WIELEN 1999, p. 129 : ce trésor comprend environ 400 oboles massaliotes, une imitation indigène et 15 monnaies « au buste de cheval » à la légende *iailkovesi*.

[1894] BARRANDON et NIETO 2005 ; NIETO-PELLETIER 2013, p. 105-107. L'origine du métal employé pour la frappe des monnaies arvernes aux fortes teneurs en or n'a pas pu être établie : les analyses isotopiques du plomb n'ont pas permis jusqu'à présent de rapprocher les exemplaires étudiés de gisements identifiables.

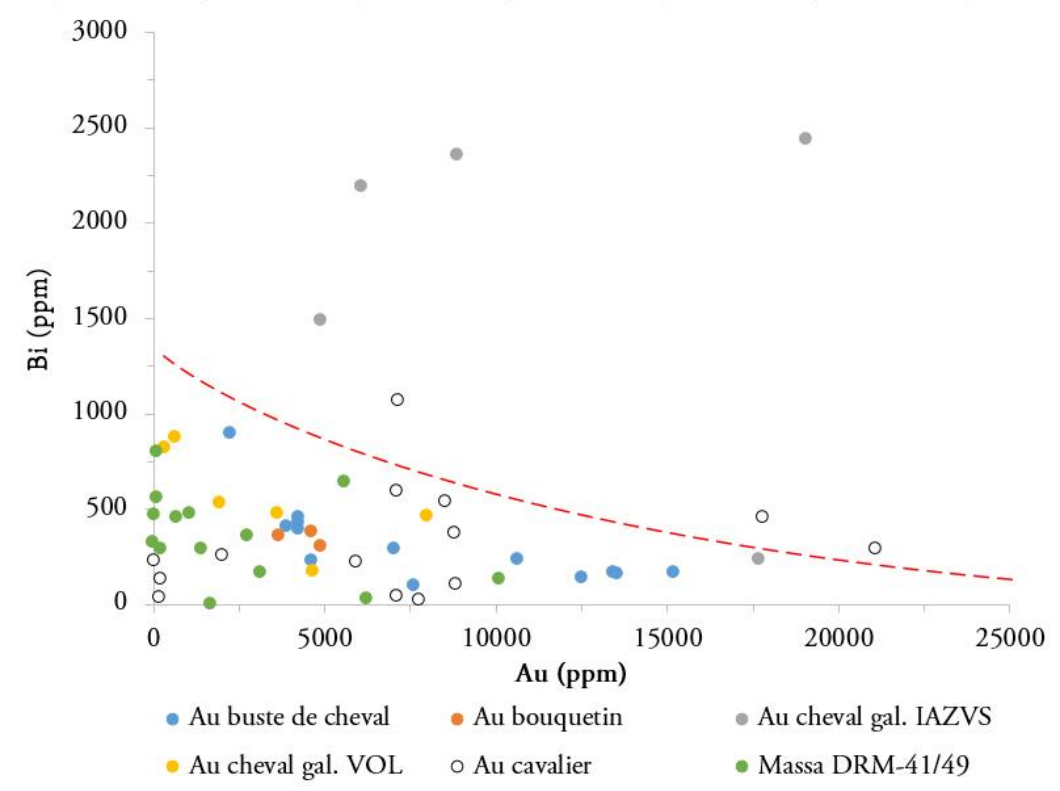


Figure 133. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or des monnaies d'argent de *Massalia* et de la vallée du Rhône, *c.* 120- *c.* 80 a.C. (monnaies « au buste de cheval » également représentées) (n=55).

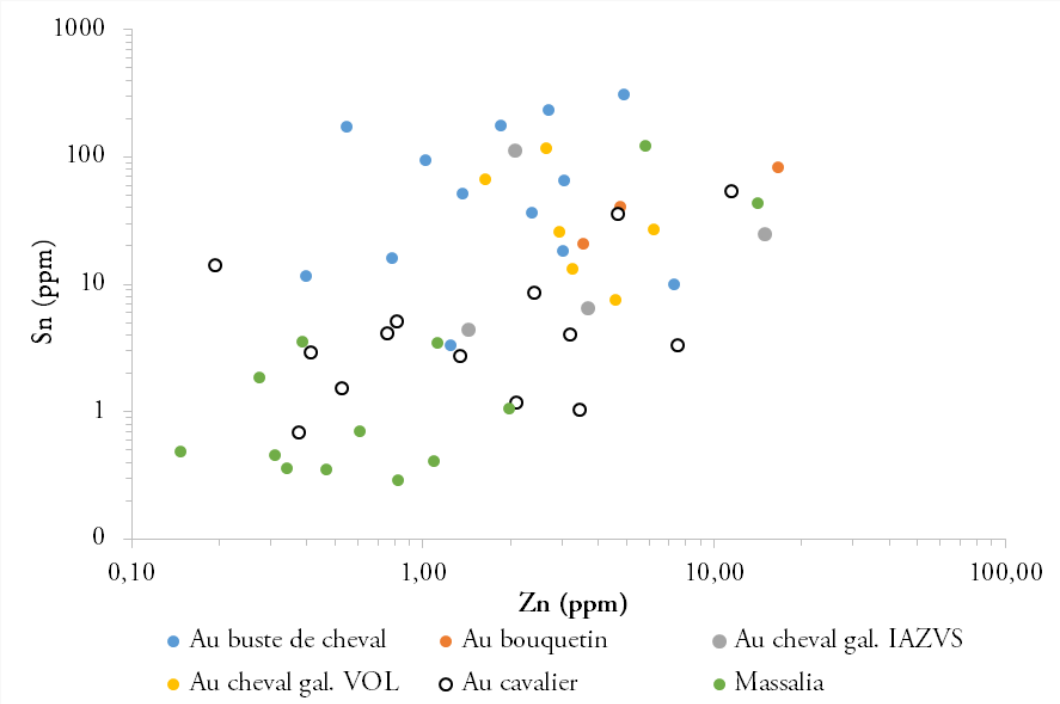


Figure 134. Teneurs en étain en fonction des teneurs en zinc des monnaies d'argent de *Massalia* et de la vallée du Rhone, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (monnaies « au buste de cheval » également représentées), échelle logarithmique (n=54).

6.2.3. La Gaule Transpadane

Les dynamiques mises en évidence à propos du versant français de l'arc alpin occidental diffèrent fortement de celles que l'on peut observer en Transpadane à la même époque, où l'on observe au moins jusqu'à la fin du IIe siècle a.C. une forte continuité avec la période précédente. Le monnayage d'argent frappé dans la vallée du Pô entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. se subdivise en deux séries, toutes deux épigraphes et probablement émises en Lombardie, peut-être à *Mediolanum* (Milan), suivant la proposition d'Ermanno Arslan[1895]. La première série est celle à la légende dextroverse *pirakos* (Arslan XIII), qui semble avoir été introduite un peu avant *c.* 120 a.C. et s'inscrit à la suite de celle à la légende *toutiopouos* (Arslan XI-XII)[1896]. Ces deux séries sont en effet associées au sein du trésor de Verdello (Bergame), mais les monnaies à la légende *pirakos* ne sont pas représentées au sein du trésor de Manerbio (Brescia), probablement postérieur au milieu du IIe siècle a.C. La seconde série, qui est aussi celle dont la production se prolonge le plus longtemps, est celle à la légende *rikoi* (Arslan XV). Elle se distingue des séries *toutiopouos* et *pirakos* par une typologie nettement simplifiée, que ce soit dans le traitement du portrait au droit ou dans celui du lion au revers (Figure 135a). La légende *rikoi* semble encore inscrite en alphabet gallo-étrusque « de Lugano » et se référerait à l'anthroponyme ou à la dignité de *Rikos*[1897]. L'inscription est dextroverse, contrairement à celles des autres monnayages épigraphes de la vallée du Pô et à la majorité de la documentation épigraphique employant l'alphabet « de Lugano ». Il s'agit d'une caractéristique tardive liée à l'influence latine que l'on retrouve également sur des inscriptions publiques piémontaises datées de la fin du IIe siècle ou de la première moitié du Ier siècle a.C., telles que la stèle bilingue de Verceil (Figure 136)[1898] ou bien, avec moins de certitude, celle de Briona (Novare)[1899]. La première a été édifiée par des individus dont les références culturelles latines ne sont pas douteuses : la stèle, qui semble avoir pour fonction de délimiter une aire sacrée, reproduit en langues latine et celtique le même texte. Ce constat pourrait également s'appliquer à la seconde inscription, au sein de laquelle on pense pouvoir identifier un certain *Kuitos lekatos*

[1895] ARSLAN 1986. Les drachmes attribuées aux *Cenomani* (Arslan X) sont encore bien attestées dans la circulation monétaire au tournant des IIe-Ier siècles a.C., mais il est vraisemblable que leur production cesse dès la période précédente, de même que la série « au lion-loup ».

[1896] Voir *supra*, Figure 102 p. 411.

[1897] HAÜSSLER 2013, p. 103 préfère voir dans les légendes monétaires des monnaies celtiques transpadanes des titres de magistrats plutôt que les noms d'individus. Le cas échéant, *Rikos* renverrait à une dignité royale ; *Toutiopouos* semble de même contenir la racine *touta-*, désignant un peuple.

[1898] *RIG* II, 1, E-2. La stèle mentionne un *Acisius argentocomaterecus/Akisios arkatokomaterekos*, « maître de l'argent ». Cette probable magistrature a tantôt été rapprochée d'une fonction de trésorier, tantôt de celle de monétaire, voir HAÜSSLER 2013, p. 118-122. Il n'est pas permis de trancher entre ces deux hypothèses, mais la première paraît nettement plus vraisemblable dans le contexte de cette inscription, relative au bornage et à l'administration d'un espace cultuel. Peut-être faut-il en outre souligner que le secteur dans lequel a été découverte la stèle en 1960 – à l'est de Verceil, à proximité du Sesia – n'a pas livré une quantité significative de monnaies celtiques jusqu'à présent.

[1899] *RIG* II, 1, E-1.

(*Quintus legatus* ?). Néanmoins cette interprétation a récemment été remise en cause, nuançant l'idée admise jusqu'à présent d'une influence romaine prégnante[1900]. L'emploi de l'alphabet celtique semble ainsi sanctionner le caractère officiel de productions émanant des élites dirigeantes des communautés celtiques de Transpadane, dans un contexte de forte hybridation culturelle à partir de *c.* 100 a.C.[1901].



a **b**

Figure 135. Monnaies d'argent et de bronze de la vallée du Pô, *c.* 120-*c.* 80 a.C.

a) Monnaie d'argent, *rikoi*. *Insubres* (?), région de Milan, *c.* 120-*c.* 80 a.C. PAUTASSO 12, ARSLAN XV (échelle 2:1), 1,89 g, 15 mm, 11 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2167, [cat. 681].

b) Monnaie de bronze, *rikoi*. *Insubres* (?), région de Milan, *c.* 120-*c.* 50 a.C. PAUTASSO 12, ARSLAN XV (échelle 2:1), 1,16 g, 14 mm, 11 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 2169, [cat. 682].

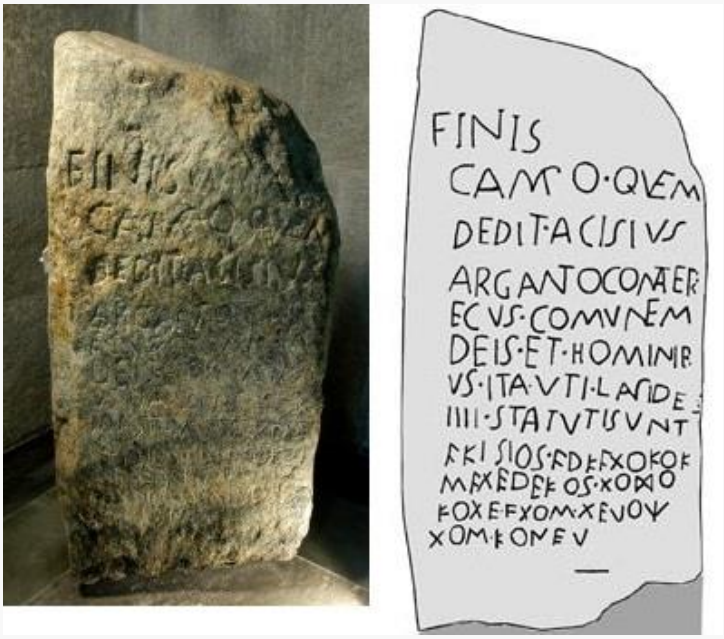


Figure 136. Stèle bilingue latine et celtique de Verceil, *c.* 120-*c.* 50 a.C. Schiste, 149 x 70 cm. *RIG* II, 1, E-2. Verceil, Museo Camillo Leone. Source : Mnamon.

[1900] ESTARÁN 2015 remet en effet en cause la transcription ancienne de l'inscription, privilégiant une lecture *tantoliknoi* / *kuitoi* / *lekatos* / *anakopokios* etc., plutôt que *kuitos*. L'effet de ce changement de désinence est que *kuitoi* semble alors se rapporter à la ligne précédente plutôt qu'à la suivante, *lekatos* n'apparaissant alors plus que comme le premier des sept dédicants de l'inscription, visiblement funéraire : « Au fils de Dannotalos, Quitos, [de la part de] Lekatos, Anakopokios… ». L'emprunt de *kuito-* au latin *Quintus* demeure néanmoins possible.

[1901] HAÜSSLER 2013, p. 125-143.

Ermanno Arslan situe le centre émetteur des deux séries aux légendes *pirakos* et *rikoi* à *Mediolanum* (Milan), ce qui semblerait induire une production strictement consécutive et non simultanée. Néanmoins ces deux monnayages sont attestés au sein du trésor mixte de Gerenzago (Pavie, *RRCH* 167, *CHRR* GER)[1902], composé de 68 monnaies d'argent romaines[1903], de 4 drachmes attribuées aux *Cenomani* (Arslan 10), de 4 exemplaires à la légende *pirakos* et 43 à la légende *rikoi* (Figure 137, Figure 138). Le *terminus post quem* fixé par le numéraire républicain se situe au début de la période, en *c.* 118-115 a.C., avec deux exemplaires « narbonnais » *RRC* 282/1 et 4. Dans la mesure où les émissions de la phase *c.* 140-*c.* 118 a.C. représentent plus de la moitié du lot de monnaies romaines, il paraît assez vraisemblable de situer l'enfouissement du dépôt assez peu de temps après leur frappe, soit aux environs de *c.* 110 a.C., ce qui constitue donc un *terminus ante quem* pour la série celtique à la légende *rikoi*. Suivant la même logique, Ermanno Arslan date la fin de la frappe de ces monnaies en 89 a.C., date à laquelle *Mediolanum*, si ce n'est l'ensemble des territoires transpadans, accède à la citoyenneté latine en vertu d'une *lex Pompeia*[1904]. Néanmoins l'hypothèse d'une corrélation entre cet événement et la suspension des frappes monétaires indigènes est incertaine, comme le souligne Ralph Haüssler, qui tend à situer ce tournant dès *c.* 100 a.C., du simple fait de l'obsolescence supposée de ce monnayage dans le cadre de structures économiques indigènes profondément renouvelées par l'intégration à l'entité romaine[1905]. Inversement, il demeure possible que la frappe se poursuive encore après 89 a.C., fût-ce en dehors de *Mediolanum*, dont le statut d'atelier demeure par ailleurs hypothétique : on peut seulement souligner que la circulation des émissions tardives de monnaies celtiques se poursuit en Italie du Nord au moins jusqu'à l'époque augustéenne.

La carte de répartition des trouvailles de monnaies à la légende *pirakos* est similaire à celle de la série *toutiopouos*, avec une polarisation autour du Pô et de ses principaux affluents et une répartition duale entre la région de Vérone, fournissant essentiellement des exemplaires en contexte funéraire, et la plaine de Milan, où pourrait se concentrer la circulation normale de l'émission (Figure 137). Les découvertes restent néanmoins peu nombreuses et les volumes de production de cette série, intercalée entre les grands monnayages aux légendes *toutiopouos* et *rikoi*, pourraient demeurer relativement réduits : seul le trésor de Verdello (Bergame), probablement enfoui durant les premières années de la

[1902] PATRONI 1909 ; RICCI 1909.
[1903] RICCI 1909 répertorie 60 deniers, 2 quinaires *RRC* 68/2 du IIIe siècle a.C. et 6 victoriats, peut-être de l'émission *RRC* 57/1.
[1904] ARSLAN 1986.
[1905] HAÜSSLER 2013, p. 104 ; voir déjà la remarque de CRAWFORD 1993, p. 289, dans sa recension de la publication des fouilles de Milan : « it is depressing to find an archaeologist continuing mechanistically to attribute the end of the coinages to the grant of the Latin right in 89 ». Aussi abrupt soit-il, ce jugement nous semble en grande partie justifié.

frappe de la série *pirakos*, contient plus de cinquante exemplaires, soit environ la moitié de ce dépôt[1906]. La distribution géographique des trouvailles de monnaies à la légende *rikoi* fait apparaître des évolutions notables par rapport aux séries précédentes : cette série se fait plus rare dans la région de Vérone et se concentre de manière nettement plus perceptible en Lombardie centrale ; si elle n'est pas attestée au sein du trésor monétaire de Milan, probablement enfoui avant le début de la frappe, les fouilles archéologiques des dernières décennies ont livré pas moins de 40 exemplaires répartis dans les différents secteurs de fouilles, dont 12 sur la Piazza del Duomo[1907] (Figure 138). Les attestations de trésors se font moins nombreuses aux abords du Pô que pour les autres séries avec, en-dehors de Gerenzago, un seul exemplaire au sein d'un petit dépôt à Pavie ne comprenant par ailleurs que 3 monnaies « au lion-scorpion »[1908]. En revanche, pas moins de cinq dépôts sont attestés dans la Région des lacs, dont quatre dans un rayon de 10 km autour de Lugano (Tessin). En outre, cette série traverse les cols alpins et se retrouve au Grand-Saint-Bernard, en Valais, dans la région de Genève et jusqu'en Gaule chevelue au milieu du Ier siècle a.C., puisque trois exemplaires ont été découverts à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), peut-être amenés par des auxiliaires cisalpins[1909].

Les monnayages épigraphes d'Italie du Nord se caractérisent par une réduction progressive de l'étalon pondéral et du titre des exemplaires. La masse moyenne des monnaies à la légende *pirakos* semble se rapprocher de celle des drachmes *toutiopouos* du second type (Arslan XII), vers 2,20 g ; celle des exemplaires à la légende *rikoi* atteindrait environ 2 g[1910]. L'échantillon analytique rassemblé pour l'étude de ces monnayages demeure restreint en raison de leur faible représentation au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, avec 5 monnaies à la légende *pirakos* et 7 à la légende *rikoi*, dont 5 se sont révélés être composés de bronze. Les teneurs en argent, globalement homogènes, sont comparables pour les deux séries, avec respectivement 42,3 % (σ=4,2) pour la série *pirakos* et 44,1 % (σ=4,0) pour les monnaies à la légende *rikoi*. Les 7 exemplaires sont produits à partir d'un alliage ternaire d'argent, de cuivre et d'étain, ce dernier élément semblant atteindre en moyenne 8,9 % (σ=1,1) pour les premières et 6,1 % (σ=6,2) pour les secondes ; néanmoins ces valeurs sont imprécises et ne fournissent qu'un ordre de grandeur[1911]. Cette caractéristique, apparue dès la période

[1906] ARSLAN 2010, p. 11 nº 2870 répertorie 2 monnaies « au lion-loup », 33 drachmes attribuées aux *Cenomani*, 31 exemplaires à la légende *toutiopouos* des deux types et 57 monnaies à la légende *pirakos*.
[1907] ARSLAN 1991, 2010.
[1908] ARSLAN 2010, p. 16 nº 4030.
[1909] FISCHER et GRUEL 2001, p. 35, nº 627-629.
[1910] GEISER *et al.* 2012, p. 100.
[1911] La miscibilité de l'étain dans l'alliage argent-cuivre est faible et les analyses par LA-ICP-MS ne fournissent donc qu'une moyenne plausible au terme de quatre à cinq ablations ; en outre la méthode analytique n'a pas été spécifiquement adaptée pour la caractérisation de fortes teneurs en étain.

précédente avec certains exemplaires cénomans ou à la légende *toutiopouos*, semble donc systématique durant le dernier quart du IIe siècle a.C.[1912]. Concernant les éléments traces de l'argent, on n'observe aucune différence notable dans l'alliage des deux séries, avec des teneurs relativement homogènes en or et en bismuth, s'élevant respectivement à 2620 ppm (σ=500) et 340 ppm (σ=180) en moyenne pour le groupe à la légende *pirakos*, 1890 ppm (σ=450) et 280 ppm (σ=110) pour les deux exemplaires à la légende *rikoi*. En revanche, les principaux éléments traces du cuivre sont représentés par des teneurs moyennes sensiblement plus fortes au sein du premier groupe, à concentration en cuivre à peu près égale : 2130 ppm (σ=260) d'arsenic et 1130 ppm (σ=100) d'antimoine pour le groupe *pirakos*, contre 990 ppm (σ=310) et 450 ppm (σ=220) pour celui à la légende *rikoi* ; leurs teneurs moyennes en cuivre s'établissent respectivement à 47,6 % (σ=4,9) et 49,1 % (σ=2,0). Néanmoins l'échantillon mobilisé est trop restreint pour permettre d'affirmer que ces séries ont été produites à partir de stocks de cuivre d'origines distinctes. À titre provisoire, il semble donc possible de conclure de manière générale que la composition élémentaire des monnaies d'argent aux légendes *pirakos* et *rikoi* est globalement assez homogène, ce qui contredit l'impression initiale d'un mauvais contrôle des sources de l'approvisionnement et de la valeur intrinsèque des espèces frappées au sein des centres émetteurs transpadans : aussi faible soit-il par comparaison avec les autres monnayages de Méditerranée occidentale, le titre de ces monnaies paraît stable et inscrit ces émissions au sein d'autres systèmes de mesure de la valeur monétaire pour lesquels on trouve des parallèles dans le domaine celtique transalpin. La fréquence des trouvailles de monnaies d'or du type « Regenbogenschüsselchen » originaires du sud de l'Allemagne dans les régions montagnardes de l'espace étudié, particulièrement dans la province de Verceil, confirme que cet horizon celtique demeure prégnant jusqu'au début du Ier siècle a.C.[1913], ce qui n'est pas incompatible avec une influence romaine croissante, bien au contraire.

La masse d'argent moyenne des monnaies analysées s'établit à 0,96 g (σ=0,15), ce qui ne permet donc pas de rapprocher le numéraire aux légendes *pirakos* et *rikoi* du quinaire romain, plus léger (1,81 g en moyenne pour la séquence *RRC* 326-529, n=1603) mais caractérisé par un poids de fin nettement supérieur, de l'ordre de 1,63 g en moyenne (*RRC* 326-489, n=59). En revanche, ce poids de fin correspond précisément à un quart de denier (0,96*4=3,84). La circulation prolongée des monnaies

[1912] CORSI 2015, p. 47-49, 69-71 aboutit à des résultats similaires.

[1913] Concernant la région de Verceil, voir ARSLAN 2010, p. 18-19, avec des trouvailles répertoriées à Arborio, Balocco, Carisio, Formigliana, Gattinara, Lenta, Rovasenda, San Germano Vercellese, Santhià et Tronzano Vercellese. Ces séries sont également représentées aux côtés de monnaies d'argent padanes au sein des trésors de Burwein (Grisons) et du Brentonico (Trente). Concernant la chronologie et la circulation de ces monnayages en Europe centrale et au-delà, voir NICK 2005.

celtiques permet d'envisager des situations d'échanges lors desquelles ces exemplaires seraient assimilés à des quarts de deniers, c'est-à-dire à des sesterces, mais cette équivalence n'est ni exacte sur le plan métrologique, ni clairement attestée. Il n'est pas non plus possible de déterminer si un tel rapport s'applique dans la circulation dès le début de la frappe de ces monnaies, au cours du dernier quart du IIe siècle a.C., mais cette hypothèse ne doit pas être exclue.

Les 5 monnaies de bronze à la légende *rikoi* ayant été analysées pourraient apporter des renseignements supplémentaires concernant la dernière phase de production des ateliers monétaires transpadans (Figure 135b). Les publications rapportant des trouvailles d'exemplaires de cette série mentionnent en effet fréquemment des monnaies plaquées : nous n'avons pu en observer aucune directement jusqu'à présent. Il semble probable que certaines d'entre elles aient été interprétées comme étant plaquées du simple fait de la corrosion du cuivre, dont nous avons vu qu'il constitue l'élément majoritaire au sein de l'alliage ; mais on peut aussi penser que d'autres sont en réalité des monnaies de bronze, à l'instar des cinq exemplaires conservés à Paris, qui ne présentent pas de trace d'une quelconque pellicule d'argent. En outre, il s'agit de souligner que les monnaies plaquées attestées pour cette période présentent généralement une âme en cuivre[1914] ; les monnaies en bronze analysées comportent pour leur part de fortes teneurs en étain, peut-être supérieures à 30 % de la masse totale de l'alliage, et des concentrations en plomb supérieures à 5 % dans quatre cas sur cinq. Nous n'avons par ailleurs identifié aucune liaison de coins entre ces exemplaires. Il paraît donc vraisemblable que le monnayage à la légende *rikoi* comprenne une ou plusieurs émissions en bronze, que celles-ci constituent des imitations issues d'autres centres émetteurs que la série principale, éventuellement dans la région de Lugano, ou bien la dernière étape du monnayage initié en argent, suivant un cas déjà attesté pour d'autres monnayages gaulois[1915]. Quoi qu'il en soit, tous les exemplaires étudiés, qu'ils soient constitués d'argent ou de bronze, se caractérisent par une orientation régulière des types de droit et de revers à 12 h, un relief globalement fruste et une tranche au contour irrégulier, peut-être liée à la présence de tenons de coulée découpés ou limés. Il s'agit peut-être de monnaies coulées, plutôt que frappées, ce qui ferait donc des exemplaires en bronze des potins, suivant la définition habituelle[1916]. Dans tous les cas, la chronologie et l'origine géographique de ces exemplaires nous échappent encore en grande partie.

[1914] Voir *supra*, p. 180ss.
[1915] Voir par exemple le cas des dernières émissions de statères unifaces frappées dans le *Belgium* au Ier siècle a.C., SILLON 2014, p. 150-152. Il est à noter que l'un des trois exemplaires d'Alise-Sainte-Reine est réputé plaqué.
[1916] Concernant les aspects métallurgiques, voir GEISER et BARRANDON 1995.

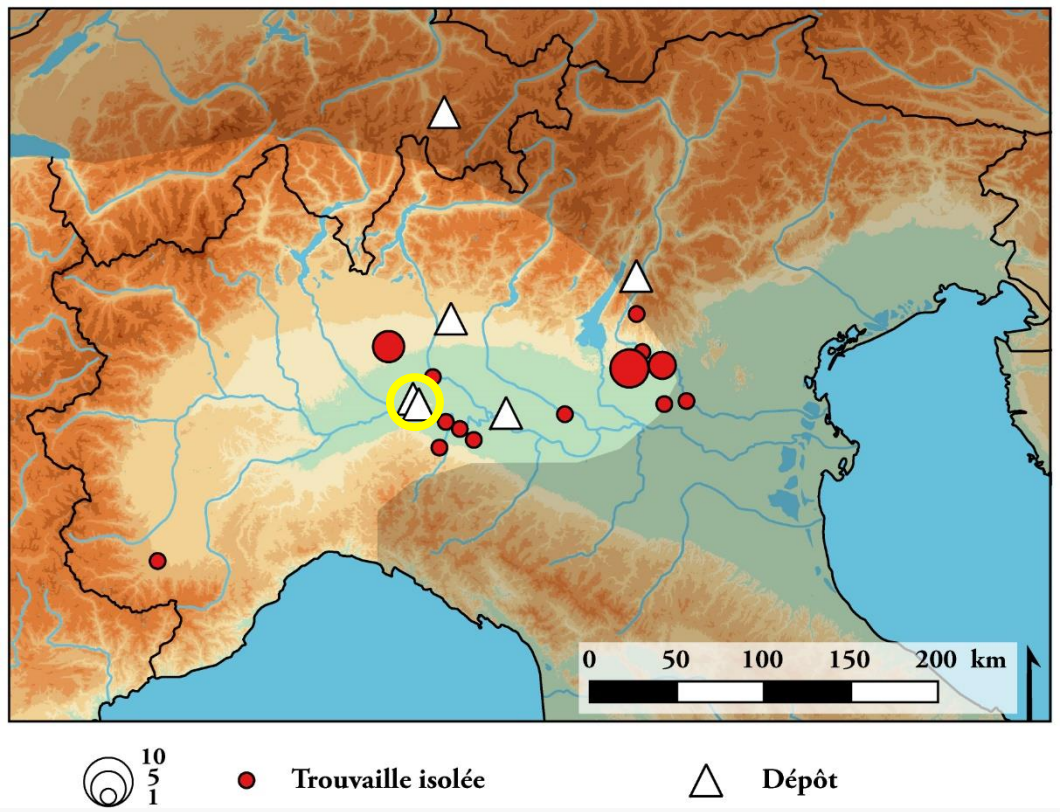


Figure 137. Carte de répartition des monnaies d'argent à la légende *pirakos* (Arslan XIII), d'après ARSLAN 2010.
Cercle jaune : Gerenzago (Pavie).

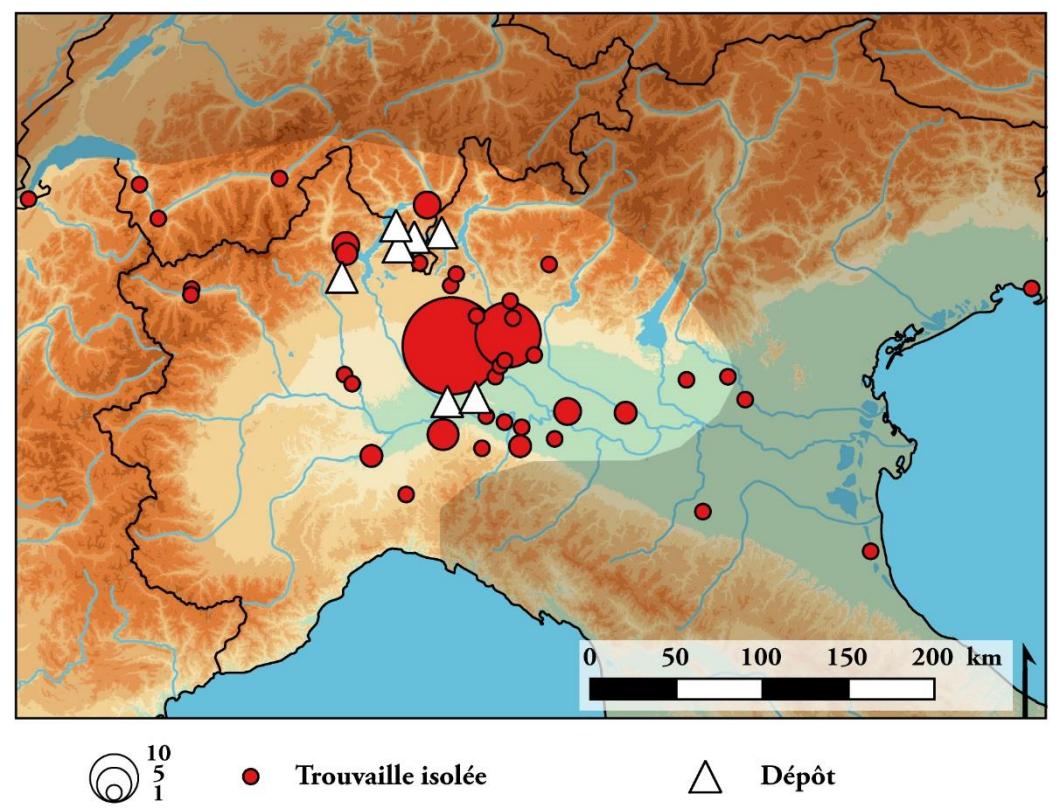


Figure 138. Carte de répartition des monnaies d'argent à la légende *rikoi* (Arslan XV), d'après ARSLAN 2010.
Cercle jaune : Gerenzago (Pavie). Trouvailles non représentées : Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 3 ex. ; Barcelone (environs ?), 1 ex.

L'ultime phase de la production indigène de monnaies d'argent en Italie du Nord entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. offre donc un bilan paradoxal : alors que l'importance du facteur italo-romain dans la reconfiguration des territoires et des hiérarchies sociales est indéniable, les numéraires d'argent locaux conservent toujours une forte connotation celtique, et leur diffusion vers le nord semble même s'accroître au fil de la période, si ce n'est plus tard. Ralph Haüssler en fait ainsi l'un de ces marqueurs culturels prisés par les populations locales jusqu'au Ier siècle a.C. dans le cadre de stratégies complexes d'hybridation et de différenciation culturelle[1917]. Pour autant, il est possible que ces frappes soient conçues pour s'intégrer au système monétaire romain, une drachme équivalant le cas échéant à un quart de denier, bien que les données recueillies jusqu'à présent demeurent insuffisantes pour confirmer cette hypothèse. Dans le domaine monétaire, la situation de la Transpadane offre ainsi un contraste frappant avec la vallée du Rhône, où l'influence romaine dans le développement du monnayage « au cavalier » est simultanément plus évidente et, sans doute, plus superficielle, aucune équivalence claire entre monnaies romaines et locales n'ayant pu être identifiée pour cette période. En tout cas, la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. offre des indices bien plus probants d'un processus d'intégration monétaire que les générations précédentes. C'est donc dans ce contexte renouvelé qu'il s'agit d'appréhender les aspects monétaires de la politique romaine au sein des provinces gauloises et ibériques à partir du dernier quart du IIe siècle a.C.

Conclusion intermédiaire : Quinaires, monnaies locales et armées romaines

Que ce soit en *Gallia Ulterior* ou en *Hispania Citerior*, la nouveauté la plus marquante introduite dans le domaine monétaire durant la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. réside dans les indices d'une intégration croissante des monnayages d'argent indigènes à une « *koinè* monétaire méditerranéenne »[1918] de plus en plus clairement dominée par le denier romain. Si l'on peut suspecter dans certains cas des formes d'incitation à la frappe de la part des autorités romaines, celles-ci demeurent relativement ponctuelles et dictées par des circonstances précises, essentiellement militaires. Elles ne semblent pas s'inscrire dans le cadre d'un programme global élaboré par le Sénat romain pour la monétarisation des provinces occidentales[1919], et du reste, elles ne nous disent pas tout de ce processus d'intégration, qui résulte en bonne partie de la combinaison d'influences indirectes et des modalités variées de leur réception, à la mesure de la diversité des situations rencontrées au fil des années au sein de chaque espace. On observe

[1917] HAÜSSLER 2013, p. 104-108.
[1918] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, p. 135, au sujet de la période ouverte par la Deuxième guerre punique.
[1919] En ce sens, nous nous opposons au propos général développé par CRAWFORD 1985, p. 75-102, 143-151.

encore durant l'ensemble de la période une ségrégation spatiale persistante entre les aires de circulation des monnaies d'argent républicaines d'une part, des deniers ibériques ou des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône d'autre part, le brassage des numéraires d'argent romains et locaux ne concernant qu'une mince partie des territoires littoraux[1920]. L'incorporation de la Celtique méditerranéenne à l'entité italo-romaine, qui commence ou s'accélère vers *c.* 120 a.C. mais demeure inachevée quarante ans plus tard, s'inscrit dans le cadre du développement des relations transpyrénéennes et transalpines qu'elle contribue à renforcer en retour, esquissant ainsi une nouvelle géographie provinciale de l'Occident nord-méditerranéen : à la fin de la période, c'est-à-dire durant la seconde moitié des années 80 a.C., il est ainsi possible qu'un seul promagistrat, C. Valerius Flaccus, exerce son *imperium* sur l'ensemble des possessions nord-occidentales de Rome, de l'*Hispania Ulterior* à la *Gallia Transalpina*, voire jusqu'à la *Cisalpina,* certes dans un contexte de guerre civile[1921].

En dépit de toutes les nuances formulées précédemment au sujet de l'origine des monnayages d'argent indigènes et de la référence que constitue, ou non, l'étalon romain au commencement de ces frappes, une conclusion claire s'impose : entre *c.* 120 et *c.* 100 a.C., les monnaies d'argent émises au sein de la vallée de l'Èbre au sens large sont métrologiquement assimilables à des deniers romains ; vers *c.* 80-70 a.C., celles de la moyenne vallée du Rhône s'apparentent à des quinaires. Or l'aboutissement de ce processus d'alignement métrologique intervient, dans ces deux régions, au moment où les volumes de production atteignent une ampleur telle qu'ils semblent dépasser les besoins habituels propres aux pouvoirs indigènes qui émettent ces monnayages. Leurs points communs ont déjà été relevés par plusieurs auteurs[1922]. Il s'agit de numéraires d'argent « au cavalier », présentant dans la plupart des cas un titre élevé, dont l'étalon pondéral passe, en l'espace d'une à deux générations, d'une référence locale héritée des ateliers grecs – *Massalia* et *Emporion* – à celle de la monnaie d'argent républicaine. Si l'impulsion romaine peut paraître épisodique plutôt que systématique, il y a lieu de chercher dans ce dénominateur commun les sources de ce rapprochement, c'est-à-dire de formuler l'hypothèse de fonctions comparables pour une partie de ces monnayages, en lien avec Rome.

[1920] Ce constat s'applique d'une manière beaucoup moins évidente aux monnaies de bronze : si les as romains demeurent globalement peu fréquents au sein des provinces occidentales, on relève à l'inverse des quantités parfois importantes de monnaies en alliages cuivreux au sein de sites archéologiques présentant une ambiance romaine ou italienne : ainsi, par exemple, au Camp de les Lloses, voir NOGUERA *et al.* 2014a, p. 42-43.

[1921] BRENNAN 2000, p. 363.

[1922] LÓPEZ SÁNCHEZ 2007, p. 290 ; BUSQUETS 2014, p. 210-211, 328-331, avec néanmoins des chronologies erronées pour ces numéraires ; RICHARD RALITE et GENTRIC 2014a, 2014b ; MARTIN 2014a, p. 132.

Au cours des dernières années, la proposition qui a le plus retenu l'attention des chercheurs a trait au paiement des troupes auxiliaires des armées romaines[1923], au point parfois d'être envisagée, par Fernando López Sánchez en particulier, comme la seule fonction de ces monnayages. Sans souscrire à des explications trop univoques et, par là-même, sans doute excessives[1924], on peut en effet juger probable le fait que des deniers ibériques et des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône soient parfois, et même fréquemment, employés pour l'entretien de contingents alliés et pour le versement de la solde de ces troupes au tournant des IIe-Ier siècles a.C. Cette proposition, qui a été mieux étudiée à propos de la péninsule Ibérique, revient à considérer que même lorsque la production monétaire indigène est subordonnée aux impératifs de l'appareil militaire romain, ce qui ne constitue pas l'ensemble des situations rencontrées, ce processus s'effectue sous le contrôle d'intermédiaires locaux, qui commandent la frappe du numéraire requis et l'emploient eux-mêmes pour régler les dépenses relatives au financement des unités incorporées aux armées romaines.

Ce modèle explicatif résout ainsi une série de problèmes concernant l'hypothèse du paiement des soldats romains et plus généralement celle de la prise en charge par les provinciaux de l'approvisionnement en monnaies frappées des caisses militaires romaines. La première hypothèse s'oppose au concept même du *stipendium,* conçu comme un dédommagement de la cité à ses légionnaires, pour lequel la documentation littéraire fournit en outre des mentions récurrentes de transferts de fonds depuis Rome vers les provinces. La seconde, qui consiste à considérer que les ateliers monétaires indigènes seraient avant toute chose sollicités pour financer les campagnes annuelles du conquérant, solde exclue, et mettre à disposition des soldats romains une quantité suffisante de numéraire dans le cadre de la vie économique des établissements militaires, pose également problème du point de vue logistique : l'organisation financière d'une expédition s'effectue en amont, c'est-à-dire avant le début de la campagne ; c'est aussi à ce moment que les soldats sont susceptibles d'effectuer le plus fréquemment des transactions monétaires. Dès lors, pourquoi faire frapper dans le Moncayo ou dans la vallée du Duero des sommes destinées à être employées majoritairement au sein des régions littorales de la péninsule Ibérique où sont établis les quartiers d'hiver ? Dans le même temps, comment justifier le fait que les ateliers indigènes implantés dans ces zones, à *Kese-Tarraco* ou bien à *Saguntum*, ne participent plus à la production de monnaies d'argent ?

[1923] Voir, entre autres, López Sánchez 2007, 2010 ; Busquets 2014 ; Richard Ralite et Gentric 2014a, 2014b ; Ñaco 2006, p. 151 ; de manière beaucoup plus nuancée, Campo 1999, p. 69 ; Cadiou 2008, p. 537-543 ; Gozalbes et Torregrosa 2014, p. 304. Concernant les monnaies gauloises, voir Martin 2014a.

[1924] Voir les approches prudentes et mesurées développées par Otero 1998 et Cadiou 2008, p. 542-543. Ces auteurs insistent sur la diversité des fonctions pouvant être allouées aux monnayages ibériques, que ce soit au bénéfice des armées romaines, contre celles-ci ou bien pour d'autres usages non strictement militaires.

En revanche, la documentation littéraire et épigraphique témoigne de l'importance des contingents alliés levés au sein des territoires intérieurs de la péninsule Ibérique[1925], comme d'ailleurs en moyenne vallée du Rhône parmi les *Allobroges* et les *Vocontii*[1926] : or, il revient aux communautés qui fournissent ces troupes de pourvoir à leur entretien. En attribuant à ces exigences une part essentielle de la contribution en numéraire fournie par les pouvoirs indigènes au processus de conquête[1927], on obtient un modèle beaucoup plus souple permettant de comprendre l'augmentation exceptionnelle, mais néanmoins épisodique, des volumes de production des monnayages concernés entre le dernier quart du IIe siècle et le premier quart du Ier siècle a.C. Celle-ci pourrait correspondre à des périodes durant lesquelles les troupes auxiliaires sont particulièrement sollicitées au sein de théâtres d'opérations situés au sein des provinces concernées ou à leurs marges, par exemple dans le contexte des guerres cimbro-teutoniques[1928] ou, plus tard, des campagnes gauloises et ibériques de Pompée[1929].

Le fait que le paiement des contingents alliés incombe aux entités politiques qui les fournissent n'est pas incompatible en soi avec l'émergence d'ateliers principaux tels que *Bolskan* ou *Turiasu*, étant donné que le cas de la *turma Salluitana* témoigne de l'existence de structures de recrutement intercommunautaires dès 89 a.C., qu'elles relèvent d'une organisation romaine ou d'une initiative provinciale. Les trente individus mentionnés dans le bronze d'Ascoli sont en effet originaires de territoires répartis sur toute la moyenne vallée de l'Èbre[1930]. Le même type de centralisation des procédures de recrutement – ici via *Salduie* (Saragosse) – pourrait aussi valoir à propos des modalités de financement de ce type d'unités, la production monétaire étant alors confiée à des ateliers reconnus pour leur expérience, sur la base de contributions fournies par les communautés impliquées[1931]. Dans la vallée du Rhône, l'absence d'ethniques sur le champ des monnaies d'argent ne permet ni de déterminer le nombre d'ateliers actifs au fil de la période, ni de comprendre la nature exacte des

[1925] Voir le cas du bronze d'Ascoli, *CIL* I, 709 ; CRINITI 1970 ; *supra*, p. 205 et *infra*, p. 727.

[1926] Concernant les années 70 a.C., voir CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 20, 26, 36, 46 ; MARTIN 2014a, p. 131.

[1927] Ce qui ne revient pas à dire que seule la monnaie frappée soit employée pour la rétribution de ces troupes : il faut plutôt imaginer des situations diverses selon les circonstances rencontrées et les communautés impliquées. De même, les commandants romains peuvent également veiller dans certains cas à rétribuer, ou plus justement à récompenser certaines de leurs troupes auxiliaires, indépendamment du partage du butin : par exemple, CICÉRON, *Plaidoyer pour Balbus*, 19 témoigne de l'octroi de la citoyenneté romaine à des alliés par Pompée au titre d'une *lex Gellia Cornelia*.

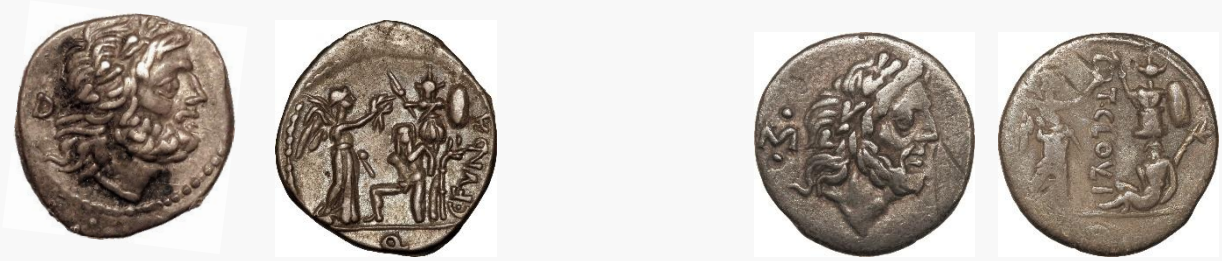
[1928] LÓPEZ SÁNCHEZ 2010.

[1929] SCHEERS 2016, à paraître dans la *Revue belge de numismatique*.

[1930] PINA POLO 2003 ; ÑACO 2006, p. 152-154.

[1931] Voir également l'allusion de GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 305 : « El indudable parecido entre cuños de Kese-Ausesken-Ikalesken, Arsaos-Turiasu, Bolskan-Sesars o Turiasu-Bolskan-Belikiom-Sekia, ciudades separadas por una cierta distancia, parece más el fruto de un taller compartido que una copia entre cecas a partir de monedas aisladas como modelos ». Dans l'état actuel de la documentation, on ne peut exclure ni la possibilité que certaines équipes d'artisans itinérants aient été employées au sein de plusieurs ateliers, ni que certaines émissions mineures aient été émises au nom des communautés commanditaires au sein d'ateliers plus pérennes.

relations entre ces derniers, mais l'hypothèse d'un schéma explicatif globalement analogue à celui que nous avons évoqué à propos de l'*Hispania Citerior* demeure plausible.



a **b**

Figure 139. Quinaires romains républicains, *c.* 101-*c.* 97 a.C.

a) Quinaire C·FVNDAN Q, Rome, *c.* 101-97 a.C. *RRC* 326/2 (échelle 2:1), 1,95 g, 16 mm, 6 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9862, REP-11686, [cat. 164].

b) Quinaire T·CLOVLI Q, Rome, *c.* 98 a.C. *RRC* 332/1 (échelle 2:1), 1,69 g, 15 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 7561, REP-8639, [cat. 183].

C'est au cœur de cette période de changement au sein des provinces occidentales, et plus concrètement au lendemain des victoires remportées par Marius sur les *Cimbri* et les *Teutones*, que prend place à Rome la réapparition du quinaire vers *c.* 100 a.C.[1932]. Avant la Guerre sociale, celle-ci se traduit par la frappe de quatre émissions successives, d'une ampleur assez considérable[1933], toutes émises sous l'autorité de questeurs (Figure 139)[1934]. L'initiative a été associée de manière convaincante avec la communication politique des partisans de Marius : bien que sa relation métrologique avec le denier soit moins ambiguë, le quinaire se présente d'emblée comme un héritier du victoriat, dont il reprend les codes iconographiques – effigie de Jupiter au droit, Victoire couronnant un trophée au revers – tout en proposant une variation subtile en substituant aux trophées génériques des victoriats, hérités du répertoire hellénistique, des trophées d'armes celtiques exaltant tout à fait explicitement les succès militaires de Marius[1935]. Cette assimilation typologique ne tarde pas à être onomastique, les quinaires du Ier siècle a.C. étant parfois explicitement nommés *uictoriati* au sein des sources

[1932] La chronologie est débattue : CRAWFORD 1974, p. 328 date de 101 a.C. la frappe des quinaires *RRC* 326/2 C·FVNDAN Q ; MATTINGLY 1998 l'abaisse à 97 a.C., mais suggère que la série *RRC* 331/1 P·SABIN Q la précède et aurait été émise en 99 a.C. Ni la documentation numismatique, ni les données prosopographiques ne permettent de trancher cette question, secondaire pour notre propos.

[1933] Les estimations du nombre de coins de droit fournies par CRAWFORD 1974, p. 328-332, sont respectivement de 82, 100, 225 et 625 coins pour les séries *RRC* 326/2, 331/1, 332/1 et 333/1. La chronologie relative de ces émissions semble avoir été établie par Michael Crawford d'après cette hausse progressive des volumes frappés, et parce que les quinaires *RRC* 326/2 C·FVNDAN Q sont les seuls à être associés à des deniers.

[1934] ASSENMAKER 2014, n. 100 p. 121.

[1935] Voir, en dernier lieu, ASSENMAKER 2014, p. 118-121, et les tentatives de rapprochement avec d'autres types de documentation p. 128-135 ; ZEHNACKER 1973, p. 548-549 ; PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, p. 54.

littéraires[1936]. En renouant ainsi avec un vieux monnayage au caractère civique affirmé, étroitement associé à la gloire des commandants et des armées romaines du IIe siècle a.C., Marius s'oppose à la tendance contemporaine qui voit les magistrats monétaires, généralement issus de la *nobilitas*, opter pour une iconographie de plus en plus clairement gentilice[1937]. La fonction primaire de ces frappes pourrait être associée aux nécessités relatives au paiement des vétérans des armées mariennes ; Michael Crawford les associe plus concrètement aux projets agraires promus par Marius et Saturninus en Gaule Cisalpine, visant notamment à la distribution de terres à ces mêmes vétérans[1938]. Il demeure néanmoins difficile d'appréhender dans quelle mesure ces projets se sont effectivement concrétisés, en-dehors de la fondation en 100 a.C. d'*Eporedia* (Ivrée, Turin), sur la Doire Baltée, dans l'objectif de raffermir le contrôle romain des cols alpins. Celle-ci ne suffit pas à justifier l'intégralité des frappes de quinaires effectuées durant ces années et il s'agit donc de considérer avec prudence la relation supposément privilégiée entre l'introduction de ce monnayage et la présence romaine au nord du Pô. Aucun trésor monétaire contenant des quinaires romains n'est en effet attesté en Transpadane entre *c.* 100 et *c.* 70 a.C. ; les dépôts les plus proches se situent à Cervia (Ravenne, *RRCH* 247, *CHRR* CER, *tpq c.* 82 a.C.), où ne figure qu'un exemplaire *RRC* 333 C·EGNATVLEI·C·F·Q contre 45 deniers, et surtout à San Miniato al Tedesco (Pise, *RRCH* 262, *CHRR* SMT, *tpq c.* 81-79 a.C.), sur l'Arno, qui en contient 69 sur un total de 1125 monnaies d'argent. La documentation archéologique fournit en contexte funéraire quelques exemplaires des séries plus récentes, datées de la Guerre sociale : en Piémont, un quinaire *RRC* 341/3 Q·TITI a été mis au jour dans une phase datée de La Tène D2a au sein de la tombe 31 de la nécropole San Bernardo d'Ornavasso (Verbano-Cusio-Ossola)[1939]. À Treviglio, via XXIV Maggio, deux sépultures ont livré des quinaires des mêmes années, associés à des drachmes celtiques à la légende *rikoi*, à des as romains et à du mobilier céramique, métallique et en verre permettant de proposer une datation au début de La Tène D2b, soit vers le deuxième quart du

[1936] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.46 ; VARRON, *De la langue latine*, 10.41.

[1937] Sur la tentative de récupération par Marius de l'héritage des anciens triomphateurs tels que Paul-Émile, voir SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, 85.29-30 ; PLUTARQUE, *Marius*, 9.3 ; ASSENMAKER 2014, p. 101-108. Il y a matière à réévaluer, comme le propose Pierre Assenmaker, la pertinence et l'originalité de la communication monétaire mise en œuvre par Marius et ses partisans, qui semble par ailleurs se déployer sur plusieurs émissions de deniers au cours des années 90 a.C. : CRAWFORD 1974, p. 730-731 ; ASSENMAKER 2014, p. 127-128. Voir néanmoins les remarques prudentes de MATTINGLY 1998, p. 221.

[1938] CRAWFORD 1974, p. 603 : « the quinarius (…) was revived to pay for the agrarian schemes of Marius and Saturninus in Cisalpine Gaul, where the quinarius (old victoriatus) was the unit of account » ; voir aussi p. 629-630 et CRAWFORD 1985, p. 182-183.

[1939] PIANA AGOSTINETTI 2014, p. 47, 59. L'auteur n'apporte pas de précision concernant le mobilier associé et c'est en fait la monnaie elle-même qui est employée pour la datation de la couche stratigraphique au sein de laquelle elle a été mise au jour. Cette tombe constitue l'un des principaux arguments formulés par Paloa Piana Agostinetti pour situer vers *c.* 90 a.C. le *terminus post quem* du début de la phase La Tène D2a en Cisalpine centrale.

Ier siècle a.C.[1940]. Si les quinaires semblent mieux attestés que les deniers au sein des trouvailles isolées au nord du Pô jusque vers *c.* 70 a.C., les données disponibles n'en demeurent pas moins marginales et faiblement représentatives. Elles sont en revanche bien plus significatives à partir du deuxième tiers du Ier siècle a.C. : Cathy King souligne que la répartition géographique des trésors contenant des quinaires se concentre principalement au nord de Rome, et tend se déplacer jusqu'en Cisalpine durant la seconde moitié du siècle[1941]. Durant la période romaine républicaine, le seul dépôt monétaire italien contenant un nombre supérieur de quinaires par rapport aux deniers qui leur sont associés est celui de Sustinenza (Casaleone, Vérone, *RRCH* 339, *CHRR* SUS, *tpq c.* 58-56 a.C.), contenant 332 quinaires contre 63 deniers[1942]. Parmi les premiers, il faut souligner que 168 exemplaires (51 %) se rattachent aux quatre séries antérieures à 91 a.C., 120 (36 %) aux années de la Guerre sociale, tandis que 44 monnaies de l'énigmatique série anonyme *RRC* 373 complètent cet échantillon. Cette répartition est en elle-même singulière, les émissions de *c.* 91-*c.* 88 a.C. fournissant dans la plupart des dépôts de cette période la majorité des quinaires représentés : elle nous invite à envisager l'hypothèse selon laquelle le lot de monnaies enfoui à Sustinenza a été constitué au cours d'une période assez longue, dès la première moitié du Ier siècle a.C. Un autre trésor de chronologie similaire découvert à proximité, à Casaleone (Vérone, *RRCH* 351, *CHRR* CAS, *tpq c.* 51 a.C.), présente des effectifs comparables de quinaires (317 exemplaires), mais une quantité bien supérieure de deniers (714 monnaies), tandis que les séries datées de la Guerre sociale totalisent les deux tiers des quinaires attestés. Ces deux dépôts comptent parmi ceux qui présentent le nombre de quinaires le plus important durant la période républicaine, derrière le trésor de Borzano (Reggio d'Émilie, *RRCH* 418, *CHRR* BOR, *tpq c.* 42 a.C.), à une trentaine de kilomètres au sud du Pô, avec 514 quinaires et 597 deniers[1943]. Enfin, la période *c.* 80-*c.* 30 a.C. voit plusieurs émissions de quinaires émises en Gaule Cisalpine[1944]. Ces différents éléments suggèrent donc bel et bien qu'une importance singulière est prêtée à cette dénomination au sein de la vallée du Pô : dès lors, soit l'on considère que cette situation s'applique dès l'introduction du quinaire vers *c.* 100 a.C., en dépit d'une documentation encore insuffisante pour le démontrer, soit l'on suppose qu'il s'agit du résultat d'une évolution intervenant au cours de la première moitié du Ier siècle a.C., dont les premiers indices sont actuellement perceptibles à partir de *c.* 80 a.C.

[1940] PIANA AGOSTINETTI 2014, p. 47, 59, avec les renvois à la bibliographie antérieure ; PIANA AGOSTINETTI et KNOBLOCH 2010, p. 14-15.

[1941] KING 2007, p. 26-27.

[1942] La notice faisant état de la découverte de ce trésor, DE STEFANI 1889, donne très peu d'informations au sujet du contexte de la trouvaille : les monnaies étaient contenues au sein d'un vase en céramique commune sombre et enfouies « a poco profondita, non seppi quale », p. 55. S'y ajoute, également pour l'époque césarienne, le trésor de Bessan (Hérault, *RRCH* 342, *CHRR* BES, *tpq c.* 55 a.C.) contenant 86 quinaires et 27 deniers républicains.

[1943] KING 2007, p. 7.

[1944] *RRC* 373, *c.* 81 a.C. ; à l'initiative d'Antoine, *RRC* 489/3-6, *c.* 43-42 a.C.

Ce processus est en tout cas contemporain de celui qui voit l'étalon pondéral des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône s'aligner progressivement sur celui du quinaire romain. Il est difficile d'estimer dans quelle mesure la production du quinaire romain rénové à partir de *c.* 100 a.C. résulte d'une volonté d'adaptation des autorités romaines au contexte monétaire particulier des provinces occidentales ou plus particulièrement gauloises, mais il est en tout cas certain qu'elle ne s'explique pas uniquement par la communication politique des partisans de Marius et se justifie donc par des objectifs économiques et financiers précis[1945]. On peut vraisemblablement considérer que l'insertion de ce numéraire au sein de la circulation monétaire des provinces gauloises constitue l'un de ceux-ci, qu'il soit ou non le plus important. Les cas d'association de quinaires et de monnaies celtiques à la légende *rikoi* pourraient en outre contribuer à crédibiliser l'hypothèse selon laquelle celles-ci pourraient être assimilées à des demi-quinaires, c'est-à-dire à des sesterces, dès la première moitié du Ier siècle a.C.

À cet égard, la situation peut sembler assez différente de celle que nous avons mise en évidence au sujet du victoriat au siècle précédent : le quinaire prendrait la suite de cette dénomination jusque dans les usages tardifs que celle-ci assumerait à partir du deuxième tiers du IIe siècle a.C., c'est-à-dire un numéraire d'appoint, non pas majoritaire au sein des trouvailles monétaires mais néanmoins mieux représenté que dans les autres régions d'Italie, et à ce titre plus fréquemment attesté que les deniers au sein des dépôts mixtes composés pour majorité de monnaies celtiques[1946]. Le poids croissant du recrutement de troupes alliées au sein de cette province et les évolutions affectant son statut juridique aux environs de *c.* 89 a.C. susciteraient ainsi des interactions monétaires plus soutenues qu'au cours du IIe siècle a.C., justifiant à la fois l'approche conciliante et pragmatique de Rome à l'heure de frapper des quinaires plutôt que des deniers, et peut-être sa volonté de promouvoir progressivement ce modèle au sein des territoires transalpins. Au bout du compte, la période *c.* 120-*c.* 80/70 a.C. constituerait ainsi un épisode de convergence progressive des systèmes monétaires occidentaux associant tout à la fois Rome, les populations de la vallée de l'Èbre et celles des provinces gauloises, à travers l'adoption de nouvelles dénominations ou l'ajustement métrologique des monnayages existants, dans un contexte marqué par une nette augmentation des volumes frappés. Le fait que les territoires concernés au sein de l'Occident nord-méditerranéen semblent constituer les principaux bassins de recrutement de troupes

[1945] KING 2007, p. 27 : « the re-emergence of the quinarius as a denomination minted in significant numbers in the years between 101 BC and 81 BC must have resulted from a perceived need for a half-denarius coin ».

[1946] Il n'existe en revanche aucune preuve formelle attestant que le victoriat, au sens strict ou sous la forme du quinaire rénové, ait jamais constitué la principale unité de compte en Gaule Cisalpine, la table de Polcevera de 117 a.C. rendant d'abord compte d'un contexte colonial, non provincial au sens large, et encore moins indigène.

auxiliaires en-dehors de l'Italie fournit à cet égard une explication claire, mais peut-être pas la seule, pour justifier ce phénomène. Celui-ci n'en demeure pas moins partiel, dans la mesure où l'on observe encore une forte ségrégation spatiale des aires de circulation des différents types de monnayage considérés. Inversement, en Languedoc et dans le Rouergue, la présence romaine et italienne prend d'autres formes, suscitant certes d'importantes circulations d'argent monnayé et non-monnayé, mais pas une véritable intégration des systèmes monétaires en présence durant la période considérée.

6.3. Argent monnayé et non-monnayé en Languedoc

La fin du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C. constituent une période marquée par de profondes mutations politiques et économiques au nord des Pyrénées. Si les Italiens n'attendent probablement pas les conquêtes transalpines de Rome durant les années 120 a.C. pour faire leur entrée au sein de ces territoires, il est indéniable que ces opérations, bien qu'elles concernent en premier lieu la moitié orientale de la Celtique méditerranéenne, entraînent des conséquences importantes dans la définition des relations entre les populations indigènes du Languedoc et l'entité italo-romaine. Deux événements historiques majeurs permettent d'apprécier l'ampleur de la reconfiguration qui concerne plus spécifiquement le Languedoc occidental : le premier est la déduction en 118 a.C. de *Narbo Martius* (Narbonne, Aude), première colonie romaine établie au-delà des Alpes, s'insérant elle-même dans le cadre d'une restructuration des axes de communication entre les Gaules et l'Ibérie dont la manifestation la mieux connue est la construction de la *via Domitia*. Le second point de rupture se situe en 108-106 a.C. lorsqu'à la faveur de la situation troublée causée par les défaites des armées républicaines face aux *Tigurini*, puis contre les *Cimbri* et les *Teutones*, la population de *Tolosa* emprisonne une garnison romaine stationnée sur place, provoquant une guerre entre les *Tectosages* et les Romains. Ceux-ci l'emportent rapidement et exercent une répression brutale, dont l'épisode le plus emblématique est la vente et le drainage des étangs sacrés, puis la captation et la dispersion du trésor des *Tectosages* en 106-105 a.C. à l'instigation de Q. Servilius Caepio[1947]. Plus généralement, cette répression est désormais perçue comme l'élément déclencheur du démantèlement de la puissante entité politique tectosage, et comme le facteur majeur du déclin de l'agglomération ouverte de Saint-Roch, abandonnée vers *c.* 70 a.C., et de l'essor sans précédent de Vieille-Toulouse[1948].

[1947] MORET 2012.

[1948] Sur la portée de cet épisode, sur l'identification de Saint-Roch comme l'unique capitale des *Volcae Tectosages* et sur ses relations avec Vieille-Toulouse, voir MORET 2008a, qui reprend et complète MORET 2002 ; GORGUES 2010, p. 271-275, 331-332, 345-347, 403-404, 408.

6.3.1. L'apogée des monnayages d'argent à la croix

L'irruption des armées romaines en Celtique méditerranéenne en *c.* 120 a.C. constituait pour Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, et par extension pour Georges Savès, le tournant historique majeur à partir duquel pouvait s'amorcer, dans un nouveau cadre provincial, la frappe de l'ensemble des émissions d'argent à la croix en Languedoc[1949]. Cette chronologie basse étant aujourd'hui définitivement écartée suite au renouvellement des données archéologiques[1950], comment perçoit-on désormais les étapes de la production de ces monnayages d'une grande complexité et l'éventuelle influence exercée par Rome dans ce domaine ? Un premier élément doit être signalé dès à présent : la phase *c.* 120-*c.* 80 a.C., qui correspond à la période II définie par Eneko Hiriart[1951], coïncide avec une très forte augmentation des volumes de production des monnaies à la croix, en particulier de ceux du type « cubiste » principal (DCR-73) entre Aude et Garonne[1952]. Ces années voient aussi se diffuser le modèle typologique des monnayages à la croix au sein d'autres territoires, notamment vers l'est, avec l'apparition de séries ou de variantes spécifiques dans le Rouergue et jusqu'en Languedoc oriental. La compréhension de ce phénomène implique d'abord un bref état des lieux de l'historiographie relative à l'histoire politique et économique du Toulousain à la fin de l'âge du Fer ; c'est sur cette base qu'il s'agira ensuite d'aborder les principaux développements numismatiques propres à la fin du IIe siècle et au début du Ier siècle a.C.

6.3.1.1. Tolosa et l'essor économique de l'axe Aude-Garonne

a. Des Tectosages aux Tolosates entre c. 120 et c. 80 a.C.

La bibliographie consacrée à l'histoire de Toulouse antique est considérable et le dynamisme de la recherche archéologique au cours des dernières années, par exemple à la suite des fouilles de la ZAC Niel (Toulouse, Haute-Garonne), rend partiellement obsolètes les grandes synthèses publiées jusqu'à présent[1953]. La période *c.* 120-*c.* 80 a.C. est marquée par l'affirmation du rôle prépondérant de *Tolosa* comme agglomération majeure et comme principal point de rupture de charge sur la voie reliant la Méditerranée à l'Atlantique, de l'Aude à la Garonne. À cet axe sud-est/nord-ouest s'ajoutent d'autres itinéraires commerciaux dont on perçoit l'importance accrue à partir de la fin du IIe siècle a.C.,

[1949] COLBERT DE BEAULIEU 1973 ; SAVÈS 1976.
[1950] CALLEGARIN *et al.* 2013.
[1951] HIRIART 2016b, à paraître dans la *Revue belge de Numismatique*.
[1952] HIRIART 2016a. À elles seules, les monnaies « cubistes » représentent un tiers des trouvailles de drachmes à la croix répertoriées par Eneko Hiriart aux IIe-Ier siècles a.C.
[1953] Nous évoquons plus particulièrement PAILLER 2002 ; ce constat s'applique à plus forte raison à la monographie de LABROUSSE 1968. Pour un bilan sommaire mais relativement récent, on se reportera par exemple au dossier thématique « Toulouse. Des Gaulois entre Méditerranée et Atlantique » paru dans la revue *Archéothema* 21 de mai-juin 2012.

vers l'Ibérie au sud à travers les cols pyrénéens[1954] comme vers la Gaule chevelue au nord. Jusqu'en 106-105 a.C., la ville de *Tolosa*, probablement identifiable à Saint-Roch (Toulouse, Haute-Garonne), constitue la capitale politique et religieuse des *Tectosages*[1955], que l'on perçoit comme une entité fédérale unissant un réseau de centres de pouvoir ruraux et urbains. Parmi ceux-ci, on trouve d'autres agglomérations fluviales ne le cédant en rien à Saint-Roch en termes de développement économique, telles que Vieille-Toulouse, bien sûr, à 5 km au sud, mais aussi Saint-Michel du Touch (Toulouse, Haute-Garonne) à la même distance au nord, et sans doute bien d'autres encore[1956] : le degré de hiérachisation qui régit les relations entre ces centres est difficile à mesurer[1957]. Les *Tectosages* forment alors, selon la terminologie définie par Alexis Gorgues, une « entité englobante » dont le rayonnement et l'influence s'exercent dans toute la partie occidentale de la Celtique méditerranéenne et jusqu'aux Pyénées[1958]. La relation qu'ils entretiennent avec la République romaine n'est pas totalement claire : aucun affrontement armé n'est connu avant 106 a.C., y compris pendant la phase des conquêtes transalpines de Rome durant les années 120 a.C. En revanche une garnison romaine est bel et bien établie à *Tolosa* en 106 a.C., probablement à titre temporaire, à la suite des troubles survenus quelques mois auparavant par la migration des *Tigurini*[1959]. L'emprisonnement de ce détachement, acte qui constitue une violation d'alliance, est le *casus belli* du conflit entre Rome et les *Tectosages*[1960]. La réaction du peuple romain est brutale : *Tolosa* est rapidement prise, les attributs de sa domination politique et religieuse – ses étangs, son sanctuaire urbain et les trésors qu'ils renferment – sont détruits et la fédération tectosage en tant que telle probablement dissoute. En l'espace d'une génération, Saint-Roch est abandonnée tandis que Vieille-Toulouse ne cesse de voir ses fonctions et le volume de ses activités se développer, devenant de fait la nouvelle capitale des *Tolosates*[1961].

En *c.* 100 a.C., Vieille-Toulouse apparaît ainsi comme la plus grande place de commerce de l'Occident gaulois, abritant des communautés de négociants celtes, ibères, italiens et grecs, dont

---

[1954] GORGUES 2014a ; GORGUES 2010, p. 375, 436 : la phase *c.* 100-*c.* 75 a.C. constituerait selon l'auteur le point culminant du rapprochement entre Ibérie et Gaule méridionale du point de vue des modes de production et d'échanges.

[1955] MORET 2008a.

[1956] MORET 2008a, p. 315.

[1957] GORGUES 2010a, p. 271.

[1958] GORGUES 2010a, p. 274-276, 345-352.

[1959] MORET 2008a, p. 300 : « rien ne permet d'affirmer que c'était une garnison permanente installée depuis la création de la province (…) ; bien au contraire, il serait étonnant qu'une ville jouissant du statut privilégié d'alliée du peuple romain ait eu à supporter dix années durant l'obligation d'héberger une garnison permanente, mesure qui ne pouvait guère être imposée qu'à des cités vaincues et soumises à la *deditio*. À cette objection s'ajoutent les difficultés logistiques de l'entretien d'une garnison éloignée des bases arrières du littoral ».

[1960] GORGUES 2010a, p. 345 : « il est possible que les Tectosages n'aient jamais confirmé, de leur point de vue, leur soumission définitive à Rome dans le cadre d'une province romaine ».

[1961] Ainsi la *Tolosa* où officie Titurius pour le compte de Fonteius, durant les années 70 a.C., n'est plus Saint-Roch mais déjà Vieille-Toulouse : CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 9.19-20.

certains parlent et écrivent plusieurs langues[1962]. Cette situation est certainement propice au développement d'une économie monétaire dont on peine toutefois à percevoir le véritable ancrage avant le Ier siècle a.C. Très rares à Saint-Roch, les trouvailles monétaires ne sont en fait guère mieux attestées à Vieille-Toulouse dans les niveaux archéologiques antérieurs au Ier siècle a.C., et encore les petites fractions d'argent et les bronzes tardent plus encore à constituer une part substantielle du numéraire en circulation. Le contexte documentaire n'est certes pas aussi satisfaisant que l'on pourrait l'espérer : de nombreuses découvertes anciennes effectuées à La Planho, au cœur de l'agglomération antique de Vieille-Toulouse, sont dénuées de contextes archéologiques suffisamment précis pour proposer un phasage fin de l'histoire monétaire locale ; de manière générale, la majorité des exemplaires en contexte sont issus de secteurs d'habitat datés de *c.* 75 a.C. ou plus récents. Même en l'état de la documentation, il semble en fait nécessaire de relativiser les effets du « miracle économique » garonnais du point de vue monétaire : peut-être la monnaie ne devient-elle le moyen privilégié des échanges commerciaux à Vieille-Toulouse qu'après *c.* 110-100 a.C., et n'est-elle adoptée que très progressivement par la population locale[1963]. À supposer que la constitution du stock de numéraire d'argent et de bronze en circulation à Vieille-Toulouse s'effectue donc principalement après *c.* 120 a.C., voire à partir du début du Ier siècle a.C., le caractère rapide et surtout massif de la diffusion de l'instrument monétaire au sein de cette agglomération n'en est que plus frappant : aucun autre centre urbain au sein de notre aire d'étude ne concentre des trouvailles monétaires aussi nombreuses – plus de 3000 exemplaires en tout – et aux origines aussi diversifiées, de l'Égée à la vallée de l'Èbre[1964].

L'élite dirigeante de Vieille-Toulouse, et peut-être avant elle celle de Saint-Roch, prend très certainement part à la production d'argent monnayé, le Toulousain s'imposant comme le pivot du système régional des monnayages à la croix et probablement comme le principal foyer de production des monnaies « cubistes ». Parmi la variété des émissions d'argent à la croix, les séries « cubistes », et plus particulièrement le groupe principal DCR-73, constituent en effet le seul ensemble monétaire dont l'aire de circulation se déploie sur l'ensemble de l'axe Aude-Garonne, au sein d'un couloir large d'environ 50 km du Roussillon à l'estuaire de la Gironde[1965] (Figure 140). Pour autant, certaines

[1962] GORGUES 2013 ; MORET *et al.* 2015 ; HIRIART 2015 ; pour une approche plus détaillée.
[1963] MORET 2008a, p. 310 ; GORGUES 2010a, p. 413-414. La majorité des monnaies mises au jour en stratigraphie à Vieille-Toulouse provient en effet soit des niveaux d'habitat, datables entre *c.* 75 et *c.* 15 a.C., soit de contextes clos augustéens, précédant de peu l'abandon du site. Sur les aspects numismatiques de ce dernier phénomène, voir GARDES 2015 et surtout GENEVIÈVE 2015.
[1964] SCHEERS 2002, p. ; HIRIART 2015, p. 297.
[1965] HIRIART 2016a.

classes au sein de ce monnayage et plus généralement d'autres séries de monnaies à la croix sont frappées au sein d'autres régions, contribuant ainsi à la constitution d'un système monétaire régional d'une grande complexité. Il est par exemple possible que l'agglomération de La Lagaste (Rouffiac d'Aude et Pomas, Aude) abrite un atelier monétaire à un moment indéterminé, probablement durant la première moitié du Ier siècle a.C., comme en atteste la découverte sur ce site d'un coin de monnaie à la croix et d'autres éléments potentiellement associés à la fabrication monétaire[1966]. À l'inverse, la production monétaire de *Tolosa* ne semble pas se limiter aux seules émissons du groupe « cubiste » et inclut probablement les potins « au T » [1967], ainsi peut-être que des frappes d'imitations au statut incertain : Alexis Gorgues défend cette hypothèse au sujet de 14 monnaies de bronze d'*Iltirkesken* considérées comme des imitations locales, auxquelles s'ajoute la découverte d'un poids ovoïde en bronze de 2,66 g portant l'inscription ibérique *Iltirke*, d'une série de poids anépigraphes en plomb peut-être liés au précédent, et d'une empreinte sur plomb d'une monnaie de bronze de *Sekaisa*[1968]. L'auteur souligne la possible adéquation entre la masse du poids épigraphe et celle des drachmes à la croix du groupe « cubiste » frappées vers *c.* 120-*c.* 80 a.C., mais propose aussi une série d'équivalences métrologiques avec les monnaies de bronze ibériques à la légende *Iltirkesken*. Si certaines interprétations demeurent fragiles, ce corpus de poids semble en tout cas éclairer les procédures employées par la communauté négociante de Vieille-Toulouse pour établir les termes de l'échange entre numéraires d'origines distinctes.

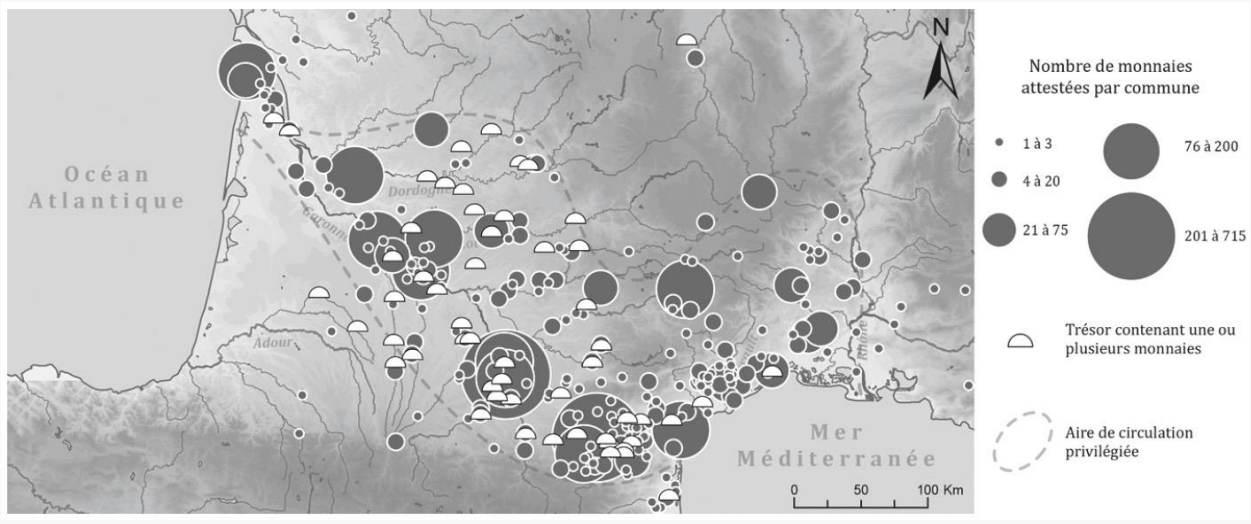


Figure 140. Carte de répartition des monnaies « cubistes » de la classe principale (DCR-73).
Source : HIRIART 2016a, p. 155 ; DAO : E. Hiriart.

[1966] SCIAU et RICHARD 1982 ; RANCOULE 1999, p. 65. Ces découvertes ont été réalisées dans le cadre des prospections de surface de Guy Sciau et ne sont donc malheureusement associées à aucun contexte archéologique clair.
[1967] Sur ces derniers, SCHEERS 2002, p. 157-158 ; HIRIART 2015, p. 297.
[1968] GORGUES 2010a, p. 407-412 ; GORGUES 2014a.

b. Les monnaies locales et romaines de Vieille-Toulouse

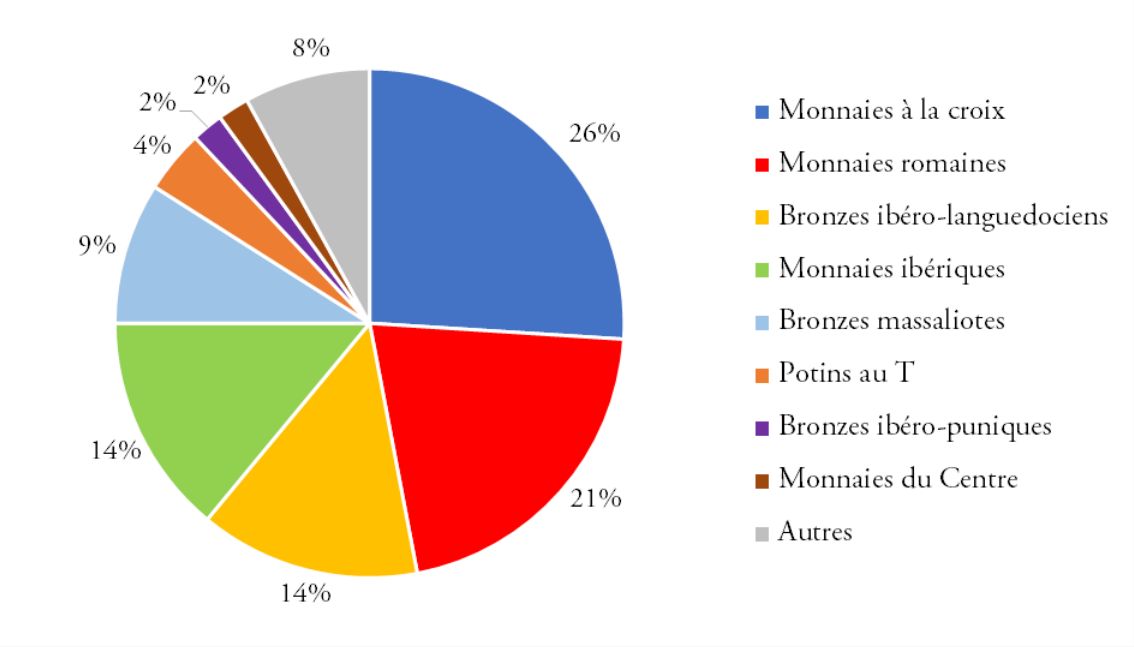


Figure 141. Répartition des principaux ensembles monétaires attestés à Vieille-Toulouse, tous types d'alliages confondus. Source : HIRIART 2015, p. 295.

Michel Feugère et Michel Py répertorient 567 unités et 48 fractions à la croix à Vieille-Toulouse, soit un total de 615 exemplaires issus de ces monnayages, ou 646 si l'on y ajoute les séries attribuées aux *Ruteni* et aux *Volcae Arecomici*[1969]. Cela représente approximativement un quart de l'ensemble des trouvailles monétaires effectuées sur ce site[1970]. Néanmoins ces exemplaires sont en majorité issus de contextes archéologiques postérieurs à *c.* 80 a.C.[1971] : ainsi peut-on remarquer que certaines séries « cubistes » aux types secondaires et tardifs sont mieux représentées que la composante principale de ce monnayage. La série DCR-76 totaliserait par exemple 217 exemplaires, contre 142 pour DCR-73 ; or les variantes secondaires du groupe « cubiste » présentent des masses généralement inférieures à celles des exemplaires de la série DCR-73 et sont généralement datées par Eneko Hiriart de la période III, c'est-à-dire du second quart du Ier siècle a.C.[1972].

[1969] FEUGÈRE et PY 2010a, p. 624-625, 628.
[1970] SCHEERS 2002, p. 157, à partir d'un corpus plus restreint de 488 monnaies à la croix (27 %) sur un total de 1808 exemplaires.
[1971] SCHEERS 2002, p. 158-159.
[1972] HIRIART 2016a. Pour une étude plus fine du faciès numismatique de Saint-Roch puis surtout de Vieille-Toulouse sur la base d'un classement typologique rénové et surtout des données fournies par l'étude des contextes archéologiques, on attendra la parution prochaine du livre d'Eneko Hiriart au sein de la collection des Catalogues des monnaies celtiques de la Bibliothèque nationale de France et du Musée d'Archéologie Nationale. Pour l'heure, les synthèses de référence pour Vieille-Toulouse, quoiqu'incomplètes, demeurent SCHEERS 2002 et MELMOUX 2005.

Si les monnaies à la croix, notamment celles du groupe « cubiste », constituent la fraction la plus importante au sein du faciès numismatique de Vieille-Toulouse, leur part est cependant inférieure à celle que l'on observe pour d'autres sites à vocation commerciale de l'axe Aude-Garonne[1973]. L'une des causes essentielles en est la surreprésentation des monnaies romaines républicaines à *Tolosa*, inédite en contexte indigène en Celtique méditerranéenne[1974]. Sur les 1808 monnaies répertoriées à Vieille-Toulouse par Simone Scheers avant 2002, toutes périodes et tous alliages confondus, 293, soit 16,2 %, étaient romaines. Les deniers et quinaires constituaient alors entre le quart et le tiers du lot de monnaies républicaines, avec 87 exemplaires antérieurs à *c.* 38 a.C.[1975]. Le corpus rassemblé par Michel Feugère et Michel Py comprend désormais 526 monnaies romaines républicaines, dont 137 sont en argent[1976], et les derniers inventaires ont vu la proportion de monnaies romaines parmi l'ensemble des trouvailles monétaires de Vieille-Toulouse croître pour s'établir désormais à 21 %[1977] (Figure 141). En terme de valeur, les deniers et les quinaires romains pourraient ainsi représenter environ le tiers de la masse totale d'argent monnayé en circulation[1978]. Il peut sembler opportun d'apporter quelques précisions chronologiques au sujet de ce faciès. Le diagramme de répartition typologique des exemplaires d'argent romains mis au jour à Vieille-Toulouse suivant le classement et la chronologie du *Roman Republican Coinage* fait apparaître une surreprésentation des séries datées de la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. (*RRC* 280-380), dont la contribution s'élève à 57,7 % des monnaies d'argent romaines répertoriées (Figure 142). Les monnaies plus anciennes sont rares ; la proportion de monnaies postérieures à *c.* 80 a.C. est plus importante, tout du moins jusqu'aux années 50 a.C. Pour autant, près des trois quarts (71,6 %) des monnaies d'argent romaines mises au jour à Vieille-Toulouse ont été émises avant *c.* 75 a.C.

[1973] HIRIART 2015.

[1974] HIRIART 2015, p. 294-295. Seule Narbonne totalise une part d'espèces romaines plus importante, avec 28 % du total, contre 21 % pour Vieille-Toulouse. Étant donné le statut de colonie romaine de Narbonne, il y a même lieu de s'étonner que la différence entre ces deux agglomérations ne soit pas plus prononcée.

[1975] SCHEERS 2002, p. 157, 164-165.

[1976] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 630-632.

[1977] HIRIART 2015, p. 295.

[1978] La masse totale approximative des 106 deniers et des 42 quinaires républicains de Vieille-Toulouse s'établit entre 450 et 500 g d'argent. Celle des monnaies à la croix doit être située entre 1200 et 1400 g, à raison d'une masse moyenne d'environ 2,2 g par exemplaire. Les autres apports de numéraire en argent sont globalement négligeables.

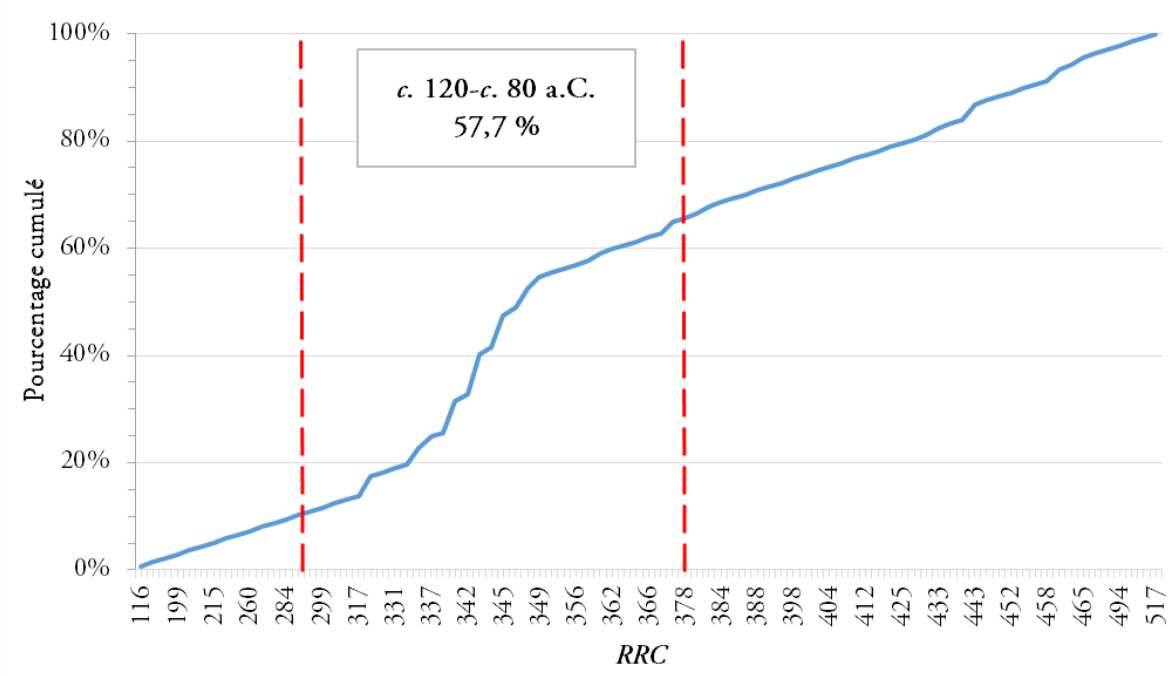


Figure 142. Répartition typochronologique des monnaies d'argent romaines républicaines de Vieille-Toulouse par séries *RRC* (n=137). D'après les données publiées par Feugère et Py 2011a, p. 630-632.

Les séries les mieux représentées sont celles qui ont été émises durant les années de la Guerre sociale, ce qui pourrait simplement s'expliquer par leurs volumes de production d'une ampleur exceptionnelle : sur cette seule base, on pourrait considérer que le lot de monnaies d'argent romaines républicaines de Vieille-Toulouse résulte d'un approvisionnement régulier et non discriminé à partir de *c.* 120 a.C. et jusqu'au milieu du Ier siècle a.C. Il existe pourtant un indice attestant d'un stock de numéraire républicain en grande partie constitué sur place entre *c.* 100 et *c.* 70 a.C. : il s'agit de l'importance numérique des quinaires, représentés par 42 exemplaires, soit plus du quart (28,4 %) des monnaies d'argent romaines mises au jour à Vieille-Toulouse et 8,0 % de l'ensemble du lot républicain. Par comparaison avec les deniers, ces effectifs sont plus de deux fois supérieurs à ceux que l'on observe en moyenne au sein des trésors de monnaies romaines républicaines durant la même période[1979] ; en termes de circulation monétaire en contexte d'agglomération, la part des quinaires au sein de l'ensemble du numéraire romain en circulation représente également près du double de celle que Richard Hobbs a observée dans les niveaux républicains de Pompéi[1980]. Le premier quart du Ier siècle a.C. semble donc correspondre à une période d'importation massive d'espèces d'argent romaines à Vieille-Toulouse, qui s'effectue sans doute à la faveur du développement des activités

[1979] Une requête sur le portail *CHRR* (juillet 2016) permet ainsi de dénombrer un total de 17 trésors contenant des quinaires entre *c.* 101 et *c.* 75 a.C., tous situés en Italie. La part moyenne des quinaires en nombres d'exemplaires n'y dépasse pas 12,7 %.
[1980] Hobbs 2013, p. 57.

narbonnaises[1981]. Ce stock de numéraire républicain est en grande partie constitué et pour ainsi dire figé au cours de la seconde moitié des années 70 a.C., période durant laquelle Fonteius impose à *Tolosa* et aux autres places commerçantes languedociennes une lourde fiscalité comptabilisée en monnaies romaines dans le cadre de l'effort de guerre contre Sertorius en Ibérie[1982]. Il s'agit dès lors de déterminer le statut des espèces locales à *Tolosa* et plus généralement en Languedoc occidental jusqu'au premier quart du Ier siècle a.C.

6.3.1.2. Les monnaies à la croix du groupe « cubiste », c. 120-c. 80 a.C. : aspects métrologiques et fonctionnels

Les années *c.* 120-*c.* 80 a.C. sont interprétées comme celles durant lesquelles culmine la frappe des monnaies d'argent à la croix. Ce phénomène est notamment dû à la très forte augmentation des volumes de production de la classe principale du monnayage du groupe « cubiste » (DCR-73), pour laquelle l'histogramme des masses établi par Eneko Hiriart permet d'identifier une distribution unimodale avec une masse médiane comprise entre 2,4 et 2,6 g[1983]. Aucun exemplaire de cette série n'a pu être analysé par LA-ICP-MS dans le cadre de ces recherches ; l'échantillon analytique rassemblé par Aurore Doridot comprend 3 drachmes DCR-73 dont les masses s'établissent respectivement à 2,61 g, 2,50 g et 2,33 g. Leur titre moyen, caractérisé par ANRC, est estimé à 89,3 % (σ=5,0) et leur poids de fin est très stable, vers 2,21 g (σ=0,01). La gamme de titre est globalement comparable à celle des émissions issues d'autres groupes typologiques – émissions « rutènes » exclues – ou bien d'autres périodes. Cet échantillon est nettement insuffisant pour permettre d'appréhender de manière fiable l'ensemble des caractéristiques métrologiques du numéraire « cubiste » frappé au tournant des IIe-Ier siècles a.C., mais il n'en fournit pas moins quelques indications utiles : d'une part, le pic de production des monnaies à la croix est associé à une nette réduction de l'étalon pondéral par rapport aux périodes précédentes, mais pas à une altération plus marquée des alliages monétaires par l'ajout de cuivre. D'autre part, le poids de fin de ces monnaies est à la fois inférieur à celui des drachmes massaliotes contemporaines et supérieur à celui des victoriats républicains, de sorte qu'aucun des rapprochements métrologiques proposés traditionnellement entre les séries à la croix de la période II et les monnayages d'argent méditerranéens ne semble se vérifier[1984].

[1981] SANCHEZ 2009 ; GORGUES 2010a, p 402-404.
[1982] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 9.19-20 ; voir *infra*, p. 606ss.
[1983] HIRIART 2016a, fig. 9 p. 157.
[1984] HIRIART 2016b, à paraître.

On ne peut pas exclure que des accommodements puissent être trouvés, des équivalences approximatives admises, soit sur la base de la masse totale des monnaies, soit d'après leur masse d'argent ; mais le poids à la légende *Iltirke*, s'il est effectivement conçu d'après l'étalon des monnaies cubistes de cette période, nous invite plutôt à supposer que les négociants actifs à Vieille-Toulouse ont recours à des procédures de change plus élaborées entre les différents types de numéraires employés. Le puits XXIII et la citerne 7 ont en outre livré des fléaux de balance à deux plateaux dont l'enfouissement est daté du deuxième quart du Ier siècle a.C.[1985]. Enfin, il convient de rappeler qu'aucun victoriat n'est attesté sur ce site et qu'à la différence des bronzes de *Massalia,* les drachmes sont rares, tardives et même plaquées pour certaines ; les deniers ibériques, représentés uniquement par l'atelier de *Bolskan,* sont dans le même cas. Sur la base de la documentation disponible, il ne nous semble donc pas particulièrement opportun de chercher à établir une équivalence métrologique claire entre l'étalon des monnaies « cubistes » émises entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. et les principaux monnayages méditerranéens frappés à la même période : en termes de poids de fin, les premières se rapprocheraient en fait davantage d'autres séries de monnaies d'argent gauloises, que ce soit les monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône ou des émissions de Gaule Chevelue, sans que ces équivalences soient nécessairement systématiques ou volontaires. Les monnaies à la croix de l'axe Aude-Garonne suscitent à leur tour, à partir du dernier quart du IIe siècle a.C., la frappe d'émissions à la typologie proche et réalisées suivant un cahier des charges similaire jusqu'en Languedoc central et oriental : c'est probablement le cas de l'une des variantes de la série « au panache » (DCR-249C), dont l'aire de répartition se situe principalement dans les régions de Nîmes (Gard) et de Montpellier (Hérault)[1986].

Il convient donc de ne pas forcer la documentation en appliquant à l'étude des monnayages à la croix une grille d'analyse trop strictement liée à la seule question de leur insertion au sein des réseaux d'échanges régionaux et suprarégionaux : d'une part, ces émissions se comprennent en premier lieu dans un environnement celtique et non méditerranéen, et dans un contexte de monétarisation très

[1985] GORGUES 2010a, p. 406-407. Vers la même époque, ces éléments apparaissent également en péninsule Ibérique, par exemple à Azaila (Teruel) ou à Cáceres el Viejo (Cáceres), voir FEUGÈRE *et al.* 1996, p. 346. Mais ils sont aussi bien attestés en Languedoc : à La Lagaste peut-être dès *c.* 100 a.C., voir GORGUES 2010a, p. 406 ; pour le département actuel de l'Hérault, deux balances sans doute antérieures au milieu du Ier siècle a.C. sont également signalés, dont une au moins provient clairement de l'*oppidum* d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), voir FEUGÈRE *et al.* 1996, p. 346-347. L'une de ces balances, à un plateau, est lestée à l'autre extrémité du fléau par un contrepoids fusiforme ; selon l'œillet employé, le point d'équilibre se situe ainsi soit à 3,80 g, ce qui évoque clairement la masse du denier républicain, soit à environ 1,60 g, ce qui correspond à un quinaire romain assez léger ou plus vraisemblablement aux monnaies d'argent indigènes produites vers le milieu du Ier siècle a.C.

[1986] PY 2006, I, p. 551-558. La masse moyenne des exemplaires non-plaqués semble se situer vers 2,50 g, ce qui permet donc de dater le début de la frappe de cette variante vers *c.* 100 a.C. BERDEAUX-LE BRAZIDEC *et al.* 2007 signalent en outre la découverte d'un coin monétaire de revers probablement lié à cette série DCR-249C lors des fouilles du site de Villevieille (Gard), dans un contexte daté du Ier siècle a.C.

partielle des économies locales. D'autre part, si la vocation ploutocratique des élites indigènes de la région de *Tolosa* et leur implication dans les activités commerciales ne font guère de doute – il faut rappeler à ce propos, suivant Pierre Moret, que la capitale des *Tectosages* n'est pas un habitat fortifié mais une agglomération ouverte située au confluent de la Garonne et de l'Hers[1987] – cela ne signifie pas que leurs prérogatives ou leurs systèmes de valeurs ne se déploient pas aussi dans d'autres champs. Rappelons que les trésors monétaires du centre de la péninsule Ibérique enfouis entre la fin du IIIe siècle et le premier quart du IIe siècle a.C. contiennent un nombre significatif de monnaies à la croix issues des premières séries. L'une des premières fonctions attribuées à ces espèces au fil du temps est donc d'ordre militaire, et rien ne permet de penser que ce ne soit plus le cas, fût-ce ponctuellement, à la fin du IIe siècle a.C. : la croissance des volumes monnayés est en effet contemporaine de celle qui affecte alors le Nord-Est de la péninsule Ibérique. Elle coïncide aussi avec la volonté d'affirmation des élites indigènes face à Rome en 108-106 a.C., puis avec la normalisation progressive des obligations des *Tolosates* vis-à-vis du conquérant, qui pourraient se traduire au lendemain de la période étudiée par la nécessité de fournir aux armées sénatoriales engagées contre Sertorius des contingents auxiliaires, du blé et de l'argent pour le paiement de leur solde[1988], en plus d'un soutien logistique plus général[1989]. En d'autres termes, le développement des activités commerciales participe de l'affirmation de la légitimité des pouvoirs émetteurs tolosates et plus généralement languedociens et leur procure, peut-être de concert avec des recettes fiscales, les revenus nécessaires à la frappe de monnaies d'argent, qui sont dès lors susceptibles de remplir des fonctions variées d'ordre politique, diplomatique, économique et militaire. Le poids de l'influence italo-romaine est nettement perceptible, ne serait-ce que parce que le sac de *Tolosa* met un terme à la pratique auparavant très prégnante de consécration des richesses en métaux précieux à la sphère divine, sous forme non-monnayée[1990]. Mais il n'y a pas pour autant lieu de considérer, comme le propose Salvador Busquets, que la frappe des émissions postérieures à *c.* 120 a.C. soit systématiquement induite par les exigences des armées romaines[1991] : de même que les deniers ibériques ou les monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, les monnaies à la croix pourraient être ponctuellement employées pour effectuer ce type de dépenses, mais cette corrélation ne doit pas être conçue comme systématique, d'autant que l'on n'observe aucune tentative claire

[1987] MORET 2008a. L'auteur souligne à ce propos, p. 318, « qu'à la fin du IIe siècle, l'absence de rempart, l'absence de défenses naturelles et l'apparence d'une vocation commerciale prédominante ne sont nullement incompatibles avec un statut de capitale de cité ou de peuple ».

[1988] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 6. Cicéron ne précise pas à quelles communautés provinciales s'appliquent ces obligations – les *Allobroges* sont très certainement concernés, mais qu'en est-il des populations du Languedoc ? Les événements de 108-106 a.C. pourraient justifier des exigences de ce type de la part de Fonteius. Des contingents auxiliaires issus du Toulousain sont en tout cas attestés à la période césarienne : GORGUES 2005.

[1989] Voir *infra*, p. 606ss.

[1990] GORGUES 2010a, p. 414.

[1991] BUSQUETS 2014, p. 208-209.

d'alignement de ces émissions indigènes sur l'étalon romain comme cela peut être le cas des monnayages cités précédemment. Ainsi, si l'étude de ces séries a bénéficié au cours des années récentes d'un très vaste effort de contextualisation archéologique, il est à souhaiter que de nouveaux programmes d'analyses élémentaires bénéficiant des dernières corrections apportées au classement et à la chronologie de ces émissions permettent prochainement de formuler de nouvelles hypothèses concernant leur métrologie, la répartition des centres émetteurs et leurs stratégies d'approvisionnement en argent. Pour l'heure, les données disponibles sont trop éparses, l'agencement des corpus numismatiques trop complexe pour inspirer des conclusions fiables à ce sujet ; on se concentrera dès lors sur les résultats recueillis à propos des monnayages d'argent attribués aux *Ruteni*, qui présentent un contexte documentaire plus favorable.

6.3.2. L'exploitation de l'argent languedocien et les monnayages attribués aux *Ruteni*

La délimitation du territoire attribué aux *Ruteni* et la nature des relations qu'entretiennent ces populations avec la République romaine à partir de *c.* 120 a.C. ont fait l'objet de nombreuses discussions, portant essentiellement sur l'interprétation d'un dossier littéraire en réalité bien réduit. Il ne s'agit pas ici de reprendre l'examen détaillé de ces questions : en termes numismatiques, le territoire envisagé comme « rutène », quelle que soit la pertinence de ce terme, regroupe en fait tous les massifs du sud-ouest du Massif central, au sud de l'Aveyron : le Ségala, le Larzac, les Monts de Lacaune et la Montagne Noire. Il englobe au sud une grande partie des vallées de l'Orb et de l'Hérault, qui connectent cet espace à la plaine littorale[1992]. Au sud-ouest, le domaine « rutène » se prolonge manifestement jusqu'aux portes du Lauragais, le faciès numismatique de l'habitat fortifié de hauteur de Berniquaut (Sorèze, Tarn) le faisant apparaître comme une ultime avancée rutène au sein des régions de plaine et de tradition agricole placées sous l'autorité des *Tolosates*. De même que les *Aquitani*, les *Ruteni* sont donc à la fois affectés par l'influence de « l'entité englobante » tectosage et porteurs de caractères spécifiques[1993]. Leurs monnayages ont, à ce titre, été classés jadis par Georges Savès parmi

[1992] Voir *supra*, p. 64ss pour une approche plus détaillée, à partir des principales conclusions des actes du colloque de Rodez et Millau en 2007, GRUAT *et al.* 2007. Au plus tard au début du Ier siècle a.C, le fait qu'une compagnie italienne installée dans la haute vallée de l'Orb – soit bien plus au sud que le cœur du territoire attribué habituellement aux *Ruteni* – exploite les ressources minières locales sous le nom probable de *societas argentifodinarum Rotenensium* ou *Rotenorum* montre que, du point de vue des Italiens en tout cas, les *Ruteni* englobent assez généralement l'ensemble des populations montagnardes au nord de la *via Domitia* et de l'Aude. Voir GOURDIOLES et LANDES 1998 ; MANTENANT 2014, I, p. 101-105.

[1993] Au sud de ce territoire, le brassage des influences culturelles auxquelles sont soumises les populations du Lodévois a fait l'objet d'une monographie éclairante par GARCIA 1993.

les monnaies à la croix « assimilées »[1994], tandis que les études récentes tendent à insister sur l'originalité de ces séries et sur l'autonomie des frappes attribuées aux *Ruteni*[1995]. Nous présenterons d'abord les séries majeures pouvant être rattachées à l'argent monnayé « rutène », avant d'aborder la question des relations entre les centres émetteurs indigènes et les activités d'extraction minière dans le Rouergue et la Montagne Noire.

6.3.2.1. L'apparition de l'argent monnayé au sein du territoire attribué aux Ruteni



Figure 143. Monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, *c.* 120-*c.* 60 a.C.

a) Monnaie d'argent « au torque », Rouergue/Larzac, *c.* 120-*c.* 100 a.C. RUT-183, SAVÈS 259-268 (échelle 2:1), 2,16 g, 16 mm. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 3480, [cat. 786].

b) Monnaie d'argent « aux feuilles aquatiques », Rouergue/Larzac, *c.* 100-*c.* 80 a.C. RUT-182, SAVÈS 351-359 (échelle 2:1), 2,21 g, 15 mm. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 3460, [cat. 794].

c) Monnaie d'argent « au sanglier », Rouergue/Larzac, *c.* 120-*c.* 80 a.C. RUT-206B, SAVÈS 441-442, 444 (échelle 2:1), 2,21 g, 15 mm, 1 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 3433, [cat. 802].

d) Monnaie d'argent « au cheval et au chevron », Larzac/Biterrois, *c.* 80-*c.* 60 a.C. RUT-279, SAVÈS 455 (échelle 2:1), 1,98 g, 15 mm, 1 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 3571, [cat. 813].

[1994] SAVÈS 1976. Cette notion, floue et porteuse d'une forme de hiérarchisation ne rendant pas nécessairement compte de la réalité du peuplement et des tissus économiques locaux, tend à être abandonnée : voir HIRIART 2014.
[1995] FEUGÈRE et PY 2011a, 2011b ; LOPEZ 2011a.

Le monnayage d'argent traditionnellement attribué aux *Ruteni* se compose initialement de trois groupes principaux, précédant des séries plus variées dont la plupart doivent être postérieures à *c.* 80 a.C. Les trois groupes majeurs peuvent être répartis entre deux ateliers différents d'après les liaisons de coins mises en évidence par Cédric Lopez et grâce aux « reconstitutions d'empreintes » réalisées par l'auteur[1996] : d'une part, les monnaies d'argent « au torque »[1997] (RUT-183), très homogènes, et les émissions « aux feuilles aquatiques » plus variées (RUT-182, 266/267)[1998], émises successivement au sein d'un même atelier monétaire[1999] ; d'autre part, le monnayage « au sanglier », manifestement issu d'un second foyer de production n'entretenant que peu de relations concrètes avec le premier, en dépit de caractéristiques techniques, iconographiques, métrologiques et d'aires de circulation comparables[2000]. Ces trois groupes de numéraires présentent au droit une tête masculine imberbe à gauche, avec des variantes affectant principalement le traitement de la chevelure selon les séries ou classes concernées. Tandis que les monnaies « au torque » et, dans une moindre mesure, celles aux « aux feuilles aquatiques » reprennent la caractéristique principale des monnayages à la croix, c'est-à-dire la partition du type de revers en quatre cantons ornés de symboles, celles « au sanglier » rompent avec ce schéma iconographique auquel elles substituent, comme leur nom l'indique, un sanglier tourné à gauche, associé à un symbole (cercle bouleté, lunule ou spirale).

Les monnaies attribuées aux *Ruteni* sont globalement rares en fouilles archéologiques, et ces trois grands groupes typologiques sont donc principalement attestés au sein de trésors monétaires. Le plus important et peut-être celui dont l'enfouissement est le plus ancien est celui de La Sancy (Goutrens, Aveyron), mis au jour en 1867, qui contenait initialement plus de 20 000 monnaies d'argent ainsi que 4 kg d'argent sous forme de lingots allongés[2001] (Figure 144, Figure 145). Il s'agit donc d'un dépôt d'une ampleur considérable, dont la masse devait initialement dépasser 50 kg d'argent monnayé et non-monnayé, probablement très pur et non-allié. La vaste majorité des exemplaires a été fondue et dispersée, mais quelques lingots et plusieurs centaines de monnaies, majoritairement « au torque » et « au sanglier », ont été préservés et sont désormais conservés à la Monnaie de Paris, au Musée Fenaille (Rodez, Aveyron), au Musée Saint-Raymond (Toulouse, Haute-Garonne) et à la Centrale

[1996] LOPEZ 2011a, 2011b, 2014 ; RAVIGNOL et LOPEZ 2014.
[1997] SAVÈS 1976, p. 175-177.
[1998] SAVÈS 1976, p. 192-194.
[1999] LOPEZ 2011b identifie une liaison de coin de droit entre ces deux séries.
[2000] LOPEZ 2011a, p. 166-170 ; dans le cadre de recherches portant sur le trésor de La Sancy (Goutrens, Aveyron), portant sur un échantillon de 219 exemplaires « au torque » et « au sanglier », LOPEZ 2014, p. 142 indique qu'il n'a observé aucune liaison charactéroscopique entre ces deux séries.
[2001] SAVÈS 1976, p. 94-95 ; LOPEZ 2014b.

d'Agglomération Émile Zola de Montpellier (Hérault, collection Cavalier)[2002]. Trois exemplaires « au torque » et trois autres « au sanglier », issus des collections du Musée Fenaille, ont précédemment été analysés au Centre Ernest-Babelon[2003]. Les monnaies conservées présentent un très faible état d'usure, qui s'explique probablement par une thésaurisation rapide voire immédiate après la frappe, dans le cadre d'un dépôt dont la vocation cultuelle est vraisemblable, comme dans le cas d'autres dépôts plus anciens issus du Rouergue occidental tels que celui de La Loubière (Aveyron)[2004]. Les masses semblent être assez homogènes et se s'établissent donc généralement autour de 2,20 g[2005], ce qui correspond exactement à la moyenne de l'échantillon analysé par LA-ICP-MS pour ces séries[2006]. L'étude métrologique des monnaies « aux feuilles aquatiques » suggère une production entamée peu de temps après celle des premières séries « au torque » et « au sanglier », en dépit du fait que ce monnayage ne semble pas représenté au sein du trésor de La Sancy[2007].

De manière générale, la carte de répartition des monnaies « au torque », « aux feuilles aquatiques » et « au sanglier » témoigne d'une circulation polarisée autour de l'axe reliant la région de Millau (Aveyron), l'antique *Condatomagus*, à *Luteva* (Lodève, Hérault) puis, via le pas de l'Escalette, à *Agathè* (Agde, Hérault), avec une dispersion vers l'ouest suivant les vallées de l'Aveyron, du Tarn, de l'Agout et plus marginalement de l'Aude (Figure 145). Les trouvailles sont rares dans le Toulousain. Cette concentration assez forte dans le nord du département actuel de l'Hérault a fait supposer à Michel Py notamment que le foyer de production de la majorité de ces émissions pourrait être plus méridional qu'on ne le croit parfois, voire clairement attribuable à la zone littorale[2008]. Un examen plus détaillé suggère au contraire que la *uia Domitia*, ici le tronçon reliant *Forum Domitii* (Montbazin, Hérault) à *Baeterra* (Béziers, Hérault) via *Cessero* (Saint-Thibéry, Hérault), donc à l'intérieur des terres[2009], matérialise un verrou au sud duquel les trouvailles de monnaies « rutènes » sont en réalité assez rares, exception faite du trésor de Mèze (au lieu-dit Montmèze, anciennement Vinaigre, Hérault). À l'est, la haute vallée de l'Hérault, en amont du confluent avec la Lergue, semble jouer le même rôle. Dans les faits, la majorité des trouvailles monétaires répertoriées, et notamment des trésors monétaires, sont donc issus des zones d'altitude du Causse du Larzac et des plateaux rouergats.

[2002] LOPEZ 2014, p. 124-125.
[2003] DORIDOT 2002, p. 58.
[2004] LOPEZ 2014.
[2005] Voir plus généralement PY 2006, I, p. 533-534.
[2006] L'échantillon analytique pour les séries RUT-183, 206a et 206b comprend 16 exemplaires dont la masse moyenne est de 2,20 g (σ=0,04).
[2007] Les 7 exemplaires non-plaqués analysés par LA-ICP-MS présentent une masse moyenne de 2,17 g (σ=0,10).
[2008] PY 2006, I, p. 534-535.
[2009] CASTELLVI *et al.* 1997, p. 25.



Figure 144. Monnaies et lingot d'argent issus du trésor de La Sancy (Goutrens, Aveyron). Cl. Musée Fenaille, Rodez (Aveyron) - coll. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

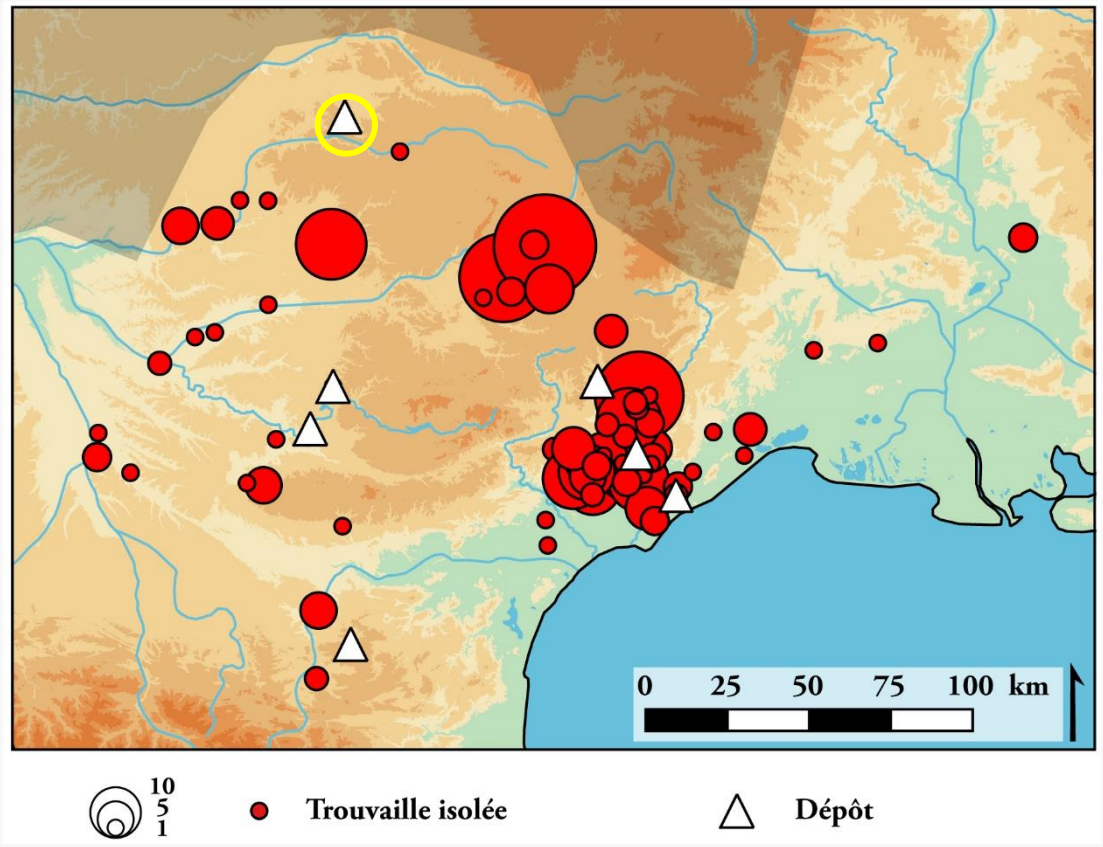


Figure 145. Carte de répartition des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, toutes variantes confondues, d'après Feugère et Py 2011a. Le cercle jaune indique la localisation du trésor de La Sancy (Goutrens, Aveyron).

En revanche, une circulation méridionale de plus en plus marquée au fil du temps semble attestée par les découvertes. Les dépôts de Mèze ou Vinaigre et de « Paulhan-Nord » (Hérault), plus tardifs que celui de Goutrens, comprennent des exemplaires « au sanglier », « au torque », mais aussi « aux feuilles aquatiques », et sont issus l'un et l'autre des zones basses. De même, la circulation des variantes tardives « au daim » ou « au cheval » issues du même atelier que les monnaies « au torque » et « aux feuilles aquatiques », et peut-être pas antérieures au milieu du Ier siècle a.C.[2010], est essentiellement méridionale[2011]. Cédric Lopez n'exclut pas la possibilité selon laquelle les deux ateliers monétaires qu'il a pu identifier soient en réalité des équipes d'ouvriers itinérants, ce qui pourrait expliquer un éventuel déplacement de la production vers le sud[2012]. Il est en tout cas probable qu'une partie de la frappe se produise au sein même des Monts d'Orb, d'où provient peut-être en grande partie la matière première employée : dès lors, la prise de contrôle progressive de ces districts par des compagnies italiennes[2013], puis la mise en place du cadastre des colonies de *Luteva* et de *Baeterra* au Ier siècle a.C.[2014] pourrait contribuer à drainer la circulation des espèces indigènes, voire à orienter leur production. C'est sans doute aussi en lien avec l'exploitation italienne des ressources minières du Languedoc occidental qu'il faut comprendre la présence d'au moins un exemplaire « au torque » au sein du petit dépôt mixte de Villardebelle (Aude), nettement excentré par rapport à l'aire de circulation de ce monnayage, mais situé à proximité des principaux districts miniers ferreux et non-ferreux des Corbières, à Montjoi, Auriac ou Palairac, dans l'Aude[2015].

La chronologie des émissions de monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni* ne fait actuellement l'objet d'aucun consensus clair : tandis que Michel Feugère et Michel Py placent leur introduction « dans le courant, peut-être même au début du IIe siècle a.C. », Cédric Lopez la situe provisoirement au cours du dernier quart de ce siècle, peut-être à partir de *c.* 110 a.C., et la métrologie de ces monnayages, en lien avec les séries « à la croix » languedociennes, plaide pour une datation basse, peut-être pas antérieure au début du Ier siècle a.C.[2016]. Un exemplaire « au sanglier » a été mis au jour en stratigraphie à *Lattara* (Lattes, Hérault), dans un niveau daté de *c.* 75-*c.* 50 a.C. (US 4060) : il

[2010] LOPEZ 2011a, p. 160-170.
[2011] FEUGÈRE et PY 2011b.
[2012] LOPEZ 2011a.
[2013] GOURDIOLES et LANDES 1998 ; MANTENANT 2014, I, p. 320-352.
[2014] PÉREZ 1995.
[2015] MANTENANT 2014, I, p. 251-253 ; II, p. 9-11.
[2016] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 309 ; LOPEZ 2011a, p. 160-170 ; Eneko Hiriart suggère que la majorité des frappes ne doit pas être antérieure au Ier siècle a.C., conformément à la périodisation introduite par cet auteur pour la métrologie des monnayages « à la croix » (comm. privée).

semble s'agir du contexte archéologique le plus précoce dont on dispose pour ces monnayages. Le petit dépôt de Villardebelle, déjà mentionné, comprend pour sa part au moins une monnaie « au torque » : un exemplaire « au M » ou « à la cassiopée » (RUT-264) dont l'attribution aux *Ruteni* est incertaine ; une monnaie « cubiste » ; deux monnaies à la croix indéterminées, ainsi que 2 victoriats et 12 deniers romains républicains émis entre la fin du IIIe siècle a.C. et *c.* 104-101 a.C.[2017]. Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec et Michel Feugère n'envisagent pas que ce dépôt puisse être nettement postérieur à *c.* 100 a.C. et soulignent la possible relation entre sa constitution, son enfouissement puis son non-recouvrement avec les incursions cimbro-teutoniques en Celtique méridionale[2018]. L'approvisionnement en monnaies romaines de ces territoires étant encore très réduit au tournant des IIe-Ier siècles a.C., il n'est toutefois pas impossible que les exemplaires de ce dépôt soient en effet arrivés en Celtique durant la période des guerres contre les *Cimbri* et les *Teutones*, puis soit passée entre les mains d'indigènes ; le cas échéant, on ne pourrait pas véritablement considérer la date d'émission de la série *RRC* 316 comme un véritable *terminus ante quem* pour la frappe des monnaies « au torque ». Néanmoins cette hypothèse n'apparaît pas comme étant la plus vraisemblable : comme nous l'avons déjà souligné, la localisation de ce dépôt ne se rattache pas à l'aire de circulation préférentielle des monnayages attribués aux *Ruteni*, et la présence majoritaire de monnaies romaines suggère que le propriétaire de cette bourse est plus probablement un Italien ou un indigène fortement exposé à la culture matérielle romaine, impliqué dans les activités d'exploration et d'exploitation minière qui se déploient alors dans tout le Languedoc. Qui plus est, la monnaie « au torque » attestée au sein de ce dépôt ne pèse que 2,00 g, ce qui est assez faible par rapport aux masses habituellement constatées pour cette émission frappée sans doute durant une courte période de temps[2019], et pourrait éventuellement s'expliquer par un certain frai, hypothèse qu'il ne nous a néanmoins pas été possible de vérifier clichés photographiques à l'appui. Sans en fournir la preuve incontestable, ces différents éléments suggèrent donc que la production des monnayages d'argent attribués aux *Ruteni* commence avant le Ier siècle a.C., peut-être durant le dernier quart du siècle précédent. Son introduction serait donc plus ou moins contemporaine du développement de la présence romaine dans la région, à la suite des opérations militaires des années 120 a.C., à l'est, et de la fondation de *Narbo Martius* en 118 a.C., à l'ouest. Pour autant, ni la typologie, ni la métrologie de ces émissions ne font référence au monnayage d'argent de la République romaine, qui ne peut donc en aucun cas être considéré comme une référence du point de vue des pouvoirs émetteurs indigènes.

[2017] L'exemplaire le plus récent est un denier *RRC* 317/3b L·SATVRN dont la frappe est datée de 104 a.C. par CRAWFORD 1974 et de 101 a.C. par MATTINGLY 1998.
[2018] BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2005.
[2019] PY 2006, I, fig. 133 p. 532.

Si cette chronologie est juste, il s'agit dès lors de préciser la nature des relations qui unissent le monnayage attribué aux *Ruteni* et les principales émissions à la croix, en particulier le groupe principal de l'ensemble « cubiste » (DCR-73)[2020]. Suivant le modèle interprétatif élaboré par Eneko Hiriart, la phase *c.* 120-*c.* 80 a.C. correspond à la période II de l'évolution métrologique des monnayages d'argent à la croix, dont les séries émises à ce moment se caractérisent par des masses situées entre 2,3 et 3,0 g[2021]. Inversement, la gamme de masses des premières monnaies attribuées aux *Ruteni* ne correspond qu'imparfaitement à la période III distinguée par cet auteur et datée de *c.* 80-70 à *c.* 60-50 a.C. (de 1,70 à 2,30 g)[2022]. À moins de renoncer à la chronologie proposée précédemment, dont il faut bien reconnaître la fragilité dans l'état actuel de la documentation, on peut ainsi se demander si l'étalon pondéral employé pour la frappe des premiers monnayages d'argent attribués aux *Ruteni* est réellement identique à celui qui caractérise les grandes séries à la croix frappées à la même période. La possibilité d'un étalon différent pourrait se justifier de deux manières, qui ne sont pas exclusives : elle exprimerait encore plus nettement la spécificité des centres émetteurs « rutènes » et de leur production, qui est déjà perceptible en termes d'iconographie et de circulation ; elle pourrait aussi être liée à l'emploi d'alliages monétaires, et donc de poids de fin différents (Figure 146)[2023]. En effet, les monnaies d'argent « au torque », « aux feuilles aquatiques » et « au sanglier » se caractérisent par de très fortes concentrations en argent et une absence totale d'altération à partir de cuivre : le titre moyen des exemplaires non-plaqués analysés s'élève à 99,4 % (σ=0,3, n=23) et la teneur moyenne en cuivre est inférieure à 1000 ppm. Les séries tardives se caractérisent en revanche par des masses plus faibles et des titres plus variables, avec en moyenne 1,99 g (σ=0,06) pour 1,88 g d'argent (σ=0,19) pour les 6 exemplaires non-plaqués analysés (RUT-273, 274b, 275, 278-279, 282), ce qui les rapproche des quinaires romains et plus généralement de la majorité des monnayages d'argent gaulois émis durant La Tène D2a[2024].

[2020] HIRIART 2016a.

[2021] HIRIART 2016b, à paraître dans la *Revue belge de Numismatique*.

[2022] La masse moyenne de 2,15-2,20 g des principales séries attribuées aux *Ruteni* est sensiblement supérieure à celle qui caractérise la majorité des monnaies à la croix mises au jour sur le site de l'Ermitage (Alès, Gard), d'après HIRIART 2014, p. 327 ; or la période d'occupation de cet habitat, assez brève, est située entre *c.* 80-70 et *c.* 30 a.C. par DEDET et SALLES 2013. La même conclusion s'applique à propos de La Lagaste (Rouffiac d'Aude et Pomas, Aude) : RANCOULE 1999.

[2023] DORIDOT 2002, p. 89-90 fait état de résultats similaires obtenus par ANRC sur un échantillon de 35 monnaies issues des trois groupes principaux ; aucune série tardive n'a été étudiée. Certains exemplaires de la Bibliothèque nationale de France ont été analysés à la fois par ANRC à l'occasion du stage d'Aurore Doridot et par LA-ICP-MS dans le cadre des présentes recherches, notamment les monnaies « aux feuilles aquatiques » issues du trésor de Mèze. La comparaison des résultats analytiques ne fait apparaître aucune différence significative dans les teneurs estimées en argent, en cuivre, en plomb, en or et en étain.

[2024] Voir *infra*, p. 653ss.

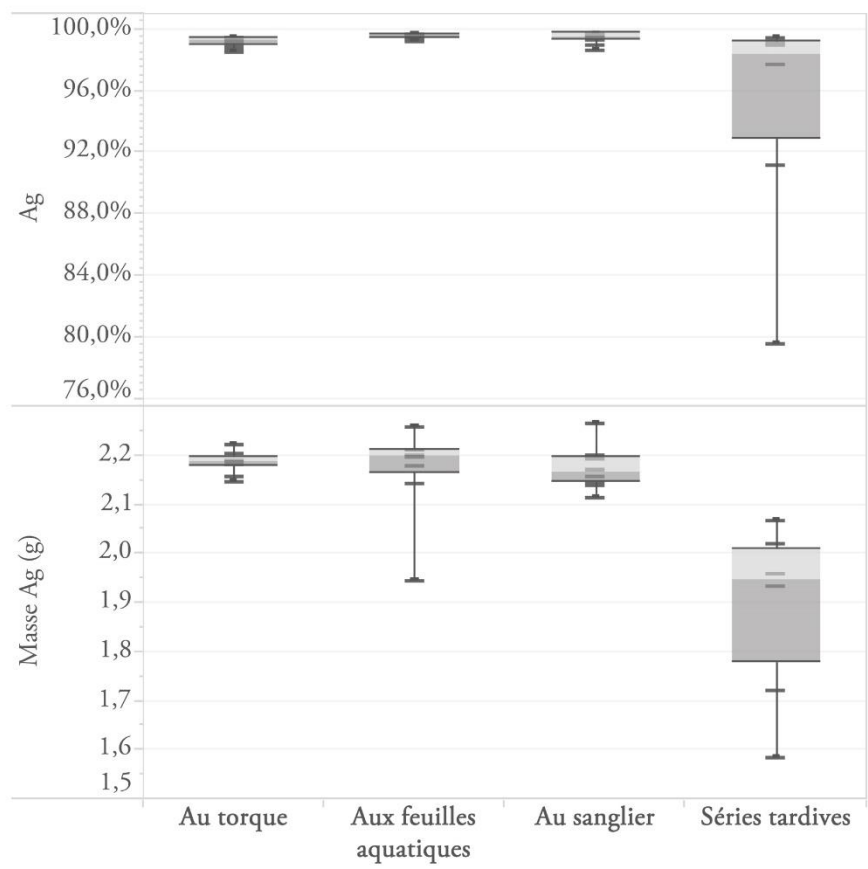


Figure 146. Titre et poids de fin des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, *c.* 120-*c.* 40 a.C. (n=29). Deux exemplaires plaqués non-représentés.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'histogramme des masses des monnaies à la croix du « groupe cubiste » principal (DCR-73) présente un mode situé entre 2,40 et 2,50 g, avec une dispersion des valeurs vers les masses hautes jusqu'à 2,6-2,7 g[2025] ; ce phénomène correspondrait selon Eneko Hiriart à un pic de production lors de la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. Les analyses par ANRC effectuées par Aurore Doridot témoignent de teneurs en argent le plus souvent situées entre 85 et 93 %, en-dehors des exemplaires plaqués[2026] : le poids de fin des trois exemplaires étudiés présentant des masses comprises entre 2,3 et 2,7 g s'établit ainsi à 2,21 g (σ=0,01) ce qui correspond donc exactement à celui des monnaies attribuées aux *Ruteni*. Un élargissement de l'échantillon analytique est bien sûr requis pour confirmer ces observations, mais on pourrait dès lors envisager que les monnaies non-altérées émises dans le Rouergue ou le Lodévois, régions connues par leurs voisins pour l'importance des activités minières qu'elles abritent, soient échangeables avec les principales émissions de monnaies à la croix sur la base de leur poids de fin, plutôt que sur celle de leur masse totale. Cette explication permettrait ainsi de concilier les informations à première vue contradictoires

[2025] Voir *supra*, p. 275ss ; HIRIART 2016a, fig. 9 p. 157.
[2026] DORIDOT 2002, p. 71.

entre la documentation relative aux trouvailles monétaires et celle de la métrologie pour situer la frappe de ces monnaie dès avant *c.* 100 a.C. C'est donc pour tenter d'éclairer les relations qu'entretiennent les centres émetteurs du domaine attribué aux *Ruteni* avec les mines d'argent du sud-ouest du Massif central qu'il s'agit désormais d'observer les teneurs en éléments traces des monnaies.

6.3.2.2. Les sources d'approvisionnement en argent des centres émetteurs indigènes et la question de l'exploitation minière

L'analyse par ANRC, employée par le passé pour l'étude des monnayages traités dans cette partie, présente ici un inconvénient majeur : elle ne permet en effet pas de quantifier le bismuth, qui constitue l'un des principaux éléments traceurs de l'argent. Ce fait et le degré de précision moindre des résultats obtenus à partir de cette méthode concernant les concentrations en or ne permettent ni d'inclure au sein de nos estimations les résultats analytiques présentés par Aurore Doridot, ni de comparer de manière fiable les caractéristiques de l'argent employé pour la frappe des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni* et aux pouvoirs émetteurs de l'axe Aude-Garonne. Il s'agit donc seulement, dans l'état actuel des données disponibles, de formuler des conclusions provisoires au sujet du métal employé pour frapper les émissions « au torque », « aux feuilles aquatiques » et « au sanglier », ainsi que les variantes tardives. L'étude des teneurs en or et en bismuth révèle une différence très nette entre les séries précoces et tardives, qui vient donc s'ajouter au phénomène d'altération à partir de cuivre déjà mentionné précédemment. Alors qu'aucun exemplaire des séries initiales ne présente de concentrations en or supérieures à 100-110 ppm, 5 des 6 monnaies tardives analysées en contiennent plus de 1500 ppm. Inversement, les teneurs en bismuth pourraient sembler plus dispersées dans le cas des séries précoces, celles-ci s'étendant entre 70 et 1760 ppm, alors que 5 des 6 exemplaires tardifs ne dépassent pas 400 ppm ; néanmoins l'existence d'une monnaie présentant près de 1400 ppm de bismuth, associée à la taille réduite de l'échantillon mobilisé, ne permet pas de trancher clairement cette question (Figure 148a). Une étude plus ciblée de ces teneurs pour les seules émissions précoces ne permet pas encore d'établir des différences claires entre les trois séries ou, à plus forte raison, de confirmer la distinction proposée par Cédric Lopez entre deux centres émetteurs (Figure 148b). Des tendances semblent toutefois pouvoir être identifiées : plusieurs exemplaires se concentrent au sein d'un groupe de composition présentant des concentrations en or et en bismuth respectivement inférieures à 10 et à 600 ppm ; dans les monnaies contenant plus de 1300 ppm de bismuth, les concentrations en or ne dépassent pas 20 ppm ; enfin, les exemplaires aux teneurs en or les plus dispersées entre 20 et 110 ppm – ce qui reste très faible dans l'absolu – présentent moins de 1000 ppm de bismuth. Si chaque série est représentée au sein de ces trois tendances, les monnaies « au sanglier »

et « aux feuilles aquatiques » se caractérisent préférentiellement par des concentrations en bismuth inférieures à 1000 ppm, alors que 3 des 6 exemplaires « au torque » analysés en contiennent 1400 ppm ou plus. Une possible évolution chronologique, partant du principe que la série « au torque » du « type de Goutrens » est peut-être la plus ancienne des trois, pourrait expliquer ces tendances ; néanmoins celles-ci demeurent incertaines dans l'état actuel des données disponibles.

L'origine locale de l'argent employé pour la frappe des monnaies attribuées aux *Ruteni* ne fait aucun doute, et constitue la principale spécificité de ces monnayages, qui ne connaissent donc aucun équivalent au sein de notre aire d'étude sinon dans le cas problématique d'*Ikalesken* (Iniesta, Cuenca ?). Le témoignage de Posidonios, rapporté par Strabon, mentionne les mines d'argent des populations indigènes du sud du Massif central, *Ruteni* à l'ouest et *Gabali* à l'est, au tournant des IIe-Ier siècles a.C.[2027]. Ce dossier littéraire s'accompagne désormais de vestiges d'activité au sujet desquelles nos connaissances ont été profondément renouvelées au cours des dernières années, à la faveur du développement de l'archéologie minière. Les phases d'exploitation antérieures à la période romaine, très mal connues jusqu'à il y a peu, sont désormais mieux caractérisées[2028]. Au sein du territoire attribué aux *Ruteni*, au moins trois districts différents sont susceptibles de fournir la matière première nécessaire à la frappe des monnayages locaux (Figure 149) : le premier se situe au sein des Monts d'Orb, dans le secteur de Lascours (Ceilhs-et-Rocozels, Hérault), où plusieurs gisements de cuivre et de plomb argentifères sont exploités au plus tard à partir du IIe siècle a.C., et où des vestiges d'ateliers de réduction de ces minerais ont également été mis en évidence[2029]. C'est à Lascours qu'ont été découvertes des tessères en plomb émises par une compagnie minière italienne probablement organisée selon un modèle proche de celles qui opèrent depuis les générations précédentes en péninsule Ibérique (Figure 147). Les restitutions de son nom abrégé nous font connaître une *societas argentifodinarum Rotenensium* ou *Rotenorum*[2030], probablement active dans la haute vallée de l'Orb dès le tournant des IIe-Ier siècles a.C., soit au même moment que la frappe des premières émissions monétaires « rutènes » ou bien, plus vraisemblablement, un peu plus tard. Au nord, des recherches récentes sur le site de La Maladrerie à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) ont permis de démontrer que des gisements de plomb argentifère y sont exploités au plus tard à partir de la fin du IIe siècle a.C.,

[2027] STRABON, *Géographie*, 4.2.2.
[2028] Pour une synthèse récente et assez générale, voir DOMERGUE *et al.* 2006. Concernant plus spécifiquement le Languedoc occidental, MANTENANT 2014 ; MANTENANT *et al.* 2013 ; LÉCHELON 2011.
[2029] LÉCHELON 2011 ; GOURDIOLES et LANDES 1998 ; PAILLER 2011, fig. 1 p. 211.
[2030] GOURDIOLES et LANDES 1998 ; LÉCHELON 2011, p. 270-271. Robert Gourdioles et Christian Landes privilégient la seconde lecture ; Claude Domergue, suivi par 2010, p. 410, la première.

probablement par des Italiens, et peut-être précédemment par des indigènes[2031]. Un peu plus au nord, des gisements de galène à fort potentiel argentifère situés sur la faille du Kaymar, à Pruines (Aveyron) et Saint-Cyprien-sur-Dourdou (Aveyron), ont été exploités au plus tard à partir du milieu du Ier siècle a.C., sans qu'il soit possible à ce stade d'estimer si les travaux ont débuté dès la période préromaine[2032]. Enfin, à l'ouest, une période d'exploitation datée de la fin du IIe siècle et du début du Ier siècle a.C. a été mise en évidence au sein du district minier des Barrencs (Lastours et Fournes-Cabardès, Aude), sur le versant sud de la Montagne Noire[2033]. L'argent y est extrait sous forme de galène et surtout de divers types de minerais de cuivre argentifère[2034].



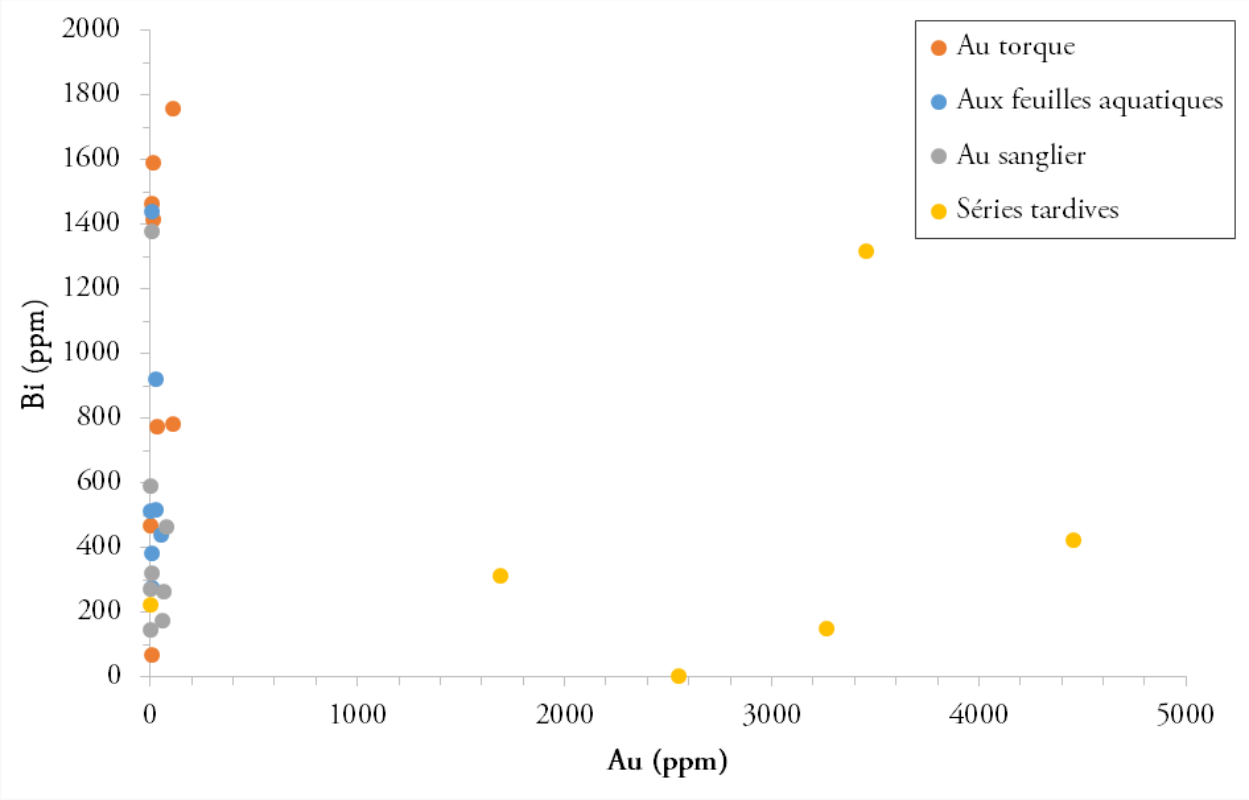
Figure 147. Tessères en plomb de Lascours (Ceilhes, Hérault), sans échelle. Source : PAILLER 2011a, fig. 5 p. 223.

[2031] MORASZ et SANCHEZ 2011. Cette contribution porte sur un dépôt de mobilier céramique au niveau d'une petite galerie, creusée dans le cadre d'une tentative d'exploration d'un filon n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation ultérieure, à l'inverse d'autres filons situés à proximité. Le lot fait une large place à la Campanienne A et à la céramique grise fine, avec assez peu de céramique non-tournée. Les auteurs ne parvenant à prêter à ce lieu aucune fonction utilitaire précise, ils concluent en faveur d'une probable vocation cultuelle connaissant une série de parallèles en contexte minier dans la région, voir p. 293-294. Voir aussi MANTENANT 2014, I, n. 365 p. 319.

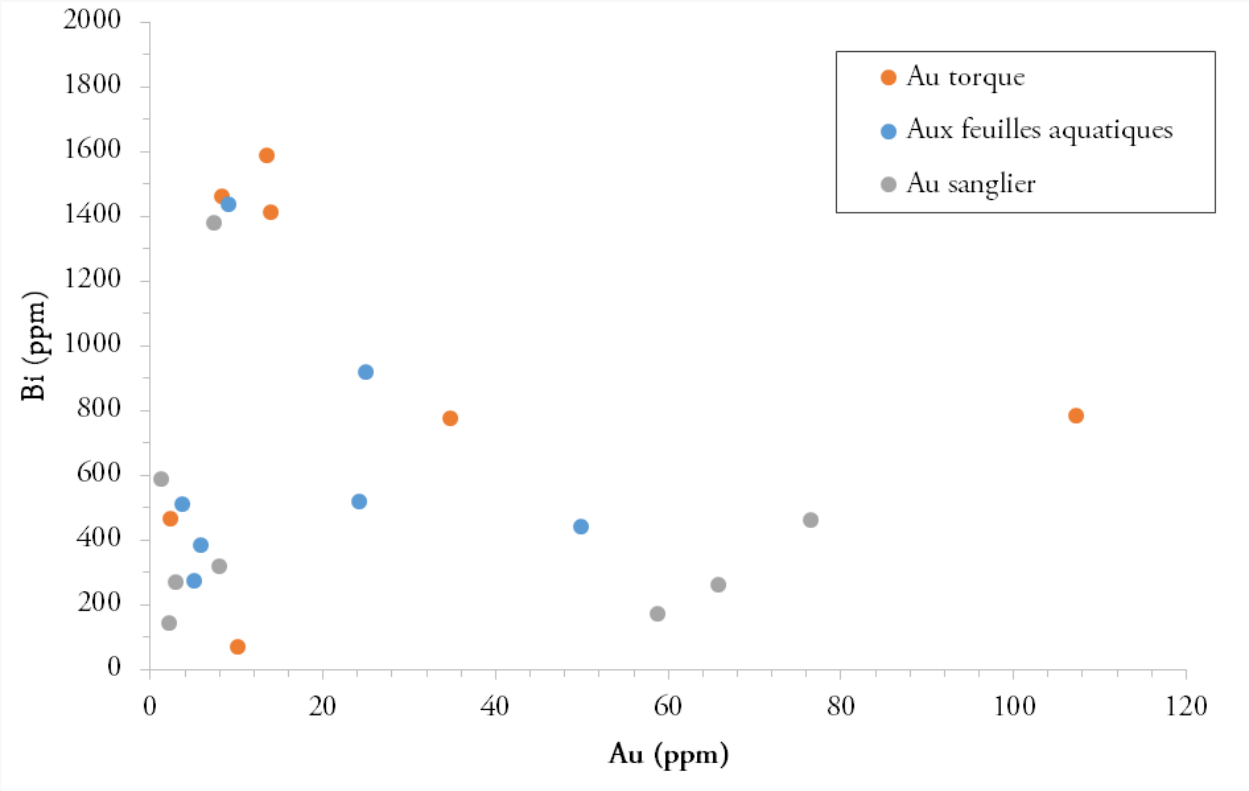
[2032] ABRAHAM 2000.

[2033] MANTENANT *et al.* 2013 ; MANTENANT 2014, I, p. 143-181. Sur le trésor précoce de monnaies romaines et ibériques de Lacombe (Lastours, Aude), en face des Barrencs, voir *supra*, p. 260.

[2034] MANTENANT *et al.* 2013, p. 31.



a)



b)

Figure 148. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*.
a) toutes séries confondues, *c.* 120-*c.* 40 a.C. (n=29).
b) séries précoces uniquement, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (n=23).

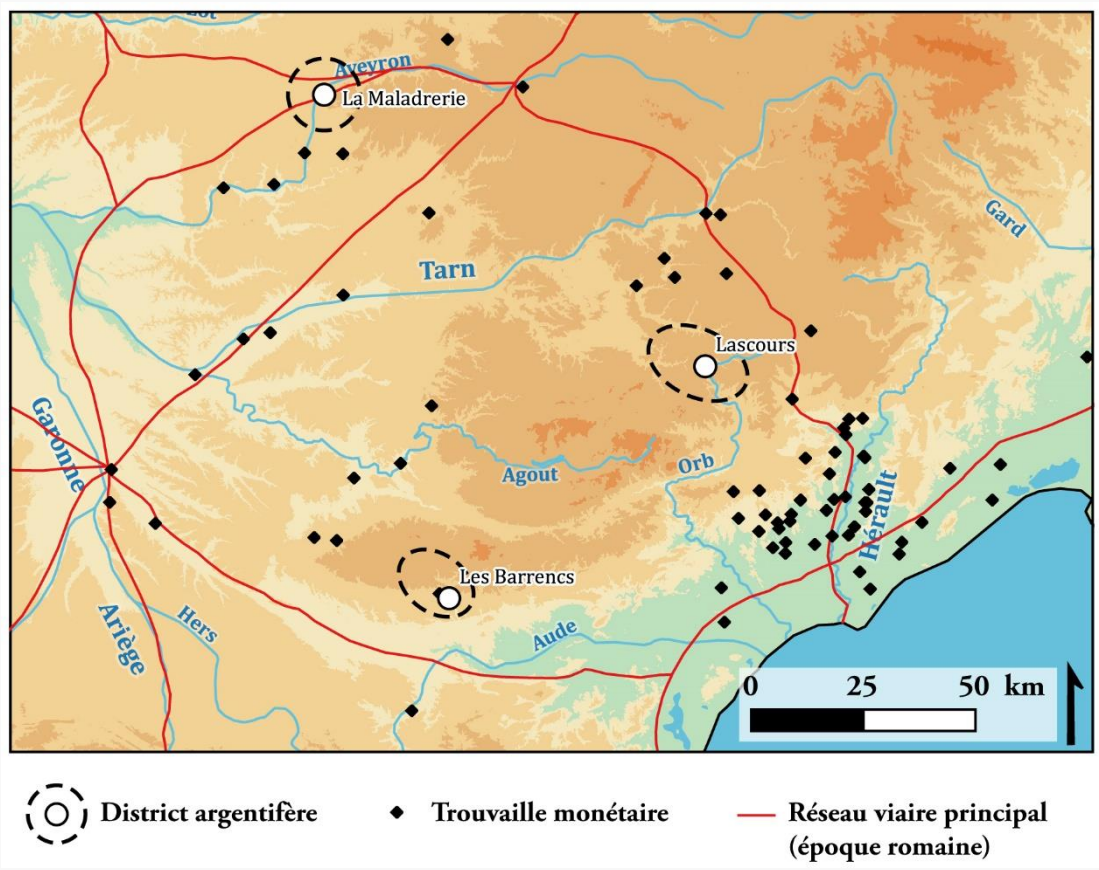


Figure 149. Localisation des principales zones d'extraction de minerai argentifère au sein du territoire attribué aux *Ruteni* aux IIe-Ier siècles a.C., avec représentation des lieux de trouvailles de monnaies locales. Réseau viaire reconstitué d'après les données fournies par l'Ancient World Mapping Center.

Or ces différentes phases d'exploration, puis d'extraction aux mains d'Italiens ou bien de conglomérats d'intérêts italo-indigènes ne constituent pas une nouveauté introduite à la fin du IIe siècle a.C. Julien Mantenant a récemment mis en évidence le fait que la période de plus forte exploitation de l'argent en Languedoc et dans la partie méridionale du Massif central durant l'Antiquité pourrait être antérieure à la période romaine : l'auteur évoque ainsi une « ruée vers l'argent » entre le IIIe siècle et le IIe siècle a.C.[2035]. L'emploi de ce métal pour la frappe monétaire à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. pourrait donc constituer la manifestation tardive d'une économie régionale fortement spécialisée dans la production minière depuis plusieurs générations, à la faveur d'un processus de monétarisation se traduisant par un accroissement des volumes de production de monnaies d'argent au niveau de l'axe Aude-Garonne comme en Auvergne[2036].

[2035] MANTENANT 2014, I, p. 301-319.
[2036] DOMERGUE *et al.* 2006, p. 136 rappellent l'exploitation de l'argent du Mont Lozère à la charge des *Gabali* ou bien les mines d'argent de La Minayre (Lubilhac, Haute-Loire) et de La Rodde (Ailly, Haute-Loire) en Auvergne.

Les données analytiques recueillies jusqu'à présent sont insuffisantes pour rapprocher de tel ou tel gisement l'origine de l'argent employé pour la frappe des monnaies attribuées aux *Ruteni* ou bien pour conclure à un mélange entre les différentes sources d'argent exploitées localement : il faudra pour cela attendre le développement de nouveaux programmes associant analyses élémentaires et isotopiques de monnaies, de minerais issus de niveaux exploités à cette période et d'éléments liés au traitement métallurgique du plomb ou du cuivre argentifère, comme en particulier des scories. Tout au plus peut-on formuler quelques remarques : les quelques exemplaires présentant de fortes teneurs en bismuth, vers 1500 pm, pourraient être produits à partir d'un argent issu de tétraédrite, telle que l'on peut en trouver dans les gisements polymétalliques des Monts d'Orb ou du sud de la Montagne Noire ; à l'inverse, les monnaies présentant les plus faibles teneurs en éléments traces évoquent davantage de l'argent issu du traitement de la galène. Néanmoins ces différences pourraient également s'expliquer en fonction des conditions de coupellation du plomb[2037]. L'étude comparée de la carte de répartition des monnaies attribuées aux *Ruteni* et des principaux gisements argentifères (Figure 149) ne permet pas en soi de préciser l'origine géologique de l'argent employé pour la frappe de ces séries, mais elle confirme toutefois la proximité géographique entre le secteur minier de la haute vallée de l'Orb autour de Lascours et la zone présentant la plus forte densité de trouvailles monétaires entre Orb et Hérault. Situées à plus de 1000 m d'altitude et d'un accès relativement difficile, ces mines d'argent n'en apparaissent pas moins comme les plus proches des accès fluviaux vers la Méditerranée et du grand axe terrestre par lequel transitent les échanges entre *Agathè* et *Segodunum* (Rodez, Aveyron). En tout cas, le fait qu'y soit attestée une présence italienne assez précoce n'exclut pas nécessairement que ce secteur puisse fournir une part substantielle de l'argent employé par les centres émetteurs indigènes, dans la mesure où nous ignorons si les pouvoirs locaux sont associés aux exploitants italiens au sein des mêmes districts miniers, s'ils se répartissent entre eux les uns et les autres – et, le cas échéant, selon quelles modalités – ou bien s'ils sont rapidement privés d'un accès direct à ces mines.

Au bout du compte, l'hypothèse formulée par Cédric Lopez au sujet du possible caractère mobile des centres émetteurs de monnaies d'argent « rutènes » paraît d'autant plus convaincante que le lien entre ces séries et l'exploitation des ressources minières locales paraît très étroit : la réorganisation progressive des activités d'extraction et la polarisation croissante des échanges vers la plaine littorale pourraient ainsi justifier les déplacements successifs des centres émetteurs de ces séries. Ce lien est partiellement rompu à partir du deuxième quart du Ier siècle a.C., soit du fait d'un accès plus restreint des pouvoirs indigènes aux ressources issues des exploitations minières locales, soit en raison d'une

[2037] L'HÉRITIER *et al.* 2015.

diversification de leurs sources de revenus en métaux précieux : à ce stade, les séries « rutènes » tardives ne se distinguent plus guère des autres monnayages d'argent gaulois contemporains. Ainsi, si l'émergence de la frappe monétaire au sein du territoire attribué aux *Ruteni* doit être envisagée dans un contexte principalement indigène, les évolutions successives des monnayages locaux ne peuvent être appréhendées qu'en lien avec le développement des activités minières confiées à des exploitants italiens et, plus généralement, à une présence romaine croissante : c'est en effet depuis *Narbo Martius* qu'opèrent les compagnies privées actives au début du Ier siècle a.C.[2038]. Il convient désormais d'aborder plus spécifiquement les différents aspects du développement des intérêts italo-romains en Languedoc et dans le Rouergue, à la suite de la déduction de cette colonie.

6.3.3. Narbonne, la *uia Domitia* et le monnayage d'argent transalpin de la République romaine

Les campagnes militaires menées en *Gallia Ulterior* au cours des années 120 a.C. par M. Fulvius Flaccus, C. Sextius Calvinus, Cn. Domitius Ahenobarbus et Q. Fabius Maximus Allobrogicus amorcent une nouvelle phase dans les manifestations de la présence italo-romaine dont les effets se font ressentir aussi bien à l'est de la Gaule méridionale, où se sont déroulées ces opérations, qu'à l'ouest, où cette présence semble s'imposer sans intervention armée particulière. Il n'est pas encore permis de trancher si les territoires du Languedoc se rattachent à cette période à la province d'*Hispania Citerior* ou bien s'ils sont habituellement placés sous l'autorité du magistrat revêtu d'un *imperium* sur la *prouincia Galliae*, mais cet aspect présente finalement un intérêt secondaire : indépendamment de la question de la délimitation spatiale des *prouinciae* attribuées aux magistrats romains à la fin du IIe siècle a.C., il est clair que l'un des objectifs essentiels de l'implantation romaine en Languedoc occidental est d'améliorer les possibilités de connexion entre les deux versants des Pyrénées. Les manifestations majeures de l'intervention romaine dans la région sont, d'une part, les travaux relatifs à l'édification de la *uia Domitia* reliant le bas Rhône à l'est et les Pyrénées méditerranéennes à l'ouest[2039], et d'autre part la fondation de la colonie romaine de *Narbo Martius* (Narbonne, Aude) dans la zone lagunaire de l'actuel étang de Berre, peut-être à la suite d'une première installation de colons italiens au cours des décennies précédentes. L'impulsion majeure semble donnée en 118 a.C., date désormais assurée de la déduction de la colonie[2040].

[2038] BONSANGUE 2011.

[2039] CASTELLVI *et al.* 1997, p. 18 : « l'appellation de *uia Domitia* n'est assurée que pour le tronçon de route reliant le bas Rhône aux Pyrénées méditerranéennes (…) mais on est en droit de penser que ce qualificatif pouvait aussi être appliqué au prolongement de cette voie outre Rhône, vers les Alpes ».

[2040] PÉREZ 1995 ; SANCHEZ 2009.

On perçoit encore mal les étapes de la réalisation de ces travaux dans la partie orientale de la Gaule méridionale, notamment au-delà du Rhône, où le fait que Pompée emprunte durant les années 70 a.C. un itinéraire supposément différent de celui qui était jusqu'alors en vigueur témoigne d'une hiérarchisation du réseau viaire moins aboutie qu'il n'y paraît au premier abord au début du Ier siècle a.C. Par contraste, l'aménagement par les autorités romaines de la partie occidentale de la Celtique méditerranéenne est nettement plus précoce, et s'explique à la fois par des considérations militaires et par une présence déjà ancienne des négociants italiens à l'ouest du Golfe du Lion : du point de vue des autorités romaines, la nouvelle colonie est d'abord « une sentinelle et une forteresse avancée » en territoire indigène[2041] ; probablement accessible par voie d'eau, elle est également un *emporion* donnant sur l'axe Aude-Garonne, lié à une présence italienne sans doute antérieure à la déduction officielle[2042]. Ainsi, *Narbo* est tournée à la fois vers les provinces ibériques – auxquelles elle pourrait ou non être rattachée – et vers la Celtique méditerranéenne et atlantique ; sa fondation relève d'un projet complexe et mûrement réfléchi, initialement une *causa popularis* soutenue par C. Sempronius Gracchus et M. Fulvius Flaccus[2043], puis reprise à son compte et défendue par L. Licinius Crassus devant des sénateurs de prime abord réticents[2044]. Les différentes implications politiques, sociales et économiques de cette entreprise sont donc certainement discutées et débattues au Sénat, dont les membres ne peuvent ignorer les bénéfices croissants des *negotiatores* italiens en Celtique. En pays narbonnais peut-être plus qu'ailleurs, les intérêts publics et privés semblent donc étroitement mêlés dès le dernier quart du IIe siècle a.C.[2045] : *Narbo* est tout à la fois une colonie à vocation militaire et commerciale et un trait d'union entre les sphères italo-romaine, celtique et ibérique ; sa déduction vise à remplir à la fois des objectifs militaires et logistiques (contrôler la voie vers l'Hispanie), agraires (fonder une colonie de peuplement hors d'Italie) et économiques[2046].

[2041] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 5.13 (trad. A. Boulanger) : *est in cadem prouincia Narbo Martius, colonia nostrorum ciuium, specula populi Romani ac propugnaculum istis ipsis nationibus oppositum et obiectum*. Il ne s'agit pas de prendre au pied de la lettre le raisonnement de Cicéron, qui cherche d'abord à justifier le gouvernement de Fonteius en soulignant d'une part son rôle essentiel dans l'organisation des campagnes menées contre Sertorius, d'une part le manque de fiabilité supposée des plaignants barbares. Pour autant, le fait que les fonctions militaires de *Narbo* soient prioritaires aux yeux des sénateurs romains n'a pas lieu d'être remis en cause.

[2042] Concernant les éventuelles installations italiques précoloniales, voir PÉREZ 1995. STRABON, *Géographie*, 4.1.12 souligne l'importance prise par *Narbo* en tant qu'*emporion* au sein de la Celtique, mais ce propos ne peut pas être emprunté à Posidonios et reflète bien plutôt la situation perceptible à la période augustéenne.

[2043] PAILLER 2003 ; c'est CICÉRON, *Brutus*, 160, qui qualifie ce projet de *causa popularis* avant que ne s'en saisisse L. Licinius Crassus.

[2044] CICÉRON, *Brutus*, 160 ; *De l'orateur*, 2.223 ; GAYRAUD 1981, p. 141-143.

[2045] Pour la fin de la période, voir CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 5 au sujet de l'omniprésence supposée des citoyens romains en tant que partenaires commerciaux aussi bien que comme usuriers, et en lien avec le paiement de l'impôt. Mais il convient de garder à l'esprit que la situation évoquée – et probablement déformée – par Cicéron ne vaut que deux générations plus tard et s'explique dans le contexte spécifique du conflit sertorien : voir *infra*, p. 606ss.

[2046] GAYRAUD 1981, p. 138-140 ; SANCHEZ 2009, p. 46 ; MANTENANT 2014, I, p. 45-47.

C'est dans cette perspective multiple qu'il convient d'aborder les modalités de l'activité monétaire de Rome en Languedoc occidental. Avant le Ier siècle a.C., celle-ci ne se manifeste pas par une circulation de numéraire républicain comparable à celle que l'on observe à la même période en *Hispania Ulterior*, ou même sur le littoral de l'*Hispania Citerior*[2047]. En revanche, c'est probablement au sein de cette région qu'est émise, au nom des autorités romaines, la première émission de deniers hors d'Italie depuis le début du IIe siècle a.C. – et la seule jusqu'au déclenchement des guerres civiles. Ces deniers, issus de la série *RRC* 282/1-5, sont généralement interprétés comme un monnayage colonial frappé à *Narbo Martius*. Ce monnayage a suscité depuis les années 1920 une bibliographie abondante, qui s'est principalement concentrée au cours des dernières décennies sur la question de sa datation, en relation avec la fondation de la colonie[2048]. En réalité, la documentation demeure trop lacunaire pour considérer cette question comme close et l'on ne peut donc pas admettre comme un simple postulat la relation de causalité entre la déduction de *Narbo* et la frappe de cette série monétaire. Il s'agit au contraire d'évaluer la crédibilité de cette hypothèse au regard de l'ensemble des données disponibles : nous verrons qu'il y a matière à confirmer le lien entre ces monnaies et les impulsions coloniales italiques en Languedoc occidental, mais que celui-ci n'est peut-être pas aussi exclusif que l'on pourrait le penser.

6.3.3.1. Les données liées à la circulation monétaire : une contribution limitée

L'hypothèse d'un monnayage émis à l'occasion de la fondation de *Narbo Martius* porte implicitement l'idée que sa mise en circulation s'effectuerait initialement par la distribution de ces espèces aux colons nouvellement installés, ou bien à la population locale au titre d'une quelconque compensation. Si l'on considère qu'environ 2000 citoyens se sont initialement vus accorder des terres[2049], la première proposition implique que chacun aurait perçu un pécule compris approximativement entre 2000 et 4500 deniers[2050], soit l'équivalent de plusieurs décennies de solde, ce qui semble improbable. En outre, le fait qu'aucun dépôt contenant des deniers de la série *RRC* 282

[2047] PY 2006, II, p. 718, 753, 757-760.

[2048] Voir la proposition originale de MATTINGLY 1920, p.230-233 ; plus récemment, CRAWFORD 1974, p. 71-73 et GAYRAUD 1981, p. 119-136, avec les renvois à la bibliographie antérieure. Tout en acceptant le principe d'une émission narbonnaise inaugurale, MATTINGLY 1972, 1998 est partisan d'une frappe située vers *c.* 115-114 a.C., repoussant d'autant la fondation de *Narbo*. À l'inverse, GAYRAUD 1981 accepte la date de 118 a.C. pour la déduction de la colonie mais ne se résout pas à lui attribuer la production de la série *RRC* 282. Enfin, PASSEHL 2014 situe la frappe de cette émission dès 120-119 a.C. au sein d'ateliers peut-être situés en Sardaigne et à *Massalia*. Nous remercions Mark Passehl pour ses précisions, communiquées à titre privé ; l'auteur devrait développer son argumentaire dans le cadre d'une monographie consacrée au monnayage romain républicain entre 150 et 50 a.C., actuellement en préparation.

[2049] GAYRAUD 1981, p. 143.

[2050] À raison de 300 coins de droit frappant chacun 15 000 exemplaires pour une estimation basse, ou bien 360 coins de droit frappant chacun 25 000 exemplaires pour une fourchette haute.

ne soit attesté en Languedoc pour cette période et que les trouvailles isolées ne soient pas plus nombreuses s'oppose assez fortement à l'idée d'un monnayage conçu pour faciliter la vie économique de la colonie ou les relations entre les vétérans romains et la population indigène. La carte de répartition des trésors de monnaies d'argent républicaines contenant des exemplaires de cette série entre *c.* 118 et *c.* 80 a.C. permet en effet de constater l'absence totale d'enfouissements en Languedoc occidental, et plus généralement en *Gallia Ulterior* (Figure 150).

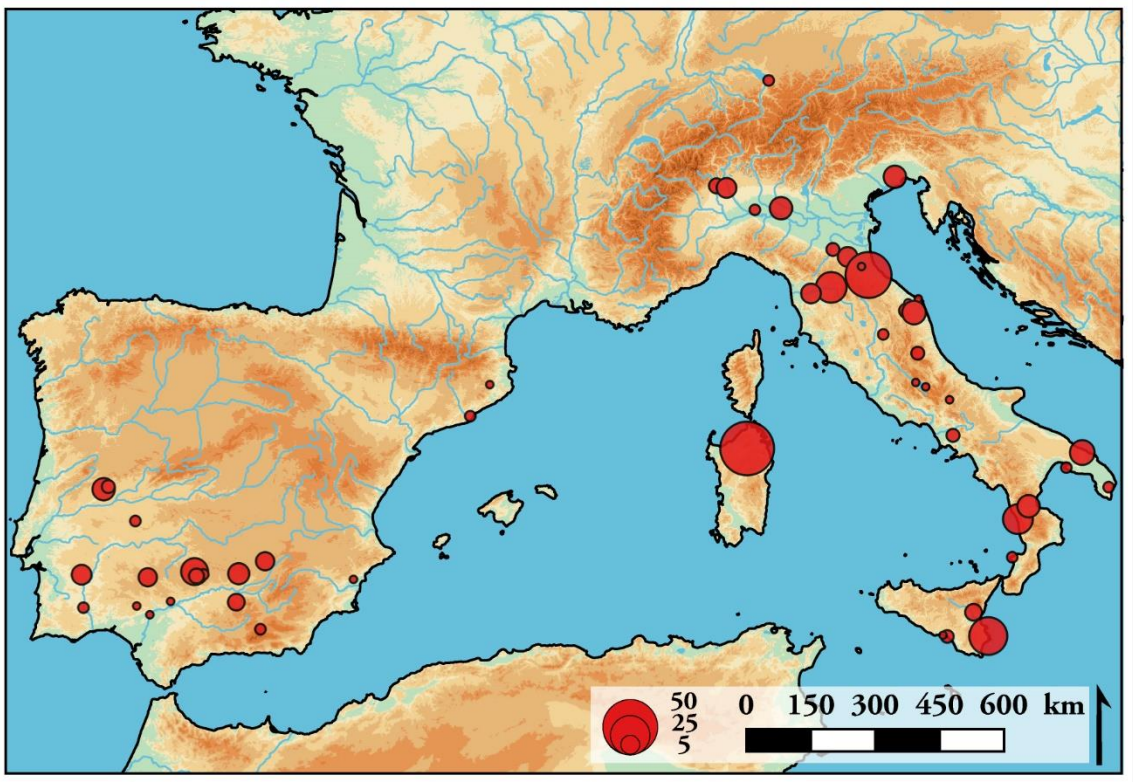


Figure 150. Carte de répartition des trésors de monnaies romaines contenant des exemplaires de la série *RRC* 282, *c.* 118-*c.* 80 a.C. Source : CHRR.

Cette carte de répartition nous renseigne néanmoins sur deux points essentiels : d'une part, les deniers *RRC* 282 ont été rapidement et complètement intégrés au stock de numéraire romain en circulation entre l'Étrurie, la Grande-Grèce, les îles méditerranéennes et l'*Hispania Ulterior*. Le seul dépôt dont les exemplaires les plus récents appartiennent à cette série est situé à près de 700 km : il s'agit de celui de Gerenzago (Pavie, *RRCH* 167, *CHRR* GER), qui ne contient pas plus de deux deniers *RRC* 282 sur un total de 68 monnaies romaines et 54 drachmes de la vallée du Pô. À l'autre terme de la période étudiée, le trésor de Peyriac-de-Mer (Aude, *RRCH* 304, *CHRR* PEY), enfoui en *c.* 74 a.C., ne contient qu'un exemplaire de cette série sur un total de 119 monnaies d'argent romaines, en dépit du fait que le lieu de découverte se situe sur le territoire de la colonie, à 10 km au sud du centre urbain. Le même habitat indigène a par ailleurs livré une « fausse monnaie en plomb » considérée comme une

imitation de la série *RRC* 282/2 L·COSCO·M·F, mise au jour à l'occasion des fouilles anciennes d'un petit atelier métallurgique au lieu-dit L'Ilette[2051]. Aucune autre trouvaille isolée n'est attestée jusqu'à présent en Celtique méditerranéenne, pas même parmi les 137 exemplaires publiés de Vieille-Toulouse.

D'autre part, la seule anomalie de cette distribution spatiale par rapport à la répartition plus générale des trésors de monnaies romaines durant cette période est l'absence presque totale de la série *RRC* 282 dans les trésors situés en Italie centrale. Cette remarque complète la précédente et permet ainsi de penser qu'en effet, les deniers *RRC* 282 ont bien été frappés hors de l'atelier capitolin et qu'ils ont été intégrés non au flux courant de la circulation monétaire incluant pleinement Rome et sa périphérie, mais à un autre circuit, celui du grand commerce qui se développe durant cette période entre l'Italie et la Bétique. Ce phénomène ne peut être permis que par une conjonction de facteurs, ayant trait aussi bien aux caractéristiques propres de ces monnaies d'argent qu'à la manière dont elles ont été employées. Bien qu'elles présentent l'originalité d'être des *nummi serrati*, c'est-à-dire frappés sur des flans crénelés[2052], elles constituent d'abord une série monétaire pleinement romaine, conforme au cahier des charges qui guide habituellement la production des deniers républicains. Leur masse moyenne s'établit à 3,81 g (σ=0,18, n=179) et leur programme iconographique, bien qu'original par certains aspects, exprime sans la moindre ambiguïté une référence romaine[2053]. Leur titre, très élevé, égale voire surpasse les critères habituels de l'atelier capitolin, comme nous l'évoquerons au cours des pages suivantes. En tant que telle, la série *RRC* 282 est donc avant tout une émission monétaire romaine produite dans des circonstances exceptionnelles, et non un monnayage colonial élaboré spécifiquement pour les besoins de *Narbo* : on mesure ainsi toute la différence entre ce numéraire et les as narbonnais « à la proue » de la période triumvirale, étudiés notamment par Michel Amandry[2054]. En ne se fondant que sur les trouvailles monétaires, *Narbo* n'apparaît donc pas comme l'hypothèse de localisation la plus vraisemblable pour la frappe de la série *RRC* 282 ; on pourrait même considérer plus généralement

[2051] GALLET DE SANTERRE 1962, p. 418. S'agit-il plus simplement d'un exemplaire plaqué dont ne subsiste plus que l'âme en cuivre, ou peut-on effectivement se fier à ce rapport et y voir une imitation en plomb ? Il est impossible de répondre à cette question. Quoiqu'il en soit, cet exemplaire est associé à un petit bronze massaliote et à un bronze languedocien à la légende ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΥ ΒΑΣΙΛ (IBL-2416 ou 2425), dont l'émission est attribuée à La Tène D1b. Le mobilier céramique, peu nombreux, semble exclusivement d'origine italique. On signale également la découverte d'un petit scarabée égyptien en pâte de verre bleue.

[2052] Avant cela, les seules émissions de deniers *serrati* attestées se résument à une série de la Deuxième guerre punique frappée hors de Rome (*RRC* 79) et à une variante rare de la série *RRC* 202/1 (202/1b).

[2053] PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, p. 50-51 : le portrait casqué de Roma au droit et la présence au revers d'un bige lancé à droite participent de l'affirmation des liens étroits entre la Ville et sa nouvelle colonie, même si l'identité de l'aurige renverse le sens du type de revers, puisqu'il ne s'agit pas de l'une des divinités usuelles sur les séries des périodes précédentes, mais d'un guerrier celte nu, brandissant lance, bouclier et *carnyx*.

[2054] *RPC* 518 ; voir AMANDRY *et al.* 1986, notamment la fig. 1 p. 65.

que la *Gallia Ulterior* est l'espace le moins susceptible d'accueillir le centre émetteur de cette émission dans tout l'Occident nord-méditerranéen. Pourtant certains indices d'un ancrage languedocien demeurent, et l'on doit donc se tourner vers d'autres méthodes pour tenter d'appréhender le statut de ce monnayage.

6.3.3.2. L'organisation de la production : étude quantitative et analytique



Figure 151. Deniers attribués à *Narbo Martius* (Narbonne, Aude), *c.* 118-115 a.C.

a) Denier *serratus* M·AVRELI SCAVR, *Narbo Martius* ?, *c.* 118-115 a.C. *RRC* 282/1 (échelle 2:1), 3,88 g, 19 mm, 3 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 4993, REP-5871, [cat. 389].

b) Denier *serratus* C·MALLE·C·F, *Narbo Martius* ?, *c.* 118-115 a.C. *RRC* 282/3 (échelle 2:1), 3,89 g, 20 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 14101, REP-16950, [cat. 404].

c) Denier *serratus* L·POMPONI·CN·F, *Narbo Martius* ?, *c.* 118-115 a.C. *RRC* 282/4 (échelle 2:1), 3,86 g, 20 mm, 9 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ancien fonds 1717, REP-17148, [cat. 414].

d) Denier *serratus* L·PORCI·LICI, *Narbo Martius* ?, *c.* 118-115 a.C. *RRC* 282/5 (échelle 2:1), 4,00 g, 20 mm, 3 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 14439, REP-17476, [cat. 420].

Le monnayage d'argent *RRC* 282 semble d'abord avoir été produit dans des circonstances inhabituelles au regard de la norme romaine. Il se subdivise en effet en cinq variantes présentant une iconographie identique, mais des combinaisons originales de noms de responsables, qu'ils soient magistrats ou non. Deux d'entre eux paraissent superviser l'ensemble de l'émission, puisque leurs noms apparaissent à l'exergue au revers des cinq variantes répertoriées : L·LIC·CN·DOM ; ils sont

traditionnellement identifiés comme étant L. Licinius Crassus et Cn. Domitius Ahenobarbus, et considérés par Michael Crawford comme les *duouiri* responsables de la déduction de la colonie de *Narbo Martius*[2055], bien qu'il importe de souligner que ni ce collège, ni même la participation effective d'un Domitius Ahenobarbus apparenté au proconsul dans le processus de déduction coloniale ne sont attestés dans la documentation littéraire et épigraphique[2056]. Cinq légats ou magistrats d'un statut présumé moins important apparaissent également, chacun étant responsable de l'une des variantes de ce monnayage : M·AVRELI SCAVR (M. Aurelius Scaurus, *RRC* 282/1), L·COSCO·M·F (L. Cosconius, *RRC* 282/2), C·MALLE·C·F (C. Malleolus, *RRC* 282/3), L·POMPONI·CN·F (L. Pomponius, *RRC* 282/4) et L·PORCI·LICI (L. Porcius Licinius, *RRC* 282/5)[2057]. Les noms de ces individus n'apparaissent qu'au droit des monnaies, à l'exception de celui de M. Aurelius Scaurus, dont le *cognomen* figure au revers. Pour autant, aucune liaison de coins n'a pu être identifiée jusqu'à présent entre les revers des variantes *RRC* 282/2-5, ce qui ne permet donc pas non plus de déterminer si la frappe de ces variantes est consécutive et, le cas échéant, comment celles-ci s'ordonnent.

La faible représentation de ces deniers au sein de la circulation régionale et dans les trésors monétaires romains de la période *c.* 118-*c.* 80 a.C. ne peut pas être expliquée par de faibles volumes de production : d'après l'étude statistique des trésors monétaires, Michael Crawford propose une estimation totale de 305 coins de droit pour cette série[2058]. Cet ordre de grandeur est confirmé par l'étude de coins partielle réalisée par Rick Schaefer dans le cadre de son *Republican Die Project* : 236 coins de droit ont été recensés sur un échantillon de 694 exemplaires provenant des collections publiques et des catalogues de vente[2059], ce qui aboutit à un effectif originel de 303 coins de droit selon la méthode de Giles Carter ou de 358 coins de droit selon la formule réactualisée de Warren Esty[2060] (Figure 152). Le résultat le plus original de cette étude, qui n'apparaît pas dans le *Roman Republican*

[2055] CRAWFORD 1974, p. 298-299.

[2056] La fondation d'une colonie est généralement confiée non à des *duouiri*, mais à des *tresuiri coloniae deducendae*, voir BROADHEAD 2007, p. 149-150 ; dans la mesure où seul L. Licinius Crassus est clairement associé à ce processus dans la documentation, il n'existe aucune certitude qu'il ait pu se voir adjoindre un collègue, et un seul, en la personne du fils du proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus.

[2057] Concernant l'étude prosopographique, il ne nous appartient pas de trancher entre les hypothèses privilégiées par CRAWFORD 1974 et par MATTINGLY 1972, 1998. L'argumentaire de ces deux auteurs n'aboutit pas à une différence de datation de plus de 4 ans, ce qui semble négligeable au regard des problématiques abordées ici. Il importe néanmoins de signaler, en guise de mise en garde face à une lecture trop négligente que l'on retrouve quelquefois dans la bibliographie récente, que les titres latins indiqués par Michael Crawford, c'est-à-dire des *IIuiri coloniae deducendae* d'une part, et surtout des *curatores denarorium flandorum* d'autre part, ne sont que des propositions qui ne sont pas attestées à leur propos au sein de la documentation littéraire ou épigraphique. Seul L. Licinius Crassus peut être associé avec certitude à la fondation de la colonie de *Narbo*, sur la foi de CICÉRON, *Brutus*, 160.

[2058] CRAWFORD 1974, p. 298.

[2059] L'indice charactéroscopique s'établit ainsi à 2,94, ce qui est relativement élevé.

[2060] CARTER 1983 ; ESTY 2011.

Coinage, est la remarquable homogénéité du nombre de coins employé pour la frappe de chacune des cinq variantes de l'émission : Rick Schaefer en répertorie une quarantaine pour chaque sous-groupe, à l'exception de *RRC* 282/4 L·POMPONI·CN·F, pour lequel l'échantillon réuni est aussi plus important. Les séries *RRC* 282/1-2 et 4-5 auraient été émises avec une soixantaine de coins selon le modèle de Giles Carter, ou entre 70 et 80 selon celui de Warren Esty ; seul le sous-groupe *RRC* 282/3 C·MALLE·C·F semble être, dans l'état actuel de la documentation disponible, légèrement plus restreint. Cette étude offre plusieurs enseignements : d'une part, le monnayage d'argent attribué à Narbonne se classe parmi les plus importants de la période si on le compare avec les séries frappées à Rome, et égale ou dépasse sans doute en volume de production la plupart des monnayages indigènes frappés en Ibérie et en Languedoc. D'autre part, la régularité du nombre des coins de droit employés pour la frappe de chaque sous-groupe suggère une certaine forme d'organisation si ces variantes sont consécutives, voire de coordination si elles sont contemporaines. Il est ainsi vraisemblable qu'au moins quatre des individus chargés de l'émission de ces deniers se soient vu fournir un nombre égal de coins monétaires, avec pour consigne d'émettre une quantité de numéraire déterminée par avance.

RRC	**Nom**	**n**	**c**	**s**	**Carter**	**Esty**
282/1	M·AVRELI SCAVR	111	46 (47)*	12	65	79 (62/99)
282/2	L·COSCO·M·F	116	46	14	64	76 (61/95)
282/3	C·MALLE·C·F	120	41	11	53	62 (51/75)
282/4	L·POMPONI·CN·F	222	58	19	68	79 (70/88)
282/5	L·PORCI·LICI	125	45	16	59	70 (58/85)
TOTAL		**694**	**236**	**72**	**303**	**358 (331/387)**

Figure 152. Estimation du nombre de coins de droit de l'émission *RRC* 282. Source : Rick Schaefer, comm. personnelle. n = échantillon d'étude ; c = nombre de coins répertoriés ; s = nombre de coins de droit attestés par un seul exemplaire. Estimations d'après les méthodes de CARTER 1983 et ESTY 2011[2061].

Les analyses élémentaires permettent de compléter ces premières observations en faisant apparaître des particularités propres à certaines variantes de l'émission. L'échantillon étudié comprend 41 exemplaires, dont respectivement 8, 8, 6, 10 et 9 deniers pour chaque sous-groupe, de *RRC* 282/1 à 5. Le titre de ces monnaies est particulièrement élevé, avec un très faible écart-type : la moyenne s'établit

[2061] Calculs effectués à partir de l'outil en ligne développé par Daniel Wolf et hébergé sur son site personnel : http://megagem.com/ancient/dietools.html (consulté en juillet 2016). L'astérisque renvoie à un coin de droit considéré par Rick Schaefer comme non-officiel. Nous adressons à ce dernier, une fois de plus, nos sincères remerciements pour nous avoir généreusement fait part de ses données et de ses interprétations.

en effet à 99,2 % (σ=0,4). Les deux seuls exemplaires présentant des concentrations en argent inférieures à 98 % ne le doivent pas à un ajout de cuivre, mais à de fortes teneurs en or atteignant 1,4 % pour Ancien fonds 1311 [cat. 425] et 1,7 % pour Ancien fonds 1190bis [cat. 401]. La concentration moyenne en cuivre ne s'élève qu'à 520 ppm, ce qui permet de conclure que ces deniers ont été produits à partir d'argent non allié, comme cela semble déjà être la norme à Rome depuis la décennie 130 a.C. et comme c'est aussi le cas au nord de l'Aude, au sein du territoire attribué aux *Ruteni.* L'étude des teneurs en or révèle quant à elle deux tendances principales à l'échelle de l'échantillon étudié (Figure 153). La première, qui regroupe les exemplaires des variantes *RRC* 282/1 et 5, se caractérise par de faibles concentrations en or, inférieures à 200 ppm (ellipse rouge). La seconde présente des teneurs en or nettement plus dispersées (ellipse bleue), pouvant atteindre jusqu'à 5000 ppm (0,5 %), voire davantage encore dans le cas des deux monnaies citées précédemment, et comprend essentiellement les deniers des variantes *RRC* 282/2-3.

Le sous-groupe *RRC* 282/4 constitue un ensemble de composition intermédiaire opérant la jonction entre ces deux tendances. Les concentrations en bismuth paraissent également confirmer la partition entre les variantes de l'émission *RRC* 282, avec un seuil situé aux alentours de 400 ppm, bien que la dispersion soit dans l'ensemble moins significative. La partition entre les sous-groupes *RRC* 282/1 et 5 et 282/2-4 est également perceptible à travers les marques de valeur au droit des deniers – un X barré pour les premières, un X simple pour les secondes – ce qui pourrait refléter une succession de frappes distinctes, la coexistence de deux foyers émetteurs, voire des fonctions distinctes pour chacune de ces variantes, sans qu'il soit permis d'apporter à ce sujet plus de précisions. Que l'ensemble du numéraire *RRC* 282 procède ou non d'un atelier unique, il semble en tout cas que la variante *RRC* 282/4 L·POMPONI·C·F occupe une position singulière dans la séquence d'émission. Produite à partir d'un alliage aux propriétés intermédiaires par rapport aux deux tendances observées précédemment, et combinant donc peut-être les sources d'approvisionnement sollicitées pour la frappe des quatre autres variantes, sa composition suggère de l'interpréter soit comme une transition entre deux groupes successifs, soit au contraire comme l'étape ultime de ce monnayage, correspondant à une phase durant laquelle la répartition explicite des sources d'approvisionnement qui prévalait jusqu'alors est abandonnée. Le taux de survie plus important de ce sous-groupe par rapport aux quatre autres pourrait contribuer à crédibiliser cette seconde hypothèse, qui n'en demeure pas moins extrêmement fragile dans l'état actuel des données disponibles.

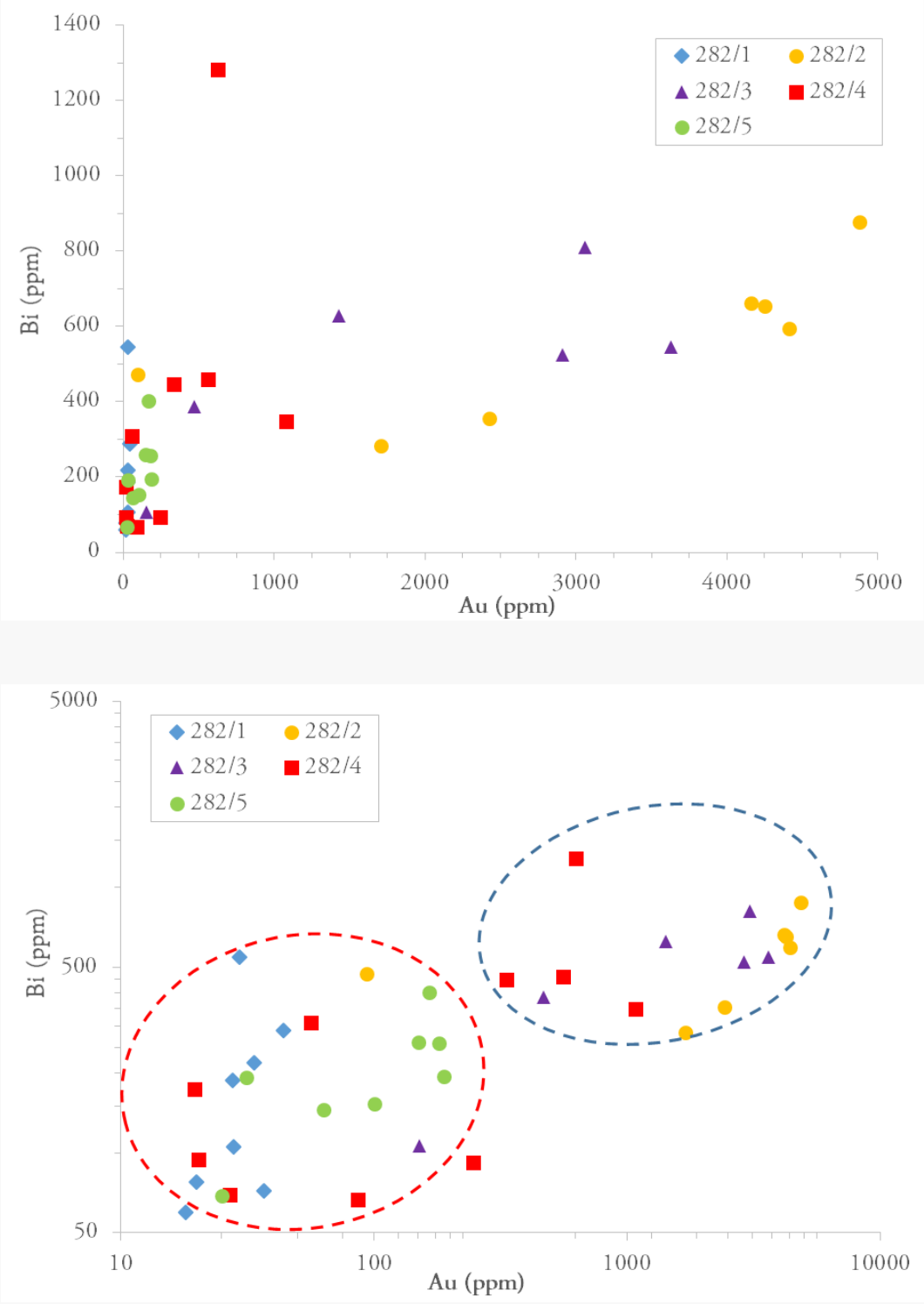


Figure 153. Teneurs en bismuth par rapport en teneurs en or des deniers *RRC* 282/1-5 (n=41, deux ex. non représentés). En haut : échelle linéaire. En bas : échelle logarithmique.

L’analyse en composantes principales des éléments traces caractérisés par LA-ICP-MS confirme ainsi le rôle fortement discriminant de l’or et dans une moindre mesure celui de l’étain pour la distinction des différentes composantes de ce monnayage (Figure 154). Les similitudes entre les variantes *RRC* 282/1 et 5 et entre *RRC* 282/2 et 3 sont confirmées, de même que le caractère intermédiaire du groupe *RRC* 282/4. Il semble ainsi que deux principaux stocks d’argent aient été employés pour la confection de l’alliage de ces deniers, et que ceux-ci caractérisent des variantes distinctes. Le très faible niveau de traces caractérisé pour les sous-groupes *RRC* 282/1 et 5 contraste avec la composition élémentaire des deniers frappés à Rome durant les décennies précédentes. La comparaison de ces données avec celles qui ont été recueillies à propos des monnayages indigènes du Languedoc et du Rouergue permet dès lors d’effectuer des rapprochements sur lesquels peut se fonder l’interprétation historique.

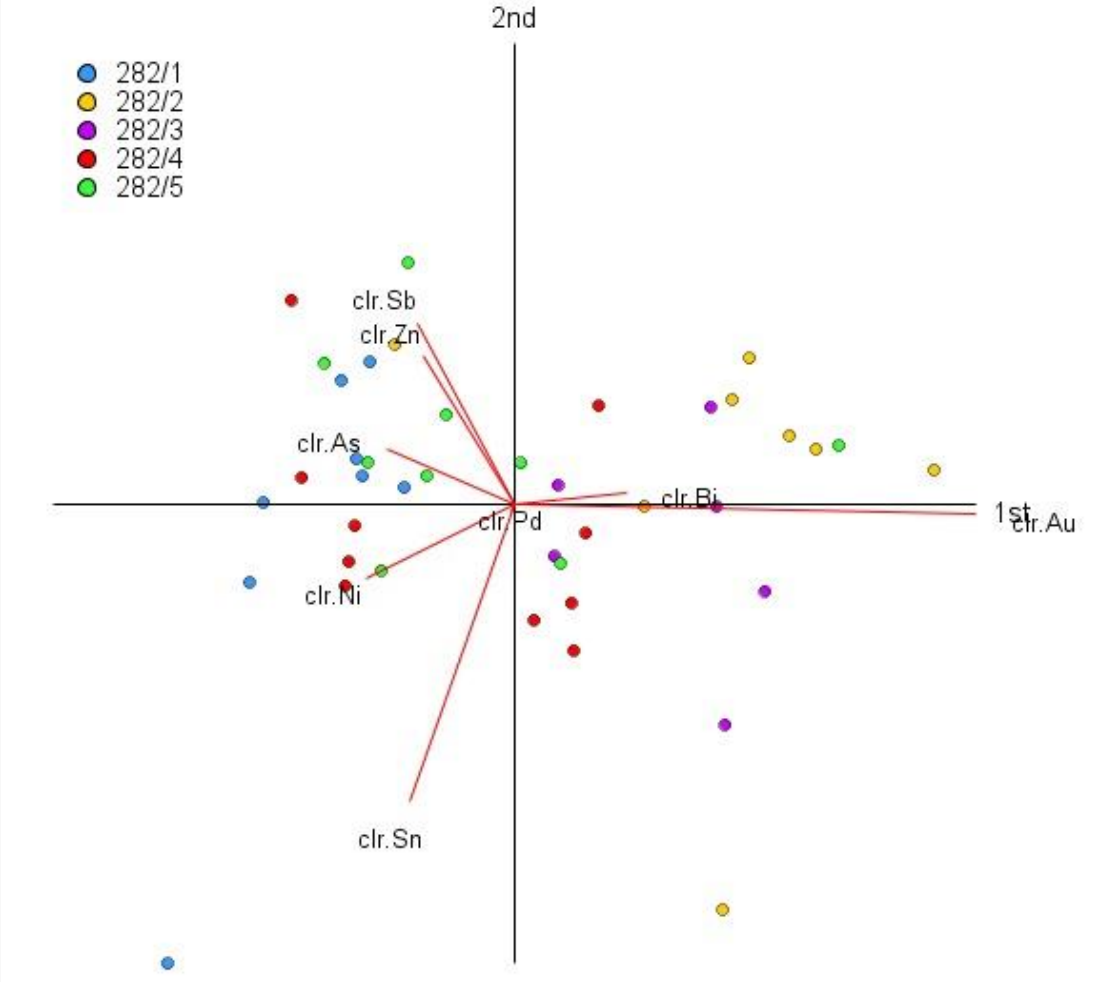


Figure 154. Analyses en composantes principales des éléments traces (Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb) de l'alliage des deniers *RRC* 282/1-5 (n=41). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 70,9 %).

6.3.3.3. L'attribution à Narbo Martius en question : comparaison avec les autres monnayages d'argent de Celtique méditerranéenne

À la lumière de ces nouvelles données, il semble possible de confirmer l'ancrage languedocien d'une partie au moins de la production de deniers *RRC* 282, peut-être de la totalité de ce monnayage. L'emploi d'argent non-altéré par un quelconque ajout de cuivre et présentant, dans le cas des variantes *RRC* 282/1 et 5, de faibles teneurs en éléments traces, permet de rapprocher dans une certaine mesure ces frappes des émissions de monnaies d'argent « précoces » attribuées aux *Ruteni* du Rouergue et de la Montagne Noire, c'est-à-dire les monnaies « au torque », « aux feuilles aquatiques » et « au sanglier », dont la production semble à peu près contemporaine de celle des monnaies *RRC* 282. Plus précisément, elles se rapprochent de l'une des tendances identifiées précédemment à propos de ces monnayages indigènes, avec des teneurs en bismuth généralement inférieures à 1000 ppm. L'origine géologique principale du métal employé pourrait donc être à chercher sur le versant méridional de la Montagne Noire ou au sein des Monts d'Orb, bien que des analyses isotopiques du plomb soient requises pour préciser ces hypothèses[2062]. Le cas échéant, on pourrait envisager deux solutions différentes et non exclusives pour caractériser l'approvisionnement en argent du centre émetteur des deniers *RRC* 282/1 et 5 : soit celui-ci provient de la refonte d'argent d'ores et déjà transformé, sous forme monnayée ou non, par les populations indigènes issues du territoire attribué aux *Ruteni* ; soit il est directement extrait des mines d'argent de la région par des exploitants collaborant directement avec les autorités romaines et avec cet atelier monétaire. Les effets du recyclage du métal, perceptibles dans d'autres régions où ce processus implique le mélange de plusieurs stocks d'argent aux signatures géochimiques différentes, seraient pour ainsi dire indécelables dans le cas présent, du fait de l'emploi systématique par les sociétés indigènes d'argent d'origine plus ou moins locale et non altéré. Quant à un éventuel recours au produit des activités minières, il demeure pleinement envisageable même pour les années suivant immédiatement la fondation de la colonie : les niveaux archéologiques les plus anciens du site minier de Lastours, face aux Barrencs, sont datés du milieu du IIe siècle a.C. ; la mise au jour d'amphores gréco-italiques et celle du trésor de deniers romains et ibériques confirment cette chronologie en même temps que la probable présence d'acteurs italiens – mais aussi d'Ibères – au sein de ce district minier[2063].

Toutefois ce constat ne peut pas s'appliquer à l'intégralité du monnayage d'argent *RRC* 282 : les variantes 2-3, et 4 dans une moindre mesure, se caractérisent par un titre tout aussi élevé que les deux

[2062] HOLLSTEIN 2000b, p. 122-123.
[2063] RANCOULE 2003, p. 445-446 ; BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2005 ; voir *supra*, p. 101, 260.

autres, mais surtout par des concentrations en or plus importantes et plus dispersées, essentiellement entre 1500 et 5000 ppm. Ces caractéristiques ne sont pas comparables avec celles des monnayages attribués aux *Ruteni*, si ce n'est pour leurs variantes tardives du second quart du Ier siècle a.C. (Figure 155). Elles pourraient correspondre à celles des monnaies à la croix, elles-mêmes sans doute largement frappées à partir d'argent recyclé[2064], à condition que celui-ci ait été préalablement purifié (Figure 156)[2065]. Néanmoins la frappe des monnaies *RRC* 282 est à coup sûr antérieure à 108-106 a.C. et se rapporte donc à une période durant laquelle les Romains et les *Tectosages* sont alliés, sans que cela semble pour autant se traduire par d'importants transferts de richesses publiques. C'est qu'en réalité, les propriétés de l'argent employé pour la frappe des deniers *RRC* 282/2-4 pourraient tout aussi bien être rapprochées de celles de l'alliage des monnaies d'autres espaces occidentaux. Nous avons ici représenté les teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or de près d'une dizaine de drachmes massaliotes émises durant cette période (DRM-41/49) : celles-ci s'insèrent au sein de la même tendance que celle des deniers *RRC* 282/2-4 (Figure 155), tout comme certains numéraires d'argent émis en péninsule Ibérique ou même à Rome au cours des années précédentes.

Seule la mise en place d'un nouveau programme dédié à l'analyse comparative des rapports isotopiques du plomb des différents sous-groupes du monnayage *RRC* 282, des minerais argentifères languedociens et des sous-produits de leur traitement métallurgique fournis par l'archéologie minière pourra permettre d'apprécier les différences entre les stocks métalliques employés pour la frappe de chaque variante. Pour l'heure, nous disposons seulement de données relatives à deux exemplaires *RRC* 282/4 L·POMPONI·C·F présentant des concentrations en or intermédiaires de 700/800 et 500 ppm, analysées par l'équipe de Wilhelm Hollstein[2066] : l'origine française de l'argent qui compose l'un de ces deniers (nº 316f) est tenue pour probable, tandis que le second exemplaire analysé (nº 316e) présente des rapports isotopiques du plomb compatibles avec les données disponibles pour la France, le Sud-Est ibérique, la Toscane, la Macédoine ou encore l'Anatolie. C'est donc seulement sur la base du contexte historique de cette émission que Wilhelm Hollstein postule une provenance française pour l'argent de ces deux deniers, sans trancher plus précisément entre la Montagne Noire et les Cévennes

[2064] DOMERGUE 2002 considère que le trésor d'or et d'argent de *Tolosa* doit avoir été majoritairement constitué par des butins de guerre. THOLLARD 2009, p. 199, souligne le contraste entre la représentation stéréotypée des Grecs et des Romains selon laquelle les *Tectosages*, comme la plupart des Gaulois, disposeraient d'abondantes ressources naturelles en or et en argent et l'image qu'offre aujourd'hui l'archéologie minière : on ne trouve guère

[2065] Pour l'heure, nous ne pouvons nous fonder que sur les résultats d'analyses élémentaires par ANRC rassemblés par DORIDOT 2002 pour formuler cette hypothèse. Cette méthode présente le désavantage de ne pas permettre la caractérisation des teneurs en bismuth.

[2066] HOLLSTEIN 2000b, p. 122 ; p. 161, nos 316e-f.

ni envisager d'autres zones d'approvisionnement que celles-ci[2067]. Il serait nécessaire de caractériser en premier lieu la provenance possible de l'argent des variantes *RRC* 282/1 et 5 présentant de faibles niveaux de traces, pour mieux appréhender sur cette base les résultats relatifs aux sous-groupes *RRC* 282/2-4. Dans l'état actuel des données disponibles, il faut donc conclure qu'une partie seulement du monnayage *RRC* 282 peut être directement mise en relation avec l'exploitation de l'argent du Rouergue et du Languedoc occidental ; l'autre composante de ce numéraire pourrait également l'être, tout comme elle pourrait être frappée à partir de stocks métalliques de provenances distinctes, peut-être préalablement mélangés, recyclés et purifiés.

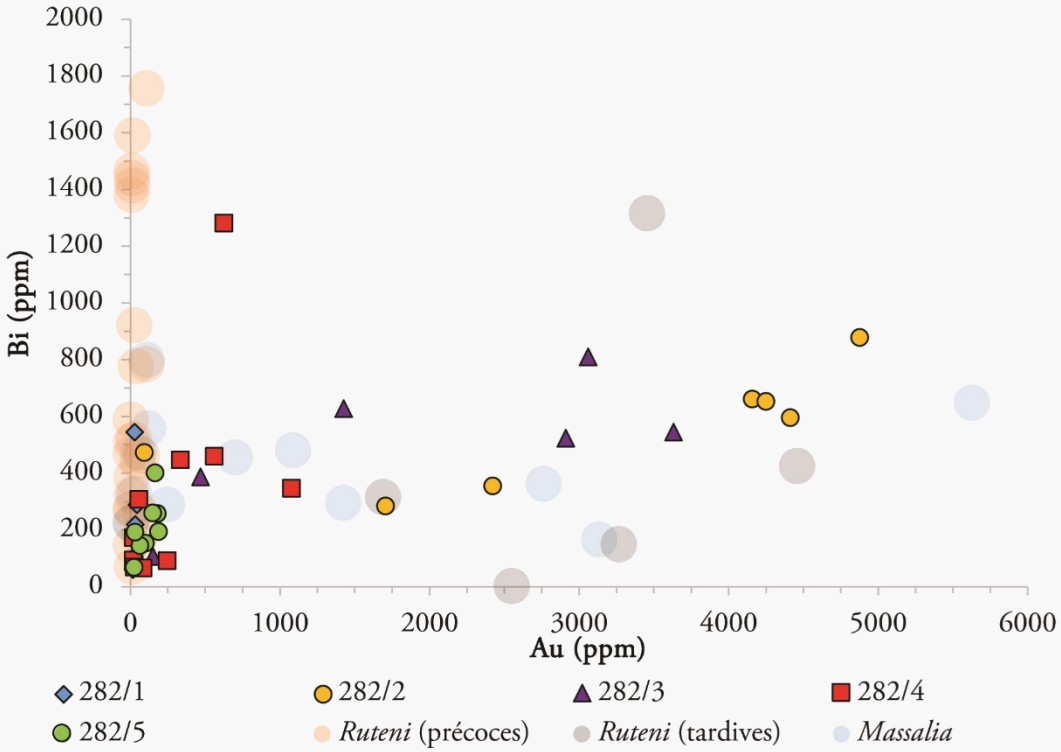


Figure 155. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or des monnaies d'argent attribuées à *Narbo*, aux *Ruteni* et des drachmes de *Massalia* (DRM-41/49) (n=83).

[2067] HOLLSTEIN 2000b, p. 122. L'hypothèse d'une provenance cévenole, c'est-à-dire liée aux mines exploitées par les *Gabali*, ne nous apparaît pas comme la plus vraisemblable. L'étude des rapports isotopiques du plomb de monnaies attribuées aux *Aruerni* permet en effet de rapprocher les propriétés de leur alliage des gisements argentifères de la région d'Alès (Gard) ; or ces monnaies présentent des teneurs en or et en étain très importantes, qui ne sont pas comparables avec les concentrations observées au sein des deniers *RRC* 282, toutes variantes confondues. Voir BARRANDON et NIETO 2005.

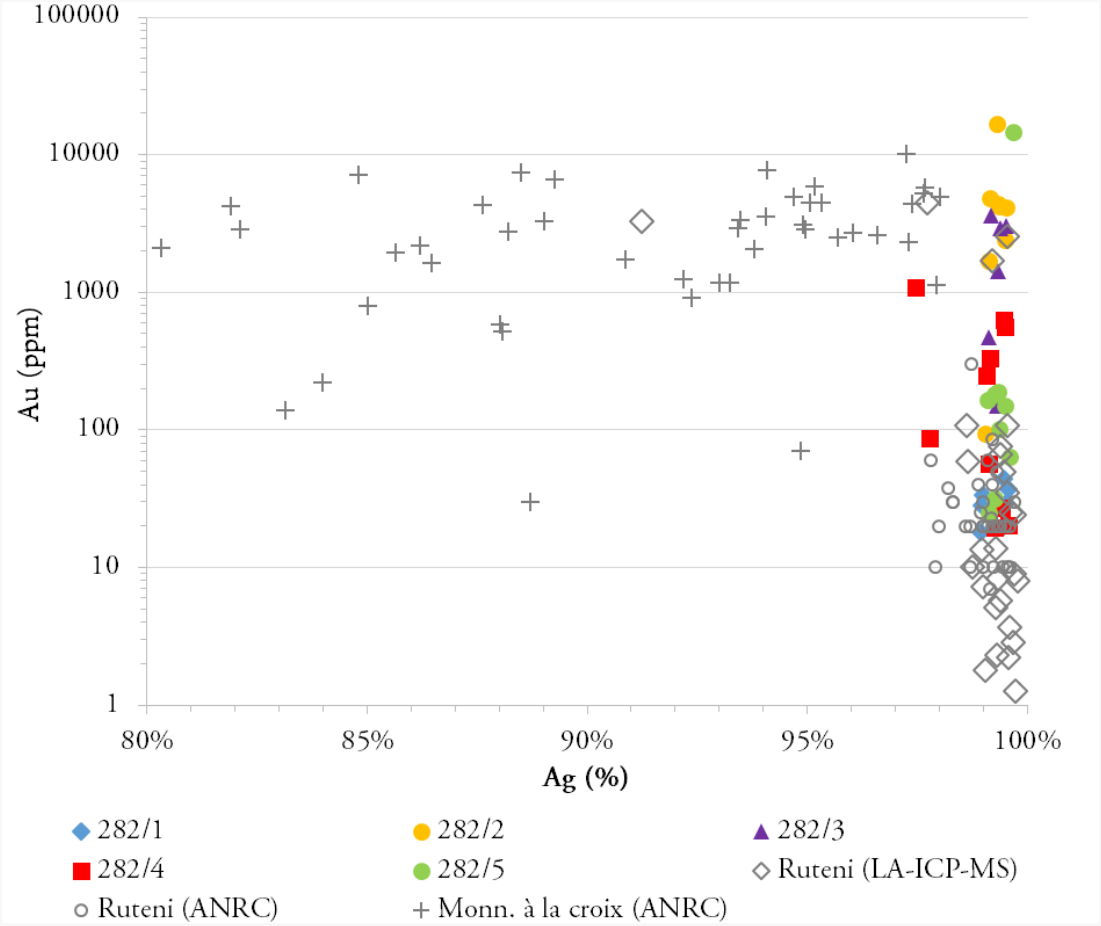


Figure 156. Teneurs en or par rapport aux teneurs en argent des monnaies attribuées à *Narbo Martius* et aux ateliers indigènes du Rouergue et du Languedoc (LA-ICP-MS et ANRC, n=127, 1 ex. hors-champ). D'après DORIDOT 2002.

6.3.3.4. Les deniers RRC 282, la uia Domitia et les connexions ibériques

Dans une contribution récente, Mark Passehl a proposé une interprétation alternative concernant le contexte de production et la fonction des deniers *RRC* 282, qui contribue utilement à décentrer le débat : l'auteur rejette en effet l'idée d'un monnayage colonial narbonnais « inaugural » et met en relation la frappe de cette série, dont nous avons souligné précédemment les volumes de production élevés, avec le financement des travaux de la *uia Domitia* entamés dès *c.* 120-119 a.C. Mark Passehl propose en outre de scinder ce numéraire en deux groupes attribués à des ateliers distincts, l'un en *Gallia Ulterior*, peut-être en Massaliotide, l'autre en Sardaigne, où l'auteur situe la frappe de plusieurs séries habituellement attribuées à l'atelier de Rome au cours des années suivantes[2068]. Il identifie dès

[2068] PASSEHL 2014, p. 4, 13-14 : « The *via Domitia* was built from the Alps to the Pyrenees under the supervision of Domitius pro cos. c. 120 – 119 BC, and largely funded from the provincial taxes imposed during those years in the new province and in Sardinia, which were converted into Roman-style *denarii serrati*, the *RRC* 282 series bearing the names of the provincial commanders on the reverse, and of their quaestors and legates who supervised the actual minting of the coinage on the obverse. When construction was completed a citizen colony was led out to *Narbo Martius* on the new highway in 118 BC ». Les précisions apportées dans le corps de texte nous ont été généreusement fournies par Mark Passehl (comm. privée), qui devrait aborder ces questions de manière plus approfondie dans le cadre d'une monographie à paraître.

lors CN·DOM comme le proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus lui-même plutôt que comme son fils, et L·LIC non comme le jeune L. Licinius Crassus, mais comme un individu plus expérimenté, issu des *Licinii Crassi* ou d'autres *stirpes*, et qui serait alors en charge des îles méditerranéennes. Les cinq autres personnages seraient les légats de ces gouverneurs ou bien, pour certains, des questeurs détachés auprès d'eux. Cette proposition permet d'envisager une production qui ne serait pas nécessairement circonscrite à un an, mais se heurte aux mêmes limites que les précédentes : en l'absence de mentions de magistratures ou de promagistratures sur le champ des monnaies, l'identification du statut des sept individus nommés au droit et au revers constitue un exercice périlleux. Mark Passehl souligne par ailleurs que le nom de la colonie de *Narbo Martius* n'apparaît pas sur ces monnaies, ce dont il y aurait matière à s'étonner dans le cas d'une frappe inaugurale. Par comparaison, le monnayage de bronze de *Valentia* (Valence), frappé à la même période, mentionne lui aussi au droit les noms des magistrats monétaires en charge de chaque émission, mais la légende du revers est bien VALENTIA[2069] (Figure 157). On distingue en outre à *Valentia* plusieurs émissions successives permettant d'appréhender clairement les besoins en numéraire de cette cité ; à l'inverse, dans le cas de *Narbo*, la frappe visiblement circonscrite dans le temps d'une seule série de deniers, puis son invisibilité au sein des trouvailles monétaires régionales, font plutôt penser à un épisode de frappe répondant à un besoin précis, ponctuel, au titre duquel ce numéraire aurait été rapidement distribué et dispersé.



Figure 157. As de *Valentia* (Valence), T·AHI·T·F L·TRINI·L·F·Q / VALENTIA, *c.* 120-*c.* 100 a.C. *ACIP* 2052, *CNH* 4 p. 317, RIPOLLÈS 1988 p. 88 série II, coins A17, R27 (échelle 1,5:1), 28,51 g, 28 mm, 3 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 632, *MHBNF* nº 1642. Cl. Gallica.fr.

Si les zones d'ombre entourant la conception et la mise en circulation du monnayage d'argent *RRC* 282 ne peuvent pas être tout à fait dissipées, le croisement de l'ensemble des données exposées précédemment permet d'esquisser quelques hypothèses générales : bien qu'il ne nous semble plus permis de considérer que ces deniers aient été frappés pour être distribués aux colons de *Narbo Martius*

[2069] *ACIP* 2049-2057 ; *CNH* 1-8 p. 317-318 ; voir RIPOLLÈS 1988.

au moment de sa déduction, l'ancrage languedocien d'une partie au moins de ce numéraire est désormais confirmé par les analyses élémentaires. Or, s'il faut localiser en Celtique occidentale un atelier monétaire actif pour le compte des Romains aux alentours de *c.* 120-*c.* 115 a.C., *Narbo* demeure de toute évidence la meilleure candidate, et la date de 118 a.C. un inévitable *terminus post quem*[2070]. La fonction primaire des deniers *RRC* 282 n'est donc peut-être pas de constituer un circuit monétaire interne à la nouvelle colonie, nécessité qui se serait plutôt traduite par la frappe régulière d'espèces de bronze mentionnant le nom de la cité, comme à *Valentia* en Ibérie, ou bien durant la première moitié du IIe siècle a.C. à *Copia* (Sibari, Cosenza) et à *Valentia* (Vibo Valentia) en Italie.

Sans rompre entièrement le lien avec *Narbo Martius*[2071], l'hypothèse d'un épisode de production monétaire directement lié aux travaux d'aménagement de la *uia Domitia* présente l'avantage de mieux expliquer les volumes de production importants de la série *RRC* 282, sa rapide dispersion entre l'Italie et l'*Hispania Ulterior* au gré des mouvements financiers mis en œuvre par les contractants privés employés par les autorités romaines[2072] et, par extension, l'absence de trouvailles monétaires significatives à proximité de l'étang de Berre ou à Vieille-Toulouse. Il faut en effet mesurer le coût important de ces opérations en même temps que le volontarisme des autorités romaines en la matière à partir du gouvernement de Cn. Domitius Ahenobarbus en 121-118 a.C. Son proconsulat inaugure en effet une période marquée par le développement, de part et d'autres des Pyrénées, d'un important réseau de voies littorales et intérieures visant à consolider la maîtrise romaine du territoire. La découverte en 1949 à Treilles (Aude), à vingt milles (environ 30 km) au sud de Narbonne, d'une borne milliaire au nom de Cn. Domitius Ahenobarbus fournit le témoignage épigraphique le plus ancien de ces travaux, puisqu'il est immédiatement postérieur à la conquête[2073] (Figure 158). Sur l'autre versant des Pyrénées, c'est aux années 118-114 a.C. que Luis García Moreno attribue les trois bornes milliaires d'époque républicaine découvertes sur l'axe reliant *Ause* (Vic, Barcelone) à Sabadell (Barcelone). Toutes trois portent le nom de Mn. Sergius Mn. f., proconsul, peut-être un préteur inconnu par ailleurs (Figure 158)[2074]. S'il est donc difficile de trancher en faveur de dates aussi

[2070] GAYRAUD 1981, p. 127-130.

[2071] Et donc sans exclure formellement l'interprétation prosopographique habituelle du binôme L·LIC·CN·DOM, faute de propositions plus crédibles au regard de la documentation disponible.

[2072] Il s'agit du mode de fonctionnement habituel, réitéré durant les années 70 a.C. lors de la réfection de la voie menée par Fonteius : CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 8.

[2073] CASTELLVI *et al.* 1997, p. 8, 26, 69-72, 78 ; PÉREZ 1995, p. 55-56 ; GAYRAUD 1981, p. 127-130 ; CAMPARDOU 1949.

[2074] GARCÍA MORENO 1989, p. 31-33, avec renvois à la bibliographie antérieure. La borne portant l'inscription CIL 2.4956 provient de Can Vandrell (Santa Eulàlia de Roçana, Barcelone). Les deux autres ont été découvertes respectivement en 1954 à Mas el Vilar (Tona, Barcelone) et en 1983 à Santa Eulàlia de Riuprimer (Barcelone). GARCÍA MORENO 1989, p. 35-37 date de la même période une ou deux bornes milliaires au nom de Q. Fabius Q.f. Labeo, mises au jour plus à l'ouest, dans les environs de Lérida : CIL 2.4924-4925.

précises, l'hypothèse d'une datation au cours du dernier quart du IIe siècle a.C. est d'autant plus plausible qu'elle correspond à la période d'occupation de l'établissement du Camp de les Lloses (Tona, Barcelone), installé à 100 m du lieu de découverte de l'une de ces bornes. Les fouilles récentes de ce site ont livré un abondant mobilier métallique, conduisant les archéologues à considérer qu'il entretient avec la voie adjacente des relations étroites, peut-être en lien avec la construction de celle-ci[2075]. Le même type de relation organique entre le tracé de la voie et l'extension des surfaces bâties, signe d'un projet d'ensemble conçu en amont, est aussi perceptible à travers l'étude du cadastre « Narbonne B » selon la terminologie employée par Antoine Pérez[2076]. *Narbo Martius* fait donc partie intégrante du dispositif mis en œuvre par les autorités romaines dans le cadre des travaux de voirie transpyrénéens à partir de *c.* 118 a.C., constituant dès le début l'un des principaux points de passage de l'itinéraire mentionné par les bornes milliaires, le port et la base d'opération majeure des Romains au nord des Pyrénées, tandis qu'une série probablement plus dense de centres urbains et d'établissements italiens remplissent les mêmes fonctions au sud. En tant que centre de la logistique romaine au nord des Pyrénées, *Narbo* accueillerait donc logiquement le centre émetteur des deniers *RRC* 282/1 et 5, employés pour financer l'aménagement des tronçons occidentaux de la voie. L'autre composante de ce monnayage (*RRC* 282/2-4) pourrait y avoir été aussi émise à partir de sources d'approvisionnement distinctes, ou bien dans un autre atelier provincial, sans qu'il soit possible de trancher clairement entre ces deux hypothèses. Quitte à envisager l'existence de plusieurs centres émetteurs, la proposition de Mark Passehl concernant la localisation de l'un d'eux en Sardaigne ne nous apparaitrait pas comme la plus vraisemblable[2077] : il serait plus simple de chercher à le situer en en *Gallia Ulterior*, peut-être dans la vallée du Rhône, ou bien en *Hispania Citerior*, territoires directement concernés par les travaux d'aménagement de la voie. Reste que l'hypothèse d'un lien entre la frappe des deniers *RRC* 282 et la construction de la *uia Domitia* ne doit pas être conçue comme exclusive : d'autres fonctions et usages pourraient s'y ajouter.

[2075] NOGUERA *et al.* 2014a, n. 85 p. 50 ; voir en dernier lieu DURÁN *et al.* 2015. L'occupation du site est fixée entre *c.* 125 et *c.* 75 a.C. Voir *supra*, p. 201.

[2076] PÉREZ 1995, p. 55-56, 205-207.

[2077] Le raisonnement de l'auteur tient notamment à la composition originale du trésor de Berchidda (Sardaigne, *RRCH* 249, *CHRR* BER), où l'émission *RRC* 282 est surreprésentée avec 52 exemplaires. Mais cette proportion est à relativiser : le lot comprend au total 1399 deniers, de sorte que les monnaies de la série *RRC* 282 en représentent moins de 4 %, et l'enfouissement n'est pas antérieur à *c.* 82 a.C. Les particularités de ce dépôt sont nombreuses et ont déjà été relevées par CRAWFORD 1974, p. 628 ; LOCKYEAR 2007, p. 87, 172, 193, 239-240. Kris Lockyear souligne le caractère très « archaïque » de ce trésor dans le contexte des années 80 a.C., c'est-à-dire la proportion élevée de monnaies issues de séries anciennes, et notamment d'émissions rares telles que *RRC* 309-310. Le processus d'accumulation et de sélection – aucun quinaire n'est attesté – semble donc assez atypique : à ce titre, le trésor de Berchidda n'est probablement pas le plus propice pour être employé dans le cadre d'estimations de nombres de coins par série, contre CRAWFORD 1974, p. 642-652 ; et il n'est en tout cas pas suffisamment fiable, selon nous, pour apporter la démonstration de la localisation d'un atelier romain officiel en Sardaigne.



Figure 158. Bornes milliaires, *c.* 120-*c.* 100 a.C.

À gauche : borne milliaires au nom de Cn. Domitius Ahenobarbus, mise au jour au Rieu de Treilles (Aude) en 1949, *AE* 1952.38. Grès, h 193 cm, ø 43/45 cm. Texte : CN DOMITIVS CN F / AHENOBARBVS / IMPERATOR / XX. Source : GAYRAUD 1981, p. 129.

À droite : borne milliaire au nom de Mn. Sergius, mise au jour au Mas El Vilar de Tona (Barcelone) en 1954, *CIL* I², 2982. Museu Episcopal, Vic (Barcelone). Grès, h 105 m, ø 30 cm. Texte : M' SERGIVS M' F / PROCOS VII. Source : CIL en ligne.



a

b **c**

Figure 159. Monnaies d'*Emporion*, d'*Untikesken* et de *Neronken*, *c.* 120-*c.* 80 a.C.

a) Drachme, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ, *Emporion* (L'Escala, Gérone), *c*. 120-90 a.C. *ACIP* 236, *CNH* 89 p. 30 (échelle 1,5:1), 4,08 g, 17 mm, 2 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 28, *MHBNF* 105[cat. 837].

b) Unité de bronze, *untikesken*, *Indigetes* (Gérone), *c.* 120-80 a.C. *ACIP* 1049, *CNH* 58 p. 149 (échelle 1,5:1), 13,56 g, 26 mm, 5 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 64, *MHBNF* 960. Cl. Gallica.fr.

c) Unité de bronze, *neronken*, Montlaurès (Aude) ?, *c*. 110-80 a.C. *ACIP* 2692, *CNH* 2 p. 437 (échelle 1,5:1), 9,23 g, 25 mm, 10 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, « doubles », AA.GR.10720. Cl. Gallica.fr.

Un autre aspect nous met sur la voie d'un vaste dispositif conçu en amont sur les deux versants des Pyrénées. Le numéraire le plus représenté dans la circulation monétaire autour de l'étang de Berre et sur la rive droite de l'Aude, en-dehors des monnaies à la croix, est en effet le grand monnayage de bronze « au taureau » à la légende ibérique *neronken* (Figure 159c), ainsi que ses variantes et ses fractions, dont on s'accorde généralement à situer le principal centre émetteur sur l'*oppidum* de Montlaurès (Narbonne, Aude), à 4 km au nord de *Narbo*[2078]. Ce numéraire, dont la frappe se concentre probablement entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C., représente à lui seul le sixième des trouvailles monétaires effectuées dans le département actuel de l'Aude, et jusqu'au cinquième à La Lagaste (Rouffiac d'Aude et Pomas, Aude), avec 103 exemplaires sur un total de 525 monnaies antérieures au Principat mises au jour sur ce site selon Guy Rancoule[2079]. Un inventaire récent des trouvailles monétaires de Montlaurès révèle également que ces émissions représentent entre le tiers et la moitié du numéraire en circulation au sein de cet habitat[2080]. Or nous avons souligné précédemment que Montlaurès doit en grande partie son essor économique à la fin du IIe siècle a.C. aux perspectives offertes par le grand commerce canalisé par *Narbo*[2081] : sans qu'il soit nécessaire que les autorités romaines suscitent explicitement la frappe de ces séries « ibériques », le fait que soit émis à seulement 4 km de la colonie de *Narbo*, au sein d'une enclave dans le cadastre narbonnais, un important monnayage de bronze d'envergure régionale permet de supposer que Montlaurès bénéficie dans ce domaine de la bienveillance des autorités provinciales et probablement des colons de *Narbo*.

Le binôme *Narbo Martius-Neronken* apparaît dès lors comme la réplique au nord des Pyrénées du couple *Emporion-Untikesken* à L'Escala (Gérone) (Figure 159a-b) : la cité grecque renoue avec la frappe de drachmes suivant un étalon allégé à la fin du IIe siècle a.C.[2082], tandis que les *Indigetes*, formant une entité indigène politiquement distincte mais clairement associée à *Emporion*, émettent un important monnayage de bronze « au pégase » présentant des similitudes importantes avec celui des *Neronken*. Il faut en outre souligner que, si la chronologie est peut-être plus longue pour les frappes catalanes, c'est bien du tournant des IIe-Ier siècles a.C. que sont datées l'intégralité des trouvailles de drachmes tardives d'*Emporion* et la majorité de celles de monnaies de bronze à la légende

[2078] Sur le monnayage à la légende *neronken*, ses variantes et ses imitations, voir FEUGÈRE et PY 2011a, p. 308-313 ; RICHARD RALITE 2015, p. 10

[2079] RANCOULE 2000, p. 31.

[2080] RICHARD RALITE 2015. La parution prochaine du catalogue des monnaies d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), réalisé par Jean-Claude Richard Ralite et Gisèle Gentric, devrait bientôt apporter un éclairage complémentaire pour les territoires longostalètes situés au nord de l'Aude.

[2081] SANCHEZ 2009, p. 366-368.

[2082] CAMPO 1997a.

untikesken[2083]. Par extension, l'idée d'une participation financière des alliés emporitains à la construction de la voie romaine reliant l'Ampurdan au Languedoc, qui pourrait se justifier en ce sens qu'elle apporte à la cité grecque une sécurité accrue, pourrait fournir l'une des explications de la reprise de la frappe de drachmes au sein de cet atelier vers le dernier quart du IIe siècle a.C. Au bout du compte, la proximité de *Narbo* avec Montlaurès et les parallèles qu'offre cette situation avec *Emporion* nous invitent donc à souligner l'importance de l'élément ibérique dans l'environnement régional de la série *RRC* 282 : la pénétration des espèces républicaines en Languedoc demeurant globalement faible durant la seconde moitié du IIe siècle a.C., des usagers locaux pourraient ainsi être enclins à assimiler ces monnaies à des « deniers ibériques », tout autant sinon davantage qu'à des monnaies spécifiquement romaines. Peut-être est-ce aussi dans cette perspective qu'il faut appréhender l'emploi de flans *serrati* pour la frappe de ces monnaies. Du point de vue italien, une telle stratégie de distinction marquerait les fonctions spécifiques de ce monnayage d'argent, le premier depuis plusieurs générations à être frappé au nom de Rome hors d'Italie[2084] ; du point de vue indigène, elle contribuerait de surcroît à créer une distinction entre les monnaies de la République romaine et celle des communautés ibériques[2085].

Poste avancé romain sur la voie de l'Hispanie, porte d'entrée des productions manufacturées italiques vers les marchés indigènes languedociens, *Narbo Martius* est donc aussi la base arrière des compagnies minières italiennes actives au tournant des IIe-Ier siècles a.C. dans la Montagne Noire et les Monts d'Orb[2086], et conserve en toutes circonstances des relations étroites avec Rome. L'étude analytique des monnayages d'argent attribués aux *Ruteni*, frappés pour la plupart voire pour la totalité après la fondation de *Narbo*, atteste que les Romains n'exercent pas un contrôle absolu et exclusif sur les mines d'argent de la région : les indigènes poursuivent pour leur propre compte l'exploitation commencée au cours des périodes précédentes, et pourraient aussi s'associer aux Italiens dans certains cas. Pour autant, la péninsule italienne devient sans doute rapidement l'un des principaux débouchés

[2083] GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, II, p. 387. Les connexions numismatiques entre le Narbonnais et la péninsule Ibérique ne s'arrêtent pas là : il faut en effet souligner le fait que les trouvailles de monnaies de bronze ibériques, bien représentées dans la région et jusqu'à Vieille-Toulouse, proviennent majoritairement des ateliers situés dans les terres tels qu'*Iltirta*, ce qui montre que les itinéraires transpyrénéens intérieurs, notamment à travers le plateau de Cerdagne, sont fortement empruntés durant cette période : voir RANCOULE 2003 ; GORGUES 2010, p. 325-326.

[2084] L'emploi de deniers présentant une caractéristique formelle immédiatement identifiable aurait d'autant plus de sens dans le cadre d'un monnayage émis par plusieurs foyers de production distincts dans le cadre d'un vaste montage financier dont les conséquences se feraient ressentir dans une grande partie de l'Occident nord-méditerranéen.

[2085] Dans tous les cas, la serration des flans monétaires n'est probablement pas liée à des impératifs métallurgiques, contrairement à ce que prétendent BALBI DE CARO *et al.* 1999 et PANCOTTI et CALABRIA 2011 : nous avons étudié bien d'autres types de monnayages produits à partir d'argent non-altéré par l'ajout de cuivre, et aucun d'entre eux ne fait l'objet d'un procédé comparable, sans pour autant présenter les signes d'une fragilité structurelle particulière.

[2086] BONSANGUE 2011 ; MANTENANT 2014, p. 320-352.

de la filière de l'argent languedocien, qui participe ainsi d'une vaste réorganisation des réseaux de la production et du commerce des métaux précieux en Méditerranée occidentale à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. La production monétaire de l'atelier capitolin de Rome permet de prendre la mesure de ces mutations suprarégionales.

6.4. La production de monnaies d'argent à Rome de la période gracchienne à la dictature syllanienne

Les années *c.* 120-*c.* 80 a.C. apparaissent comme une période relativement cohérente à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, que ce soit dans le domaine de la production et des usages monétaires ou plus largement dans ce que révèle l'archéologie de la culture matérielle des sociétés locales durant cette phase La Tène D1b. S'agissant de Rome, en revanche, ces deux générations correspondent à d'importantes mutations socioéconomiques ainsi qu'à des tensions politiques et militaires croissantes[2087]. Du point de vue numismatique, c'est avant toute chose la Guerre sociale (91-88 a.C.) qui marque un tournant majeur dans l'organisation de la production monétaire, créant de fait une partition très claire entre une phase initiale, précédant le conflit, marquée par une certaine continuité avec les décennies antérieures, et une phase postérieure plus troublée.

6.4.1. Le monnayage d'argent de la République romaine au tournant des IIe-Ier siècles a.C.

6.4.1.1. La contribution des filières occidentales de l'argent

a. Les éléments traces de l'alliage des deniers du dernier tiers du IIe siècle a.C.

Si les décennies centrales du IIe siècle a.C. amorcent déjà une dynamique de renouvellement des sources d'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire capitolin, le dernier quart de ce siècle semble marquer une nette accélération de ce processus. L'étude des teneurs en or et en bismuth des monnaies frappées à Rome durant cette période révèle en effet la relative homogénéité de l'alliage des émissions des décennies 120-110 a.C., avec une majorité de deniers présentant des concentrations en or inférieures à 2000 ppm et à 1000 ppm, respectivement (Figure 160). Il importe en revanche de souligner que cette tendance semble se dissiper dès les années 100 a.C., au profit de teneurs en or très

[2087] Cette période allant approximativement de l'ascension des Gracques à l'émergence de la dictature syllanienne correspond au cinquième et avant-dernier avatar de la République romaine selon la typologie établie par FLOWER 2010, p. 80-114, 173-176. L'approche originale de l'auteur constitue une bonne entrée en matière récente pour aborder ces questions sur lesquelles la bibliographie est inépuisable.

dispersées et pouvant dépasser 1 %, tandis que celles du bismuth demeurent à peu près stables entre 500 et 1000 ppm. Nous verrons ensuite qu'elle s'estompe totalement durant les deux premières décennies du Ier siècle a.C. Cette tendance passagère à la réduction des concentrations en or au sein de l'alliage des deniers romains durant la phase *c.* 130-110 a.C. pourrait être interprétée au premier abord comme un élément de continuité avec la génération précédente et donc, en termes métallurgiques, à une homogénéisation progressive du stock d'argent employé au sein de l'atelier capitolin, par exemple sous l'effet de la pérennisation des filières d'approvisionnement mises en place vers le milieu du IIe siècle a.C. Néanmoins l'accentuation rapide de ce phénomène pose nécessairement la question du recours à d'autres sources encore. L'analyse en composantes principales des éléments traces des alliages monétaires, plomb exclu, apporte à cet égard plusieurs réponses. Sur la base de l'échantillon analytique disponible[2088], cette étude semble en effet confirmer l'existence de trois séquences successives d'approvisionnement au sein de l'atelier de Rome durant le dernier tiers du IIe siècle a.C. (Figure 161). De manière générale, ce sont l'or et les éléments traces qui lui sont associés qui apparaissent comme les variables les plus discriminantes, et dans une moindre mesure l'antimoine. La partition la plus nette, située vers *c.* 120 a.C., s'opère en fonction des concentrations en platine et en palladium, corrélées négativement. Si, au fil du temps, les teneurs en platine de ces monnaies tendent en effet à augmenter, passant de l'ordre du dixième de ppm à quelques unités, on constate l'effet inverse à propos du palladium, dans des proportions similaires ; les teneurs estimées étant néanmoins très faibles, donc proches des limites de détection de l'appareillage employé, il s'agit toutefois de considérer ces chiffres comme des ordres de grandeur plutôt que comme des estimations précises. Ce constat permet donc de remettre en cause l'hypothèse précédente : l'homogénéisation temporaire du stock d'argent employé à Rome durant les années 110 a.C. ne semble pas simplement liée à la part croissante des nouvelles filières sollicitées à partir du milieu du IIe siècle a.C., peut-être en relation avec le développement des activités minières dans la région de Murcie. Au contraire, on observe l'introduction d'un nouveau stock d'argent aux propriétés spécifiques, caractérisé par des teneurs en or nettement plus faibles que celles des stocks métalliques apparus au cours de la génération précédente, celui-ci étant lui-même plus riche en platine et plus pauvre en palladium. Une seconde rupture s'opère, peut-être plus progressivement, aux environs de *c.* 110 a.C., liée à l'augmentation et à la dispersion croissante des concentrations en or, déjà évoquées.

[2088] Pour ces quatre décennies selon la chronologie de CRAWFORD 1974, 88 deniers frappés à Rome ont été analysés : cet effectif peut sembler suffisant pour appréhender dans les grandes lignes les stratégies d'approvisionnement de l'atelier capitolin, mais il demeure trop restreint à l'échelle de chaque série représentée – entre 2 et 7 exemplaires pour chacune d'entre elles – et n'est en aucun cas représentatif de la population globale des deniers émis à cette période, particulièrement si l'on tient compte de l'accroissement des volumes de production qui caractérisent les années 130-120 a.C.

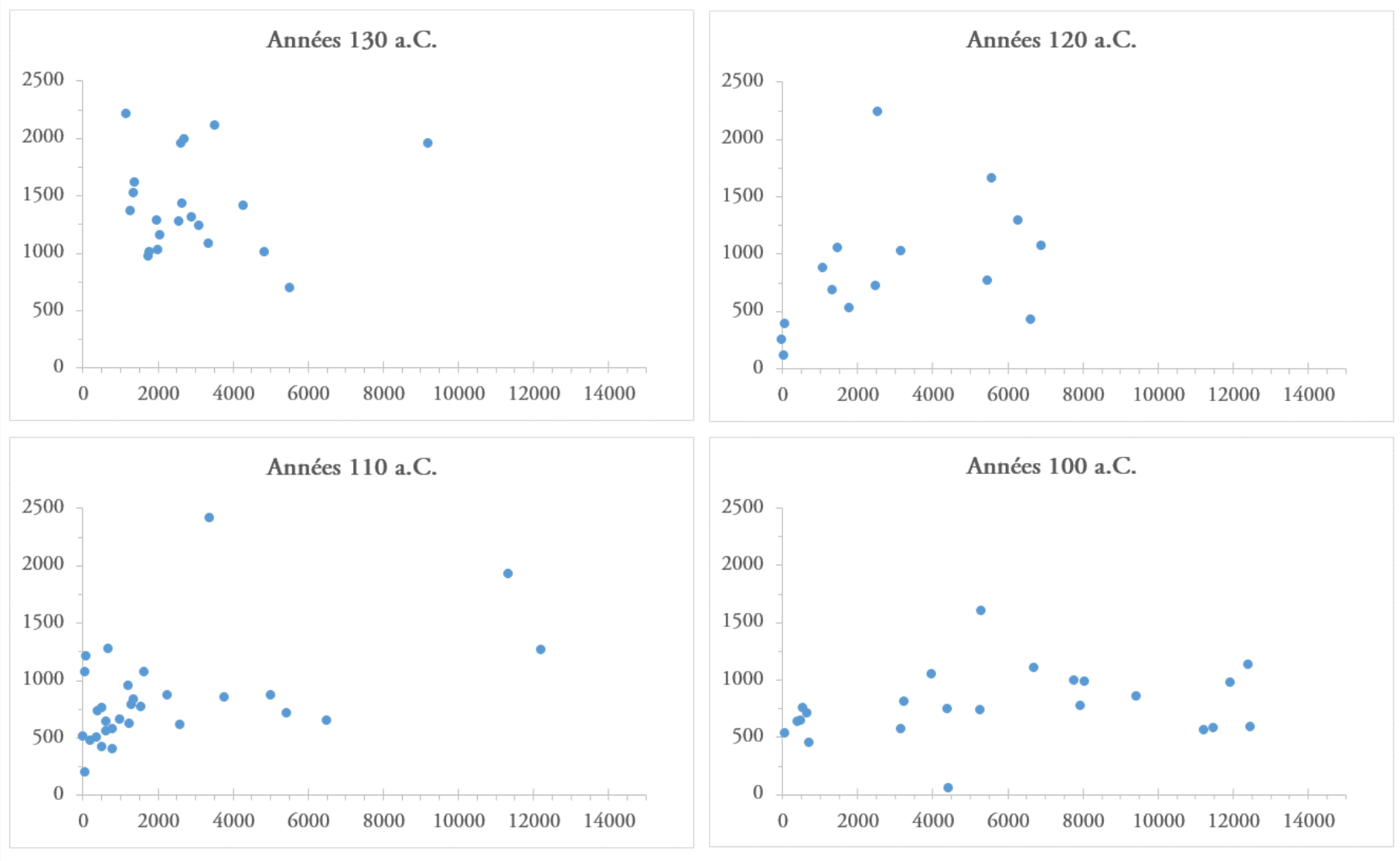


Figure 160. Teneurs en bismuth (ppm) par rapport aux teneurs en or (ppm) des deniers romains républicains frappés entre *c*. 137 et *c*. 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=89), par décennies.

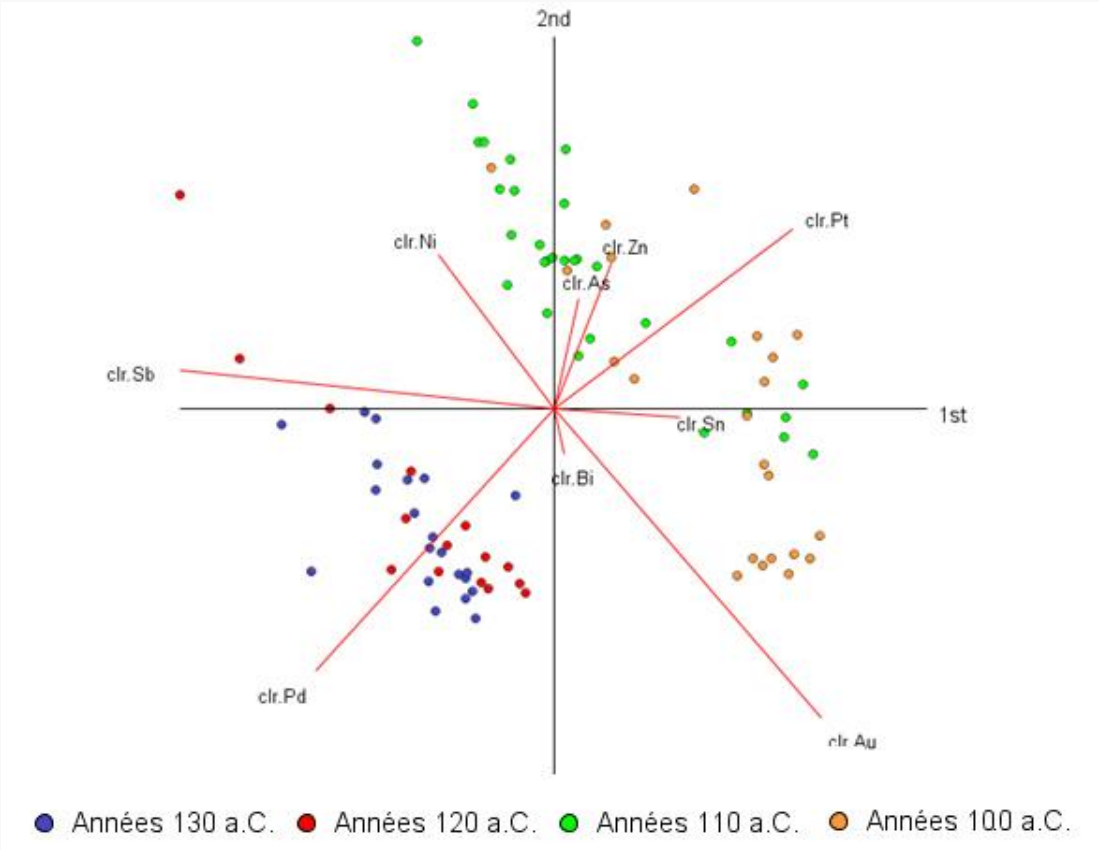


Figure 161. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers frappés à Rome, *c.* 137-*c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=88). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 64,13 %).

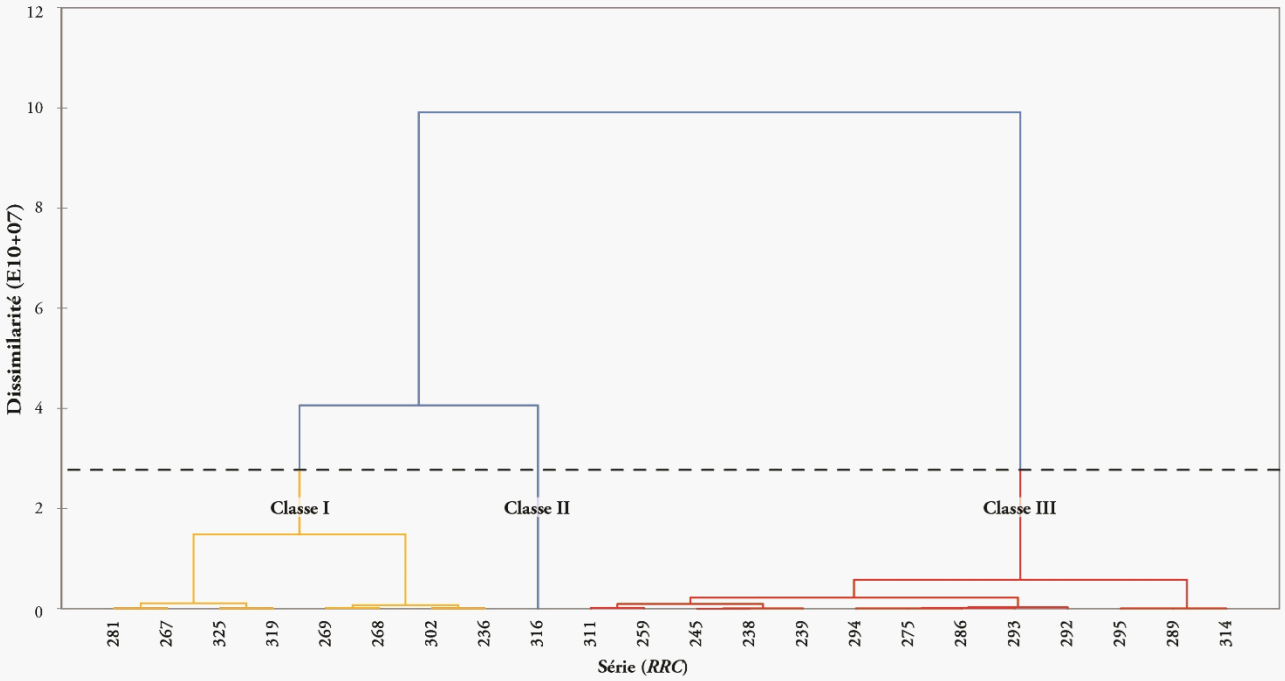


Figure 162. Classification ascendante hiérarchique (CAH) des séries de deniers frappées à Rome entre *c.* 137 et *c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=88) en fonction de leurs teneurs moyennes en éléments traces. Variables : Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Sb, Pd, Pt. Méthode : Ward pour distance euclidienne.

Cependant, il s'agit de ne pas s'exagérer la portée de ces conclusions pour la caractérisation de l'organisation de l'atelier capitolin. D'une part, la notion même d'homogénéité des sources d'approvisionnement est à relativiser dans le cas du Trésor romain, qui brasse nécessairement des masses d'argent monnayé et non-monnayé de provenances diverses : l'ensemble de composition dont nous avons souligné la cohérence pour les années 110 a.C. présente en fait des teneurs en or dispersées, pour la plupart entre quelques dizaines de ppm et 2000 ppm, ce qui ne serait pas nécessairement perçu comme homogène pour d'autres monnayages antiques. En outre, l'approche de cette question à partir d'échantillons classés par décennies tend à lisser la variété des situations rencontrées en ne tenant pas compte du cas spécifique de chaque série. Il importe donc d'évaluer la validité des tendances compositionnelles énoncées précédemment à l'échelle des émissions monétaires et au sein de celles-ci. L'analyse par classification ascendante hiérarchique (CAH) des 22 séries étudiées pour cette période, en fonction des teneurs moyennes en 10 éléments traces estimées pour chacune d'entre elles, permet de distinguer trois classes principales (Figure 162). La première, qui regroupe les séries *RRC* 236, 267, 268, 269, 281, 302, 319 et 325 se caractérise par d'assez fortes concentrations en or (en moyenne 5160 ppm) et par une dispersion significative des teneurs observées, pour l'or comme pour les autres éléments. La seconde, qui n'est formée que par la série *RRC* 316, se distingue par des teneurs en or élevées mais homogènes (en moyenne 1,2 %, σ=0,05, n=5) et de plus fortes concentrations en étain (55 ppm en moyenne, contre 26 ppm pour l'ensemble de l'échantillon étudié, à l'exception d'un exemplaire *RRC* 314 contenant 620 ppm). Enfin, la troisième classe se compose des séries *RRC* 238, 239, 245, 259, 275, 286, 289, 292, 293, 294, 295, 311 et 314 et se caractérise principalement par de faibles teneurs en or (1590 ppm en moyenne) (Figure 163).

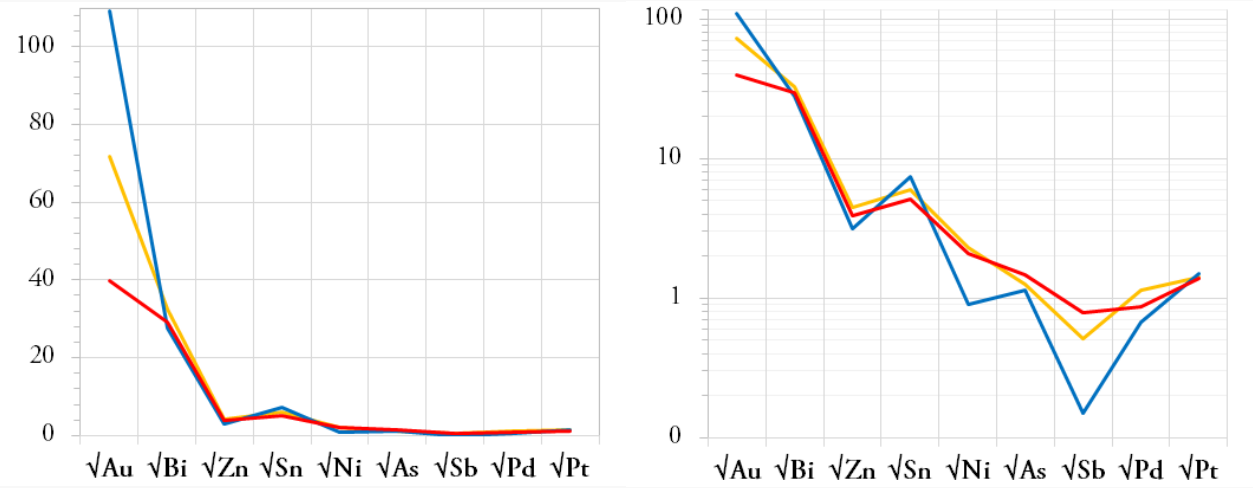


Figure 163. Diagramme des teneurs moyennes des principaux éléments traces au sein de l'alliage des deniers *RRC* 236-325 (n=88) d'après les classes définies par CAH., échelle linéaire et logarithmique. Données normalisées par l'emploi de racines carrées.

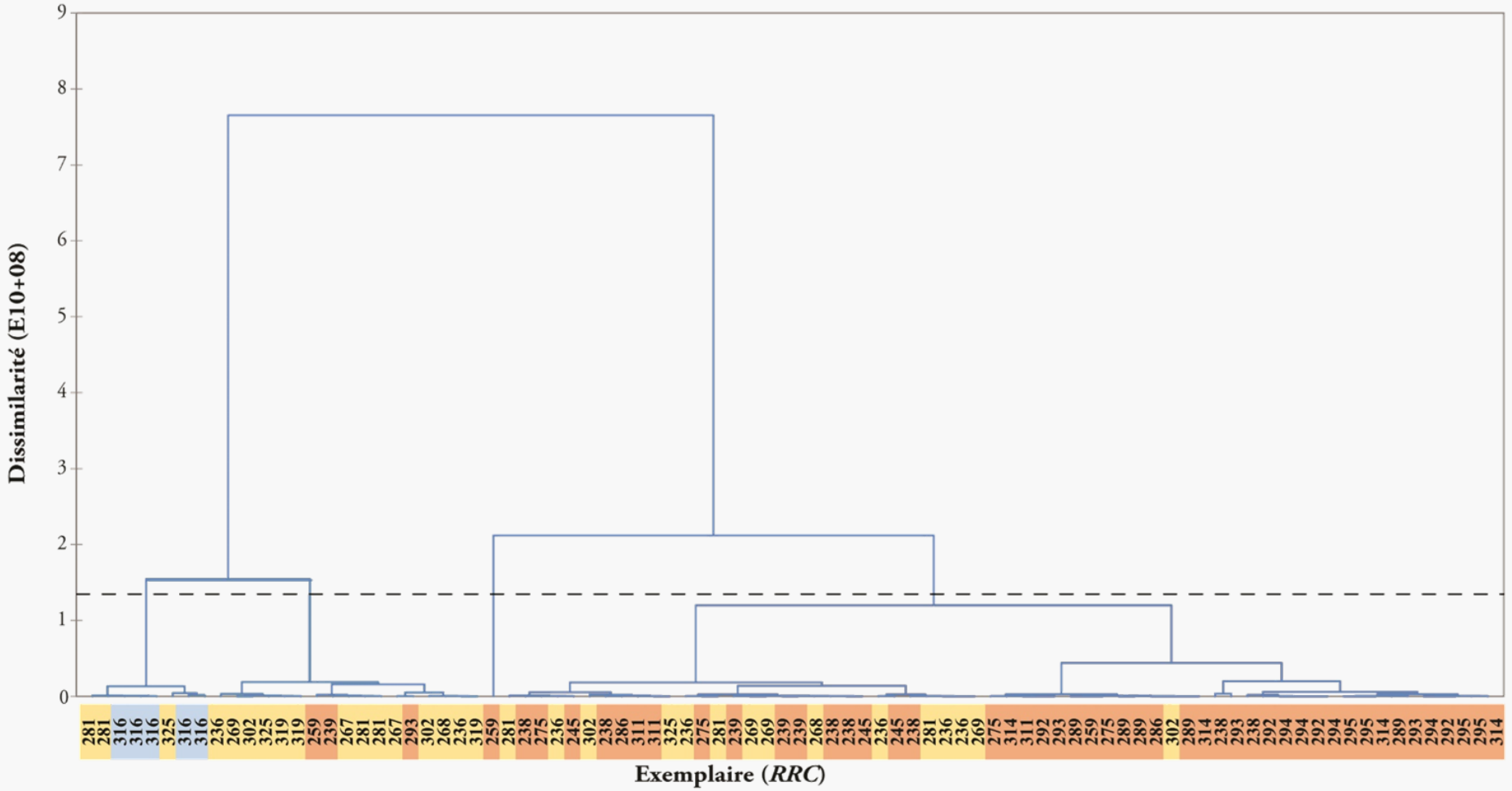


Figure 164. Classification ascendante hiérarchique (CAH) des deniers frappés à Rome entre *c.* 137 et *c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=88) en fonction de leurs teneurs en éléments traces. Les cadres jaunes, bleus et orangés renvoient aux trois classes définies précédemment. Variables : Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Sb, Pd, Pt. Méthode : Ward pour distance euclidienne.

Une seconde itération de la CAH, portant cette fois non plus sur la moyenne des teneurs en éléments traces estimées pour chaque série, mais sur celles de chacun des 88 exemplaires caractérisés, permet d'évaluer la fiabilité des résultats obtenus à l'échelle des émissions monétaires et de les nuancer (Figure 164). Les exemplaires de la série *RRC* 316, qui constituent la classe II de l'analyse statistique précédente, apparaissent clairement regroupés, quoiqu'accompagnés de trois monnaies issues des séries *RRC* 281 et 325. La distribution des autres exemplaires confirme partiellement la partition entre les classes I et III de l'analyse par séries, mais la limite entre ces deux tendances de composition apparaît nettement plus poreuse : certaines émissions telles que *RRC* 238, 239, 269, 281 ou 302 comptent en fait des exemplaires parmi les quatre à cinq classes principales définies par cette nouvelle CAH. Inversement, d'autres séries, en particulier celles de la séquence *RRC* 289-295, frappées en *c.* 116-*c.* 112 a.C. ou bien en *c.* 112-*c.* 110 a.C.[2089], forment des ensembles de composition très homogènes : elles semblent relever plutôt d'un épiphénomène propre aux années 110 a.C. et n'illustrent donc pas le cas le plus fréquent parmi les émissions monétaires républicaines de cette période. En d'autres termes, les analyses élémentaires des deniers de la République romaine émis au cours du dernier tiers du IIe siècle a.C. paraissent refléter le recours à de nouvelles sources d'approvisionnement dont ne disposait pas le Trésor romain encore une génération plus tôt. Il s'agit d'un phénomène partiel, qui ne conduit pas au remplacement intégral des réserves métalliques de l'atelier capitolin, mais n'en traduit pas moins une tendance, fût-elle assez ponctuelle, à l'homogénéisation de ses sources d'approvisionnement en argent. Soulignons enfin que certaines émissions monétaires paraissent bien plus concernées que d'autres par ce processus : en dépit de la pérennisation des activités de cet atelier, qui émet chaque année des volumes conséquents de monnaies d'argent pour le compte du Sénat et du peuple romain, il n'est pas impossible que certaines séries soient émises sur la base d'un apport *ad hoc* en matières premières. Un approfondissement de ces recherches permettra peut-être d'expliquer ces différences d'après le contexte de production de chaque série, par exemple en fonction du type de demande dont elle émane et de l'identité de son responsable, selon qu'il s'agisse d'émissions annuelles « classiques » ou bien réglées par un *senatus consultum*, frappées par des triumvirs monétaires ou par des questeurs, etc. Pour l'heure, l'échantillon analytique mobilisé demeure trop restreint pour permettre d'y voir le moindre rapport de cause à effet. Il reste dès lors à déterminer quelles pourraient être les origines de ces nouvelles sources d'argent, à la lumière des résultats présentés auparavant.

[2089] Selon les chronologies respectives de CRAWFORD 1974 et MATTINGLY 1998. PASSEHL 2014 propose une distribution intermédiaire, entre *c.* 114 et *c.* 110 a.C.

b. Les nouveaux circuits de l'argent en Méditerranée occidentale

L'un des enjeux centraux à propos de l'organisation de l'atelier capitolin à partir de *c.* 120 a.C. est de déterminer le contexte historique permettant d'expliquer la modification ponctuelle mais significative de ses sources d'approvisionnement en argent. Le croisement des données analytiques exposées au cours des sous-chapitres précédents offre au moins deux perspectives de rapprochement entre la composition élémentaire des monnaies d'argent émises à Rome et en Occident nord-méditerranéen : la forte réduction des teneurs en or au sein de l'alliage des deniers de Rome pourrait en effet être suscitée soit par l'incorporation d'un nouveau stock d'argent issu des mêmes sources d'approvisionnement que l'atelier d'*Ikalesken*, en péninsule Ibérique, soit par celle de gisements d'argent languedociens, soit par une combinaison de ces différents types d'apports. L'étude des teneurs en or et en bismuth des monnayages concernés révèle que les deniers attribués à *Narbo* (*RRC* 282) et à Rome (*RRC* 259-314) appartiennent à une même tendance de composition : par comparaison avec les caractéristiques de l'argent des monnaies romaines plus anciennes, on semble ainsi percevoir les effets de l'incorporation parmi les sources d'approvisionnement de l'atelier capitolin du même stock d'argent qu'emploie(nt) le(s) centre(s) émetteur(s) de la série *RRC* 282 (Figure 165). Les monnaies issues des émissions précoces attribuées aux *Ruteni* ne s'intègrent pas au sein de cette tendance en raison de concentrations en bismuth plus élevées, sans qu'il soit possible de déterminer si cette différence traduit l'emploi de stocks d'argent aux provenances distinctes – par exemple issus du nord de l'Aveyron actuel pour les *Ruteni* et des Monts d'Orb ou des Barrencs pour les monnayages romains ? – ou s'il s'agit d'une conséquence d'un traitement métallurgique distinct de minerais présentant les mêmes caractéristiques. Les monnaies ibériques d'*Ikalesken*, dont l'origine du métal demeure difficile à préciser mais pourrait se situer dans la Sierra Morena[2090], présentent des compositions très proches de celles des drachmes attribuées aux *Ruteni*, et donc également distinctes de celles deniers romains. L'inclusion de 7 autres éléments traces dans le cadre d'une analyse en composantes principales aboutit aux mêmes conclusions, avec une tendance regroupant les deux groupes de deniers *RRC* 282 et ceux de l'atelier capitolin, les uns et les autres présentant des alliages distincts de ceux des monnaies attribuées aux *Ruteni*, et dans une moindre mesure de ceux d'*Ikalesken* (Figure 166).

[2090] Voir *supra*, p. 456ss.

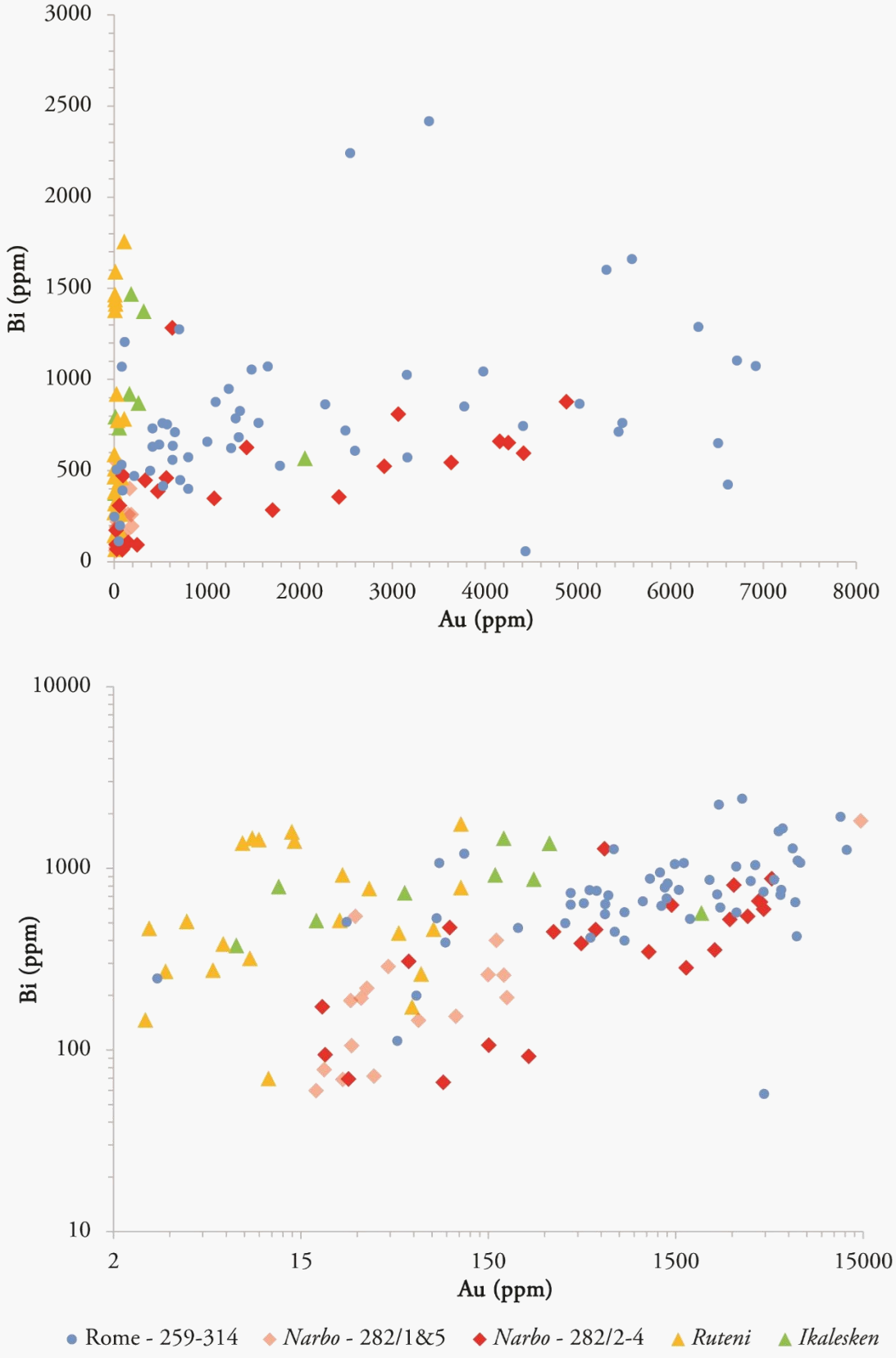


Figure 165. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or des monnaies d'argent attribuées à Rome (*RRC* 259-314), à *Narbo* (*RRC* 282), aux *Ruteni* (RUT-182-183, 206) et à *Ikalesken* (*ACIP* 2071-2093) (n=125). En haut : affichage linéaire, 3 ex. non-représentés. En bas : affichage logarithmique.

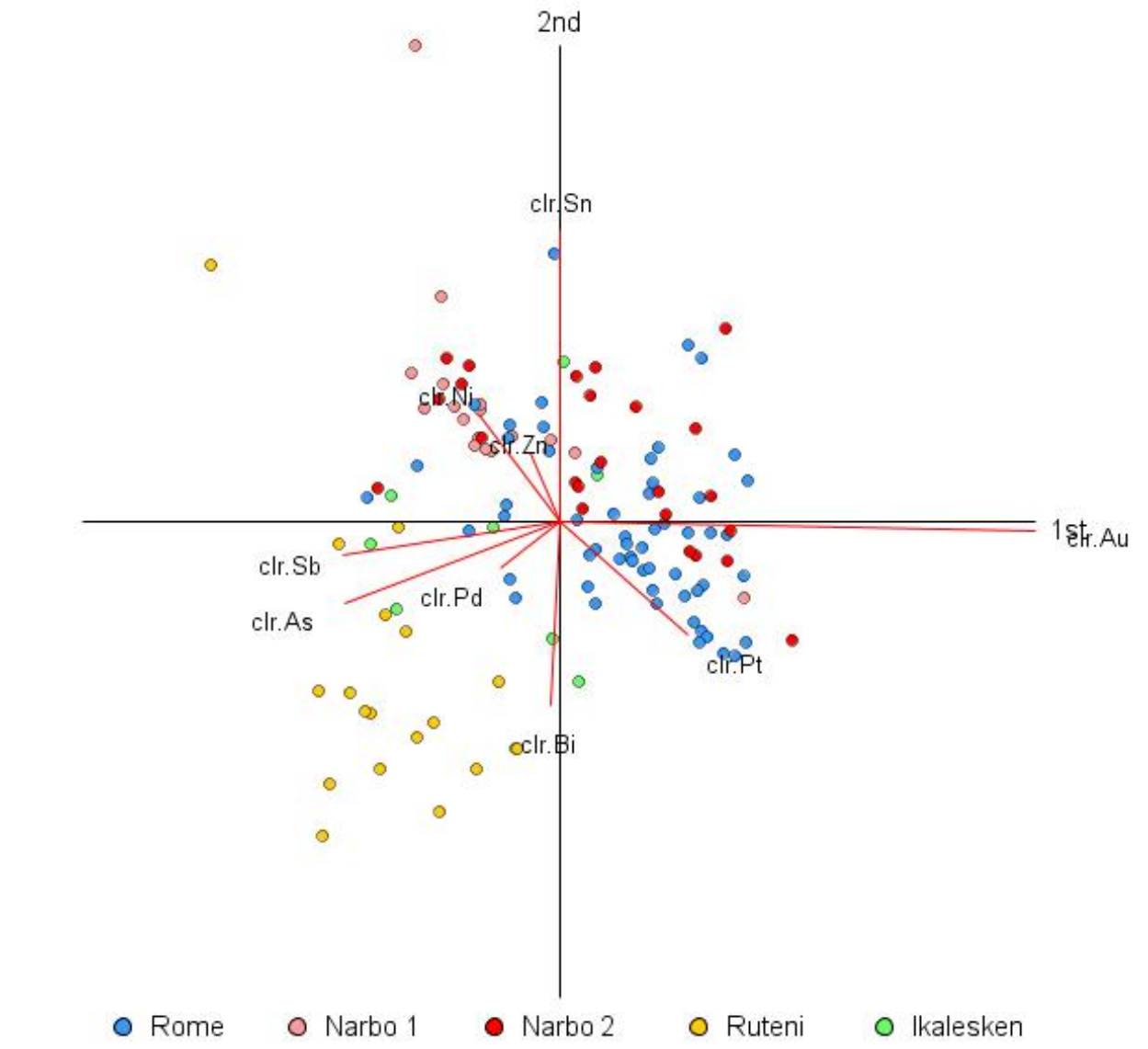


Figure 166. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des monnaies d'argent attribuées à Rome (*RRC* 259-314), à *Narbo* (*RRC* 282), aux *Ruteni* (RUT-182-183, 206) et à *Ikalesken* (*ACIP* 2071-2093) (n=125). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 66,69 %).

Dans l'état actuel des données disponibles, aucun rapprochement tout à fait probant ne peut donc être proposé entre les caractéristiques du stock d'argent employé à Rome après *c.* 120 a.C. et celles des monnayages attribués aux *Ruteni* et à *Ikalesken*. Cela ne signifie pas que le nouvel apport d'argent identifié au sein de l'alliage des deniers romains des années 110 a.C. ne puisse pas être issu des mêmes régions que celles qui abritent ces ateliers indigènes ; en revanche, d'autres gisements pourraient être préférentiellement exploités, fournissant un minerai argentifère aux propriétés distinctes. Des pratiques spécifiques aux indigènes ou aux Italiens dans la chaîne opératoire de production de l'argent pourraient également accroître les différences observées entre les types d'alliages, sans pouvoir les justifier pleinement pour autant.

En revanche, le lien entre le nouveau stock d'argent employé à Rome après *c.* 120 a.C. et celui des deniers *serrati* aux noms de L. Licinius et Cn. Domitius (*RRC* 282) est indéniable, et se vérifie à l'examen des teneurs de l'ensemble des éléments caractérisés, sans pour autant supporter l'opinion privilégiée par Michel Gayraud selon laquelle ces monnaies auraient simplement été émises à Rome[2091] : la composition élémentaire du groupe *RRC* 282/1 et 5 marque sans aucun doute la spécificité de cette émission, tandis que les variantes *RRC* 282/2-4 constituent le trait d'union entre les précédentes et les deniers de l'atelier romain. Si l'on maintient sur des critères historiques et archéologiques la localisation d'une partie au moins de la frappe de cette série à *Narbo Martius*, les données analytiques permettent dans ce cas de matérialiser une filière de l'argent employée, parmi d'autres, par le Trésor et l'atelier monétaire romains. Celle-ci se traduirait par des transferts d'argent transitant peut-être par *Narbo* et à destination de Rome, à laquelle elle fournirait au cours des années 110 a.C. un apport ponctuel mais massif d'argent languedocien. Celui-ci constituerait l'essentiel du métal employé notamment pour la frappe des émissions très soignées du collège de 113-112 a.C.[2092], et probablement également pour plusieurs séries des années précédentes et suivantes.

Sans remettre en cause l'hypothèse d'une présence italo-romaine antérieure à 120 a.C. dans les secteurs miniers languedociens, peut-être accréditée par le trésor de Lastours (Aude), ces résultats confirment donc l'importance de la rupture consécutive aux campagnes militaires des années 120 a.C. dans la nature des relations économiques entre Rome et la partie occidentale de la *Gallia Ulterior*. En revanche, il est encore difficile de déterminer si cette nouvelle source d'argent languedocien provient des butins de guerre obtenus par Q. Fabius Maximus et Cn. Domitius Ahenobarbus, des prémices d'une fiscalité provinciale en *Gallia Ulterior* ou bien d'une exploitation minière mise en œuvre par des compagnies italiennes, dont la *societas argentifodinarum Rotenensium* ou *Rotenorum*[2093] fournit l'exemple. Le caractère aussi ponctuel que massif du phénomène pourrait orienter vers la première option, mais la remarquable homogénéité et la pureté de cet argent ne sont pas conformes avec l'hypothèse d'un brassage d'objets en argent de natures et d'origines variées qui composent habituellement ce type de butins. Inversement, dans le cas d'un apport essentiellement constitué par les activités minières, le caractère soudain et éphémère du phénomène est plus difficilement explicable,

[2091] GAYRAUD 1981, p. 119-136.
[2092] L'échantillon analytique pour les séries *RRC* 292-295 comprend 16 deniers, ce qui constitue le panel le plus représentatif de notre corpus avant les années 80 a.C. MATTINGLY 1998 répartit ces quatre séries en deux années, en 111-110 a.C.
[20932093] PAILLER 2011a, p. 225-226.

sauf à supposer que les années 100 a.C. correspondent elles-mêmes à la mise en place d'une ou de plusieurs nouvelles filières de l'argent à destination de Rome reléguant celle des mines languedociennes à un rang secondaire. Que ce soit par l'intermédiaire de la refonte de butin, des bénéfices des *uectigalia* imposés aux populations provinciales comme aux sociétés minières italiennes de droit privé, les uns et les autres levés par des publicains[2094], toute tentative de quantification des volumes d'argent languedocien importés à Rome est en soi vouée à l'échec dans l'état actuel de la documentation disponible. En outre, les indices d'une « ruée vers l'argent » des Italiens en Languedoc central et occidental doivent être nuancés[2095], et surtout confrontés avec la documentation plus abondante relatives aux mines d'argent de la Sierra Morena, dont la valorisation semble débuter à la même période : rappelons à cet effet que le village minier de La Loba (Fuenteobejuna, Cordoue), qui correspond à une phase d'exploitation assez précoce au sein de ce secteur, semble occupé entre *c.* 120 et *c.* 90 a.C.[2096]. Or nous manquons actuellement de données relatives aux éléments traces de l'argent qui y est extrait durant cette période et la comparaison avec les monnaies romaines demeure donc encore inaccessible[2097] ; en outre, il est évident que les circuits méditerranéens de l'argent ne sont pas tous occidentaux : les revenus en métaux précieux du Trésor romain issus d'autres régions telles que la Macédoine, par exemple, échappent encore au spectre de nos recherches mais pourraient représenter une part significative des matières premières employées par l'atelier capitolin à partir du IIe siècle a.C., ce qui sera peut-être éclairci par le biais d'un programme d'analyses élémentaire dédié.

Quelles que soient l'ampleur et la pérennité des transferts d'argent monnayé et non-monnayé entre le Languedoc et Rome, le fait est que ceux-ci s'inscrivent dans un contexte général qui voit affluer à Rome des quantités croissantes de richesses de tous types, et notamment de métaux précieux. Cette situation d'abondance, qui contribue encore un peu plus à marginaliser la place du bronze par rapport à l'argent dans la production monétaire romaine, permet à l'atelier capitolin d'accroître encore le processus de normalisation des émissions de deniers entamé au cours des décennies précédentes.

[2094] DOMERGUE 2008, p. 194-195 ; PAILLER 2011a, p. 225-226.
[2095] MANTENANT 2014, I, p. 325-328.
[2096] DOMERGUE et SILLIÈRES 2002, p. 397.
[2097] On ne trouve dans HOLLSTEIN 2000a aucun élément permettant de répondre à ces questions sur la base des analyses isotopiques du plomb, l'échantillonnage des différentes campagnes analytiques présentées dans le cadre de ces recherches comprenant des deniers des années 120 a.C., quelques exemplaires *RRC* 282 puis des monnaies de la période syllanienne. La période intermédiaire n'est donc pas abordée. En outre les différentes contributions de cet ouvrage n'apportent pas de précision concernant les références géologiques employées

6.4.1.2. Vers une normalisation accrue du monnayage civique

a. Aspects techniques et métrologiques

La première conséquence de l'afflux d'argent à destination du Trésor romain à la fin du IIe siècle a.C. a trait à la croissance des masses monétaires émises durant cette période : les estimations fournies par Michael Crawford concernant le nombre de coins de droit des séries de deniers frappées à Rome traduisent une hausse régulière des volumes de production. Le nombre moyen de coins de droit par an s'élève en effet à 215,7 pour la période 139-130 a.C. : il atteint respectivement 261,3, 346,9 et 459,5 pour les décennies 129-120, 119-110 et 109-100 a.C. selon la chronologie du *Roman Republican Coinage*, ce qui signifie qu'entre chacune de ces périodes, la croissance des volumes de production de deniers atteint entre 20 et 35 %[2098]. Ces observations permettent en fin de compte d'apporter une nuance importante au raisonnement développé par Michael Crawford au sujet de la corrélation entre les volumes d'émission des deniers et l'estimation des dépenses de la République romaine jusqu'au tournant des IIe-Ier siècles a.C. : la quantité d'espèces frappées n'est pas uniquement déterminée par le montant du budget annuel estimé par le Sénat, mais semble également conditionnée par les richesses en métaux précieux accumulées au sein du Trésor romain. Sans nécessairement donner lieu à la production d'espèces superflues, c'est-à-dire n'étant pas liées à un projet de dépense concret, la disponibilité de larges réserves métalliques monnayées et non-monnayées pourrait en effet justifier le recours à la frappe monétaire comme moyen de financement préférentiel des investissements consentis par le Sénat. En d'autres termes, l'évolution de la masse monnayée au cours de la seconde moitié du IIe siècle a.C. n'est pas uniquement liée aux fluctuations de la demande en espèces neuves, directement corrélée à la politique de dépenses de la République romaine, mais aussi à celles de ses revenus en métaux précieux, qui semblent connaître une forte croissance durant les dernières décennies du IIe siècle a.C.

Cette augmentation des volumes de production ne s'effectue pas au détriment du poids de fin des espèces monnayées, bien au contraire : suivant la consigne introduite dès les années 130 a.C., l'atelier monétaire ne procède dans la plupart des cas à aucune altération de l'argent par l'ajout du cuivre. Le titre moyen des émissions des décennies 110-100 a.C. s'établit ainsi à 98,9 % (*RRC* 281-326/1, σ=0,4, n=56), tandis que la concentration moyenne en cuivre atteint 0,2 % (*RRC* 281-326/1, σ=0,1, n=56) (Figure 167). Les écarts-types tendent en outre à se restreindre au fil de cette période, bien que les séries *RRC* 316, 319 et 325 semblent se démarquer assez nettement des précédentes. La métrologie

[2098] D'après les estimations fournies par CRAWFORD 1974, p. 640-694 ; voir *supra*, p. 236ss.

des émissions de deniers est par ailleurs similaire à celle qui caractérise les séries du troisième quart du IIe siècle a.C., tant en termes de valeurs absolues que de dispersion : la masse moyenne s'élève à 3,82 g (σ=0,20, n=6395). Les séries de deniers romains de la période *c.* 120-*c.* 100 a.C. comptent parmi celles qui sont les plus représentées parmi les monnaies plaquées aux types républicains – peut-être du fait même de la forte valeur intrinsèque des émissions contrefaites – mais la masse médiane, qui s'élève à 3,86 g, reflète la régularité des émissions officielles[2099]. Le collège des magistrats monétaires attribué à l'année 113-112 a.C. par Michael Crawford (*RRC* 292-295), qui se démarque généralement par les innovations iconographiques et par la complémentarité des types des émissions qu'il produit, a fait l'objet d'analyses plus ciblées : 16 deniers de bon titre ainsi qu'un exemplaire plaqué ont été analysés. Leur composition élémentaire témoigne d'une homogénéité particulièrement marquée, à la fois au sein de chaque série et entre les unes et les autres : il semble clair que ces frappes ont été planifiées en amont par les différents magistrats impliqués – ce qui inclut, outre les triumvirs monétaires, le questeur L. Manlius Torquatus – puis effectuées à partir du même stock d'argent, selon un cahier des charges identique.

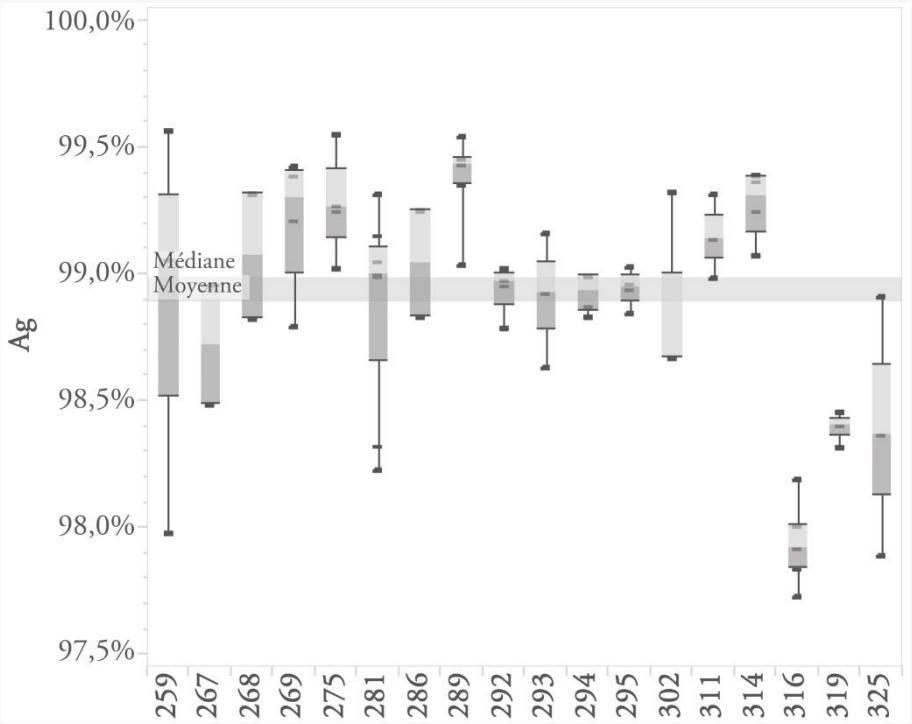


Figure 167. Titre des deniers frappés à Rome entre *c.* 129-126 et *c.* 101-97 a.C., par séries (*RRC* 259-325, n=66).

[2099] DEBERNARDI 2010, p. 377 ; WITSCHONKE 2012, p. 80 ; voir *supra*, p. 180ss pour une ébauche de chronologie de ce phénomène et pour le maintien de la thèse du caractère frauduleux des monnaies romaines plaquées.

Néanmoins le processus de normalisation de la production de deniers ne s'arrête pas à ces aspects. Les années 120-100 a.C. correspondent également à celles durant lesquelles apparaissent les marques de coins (*die marks*) sur les types monétaires, qui témoignent dans tous les cas d'une volonté de contrôle accru de la chaîne opératoire, bien que les détails des procédures impliquées nous échappent encore[2100] ; cette période voit aussi se développer la pratique de l'ajustement de la masse des exemplaires par le recours occasionnel au rognage au sein même de l'atelier[2101] ; la serration des flans, d'abord testée hors de Rome (*RRC* 282), est inaugurée au sein de l'atelier capitolin à l'occasion de la frappe des séries *RRC* 311-314 en *c.* 106-105 a.C. ou en *c.* 103-102 a.C.[2102]. L'orientation régulière des coins de droit et de revers observable pour des séries isolées durant les années 130-120 a.C.[2103], tend à se systématiser au cours des années 100 a.C. Presque toutes les émissions de deniers de cette décennie présentent en effet une orientation préférentielle des coins, avec une tendance plus ou moins marquée, généralement vers 6 h[2104]. Cette période s'achève avec les deux dernières séries de deniers romains alignés à 12 h, *RRC* 327 et 329 (Figure 168)[2105]. Si certaines émissions se distinguent par l'association de plusieurs phénomènes de ce type – par exemple, la série *RRC* 268 N·FABI·PICTOR présente à la fois un ajustement des coins à 12 h et le premier cas de marques de coins – on n'observe entre eux aucune corrélation claire : une série de deniers *serrati* n'est pas intrinsèquement plus ou moins sujette à présenter une orientation régulière des coins ou des marques de coins que les autres frappes des mêmes années. Pour autant, la contemporanéité de l'introduction de ces procédures révèle assez clairement le souci croissant de l'atelier capitolin d'émettre un monnayage d'argent original, élaboré et, surtout, apte à inspirer confiance aux usagers. Peut-être faut-il penser en premier lieu à des préoccupations pratiques et techniques : l'un des objectifs de la mise en place de ces différentes

[2100] WITSCHONKE 2012. L'auteur, qui procède par comparaison avec les données rassemblées par STAHL 2000 au sujet de l'atelier de Venise à la période médiévale, suggère que le rôle principal des *die marks* est de prévenir toute possibilité de fraude au sein de l'atelier en permettant d'identifier l'équipe responsable de la frappe de tout exemplaire perçu comme suspect, dans un contexte de préoccupation croissante pour la question de la fausse monnaie. Rick Witschonke conclut son étude avec une brève allusion à une seconde explication, sans se prononcer clairement sur la plausibilité qu'il lui accorde, p. 82-83 : les émissions portant des *die marks* seraient réalisées par des compagnies de publicains, suivant le même principe d'affermage que pour la levée des impôts, l'imposition de marques par l'atelier de Rome permettant alors à ce dernier de garantir la traçabilité des espèces frappées. Dans l'état actuel des données disponibles, il demeure difficile de donner suite à cette hypothèse, qui ne retient ni notre préférence, ni visiblement celle de Rick Witschonke lui-même.

[2101] STANNARD 1993 ; WITSCHONKE 2012, p. 81.

[2102] Selon les chronologies haute et basse de CRAWFORD 1974 et MATTINGLY 1998.

[2103] Aux séries *RRC* 239, 257 et 268 déjà évoquées au chapitre précédent, il convient d'ajouter les deniers anonymes *RRC* 287, présentant une orientation régulière atypique à 9 h : n=69 ; 8-10 h=64% ; μ=279° ; r=0,594 ; $p=3,8*10^{-11}$. Voir PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 104-106. Les séries *RRC* 286, 290 et 296 pourraient présenter une tendance à l'alignement des coins à 6 h, mais les échantillons mobilisés sont encore insuffisants.

[2104] C'est-à-dire que la distribution des axes des exemplaires de ces séries, soumise au test de Rayleigh pour évaluer le caractère aléatoire ou non-aléatoire du vecteur moyen de ces échantillons, présente un indice p nettement inférieur au seuil de 0,05. Les séries *RRC* 306, 321 et 322 semblent encore faire exception. Voir PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 106.

[2105] *RRC* 327 M·SERVEILI·C·F, n=109 ; 11-1 h=84 % ; μ=339,6° ; r=0,859 ; $p<1*10^{-12}$. *RRC* 329 LENT·MAR·F. / P·E·S·C, n=223 ; 11-1 h=82% ; μ=351,2° ; r=0,776 ; $p<1*10^{-12}$.

procédures pourrait être de contenir le développement de la fausse monnaie ou, plus exactement, de fournir les moyens de distinguer entre la bonne et la mauvaise monnaie[2106]. Mais ces considérations s'intègrent elles-mêmes à un discours plus général sur le monnayage civique de Rome, élevé au rang d'élément constitutif du patrimoine de la Ville au moment même où s'accroît sa diffusion hors d'Italie. En d'autres termes, que l'emploi de flans crénelés ou la systématisation de l'alignement des coins répondent ou non à un projet de lutte contre la fraude, ces éléments n'en deviennent pas moins constitutifs de l'aspect des deniers de cette période[2107], qui se distinguent aussi par une iconographie de plus en plus diversifiée et par des évolutions stylistiques marquées[2108].

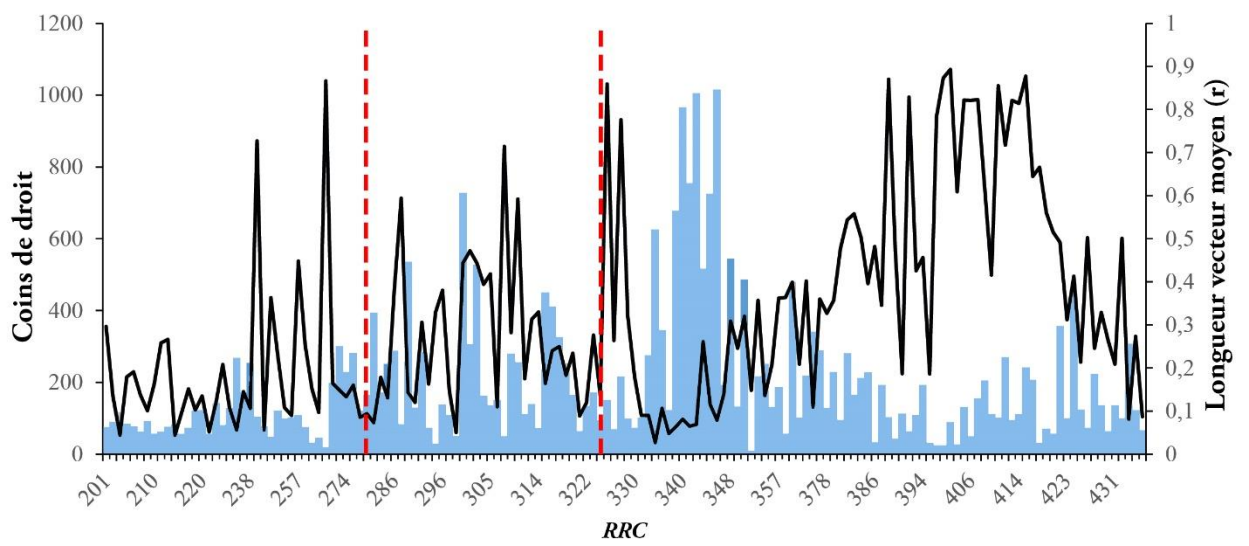


Figure 168. Estimation des volumes de production en nombre de coins de droit d'après CRAWFORD 1974 (gauche, barres bleues) et longueur du vecteur moyen (droite, ligne noire) par séries de deniers. Les pointillés rouge délimitent la séquence *RRC* 281-325.

b. L'iconographie des deniers romains à la fin du IIe siècle a.C.

Si le processus de diversification de l'iconographie monétaire romaine, c'est-à-dire la « libération typologique » à laquelle Hubert Zehnacker a consacrée une étude approfondie[2109], s'amorce dès le troisième quart du IIe siècle a.C., les variations observées restent alors subtiles, dans la plupart des cas : les principales innovations constituent en fait des variations des types classiques du denier républicain ; s'ils s'en écartent, c'est généralement pour puiser leur inspiration dans des phases plus anciennes du

[2106] WITSCHONKE 2012 au sujet des marques de coins ; concernant les deniers *serrati*, voir en dernier lieu KRAFT *et al.* 2006, p. 609-612.
[2107] TACITE, *Germanie*, 5.
[2108] CRAWFORD 1974, p. 69-70 ; ZEHNACKER 1973.
[2109] ZEHNACKER 1973.

monnayage romain. Ce n'est plus le cas à partir des années 110 a.C.[2110], qui incluent certes encore, comme les décennies suivantes, des séries aux types civiques traditionnels – par ailleurs les plus massives en termes de volumes de production[2111] – mais aussi un nombre croissant d'émissions véhiculant une communication plus élaborée et originale. Il est hors de portée de ces recherches de proposer une interprétation pour chacun de ces types monétaires ; nous nous bornerons donc à formuler quelques remarques à portée générale, à partir d'exemples ciblés, permettant de percevoir les enjeux de la communication monétaire à la fin du IIe siècle a.C.



Figure 169. Denier M·FOVRI·L·F PHILI, Rome, c. 119 a.C. RRC 281/1 (échelle 2:1), 3,95 g, 19 mm, 9 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9916, REP-11762, [cat. 105].

Il convient d'abord de souligner que la variété formelle de l'iconographie monétaire contraste avec la remarquable unité idéologique de son contenu : les troubles politiques majeurs de cette période, qui s'ouvre avec le tribunat de la plèbe de C. Sempronius Gracchus en 123 a.C., ne peuvent guère être perçus, si ce n'est très indirectement, à travers les types des monnaies romaines[2112]. Les questions sociales ou agraires ne semblent pas abordées clairement, au-delà d'éventuelles allusions aux distributions alimentaires supervisées par les édiles, par la représentation d'épis de blé[2113]. Les innovations iconographiques mises en œuvre à partir des années 110 a.C. ont toutes pour vocation de célébrer Rome, sa *nobilitas* et les mérites propres de chaque *familia* au sein de cette élite. Les premières occurrences de revendication d'une *origo* non-romaine de la part de certains de ces lignages, suivant

[2110] Voir CRAWFORD 1974, p. 729 pour l'hypothèse d'une *lex de ambitu* ou d'une action censoriale en 125-124 a.C. pour expliquer la disparition momentanée des allusions gentilices sur le champ des monnaies romaines au cours du lustre suivant.
[2111] Voir par exemple, pour la phase *c.* 120-*c.* 100 a.C., *RRC* 279, 283-285, 289, 299, 302, 311, 317/3, 323-325/1. De fait, les séries présentant les volumes de production les plus élevés durant cette période conservent presque toutes des types traditionnels. C'est notamment le cas des émissions *RRC* 289/1 M·CIPI·M·F, Roma/Victoire sur bige, avec une estimation de 535 coins de droit selon CRAWFORD 1974, p. 303 ; *RRC* 299/1 AP·CL·T·MAL·Q·VR, Roma/Victoire sur trige, 727 coins de droit, p. 312 ; *RRC* 302/1 L·FLAMINI CILO, Roma/Victoire sur bige, 527 coins de droit, p. 314 ; *RRC* 317/3 L·SATVRN, Roma/Saturne sur quadrige, 370 coins de droit, p. 323. Ces estimations, basées sur l'étude statistique des trésors, n'ont pas lieu d'être exactes ou précises, mais les émissions concernées comptent clairement parmi les plus courantes pour cette période.
[2112] Ce constat surprend d'autant plus que, comme CRAWFORD 1974, p. 75 le souligne, plusieurs magistrats monétaires de la seconde moitié des années 120 a.C. sont des partisans avérés ou supposés des Gracques.
[2113] Voir par exemple *RRC* 323/1 L·IVLI et les remarques de CRAWFORD 1974, p. 729.

un procédé très usité au Ier siècle a.C.[2114], datent elles aussi de la fin du IIe siècle a.C. : l'émission *RRC* 316/1 L·THORIVS BALBVS est ornée au droit du premier portrait monétaire romain de *Juno Sospita*, déesse tutélaire de *Lanuuium* (Lanuvio, Latium). Comme nous l'avons souligné précédemment[2115], il peut paraître vain de chercher à établir une distinction claire entre les types monétaires aux connotations civique ou gentilice, et plus encore de les comptabiliser pour exprimer le degré de « privatisation » de l'iconographie monétaire[2116] : c'est bien par l'exercice d'une forme exemplaire de citoyenneté et par leurs contributions anciennes et récentes à la gloire de Rome que les *nobiles* justifient fondamentalement leur légitimité, sur le champ des monnaies comme dans d'autres domaines, et c'est précisément sur ce terrain qu'ils sont susceptibles d'être remis en cause par des *homines noui*[2117]. De même, la célébration des exploits des *maiores* est fréquemment mobilisée au service d'une cause contemporaine, qui lui confère son sens. La grande émission de deniers *RRC* 281 M·FOVRI·L·F PHILI, frappée en *c.* 119-118 a.C. par M. Furius Philus, s'inscrit dans un contexte encore fortement marqué par les conséquences des campagnes victorieuses de Cn. Domitius Ahenobarbus et de Q. Fabius Maximus en *Gallia Ulterior*. Le droit est orné du portrait *bifrons* de Janus, au demeurant inhabituel sur le champ des deniers ; le revers, inspiré des anciens victoriats, représente le couronnement d'un trophée d'armes par la divinité Roma. Le caractère gaulois du trophée est souligné par l'adjonction, à son pied, de *scuta* ovales et de *carnyces*. L'enjeu n'est pas mince pour le triumvir monétaire M. Furius Philus, fils du consul de 136 a.C. : la *gens Furia* s'est efforcée d'entretenir au fil des siècles la réputation d'une grande valeur guerrière, s'exprimant tout particulièrement – par prédestination, suggère Tite-Live – à l'encontre des Gaulois[2118]. Aucun membre de cette *gens* ne semble pourtant jouer un rôle d'envergure dans les campagnes en *Gallia Ulterior* des années 120 a.C. La composition iconographique élaborée par M. Furius Philus vise donc tout à la fois à célébrer les victoires obtenues sur les Gaulois au nom du peuple romain et à réclamer son dû en rappelant la contribution de ses

[2114] L'étude de référence sur cette question est celle de FARNEY 2007, qui souligne non seulement les enjeux identitaires de ces représentations, mais aussi et surtout leur fonction dans la dynamique de la compétition aristocratique romaine.

[2115] Voir *supra*, p. 379ss.

[2116] C'est la méthode retenue par HOLLSTEIN 1993 pour la période suivante (78-50 a.C.). Cette grille de lecture peut bien sûr constituer un point de départ pour classer et interpréter les données disponibles, mais n'en relève pas moins d'un processus de schématisation qu'il convient de nuancer dans un second temps.

[2117] BADEL 2005 ; voir par exemple les critiques rapportées par SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, 63 ; CICÉRON, *Sur la loi agraire*, 2.100, entre autres nombreuses attestations aussi bien au sein de ses discours que de ses plaidoyers. Ces arguments font sens parce qu'ils remettent en question les fondements de la légitimité nobiliaire, mais finissent par être érigés en *topos* littéraire : JUVÉNAL, *Satires*, 8.1-20 en formule plus tard l'expression la plus corrosive, ajoutant à la rhétorique ancienne la charge du discours moralisateur vantant la *nobilitas* républicaine disparue – celle-là même que récuse Salluste.

[2118] TITE-LIVE, 31.48.12 : *data fato etiam quodam Furiae genti Gallica bella*.

ancêtres aux succès des siècles passés, rendant rigoureusement impossible de dissocier dans ce cas les composantes civique et gentilice de ces représentations[2119].



Figure 170. Deniers romains républicains frappés en *c.* 113-112 a.C. (*RRC* 292-295).

a) Denier P·NERVA, Rome, *c.* 113-112 a.C. *RRC* 292/1 (échelle 2:1), 3,92 g, 18 mm, 3 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 15336, REP-18716, [cat. 119].

b) Denier L·PHILIPPVS, Rome, *c.* 113-112 a.C. *RRC* 293/1 (échelle 2:1), 3,90 g, 20 mm, 11 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 12457, REP-14590, [cat. 123].

c) Denier T·DEIDI, Rome, *c.* 113-112 a.C. *RRC* 294/1 (échelle 2:1), 3,93 g, 19 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9120, REP-10707, [cat. 127].

d) Denier L·TORQVA Q, Rome, *c.* 113-112 a.C. *RRC* 295/1 (échelle 2:1), 3,70 g, 19 mm, 4 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 12121, REP-14172, [cat. 131].

L'étude iconographique conjointe des quatre séries de deniers attribuées par Michael Crawford à l'an 113-112 a.C. (*RRC* 292-295) permet d'aborder synthétiquement les principaux axes de ces pratiques discursives, tout en offrant l'exemple d'une assez forte complémentarité entre les émissions d'un même collège de magistrats, si toutefois sa composition est bien celle que lui assigne Michael Crawford[2120]. À eux trois, ou bien à quatre si on leur associe le questeur responsable de l'émission

[2119] PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, p. 51-52. La comparaison avec les types monétaires de la série *RRC* 282 L·LIC·CN·DOM est inévitable. Sur le thème de la prédisposition gentilice à combattre les Gaulois, revendiquée aussi bien par les *Furii* que par les *Manlii* et les *Valerii*, voir DESNIER 1991, p. 629-630.

[2120] CRAWFORD 1974, p. 306-308. On ne dispose bien sûr d'aucune certitude quant au fait que les triumvirs monétaires P. Licinius Nerva, L. Marcius Philippus et T. Didius, associés au questeur L. Manlius Torquatus, exercent effectivement leur charge la même année, bien que la stricte contemporanéité des émissions *RRC* 293/1 L·PHILIPPVS et 294/1 T·DEIDI soit,

RRC 295, ces individus représentent les différentes strates de l'élite dirigeante romaine : L. Manlius Torquatus est issu de l'un des plus anciens et des plus prestigieux lignages patriciens, n'ayant toutefois plus fourni à la République de consul depuis un demi-siècle[2121] ; P. Licinius Nerva et L. Marcius Philippus sont des membres de la *nobilitas* plébéienne ; enfin, T. Didius, qui est probablement le futur préteur de 101-100 a.C. et consul de 98 a.C., est issu d'une famille d'origine équestre et constitue aux yeux de Cicéron l'un des plus illustres exemples de *noui homines* durant cette période[2122]. Les deniers frappés au nom de P. Licinius Nerva (*RRC* 292/1 P·NERVA, Figure 170a) sont ornés au droit d'un portrait de Roma très original, peut-être inspiré du répertoire propre à la glyptique[2123] ; le type de revers représente une scène de vote, célébrant ainsi l'un des temps majeurs de la vie civique. Les monnaies émises sous la responsabilité de L. Marcius Philippus (*RRC* 293/1 L·PHILIPPVS, Figure 170b) se distinguent par une combinaison de types qui comptent parmi les plus novateurs de la période : on observe au droit l'effigie du roi Philippe V de Macédoine, reconnaissable à son casque à large calotte et aux cornes caprines, déjà associé aux monarques antigonides au sein de l'iconographie monétaire romaine[2124]. Cette identification est appuyée par la présence devant le portrait de la lettre grecque φ et par l'histoire des *Marcii Philippi*, qui fournit le prétexte de cette représentation pionnière d'un souverain étranger sur le champ des deniers romains : ils ont en effet entretenu avec ce dernier des liens d'hospitalité au tournant des IIIe-IIe siècles a.C., et ne manquent donc pas, au cours des générations suivantes, de se vanter de cette amitié prestigieuse qui sied à leur prétendue ascendance royale[2125]. Il

---

elle, presque certaine, du fait de l'emploi au droit d'un même monogramme *Roma*, inédit par ailleurs. MATTINGLY 1998 admet la validité de l'identification du collège triumviral qu'il date de 110 a.C., mais remonte à 111 a.C. l'émission *RRC* 295/1 L·TORQVA Q EX·S·C. Nous avons par ailleurs souligné précédemment que ces quatre émissions présentent des compositions élémentaires très similaires.

[2121] C'est-à-dire depuis le consulat du possible grand-père du triumvir monétaire, Titus, en 165 a.C., puis celui de son frère Aulus en 164 a.C. Sur la généalogie des *Manlii Torquati*, voir MITCHELL 1966, p. 23-24, 31, suivie et complétée par CRAWFORD 1974, p. 308. Les *Iunii Silani*, apparentés aux *Torquati* par l'adoption de l'un de ceux-ci, Dec. Junius Silanus (Manlianus), préteur en 141 a.C., entreprennent dès cette époque de capter leur héritage politique et symbolique, suivant un processus qui s'achève sous le Principat par l'appropriation du *cognomen Torquatus*. Durant la seconde moitié du IIe siècle a.C., les *Manlii Torquati* n'en continuent pas moins d'incarner la morgue patricienne, pour ainsi dire prisonniers de leur tradition familiale contrastée : ainsi VALÈRE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, 5.8.3, revient-il sur la double condamnation – judiciaire et privée – de Dec. Junius Silanus par son propre père, l'ancien consul T. Manlius Torquatus, dans le cas d'une procédure *de repetundis* initiée par les Macédoniens en 140 a.C. : la scène se produit dans l'*atrium* de la *domus* du consulaire, où reposent les *imagines* du clan ; Decimus se suicide peu après et son père refuse de prendre part aux funérailles. En d'autres termes, bien que les *Manlii Torquati* connaissent une forme de déclin à la période où sont émis les deniers au nom de Lucius, leur capital symbolique demeure considérable.

[2122] CICÉRON, *Plaidoyer pour Murena*, 8. Voir WISEMAN 1971, p. 108-109, 229. Le parcours de T. Didius, qui ne suit pas la même logique que celui des *nobiles*, n'est pas rectiligne : WISEMAN 1971, p. 166.

[2123] CRAWFORD 1974, p. 306-307.

[2124] Voir *RRC* 259/1 P·PILIPVS, *supra*, p. 362 ; SUSPÈNE 2009a, p. 85-87 ; SUSPÈNE 2008, 2012.

[2125] Les nombreux revers diplomatiques de la relation entretenue par Rome avec Philippe n'ont pas entamé le prestige de celui-ci, bien que la mémoire de ce roi semble bien plus ambivalente que le souhaiteraient les *Marcii Philippi* d'après SUSPÈNE 2012, p. 259-261, citant DION CASSIUS, 5.24.3. Les *Marcii* se présentent quant à eux comme les descendants d'Ancus Marcius, affirmation qui constitue la principale composante de leur communication gentilice, au point qu'une branche majeure de cette *gens* ait adopté le *cognomen Rex*.

n'est peut-être pas nécessaire de percevoir ces types monétaires comme une provocation : succinct et nécessairement allusif, le langage monétaire valorise les homonymies et autres jeux de mots, et le *Philippus* de ces monnaies sert d'abord à exprimer graphiquement l'identité du magistrat monétaire, de la même manière que le torque des deniers de L. Manlius Torquatus, même si, dans l'un et l'autre cas, l'allusion n'est pas sans d'arrière-pensée[2126]. Le type de revers représente une statue équestre, peut-être celle d'un ancêtre du triumvir, que nous ne pouvons pas identifier avec certitude[2127]. Cette série contribue ainsi à la diffusion d'un thème iconographique récurrent au sein du monnayage d'argent romain du Ier siècle a.C., particulièrement à partir de l'époque syllanienne.

Les deniers de T. Didius (*RRC* 294/1 T·DEIDI, Figure 170c) et de L. Manlius Torquatus (*RRC* 295/1 L·TORQVA Q EX·S·C, Figure 170d) présentent au droit des effigies proches de Roma qui se distinguent par une gravure très soignée, avec beaucoup de relief, la seconde étant donc entourée d'un torque à la tige ouvragée. On trouve au revers des deniers de Torquatus la représentation d'un cavalier chargeant à gauche, son bouclier situé au premier plan. Arnaud Suspène souligne que son identification avec T. Manlius Imperiosus, ancêtre fondateur de la branche des *Manlii Torquati*, est peu vraisemblable dans la mesure où ses exploits, centrés autour du duel qui l'opposa à un chef gaulois, ne font pas intervenir de combats équestres : l'auteur en déduit ainsi que « l'image du cavalier, nourrie de l'iconographie des Dioscures, était plus qu'une autre à même de donner l'impression d'une bravoure un peu mystique, transcendant la simple iconographie de guerre »[2128]. Nous ajouterions deux points à l'appui d'une telle interprétation : d'une part, en l'absence d'attributs spécifiques, on ne peut être assuré que le personnage représenté soit bien identifiable à un ancêtre précis, et l'on peut tout aussi bien s'en tenir à y voir la célébration de la cavalerie romaine au sens large, de la part d'un individu dont la *familia* bénéficie d'une réputation de valeur guerrière largement admise ; d'autre part, le rapprochement de cette émission avec les autres séries attribuées par Michael Crawford à 113-112 a.C. permet d'entrevoir la complémentarité des types monétaires adoptés par chaque magistrat, l'autre scène militaire représentée – celle des deniers de T. Didius – mettant au contraire en scène des combattants à pied. Ceux-ci sont en effet ornés au revers d'une composition iconographique interprétée par Michael Crawford comme un combat de gladiateurs, ce denier devant exprimer la promesse faite par T. Didius de ne pas regarder aux dépenses s'il est élu à l'édilité[2129]. Toutefois les recherches consacrées à la gladiature durant la

[2126] Sur le portrait royal en tant que précédent au portrait césarien puis impérial sur les monnaies romaines, SUSPÈNE 2008, p. 463-464.
[2127] CRAWFORD 1974, p. 308.
[2128] SUSPÈNE 2007, p. 74.
[2129] CRAWFORD 1974, p. 308.

période républicaine attestent sans ambiguïté que le principe de base est alors de voir s'affronter des individus revêtus du même équipement au cours de combats à la nature codifiée et équilibrée[2130], ce qui n'est pas le cas ici. La scène, très dynamique, met en scène le choc de deux combattants, l'attention étant portée sur les détails de leurs armes : le personnage de droite, un genou à terre, manie une épée longue au pommeau anthropomorphe, d'un type clairement laténien ; le fourreau de l'arme, le *scutum* ovale à *spina* centrale, les cheveux longs, le torse nu aux muscles saillants et enfin le torque visible sur certains coins sont autant d'éléments qui confirment sans aucun doute possible l'identité de l'individu : il s'agit d'un guerrier celte, et non d'un esclave ou d'un gladiateur. Celui de gauche est revêtu d'une chlamyde recouvrant une cuirasse, et tient de la main gauche un bouclier orné de motifs radiaux. On reconnaît en lui un soldat romain[2131], probablement un centurion dans la mesure où l'objet qu'il porte au côté droit s'apparente moins à un glaive qu'au cep de vigne (*uitis*) qui symbolise son autorité. Il brandit par ailleurs ce qui semble être un fouet à plusieurs lanières, *flagellum* ou *flagrum*[2132], ce qui suggère que le type puisse être interprété comme la représentation symbolique du châtiment d'un barbare[2133]. Cette scène à la connotation très spécifique n'est probablement pas à interpréter comme la célébration des faits d'armes d'un ancêtre, mais se comprend plutôt dans le contexte militaire au cours duquel sont frappés ces deniers : les expéditions cimbro-teutoniques suscitent une forte instabilité au sein des Balkans, et les tentatives romaines pour y ramener l'ordre se soldent dans un premier temps par des désastres : en 114 a.C., le consul C. Porcius Cato est vaincu par les *Scordisci*[2134] ; en 113 a.C., son successeur Cn. Papirius Carbo subit une terrible défaite face aux *Cimbri* et aux *Teutones* à *Noreia*[2135]. Rome est donc à la fois humiliée et saisie de peur face à cette menace imminente[2136] : l'urgence de la situation peut sembler justifier le recours à une rhétorique fédératrice de la part de

---

21302130 TEYSSIER 2009. L'auteur nous a confirmé, par communication personnelle, que ce type monétaire ne saurait représenter selon lui un combat de gladiateurs. Pour une interprétation plus détaillée et une remise en perspective, voir PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013, p. 51-54.

2131 Voir pour comparaison *RRC* 319/1 ou 401/1.

2132 D'où l'interprétation privilégiée par BABELON 1885, I, p. 455-456 et ZEHNACKER 1973, p. 546, qui y voient une allusion à la répression des esclaves révoltés en Sicile au cours des années 130 a.C. ou à la punition des déserteurs en Macédoine en 140 a.C. CRAWFORD 1974, p. 308 souligne à juste titre que la participation de parents du magistrat monétaire à ces opérations n'est pas attestée dans les sources.

2133 Malgré les réticences exprimées à ce sujet par DESNIER 1991, p. 623, qui juge anachronique « une telle volonté de mépriser l'adversaire » en l'assimilant à un esclave châtié. Mais l'hypothèse d'une scène de combat entre gladiateurs, privilégiée par l'auteur, ne résout pas cette contradiction apparente, l'adversaire étant implicitement assimilé à un esclave : c'est sous cette condition qu'il serait convoyé à Rome comme gladiateur.

2134 TITE-LIVE, *Abrégés*, 63. Il faut mentionner à ce propos que, selon FLORUS, 1.39.5 et AMMIEN MARCELLIN, 27.4.10, c'est justement T. Didius ou l'un de ses parents qui rétablit l'ordre et vainc les *Scordisci* en *c.* 113 a.C. Mais ces témoignages sont tardifs et la chronologie d'Ammien est généralement confuse pour cette période, selon BROUGHTON 1951, p. 573. On ne peut pas trancher avec certitude si cette campagne est authentique ou si elle constitue simplement une interpolation d'après celle que T. Didius mène effectivement contre les *Scordisci* en tant que propréteur en 100 a.C.

2135 TITE-LIVE, *Abrégés*, 63 ; STRABON, *Géographie*, 5.8 ; APPIEN, *Celtique*, 13.

2136 SALLUSTE, *Jugurtha*, 114.1-2 ; PLUTARQUE, *Marius*, 12.1 ; sur l'exploitation de ces peurs par Marius, voir ASSENMAKER 2014, p. 108-112, 118-121.

l'élite dirigeante romaine, ce que pourrait traduire la lecture conjointe des types monétaires des différentes émissions de deniers de 113-112 a.C.

En d'autres termes, l'aspect gentilice n'est pas absent de l'iconographie de ces deniers : il est évident dans le cas de L. Marcius Philippus et, dans une moindre mesure, de L. Manlius Torquatus. Il n'en est pas moins secondaire au regard de l'importance revêtue par les allusions à l'histoire, au patrimoine et aux institutions de la cité romaine, qui fondent l'unité thématique de ces types monétaires, et face aux enjeux de la politique internationale romaine : patriciens et plébéiens, *nobiles* et *noui homines,* réunis par le privilège commun de leur citoyenneté, ont participé collectivement à l'élévation de Rome, qu'il s'agit désormais de défendre face à ses assaillants présumés[2137]. Le recours à l'iconographie du châtiment et l'évocation de Philippe de Macédoine pourraient dès lors exprimer la propension de l'aristocratie à répliquer en défendant la province de Macédoine et les intérêts du peuple romain dans les Balkans. Le cavalier au revers des deniers de Torquatus et le centurion sur ceux de Didius, associés dans les deux cas au même portrait de Roma en armes, symbolisent d'abord les capacités d'action des armées romaines et éventuellement, mais dans un second temps seulement, celles des individus et des familles concernés. Au bout du compte, la typologie des deniers *RRC* 292-295 exprime clairement l'intrication des registres employés, entre connotations familiales et civiques, regard sur l'histoire et sur l'actualité ; elle nous rappelle également que la monnaie ne se conçoit que comme un *medium* de la communication aristocratique parmi d'autres, qu'il s'agisse de discours, de célébrations ou d'œuvres artistiques ou édilitaires[2138]. Mais il faut néanmoins souligner les volumes de production assez restreints de ces séries de deniers[2139]. Les frappes les plus importantes de la période arborent au contraire des types civiques beaucoup plus traditionnels[2140] : il est possible qu'une typologie neutre et relativement conservatrice soit expressément privilégiée à l'heure d'émettre de grandes quantités de deniers, pour faciliter leur circulation et ne pas brouiller la réception de la communication monétaire. De fait, l'expérience des guerres civiles du Ier siècle a.C., et surtout la

[2137] De manière générale, sur l'imbrication des thèmes de la communication gentilice et civique, voir MEADOWS et WILLIAMS 2001.

[2138] C'est ici la statue équestre des deniers de L. Marcius Philippus qui vient nous le rappeler, mais aussi le portrait de Philippe, dont l'identification par les usagers est peut-être tributaire de la diffusion d'autres représentations du monarque à Rome ; le buste en marbre conservé au Museo Nazionale Romano (Palazzo Massimo alle Terme, Rome), GASPARI et PARIS 2013, cat. nº 75, représentant un souverain hellénistique casqué, interprété comme une copie romaine d'un portrait de Philippe, pourrait fournir une idée du type de portrait connu à Rome à la fin du IIe siècle a.C., bien que celui-ci en particulier ait probablement été réalisée vers l'époque d'Hadrien.

[2139] CRAWFORD 1974, p. 306-308, estime le nombre total de coins de droit employés pour la frappe des séries *RRC* 292-295 à *c.* 163 coins, ce qui est près de cinq fois inférieur aux 727 coins de droit proposés pour la seule série *RRC* 299/1 T·MAL·AP·CL·Q·VR, par exemple.

[2140] Voir par exemple *RRC* 289, 299, 300, 302, 317. Seuls se démarquent vraiment, parmi les séries produites à partir de plus de 300 coins de droit, les deniers *RRC* 317/1 au taureau chargeant déjà mentionnés précédemment.

manière dont en rendent compte les auteurs anciens de l'époque impériale, font trop souvent penser que les soldats romains vouent bien davantage leur fidélité à leur commandant qu'à la cause de la République romaine. C'est négliger le fait que le service des armes est en soi un acte civique et le ciment de l'unité du peuple romain. À ce titre, le recours exclusif à une iconographie monétaire traditionnelle, qui peut être vu comme l'expression du refus des codes de la communication nobiliaire, constitue en soi une déclaration d'intention vis-à-vis des soldats et peut participer de l'affirmation de la légitimité de leur commandant. C'est un aspect que C. Marius et ses partisans comprennent parfaitement, et que les premières émissions de quinaires, émises au tournant des IIe-Ier siècles a.C., mettent fortement en avant.

6.4.1.3. La production du quinaire : aspects métrologiques et métallurgiques

Parmi les questions relatives au statut des quinaires, déjà évoquées précédemment, il convient de revenir sur la filiation exprimée entre le victoriat du IIe siècle a.C. et cette nouvelle dénomination. Celle-ci peut en effet être terminologique, typologique, voire fonctionnelle ; en revanche, les compositions élémentaires des alliages de ces deux monnayages sont très différentes, la nouvelle monnaie s'apparentant davantage, quoiqu'imparfaitement, à un demi-denier. La chronologie relative et absolue des quatre premières émissions (*RRC* 326, 331, 332 et 333) ne fait pas l'objet d'un consensus parmi les spécialistes : Michael Crawford, suivi par Cathy King[2141], place en tête de série les quinaires *RRC* 326/2 C·FVNDA Q, datés par l'auteur de *c.* 101 a.C., les monnaies au nom de ce magistrat – des deniers néanmoins, *RRC* 326/1 – étant représentées au sein du trésor d'Olmeneta (Crémone, RRCH 203, CHRR OLM, tpq c. 100 a.C.), et non les séries suivantes émises entre 99 et 97 a.C. selon Michael Crawford[2142]. À l'inverse, Harold B. Mattingly, suivi en dernier lieu par Pierre Assenmaker[2143], se fonde sur l'iconographie – la composition du trophée et la présence au revers d'une ligne continue entourant le type plutôt que d'un grènetis – pour affirmer que les séries *RRC* 331-332 sont les plus anciennes, en *c.* 99-98 a.C. Viendraient ensuite les séries *RRC* 326 en 97 a.C., puis 333 en 94 a.C.. Enfin, Mark Passehl maintient les quinaires *RRC* 326/2 en tête de série en 98 a.C., avant la frappe des monnaies *RRC* 331 en 96 a.C., puis 332-333 en 95-94 a.C., ces deux émissions entretenant selon l'auteur des liens étroits, comme le suggérerait l'existence d'un exemplaire hybride de ces deux séries[2144]. Nous ne disposons pas d'éléments supplémentaires permettant de trancher entre ces

[2141] CRAWFORD 1974 ; KING 2007, p. 20-27.
[2142] CRAWFORD 1974, p. 70. La chronologie proposée pour les trois autres séries *RRC* 331-333 en 99, 98 et 97 a.C. est plus arbitraire.
[2143] MATTINGLY 1998 ; ASSENMAKER 2015, p. 118-121.
[2144] PASSEHL 2014, p. 6 ; pour l'hybride, voir GRUEBER 1970, I, p. 166.

différentes propositions, toutes incertaines : celle de Michael Crawford repose sur une interprétation fragile de la date d'enfouissement du trésor d'Olmeneta[2145], elle-même induite par l'hypothèse jamais démontrée d'une suspension des activités de l'atelier monétaire capitolin entre *c.* 96 et 93 a.C.[2146]. Le modèle proposé par Harold B. Mattingly ne se fonde en réalité que sur des arguments typologiques, en partant du principe d'une construction progressive et linéaire de la rhétorique du trophée d'armes marianiste, ce qui n'a rien d'une évidence ; en revanche, nous rejoignons cet auteur pour affirmer qu'il n'existe aucune véritable raison pour supposer l'existence d'un hiatus dans la production monétaire de l'atelier romain, particulièrement pour des années marquées par les campagnes de T. Didius, puis de C. Valerius Flaccus contre les *Areuaci* en *Hispania Citerior* et celles de P. Licinius Crassus contre les *Lusitani* en *Hispania Ulterior*[2147]. Une approche métrologique de la question de la chronologie des émissions de quinaires, même fondée sur l'apport des analyses élémentaires, ne suffit pas à y répondre : à l'échelle de seulement quatre séries monétaires produites en l'espace de quelques années, on ne peut pas nécessairement opter pour une chronologie relative fondée sur un classement décroissant des masses, des titres ou des poids de fin moyens. Ces informations n'en sont pas moins utiles pour apporter sur chacune des propositions précédentes un éclairage complémentaire.

On a parfois souligné, notamment d'après l'étude des trésors monétaires italiens, que les premières émissions de quinaires se caractérisent par des masses sensiblement inférieures à la moitié de l'étalon pondéral du denier, c'est-à-dire à 3,86/2, soit 1,93 g[2148]. L'hypothèse d'un frai supérieur lié au volume plus faible de ces monnaies par rapport aux deniers a parfois été évoquée, mais les analyses élémentaires par fluorescence X mises en œuvre par David Walker ont définitivement compromis la viabilité de cette interprétation : cet auteur a en effet mis l'accent sur le fait que les quinaires des années 90 a.C. présentent aussi un titre inférieur à celui des deniers contemporains, apportant ainsi la démonstration de la surévaluation de cette dénomination par rapport au denier[2149]. En outre, on peut s'attendre à ce que les estimations proposées par David Walker concernant le titre moyen de ces quinaires soient trop élevées, du fait des limites liées au protocole analytique mis en œuvre, au point que certains auteurs en viennent à concevoir, en dépit de l'absence de données plus fiables ou plus

[2145] Voir *infra*, p. 574.
[2146] Voir MATTINGLY 1998 pour les critiques formulées à l'encontre de ce modèle.
[2147] Les citoyens romains prenant part à ces opérations doivent bien être rémunérés ; or Michael Crawford n'envisage pas de paiements publics autrement qu'en monnaies neuves avant la dictature syllanienne : aussi rigide soit-il, ce postulat n'est pas cohérent avec le modèle général défendu par l'auteur. La solution la plus économique nous semble être de renoncer à cette idée d'une suspension momentanée de la frappe de deniers ou de quinaires.
[2148] En dernier lieu, KING 2007, p. 21-26.
[2149] WALKER 1980, p. 61-64. L'auteur évoque une différence moyenne le titre des deniers et des quinaires du tournant des IIe-Ier siècles a.C. d'environ 3 %, p. 61, avec pour les seconds une teneur moyenne en argent de 94,4 % (n=14).

représentatives, que les quinaires constituent un monnayage aussi fortement dévalué que les victoriats[2150]. Ce n'est pas le cas. L'échantillon analysé par LA-ICP-MS pour les séries de quinaires *RRC* 326/2, 332-334 comprend 26 exemplaires, dont un (*RRC* 333/1 C·EGNATVLEI·C·F·Q, a9277 [cat. 192]) s'est révélé plaqué. La teneur moyenne en argent des 25 autres monnaies s'élève à 91,9 % (σ=2,9), soit 2,5 % de moins que celle que propose David Walker. S'il est possible que le titre réel de ces exemplaires soit encore légèrement inférieur, l'ordre de grandeur semble en tout cas fiable : dans deux cas, les analyses ont porté sur des exemplaires sectionnés, jc6 [cat. 195] (*RRC* 333/1 C·EGNATVLEI·C·F·Q) et jc7 [cat. 184] (*RRC* 332/1 T·CLOVLI Q) (Figure 171)[2151]. Le titre des alliages, dont l'observation a confirmé la structure homogène, a été estimé respectivement à 95,6 % et 94,9 %, ce qui est même supérieur à la majorité des exemplaires analysés par ailleurs. En d'autres termes, les quinaires du tournant des IIe-Ier siècles a.C. présentent d'emblée un alliage altéré par un ajout volontaire de cuivre, que l'on peut estimer selon les cas entre 5 et 15 % de la masse totale. Quoi qu'il en soit, en termes métallurgiques, les quinaires ne sont pas comparables à des victoriats, produits approximativement à partir de deux doses d'argent pour une de cuivre[2152]. La différence avec les deniers contemporains, au titre particulièrement élevé, n'en est pas moins significative

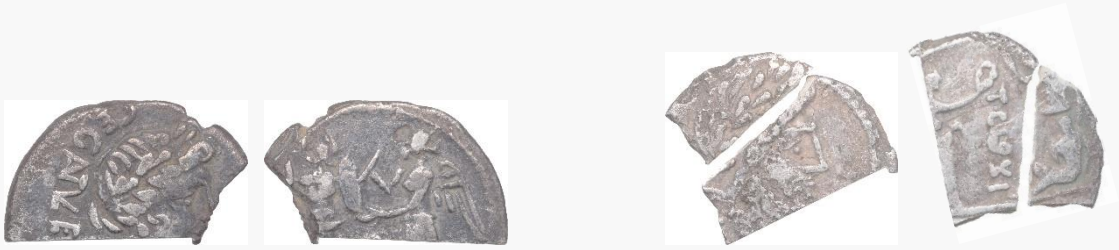


Figure 171. Quinaires sectionnés analysés par LA-ICP-MS.

a) Échantillon d'un quinaire C·EGNATVLEI·C·F·Q, Rome, *c.* 97-94 a.C. (échelle 2:1), 1,28 g, 16 cm. Coll. pers. J. C., cat. 195].
b) Échantillon d'un quinaire T·CLOVLI Q, Rome, *c.* 98 a.C. (échelle 2:1), 1,27 g, 13 cm. Coll. pers. J. C., [cat. 184].

[2150] ZWICKER 1993 ne présente de résultats analytiques que pour deux exemplaires, au demeurant plus tardifs, c'est-à-dire datés de la Guerre sociale. Il n'en est pas moins utile de souligner que l'auteur aboutit à des estimations nettement plus basses, entre 72 % (*RRC* 341/3) et 85 % (*RRC* 343/2a). KING 2007, p. 26 résume ainsi la situation : « while it is almost certainly true that the quinarius had a lower silver content than the denarius in this period [100-81 a.C.], it is not yet possible to establish reliably how much lower it was or its actual silver content ».

[2151] Ces exemplaires sont issus du corpus analytique de la thèse de CORSI 2015, et ont fait l'objet d'analyses complémentaires par LA-ICP-MS au laboratoire IRAMAT-Centre Ernest Babelon à la suite de ces recherches. Nous renvoyons à la thèse de Jacopo Corsi pour l'ensemble des résultats obtenus préalablement à cette étude.

[2152] Voir *supra*, p. 299ss.

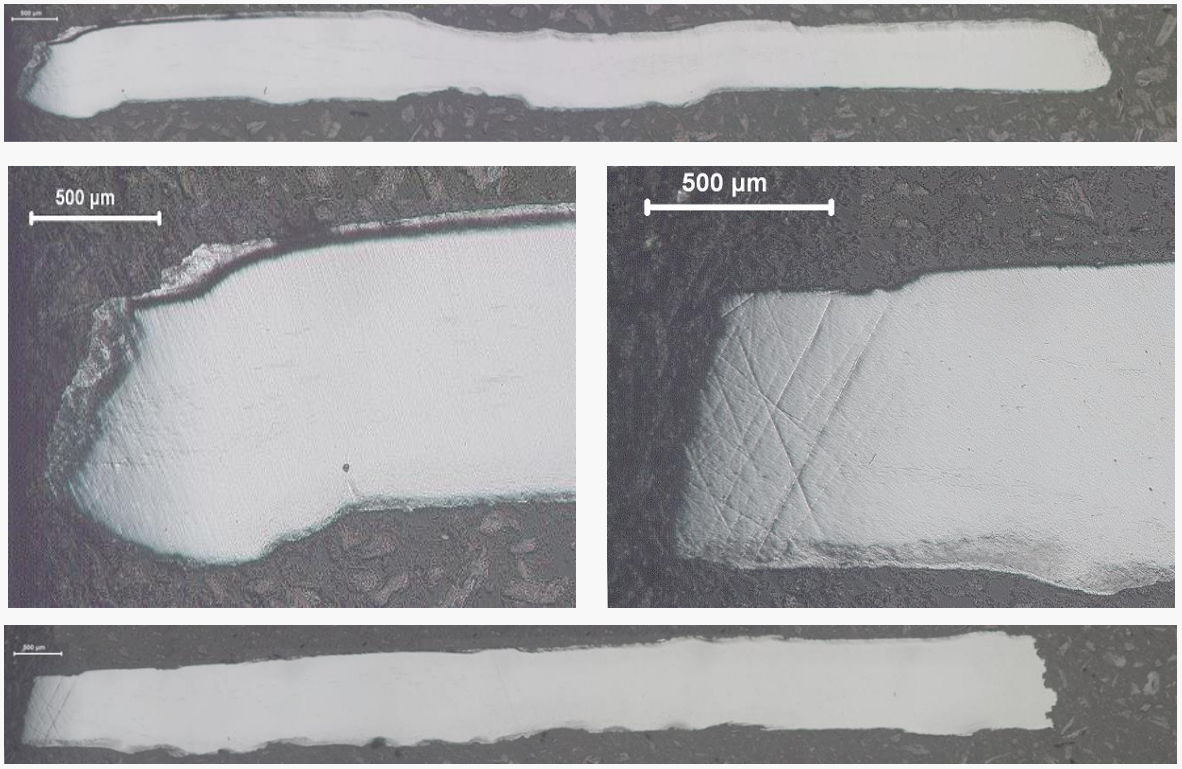


Figure 172. Sections polies de quinaires *RRC* 332-333, observées par microscope optique (différents agrandissements). Cl. J. Corsi. En haut, au milieu à gauche : jc6 [cat. 195], quinaire *RRC* 333/1. En bas, au milieu à droite : jc7 [cat. 184], quinaire *RRC* 333/1.

Le diagramme des teneurs et des masses d'argent de ces quatre émissions souligne le caractère singulier de la série *RRC* 331/1 P·SABIN Q, qui semble présenter un titre plus stable et un poids de fin moyen plus élevé que celui des autres émissions (Figure 173). Cette observation pourrait plaider en faveur de l'opinion exprimée par Harold B. Mattingly, qui fait de cette émission la première de la séquence, mais nous avons rappelé précédemment la fragilité de ce type de raisonnement. En revanche, il convient de souligner que les quinaires *RRC* 326/2 C·FVNDA Q, les seuls qui soient émis par un magistrat monétaire s'illustrant également par la frappe de deniers (*RRC* 326/1), présentent avec ces derniers une différence de titre moyenne de 8,7 %, avec des concentrations en argent de 99,0 % (σ=0,1, n=5) pour les deniers et de 90,3 % (σ=3,1, n=6) pour les quinaires. Leurs poids de fin moyens respectifs sont de 3,85 g (σ=0,07) et de 1,64 g (σ=0,05), ce qui signifie que la valeur intrinsèque des quinaires ne dépasse pas 42,6 % de celle des deniers. Soulignons enfin que les masses totales et d'argent de ces premiers quinaires romains sont nettement inférieures à celles des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône émises durant la même période[2153], ce qui semble contredire assez clairement l'identification de ces dernières comme des quinaires au tournant des IIe-Ier siècles a.C.

[2153] La masse moyenne des monnaies du groupe COMA(N)-BRI(CO) est estimée à 2,11 g ; son poids de fin est légèrement supérieur à 2,0 g.

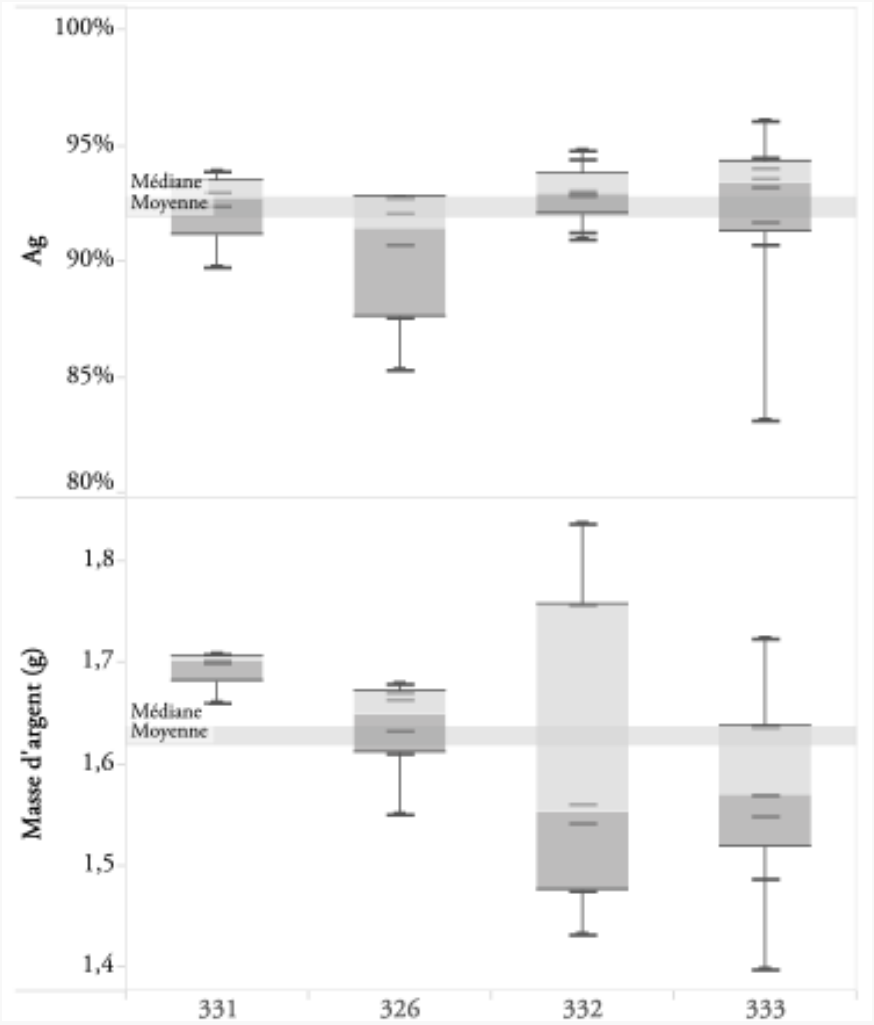


Figure 173. Titre et poids de fin des quinaires romains républicains de *c.* 101/99-*c.* 97/94 a.C. (*RRC* 326/2-333/1), séries classées par poids de fin moyen décroissant (n=25, 23).

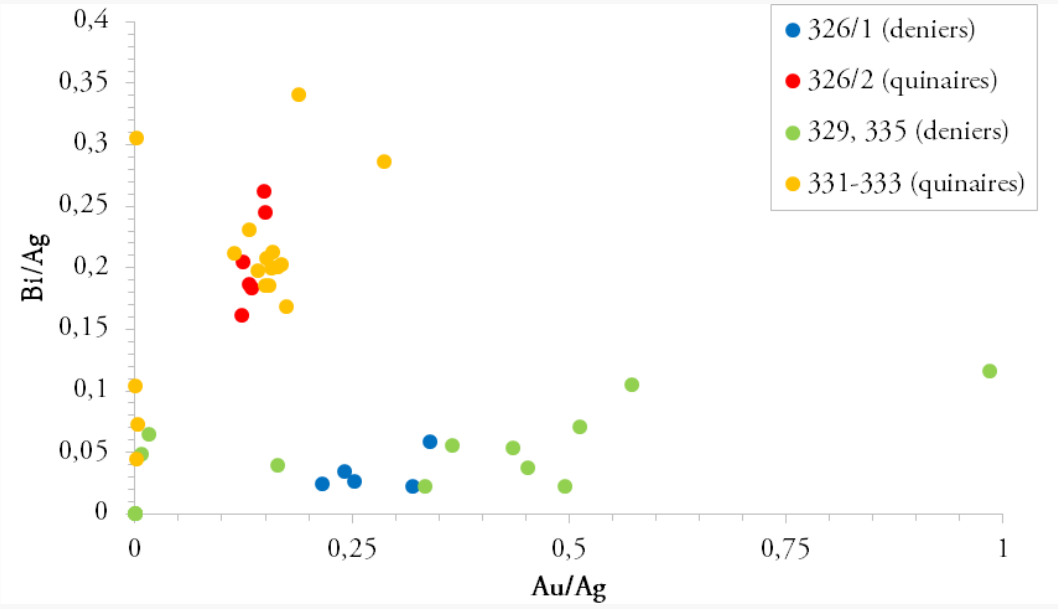


Figure 174. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers et quinaires *RRC* 326-335 (n=39).

Par ailleurs, les compositions en éléments traces des deniers et des quinaires de la série *RRC* 326 sont totalement différentes et semblent témoigner de l'emploi de stocks d'argent d'origines distinctes : les deniers contiennent de faibles quantités de bismuth, inférieures ou égales à 500 ppm, des concentrations en or dispersées entre 2000 et 3500 ppm et des teneurs en étain inférieures à 10 ppm. Les quinaires présentent des concentrations relativement homogènes en or et en bismuth, de l'ordre de 1000 à 1300 ppm et 1500 à 2300 ppm, respectivement. Leur teneur moyenne en étain s'établit à 260 ppm. Les exemplaires issus des trois autres séries de quinaires se regroupent majoritairement au sein de la même tendance de composition que les monnaies *RRC* 326/2, tandis que les deniers *RRC* 326/1 se rapprochent d'autres séries de deniers émises durant les années 90 a.C. (Figure 174). En d'autres termes, les deniers de cette période présentent des caractéristiques comparables à celles qui ont été précédemment identifiées pour la phase *c.* 120-*c.* 100 a.C., tandis que les premières émissions de quinaires sont manifestement produites à partir d'un stock d'argent spécifique et homogène, auquel nous ne pouvons actuellement rapprocher aucun autre monnayage d'argent occidental. Il est délicat de déterminer ce qu'impliquent ces différences de composition en termes d'organisation du Trésor ou de l'atelier monétaire : le fait que les quatre séries de quinaires soient toutes émises au nom de questeurs pourrait fournir l'indice d'une production effectuée à partir d'une caisse distincte de celle à laquelle ont accès les triumvirs monétaires, mais les deniers *RRC* 326/1 sont eux aussi attribuables à l'initiative d'un questeur, ce qui semble contredire cette proposition. La partition très nette entre les deux stocks d'argent employés s'observant au sein même du monnayage d'argent de C. Fundanius pourrait faire penser que ce magistrat a suspendu la production de deniers durant sa charge pour appliquer la décision du Sénat d'émettre de nouveau des quinaires, soit en ayant recours à une nouvelle source d'approvisionnement en argent, soit en débloquant des fonds spécifiques pour l'occasion. L'hypothèse défendue par Michael Crawford et Mark Passehl selon laquelle le groupe *RRC* 326/2 constitue la première émission de quinaires paraît donc d'autant plus crédible. On choisira alors de se fier soit à la typologie et à la métrologie, qui donneraient plutôt l'initiative à P. (Vettius ?) Sabinus (*RRC* 331/1) ; soit à la spécificité du binôme deniers-quinaires et aux analyses élémentaires, qui l'accorderaient à C. Fundanius (*RRC* 326/2). Au bout du compte, la question ne peut donc pas être clairement tranchée à ce stade et son intérêt demeure finalement secondaire ; les séries *RRC* 332-333 semblent, elles, clairement émises dans un second temps, bien qu'à partir d'un même stock d'argent. Souhaitons que de nouvelles campagnes d'analyses élémentaires et isotopiques du plomb viennent préciser l'origine du métal employé. Ce qui est d'ores et déjà apparent dans l'état actuel des données disponibles est donc la relative homogénéité des stocks métalliques employés pour la frappe des deniers d'une part, des quinaires d'autre part à la fin du IIe siècle a.C. et durant les années 90 a.C. Le déclenchement de la Guerre sociale en 91 a.C. remet brutalement en cause cette situation.

6.4.2. Le système monétaire romain à l'épreuve des guerres en Italie

Au tournant des IIe-Ier siècles a.C., la République romaine bénéficie de structures de production et d'approvisionnement monétaires particulièrement performantes : les réserves propres du Trésor et les nouveaux apports des filières occidentales de l'argent mettent à disposition de l'atelier capitolin une matière première suffisamment abondante, de manière à pouvoir faire face à des besoins croissants en espèces monnayées sans pour autant procéder à la moindre altération de leur alliage ; l'organisation sophistiquée de l'atelier, qui n'est pas compromise par l'alternance régulière des magistrats situés à sa tête, lui permet ainsi de concilier les exigences d'une productivité accrue et d'une normalisation de plus en plus marquée du monnayage d'argent civique. Il est vrai que cette stabilité contraste fortement avec les troubles qui secouent alors la société romaine, encore marquée par le souvenir des Gracques, puis par l'agitation que suscitent L. Appuleius Saturninus et C. Servilius Glaucia. C'est qu'en dépit de cela et des guerres extérieures, le système bénéficie d'un contexte économique favorable, d'une fiscalité peu à peu stabilisée dans certaines provinces et du concours des compagnies privées italiennes et des publicains, qui constituent les acteurs privilégiés de l'approvisionnement de Rome en argent. Michael Crawford défend l'hypothèse d'une forte réduction des volumes de production dès les années 90 a.C., avec une interruption de la frappe entre *c.* 95 et *c.* 92 a.C., qui contraste avec la séquence régulière des émissions des années précédentes ; cette suspension d'activité, surprenante si l'on tient compte des campagnes militaires de ces années au sein des provinces occidentales, a également été remise en cause par Harold B. Mattingly à partir d'un examen serré du dossier prosopographique, qui lui permet de rééquilibrer la séquence des émissions de monnaies d'argent et de bronze des années 100-90 a.C.[2154]. Cet équilibre, nuancé par le développement de la fausse monnaie[2155], est fortement remis en cause à partir de 91 a.C. avec la Guerre sociale, au cours de laquelle la République romaine, partiellement isolée en péninsule italique, doit pourvoir au financement d'un grand nombre de légions, ce qui n'avait plus été le cas depuis la Deuxième guerre punique[2156].

L'impact de ce conflit semble minime du point de vue de la circulation monétaire dans le nord de l'Italie. La Guerre sociale concerne en premier lieu les Apennins central et méridional[2157], et non la Transpadane. De fait, nous n'avons connaissance d'aucun enfouissement de dépôt de monnaies d'argent républicaines en Transpadane occidentale entre celui d'Olmeneta (Crémone, *RRCH* 203,

[2154] MATTINGLY 1998, p. 152-155. Voir déjà MATTINGLY 1977, p. 206.
[2155] Voir *supra*, p. 180ss.
[2156] CRAWFORD 1985, p. 185-186.
[2157] LOCKYEAR 2007, p. 79-88 : les années 92-87 a.C. correspondent à un pic d'enfouissement de trésors, presque tous mis au jour au sein de ces espaces ; aucun dépôt de monnaies romaines n'est attesté en péninsule Ibérique durant cette période, contrairement à la précédente.

CHRR OLM, *tpq c.* 100 a.C.) et ceux de Romagnano Sesia (Novare, *RRCH* 239, *CHRR* SES) et d'Oleggio (Novare, *RRCH* 24, *CHRR* OLE) en *c.* 87-86 a.C. Qui plus est, l'hypothèse d'un enfouissement nettement plus tardif pour le trésor d'Olmeneta, à partir de *c.* 85 a.C., nous semble désormais plus vraisemblable[2158]. Le cas échéant, on ne pourrait donc citer aucun trésor de monnaies d'argent romaines au sein de cet espace entre celui de Gerenzago, dont le *terminus post quem* est situé vers *c.* 118-115 a.C., et ces trois dépôts datant des années 80 a.C. L'impact de la Guerre sociale sur la circulation monétaire en Transpadane occidentale semble donc limité. Les communautés locales n'y sont sollicitées qu'en tant qu'entités alliées[2159], pourvoyeuses de troupes auxiliaires pour le compte du Sénat romain, au même titre que celles des autres provinces occidentales[2160]. Il est possible que cette situation ait des répercussions sur la frappe et la circulation des monnaies celtiques, bien que l'on ne puisse pas le démontrer. Il ne s'agit donc pas tant de considérer que le numéraire d'argent romain ne circule pas entre le dernier quart du IIe siècle a.C. et les années 80 a.C. que de souligner le tournant dont paraissent témoigner les trois trésors lombards et piémontais cités précédemment : comme nous l'avons déjà évoqué, le trésor de Gerenzago est un ensemble mixte, composé pour ainsi dire à parts égales de monnaies d'argent celtiques et romaines ; les trois suivants, postérieurs à la Guerre sociale et à la promotion juridique des communautés transpadanes, ne comprennent pour leur part que des espèces romaines[2161]. En revanche, les conséquences de la mise à l'épreuve du système de production et d'approvisionnement romain durant les années 91-88 a.C. ont un impact considérable sur la composition des dépôts ultérieurs et sur la circulation des monnaies romaines en Occident à moyen terme[2162] : il convient donc de préciser les effets de ce conflit, puis de ceux qui lui succèdent, sur l'activité de l'atelier monétaire capitolin.

[2158] Et encore ne doit-on pas négliger l'hypothèse d'un enfouissement plus tardif dans le cas du trésor d'Olmeneta : la publication originelle par FIORELLI 1879 fait état de la découverte de 408 deniers au niveau de la ferme de Ca del Botto à Olmeneta, à l'emplacement d'une villa antique ; trois de ces deniers, appartenant aux émissions *RRC* 342/5b, 348/1 et 352/1a, ont été émis dix à quinze ans après les exemplaires précédents, des séries *RRC* 326-327, selon la chronologie de CRAWFORD 1974. Partant de l'hypothèse d'un hiatus dans la production de deniers durant les années 90 a.C., CRAWFORD 1969, p. 26-27, 203 considère que ces trois monnaies ne doivent pas appartenir au lot initial et ne les emploie donc pas dans son décompte et son classement. Cette thèse est également retenue par Kris Lockyear dans *CHRR* OLM. Cette objection n'a pas forcément lieu d'être retenue si l'on accepte la chronologie plus équilibrée de MATTINGLY 1998 ou PASSEHL 2014, ce qui réduirait le temps séparant les monnaies *RRC* 327 et 342 à six ou sept ans.

[2159] CRAWFORD 1985, p. 182 ; voir PLUTARQUE, *Sertorius*, 4, à propos de la campagne de recrutement de Sertorius, alors questeur, dans la vallée du Pô ; APPIEN, *Guerres civiles*, 1.42.188 mentionne la levée de 10 000 fantassins gaulois par Sex. Iulius Caesar.

[2160] Concernant l'Ibérie, voir le cas de la *turma Salluitana*, *supra*, p. 205, 491 et *infra*, p. 734 ; pour ce qui est des contingents africains, APPIEN, *Guerres civiles*, 1.42.188-189.

[2161] Sur le grand tournant de *c.* 100 a.C. dans l'intégration régionale des territoires transpadans occidentaux, voir HAÜSSLER 2013.

[2162] LOCKYEAR 2007, p. 79.

6.4.2.1. Les aspects monétaires de la Guerre sociale

Les enjeux spécifiques au déroulement de la Guerre sociale et les volumes de production exceptionnels des émissions de deniers de cette période justifient la mise en place d'un programme analytique d'envergure dédié à ces années, sur des bases méthodologiques consensuelles[2163], de manière à permettre aux historiens de reprendre l'intégralité de ce dossier à partir de données renouvelées. Les analyses effectuées dans le cadre de ces recherches ne sauraient y prétendre, l'échantillon rassemblé étant nettement insuffisant pour appréhender de manière détaillée les aspects métallurgiques de la production monétaire entre 91 et 88 a.C. : 43 monnaies ont été analysées, dont 28 deniers et 15 quinaires. La République romaine s'engage dans la Guerre sociale dans une situation financière favorable, qui se dégrade progressivement à mesure que se prolonge le conflit et que s'y adjoignent les pertes liées à l'invasion de la riche province d'Asie par Mithridate en 88 a.C.[2164]. Harold B. Mattingly apporte globalement peu de changements à la séquence relative des émissions de deniers et de quinaires de la Guerre sociale établie par Michael Crawford, si ce n'est en situant la série *RRC* 335 C·MALL A·ALB L·METEL en 91 a.C. plutôt qu'en *c.* 96 a.C. d'après la composition du trésor de Fermo (*RRCH* 218, *CHRR* MDI). En incluant ces monnaies, la liste des émissions attribuables aux années de la Guerre sociale est donc *RRC* 335 C·MALL A·ALB L·METEL, *RRC* 337 D·SILANVS·L·F, *RRC* 340 L·PISO FRVGI, *RRC* 341 Q·TITI, *RRC* 342 C·VIBIVS·C·F PANSA, *RRC* 343 M·CATO, *RRC* 344 L·TITVRI SABIN, *RRC* 345 CN·LENTVL et *RRC* 346 C·CENSORI. Le phénomène majeur qui affecte l'activité monétaire romaine durant ces années est l'accroissement exceptionnel des volumes de production de ces émissions, qui se composent de deniers, de quinaires (*RRC* 340, 341, 343, 345) et même de sesterces (*RRC* 337, 340), pour ne tenir compte que des dénominations d'argent[2165]. Les estimations de Michael Crawford, reprises et mises à jour par Richard Witschonke, suggèrent que ces neuf émissions de monnaies d'argent pourraient requérir au total l'emploi d'environ 6200 coins de droit, soit à peu près autant que le nombre de coins utilisés durant les deux décennies précédentes[2166] : la part d'incertitude relative au calcul de ces chiffres et celle, plus grande encore, qui concerne les tentatives de

[2163] Contrairement à WALKER 1980.

[2164] CRAWFORD 1985, p. 185.

[2165] CRAWFORD 1985, p. 184 établit une corrélation entre les frappes de quinaires et le recrutement de troupes alliées en Gaule Cisalpine, mais cette hypothèse demeure fragile : ainsi que le remarque l'auteur au sujet des sesterces, les années de guerre en Italie semblent favoriser plus généralement la frappe de fractions de deniers, probablement pour permettre une modulation plus adéquate des dépenses publiques. Il n'est pas exclu que les circonstances exceptionnelles de la Guerre sociale poussent Rome à prendre à sa charge une partie des dépenses liées à l'entretien des troupes auxiliaires celtiques, mais on ne peut pas s'en assurer, d'autant que la circulation des quinaires est globalement mal attestée dans le Nord de l'Italie avant le milieu du Ier siècle a.C.

[2166] D'après les données qui nous ont été communiquées en privé par Richard Witschonke : 6408 coins de droit pour les séries *RRC* 300-336 ; 6193 coins de droit pour *RRC* 337-346 + *RRC* 335. Voir WOYTEK 2012, p. 330-331 et *supra*, Figure 22 p. 139.

quantification des volumes monnayés à partir de ceux-ci doivent nous dissuader d'en tirer des conclusions précises sur le plan historique, mais ils n'en expriment pas moins une tendance relative qui souligne l'ampleur exceptionnelle de la production monétaire romaine entre 91 et 88 a.C.

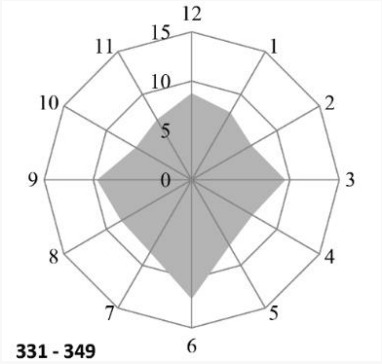


Figure 175. Orientation des coins (%) des monnaies d'argent romaines républicaines de la période *c.* 99-*c.* 87 a.C. (*RRC* 331-349, n=7158). Source : PARISOT-SILLON *et al.* 2014, fig. 16a p. 106.

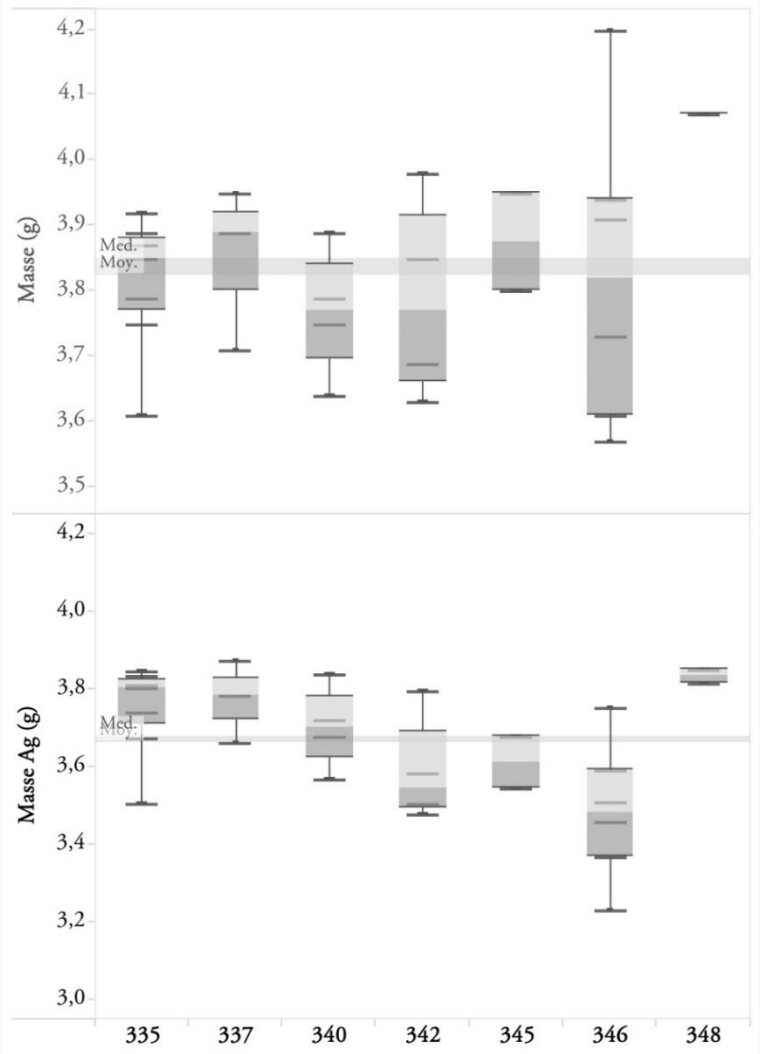


Figure 176. Masse et poids de fin des deniers romains républicains de la Guerre sociale, par séries (n=43).

L'atelier monétaire n'en parvient pas moins à maintenir un étalon pondéral constant, les masses moyenne et médiane des deniers s'établissant pour les neuf émissions concernées à 3,84 g (σ=0,19) et 3,88 g (n=5175). On observe en revanche un degré bien moindre de normalisation que durant la période précédente, avec des écarts relatifs pondéraux plus importants et l'abandon de la serration et de l'orientation régulière des coins (Figure 175)[2167]. En outre, le titre des deniers est soumis à une réduction significative au fil du conflit, qui permet par ailleurs de confirmer la chronologie relative établie par les études numismatiques (Figure 176). Les analyses par LA-ICP-MS des 43 monnaies étudiées permettent d'estimer leur teneur moyenne en argent à 94,1 % (σ=4,7) ; elle n'est que de 92,2 % (σ=4,8) pour les séries *RRC* 341-346 (n=23), soit un titre inférieur de 2,3 % aux chiffres fournis par David Walker[2168]. La forte corrosion du cuivre en surface qui affecte la majorité de ces exemplaires suggère que les concentrations en argent au cœur des alliages pourraient être plus réduites dans certains cas, notamment en ce qui concerne les quinaires[2169], ce que confirmera peut-être un programme analytique spécifique : dans tous les cas, l'étude d'exemplaires isolés dont le titre est estimé entre 80 et 90 % nous impose de considérer plus sérieusement que ne le faisait David Walker l'allusion de Pline à la tentative du tribun de la plèbe M. Livius Drusus d'ajouter un huitième de cuivre à l'alliage des monnaies d'argent romaines en 91-90 a.C.[2170]. L'idée d'une telle altération, c'est-à-dire la promulgation d'un titre théorique de 87,5 %, n'a en réalité rien d'improbable : on ignore dans quelle mesure les décisions de Drusus ont été ou non appliquées durant son mandat, mais le fait est qu'une partie du monnayage d'argent émis durant la Guerre sociale présente un titre comparable à celui-ci. L'un des premiers effets de cette altération des alliages monétaires est en tout cas le rapprochement des gammes de titre des deniers et des quinaires, rompant ainsi avec la situation des années 90 a.C. Ce phénomène se comprend aussi bien pour des raisons financières qu'en termes d'organisation de la production, dans la mesure où c'est la première fois depuis la réintroduction du quinaire que l'atelier capitolin frappe conjointement ces deux dénominations, ainsi que des sesterces : la chaîne opératoire étant alors soumise à de fortes exigences de productivité, il est probable que la confection d'alliages aux teneurs distinctes n'apparaît plus comme une priorité.

[2167] Les quatre deniers *RRC* 348/1 analysés se distinguent par leurs masses particulièrement élevées, de 4,07 g en moyenne. Leur poids de fin est donc sans doute peu représentatif de l'ensemble de la série.

[2168] WALKER 1980, p. 62-63. La Guerre sociale n'a pas été abordée dans le cadre des programmes analytiques présentés par HOLLSTEIN 2000, mais l'unique exemplaire *RRC* 346/1 analysé, n° 316g p. 161, présente un titre de 92,0 %, similaire aux moyennes que nous avons obtenues.

[2169] Deux quinaires *RRC* 343/2 sectionnés pour étude, jc3 [cat. 224] et jc4 [cat. 225], ont été soumis à des prélèvements au cœur de l'alliage : leurs titres respectifs s'établissent à 77,2 % et 82,2 %. D'autres analyses sont requises pour évaluer la représentativité de ces résultats à l'échelle de la série.

[2170] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13.46 : *Liuius Drusus in tribunatu plebei octauam partem aeris argento miscuit*. Contre WALKER 1980, p. 64, suivi par CRAWFORD 1985, p. 189-190. Nous pensons, comme Michael Crawford, que les éventuelles mesures prises par Drusus ne sauraient s'appliquer à la frappe par l'atelier officiel de monnaies plaquées.

L'étude des teneurs en or et en bismuth des monnaies d'argent de la Guerre sociale révèle l'utilisation de stocks d'argent aux propriétés beaucoup plus hétérogènes ainsi que l'abandon de celui qui avait été métallique employé précédemment pour la frappe des quinaires *RRC* 326-333 (Figure 177). L'argent aux faibles teneurs en or et en bismuth mis en évidence pour le dernier quart du IIe siècle a.C., peut-être d'origine languedocienne, est faiblement représenté. S'il semble se dégager une tendance d'ensemble assez linéaire avec des concentrations en bismuth n'excédant généralement pas 1500 ppm, la forte dispersion des teneurs en or, jusqu'à 1,2 % de l'alliage, semble impliquer le recours répété au brassage et au recyclage de stocks d'argent de provenances variées. L'augmentation des volumes de production pourrait ainsi imposer la refonte de toutes les réserves d'argent disponibles au sein du Trésor ainsi que d'éventuelles réquisitions. En outre, la sécession des cités alliées d'Italie centrale et méridionale remet peut-être en cause le fonctionnement d'une partie des sources d'approvisionnement sollicitées précédemment. S'y ajoute enfin un autre type de pression sur les matières premières : là où la République romaine peut habituellement compter sur le soutien financier de ces cités dans le cadre des conflits traditionnels, et donc sur leur participation à l'approvisionnement de monnaies d'argent – romaines, par définition – pour le règlement des opérations et le paiement des troupes, la situation s'inverse au cours de la Guerre sociale. Le stock de numéraire romain en circulation en Italie centrale et méridionale est détourné par les adversaires de Rome et même partiellement refondu pour permettre la frappe de leur propre monnayage[2171], dont la métrologie, les références typologiques et les techniques de production sont similaires à celles des deniers romains, jusque dans l'emploi de systèmes de marques de contrôle[2172]. Un échantillon restreint de 5 deniers italiques au nom du commandant samnite C. Papius Mutilus a été analysé par LA-ICP-MS. Leur titre moyen s'établit à 98,2 % (σ=0,7), ce qui est sensiblement supérieur à celui des deniers républicains de la séquence *RRC* 341-346, mais comparable aux teneurs en argent des monnaies de la série *RRC* 335 C·MALL A·ALB L·METEL (98,3 %, σ=0,6, n=7). Leurs concentrations en or et en bismuth situent ces exemplaires dans la même gamme de composition que les deniers romains *RRC* 326-333 et qu'une partie des monnaies *RRC* 335-348. Dans l'état actuel des données disponibles, la conclusion la plus vraisemblable est à notre sens que ces monnaies, probablement frappées à partir de la refonte

[2171] Sur le monnayage des insurgés italiens durant la Guerre sociale, le corpus de référence demeure celui rassemblé par CAMPANA 1987, et sous une forme plus synthétique celui de RUTTER 2011, p. 55-57. Voir aussi les interprétations iconographiques de BRIQUEL 2010 et surtout les remarques de BURNETT 1998, qui souligne plusieurs points d'une grande importance. Alberto Campana a recensé au total 131 coins de droit et 153 coins de revers à partir d'un échantillon de plus de 900 exemplaires : BURNETT 1998, p. 166 souligne qu'il s'agit là de volumes de production certes incomparables avec ceux de Rome durant les mêmes années, mais relativement proches des estimations enregistrées pour les émissions républicaines de la fin du IIe siècle a.C. et, surtout, supérieurs à ceux de la plupart des numéraires d'argent hellénistiques de la période.

[2172] BURNETT 1998, p. 167-168.

d'espèces romaines, ont été principalement émises au début du conflit. Andrew Burnett souligne néanmoins qu'elles n'ont probablement pas vocation à constituer le numéraire unique des transactions effectuées par la nouvelle entité italienne, qui n'hésite probablement pas à employer les monnaies frappées au nom de la République romaine auxquelles sont habituées depuis un siècle les populations italiques[2173]. Ce phénomène, fût-il motivé en premier lieu par des raisons pratiques, révèle l'ampleur de l'intégration monétaire des espaces centraux et méridionaux de la péninsule italique avant et pendant la Guerre sociale, offrant à cet égard un contraste d'autant plus marqué avec les monnayages d'argent émis en *Hispania Citerior* ou en *Gallia Ulterior* à la même époque.

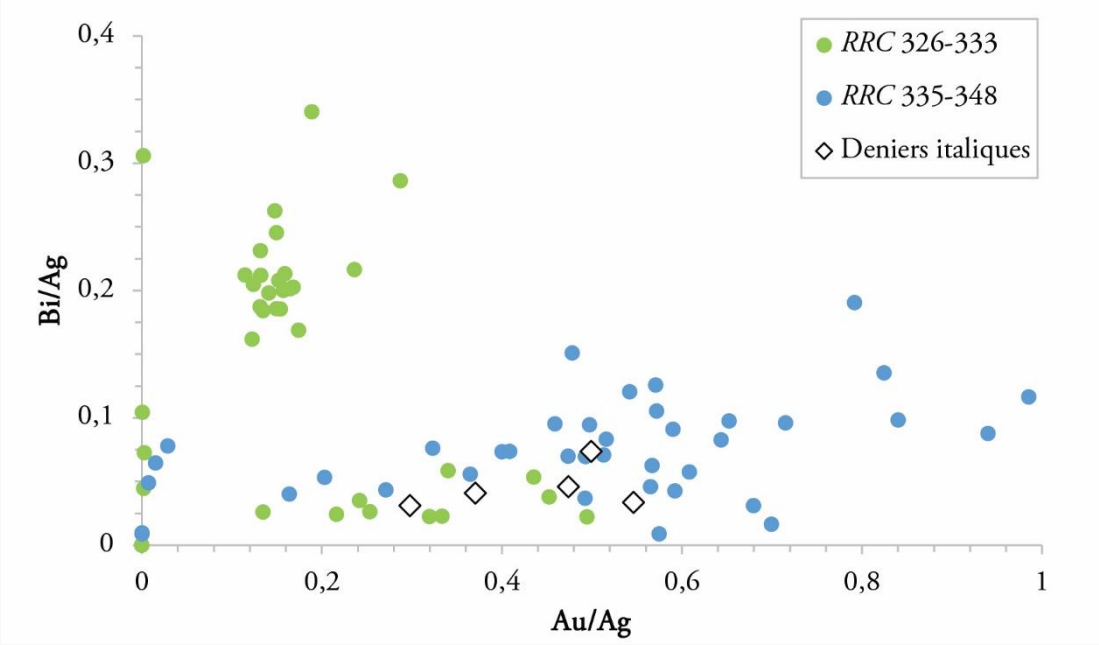


Figure 177. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des monnaies d'argent romaines et italiques de la Guerre sociale (n=86, 1 ex. hors-champ).

Le bilan monétaire de ces trois années de conflit est globalement positif pour Rome : durement éprouvé par ces circonstances particulières, le système monétaire tient bon, contrairement à ce qui avait été le cas durant la Deuxième guerre punique. L'étalon pondéral des deniers et des quinaires se maintient, au prix d'un contrôle moins étroit des masses des exemplaires, et l'altération des alliages monétaires demeure globalement limitée, bien qu'il soit encore difficile de l'appréhender précisément. Mais à l'inverse de la guerre d'Hannibal, au terme de laquelle la République romaine se trouve enrichie par les apports des butins et des réparations de guerre, les années 80 a.C. suscitent de nouveaux problèmes, finalement beaucoup plus difficiles à surmonter que ceux qu'avait engendrés le coût des

[2173] BURNETT 1998, p. 166. À l'inverse, Rome s'efforce de retirer ces espèces de la circulation dès les années 80 a.C..

opérations militaires en Italie : l'octroi de la citoyenneté romaine aux alliés italiens, décrété par la *lex Julia* de 90 a.C. puis par la *lex Plautia Papiria* de 89 a.C., donne lieu à un très net élargissement du corps des citoyens, fragilisant les structures financières de la République romaine. Le nombre de communautés alliées soumises au *tributum* se réduit symétriquement, suscitant un assèchement des recettes fiscales de la République romaine, et imposant à cette dernière soit de prendre à sa charge l'entretien des contingents levés en Italie, désormais intégrés aux légions, soit de compter davantage sur les bassins provinciaux de recrutement des auxiliaires[2174] tout en généralisant le déploiement de ces troupes loin de leurs territoires d'origine : la Guerre sociale en fournit justement l'occasion forcée, à travers le recours à des contingents ibériques et africains sur le sol italien. En d'autres termes, les années 80 a.C. imposent à l'élite dirigeante romaine d'élaborer un nouveau modèle de financement des institutions civiles et militaires, dans un contexte d'instabilité accrue par les coûts liés aux guerres mithridatiques puis hispaniques et les troubles liés à la succession des épisodes de guerre civile[2175]. C'est à la même époque que s'étend une crise du crédit et du monnayage de bronze qui n'épargne ni la plèbe, ni l'élite dirigeante romaine[2176]. Dans ces conditions, la perspective d'une restauration de la monnaie romaine devient un enjeu politique et idéologique sensible.

6.4.2.2. La réorganisation de l'atelier monétaire capitolin, de Cinna à Sylla

La transition financière des années 80 a.C. et de la dictature syllanienne[2177] est aussi monétaire : les difficultés relatives à la réforme du monnayage de bronze suscitent un déficit de confiance de la part des usagers dont l'ascension de Gratidianus en *c.* 86 a.C. révèle les enjeux politiques[2178]. C'est donc sur l'argent monnayé que portent les efforts les plus probants de restauration à la suite de la Guerre sociale et jusqu'à la dictature syllanienne, la frappe du bronze étant finalement abandonnée jusqu'à la période césarienne. Les émissions *RRC* 348 L·RVBRI DOSSEN et *RRC* 349 L·C·MEMIES·L·F GAL EX·S·C, émises en *c.* 87 a.C., semblent maintenir une gamme de titre similaire ou légèrement supérieure à celle des années de guerre, avec une teneur moyenne en argent de 93,8 % (σ=2,2, n=16) (Figure 178). En revanche les deniers de 86-85 a.C. témoignent d'un retour à la norme des émissions

[2174] NICOLET 1978 ; MARTIN 2014a. S'y ajoute le poids des mutations démographiques et socioéconomiques qui affectent alors l'Italie et pourraient modifier, dans une certaine mesure, l'attitude des Romains et des Italiens vis-à-vis du service des armes et donc la portée du recrutement des contingents romains et italiens, voir ERDKAMP 2006. Il ne s'agit pas pour autant de céder à une vision trop déterministe de ce phénomène donnant lieu à la « prolétarisation » des armées républicaines : la *militia* demeure un marqueur fort, donc estimé, de l'exercice de la citoyenneté romaine, comme le souligne CADIOU 2009, p. 167-170.

[2175] NICOLET 1978 ; CRAWFORD 1985, p. 187.

[2176] WILLIAMS 1998.

[2177] CRAWFORD 1985, p. 187.

[2178] CRAWFORD 1985, p. 187-189.

antérieures à la Guerre sociale, avec un titre moyen de 98,0 % (*RRC* 350A-353, σ=1,4, n=20)[2179]. Une série en particulier, et même plus précisément une composante de celle-ci, semble manifester très ostensiblement le projet d'une restauration institutionnelle et monétaire : il s'agit des deniers *RRC* 350A, dont une partie est anonyme (*RRC* 350A/2), tandis que l'autre associe de diverses manières les noms abrégés GAR, OGVL et VER (*RRC* 350A/1a-e) (Figure 180)[2180]. Cette série se démarque totalement de celles qui la précèdent par plusieurs aspects : d'une part, elle renoue avec une expression strictement collégiale de l'autorité des magistrats monétaires, qui pourrait suggérer qu'elle soit la seule ayant été émise par les trois individus concernés, un Ogulnius, C. Gargonius, ainsi que l'ex-tribun de la plèbe de 87 a.C., M. Vergilius[2181]. Cette émission exprime aussi les termes d'un retour aux sources qui se manifeste par la représentation au revers de Jupiter conduisant un quadrige et brandissant un foudre, qui fait indéniablement référence aux anciens quadrigats ; à cet égard, le choix de faire porter une partie de la responsabilité de cette frappe à un Ogulnius, dont la mémoire familiale semble attachée à l'histoire ou aux récits de la fondation de la monnaie romaine[2182], n'est peut-être pas anodin. Les flans employés sont plus larges que ceux des séries précédentes : leur diamètre moyen s'élève à 18,8 cm (n=47), contre 18,2 cm pour les deniers *RRC* 337-349 (n=905). En outre, les monnaies anonymes *RRC* 350A/2 présentent une orientation des coins régulière à 6 h, ce qui pourrait aussi affecter une partie des deniers *RRC* 350A/1, bien qu'un élargissement de l'échantillon d'étude soit requis dans ce dernier cas (Figure 179) : ces deux éléments associés semblent témoigner d'une volonté renouvelée de normalisation de la production monétaire. Enfin, le titre des exemplaires analysés est élevé, particulièrement dans le cas des monnaies épigraphes *RRC* 350A/1, avec en moyenne 98,9 % d'argent (σ=0,4, n=9)[2183] : inférieures à 3000 ppm, les teneurs en cuivre confirment que cette composante du monnayage *RRC* 350A n'a fait l'objet d'aucune altération volontaire de l'alliage.

[2179] L'exemplaire unique de quinaire ou de sesterce *RRC* 352/2 conservé à la Bibliothèque nationale de France, Ailly 10778, REP-12841, [cat. 265], n'a pas été inclus à ces calculs. Cette monnaie anonyme, qui pèse 1,17 g, reprend le type de droit des deniers *RRC* 352/1 L·IVLI·BVRSIO et lui associe un revers original représentant Cupidon brisant un foudre sur son genou, éléments qui semblent à tout le moins conforter l'attribution de la frappe de cette monnaie à un membre de la *gens Iulia*. En revanche il nous semble improbable que celle-ci se rattache effectivement à la série *RRC* 352, émise en 85 a.C., à une époque où la frappe des fractions du denier est abandonnée à Rome. Le titre très élevé de cet exemplaire, de 99,1 %, ses faibles teneurs en or, en bismuth et en étain – respectivement 520, 650 et 40 ppm – ne correspondent pas à la composition des deniers *RRC* 352/1 (en moyenne 96,8 % d'argent, 3800 ppm d'or, 990 ppm de bismuth, 380 ppm d'étain). Une production plus tardive, peut-être à l'époque césarienne ou encore ensuite, ne devrait pas être exclue.

[2180] Voir déjà WALKER 1980, p. 63, 2 ex.) et CRAWFORD 1985, p. 187.

[2181] CRAWFORD 1974, p. 366.

[2182] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13.44.

[2183] Il s'élève à 98,1 % (σ=1,3, n=15) si l'on tient compte également des exemplaires *RRC* 350A/2.

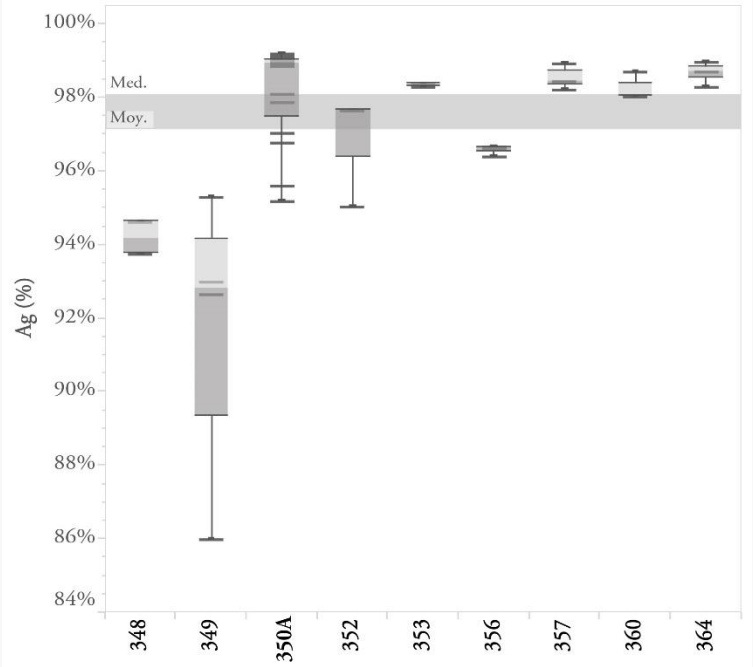
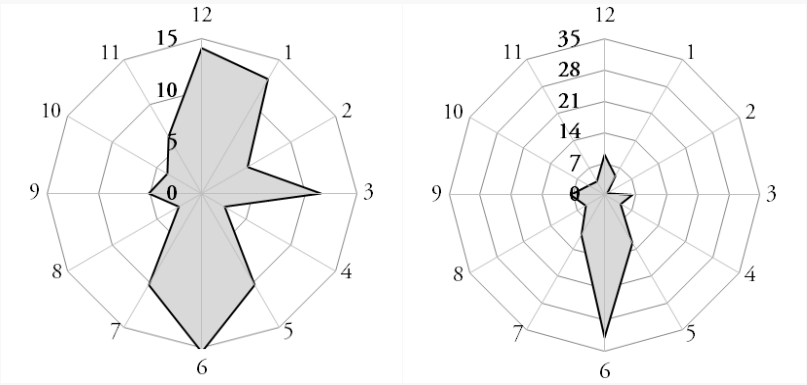


Figure 178. Titre des monnaies d'argent frappées à Rome entre *c.* 87 et *c.* 82 a.C. (*RRC* 348-364, n=38).



a **b**

Figure 179. Orientation des coins (%) des deniers *RRC* 350A, n=222, μ=176° ; r=0,246 ; p=1,42*10^{-6}.
a. *RRC* 350A/1 : variante épigraphe (n=78). 11-1 h=33 % ; 5-7 h=36 %.
b. *RRC* 350A/2 : variante anonyme (n=144). 5-7 h=55 %.



a **b**

Figure 180. Deniers *RRC* 350A.

a) Denier GAR OGVL VER, Rome, *c.* 86 a.C. *RRC* 350A/1 (échelle 2:1), 3,75 g, 19 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9984, REP-11842, [cat. 249].

b) Denier anonyme, Rome, *c.* 86 a.C. *RRC* 350A/2 (échelle 2:1), 4,02 g, 18 mm, 4 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 3697, REP-11911, [cat. 257].

L'importance historique de cette première restauration de la monnaie d'argent romaine, qui concerne également les séries *RRC* 351-353 et s'accompagne de la suspension momentanée de la frappe des quinaires et des sesterces, n'a échappé ni à David Walker, ni à Michael Crawford[2184]. Celui-ci a proposé de mettre en relation ces trois dernières émissions avec l'argent reçu d'Égypte au début de l'année 86 a.C., au titre du testament de Ptolémée X Alexandre, mort en 88 a.C., ce que symboliserait la mention *ex a(rgento) p(ublico)* sur le champ des monnaies[2185]. Le cas échéant, l'émission *RRC* 350A pourrait constituer, par son titre élevé et son caractère exceptionnel, la première série frappée à partir de ces nouveaux apports. L'étude des éléments traces ne s'oppose pas à cette hypothèse : les teneurs en or et en bismuth des deniers *RRC* 350A/1, homogènes et plus basses que celles des précédentes émissions de deniers, sont en effet comparables à celles des monnaies d'argent frappées à Alexandrie sous le règne de Ptolémée X Alexandre[2186]. Mais la gamme de composition observée se rapproche également de celle des monnaies hispano-carthaginoises du IIIe siècle a.C., et évoque par conséquent les caractéristiques de l'argent du Sud-Est ibérique, dont nous avons mis en évidence l'emploi par l'atelier monétaire romain au IIe siècle a.C. (Figure 181)[2187]. S'il n'y a pas lieu d'exclure la possibilité d'un apport substantiel d'argent issu de Méditerranée orientale au milieu des années 80 a.C., il est tout aussi possible que la réforme monétaire de *c.* 86 a.C. ait été permise en premier lieu par le rétablissement des filières d'approvisionnement habituelles de l'atelier monétaire capitolin. Par ailleurs, si la datation proposée par Michael Crawford pour ces deniers est correcte, il semble que leur émission s'inscrive dans le contexte de la domination de Cinna sur la vie publique romaine, comme le souligne David Walker[2188]. L'expression ostentatoire d'un retour aux sources du monnayage civique du IIIe siècle a.C., s'il relève d'une logique que l'on voit déjà à l'œuvre durant la seconde moitié du IIe siècle a.C., prend donc ici une connotation particulière, déjà observée à propos du *uictoriatus* rénové par les partisans de C. Marius au cours des années précédentes.

[2184] WALKER 1980, p. 64 ; CRAWFORD 1985, p. 187.

[2185] CRAWFORD 1974, p. 605. L'auteur souligne néanmoins l'existence de cinq autres émissions portant des légendes comparables, frappées depuis la fin du IIe siècle a.C. : *RRC* 322, 324-325, 328 et 344. Il s'agit donc, dans ces cas au moins, de trouver un autre type d'explication à une telle référence, paradoxale au premier abord, puisque l'argent employé pour la frappe des monnaies officielles de Rome est public par définition. Pour l'étude du testament, voir BADIAN 1967 ; pour un point historiographique récent sur la question, voir ASSENMAKER 2014, n. 4 p. 181, avec les renvois à la bibliographie antérieure.

[2186] OLIVIER 2012, p. 962-923. CICÉRON, *De la loi agraire*, 2.16.41, rapporte que c'est à Tyr qu'une légation romaine s'est rendue pour prendre possession de cet héritage, mais les analyses élémentaires indiquent sans ambiguïté que l'argent des deniers *RRC* 350A/1 n'est pas d'origine phénicienne : comparer avec OLIVIER 2012, p. 966 pour le IIe siècle a.C.ou avec BUTCHER et PONTING 2009, p. 68 pour l'époque impériale. Si l'hypothèse d'une origine lagide du métal employé pour la frappe de cette émission, la somme perçue en *pecunia* par les Romains pourrait donc avoir été convoyée depuis Alexandrie.

[2187] Voir *infra*, p. 765ss.

[2188] WALKER 1980, p. 64.

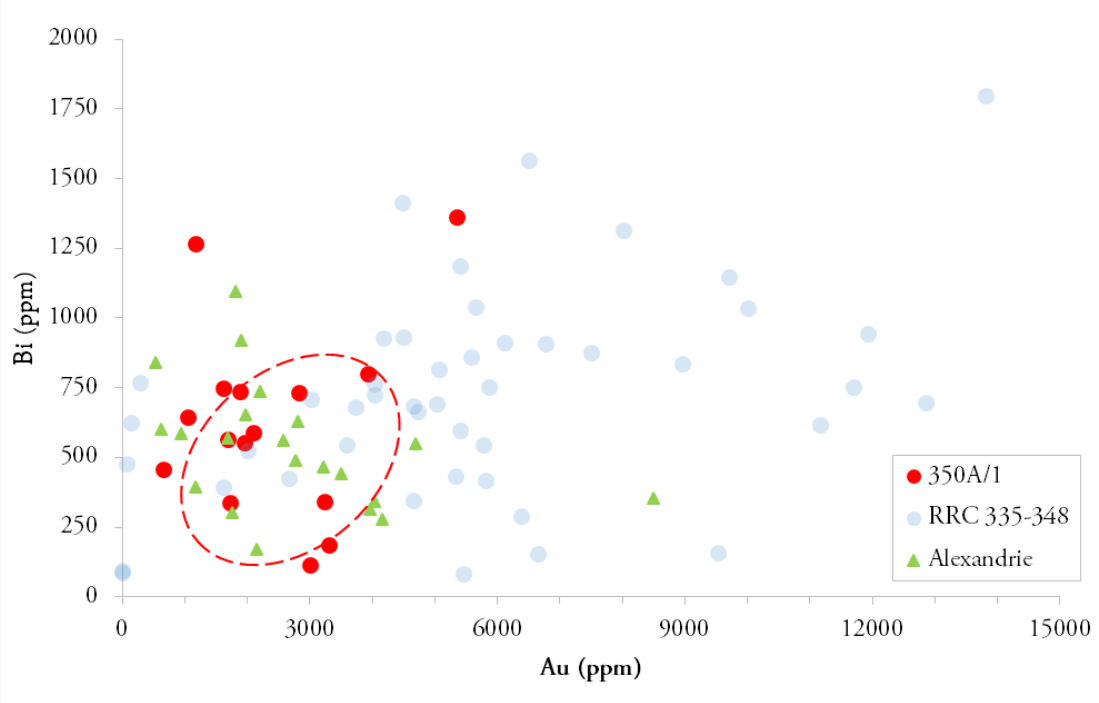


Figure 181. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers *RRC* 350A/1, des deniers romains de la Guerre sociale et des monnaies d'argent frappées à Alexandrie sous Ptolémée X Alexandre (n=62).
Le cercle en pointillés rouges matérialise la plage de composition des monnaies hispano-carthaginoises[2189].

Les guerres civiles des années 80 a.C. sont marquées par une série d'émissions de monnaies d'argent, mais aussi d'or et de bronze, produites hors de Rome au nom des prétendants au pouvoir : la localisation de leur frappe demeure dans certains cas problématique, à l'image de la série syllanienne *RRC* 359, certainement réalisée par des artisans grecs, mais dont on ignore s'il faut situer l'activité en Grèce ou bien sur le sol italien en 83-82 a.C., suivant le train des armées de Sylla et la marche de l'*imperator* sur Rome[2190]. Ces questions échappent en grande partie à nos problématiques de recherche, mais elles ne peuvent pas être totalement ignorées : le développement des monnayages « impératoriaux », déjà annoncé dans une certaine mesure par des frappes de monnaies d'argent en Italie et en Asie[2191], met en question le statut de la monnaie civique romaine et suscite de profondes innovations typologiques qui affectent progressivement le numéraire frappé à Rome[2192]. Les

[2189] ARTRU 2015.
[2190] Voir en dernier lieu, pour des positions contradictoires, HOLLSTEIN 2000c et ASSENMAKER 2013. L'analyse par LA-ICP-MS de 8 exemplaires, [cat. 429-436], n'a pas permis d'apporter jusqu'à présent de nouveaux éclaircissements à ce propos. WOYTEK et WITSCHONKE 2015, p. 164 privilégient clairement la première option, qui leur semble la plus vraisemblable au regard de l'étude des trésors et de l'orientation régulière des coins de la série *RRC* 359.
[2191] Concernant l'Italie, nous faisons référence aux monnaies des Alliés italiens au nom de C. Papius Mutilus durant la Guerre sociale, dont BURNET 1998, p. 170 relève les similitudes avec les émissions syllaniennes ultérieures ; pour l'Asie, il s'agit des émissions de cistophores de Fimbria à la légende FIMBRIA IMPERAT, en *c.* 85 a.C., qui constituent le premier emploi monétaire du terme *imperator* : voir CALLATAŸ 2011, p. 63-64.
[2192] WOYTEK 2012, p. 323-324 ; SUSPÈNE 2008 et WOYTEK 2014 pour une approche basée sur le développement des portraits monétaires jusqu'à la période césarienne. Sur la période immédiatement postérieure, HOLLSTEIN 1993.

inspirations iconographiques du monnayage d'argent de la République syllanienne à la fin des années 80 a.C. diffèrent des thématiques mises en avant jusqu'alors, notamment dans le choix des divinités représentées sur le champ des monnaies[2193]. Mais on retrouve sous la domination politique de Sylla la même volonté affichée de restaurer la monnaie civique, ce qui s'entend aussi ici comme un retour à la norme de la République aristocratique du IIe siècle a.C. : les trois émissions de « restitution » des années 82-80 a.C., *RRC* 369 M·METELLVS·Q·F, *RRC* 370 C·SERVEIL et *RRC* 371 Q·MAX, associent ainsi au droit un portrait d'Apollon lauré d'inspiration syllanienne et, au revers, une reproduction des types des deniers *RRC* 263-265 des années 120 a.C.[2194]. Les autres aspects de cet esprit de réforme sont perceptibles à travers la réapparition des procédés expérimentés au cours du dernier quart du IIe siècle a.C., de la serration à l'orientation régulière des coins, permis par des volumes de production bien moindres que durant la période 91-87 a.C.[2195]. Ces éléments, qui se développent tout au long des années 70-60 a.C., seront évoqués au chapitre suivant.

[2193] Sur le monnayage romain et italien de Sylla en particulier, ASSENMAKER 2014, p. 157-290.
[2194] CRAWFORD 1974, p. 387-388.
[2195] Voir *supra*, Figure 22 p. 139.

Chapitre 7.

Intégration et désintégrations : l'Occident nord-méditerranéen de Sertorius à César (*c.* 80-*c.* 40 a.C.)

Les Gaules et l'Ibérie sont au cœur des enjeux de pouvoir qui secouent la cité romaine et son empire au cours des décennies 70-40 a.C. : dès 81 a.C. et pendant près d'une décennie, Sertorius soustrait au contrôle du Sénat une large partie des provinces hispaniques, organisant au sein de celles-ci la dernière ligne de défense des marianistes vaincus par Sylla ; entre 58 et 50 a.C., César exerce son *imperium* sur les provinces gauloises et étend la domination du peuple romain aux confins de celles-ci, jusqu'au Rhin et à la Manche, en dépit des réticences exprimées à plusieurs reprises par les sénateurs ; enfin, en 49 a.C., c'est en *Gallia Ulterior* et en *Hispania Citerior* que se jouent les premiers actes extra-italiques de la guerre civile entre César et Pompée. Chacun de ces épisodes de guerre, civile ou conventionnelle, entraîne des répercussions militaires et économiques qui affectent non seulement les populations des zones de guerre à proprement parler, mais aussi plus largement l'ensemble de provinces occidentales. Les sociétés indigènes ne se contentent pas de subir les effets de ces campagnes : elles en deviennent des acteurs privilégiés. Le trophée érigé par Pompée dans les Pyrénées, au col de Panissars, célèbre ses victoires sur les barbares des provinces hispaniques[2196], et non sur Sertorius ; à la fin de l'année 71 a.C., c'est ainsi un triomphe *ex Hispania* qu'il se voit octroyer[2197]. Une génération plus tard, prononçant en janvier 43 a.C. sa cinquième *Philippique,* Cicéron tente de convaincre les sénateurs de ne pas reconnaître l'autorité d'Antoine et de lui refuser le contrôle de la province de *Gallia Ulterior*, qu'il a sollicitée : la principale crainte dont Cicéron fait état est de confier à Antoine des armées de Gaulois et de Germains, qu'il pourrait employer pour menacer la sécurité de la République[2198]. S'il y a dans ces épisodes une volonté évidente d'instrumentaliser la figure péjorative du barbare, ils n'en suggèrent pas moins l'importance que prennent les peuples occidentaux dans le jeu politique romain au cours des décennies centrales du Ier siècle a.C. Au-delà des destructions et des pertes humaines, la dislocation politique qui frappe l'édifice impérial au cours de cette période est en effet porteuse, paradoxalement, de nouvelles formes d'intégration à l'entité italo-romaine pour les populations

[2196] CASTELLVI 2008.
[2197] Voir BROUGHTON 1952, p. 124 pour les renvois aux sources littéraires.
[2198] CICÉRON, *Philippiques*, 5.5-6.

locales. Ce processus est nettement perceptible à travers l'étude de la production monétaire provinciale : tandis que les frappes autonomes de monnaies d'argent cessent au sein de territoires tels que la Transpadane, puis plus tard l'*Hispania Citerior*, d'autres monnayages, en *Gallia Ulterior* par exemple, se rapprochent des normes de production romaines et circulent avec des espèces républicaines. Celles-ci, par ailleurs, ne sont plus seulement frappées au sein de l'atelier monétaire capitolin : le développement des émissions monétaires de campagne apporte une contribution significative au stock de numéraire en circulation durant les conflits de la période et entre ceux-ci. Il s'agit donc d'évaluer la portée du processus d'intégration ou de convergence qui affecte les monnayages d'argent occidentaux, mais aussi de faire la part entre les innovations monétaires introduites par les *imperatores* et le rôle du Sénat et du Trésor romains. Nous aborderons ces questions en évoquant successivement les années du conflit sertorien et la période césarienne, puis les évolutions qui affectent la production monétaire de la cité romaine.

7.1. L'Occident nord-méditerranéen à l'épreuve des guerres civiles : aspects monétaires et logistiques du conflit sertorien

Par la nature même des problématiques abordées dans le cadre de ces recherches, la guerre de Sertorius en péninsule Ibérique présente un intérêt particulier : elle constitue en effet, pour la période étudiée, le seul cas de guerre civile prolongée, se déroulant entièrement en Occident nord-méditerranéen et opposant à ce titre deux camps dont chacun emploie à la fois des soldats romains et des contingents indigènes. En outre, la documentation disponible permet d'aborder de manière assez détaillée la dimension logistique du conflit et, en particulier, la question de l'aménagement des territoires intermédiaires – principalement la *Gallia Ulterior* – en espaces d'arrière-garde.

7.1.1. La domination de Sertorius au sein des provinces hispaniques

7.1.1.1. À la veille du conflit : C. Valerius Flaccus et les provinces occidentales

Les épisodes de guerre civile qui secouent l'Italie au cours des années 80 a.C. ne semblent entraîner aucune répercussion importante sur les affaires des provinces gauloises et du nord de la péninsule Ibérique. La responsabilité en revient principalement au long gouvernement de C. Valerius Flaccus, en charge de l'*Hispania Citerior* dès 93 a.C., peut-être également de l'*Hispania Ulterior*, et qui étend également sa domination sur la Celtique méditerranéenne durant la seconde moitié des années 80 a.C. S'il reste ainsi maître des provinces occidentales aussi bien lorsque Rome est dominée par les marianistes que lorsqu'elle passe sous le contrôle de leurs opposants, c'est peut-être précisément parce

qu'aucun des acteurs majeurs de la guerre civile ne souhaite que son armée, « et avec elle toute la guerre d'Espagne » selon la formule de Pompée[2199], passent en Italie. C. Valerius Flaccus lui-même, peut-être peu enclin à prendre fermement position lorsque la tournure des événements est encore incertaine, demeure remarquablement inactif durant les événements de 85-82 a.C., si ce n'est en prenant clairement possession de la *Gallia Ulterior*. Il ne fait visiblement rien pour empêcher le passage de Sertorius, par voie de terre, de l'Italie à l'Ibérie[2200]. Du reste, la documentation littéraire ne permet guère de se faire une idée du bilan du gouvernement de C. Valerius Flaccus en péninsule Ibérique : si celui-ci s'amorce par des campagnes particulièrement brutales contre les Celtibères[2201], nous n'en savons guère davantage pour la période suivante, du moins sur le plan militaire[2202] ; le fait est néanmoins que Sertorius, sitôt arrivé en *Hispania Citerior*, trouve les communautés provinciales particulièrement hostiles au pouvoir des gouverneurs romains[2203].



a **b**

Figure 182. Monnaies d'argent attribuées à l'atelier de *Massalia*, *c.* 82-*c.* 40 a.C.

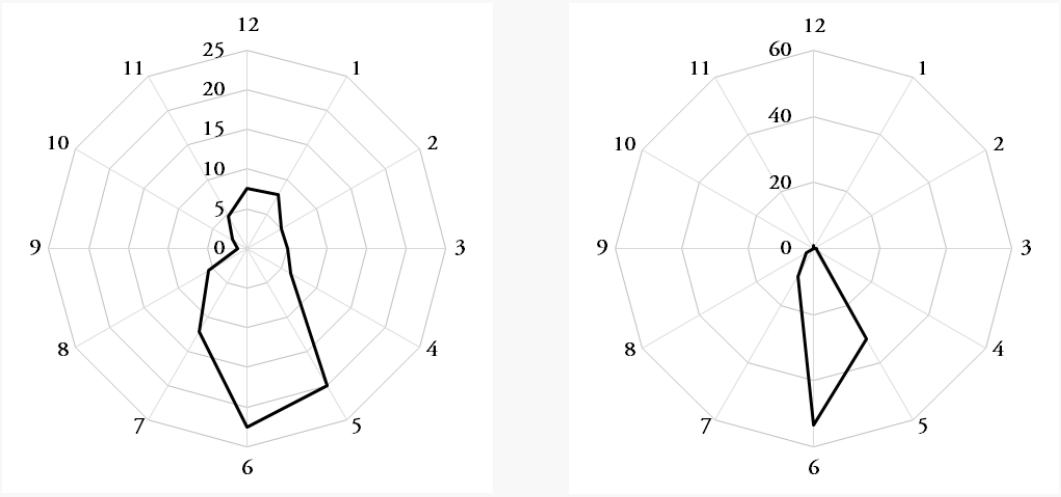
a) Denier C·VAL·FLA IMPERAT EX·S·C, *Massalia* ?, *c.* 82-81 a.C. *RRC* 365/1a (échelle 2:1), 3,84 g, 19 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 15947, REP-19540, [cat. 437].

b) Drachme légère A / ΜΑΣΣΑ Δ ΠΕΒ, *Massalia, c.* 80-*c.* 40 a.C. DRM-55-47 (échelle 2:1), 2,78 g, 16 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 1436. [cat. 732].

En dépit de son attitude relativement passive vis-à-vis de la politique romaine durant ces années, C. Valerius Flaccus s'illustre lors de son séjour en *Gallia Ulterior* par une émission de deniers à son nom qui le classe parmi les premiers promagistrats à revendiquer le titre d'*imperator* sur le champ de monnaies romaines. Cette série, *RRC* 365/1 C·VAL·FLA IMPERAT EX·S·C, est généralement datée de

[2199] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M : *exercitus et cum eo omne bellum Hispaniae in Italiam transgredientur*.
[2200] LOVANO 2002, p. 82-83, d'après PLUTARQUE, *Sertorius*, 6.1-2.
[2201] APPIEN, *Ibérique*, 100.436.
[2202] Concernant les autres aspects de son gouvernement, on peut au moins citer le cas de l'inscription latine de *Contrebia Belaisca* (Botorrita, Saragosse), où C. Valerius Flaccus intervient dans le règlement d'un litige portant sur des canalisations d'eau entre les communautés de *Salduie* et d'*Alaun* : voir FATÁS 1980 et la remise en perspective de BARRANDON 2010.
[2203] PLUTARQUE, *Sertorius*, 6.

c. 82 a.C. et attribuée à l'atelier de *Massalia* (Figure 182a)[2204]. Elle nous offre ainsi l'occasion de revenir plus généralement sur l'histoire monétaire de cette cité au Ier siècle a.C., à la suite des recherches effectuées par Jean-Noël Barrandon et Claude Brenot[2205]. Les deniers de C. Valerius Flaccus représentent au droit un buste drapé de la Victoire dont le relief important, inhabituel pour des monnaies romaines de cette période, plaide en effet en faveur de l'emploi de coins gravés par des artisans grecs. Les similitudes entre la coiffure de cette effigie et celle de certaines séries de drachmes sont aussi présentées comme l'indice d'une production massaliote[2206], de même que l'orientation des coins à 6 h, qui caractérise également certaines séries émises à Rome durant cette période et atteint dans ce cas un degré de régularité nettement plus prononcé (Figure 183)[2207]. Inversement, le système de symboles et de lettres de contrôle employé sur les trois variantes de cette série traduit une organisation de la frappe calquée sur le mode de fonctionnement de l'atelier monétaire romain, et non pas empruntée à *Massalia*. Le revers est orné de la représentation d'une aigle légionnaire flanquée de deux enseignes militaires ; l'empattement des lettres de la légende, linéaire plutôt que bouleté, peut également être rapproché des monnaies massaliotes.



a **b**

Figure 183. Orientation des coins (%) des deniers romains républicains *RRC* 364-365, *c.* 83-81 a.C. (n=434).

a) *RRC* 364/1, Q·ANTO·BALB PR S·C : n=320 ; 5-7 h=55 % ; μ=167° ; r=0,402 ; $p<1*10^{-12}$.

b) *RRC* 3651, C·VAL·FLA IMPERAT EX·S·C : n=114 ; 5-7 h=95 % ; μ=173° ; r=0,917 ; $p<1*10^{-12}$.

[2204] CRAWFORD 1974, p. 379-381.
[2205] BARRANDON et BRENOT 1978 ; BRENOT 1982.
[2206] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 659.
[2207] HOLLSTEIN 2000c, p. 135.

Les analyses par activation protonique de 9 drachmes massaliotes DRM-43/49 et de 33 exemplaires DRM-55/56 (Figure 182b) ont permis à Jean-Noël Barrandon et à Claude Brenot de mettre en évidence une rupture dans la composition élémentaire de ces deux ensembles monétaires, qui se manifeste principalement par de plus fortes teneurs en cuivre et en fer au sein des monnaies les plus tardives[2208]. Les auteurs ont également souligné les similitudes entre l'alliage des drachmes du groupe DRM-43/49 et celui des deniers *RRC* 365/1, dont trois exemplaires ont également été analysés. L'interprétation retenue par Jean-Noël Barrandon et Claude Brenot est que les deniers de C. Valerius Flaccus ont bien été émis à partir du stock d'argent employé précédemment pour la frappe des drachmes massaliotes. Cette prise de contrôle de l'atelier grec et de ses ressources déstabiliserait par la suite durablement la cité de *Massalia*[2209], donnant lieu après *c.* 82 a.C. à la production de drachmes se caractérisant par un style beaucoup plus schématique ainsi que par un titre inférieur ; en outre, les auteurs suggèrent que les monnaies plaquées se rattachant à ces séries tardives, particulièrement fréquentes, pourraient être officielles et constituer le seul expédient à la disposition des Massaliotes pour poursuivre la frappe de monnaies d'argent après l'intermède romain[2210]. Les analyses élémentaires par LA-ICP-MS confirment les observations faites par Jean-Noël Barrandon et Claude Brenot. Le titre moyen des deniers *RRC* 365/1 s'élève à 99,0 % (σ=0,4, n=17), tandis que ceux des drachmes DRM-44/49 et DRM-55/56 s'établissent respectivement à 99,4 % (σ=0,3, n=11) et 97,0 % (σ=0,8, n=7) (Figure 184)[2211]. En conséquence, les teneurs en cuivre des monnaies massaliotes tardives sont nettement supérieures à celles des deux autres ensembles monétaires, se situant entre 0,9 % et 2,5 %. Si la méthode analytique employée dans le cadre de ces recherches ne permet pas de caractériser les teneurs en fer, à l'inverse de celle employée par Jean-Noël Barrandon, l'étude en composantes principales des éléments traces de l'alliage de ces 35 monnaies confirme la partition entre les exemplaires DRM-44/49 et *RRC* 365/1 d'une part et ceux des séries DRM-55/56 d'autre part, l'étain, l'or et le zinc apparaissant comme les éléments les plus discriminants (Figure 185).

[2208] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 658.

[2209] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 660 : « De très faible volume par rapport aux émissions de C. Flaccus, la frappe marseillaise donne alors l'impression d'être étouffée par celle beaucoup plus abondante du denier romain entre les années 85 et 83/82 ».

[2210] BARRANDON et BRENOT 1978, p. 649-651 ; sur les monnaies plaquées de *Massalia* au Ier siècle a.C., voir CHABOT 1975 et *supra*, p. 186ss. En revanche, les conclusions historiques formulées par BARRANDON et BRENOT 1978, p. 660 au sujet des *uectigalia* des *Volcae Arecomici* sont obsolètes, car le monnayage d'argent « au cheval galopant » à la légende VOL, assimilé par ces auteurs à des émissions arécomiques, est désormais attribué à la rive droite de la moyenne vallée du Rhône.

[2211] L'exemplaire BN 1405, [cat. 736], issu de la série DRM-56-4, semble plaqué et a été laissé de côté dans ces calculs.

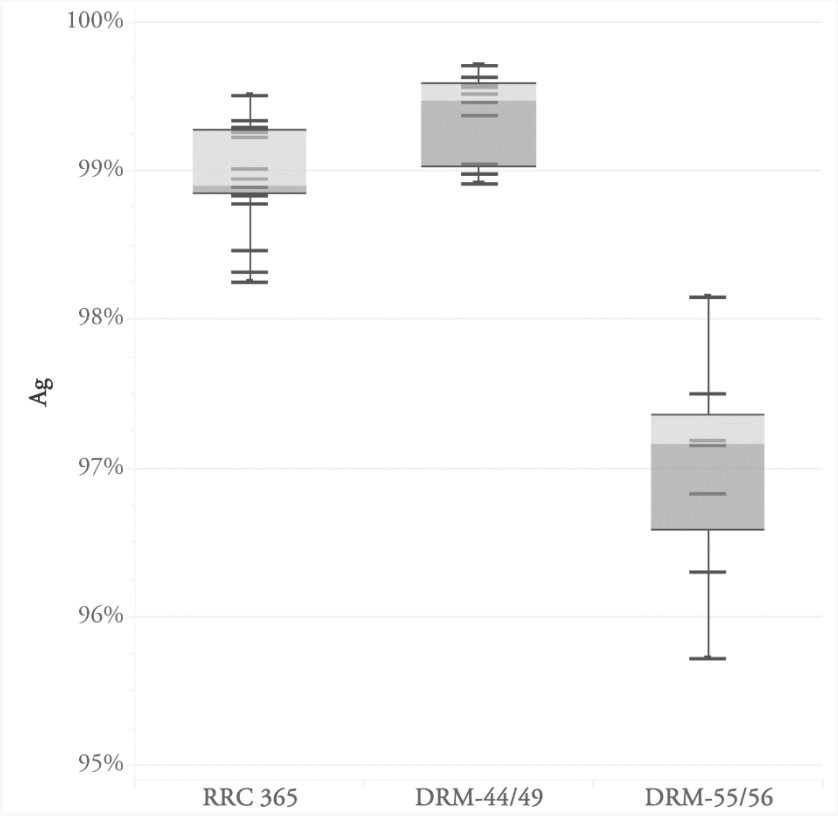


Figure 184. Titre des drachmes massaliotes DRM-44/56 et des deniers romains *RRC* 365 (n=35).

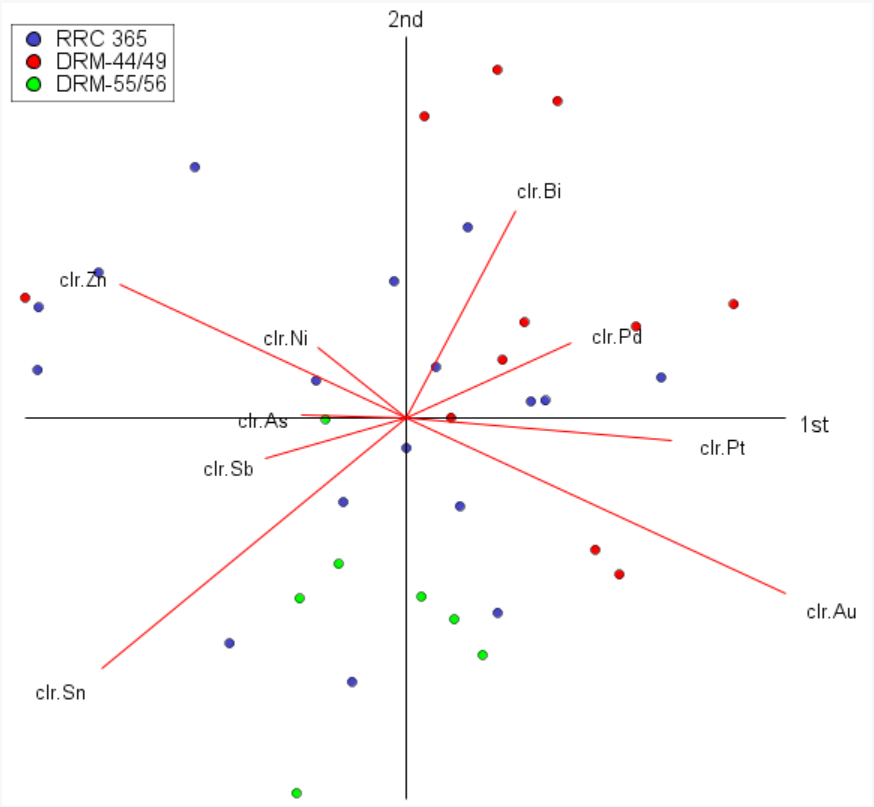


Figure 185. Analyses en composantes principales des éléments traces (Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt) de l'alliage des drachmes massaliotes DRM-44/56 et des deniers romains *RRC* 365/1 (F1+F2=72,9 %).

Il peut sembler nécessaire de relativiser l'impact de la seule émission de deniers *RRC* 365/1 sur les finances et le fonctionnement des institutions de *Massalia* : son volume apparaît assez restreint, avec 36 coins de droit répertoriés jusqu'à présent[2212]. Si de telles quantités monnayées peuvent être anormalement élevées pour un atelier grec tel que celui de *Massalia,* elles ne sont en aucun cas assimilables à un monnayage de grande envergure et l'on n'a donc aucune raison de considérer que cette grande et riche cité, forte d'une longue tradition monétaire, n'ait pas été en mesure d'y faire face. Si l'on suppose en revanche que la série *RRC* 365/1 n'est que la manifestation la plus visible de sollicitations romaines récurrentes pour obtenir un soutien financier de la part de son alliée massaliote – que ce soit dans le cadre du conflit sertorien ou bien, ensuite, à d'autres fins – il est peut-être plus compréhensible que les sources d'approvisionnement de l'atelier grec s'en soient trouvées modifiées. Pour autant, il faut souligner que l'altération de l'alliage des drachmes tardives par l'ajout de cuivre demeure très limitée, comme c'est aussi le cas du monnayage d'argent emporitain du début du Ier siècle a.C.[2213]. Sauf à admettre que les monnaies plaquées relèvent effectivement, comme le suggère Claude Brenot, d'une production officielle ou officieuse de l'atelier grec, ce que l'on n'est pas en mesure de certifier, il convient donc de nuancer l'ampleur de la déstabilisation causée par le séjour de C. Valerius Flaccus en Celtique méditerranéenne et par la participation des Massaliotes au financement des guerres romaines en Occident méditerranéen.

Enfin, l'identification de sources d'approvisionnement distinctes pour ces drachmes tardives, l'importance du phénomène du placage monétaire et la forte hétérogénéité des styles de gravure des coins, qui contraste avec la grande stabilité du monnayage d'argent massaliote durant les générations précédentes, sont autant de critères qui pourraient accréditer, à première vue, l'apparition d'autres centres émetteurs en Provence ou en Languedoc oriental dont les séries reprendraient les types et l'étalon de la drachme légère massaliote. Si ce phénomène est désormais attesté pour les bronzes aux types massaliotes durant la seconde moitié du Ier siècle a.C.[2214], l'identification de telles pratiques pour les séries d'argent DRM-55/56, dont la frappe débute au plus tard en *c.* 75 a.C.[2215], est rendue moins

[2212] CRAWFORD 1974, p.381. Dans la mesure où cette série emploie des marques de contrôle, le chiffre de 36 coins de droit ne renvoie pas à une estimation basée sur l'étude statistique des trésors, mais bien sur le décompte des marques attestées. Nous n'avons pas connaissance de la mise en évidence de marques de contrôle non répertoriées par Michael Crawford dans des travaux plus récents.

[2213] CAMPO 2008 ; PITARCH et QUERALT 2008.

[2214] Dans un article à paraître au sein des Actes du XVe Congrès international de numismatique de Taormine, Élodie Paris a notamment mis en évidence l'existence d'un atelier monétaire émettant des bronzes massaliotes à *Agathè* (Agde, Hérault) au Ier siècle a.C.

[2215] FEUGÈRE et PY 2011a, p. 92-93, d'après un exemplaire sectionné mis au jour à *Lattara* (Lattes, Hérault) dans un contexte archéologique daté du premier quart du Ier siècle a.C. (US 30175), associé à de la campanienne A et des tessons d'amphores italiques. Voir également PY 2006, I, p. 84 (no 59), 163.

vraisemblable par l'emploi d'un système complexe de monogrammes et de lettres de contrôle au droit et au revers. Si celui-ci n'a pas encore été décrypté, il semble en tout cas suggérer une organisation étroite de la chaîne opératoire, qui semble mieux se comprendre dans la perspective d'un atelier unique. L'existence de séries officielles émises à *Massalia* n'empêche pas, par principe, celle d'imitations ou de productions secondaires, mais il s'agit de reconnaître que ni les études typologiques précises de Jean Charra[2216], ni le renouvellement des données archéologiques ne permettent encore d'aboutir à une vision absolument claire sur cette question. Gageons que la publication prochaine du trésor de Rognac (Bouches-du-Rhône)[2217] permettra de mettre en évidence de nouvelles clés de lecture.

À la veille du conflit sertorien, l'ampleur des territoires soumis à l'autorité de C. Valerius Flaccus avec l'accord du Sénat romain témoigne donc d'une certaine intégration politique et administrative des provinces occidentales, de la péninsule Ibérique à la vallée du Rhône. Que la Celtique méditerranéenne constitue ou non une *prouincia* clairement établie dès cette époque, il semble clair que des intérêts communs en *Hispania Citerior* et en *Gallia Ulterior* justifient la plasticité des prérogatives octroyées au gouverneur, ce qu'illustre la frappe de deniers à son nom au sein de l'atelier de *Massalia*. Cette porosité entre les affaires des régions situées au nord et au sud des Pyrénées, permise notamment par le développement du réseau viaire, ne fait que s'accroître au cours des années 70 a.C.

7.1.1.2. Les armées du camp sertorien : composition et organisation financière

Le conflit sertorien, qui s'étend entre 81 et 72 a.C.[2218], se présente tout à la fois comme une guerre civile entre les partisans de Sylla et les derniers marianistes, et comme une succession de campagnes militaires romaines contre des communautés indigènes dans la continuité des opérations menées au cours des décennies précédentes. Il s'agit de ne négliger ni l'un ni l'autre de ces aspects à l'heure d'esquisser une histoire monétaire de ce conflit. Cette guerre peut être divisée en deux étapes majeures : la première, en 81 a.C., s'inscrit dans la suite directe de la seconde guerre civile en Italie. Marianiste modéré, Sertorius s'est vu confier peu auparavant la province d'*Hispania Citerior* ; au terme de la bataille de la Porte Colline en novembre 82 a.C., Sylla prend le pouvoir à Rome et Sertorius se voit inclus parmi les proscrits du nouveau régime, ce qui porte de fait la guerre en péninsule Ibérique à partir du printemps 81 a.C. Visiblement peu préparé, Sertorius n'oppose qu'une faible résistance aux

[2216] CHARRA 2000.
[2217] Voir *infra*, p. 662.
[2218] Concernant la chronologie du conflit, voir KONRAD 1995. Nous ne présentons ici qu'un bref résumé événementiel.

armées sénatoriales menées par C. Annius et passe en Afrique. Cette première phase du conflit s'apparente, par son déroulement rapide et par la composante italienne probablement majoritaire des deux armées, aux épisodes de guerre civile des années précédentes. En revanche, lorsque Sertorius reprend pied en péninsule Ibérique l'année suivante, à l'invitation des *Lusitani* selon Plutarque[2219], c'est une longue guerre d'usure qui s'engage, d'abord entre Sertorius et Q. Caecilius Metellus Pius à partir de 79 a.C., puis à une plus large échelle à partir de 77 a.C. entre Sertorius et M. Perperna Vento d'une part, et Metellus et Cn. Pompeius d'autre part. Durant cette seconde phase, les populations ibériques et celtiques des provinces occidentales semblent bien plus clairement mises à contribution. Le conflit, particulièrement éprouvant pour les deux camps à partir de *c.* 75 a.C., ne s'achève qu'en 72 a.C., peu après l'assassinat de Sertorius par Perperna.

L'étude la plus récente consacrée aux aspects monétaires et financiers du conflit sertorien est à notre connaissance celle de Carmen Marcos, qui explore les effets de la guerre sur la frappe et les usages des monnaies romaines, grecques et indigènes en péninsule Ibérique[2220]. Du point de vue numismatique, l'intérêt de cette contribution réside dans la tentative de synthèse que cherche à opérer Carmen Marcos entre les thématiques et les postulats des auteurs anglo-saxons, en particulier de Michael Crawford, et les hypothèses défendues par les spécialistes espagnols. La thèse générale de l'auteur est ainsi résumée : « Para sostener a sus ejércitos, Metelo y Pompeyo utilizaron fundamentalmente la moneda romana. Por el contrario, el grueso de las necesidades monetarias de Sertorio fue resuelto en gran medida por las acuñaciones hispánicas, haciendo uso de cecas locales tanto para las emisiones de plata como de bronce »[2221]. Carmen Marcos nuance elle-même cette vision par la suite, sans en remettre en cause l'idée essentielle ; elle exprime ainsi une opinion déjà défendue par Michael Crawford[2222], et qui semble faire l'objet d'un relatif consensus. Celle-ci n'en est pas moins assez schématique et il convient d'approfondir l'étude de cette question, que l'on abordera successivement à propos des armées de Sertorius et de ses alliés, puis au sujet des armées sénatoriales de Metellus et de Pompée.

La geste de Sertorius constitue un véritable enjeu historiographique de l'Antiquité à nos jours : si l'on doit s'efforcer de renoncer autant que possible aux idées préconçues qui ont été forgées aux

[2219] PLUTARQUE, *Sertorius*, 11.1-2. Il est peu probable que les *Lusitani* invitent spontanément Sertorius à prendre la tête de leurs armées comme le prétend Plutarque, particulièrement si l'on tient compte des lourds échecs essuyés par celui-ci en 81 a.C. Il faut concevoir une alliance militaire plus équilibrée, au moins dans le principe.
[2220] MARCOS 1999.
[2221] MARCOS 1999, p. 86.
[2222] CRAWFORD 1985, p. 210-213.

époques moderne et contemporaine[2223], il importe en revanche de souligner les biais des sources littéraires antiques. Plutarque, comme à son habitude, s'intéresse moins au déroulement du conflit sertorien qu'à Sertorius lui-même : peut-être influencé par Salluste, il propose une description moralisante du personnage assortie d'anecdotes confinant pour certaines au merveilleux, faisant de lui un commandant pragmatique, philobarbare par intérêt, mais toujours soucieux de maintenir une distance dans ses relations avec les indigènes[2224]. L'objectif, pour ces auteurs, est bien sûr d'affirmer la romanité de Sertorius. On ne trouve donc pas chez Plutarque de présentation détaillée de la composition des armées du commandant proscrit et la trame événementielle, relativement précise pour les premières années, se fait particulièrement lacunaire à partir de *c.* 75-74 a.C., marquant le désintérêt de l'auteur pour ces questions[2225]. Appien propose une présentation plus équilibrée du conflit à partir de 79 a.C., quoiqu'il n'échappe pas davantage aux approximations concernant la chronologie des opérations[2226]. Les armées de Sertorius sont divisées entre deux corps d'armée distincts, l'un composé d'Italiens, l'autre de Celtibères[2227], Appien soulignant par ailleurs les tensions assez vives entre ces deux corps, en particulier à partir de *c.* 74 a.C.[2228]. Si l'on manque de précisions concernant l'importance numérique et stratégique des effectifs italiques au sein des armées de Sertorius[2229], tout porte néanmoins à croire que celle-ci demeure significative durant l'ensemble du conflit : outre les légionnaires qui arrivent avec lui en *Hispania Citerior* dès 82 a.C., on sait que Sertorius procède dès ce moment à des levées parmi les *Hispanienses*, c'est-à-dire les colons italiens[2230]. En outre, le ralliement de Perperna à l'été 77 a.C. se traduirait par l'incorporation dans les armées sertoriennes de 53 cohortes supplémentaires, soit au moins 5 légions[2231]. S'il demeure vraisemblable que la proportion d'indigènes parmi les effectifs dont dispose Sertorius soit majoritaire à partir de *c.* 79 a.C., il convient donc de ne pas sous-estimer la part de la composante italique : la composition de ces armées n'est donc peut-être pas si différente de celles qui ont combattu sous les ordres de commandants romains durant

---

[2223] Pour ne s'en tenir qu'au domaine militaire, on a désormais renoncé à l'image de Sertorius comme un commandant d'armées exclusivement indigènes, et surtout à l'idée selon laquelle il aurait théorisé et expérimenté la méthode de la guérilla : CADIOU 2004 montre à juste titre que cette grille de lecture, influencée par l'histoire de l'Espagne depuis les guerres napoléoniennes, est résolument inadaptée à l'étude de l'action de Sertorius.

[2224] PLUTARQUE, *Sertorius*, 22. L'étude de référence consacrée à la *Vie de Sertorius* est désormais celle de KONRAD 1994.

[2225] KONRAD 1994, p. 178 ; Voir la notice de Paul Goukoswky et François Hinard dans l'édition CUF d'APPIEN, *Guerres civiles*, I, p. 202.

[2226] APPIEN, *Guerres civiles*, 1.108.506 : « Il (Sertorius) disposait d'une armée qu'il avait amenée d'Italie même, et il en avait recruté une autre, de quelque importance, chez les Celtibères » ; Καὶ στρατὸν ἔχων ἔκ τε Ἰταλίας αὐτῆς καί τινα ἄλλον ἐκ Κελτιβήρων ἀγείρας τούς τε πρὸ ἑαυτοῦ στρατηγούς (trad. P. Goukowsky).

[2227] APPIEN, *Guerres civiles*, 1.108-112.

[2228] APPIEN, *Guerres civiles*, 1.112.520-522.

[2229] En *c*. 80 a.C., PLUTARQUE, *Sertorius*, 12.2 prétend que la part des Ῥωμαίοι atteint environ un tiers des effectifs à la disposition de Sertorius. Concernant le nombre d'hommes engagés, voir CADIOU 2008, p. 119-120.

[2230] PLUTARQUE, *Sertorius*, 6.9 ; CADIOU 2008, p. 121, 126, 623-624.

[2231] PLUTARQUE, *Sertorius*, 15.5 ; CADIOU 2008, p. 126, 134 ; KONRAD 1994, p. 149-150.

les conflits les plus importants du IIe siècle a.C. en péninsule Ibérique. De même, il est vraisemblable que Sertorius applique des procédures similaires à celles de ses prédécesseurs en *Hispania* concernant le recrutement des troupes indigènes, assimilables à des corps auxiliaires[2232].

La documentation relative aux finances militaires et au dispositif logistique des armées de Sertorius est assez restreinte. On relève néanmoins, dans un fragment du livre XCI de Tite-Live, un épisode relatif au paiement du *stipendium*. Il a lieu durant les quartiers d'hiver en 77-76 a.C. et s'insère à la suite d'un développement concernant l'approvisionnement en armes des troupes par les communautés alliées. La distribution des armes neuves s'effectue *per centuriones*, c'est-à-dire par l'intermédiaire des centurions, et la construction du texte de Tite-Live permet de supposer que c'est aussi à cette occasion qu'est versée la solde : si tel est le cas, il faut en déduire que le paiement du *stipendium* ne concerne que les légionnaires, c'est-à-dire la composante italienne des armées sertoriennes[2233]. La rémunération des contingents alliés s'effectuerait donc également selon la pratique habituelle, c'est-à-dire à l'initiative des communautés qui les fournissent et sur leurs propres fonds. Ce fonctionnement impliquerait une moindre pression sur les caisses de Sertorius, qui serait ainsi capable, durant toute la première moitié du conflit, de mettre en place une fiscalité peu contraignante pour ses alliés tout en mettant en œuvre une politique de séduction des communautés indigènes par l'exhibition de vastes quantités de métaux précieux[2234]. En outre, le ralliement de Perperna à l'été 77 a.C. procure au camp sertorien de grandes richesses[2235]. Enfin, s'il est évident que Sertorius, à la différence de Metellus et de Pompée, ne peut pas compter sur un approvisionnement en monnaies d'argent depuis Rome, cela ne signifie pas qu'il soit réduit à l'autarcie, au moins durant les premières années du conflit. Les fouilles du secteur sud-ouest de l'Almoina de Valence, l'antique, *Valentia*, ont livré de nombreux témoignages de la destruction de la cité, perpétrée par les troupes de Pompée en 76 a.C.[2236], en particulier des armes, des vestiges de bâtiments incendiés, des niveaux de sol carbonisés et des corps tués par arme blanche, voire mutilés et empalés[2237] (Figure 186). Un denier romain a été mis au jour au sein de ce niveau archéologique : il s'agit d'un exemplaire *RRC* 388/1 P·SATRIENVS, dont la frappe est datée de *c.* 77 a.C.[2238]. Au niveau du carrer del Salvador, à proximité de la porte septentrionale de la cité républicaine, un trésor de 195 deniers républicains a été découvert dans un secteur ayant

[2232] PLUTARQUE, *Sertorius*, 22.
[2233] TITE-LIVE, fr. 91.4 ; CADIOU 2008, n. 205 p. 410.
[2234] PLUTARQUE, *Sertorius*, 6.7-8, 14.2 ; CRAWFORD 1985, p. 210. La même politique de conciliation avec les populations locales s'exprime aussi à travers le fait que Sertorius s'efforce de loger ses troupes hors des *oppida*.
[2235] PLUTARQUE, *Sertorius*, 15.2.
[2236] D'après la chronologie révisée par KONRAD 1995, p. 186.
[2237] ALAPONT *et al.* 2009 ; RIBERA 2014.
[2238] Mêmes dates dans CRAWFORD 1974 et HOLLSTEIN 1993. Voir RIBERA 2014a, p. 68.

également été incendié vers la même période. Les monnaies, formant un bloc agrégé, devaient initialement être contenues dans une bourse en cuir (Figure 187). Les éléments métalliques d'un ceinturon ont par ailleurs été mis au jour à proximité des monnaies, ce qui conforte l'impression d'un enfouissement réalisé dans des conditions d'urgence par un individu mort durant l'attaque. Le *terminus post quem* fixé par l'exemplaire les plus récent, de la série *RRC* 387/1 L·RVTILI FLAC, se situe lui aussi en *c.* 77 a.C.[2239]. Il faut donc en déduire que Sertorius bénéficie de sources alternatives d'approvisionnement en monnaies romaines au moins jusqu'en 77 a.C., grâce au soutien qu'il reçoit de la part de *Valentia*[2240]. S'y ajoutent bien sûr les revenus procurés par les butins de guerre, qui demeurent inquantifiables.



Figure 186. L'Almoina de Valence, niveau de destruction, fouilles archéologiques de 1987. Source : ALAPONT *et al.* 2009, p. 14.



Figure 187. Trésor de deniers républicains du carrer del Salvador, Valence. Source : RIBERA 2014a, p. 69.

[2239] MARTÍNEZ et MATAMOROS 1997, p. 44.

[2240] MARCOS 1999, p. 91 considère pour sa part que ces monnaies pourraient elles aussi être mises en relation avec les sommes rapportées par Perperna en 77 a.C., dans la mesure où ses troupes sont présentes à *Valentia* durant le siège.

Pour autant que l'on puisse en juger d'après la documentation littéraire et les données archéologiques, les finances du camp sertorien sont donc bonnes entre *c.* 80 et *c.* 76-75 a.C. Soucieux d'exprimer la légalité de son *imperium*, Sertorius pourrait donc s'en tenir à verser le *stipendium* de ses légionnaires en monnaies romaines, comme c'est l'usage dans des circonstances normales. Durant cette période comme par la suite, aucune émission monétaire au nom de l'*imperator* n'est attestée, ce qui peut être appréhendé soit comme un témoignage supplémentaire d'un légalisme dont ne s'était guère embarrassé Sylla durant les années 80 a.C., soit comme la preuve du fait qu'il dispose de réserves substantielles d'espèces romaines officielles, qui ne justifieraient donc pas de frapper monnaie sur place. Ce constat ne s'applique pas nécessairement à ses alliés indigènes, dont certains financent probablement leurs activités militaires par la production et la distribution de deniers ibériques ; néanmoins l'identification plus précise des séries concernées demeure problématique. À partir de *c.* 75-74 a.C., les finances du camp sertorien semblent se dégrader considérablement : on sait en tout cas que les soldats souffrent de la faim durant cet hiver[2241]. On peut imaginer que Sertorius ne soit plus en mesure de verser le *stipendium* de ses troupes, contribuant ainsi à accroître leur ressentiment, voire à pousser certains à la désertion[2242]. Il est possible que le recours aux monnayages locaux se développe durant la même période[2243] : il convient donc d'examiner plus en détails les grandes lignes de la production et de la circulation de ces numéraires durant le conflit sertorien.

7.1.1.3. L'argent monnayé indigène à l'épreuve de la guerre

Le profond renouvellement des études consacrées aux deniers ibériques au cours des vingt dernières années ne permet plus de situer à l'époque de la guerre de Sertorius l'apogée de ces monnayages. Comme nous l'avons signalé précédemment, la période marquée par les plus grands volumes de production de ces monnaies apparaît désormais située entre le dernier tiers du IIe siècle a.C. et les premières années du Ier siècle a.C.[2244]. Même certaines séries considérées comme comptant parmi les plus tardives et attribuées encore récemment au Ier siècle a.C. se voient désormais datées de la fin du siècle précédent : c'est ainsi le cas de la principale classe des monnaies de *Turiasu,* dont

[2241] SALLUSTE, *Histoires,* fr. 2.98M.

[2242] APPIEN, *Guerres civiles*, 1.112.520. Bien sûr, désertion et transfuges peuvent s'expliquer par d'autres manières : conscients d'être engagés sous les ordres d'un proscrit, probablement découragés par une guerre qui s'éternise, les soldats du camp sertorien sont sans doute nombreux à souhaiter solliciter la mansuétude de Pompée ou de Metellus et à rentrer en Italie. Sur les motivations des déserteurs et des transfuges au sein des armées romaines, notamment en période de guerre civile, voir WOLFF 2012, p. 29-73.

[2243] PLUTARQUE, *Sertorius*, 25.4 affirme que, durant les dernières années du conflit, les soldats du camp sertorien accablent les communautés locales d'impôts de plus en plus conséquents, même s'il prend soin d'en dédouaner Sertorius en attribuant la manœuvre à Perperna et à ses amis. La forme que prennent ces réquisitions nous est inconnue mais on peut supposer que, comme dans d'autres cas, ceux-ci sont à la fois constitués de vivres, d'armes, de troupes et d'espèces frappées.

[2244] VILLARONGA 1995.

Manuel Gozalbes situe le début de la frappe en *c.* 120 a.C.[2245] ; quant aux classes les plus tardives du monnayage de cet atelier, la documentation rassemblée par l'auteur ne permet pas de déterminer si celles-ci sont antérieures au conflit sertorien, contemporaines de celui-ci, ou même postérieures[2246]. De même, l'idée selon laquelle l'atelier de *Bolskan*, principal centre émetteur sur la rive gauche de la moyenne vallée de l'Èbre, s'illustrerait par des frappes importantes durant les années du conflit est essentiellement tributaire d'un postulat historique : Sertorius établit en effet sa capitale à *Osca* (Huesca) et l'on suppose donc que c'est sous sa supervision, et pour pourvoir aux besoins de ses armées, que sont émises les séries les plus tardives de deniers de cet atelier, se rattachant au « type de Palenzuela » et à ses variantes[2247]. Cette hypothèse, plausible au regard du contexte historique, n'en demeure pas moins incertaine dans la mesure où la documentation disponible fournit des indices d'une frappe commencée un peu plus précocement. Plusieurs exemplaires au « type de Palenzuela » sont en effet attestés au sein du dépôt de Salvacañete (Cuenca, *TMPI* 63), dont le *terminus post quem*, fixé par des monnaies romaines, s'établit au tournant des IIe-Ier siècles a.C.[2248]. Excentrée par rapport à l'aire de circulation préférentielle du numéraire de *Bolskan* et globalement peu concernée par les différentes phases du conflit sertorien, la région de Cuenca n'est peut-être pas régulièrement approvisionnée en monnaies romaines au cours de cette période, de sorte que l'enfouissement de ce dépôt pourrait parfaitement être postérieur de vingt ou trente ans à la frappe des monnaies romaines les plus récentes qui y figurent. Mais c'est précisément sur ce point qu'il faut insister : dans l'état actuel des données disponibles, le *terminus ante quem* pour la frappe des deniers de *Bolskan* au « type de Palenzuela » se situe vers le début du Ier siècle a.C., et l'on ne peut donc pas en déduire que celle-ci est strictement liée aux événements du conflit sertorien. Il en va de même au sujet des deniers de *Sekobirikes*, dont on peut raisonnablement penser que la production se poursuit durant les années 70 a.C., voire au-delà, mais qu'elle peut débuter dès les années 90 a.C.[2249].

Pour l'heure, il faut donc renoncer à identifier une corrélation claire entre la frappe des deniers ibériques au Ier siècle a.C. et la domination de Sertorius, et s'en tenir à énoncer des conclusions plus générales. Lorsqu'éclate la guerre en *c.* 82-81 a.C., une majorité de centres émetteurs actifs durant la

[2245] GOZALBES 2009a, groupe V.

[2246] GOZALBES 2012, p. 20 : « the real difficulty here lies in identifying certain dies that may have been in operation during the Sertorian years, a view which, in the case of Turiazu, cannot be sustained for the main output, despite the fact that a few dies from this mint could even be dated to after the war » ; GOZALBES 2009a, p. 172.

[2247] Cette série au style de gravure caractéristique (*ACIP* 1422-1423, *CNH* 12-13 p. 212) est nommée d'après le trésor de Palenzuela (Palencia, *TMPI* 96), au sein duquel il a été identifié par JENKINS 1958, p. 61-62. Voir les exemplaires [cat. 865-868] de notre corpus analytique. Sur les circonstances de la découverte du dépôt de Palenzuela et sa composition, voir MONTEVERDE 1947.

[2248] BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO 1998.

[2249] Voir *supra*, p. 431.

période précédente semble avoir d'ores et déjà suspendu la production de monnaies d'argent[2250], bien que l'on ne puisse exclure l'hypothèse d'une reprise de la frappe des deniers au sein de certains de ces ateliers pour le financement des opérations militaires de l'un ou l'autre camp, comme cela pourrait être le cas de l'atelier grec d'*Emporion*[2251]. Peut-être à l'exception de *Bolskan-Osca*, les ateliers émetteurs les plus susceptibles de s'illustrer par une production continue de numéraires d'argent au cours du premier tiers du Ier siècle a.C. sont occidentaux : les deniers de *Turiasu*, de *Baskunes* et de *Sekobirikes* sont les mieux représentés au sein des dépôts tardifs[2252]. Le trésor de Palenzuela déjà mentionné contiendrait ainsi 1076 monnaies d'argent de *Sekobirikes*, 840 de *Turiasu*, 365 de *Baskunes*, 160 de *Bolskan*, 106 d'*Arsaos*, 95 d'*Arekorata*, 16 exemplaires romains jusqu'à *RRC* 397/1 P·LENT·P·F L·N Q·S·C, et entre 1 et 5 deniers issus d'autres ateliers péninulaires, d'*Ikalesken* au sud à *Oilaunu* au nord[2253]. Les monnaies de *Sekobirikes*, et dans une moindre mesure celles de *Turiasu* et de *Baskunes*, se distinguent par ailleurs par des masses et des poids de fin inférieurs à la moyenne des émissions de deniers ibériques, confirmant leur position tardive dans la séquence relative de ces monnayages. Si une étude comparative précise des trésors mixtes et non-mixtes permettra à terme d'affiner la chronologie absolue des différentes classes de chaque série, il est encore trop tôt pour attribuer à la seule décennie du conflit sertorien la majorité des frappes tardives. Au sein de régions où, de toute évidence, le numéraire romain n'occupe qu'une place très réduite dans la circulation monétaire, la présence de deniers républicains datables des années 70 a.C. dans un nombre restreint de dépôts nous renseigne moins sur la chronologie de la frappe des émissions péninsulaires que sur les circonstances qui favorisent une pénétration légèrement moins marginale des monnaies romaines. L'étude des trésors et des trouvailles isolées ne permet donc pas d'appréhender l'ampleur de la production d'argent monnayé indigène au cours des années 70 a.C. ; en revanche, elle confirme sans nul doute possible que la circulation des espèces frappées durant la période précédente se poursuit, voire s'intensifie à la faveur de la mobilisation de contingents armés soutenant l'un ou l'autre camp.

[2250] GOZALBES 2012, p. 20.

[2251] CAMPO 1997a, p. 48-49 ; CAMPO 2008. La présence de deniers de *Kese* et même d'*Ausesken* au sein du trésor d'Oristà (Barcelone, *TMPI* 95) demeure difficile à expliquer étant donné l'ancienneté de ces émissions et leur absence au sein de la documentation des deux derniers tiers du IIe siècle a.C., mais elle ne justifie pas la chronologie basse défendue par LÓPEZ SÁNCHEZ 2010.

[2252] Cet aspect avait déjà été relevé par JENKINS 1958, p. 62.

[2253] GOZALBES 2009a, p. 75.

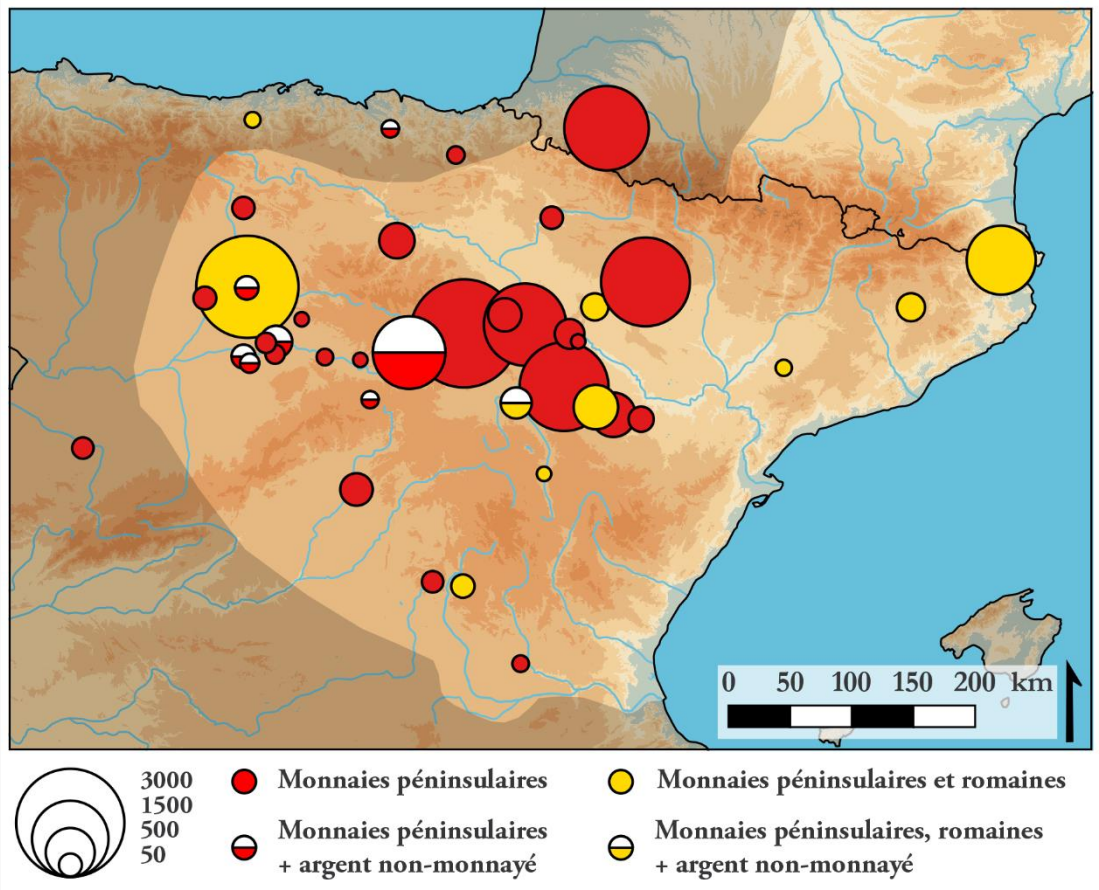


Figure 188. Carte de répartition des trésors de monnaies d'argent de péninsule Ibérique attribués à la période sertorienne en *Hispania Citerior* et à ses marges (*c.* 81-*c.* 72 a.C.).
D'après les données de GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 285 et de RODRÍGUEZ CASANOVA 2009, p. 343-346[2254].

Les données relatives à la circulation et à la thésaurisation de ces numéraires semblent plus abondantes que pour la période précédente, mais leur interprétation demeure difficile. La carte de répartition des dépôts de deniers ibériques actuellement attribués à la période sertorienne témoigne d'une forte polarisation des trouvailles au sein de la moyenne vallée de l'Èbre et dans le nord des Monts ibériques, avec une dispersion principalement vers l'ouest, au sein de la vallée du Duero. Si nous ne disposons pas de données susceptibles d'aborder de manière synthétique la question de la distribution des trouvailles isolées de deniers ibériques, le corpus constitué par Manuel Gozalbes pour l'atelier de *Turiasu* suggère que la répartition géographique des trouvailles isolées de deniers de cet atelier suit les mêmes tendances que celle des dépôts monétaires[2255]. Les trésors mis au jour au nord de l'Èbre sont globalement peu nombreux mais il convient de souligner le cas de celui de Barcus (Pyrénées-Atlantiques, *TMPI* 101), qui compte des effectifs parmi les plus importants connus – peut-

[2254] Les trésors de Monreal del Campo (Teruel), de Las Casetas (Saragosse), de Pinilla Trasmonte (Burgos) et d'El Burgo de Osma (Soria), dont les effectifs sont totalement inconnus, n'ont pas été représentés sur cette carte de répartition.
[2255] GOZALBES 2009a, p. 83, 88.

être jusqu'à 1800 exemplaires – et constitue à l'heure actuelle le seul enfouissement mis au jour sur le versant septentrional des Pyrénées pour cette période[2256]. Les trésors mixtes associant monnaies romaines et ibériques sont minoritaires et se retrouvent principalement à l'est de l'aire de distribution préférentielle : le dépôt mixte occidental le plus important, c'est-à-dire celui de Palenzuela, ne compte, comme nous l'avons vu, que 16 deniers romains contre 2657 deniers ibériques[2257]. À l'inverse, c'est principalement à l'ouest, c'est-à-dire dans la partie orientale du territoire attribué aux *Vaccaei*, que sont attestés des dépôts associant des monnaies et des pièces de vaisselle ou d'orfèvrerie en argent : ce phénomène apparaît nettement moins développé en moyenne vallée de l'Èbre, où les dépôts composés exclusivement de monnaies d'argent semblent majoritaires. Cette situation contraste également avec celle que l'on peut observer dans la partie méridionale de la péninsule Ibérique[2258]. Quant au Centre-Est péninsulaire, suivant l'axe du Júcar au Guadiana et au Tage, on y relève un nombre particulièrement restreint de dépôts, ce qui confère à cette région une place beaucoup moins importante qu'elle ne l'était au début du IIe siècle a.C.

De manière générale, la faiblesse des effectifs de monnaies romaines parmi les trésors de deniers ibériques de la moyenne vallée de l'Èbre ainsi que l'absence totale de dépôts composés uniquement d'espèces romaines dans cette région apparaissent comme un phénomène remarquable : les armées de Sertorius, mais aussi celles de Pompée et de Metellus, séjournent au sein de ces territoires durant plusieurs années et ces commandants établissent à plusieurs reprises leurs quartiers d'hiver en *Hispania Citerior*, y compris à l'intérieur des terres. On pourrait donc s'attendre à ce que le numéraire républicain soit bien représenté parmi les espèces thésaurisées durant cette période, ce qui n'est pas le cas. Il faut toutefois rappeler, à la suite des remarques d'Ángel Morillo[2259], que la datation des trésors composés exclusivement de monnaies péninsulaires demeure problématique : il s'agit de faire la part entre certains dépôts qui présentent des indices clairs en faveur d'une attribution aux années de cette guerre et d'autres qui n'en ont été rapprochés que sur la base d'un postulat historique. Nous nous en tiendrons à évoquer un seul exemple, qui peut sembler révélateur : Manuel Gozalbes et José Manuel Torregrosa associent à la guerre de Sertorius l'enfouissement du trésor de Huesca, simplement connu à travers la notice que lui a consacré Felipe Mateu y Llopis en 1951[2260]. Celui-ci compterait environ 2000 deniers de *Baskunes* et de *Turiasu*, auxquels Felipe Mateu y Llopis ajoute un denier romain

[2256] Voir en dernier lieu RIPOLLÈS et GOZALBES 1997.
[2257] GOZALBES 2009a, p. 75.
[2258] CHAVES 1996.
[2259] MORILLO 2014, p. 48-49.
[2260] GOZALBES et TORREGROSA 2014, fig. 8 p. 285 ; MATEU Y LLOPIS 1951, n° 369 p. 229.

républicain, issu de la série *RRC* 325/1 L·SENTI·C·F, frappée en *c.* 101-97 a.C.[2261]. Comme le fait remarquer Manuel Gozalbes[2262], cet unique exemplaire ne suffit pas à dater le dépôt, d'autant que l'approvisionnement de la péninsule Ibérique en numéraire républicain entre le tournant des IIe-Ier siècles a.C. et les années 70 a.C. paraît irrégulier. Cela ne permet pas pour autant d'attribuer ce trésor aux années de la guerre de Sertorius : en l'absence de données relatives au contexte archéologique, ce denier ne fournit qu'un *terminus ante quem*, l'enfouissement pouvant intervenir tout aussi bien durant les années 90 a.C. qu'au milieu du Ier siècle a.C., voire plus tardivement encore. Ainsi le simple fait que la moyenne vallée de l'Èbre soit le principal théâtre d'opérations au sein de la péninsule entre 77 et 71 a.C. ne constitue pas en soi un élément suffisant pour attribuer à ces années l'intégralité des trésors de deniers ibériques de cet espace, fussent-ils principalement constitués de monnaies de *Turiasu*, de *Baskunes* ou de *Sekobirikes*. Au bout du compte, il faut donc souhaiter que l'archéologie fournisse dans les années à venir des données plus facilement exploitables : jusqu'à présent, les monnaies d'argent ibériques découvertes au sein des agglomérations occupées au Ier siècle a.C. sont demeurées rares et aucune n'a été mise au jour en stratigraphie.

En conclusion, il apparaît donc difficile d'établir une corrélation claire entre les événements du conflit sertorien et les données relatives à la production et à la circulation des monnayages d'argent ibériques du Ier siècle a.C. Au sein de territoires où, de toute évidence, la monnaie romaine ne circule pas ou très peu durant la première moitié de ce siècle, nous manquons de repères pour déterminer si le déclenchement de cette guerre suscite une rupture dans l'échelle de la production et dans les usages monétaires en *Hispania Citerior* ou si l'on observe, au contraire, une certaine continuité avec la génération précédente. Il s'agit donc de s'en tenir à des conclusions plus générales : le conflit armé engendre sans doute la nécessité pour les communautés de la moyenne vallée de l'Èbre et de la vallée du Duero de réaliser des dépenses importantes, que ce soit sous la forme de contributions fiscales à l'effort de guerre des belligérants romains ou du fait de mesures autonomes prises à l'initiative des pouvoirs indigènes eux-mêmes. Ces dépenses peuvent être partiellement acquittées en deniers ibériques, relevant ou non de l'autorité de ces mêmes pouvoirs politiques, et qu'ils soient anciens ou spécialement émis pour l'occasion. Les contingents mobilisés par Sertorius, mais aussi probablement par Pompée et par Metellus, comptent des effectifs locaux considérables, recrutés suivant des procédures analogues à celles des campagnes militaires romaines du IIe siècle et du début du Ier siècle a.C. À ce titre, il apparaît vraisemblable que la solde des auxiliaires des armées romaines des

[2261] CRAWFORD 1974 : 101 a.C. ; MATTINGLY 1998 : 97 a.C.
[2262] GOZALBES 2009a, p. 70.

deux camps constitue l'un des principaux postes de dépense pouvant justifier l'emploi de deniers ibériques. En revanche, la documentation ne fournit aucun indice permettant de supposer que la solde des légionnaires soit versée en espèces d'argent locales, même dans le camp des troupes de Sertorius[2263]. Les circonstances qui pourraient favoriser l'emploi de ces numéraires par des soldats italiens sont donc principalement liées à la prise et la répartition des butins de guerre. Il en va tout autrement des monnaies de bronze péninsulaires, employées dans une plus grande variété de transactions et qui pourraient constituer, en termes quantitatifs, l'essentiel des espèces maniées par les soldats italiens et indigènes des deux camps[2264]. S'il est difficile d'apporter plus de précisions en ce qui concerne le financement des armées de Sertorius, on dispose en revanche d'une documentation plus abondante au sujet des finances et de la logistique des armées sénatoriales à partir de *c.* 81 a.C.

7.1.2. La logistique des armées sénatoriales et l'économie de guerre au sein des provinces occidentales

De même que l'on ne doit pas négliger l'importance numérique et stratégique des effectifs italiques sous les ordres de Sertorius, l'idée selon laquelle les contingents mobilisés par les commandants romains, de C. Annius à Pompée, se composeraient essentiellement de soldats romains doit être vivement remise en cause. À propos des 120 000 soldats qui, selon Plutarque, auraient été mobilisés par les armées sénatoriales pour toute la durée le conflit sertorien[2265], François Cadiou considère qu'au moins 30 000 hommes, soit le quart de cet effectif, devaient être des auxiliaires ; il s'agit d'une estimation minimale, l'auteur ajoutant que, selon « la pratique de l'époque », ces troupes sont

[2263] L'absence de dépôts contenant des quantités significatives de monnaies romaines dans la vallée de l'Èbre et les Monts ibériques pour cette période ne suffit pas à prouver que les soldats italiens de Sertorius sont rémunérés en monnaies d'argent indigènes : Pompée et Metellus séjournent eux aussi à l'intérieur des terres, le fait qu'ils emploient des espèces romaines n'est pas douteux et pourtant, ils n'en ont pas laissé davantage de traces que Sertorius. La documentation relative aux trésors monétaires ne peut donc pas être tenue pour représentative des formes que prend le paiement de la solde des légionnaires durant le conflit.

[2264] En-dehors de notre aire d'étude, le faciès monétaire de l'établissement militaire de Cáceres el Viejo (Cáceres) pourrait en témoigner : selon les dernières recensions prenant en compte les trouvailles des fouilles archéologiques de 2001, l'argent monnayé n'est représenté que par des espèces romaines, plus précisément 1 victoriat et 18 deniers, voir ABÁSOLO *et al.* 2008, p. 131. Ces exemplaires représentent 5,9 % des 322 monnaies mises au jour sur ce site, contre 144 bronzes indigènes d'*Hispania Ulterior* (44,7 %), et tout de même 29 monnaies de bronze d'*Hispania Citerior*, principalement de *Sekaisa* (9,0 %). Aucun denier ibérique n'est attesté. Néanmoins il est vrai que ce site s'insère au sein d'une région où le numéraire d'argent romain est mieux attesté qu'en vallée de l'Èbre, et les deniers ibériques assez rares. En outre, sans nécessairement rentrer dans la polémique concernant l'identification ou non de ce site comme les *Castra Caecilia*, question à propos de laquelle nous renvoyons à l'état des lieux dressé par CADIOU 2008, p. 287-290, il convient de souligner que le lot de monnaies républicaines ne contient aucun exemplaire clairement postérieur aux années 90 a.C., contrairement à ce que suggèrent ABÁSOLO *et al.* 2008, p. 118 : voir BELTRÁN 1974, p. 260-261 265-269, 296-297. Indépendamment des autres questions que pose l'interprétation du site de Cáceres el Viejo, il s'agit donc d'y trouver simplement, sur le plan numismatique, une preuve de plus que la circulation monétaire au sein des établissements fréquentés par des légionnaires tend à mêler des monnaies d'argent romaines et des espèces de bronze aux origines plus variées.

[2265] PLUTARQUE, *Sertorius*, 12.2.

certainement plus nombreuses[2266]. Or l'effort de guerre des armées sénatoriales contre Sertorius se déploie à l'échelle de l'ensemble de l'Occident nord-méditerranéen : l'Italie et les Gaules sont pleinement concernées par le déroulement de cette guerre, comme en atteste clairement le fait que l'expédition de Pompée, partie de Rome en 77 a.C. ou au début de l'année 76 a.C.[2267], prenne tout d'abord la forme de combats contre les populations celtiques de *Gallia Ulterior*. L'impact de la guerre de Sertorius sur l'ensemble des territoires occidentaux est donc considérable et les armées mobilisées par les commandants du camp sénatorial tout aussi variées dans leur composition, sinon davantage, que celles dont dispose Sertorius lui-même. C'est donc en tenant compte de ces paramètres qu'il s'agit d'appréhender la nature des dispositifs mis en œuvre par les Romains pour le financement de leurs opérations militaires au sud des Pyrénées : nous aborderons successivement la question de la contribution de Fonteius à la logistique des armées sénatoriales en *Hispania Citerior*, celle des circuits d'approvisionnement en monnaies d'argent mis en place entre Rome et la péninsule Ibérique et celle du recours à la production monétaire itinérante ou provinciale de la part des promagistrats romains impliqués dans le conflit.

7.1.2.1. La Gallia Ulterior sous le gouvernement de Fonteius

À l'heure d'étudier les principaux aspects monétaires et financiers de l'appareil logistique déployé par les armées sénatoriales dans le cadre de leurs opérations contre Sertorius en péninsule Ibérique, il convient de revenir en premier lieu sur l'inestimable témoignage que constitue, pour cette question, le *Pro Fonteio* (*Plaidoyer pour Fonteius*) de Cicéron[2268]. Les questions soulevées par ce texte en matière d'histoire de la fiscalité provinciale romaine sont nombreuses et leur étude est ardue : le plaidoyer de Cicéron n'a pas vocation à constituer un quelconque traité didactique en la matière et ne saurait pas davantage être tenu pour objectif. L'œuvre, qui ne nous est conservée que par fragments, sert un seul et unique but – dont on ignore s'il est atteint : obtenir l'acquittement de M. ou M'. Fonteius[2269], accusé en *c.* 69 a.C. de malversations par les représentants des populations provinciales de la *Gallia Ulterior* dans le cadre d'une procédure *de repetundis*. Tout au long du texte qui nous est parvenu, issu des

[2266] CADIOU 2008, p. 127-128.

[2267] Sur les difficultés relatives à la date des débuts de la campagne de Pompée et de son arrivée en péninsule Ibérique, voir KONRAD 1995, p. 182-183, contredit par BRENNAN 2000, p. 511-514, et les remarques de CADIOU 2008, n. 224 p. 125.

[2268] Concernant les aspects fiscaux, voir FRANCE 2001, p. 229-266. Pour une approche générale de l'œuvre, voir DYCK 2012 (n. v.) et la notice de l'édition CUF, BOULANGER 2002 (1ère éd. : 1929).

[2269] Voir les doutes exprimés par PASSEHL 2012 concernant le *praenomen* du client de Fonteius, qu'il rapproche du magistrat responsable de l'émission *RRC* 353 : dans la mesure où il est presque certain que Fonteius ait exercé le triumvirat monétaire mais qu'aucune série ne porte le nom de Marcus Fonteius, CRAWFORD 1974, p. 361 lui a attribué la référence provisoire *RRC* 347. Mark Passehl suggère que la corruption des manuscrits, causée par la subtilité de la ligature employée traditionnellement pour abréger le *praeonomen Manius*, pourrait expliquer la modification de ce dernier en *Marcus*, résolvant à première vue le problème du point de vue numismatique. La question reste ouverte.

différentes phases du procès de l'exorde à la péroraison, Cicéron oppose deux conceptions de la province : l'une, industrieuse, est celle des colons et des négociants italiens, des alliés massaliotes et, pourquoi pas, des Gaulois coopératifs, les uns et les autres étant présumés soutenir activement le bilan du propréteur Fonteius ; l'autre, prompte à la rébellion, est celle des potentats indigènes, dont les représentants barbares ne sauraient prétendre à solliciter la confiance des juges romains. La longue diatribe de l'auteur contre les plaignants gaulois, émaillée de stéréotypes ethniques[2270], apporte bien peu à la connaissance de l'affaire ou à la propréture de Fonteius. En revanche, l'avocat évoque plus précisément durant la réfutation une série de griefs particuliers dont l'étude s'avère plus fructueuse pour aborder les problématiques relatives à ces recherches : celles qui ont été conservées abordent les questions relatives à la réparation des routes et aux taxes sur le vin[2271] ; les autres chefs d'accusation, seulement connus par leurs titres dans les manuscrits, évoquent encore le vin (*de crimine uinario*), mais aussi les opérations militaires menées par Fonteius dans la partie orientale de sa province (*de bello Vocontiorum*) et la mise en place des quartiers d'hiver, peut-être pour les armées de Pompée en Languedoc (*de dispositione hibernorum*)[2272]. Il est regrettable que l'on ne dispose pas d'informations à propos de ces deux derniers dossiers, mais le simple fait qu'ils figurent parmi les chefs d'accusation est suffisamment éloquent pour justifier de prendre en compte ces aspects dans l'étude du mandat de Fonteius.

a. Le gouvernement de Fonteius en Gaule

Au-delà de la partialité, voire de la mauvaise foi exprimée par l'avocat, dont le ton méprisant ne suffit pas à masquer dans certains cas la faiblesse de ses arguments[2273], un élément essentiel de sa défense demeure valide et doit retenir notre attention. Agressive, peut-être injuste à l'égard des populations provinciales, la politique mise en œuvre par Fonteius sert pourtant les intérêts de la République romaine, en ce sens qu'elle vise à organiser en *Gallia Ulterior* des structures d'appui logistique et d'approvisionnement aussi performantes que possible pour soutenir les armées sénatoriales engagées au sud des Pyrénées contre Sertorius (trad. A. Boulanger) :

[2270] NDIAYE 2007.
[2271] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 8-9.
[2272] BOULANGER 2002, p. 13.
[2273] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 9.20 n'apporte finalement aucun élément concret permettant de défendre l'action de son client concernant la taxe sur les vins, se contentant de souligner que la gravité des accusations portées contre lui ne fait que traduire la haine des plaignants à l'égard de Fonteius et leur acharnement.

> « Lorsque Fonteius gouvernait la Gaule, vous le savez, juges, le peuple romain avait dans les deux Espagnes de grandes armées et d'illustres généraux (…). En outre, l'armée de Cn. Pompée, armée considérable et magnifiquement pourvue, a pris ses quartiers d'hiver en Gaule alors que M. Fonteius y exerçait son commandement[2274]. »

Selon nous, la situation que décrit le *pro Fonteio* ne doit donc pas être seulement appréhendée comme le reflet d'une étape supplémentaire dans la mise en place d'une administration et d'une fiscalité provinciales pérennes en Celtique méditerranéenne, d'abord parce qu'elle est en soi « le produit d'un dysfonctionnement (…) et d'un contentieux, à travers lesquels il n'est pas toujours facile de reconstituer quel devait être le fonctionnement normal du système[2275] ». En outre, c'est une économie de guerre qui nous est présentée à travers la série de mesures exceptionnelles prises par le propréteur romain, qui justifie ainsi son action par une cause impérieuse[2276]. Si la carrière de Fonteius est globalement mal connue, Cicéron nous apprend qu'il s'illustre précédemment comme légat en *Hispania Ulterior*, visiblement dès après la prise de pouvoir de Sylla en 82 a.C.[2277], soit probablement sous les ordres de C. Annius[2278] : il perçoit donc sans doute l'enjeu important de son gouvernement en Gaule dans le cadre de la guerre contre Sertorius. La période correspondant au gouvernement de Fonteius n'est pas clairement établie[2279], mais on sait qu'elle s'étend sur trois ans et l'extrait précédent confirme que celui-ci est bien présent en Gaule durant l'hiver 75-74 a.C.[2280] : il faut donc situer sa propréture au plus tôt en 77-75 a.C. et au plus tard en 74-72 a.C., après une préture urbaine exercée l'année précédente[2281]. La séquence des événements semble donc être la suivante : Pompée quitte Rome au printemps 77 a.C., se fraye un passage à travers les Alpes en suivant un nouvel itinéraire, sans que l'on sache précisément pour quelle raison[2282], et passe les mois suivants en *Gallia Ulterior*,

---

[2274] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 7.16 : *Cum Galliae Fonteius praeesset, scities, iudices, maximos populi Romani exercitus in duabus Hispaniis clarissimosque imperatores fuisse (…). Exercitus praetera Cn. Pompeii maximus atque ornatissimus hiemauit in Gallia, M. Fonteio imperante*.

[2275] FRANCE 2001, p. 229. L'auteur se concentre, pour l'étude de ses problématiques, sur le seul *crimen uinarium* et sur les aspects légaux des péages mis en place par Fonteius. Jérôme France remet en cause à la p. 263 la grille de lecture trop économique privilégiée par LABROUSSE 1968, à juste titre sans doute ; toutefois, en considérant la politique fiscale de Fonteius comme une fin en soi plutôt que comme un moyen d'action, p. 264-265, l'auteur nous semble négliger l'importance du contexte militaire dans lequel s'inscrivent ces mesures.

[2276] Voir les conclusions de ÑACO 2010, p. 173-174 ; FRANCE 2001, p. 231.

[2277] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 3.6.

[2278] FRANCE 2001, p. 253.

[2279] BROUGHTON 1952, p. 104, n. 6 p. 109.

[2280] KONRAD 1994, p. 147, 178.

[2281] Pour un résumé des propositions formulées jusqu'à présent, voir BRENNAN 2000, p. 509-510, qui opte pour sa part pour la chronologie la plus haute possible : 77-75 a.C. Voir également FRANCE 2001, p. 230 et CADIOU 2008, n. 33 p. 485-486, qui renvoient l'un et l'autre à la bibliographie antérieure.

[2282] KONRAD 1994, p. 146-148, suggère que Perperna, souhaitant apporter son soutien à M. Aemilius Lepidus au début de l'an 77 a.C., pourrait semer le trouble en Ligurie, justifiant soit une opération de pacification de la part de Pompée, soit à tout le moins l'emprunt d'un itinéraire alternatif. Sur les circonstances de la sédition de Lepidus, voir en dernier lieu les

où il mène une série d'opérations contre plusieurs entités indigènes, parmi lesquelles les *Allobroges*[2283]. Il atteint les Pyrénées dès l'été, puis joint ses forces à celles de Metellus. Aucun gouverneur n'est attesté pour les provinces gauloises directement après la sédition de Lepidus et le passage de Pompée, mais il est peu vraisemblable que celles-ci, d'un intérêt stratégique majeur pour le conflit en cours, ne soient pas attribuées dès 76 a.C. Concernant la *Gallia Citerior*, on sait seulement que le consul de 75 a.C., C. Aurelius Cotta, y est investi l'année suivante en qualité de proconsul et mène sur place des opérations suffisamment importantes pour lui permettre de solliciter un triomphe en fin d'année, bien qu'il meure peu avant celui-ci[2284]. On peut donc seulement déterminer que l'hiver 75-74 a.C., durant lequel Pompée séjourne en Gaule, constitue le *terminus ante quem* de la prise de fonctions de Fonteius en *Gallia Ulterior*, et qu'au moins une partie de son gouvernement est contemporaine de celui de Cotta en-deçà des Alpes : là où d'autres commandants ont pu, par le passé, être investis d'un *imperium* portant sur les deux Gaules, Fonteius est spécifiquement chargé de la *Gallia Ulterior*, où il doit tout à la fois gérer les conséquences des campagnes précédentes de Pompée et veiller à apporter aux armées des Hispanies le soutien logistique nécessaire.

Les travaux d'entretien et de rénovation du réseau viaire à l'ouest du Rhône constituent le premier volet de la politique mise en œuvre à cette fin par Fonteius, « sachant que la réfection de la voie Domitia était d'intérêt public »[2285], c'est-à-dire, dans ce contexte, nécessaire au bon approvisionnement des troupes au sud des Pyrénées. Si les travaux sont visiblement confiés à des contractants italiens, il est vraisemblable que le coût soit au moins partiellement supporté par des contributions exceptionnelles levées sur la population locale[2286]. S'agissant de la fiscalité mise en place par Fonteius, nous n'avons connaissance que de celle qui porte sur le trafic du vin, prenant la forme de *portoria* levés sous la supervision de publicains dans les principales places de commerce de l'axe Aude-Garonne,[2287] selon des taux distincts dans chaque cas : quatre deniers par amphore à *Tolosa*, trois deniers et demi à *Crodunum* et deux deniers et demi à *Vulchalo*[2288]. Il est plus intéressant de souligner qu'à *Elesiodunum* (Montferrand, Aude), une taxe particulièrement élevée de six deniers par amphore est prélevée, ce que Cicéron justifie en affirmant que le commerce y est effectué avec

points de vue opposés exprimés par BURTON 2014, qui remet en cause jusqu'à la présence du consul au nord de l'Étrurie, et PIEGDOŃ 2014, p. 207-208, qui fait de la Cisalpine la base arrière de Lepidus.

[2283] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M. Voir HERMON 2000, p. 260.

[2284] BROUGHTON 1952, p. 103, 111.

[2285] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 9.19 : *cum ad rem publicam pertineret uiam Domitiam muniri* (trad. A. Boulanger).

[2286] FRANCE 2001, p. 231.

[2287] FRANCE 2001, p. 252-254.

[2288] GORGUES 2010, p. 403-404.

l'ennemi[2289], soit avec les *Ruteni*[2290], soit en remontant l'Ariège et, à travers le plateau Cerdan, avec la moyenne vallée de l'Èbre : que Cicéron puisse présenter ce droit de péage comme une mesure de rétention semble ainsi accréditer l'hypothèses de structures fiscales organisées *ad hoc* dans une perspective militaire – ou bien, plus exactement, celle-ci pourrait fournir à Fonteius un prétexte adéquat pour justifier ses extortions. S'interrogeant sur la question de la légalité de cette politique, Jérôme France souligne en effet qu'un gouverneur est en principe autorisé à prendre des mesures fiscales exceptionnelles s'il estime sa province menacée, dans certaines limites néanmoins[2291]. Pour la même raison, cette fiscalité est indissociable des autres types de sollicitations adressées aux populations provinciales, tenues de fournir « de la cavalerie, du blé, de l'argent » (*equites, frumentum, pecunia*)[2292]. De fait, dès l'hiver 76-75 a.C., c'est en Gaule que sont réunies les sommes requises pour le paiement et l'entretien des armées de Metellus[2293] ; c'est encore le cas l'année suivante pour celles de Pompée, comme nous l'avons vu. Un passage perdu du plaidoyer de Cicéron revient plus particulièrement sur les modalités de l'organisation des quartiers d'hiver, que ceux-ci se rapportent aux troupes commandées par Fonteius lui-même, à celles des commandants d'Hispanie ou aux uns et aux autres. Au-delà des détails de l'affaire, qui sont secondaires dans la perspective qui nous retient ici, le procès de Fonteius offre ainsi des renseignements assez précis concernant les modalités de la conversion de la *Gallia Ulterior* en territoire d'arrière-garde des guerres ibériques et confirme l'ampleur des répercussions que celles-ci entraînent sur l'économie des sociétés de la Celtique

---

[2289] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 9.19. *Crodunum* et *Vulchalo* ne sont pas identifiées. Les sommes sont mentionnées en deniers et en *uictoriati*, c'est-à-dire, dans ce dernier cas, en quinaires.

[2290] Cette hypothèse est privilégiée par FRANCE 2001, p. 256, qui suit sur ce point LABROUSSE 1968, n. 34 p. 142. Cela dit, même dans la bouche de Cicéron, l'opportunité de qualifier d'ennemis des communautés avec lesquelles Rome n'est pas en guerre durant cette période pourrait sembler surprenante.

[2291] FRANCE 2001, p. 236. L'auteur n'en conclut pas moins que la promulgation d'une taxe sur le vin, qui implique la mise en place d'infrastructures spécialement dédiées à leur perception, « n'est pas à l'évidence le type d'impôt que l'on mettrait en place dans un cas de ce genre ». Cet aspect nous semble discutable : d'une part, l'existence même de l'affaire atteste la capacité de Fonteius à mettre en place en moins de trois ans des structures fonctionnelles, d'autant plus que FRANCE 2001, p. 263-266 conclut lui-même que les infrastructures requises pour le contrôle du trafic de ce produit pondéreux doivent être en réalité assez légères. D'autre part, l'importance même du commerce du vin sur l'axe Aude-Garonne ne peut qu'apparaître comme une source de financement prometteuse. Tenu de soutenir financièrement les armées de Metellus et de Pompée à une période où Rome s'avère bien incapable de leur apporter les fonds nécessaires, Fonteius pourrait ainsi solliciter tout à la fois des contributions exceptionnelles de la part des communautés alliées et déditices et un effort supplémentaire de la part des négociants. Ce faisant, il suit peut-être les directives de Pompée lui-même : voir FRANCE 2001, p. 239-241. Cette justification n'en apporte pour autant aucune garantie quant à la légalité de ses actions et ne permet pas de dédouaner Fonteius des accusations de concussion dont il fait l'objet.

[2292] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 12.26. Voir plus précisément 6.13 : « quant aux autres (Gaulois révoltés) que des guerres considérables et répétées avaient mis pour toujours dans l'obéissance du peuple romain, il en a exigé une nombreuse cavalerie pour les guerres que le peuple romain menait alors dans l'univers entier, de grosses sommes d'argent pour la solde de ces troupes, une grande quantité de blé pour soutenir la guerre d'Espagne » ; *ceteris qui idcirco magnis saepe erant bellis superati ut semper populo Romano parerent, magnos equitatus ad ea bella quae tum in toto orbe terrarum a populo Romano gerebantur, magnas pecunias ad eorum stipendium, maximum frumenti numerum ad Hispaniense belum tolerandum imperauit* (trad. A. Boulanger). Sur la question du *stipendium* des auxiliaires, voir *infra*, p. 730ss.

[2293] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M.

méditerranéenne. Il convient dès lors d'en évaluer les effets sur la production et les usages monétaires indigènes.

b. L'argent monnayé en Celtique méditerranéenne durant le conflit sertorien

Les campagnes de Pompée, puis le gouvernement de Fonteius en Celtique méditerranéenne sont contemporains de transformations monétaires majeures au sein de ces territoires, qu'ils contribuent peut-être à renforcer. Ces évolutions se mesurent à l'échelle de l'ensemble de l'espace compris entre les Alpes et les Pyrénées et affectent tout à la fois la production et la circulation monétaires, quoique selon des modalités distinctes selon les régions et les types de sites considérés[2294]. En Languedoc, le relatif déclin de la composante principale du monnayage à la croix du « groupe cubiste » (DCR-73) contraste avec la multiplication des classes secondaires d'ampleur locale, suivant un étalon pondéral généralement plus réduit que celui des séries précédentes : les masses des exemplaires de ces séries se situent essentiellement entre 2,3 g et 1 g, avec une distribution normale centrée autour d'une médiane vers 1,9 g[2295], ce qui semble rapprocher ces monnaies de l'étalon du quinaire républicain[2296]. En parallèle, la part représentée par le numéraire romain républicain dans la circulation au sein de certaines places commerçantes majeures telles que Vieille-Toulouse croît au fil de cette période : nous avons souligné précédemment que le premier tiers du Ier siècle a.C., et singulièrement les années 70 a.C., semblent correspondre à une importante phase d'importation massive de monnaies romaines à Vieille-Toulouse ; c'est aussi de cette phase chronologique que sont datées les balances à tare fixe mises au jour en Celtique méditerranéenne, du Montpelliérain au Narbonnais : elles sont conçues pour mesurer des poids en deniers et en quinaires[2297].

De toute évidence, ces développements ne se comprennent ni uniquement, ni peut-être prioritairement en relation avec la sphère militaire et l'intervention romaine : c'est d'abord l'essor économique régional, amorcé dès la seconde moitié du IIe siècle a.C. et porté par l'intensification des

[2294] Sur les éléments de différenciation au sein de la circulation monétaire des agglomérations indigènes du Sud-Ouest gaulois, voir HIRIART 2015 ; pour la vallée du Rhône, où la monnaie romaine républicaine joue un moindre à l'est du pays nîmois, GENECHESI 2015 et PY 2006, II, p. 718-719, 752-753, 757-760.

[2295] HIRIART 2016a.

[2296] Les analyses élémentaires effectuées par DORIDOT 2002, qui concernent principalement les séries précoces des monnayages à la croix, nous fournissent peu d'éléments au sujet de la composition de ces variantes tardives. De manière générale, sur six monnaies du groupe cubiste et pesant moins de 2,4 g analysées par l'auteur, p. 91, deux se sont avérées plaquées ; une troisième contiendrait 58,3 % d'argent ; les trois autres présentent un titre moyen de 91,5 % (σ=2,4). Si cette dernière tendance est représentative de la composition moyenne des émissions à la croix du Ier siècle a.C., alors on pourrait considérer que leur rapprochement avec le quinaire romain est d'autant plus crédible qu'il se comprendrait à la fois en termes de masse totale et de poids de fin. Néanmoins rien ne nous permet de nous en assurer à ce stade.

[2297] Voir FEUGÈRE *et al.* 1996.

échanges commerciaux suprarégionaux, qui semble le mieux rendre compte de la multiplication des ateliers monétaires et du brassage croissant des types de numéraire en circulation[2298]. Les acteurs privés romains prennent certainement une part de plus en plus significative au sein du commerce et de la vie financière de ces territoires, même s'il convient d'appréhender avec scepticisme l'affirmation peut-être trop commentée de Cicéron concernant le rôle de ces réseaux italiens en Gaule :

> « La Gaule est remplie de trafiquants et de citoyens romains. Aucun Gaulois ne fait d'affaires que par l'intermédiaire d'un citoyen romain. Pas une pièce d'argent ne se déplace en Gaule sans être portée sur les livres de citoyens romains[2299]. »

L'avocat évoque ici, non sans ironie, l'incapacité des plaignants à produire des témoins fiables – c'est-à-dire, selon les critères de Cicéron, des citoyens romains – permettant d'appuyer les accusations portées contre Fonteius, dont les extorsions répétées auraient conduit les populations locales à s'endetter massivement auprès de créanciers italiens, eux-mêmes liés au propréteur. Il nous semble déraisonnable de postuler sur la foi de cet extrait que les activités économiques et financières des comptoirs commerciaux gaulois sont sytématiquement dominées par des agents italiens. Bien au contraire, il y a tout lieu de penser que les élites indigènes sont les premières bénéficiaires de l'essor des échanges avec les Italiens aussi bien qu'avec les Ibères. Cela ne signifie pas pour autant que le gouvernement de Fonteius n'ait pas des répercussions significatives sur la nature des numéraires employés par les populations locales comme par les négociants étrangers dans le sud de la Gaule. Les droits de péage mentionnés précédemment sont comptabilisés en deniers et en quinaires, et donc probablement exigés soit sous cette forme, soit tout du moins par des espèces monnayées jugées compatibles avec l'étalon romain. La réduction de l'étalon pondéral des émissions locales s'inscrit dans une tendance à long terme observée dès le tournant des IIIe-IIe siècles a.C., mais elle n'en contribue pas moins concrètement à la convergence des systèmes monétaires local et romain : parmi les trouvailles de monnaies d'argent républicaines de Vieille-Toulouse, la surreprésentation des quinaires pourrait se justifier par leur assimilation partielle – et peut-être uniquement liée aux circonstances du moment – aux espèces locales. Elle fait également sens si l'on tient compte de la mention de Cicéron concernant les *portoria*, dont les montants ne correspondent pas à des sommes rondes en deniers. Sans être réellement la cause de l'importation de grandes quantités de monnaies romaines en Languedoc,

[2298] GORGUES 2010, p. 432-436.

[2299] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 5.11 : *Referta Gallia negotiatorum est, plena ciuium Romanorum. Nemo Gallorum sine ciue Romano quicquam negoti gerit ; nummus in Gallia nullus sine ciuium Romanorum tabulis commouetur* (trad. A. Boulanger).

qui commence dès avant son gouvernement, l'action de Fonteius ne peut donc que favoriser la pénétration du numéraire d'argent et de bronze romain républicain ainsi que celle de son étalon pondéral au sein des places commerçantes de cette région. Proche des théâtres d'opération ibériques et accueillant à plusieurs reprises les quartiers d'hiver des troupes sénatoriales, le Sud-Ouest gaulois est donc concerné au premier chef par les effets de cette politique, davantage sans doute que les autres parties de la province.

Le second aspect du gouvernement de Fonteius susceptible d'influencer la production monétaire des sociétés indigènes de la Celtique méditerranéenne se rapporte au recrutement et à l'entretien des troupes auxiliaires. Comme nous l'avons déjà souligné, Cicéron fait état de l'envoi de nombreux cavaliers, sans préciser s'ils sont accompagnés de fantassins ni rentrer dans le détail des entités politiques concernées par ces levées ; selon la procédure habituelle[2300], celles-ci sont également tenues de fournir les vivres et l'argent nécessaires à la subsistance et au paiement de ces troupes[2301]. La vallée du Rhône semble alors constituer le principal bassin de recrutement de soldats auxiliaires en *Gallia Ulterior* et l'augmentation spectaculaire des volumes de production des monnaies « au cavalier », situées aux environs des années 80-70 a.C. par Simone Scheers[2302], pourrait être au moins partiellement liée à ces circonstances particulières. Il convient cependant de signaler que ni les monnaies d'argent de la vallée du Rhône, ni celles du Languedoc ne sont actuellement attestées au sein des trésors monétaires découverts en péninsule Ibérique et mis en relation avec le conflit sertorien. Aussi décisive soit-elle par d'autres aspects, la contribution des populations provinciales de la Celtique méditerranéenne au financement de la guerre contre Sertorius ne passe donc pas prioritairement par l'exportation de monnaies frappées à même d'être employées par les soldats des armées sénatoriales : cette tâche incombe encore prioritairement au Sénat romain.

7.1.2.2. L'élaboration des circuits d'approvisionnement des armées hispaniques

Au cours de l'hiver 75-74 a.C., et au terme d'une saison au bilan globalement mitigé qui voit les armées sénatoriales échouer à prendre *Palentia* (Palencia) et *Calagurris* (Calahorra, La Rioja), Pompée installe ses quartiers d'hiver au nord des Pyrénées, ne laissant dans la vallée de l'Èbre que quinze cohortes pour protéger ses alliés[2303]. Les vivres lui manquent et, de son propre aveu, le jeune *imperator* a d'ores et déjà investi dans cette guerre dont il ne voit pas l'issue une grande partie de sa fortune

[2300] NICOLET 1978 ; MARTIN 2014a.
[2301] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 6.13, 12.26.
[2302] SCHEERS 2016, à paraître dans la *Revue belge de numismatique*, 162 ; voir *supra*, p. 470ss.
[2303] KONRAD 1994, p. 178.

personnelle. Il adresse alors au Sénat romain une lettre, rapportée par Salluste, visant tout autant à rappeler aux Pères conscrits les succès rencontrés jusqu'alors en Gaule et en Hispanie qu'à solliciter de leur part un effort substantiel pour le ravitaillement de ses troupes en vivres et en argent[2304]. La lettre s'achève par une menace non voilée : « vous seuls me restez : si vous ne venez pas à mon aide, malgré moi, je vous le prédis, mon armée et avec elle toute la guerre d'Espagne passeront en Italie »[2305]. Le ton est inhabituel, peut-être accru par le sentiment de Pompée d'être lésé par rapport à Metellus[2306] ; mais ses requêtes ne semblent pourtant pas l'être : selon François Cadiou, le principal enseignement de cette lettre est bien que le fonctionnement normal des activités militaires romaines en Occident est encore fondé, au début du Ier siècle a.C., par des envois réguliers depuis Rome[2307], comme en atteste sans ambiguïté la plainte de Pompée :

> « Fatigué d'écrire et d'envoyer des députés, j'ai épuisé toutes mes ressources personnelles et tout mon crédit, tandis que vous, dans un espace de trois ans, vous avez à peine couvert les frais d'une année. Par les dieux immortels, pensez-vous que je puisse suppléer au Trésor ou entretenir une armée sans blé et sans solde ?[2308] »

L'insuffisance des fonds et des vivres envoyés depuis Rome aux armées de Pompée depuis 77 a.C., voire l'absence totale de convois[2309], peut certes être justifiée du point de vue des sénateurs par le fait que Pompée, en qualité de *priuatus cum imperio*, avait jusqu'alors armé et financé ses légions de sa propre initiative, mais elle n'en relève pas moins d'un dysfonctionnement conjoncturel lié aux difficultés du Trésor romain durant cette période[2310]. Les sources littéraires attestent que le Sénat romain prend au sérieux les menaces de Pompée, quoique Plutarque souligne que l'effort ainsi consenti soit essentiellement à attribuer au zèle de L. Licinius Lucullus, consul en 74 a.C. et désireux de retenir Pompée en Hispanie[2311]. L'étude des volumes de production de deniers à Rome durant la période du conflit sertorien permet d'en prendre la mesure : par comparaison avec les sommes monnayées durant

---

[2304] L'authenticité de la lettre n'est remise en question ni par Plutarque, ni par l'historiographie moderne. En revanche, la fidélité du propos de Salluste vis-à-vis du contenu ou de l'esprit de la lettre ne peut pas être établie avec certitude.

[2305] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M : *Relicui uos estis ; qui nisi subuenitis, inuito et praedicente me exercitus hinc et cum eo omne bellum Hispaniae in Italiam transgredientur* (trad. A. Ernout).

[2306] CADIOU 2008, p. 486.

[2307] CADIOU 2008, p. 485-

[2308] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M : *Fessus scribundo mittundoque legatos, omni opes et spes priuatas meas consumpsi, cum interim a uobis per triennium uix annuus sumptus datus est. Perdeos immortalis, utrum uicem me aerarii praestare creditis an exercitum sine frumento et stipendio habere posse ?* (trad. A. Ernout, modifiée par CADIOU 2008, p. 485).

[2309] Le fait que Rome ait couvert les frais d'une année de campagne seulement peut être alternativement interprété comme l'indice de convois annuels, mais insuffisants, ou bien comme le reflet d'une dotation effectuée en une fois au moment du départ de Pompée, tout juste investi de son *imperium*, et non renouvelée durant les deux années suivantes.

[2310] CADIOU 2008, p. 485 ;

[2311] PLUTARQUE, *Pompée*, 20.1 ; *Lucullus*, 5.2. Voir CRAWFORD 1985, p. 211.

la décennie précédente, les années 70 a.C. se caractérisent dans l'ensemble par d'assez faibles volumes frappés, globalement décroissants au fil du temps qui plus est[2312]. D'après la chronologie et les estimations proposées par Michael Crawford, on observe au début de la seconde phase du conflit, c'est-à-dire en *c.* 79 a.C., un pic dans les volumes de production de deniers à Rome, correspondant aux émissions *RRC* 382/1 C·NAE·BALB, *RRC* 383/1 TI·CLAVD·TI·F AP·N et *RRC* 384/1 L·PAPI (Figure 189). Au cours des années suivantes, la productivité de l'atelier monétaire capitolin décroîtrait sensiblement, alternant entre la frappe de quelques émissions d'un volume relativement conséquent, c'est-à-dire requérant l'emploi de *c.* 200 coins de droit (*RRC* 385 M·VOLTEI·M·F, *RRC* 387 L·RVTILI FLAC), et celle de séries de deniers d'ampleur beaucoup plus restreinte. Michael Crawford propose d'attribuer la frappe de l'émission *RRC* 394/1 C·POSTVMI AT ou TA, la seule qui se caractérise par des volumes de production importants durant la seconde moitié des années 70 a.C. avec *c.* 192 coins de droit et 213 coins de revers, aux mesures prises par le Sénat pour répondre aux exigences de Pompée au début de l'an 74 a.C.[2313]. Si l'on se fie à la chronologie et aux estimations de volumes de production de l'auteur[2314], la portée de cet effort est néanmoins à relativiser : la série de deniers au nom de C. Postumius a beau représenter une quantité d'espèces monnayées bien supérieure aux autres émissions de ces années lorsqu'on les considère isolément, la production monétaire de *c.* 74 a.C. ne représenterait qu'une augmentation d'environ 40 % de la quantité de deniers frappés par rapport à l'année précédente, et s'avère dans tous les cas insuffisante pour permettre le rattrapage des volumes de production de *c.* 79 a.C., et à plus forte raison de ceux des années 80 a.C. En outre, cette augmentation pourrait être très ponctuelle, à en juger par le très faible niveau d'activité de l'atelier capitolin pour les années suivantes.

[2312] Voir *supra*, Figure 22 p. 139.

[2313] CRAWFORD 1985, p. 211-212.

[2314] Ce qui ne va bien sûr pas de soi, particulièrement à l'échelle d'une décennie : les datations proposées par CRAWFORD 1974 peuvent être amendées et plusieurs auteurs n'ont pas manqué de le faire, sans altérer sensiblement la vision d'ensemble que nous proposons ici : voir HOLLSTEIN 1993 ; HERSH et WALKER 1984 ; MATTINGLY 1998 ; PASSEHL 2014. Quant aux estimations des nombres de coins, elles sont essentiellement utiles pour l'étude des volumes relatifs des émissions républicaines, plutôt qu'absolus – voir LOCKYEAR 1999. La méthode de Michael Crawford est en outre tributaire de la documentation relative aux trésors monétaires, qui est elle-même influencée par les variations de l'approvisionnement en monnaies romaines de l'Occident méditerranéen. À ces nuances près, les données compilées par cet auteur nous apparaissent comme une base de travail suffisamment solide pour permettre une étude plus fine de l'histoire monétaire du conflit sertorien.

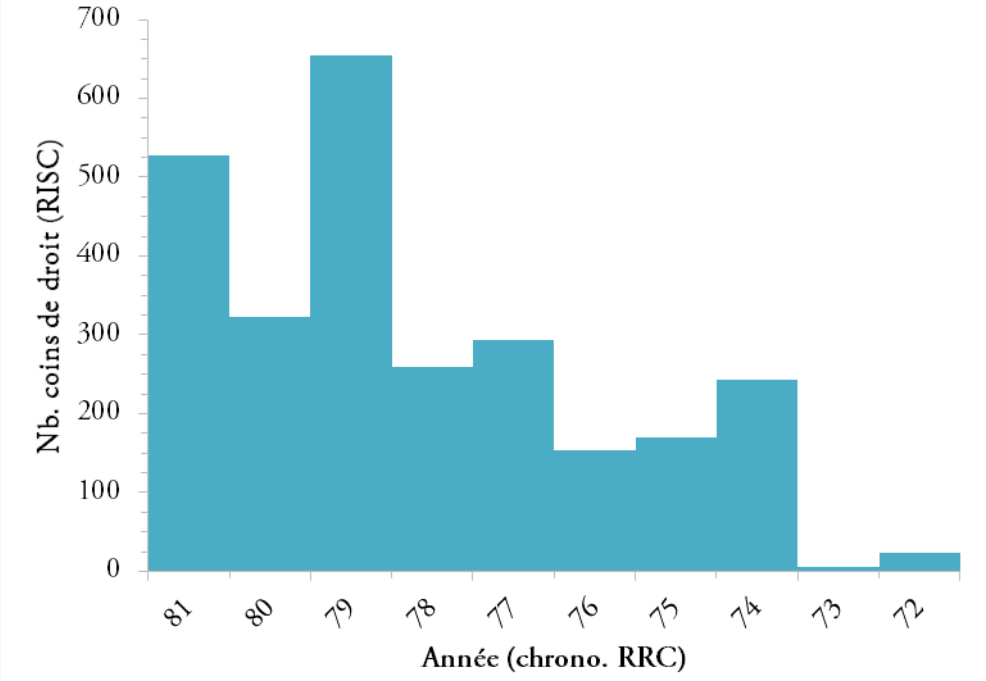


Figure 189. Histogramme du nombre de coins de droit par année des émissions de deniers frappées à Rome, *c.* 81-*c.* 72 a.C. (*RRC* 372-399 ; *RRC* 393 exclus). Chronologie et estimations des nombres de coins issues de CRAWFORD 1974. Données compilées et fournies par R. Witschonke (voir WITSCHONKE 2012, p. 67).

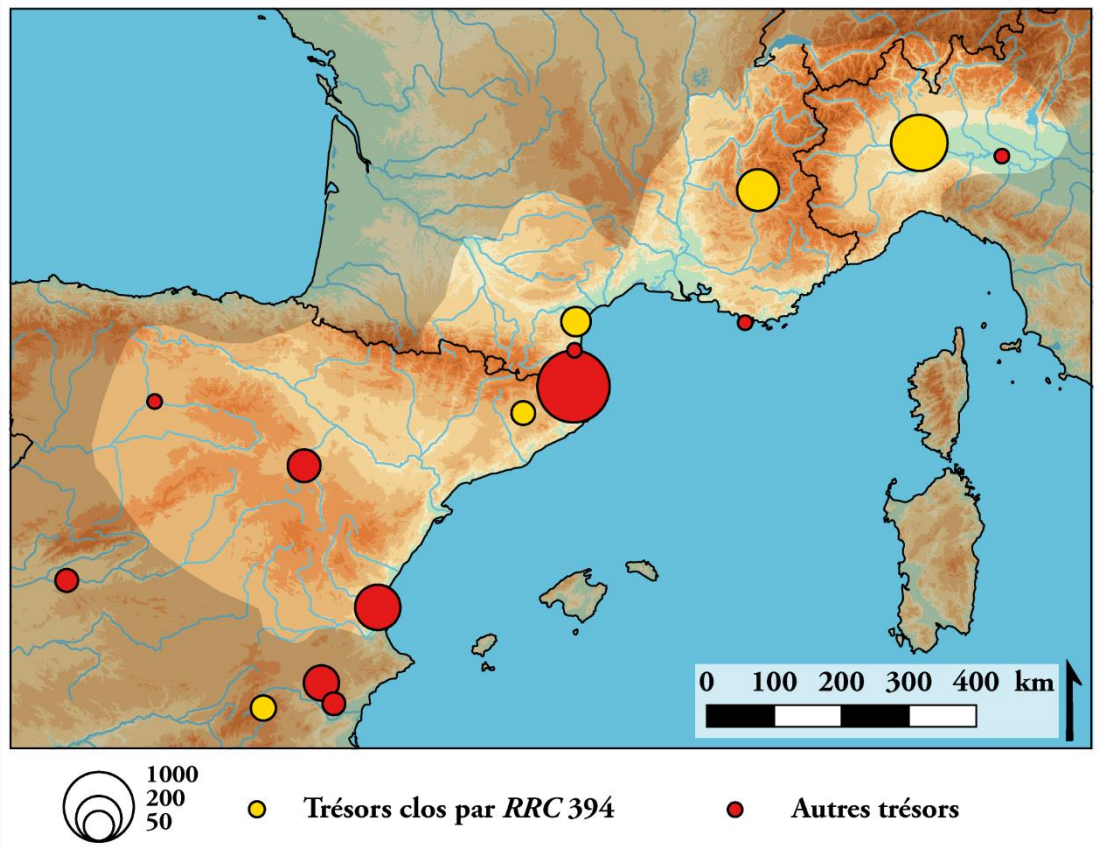


Figure 190. Carte de répartition des trésors monétaires contenant des monnaies d'argent romaines au sein de l'aire d'étude et à ses marges, *c.* 79-*c.* 71 a.C.

Cependant, l'hypothèse formulée par Michael Crawford à propos de l'émission *RRC* 394 semble trouver sa confirmation à travers l'étude des données relatives aux trésors monétaires en Occident nord-méditerranéen, ce qui souligne le fait que les mesures prises par le Sénat en réponse à la lettre de Pompée ne se limitent pas à une augmentation des volumes de deniers frappés au sein de l'atelier capitolin, mais relèvent principalement de la réorganisation d'un circuit d'approvisionnement jusqu'alors déficient. La carte de répartition des trésors monétaires comprenant des monnaies d'argent romaines républicaines enfouis en Transpadane occidentale, en *Gallia Ulterior* et en *Hispania Citerior* entre *c.* 79 et *c.* 71 a.C. permet de mettre en évidence l'emprise géographique de ces circuits et les différentes séquences d'approvisionnement depuis Rome vers les théâtres d'opération ibériques, confirmant l'observation déjà formulée par Michel Amandry à partir d'un corpus de trouvailles plus restreint[2315] (Figure 190). Depuis *Cremona* (Crémone) jusqu'à l'Ampurdan[2316], on observe ainsi une forte polarisation des trouvailles autour des principaux axes viaires attestés pour cette période, et notamment de la *uia Domitia* pour la Celtique méditerranéenne[2317]. L'un de ces dépôts est celui du carrer del Salvador, à Valence, déjà mentionné précédemment[2318]. Parmi les autres 14 trésors répertoriés[2319], un seul, qui compte au demeurant le plus grand nombre d'exemplaires, est susceptible d'être postérieur au dénouement de la guerre contre Sertorius : il s'agit du dépôt mixte du Haut Ampurdan (Gérone, *CHRR* EMP), non localisé avec précision, qui comprend 1122 deniers et 8 quinaires romains, 21 deniers ibériques et 10 drachmes d'*Emporion* et dont les 7 exemplaires républicains les plus récents, issus des émissions *RRC* 400-401, permettent d'en fixer le *terminus post quem* en *c.* 71 a.C. Si la constitution de ce trésor se produit probablement dès les années du conflit, il est donc peu vraisemblable que son enfouissement s'inscrive, au sens strict, dans le contexte de cette guerre. Loin de couvrir de manière homogène la décennie d'affrontements qui précède, les 13 autres dépôts se partagent en fait en deux séquences distinctes : 6 trésors présentent un *terminus post quem*

[2315] AMANDRY 1981, p. 10.

[2316] Les trésors de l'ouest et du sud de la péninsule Ibérique, extérieurs à notre région d'étude, n'ont pas été représentés. Concernant le Sud péninsulaire, voir la synthèse de CHAVES 1996, p. 497-501 et les mises à jour proposées par l'auteur pour chaque trésor. Pour un aperçu général, on peut encore se reporter à VILLARONGA 1993, p. 47-49, 53-54.

[2317] Pour le début du conflit, on peut y ajouter la découverte du coin « d'Orange » *RRC* 366/2b, dont le statut pose question, mais qui comblerait, s'il s'avérait officiel, le relatif vide aux abords de la *uia Domitia* entre Gap (Hautes-Alpes) et le Narbonnais : voir *infra*, p. 628ss.

[2318] Voir *supra*, p. 598.

[2319] Il faudra peut-être y ajouter bientôt le trésor d'environ 200 deniers républicains mis au jour en juillet 2015 lors des fouilles de l'*insula* 30 de l'agglomération d'*Emporion* (L'Escala, Gérone). Les monnaies, contenues dans un petit *simpulum* en céramique, se rapportent à la phase d'occupation la plus ancienne de ce secteur, datée du tournant des IIe-Ier siècles a.C. Elles étaient enfouies dans une cache aménagée dans le sol au sein d'une maison de la partie sud-ouest de l'*insula* (informations fournies par un communiqué de presse du Museu d'Arqueologia de Catalunya-Empúries). Si le nettoyage, la restauration et l'étude du matériel sont encore en cours, une première observation des clichés rendus disponibles par les archéologues semble suggérer que les monnaies les plus récentes datent des années 70 a.C. On attendra donc de disposer d'éléments plus clairs au sujet de cette découverte avant de confirmer, ou d'infirmer, cette datation provisoire.

compris entre *c.* 79 a.C. et *c.* 77 a.C.[2320], 7 autres à la seule année *c.* 74 a.C. Parmi les premiers, on n'en trouve aucun qui comprenne plus d'une soixantaine de monnaies romaines et, dans deux cas, celles-ci sont minoritaires face à d'autres types de numéraires : des monnaies d'argent « à la croix » à Bompas (Pyrénées-Orientales, *RRCH* 290, *CHRR* BOM) et des deniers ibériques à Maluenda (Saragosse, *RRCH* 282, *CHRR* MAL)[2321].

En revanche, les 7 trésors monétaires dont le *terminus post quem* est fixé en *c.* 74 a.C. selon la chronologie de Michael Crawford présentent des effectifs plus dispersés, mais pouvant atteindre jusqu'à 650 exemplaires dans le cas du trésor de Cergnago (Pavie, *RRCH* 286, *CHRR* MTR, anciennement connu sous le nom de Mortara), et peut-être à l'origine 400 à 500 exemplaires à Oristà (Barcelone, *CHRR* ORI)[2322] et au Noyer (Gap, Hautes-Alpes, *CHRR* NOY)[2323]. Or, dans 5 cas sur 7, les monnaies les plus récentes sont issues de la série *RRC* 394/1 C·POSTVMI AT ou TA, ce qui paraît confirmer la simultanéité de leur frappe et de la reprise des convois de fond à destination des armées sénatoriales en Hispanie : il s'agit des dépôts de Cergnago, du Noyer[2324], de Peyriac-de-Mer (Aude, *RRCH* 304, *CHRR* PEY)[2325], d'Oristà et, plus au sud, du Barranco Romero (Nerpio, Albacete, *CHRR* BDR). Le trésor d'Oristà se distingue par sa composition mixte, qui associe à une majorité d'exemplaires romains – 58 sont connus, ils pourraient être plus de 300 – une quarantaine de drachmes

[2320] Il s'agit des trésors de Pieve d'Olmi (Crémone, *RRCH* 267, *CHRR* PDO) et de Monroy (Cáceres, *CHRR* MNR) en *c.* 79 a.C. : et de ceux du Brusch (Bouches-du-Rhône, *RRCH* 284, *CHRR* BRU), de Bompas (Pyrénées-Orientales, *RRCH* 290, *CHRR* BOM), de Maluenda (Saragosse, *RRCH* 282, *CHRR* MAL) et de Los Baños de Fortuna (Murcie, BLÁZQUEZ 1987, nº 66, *CHRR* BDF).

[2321] La composition du trésor de Maluenda demeure problématique, du fait de confusions avec une éventuelle autre trouvaille à Aluenda (Saragosse) et du trésor non localisé « Spain » : nous suivons ici la mise au point de BLÁZQUEZ 1987, nº 65.

[2322] BENAGES et VILLARONGA 1988.

[2323] FRANÇOISE et BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2014. La localisation géographique du trésor dans la base de données en ligne *CHRR* est erronnée.

[2324] La publication originale de ce trésor est celle d'AMANDRY 1981, mais on se reportera désormais à l'article de FRANÇOISE et BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2014 : ces auteurs proposent une mise à jour importante de la composition de ce trésor, dont sont désormais connus non plus 51 mais 314 exemplaires, sur les 488 qui composaient initialement ce lot, mis au jour dans un vase en céramique commune noire lors de travaux de voirie en 1882. Le dépouillement des archives a permis aux auteurs d'abaisser sensiblement la date d'enfouissement, de *c.* 78-77 a.C. à *c.* 74 a.C. AMANDRY 1981, p. 10, met clairement en relation le trésor du Noyer avec les circulations militaires de cette période, bien que le *terminus* plus ancien sur lequel il peut se fonder le conduise à privilégier l'hypothèse d'un enfouissement lié aux campagnes de Pompée en *Gallia Ulterior*. FRANÇOISE et BERDEAUX-LE BRAZIDEC 2014, p. 60-61, ont sans aucun doute raison de remettre en cause cette interprétation, qui n'est plus cohérente avec un *terminus* désormais situé en *c.* 74 a.C. En revanche, il ne nous semble pas permis de suivre les auteurs pour « envisager que ces monnaies aient appartenu à un marchand ou un banquier venant d'Italie et se rendant en Gaule pour faire du commerce » : la voie commerciale des marchés gaulois pour les négociants italiens est maritime et le contexte troublé de ces années de guerre ne nous invite pas, à première vue, à privilégier la piste d'un marchand parcourant – avec qui ? – les routes descendant des cols alpins.

[2325] Ce dépôt de 117 deniers républicains a été découvert en 1915 au lieu-dit Les Carrières, à l'ouest de Peyriac-de-Mer et non loin de l'étang de Saint-Paul. Des fouilles plus récentes dans le secteur ont révélé qu'il avait été enfoui à proximité immédiate d'un bâtiment à fonction domestique et commerciale occupé à partir du second quart du Ier siècle a.C. : voir DELLONG 2003, p. 563-564. Nous nous situons donc en périphérie immédiate du système portuaire de *Narbo* et à 2 km à l'est de la *uia Domitia*.

emporitaines dont plusieurs sont issues des séries les plus tardives, ainsi que 3 deniers de *Kese* et 7 deniers d'*Ausesken*[2326]. S'il y a lieu de s'étonner de la présence de ces monnaies ibériques que l'on suppose vieilles d'un siècle, le cas des drachmes d'*Emporion* tend à appuyer la chronologie proposée par Marta Campo et l'on ne peut pas exclure que, d'une manière ou d'une autre, les alliés grecs coopèrent à l'effort financier requis pour l'approvisionnement des armées sénatoriales[2327].

Si la série *RRC* 394/1 C·POSTVMI AT ou TA peut donc être associée de manière convaincante aux mesures prises par le Sénat pour ravitailler les troupes de Pompée et constitue à cet égard un bon traceur des circulations militaires de cette période, elle ne constitue en aucun cas l'apport monétaire essentiel de ces convois. Bien au contraire, au sein des 5 trésors signalés précédemment pour l'année 74 a.C., on ne trouve que 1 à 6 exemplaires de cette série, dont la part ne dépasse pas plus de 1,7 % des monnaies conservées ou publiées pour ces dépôts. Le trésor légèrement plus tardif du Haut Ampurdan contient 13 deniers de cette émission, soit 1,2 % du lot total. Pour cette période plus sans doute que pour les précédentes, l'approvisionnement en espèces d'argent des armées romaines est très majoritairement constitué de monnaies anciennes et, parmi celles-ci, les émissions très volumineuses de la Guerre sociale et des années 80 a.C. en constituent la part la plus substantielle. Durant le conflit sertorien, le recours à la frappe monétaire semble donc avoir pour fonction essentielle de compléter par d'autres mécanismes les sommes réunies par le Sénat; ces solutions de financement alternatives ne sont peut-être pas moins performantes en soi, mais la déstabilisation liée à la guerre civile et la forte pression exercée sur le Trésor romain par le coût des guerres servile et mithridatique suffisent à rendre compte des dysfonctionnements conjoncturels déplorés par Pompée dans l'approvisionnement des armées des provinces hispaniques ; s'y ajoute l'extension de l'aire de circulation du denier en Méditerranée, qui nuance dans la pratique la présumée croissance de la masse monétaire en circulation[2328] et crée, dans des contextes précis, des situations de pénurie pouvant également affecter les finances publiques. En dépit de ces difficultés, et bien que Pompée lui-même n'ait pas hésité à lever et à équiper sur ses propres fonds trois légions en 83 a.C., il convient de ne pas s'exagérer l'ampleur des mutations qui affectent alors le modèle financier de la guerre à Rome : au contraire, sa lettre n'est compréhensible que si l'on considère que le fonctionnement normal de l'appareil logistique romain, encore durant les années 70 a.C., demeure fondé sur les circuits d'approvisionnement mis en place par

[2326] BENAGES et VILLARONGA 1988 ; CAMPO 1997a, p. 47.
[2327] Voir les remarques prudentes de CAMPO 1997a, p. 48-49 ; MARCOS 1999, p. 97.
[2328] Voir HOPKINS 1980 ; LOCKYEAR 1999.

le Sénat avec la coopération des gouverneurs ; la question cruciale du paiement de la solde reste un puissant levier pour maintenir ces derniers sous le contrôle du Sénat[2329].

Si, comme le souligne François Cadiou, l'importance de Rome dans l'approvisionnement en armes, en vivres et en espèces des armées sénatoriales demeure cruciale au cours du conflit sertorien comme durant d'autres périodes, les limites de ce système, palliés pour partie par la mise à contribution des populations provinciales, peuvent aussi justifier le recours par les magistrats romains à d'autres types d'expédients. Du point de vue numismatique, l'une des principales manifestations de ce phénomène prend la forme d'émissions monétaires, commanditées par les magistrats et promagistrats en province. Ce type de recours a été suggéré pour la frappe d'espèces républicaines en alliages cuivreux[2330] aussi bien que d'argent ; c'est donc sur les secondes que nous allons principalement porter notre attention.

7.1.2.3. La production monétaire itinérante : les monnayages d'argent de C. Annius et Cn. Cornelius Lentulus

Le premier commandant mandaté par Sylla dès la fin de l'année 82 a.C. ou au début de l'année suivante pour soumettre Sertorius est C. Annius, fils ou petit-fils de T. Annius Rufus, consul en 128 a.C.[2331]. Le contexte exceptionnel requiert une intervention rapide, de manière à ne pas laisser à Sertorius le temps d'effectuer les préparatifs nécessaires à la guerre et de rallier à sa cause les populations indigènes[2332]. De fait, C. Annius parvient rapidement aux Pyrénées, probablement dès le printemps 81 a.C., et remporte une première bataille contre le lieutenant sertorien L. Livius Salinator, avant de forcer Sertorius à quitter la péninsule dès le milieu de l'année 81 a.C. Les effectifs commandés par C. Annius sont inconnus, mais on peut supposer qu'il dispose au minimum de deux légions[2333], peut-être trois ou quatre[2334] ; probablement dans un souci de gain de temps, le paiement des troupes et des autres frais relatifs à la campagne est donc effectué au moins partiellement en monnaies frappées

[2329] CADIOU 2008, p. 485-487.
[2330] CRAWFORD 1985, p. 211, 341, 346-347, attribue plusieurs émissions de bronze aux légendes latines issues d'ateliers situés en *Hispania Ulterior* au contexte du conflit sertorien, tantôt à un camp, tantôt à l'autre ; la plupart de ses propositions ont néanmoins été remises en cause par des travaux plus récents, qui répartissent la frappe de ces monnaies à un long IIe siècle a.C. : voir notamment VILLARONGA 1994, p. 367-368, 401-402, et en dernier lieu AMELA 2012b. En revanche au moins une émission d'as anonymes a été récemment attribuée à des ateliers péninsulaires en relation avec ce conflit, d'après la mise au jour à Cáceres el Viejo (Cáceres) d'un exemplaire surfrappé sur une monnaie d'*Obulco*, voir ARÉVALO et MARCOS 1997 ; MARCOS 1999, p. 93.
[2331] Concernant la famille et la carrière de C. Annius, voir KONRAD 1994, p. 100, qui souligne notamment que le *cognomen Luscus* fréquemment prêté à cet individu est « unattested and improbable ».
[2332] PLUTARQUE, *Sertorius*, 7.4 ; CADIOU 2008, p. 68.
[2333] CADIOU 2008, p. 123-124 ; CRAWFORD 1974, p. 694.
[2334] KONRAD 1994, p. 101

pour l'occasion, au nom du proconsul[2335], suivant le train des armées. L'étude la plus récente consacrée au monnayage d'argent de C. Annius (*RRC* 366/1-4 C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C) est celle de Borja Antela Bernárdez[2336]. L'auteur s'intéresse principalement au contexte historique de cette émission, dont un aspect en particulier a longtemps retenu l'attention : ces deniers sont en effet émis au nom de deux questeurs différents, L. Fabius L.f. Hispaniensis et C. Tarquitius P.f., trouvant parmi les rangs sertoriens pour les années suivantes de parfaits homonymes[2337], ce qui pourrait s'expliquer soit d'un éventuel ralliement au commandant proscrit, soit de relations de parenté entre les questeurs et les lieutenants sertoriens[2338]. Considérant que la coïncidence est trop frappante, l'auteur se prononce en faveur de la première solution et suppose que la mort prématurée de C. Annius, dont on perd en effet la trace peu de temps après qu'il prenne en chasse Sertorius lorsque celui-ci quitte la péninsule Ibérique en 81 a.C., pourrait motiver le changement de camp de ses questeurs. Les difficultés relatives à cette interprétation, aussi séduisante soit-elle, n'en sont pas moins nombreuses[2339]. Borja Antela Bernárdez accepte par ailleurs l'identification traditionnelle de l'effigie féminine au droit de ces deniers comme un portrait d'Anna Perenna[2340], choix iconographique pouvant certes se justifier en vertu des similitudes entre le nom de cette déesse et celui de la *gens Annia*, mais dont la pertinence se mesure surtout au fait qu'Anna Perenna soit célébrée aux ides de mars, qui ouvrent la saison de la

[2335] C. Annius s'attribue le titre PRO·COS sur le champ des deniers, mais n'a visiblement pas été consul auparavant. Il est peut-être préteur en 81 a.C. : voir BRENNAN 2000, p. 505. Le fait de lui accorder un *imperium* consulaire vise donc certainement à lui permettre d'avoir à sa charge deux légions.

[2336] ANTELA 2012.

[2337] Ou presque : si, comme l'estime HINARD 1991, p. 115, le C. Tarquitius du camp sertorien est bien identifiable à celui qui apparaît au sein du *consilium* de Cn. Pompeius Strabo dans la table d'Ascoli, *CIL* 1.709, ce serait le fils d'un Lucius (C·TARQVITI·L·F·FAL), lorsque celui des deniers *RRC* 366/4 est celui d'un Publius (C·TARQVITI·P·F Q). ANTELA 2012, p. 37 restitue cette légende de la manière suivante : *C. Tarquiti(us) P(riscus) f(ilius) q(uaestor)*, de manière à lui attribuer le même *cognomen* que FRONTIN, *Stratagèmes*, 2.31, prête au lieutenant sertorien. On ne peut certifier l'authenticité de ce *cognomen*, qui pourrait procéder d'un décalque de *Tarquinius Priscus*, forme d'ailleurs attestée dans les manuscrits ; mais il est en tout cas clair que la lecture d'ANTELA 2012 est intenable, dans la mesure où le terme *filius* ne peut s'appliquer qu'à *P(ublii)*. Il nous semble préférable de conclure que le *cognomen* du questeur aussi bien que du lieutenant de Sertorius nous sont inconnus, mais qu'il existe au moins deux *Caii Tarquitii* actifs durant les années 80-70 a.C., probablement apparentés mais de pères différents.

[2338] Voir notamment HINARD 1991, avec les renvois à la bibliographie antérieure aux n. 3 p. 114 et 9 p. 115 ; plus récemment, RODDAZ 2006 ; CADIOU 2008, p. 657-658. Sans expliciter réellement sa position, CRAWFORD 1974, p. 386 privilégie la thèse de la désertion dans le cas de L. Fabius, mais distingue les deux *Tarquitii*.

[2339] Voir surtout HINARD 1991, qui conclut à des individus apparentés dans les deux cas, avec de solides arguments. RODDAZ 2006, p. 104-106 complète les interprétations de François Hinard en suggérant que la sélection des deux questeurs de C. Annius, peut-être les fils des conjurés, pourrait avoir eu pour but spécifique de saper l'influence de ces derniers auprès des Italiens installés dans la péninsule Ibérique et des indigènes. Cette proposition, qui nous semble assez fragile, implique en outre que C. Annius ou Sylla choisiraient eux-mêmes ces questeurs, ce qui est possible, mais pas assuré. HINARD 1991, p. 117-118 suggère plutôt que l'expérience propre de ces individus en péninsule Ibérique constitue leur principal argument de campagne et justifie donc leur élection, ce qui n'est pas incompatible avec la possibilité d'un soutien public affiché par Sylla, comme le fait encore l'ex-dictateur au début des années 70 a.C. Il faut en outre rappeler, d'après BERRENDONNER 2009, que l'expertise des *Fabii* en général dans les affaires hispaniques est éprouvée, ce qui permet de comprendre pourquoi une branche, fût-elle mineure, pourrait adopter le *cognomen Hispaniensis*.

[2340] Voir par exemple BABELON 1885, I, p. 139.

guerre à Rome[2341]. Le message véhiculé par l'iconographie des deniers au nom de C. Annius semble donc clair et univoque : il célèbre au droit le départ à la guerre du proconsul nommé par Sylla et, au revers, les victoires à venir. Le fait que la majorité, voire la totalité de cette émission soit manifestement produite non à Rome, mais au gré de la progression des armées du proconsul vers l'*Hispania Citerior* en 81 a.C. ne fait qu'en accroître la portée. C'est sur les étapes de cette production qu'il convient désormais de revenir.



Figure 191. Deniers de C. Annius, production itinérante, 81 a.C. (*RRC* 366/1-4).

a) Denier C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C / L·FABI·L·F·HISP Q. *RRC* 366/1b (échelle 2:1), 4,05 g, 20 mm, 9 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 4027, REP-4941, [cat. 456].

b) Denier C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C / L·FABI·L·F·HISP Q. *RRC* 366/2a (échelle 2:1), 3,98 g, 21 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 6002 (trésor d'Arbanats), REP-21624, [cat. 461].

c) Denier C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C / L·FABI·L·F·HISP Q. *RRC* 366/3c (échelle 2:1), 3,74 g, 19 mm, 10 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 4063, REP-4989, [cat. 473].

d) Denier C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C / C·TARQVITI·P·F Q. *RRC* 366/4 (échelle 2:1), 3,87 g, 20 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 15401, REP-18827, [cat. 478].

[2341] ANTELA 2012, p. 43-44.

a. Les phases de la production

Michael Crawford distingue, parmi les quatre variantes attestées pour ce monnayage, deux groupes comprenant respectivement les deniers *RRC* 366/1-2 et *RRC* 366/3-4[2342]. D'après l'étude des styles de gravure et le trésor portugais de Poio (Rocho do Poio, Santarém, *RRCH* 305, *CHRR* POO)[2343], l'auteur situe la frappe du premier groupe en Italie et celle du second en péninsule Ibérique[2344]. Les exemplaires contenus au sein du trésor de Poio ne sont néanmoins que trois et, de manière générale, les données relatives aux dépôts enfouis avant le milieu du Ier siècle a.C. ne font apparaître aucune différence significative entre ces deux groupes, représentés principalement en Italie centrale et, dans une moindre mesure, en Italie du Nord et en péninsule Ibérique[2345]. Ces monnaies ont donc été rapidement intégrées au stock de numéraire républicain en circulation et il s'agit donc de se tourner vers d'autres informations pour préciser l'hypothèse formulée par Michael Crawford.

Les deux variantes « italiennes » se décomposent en cinq sous-ensembles, selon la présence ou non de types secondaires (la balance et le caducée)[2346], ainsi que la nature (symboles ou lettres) et la disposition (au droit ou au revers) des marques de contrôle (*RRC* 366/1a-c, 2a-b). Il en va de même pour la première variante « hispanique » (*RRC* 366/1a-c), tandis que la seconde, la seule qui soit frappée au nom de C. Tarquitius, emploie un système de contrôle numéral. Au total, Michael Crawford considère que la production de ces monnaies a requis *c.* 130 coins de droit et *c.* 142 coins de revers, estimation relativement fiable du fait de la séquence prévisible des marques de contrôle des sous-ensembles les plus importants, et qui situerait la série *RRC* 366 dans la moyenne haute des émissions de deniers frappées à Rome durant ces années en termes de volumes de production. Le style de gravure du portrait des deux premières variantes s'apparente à celui des deniers émis au sein de l'atelier capitolin durant les années précédentes, caractérisé par le front et le nez alignés, l'arête nasale finement incisée prolongée par le sourcil, la narine et la paupière inférieure nettement marquées et le coin de l'œil gravé en creux (Figure 191a et b). Au revers, une Victoire tenant une longue palme conduit un

[2342] CRAWFORD 1974, p. 381-386.
[2343] CRAWFORD 1974, p. 80.
[2344] CRAWFORD 1974, p. 386.
[2345] Les trésors ibériques ne comprennent généralement pas plus d'une poignée d'exemplaires de cette série : voir MARCOS 1999, p. 89-90.
[2346] ANTELA 2012, p. 44-45 suggère que le caducée et la balance expriment le soutien apporté par les *negotiatores* proches de Sylla contre Q. Sertorius et ses amis italiens en péninsule Ibérique. Cette hypothèse nous paraît pour le moins fragile. Le caractère mercurien du caducée l'associe tout à la fois au thème du voyage, de la traversée et à celui des poids et des mesures ; ce second aspect est, bien sûr, celui qui est également exprimé par la balance. Ces deux éléments sont donc parfaitement adéquats pour exprimer le statut particulier d'une émission monétaire itinérante, la première frappée hors de Rome avec l'aval du Sénat depuis un siècle, en-dehors du cas particulier du monnayage « narbonnais » *RRC* 282. Plus généralement, le caducée semble annoncer un retour imminent à la paix ; à propos de l'association entre la balance et les représentations iconographiques de la fabrication monétaire, voir WOYTEK 2013, p. 247-248.

quadrige tiré par quatre chevaux au galop, dont un tourne la tête vers le haut, un autre vers l'arrière, dans un souci de dynamisme perceptible sur d'autres émissions de la période[2347]. Les deux variantes concernées (*RRC* 366/1 et 2) ne présentent entre elles aucune différence stylistique notable, ce qui pourrait suggérer que les coins employés pour leur frappe sont l'œuvre du ou des mêmes graveurs. Il n'est pas certain que la frappe de ces monnaies commence à Rome, mais on peut en tout cas supposer que des coins ont été préparés au sein de l'atelier monétaire, soit *c.* 70 coins de droit et *c.* 77 coins de revers.

Le cas de la variante *RRC* 366/3 est différent : celle-ci, qui pourrait avoir été émise à partir d'une trentaine de coins de droit et autant de coins de revers, présente en effet de légères variations typologiques associées à un style de gravure tout à fait distinct de celui des variantes précédentes (Figure 191c). Le buste représenté précédemment est remplacé par une tête, coupée en-dessous d'un collier de perles. La chevelure est formée de larges mèches parallèles, le chignon porté plus bas. L'œil est écarquillé, le nez pointu et retroussé, la bouche formée de deux globules et la joue proéminente. Enfin, le diadème est affiné et les boucles d'oreilles à deux ou trois pendeloques remplacées par une série de quatre petits globules placés en croix. La gravure des lettres paraît également moins régulière, ce qui se perçoit notamment à travers le tracé des –s et des –c et la suppression de certains points médians de séparation. Au revers, le quadrige conduit par la Victoire tenant une palme est représenté en parade, avec des chevaux alignés marchant au pas. Le sous-groupe *RRC* 366/4 reprend le type de droit du précédent, mais le revers à la légende C·TARQVITI·P·F est orné d'une représentation de la Victoire à la palme conduisant non un quadrige, mais un bige dont les chevaux sont lancés au galop (Figure 191d). Concernant le portrait, il importe de souligner que deux styles de gravure différents peuvent être identifiés : certains coins présentent un traitement similaire à celui des deniers *RRC* 366/3, au point qu'il convient de se demander si des coins initialement conçus pour les variantes *RRC* 366/3b-c, dénués de marques de contrôle, ne pourraient pas avoir été employés également pour la frappe des deniers *RRC* 366/4[2348]. À l'inverse, d'autres coins présentent un profil caractéristique au sourcil froncé, dont une même ligne en arête matérialise le contour de l'œil, la joue, le menton et la mâchoire inférieure, très robuste. Ces variations stylistiques nous invitent donc à situer la frappe des deniers, ou tout du moins la confection des coins, au sein de territoires différents.

[2347] Voir par exemple le trige représenté au revers des deniers *RRC* 382/1 C·NAE·BALB.

[2348] Nous n'avons pas connaissance de liaisons de coins de droit identifiées entre les monnaies *RRC* 366/3b-c et 4, mais une étude systématique permettrait peut-être d'en révéler l'existence.

S'agissant d'une émission itinérante, il convient de de chercher à retracer la route suivie par les armées de C. Annius avant de pouvoir proposer des rapprochements avec d'autres numéraires. Concernant le passage des Alpes, il est peu vraisemblable qu'elles aient emprunté l'itinéraire côtier, réputé peu sûr et marginalisé suite à la mise en place de la *uia Domitia*[2349] : on peut donc envisager que C. Annius emprunte soit la voie du val d'Aoste, soit plus simplement le col du Montgenèvre puis la vallée de la Durance. À partir du Rhône, l'itinéraire semble plus évident : les tronçons occidentaux de la *uia Domitia,* mieux contrôlés[2350], mènent au col de Panissars ; de là, C. Annius gagne enfin la vallée de l'Èbre. C'est probablement au sein de celle-ci qu'il convient de situer la frappe des deniers *RRC* 366/4 du second style : les similitudes entre le traitement du portrait des deniers romains et de certaines émissons de monnaies d'argent et de bronze ibériques semblent assez claires, ce qui rejoint la théorie exposée par Michael Crawford (Figure 192c). La principale inconnue réside donc dans l'origine des artisans responsables de la gravure des coins des monnaies *RRC* 366/3 et d'une partie de celles du groupe *RRC* 366/4. Si l'on ne peut opérer aucun rapprochement pleinement probant avec des émissions celtiques ou ibériques contemporaines, certaines monnaies d'argent de la vallée du Rhône « à l'hippocampe » et, dans une moindre mesure, « au cavalier » présentent un traitement du nez et de la bouche relativement proche de celui de ces deniers (Figure 192a-b). Il semble toutefois prématuré de tirer la moindre conclusion de ces observations[2351].

[2349] Rappelons toutefois que le tracé de partie orientale de la *uia Domitia* ne semble être fixé que très progressivement. L'itinéraire côtier est en revanche emprunté pendant une bonne partie du IIe siècle a.C., comme en attestent les expéditions de L. Baebius Dives en 189 a.C., TITE-LIVE, 37.57.1-2 et de Q. Opimius en 154 a.C., POLYBE, 33.8-11.

[2350] Ils n'en nécessitent pas moins d'importants travaux de réfection, entrepris quelques années plus tard par Fonteius : CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 8.

[2351] Il importe en revanche de ne pas écarter par principe ce type de rapprochements du fait du caractère plus schématique des portraits monétaires celtiques : celui-ci peut relever tout à la fois d'une volonté de gain de temps et d'une convention artistique. Il ne présume en rien de la compétence des artisans indigènes auxquels les questeurs romains commanderaient des coins de deniers, respectant donc des critères esthétiques différents. Il est préférable de se fier à des éléments plus généraux concernant la physionomie générale du visage ou bien la nature des éléments singuliers qui le composent – arêtes plus ou moins aiguës, reliefs marqués ou non, globules, traitement du grènetis – directement affectés par les types d'outils employés par chaque graveur.



a **b** **c**

Figure 192. Types de droit de monnaies d'argent celtiques et ibériques, Ier siècle a.C.

a) Monnaie « au bouquetin », moyenne vallée du Rhône, VDR-2924 (échelle 2:1), 2,27 g, 14 mm, 9 h. CGB.fr, vente en ligne, réf. bga_336539. Cl. CGB.fr.

b) Monnaie « au cavalier » DVRNACOS/AVSCRO, moyenne vallée du Rhône, VDR-5762 (échelle 2:1), 1,94 g, 17 mm, 10 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5771 (3).

c) Denier *ś/śekobiŕikes*, vallée du Duero, *ACIP* 1873, *CNH* 9 p. 292 (échelle 2:1), 3,65 g, 20 mm, 3 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds général 734, *MHBnF* nº 1204, [cat. 920].

b. Un coin monétaire découvert dans la vallée du Rhône

En d'autres termes, le contexte ibérique des dernières phases du monnayage de C. Annius est clairement attesté ; celui des phases intermédiaires pourrait être celtique tout autant qu'ibérique. Peut-on apporter plus de précisions concernant l'environnement dans lequel sont émis les deniers du groupe « italien » (*RRC* 366/1-2), produits à partir de coins probablement confectionnés au sein de l'atelier romain ? Une découverte récente, malheureusement effectuée dans des conditions peu claires, pourrait le permettre. En 2007, un coin de revers *RRC* 366/2b à la lettre de contrôle « A · » est apparu sur le marché numismatique français. Il procéderait d'une « découverte fortuite de surface », effectuée dans la région d'Orange (Vaucluse) dans des conditions assez imprécises, mais ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de la DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur par son inventeur[2352]. L'objet, désormais conservé et exposé au Museo Arqueológico Nacional (Madrid), a pu être étudié dans le cadre de ces recherches[2353]. Il s'agit d'un coin de forme bitronconique, mesurant 53x35 mm et pesant 261,25 g (Figure 193). Des analyses effectuées au sein du service scientifique du musée ont permis d'infirmer l'hypothèse formulée par le personnel de la maison de vente selon laquelle ce coin serait en fer : les

[2352] CGB.fr, vente sur offres 29, lot nº 51 (19/04/2007), Voir la fiche de vente au sein des archives de la compagnie : http://www.cgb.fr/fabia-coin-monetaire-de-revers-trousseau-,v29_0051,a.html (consulté en août 2016).

[2353] Nous adressons nos plus sincères remerciements à Paloma Otero, Paula Grañeda et Montserrat Cruz, du Departamento de Numismática y Medallística du Museo Arqueológico Nacional, ainsi qu'à Carmen Marcos, sous-directrice du musée, pour nous avoir offert cette opportunité et pour leur aide dans l'étude de cet objet. Nous sommes également reconnaissant envers Michel Amandry et Clive Stannard pour leurs précieuses remarques ainsi qu'à Richard Schaefer pour nous avoir transmis de précieuses données concernant les deniers *RRC* 366/2b à la lettre « A · ». L'étude de cet objet, encore en cours, devrait prochainement donner lieu à une publication.

deux éléments principaux de cet objet sont en bronze avec de fortes teneurs en étain, quoique des traces jaunâtres d'oxydes ferreux puissent être observées en surface, notamment sur la partie centrale, résultant probablement du contact avec un manche en fer[2354], ce qui confirme que ce coin a bien été employé pour frapper monnaie, comme en attestent par ailleurs les déformations et la corrosion du métal au niveau de la partie gravée. Ce type de dispositif – de petits coins tronconiques ou bitronconiques en bronze emmanchés dans des pièces de fer supportant les coups de marteau ou de masse – est désormais bien attesté pour la production de monnaies d'argent romaines, fût-elle non officielle[2355]. Alors que la majorité des coins monétaires romains recensés jusqu'à présent peut probablement être attribuée à des ateliers de faussaires en raison de provenances ou de contextes de découverte incompatibles avec le cadre productif des émissions officielles concernées[2356], le fait que le coin *RRC* 366/2b provienne de la région d'Orange, à proximité de l'itinéraire suivi par les armées de C. Annius, et qu'il se rapporte à une série identifiée comme relevant d'une frappe itinérante nous invite à envisager plus sérieusement l'hypothèse d'un coin officiel.

[2354] Renseignements communiqués par Montserrat Cruz. Nous ne disposons pas des résultats précis des analyses et nous ignorons si elles ont été effectuées par MEB ou bien à la fois par MEB et par fluorescence X. L'emploi de bronze présentant de fortes teneurs en étain pour la fabrication des coins monétaires est bien attesté pour cette période, ce type d'alliage présentant l'avantage de pouvoir être facilement travaillé à chaud et d'être suffisamment dur à froid pour supporter de longues séances de frappe. Voir STANNARD 2011, p. 60, 74 avec les références associées ; FAUCHER *et al.* 2009, p. 48-49 ; LUPU 1967, p. 114.

[2355] Les 14 coins monétaires en bronze aux types de deniers républicains associés à des manches en fer découverts dans un vase en céramique en 1961, lors des fouilles de l'agglomération antique de Tilișca (Sibiu, Roumanie), constituent le lot le plus important pour illustrer ce type de combinaisons. Les coins eux-mêmes sont néanmoins claviformes, et non bitronconiques. Voir LUPU 1967, pl. 5 ; ZIEGAUS 2011, p. 297-298 ; PAUNOV 2014, p. 33.

[2356] Cela semble être le cas du coin de revers en bronze *RRC* 382/1 C·NAE·BALB publié récemment par GEISER et CAPT 2011 mis au jour au sein de l'*oppidum* de Gressy-Sermuz (Vaud), occupé à La Tène D2b, probablement après la guerre des Gaules : l'émission originale est datée de *c.* 79 a.C. Des observations supplémentaires sont requises, mais l'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'un coin de transfert, dont la découverte s'inscrit au sein d'une région ayant fourni d'autres indices de production locale de monnaies romaines non officielles, voir GEISER 1999. Cela ne signifie pas qu'il ne puisse pas s'agir d'outils employés à titre officieux dans un contexte militaire augusto-tibérien, bien que les informations permettant d'aborder cette problématique demeurent lacunaires.



Figure 193. Coin monétaire de revers, *RRC* 366/2b, lettre « A · », bronze, 261,25 g, 53 cm x 35 mm (échelle 1:1).
Museo Arqueológico Nacional (Madrid), inv. 2007/68/1.



a **b** **c** **d**

Figure 194. Comparaison de la surface gravée du coin *RRC* 366/2b et de deniers issus de collections publiques (échelle 2:1).

a) Surface gravée du coin (MAN, inv. 2007/68/1). b) Dessin de la gravure (symétrie horizontale).

c) Revers d'un denier *RRC* 366/2b à la lettre « A · » conservé au sein du MAN, inv. 2015/25/4877. 20 mm, 3,48 g, 11 h.

d) Revers d'un denier *RRC* 366/2b à la lettre « A · » conservé au sein de la BnF, Ailly 4058, REP-4976. 20 mm, 3,76 g, 3 h.

La bonne conservation de cet objet permet d'approfondir l'étude de cette problématique. La comparaison avec plusieurs deniers *RRC* 366/2b présumés officiels révèle une superposition presque parfaite du type et de la gravure, de telle sorte que l'on puisse écarter l'hypothèse d'un coin gravé par des faussaires (Figure 194). Il est plus difficile de trancher entre les deux autres possibilités, c'est-à-dire de déterminer s'il s'agit du coin employé pour la frappe de ces deniers ou bien d'un coin de transfert, fabriqué par reproduction mécanique à partir d'une monnaie officielle[2357]. La seconde option paraît à première vue improbable : le type est intégralement reproduit, grènetis inclus, ce qui implique que les faussaires auraient dû avoir à leur disposition un denier présentant cette caractéristique peu commune. Aucune différence n'a pu être mise en évidence entre le diamètre de la face gravée du coin

[2357] Sur cette question et la bibliographie associée, voir *supra*, p. 187.

et celle des deniers, contrairement à ce que l'on pourrait attendre dans le cas d'un coin de transfert. Quoiqu'elle soit assez usée, la gravure semble assez fine et ne présente aucun problème « d'impression » tel que l'on peut en identifier sur certaines monnaies présumées frappées avec de tels outils. Le type principal ne semble pas avoir été regravé pour pallier un problème de cet ordre, à l'inverse de ce que l'on peut observer sur deux deniers plaqués *RRC* 366/2b à la lettre « A · » issus de la même paire de coins conservés au sein du Museo Arqueológico Nacional et de la Bibliothèque nationale de France : sur ces monnaies, la roue du char, la tête retournée du quatrième cheval et la légende attestent en effet un coin regravé de manière assez malhabile, bien que les autres éléments du type se superposent avec ceux du coin étudié ou des monnaies officielles (Figure 195). Il en va de même au sujet du droit, qui peut être rapproché de celui de monnaies officielles[2358], mais semble présenter des lacunes au niveau de la bordure en collier de perles. Si ces deux monnaies plaquées sans provenance attestée semblent donc avoir été frappées avec une paire de coins de transfert à partir d'un denier *RRC* 366/2b à la lettre « A · », le coin de revers « d'Orange » n'est clairement pas celui qui a été employé pour leur fabrication. En revanche, nous avons pu identifier sur certains deniers une légère cassure du coin au niveau du grènetis, sous la roue du char, qui n'apparaît pas sur le coin « d'Orange »[2359] ; plus généralement, cette partie de la gravure semble présenter un grènetis modifié, légèrement plus étroit que celui des exemplaires étudiés à titre comparatif. Un examen plus détaillé de l'objet est requis pour déterminer si cette partie du coin pourrait avoir été regravée pour en prolonger la durée de vie, ce qui pourrait expliquer le profil légèrement incurvé du bord de la surface gravée. Dans l'état actuel des données disponibles, on ne peut donc pas écarter l'hypothèse d'un coin de transfert, mais celui-ci serait le cas échéant d'une remarquable qualité de fabrication, sans équivalent connu jusqu'à présent[2360]. Il est également possible que le coin « d'Orange » soit officiel, ce qui fournirait dès lors de précieuses informations quant à l'organisation et à la chronologie de la frappe des deniers *RRC* 366 : la variante *RRC* 366/2b, la dernière de la série avant le passage aux types modifiés du groupe *RRC* 366/3, verrait dans ce cas sa production se poursuivre au moins jusqu'en vallée du Rhône, soit bien après la traversée de l'Italie par les armées de C. Annius, comme le supposait Michael Crawford. Un dernier élément pourrait être versé à l'appui de cette thèse : la découverte ancienne à La Renjarde (Sérignan-du-Comtat, Vaucluse), à 6 km au nord d'Orange, de divers outils présumés liés à la fabrication de monnaies anciennes – mais sans coins monétaires – pourrait être

[2358] Voir par exemple les deniers ANS 1944.100.1048 ; BM CGR153618/366.2.16 ; BnF REP-4976/Ailly 4058.
[2359] Nous remercions Clive Stannard pour ces remarques.
[2360] La comparaison avec le denier plaqué REP-17055/Ancien fonds 2287 de la Bibliothèque nationale de France est éclairante, au-delà des caractéristiques originales de cet exemplaire produit, par erreur, avec deux coins de transfert moulés sur la même face d'un denier *RRC* 434/1 : l'impression est beaucoup plus faible et une partie du grènetis, manquante, a dû être regravée. Voir PARISOT-SILLON 2014.

rapprochée de celle de ce coin, bien qu'il demeure impossible de préciser la provenance précise de ce dernier[2361]. Sérignan-du-Comtat se situe à proximité immédiate de l'axe reliant l'*oppidum* de Saint-Mens (Gap, Hautes-Alpes) à *Arausio* (Orange, Vaucluse) via *Vasio* (Vaison-la-Romaine, Vaucluse), ce qui constitue un itinéraire alternatif vers le bas-Rhône par rapport au tracé méridional de la *uia Domitia* à l'époque impériale, qui passe par *Segustero* (Sisteron, Alpes-de-Haute-Provence), *Apta Julia* (Apt, Vaucluse) et *Cabellio* (Cavaillon, Vaucluse). En outre, il est possible qu'un ou plusieurs deniers « fleur de coin » *RRC* 366/2b à la lettre « A · » aient été récemment mis au jour lors de prospections officielles dans le secteur d'Orange[2362]. Le cas échéant, l'hypothèse du caractère officiel du coin « d'Orange » devrait être considérée avec d'autant plus de crédibilité : dans l'état actuel des données disponibles, il demeure impossible de trancher définitivement cette question.



a **b**

Figure 195. Deniers plaqués *RRC* 366/2b à la lettre « A · » produits à partir d'une même paire de coins de transfert.

a) Denier C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C / L·FABI·L·F·HISP Q. *RRC* 366/2b (échelle 2:1), 3,24 g, 19 mm, 6 h. Madrid, Museo Arqueológico Nacional, inv. 2015/25/4878.

b) Denier C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C / L·FABI·L·F·HISP Q. *RRC* 366/2a (échelle 2:1), 3,28 g, 19 mm, 10 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ancien fonds 426, REP-4977.

c. L'apport des analyses élémentaires

L'étude analytique de 27 deniers *RRC* 366/1-4, dont 7 proviennent du trésor d'Arbanats (Gironde) d'époque triumvirale, apporte des renseignements complémentaires. L'échantillon se compose plus

[2361] ROUMÉGOUS 2009, p. 329-330, propose de rapprocher ces deux découvertes ; cette proposition est retenue par les auteurs de la base de données en ligne Artefacts : http://artefacts.mom.fr/fr/result.php?id=CMN-3004 (lien consulté en août 2016). Jusqu'à présent, il ne nous a été possible ni d'étudier les outils de La Renjarde, ni de confirmer cette hypothèse. La part d'ombre liée au contexte de la mise au jour du coin ne permet pas de trancher définitivement en ce sens, mais on ne peut exclure formellement que cette « découverte fortuite » résulte de prospections effectuées en toute connaissance de cause dans un secteur ayant précédemment livré des outils liés à la fabrication monétaire.

[2362] Cette information nous a été communiquée par Alain Deyber et se rapporte aux prospections menées depuis 2015 dans le cadre du PCR 3978 Groupe de Recherche sur la Bataille d'Orange. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements ; néanmoins nous n'avons pu étudier aucun de ces exemplaires pour confirmer leur attribution.

précisément de 6 deniers *RRC* 366/1a-b, 4 *RRC* 366/2a, 13 *RRC* 366/3a-c et 4 *RRC* 366/4. Aucune différence significative de titre, uniformémement élevé, ne peut être observée entre chacune de ces variantesla moyenne s'établissant à 98,8 % (σ=0,5). Aucun exemplaire ne présente une teneur en cuivre supérieure à 2000 ppm. En revanche, l'étude des teneurs en éléments traces tend à souligner la spécificité de la variante *RRC* 366/3, avec des concentrations en or plus faibles que celles des groupes *RRC* 366/1-2 : les valeurs moyennes sont estimées à 8290 ppm (σ=4020, n=10) pour *RRC* 366/1-2 et à 3000 ppm (σ=2770, n=13) pour *RRC* 366/3 (Figure 196)[2363]. Les résultats obtenus pour la variante *RRC* 366/4 sont plus difficiles à interpréter en raison de la faible représentativité de l'échantillon pris en compte. Les teneurs en étain des deniers du premier groupe sont également plus dispersées que celles du second, avec des concentrations moyennes de 53 ppm (σ=98) et 6 ppm (σ=5). Plus généralement, la somme des teneurs en éléments traces des monnaies du premier groupe représente une part bien supérieure de la masse de l'alliage que dans le cas du second groupe, avec en moyenne 1,4 % (σ=0,4) et 1,0 % (σ=0,5)[2364] : la première composante du monnayage *RRC* 365 semble ainsi produite à partir d'un argent aux caractéristiques assez hétérogènes, présentant des niveaux d'impuretés globalement supérieurs à ceux des deniers des variantes *RRC* 366/3-4. Il importe à cet égard de souligner que les caractéristiques de l'argent des monnaies *RRC* 366/1-2 se rapprochent dans une certaine mesure de celles des deniers « grecs » de Sylla, *RRC* 359/2 L·SVLLA / IMPER·ITERVM (Au : 7470 ppm, σ=4800, n=8)[2365], tandis que l'on observe des points communs très clairs entre l'émission massaliote de C. Valerius Flaccus, *RRC* 365/1 C·VAL·FLA IMPERAT EX·S·C et les deniers *RRC* 366/3-4.

[2363] Voir aussi CRAWFORD 2000, p. 126-127, qui aboutit à des résultats similaires concernant la distinction des deux principales composantes de la série *RRC* 366.

[2364] Cet indice représente la somme des teneurs en Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt.

[2365] Voir néanmoins *supra*, p. 584 concernant les difficultés relatives à l'identification du contexte de production de ces monnaies. Qu'elles aient été émises en Grèce ou bien sur le sol italien par des artisans grecs, le fait est qu'elles présentent des teneurs en or supérieures à celles des monnaies romaines contemporaines et ont donc visiblement été frappées avec l'argent pris par Sylla en Grèce. Les données présentées par CRAWFORD 2000, p. 124-127 vont dans le même sens.

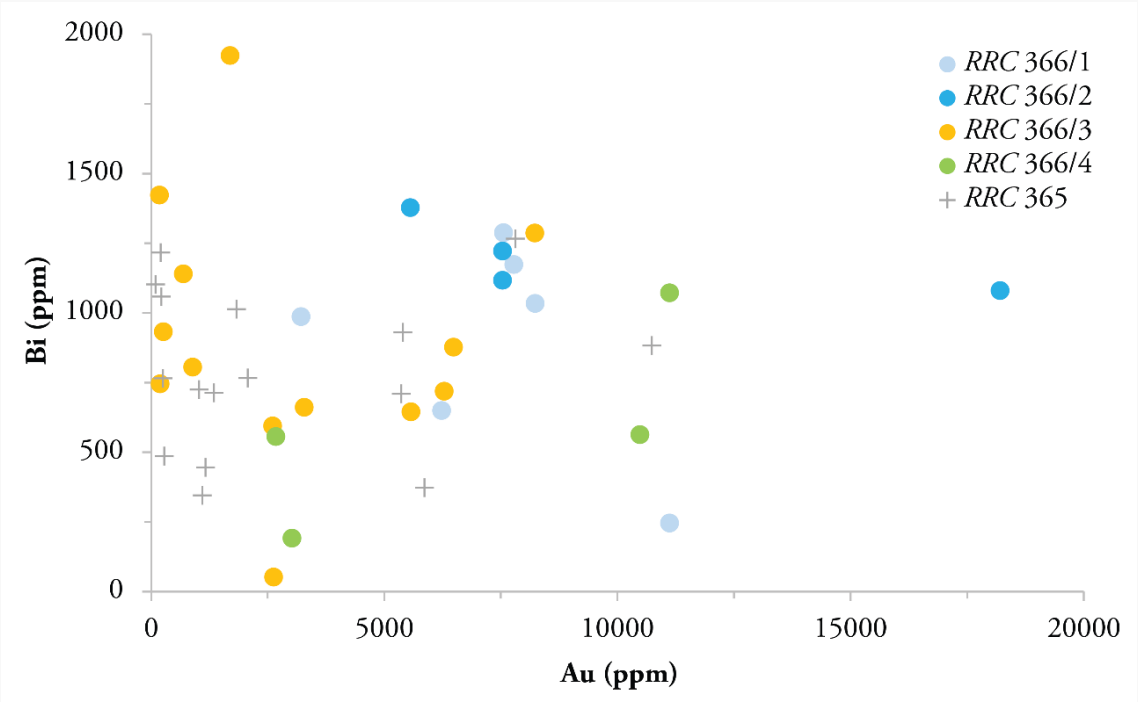


Figure 196. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers de C. Valerius Flaccus (*RRC* 365) et de C. Annius (*RRC* 366) (n=44).

Le croisement de ces différentes informations permet d'apporter une série de précisions à l'interprétation du monnayage d'argent de C. Annius proposée par Michael Crawford, en dépit de l'indigence de la documentation relative à la circulation de cette série. Le témoignage de Plutarque souligne les conditions d'urgence dans lesquelles est montée l'expédition hispanique de C. Annius, dans le contexte des premières semaines de la dictature de Sylla, sans doute dès l'hiver 82-81 a.C.[2366]. Les réserves du Trésor romain ont peut-être été reconstituées par les richesses rapportées de Grèce par Sylla, mais celles-ci ne prennent pas majoritairement la forme de monnaies romaines, et la frappe de deniers destinés à financer les opérations contre Sertorius ne justifie pas de reporter le début de l'expédition. Peut-être préteur pour l'année 81 a.C.[2367], C. Annius se voit attribuer une *prouincia* qui pourrait inclure les deux *Hispaniae*[2368], et prend la tête d'au moins deux légions. La perspective du

[2366] PLUTARQUE, *Sertorius*, 7.4 ; KONRAD 1994, p. 99-100.

[2367] BRENNAN 2000, p. 505. KONRAD 1994, p. 100 envisage plutôt la possibilité d'un individu préteur dès l'année précédente, mais prorogé en 81 a.C., sans exclure formellement l'hypothèse d'un *priuatus cum imperio*, comme Pompée en Afrique.

[2368] CRAWFORD 1974, p. 386, d'après le fait que C. Annius soit accompagné de deux questeurs, L. Fabius et C. Tarquitius. ANTELA 2012 suggère que ces deux personnages pourraient en réalité se succéder, hypothèse problématique dans la mesure où cela impliquerait que C. Annius nomme lui-même un nouveau questeur en Hispanie, quelle qu'en soit la raison. Cette prérogative ne lui appartient pas.

paiement des troupes, mais aussi celle d'autres frais liés au financement de la campagne[2369], n'en requièrent pas moins rapidement des espèces. L'émission, qui doit être produite en chemin, est autorisée par un *senatus consultum* et supervisée par les questeurs qui accompagnent le magistrat. Les armées quittent probablement Rome avec la matière première et les outils requis pour une partie au moins de l'émission. La frappe des deniers *RRC* 366/1-2, qui débute peut-être en Italie, voire à Rome même pour la première variante[2370], se poursuivrait jusqu'au-delà des Alpes, dans la vallée du Rhône, comme pourrait le suggérer la perte du coin « d'Orange », s'il s'avère que celui-ci est officiel. Durant la traversée de la *Gallia Ulterior*, C. Annius mettrait la main sur de nouvelles réserves d'argent d'origine locale, peut-être grâce aux mesures prises au même moment par C. Valerius Flaccus dans la région de *Massalia*[2371]. Cet argent serait employé pour la frappe des deniers *RRC* 366/3, dont le style de gravure témoigne du recours à une main-d'œuvre indigène, sans que l'on puisse déterminer si celle-ci est d'origine celtique, ibérique ou les deux, ni si la production débute avant ou après le passage des Pyrénées. Enfin, la dernière phase de ce monnayage, supervisée par le questeur C. Tarquitius, s'inscrit dans un contexte clairement péninsulaire, soit en vallée de l'Èbre, soit dans la région de *Carthago Noua* (Carthagène, Murcie), même si les artisans pourraient encore utiliser certains outils monétaires et les réserves d'argent employés durant la frappe du groupe précédent. Ces monnaies financeraient ainsi les dernières étapes de la campagne, ce qui pourrait inclure la prise d'*Ebusus* (Ibiza, Îles Baléares)[2372]. À partir de là, les lacunes de la documentation littéraire ne permettent malheureusement pas de déterminer ce qu'il advient de C. Annius et de ses légions[2373].

[2369] À en juger par l'opposition que rencontre Pompée en *Gallia Ulterior* quelques années plus tard, il est tout à fait possible que C. Annius se voit contraint d'acheter le soutien ou même la neutralité des communautés indigènes jusqu'au Rhône. Quant au fait de rassembler dès le début de la campagne le numéraire requis pour la solde, il pourrait s'expliquer par le contexte de la guerre civile, cette mesure pouvant constituer une précaution contre la tentation de la désertion ou du transfuge pour certains soldats.

[2370] Les deniers *RRC* 366/1a se distinguent des autres variantes de cette série par l'emploi d'un système de symboles de contrôle, au lieu des lettres des sous-groupes *RRC* 366/2b à 3c et des nombres de la variante *RRC* 366/4. On pourrait éventuellement envisager que le système des lettres, qui représente l'essentiel des frappes, est adopté à l'initiative de L. Fabius une fois les armées en marche.

[2371] MATTINGLY 1977, p. 208 suggère que l'émission massaliote de C. Valerius Flaccus, *RRC* 365/1, procède d'une autorisation accordée au proconsul par le Sénat pour lui permettre de rétribuer ses soldats pour son retour en Italie, au printemps 81 a.C. C'est donc C. Annius qui le remplace comme gouverneur légitime au sein des provinces hispaniques – nous ne savons pas ce qu'il en est au sujet des Gaules – et il n'est pas à exclure que l'émission de C. Valerius Flaccus, la seule qui lui soit attribuable en 12 ans de gouvernement provincial, ne soit que l'une des manifestations de la dernière tâche qui pourrait lui être attribuée par le Sénat : organiser sur la route de l'Hispanie, en l'occurrence en vallée du Rhône, des circuits d'approvisionnement en argent et en vivres pouvant être employées par C. Annius pour rejoindre sa province au plus vite et dans les meilleures conditions possibles.

[2372] PLUTARQUE, *Sertorius*, 7.5-6 ; KONRAD 1994, p. 102-103 ; ANTELA 2012, n. 16 p. 38, envisage ainsi qu'une partie des sommes monnayées sous la supervision de C. Tarquitius a pu être employée pour financer la constitution d'une flotte avant de poursuivre Sertorius sur mer.

[2373] KONRAD 1994, p. 100.

d. Les deniers de Cn. Cornelius Lentulus



a **b**

Figure 197. Deniers de Cn. Cornelius Lentulus (*RRC* 393/1), *c.* 76-75 a.C. (?).

a) Denier CN·LEN·Q EX S·C. *RRC* 393/1a (échelle 2:1), 3,24 g, 18 mm, 6 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 6219 (trésor d'Arbanats, Gironde), REP-21842, [cat. 518].

b) Denier LENT·CVR·⚹·FL. *RRC* 393/1b (échelle 2:1), 3,95 g, 19 mm, 12 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 6222 (trésor d'Arbanats, Gironde), REP-21845, [cat. 530].

Pour la seconde partie du conflit sertorien, une seconde émission de deniers est généralement attribuée à un atelier provincial et associée au financement des opérations des armées sénatoriales[2374] : il s'agit de la série *RRC* 393/1, émise au nom de Cn. Cornelius Lentulus, le consul de 56 a.C.[2375]. Sa frappe est datée de *c.* 76-75 a.C.[2376]. Celle-ci pose néanmoins des problèmes interprétatifs d'un autre ordre que le monnayage de C. Annius. Les types associent au droit le portrait d'une divinité masculine identifiée par la légende G·P·R comme le *genius populi Romani* et, au revers, les emblèmes de la domination sur terre et sur mer : sceptre couronné de lauriers, globe et proue[2377]. La série se subdivise en deux variantes qui se distinguent par leur légende de revers, prêtant au responsable de la frappe deux responsabilités distinctes. Les deniers *RRC* 393/1a CN·LEN·Q EX S·C mentionnent sa questure (Figure 197a), tandis que les exemplaires *RRC* 393/1b LENT·CVR·⚹·FL lui attribuent un titre inédit par ailleurs, que Michael Crawford propose de développer en *curator denarorium flandorum* (Figure

[2374] Leandre Villaronga attribue également une troisième émission de deniers romains à un atelier hispanique durant le conflit sertorien : les deniers de Metellus Pius ornés d'une représentation de Pietas au droit et d'un éléphant au revers, *RRC* 374/1 Q·C·M·P·I et *RRC* 374/2 IMPER : voir en dernier lieu VILLARONGA 2004, p. 238. Selon CRAWFORD 1974, p. 390, cette série a plus probablement été émise en Italie du Nord en *c.* 81 a.C. dans le cadre de ses opérations contre les *populares*, solution qui retient notre préférence. Voir aussi MARCOS 1999, p. 88-89. Seuls quatre exemplaires ont été analysés dans le cadre de ces recherches, [cat. 495-498], et les résultats n'apportent pas d'informations particulièrement utiles à ce sujet. Signalons aussi la découverte dans la province de Saragosse d'un coin monétaire *RRC* 386/1 L·CASSI·Q·F, voir CAMPO 1997b, p. 330 ; CHAVES 2001, p. 210 ; AMELA 2012a, p. 99-100. Ces différents auteurs concluent tous en faveur de l'hypothèse d'un coin de faussaire.

[2375] CRAWFORD 1974, p. 407 ; CRAWFORD 1985, p. 211 ; MARCOS 1999, p. 91 ; VILLARONGA 2004, p. 238.

[2376] CRAWFORD 1974, p. 407 et HERSH et WAKLER 1984, p. 136 s'accordent sur cette datation.

[2377] Sur l'interprétation des types et notamment l'association entre le thème du *genius populi Romani* et la communication politique des *Cornelii Lentuli*, HOLLSTEIN 1993, p. 66-69.

197b)[2378]. Cet élément paraît justifier, selon Wilhelm Hollstein, de situer à Rome la frappe de ces deniers, étant donné que le domaine d'exercice d'un *curator* est supposé être *domi*, c'est-à-dire s'exercer dans un cadre civil : l'auteur, qui ne remet pas en cause de la date de 76-75 a.C., considère ainsi que Cn. Lentulus commence la frappe de cette série en tant que questeur, mais se voit octroyer la responsabilité de la poursuivre au terme de sa charge avec l'argent dévolu initialement à cette fonction, par commission exceptionnelle du Trésor romain[2379]. Harold B. Mattingly, pour sa part, considère qu'il s'agit en fait de deux séries distinctes : la première, *RRC* 393/1a, effectivement frappée par le futur consul de 56 a.C. dans le contexte du conflit sertorien, qui est attestée dans plusieurs trésors italiens de la fin des années 70 a.C. ; et la seconde, *RRC* 393/1b, émise à Rome au début des années 50 a.C. par un parent du précédent et reprenant les types monétaires des deniers *RRC* 393/1a[2380]. Les données métrologiques ne permettent pas d'opérer une distinction claire entre ces deux composantes de la série : leurs masses sont similaires et elles semblent l'une et l'autre, comme la majorité des émissions monétaires romaines du deuxième quart du Ier siècle a.C., frappées avec une orientation régulière des coins à 6 h[2381]. Que cela s'applique donc uniquement aux deniers « questoriens » ou à l'ensemble de l'émission, il convient de revenir sur l'hypothèse d'une frappe liée au financement de la guerre contre Sertorius et, le cas échéant, d'en préciser dans la mesure du possible le contexte de production.

Il revient à Michael Crawford d'avoir proposé, fût-ce avec beaucoup de réserve[2382], un rapprochement entre la frappe de la série *RRC* 393 et un fragment des *Histoires* de Salluste, qui évoque la frappe de monnaies émises pour le compte de Metellus, peut-être durant ses quartiers d'hiver en Gaule en 76-75 a.C.[2383]. Cette proposition n'en demeure pas moins fragile, d'autant plus que le passage concerné a récemment fait l'objet d'une nouvelle interprétation situant les événements relatés à la

[2378] Le rapprochement proposé par l'auteur avec les responsables de l'émission *RRC* 282 n'est qu'hypothétique : nous ignorons en quelle qualité ces cinq individus supervisent la frappe des deniers « narbonnais ». HOLLSTEIN 1993, p. 65 privilégie une lecture *curator denariis flandis*.

[2379] HOLLSTEIN 1993, p. 64-65.

[2380] MATTINGLY 1995, p. 104-105. La seconde variante, plus rare, n'est pas attestée dans un trésor antérieur à celui de Mesagne (Brindisi, *CHRR* MES, *tpq c.* 58 a.C.). L'auteur appuie son hypothèse en proposant un rapprochement entre le titre de *curator* de Cn. Cornelius Lentulus et une allusion de Cicéron à des *curae* distribuées par Clodius, qui incluraient peut-être la charge de fapper monnaie : CICÉRON, *Plaidoyer pour Sestius*, 30.66. LOCKYEAR 2007, p. 97, n'apporte aucune conclusion définitive à ce propos mais n'en suggère pas moins d'abaisser la date de production de la première variante *RRC* 393/1a, sans préciser si celle-ci devrait être tenue pour contemporaine de la seconde.

[2381] Voir *infra*, p. 694ss ; PARISOT-SILLON *et al.* 2014, p. 106-107.

[2382] CRAWFORD 1974, n. 3 p. 82, p. 705 ; MATTINGLY 1977, p. 205 ; MARCOS 1999, p. 91 ; voir la formulation on ne peut plus prudente de CRAWFORD 1985, p. 211 : « the issue of Cn. Lentulus (…) *may* represent the money provided by Gaul and Sallust (…) *may* provide a reference to its production ».

[2383] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.34M : *quae pecunia ad Hispaniense bellum Metello facta erat*. C'est PLUTARQUE, *Sertorius*, 21.8 qui souligne que Metellus prend ses quartiers en Gaule à l'hiver 76-75 a.C., un an avant Pompée, qui y saisit l'occasion pour envoyer une lettre menaçante au Sénat. Au sein de celle-ci, consignée par SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M, Pompée déplore le fait que la Gaule ait dû founir à Metellus les vivres et la solde, en lieu et place de Rome.

seconde moitié de 75 a.C., plutôt qu'à l'hiver précédent[2384]. Cette émission relativement conséquente aurait nécessité, selon les estimations de Michael Crawford, l'emploi d'environ 180 coins de droit, et sa pénétration assez lente en Italie constitue à ses yeux l'argument le plus probant pour situer sa frappe au sein d'un atelier provincial[2385] ; elle n'est toutefois guère mieux attestée au sein des trésors ibériques[2386]. Dans l'état actuel des données disponibles, trois hypothèses peuvent donc être formulées dont aucune ne peut être définitivement écartée : la série *RRC* 393 pourrait avoir été émise en péninsule Ibérique, peut-être avec l'argent prélevé en Gaule, selon Michael Crawford et Leandre Villaronga ; en Gaule même, c'est-à-dire dans le contexte des quartiers d'hiver de Metellus en 76-75 a.C. ou de Pompée en 75-74 a.C. ; ou bien encore à Rome, selon Wilhelm Hollstein, peut-être plusieurs années après. S'y ajoute la difficulté supplémentaire introduite par Harold B. Mattingly concernant une éventuelle partition de la série en deux émissions distinctes.

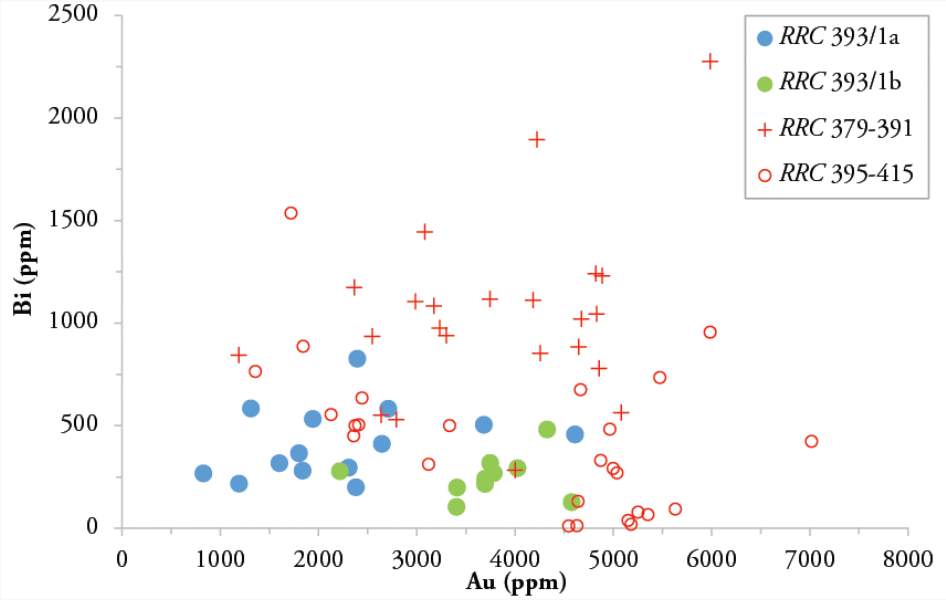


Figure 198. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers de Cn. Lentulus (*RRC* 393/1a-b) et des exemplaires frappés à Rome durant les décennies 70-60 a.C. (*RRC* 379-415) (n=73)[2387].

Les analyses élémentaires par LA-ICP-MS sur un échantillon de 24 deniers *RRC* 393, dont 14 exemplaires *RRC* 393/1a et 10 *RRC* 393/1b, permettent d'apporter à ce sujet quelques précisions[2388]. Ils présentent un titre moyen de 98,2 % (σ=0,7), sans différence notable entre les deux

[2384] Voir CADIOU 2008, n. 38 p. 486, avec les références bibliographiques associées.
[2385] CRAWFORD 1974, p. 407.
[2386] MARCOS 1999, p. 91-92. Au bout du compte, l'auteur tient pour peu probable la frappe de la série *RRC* 393 en péninsule Ibérique.
[2387] La série *RRC* 410 Q·POMPONI MVSA, dont la datation est désormais située en *c.* 52 a.C., voir HERSH et WALKER 1984, ne fait pas partie de l'échantillon analytique.
[2388] L'exemplaire, Ancien fonds 1158, REP-9625, [cat. 524], est un *brockage*, mais il présente une liaison de coin avec le denier Rotschild (ro393_1_2), REP-9618, [cat. 521], qui permet de le classer au sein de la variante *RRC* 393/1a. Un vingt-cinquième exemplaire, plaqué, a également été analysé (Ancien fonds 1156, REP-9624, [cat. 515]), non inclus ici.

variantes de la série. L'étude comparative des teneurs en or et en bismuth des exemplaires de cette série et des deniers attribués à Rome durant les années 70-60 a.C. révèle que l'argent employé pour la frappe des deux sous-groupes de la série *RRC* 393 présente des propriétés différentes des émissions romaines émises durant le conflit sertorien, ce qui pourrait conforter, sans pour autant la démontrer, la thèse d'un atelier provincial (Figure 198). En revanche, la variante *RRC* 393/1b semble se distinguer de *RRC* 393/1a par de plus fortes teneurs en or, essentiellement comprises entre 3000 et 5000 ppm, et de faibles concentrations en bismuth qui la rapprochent des monnaies émises à Rome à partir des dernières années du conflit et durant les années 60 a.C. Les données archéométriques pourraient donc apporter une crédibilité supplémentaire à la proposition de Harold B. Mattingly concernant l'attribution des deniers *RRC* 393/1a à un atelier provincial au cours des années 70 a.C. et des monnaies *RRC* 393/1b à celui de Rome une génération plus tard, ce qui permettrait de réconcilier l'interprétation de Michael Crawford et les objections méthodologiques de Wilhelm Hollstein. Le cas échéant, les teneurs assez homogènes en or et en bismuth des exemplaires du premier groupe, qui recoupent la plage de composition de l'argent du Sud-Est ibérique, pourraient également conforter la thèse d'une émission effectuée à partir de l'automne 75 a.C., lorsque Metellus regagne sa province d'*Hispania Ulterior* après une saison de campagne peu fructueuse dans la vallée de l'Èbre[2389]. On perçoit bien néanmoins que chacun de ces éléments demeure fragile : les analyses élémentaires, portant sur un corpus assez restreint, ne suffisent pas à régler définitivement cette question. Enfin, même en admettant l'hypothèse d'une frappe provinciale, il faut souligner les différences d'organisation de la production des deniers de C. Annius et de Cn. Lentulus : seules les premières peuvent être clairement conçues comme un monnayage itinérant. Bien qu'elle représente des volumes de production comparables, la série *RRC* 393/1a ne semble pas avoir été émise au sein de plusieurs ateliers monétaires successifs. Tout en confirmant la spécificité historique du monnayage émis au nom de C. Annius, ces conclusions illustrent la diversité des solutions d'approvisionnement en monnaies neuves des armées sénatoriales durant le conflit sertorien, qui associent des convois de fonds depuis Rome et des frappes provinciales, itinérantes ou non, en fonction des circonstances et des ressources de chaque acteur. On peut encore observer durant la période suivante une variété de combinaison entre ces différents types d'apports, comme en atteste l'étude des modes de financement des armées césariennes au sein des Gaules, avant et après le franchissement du Rubicon.

[2389] KONRAD 1994, p. 178. Le fait que la Gaule lui ait fourni de quoi payer la solde de ses troupes l'année précédente ne signifie pas nécessairement que celle-ci prenne la forme de deniers spécialement frappés pour l'occasion.

7.2. Les armées romaines du milieu du Ier siècle a.C. et l'intégration monétaire des territoires occidentaux

L'activité militaire de César vers le milieu du Ier siècle a.C. fournit un cas d'étude privilégié pour appréhender la diversité des solutions de financement employées par les armées romaines en fonction des situations rencontrées. Si leur approvisionnement en monnaies républicaines est principalement organisé sous la supervision du Sénat durant les campagnes gauloises des années 50 a.C., le début de la guerre civile en janvier 49 a.C. marque un tournant décisif. Le mode de fonctionnement mis en place durant la décennie de la guerre des Gaules, reposant sur des structures d'approvisionnement stables et des solutions de financement éprouvées, s'estompe sous l'effet de l'accélération des événements et de la grande mobilité des armées pompéiennes et césariennes. C'est sur ces deux dynamiques distinctes que nous nous proposons de revenir successivement.

7.2.1. La conquête césarienne en *Gallia Comata* et les structures économiques et monétaires des provinces gauloises

La guerre des Gaules échappe en grande partie à nos problématiques de recherche, puisqu'elle se rapporte à des territoires extérieurs à notre région d'étude. Mais tout autant sinon davantage encore que le conflit sertorien, le processus de conquête entraîne des répercussions importantes sur l'organisation des espaces provinciaux, que ce soit en Celtique méditerranéenne ou dans le nord de l'Italie. Il marque en outre une nouvelle étape dans le développement des relations entre la République romaine et les communautés provinciales de *Gallia Ulterior* du point de vue politique et militaire, même si d'autres régions n'étant pas rattachées à la *prouincia* telle qu'elle avait été attribuée à César en 58 a.C. ont aussi été fortement mises à contribution par le proconsul, notamment dans le Centre-Est. Or les préoccupations logistiques sont extrêmement récurrentes dans le récit césarien, au point qu'elles en constituent l'un des principaux fils directeurs, bien davantage que les descriptions de batailles, au demeurant peu nombreuses et souvent à faible risque pour les Romains[2390]. Il semble donc opportun de revenir sur ces témoignages et, le cas échéant, sur leurs traces matérielles pour appréhender les dynamiques financières et monétaires de la guerre des Gaules vues depuis les provinces romaines. On s'attachera alors de mesurer la part des indices de continuité et de rupture par rapport à l'organisation des opérations menées précédemment en péninsule Ibérique. Nous reviendrons

[2390] GOUDINEAU 2000 [1e éd. 1990], p. 285-286.

ensuite sur les mutations qui affectent la production et la circulation monétaire en Transpadane et en Celtique méditerranéenne à la transition entre La Tène D2a-D2b.

7.2.1.1. Financement et organisation des armées des Gaules

En dépit de l'indéniable envergure des campagnes militaires qui affectent l'ensemble de la *Gallia Comata* au cours des années 50 a.C., les traces archéologiques du conflit sont globalement ténues – ou plus exactement, il demeure difficile d'attribuer de manière certaine les vestiges mis au jour avec les événements de la conquête – et les recherches restent donc largement tributaires des renseignements fournis par le texte césarien[2391].

a. Le recrutement et l'entretien des légions

Il importe en premier lieu de mettre l'accent sur un fait majeur pour l'étude de nos problématiques : la majorité des légionnaires servant en *Gallia Comata* sous les ordres de César semble provenir du nord de l'Italie, en particulier de Transpadane ; s'y ajoutent des contingents assemblés en *Gallia Ulterior*[2392]. La précision des *Commentaires* de César, rédigés suivant la méthode annalistique, ne laisse aucun de doute à ce sujet, dans la mesure où l'auteur revient au début de chaque livre sur les campagnes de recrutement menées pour la nouvelle saison. En mars 58 a.C., le proconsul dispose de quatre légions, dont trois sont stationnées à *Aquileia* (Aquilée, Udine), la quatrième étant constituée en *Gallia Ulterior*, peut-être dans la vallée du Rhône, et accompagnant César à *Genaua* (Genève)[2393]. Il y ajoute dès les mois suivants deux nouvelles légions levées en Cisalpine[2394], puis deux autres encore au début des campagnes de 57 a.C.[2395]. En 54 a.C., une légion est constituée en Transpadane[2396]. Avant la fin de l'hiver 54-53 a.C., la *legio XIV*, exterminée par les *Neruii* et les *Eburones*, est reconstituée par le recrutement de troupes *ex cisalpina Gallia*, tandis que deux autres sont envoyées à César par Pompée, celles-ci étant probablement levées ailleurs en Italie[2397]. Les difficultés des opérations menées en 52 a.C. justifient de nouveau le recours à des renforts, prenant la forme de deux dernières légions, sans doute assemblées en Cisalpine[2398]. Au plus fort du conflit, en 52 a.C., César dispose ainsi de douze légions, recrutées pour la plupart au sein des provinces gauloises du proconsul, qui doivent aussi

[2391] MARTIN 2015, p. 97 ; GOUDINEAU 2000, p. 170-171.
[2392] Pour une synthèse sur l'organisation des armées césariennes et des opérations militaires romaines durant la guerre des Gaules, voir LE BOHEC 1996. Sur le recrutement des soldats gaulois au service de Rome, voir dans le même volume TASSAUX et TASSAUX 1996, p. 147-150.
[2393] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.7.1-2, 1.8.1, 1.10.3 ; GOUDINEAU 2000, p. 172-173.
[2394] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.10.3.
[2395] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 2.2.1.
[2396] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 5.24.4 ; GOUDINEAU 2000, p. 203, 229-230.
[2397] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 6.1.1-4 ; GOUDINEAU 2000, p. 205.
[2398] GOUDINEAU 2000, p. 229.

fournir les renforts permettant de reconstituer ponctuellement les effectifs de chacun de ces corps. S'il n'est pas si évident qu'on pourrait le croire d'en déduire le nombre précis de légionnaires servant sous les ordres de Céar, l'ordre de grandeur théorique est donc d'environ 16 000 hommes en 58 a.C. et près de 50 000 en 52 a.C.[2399].

Ces informations posent certains problèmes interprétatifs dans la mesure où les légionnaires sont théoriquement des citoyens romains, alors que la Cisalpine dans son ensemble ne bénéficie jusqu'en 49 a.C. que du *ius Latii*, la promotion juridique des communautés padanes étant en effet une récompense accordée par César au terme de la guerre des Gaules. Si l'on imagine volontiers que le droit romain a d'ores et déjà pu être accordé à certaines entités provinciales avant cette date, et même en admettant que les colonies romaines et latines en vallée du Pô fournissent une partie des effectifs de ces légions cisalpines, il n'en paraît pas moins clair que des arrangements contraires à la norme ont parfois dû être conclus par César, comme c'est le cas, à plus forte raison, pour la Transalpine. L'exemple le plus célèbre est celui des 22 cohortes levées en *Gallia Ulterior* en 52 a.C., qui forment ensuite la base de la *legio V Alaudae* tant mise à contribution par César durant la guerre civile[2400]. Certains auteurs, notamment en dernier lieu Alexander Meyer, en sont venus à considérer que l'emploi du terme *legio* renverrait chez César non à des unités nécessairement composées de citoyens romains par opposition aux contingents de *socii*, mais à l'organisation et à l'équipement de ces troupes[2401]. Sans nier la réalité des irrégularités constatées durant la conquête césarienne et les guerres civiles pour le recrutement des légionnaires, il convient toutefois de nuancer fortement ce modèle : l'hypothèse la plus vraisemblable demeure que, dans la grande majorité des cas, les légionnaires des armées césariennes sont « des citoyens, pour la plupart de fraîche date : une génération ou deux »[2402], et peut-être parfois des soldats indigènes accédant à la citoyenneté par le biais de leur service militaire. On ne peut guère apporter de précision supplémentaire, si ce n'est en soulignant, suivant Stéphane Martin, que la période voit s'amorcer des évolutions dans le statut des provinciaux, que ce soit en tant qu'auxiliaires ou que légionnaires, qui sont en fait loin d'être achevées par les réformes de l'époque augustéenne[2403]. Il semble en tout cas évident qu'une part importante des soldats composant les légions de César est d'extraction celtique, présentant des degrés variables de familiarité avec la culture italo-romaine.

[2399] GOUDINEAU 2000, p. 230.
[2400] GOUDINEAU 2000, p. 230-231.
[2401] MEYER 2013, p. 17 : « This suggests, in turn, that a legion was defined more by its equipment and tactics, than by its inclusion of citizen soldiers ».
[2402] GOUDINEAU 2000, p. 231.
[2403] MARTIN 2014a.

En d'autres termes, avant comme après 49 a.C., les armées des Gaules de César sont aussi dans une certaine mesure des armées gauloises ; sans même tenir compte de la contribution des contingents auxiliaires levés en *Gallia Ulterior* tout au long de la conquête césarienne, il serait donc inexact de se représenter la guerre des Gaules comme un conflit opposant des Romains d'une part, des Celtes d'autre part. Pour ce qui est de l'interprétation des données archéologiques, ce métissage culturel apporte un degré supplémentaire de complexité. Comme on le sait, la panoplie des légionnaires inclut fréquemment des pièces d'équipement de facture celtique, tandis que les soldats gaulois, qu'ils soient alliés ou opposés aux Romains, sont eux aussi soumis à des influences italo-romaines[2404] : le fait que les légionnaires soient eux-mêmes, pour une bonne part, d'extraction celtique atténue donc encore un peu plus le clivage culturel présumé entre les différents corps d'armée représentés au cours de la guerre des Gaules. Il ne s'agit pas de nier totalement la spécificité des traces archéologiques relatives à l'occupation d'un site par des troupes romaines plutôt que gauloises au milieu du Ier siècle a.C. : il suffit, pour s'en convaincre, de constater la part bien supérieure des monnaies celtiques dans le faciès de l'*oppidum* d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) par rapport aux découvertes des camps romains de la circonvallation et des trouvailles de la plaine de Grésigny[2405]. Mais l'hybridation culturelle est en réalité la norme et les légionnaires recrutés, par exemple, en Transpadane sont donc à la fois pleinement romains – par leur statut juridique dans la plupart des cas au moins, par leurs usages monétaires, par leur incorporation à l'appareil militaire romain – et pleinement celtes[2406]. Tous ces citoyens-soldats sont donc théoriquement rémunérés par la République romaine, qui est également tenue de pourvoir aux autres dépenses nécessaires à l'entretien des légions. Du point de vue numismatique, ce phénomène s'illustre par la grande rareté de découvertes de monnaies de la vallée du Pô en *Gallia Comata,* y compris à Alise-Sainte-Reine[2407] : les légionnaires cisalpins touchent donc leur solde en

[2404] La question se pose notamment lorsqu'il s'agit d'identifier, au sein de la documentation fournie par l'archéologie funéraire, des sépultures de Gaulois « auxiliaires » ou non : les critères définis par PERNET 2010 et synthétisés aux p. 184-189 pour distinguer les auxiliaires des autres catégories d'hommes de guerre n'ont donc pas lieu d'être appliqués de manière systématique, l'auteur soulignant lui-même la construction complexe de l'identité culturelle de ces populations, p. 188. En outre, il convient de rappeler qu'aucune standardisation de l'équipement de ces soldats ne peut être véritablement observée durant la période étudiée.

[2405] FISCHER 2001 ; POPOVITCH 2001 ; KAENEL 2008 ; MARTIN 2015, p. 97-104.

[2406] HAÜSSLER 2013.

[2407] MARTIN 2013 ; MARTIN 2015, p. 102-103. L'extension du *ius Latii* à la Transpadane et le simple fait que César indique passer tous ses hivers en Italie entre 58 et 53 a.C., alors qu'il ne franchit jamais les limites de sa *prouincia*, témoignent également du rattachement de plus en plus clair du domaine transpadan à l'Italie, y compris dans sa partie occidentale. Celui-ci n'en sera pas moins achevé avant l'époque augustéenne.

monnaies romaines, au même titre que leurs camarades italiens, et complètent leurs revenus par l'intermédiaire du butin des pillages[2408].

Si la mise à contribution des provinces gauloises pour le recrutement de soldats dans le cadre des campagnes militaires romaines en Occident nord-méditerranéen n'est pas une nouveauté, la documentation relative aux périodes précédentes se rapporte plutôt à la participation de contingents auxiliaires : si cette évolution, directement corrélée à la question du statut juridique des populations des provinces gauloises, peut s'opérer tout au long de l'intervalle de temps qui sépare la Guerre sociale du début de la conquête césarienne, les légions recrutées par les commandants du parti sénatorial contre Sertorius n'ont, semble-t-il, pas été levées en Cisalpine[2409]. Au-delà des ambiguïtés relatives au statut juridique de telle ou telle composante des légions césariennes, la guerre des Gaules marque donc un tournant important dans l'extension géographique du bassin de recrutement des légionnaires romains. Peut-on en dire autant à propos de la contribution militaire des alliés indigènes ?

b. La contribution des contingents auxiliaires

Il est difficile d'appréhender de manière uniforme le rôle dévolu aux troupes alliées dans le déroulement des opérations romaines en Gaule interne durant les années 50 a.C. L'existence d'une infanterie auxiliaire fait l'objet d'allusions discrètes qui ne permettent de leur accorder qu'une importance secondaire : en 56 a.C., lors de sa campagne en Aquitaine, le légat P. Licinius Crassus nourrirait des doutes quant à la confiance qu'il peut accorder à leur valeur guerrière, les reléguant à des tâches simples d'approvisionnement et de terrassement[2410] ; de même, en 52 a.C., César exhorte les *Aedui* à lui fournir, outre toute leur cavalerie, 10 000 fantassins « qu'il répartirait dans divers postes pour la protection des convois de vivres »[2411]. Par ailleurs, ces contingents sont remarquablement absents de tous les récits de batailles, si ce n'est à *Gergouia* (Gergovie, La Roche-Blanche, Puy-de-Dôme) où des fantassins fournis par les *Aedui* apparaissent sur le flanc droit des lignes romaines, « pour faire diversion », et ne font que provoquer la panique dans les rangs des légionnaires qui les prennent pour des renforts ennemis[2412]. Il semble donc que la tactique mise en œuvre par César comme

[2408] MARTIN 2015, p. 102, au sujet d'*Alesia* : « considérer les monnaies exogènes comme l'indice des pillages des troupes césariennes explique, mieux que l'hypothèse de pièces rapportées par l'armée de secours, la présence importante de pièces arvernes dans les camps romains ».

[2409] On rappelle que Pompée, attendant d'obtenir du Sénat la permission de partir en guerre contre Sertorius, est déjà à la tête de légions opérationnelles, déjà placées sous ses ordres lors de l'intervention contre M. Aemilius Lepidus en 77 a.C. : voir VERVAET 2009, p. 413-414. Nous ne sommes pas renseignés sur l'origine de ces troupes, mais il est possible que Pompée ait d'abord compté sur ses réseaux dans le *Picenum.*

[2410] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 3.25.1.

[2411] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.34.1.

[2412] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.50.1-2.

par ses légats n'accorde qu'un rôle marginal à des contingents dont il conviendrait par ailleurs, à un titre ou à un autre, de se méfier. Dans une certaine mesure, cette importance secondaire des troupes auxiliaires, qui pourrait être encore minorée par le souci de César de flatter ses légionnaires en service et ses vétérans, fait écho à celle que l'on peut leur prêter pour les campagnes menées en péninsule Ibérique au cours des périodes précédentes[2413]. Tous ces fantassins auxiliaires ne sont pas gaulois : il faut aussi compter sur de probables apports depuis l'Ibérie, les Baléares ou la Numidie, bien que ceux-ci ne puissent pas être quantifiés avec précision.

La situation semble différente à propos des troupes de cavalerie indigènes, qui jouent un rôle relativement important aussi bien comme éclaireurs que lors des batailles. L'intérêt stratégique des troupes de cavalerie se révèle particulièrement important au début des campagnes de 52 a.C., à une période où César, faisant face à une vaste coalition, privilégie une série d'interventions extrêmement rapides visant à étouffer la mobilisation des *Aruerni*[2414]. Face à la défection d'un grand nombre de ses anciens alliés, le proconsul recrute en outre des cavaliers germains, qui jouent un rôle déterminant dans la victoire des armées romaines à *Alesia*.

De manière générale, les unités de cavalerie auxiliaire proviennent donc à la fois de Celtique méditerranéenne et de l'intérieur des terres, indépendamment de l'extension de la *prouincia* telle qu'elle a été confiée à César en 58 a.C.[2415]. Ces troupes semblent recrutées sur une base annuelle et réintègrent donc peut-être leurs régions d'origine au terme de chaque saison de campagne, sans que l'on puisse s'en assurer dans chaque cas. Ce mode de fonctionnement, qui suit une procédure déjà éprouvée en Italie comme en Ibérie[2416], permet à la fois d'ajuster de manière optimale les effectifs mobilisés pour chaque compagne et de permettre une rotation des contributions exigées des alliés. Préalablement au début des campagnes de 55 a.C., César est informé de mouvements de troupes depuis

[2413] CADIOU 2008, p. 262-275.
[2414] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.7-9.
[2415] Une question subsidiaire est de déterminer si César dispose par ailleurs d'une cavalerie non auxiliaire substantielle, en-dehors du petit nombre « des tribuns militaires, des autres chevaliers romains, des évocats », CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.65.5 (trad. L.-A. Constans, CUF). L'historiographie est partagée : on comparera par exemple RAMBAUD 1958, partisan d'une cavalerie césarienne majoritairement italienne, et GOUDINEAU 2000, p. 239-241, qui tranche en faveur de forces presque exclusivement auxiliaires. Christian Goudineau souligne à juste titre qu'en 58 a.C., acceptant de ne rencontrer Arioviste qu'en compagnie d'une escorte de cavaliers, César aime mieux confisquer les chevaux de ses cavaliers – gaulois – pour les confier à des légionnaires de sa fidèle *legio X*, CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.42. S'il avait disposé à ce moment de cavaliers italiens, César n'aurait pas eu à se donner cette peine. En dernier lieu, voir la mise au point plus nuancée de CADIOU 2016 (article non consulté).
[2416] NICOLET 1978 ; CADIOU 2008 ; MARTIN 2014a.

la rive droite du Rhin et s'organise en conséquence, nous éclairant au passage sur les modalités de recrutement des contingents auxiliaires[2417] :

> « César (…) part pour l'armée plus tôt qu'il ne le faisait d'ordinaire. Quand il y arriva, il apprit que ce qu'il avait prévu s'était produit : un grand nombre de cités avaient envoyé des ambassades aux Germains et les avaient invités à ne pas se cantonner au Rhin (…). César, ayant convoqué les chefs gaulois, jugea préférable de dissimuler ce qu'il savait : après les avoir tranquillisés et rassurés, il leur ordonna de lui fournir de la cavalerie et se déclara résolu à la guerre. »

Les principaux interlocuteurs de César sont donc des *principes* gaulois, auxquels incombe la charge de rassembler des unités de cavalerie et de les mettre à la disposition des Romains. Ces troupes sont commandées par des aristocrates indigènes[2418]. En d'autres termes, les modalités de recrutement des contingents auxiliaires s'inscrivent dans la continuité des usages observés au sein d'autres théâtres d'opération durant les décennies précédentes, et s'appuient sur la géographie des alliances nouées par les autorités romaines avec les communautés locales. Leurs conditions de rémunération doivent également respecter dans la plupart des cas les usages traditionnels : leur *stipendium* reste à la charge des différentes entités politiques sollicitées par le proconsul, mais ils peuvent prétendre à une part du butin de guerre, comme le confirme encore César lorsqu'en 52 a.C., il promet aux *Aedui* « qu'ils recevraient de lui, une fois la Gaule vaincue, les récompenses qu'ils auraient méritées[2419] ». Cette organisation permet en outre à César de nouer avec les notables gaulois des relations personnelles, dont il sait tirer parti en 49 a.C. au moment d'organiser la campagne d'*Ilerda*[2420].

Du point de vue des élites indigènes de *Gallia Ulterior,* le service des armes auprès des légions de César peut ainsi s'inscrire dans une stratégie d'affirmation de leur légitimité politique et militaire, tout en éprouvant la solidité de leurs réseaux de clientèle. C'est dans cette perspective qu'Alexis Gorgues interprète les découvertes de cinq à six casques en bronze d'origine italique, réalisées au sein de

---

[2417] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 4.6.1-4 : *Caesar (…) maturius quam consuerat ad exercitum profiscitur. Eo cum uenisset,ea quae fore suspicatus erat facta cognouit : missas legationes ab non nullis ciuitatibus ad Germanos inuitatosque eos uti ab Rheno discederent (…). Principibus Galliae euocatis Caesar ea quae cognouerat dissimulanda sibi existimauit eorumque animis permulsis et confirmatis equitatusque imperato bellum cum Germanis gerere constituit* (trad. L.-A. Constans, CUF).

[2418] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.54-55 ; GOUDINEAU 2000, p. 241.

[2419] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.34.1 (trad. L.-A. Constans, CUF).

[2420] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.39.2 : « tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus brave dans toutes les cités avait été recruté individuellement » (*nominatim ex omnibus ciuitatibus nobilissimo et fortissimo quoque euocato*, trad. P. Fabre, CUF). Ces *uiri fortissimi* ont donc été convoqués à titre particulier, appelés « par leur nom » : voir GOUDINEAU 2000, 364-365 ; GORGUES 2005, p. 87-88.

plusieurs puits à Vieille-Toulouse et à Estarac (Haute-Garonne)[2421] : tout en replaçant ces trouvailles dans le temps long qui est celui de la circulation des armes à longue distance depuis le IIIe siècle a.C., l'auteur y perçoit l'effet du rapprochement des aristocrates du Toulousain avec Rome, dont il trouve d'autres indices dans le texte césarien[2422]. Du point de vue historiographique, cette hypothèse présente l'intérêt de réintégrer à la réflexion sur la participation des populations gauloises aux armées romaines républicaines les données relatives à une région dont on se borne fréquemment à identifier les élites dirigeantes comme des ploutocrates, des négociants plutôt que des hommes de guerre. On souligne plus fréquemment la contribution à l'effort de guerre romain des communautés de la vallée du Rhône, en particulier les *Allobroges* et les *Vocontii*, soumis aux obligations militaires selon Cicéron[2423]. S'y ajoutent donc, pour la guerre des Gaules, les unités auxiliaires issues du Centre-Est ou du Nord de la Gaule, les plus fréquemment mentionnées par César. Si ce n'est à travers l'élargissement du bassin de recrutement des troupes[2424] et, peut-être, par une meilleure prise en compte de l'intérêt stratégique et tactique des unités auxiliaires, la guerre des Gaules ne semble donc occasionner aucune rupture significative avec les usages normaux des armées romaines dans le contexte des conflits armés en Occident nord-méditerranéen. César paraît en revanche miser plus systématiquement que ses prédécesseurs sur l'établissement des quartiers d'hiver à proximité des régions conquises en tant que stratégie de retour à l'ordre.

c. L'organisation de l'hivernage et la logistique des opérations césariennes

Entre 58 et 53 a.C., au terme de chaque saison de campagne, César repasse les Alpes et passe l'hiver soit en Cisalpine, d'où il s'assure que ses demandes au Sénat pour l'année suivante soient respectées, soit en Illyrie où il effectue plusieurs tournées[2425]. À partir de 52 a.C., en raison d'un contexte militaire moins favorable, il ne quitte plus la *Gallia Transalpina* et séjourne auprès de ses troupes : l'une des raisons en est les difficultés qu'il rencontre, au printemps 52 a.C., pour opérer la jonction avec ses armées cantonnées dans le Nord de la Gaule, la route étant barrée par les populations

[2421] GORGUES 2005. En revanche, Alexis Gorgues et Pierre Moret mettent en cause l'hypothèse de dépôts à caractère rituel, soulignant plutôt que ces casques, comme d'autres objets découverts durant les fouilles des puits, pourraient plus simplement avoir été remployés pour le puisage de l'eau avant de tomber accidentellement au fond des puits : voir MORET 2008a, p. 302.

[2422] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 3.20.2.

[2423] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 20, 26, 36, 46 ; voir MARTIN 2014a, p. 131 ; PERNET 2010, p. 134-142, qui insiste également sur la contribution des *Volcae Arecomici*.

[2424] Il est en effet à peu près assuré que les *Aedui*, malgré leurs relations anciennes avec les Romains, ne sont guère sollicités militairement avant la guerre des Gaules. Dans le texte césarien, c'est Arioviste lui-même qui fait remarquer le caractère peu contraignant de cette alliance au nom de laquelle les Romains n'étaient jamais intervenus militairement pour soutenir les *Aedui* dans leurs guerres précédentes, et inversement : CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.44.9.

[2425] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.54.2, 2.35.3, 4.6.1, 4.38.4, 6.1-2.

coalisées du Centre et du Centre-Est de la Gaule[2426]. Pour leur part, les légions prennent chaque année leurs quartiers d'hiver sur le terrain, le plus souvent au nord de la Seine, c'est-à-dire au sein des régions apparaissant comme les plus instables[2427]. Elles sont confiées à des légats et réparties entre plusieurs *ciuitates*, de manière à assurer un maillage territorial aussi fin que possible. Il s'agit tout à la fois de faire payer aux vaincus de chaque nouvelle campagne le prix du logement et de l'entretien des troupes romaines et de maintenir l'ordre au sein de ces espaces, avec plus ou moins de succès.

Cette pratique semble différer de celle que l'on observe généralement au cours des générations précédentes, qui consiste à cantonner les légions au sein d'espaces bien contrôlés, généralement côtiers ou situés à proximité des voies romaines, même si des préoccupations statégiques de contrôle et de défense des territoires conquis sont également prises en compte[2428]. L'impact des opérations militaires césariennes sur l'organisation économique de la Celtique méditerranéenne se perçoit donc différemment de la situation que nous avons esquissée au sujet du gouvernement de Fonteius[2429], ce qui ne signifie pas que les provinces gauloises, qui relèvent de l'*imperium* de César, ne soient pas fortement mises à contribution : au poids démographique des vagues de recrutement de légionnaires et d'auxiliaires s'ajoute probablement celui de la fiscalité de guerre et, plus généralement, la participation des populations provinciales à l'approvisionnement en vivres et en équipement des armées césariennes et des communautés indigènes déplacées. Si César évoque globalement peu cette question, on relève au moins une occurrence qui voit les *Allobroges* sommés de fournir du blé aux *Heluetii* vaincus en 58 a.C. pour permettre leur retour au pays[2430]. Non seulement les provinces gauloises[2431], mais aussi les *Hispaniae* semblent systématiquement mises à contribution pour les convois de vivres, de chevaux et de matériel[2432]. Plus concrètement, cet effort repose en bonne partie sur la coopération de négociants romains chargés par le proconsul de tâches de ravitaillement des armées : le cas le mieux connu, extérieur à notre région d'étude, est celui de C. Fufius Cita, mandaté par César à *Cenabum* (Orléans, Centre) et massacré au moment du soulèvement de 52 a.C.[2433], mais il faut imaginer quantité d'autres *negotiatores* collaborant avec César en Celtique méditerranéenne, qui

[2426] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.6-7.
[2427] HIRTIUS dans CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 8.49.
[2428] CADIOU 2008, p. 363-416. Il faut rappeler néanmoins que, durant la guerre de Sertorius, les armées sénatoriales établissent à plusieurs reprises leurs quartiers d'hiver à l'intérieur des terres, notamment au sein du territoire attribué aux *Vascones*.
[2429] Voir *supra*, p. 606ss.
[2430] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.28.3.
[2431] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 1.16.1-4, au sujet du blé exigé des *Aedui* et du convoi organisé depuis la *prouincia* par l'intermédiaire de la Saône.
[2432] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 5.1.4, 7.55.3.
[2433] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.3.1 ; pour une précieuse mise en perspective des fonctions de C. Fufius Cita et le contexte économique peu favorable de la « conjuration », voir ROSSIGNOL 2010.

doivent constituer des acteurs essentiels au bon fonctionnement des opérations et à l'entretien des troupes durant l'hiver.

Cette organisation logistique se traduit également par une volonté de contrôle accrue de territoires stratégiques pour l'approvisionnement des armées césariennes[2434] : ainsi, en 57 a.C., Ser. Sulpicius Galba est chargé de soumettre les populations du Valais méridional pour sécuriser les lignes de ravitaillement entre l'Italie et la prouince transitant à travers le col du Grand Saint-Bernard. L'opération, qui se frotte à la résistance des *Veragri*, ne rencontre pas un grand succès et le légat est contraint de regagner les rives du Léman pour établir ses quartiers d'hiver au sein du territoire attribué aux *Allobroges*[2435]. Si les communications avec l'Italie sont malgré tout maintenues sans grande difficulté, on ne sait en revanche presque rien concernant d'éventuelles circulations de monnaies romaines ou locales depuis la frange méditerranéenne de la province vers l'intérieur des terres, au-delà des données ponctuelles que fournissent les trouvailles archéologiques ; or, celles-ci soulignent un brassage finalement assez faible du numéraire en circulation au sein des territoires occupés par les armées romaines[2436]. Enfin, le maintien des légions en-dehors de la *prouincia* expose celle-ci à des incursions ennemies : il s'agit alors d'en organiser la défense, ce qui incombe à la fois aux légats du proconsul demeurés sur place et aux populations locales. En 52 a.C., tandis que L. Iulius Caesar, le consul de 64 a.C. et cousin de l'*imperator*, lève 22 cohortes à travers la province, les *Allobroges* établissent un réseau de places fortes sur le Rhône pour bloquer l'avancée des troupes gauloises coalisées[2437]. En d'autres termes, la participation des provinces romaines d'Occident nord-méditerranéen au processus de conquête en *Gallia Comata* présente plusieurs facettes : un contrôle romain accru sur certains territoires, qui s'accompagne quelquefois de l'accueil des quartiers d'hiver ; des campagnes annuelles de recrutement de légionnaires ou d'auxiliaires ; l'organisation de la défense de la province face aux adversaires de Rome ; une adaptation des circuits d'approvisionnement des armées césariennes depuis l'Italie, la Celtique méditerranéenne et les Hispanies ; enfin, des obligations matérielles, qu'elles relèvent de la fourniture de vivres, de matériel, d'argent pour le *stipendium* des contingents alliés, ou bien de contributions fiscales probablement plus importantes qu'au cours des

[2434] Sur la logistique et le financement des armées romaines à la fin de la période républicaine, voir ROTH 1999, p. 250-261. Néanmoins il nous semble que l'auteur tend à exagérer la part des évolutions observées depuis le IIe siècle a.C., qu'il explique par le fait que les *imperatores* du Ier siècle a.C. emploieraient plus largement leurs ressources financières personnelles pour suppléer les fonds fournis par le Sénat, ce qu'il associe au phénomène parallèle de « prolétarisation » des armées romaines. Ce dernier phénomène voit actuellement sa portée remise en cause : voir CADIOU 2009. Les libertés prises par Pompée ou César sont bien réelles, mais elles n'en demeurent pas moins étroitement dépendants du soutien que leur apporte le Sénat en-dehors des périodes de guerre civile : voir CADIOU 2008, p. 485-486 au sujet de Pompée en Ibérie.

[2435] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 3.1-6.

[2436] MARTIN 2015, p. 111.

[2437] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.65.

années 60 a.C. Si la durée prolongée du conflit – près d'une décennie – pourrait permettre la mise en place de structures et de mécanismes plus pérennes qu'au cours des guerres des générations précédentes, on n'observe donc aucune mutation radicale par rapport à celles-ci. Il en va de même à propos de la circulation des capitaux entre Rome et les théâtres d'opérations.

d. La permanence des circulations de capitaux entre Rome et les Gaules

La solidité du dispositif logistique déployé par César se mesure à la rapidité avec laquelle circule l'information entre Rome et la Gaule durant la grande majorité du conflit : en témoigne la correspondance entretenue par Cicéron avec son frère Quintus, ainsi qu'avec C. Trebatius et parfois César durant le séjour de ceux-ci au-delà des Alpes, voire du Rhin ou de la Manche[2438]. Le maintien des circulations entre les théâtres d'opérations d'une part, Rome et l'Italie d'autre part constitue en effet une condition essentielle au succès des campagnes césariennes, ce qui est également valable pour les aspects financiers et, plus particulièrement, pour l'approvisionnement monétaire des armées romaines. Aucune émission de monnaies républicaines ne semble être produite en Gaule au nom de César ou de son questeur entre 58 et 50 a.C. : au contraire, celui-ci s'appuie exclusivement sur ses ressources personnelles et sur celles que lui prodigue annuellement le Sénat romain, au prix de tensions et de réticences de la part de certains membres de l'élite dirigeante. C'est ce qu'illustrent les huées auxquelles s'expose Cicéron lorsqu'il appuie à la Curie la prise en charge des légions de César et le renouvellement de son *imperium* durant le printemps puis l'été 56 a.C.[2439]. Au-delà des difficultés rencontrées ponctuellement par César et Pompée pour faire valoir leurs intérêts au Sénat, il convient donc de s'interroger sur la nature des circulations de capitaux entre Rome et les Gaules et sur la marge de manœuvre de César au fil du conflit.

Un premier élément doit être souligné : si César n'évoque pas de manière systématique ou détaillée les bénéfices tirés de la fiscalité provinciale, des butins et des réparations de guerre, il semble évident que les campagnes offrent au proconsul, à ses lieutenants et dans une certaine mesure aux soldats de véritables perspectives d'enrichissement[2440]. Au-delà du cas des esclaves gaulois affluant vers l'Italie, on peut supposer qu'une partie substantielle de ces revenus prend la forme de masses d'argent monnayé et non-monnayé. Les caisses publiques, qu'il convient de protéger, accompagnent les armées au même titre que les autres types de bagages, et semblent généralement placées sous bonne garde au

[2438] GOUDINEAU 2000, p. 160-162. Voir notamment CICÉRON, *Lettres à Quintus*, 3.1, qui indique qu'il ne faut pas plus d'une vingtaine de jours pour qu'une lettre écrite par Quintus en Bretagne insulaire parvienne à son destinataire à Rome.
[2439] GOUDINEAU 2000, p. 190-193.
[2440] GOUDINEAU 2000, p. 155, 327-328.

sein de cités protégées par des détachements de soldats romains[2441]. Ces dispositions ne suffisent toutefois pas toujours à en assurer la sécurité ou celle des convois : en 52 a.C., durant les opérations contre *Gergouia*, les armées romaines subissent en effet un véritable coup dur lors de la défection de la cavalerie éduenne, placée sous les ordres de Viridomaros et d'Eporedorix. Ceux-ci prennent la tête d'un raid contre *Nouiodunum*, où César « avait rassemblé tous les otages de la Gaule, du blé, de l'argent des caisses publiques, une grande partie de ses bagages et de ceux de l'armée »[2442]. Le détachement est massacré, les caisses publiques pillées, les chevaux capturés et le blé réquisitionné ou brûlé. En 54 a.C. déjà, la légion de Q. Cicéron qui gardait les bagages à *Atuatuca* avait bien failli subir le même sort[2443]. César ne doit donc qu'à de nouveaux approvisionnements depuis l'Italie et la province et à une série de prises de guerre de pouvoir financer les opérations de siège contre *Alesia* durant l'été 52 a.C. L'étude des trouvailles monétaires effectuées au sein des camps de la circonvallation autour de l'*oppidum* et dans la plaine de Grésigny livre ainsi un instantané du stock de numéraire en circulation parmi les soldats romains durant cette période, si l'on tient compte des biais inévitables de la documentation et des quelques intrusions possibles[2444]. Le corpus des monnaies d'*Alesia* se subdivise en trois ensembles : le premier résulte des fouilles effectuées à l'instigation de Napoléon III, le second des prospections menées par Roger Collot, le troisième des recherches archéologiques menées au Mont-Auxois entre 1991 et 1997. Seules les 18 monnaies issues de ces fouilles ont été mises au jour en stratigraphie ; on ne dispose pas de précisions analogues au sujet des 854 exemplaires mis au jour précédemment[2445].

Comme le souligne Stéphane Martin, l'étude du faciès monétaire d'*Alesia* s'est concentrée autour de trois problématiques majeures : « les peuples gaulois représentés par les monnaies ; la présence massive de numéraire gaulois dans les camps romains ; la concentration de deniers républicains dans la plaine de Grésigny »[2446]. Il n'est pas question ici de reprendre l'examen de ces trois questions de manière détaillée : nous nous en tiendrons donc à exposer synthétiquement les conclusions formulées par Brigitte Fischer, Laurent Popovitch, Hans-Markus von Kaenel et Stéphane Martin[2447], en insistant sur les aspects relatifs à la proportion de monnaies d'argent parmi les exemplaires mis au jour.

[2441] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.55.5.

[2442] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.55.2 : *huc Caesar omnes obsides Galliae, frumentum, pecuniam publicam, suorum atque exercitus impedimentorum magnam partem contulerat* (trad. L.-A. Constans, CUF).

[2443] GOUDINEAU 2000, p. 256-257.

[2444] REDDÉ et SCHNURBEIN 2001, II, p. 3-9 ; MARTIN 2015, p. 99-101.

[2445] Voir la mise au point synthétique de MARTIN 2015, p. 99-100, qui s'appuie par ailleurs sur un nouveau décompte des trouvailles monétaires, légèrement enrichi par rapport aux publications de FISCHER 2001 et POPOVITCH 2001.

[2446] MARTIN 2015, p. 101.

[2447] FISCHER 2001 ; POPOVITCH 2001 ; KAENEL 2008 ; MARTIN 2015, p. 99-104.

Concernant l'origine des monnaies celtiques, la majorité des exemplaires mis au jour au sein des camps provient du Centre-Est de la Gaule, avec néanmoins une proportion significative de monnaies du Centre (*Aruerni*) et du Centre-Ouest (*Bituriges, Carnutes*), provenant probablement des pillages orchestrés précédemment par les troupes césariennes[2448]. Les séries de Transpadane et de Celtique méditerranéenne, *Massalia* incluse, sont faiblement représentées et presque systématiquement associées à des découvertes de monnaies romaines[2449], comme c'est également le cas, en contexte d'habitat, à Bibracte (Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, Nièvre)[2450]. Les découvertes de monnaies gauloises, principalement des bronzes frappés, sont majoritaires au sein des principaux établissements de la ligne de fortifications, en particulier les camps B et C (Figure 199), qui n'ont fourni respectivement que 7 et 9 exemplaires romains[2451]. En fait, selon Laurent Popovitch près des trois quarts des monnaies républicaines mises au jour à proximité du Mont-Auxois (120 sur 164) proviennent de la seule plaine de Grésigny : les pièces ont été trouvées dispersées, mais il est vraisemblable qu'elles formaient initialement un dépôt, le secteur ayant ensuite été perturbé par des travaux de labours[2452]. Au total, on compte pour ce secteur 98 deniers – dont seulement deux semblent plaqués – un quinaire, un as, ainsi que quatre monnaies gauloises dont un exemplaire en argent du Centre-Est[2453]. Les exemplaires romains les plus récents sont un denier *RRC* 431/1 A·PLAVTIVS AED·CVR·S·C et deux *RRC* 434/2 Q·POMPEI·RVF, émis en *c.* 55-54 a.C.[2454]. Selon Laurent Popovitch, mais aussi Kris Lockyear et Stéphane Martin, la composition de ce dépôt est parfaitement représentative de celle des trésors italiens contemporains, au point que l'on puisse envisager qu'il ait été initialement constitué de l'autre côté des Alpes, puis transporté en Gaule[2455]. Que cela soit le cas ou non, ce trésor nous renseigne en tout cas sur la nature du numéraire d'argent dont disposent les soldats romains cantonnés à *Alesia* : celui-ci est presque exclusivement républicain et comprend des monnaies émises entre les années 150 et 50 a.C., avec une surreprésentation des grandes émissions de

[2448] MARTIN 2015, p. 102.
[2449] MARTIN 2015, p. 104.
[2450] GRUEL et POPOVITCH 2007, par exemple p. 98 : « les monnaies au cavalier de la vallée du Rhône ont pour l'essentiel été trouvées en association avec des deniers romains et en trésor ». Le site a fourni 30 monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, contre 91 monnaies d'argent du Centre-Est, ce qui est finalement assez élevé ; mais si 9 de ces 30 exemplaires proviennent d'un petit dépôt dont le *terminus post quem* est fixé en *c.* 56 a.C. par un denier *RRC* 426/4b, un autre dépôt date, pour sa part, d'une date plus avancée durant La Tène D2b, au plus tôt la fin des années 30 a.C. Une bonne part du numéraire de Celtique méditerranéenne présent à Bibracte arrive donc probablement après la conquête.
[2451] POPOVITCH 2001, p. 73.
[2452] POPOVITCH 2001.
[2453] Voir en dernier lieu MARTIN 2015, p. 103.
[2454] D'après les chronologies de CRAWFORD 1974, p. 454-456 ; HOLLSTEIN 1993, p. 380-381 ; MATTINGLY 1995.
[2455] POPOVITCH 2001, p. 80-83 ; MARTIN 2015, p. 103-104. L'hypothèse formulée par Laurent Popovitch selon laquelle il aurait été constitué en deux temps, d'abord durant les années 80 a.C., puis au cours des années 50 a.C., est en revanche contredite par l'étude multifactorielle de Kris Lockyear, citée par Stéphane Martin : ce dépôt n'apparaît donc pas plus « archaïque » que d'autres enfouissements contemporains.

la Guerre sociale (Figure 200). Il faut souligner en revanche qu'aucun exemplaire daté des années 74-72 a.C. n'est représenté, pas même de la série *RRC* 374/1 C·POSTVMI AT ou TA[2456]. Faut-il en déduire qu'une vingtaine d'années après le conflit sertorien, certaines émissions frappées pour les besoins des armées mobilisées en péninsule Ibérique sont encore mal représentées en-dehors de celle-ci ? Ces données ne suffisent pas à trancher la question. Si l'on considère que la composition de ce trésor est représentative des espèces romaines en argent à la disposition des armées césariennes vers la fin de la guerre des Gaules – c'est-à-dire après la perte des caisses publiques de *Nouiodunum* – alors on peut en tirer plusieurs conclusions : aucune différence notable ne peut être mise en évidence entre le numéraire en circulation à A*lesia* et en Italie durant la même période ; les monnaies récentes ne sont que peu représentées, et même pas du tout dans le cas des émissions très réduites de *c.* 53-52 a.C.[2457] ; si l'on suppose que César compte avant tout sur des convois de fonds organisés depuis Rome, alors il faut en conclure que cela n'entraîne pas d'augmentation des volumes de production des monnaies d'argent romaines. Néanmoins il est également possible que cela reflète les finances de César lui-même, parfois tenu de pallier un approvisionnement monétaire tardif ou insuffisant. Dans tous les cas, le paiement des troupes légionnaires repose encore et toujours sur des monnaies d'argent officielles convoyées depuis l'Italie – ce que pourrait refléter le dépôt du fossé de la plaine de Grésigny – tandis que leurs dépenses quotidiennes sont principalement effectuées en espèces de bronze locales, comme en atteste le faciès des camps[2458]. Il faut y ajouter le cas des auxiliaires indigènes, eux aussi représentés au sein des camps, par exemple auprès de T. Labienus, et qui doivent également prendre part à l'économie monétaire de ces établissements militaires. La contrepartie de ce système d'approvisionnement monétaire fondé sur les dotations annuelles accordées à César par le Sénat est probablement l'envoi régulier à Rome, au terme de chaque campagne, de la partie du butin de guerre revenant au Trésor. En d'autres termes, et malgré les imprécisions du texte césarien en ce qui concerne les aspects monétaires et financiers de la guerre des Gaules, il est vraisemblable que le mode opératoire qui s'appliquait durant les générations précédentes à l'occasion des campagnes militaires en Occident nord-méditerranéen n'ait pas été fondamentalement remis en cause par César. La principale nuance, qui vaut déjà au sujet

[2456] POPOVITCH 2001, p. 75-76.

[2457] CRAWFORD 1974, p. 457, estime à moins de 20 le nombre total de coins de droit employé pour la frappe des séries *RRC* 435/1 MESSAL·F et *RRC* 436/1 L·VINICI, les seules qu'il attribue aux années 53-52 a.C. Les chronologies privilégiées par HOLLSTEIN 1993 et par MATTINGLY 1995 n'induisent pas de véritables différences de ce point de vue.

[2458] Les conditions d'urgence dans lesquelles a été enfoui le dépôt de la plaine de Grésigny sont par ailleurs évidentes étant donné le caractère précieux des monnaies thésaurisées. Établissant un parallèle avec les trouvailles monétaires du champ de bataille de Kalkriese (Bramsche, Basse-Saxe), théâtre du massacre des légions de Varus par les troupes d'Arminius en 9 p.C., Hans-Markus von Kaenel en déduit que les découvertes de Grésigny relèvent de même d'une *Katastrophenfunde*, là où le faciès des camps semble plus traditionnel par sa composition : KAENEL 2008, p. 241-243. Voir néanmoins les nuances, plus sur la méthode que sur le fond, de MARTIN 2015, p. 101.

de Pompée pour la guerre de Sertorius[2459], tient au fait que, dès le début du conflit, le proconsul n'hésite pas à recruter et à équiper à ses frais de nouvelles légions[2460], ce qui ne l'empêche pas de solliciter par la suite que l'entretien de ces légions soit pris en charge par le Sénat, dans l'intérêt du peuple romain[2461]. Par ailleurs, cette organisation financière doit être mise en parallèle des dispositions prises soit à l'instigation de César, soit du fait de l'initiative propre des *principes* gaulois qui l'assistent, pour adapter la production des ateliers monétaires de *Gallia Ulterior* aux exigences de la guerre.

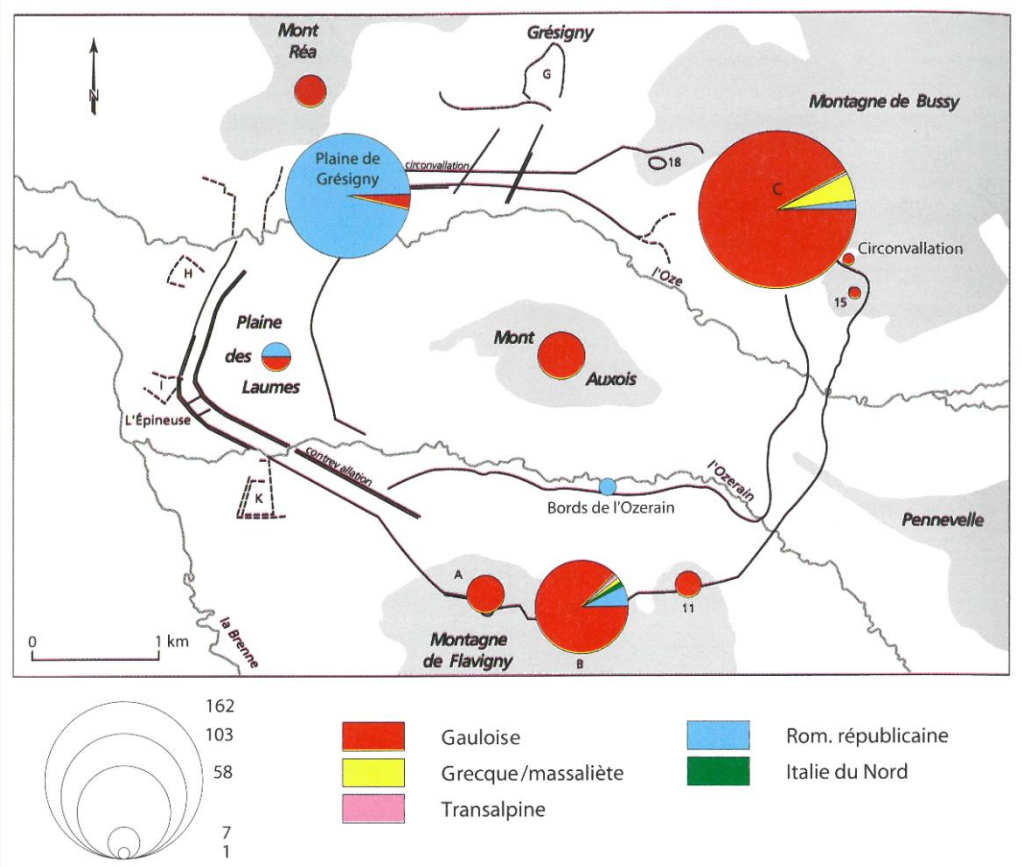


Figure 199. Carte de répartition des trouvailles monétaires d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) par pouvoir émetteur, d'après MARTIN 2015, p. 402.

[2459] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M.
[2460] GOUDINEAU 2000, p. 173, 180 pour les années 58 et 57 a.C.
[2461] GOUDINEAU 2000, p. 185.

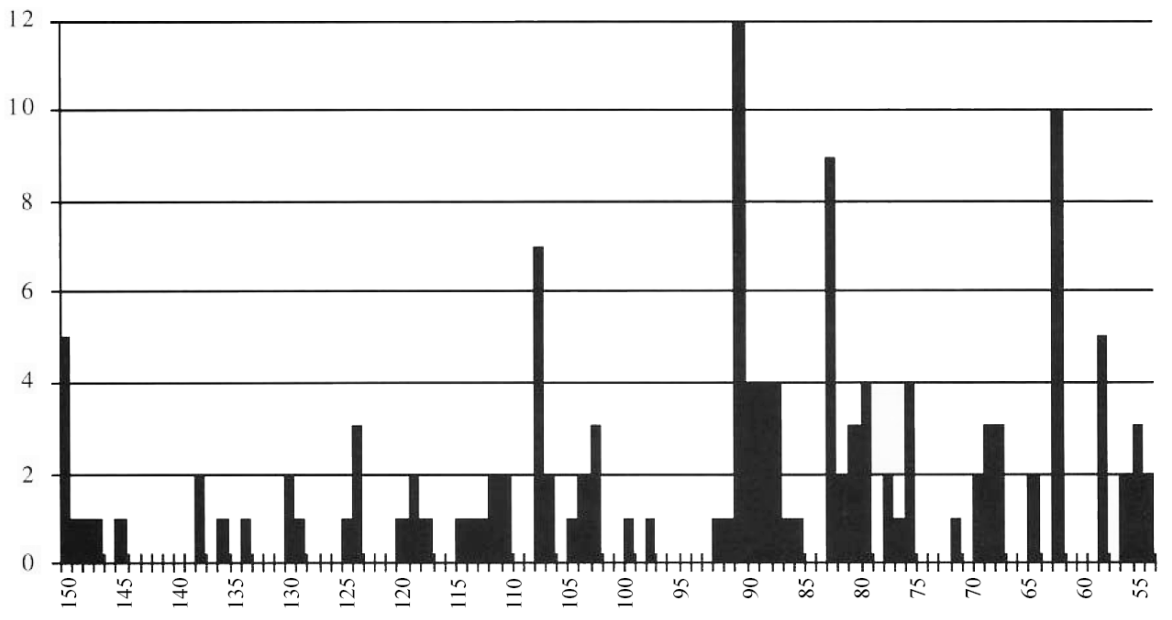


Figure 200. Histogramme des monnaies romaines du siège d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) par date d'émission, d'après la chronologie de CRAWFORD 1974. Source : POPOVITCH 2001, p. 75.

7.2.1.2. La production monétaire en Celtique et l'étalon du quinaire au milieu du Ier siècle a.C.

a. Les monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône et l'étalon de l'argent romain

À la fin du premier quart du Ier siècle a.C., les monnayages d'argent de la vallée du Rhône se répartissent en plusieurs séries, principalement « au cavalier » et « à l'hippocampe » ; les premières, les plus influencées par les monnaies romaines, voient leurs volumes de production augmenter brusquement soit durant cette période, soit un peu auparavant, c'est-à-dire au plus tard au moment du séjour de Pompée en *Gallia Ulterior*. La masse médiane des séries précoces, qui s'établit à 2,16 g, est à la fois légèrement inférieure à celle des autres émissions monétaires rhodaniennes et nettement supérieure à celle des quinaires républicains, ce qui nous conduit à nuancer l'idée d'un véritable alignement des étalons indigènes sur celui de la monnaie romaine[2462]. À cette première phase de production intensive, encore mal datée par l'archéologie, semble succéder une période d'accalmie, puis une nouvelle augmentation des volumes frappés, correspondant aux groupes III et surtout IV du classement d'Antonin Deroc[2463]. Julia Genechesi souligne que les types les plus tardifs du groupe DVRNACVS-AVSCROCVS, qui sont aussi les plus courants, peuvent être datés des environs de la guerre

[2462] Voir *supra*, p. 470ss, avec les références bibliographiques associées.

[2463] DEROC 1983, p. 49. Cette augmentation des volumes de production, unanimement admise par les spécialistes, n'a malheureusement pas fait l'objet d'études de coins comparables à celle qu'a récemment menée Simone Scheers.

des Gaules : si leur frappe pourrait cesser dès les années 40 a.C., leur circulation se poursuit durant toute La Tène D2b et jusqu'au début de la période romaine[2464].

Les types monétaires sont globalement inchangés à l'exception des anthroponymes attestés au droit et au revers, mais il n'en va pas de même de la métrologie de ces séries : en effet, la réduction progressive de l'étalon des monnaies de la vallée du Rhône semble se poursuivre tout au long de la période. L'histogramme des masses des 104 exemplaires des groupes III-IV de la Bibliothèque nationale de France confirme la chronologie de ces émissions, avec des modes respectifs situés vers 2,05-2,10 g et 1,90-1,95 g (Figure 201). Si les exemplaires plaqués issus de cette collection sont relativement peu nombreux – on en dénombrerait 6 ou 7 au sein de l'échantillon étudié – ce cas de figure est assez fréquent au sein des trouvailles effectuées par les archéologues ; ce phénomène, associé au frai provoqué par des périodes de circulation prolongées, explique que cette gamme pondérale soit assez clairement supérieure à celle des exemplaires de sites répertoriés par Julia Genechesi, dont la masse médiane se situe entre 1,70 et 1,79 g[2465]. Les 17 monnaies « au cavalier » des groupes III-IV mises au jour à Bibracte (La Tène D2b) pèsent en moyenne 1,80 g (σ=0,17), ou bien 1,84 g (σ=0,14) si l'on fait abstraction de trois exemplaires présumés plaqués[2466]. À supposer que le titre de ces émissions, que nous n'avons pas pu analyser par LA-ICP-MS, se maintienne au même seuil que durant la génération précédente, assisterait-on donc à un véritable alignement de l'étalon des émissions rhodaniennes sur celui de l'argent monnayé romain, ou bien s'agit-il simplement de la suite du processus de réduction pondérale débuté vers le milieu du IIe siècle a.C. ? S'il n'est pas encore permis de répondre avec certitude avec cette question, plusieurs éléments de réponse peuvent néanmoins être avancés. D'une part, la masse théorique du quinaire romain est supposée s'établir à 1,93 g, mais ce monnayage est soumis, comme les autres, aux effets de réductions pondérales – certes limitées – ainsi qu'à des périodes de circulation parfois très longues. La masse moyenne des quinaires *RRC* 326-489 inclus dans notre base métrologique s'établit à 1,81 g (σ=020, n=1774) ; en revanche, les 8 exemplaires *RRC* 331-462 mis au jour à Bibracte, et qui ont donc pu circuler dans les mêmes conditions que les monnaies « au cavalier » mentionnées précédemment, ne pèsent en moyenne que 1,44 g (σ=0,11), ou 1,46 g (σ=0,10) si l'on ne tient pas compte d'un exemplaire plaqué[2467], ce qui est donc nettement inférieur aux exemplaires « au cavalier ». Pour autant, il s'agit de ne pas s'en tenir à ce résultat : si les quinaires sont proportionnellement surreprésentés à Bibracte, ce qui semble constituer un phénomène

[2464] GENECHESI 2012, p. 407, 409.
[2465] GENECHESI 2012, fig. 316c pl. 184.
[2466] GRUEL et POPOVITCH 2007, nos 37-53 p. 155-156.
[2467] GRUEL et POPOVITCH 2007, nos 2617-2619 p. 242, 2625 p. 243, 2634-2635 p. 244, 2642 p. 245, 2659 p. 248.

récurrent en contexte gaulois transalpin[2468], cette dénomination n'en est pas moins nettement minoritaire face au denier, qui doit donc être plus fréquemment employé pour établir le ratio entre espèces d'argent romaines et locales. Or les 36 deniers *RRC* 252-467 présumés non plaqués pour lesquels Katherine Gruel et Laurent Popovitch fournissent des indications de poids présentent des masses moyenne et médiane de 3,67 g (σ=0,21) et 3,72 g[2469]. Le rapport avec les pièces rhodaniennes est donc beaucoup plus évident, puisqu'un demi-denier devrait peser entre 1,83 et 1,86 g selon ces estimations. Ainsi, si aucun centre urbain indigène au sein de la vallée du Rhône ne présente un cas d'étude aussi favorable que celui de Bibracte, le fait que cette agglomération soit située au cœur du territoire attribué aux *Aedui* et de la « zone du denier gaulois »[2470], monnayage supposément aligné sur la monnaie romaine, peut nous permettre d'esquisser un cadre interprétatif également valable pour les régions plus méridionales. Les données relatives aux trouvailles monétaires de Bibracte nous inciteraient ainsi à penser que, si alignement pondéral il y a, celui-ci s'opère préférentiellement en référence au denier, bien plus qu'au quinaire, comme l'avait déjà remarqué Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu[2471] ; en outre, la découverte d'une *semuncia* romaine *RRC* 21/7 du milieu du IIIe siècle a.C. dans un niveau d'occupation daté de La Tène D2a dans la *domus* du Parc aux Chevaux pourrait fournir un indice supplémentaire quant aux modalités pratiques de cet alignement[2472]. Il est peu vraisemblable que cette monnaie circule à Bibracte ou qu'elle soit arrivée sur place avant le milieu du IIe siècle a.C. au plus tôt, comme le souligne Laurent Popovitch[2473]. Faut-il, suivant l'auteur, considérer cet objet comme un souvenir ou une antiquité appartenant à un notable éduen ou à un citoyen romain ? Une autre hypothèse serait de considérer que cette vieille pièce de bronze romaine, qui n'a plus cours non plus en Italie durant cette période, puisse être remployée comme poids monétaire par les pouvoirs émetteurs locaux, sachant que la frappe de monnaies est bien attestée sur ce site ; cela dit, sa masse ne correspond pas précisément au poids théorique de la *semuncia* librale, ce qui complique cette interprétation[2474]. À défaut de pouvoir trancher cette question, on s'en tiendra donc à souligner que de telles pratiques pourraient avoir été mises en œuvre pour faciliter l'alignement pondéral de séries monétaires celtiques sur l'étalon romain.

[2468] GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 48 ; voir pour comparaison *supra*, p. 497ss au sujet de Vieille-Toulouse.
[2469] GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 240-249.
[2470] COLBERT DE BEAULIEU 1973.
[2471] COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 274-276. Rappelons néanmoins que le raisonnement de l'auteur se fonde sur une chronologie excessivement tardive pour les monnaies celtiques.
[2472] GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 47-48 et n° 2472 p. 237.
[2473] GRUEL et POPOVITCH 2007, p. 47.
[2474] Cette *semuncia*, qui pèse 15,32 g, représente théoriquement 1/24e de livre romaine et 7 quinaires. Cela dit, la masse de cet exemplaire semble supérieure à celles que l'on constate habituellement pour les *semunciae* de cette série, et se rapproche davantage de l'équivalent de 8 quinaires que de 7.

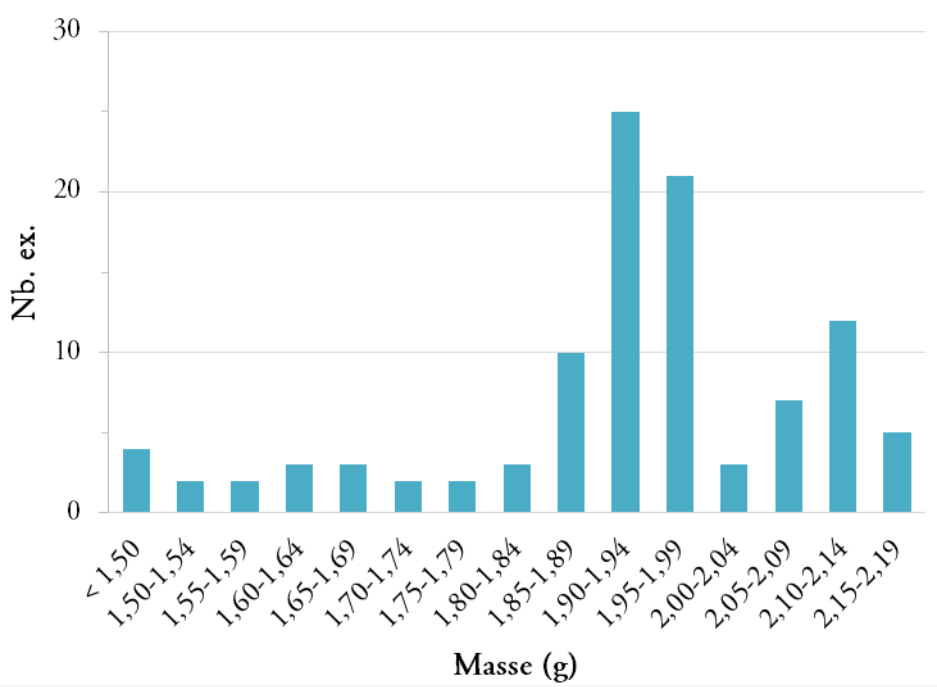


Figure 201. Histogramme des masses des monnaies d'argent « au cavalier » des groupes III-IV du classement de DEROC 1983 conservées au sein de la Bibliothèque nationale de France (n=104).

Dès lors, pour revenir au cas des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, faut-il penser que les séries du groupe IV émises au milieu du Ier siècle a.C. sont effectivement alignées sur l'étalon romain ? Trois indices semblent en effet s'inscrire dans ce sens. D'une part, l'histogramme des masses des exemplaires des groupes III-IV de la Bibliothèque nationale de France permet d'observer un creux entre 2,05-2,09 g et 1,95-1,99 g, qui semble contredire l'hypothèse d'une réduction pondérale linéaire de ces séries : au contraire, il faudrait plutôt imaginer les effets d'une réforme, ce qui implique par ailleurs des accords entre les différents pouvoirs émetteurs concernés. D'autre part, le fait que cette réduction semble contemporaine d'une forte augmentation des volumes de production nous amène, comme dans le cas des deniers ibériques à la fin du IIe siècle a.C. ou celui des monnaies « au cavalier » du groupe BRI-COMA au début du Ier siècle a.C., à suspecter une incitation romaine en relation avec la guerre des Gaules. Enfin, comme nous l'avons souligné précédemment, les séries tardives « au cavalier » ne semblent pénétrer la *Gallia Comata* qu'en association avec des monnaies romaines dans la plupart des cas. De même qu'en *Hispania Citerior* deux ou trois générations plus tôt, il semble donc vraisemblable que les autorités romaines suscitent ou, tout du moins, encouragent l'alignement pondéral des émissions de monnaies d'argent provinciales sur l'étalon républicain, peut-être par commodité d'usage dans le cadre d'une économie monétaire associant plusieurs types de numéraires. Cela ne signifie pas pour autant que ces frappes indigènes soient employées pour payer le *stipendium* des citoyens légionnaires, comme en atteste leur faible nombre parmi les trouvailles monétaires

d'*Alesia* : dans le contexte de la guerre des Gaules, leurs principaux destinataires restent très certainement des auxiliaires. La conquête césarienne n'en contribue pas moins à modifier les structures économiques et les usages monétaires des populations des provinces gauloises, ce dont on ne peut prendre la mesure que sur le long terme. À cet égard, le cas de la Cisalpine permet d'apporter un éclairage supplémentaire concernant le rôle spécifique de l'étalon du quinaire dans le processus d'intégration monétaire de l'Occident nord-méditerranéen.

b. L'étalon du quinaire en Transpadane

Le deuxième tiers du Ier siècle a.C. est marqué par des mutations importantes dans l'organisation de l'économie monétaire au sein de la vallée du Pô. C'est d'abord la disparition des émissions de monnaies d'argent celtiques, difficilement datable avec précision, mais tout du moins achevée avant le milieu du Ier siècle a.C.[2475]. Si les espèces frappées durant les périodes précédentes ne cessent pas pour autant de circuler en Transpadane et à ses confins alpins, l'importance accrue du numéraire de bronze et d'argent de la République romaine au sein de cette région est indéniable. La part des ensembles mixtes parmi les trésors monétaires enfouis durant cette période dans le nord de l'Italie se réduit de sorte qu'au tournant des années 40-30 a.C., les rares monnaies non romaines observées au sein de dépôts tels que ceux de Mornico Losana (Pavie, *RRCH* 442, *CHRR* LOS) ou Meolo (Albaredo d'Adige, Vérone, *RRCH* 437, *CHRR* ME2) sont des deniers numides de Juba Ier.

Si le denier demeure la dénomination la plus largement diffusée dans cette région au milieu du Ier siècle a.C., il importe néanmoins d'insister sur une série de trésors présentant de fortes proportions de quinaires, qui constituent une spécificité que l'on n'observe pas plus au sud en Italie[2476]. Ces dépôts sont ceux de Sustinenza (Vérone, *RRCH* 339, *CHRR* SUS, *tpq c.* 56 a.C., 332 quinaires sur 395 exemplaires, soit 84,1 %), Casaleone (Vérone, *RRCH* 351, *CHRR* CAS, *tpq c.* 51 a.C., 317 sur 1032, 30,7 %), Broni (Pavie, *RRCH* 350, *CHRR* BRO, *tpq c.* 51 a.C., 14 sur 99, 14,1 %), Borzano (Reggio d'Émilie, *RRCH* 418, *CHRR* BOR, *tpq c.* 42 a.C., 514 sur 1111, 46,3 %), Moggio (Lecco, *RRCH* 470, *CHRR* MOG, *tpq c.* 31 a.C., 80 sur 151, 53,0 %)[2477]. Cette surreprésentation des quinaires apparaît pour l'essentiel comme une nouveauté introduite durant cette période : on n'observe pas de dépôts du même type avant les années 50 a.C., ce qui semble contredire l'hypothèse selon laquelle les populations du nord de l'Italie afficheraient une préférence marquée pour le victoriat, puis le quinaire

[2475] Concernant le fait que la date traditionnelle de 89 a.C. ne constitue pas nécessairement un tournant irrémédiable à cet égard, voir CRAWFORD 1993.
[2476] KING 2007, p. 26-27.
[2477] KING 2007, p. 6-7. Sur la constitution des trésors de Sustinenza et Casaleone, voir *supra*, p. 488ss.

tout au long des IIe-Ier siècles a.C., la seconde dénomination succédant de manière fluide à la première. S'il est possible que la réintroduction du quinaire dans le système monétaire romain en *c.* 101-99 a.C. soit à replacer dans le cadre d'impulsions coloniales en Cisalpine, le fait est que l'on n'en perçoit pas les effets avant la période de la guerre des Gaules. On peut citer au moins un cas analogue en *Gallia Ulterior*, à travers le trésor de Bessan (Hérault, *RRCH* 342, *CHRR* BES, *tpq c.* 55 a.C., 86 quinaires sur 113 exemplaires, soit 76,1 %), à 3 km au sud de l'*oppidum* de *Cessero* (Saint-Thibéry, Hérault), sur la *uia Domitia*[2478]. En outre, la période étudiée est encadrée par la frappe des quinaires anonymes *RRC* 373/1 en *c.* 81 a.C., peut-être en Italie du Nord, et par les émissions d'Antoine et de Lépide, *RRC* 489/3-6 en *Gallia Ulterior* entre mai 43 et janvier 42 a.C.[2479]. Les secondes surtout, associées aux trésors de la décennie précédente, semblent ainsi confirmer l'importance particulière que prend le quinaire au sein des provinces gauloises entre les périodes césarienne et triumvirale, bien que les deniers demeurent la dénomination d'argent la mieux représentée. La surreprésentation des quinaires au sein des dépôts cisalpins, fût-elle à nuancer, ne semble pas pouvoir se justifier par des procédures particulières pour le paiement du *stipendium* des soldats de cette région : comme nous l'avons vu, ceux-ci sont en grande majorité recrutés en tant que légionnaires et il n'y a donc pas lieu de considérer qu'ils soient rémunérés différemment des Italiens durant la guerre des Gaules. Peut-être est-ce donc dans les relations entretenues entre les deux versants de l'arc alpin occidental, accrues par les circulations militaires, qu'il faut trouver une explication à ce phénomène. À moyen terme, le développement de monnayages d'argent transalpins alignés sur l'étalon du demi-denier romain pourrait conférer aux quinaires romains une utilité particulière dans l'économie monétaire et les échanges à l'échelle régionale. Plus ou moins compatible avec les émissions de la vallée du Rhône – et du Centre-Est – cette dénomination occuperait en outre une situation intermédiaire entre les deniers, de forte valeur, et les dernières séries de monnaies d'argent padanes, peut-être assimilables en pratique à des sesterces. Quoi qu'il en soit, la guerre des Gaules apparaît moins comme une phase d'intégration poussée des numéraires d'argent romains et celtiques que comme un élément déclencheur : l'ancrage de l'étalon du quinaire ne se concrétise réellement qu'à partir des années 40 a.C. Il s'agit de rappeler à cet égard que si les populations celtiques des vallées du Rhône et du Pô constituent des acteurs essentiels du processus de conquête césarienne en *Gallia Comata*, elles ont été tout autant mises à contribution au cours des guerres civiles qui s'amorcent en janvier 49 a.C.

[2478] CASTELLVI *et al.* 1997, p. 25.

[2479] CRAWFORD 1974, p. 498-499, n'exclut pas une frappe en Cisalpine pour certaines variantes ; concernant la datation, la localisation et le contexte historique de ces séries, voir en dernier lieu WOYTEK 2003, p. 476-483, 556. Une partie au moins de ces monnaies, *RRC* 489/5, est émise au sein de la nouvelle *Colonia Copia Felix Munatia Lugdunum* (Lyon, Rhône).

7.2.2. Les provinces occidentales à l'épreuve des guerres civiles

Là où les finances et la logistique des armées romaines en *Gallia Comata* durant les années 50 a.C. font appel à des structures d'approvisionnement globalement stables durant la décennie de la conquête césarienne, le déclenchement de la guerre civile en 49 a.C. instaure une nouvelle phase marquée par des dynamiques monétaires tout à fait différentes. À la guerre conventionnelle, faites de campagnes successives entrecoupées par des périodes d'hivernage au sein des mêmes territoires provinciaux ou d'espaces récemment conquis, s'oppose la grande mobilité des opérations menées par les césariens et les pompéiens à travers l'ensemble du bassin méditerranéen entre 49 et 45 a.C.[2480]. Néanmoins seuls les événements de 49 a.C. se déroulent au sein de notre région d'étude : ils prennent la forme de deux campagnes militaires strictement contemporaines, le siège de *Massalia* et la marche césarienne sur *Ilerda* (Lérida). C'est donc principalement sur les aspects monétaires et financiers de ces opérations qu'il convient de revenir ici. Le second épisode de guerre civile en péninsule Ibérique, qui se conclut par la bataille de *Munda* (La Lantejuela, Séville ?) au printemps 45 a.C., concerne plus spécifiquement l'*Hispania Ulterior*, et présente donc un intérêt secondaire pour l'étude de nos problématiques de recherche ; pour autant, on peut en percevoir les conséquences à travers les données relatives à la circulation monétaire en *Hispania Citerior* au cours des années 40 a.C., qui seront donc également évoquées.

7.2.2.1. Le siège de Massalia

Le premier épisode militaire d'envergure qui puisse être rattaché aux circonstances de la guerre civile en Occident nord-méditerranéen est le siège de *Massalia*, qui s'étend du printemps à l'automne 49 a.C. Le contexte, rapporté par César, est connu : dépourvu de flotte, l'*imperator* entreprend de parcourir par voie terrestre la distance qui le sépare de l'*Hispania Citerior*, tenue par les cinq légions des légats pompéiens M. Petreius et L. Afranius, renforcées par des contingents auxiliaires des deux provinces hispaniques[2481]. César espère obtenir au passage le ralliement de *Massalia*, mais sa tentative n'est pas couronnée de succès : les Massaliotes accueillent L. Domitius Ahenobarbus et se préparent à un siège[2482]. César en supervise les préparatifs puis poursuit sa route vers les Pyrénées, confiant à C. Trebonius le commandement des opérations terrestres et à D. Junius Brutus Albinus celui du blocus naval. Si les traces archéologiques du siège à Marseille sont difficiles à interpréter – le tracé

[2480] Pour l'année 49 a.C. en particulier, voir WOYTEK 2003, p. 131. De manière générale, la géographie des opérations et son incidence sur la production et la circulation des émissions monétaires romaines républicaines est au cœur des problématiques abordées par WOYTEK 2003.
[2481] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.39.1.
[2482] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.34-36.

même des murailles à l'époque de César n'a pu être fixé qu'à la suite des fouilles de la place de la Bourse[2483] – la documentation se révèle plus fournie en périphérie de Marseille, plus particulièrement vers l'étang de Berre et le versant occidental du massif de la Nerthe. Évoquant les préparatifs des Massaliotes, César mentionne deux mesures dont il convient de souligner l'importance : d'une part, les Grecs s'assurent le soutien militaire des *Albici*, formant un ou plusieurs groupes indigènes « qui étaient sous leur protectorat depuis fort longtemps et qui habitaient les montagnes qui dominent Marseille »[2484], ce qui confirme d'ores et déjà que la guerre des Gaules n'a pas mis un terme aux alliances entretenues précédemment par les Massaliotes. D'autre part, ceux-ci transportent à *Massalia* même le plus de vivres possible, « des régions voisines et de tous les postes (*castella*) »[2485]. D'une manière ou d'une autre, les Massaliotes peuvent donc compter à la veille du siège sur le soutien de relais indigènes aussi bien que de comptoirs grecs, au sein d'un périmètre plus ou moins étendu[2486].

L'agglomération indigène de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), longtemps fouillé par Louis Chabot (1972-1998), a ainsi été étudié dans cette perspective[2487]. Cet habitat fortifié, qui occupe un des sommets de la chaîne de la Nerthe, est situé à une douzaine de kilomètres de *Massalia* et domine la rive sud de l'étang de Berre et la plaine de Marignane. Sa période d'occupation principale débute à la fin du IIe siècle a.C. et prend fin brutalement, à la suite de violentes destructions intervenues durant la première moitié du siècle suivant, clairement imputables aux Romains[2488]. Cet épisode est généralement mis en relation avec le siège de *Massalia*[2489], bien que Benjamin Girard-Millereau ait récemment proposé de rehausser l'abandon du site vers 80-70 a.C. d'après l'étude du mobilier métallique[2490]. Cette hypothèse ne fait pas consensus[2491] et l'étude en cours de l'abondant

[2483] TRÉZINY 2001, p. 45-46, 52 ; THOLLARD 2009, p. 211-215. Il est désormais assuré que le rempart édifié durant la seconde moitié du IIe siècle a.C. passe par la place de la Bourse au sud et englobe la butte des Carmes, délimitant ainsi une enceinte d'environ 50 ha.

[2484] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.34.4 : *Albicos, barbaros homines qui in eorum fide antiquitus erant montesque supra Massilia incolebant* (trad. P. Fabre, CUF).

[2485] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.34.5 : *Frumentum ex finitimis regionibus atque ex omnibus castellis in urbem conuexerant* (trad. P. Fabre, CUF).

[2486] Nous n'entrons pas ici dans la question, très discutée, de l'extension du « territoire » de *Massalia* ou dans celle du statut de ses comptoirs ou colonies militaires à la fin de la période hellénistique. Voir sur ces questions l'état des lieux dressé par THOLLARD 2009, p. 225-234.

[2487] De manière générale, voir les descriptions et l'inventaire du mobilier métallique militaire et domestique dressé par GIRARD-MILLEREAU 2010, I, p. 161-165.

[2488] CHABOT et FEUGÈRE 1993 ; CHABOT 2004.

[2489] CHABOT 2004.

[2490] GIRARD-MILLEREAU 2010, I, p. 593-595. L'auteur fait notamment valoir le fait que les fibules mises au jour à La Cloche constituent « un échantillon parfaitement représentatif de l'horizon Nauheim », c'est-à-dire antérieur à La Tène D2a.

[2491] L'étude du mobilier céramique de La Cloche réalisée par MARTY 1999 privilégie l'hypothèse d'un abandon vers le milieu du Ier siècle a.C. plutôt qu'une génération plus tôt. Selon Frédéric Marty, il est peu vraisemblable que les céramiques en pâte claire, les urnes en céramique non-tournée des Alpilles et des éléments d'importation campanienne parviennent à La Cloche avant le second quart du Ier siècle a.C., voir p. 201 ; inversement, la céramique arétine, apparue vers *c.* 40 a.C.,

mobilier numismatique du site, qui comprend entre 1300 et 1500 exemplaires, devrait permettre de clarifier la question dans les prochaines années[2492]. La circulation monétaire est en tout cas très largement dominée par le monnayage massaliote, comme dans tous les habitats de la région, avec une prédominance des petits bronzes. Les séries de drachmes massaliotes les plus tardives (*Dicomon* DRM-55/56) sont très peu représentées à La Cloche[2493]. Quant au numéraire romain, il n'est représenté qu'à travers 2 victoriats, 7 as et 2 *quadrantes*, tous mis au jour au sein même de l'habitat et visiblement arrivés sur le site bien avant le milieu du Ier siècle a.C.[2494]. En bref, le site livre des faciès numismatique, métallique et céramique qui situent son abandon vers le deuxième quart du Ier siècle a.C., sans que l'on puisse déterminer si l'on se situe vers le début ou la fin de cette phase, c'est-à-dire soit à la toute fin de La Tène D1b, soit déjà durant La Tène D2a. Si l'on se fie à l'interprétation traditionnelle, il faudrait considérer la destruction du site de La Cloche comme la trace archéologique la plus nette de la prise en main de la région par les armées césariennes ; sa distance par rapport à la cité grecque ne permet pas d'associer à coup sûr cet épisode à celui du siège, mais rien n'empêche d'y voir la volonté de César ou de C. Trebonius de saper les relais indigènes employés par les Massaliotes au printemps 49 a.C., d'autant plus que l'*oppidum* de La Cloche se situe sur la route reliant *Massalia* à *Arelate* (Arles, Bouches-du-Rhône), où est mise en chantier la flotte employée à partir de l'été contre les Massaliotes[2495]. En revanche, si l'on privilégie la proposition alternative de Benjamin Girard-Millereau, avec laquelle le corpus numismatique tel qu'il a été publié jusqu'à présent n'est pas incompatible, il faudrait plutôt relier l'abandon de La Cloche à une intervention militaire durant le séjour de Pompée ou peu après.

---

n'est pas représentée sur le site. L'auteur juge donc valide la date traditionnelle de 49 a.C. et souligne, par ailleurs, que le mobilier céramique offre un cadre chronologique plus fiable que les objets métalliques. Nous remercions Jean Chausserie-Laprée et Frédéric Marty pour nous avoir fourni ces précisions (communication personnelle).

[2492] Les trouvailles numismatiques du site n'ont fait l'objet d'aucune publication de synthèse par Louis Chabot, et près de 1000 monnaies de bronze massaliotes demeurent inédites. En attendant les résultats des recherches consacrées à cette question par Gisèle Gentric et Jean-Claude Richard-Ralite, on se reportera pour l'heure à GENECHESI 2012, p. 125-126 et la contribution de Gisèle Gentric dans VIGIÉ *et al.* 2016, p. 45-50. Celle-ci porte spécifiquement sur les monnaies mises au jour au sein ou à proximité de « l'aire rituelle » qui occupe la partie sommitale du site. Les 5 drachmes massaliotes se rattachent aux séries *Dicomon* DRM-38/41 et aucune des 102 monnaies étudiées ne semble postérieure au début du Ier siècle a.C. Ce n'est toutefois pas suffisant pour en tirer des éléments plus généraux quant à la chronologie de l'habitat dans son ensemble. Le sujet principal de cette contribution est plutôt le traitement infligé aux pièces, dont environ 20 % sont percées.

[2493] GENECHESI 2012, p. 340-341 mentionne 3 exemplaires *Dicomon* DRM-54/56 ; FEUGÈRE et PY 2011a, p. 544 répertorient pourtant 4 monnaies DRM-54 et 4 DRM-55/56. C'est en tout cas une proportion très faible par rapport aux séries précédentes, avec en tout une centaine de drachmes légères mises au jour sur le site, dont 56 pour les seules séries DRM-41/49 selon GENECHESI 2012, p. 338.

[2494] CHABOT 1985, p. 51-55. L'auteur ne précise pas le contexte archéologique des découvertes des deux victoriats (*RRC* 70/1 et 162/1 ou 166/1 ?), mais souligne que l'un est plaqué et que l'autre a été partiellement martelé, « pour être transformé en lingot de métal destiné peut-être à un futur bijou », p. 53.

[2495] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.36.4.

Du point de vue numismatique, la différence entre les *oppida* de La Cloche et du Castellas Rognac (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) est en tout cas parfaitement nette[2496]. Cet habitat en éperon barré est situé à l'ouest du plateau d'Arbois, à 10 km au nord-ouest de La Cloche et une vingtaine de *Massalia*, et surplombe l'étang de Vaïne. Le site a été moins bien fouillé que La Cloche ; son abandon pourrait être situé vers les années 20-10 a.C. et un épisode de destruction est quelquefois suggéré, rapproché le cas échéant de la période césarienne, sans que la documentation disponible jusqu'à présent en atteste clairement. La soixantaine de monnaies antérieures au Principat recueillies sur le Castellas est également dominée par les émissions massaliotes ; sur les 24 pièces d'argent recensées par Julia Genechesi, toutes issues de l'atelier de *Massalia*, 12 sont des drachmes légères, dont au moins 8 appartiennent aux séries *Dicomon* DRM-54/56[2497]. Autrement dit, le caractère tardif des trouvailles monétaires effectuées au Castellas est bien plus évident qu'à La Cloche, mais on ne dispose pas en revanche de *terminus ante quem* clair pour dater la fin de l'occupation de l'*oppidum*. En revanche, il faut souligner la découverte fortuite d'un important trésor monétaire à Rognac en 1991, contenu dans un pot cylindrique en bronze de type Idria (Figure 202). Le dépôt a été mis au jour à l'occasion de travaux effectués dans le jardin d'un particulier et son étude est toujours en cours[2498]. La composition du lot n'est pas établie avec certitude, mais il comprendrait au minimum 209 drachmes massaliotes et 5 à 6 deniers romains républicains frappés entre *c.* 134-133 a.C. et *c.* 49 a.C.[2499]. La monnaie la plus récente est en effet un exemplaire de la série *RRC* 443/1 CAESAR de la variante « à l'éléphant en marche »[2500]. Or, de même qu'au Castellas de Rognac, les séries tardives *Dicomon* DRM-55/56 semblent particulièrement bien représentées au sein de ce trésor, dont l'étude prochaine devrait donc s'avérer déterminante pour préciser la chronologie du monnayage d'argent de *Massalia* au Ier siècle a.C. Dans l'état actuel des données disponibles, la thèse d'un enfouissement d'urgence effectué pendant le siège de la cité grecque ou peu après celui-ci apparaît donc comme la plus plausible. Cependant, l'échantillon des deniers demeure réduit et les dates d'émission des 5 exemplaires

[2496] GENECHESI 2012, p. 127-129. Sur le Castellas de Rognac en général, GIRARD-MILLEREAU 2010, I, p. 222-223, 266.
[2497] GENECHESI 2012, p. 128.
[2498] On se reportera, pour l'heure, aux informations synthétiques livrées par POURNOT 2000, reprises dans FEUGÈRE et PY 2011a, p. 650 et GENECHESI 2012, p. 278. Nous ignorons la localisation précise de la propriété dans laquelle a été effectuée cette découverte.
[2499] Concernant les drachmes de *Massalia*, nous nous appuyons ici sur les chiffres publiés dans POURNOT 2000 ; néanmoins la fiche du dépôt sur le portail Musées Méditerranée mentionne 452 exemplaires (lien consulté en septembre 2016) :
http://www.musees-mediterranee.org/portail/collections_fiche.php?menu=6&num_musee=43&num_coll2=209
Concernant les monnaies romaines, les données publiées font état de 6 deniers ; néanmoins Joëlle Bouvry-Pournot nous a récemment indiqué, en communication privée, qu'il n'y aurait que 5 exemplaires, dont elle nous a généreusement transmis des clichés photographiques et les données relatives à leur métrologie. Gageons qu'une étude complète du trésor permettra bientôt de clarifier ces données.
[2500] Voir *infra*, p. 669ss.

inventoriés très dispersées : la monnaie la plus récente avant le denier « à l'éléphant » se rattache à la série *RRC* 353/1c MN·FONTEI C·F, frappée en *c.* 85 a.C. Il est donc également possible que l'enfouissement de ce trésor soit en fait postérieur d'une ou deux décennies au siège de *Massalia*, même si une telle concentration de drachmes plaide plutôt en faveur d'une date plus ancienne. De même qu'à La Cloche, il convient donc d'appréhender la question de la chronologie avec prudence, ce qui revient à souligner l'ambiguïté de la documentation numismatique disponible au sujet du siège de *Massalia* et des opérations menées par les armées césariennes dans la région en 49 a.C.



Figure 202. Trésor monétaire de Rognac (Bouches-du-Rhône) : contenant et sélection de monnaies massaliotes. Marseille, Cabinet des Monnaies et Médailles, inv. 93-81. Cl. Musées Méditerranée.

7.2.2.2. La circulation monétaire en Hispania Citerior durant les guerres civiles

Au cours de ses campagnes gauloises durant les années 50 a.C., César bénéficie d'un soutien régulier des provinces hispaniques, qui relèvent de l'*imperium* de Pompée à partir de 54 a.C.[2501]. Cette situation, jusqu'alors profitable à César, devient pour lui une menace lorsque commence la guerre civile en 49 a.C. Prendre le contrôle de ces provinces apparaît ainsi comme une priorité après la marche sur Rome. Pour la même raison, César ne s'attarde pas face à *Massalia*, dont il confie le siège à ses légats, et part avec six légions affronter les troupes commandées par les pompéiens M. Petreius et L. Afranius. Cette campagne, de juin à août 49 a.C., éprouve les armées césariennes, un temps coupées

[2501] BROUGHTON 1952, p. 224-225.

de leurs lignes de ravitaillement par les crues du Segre, mais ne s'en conclut pas moins par la reddition des armées pompéiennes à *Ilerda*[2502]. La situation monétaire de l'*Hispania Citerior* au milieu du Ier siècle a.C. paraît très différente de celle qui caractérisait cette province durant la guerre de Sertorius : les monnaies d'argent locales ne semblent plus représenter plus qu'une part très marginale des effectifs des trésors monétaires de la période[2503] ; pour autant, il convient de tenir compte du fait que les remarques méthodologiques énoncées à propos des générations précédentes restent valables : il demeure impossible de proposer une datation fiable pour les trésors composés exclusivement de monnaies ibériques du Ier siècle a.C., et l'on doit donc se garder de situer leur enfouissement au moment du conflit sertorien simplement parce que cela semblerait historiquement plausible. En revanche, le fait est que les zones littorale et intermédiaire n'ont fourni aucun dépôt monétaire mixte : non seulement la circulation des monnaies d'argent indigènes recule, mais il est aussi clair que l'activité des ateliers monétaires indigènes a cessé dès avant le début de la guerre civile. Les analyses élémentaires en apportent une illustration supplémentaire : au début des années 30 a.C., Cn. Domitius Caluinus, mandaté par Octavien dans le cadre d'opérations contre les *Cerretani*, frappe à *Osca* (Huesca) une émission de deniers reproduisant au droit le portrait traditionnel des deniers de *Bolskan* avec la légende latinisée OSCA et, au revers, les emblèmes pontificaux césariens assortis de la légende DOM·COS·ITER·IMP (*RRC* 532/1)[2504]. Les analyses de 6 exemplaires de cette série attestent l'emploi d'un argent présentant des caractéristiques totalement différentes de celles des deniers antérieurs à la légende *bolśkan*, avec des niveaux de traces bien supérieurs (Au : 9770 ppm, σ=3350 ; Sn : 340 ppm, σ=180) en dépit d'un titre similaire (96,06 %, σ=1,3). Ces résultats témoignent ainsi d'une rupture des sources d'approvisionnement traditionnelles d'*Osca/Bolskan* (Figure 203).

[2502] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.37-55, 1.59-86.

[2503] AMELA 2010, p. 7. Cela n'empêche pas l'existence de cas isolés de dépôts contenant des proportions significatives de monnaies d'argent ibériques jusqu'à l'époque augustéenne : c'est par exemple le cas du trésor de Villard el Álamo (Cuenca, BLÁZQUEZ 1988 nº 103 p. 136), dont le *terminus post quem* est de 2 a.C. et qui associe 324 deniers romains républicains et impériaux à 79 deniers de *Bolskan* et un de *Kese*. Ce cas n'en est pas moins exceptionnel. De même, CAMPO 2002c, p. 329 signale encore un denier de *Bolskan* dans un trésor de monnaies romaines à *Emporion* (L'Escala, Gérone) dont le *terminnus post quem* est fixé à *c.* 11-9 a.C.

si l'on considère que ces monnaies sont déjà rares en-dehors des dépôts pour les périodes précédentes, ou bien à tout le moins que la documentation est trop lacunaire

[2504] Sur la série *RRC* 532/1, voir AMELA 2011. Signalons par ailleurs qu'Alberto Campana prépare actuellement une nouvelle étue de cette série de deniers (correspondance privée).

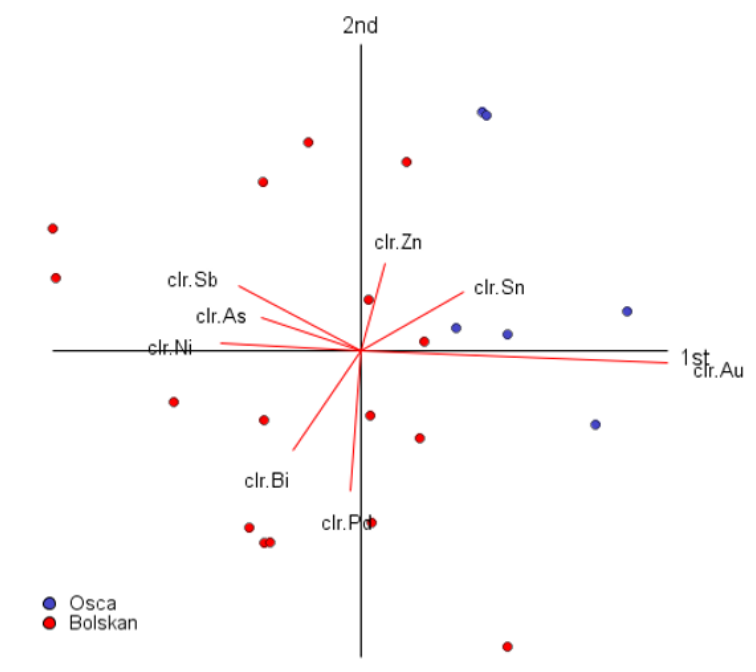


Figure 203. Analyse en composantes principales des éléments traces (Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb) de l'alliage des deniers *Bolskan* et *RRC* 532/1 OSCA/DOM·COS·ITER·IMP (n=22). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 75,2 %)

Si aucune trouvaille de monnaies romaines en contexte militaire ne peut être directement mise en relation avec la campagne d'*Ilerda*, il convient de souligner plus généralement que les guerres civiles de 49 à 45 a.C. marquent fortement de leur empreinte la circulation monétaire au sein des deux provinces hispaniques[2505] : dans une contribution récente, Luis Amela a pu répertorier pas moins d'une trentaine de dépôts monétaires enfouis soit durant ces années, soit peu après[2506]. Si la majorité d'entre eux provient des parties méridionale et occidentale de la péninsule Ibérique, il importe en premier lieu de souligner la spécificité des dynamiques observées durant ces années, qui témoigne de différences très profondes avec ce que l'on peut observer en Gaule pour la décennie précédente. En effet, la plupart de ces trésors se caractérise par la très forte proportion de monnaies récentes, c'est-à-dire frappées à partir de 49 a.C., et parmi celles-ci des émissions de campagne produites sur le terrain par les *imperatores* eux-mêmes, qu'il s'agisse de César ou des fils de Pompée[2507].

[2505] Pour une approche générale, voir CAMPO 1997b, p. 329-333. Concernant les campagnes hispaniques de 49 a.C., puis de 46-45 a.C., voir WOYTEK 2003, p. 58-61, 127-129, 283-304.

[2506] AMELA 2010. Voir déjà GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001, I, p. 166-167.

[2507] AMELA 2010, p. 18-24. Pour une étude plus détaillée concernant la structure des trésors de cette période découverts dans le sud de la péninsule Ibérique, voir CHAVES 1996, p. 498-504. L'auteur nuance l'impression générale d'homogénéité fournie par la documentation en soulignant les différences de traitement infligées aux monnaies selon les trésors, notamment à travers l'étude des pièces coupées ou incisées. Pour une approche statistique plus générale sur les trésors de cette période, LOCKEAR 2007, p. 116-119, 170-171.

En ce qui concerne l'*Hispania Citerior*, la principale exception pourrait être celle du trésor d'Alcalá de Henares (*RRCH* 334, *TMPI* 127, *CHRR* HEN), dont on ne connaît que 59 exemplaires sur environ 1500, soit 26 deniers de *Bolskan* et 33 à 35 deniers romains[2508], qui fournissent un *terminus post quem* de *c.* 59 a.C. (*RRC* 421/1 SVFENAS S·C). Son enfouissement a traditionnellement été mis en relation avec les guerres civiles des années 40 a.C.[2509], mais Luis Amela souligne à juste titre que, sur la base des données disponibles, il pourrait parfaitement être antérieur : l'auteur propose ainsi, avec guère plus d'arguments toutefois, de le mettre en relation avec la révolte des *Vaccaei* de 55 a.C.[2510]. Compte tenu du fait que les monnaies étudiées sont très loin de constituer un échantillon représentatif, il semble préférable de ne tirer aucune conclusion quant au contexte dans lequel a été constitué ce dépôt : on remarquera simplement qu'à ce stade, aucun exemplaire des années 40 a.C. n'est attesté, quatre seulement seraient postérieurs à *c.* 80 a.C., tandis que le denier le plus ancien date des années 130 a.C. (*RRC* 236/1 M·BAEBI·Q·F TAMPIL). Quelle que soit la date d'enfouissement du trésor d'Alcalá, la composition de l'échantillon étudié ne reflète donc pas les tendances observées au sein de la plupart des dépôts péninsulaires des années 40 a.C.

Cinq autres trésors monétaires peuvent être mentionnés, mais certains d'entre eux demeurent très mal connus. Manuel Gozalbes a fait état de l'existence d'un lot de 6 deniers romains républicains découverts au début du XXe siècle a.C. puis montés en bracelet : ils feraient partie, selon leur propriétaire, d'un petit ensemble d'une vingtaine de monnaies mises au jour à Castilblanques (Valence), réparti en parts égales entre les trois inventeurs et dont les autres exemplaires n'ont pas pu être retrouvés. Les deniers, tous frappés au cours des années 40 a.C., se rattachent aux émissions *RRC* 442/1a, 443/1 (variante « à l'éléphant à l'arrêt »), 448/1a, 463/1a, 480/13[2511]. On ignore, là encore, si cet échantillon est représentatif de l'ensemble du lot, mais le fait que les six deniers aient tous été émis entre *c.* 49 et *c.* 44 a.C. est en soi assez inhabituel. En revanche il ne nous semble pas permis de considérer, comme le fait Manuel Gozalbes, que ce lot ne serait qu'une partie d'un trésor de 150 à 200 deniers romains mis au jour à Castilblanques en 1909, désormais perdu : nous ignorons tout de sa composition et, à l'inverse, le propriétaire du bracelet a assuré au chercheur « con una cierta seguridad » que le lot initial ne dépassait pas la vingtaine d'exemplaires[2512]. Le trésor le plus important n'était pas dispersé, mais contenu dans un pot en céramique et il est possible que le territoire de la

[2508] AMELA 2006 ; AMELA 2010, p. 16.
[2509] Voir VILLARONGA 1993, p. 55 ; GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 286.
[2510] AMELA 2006.
[2511] GOZALBES 2001.
[2512] GOZALBES 2001, p. 351.

même commune ait simplement fourni deux dépôts distincts. En l'absence d'autres données, nous ne tenons donc compte ici que du lot d'environ 20 deniers.

Viennent ensuite les trésors de Figueres (Gérone, *TMPI* 139, BLÁZQUEZ 1988 nº 81) et de Tortosa (Tarragone, BLÁZQUEZ 1988 nº 82)[2513]. Du premier, découvert en 1849, on sait seulement qu'il comprenait une « grande quantité » de deniers romains contenus dans une amphore, dont 95 exemplaires *RRC* 443/1 CAESAR[2514] ; du second, mis au jour vers 1540, on peut seulement affirmer qu'il comprenait lui aussi un nombre assez conséquent de deniers romains, notamment des exemplaires des séries *RRC* 433/1 BRVTVS, 434/1 Q·POM·RVFI et 443/1 CAESAR. On en ignore les effectifs aussi bien que les autres émissions représentées : c'est donc bien peu pour intégrer ce trésor à la liste des dépôts péninsulaires datés des guerres civiles des années 40 a.C. En revanche, les effectifs relaivement importants de deniers *RRC* 443/1 à Figueres ne connaissent d'équivalents que dans des trésors datés des années 40 ou du début des années 30 a.C., de sorte qu'il semble vraisemblable que son enfouissement s'inscrive dans un contexte contemporain ou de peu postérieur aux guerres civiles.

Les deux trésors monétaires les mieux connus pour cette période en *Hispania Citerior* sont ceux de Llíria (Valence, *RRCH* 397, *TMPI* 132, *CHRR* LIR) et d'*Emporion* (ex-« Catalogne », L'Escala, Gérone, *TMPI* 130, *CHRR* CAT), dont le *terminus post quem* est dans les deux cas de *c.* 44 a.C. Le trésor de Llíria, mis au jour sur le site de l'antique *Edeta* en 1806, se composerait d'environ 994 monnaies d'argent, toutes des deniers républicains à l'exception d'un victoriat et d'un denier ibérique issu d'un atelier inconnu. L'exemplaire le plus récent, *RRC* 480/17 M·METTIVS, est issu de la grande émission monétaire réalisée à Rome au nom César au terme des guerres civiles, en 44 a.C.[2515]. Pere Pau Ripollès indique que ce trésor comprend 48,5 % de monnaies émises durant la première moitié du Ier siècle a.C. et 34,2 % d'exemplaires datés des années 40 a.C., ce qui témoigne donc d'importants apports de numéraire récent ; à elle seule, l'émission *RRC* 443/1 CAESAR totaliserait 134 exemplaires, soit 14 % des 961 exemplaires étudiés, ce qui est considérable[2516]. De manière générale, Pere Pau Ripollès souligne la surreprésentation des émissions de campagne du camp césarien, concluant ainsi que le propriétaire du trésor est probablement un partisan de César, enrichi par les campagnes hispaniques et généreusement récompensé par son *imperator*[2517]. Le cas du trésor

[2513] CAMPO 1984, p. 233.
[2514] Sur la série *RRC* 443/1, voir *infra*, p. 669ss. Nous n'y tenons compte ni du trésor de Figueres, ni de celui de Tortosa, étant donné les lacunes importantes de la documentation concernant la composition de ces ensembles.
[2515] Sur celle-ci, voir WOYTEK 2003, p. 413-432.
[2516] RIPOLLÈS 1982, p. 314-315.
[2517] RIPOLLÈS 1982, p. 315. Même explication chez AMELA 2010, p. 14.

d'*Emporion* peut être rapproché du précédent, bien que le nombre d'exemplaires qui le composent soit nettement inférieur. En 1984, Marta Campo a publié un trésor « de Catalogne », jusqu'alors inédit, composé de 90 monnaies conservées au sein du Gabinet Numismàtic de Catalunya (Barcelone)[2518] ; dans une récente mise à jour, elle a pu mettre en évidence le fait qu'il s'agit en réalité de deux dépôts distincts, mis au jour lors des fouilles de la *neapolis* d'*Emporion* dirigées par Emilio Gandía en 1912 et 1913. Le premier, qui comprenait initialement 48 deniers républicains et peut-être un de *Kese*, date des années 50 a.C. ; le second, qui nous intéresse plus particulièrement, contient 45 deniers romains dont certains présentent des traces d'oxydation liées au contact avec le feu[2519]. Parmi ces monnaies, 37 (82,2 %) datent des années 55-44 a.C., la plus récente étant un denier *RRC* 480/5b P·SEPVLLIVS MACER. Le lot comprend notamment 16 deniers « à l'éléphant » *RRC* 443/1 (35,5 %), 2 *RRC* 468/1-2 et 1 *RRC* 469/1a. En d'autres termes, le trésor d'*Emporion* se distingue à la fois par le caractère très récent de la majorité des exemplaires qui le composent et par la surreprésentation, parmi les monnaies de campagne des années 40 a.C., de celles de 49 a.C., liées à la campagne d'*Ilerda*. Marta Campo propose ainsi de rapprocher l'enfouissement de ce dépôt à l'installation de certains vétérans de César à *Emporion* après la bataille de *Munda*, évoquée par Tite-Live[2520]. Que l'on retienne ou non cette hypothèse, il apparaît dans tous les cas que les guerres civiles des années 40 a.C. ont profondément renouvelé le stock de numéraire d'argent en circulation en péninsule Ibérique durant cette période, chaque campagne sur place suscitant soit des frappes monétaires locales, soit d'importants transferts de numéraire. Si ce phénomène est mieux perceptible en *Hispania Ulterior*, il peut également être observé dans le Nord-Est ibérique en dépit d'une documentation de qualité très inégale.

Les données relatives à la circulation et aux trésors monétaires permettent donc de constater des différences fondamentales dans l'organisation financière des opérations militaires menées par les armées romaines en Gaule durant les années 50 a.C., puis en *Hispania Citerior* par la suite : là où, en Gaule, César compte principalement sur les structures d'approvisionnement contrôlées par le Sénat romain et fournit à ses soldats des deniers pouvant être assez anciens, en Hispanie une part significative des dépenses militaires auxquelles il procède prend la forme d'espèces très récentes, certaines spécialement frappées pour l'occasion : ce phénomène peut également être observé dans la partie orientale de la Cisalpine à travers les deux trésors de Padoue (*RRCH* – et 391, *CHRR* P03 et P07, *tpq c.* 43 et 45 a.C.) dont Kris Lockyear souligne la structure inhabituelle, avec une très forte

[2518] CAMPO 1984.
[2519] CAMPO 2002.
[2520] CAMPO 2002, p. 330 ; TITE-LIVE, 34.9.3 *: tertium genus Romani coloni ab diuo Caesare post deuictos Pompei liberos adiecti*.

surreprésentation des monnaies frappées à partir de *c.* 49 a.C.[2521]. L'autre nouveauté tient au fait que les monnaies de l'atelier capitolin de Rome ne constituent plus la composante unique ou presque des trésors de la période : au contraire, elles sont parfois minoritaires face aux émissions de campagne, produites hors d'Italie au nom des *imperatores*. Dans les limites de notre région et de notre période d'étude, la plus précoce et la plus importante de ces séries est celle « à l'éléphant » de César : il convient donc de reprendre l'étude de ces deniers de manière détaillée.

7.2.3. Le cas des deniers « à l'éléphant » de César

Sans doute dès les premiers mois du conflit en 49 a.C., César s'illustre par une production monétaire de grande envergure, dont la manifestation la plus emblématique prend la forme de la série de deniers *RRC* 443/1 à la légende CAESAR (Figure 204). L'ampleur exceptionnelle de ce monnayage, qui a suscité une bibliographie abondante, justifie de lui accorder une place particulière dans notre développement. Nous évoquerons dans un premier temps les aspects relatifs au contexte de sa production et de sa mise en circulation, avant d'aborder les nouvelles données fournies par les analyses élémentaires, aptes à enrichir notre interprétation du statut et de la fonction de ces deniers.



a **b**

Figure 204. Deniers « à l'éléphant » de César (*RRC* 443/1), variantes aux pattes obliques et parallèles.

a) Denier CAESAR, provinces occidentales, *c.* 49-48 a.C., *RRC* 443/1 (échelle 2:1), 3,94 g, 20 mm, 12 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 11015, REP-13067, [cat. 537].

b) Denier CAESAR, provinces occidentales, *c.* 49-48 a.C. *RRC* 443/1 (échelle 2:1), 3,94 g, 19 mm, 1 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 11016, REP-13068, [cat. 538].

7.2.3.1. Production et circulation des deniers « à l'éléphant »

Les deniers *RRC* 443/1 CAESAR constituent l'une des plus importantes séries de deniers romains républicains : d'après l'étude statistique des trésors monétaires, Michael Crawford estime que leur

[2521] LOCKYEAR 2007, p. 119-121.

production a nécessité l'emploi de *c.* 750 coins de droit et *c.* 833 coins de revers. Peut-être davantage encore que pour d'autres émissions romaines, ces chiffres élevés doivent être appréhendés avec prudence et ne fournissent donc rien de plus qu'un ordre de grandeur relatif : jusqu'à présent, aucune étude de coins n'a été entreprise pour évaluer l'ampleur exacte de ce monnayage ou pour identifier plus précisément les étapes de la frappe. Il n'en est pas moins certain qu'en termes de volume de production, ce numéraire éclipse toutes les autres séries de deniers de cette période, qu'elles soient émises à Rome ou ailleurs, sous l'autorité de César ou sous celle de ses adversaires. Ces deniers, qui se caractérisent par des styles de gravure relativement hétérogènes, ne présentent ni variantes typologiques majeures, ni marques de contrôle, pourtant fréquentes parmi les émissions romaines de cette période. On trouve sur une face, désormais clairement identifiée comme le droit[2522], la représentation énigmatique d'un éléphant piétinant un serpent cornu, dont on ne perçoit que la partie antérieure ; la légende CAESAR se déploie en grands caractères sous la ligne d'exergue, sans aucune mention relative au titre ou à l'*imperium* de César. Le type de revers, anépigraphe, juxtapose quatre éléments associés au culte civique romain – le *culullus*, l'aspersoir (*aspergillum*), la hache et l'*apex*, couvre-chef des pontifes et des flamines.

La seule véritable variation typologique pouvant être mise en évidence dans le mode de représentation de ces types très figés tient au style de gravure de l'éléphant au droit : sur la variante principale, celui-ci est représenté en marche – les pattes sont obliques – et traité de manière assez naturaliste (Figure 204a). Une variante légèrement moins courante présente un éléphant à l'arrêt – les pattes parallèles – et un style plus schématique : le corps est trappu, le cou raccourci, l'œil en amande et les défenses plus proéminentes (Figure 204b)[2523]. Cet élément distinctif n'est pas répertorié dans les principaux catalogues et il est donc difficile de déterminer quelles variantes sont représentées et dans quelles proportions parmi les trésors monétaires et les trouvailles isolées publiés jusqu'à présent. À l'heure actuelle, on peut tout au plus souligner que la seconde variante est particulièrement sous-représentée au sein du trésor d'Arbanats (Gironde, *RRCH* 430, *CHRR* ARB, *tpq c.* 39 a.C.), qui contient un nombre particulièrement élevé de monnaies « à l'éléphant » : seuls 11 des 133 deniers *RRC* 443/1 que compte ce dépôt (8,2 %, ou 1,1 % des effectifs totaux du trésor) présentent un éléphant « à l'arrêt »[2524]. Par contraste, cette variante semble représenter entre 15 % et 25 % des exemplaires

[2522] En témoignent à la fois l'existence de plusieurs *brockages* au type « à l'éléphant » et d'exemplaires présentant sur cette face la trace de deux gravures alignées horizontalement, ce qui ne peut se concevoir que sur un coin dormant. Voir WOYTEK 2005, p. 644-645 et WOYTEK 2006.
[2523] Se fondant lui aussi sur la position des pattes de l'animal, WOYTEK 2006 distingue ainsi deux groupes λ et π.
[2524] Il s'agit des exemplaires BnF Luynes 6340-6342, 6344-6351, REP-21963-21965, 21967-21974.

parus en vente sur le marché numismatique au cours des dix dernières années[2525]. Il est donc possible que les deux principales composantes de la série *RRC* 443 se caractérisent par des aires de circulation préférentielles distinctes ou remplissent des fonctions différentes, mais il est encore difficile d'aboutir à des conclusions définitives à ce sujet. Il faut en outre tenir compte du fait que la limite entre ces deux variantes ne semble pas tout à fait étanche, comme en attestent certains exemplaires présentant un style de gravure similaire à celui de la seconde, mais avec un éléphant en marche.

Au-delà de ces questions stylistiques, les problèmes relatifs à l'iconographie de cette émission, dont le sens ne s'impose pas par son évidence, ont fait et font encore l'objet d'interprétations contradictoires, sur lesquelles nous reviendrons par la suite[2526]. Ces considérations ont elles-mêmes nourri des propositions très différentes concernant le contexte d'émission des deniers « à l'éléphant » : certains auteurs, interprétant l'élément piétiné par l'éléphant soit comme un *carnyx*, soit comme un « dragon », ont cherché à dater cette série de deniers des années de la guerre des Gaules[2527], proposition désormais abandonnée[2528] ; d'autres ont, plus récemment, voulu y reconnaître une allusion au roi numide Juba, dont le nom serait assimilé, par homonymie, à la crête (*iuba*) du serpent, proposition qui peine à emporter la conviction[2529]. Cette piste « africaine » serait à mettre en relation soit avec les campagnes césariennes en Afrique en 47-46 a.C. selon Andreas Alföldi, soit avec celles de Curion, un peu plus tôt, en 49 a.C.[2530]. Ces interprétations, qui postulent le recours à des jeux de mots dont il n'est pas dit qu'ils soient particulièrement évidents pour les usagers de ces deniers, impliquent en outre d'identifier César lui-même à l'éléphant, ce qui n'est pas plus assuré[2531]. Au bout du compte, ni l'idée

---

[2525] D'après une recension effectuée sur http:/pro.coinarchives.com/a. Pour l'heure, nous ne sommes pas en mesure de fournir une estimation plus précise. La représentativité de l'échantillon n'est pas non plus assurée, mais elle exprime un ordre de grandeur relativement fiable selon nous.

[2526] On se reportera à une synthèse des contributions récentes dans AMELA 2013. Celle-ci n'apporte en revanche, par elle-même, aucune avancée significative pour notre connaissance des deniers *RRC* 443.

[2527] BABELON 1884 ; GRUEBER 1901.

[2528] Il suffit pour cela de souligner qu'aucun exemplaire *RRC* 443/1 ne figure parmi les 145 monnaies romaines républicaines mises au jour dans les fossés d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) : voir POPOVITCH 2001.

[2529] WOODS 2009, p. 190-191, suivi par AMELA 2013, p. 154. Le latin *iuba* ne renvoie pas spécifiquement à la crête, que ce soit celle d'un serpent ou d'un volatile, et peut aussi désigner la crinière d'un cheval, voir OLD, p. 976. Pourquoi, dès lors, opter pour la représentation d'un serpent ? Celui-ci ne semble pas spécifiquement associé à la monarchie numide, et n'apparaît jamais dans l'iconographie monétaire de Juba I et II, voir SUSPÈNE 2015. Comment suggérer aux usagers de ces deniers de se focaliser précisément sur un petit appendice situé sur la tête d'un animal occupant lui-même une partie très restreinte du champ de la monnaie ?

[2530] WOODS 2009.

[2531] L'argument essentiel au profit de cette identification tient à un passage de l'*Histoire Auguste* attribué à AELIUS SPARTIANUS, *Vie d'Aelius Verus*, 2.3-4, qui présente parmi les étymologies du *cognomen Caesar* le terme punique *caesai* désignant l'éléphant. À l'inverse d'ALFÖLDI 1968, il nous semble imprudent de fonder l'interprétation de l'iconographie des deniers *RRC* 443 sur une remarque à caractère étiologique issue d'une œuvre – peu fiable – rédigée au IVe siècle p.C. On ne peut ni tenir pour fiable cette étymologie, ni même présumer qu'une telle explication était déjà formulée au temps de César et pourrait donc avoir poussé ce dernier à en jouer à son profit. Il est même possible que ce ne soit pas cette

d'une frappe effectuée pour les besoins des campagnes africaines, ni à plus forte raison celle d'une production sur place ne peuvent être soutenues sur la base des données disponibles.

Les données relatives aux techniques de fabrication et à la distribution géographique des trouvailles monétaires nous invitent désormais à considérer d'autres pistes à la suite des travaux de Bernhard Woytek, qui font désormais référence sur cette question[2532]. L'auteur, qui suit Dirk Backendorf concernant la datation de l'émission[2533], souligne d'abord la surreprésentation proportionnelle des deniers « à l'éléphant » dans les trésors monétaires gaulois et ibériques ainsi que le décalage chronologique apparent entre le pic d'enfouissement des trésors contenant des deniers *RRC* 443/1 au sein des provinces occidentales et celui qui se rapporte à l'Italie[2534]. Les cartes de répartition permettent de prendre la mesure de ce phénomène, tout en nous invitant à compléter le constat formulé par Bernhard Woytek (Figure 205). D'une part, plus de la moitié des dépôts dont le *terminus post quem* est situé entre *c.* 49 et *c.* 44 a.C. se situent au sein des provinces gauloises, sur les deux versants des Alpes, ou bien en péninsule Ibérique, ce qui est d'autant plus remarquable si l'on tient compte du nombre total des trésors de cette période, qui est supérieur en Italie. Les plus gros effectifs de deniers *RRC* 443/1 s'observent par ailleurs au sein de dépôts occidentaux, en particulier ceux d'Arbanats (133 ex. *RRC* 443/1 sur 960) et de Llíria (Valence, *RRCH* 397, *CHRR* LIR, *tpq c.* 44 a.C., 134 ex. *RRC* 443/1 sur 982)[2535]. Le nombre cumulé des deniers de cette série parmi les trésors italiens est certes supérieur à celui des dépôts des provinces occidentales, mais il est nettement plus restreint en termes proportionnels (Figure 205)[2536]. La distribution géographique préférentiellement occidentale des deniers « à l'éléphant » de César a également été soulignée par Kris Lockyear, dont les analyses de correspondance confirment la représentativité de ces données, donc la fiabilité des résultats énoncés précédemment[2537].

étymologie qui permette de comprendre les types monétaires de la série *RRC* 443, mais la pérennité de celle-ci qui ait entraîné l'émergence d'une telle interprétation au cours des siècles suivants.

[2532] WOYTEK 2003, p. 119-133 ; et WOYTEK 2005, 2006.

[2533] BACKENDORF 1998, p. 210-211 apporte en effet la confirmation définitive du fait que la frappe des deniers *RRC* 443 débute dès 49 a.C. à partir de l'étude des trésors italiens.

[2534] WOYTEK 2005, p. 645-646.

[2535] Les effectifs relatifs au trésor de Llíria proviennent d'AMELA 2013, p. 157.

[2536] AMELA 2013, p. 157. Concernant le caractère fréquent des trouvailles de deniers *RRC* 443 en péninsule Ibérique, voir RIPOLLÈS 1982, p. 317-318 ; AMELA 2010, p. 24-25.

[2537] LOCKYEAR 2007, p. 121-122, 126, 131-133, 135, 144 ; l'auteur montre que ce tropisme occidental tend à se maintenir au fil des ans, bien que la proportion des deniers *RRC* 443/1 dans les dépôts issus d'Occident nord-méditerranéen demeure généralement supérieure à celle des trésors italiens. Kris Lockyear conclut, p. 170 : « Hoards from France, Spain and Portugal seem to be particularly associated with it having a median of 4.5% and an interquartile range of 1.7–7.8% compared to hoards from Italy which have a median of 2.1% and an interquartile range of 1.3–3.0% ».

Selon Bernhard Woytek, ce fort tropisme occidental s'explique par une période de frappe tout à la fois précoce et relativement courte, c'est-à-dire située entre le printemps et l'été 49 a.C.[2538]. Ne bénéficiant pas de fonds propres suffisants dans les semaines suivant immédiatement le franchissement du Rubicon en janvier 49 a.C., César attendrait de prendre possession des réserves du Trésor romain, abandonnées par ses adversaires dans leur fuite. Cette matière première serait employée pour la frappe des deniers « à l'éléphant », que Bernhard Woytek situe soit en Celtique méditerranéenne dans le cadre du siège de *Massalia*, soit dans le Nord-Est ibérique avant la campagne d'*Ilerda* (Lérida), et peut-être au sein de ces deux espaces différents[2539]. Le corpus des trésors monétaires et leur répartition géographique confèrent une certaine vraisemblance à cette hypothèse, tout en fournissant une autre illustration de l'emploi de la série *RRC* 443 pour le financement des contingents occidentaux des armées césariennes durant la guerre civile : la plupart des dépôts comprenant une ou plusieurs monnaies non-romaines se concentre en effet au sein des Gaules et en péninsule Ibérique. Certes, les trésors de Villette (Isère, *RRCH* 393, *CHRR* VLL, *tpq c.* 45 a.C.) et de Rognac sont en réalité composés essentiellement de monnaies locales : des exemplaires « au cavalier » de la vallée du Rhône pour le premier, des drachmes massaliotes pour le second, en association avec de faibles quantités d'espèces romaines[2540]. Mais le cas de figure le plus courant durant les années 40 a.C. est, au contraire, celui des trésors contenant principalement des deniers et des quinaires romains et quelques monnaies gauloises, ibériques et surtout numides. Les dépôts enfouis au sein des provinces occidentales et qui incluent des proportions significatives de deniers *RRC* 443 ont donc pu être constitués par des soldats attachés au service de César dès *c.* 49 a.C., si ce n'est déjà auparavant, et qui l'ont également accompagné en Afrique en 47-46 a.C.[2541].

On peut encore apporter quelques précisions supplémentaires : Bernhard Woytek a récemment attiré l'attention sur plusieurs exemplaires « à l'éléphant à l'arrêt » au type de droit décentré laissant apparaître le grènetis d'une autre gravure, juxtaposée à la première (Figure 206), ce qui trouve un parallèle très clair dans les émissions de monnaies d'argent de Celtique méditerranéenne et du Centre-Est[2542]. Par exemple, les exemplaires « au cavalier » de la vallée du Rhône permettant de distinguer l'emploi de coins de droit alignés sur une même enclume sont assez fréquents et semblent concerner la plupart des séries : nous avons relevé 13 cas parmi les 247 monnaies conservées au sein de la

[2538] WOYTEK 2003, p. 554.
[2539] WOYTEK 2003, p. 128-132. L'auteur souligne ainsi d'après l'étude des trésors, p. 132, que la localisation de la frappe des deniers *RRC* 443 commence vraisemblablement en *Gallia Ulterior* plutôt qu'en *Gallia Citerior*.
[2540] Voir, en dernier lieu, RICHARD RALITE et GENTRIC 2014.
[2541] Sur la question des contingents auxiliaires de César durant les campagnes africaines de 47-46 a.C., voir *infra*, p. 739.
[2542] WOYTEK 2006, p. 85-86 et n°s 15-23 pl. 11.

Bibliothèque nationale de France (5,3 %), se rattachant aussi bien aux émissions précoces du groupe à la légende COMA que les plus tardives aux noms romanisés (Figure 207). Le monnayage d'argent attribué aux *Ruteni* en fournit une autre manifestation, désormais bien étudiée (Figure 208)[2543]. On peut ainsi en déduire, à la suite de Bernhard Woytek, que l'éléphant occupe bien le droit des deniers *RRC* 443 et que le sous-groupe représentant le pachyderme à l'arrêt a été émis pour partie, voire intégralement en Celtique méditerranéenne.

[2543] LOPEZ 2011.

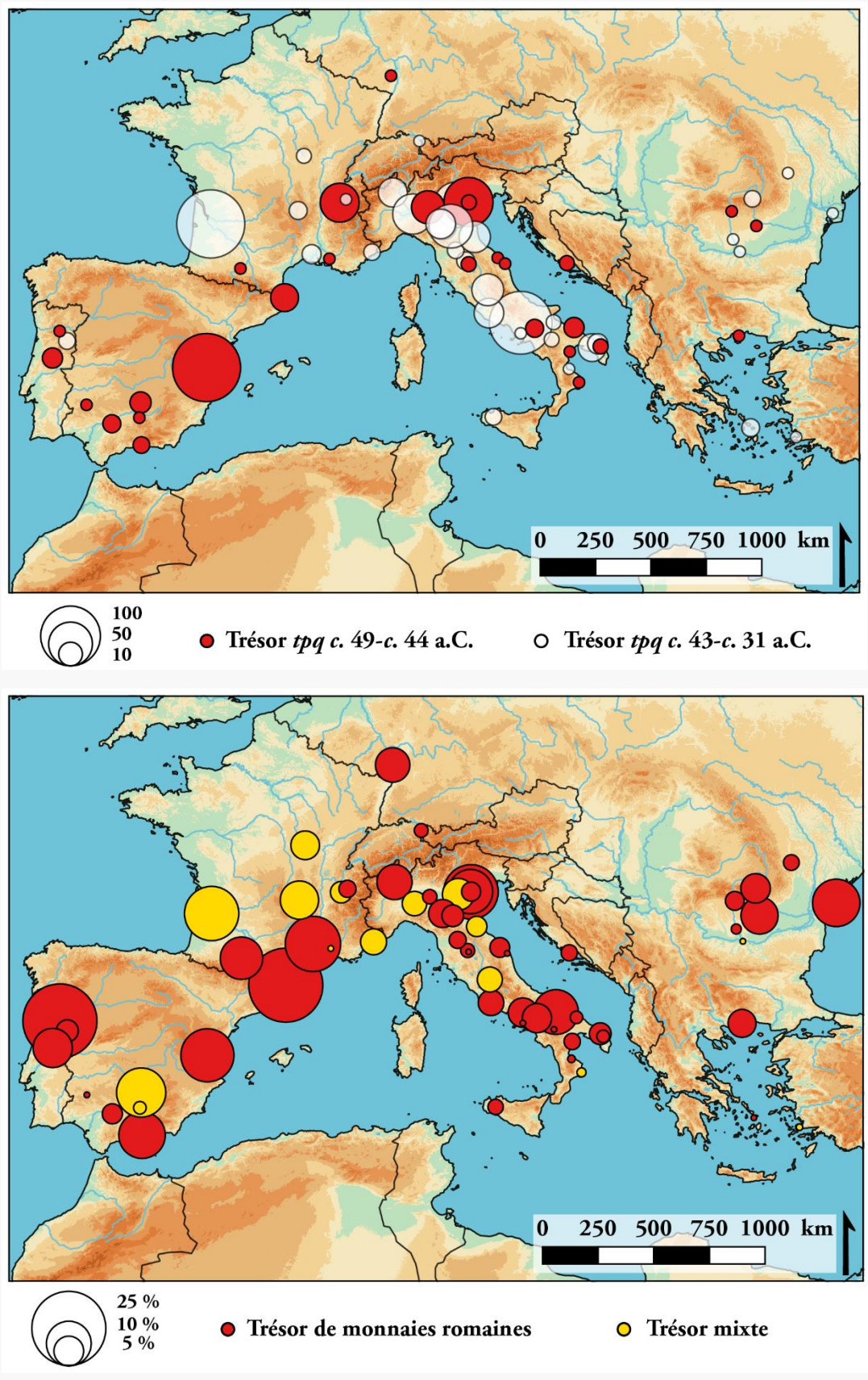


Figure 205. Cartes de répartition des trésors contenant des deniers *RRC* 443/1, *c.* 49-*c.* 31 a.C.
En haut : représentation des effectifs de deniers *RRC* 443/1 au sein des trésors, *terminus post quem* avant ou après *c.* 44 a.C.
En bas : représentation du pourcentage de deniers *RRC* 443/1 sur les effectifs totaux des trésors, mixtes ou non-mixtes.
Sources : CRAWFORD 1969a, BLÁZQUEZ 1987, BACKENDORF 1998, CAMPO 2002c, FOURNIER 2009, FEUGÈRE et PY 2011a, *CHRR*.



Figure 206. Denier CAESAR présentant, au droit, deux gravures alignées horizontalement. Provinces occidentales, *c.* 49-48 a.C., *RRC* 443/1 (échelle non respectée), 4,00 g, 2 h. Prov. Mornico Losana (Pavie). Milan, Civiche Raccolte Numismatiche, inv. M.0.9.25304. Cl. R. Martini, source : WOYTEK 2006, pl. 9, nº 6-6a.



a **b**

Figure 207. Monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, *c.* 125-*c.* 25 a.C.

a) Unité d'argent COOV / COMA, moyenne vallée du Rhône, *c.* 125-*c.* 75 a.C., type BN 5886-5890 (échelle 2:1), 2,19 g, 16 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5889.

b) Unité d'argent DVRNACVS / DONNVS, moyenne vallée du Rhône, *c.* 50-*c.* 25 a.C., type BN 5786-5800 (échelle 2:1), 1,97 g, 16 mm, 10 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 5788.



Figure 208. À gauche : monnaie d'argent « au sanglier » (droit et revers, échelle non respectée), RUT-206b, 2,40 g, Musée Fenaille, Rodez (Aveyron). À droite : reconstitution d'empreinte d'un « coin multimonétaire » de droit de cette série à partir de 24 exemplaires. Clichés et DAO : C. Lopez. Source : LOPEZ 2014, p. 129-131.

Néanmoins la variante principale au style naturaliste est également attestée au sein de cette région dès 49 a.C. : c'est en effet ce que révèle l'étude du trésor de monnaies d'argent massaliotes et romaines de Rognac, évoqué précédemment. Si l'enfouissement de ce dépôt est bien à mettre en relation avec la destruction du Castellas de Rognac par les troupes césariennes placées sous le commandement de C. Trebonius[2544], il peut paraître révélateur que l'exemplaire le plus récent parmi les cinq monnaies républicaines du lot soit un denier *RRC* 443/1 se rattachant à la variante « à l'éléphant en marche » (Figure 209).



Figure 209. Denier CAESAR issu du trésor de Rognac (Bouches-du-Rhône), *c.* 49-48 a.C., *RRC* 443/1 (échelle 2:1), 3,87 g, 20 mm, 1 h. Marseille, Cabinet des monnaies et médailles. Cl. J. Bouvry.

Récapitulons : les deniers « à l'éléphant » constituent la série monétaire la plus importante qui soit émise au bénéfice des troupes césariennes durant les premiers mois de la guerre civile ; de fait, ce numéraire semble être le seul frappé au nom de César lui-même, au moins jusqu'à sa traversée en Illyrie durant la première partie de l'année 48 a.C.[2545], et il doit être associé à une autre émission de deniers d'une très grande envergure, celle-ci étant frappée à Rome, *RRC* 442/1 MN·ACILIVS III·VIR[2546]. Si l'on se fie aux ordres de grandeur fournis par les trésors gaulois et ibériques, la série *RRC* 443/1 pourrait fournir à elle seule entre un dizième et un quart des espèces d'argent employées pour le paiement des soldats de César en *c.* 49-48 a.C., ce qui est considérable : il suffit pour en prendre la mesure de relever la part bien plus faible des deniers *RRC* 366 ou 393 au sein des dépôts associés à la présence des armées sénatoriales en Celtique et en Ibérie durant le conflit sertorien, une génération plus tôt[2547]. Les difficultés relatives au classement interne de la série *RRC* 443 ne permettent pas de

[2544] CÉSAR, *Guerre civile*, 1.36 ; le caractère fortuit de la découverte, hors de tout contexte archéologique bien identifiable, ne permet pas d'attribuer avec certitude la constitution du trésor de Rognac à la période du siège de *Massalia*, mais force est de reconnaître qu'il s'agit de l'hypothèse la plus vraisemblable dans l'état actuel des données disponibles.

[2545] WOYTEK 2003, p. 142-153, 554, lui fait en effet succéder à partir de ce moment la frappe de l'émission *RRC* 452/1-5 CAESAR au portrait de Vénus et aux trophées d'armes gauloises.

[2546] WOYTEK 2003, p. 91-96 ; WOYTEK 2005. CRAWFORD 1974, p. 461 estime à *c.* 651 le nombre de coins de droit employés pour la frappe de cette émission, qui se démarque ainsi très nettement de celles des années précédentes, aux volumes de production beaucoup plus restreints.

[2547] Voir *supra*, p. 620ss.

déterminer si sa production prend place au sein d'un foyer émetteur unique ou si elle se répartit, simultanément ou successivement, entre plusieurs ateliers situés au sein des provinces occidentales. Il semble assuré qu'une partie au moins de la frappe du sous-groupe « à l'éléphant à l'arrêt » se déroule en Celtique méditerranéenne, peut-être dans la vallée du Rhône, c'est-à-dire à proximité de *Massalia*. La découverte de plusieurs trésors dans le Nord-Est ibérique indique que ces deniers ont été employés par César lui-même avant ou immédiatement après la bataille d'*Ilerda*, sans que l'on puisse déterminer s'ils ont été frappés sur place, dans la région de *Narbo*, ou encore en vallée du Rhône ; la première solution, c'est-à-dire l'idée d'une émission au moins partiellement péninsulaire, est en tout cas privilégiée par la plupart des numismates espagnols[2548] ; si elle semble accréditée par les données relatives à la circulation monétaire, il faut rappeler la brièveté du séjour de César au sud des Pyrénées[2549] : si une partie de la frappe des deniers « à l'éléphant » prend place en *Hispania Citerior*, le plus probable est que celle-ci débute dès avant l'arrivée de l'*imperator*, c'est-à-dire à partir du moment où son légat C. Fabius arrive sur place au début du printemps. En bref, on ne peut pas déterminer avec certitude si la frappe des deniers « à l'éléphant » prend place au sein de plusieurs foyers émetteurs où officient les légions césariennes, indépendamment de la présence de César lui-même, ou s'il faut plutôt y voir une émission « itinérante » suivant plus strictement la marche de l'*imperator*[2550]. L'hétérogénéité des styles de gravure, même au sein de l'ensemble typologique « à l'éléphant en marche », pourrait tout aussi bien s'expliquer par ces deux modes d'organisation.

Le classement de la série *RRC* 443 pourrait être d'autant plus complexe que des émissions auxiliaires ou, si l'on préfère, des imitations attestent la diffusion de leur iconographie monétaire au sein des territoires dominés par César au cours des années 40 a.C. C'est ce que démontre l'abondante série de monnaies de bronze présentant les mêmes types associés à la légende A·HIRTIVS, dont l'atelier se situe probablement au sein de l'*oppidum* du Titelberg (Luxembourg), dans le Nord de la Gaule. Bernhard Woytek et Stéphane Martin datent ce monnayage des années *c.* 45-44 a.C., rompant avec la chronologie haute privilégiée par les auteurs du *Roman Provincial Coinage*[2551]. Ces auteurs mettent

[2548] Voir par exemple CHAVES 1996, p. 500 ; CAMPO 1997b, p. 330-331 ; AMELA 2010, suivant ainsi CRAWFORD 1974.
[2549] WOYTEK 2003, p. 131.
[2550] WOYTEK 2003, p. 119-131, tend à privilégier la seconde option, situant pour cette raison l'essentiel de la production de l'émission *RRC* 443 en Gaule. Dans sa recension de l'ouvrage de Bernhard Woytek, CRAWFORD 2012 estime plutôt que la présence de l'*imperator* n'est pas requise pour la frappe d'un numéraire en son nom. Une solution intermédiaire pourrait être que César fournit au cas par cas aux légats menant des expéditions en 49 a.C. – C. Fabius en Hispanie, C. Trebonius en Massaliotide ou encore Cn. Carbo en Afrique – les fonds requis pour la frappe d'espèces au nom de César, s'ils en perçoivent sur place la nécessité.
[2551] *RPC* 501 ; WOYTEK 2009a ; MARTIN 2015, p. 128, contre BURNETT *et al.* 1992, p. 148, qui attribuent la série aux années *c.* 51-50 a.C., Hirtius séjournant en effet dans le Nord de la Gaule, comme César, durant cet hiver ; mais ils en

ainsi en évidence la pérennité des types « à l'éléphant » et aux emblèmes pontificaux de César, qui ne sont donc pas employés qu'en *c.* 49 a.C. Du point de vue méthodologique, on ne peut dès lors pas exclure que l'hétérogénéité des styles de gravure des deniers *RRC* 443 puisse aussi s'expliquer par la frappe d'imitations tardives, officielles ou non, en Italie, en Celtique ou ailleurs[2552]. Pour autant, il convient de souligner que l'échantillon soumis à des analyses élémentaires dans le cadre de ces recherches témoigne d'une certaine homogénéité, qui ne nous porte donc pas pour l'heure à postuler un éclatement particulièrement marqué des frappes de ces deniers, tout du moins en ce qui concerne la variante naturaliste « à l'éléphant en marche ».

Enfin, si l'identification d'un épisode de frappe de deniers « à l'éléphant » en *Gallia Ulterior* au printemps 49 a.C. semble désormais assurée, il subsiste davantage de doutes quant aux étapes suivantes de l'histoire de ce monnayage. Encore récemment, et face à la chronologie resserrée défendue par Bernhard Woytek[2553], Michael Crawford a de nouveau exprimé sa conviction selon laquelle la production des deniers « à l'éléphant » se poursuivrait jusqu'en 48 a.C.[2554]. Plus précisément, Michael Crawford souligne le nombre significatif de trésors monétaires comprenant des deniers « à l'éléphant » mis au jour en Apulie, et attire notamment l'attention sur le trésor mal connu de Conversano (Bari), dont le *terminus post quem* serait fixé par la série *RRC* 443, et sur un dépôt inédit conservé au Museo Nazionale de Tarente, comprenant également des monnaies de cette émission et clos par la série *RRC* 448 L·HOSTILIVS SASERNA émise en 48 a.C.[2555]. Autrement dit, alors que Bernhard Woytek considère que ce numéraire doit être appréhendé dans le contexte d'une saison de campagne spécifique, Michael Crawford privilégie un modèle d'organisation de la frappe un peu plus souple. Cette question ne peut pas être tranchée avec certitude et ne présente pour notre propos qu'un intérêt secondaire : il importe essentiellement d'insister ici sur le contexte celtique ou ibérique marqué de la plus grande partie du monnayage « à l'éléphant », si ce n'est de la totalité de celui-ci. On

déduisent que la série *RRC* 443 est elle-même plus ancienne, hypothèse qui n'apparaît plus comme la plus plausible à la lumière de la démonstration de BACKENDORF 1998, p. 210-211. Les années centrales de la décennie 49-40 a.C. doivent donc être privilégiées. La série *RPC* 502 à la légende CARINAS pourrait être nettement plus tardive.

[2552] Il faut peut-être verser à ce dossier des imitations tardives la découverte présumée d'un coin de revers tronconique au type des emblèmes pontificaux à Montana, en Bulgarie : voir en dernier lieu PAUNOV 2014, p. 30. Cependant la gravure semble assez irrégulière et WOYTEK 2005, p. 644 privilégie l'hypothèse d'un faux moderne.

[2553] WOYTEK 2003, p. 127, juge peu probable l'idée que la frappe se poursuive en 48 a.C., considérant qu'elle doit immédiatement laisser la place à l'émission *RRC* 452/1-5, dont la production débute selon l'auteur dès la traversée de l'Adriatique, soit en début d'année 48 a.C., et non à partir de juillet 48 a.C. comme le suggère CRAWFORD 1974, p. 467. La question dépend de la manière dont on interprète la légende « _|_ | | » au droit de ces monnaies, qui se rapporte à l'âge de César : sa cinquante-deuxième année est-elle en cours ou révolue ? WOYTEK 2003 et CRAWFORD 2012 expriment à ce propos des opinions divergentes.

[2554] CRAWFORD 2012 ; il s'agit d'une recension de WOYTEK 2003.

[2555] Ces trésors, dont nous ignorons la composition, n'ont pas été intégrés à nos cartes de répartition.

le voit, l'étude numismatique de ce numéraire est loin d'être close, et l'on peut gager que les conclusions qui émergeront au terme d'un classement plus détaillé de leurs variantes apporteront de nouveaux éléments de compréhension quant à l'organisation de la production des deniers *RRC* 443. Cette problématique peut également être abordée à partir des données analytiques, qui permettent d'appréhender les stratégies d'approvisionnement du ou des centres émetteurs au service de César.

7.2.3.2. L'apport des analyses élémentaires

En dépit de son importance historique considérable, la série *RRC* 443 n'a pas été étudiée par les équipes allemande et britannique associées à la monographie publiée en 2000 sous la direction de Wilhelm Hollstein[2556] ; le récent ouvrage de Kevin Butcher et Matthew Ponting, dédié au monnayage d'argent impérial, prend pour point de départ les deniers « légionnaires » d'Antoine (*RRC* 544)[2557]. Au-delà de considérations générales au sujet de leur titre[2558], les monnaies « à l'éléphant » n'ont donc pas fait jusqu'à présent l'objet d'une étude archéométrique détaillée. Dans le cadre de ces recherches, 18 deniers ont pu être analysés par LA-ICP-MS, dont 14 proviennent du trésor d'Arbanats. Toutefois, un seul exemplaire – Ailly 11016, REP-13068, [cat. 538] – se rattache à la variante « à l'éléphant à l'arrêt », ne nous permettant de formuler au sujet de celle-ci que des observations préliminaires, qui devront être complétées par d'autres analyses. La teneur moyenne en argent de ces 18 deniers s'établit à 97,1 % (σ=1,0), avec des concentrations en cuivre comprises entre 0,6 % et 3,5 %. Il importe de souligner que l'exemplaire le plus pauvre en cuivre est, précisément, celui « à l'éléphant à l'arrêt ». La série *RRC* 442 MN·ACILIVS III·VIR, émise à Rome mais qui s'inscrit selon Bernhard Woytek dans la même dynamique historique que les deniers « à l'éléphant », n'a malheureusement pas fait l'objet d'analyses élémentaires. On peut néanmoins souligner que le titre des deniers de César n'est que légèrement inférieur à celui des deniers frappés au sein de l'atelier capitolin durant les années 50 et la première moitié des années 40 a.C. : la concentration moyenne en argent des séries *RRC* 405[2559] et 425-454 s'élève en effet à 97,5 % (σ=1,1, n=32) (Figure 210).

L'étude des éléments traces permet de mettre en évidence les caractéristiques particulières de la série *RRC* 443, par comparaison avec les émissions romaines frappées au cours des générations

[2556] HOLLSTTEIN 2000a.
[2557] BUTCHER et PONTING 2014, p. 161-167.
[2558] WALKER 1980, p. 67, obtient par fluorescence X un titre moyen de 96,4 % (σ=0,5, n=12).
[2559] La série *RRC* 405 M·PLAETORIVS CEST·S·C est incluse car sa datation a été abaissée aux années 50 a.C. suite à la publication du trésor de Mesagne : voir HERSH et WALKER 1984 ; MATTINGLY 1995. La chronologie des émissions de deniers de cette période, précisée grâce à cette découverte, peut encore se prêter à des corrections, comme en attestent les propositions de GUZZETA 2000 à partir du trésor de Rutigliano (Bari, *CHRR* RUT).

précédentes en *Gallia Ulterior* ou en péninsule Ibérique. Ces monnaies se distinguent par des teneurs en or assez homogènes, de l'ordre de 3890 ppm (σ=1290), qui contrastent avec des concentrations en bismuth plus dispersées, en moyenne 670 ppm (σ=460) (Figure 211). Sans se démarquer réellement du groupe de composition identifiable pour les exemplaires « à l'éléphant en marche », le denier « à l'éléphant à l'arrêt » se situe à la marge de celui-ci, présentant de fait la plus faible concentration en bismuth, environ 10 ppm. De manière générale, la tendance observée ne diffère pas de celle qui prévaut pour les émissions d'argent monnayé de l'atelier capitolin de Rome, qui voient leurs teneurs en or se stabiliser vers 4000-5000 ppm et leurs concentrations en bismuth se réduire de manière continue au cours du second tiers du Ier siècle a.C. En revanche, l'étude des teneurs en cuivre et en étain fait apparaître une rupture nette entre les monnaies frappées à Rome avant et après la prise de contrôle de la cité par César. Les concentrations en étain des séries tardives s'inscrivent ainsi dans une tendance de composition comparable à celle des deniers « à l'éléphant » et peuvent atteindre plusieurs centaines de ppm dans le cas des monnaies *RRC* 443, voire jusqu'à 17000 ppm pour les séries romaines les plus tardives telles que *RRC* 454 A·LICINIVS NERVA IIIVIR, émise en *c.* 47 a.C. (Figure 212).

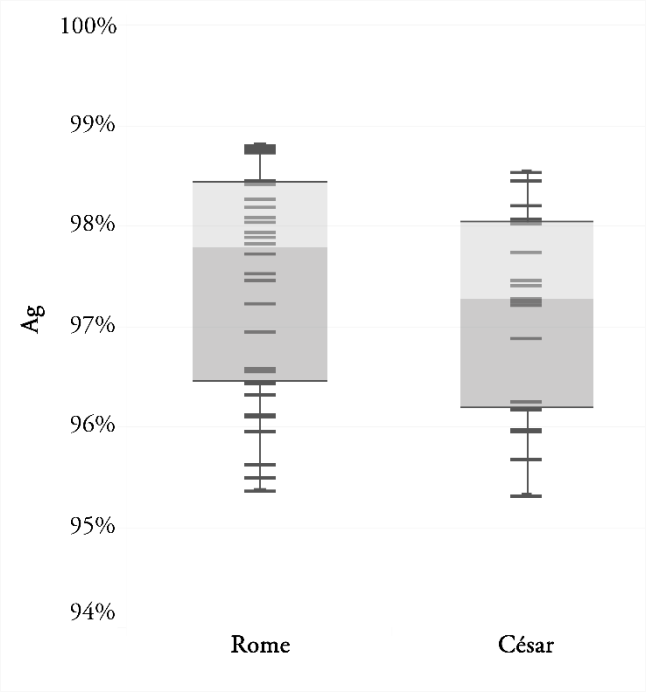


Figure 210. Titre des monnaies « à l'éléphant » de César (*RRC* 443/1) et des deniers frappés à Rome entre *c.* 57-56 et *c.* 47 a.C. (*RRC* 425-454) (n=48).

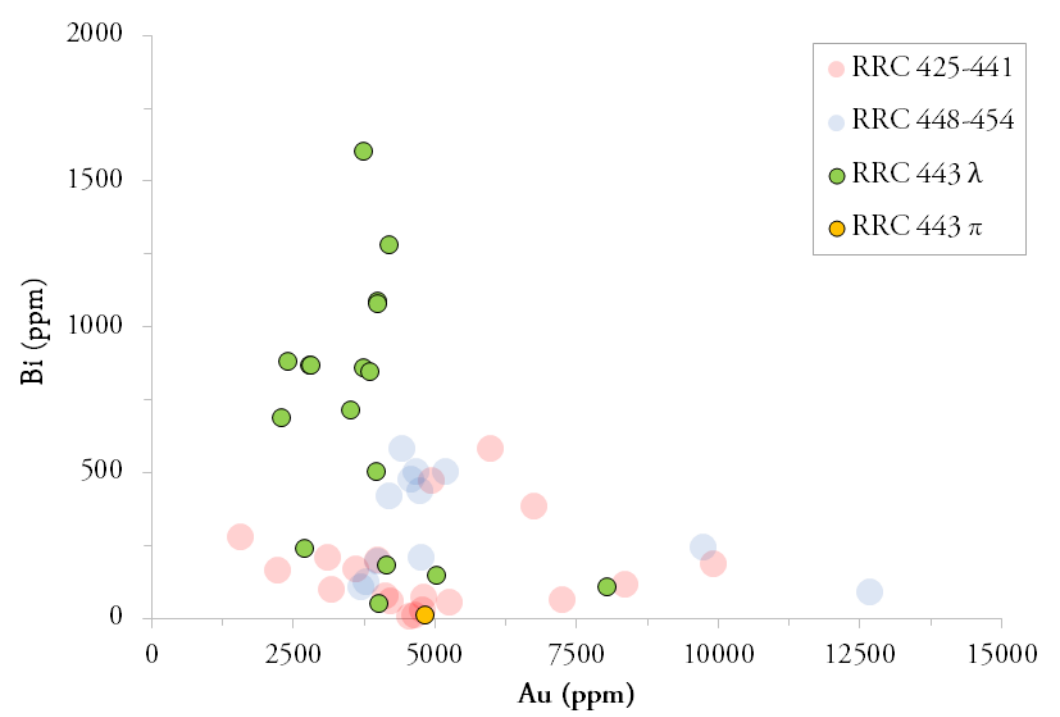


Figure 211. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en argent des monnaies « à l'éléphant » de César (*RRC* 443/1) et des deniers frappés à Rome entre *c.* 57-56 et *c.* 47 a.C. (*RRC* 405, 425-454) (n=50, 1 ex. non représenté).

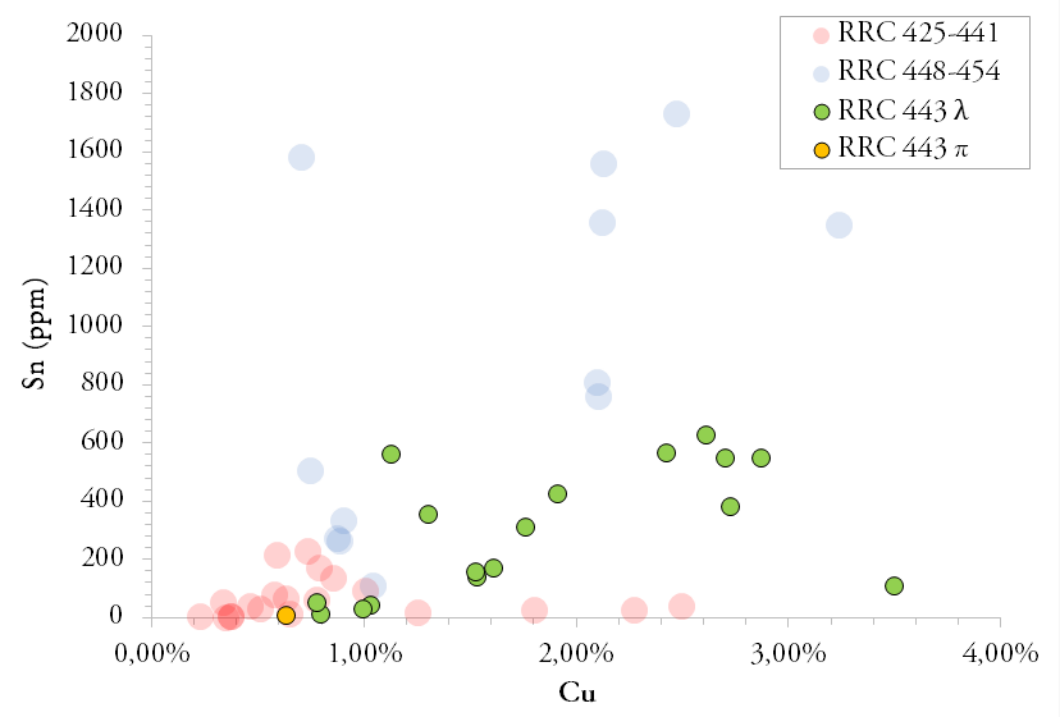


Figure 212. Teneurs en étain en fonction des teneurs en cuivre des monnaies « à l'éléphant » de César (RRC 443/1) et des deniers frappés à Rome entre c. 57-56 et c. 47 a.C. (RRC 405, 425-454) (n=50).

Le fait que les deniers « à l'éléphant » de César soient produits à partir de stocks métalliques présentant des propriétés comparables à ceux qu'emploie l'atelier monétaire capitolin durant les mêmes années est donc indéniable, et l'identification de tendances de composition cohérentes, mais parfaitement distinctes de celles qui ont pu être observées pour les générations précédentes, semble témoigner du recours à de nouvelles sources d'approvisionnement et d'un recul simultané du brassage de stocks d'argent d'origines différentes. Il est donc permis de formuler l'hypothèse que le proconsulat de César au sein des provinces gauloises et le fruit de ses conquêtes en *Gallia Comata* apportent une contribution déterminante à ce renouvellement des réserves métalliques du Trésor romain. D'une part, il n'est pas douteux que les réparations de guerre et les butins obtenus par les armées romaines durant la guerre des Gaules, mentionnés à plusieurs reprises par César[2560], prennent notamment la forme d'argent monnayé et non-monnayé, et qu'une partie de ces revenus soit transférée à Rome. D'autre part, et malgré les indéniables innovations introduites dans le recrutement des troupes et l'organisation des opérations au cours de ces campagnes, César reste étroitement dépendant des sommes en espèces que lui alloue chaque année le Sénat romain durant la décennie 59-50 a.C. Au printemps 50 a.C., il ne semble d'ailleurs plus disposer à titre privé des fonds suffisants pour entretenir des armées selon Cicéron[2561]. L'hypothèse d'une éventuelle provenance gauloise du métal employé pour la frappe des deniers *RRC* 443 ne rentre donc pas nécessairement en contradiction avec l'idée, défendue notamment par Bernhard Woytek, selon laquelle c'est en prenant le contrôle du Trésor romain que César est en mesure d'émettre ce monnayage. Bien au contraire, l'une et l'autre se complètent : les armées césariennes contribueraient, année après année, à renflouer les réserves de l'*aerarium Saturni*, particulièrement réduites encore au temps de Sertorius ; en 49 a.C., César ne ferait ainsi que remettre la main sur les richesses qu'il a lui-même rassemblées en Gaule et transférées au Trésor. Bien sûr, ce modèle n'a pas lieu d'être systématique, puisque l'*aerarium Saturni* bénéficie peut-être d'autres sources de revenus importantes dans les années précédant la guerre des Gaules et durant celle-ci.

En admettant ce modèle à titre d'hypothèse de travail, pourrait-on identifier plus précisément l'origine du métal parvenant à Rome au cours des années 50 a.C. ? Deux possibilités peuvent d'ores et déjà être évoquées, qui se rapportent à l'argent employé de part et d'autre des Alpes. Concernant la Transpadane, la tendance de composition mise en évidence à propos des teneurs en or et en bismuth des deniers « à l'éléphant » de César et des émissions contemporaines de l'atelier romain se rapproche étroitement de celle des monnayages d'argent cisalpins émis entre la seconde moitié du IIe siècle et le

[2560] Voir par exemple, pour la *praeda*, CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 6.3.2, 7.11.9, 8.5.3, 8.27.5. S'y ajoute, bien sûr, le butin humain, c'est-à-dire les esclaves.
[2561] CICÉRON, *Lettres à Atticus*, 6.1.25. Voir CRAWFORD 1974, n. 2 p. 639 ; AMELA 2013, p. 157.

début du Ier siècle a.C. Les fortes teneurs en étain des monnaies romaines rappellent également les caractéristiques des séries cisalpines tardives, produites pour la plupart à partir d'un alliage ternaire argent-cuivre-étain. Deux phénomènes historiques distincts pourraient justifier ce rapprochement. D'une part, l'*imperium* de César s'étend sur les provinces gauloises au sens large et il n'est pas douteux que la *Gallia Citerior* fournit une contribution significative au financement des opérations au-delà des Alpes, ne serait-ce qu'en terme d'organisation logistique : César lui-même et une partie de ses troupes y séjournent durant plusieurs hivers, et c'est aussi au sein de ce territoire que sont périodiquement levées de nouvelles légions durant les années 50 a.C. ; on peut supposer qu'une partie de cet effort est portée par des mesures fiscales spécifiques. D'autre part, le second quart du Ier siècle a.C. constitue un tournant en Transpadane du point de vue monétaire : tandis que cesse la frappe des monnayages d'argent celtiques, le numéraire de la République romaine se diffuse plus largement au sein de ces territoires. La promotion juridique des communautés locales de Transpadane au début des années 80 a.C. n'en constitue peut-être pas tant la cause qu'un symptôme de l'intégration croissante de cet espace à la sphère romaine. Déjà durant la guerre des Gaules, les monnaies celtiques cisalpines sont rares au sein des établissements militaires césariens : les fouilles des camps d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) n'ont fourni que deux monnaies de bronze à la légende *rikoi*, une possible fraction de drachme elle aussi en bronze, et quelques oboles massaliotes dont certaines pourraient être des imitations cisalpines[2562].

En Transpadane, le numéraire d'argent celtique ne disparaît pas totalement de la circulation avant l'époque augustéenne, mais sa raréfaction progressive est indéniable en dépit des forts volumes de production des séries tardives, et il y a lieu de penser que ce phénomène est au moins partiellement causé par le poids de la fiscalité romaine ou, plus généralement, par une incorporation progressive de ces espèces au circuit de l'argent italo-romain. En d'autres termes, la refonte des monnaies celtiques d'Italie du Nord à l'alliage fortement altéré par l'ajout de cuivre et d'étain, puis la purification de l'argent préalable à son emploi pour la frappe de monnaies présentant un titre compatible avec la norme romaine, pourraient expliquer les propriétés physico-chimiques particulières des séries frappées à Rome au milieu du Ier siècle a.C. et des deniers « à l'éléphant » de César. Un autre élément à l'appui de cette hypothèse réside dans le fait que l'alignement des teneurs en or et en bismuth des espèces romaines sur celles des émissions cisalpines débute en réalité dès les années 60 a.C., c'est-à-dire avant le début de la conquête césarienne en *Gallia Comata* ; en revanche, ce phénomène ne ferait que s'accroître avec le retour de César, qui coïncide avec l'accroissement rapide des teneurs en étain des

[2562] FISCHER 2001, nos 617-629 p. 35-36 ; MARTIN 2015, p. 102.

monnaies romaines, soit que la part de l'argent cisalpin augmente proportionnellement, soit qu'il soit complété par de nouveaux apports, soit que les circonstances de la guerre civile ne permettent plus au personnel de l'atelier de poursuivre le processus de purification de l'argent dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Concernant la contribution des stocks métalliques issus des territoires intérieurs de la Transalpine, il n'est pas encore possible de formuler des conclusions définitives à ce sujet, en l'absence de travaux de synthèse permettant d'apprécier les spécificités des monnayages d'argent de chaque région gauloise. Dans l'état actuel des données disponibles, le Centre de la Gaule, organisé autour des territoires attribués aux *Aruerni* et à leurs voisins, ne semble pas offrir de perspective comparative fructueuse vis-à-vis des monnaies romaines : si certaines séries se distinguent par des teneurs en étain de l'ordre du millier de ppm, voire du pour cent, celles-ci s'accompagnent dans la plupart des cas de très fortes concentrations en or qui ne se retrouvent pas au sein de l'alliage des exemplaires romains[2563]. En revanche les monnayages d'argent du Centre-Est, c'est-à-dire de la « zone du denier » centrée sur la vallée de la Saône, pourraient susciter des rapprochements plus intéressants. Les analyses élémentaires par LA-ICP-MS de 50 quinaires frappés entre la seconde moitié du IIe siècle et le milieu du Ier siècle a.C., dans le cadre des recherches consacrées actuellement au trésor de Bassing (Moselle) par Sylvia Nieto-Pelletier et Pierre-Marie Guihard[2564], ont en effet permis de caractériser des teneurs en or, en bismuth et en étain proches de celles des deniers de César et, dans une certaine mesure, des monnaies frappées à Rome (Figure 213, Figure 214). Étant donné l'étroitesse des relations diplomatiques et économiques entretenues entre Rome et les entités politiques celtiques du Centre-Est[2565], au premier rang desquelles les *Aedui*, *fratres consanguineique* du peuple romain[2566], l'opportunité d'un tel rapprochement dès avant la période de la guerre des Gaules semble évidente ; pour le reste, l'engagement massif des populations de cette région durant le conflit césarien, que ce soit avec ou contre les armées romaines, justifierait un éventuel accroissement des circulations de l'argent entre le Centre-Est de la *Gallia Comata* et l'Italie. Pour l'heure, à partir de l'étude conjointe des rapports Au/Ag, Bi/Ag et Sn/Cu, on peut seulement conclure que le brassage, la refonte et la purification d'objets en argent issus de Transpadane et de la Gaule du Centre-Est, qu'ils soient

[2563] Voir par exemple BARRANDON et NIETO 2005, p. 422, pour les séries « à la roue » ou « à la roue et à l'oiseau ».
[2564] Nous remercions Sylvia Nieto-Pelletier et Pierre-Marie Guihard pour avoir partagé avec nous ces résultats, encore inédits. Les analyses élémentaires ont été effectuées au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon dans le cadre de l'étude sur le dépôt monétaire de Bassing, publication en cours de préparation : P.-M. Guihard, J.-D. Lafitte (dir.), *Le trésor monétaire de Bassing (Moselle)*. Pour l'heure, voir GUIHARD *et al.* 2013, GUIHARD et QUERRÉ 2013.
[2565] De manière générale, sur la « zone du denier » et ses relations avec Rome, voir MARTIN 2015, p. 68-91.
[2566] HOSTEIN 2012.

monnayés ou non-monnayés, constitue un modèle plausible pour caractériser les sources d'approvisionnement métalliques mises à contribution par l'atelier monétaire capitolin et par l'administration césarienne au milieu du Ier siècle a.C. Ces résultats préliminaires demeurent néanmoins fragiles et ne pourront être confirmés qu'à travers un élargissement du corpus analytique des monnaies de César et de Rome. Il s'agira notamment de déterminer si l'étude archéométrique permet de distinguer plusieurs ensembles de composition au sein du numéraire « à l'éléphant » et si l'hypothèse d'une frappe pour partie effectuée en péninsule Ibérique, à partir de stocks métalliques locaux, peut également être retenue. Quoi qu'il en soit, ces premiers résultats fournissent d'ores et déjà un indice supplémentaire de l'ancrage gaulois du monnayage césarien *RRC* 443, qui vient donc s'ajouter aux considérations relatives à la chronologie de la production, à la distribution géographique des trésors monétaires et aux irrégularités dans la frappe des flans. C'est sur ces bases renouvelées qu'il convient de revenir plus précisément sur le contexte et la fonction de ces émissions.

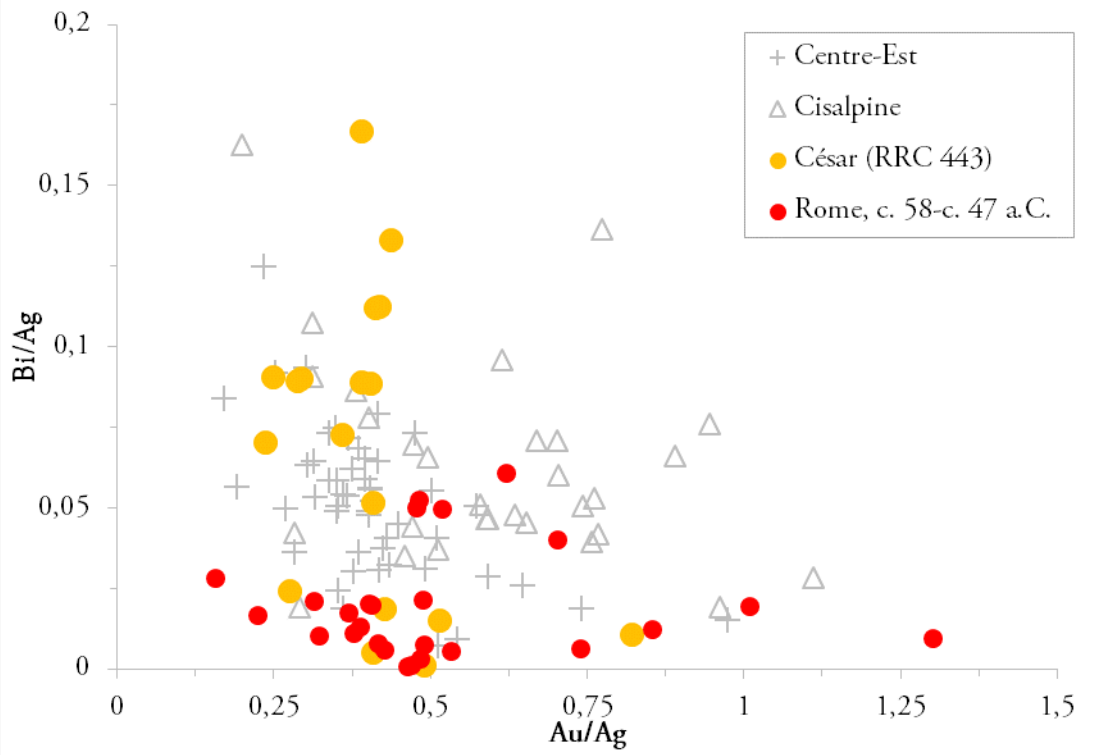


Figure 213. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers de César (*RRC* 443), de Rome *c.* 58-*c.* 47 a.C. (*RRC* 405, 425-453) des quinaires du Centre-Est du trésor de Bassing et des monnaies d'argent cisalpines des IIe-Ier siècles a.C. (n=127, 4 ex. non représentés).

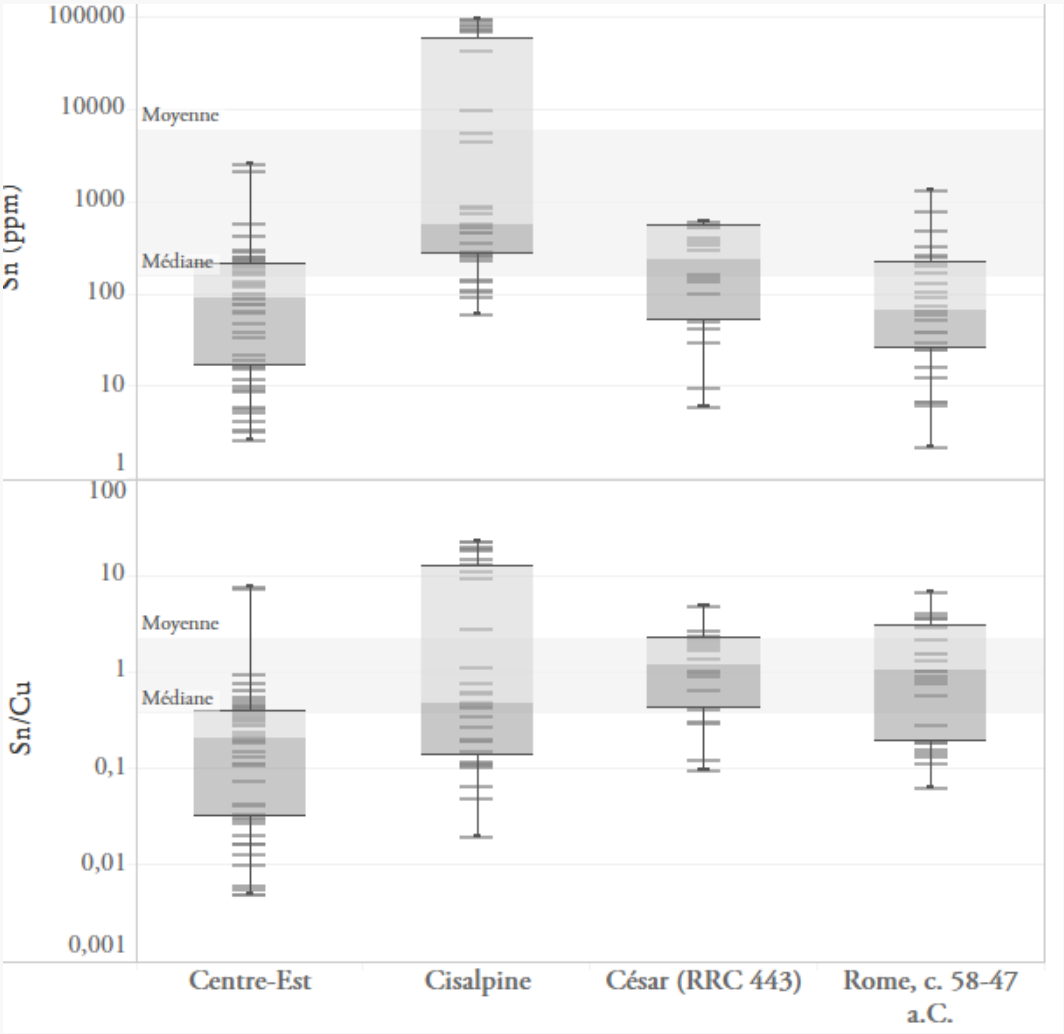


Figure 214. Teneurs en étain, rapportées ou non au cuivre, des deniers de César (*RRC* 443), de Rome *c.* 58-*c.* 47 a.C. (*RRC* 405, 425-453) des quinaires du Centre-Est du trésor de Bassing et des monnaies d'argent cisalpines des IIe-Ier siècles a.C. (n=127).

7.2.3.3. Les armées des Gaules et le monnayage d'argent « à l'éléphant »

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'interprétation des types monétaires des deniers « à l'éléphant » et de leurs imitations en alliages cuivreux a entraîné au cours des dernières décennies des prises de position tranchées, voire des erreurs de méthode : ces séries constituent un numéraire de grande envergure, largement diffusé, bien attesté en contexte archéologique dans le cas des monnaies de bronze à la légende A·HIRTIVS, et c'est donc sur la base de ces informations qu'il s'agit d'appréhender le statut et la fonction de ces monnayages, puis de là leur iconographie, et non l'inverse. Il s'agit donc de souligner en premier lieu la très nette connotation militaire du monnayage d'argent « à l'éléphant »[2567] et le fait que sa production se conçoive dans un contexte gaulois, ou plus largement

[2567] CRAWFORD 1974, p. 462.

occidental : la fonction primaire des deniers *RRC* 443 est de rémunérer les soldats demeurés au service de César après que celui-ci ait entrepris une guerre contre Pompée et ses partisans, que ce soit au titre de leur *stipendium* ou de gratifications. Or les « armées des Gaules » sont aussi dans une certaine mesure des armées gauloises : plusieurs légions sont constituées au sein des provinces gauloises durant la décennie précédente, auxquelles s'ajoutent les contingents auxiliaires, la somme de ces deux composantes pouvant probablement atteindre, si ce n'est dépasser, les effectifs totaux mobilisés par César en 49 a.C. En outre, les circonstances particulières du conflit qui s'amorce pourraient justifier le fait que, dans certains cas, l'administration césarienne soit contrainte de pourvoir elle-même au paiement du *stipendium* des troupes auxiliaires[2568]. Cela n'enlève en rien au conflit entre césariens et pompéiens son caractère de guerre civile : les cas de défections de part et d'autre, jusque parmi les rangs des plus proches lieutenants de César comme T. Labienus[2569], attestent bien le fait que chaque citoyen romain engagé dans le conflit est amené à lire celui-ci au prisme de ses convictions politiques ou plus simplement de sa stratégie de survie[2570]. Mais l'importance du substrat celtique au sein des armées césariennes n'en est pas moins évidente et l'on peut donc supposer que César sait en tenir compte pour élaborer à l'attention de ses troupes une communication adaptée. Symétriquement, peut-être devons-nous donc chercher dans ce contexte septentrional une clé de lecture pour l'interprétation du monnayage césarien « à l'éléphant ».

Au revers de ces deniers, la représentation des emblèmes pontificaux ne pose *a priori* aucun problème interprétatif majeur : ceux-ci soulignent la légitimité religieuse de César, *pontifex maximus* depuis 63 a.C. Ce type de revendication n'est pas une innovation césarienne, comme en attestent les types monétaires proches des deniers de l'édile curule et *pontifex* P. Sulpicius Galba en *c.* 69 ou *c.* 57 a.C.[2571] ou, pour en rester aux monnaies des *imperatores*, aux emblèmes auguraux représentés sur les *aurei* et les deniers de Sylla[2572]. En revanche César peut s'enorgueillir dans ce domaine d'une

[2568] Sur la transition entre les modes de financement républicain et augustéen, MARTIN 2014a ; voir *infra*, p. 739ss concernant le cas des frères allobroges Roucillus et Ecus.

[2569] Sur la question du conflit d'allégeance de T. Labienus entre Pompée et César, voir SYME 1938.

[2570] Au sujet de la guerre entre syllaniens et marianistes, on se reportera à HINARD 1990, qui montre de quelle manière les solidarités sociales et familiales ont été éprouvées durant la guerre civile, parfois jusqu'à la rupture au nom d'idées politiques incompatibles. Cet article, dont les conclusions peuvent s'appliquer dans une certaine mesure aux autres guerres civiles de la fin de la République romaine, nous invite ainsi à relativiser la vision caricaturale de soldats comme des soudards seulement attachés à la cause de leur *imperator*, pour envisager la diversité des motivations politiques, économiques et psychologiques des citoyens romains en période de crise.

[2571] *RRC* 406/1 P·GALB AED CVR / S·C. L'émission, datée de *c.* 67 a.C. par CRAWFORD 1974, p. 418, fait partie de celles qui ont vu leur datation nettement abaissée par la découverte du trésor de Mesagne : HERSH et WALKER 1984 ; MATTINGLY 1995.

[2572] L'interprétation des emblèmes auguraux pose par ailleurs des difficultés concernant la légitimité de l'investiture des personnages représentés et leur autorité religieuse : voir en dernier lieu les propositions nettement divergentes de BERTHELET 2013 et ASSENMAKER 2014.

dignité bien supérieure, en sa qualité de principal prêtre public, responsable du collège des pontifes aussi bien que de celui des augures. Cette légitimité contribue ainsi à masquer l'ambiguïté de sa situation au regard des institutions romaines. L'originalité de ce type monétaire n'est donc pas tant dans la figuration de ces emblèmes, qui apparaissent aussi parfois sur les frises des temples, mais dans le fait qu'ils constituent le type principal et ne soient donc associés à aucune figure humaine ou divine, pas plus qu'à la moindre légende. César pioche en fait au sein d'un répertoire iconographique particulièrement ancien si l'on suppose que la composition de ce type a pu être inspirée par des émissions de bronze émises au IIIe siècle a.C. en Étrurie, peut-être dans le val di Chiana, sur l'étalon d'un as à *c.* 177 g (Figure 215a)[2573]. Est-il dans ce cas anodin que l'on situe au sein de la même région la frappe de fractions de bronze représentant au revers un éléphant tourné à droite (Figure 215b) ?[2574]



a **b**

Figure 215. Monnaies aux emblèmes pontificaux et à l'éléphant, étrurie intérieure (Val di Chiana ?), *c.* 275-*c.* 225 a.C.

a) *Quadrans*, Étrurie intérieure, atelier incertain, *c.* 275-*c.* 225 a.C., RUTTER 2001, n° 68 (échelle 1:1), 6 h, 37 mm, masse non indiquée (*c.* 40-45 g ?). Londres, British Museum. Source : RUTTER 2001, n° 68 pl. 2.

b) Monnaie en alliage cuivreux, Étrurie intérieure, atelier incertain, *c.* 275-*c.* 225 a.C., RUTTER 2001, n° 69 (échelle 2:1), 5,34 g, 18 mm, 6 h. Classical Numismatic Group, vente Triton XVII (07/01/2014), lot n° 1.

Car c'est bien la représentation au droit d'un éléphant piétinant un serpent qui confère aux deniers de la série *RRC* 443 leur caractère énigmatique. Si l'on excepte l'hypothèse d'une allusion à la guerre des Gaules, désormais abandonnée, les différentes lectures proposées jusqu'à présent peuvent être regroupées en deux tendances : la première, qui regroupe les positions exprimées successivement par Michael Crawford, Dirk Backendorf et Bernhard Woytek[2575], consiste à y percevoir une représentation allégorique du triomphe du bien contre le mal. L'éléphant, associé aussi bien à la thématique de la

[2573] RUTTER 2001, n°s 68a-e p. 26.
[2574] RUTTER 2001, n° 69 p. 26. Le fait que l'éléphant soit indien et porte une cloche autour du cou est utile pour remettre en cause l'hypothèse traditionnelle d'une émission frappée pour exprimer le soutien du pouvoir émetteur, peut-être *Arretium* (Arezzo) à la cause d'Hannibal durant la Deuxième guerre punique, voir AMELA 2013, p. 148-149. Mais la connotation africaine de l'iconographie de ces monnaies n'en est pas moins exprimée par leur type de droit, représentant une tête d'homme noir.
[2575] CRAWFORD 1974 ; BACKENDORF 1998, p. 210-211 ; WOYTEK 2003.

sagesse qu'à celle de la force victorieuse[2576], s'opposerait donc à une créature monstrueuse sortie des profondeurs de la terre, qui ne peut pas être assimilée clairement aux adversaires de César. L'idée fait peut-être sens si l'on considère que César s'abstient volontairement de présenter la guerre civile comme un conflit entre égos, d'identifier les individus qui le menacent pour mieux se « réconcilier » avec ceux-ci une fois vaincus, dans une démonstration de *clementia*. Cela dit, si l'on s'en tient à ce degré de lecture, il y a lieu de s'étonner du choix d'une communication monétaire aussi abstraite, qui ne fait appel ni à l'expérience, ni aux représentations culturelles propres aux soldats de l'*imperator* : si les références à des thème immatériels ou à des valeurs morales sont récurrentes dans l'iconographie monétaire romaine républicaine, elles se déploient traditionnellement sous la forme de représentations de personnages historiques, tels qu'Ahala ou Brutus, ou bien de figures divines, à l'image de Victoria, Pietas, Salus, etc. Celles-ci sont plus que des allégories et font toutes l'objet d'un culte à Rome, donnant donc aux thématiques évoquées sur les monnaies une dimension matérielle et mesurable. Ce n'est pas le cas pour les deniers *RRC* 443. D'autres auteurs supposent donc que les types monétaires de cette série véhiculent un discours nettement plus concret, qui devrait être analysé suivant la même grille de lecture que les autres manifestations de la communication nobiliaire : dans une contribution récente, Debra Nousek soutient ainsi que l'opportunité d'une identification de César à l'éléphant, quelles qu'en soient les origines, s'explique par la volonté de l'*imperator* de s'approprier le prestige de deux de ses principaux adversaires – Q. Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica et L. Domitius Ahenobarbus – tout en raillant Pompée[2577]. Le pachyderme est en effet l'emblème familial des *Caecilii Metelli*[2578], tout en étant associé à la gloire militaire des *Domitii Ahenobarbi* depuis deux générations[2579] ; Pompée a tenté d'en faire autant à plusieurs reprises, ne recueillant toutefois que moquerie lors de son triomphe raté en 81 a.C. et indignation à son égard durant les jeux de 55 a.C.[2580]. Debra Nousek conclut ainsi que César, jouant peut-être sur l'histoire de sa *familia* ou sur l'origine hypothétique de son *cognomen*, s'identifie personnellement à l'éléphant pour mieux désamorcer la communication politique de ses opposants, quitte à souligner la futilité de la guerre civile[2581]. En réalité, les interprétations allégorique et « gentilice » de ce type monétaire ne s'excluent pas

[2576] AMELA 2013, p. 149. L'idée d'une association plus spécifique de l'éléphant avec l'iconographie du triomphe pourrait être appuyée par l'exhibition de pachydermes lors des triomphes de Pompée et de César : PLUTARQUE, *Pompée*, 14 ; SUÉTONE, *César*, 37 ; voir VOISIN 1983. Mais, comme le souligne NOUSEK 2008, p. 291, il n'est pas certain que ce rapport soit assez clairement établi au Ier siècle a.C. pour que l'éléphant puisse suffire à représenter par métonymie la cérémonie du triomphe, à l'inverse des trophées d'armes : voir sur ce thème CHARLES-PICARD 1957, p. 137-148, 167-228.

[2577] NOUSEK 2008.

[2578] Voir par exemple *RRC* 262-263, 269, 369, 374, et encore durant la guerre civile *RRC* 459, 461.

[2579] NOUSEK 2008, p. 301.

[2580] PLUTARQUE, *Pompée*, 14 ; CICÉRON, *Lettres à des familiers*, 7.1.3 ; BEARD 2009, p. 24, 29 ; NOUSEK 2008, p. 301.

[2581] NOUSEK 2008, p. 304-305.

mutuellement, faisant appel au même fonds commun du *topos* antique relatif au combat acharné de l'éléphant contre le serpent[2582].



a **b**

Figure 216. Deniers de Q. Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica (*RRC* 374/1-2), *c.* 81 a.C.

a) Denier Q·C·M P·I. *RRC* 374/1 (échelle 2:1), 4,01 g, 18 mm, 9 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 5295, REP-6219, [cat. 495].

b) Denier IMPER. *RRC* 374/2 (échelle 2:1), 3,89 g, 18 mm, 2 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, ancien fonds 603, REP-6232, [cat. 498].

Il convient pourtant de s'interroger quant au sens spécifique que pourrait recouvrir une telle représentation dans le contexte des provinces gauloises, au sein desquels sont émis les deniers *RRC* 443 et qui fournissent aux armées césariennes une part considérable de leurs effectifs. Si l'éléphant apparaît très tôt dans la communication monétaire des *Caecilii Metelli*, la première série émise au nom de cette *familia* et représentant un éléphant africain en sujet principal est celle des deniers *RRC* 374/1 Q·C·M·P·I, présumés frappés dans le nord de l'Italie, c'est-à-dire soit au sein de la province de *Gallia Citerior*, soit aux marges de celle-ci, en Étrurie septentrionale (Figure 216a)[2583]. L'autre variante de cette émission, *RRC* 374/2 IMPER, représente au revers non un éléphant, mais la cruche et le *lituus*, emblèmes auguraux, suivant une disposition pouvant elle aussi évoquer celle du type de revers des deniers *RRC* 443 (Figure 216b). Une fois encore, il peut sembler tentant d'opérer un rapprochement avec le type « à l'éléphant » des monnaies en alliages cuivreux du IIIe siècle a.C. visiblement émises dans le val di Chiana. De l'autre côté des Alpes, l'image de l'éléphant trouve une autre résonance : Suétone nous apprend en effet que Cn. Domitius Ahenobarbus, le consul de 122 a.C. et grand-père de l'adversaire de César, se piqua de défiler à dos d'éléphant « à travers sa province » (*per prouinciam*), c'est-à-dire en Transalpine – et peut-être également en Cisalpine – avant son retour

[2582] NOUSEK 2008, p. 303-304. La description la plus connue se trouve chez PLINE, *Histoire naturelle*, 8.33-34.
[2583] CRAWFORD 1974, p. 81, 390. Quatre exemplaires, [cat. 495-498], ont été analysés par LA-ICP-MS. Leurs teneurs moyennes en or, en bismuth et en étain s'établissent respectivement à 3730 ppm (σ=700), 1220 ppm (σ=690) et 180 ppm (σ=210), ce qui est très proche des concentrations moyennes estimées pour la série *RRC* 443/1.

à Rome[2584]. Cette démarche surprenante, que Suétone attribue à la *superbia* des *Domitii Ahenobarbi* dont hériterait plus tard Néron, a pu susciter un impact suffisant sur les populations locales pour envisager que l'épisode suscite encore un écho au sein de celles-ci deux à trois générations plus tard. Plus généralement, les territoires placés sous la domination de César au début de l'année 49 a.C., ceux où l'*imperator* recrute bon nombre de ses soldats, se déploient de part et d'autre des Alpes, qui constituent donc le trait d'union entre les différentes provinces gauloises. Or le thème de la traversée des Alpes, étape incontournable dans le déroulement des campagnes militaires césariennes contre les pompéiens en Ibérie, est encore étroitement associé à la mémoire d'Hannibal : ainsi Pompée se vante-t-il encore, vingt ans plus tôt, de s'être frayé à travers les Alpes un nouveau passage dont le général carthaginois ignorait l'existence[2585]. Or, comme on le sait, une partie du « mythe » entourant les campagnes italiennes d'Hannibal est fondée sur l'image des éléphants de guerre traversant les cols alpins. Sans aller jusqu'à supposer que l'*imperator* romain cherche à s'approprier explicitement l'aura d'Hannibal – il serait de mauvais ton pour César, en quête de légitimité, de se mettre dans les pas du plus grand ennemi de Rome – on peut donc envisager que la représentation de l'éléphant au droit des deniers *RRC* 443 prenne une connotation militaire particulière dans le contexte des provinces gauloises, en lien avec la mémoire des grandes expéditions du Carthaginois d'une part, de Cn. Domitius Ahenobarbus d'autre part. En d'autres termes, si l'identification concrète de César à la figure du pachyderme n'est ni certaine, ni vraiment nécessaire à la compréhension du discours monétaire de la série *RRC* 443, l'opportunité du choix de cette représentation, dont la portée allégorique n'est pas douteuse, apparaitrait d'autant plus évidente si l'on tient compte de l'écho particulier qu'elle peut trouver au sein des régions où sont émis ces deniers et notamment auprès des soldats de César. Quoique l'un et l'autre puisent peut-être leurs racines dans l'histoire monétaire de l'Étrurie septentrionale, les types de droit et de revers se distingueraient ainsi par leur forte complémentarité : les emblèmes pontificaux constituent une revendication de légitimité directement adressée aux citoyens romains de culture latine ou étrusque, car la compréhension de ce type implique en premier lieu la familiarité des usagers avec l'iconographie religieuse romaine ; pour sa part, l'éléphant pourrait apparaître aux yeux des Celtes cisalpins et transalpins comme le symbole de la puissance militaire des grands commandants méditerranéens[2586]. Cette interprétation, qui n'exclut pas d'autres niveaux de lecture, demeure bien sûr

[2584] SUÉTONE, *Néron*, 2.1.
[2585] SALLUSTE, *Histoires*, fr. 2.98M.
[2586] Par symétrie, on trouvera peut-être un indice du rapprochement sémantique entre les Celtes et les éléphants au sein des représentations culturelles romaines à travers le cas du quadruple triomphe de César en 46 a.C. SUÉTONE, *César*, 37 évoque en effet l'ascension de César au Capitole à la lumière des flambeaux portés par quarante éléphants en précisant que la scène s'insère durant la procession du premier jour, c'est-à-dire le triomphe sur les Gaules. L'association semble *a priori* surprenante, surtout si l'on considère que César célèbre les jours suivants ses victoires sur l'Égypte, le Pont et l'Afrique ; VOISIN 1983 en vient ainsi à exprimer ses doutes quant à la version de Suétone, en supposant que l'épisode doit prendre

fragile ; elle n'en présente pas moins l'intérêt de situer la communication monétaire de César non pas seulement sur le plan du discours nobiliaire – l'éléphant en tant qu'emblème disputé par de grands aristocrates et chefs de guerre – mais aussi sur celui des représentations culturelles propres aux soldats des armées césariennes, considérés dans leur diversité. Le cas échéant, il faudrait alors voir dans la complémentarité des types de droit et de revers des deniers *RRC* 443 un élément préfigurant certains aspects de la communication monétaire d'Antoine à la veille d'Actium[2587]. Pour l'heure, on peut donc en conclure que la représentation de l'éléphant piétinant un serpent, largement diffusée en Occident nord-méditerranéen à la faveur de la circulation de ces deniers, est érigée en emblème des armées des Gaules à l'heure de venger l'affront fait à la *dignitas* de César et à la charge des tribuns de la plèbe en janvier 49 a.C.

7.3. Le monnayage d'argent romain au Ier siècle a.C.

7.3.1. Production monétaire et dépenses publiques au temps des guerres civiles

Du point de vue de l'activité de l'atelier monétaire romain, la période qui s'étend de la fin de la dictature de Sylla au déclenchement de la guerre civile entre César et Pompée se distingue par une certaine cohérence d'ensemble, plusieurs fois soulignée au sein de l'historiographie : Wilhelm Hollstein, en particulier, a choisi de faire porter son étude magistrale consacrée à l'iconographie du monnayage républicain sur les années 78-50 a.C.[2588]. C'est qu'en effet, les conflits importants de cette période, en Ibérie, en Gaule, mais aussi en Orient méditerranéen, ne perturbent pas outre mesure la production monétaire romaine, si ce n'est par les allusions iconographiques à

place au cours des processions suivantes. Si tant est que l'exhibition des éléphants ait vraiment un but illustratif autre que l'expression d'un faste exceptionnel, elle pourrait éventuellement viser à illustrer la conquête des Gaules en liant celle-ci au thème de la traversée des Alpes. Cela dit, le dossier documentaire est mince et il est donc difficile d'aboutir à autre chose que des suppositions.

[2587] On peut en effet considérer que les émissions conjointes de Cléopâtre et d'Antoine, SVORONOS 1897 υγ et *RRC* 543/1 ANTONI·ARMENIA·DEVICTA, mais aussi les *aurei* et deniers « légionnaires » *RRC* 544/1-39 ANT·AVG IIIVIR·R·P·C, procèdent d'une même répartition iconographique entre éléments grecs et romains : aux uns la proue et la galère, symboles de la thalassocratie lagide, aux autres la tiare arménienne et les enseignes légionnaires, exprimant la puissance de l'infanterie d'Antoine. On y trouve peut-être un écho chez PLUTARQUE, *Antoine*, 64.3. Sur cette question, voir OLIVIER et PARISOT-SILLON 2013, p. 267-268.

[2588] HOLLSTEIN 1993 ; l'auteur explique son choix en introduction, p. 1-8. CRAWFORD 1974, p. 82-89, distingue également une phase de production spécifique entre 78 et 49 a.C. En deux volumes successifs, Michael Harlan couvre peu ou prou la même période : HARLAN 2012 (81-64 a.C., non consulté) et HARLAN 1996 (63-49 a.C.). La chronologie des émissions monétaires établies par cet auteur est fréquemment intenable en raison d'une étude peu aboutie des données fournies par les trésors monétaires de la période ; les interprétations relatives à l'iconographie des deniers et à la carrière des magistrats monétaires sont parfois utiles, mais les erreurs d'appréciation sont nombreuses, comme le soulignent les recensions de HOLLSTEIN 1996 et MCCABE 2012. Il ne nous a donc pas semblé nécessaire de mentionner la datation de chaque émission proposée par Michael Harlan.

l'actualité politique. Le déclenchement de la guerre civile en 49 a.C. opère à cet égard une rupture plus franche, l'activité de l'atelier capitolin étant alors soumise aux aléas des campagnes césariennes contre ses adversaires pompéiens.

7.3.1.1. Le monnayage d'argent romain du deuxième quart du Ier siècle a.C.



Figure 217. Deniers frappés à Rome durant les années 60-50 a.C.

a) Denier *serratus* C·HOSIDI·C·F/GETA III·VIR, Rome, *c.* 68-64 a.C.[2589]. *RRC* 407/1 (échelle 2:1), 4,03 g, 20 mm, 6 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 10261, REP-12234, [cat. 327].

b) Denier PHILIPPVS, Rome, *c.* 58-56 a.C.[2590]. *RRC* 425/1 (échelle 2:1), 3,92 g, 18 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 12451, REP-14571, [cat. 348].

Pompée en Hispanie, comme César en Gaule, n'hésitent pas à engager leur fortune personnelle pour lever et équiper des troupes, puis afin de pourvoir à leur entretien. Cet aspect, traditionnellement interprété en parallèle de la « prolétarisation » des armées du Ier siècle a.C., traduirait selon certains auteurs une forme de privatisation des activités militaires dont le corollaire, en bas de l'échelle, serait le fait que les soldats se montreraient plus fidèles à la cause de leur *imperator* qu'à celle de la République[2591]. De même que le concept « prolétarisation » doit être nuancé dans ses causes comme dans ses effets[2592], il convient de relativiser l'ampleur des mutations qui affectent les structures de financement des campagnes militaires romaines au Ier siècle a.C. Ni la guerre de Sertorius, ni la conquête césarienne en Gaule ne semblent en fait remettre en cause les prérogatives traditionnelles du Trésor et de l'atelier monétaire capitolin : si la phase *c.* 81-44 a.C. est effectivement marquée par plusieurs émissions de monnaies d'argent romaines en-dehors de Rome, celles-ci semblent finalement peu nombreuses par comparaison avec les épisodes de guerre civile qui encadrent cette période et, dans

[2589] CRAWFORD 1974 : 68 a.C. ; HOLLSTEIN 1993 : *c.* 64 a.C. ; PASSEHL 2014 : 65 a.C.
[2590] CRAWFORD 1974 : 56 a.C. ; HOLLSTEIN 1993 : *c.* 56 a.C. ; MATTINGLY 1995 : 58 a.C. ; PASSEHL 2014 : 57 a.C.
[2591] Pour une étude des implications de ce phénomène en termes de logistique, voir ROTH 1999, p. 261 et nos nuances *supra*, n. 2434 p. 647.
[2592] CADIOU 2009.

tous les cas, d'une envergure nettement insuffisante pour pourvoir aux dépenses engagées par les magistrats et promagistrats romains en campagne. François Cadiou a démontré qu'au milieu des années 70 a.C., le succès des opérations de Pompée contre Sertorius dépend encore largement du contrôle exercé par le Sénat sur l'approvisionnement en numéraire, en vivres et en équipement des armées hispaniques[2593]. C'est aussi le cas de César, bien que celui-ci, sachant tirer parti de l'expérience de Pompée une génération plus tôt, veille constamment à trouver sur place des expédients susceptibles de suppléer les envois du Sénat en cas de problème de trésorerie[2594]. Le numéraire d'argent employé pour financer ses campagnes en *Gallia Comata* est donc essentiellement romain et il n'y a pas lieu de douter qu'une bonne partie de celui-ci lui soit fournie, année après année, par les autorités romaines. La nouveauté majeure de la période réside donc plutôt dans l'ampleur relativement modeste des volumes de production des monnaies romaines durant tout le deuxième quart du Ier siècle a.C., qui ne s'explique pas tant par un désengagement financier du Sénat que par le recours à des espèces anciennes : le pic d'activité exceptionnel de l'atelier romain durant la Guerre sociale, qui accroît considérablement la masse monnayée en circulation[2595], permet au Trésor de disposer par la suite d'abondants volumes de numéraire ne justifiant plus de maintenir un rythme de production comparable à celui des générations précédentes[2596]. Encore convient-il de nuancer ce constat : si les années 70-60 a.C. correspondent effectivement à un creux dans les volumes de production des monnaies d'argent à Rome, la première moitié des années 50 a.C. témoigne d'un retour à un rythme de frappe un peu plus soutenu[2597]. Le volume de production relativement modeste de bon nombre d'émissions des années 70-60 a.C. explique le fait que la chronologie relative et absolue de ces séries soit parfois assez floue, problème aggravé par l'absence au sein de la documentation de trésors monétaires statistiquement exploitables pour cette période jusqu'aux années 1970 ; à cet égard, la publication en 1984 du trésor de Mesagne (Brindisi, *CHRR* MES), contenant 5940 deniers frappés jusqu'en *c.* 58 a.C., s'est avérée essentielle pour la mise à jour de la chronologie proposée par Michael Crawford[2598]. Des aménagements à la marge de ce nouveau canevas n'en restent pas moins envisageables, ce dont il s'agit de tenir compte à l'heure d'interpréter les données fournies par l'étude métrologique et analytique des deniers de cette période.

[2593] CADIOU 2008, p. 485-487.
[2594] CADIOU 2008, p. 487, d'après CICÉRON, *Plaidoyer pour Balbus*, 27.61.
[2595] HOPKINS 1980, fig. 2 p. 109 ; LOCKYEAR 1999.
[2596] CRAWFORD 1974, p. 618.
[2597] Voir *supra*, Figure 22 p. 139.
[2598] HERSH et WALKER 1984 ; MATTINGLY 1995. Voir plus récemment, et avec des conséquences moindres, le trésor de Rutigliano (Bari, *CHRR* RUT) publié par GUZZETTA 2000.

Plus concrètement, entre *c.* 81 et *c.* 50 a.C., les émissions de deniers romains se répartissent entre des séries de petite, voire de très petite envergure et d'autres, moins nombreuses mais plus substantielles, frappées à intervalles assez réguliers dans le cadre de dépenses militaires ou édilitaires d'une certaine ampleur. Si l'on se fie aux estimations fournies par Michael Crawford concernant le nombre de coins de droit utilisés pour la frappe de chaque émission, les séries de deniers nécessitant l'emploi de 150 coins ou plus entre *c.* 74 et *c.* 50 a.C. sont les suivantes :

- *RRC* 394/1 C·POSTVMI AT ou TA (*c.* 74 a.C., *c.* 192 coins) ;
- *RRC* 415/1 PAVLLVS LEPIDVS (*c.* 62 a.C., *c.* 240 coins) ;
- *RRC* 416/1 LIBO (*c.* 62 a.C., *c.* 206 coins) ;
- *RRC* 412 L·ROSCI/FABATI (*c.* 59 a.C.[2599], *c.* 240 coins) ;
- *RRC* 422/1a-b M·SCAVR AED·CVR EX·S·C/C·HVPSAEVS AED·CVR (*c.* 58 a.C., *c.* 356 coins) ;
- *RRC* 425/1 PHILIPPVS (*c.* 58-56 a.C.[2600], *c.* 447 coins, Figure 217b) ;
- *RRC* 433/1-2 BRVTVS (*c.* 54 a.C., *c.* 306 coins).

S'il convient une fois de plus de souligner que ces estimations n'ont d'autre intérêt que de nous fournir une idée générale concernant le volume relatif des émissions monétaires[2601] et ne doivent donc pas être prises pour argent comptant, les enseignements que l'on peut tirer de cette séquence n'en sont pas moins éclairants. La première émission, *RRC* 394, peut être mise en relation avec l'envoi de fonds par le Sénat à Pompée en 74 a.C.[2602], tandis que les séries émises en 58-56 et en 54 a.C., bien représentées dans les fouilles d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or)[2603], sont susceptibles d'avoir été employées par César en Gaule. Les autres émissions frappées durant cette période sont néanmoins d'une bien moindre ampleur.

Ce rythme de production moins soutenu permet l'épanouissement des précédentes tentatives de « monumentalisation » du monnayage civique[2604]. Comme durant les périodes précédentes, ce projet se traduit en premier lieu par une volonté de normalisation technique de la production monétaire, qui

[2599] Selon la chronologie revue par HERSH et WALKER 1984, HOLLSTEIN 1993 et MATTINGLY 1995, à la suite de la publication du trésor de Mesagne. CRAWFORD 1974, p. 439 proposait 64 a.C.
[2600] CRAWFORD 1974 et MATTINGLY 1995 : 58 a.C. ; HERSH et WALKER 1984 et PASSEHL 2014 : 57 a.C. ; HOLLSTEIN 1993 : *c.* 56 a.C.
[2601] LOCKYEAR 1999.
[2602] Voir *supra*, p. 613ss.
[2603] POPOVITCH 2001, p. 92, recense notamment 5 exemplaires de la série *RRC* 422 et 5 *RRC* 415, ce qui constitue l'effectif par série le plus important du lot.
[2604] MEADOWS et WILLIAMS 2001, p. 49 : « monumentalizing of the typology of the coinage ».

se manifeste par la régularité de la composition des alliages et des caractéristiques métrologiques des monnaies frappées. Le titre des deniers est globalement élevé, quoiqu'un peu plus variable qu'à la fin du IIe siècle a.C. : si l'on omet deux monnaies situées clairement en-dehors de la tendance de composition générale de la période[2605], la concentration moyenne en argent des monnaies de la séquence *RRC* 369-480 au sein de notre corpus analytique atteint 97,9 % (σ=0,8, n=82), tandis que celle du cuivre s'établit à 0,8 % (σ=0,5). La masse moyenne atteint 3,91 g (σ=0,12), pour un poids de fin de 3,83 g (σ=0,12) (Figure 219). La pratique de la serration est réintroduite et appliquée à près d'une vingtaine d'émissions de deniers durant cette période (Figure 217a), jusqu'à la série *RRC* 412/1 L·ROSCI/FABATI, émise en *c.* 59 a.C.[2606]. Enfin, l'orientation régulière des coins à 6 h s'impose comme une norme durant toute la période étudiée (Figure 218) : elle est mise en œuvre avec une efficacité particulière durant les années 70-60 a.C. [2607].

Ce critère peut être employé ponctuellement pour conforter les propositions alternatives formulées d'après l'étude des trésors pour la chronologie des émissions monétaires de la période. Par exemple, le moindre degré de régularité de l'orientation des coins de la série *RRC* 410/1-10 Q·POMPONI MVSA par rapport aux autres émissions de ces années selon la séquence du *Roman Republican Coinage* (r=0,42, contre 0,78 en moyenne pour *RRC* 400-420 en-dehors de cette émission[2608]) confirme une nouvelle fois le caractère erroné de la datation retenue par Michael Crawford, déjà souligné à partir de l'étude du trésor de Mesagne[2609] : cette émission s'intègre nettement mieux dans la séquence de la seconde moitié des années 50 a.C., qui semble marquée par un déclin relatif de la pratique de l'ajustement des coins à 6 h, ou plus exactement par une efficacité moindre à l'heure de faire respecter ces consignes. Malgré cela, l'ajustement régulier des coins à 6 h semble constituer au minimum un objectif à atteindre jusqu'au début de la guerre civile. La réorganisation de l'atelier monétaire par César en 46 a.C. met un terme à cette pratique, au moins temporairement. Ces différents éléments participent de l'affirmation du denier romain comme un objet singulier, bien différenciable des autres monnayages d'argent méditerranéens, porteur d'une riche histoire et marqué par une certaine recherche esthétique ;

[2605] Il s'agit des monnaies af1345, REP-11103, [cat. 288] et ro371_1_1, REP-11102, [cat. 289], toutes deux de la série *RRC* 371/1. Leurs titres respectifs s'établissent à 90,3 % et 92,7 %, ce pour quoi nous n'avons aucun autre exemple durant cette période. L'autre exemplaire analysé pour cette série, a9247, REP-11101, [cat. 287], contient pour sa part 98,4 % d'argent.

[2606] Voir HERSH et WALKER 1984, p. 133 pour la date et pour l'identification de cette série comme faisant l'objet de « the last use of serration as a regular mint practice ». Même datation dans MATTINGLY 1995 et GUZZETTA 2000.

[2607] PARISOT-SILLON *et al.* 2013, p. 104, 106-107 ; voir *supra*, Figure 34 p. 157.

[2608] Sur la méthode employée, voir *supra*, p. 150ss.

[2609] MATTINGLY 1995, p. 107, propose la date de 52 a.C. au lieu de 66 a.C.

cette démarche a d'autant plus de sens qu'elle s'effectue au détriment de la frappe des monnaies de bronze, totalement abandonnée durant l'ensemble de la période.

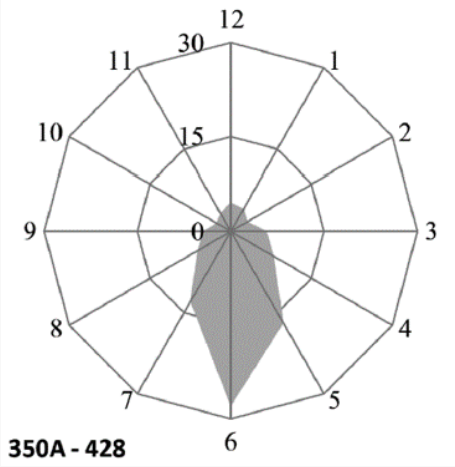


Figure 218. Orientation des coins (%) des monnaies d'argent romaines républicaines de la période *c.* 86-*c.* 55 a.C.
RRC 350A-428 : n=13620 ; 5-7 h = 57,81 % ; μ=173° ; r=0,475 ; $p<1*10^{-12}$
Source : PARISOT-SILLON *et al.* 2014, fig. 16b p. 106.

À cette normalisation accrue, plus fructueuse et constante dans ses effets qu'au cours du dernier tiers du IIe siècle a.C., il faut ajouter l'inventivité déployée par les magistrats monétaires et les graveurs en ce qui concerne l'élaboration des types : tandis que le binôme associant le portrait d'une divinité au droit et une scène équestre au revers demeurait le plus fréquemment employé à la fin du IIe siècle a.C., au-delà des variations thématiques, l'iconographie monétaire du second quart du Ier siècle a.C. se distingue par sa diversité plastique tout autant que sémantique. On trouve ainsi mêlés des portraits et des représentations en pied de *summi uiri*[2610], des bâtiments civiques ou religieux de Rome[2611], des allusions aux origines italiennes des magistrats monétaires[2612] ou aux victoires remportées loin d'Italie, en Gaule ou en Orient. Les références aux gestes familiales le disputent ainsi à celles qui évoquent les thèmes d'actualité[2613], les unes et les autres invariablement mises au service de la célébration de la cité romaine, de son histoire et de son empire. Le contexte particulier de la période pose la question de la réception de cette riche iconographie monétaire en des termes particuliers : à une époque où il semble que les dépenses publiques soient principalement effectuées avec des monnaies anciennes, quelle est la visibilité des types des émissions les plus restreintes, parfois produites avec une dizaine de coins de

[2610] RRC 372/2, 404, 415, 419/1-2, 426/1, 433/2, 434/1, 437, 439. Concernant les portraits monétaires, voir notamment SUSPÈNE 2008 ; WOYTEK 2014.
[2611] *RRC* 385/1, 391/2, 416, 417, 419/3, 428, 429/2, 439.
[2612] FARNEY 2007.
[2613] Selon la distinction opérée par HOLLSTEIN 1993 ; voir *supra*, p. 381 pour nos réserves méthodologiques concernant la portée heuristique de cette dichotomie.

droit et de revers, voire moins encore ? Ces deniers sont-ils prioritairement envoyés aux armées actives hors d'Italie, ou bien sont-ils employés pour des dépenses domestiques, par exemple dans le cadre de la politique édilitaire des *nobiles* ? Quel écho les magistrats monétaires pensent-ils rencontrer auprès des usagers ? Il nous semble que ces éléments ne plaident pas en faveur de l'hypothèse de discours monétaires systématiquement mis au service d'ambitions personnelles ou familiales dans le cadre de la compétition aristocratique ; peut-être faut-il au contraire concevoir chacun de ces types comme la contribution de chaque triumvir à l'élaboration d'une communication à portée générale et à la diffusion d'une certaine idéologie aristocratique, civique et impériale. Pour la Rome post-syllanienne plus que pour les périodes précédentes, il y a donc lieu de considérer que l'atelier monétaire capitolin et les deniers romains s'affirment comme des composantes essentielles du patrimoine de la cité, comme des *monumenta*, tout autant sinon davantage que comme des rouages de la politique financière du Sénat et de l'activité militaire des magistrats. Loin d'offrir l'image d'une privatisation de la frappe monétaire que laisserait suggérer l'examen des types à connotation familiale, la monnaie romaine ferait ainsi l'objet d'une forme de patrimonialisation[2614], sans que cela remette en cause, par ailleurs, les prérogatives du Trésor romain en matière de financement des opérations romaines hors d'Italie.

[2614] MEADOWS et WILLIAMS 2001.

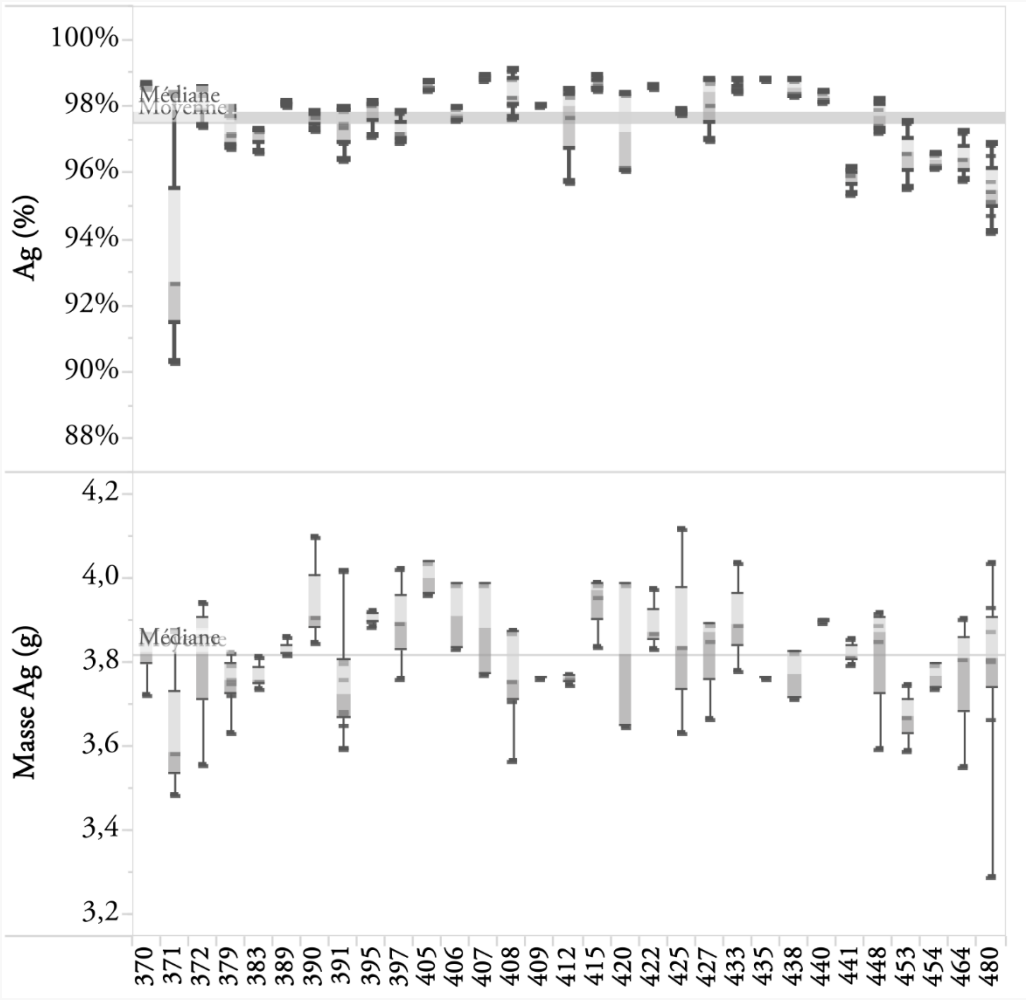


Figure 219. Titre et poids de fin des deniers frappés à Rome entre *c.* 81 et *c.* 44 a.C. (n=103).



Figure 220. Deniers frappés à Rome en 48-46 a.C.

a) Denier L·HOSTILIVS SASERNA, Rome, 48 a.C. *RRC* 448/3 (échelle 2:1), 3,93 g, 19 mm, 3 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 10275, REP-12266, [cat. 368].

b) Denier T·CARISI/S·C, Rome, 46 a.C.. *RRC* 464/5 (échelle 2:1), 3,71 g, 20 mm, 4 h.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Valton 665, REP-8018, [cat. 379].

7.3.1.2. La marque de César : l'atelier monétaire capitolin à partir de 49 a.C.

La capacité éprouvée de l'atelier monétaire capitolin à frapper de grands volumes de numéraire en situation d'urgence, mais aussi l'enjeu patrimonial qu'il représente, n'échappent pas à César. En dépit de l'importance des émissions monétaires produites hors d'Italie dans le cadre des différentes campagnes qui marquent la guerre civile, la contribution de l'atelier de Rome à l'effort de guerre du camp césarien est ainsi considérable. Les volumes de production des deniers romains entre le printemps 49 et 46 a.C. (*RRC* 442, 448-450, 453-455, 463-465)[2615], paraissent ainsi nettement supérieurs à ceux des années précédentes[2616]. Cette instrumentalisation débute dès le milieu d'année 49 a.C., à travers la frappe de la série *RRC* 442/1 MN·ACILIVS III·VIR, qui constitue selon Bernhard Woytek l'une des deux grandes émissions mises en œuvre pour le financement des campagnes césariennes de 49 a.C., avec les deniers *RRC* 443/1 « à l'éléphant »[2617]. Michael Crawford estime le nombre de coins de droit employés pour la confection de ces monnaies à 651[2618], ce qui en ferait la série la plus importante ayant été frappée au sein de l'atelier monétaire capitolin depuis la fin de la Guerre sociale. La réforme monétaire la plus ambitieuse de César prend place en 46 a.C. : elle se traduit notamment par l'institution de l'*aureus*, la reprise de la frappe de quinaires et de sesterces et l'introduction de *dupondii* en laiton[2619]. Les volumes de production des fractions d'argent demeurent néanmoins limités, par comparaison avec les frappes massives de deniers des séries *RRC* 463/1-3 MN·CORDIVS/RVFVS·IIIVIR et *RRC* 464/1-5 T·CARISIVS III·VIR (Figure 220b). L'iconographie des monnaies d'argent frappées à Rome sous l'autorité de César entre 49 et 44 a.C. présente une certaine variété, mais les thèmes propres à sa communication personnelle dominent, que ce soit à travers la mise en avant des représentations de Vénus, de la Victoire ou bien par l'intermédiaire du portrait du dictateur lui-même, introduit en 44 a.C. Cette dernière mesure, à la charge symbolique particulièrement forte, introduit un précédent dont sauront tirer parti les *imperatores* de la période suivante, parmi les successeurs de César comme parmi les *liberatores*[2620].

[2615] WOYTEK 2003, p. 553 ; la chronologie et la localisation des émissions de Rome pour cette période n'est pas modifiée par rapport à CRAWFORD 1974, à une exception près : selon Bernhard Woytek, la série *RRC* 441/1 NERI·Q·VRB serait frappée non à Rome, mais au sein d'un atelier illyrien avant l'été 49 a.C., comme le suggère notamment l'examen du grènetis, voir WOYTEK 2003, p. 97-99, 555. Les analyses élémentaires pourraient accréditer cette hypothèse : les trois deniers analysés pour cette série, a13250-a13252, REP-15623/15625, [cat. 362-364], se démarquent parmi les séries romaines des années 49-48 a.C. par un titre inférieur (Figure 219) et par des teneurs en or et en bismuth nettement plus élevées que la moyenne.

[2616] CRAWFORD 1974, p. 704-707.

[2617] WOYTEK 2003, p. 91-96.

[2618] CRAWFORD 1974, p. 461.

[2619] WOYTEK 2012, p. 321. Sur la réforme de 46 a.C. en général, WOYTEK 2003, p. 253-283. En ce qui concerne le sens à accorder à l'adoption du tri-métallisme, suivant la voie initiée par Sylla, voir SUSPÈNE 2011, p. 298-301.

[2620] SUSPÈNE 2008 ; SUSPÈNE 2011, p. 338 ; SUSPÈNE 2012a ; WOYTEK 2014, p. 54-55. Sur l'emploi des portraits dans l'iconographie monétaire triumvirale, LAIGNOUX 2014b.

Cette activité monétaire soutenue n'est pas sans conséquence sur la composition de l'alliage des monnaies d'argent : entre 49 et 44 a.C., on observe en effet une réduction continue du titre, relativement limitée mais néanmoins clairement perceptible par comparaison avec les séries des années 70-50 a.C. La teneur moyenne en argent des exemplaires étudiés pour les séries *RRC* 448-480 s'élève à 96,4 % (σ=1,0, n=22), soit près de 2 % de moins que pour les deniers *RRC* 405-440 (98,2 %, σ=0,7, n=40). Aucun exemplaire de la série *RRC* 442/1 n'a pu être analysé, ce qui ne permet pas de comparer son alliage à celui des deniers *RRC* 443/1 ; soulignons néanmoins que les 4 deniers *RRC* 448/1-3 L·HOSTILIVS SASERNA (48 a.C., Figure 220a) étudiés présentent une concentration moyenne en argent de 97,7 % (σ=0,4), contre 97,1 % (σ=1,0, n=18) pour la série « à l'éléphant ». Dans une certaine mesure, la grande émission provinciale des débuts de la guerre civile semble donc s'intégrer à la séquence des deniers frappés à Rome durant la première phase du conflit, avec un titre qui, pour être élevé, n'en est pas moins inférieur à celui des monnaies romaines des années précédentes. L'étude des éléments traces des alliages monétaires révèle d'autres points communs entre les frappes romaines et occidentales de la période.

7.3.2. L'approvisionnement en argent de l'atelier capitolin

L'étude des éléments traces de l'alliage des monnaies d'argent frappées à Rome durant les décennies centrales du Ier siècle a.C. témoigne de mutations importantes dans les stratégies d'approvisionnement de l'atelier capitolin. D'une part, on observe une forte augmentation des teneurs en étain, dépassant parfois 1 % de la masse de l'alliage pour les monnaies émises durant les années 40 a.C. La variabilité des concentrations en étain n'est pas en soi une caractéristique des monnaies du milieu du Ier siècle a.C., puisqu'elle affecte également les séries des décennies 90-80 a.C. Néanmoins, celle-ci est jusqu'alors corrélée au cuivre : une altération accrue de l'argent par l'ajout de cet élément se traduit par de plus fortes teneurs en étain. Le cas que présentent les deniers et quinaires des années 40 a.C. est donc différent, à la fois du fait de l'importance des teneurs analysées et parce que celles-ci ne se caractérisent pas par un titre aussi faible que celui des émissions de la Guerre sociale (Figure 221). D'autre part, l'étude des teneurs en bismuth témoigne d'un changement de stock métallique qui semble s'amorcer à partir du milieu des années 60 a.C. pour s'intensifier au cours des décennies 50-40 a.C. (Figure 222). L'homogénéisation des sources d'approvisionnement employées par l'atelier monétaire romain paraît donc constituer le phénomène majeur de la période, bien qu'il soit possible que le stock d'argent utilisé à partir de 47 a.C. pour la production des deniers *RRC* 453-480, qui présente une dispersion plus faible des concentrations en or et en bismuth, soit lui-même différent de celui qui a servi à la frappe des deniers *RRC* 405-440.

L'origine du métal peut être recherchée en Gaule : en effet, les caractéristiques de l'argent employé pour la frappe des monnaies d'argent frappées à Rome au cours des années *c.* 69-*c.* 44 a.C. sont tout à fait différentes de celles des émissions des décennies antérieures, mais se rapprochent à la fois de la composition des deniers « à l'éléphant » *RRC* 443/1 CAESAR et des monnaies gauloises du Centre-Est, d'après l'étude des 50 exemplaires issus du trésor de Bassing (Figure 223). La plus forte dispersion des teneurs en or et en bismuth observées pour les monnaies de Rome, habituelle en soi pour cet atelier, pourrait néanmoins suggérer que ce stock d'argent soit complété par des apports issus d'autres régions d'Occident : les exemplaires présentant les plus fortes concentrations en or évoquent dans une certaine mesure la composition des monnaies de la vallée du Rhône ; en outre, l'emploi d'argent purifié obtenu à partir de la refonte des monnaies de la vallée du Pô constitue une piste alternative. Les fortes teneurs en étain des monnaies du Centre-Est gaulois et de Cisalpine sont également cohérentes avec celles qui ont été quantifiées pour les deniers et les quinaires de l'atelier romain.

Ces différents territoires sont tous placés sous la domination de César au cours des années 50 a.C. : si le rapprochement possible avec l'argent du Centre-Est gaulois ne peut pas s'opérer de manière probante pour les années 60 a.C., des sources d'approvisionnement alternatives entre Rhône et Pô pourraient en revanche expliquer la précocité du phénomène. Rappelons néanmoins que les années 60 a.C. sont également marquées par d'importantes campagnes militaires en Orient méditerranéen, qui pourraient également contribuer à cette transformation des stocks métalliques à la disposition de l'atelier romain. Si l'interprétation formulée précédemment est juste, ces résultats fournissent alors un éclairage de première importante sur l'organisation des opérations militaires de César en Gaule : ils semblent confirmer que la conquête de nouveaux territoires en *Gallia Comata* donne lieu à des envois régulier de ressources en métaux précieux à Rome, au titre de la part des butins de guerre que l'*imperator* doit restituer au Sénat. Les revenus tirés de ces campagnes doivent alors être suffisamment substantiels pour susciter le profond renouvellement des réserves d'argent du Trésor.

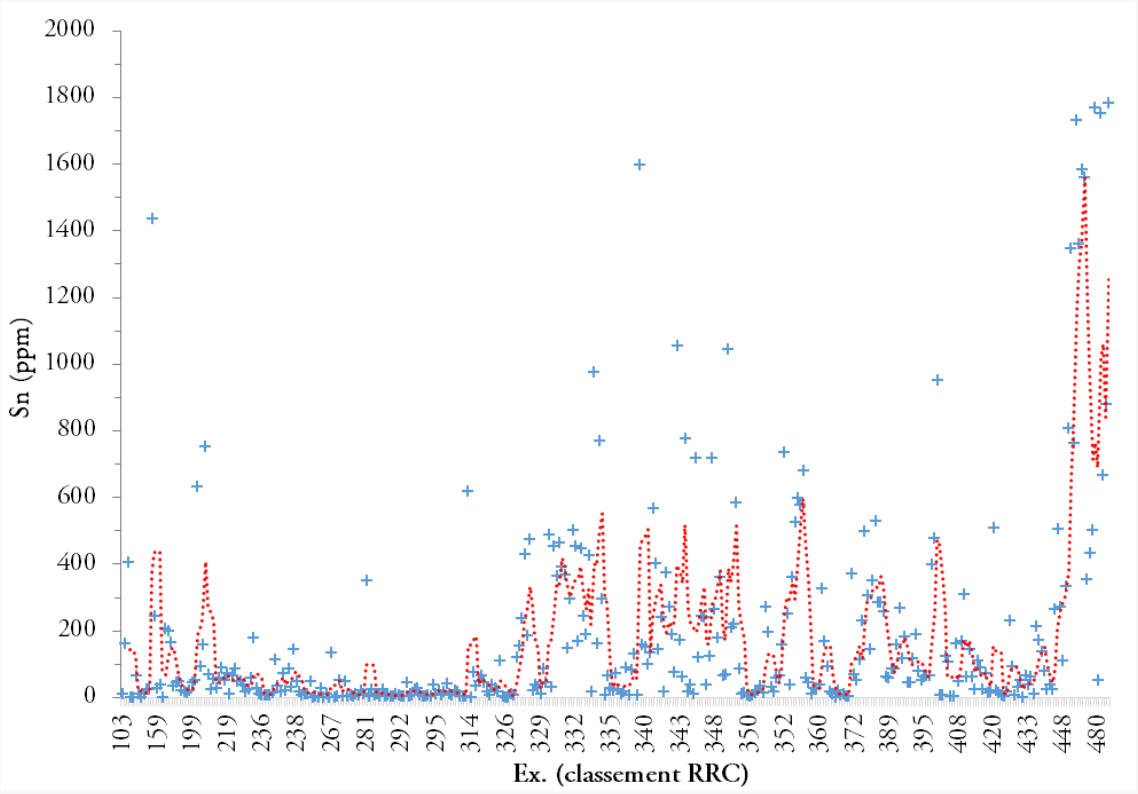


Figure 221. Histogramme des teneurs en étain caractérisées au sein des deniers et quinaires frappés à Rome, *RRC* 103-480 (n=370, valeurs supérieures à 2 % exclues). Ligne en pointillés rouges : moyenne mobile, intervalle de 4 exemplaires.

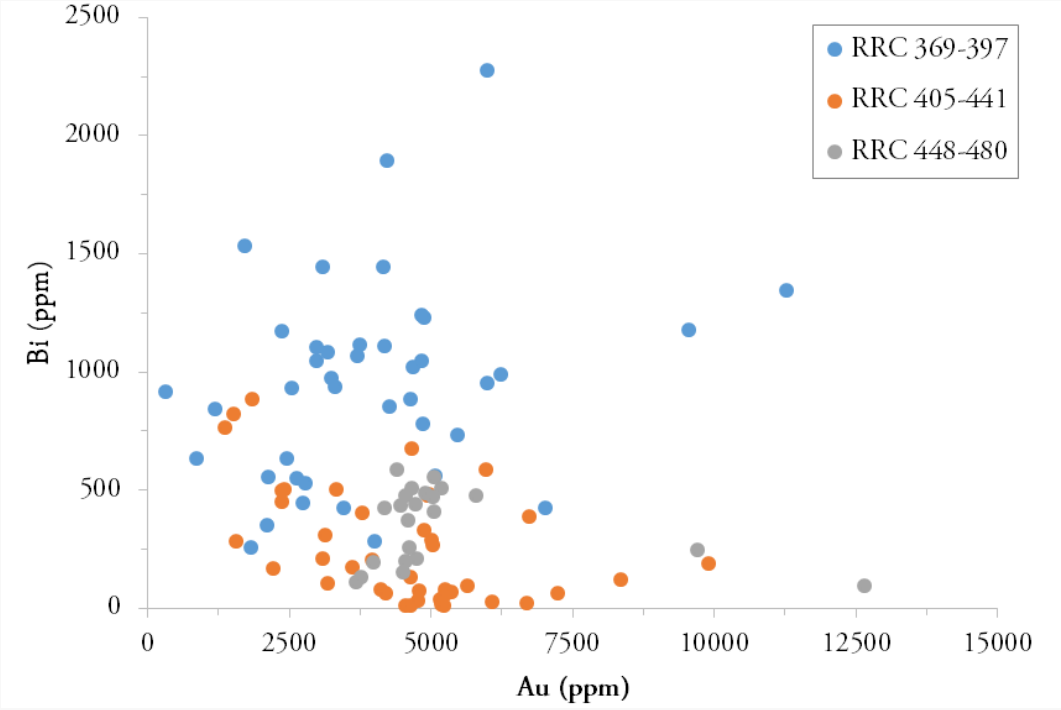


Figure 222. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des monnaies d'argent frappées à Rome entre *c.* 81 et *c.* 44 a.C. (n=106).

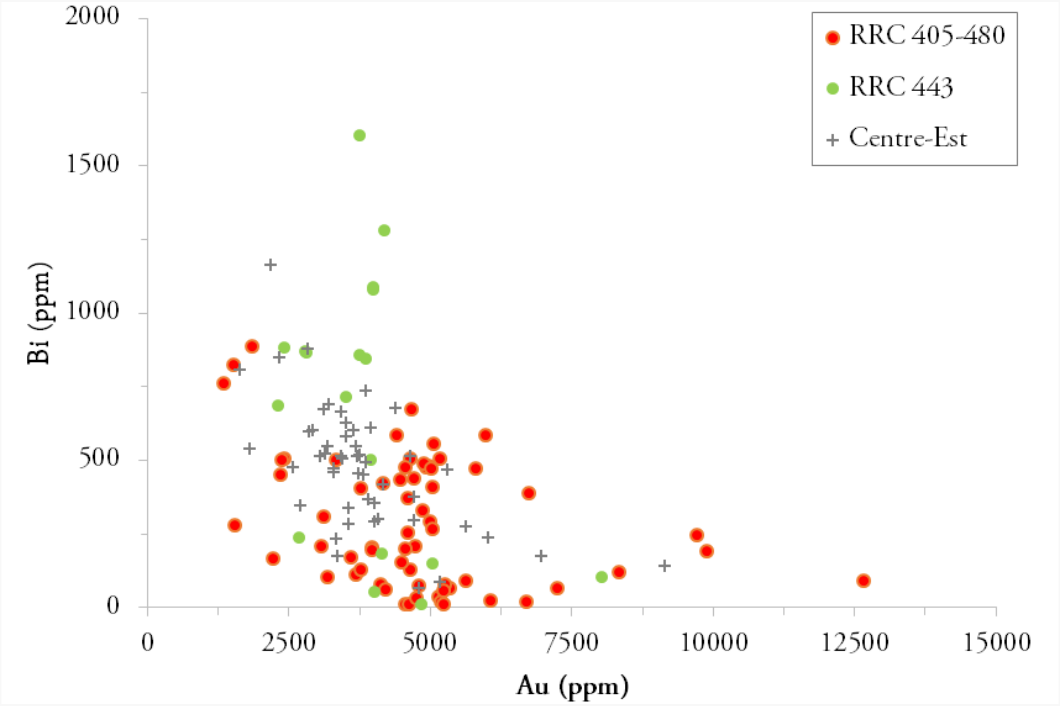


Figure 223. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des monnaies d'argent frapppées à Rome entre *c.*69 et *c.* 44 a.C., des deniers césariens *RRC* 443/1 et des monnaies gauloises du Centre-Est (trésor de Bassing[2621]) (n=138).

Ainsi, les analyses élémentaires semblent confirmer l'ampleur des flux de métaux précieux suscités par le processus de conquête en Gaule, et donc le caractère relativement traditionnel du mode de financement de cette guerre : tandis que, comme nous l'avons souligné précédemment, César compte sur des convois de fonds réguliers depuis l'Italie pour entretenir ses armées[2622], il s'astreint à faire parvenir à Rome une part au moins des bénéfices issus de ses conquêtes. Malgré le fait que le proconsul ne craigne pas de recourir à sa fortune personnelle et à une diversité d'expédients pour financer ses opérations en *Gallia Comata*, on n'observe pas pour autant de privatisation ou de décentralisation de la gestion financière du conflit. Ainsi, au printemps 49 a.C., lorsque César s'empare des réserves du Trésor que ses adversaires ont négligé d'emporter avec eux[2623], il ne fait en quelque sorte que remettre la main sur des richesses que, pour une bonne part, il a lui-même amassées au cours des années précédentes ; rappelons dès lors que celles-ci prennent aussi la forme de lingots d'or, dont il est permis de penser qu'ils pourraient être employés pour la production des *aurei*, introduits à l'initiative de César en 46 a.C.[2624].

[2621] Voir *supra*, p. 685 et *infra*, p. 737.
[2622] Voir *supra*, p. 648ss.
[2623] PLUTARQUE, *Vie du divin Jules*, 35.6.
[2624] Voir BLET-LEMARQUAND *et al.* 2015, p. 111-112 pour quelques pistes de réflexion au sujet de la provenance de l'or. Ces questions devraient être éclaircies dans le cadre du projet de recherche « AUREUS. À la naissance du monnayage d'or romain : étude et caractérisation de l'or monnayé en Occident de la fin de la période hellénistique au premier siècle de notre ère », porté par Arnaud Suspène et financé par la Région Centre-Val de Loire pour la période 2016-2018.

Chapitre 8.

Argent de la guerre, argent du pouvoir : Approches thématiques et synthétiques

Les données présentées au cours des chapitres précédents font état d'une documentation abondante dans l'ensemble, mais disparate en fonction des périodes et des espaces étudiés. Au cours des dernières décennies, l'affirmation d'un courant historiographique postulant la primauté d'une approche archéologique de la monnaie, porté en particulier par les spécialistes allemands et français, a profondément renouvelé les méthodes et les objectifs de la discipline numismatique[2625] ; force est néanmoins de constater que, dans un certain nombre de cas, nous ne disposons pas de données suffisamment précises pour adopter une telle approche. Concernant la circulation des monnaies d'argent romaines en Occident nord-méditerranéen, le corpus des trouvailles sur sites est relativement limité, les contextes archéologiques rares ou imprécis avant le milieu du Ier siècle a.C. Les thèses récentes de Julia Genechesi et d'Eneko Hiriart sur les deux extrémités de la Celtique méditerranéenne permettent d'aborder ces questions de manière plus précise pour les monnayages d'argent de la vallée du Rhône et de l'axe Aude-Garonne, mais de nombreuses séries ou variantes sont encore mal datées archéologiquement[2626] ; notre vision demeure très parcellaire pour l'Italie du Nord, en-dehors de sites ou de secteurs bien fouillés, tels que Milan ou la région de Vérone[2627]. Quant à la documentation relative à la péninsule Ibérique, elle se distingue par le nombre restreint des monnaies d'argent mises au jour en fouilles au sein des sites d'habitat et par des datations archéologiques partiellement biaisées, car fondées avant tout sur des rapprochements avec la trame historique de la conquête, et en particulier avec quelques événements auxquels on accorde une importance particulière, probablement excessive[2628]. Ainsi, l'étude isolée des monnaies d'argent ne permet pas de rendre véritablement compte des étapes de la monétarisation des sociétés indigènes de l'Occident nord-méditerranéen, car celles-ci devraient reposer principalement sur la circulation des monnaies en alliages cuivreux. Nous demeurons donc tributaires, dans une grande mesure, des données de qualité inégale fournies par les trésors monétaires.

[2625] Voir en dernier lieu les articles méthodologiques de KEMMERS et MYRBERG 2011 et MARTIN 2015a.
[2626] GENECHESI 2012 ; HIRIART 2014.
[2627] ARSLAN 1990, 2010 ; BIONDANI 2014 ; GIANAZZA 2016.
[2628] MORILLO 2014.

Pour autant, il n'y a pas lieu de négliger les résultats fructueux que réserve encore l'étude des dépôts, d'autant plus que celle-ci a été revivifiée sur le plan méthodologique par le développement des recherches consacrées aux pratiques de thésaurisation et à leurs significations sociales, économiques et rituelles, qui permettent d'observer à la fois des signes d'unité et de profondes spécificités au sein des différentes régions étudiées[2629]. En outre, si les trésors offrent dans bien des cas une image déformée de la circulation monétaire et de la matérialité des échanges, ils sont irremplaçables pour l'étude des problématiques liées à l'impact économique des conflits armés, que ce soit en relation avec l'approvisionnement monétaire des armées ou avec les pratiques monétaires des soldats. Les recherches numismatiques consacrées plus particulièrement au corpus romain républicain et aux monnayages ibériques demeurent donc étroitement dépendantes de l'étude statistique de la composition des dépôts monétaires et de leur répartition géographique, qui conserve également toute son importance pour les autres types de numéraires abordés. C'est principalement sur la base de ces données, croisées avec l'étude métrologique et analytique, que nous proposons d'esquisser une synthèse concernant les liens entre argent monnayé, guerre et intégration aux IIe-Ier siècles a.C. Nous évoquerons dans un premier temps l'organisation financière des guerres romaines en Occident, la production monétaire romaine, grecque et indigène et les solutions de paiement des troupes légionnaires et auxiliaires. Nous aborderons ensuite les questions relatives à la convergence métrologique des monnayages occidentaux et à la circulation de l'argent à l'échelle suprarégionale.

8.1. Argent monnayé, armées et économies de guerre

L'énumération des lacunes documentaires qui émaille les chapitres précédents pourrait susciter l'impression que la connaissance du corpus numismatique, si elle bénéficie fortement des apports conceptuels de l'histoire militaire, ne contribue pas en retour à éclairer celle-ci d'une manière aussi déterminante. Il est vrai que l'étude de la production et de la circulation des monnaies d'argent n'offre qu'une image incomplète des aspects financiers des conflits armés. Il nous semble néanmoins que la numismatique, sous ses différentes facettes, fournit de précieux arguments pour confirmer l'image générale qui se dégage des études récentes consacrées au modèle romain de la guerre à la période républicaine : les estimations des nombres de coins pour chaque série révèlent l'absence de planification globale de la conquête, à travers l'irrégularité des volumes frappés ; l'archéologie et les analyses élémentaires confirment le maintien, jusqu'à l'époque césarienne, des flux d'espèces

[2629] Pour une approche méthodologique générale, MYRBERG 2009. Concernant notre aire d'étude, voir entre autres ARÉVALO 1998 ; BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO 1998 ; ARSLAN et MORANDINI 2007 ; GOLOSETTI 2009 ; GRUAT et IZAC-AMBERT 2011 ; CHAVES 2012 ; CHAVES et PLIEGO 2015, p. 157-190 ; SUSPÈNE *et al.* 2016 ; VIGIÉ *et al.* 2016. Voir plus généralement les contributions dédiées à la monnaie dans KAURIN *et al.* 2015.

monnayées entre Rome et les zones de guerre, que ce soit pour l'envoi de la solde ou le rapatriement du butin ; la répartition géographique des dépôts monétaires souligne le phasage des opérations militaires romaines et crédibilise l'hypothèse d'un versement annuel de la solde dans les régions qui accueillent les quartiers d'hiver. Concernant les autres pouvoirs émetteurs occidentaux, la variabilité des volumes de production et l'adaptation métrologique des monnayages semblent elles aussi traduire, dans un certain nombre de cas, la prégnance du facteur militaire, bien qu'à l'inverse du cas de Rome, la documentation littéraire ne fournisse pas les informations nécessaires à une appréhension plus précise de ce phénomène. Nous aborderons successivement les aspects relatifs à l'organisation financière des conflits armés, au paiement de la solde des légionnaires et au financement des contingents auxiliaires.

8.1.1. *Pecunia neruus belli.* Le cadre monétaire et financier des guerres romaines

Le modèle financier des guerres romaines en Occident nord-méditerranéen ne semble pas soumis à des évolutions structurelles radicales au cours des IIe-Ier siècles a.C. Les préparatifs de guerre qui assurent le bon déroulement des campagnes impliquent la Ville, tout autant que les magistrats en exercice et les populations locales. Ils peuvent ainsi être appréhendés sous trois angles d'approche : le premier, qui se rapporte aux fluctuations de la production monétaire, concerne essentiellement Rome ; la second, lié au transport de fonds, implique d'identifier les structures d'approvisionnement en espèces monnayées reliant l'Italie aux théâtres d'opérations ; le troisième a trait à la nature du dispositif logistique mis en place au cœur des zones de guerre et à l'arrière de celles-ci.

8.1.1.1. La production monétaire au rythme des activités militaires

L'étude diachronique des fluctuations des volumes de production d'argent monnayé met en évidence leur corrélation assez étroite avec le montant des dépenses liées aux campagnes militaires et les dépenses publiques qu'elles impliquent. Si le monnayage de la République romaine ne présente pas à cet égard un cas d'étude aussi favorable que les monnaies royales et civiques du Pont-Euxin auxquelles François de Callataÿ a consacré sa thèse[2630], les conclusions formulées à ce sujet par Michael Crawford pour la période *c.* 157-*c.* 50 a.C. n'en demeurent pas moins plausibles, au moins en ce qui concerne la seconde moitié du IIe siècle a.C.[2631]. La question est plus difficile à aborder pour les

[2630] CALLATAŸ 1997, au sujet des guerres mithridatiques. La méthode suivie fait référence.

[2631] CRAWFORD 1974, p. 694-707 ; voir aussi la représentation graphique des estimations de Michael Crawford par HOPKINS 1980, fig. 3 p. 110, utile en soi, bien que critiquée pour certaines des interprétations auxquelles elle donne lieu. Sur la réception des travaux de Keith Hopkins, voir en dernier lieu ANDREAU 2014.

autres monnayages d'argent occidentaux, pour lesquels on ne dispose pas de chronologies aussi fines ; en outre, le poids des historiographies nationales se ressent dans les appréciations différentes de l'importance des fonctions militaires de la monnaie en Ibérie et en Celtique méditerranéenne[2632]. De manière générale, il semble néanmoins que les dépenses liées de près ou de loin à la guerre fournissent le prétexte pour la frappe d'une part significative des émissions de monnaies d'argent d'Occident nord-méditerranéen, et contribuent à en expliquer les fluctuations les plus importantes en termes de volumes de production[2633].

À la fin de la période augustéenne, les dépenses militaires de l'Empire se répartissent en quatre catégories essentielles : la solde (*stipendium*), les primes de démobilisation (*praemia*), les gratifications (*donatiua*) et les frais de vivres et d'équipement (*coemptio*)[2634]. À la période républicaine, c'est sous le contrôle du Sénat que s'opère la dotation financière annuelle des armées romaines ; le budget doit déjà tenir compte, d'une manière ou d'une autre, de postes de dépense comparables, bien que leurs parts respectives puissent différer : en particulier, les gratifications n'ont fait qu'augmenter durant la période étudiée, particulièrement au Ier siècle a.C.[2635]. À partir d'une documentation abondante mais disparate, Peter Brunt a compilé des estimations assez précises des effectifs légionnaires et alliés mobilisés et des dépenses requises pour leur entretien, année après année, à partir de 218 a.C.[2636]. Ce travail, qui demeure irremplaçable, ne présente pas pour autant le même degré de fiabilité en fonction des périodes : si les livres conservés de l'*Histoire romaine* de Tite-Live permettent à Peter Brunt de formuler des hypothèses relativement fiables jusqu'à la Troisième guerre de Macédoine, les incertitudes relatives aux générations suivantes sont plus marquées, d'autant qu'il faut tenir compte de la possibilité d'augmentations successives du montant du *stipendium* dont on ignore en réalité presque tout jusqu'à César[2637]. En dépit de ces difficultés, l'impact financier du

[2632] VIVES 1980 [1ère éd. 1926], p. CLXXX attire déjà l'attention sur les fonctions militaires prépondérantes des deniers ibériques, et cette problématique historique, qui a dominé toute la production bibliographique de Leandre Villaronga, est encore au cœur des recherches actuelles : voir, entre autres nombreux exemples, CAMPO 1999a ; RIPOLLÈS 2005c ; CHAVES 2012 ; GOZALBES 2012 ; CHAVES et PLIEGO 2014. À l'inverse, l'accent mis par l'école de Lattes sur une approche empirique des données et sur la question des réseaux d'échanges a longtemps orienté les archéologues vers des problématiques liées au commerce, comme le souligne GORGUES 2010, p. 34-36. Ce n'est désormais plus le cas, et l'on peut souligner par ailleurs que les études numismatiques de SAVÈS 1976 et DEROC 1983, suivant la méthode établie par COLBERT DE BEAULIEU 1973, suivaient des voies différentes.

[2633] Rappelons par ailleurs que des fonctions militaires n'excluent pas par la suite des usages commerciaux, dont on perçoit bien la vivacité dans certaines régions, par exemple sur l'axe Aude-Garonne : voir *supra*, p. 171ss au sujet des fonctions et des usages de la monnaie.

[2634] HARL 1996, p. 215.

[2635] LAIGNOUX 2014a ; ZEHNACKER 1980.

[2636] BRUNT 1971, p. 416-485, 509-512 pour la période étudiée.

[2637] Sur cette question, voir l'état des lieux historiographique de CADIOU 2008, p. 507-508. Ces augmentations, fréquemment postulées, demeurent purement hypothétiques en l'état de la documentation.

paiement de la solde demeure le poste de dépense militaire le mieux – ou le moins mal – quantifiable d'un point de vue macroéconomique ; à l'autre extrémité de l'échelle, le *stipendium* est aussi la seule composante fixe des revenus du soldat dont nous connaissions le montant approximatif. Il est donc compréhensible que l'historiographie consacrée au financement des guerres romaines tende à se concentrer sur cette question[2638]. Cependant la part des dépenses qui prend effectivement la forme d'espèces monnayées n'est pas véritablement quantifiable ; et, au sein de celle-ci, la part dévolue aux monnaies neuves et anciennes est tout aussi difficile à estimer[2639].

En dépit de ces remarques méthodologiques, il ne fait pas de doute que le financement des opérations militaires constitue l'un des principaux paramètres affectant la production monétaire romaine, tant dans ses aspects quantitatifs que qualitatifs. Ce constat se vérifie aussi bien à l'échelle de certaines périodes – la seconde moitié du IIe siècle a.C., la Guerre sociale, les guerres civiles des années 40 a.C. par exemple – qu'à l'examen de séries monétaires en particulier, telles que *RRC* 366 ou 394 pour le conflit sertorien et *RRC* 442-443 pour l'an 49 a.C. Chaque année, le Sénat établit un budget dédié aux activités militaires, chargeant le Trésor de réunir la somme nécessaire à son acquittement ; l'atelier monétaire intervient alors pour produire les espèces requises à partir de l'argent fourni par le Trésor. Au même titre que celui-ci, l'atelier capitolin constitue, tout au long de la période étudiée, une institution essentielle au fonctionnement de la cité romaine et à l'expansion de sa domination en Méditerranée occidentale. L'action conjointe de l'un et de l'autre confère à Rome l'un de ses principaux avantages en matière de finances militaires, non seulement en raison de ses capacités d'approvisionnement bien supérieures à celles des autres pouvoirs émetteurs occidentaux, mais aussi du fait de l'aptitude des dirigeants romains à la juste planification des dépenses militaires, comme de celle du personnel de l'atelier à frapper des quantités exceptionnelles de monnaies en un temps réduit. Reste alors à développer des structures d'approvisionnement suffisamment performantes pour acheminer ces fonds auprès des troupes.

[2638] CRAWFORD 1974, p. 617-618, 633, 694-695, base l'essentiel de ses estimations relatives aux dépenses publiques de la République romaine sur le coût présumé du *stipendium* annuel d'une légion, d'après l'étude de cas de l'émission *RRC* 366/1-4 C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C. Le coût annuel d'une légion selon cet auteur serait approximativement de 600 000 deniers durant la Deuxième guerre punique ; HARL 1996, p. 42 retient un montant similaire pour la solde, mais estime que le coût total, avec les frais de vivres et d'équipement, doit être à peu près doublé.

[2639] CRAWFORD 1974, p. 633, n'envisage que deux solutions : soit le Trésor effectue l'intégralité de ses dépenses en monnaies neuves, solution qui retient sa préférence ; soit il y pourvoit essentiellement en monnaies anciennes, uniquement complétées à la marge par des espèces neuves. Selon nous, des solutions intermédiaires devraient être privilégées. Ce ratio doit en réalité être très variable selon les années, c'est-à-dire en fonction des types de revenus du Trésor et de la nature des dépenses effectuées ; il est tout à fait possible que le personnel de l'*aerarium* définisse chaque année les parts respectives des sommes à acquitter en lingots, en monnaies anciennes et en monnaies neuves selon la situation budgétaire de l'institution.

8.1.1.2. L'approvisionnement monétaire des armées

En dépit des difficultés économiques et logistiques que cela implique, les convois de fonds annuels entre Rome et les théâtres de guerre occidentaux demeurent la norme durant toute la période étudiée[2640]. Le caractère récurrent des campagnes militaires, qui se succèdent d'année en année, en Ibérie comme en Gaule, semblerait justifier la mise en place de structures plus décentralisées ; pourtant, l'examen de la documentation littéraire et numismatique révèle clairement le maintien, tout au long de la période étudiée, de structures d'approvisionnement en monnaies depuis l'Italie, sous le contrôle du Sénat. Naturellement, les magistrats en campagne sont parfois tenus de trouver sur le terrain ou à partir de leurs fonds propres des expédients aptes à suppléer les envois du Sénat, voire à s'y substituer en cas de nécessité[2641]. Ils peuvent même trouver matière à s'en vanter lorsque des succès militaires notables ou une bonne gestion leur permettent de ne solliciter, à titre exceptionnel, aucun envoi depuis l'Italie : c'est par exemple le cas de Q. Fulvius Flaccus après ses campagnes en Celtibérie en 180 a.C.[2642]. Mais cela ne semble jamais remettre en cause le principe traditionnel des convois de fonds. La réciproque est également vraie : des campagnes de Caton en Ibérie au début du IIe siècle a.C. jusqu'à celles de César en Gaule au milieu du Ier siècle a.C., chaque campagne militaire semble donner lieu à l'envoi à Rome d'une partie des richesses provenant des butins de guerre ou de leur revente, selon les conventions anciennement établies et sous la supervision des questeurs.

Du point de vue monétaire, le développement des émissions itinérantes au Ier siècle a.C. a parfois été perçu comme le symptôme d'une forme de décentralisation, si ce n'est de privatisation des activités militaires, reléguant le Sénat et le Trésor romains à des rôles secondaires. Il n'en est rien : à l'exception de la série de deniers « narbonnais » *RRC* 282, dont la production est strictement encadrée, et peut-être de quelques frappes restreintes du début du IIe siècle a.C., aucune émission de monnaies d'argent républicaines ne semble être produite hors de Rome en-dehors des périodes de guerre civile[2643]. C'est-à-dire que la production monétaire sur le terrain apparaît la plupart du temps comme un ultime

---

[2640] CADIOU 2008, p. 484-490.

[2641] Voir TITE-LIVE, 23.48.4, qui cite une lettre adressée au Sénat par les Scipions en 215 a.C. : ceux-ci demandent à être ravitaillés en vivres, en vêtements et en argent pour la solde, mais ajoutent que « si le trésor est vide, ils trouveront un moyen quelconque de la prélever sur les Espagnols », *si aerarium inops sit, se aliquam rationem inituros quomodo ab Hispanis sumatur* » (trad. P. Jal, CUF). Voir CADIOU 2008, p. 479-480.

[2642] TITE-LIVE, 40.35.4.

[2643] La question de la légalité des émissions monétaires « impératoriales » a fait l'objet de positions contrastées : selon MOMMSEN 1860, p. 376, suivi par WOYTEK 2012, p. 324, l'*imperium* des magistrats et promagistrats les autorise à frapper monnaie s'ils l'estiment nécessaire ; à l'inverse, CRAWFORD 1974, p. 604, tient pour illégales toutes les émissions monétaires concernées. BURNETT 1977, p. 57-58, adopte une approche plus nuancée. Pour l'étude de nos problématiques, il importe seulement de souligner que jusqu'au milieu du Ier siècle a.C., et quelle qu'en soit la raison, les *imperatores* romains évitent de frapper monnaie pour leur propre compte, sauf lorsqu'ils n'ont pas d'autres choix.

expédient, auquel on évite de recourir dans la mesure du possible, sauf lorsque le commandant est mis en cause par les autorités officielles de la République ou y est contraint par l'urgence de la situation, comme C. Annius en 81 a.C. (*RRC* 366/1-4). Malgré son maintien en fonctions en Gaule durant près d'une décennie, César ne frappe jamais monnaie durant la conquête : il ne le fait qu'à partir de 49 a.C., sans pour autant se passer d'approvisionnement en monnaies depuis Rome au cours des années suivantes.

Les lourdes contraintes matérielles des transports de fonds à longue distance ne peuvent être ignorées : pour l'époque impériale, Reinhard Wolters y voit un argument décisif pour soutenir l'idée d'une rémunération des troupes en argent plutôt qu'en bronze[2644]. Bien que les propositions de cet auteur aient été récemment remises en cause par David Wigg-Wolf, qui démontre que les autorités impériales prennent au moins partiellement en charge l'approvisionnement en monnaies de bronze des armées du Rhin[2645], il n'en est pas moins nécessaire de tenir compte des pistes de réflexion ouvertes par Reinhard Wolters pour les appliquer à l'époque républicaine. Le poids et l'encombrement exceptionnels que représenteraient des convois de fonds exclusivement composés d'as onciaux républicains compromet selon nous l'hypothèse, privilégiée par Michael Crawford, d'un paiement du *stipendium* effectué exclusivement en monnaies de bronze jusqu'au milieu du IIe siècle a.C.[2646]. Il est possible que la *permutatio* fournisse dans certains cas une alternative aux transports de fonds, mais la documentation ne nous semble pas permettre pas de considérer que des procédés de cette nature aient pu être employés à une large échelle.

L'approvisionnement des provinces occidentales en monnaies d'argent et de bronze républicaines est étroitement corrélé aux mouvements des troupes romaines, certains territoires restant ainsi en marge de l'aire de circulation des espèces romaines durant plusieurs décennies. Or cette problématique est d'une importance fondamentale, non seulement pour l'étude de la diffusion à long terme de la monnaie romaine en Occident nord-méditerranéen, mais aussi pour la chronologie des monnayages indigènes, souvent établie d'après la composition des trésors mixtes. L'étude de la circulation de l'argent monnayé permet de prendre la mesure de cette irrégularité, et nous semble par exemple imposer de ne pas considérer l'ensemble des trésors d'argent monnayé et non-monnayé de la vallée du

[2644] WOLTERS 2000 ; voir également les remarques de CALLATAŸ 2006a, p. 8-11.
[2645] WIGG-WOLF 2014.
[2646] Voir *infra*, p. 718. Les objections de WIGG-WOLF 2014 n'ont pas lieu d'être retenues dans le cas présent : d'une part, on peut supposer que les structures d'approvisionnement des armées du Rhin sous le Principat sont plus performantes que celles des armées républicaines en Occident ; d'autre part, la dénomination la plus lourde du système monétaire impérial, le sesterce, présente une masse proche de l'as oncial républicain, mais sa valeur d'échange est plus importante.

Júcar et la Meseta orientale comme des enfouissements contemporains ou de peu postérieurs à la Deuxième guerre punique[2647]. Le maintien de structures d'approvisionnement monétaire performantes en lien avec le déroulement des campagnes militaires s'insère plus largement dans des dispositifs logistiques dont l'impact sur les territoires provinciaux et sur les pratiques monétaires des populations locales est parfois considérable.

8.1.1.3. L'organisation des économies de guerre

Jusqu'à ces dernières années, les recherches consacrées à la logistique des armées républicaines et à l'impact des opérations militaires romaines sur les provinces se sont principalement concentrées sur l'étude d'un corpus de données issues des sources littéraires relativement abondant, mais très dispersé[2648]. Au cours des dernières années, le développement de programmes archéologiques spécifiquement dédiés à l'interprétation des traces de guerre[2649] et plus généralement à l'impact des conflits armés sur l'organisation politique et économique des territoires[2650] a permis de renouveler en profondeur la documentation disponible aussi bien que les angles d'approche. Ces progrès permettent à leur tour une relecture des sources littéraires, en particulier de Tite-Live pour le premier tiers du IIe siècle a.C. et du *pro Fonteio* de Cicéron pour la première moitié du Ier siècle a.C.[2651]. Les données numismatiques ne permettent pas d'appréhender ces questions dans une perspective générale, mais elles fournissent plusieurs cas d'étude privilégiés, sur lesquels il convient de revenir.

Pour les premières décennies du IIe siècle a.C., nous avons précédemment souligné le rôle stratégique du secteur compris entre *Luna* (Luni, Ortonovo, La Spezia) et *Pisae* (Pise), à l'interface avec la Ligurie, non seulement pour l'organisation des campagnes militaires vers le nord, mais aussi pour celle des expéditions hispaniques dans un certain nombre de cas[2652]. Jusqu'aux années 170 a.C., ces deux cités apparaissent en effet comme la principale base arrière des opérations romaines en Occident. C'est à ce titre qu'à la suite de Luigi Pedroni, nous suggérons d'interpréter l'iconographie

[2647] En dernier lieu, voir GOZALBES GARCÍA et GOZALBES CRAVIOTO 2015. Les trouvailles de monnaies de bronze républicaines, globalement peu fréquentes avant le Ier siècle a.C., ne contredisent pas de manière probante cette impression d'irrégularité. La production d'as et de fractions de bronze est irrégulière à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C. ; ces monnaies se caractérisent donc par de très longues périodes de circulation et ne présentent qu'un faible intérêt pour la datation des dépôts ou des assemblages archéologiques auxquels elles sont associées.

[2648] Voir en particulier ROTH 1999, qui inclut la période impériale ; CADIOU 2008, p. 279-416, 545-609. Signalons également la thèse de doctorat soutenue en mars 2016 par François Porte, sous la direction de Claire Sotinel et de Pierre Cosme, consacrée au ravitaillement des armées romaines pendant les guerres civiles (49-30 a.C.).

[2649] CADIOU et NAVARRO 2014.

[2650] ÑACO 2006 2010 ; ÑACO et PRINCIPAL 2012 ; BATAILLE *et al.* 2014 ; MARTIN 2015b.

[2651] Voir *supra*, p. 639ss.

[2652] Voir *supra*, p. 318ss.

des séries de deniers au type représentant Luna conduisant un bige comme une allusion aux opérations organisées pour la défense de *Lunae* ou bien, au contraire, depuis ce centre urbain vers la Ligurie[2653]. Pour autant que l'on puisse en juger, la datation de ces séries semble en effet coïncider assez étroitement avec la séquence des campagnes militaires évoquées par Tite-Live dans le territoire de la cité ainsi qu'avec sa déduction en tant que colonie en 177 a.C.

Le dernier quart du IIe siècle a.C. est marqué par de vastes opérations d'aménagement sur les deux versants des Pyrénées, dans le cadre de la construction de la *uia Domitia* et de sa connexion avec le réseau viaire hispanique. Il n'est pas douteux que l'un des objectifs de ces travaux soit d'ordre militaire, mais on ignore s'il s'agit du plus important aux yeux des autorités romaines[2654]. Dans tous les cas, ces aménagements participent de l'affirmation du contrôle romain sur les territoires provinciaux et de l'amélioration des conditions de circulation par voie de terre sur l'ensemble du golfe du Lion. Parmi les manifestations monétaires les plus évidentes de ces opérations, il faut citer l'émission *RRC* 282, produite intégralement ou partiellement au sein de la nouvelle colonie de *Narbo Martius* (Narbonne, Aude). Les questions entourant le statut et les fonctions de ces deniers *serrati* ne sont pas toutes résolues, mais il semble en tout cas nécessaire de renoncer à l'idée d'un monnayage spécialement frappé pour célébrer la fondation de la colonie ; il est vraisemblable que celui-ci ait été plus largement employé dans le cadre des travaux d'aménagement de la *uia Domitia*. Si celle-ci est également employée par les civils et contribue ainsi à accroître les relations économiques transpyrénéennes, elle n'en constitue pas moins une infrastucture militaire, dont l'entretien est d'intérêt public, c'est-à-dire essentiel à la sécurité des possessions romaines[2655]. C'est peut-être aussi dans ce contexte qu'il faut concevoir la reprise de la frappe des drachmes emporitaines, et plus sûrement la mise en place d'établissements entretenant des liens étroits avec les armées romaines et les compagnies italiennes, tels que le Camp de les Lloses (Tona, Barcelone), qui a fourni un abondant mobilier numismatique ibérique et romain[2656].

Par ailleurs, la mise en place de ce réseau viaire implique un entretien régulier, ce qui occasionne d'ailleurs l'un des litiges opposant Fonteius à ses anciens administrés gaulois[2657]. En dépit de la nature

---

[2653] PEDRONI 2009.
[2654] CADIOU 2008, p. 418-425, insiste plutôt sur la volonté d'accompagner l'intégration politique et économique des territoires concernés à l'empire, sans nier pour autant l'usage qu'en font les troupes. L'auteur relativise également, p. 425-435, l'idée selon laquelle les armées romaines « requéraient de bonnes routes pour circuler ».
[2655] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius*, 8.18.
[2656] DURAN *et al.* 2015.
[2657] CICÉRON, *Plaidoyer pour Fonteius* ; voir *supra*, p. 606ss.

fragmentaire de l'œuvre telle qu'elle nous est parvenue, le plaidoyer de Cicéron nous permet d'appréhender dans une perspective générale l'étendue des prérogatives exercées par le « commandant des arrières » des armées sénatoriales en *Gallia Ulterior*[2658]. Il nous semble impératif de réaffirmer la prégnance du contexte de guerre dans lequel s'inscrit l'action de Fonteius : au-delà de la question de l'illégalité de ses actions au regard du droit romain, secondaire pour notre propos, il faut donc insister sur le fait que la priorité de Fonteius est de créer dans sa province les conditions propices à un soutien logistique optimal des armées de Pompée et de Metellus contre Sertorius. C'est sous cet angle qu'il faut donc appréhender non seulement les travaux de réfection de la *uia Domitia,* mais aussi les opérations de pacification menées dans la vallée du Rhône, les levées de troupes auxiliaires et les réquisitions de vivres, ainsi que l'adoption d'une fiscalité provinciale particulièrement agressive, dont le *portorium* sur le trafic du vin n'est que la manifestation la plus fameuse. Il n'est dès lors pas vain de souligner que le gouvernement de Fonteius correspond à une période de fort accroissement de la circulation des monnaies romaines au sein des principaux comptoirs commerciaux de l'axe Aude-Garonne, et notamment de *Tolosa*. C'est aussi de cette période que sont datées les balances à tare fixe mises au jour en divers points du Languedoc, qui permettent de faciliter la conversion entre espèces romaines et indigènes[2659]. Si le commerce peut suffire à expliquer ces découvertes, on ne peut exclure que les besoins liés au paiement de l'impôt, comptabilisé en monnaies romaines, puissent également contribuer aux évolutions observées. À ce titre, il nous semble que le *pro Fonteio* nous renseigne moins sur les étapes générales de la mise en place des administrations provinciales en Occident que sur le dispositif logistique déployé entre les Alpes et les Pyrénées dans le cadre du conflit sertorien, dont une autre manifestation est la dissémination, tout au long de la *uia Domitia*, des trésors de monnaies romaines dont le *terminus post quem* est fixé en *c.* 74 a.C. par des exemplaires de la série *RRC* 394/1 C·POSTVMI AT ou TA.

Tout au long de la période étudiée, la chronologie, la typologie et la circulation des monnaies d'argent républicaines et occidentales permet ainsi d'appréhender la nature des efforts déployés par les autorités romaines pour l'organisation des territoires d'arrière-garde[2660]. Si la documentation à notre disposition n'est pas assez précise pour caractériser les différents aspects de la vie économique des soldats ou la nature précise des relations qu'ils entretiennent avec les populations locales, elle n'en

[2658] LABROUSSE 1968, n. 1 p. 137.
[2659] FEUGÈRE *et al.* 1996.
[2660] Sur les « rearguard strategies » mises en œuvre par le conquérant romain en Ibérie jusqu'au conflit sertorien, voir ÑACO 2006. Si la vision générale développée par l'auteur nous semble pertinente, il convient néanmoins de faire une lecture nuancée de cette contribution,

fournit pas moins un nombre suffisant d'indices pour esquisser, dans ses grandes lignes, les modalités de l'action des autorités romaines pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil logistique.

Au bout du compte, l'étude conjointe des fluctuations de la production monétaire, des structures d'approvisionnement en monnaies romaines des armées déployées au sein des espaces occidentaux et des dispositifs mis en œuvre pour établir des territoires d'arrière-garde bien connectés à l'Italie présente deux enseignements du point de vue numismatique. Le premier tient au constat d'une grande continuité au fil des IIe-Ier siècles a.C. : en dépit de la nécessaire faculté d'adaptation que doivent démontrer les magistrats romains rencontrant des difficultés ponctuelles, le modèle général de la guerre privilégié par la République romaine ne subit, sur le plan financier, aucune évolution structurelle majeure entre l'époque de Caton et celle de César. Le second enseignement, qui éclaire le point précédent, se rapporte à la capacité des Romains à planifier efficacement leurs opérations militaires. Cette aptitude, sans cesse réaffirmée, est perceptible à la lecture de chaque chapitre du récit césarien de la guerre des Gaules. Dans un article dédié à l'organisation des *praesidia* en péninsule Ibérique à la période républicaine, François Cadiou conclut en faveur de l'existence « d'une conception globale de la guerre où la préparation des affrontements occupait dans le déroulement d'une campagne une place déterminante, aussi importante, sinon davantage, que les seules capacités techniques et tactiques des légions »[2661]. Il nous semble que l'étude de la documentation numismatique permet d'aboutir aux mêmes conclusions.

8.1.2. *Stipendium ex aerario datum*[2662]. Le juste prix de la guerre

À l'autre extrémité de la ligne de commandement, il convient également d'étudier les modalités de paiement des soldats des armées romaines, en abordant en premier lieu le cas des légionnaires. En leur qualité de citoyens romains, ceux-ci peuvent prétendre au versement régulier d'une solde, à une part des butins de guerre et, dans certains cas, à des primes de démobilisation. S'y ajoutent parfois des gratifications, accordées à la discrétion du magistrat en fonction, que ce soit sur le terrain ou à l'occasion du retour à Rome, comme en attestent les cas relatifs aux triomphes[2663]. Ces différents types de revenus ne prennent pas tous nécessairement la forme d'espèces monnayées : en *Gallia Comata* par exemple, l'une des principales perspectives d'enrichissement des soldats des armées césariennes est

[2661] CADIOU 2003, p. 94.
[2662] TITE-LIVE, *Periochae*, 4.14 : *stipendium ex aerario tum primum militibus datum est.*
[2663] ZEHNACKER 1980. Voir également, sur les distributions exceptionnelles, LAIGNOUX 2014a et, sur le principe de répartition des butins, voir TARPIN 2009, 2013.

l'acquisition d'esclaves[2664] ; quant aux primes de démobilisation, elles peuvent aussi prendre la forme de distributions de terres prises sur l'*ager publicus*, s'ajoutant ou se substituer aux primes versées en espèces[2665]. Conformément à nos problématiques de recherche, nous n'aborderons ici que les paiements en monnaies d'argent.

8.1.2.1. La matérialité de la solde

Bien qu'il ne constitue pas nécessairement la part la plus substantielle des revenus du soldat citoyen, le *stipendium* en est l'aspect le mieux quantifiable[2666] et celui dont l'importance symbolique demeure la plus importante. François Cadiou insiste sur le fait que la solde constitue avant toute chose le dédommagement de la cité romaine à ses citoyens en armes, ce qui se manifeste à travers le caractère ritualisé de son versement[2667]. Pour le début de la période étudiée, *stipendium* et *tributum* sont donc inextricablement liés : ils constituent les deux composantes d'un mécanisme visant à rassembler l'argent nécessaire à la conduite de la guerre, puis à le redistribuer aux individus prenant une part active à la défense de la cité. Cette corrélation étroite est exprimée par Tite-Live à propos de la mise en place du *stipendium* en 406 a.C. La nouvelle, annoncée par le Sénat, est accueillie favorablement par la plèbe ; alors que les tribuns mettent celle-ci en garde en soulignant qu'elle devra être soumise à l'impôt pour financer une telle mesure, les patriciens, puis les *primores plebis, nobilium amici* donnent l'exemple, apportant au Trésor de lourdes charges de bronze sur des chariots ; la population urbaine leur emboîte finalement le pas, sans se fier aux tribuns[2668]. Ce lien entre *tributum* et *stipendium* demeure indissoluble au cours des générations suivantes et ce n'est qu'avec la suspension du *tributum* en 167 a.C., d'abord conçue comme provisoire, que la cité romaine doit concevoir d'autres moyens de financement pour le versement de la solde. Le *tributum* des alliés italiens et surtout les bénéfices tirés des conquêtes romaines en Orient et en *Hispania* permettent au Trésor de pourvoir assez facilement à ces dépenses durant l'essentiel de la période étudiée. La période des guerres civiles est en revanche marquée par des difficultés de financement récurrentes, causées à la fois par l'instabilité des revenus de la République, par le nombre croissant des légions mobilisées, qui avoisine parfois la quarantaine[2669]. Quoi qu'il en soit, le *stipendium* doit toujours être versé en monnaies romaines, comme l'exige le caractère civique que revêt cette institution. Aucune exception n'est clairement attestée en

[2664] SUÉTONE, *Vie du divin Jules*, 26.5 ; CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 7.89.5.
[2665] BRUNT 1971, p. 412-414.
[2666] Dans une certaine mesure : concernant les difficultés relatives au montant nominal de la solde, voir *supra*, n. 1454 p. 330. S'y ajoutent les incertitudes relatives au nombre de soldats effectivement en fonction au sein de chaque légion, par exemple pour l'époque césarienne.
[2667] CADIOU 2008, p. 502-512.
[2668] TITE-LIVE, 4.60.
[2669] HARL 1996, p. 213.

Occident nord-méditerranéen pour la période étudiée, sauf peut-être dans le cas d'*Emporion* durant la Deuxième guerre punique ; encore faut-il souligner que l'hypothèse de Leandre Villaronga, selon laquelle c'est au paiement du *stipendium* des légionnaires que sont destinées les frappes de drachmes emporitaines commanditées par Rome[2670], n'est pas véritablement assurée[2671].

En dépit des éléments de comparaison qu'offre l'époque impériale[2672], il est bien difficile d'estimer quelles sont les sommes effectivement versées en espèces monnayées aux légionnaires, une fois déduits les frais de vivres et d'équipement. Le montant ne semble pas fixe et doit donc être calculé par le questeur. Le paiement de la solde intervient à la fin de chaque campagne, de même que la distribution du butin : c'est donc durant les périodes d'hivernage que les soldats disposent des liquidités les plus importantes. Tout au long de la période étudiée, les dépôts de monnaies romaines en péninsule Ibérique se concentrent essentiellement sur la frange littorale, où sont fréquemment établis les quartiers d'hiver ; plus prosaïquement, on peut aussi supposer que les soldats sont plus assurés de retrouver leurs richesses au sein de ces régions. Un séjour prolongé à l'intérieur des terres peut également occasionner l'enfouissement de monnaies d'argent, comme en atteste le cas du dépôt de victoriats de Renieblas (Soria, *RRCH* 118, *CHRR* NUM, *TMPI* 43). En-dehors du cas de figure bien connu que constituent le réseau des établissements numantins ou les lignes de fortification d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), les difficultés relatives à l'identification formelle des *praesidia* sur le plan archéologique[2673] ne permettent toutefois de proposer aucune synthèse quant aux aspects matériels de la circulation monétaire au sein des camps romains.

Concernant la question de la forme prise par ces paiements, il nous semble préférable de renoncer à l'hypothèse développée par Michael Crawford selon laquelle le *stipendium* aurait été versé en espèces de bronze jusqu'en *c.* 157 a.C., puis en deniers par la suite[2674] : ce modèle repose exclusivement sur l'étude des volumes de production des dénominations d'argent et de bronze au cours des IIe-Ier siècles a.C. et part du principe que l'intégralité de la solde est versée en monnaies neuves. Pour la première moitié du IIe siècle a.C., la surreprésentation des séries monétaires de la Deuxième guerre punique au sein des trésors monétaires, la réévaluation des volumes de deniers et de victoriats

[2670] VILLARONGA 2003.
[2671] CADIOU 2008, p. 496 : « plus que dans le développement d'un monnayage local de substitution, dont la finalité est peu claire, c'est plutôt vers le recours parallèle au butin qu'il faut se tourner pour comprendre la capacité des Scipions à continuer la guerre ».
[2672] WOLTERS 2000, p. 580-581 évoque à peu près un tiers du montant total de la solde.
[2673] CADIOU 2003 ; MORILLO 2014 ; voir par exemple les doutes exprimés par GORGUES *et al.* 2014 à propos du site de La Cerca (Aguilar de Anguita, Guadalajara).
[2674] CRAWFORD 1969b ; CRAWFORD 1970 ; CRAWFORD 1974, p. 617-618, 694-707 ; CRAWFORD 1985, p. 95-96, 143-147.

frappés et le maintien en vigueur du *tributum* en tant que mécanisme de recouvrement des espèces anciennes contredisent à notre sens l'hypothèse de Michael Crawford. Le fait que la frappe du bronze soit beaucoup plus récurrente durant cette période qu'au cours des décennies suivantes n'est pas en soi un argument suffisant à l'appui de cette thèse : ce sont d'abord les importants revenus du Trésor en argent, ensuite l'instabilité chronique de l'as républicain qui justifient la réorientation progressive de la production monétaire vers l'argent. Les arguments relatifs aux contraintes matérielles du transport d'importantes quantités d'espèces en alliages cuivreux doivent également être pris en considération. Au bout du compte, il nous paraît plus vraisemblable que le *stipendium* soit versé à la fois en argent et en bronze tout au long du IIe siècle a.C., le premier représentant en termes de valeur l'essentiel des sommes distribuées aux troupes. Peut-être sont-ce précisément les déductions opérées sur la solde qui impliquent le recours à des dénominations de bronze pour permettre le versement de sommes justes, plutôt qu'arrondies au denier ; peut-être les autorités romaines sont-elles aussi soucieuses de mettre à la disposition des soldats des monnaies de faible valeur pour des raisons de commodité des échanges, même si l'on ne peut pas exclure que cette tâche incombe entièrement aux acteurs privés, commerçants, prêteurs sur gage, locaux ou italiens, qui accompagnent les légions.

8.1.2.2. Les revenus liés aux butins de guerre

Bien plus que la solde, c'est le butin qui semble généralement procurer aux soldats – légionnaires comme auxiliaires – la part la plus substantielle de leurs revenus au fil de la campagne et au terme de celle-ci[2675]. La dimension prédatrice des guerres romaines intéresse donc non seulement le Sénat et les magistrats romains, mais aussi les soldats eux-mêmes[2676] ; la perspective du butin peut en outre susciter une motivation suffisante pour expliquer le ralliement ponctuel de seigneurs de guerre indigènes et de leurs dépendants. Par définition, ce type d'apport est toutefois irrégulier dans le temps et hétérogène dans les formes qu'il peut prendre : l'importance des transferts de richesses consécutifs aux opérations romaines en péninsule Ibérique au début du IIe siècle a.C., que l'on connaît à travers les sommes versées au Trésor à la fin de chaque campagne, permet de supposer que les soldats en retirent eux-mêmes, à titre individuel, quelque bénéfice. À l'inverse, la réticence des citoyens à s'engager pour servir en Hispanie, évoquée par Polybe, est parfois perçue comme la conséquence des faibles

[2675] Voir par exemple TITE-LIVE, 28.24.6, à propos des causes de la mutinerie de 206 a.C. dans la vallée du Júcar.
[2676] HARRIS 1991 [1ère éd. 1979], p. 41-53.

perspectives de butin qu'offrirait le service au sein de ces provinces[2677], ce qui serait paradoxal à en juger par la permanence du thème de la richesse en métaux précieux des sous-sols ibériques[2678].

Le recours au pillage et la répartition du butin sont susceptibles de contribuer au brassage des espèces monétaires en circulation au sein des établissements militaires : pour la période de la Deuxième guerre punique, c'est ce que suggère l'étude du mobilier numismatique du camp romain de La Palma (L'Aldea, Tarragone), dont les fouilles ont livré des proportions à peu près égales d'espèces romaines et carthaginoises ou hispano-carthaginoises[2679]. La répartition des exemplaires puniques sur une grande partie de la surface du camp, sans véritable ségrégation avec les trouvailles isolées de monnaies romaines, massaliotes ou emporitaines[2680], pourrait suggérer que ces monnaies, qui proviennent nécessairement de butins, sont employées par une grande partie des occupants du site, indépendamment de leur statut. Nous avons vu qu'une interprétation similaire a été formulée à propos des monnaies gauloises mises au jour lors des fouilles des lignes de fortification d'*Alesia*[2681]. Néanmoins il demeure difficile de déterminer dans quelle mesure la présence de numéraire exogène au sein des établissements militaires romains républicains relève des pillages perpétrés par les soldats, d'autres mécanismes pouvant tout aussi bien expliquer le brassage de la circulation monétaire.

Quitte à renoncer à l'idée d'une véritable synthèse sur cette question, on peut toutefois être tenté d'interpréter la formation de certains dépôts monétaires mixtes comme le résultat de pillages et de la répartition des butins de guerre. Pour le milieu du IIe siècle a.C., et en dehors de notre région d'étude, nous avons ainsi proposé d'attribuer la dissimulation du trésor de Cani (Metline, Tunisie), sur un ilôt isolé au large de Carthage, à un ou plusieurs soldats romains ayant pris part au siège de la grande cité punique sous les ordres de Scipion Émilien. La datation des exemplaires romains et carthaginois confirme la chronologie, tandis que la stricte équivalence pondérale entre les 18 dishekels et les deux lingots d'argent pourrait témoigner des modalités de la répartition du butin prélevé à la suite du siège. Peut-être doit-on formuler une interprétation analogue dans le cas du trésor de Rognac (Bouches-du-Rhône), qui comprend une majorité de drachmes massaliotes tardives et un petit nombre de monnaies romaines, dont la plus récente est contemporaine du siège de *Massalia*. Si elle demeure fragile dans

[2677] POLYBE, fr. 35.4.1-14 ; voir ERDKAMP 2006, p. 47-48, et les remarques générales de BERRENDONNER 2009b au sujet de la perception des guerres ibériques dans l'esprit des Romains du IIe siècle a.C. La vision de Paul Erdkamp nous semble excessive : l'épisode, qui vise avant tout à célébrer la *uirtus* de Scipion Émilien, nous apprend tout au plus que la perspective du service en Hispanie suscite la peur des jeunes citoyens. En déduire de leur part une véritable stratégie économique frôle selon nous la surinterprétation.

[2678] RICO 1997, p. 255-256.

[2679] GARCÍA-BELLIDO 2011, p. 677 ; NOGUERA 2012, p. 281.

[2680] NOGUERA 2012, p. 274.

[2681] MARTIN 2015b, p. 102.

l'état actuel des données disponibles, l'hypothèse d'un enfouissement effectué par un soldat des armées césariennes après la prise de la cité mérite d'être formulée.

8.1.2.3. Démobilisation et installations coloniales

Les questions relatives à la démobilisation des soldats, aux primes en espèces monnayées qui lui sont associées et aux distributions de terres auxquelles les vétérans peuvent parfois prétendre sont complexes[2682], et nous ne les avons abordées que de manière superficielle au cours des chapitres précédents. Le problème majeur est lié au fait que le corpus documentaire relatif à la colonisation italienne pour la période républicaine couvre essentiellement les IVe-IIIe siècles a.C. et l'époque de Sylla, puis celle de César et de ses successeurs[2683]. Pour le IIe siècle a.C., le cas le mieux documenté est bien sûr celui de *Narbo Martius*, que nous avons évoqué précédemment. Du point de vue numismatique, le contraste flagrant entre l'ambition qui préside à la frappe sur place du monnayage *RRC* 282 et la quasi-absence des monnaies de cette série au sein des trouvailles monétaires effectuées dans la région doit être souligné. La documentation n'est guère plus précise au sujet des émissions monétaires mises en relation avec le programme colonial de Marius en Cisalpine : si l'envergure des séries de quinaires dont l'*imperator* semble inspirer la frappe au tournant des IIe-Ier siècles a.C. n'a pas lieu d'être remise en cause, la réalité de leur pénétration dans le nord de l'Italie dès cette date apparaît tout aussi incertaine que la concrétisation des fondations coloniales souhaitées par Marius, en-dehors du cas d'*Eporedia* (Ivrea, Turin)[2684]. En effet, la surreprésentation des quinaires au sein des trésors mis au jour dans cette région n'est pas véritablement perceptible avant le milieu du Ier siècle a.C. et l'on demeure donc mal renseigné sur les dynamiques monétaires propres à ce territoire au cours du premier tiers de ce siècle, en-dehors de l'arrêt de la frappe des espèces d'argent locales.

De manière générale, les étapes de la colonisation italienne en Cisalpine sont d'une interprétation difficile, au-delà des aspects relatifs à la gromatique[2685]. Aux marges de notre aire d'étude, le cas d'*Aquileia* (Aquilée, Udine) a été bien étudié par Gino Bandelli[2686], mais les données propres à la partie occidentale de la Transpadane sont plus maigres. En dépit des lacunes de la documentation, il semble

[2682] On se reportera en dernier lieu à la mise au point historiographique de PELGROM et STEK 2014 et à la synthèse récente de BROADHEAD 2007.
[2683] Ainsi, BROADHEAD 2007 n'aborde pas de manière détaillée les deuxième et troisième tiers du IIe siècle a.C. ; sur cette question, voir TWEEDIE 2011.
[2684] Sur l'enjeu que représente la déduction d'*Eporedia* en 100 a.C. dans le contexte du programme politique de Marius, voir BALBO 2012. Il faut aussi rappeler le tournant que constitue cette fondation selon VELLEIUS PATERCULUS, 1.15.5, qui insiste sur son caractère militaire. Sur cette question, BROADHEAD 2007, p. 158.
[2685] SETTIS 1983.
[2686] BANDELLI 1988.

bien que les distributions de terres à des vétérans romains et italiens au sein de ces territoires soient assez fréquentes durant les deux premiers tiers du IIe siècle a.C.[2687], et c'est peut-être en relation avec ce phénomène qu'il s'agit d'interpréter la surreprésentation des trésors de victoriats dans le nord de l'Italie. En effet, le titre réduit de ces monnaies ne constitue pas leur seule originalité : le nombre élevé de dépôts comprenant des victoriats durant la première moitié du IIe siècle a.C., leur répartition géographique particulière et leur homogénéité – les victoriats n'étant que très rarement associés à d'autres types de numéraire de manière non-résiduelle, à l'inverse des deniers à la même période – doivent également être pris en compte[2688]. De fait, la thésaurisation du victoriat en Cisalpine et en Italie éclipse entièrement celle du denier durant cette période. En outre, nous avons cherché à mettre en évidence l'existence de seuils quantitatifs dans la composition des trésors de victoriats, qui pourraient éventuellement s'expliquer par des versements effectués dans des volumes plus ou moins fixes, peut-être en lien avec le paiement du *stipendium* ou de la *praemia*. Dans tous les cas, le fait que le seul dépôt monétaire mis au jour jusqu'à présent au sein des établissements numantins soit uniquement composé de victoriats accrédite l'hypothèse de fonctions militaires privilégiées. Si bien des zones d'ombre demeurent quant au statut et aux usages des victoriats, il nous semble en tout cas essentiel de réaffirmer que c'est dans un cadre institutionnel romain que ceux-ci doivent être envisagés : les analyses élémentaires les plus fiables permettent de les considérer comme des demi-deniers, l'ajout de cuivre à hauteur d'environ un tiers de l'alliage ou un peu moins étant peut-être lié à la volonté de frapper ces monnaies à moindre coût en termes de combustible et le plus rapidement possible[2689]. Il nous semble très peu vraisemblable que l'emploi des victoriats ait été réservé au financement des contingents alliés et auxiliaires des armées romaines, contrairement à ce que certains auteurs ont suggéré[2690] : en effet, l'entretien de ces troupes n'incombe pas à Rome, mais aux communautés qui les fournissent ; dès lors, c'est dans un contexte colonial, plutôt qu'indigène, que nous proposons d'interpréter l'ancrage particulier de cette dénomination au sein des provinces occidentales, et singulièrement en Cisalpine. Il convient dès lors d'identifier d'autres sources de financement pour le paiement des unités auxiliaires.

[2687] TWEEDIE 2011.
[2688] KING 2007, p. 1-20.
[2689] Sur ces questions, voir *supra*, p. 299ss.
[2690] Voir en particulier MARCHETTI 1978.

8.1.3. *Socii auxiliaque* : le recrutement et le financement des contingents extérieurs des armées romaines

À en juger par la documentation littéraire, les contingents auxiliaires des armées romaines n'exercent qu'un rôle secondaire dans l'organisation des opérations militaires : François Cadiou souligne tout à la fois la banalité du recrutement de ce type de troupes, qui ne retient pas nécessairement l'attention des auteurs anciens, et l'emploi tactique relativement limité qui leur est le plus souvent réservé[2691]. Invariablement situés sur les ailes au cours des batailles, les corps d'infanterie alliés, notamment indigènes, ne constituent que rarement la pièce maîtresse du dispositif militaire romain ; en outre, les sources littéraires reflètent quelquefois la confiance limitée que leur accordent les commandants romains, qui peuvent douter aussi bien de leurs capacités que de leur fidélité[2692]. Si César semble faire un plus grand usage de sa cavalerie gauloise et germaine durant les dernières phases de la guerre des Gaules, il n'y a pas lieu d'en tirer une règle générale postulant une intégration croissante de ces troupes aux armées romaines au cours des IIe-Ier siècles a.C.[2693]. En d'autres termes, la question du statut et de l'emploi des auxiliaires semble représenter un enjeu bien plus important du point de vue de l'histoire politique et monétaire des populations concernées que pour l'histoire militaire *stricto sensu*. En dépit des lacunes des sources, qui ne permettent de retracer aucune évolution globale et précise sur l'ensemble de la période, il s'agit donc d'esquisser ici une synthèse en privilégiant les aspects liés au financement des contingents extérieurs.

8.1.3.1. Les cadres du recrutement provincial : une tentative de synthèse

En Occident nord-méditerranéen, l'engagement des indigènes aux côtés des légions romaines s'inscrit dans une longue histoire, celle du service militaire au sein des armées méditerranéennes. Bien qu'il ne faille entretenir aucune confusion entre le mercenariat et le recrutement des auxiliaires, qui renvoient à des conditions d'exercice et de rémunération bien distinctes, on ne peut ignorer le fait que l'incorporation aux armées romaines puisse apparaître parfois comme un prolongement logique des activités militaires exercées précédemment par les seigneurs de guerre indigènes[2694], soit dans le cadre de conflits locaux, soit ailleurs en Méditerranée. Du reste, il n'est pas évident que la pratique du mercenariat disparaisse totalement sitôt la conquête romaine achevée au sein de chaque territoire : nous avons souligné l'ambiguïté du statut de certains contingents ibériques ou celtibériques recrutés

[2691] CADIOU 2008, p. 272-275, 667-681 ; voir également PRAG 2010, p. 101-102, au sujet du manque de visibilité de ces contingents dans les sources littéraires.
[2692] CÉSAR, *Guerre des Gaules*, 3.25.1, 7.34.1.
[2693] CADIOU 2008, p. 274, 681.
[2694] PERNET 2010, p. 171-172.

par les Scipions ou par Caton entre 213-212 et 195 a.C.[2695], et l'on pourrait en dire tout autant du recrutement des cavaliers germains de César, effectué à pied levé en 52 a.C. lorsque le proconsul doit faire face à la défection d'une grande partie des effectifs auxiliaires employés au cours des années précédentes. En outre, comme François Cadiou le rappelle à propos de la péninsule Ibérique, rien n'empêche de considérer que les demandes d'envois de troupes adressées par les Romains aux communautés locales puissent parfois pousser celles-ci à engager à leurs frais, en-dehors de leurs territoires respectifs, des unités de soldats professionnels[2696]. Il importe tout autant d'insister sur la variété des solutions de recrutement mises en œuvre par les autorités romaines, entre exigences adressées aux populations provinciales suivant la procédure habituelle[2697], alliances conclues avec des populations ne relevant théoriquement pas de l'autorité des magistrats et ralliements spontanés de seigneurs de guerre indigènes accompagnés de leurs dépendants, sans que cela nous autorise pour autant à postuler l'existence de plusieurs corps auxiliaires distincts, comme l'ont suggéré certains auteurs[2698].

Très inégale en fonction des périodes abordées, la documentation littéraire ne permet donc ni d'identifier ces différentes catégories de manière systématique, ni d'établir un ratio théorique stable entre les effectifs légionnaires et alliés[2699], ni de distinguer au sein de ceux-ci les contingents italiques et celtiques ou ibériques pour les périodes antérieures à la Guerre sociale. Dès lors que les sources permettent d'avancer des effectifs hypothétiques, il apparaît néanmoins que les contingents alliés représentent approximativement entre un et deux tiers des troupes mobilisées[2700]. Néanmoins, la primauté stratégique des légions n'est pas réellement remise en cause, ce qui contredit l'idée de certains auteurs selon laquelle les alliés indigènes, des Ibères et des Celtibères en particulier, assumeraient presque seuls, au nom de la République romaine, la défense de leurs territoires[2701]. Si le phénomène

---

[2695] Voir PRAG 2010, n. 26-27 p. 107-108, avec les renvois à la bibliographie antérieure.

[2696] CADIOU 2008, p. 665-666.

[2697] On connaît celle-ci sous le nom de *formula togatorum* pour ce qui concerne les cités de droit latin en Italie, *CIL* I² 585, l. 21 : voir NICOLET 1978, p. 4-5. PRAG 2011, p. 16-22, suivi par MARTIN 2014a, p. 121, considère que la *lex agraria* de 111 a.C. s'applique en réalité, dans ses dispositions générales, non seulement à ces cités de droit latin, mais à l'ensemble des populations alliées aux Romains, y compris hors d'Italie. Cela revient à abolir la distinction entre *socii* et *auxilia externa*, en supposant que ces deux termes ne désigneraient pas des catégories différentes d'individus mobilisables, mais simplement les deux aspects de leur statut et de leur service vis-à-vis de Rome : des alliés au titre des relations qu'entretient Rome avec leur communauté d'origine, incorporés à ce titre aux unités auxiliaires suppléant aux légions romaines.

[2698] CADIOU 2008, p. 681, contre ROLDÁN 1993, p. 120-130.

[2699] CADIOU 2008, p. 674-676. On pourra se reporter à titre comparatif au ratio entre Romains et Italiens dans les armées du IIIe siècle : ROSENSTEIN 2012.

[2700] CADIOU 2008, p. 541, n. 309 p. 677. À la n. 167 p. 114, l'auteur juge crédible les estimations de SCHULTEN 1927b, p. 38-42, à propos du reliquat des troupes de C. Hostilius Mancinus en 137 a.C. : 7000 Romains, 8000 alliés italiens et 5000 auxiliaires indigènes. Les légionnaires représenteraient donc dans ce cas un tiers des effectifs, ce qui est à notre connaissance la proportion la plus basse attestée pour le IIe siècle a.C.

[2701] Voir notamment LÓPEZ SÁNCHEZ 2010, p. 181-182, à propos des années 107-90 a.C.

du service militaire des auxiliaires résiste donc, pour la période républicaine, à toute grille d'analyse globale[2702], on peut néanmoins identifier deux césures claires, qui ne sont pas antérieures au Ier siècle a.C. : d'une part, l'extension de la citoyenneté romaine à l'ensemble de l'Italie à la suite de la Guerre sociale conduit de fait à l'incorporation au sein des légions de contingents qui servaient précédemment en qualité d'alliés, ce qui fait donc des populations provinciales l'unique composante de cette catégorie par la suite ; d'autre part, le fait que César lève la plupart de ses légions en Cisalpine au cours des années 50 a.C. implique que les soldats mobilisés soient eux aussi des citoyens de droit romain. Autrement dit, au milieu du Ier siècle a.C., la péninsule italienne au sens large ne fournit plus que des légionnaires. En revanche, c'est plutôt la continuité des solutions de recrutement traditionnelles qui semble prévaloir en *Gallia Ulterior* et en *Hispania Citerior,* les légions « provinciales », attestées jusqu'à présent par le cas unique de la *legio uernacula,* étant probablement constituées d'Italiens installés sur place[2703].

À mesure que s'étendent les possessions de la République romaine et que se multiplient ses alliances en Occident nord-méditerranéen, les régions susceptibles de fournir des auxiliaires sont de plus en plus nombreuses. À l'inverse, les effectifs des armées romaines n'augmentent pas proportionnellement à cette extension potentielle des bassins de recrutement provinciaux[2704] : l'objectif poursuivi par les magistrats et promagistrats romains est d'ajuster le nombre de soldats à leur disposition enfonction des besoins pressentis pour chaque campagne, c'est-à-dire des forces de leurs adversaires ; la mobilisation de contingents trop importants sur le plan numérique n'est pas souhaitable, en ce sens qu'elle alourdit le dispositif logistique requis pour leur entretien et complexifie l'ensemble des décisions nécessaires à la conduite de la guerre. En outre, les opérations nécessitant des troupes plus nombreuses se traduisent d'abord par la croissance des effectifs légionnaires, les contingents alliés demeurant en premier lieu une variable d'ajustement[2705]. On peut donc en déduire que la pression démographique liée au recrutement des troupes auxiliaires au sein des territoires contrôlés par Rome est probablement décroissante au fil de la période. D'abord, il convient de rappeler que les levées de troupes auxiliaires s'effectuent sur une base annuelle : au terme de chaque saison, celles-ci sont licenciées et priées de regagner leurs terres d'origine, même si l'on trouve parfois dans le récit césarien des allusions à l'installation de vétérans indigènes sur des terres prises à l'ennemi[2706].

[2702] PRAG 2010, p. 112.
[2703] CADIOU 2008, p. 612-627.
[2704] CADIOU 2008, p. 672, 677.
[2705] CADIOU 2008, p. 677-679.
[2706] Voir notamment CÉSAR, *Guerre civile*, 3.59.1.

En outre, on observe en péninsule Ibérique comme en Gaule une tendance récurrente à lever des troupes dans les régions avoisinant les théâtres d'opération, c'est-à-dire dans bien des cas parmi les communautés récemment vaincues[2707] : ce dispositif est dicté par des aspects pratiques, mais aussi par le fait que les envois de troupes font souvent partie des demandes romaines formulées au titre des réparations de guerre. Plus généralement, il apparaît vraisemblable que Rome ait mis en place au sein des provinces occidentales un système de rotation des communautés mobilisables sur plusieurs années, à la manière de ce qui est observé en Italie[2708]. Ces différents éléments suggèrent que l'impact des réquisitions de troupes au sein des territoires soumis à un contrôle romain durable doit demeurer supportable, davantage peut-être que les autres types de demandes adressées aux communautés concernées telles que l'accueil des quartiers d'hiver ou la fourniture des vivres. Cela dit, il est indéniable que certains bassins de recrutement sont plus fréquemment mis à contribution que d'autres : les *Suessetani* ou les *Celtiberi* dans la moyenne vallée de l'Èbre, les *Allobroges* dans la vallée du Rhône sont particulièrement sollicités et jouissent d'une solide réputation auprès des Romains[2709]. Ce principe, qui n'est donc pas incompatible avec les pratiques de recrutement républicaines mais vient nuancer les effets du système de rotation des levées, ne disparaît pas sous le Principat, comme en atteste le cas des *Bataui* jusqu'au tournant des Ier-IIe siècles p.C.[2710]. Il faut dès lors souligner que c'est au sein de ces mêmes territoires que l'on décèle les indices les plus probants d'ajustement quantitatif et qualitatif de la production monétaire en lien avec les guerres romaines entre le dernier quart du IIe siècle et le milieu du Ier siècle a.C.

Même s'il ne s'applique pas uniformément à l'ensemble des régions relevant de l'autorité des magistrats romains en Occident nord-méditerranéen, le système traditionnel de levée annuelle des troupes auxiliaires au titre des alliances conclues par Rome avec les communautés locales se maintient donc durant l'ensemble de la période étudiée. Il est difficile d'aller beaucoup plus loin pour affirmer, par exemple, que des structures de recrutement plus pérennes seraient mises en place à des fins de centralisation. En-dehors du corpus numismatique, le seul document qui puisse en attester est le bronze d'Ascoli, relatif à la démobilisation de la *turma Salluitana* en 89 a.C.[2711]. L'étude de l'onomastique des *equites* ibériques mentionnés dans cette inscription a récemment conduit Francisco Pina Polo et

[2707] ROLDÁN 1993, p. 38-40 ; CADIOU 2008, p. 679.
[2708] Sur la *formula togatorum* et la question de son extension, voir *supra*, n. 2697 p. 725.
[2709] En périphérie de notre aire d'étude, on peut y ajouter la cavalerie numide, fortement sollicitée tout au long du IIe siècle et de la première moitié du Ier siècle a.C. : ces troupes sont par exemple présentes à *Numantia* en 133 a.C., et Jugurtha est alors le *contubernalis* de Scipion Émilien, voir PRAG 2010, p. 110. Ce n'est qu'à la période césarienne que le recours aux *equites* gaulois puis germains tend à se substituer à ces contingents numides.
[2710] COSME 2009.
[2711] CRINITI 1970 ; PINA POLO 2003 ; ÑACO 2006, p. 152-154 ; CADIOU 2008, p. 682 ; voir *supra*, p. 205, 491.

Toni Ñaco à y voir les indices d'un programme de recrutement organisé, d'une manière ou d'une autre, à l'échelle de toute la moyenne et basse vallée de l'Èbre[2712]. Le point le plus important est donc que des troupes issues d'*oppida* et même de régions différentes soient réunies au sein d'une même unité, sous la supervision d'officiers romains, ce qui trancherait dans une certaine mesure avec le cadre traditionnel[2713]. Doit-on en déduire l'émergence de solutions de recrutement durables et centralisées, ou bien considérer au contraire qu'il s'agit d'un procédé éphémère lié aux circonstances particulières de la Guerre sociale ? Dans ce cas précis, Juan Manuel Roldán et François Cadiou privilégient la seconde hypothèse, à juste titre selon nous[2714] : le bronze d'Ascoli n'a d'autre objectif que d'acter les récompenses accordées par Cn. Pompeius Strabo à un nombre assez réduit de cavaliers ibériques, dont la plus importante est l'octroi de la citoyenneté romaine. Or cette pratique n'est pas attestée à grande échelle au sein des provinces occidentales et ne concerne pas la vaste majorité des troupes d'infanterie mobilisées. Bien que ce document ne soit peut-être pas la clé de lecture indiquée pour aborder ce sujet, il demeure pourtant possible que des formes de centralisation des procédures de recrutement s'imposent progressivement, par la pratique, au sein des territoires les plus sollicités pour l'envoi de troupes auxiliaire. Dans le cas de l'*Hispania Citerior*, c'est d'ailleurs ce que pourrait indiquer la concentration de l'essentiel des frappes de monnaies d'argent au sein d'un nombre restreint d'ateliers dont on ne voit guère, dans des cas comme celui de *Turiasu*, de quelle manière leurs pouvoirs émetteurs pourraient fournir à eux seuls des contingents aussi importants que le laisseraient penser les volumes de production de deniers.

Entre le début du IIe siècle et le milieu du Ier siècle a.C., ce sont donc plusieurs dizaines, voire centaines de milliers d'individus issus des provinces celtiques et ibériques de l'empire qui sont ainsi concernés par ces levées de troupes auxiliaires. Il est tout aussi délicat d'avancer des estimations plus précises que d'espérer appréhender de manière synthétique les conséquences de ce phénomène sur les structures sociales et les économies indigènes. Au moins peut-on espérer en mesurer quelques effets du point de vue de la culture matérielle : en matière d'armement, Fernando Quesada explique les mutations de la panoplie des populations ibériques aux IIe-Ier siècle a.C. par l'adaptation aux exigences

[2712] Dans le détail, PINA POLO 2003 privilégie l'hypothèse d'un centre de recrutement localisé à *Salduie* (Saragosse), d'où les troupes embarqueraient sur l'Èbre pour gagner ensuite l'Italie ; ÑACO 2006 envisage plutôt une campagne de recrutement itinérante, avec des soldats incorporés au gré des étapes du convoi jusqu'à l'embouchure de l'Èbre. Il ne nous semble pas permis de trancher entre ces deux positions sur la base de la documentation disponible, d'autant que des solutions intermédiaires peuvent être envisagées : les éventuels apports ibériques « catalans » mentionnés dans l'inscription peuvent très bien avoir été incorporés à une unité déjà constituée en grande partie à *Salduie*.

[2713] LE ROUX 1982, p. 39-40

[2714] ROLDÁN 1986 ; CADIOU 2008, p. 682.

romaines en matière d'infanterie légère[2715] et Lionel Pernet ébauche de même, pour les provinces gauloises, les effets d'une certaine forme de romanisation dans la typologie des armes comme dans la représentation des autres catégories de mobilier représentées dans les sépultures[2716]. Le service militaire aux côtés des contingents italiques, légionnaires ou alliés, pourrait apparaître comme un facteur d'acculturation, dans la mesure où la communauté de vie, fût-elle limitée dans le temps, favorise l'émergence de marqueurs culturels communs à l'ensemble des catégories de soldats, y compris dans la manière d'appréhender l'outil monétaire. Mais les éléments de distinction matériels et symboliques entre soldats citoyens et alliés demeurent saillants, comme nous l'avons par exemple signalé au sujet des troupes de Sertorius, et l'étude des modes d'occupation des camps romains à l'époque médio-républicaine nuance l'idée même d'une véritable communauté de vie entre les légionnaires et les alliés, en soulignant plutôt la ségrégation spatiale entre ces catégories de soldats[2717]. L'interculturalité n'est donc pas intrinsèquement suscitée par les modes de recrutement et d'organisation des armées romaines et ne se déploie qu'à la marge des institutions, à travers la somme des transactions quotidiennes auxquelles peuvent prendre part légionnaires, auxiliaires et populations civiles. Le fait qu'ils emploient des moyens détournés ne signifie pas que ces échanges soient négligeables, mais cela les rend d'autant plus difficilement quantifiables, passée l'étude typologique de l'armement indigène.

Pour les notables qui assument le commandement des troupes, le service des armes en tant qu'auxiliaire constitue aussi un moyen de consolidation de leur prééminence au sein de leurs communautés[2718] et de promotion auprès des autorités romaines : outre l'éventuel octroi de la citoyenneté romaine, évoqué à propos du bronze d'Ascoli, celles-ci peuvent accorder aux *principes* les plus coopératifs toute une variété de gratifications en biens mobiliers et immobiliers[2719]. Ce mécanisme a-t-il favorisé les lignages aristocratiques en place ou bien a-t-il, au contraire, promu l'émergence de nouvelles élites sociales fondant intégralement leur légitimité sur leur proximité avec Rome ? Pour la Gaule en particulier, la question a été largement discutée, sans que semble émerger une réponse

[2715] QUESADA 1997, p. 613-618.
[2716] PERNET 2010.
[2717] ROSENSTEIN 2012.
[2718] QUESADA 2003, p. 182 ; GORGUES 2014b.
[2719] CÉSAR, *Guerre civile*, 3.59.1-2 mentionne, entre autres bienfaits accordés aux frères allobroges Roucillus et Ecus à la suite de leur service en Gaule, l'accès aux magistratures locales, l'octroi de terres prises à l'ennemi et de grosses sommes d'argent. César relate ce cas pour mieux accabler la conduite de ces individus, qui le trahissent pour passer à Pompée en 48 a.C., mais il y a lieu de penser que des gratifications semblables ont été accordées à un grand nombre d'aristocrates indigènes dans la plupart des *ciuitates* gauloises.

définitive. John Drinkwater s'est fait le plus fervent défenseur de la seconde hypothèse[2720] ; plus récemment, Antony Hostein a proposé une vision plus équilibrée à propos des *Aedui*, faisant une large place aux solutions de continuité entre les aristocraties préromaine et gallo-romaine, sans remettre en cause le fait que la promotion d'individus sortis du rang puisse revivifier dans certains cas ce groupe social et bousculer partiellement les hiérarchies en place[2721]. Cette solution intermédiaire nous apparaît comme la plus vraisemblable, mais elle ne renvoie pas moins à une situation tardive – celle de la *Gallia Comata* au lendemain de la conquête césarienne et aux débuts du Principat – et il n'est pas dit que l'on puisse formuler les mêmes conclusions pour d'autres espaces, particulièrement avant le milieu du Ier siècle a.C. : pour autant que l'on puisse en juger, la proximité croissante des élites indigènes avec Rome et le service militaire des auxiliaires peuvent transformer les cultures indigènes, mais ne semblent pas remettre en cause de manière déterminante les structures politiques et sociales existantes des sociétés de l'Occident nord-méditerranéen durant la période étudiée. À cet égard, la documentation numismatique apporte des informations d'un grand intérêt, dans la mesure où elle permet d'évaluer la part des éléments de continuité qui caractérisent les numéraires d'argent indigènes et celle des innovations introduites au contact de Rome.

8.1.3.2. Les contingents alliés et la monnaie

Le schéma interprétatif décliné tout au long des chapitres précédents, nourri de la lecture des travaux de Claude Nicolet, de François Cadiou, de Jonathan Prag ou encore de Stéphane Martin[2722], repose sur l'idée que, tout au long de la période républicaine, le modèle de financement des guerres romaines tient en une distinction fondamentale entre soldats citoyens et alliés. Les uns relèvent de la responsabilité de la cité romaine, à laquelle il revient donc de pourvoir à leur rémunération et, plus généralement, à leur entretien ; les autres ne dépendent financièrement que des entités politiques qui les mettent à la disposition des commandants romains pour chaque campagne[2723]. À première vue, donc, les implications numismatiques de ce modèle binaire semblent relativement claires : les soldats citoyens seraient rémunérés en monnaies romaines, les autres en espèces locales, ce qui offrirait ainsi une clé de lecture simple pour l'interprétation des trouvailles de monnaies d'argent en contexte militaire. Deux éléments nous incitent pourtant à formuler des nuances à cet égard : d'une part, rien ne

[2720] DRINKWATER 1978. Sur la participation des Gaulois aux armées romaines, voir plus généralement TASSAUX et TASSAUX 1996.
[2721] HOSTEIN 2009, p. 61-65.
[2722] NICOLET 1978 ; CADIOU 2008 ; PRAG 2010, 2011 ; MARTIN 2014a. Une monographie spécifiquement consacrée à la question des auxiliaires à la période républicaine, réalisée par Jonathan Prag, a été annoncée il y a plusieurs années déjà ; il faudra attendre sa publication pour reprendre l'examen de ces questions avec un regard neuf.
[2723] POLYBE, 6.21.5 ; CICÉRON, *Verrines*, 2.5.60 ; PRAG 2010, p. 105-106.

nous assure que tous les contingents auxiliaires fournis par des communautés alliées puissent prétendre à l'obtention d'une solde. D'autre part, la contribution des Italiens aux contingents de *socii auxiliaque* demeure significative – on ne peut pas déterminer si elle est généralement majoritaire ou non – jusqu'à la Guerre sociale[2724] ; or, depuis la fin du IIIe siècle a.C., les cités italiennes n'emploient plus d'autre monnayage d'argent que celui de la République romaine, de sorte qu'il est illusoire d'espérer pouvoir déterminer le statut du propriétaire d'un trésor monétaire mis au jour en contexte militaire[2725]. En revanche, cette bipartition entre soldats citoyens et alliés entraîne des répercussions significatives sur la production monétaire des territoires concernés par l'envoi des troupes auxiliaires : ces réquisitions, pour peu qu'elles soient récurrentes, constituent un paramètre pouvant indéniablement influer sur les volumes de production et sur les caractéristiques typologiques et métrologiques des monnayages indigènes. Nous avons tenté d'en présenter plusieurs exemples au fil des chapitres précédents ; il s'agit désormais d'y revenir de manière synthétique.

La problématique de recherche interrogeant les liens entre les troupes auxiliaires et la monnaie à l'époque républicaine a fait son chemin dans l'historiographie au cours des dernières années : une série de contributions récentes prétend ainsi déceler dans le service militaire des indigènes auprès de Rome l'un des principaux moteurs de la production monétaire en Ibérie comme en Gaule[2726]. Ces études ont été généralement consacrées aux seuls monnayages d'argent, qui fournissent en effet, pour la période considérée, des indices beaucoup plus clairs de corrélation avec l'emploi des auxiliaires. Néanmoins une corrélation n'exprime pas nécessairement une causalité et, de fait, il nous semble que la question a suscité des interprétations excessives. Aucune publication de synthèse n'ayant été dédiée à cette question pour les territoires occidentaux[2727], il apparaît d'autant plus nécessaire de chercher à esquisser à grands traits les contours de ce phénomène à l'échelle de l'ensemble de l'Occident nord-

[2724] Nous suivons ainsi l'hypothèse formulée par MARTIN 2014a, p. 121-122, qui considère que les *socii* incluent indifféremment les Italiens et les *exterae nationes*.

[2725] Comme le suggère par exemple CRAWFORD 1985, p. 91, au sujet des trésors de victoriats de Renieblas (Soria) et de Santa Catalina del Monte (Verdolay, Murcie) : « One may suppose that the owners of both hoards were soldiers recruited in Gallia Cisalpina ». Voir *supra*, p. 334.

[2726] Voir notamment RIPOLLÈS 2005c ; LÓPEZ SÁNCHEZ 2007, 2010 ; GOZALBES 2012 ; BUSQUETS 2014 ; GIRAL 2015.

[2727] Pour la Gaule, les études de référence sont désormais celles de MARTIN 2014a et MARTIN 2015b. Citons aussi la communication de Stéphane Martin, demeurée inédite, présentée à l'occasion de la table ronde « Entrer dans l'armée romaine : bassins de recrutement des unités auxiliaires (Ier-IIe s. ap. J.-C.) » organisée par Dan Dana et Benoît Rossignol (Paris, 4-5 décembre 2014). Cette présentation, intitulée « Des soldats dans les coins ? Monnaies et recrutement militaire en Gaule chevelue (50 av. J.-C./50 ap. J.-C.) », a notamment permis à Stéphane Martin d'aborder à partir de plusieurs études de cas la question du lien entre le service des auxiliaires, la production et la circulation monétaire en Gaule à la période césarienne, pour aboutir à des conclusions générales que l'on attend de retrouver dans des publications futures. Pour la péninsule Ibérique, les contributions les plus générales sont celles de LÓPEZ SÁNCHEZ 2007 et 2010, mais la méthode et les résultats de l'auteur ne font pas consensus. La seule véritable tentative de synthèse abordant cette question pour la Gaule et l'Ibérie est celle de BUSQUETS 2014, qui suit les thèses de Fernando López Sánchez mais n'approfondit pas assez l'étude de chaque monnayage pour emporter la conviction.

méditerranéen au cours des IIe-Ier siècles a.C., en abordant successivement les aspects relatifs à la production monétaire et ceux qui relèvent de la circulation et des usages monétaires au sens large.

Comme nous l'avons rappelé précédemment, l'idée selon laquelle les fluctuations de la production de monnaies en métaux précieux s'expliquent notamment par les aléas des activités militaires est désormais bien admise pour la République romaine comme pour bien d'autres pouvoirs émetteurs de Méditerranée orientale et occidentale. Dans le cas des provinces celtiques et ibériques, certains auteurs semblent considérer que le simple fait de la conquête mettrait automatiquement la capacité productive des ateliers monétaires grecs et indigènes au service des Romains[2728]. Puisque la documentation historique, archéologique et numismatique indique que le paiement régulier des légionnaires est effectué en monnaies romaines, cela impliquerait donc que les numéraires locaux sont employés à d'autres fins, soit pour suppléer aux espèces romaines afin de constituer au sein des zones de guerre une véritable économie monétaire – ce qui est peu probable : le bronze répond mieux à ces exigences et constitue, de fait, l'alliage le mieux représenté au sein des sites à caractères militaire – soit pour rétribuer les contingents auxiliaires. Qui plus est, dans le Nord-Est ibérique, le fait que le début des grandes séries indigènes de monnaies d'argent coïncide avec l'arrivée des Romains à la fin du IIIe siècle a.C. est interprété comme l'indice d'une planification opérée dès le début depuis Rome, amorçant ainsi le processus de monétarisation des populations locales ; les modèles traditionnels de la guerre en milieu indigène ne faisant pas appel à la monnaie[2729], cette innovation majeure serait à la mesure du changement d'échelle des activités militaires et de l'horizon politique des sociétés locales.

Bien sûr, l'influence des cités grecques de *Massalia* et d'*Emporion* et la cristallisation des relations intercommunautaires que suscite la Deuxième guerre punique jouent un rôle déterminant dans l'introduction de la monnaie d'argent au sein des territoires occidentaux. Elles suscitent aussi l'adoption précoce d'une culture monétaire relativement homogène à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, faisant des unités d'argent lourdes, drachmes ou deniers, le numéraire de la guerre par excellence. Pour autant, nous avons cherché à montrer au fil des chapitres précédents que l'étude de ces influences exogènes ne suffit pas à rendre compte de la spécificité des monnayages indigènes et des pratiques auxquelles ils sont associés. Certes, les monnaies d'argent peuvent servir à la guerre, et sont donc employées pour financer les contingents extérieurs des armées romaines ; mais les données

[2728] Voir par exemple GOZALBES 2012.

[2729] QUESADA 2003, p. 123, 129 conçoit la pratique traditionnelle de la guerre en milieu ibérique comme relevant de la compétence de milices civiques, pratiquant la razzia mais dont les membres ne seraient pas rémunérés par leur communauté sur une base régulière.

relatives à la composition des trésors monétaires, à la circulation des espèces d'argent et à la métrologie des monnayages occidentaux soulignent plutôt les fonctions multiples prêtées à ces numéraires et la forte résilience des cultures indigènes. En outre, la documentation littéraire ne laisse aucun doute quant au fait que les communautés ibériques opposées aux Romains durant les premières décennies du IIe siècle a.C. emploient l'argent monnayé pour leur propre compte, que ce soit pour consolider des alliances ou pour rétribuer leurs troupes. Cela semble aussi être le cas des populations celtiques, de la vallée du Pô à la Meseta. Il convient donc de ne pas réduire les monnayages d'argent indigènes d'Occident nord-méditerranéen à des numéraires provinciaux, émis à l'initiative du conquérant romain et pour le compte de celui-ci.

Ces précautions étant prises, il s'agit donc de formuler une série de questions relatives au financement des contingents extérieurs des armées romaines, puis d'élaborer des critères d'analyse objectifs permettant d'y apporter des réponses aussi nuancées que possible. En premier lieu, dans quels cas et sur quelles bases peut-on considérer un monnayage d'argent donné comme un numéraire spécifiquement dédié à l'entretien de troupes auxiliaires ? Quel peut être le degré d'interventionnisme des autorités romaines en matière d'orientation de la production monétaire grecque et indigène ? Quels sont les fondements diplomatiques et juridiques de telles interventions ? Une fois ces monnaies frappées, quels sont alors les rôles respectifs de Rome et des pouvoirs politiques locaux dans la distribution de ces numéraires ? Dans un troisième temps, comment peut-on appréhender les usages monétaires des soldats auxiliaires ?

La première question appelle, selon nous, une réponse tranchée : nous ne sommes en mesure d'identifier en Occident nord-méditerranéen aucun monnayage d'argent grec, celtique ou ibérique dont l'unique fonction serait liée à l'entretien des contingents auxiliaires des armées romaines. À chaque fois que la documentation nous autorise à suspecter que de telles dépenses pourraient constituer une part déterminante des usages dédiés à un monnayage, cela semble concerner des numéraires préexistants, qu'ils soient récents, comme cela pourrait être le cas des drachmes ibériques d'imitation emporitaine[2730], ou anciens, comme à *Emporion* ou en Cisalpine. C'est au sujet du « denier ibérique »

[2730] RIPOLLÈS 2005c et GIRAL 2015 affirment que l'introduction de ces séries d'imitation est directement corrélée aux demandes de troupes et de fonds adressées par Rome aux communautés indigènes en *c.* 206-205 a.C. Toutefois, l'emploi de la référence emporitaine est significatif et la présence d'exemplaires de ces séries au sein d'établissements assiégés par les armées romaines, en particulier au Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone) implique que ces monnaies remplissent aussi d'autres fonctions que le simple soutien aux opérations romaines. CHAVES 2012, p. 173 considère, à juste titre selon nous, que les imitations de drachmes et de fractions emporitaines sont produites par les communautés péninsulaires pour leur propre usage à partir de la Deuxième guerre punique.

que la question se pose de la manière la plus sérieuse. En effet, l'apparition de ces séries au sein d'ateliers tels qu'*Iltirta* ou *Kese*, l'un relevant de l'autorité d'une grande puissance régionale soumise par les Romains au tournant des IIIe-IIe siècles a.C., l'autre de celle d'un centre urbain situé à proximité de l'une des principales bases arrières des opérations romaines en *Hispania Citerior*, c'est-à-dire *Tarraco*, permet d'envisager avec une certaine crédibilité l'idée d'une influence exercée par le conquérant sur l'apparition de ces monnayages[2731]. Pour autant, il n'est pas certain que les autorités romaines incitent directement ces pouvoirs émetteurs à frapper monnaie et, dans tous les cas, ces deniers sont absents des sites péninsulaires à caractère militaire de la première moitié du IIe siècle a.C. En outre, il importe de ne pas négliger les indices de continuité typologique et métrologique qui unissent ces premiers deniers aux drachmes antérieures[2732]. L'idée d'une introduction précoce de l'étalon du denier romain à l'initiative de Rome est en effet démentie par les premiers trésors mixtes associant des exemplaires romains et ibériques, en raison des écarts de masse significatifs entre ceux-ci. De même, l'hypothèse selon laquelle une telle mesure aurait eu pour objectif de mettre en place en *Hispania Citerior* un système fiscal adapté aux normes comptables romaines ne semble plus tenable au regard des avancées récentes de la recherche, qui nuancent l'idée d'une fiscalité provinciale régulière pour cette région[2733]. Enfin, même dans le cas où la production des monnaies de *Kese* ou d'*Iltirta* aurait été commanditée par les autorités romaines, cela ne signifie pas nécessairement que ce soit le cas de toutes les séries de deniers ibériques, du littoral jusqu'à la vallée du Duero. Sans nier les éléments d'unité qui caractérisent l'ensemble de ces monnayages, il s'agit d'appréhender le statut de chaque atelier monétaire comme un cas de figure spécifique, qui s'inscrit dans un contexte historique et régional propre.

En revanche, la majorité des numéraires d'argent étudiés dans le cadre de ces recherches est susceptible d'avoir été employée, à un moment ou à un autre, pour la rétribution de troupes auxiliaires, quitte à ce que cette fonction en vienne à éclipser toutes les autres, momentanément ou durablement. C'est probablement ce phénomène que l'on observe au tournant des IIe-Ier siècles a.C. au sein des centres émetteurs les plus importants tels que *Bolskan, Turiasu* ou *Baskunes* ; une même dynamique semble également affecter les séries de monnaies d'argent « au cavalier » de la vallée du Rhône durant la première moitié du Ier siècle a.C. En effet, s'il paraît désormais clair que l'apparition de ce numéraire est à replacer dans le contexte de la conquête romaine des années 120 a.C. et de ses conséquences

[2731] GOZALBES 2012.
[2732] Voir *supra*, p. 283ss.
[2733] ÑACO 2003.

immédiates[2734], les indices d'une continuité avec les précédentes séries monétaires de la vallée du Rhône sont nettement perceptibles et l'influence directe de Rome ne peut être perçue qu'à partir du tournant des IIe-Ier siècles a.C., voire en *c.* 75 a.C., pour s'exprimer pleinement à l'époque de la guerre des Gaules. Dans tous les cas, les monnaies d'argent « au cavalier » de la moyenne vallée de l'Èbre et de la vallée du Rhône apparaissent comme les numéraires les plus susceptibles d'avoir été massivement employés pour le financement des troupes auxiliaires durant certaines périodes précises : plusieurs auteurs ont récemment souligné les points communs entre ces monnayages[2735], et il n'est pas anodin que leur production se déroule au sein des bassins de recrutement les plus régulièrement sollicités par les armées romaines. L'envergure régionale de la circulation de ces numéraires[2736] suggère alors l'ampleur du phénomène de la « monnaie auxiliaire », et pourrait impliquer un certain degré de centralisation de la production monétaire sous l'influence de Rome. En ce domaine comme dans d'autres, l'attitude romaine semble donc essentiellement pragmatique : le conquérant préfère détourner ou adapter les productions existantes plutôt que d'introduire des innovations radicales, et se garde peut-être d'intervenir dans les affaires des pouvoirs émetteurs les plus restreints, qui ne représentent que peu d'intérêt pour Rome.

Concernant le cadre de l'interventionnisme romain, peut-être n'est-il pas nécessaire d'opposer trop systématiquement le cas des cités grecques d'*Emporion* et de *Massalia* et celui des pouvoirs émetteurs indigènes. Le soutien apporté par les Massaliotes aux opérations militaires romaines en Celtique méditerranéenne est indéniable ; à Entremont (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) ou au Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, Bouches-du-Rhône), les monnaies massaliotes sont plus nombreuses que les exemplaires républicains, ce qui n'est peut-être pas seulement à imputer à la circulation monétaire interne à ces sites. Bien que la cité soit une alliée fidèle de Rome, C. Valerius Flaccus fait vraisemblablement frapper des deniers par l'atelier massaliote en *c.* 82-81 a.C., avec des conséquences durables sur l'organisation de celui-ci au cours des décennies suivantes[2737]. À *Emporion,* il semble que la crise de financement des armées romaines au début de la Deuxième guerre punique soit résolue par la frappe de grands volumes de monnaies emporitaines et par la modification de leur étalon pondéral pour rapprocher celui-ci de la norme romaine[2738]. On peut de nouveau suspecter les effets d'une intervention directe de la part de Rome dans la reprise ou l'intensification de la frappe des drachmes

[2734] GENECHESI 2012.
[2735] MARTIN 2014a ; BUSQUETS 2014 ; RICHARD RALITE et GENTRIC 2014a, 2014b.
[2736] On suspecte l'existence de plusieurs foyers émetteurs dans la vallée du Rhône, voir GENECHESI 2012, et l'on constate que les monnaies des grands centres émetteurs de l'Èbre circulent largement en péninsule Ibérique.
[2737] BARRANDON et BRENOT 1978 ; voir *supra*, p. 588ss.
[2738] VILLARONGA 2003.

emporitaines au tournant des IIe-Ier siècles a.C.[2739]. Loin d'épargner les cités alliées grecques d'Occident, les gouverneurs romains n'hésitent donc pas à les solliciter au nom d'intérêts communs dans le domaine militaire ; mais ils ne le font que ponctuellement, dans des circonstances précises, c'est-à-dire lorsque les fonds fournis par le Sénat sont insuffisants. À bien considérer la variété des statuts des communautés indigènes vis-à-vis de Rome – certaines déditices, d'autres non – on peut penser que les modalités de l'action des gouverneurs auprès des pouvoirs émetteurs locaux ne diffère pas nécessairement de celles que l'on observe dans le cas des cités grecques : il est fort peu probable que les ateliers indigènes nécessitent l'autorisation de Rome pour produire des monnaies d'argent, mais les gouverneurs peuvent exiger d'eux qu'ils cessent leur activité ou, au contraire, qu'ils fournissent soit aux armées romaines, soit aux contingents alliés, des quantités déterminées d'espèces monnayées. L'improvisation l'emporte peut-être sur l'esprit de système : ce n'est qu'à la faveur de circonstances particulières que semblent se déployer de telles pratiques, dont il n'est pas certain qu'elles soient régulièrement reconduites[2740].

Concernant la distribution des monnaies frappées à destination des troupes auxiliaires, la documentation disponible nous oriente préférentiellement vers l'idée de circuits organisés par les alliés eux-mêmes ; non pas que ceux-ci aient nécessairement le choix : dans le corpus livien aussi bien que chez César, les exigences adressées aux communautés locales pour l'envoi de troupes sont clairement associées à des demandes de vivres et d'argent, ces dernières étant parfois explicitement dédiées au paiement des troupes. Mais les alliés n'en semblent pas moins garder le contrôle sur la gestion de cet argent : Polybe indique que les *socii* italiens se font accompagner de payeurs[2741] et l'épisode du détournement de fonds opéré par les frères allobroges Roucillus et Ecus en 48 a.C. confirme que ceux-ci sont en charge du versement du *stipendium* de leurs troupes, même si le contexte est différent, comme nous le verrons[2742]. Sans qu'il soit vraiment possible de tirer une règle de ces mentions isolées, on peut souligner à tout le moins que les autorités romaines ne semblent pas chercher à mettre en place un cadre unifié concernant les modalités de la rémunération des troupes alliées. Il faut aussi tenir compte du fait que les commandants romains s'appuient fréquemment sur les communautés alliées proches des zones de conflit pour l'envoi de troupes, et que celles-ci sont licenciées sitôt la campagne terminée : il n'est donc pas certain que les sommes exigées pour le paiement des auxiliaires soient

[2739] Voir *supra*, p. 522ss.
[2740] On rappellera à ce propos la probable irrégularité de l'activité des ateliers, qui peut être masquée par la nécessité de s'en tenir à des fourchettes chronologiques assez larges pour la frappe de tel ou tel monnayage, en raison de l'imprécision des données disponibles.
[2741] [2741] POLYBE, 6.21.5.
[2742] Voir *infra*, p. 739.

effectivement convoyées jusqu'aux théâtres d'opérations, le versement de la solde des troupes pouvant tout aussi bien intervenir au moment de leur retour au sein de leurs communautés d'origine.

Pour une période tardive et en marge de notre aire d'étude, la découverte récente du trésor monétaire de Bassing (Moselle) pourrait illustrer la forme prise par ces paiements : le dépôt, qui comprend 1111 monnaies d'argent, 3 monnaies d'or et 51 pièces de bronze, a été mis au jour en 2010 à l'occasion d'une campagne de fouilles préventives sur le site d'une ferme aristocratique gauloise occupée à La Tène D2b. Outre de nombreuses pièces d'orfèvrerie, les fouilles ont livré un important mobilier militaire gaulois et italique. Les monnaies d'argent se composent, pour les trois quarts, de quinaires du Centre-Est attribués aux *Sequani*, aux *Lingones* et aux *Aedui*[2743] (Figure 224). Elles représentent une masse d'environ 2 kg d'argent et la connotation militaire du mobilier livré par ce site incite les chercheurs actuellement en charge de son étude à voir dans ce trésor les fonds d'un chef de guerre médiomatrique pour le versement de la solde de sa troupe[2744]. Le cas échéant, deux conclusions devraient alors s'imposer : d'une part, encore au cours des années 40-30 a.C., le paiement des auxiliaires gaulois serait à la charge de leurs officiers ; d'autre part, la provenance des monnaies, qui témoigne d'un approvisionnement à l'échelle régionale, implique une certaine fluidité dans la circulation de ces espèces. De même qu'un aristocrate de la *ciuitas* des *Mediomatrici* peut donc rémunérer ses troupes avec des espèces émises par les entités politiques voisines, rien ne s'oppose à ce que des soldats originaires, par exemple, de *Salduie* (Saragosse) puissent être payés en deniers de *Bolskan* ou de *Turiasu*.

[2743] Voir *supra*, n. 2564 p. 685 au sujet des analyses élémentaires effectuées par Sylvia Nieto-Pelletier sur 50 exemplaires issus de ce lot.

[2744] Pour l'heure, voir GUIHARD *et al.* 2013. La publication de l'ensemble des recherches consacrées au site de Bassing devrait prendre la forme d'une monographie, actuellement en cours de réalisation, sous la direction de Pierre-Marie Guihard et Jean-Denis Laffite.



Figure 224. Extrait du trésor monétaire de Bassing (Moselle). Cl. Loïc de Cargouët, INRAP.

Malheureusement, les usages monétaires des soldats auxiliaires ne se laissent pas aisément percevoir : les trouvailles de monnaies d'argent indigènes au sein des établissements militaires romains occupés durant les IIe-Ier siècles a.C. sont rares, tandis que celles des exemplaires de bronze, bien plus fréquentes, ne permettent pas de déterminer l'identité de leurs usagers, qui peuvent tout aussi bien être des Italiens. Dans le cas des provinces hispaniques, on peut même se demander, à la suite des travaux de Fernando López Sánchez, si les versements en deniers ibériques ne concernent que les *equites*, et relèveraient alors de l'affirmation des liens intraélitaires et clientélaires internes aux communautés ibériques, ou s'ils bénéficient aussi à la masse des troupes d'infanterie[2745] : la question est stimulante, mais nous ne disposons malheureusement d'aucun élément de réponse fiable[2746]. Tout au plus peut-on souligner que les sites archéologiques pour lesquels une occupation par des troupes auxiliaires est suspectée tendent à se caractériser par un mobilier numismatique abondant, dominé par les espèces locales, avec néanmoins des apports romains plus ou moins significatifs : c'est par exemple le cas du

[2745] LÓPEZ SÁNCHEZ 2010 : « No cualquier ciudadano recibía denarios o ases (celt)ibéricos por parte de su ciudad (…). Sólo aquellos que estaban censados por la ciudad como en posesión de un caballo eran quienes recibían este tipo de emisiones. »

[2746] À propos des communautés indigènes de la frange littorale de la péninsule Ibérique, le modèle de la « milice civique » privilégié par QUESADA 2003 semblerait induire le fait que chaque citoyen participant aux combats peut prétendre à un dédommagement, suivant le même principe qu'au sein de la cité romaine, mais il est difficile d'aboutir à des conclusions définitives à ce propos. La quesiton se pose dans les mêmes termes au sujet des populations celtiques des terres intérieures.

Camp de les Lloses (Tona, Barcelone) au tournant des IIe-Ier siècles a.C. ou de l'*oppidum* de Gressy-Sermuz (Vaud) à La Tène D2b[2747]. Mais la caractérisation de telles occupations n'est pas assurée et, même à en admettre la validité, les informations que l'on peut en tirer sont globalement restreintes en l'absence d'un corpus de sites suffisamment représentatif : tout au plus ces découvertes confirmeraient-elles la forte familiarité des soldats avec la monnaie, en argent comme en bronze.

Au bout du compte, il convient donc d'appréhender la question du financement des contingents auxiliaires des armées romaines avec la plus grande prudence : de même que l'on peine à restituer les évolutions des solutions de recrutement de ces troupes au cours des IIe-Ier siècles a.C., les modalités de leur rémunération et de leur entretien nous échappent encore largement dans le détail. Pour autant que l'on puisse en juger, la procédure traditionnelle qui réglemente la contribution militaire des *socii* italiens auprès des Romains semble globalement s'appliquer selon des modalités proches pour les communautés indigènes des provinces celtiques et ibériques, et l'on peut dès lors supposer qu'il en va de même à propos du paiement de ces troupes, ce qui n'exclut pas dans certains cas une centralisation partielle. Dans ce domaine, les guerres civiles des années 40 a.C. pourraient néanmoins susciter l'émergence de modes de paiement différents.

8.1.3.3. Les auxiliaires de César durant la guerre civile : les bases d'un nouveau système ?

Dans un article important publié en 2014, Stéphane Martin affirme que le modèle impérial du service des armes auxiliaires, qui voit les troupes concernées s'engager contre une solde versée par Rome et avec la perspective d'accéder à terme à la citoyenneté romaine, n'a pas été institué du jour au lendemain : il faudrait au contraire envisager un processus progressif, avec la permanence des pratiques républicaines jusqu'à l'époque augustéenne et, inversement, les prémices des pratiques impériales dès le milieu du Ier siècle a.C.[2748]. S'il n'y a pas matière à suspecter que César mette en place en Gaule de nouvelles structures de recrutement et de financement lors de la conquête[2749], il est en revanche possible que des tentatives aient été effectuées dans ce sens au moment des guerres civiles. Le dossier, bien connu, se rapporte à l'épisode du détournement de fonds opéré par deux frères allobroges, Roucillus et Ecus, peu avant la bataille de Dyrrachium en 48 a.C. (trad. P. Fabre, CUF) :

[2747] DURAN *et al.* 2015, p. 295 ; GEISER et CAPT 2011, p. 10-11.
[2748] MARTIN 2014a.
[2749] CADIOU 2008, p. 681, contre ROLDÁN 1993, p. 120-123, 128-130.

« Mais, tout fiers de la bienveillance de César, gonflés d'une vanité absurde et bien digne de barbares, ils regardaient de haut leurs camarades, s'appropriaient indûment la solde des cavaliers et détournaient tout le butin pour l'envoyer chez eux. Les cavaliers, outrés de cette façon d'agir, vinrent tous trouver César, et se plaignirent ouvertement à lui de l'injustice de leurs procédés ; ils ajoutèrent aux autres griefs que ces individus faussaient les situations d'effectifs qu'ils présentaient, pour pouvoir ainsi opérer des détournements sur la solde. »[2750]

Ainsi mis en cause, les deux frères passent peu après à Pompée avec des chevaux et tout l'argent qu'ils peuvent apporter avec eux ; César mentionne une escorte nombreuse[2751], ce qui montre que le transfuge concerne non seulement Roucillus et Ecus, mais encore l'ensemble de leurs dépendants. Comme le souligne Stéphane Martin, le texte ne présente aucune ambiguïté quant au fait que ces soldats, même s'ils conservent leurs structures de commandement traditionnelles, soient rémunérés par César[2752]. Plus encore, il nous laisse entrevoir la nature du dispositif financier employé : ce sont les officiers qui déclarent à l'administration le nombre d'hommes dont ils ont la charge, puis qui constituent les intermédiaires pour le versement du *stipendium*, calculé d'après les effectifs présentés. Le passage implique en outre l'existence de salaires fixes, établis par le commandement romain. Il en va de même concernant la répartition du butin, dont la distribution incombe vraisemblablement aux officiers. La situation diffère ainsi de celle que décrit Polybe à propos des alliés italiens au IIe siècle a.C., qui envoient leurs troupes avec un officier et un payeur (ἄρχοντα καὶ μισθοδότην)[2753] : dans le cas des auxiliaires allobroges, ces deux rôles semblent donc se confondre.

Peut-on préciser la nature du numéraire employé pour le versement du *stipendium* des alliés gaulois de César en Grèce en 48 a.C. ? Selon toute vraisemblance, l'ensemble du processus est supervisé par le questeur et implique l'usage de monnaies romaines, qu'elles soient fournies par Rome ou émises sur place, comme cela pourrait être le cas des *aurei*, des deniers et des quinaires *RRC* 452/1-5 CAESAR, selon Bernhard Woytek[2754]. Aucune découverte monétaire ne peut être clairement mise en relation avec les événements de l'été 48 a.C. aux abords du tronçon occidental de la *uia Egnatia* ou dans les

[2750] CÉSAR, *Guerre civile*, 3.59.3-4 : *sed freti amicitia Caesaris et stulta ac barbara adrogantia elati despiciebant suos stipendiumque equitum fraudeabant et praedam omnem donum auertebant. Quibus illi rebus permoti uniuersi Caesarem adierunt palamque de eorum iniuriis sunt questi et ad cetera addiderunt falsum ab iis equitum numerum deferri, quorum stipendium auerterent.*
[2751] CÉSAR, *Guerre civile*, 3.61.1.
[2752] MARTIN 2014a, p. 123.
[2753] POLYBE, 6.21.5 ; voir NICOLET 1978, p. 3.
[2754] WOYTEK 2003, p. 142-150.

environs de Pharsale (Larissa), en Thessalie[2755]. Mais cette hypothèse trouve un semblant de confirmation à travers la composition des trésors apuliens clos en *c.* 48 a.C., notamment à Carbonara di Bari (Bari, *RRCH* 362, *CHRR* CR1) et peut-être à Conversano (Bari)[2756], et peut-être également celle du petit dépôt de 23 deniers de l'agora de Thasos, découvert lors de la campagne de fouilles de l'École française d'Athènes de 2007[2757]. Aucun de ces trésors ne comprend d'exemplaires non-romains, qu'ils soient illyriens, grecs ou celtiques. Il est donc probable que l'intégralité des dépenses effectuées par l'administration césarienne durant cette période soit effectuée sous la forme d'espèces romaines[2758], ce qui ne présume pas de la forme prise par le butin, dont on a vu que la répartition relève également des officiers auxiliaires. Doit-on pour autant en déduire que ce mode de financement s'applique également à la période de la guerre des Gaules ? C'est nettement moins évident : pour une région certes extérieure à notre aire d'étude, le trésor de Bassing, évoqué précédemment, suggère plutôt que le *stipendium* des forces auxiliaires prend essentiellement la forme d'espèces locales durant cette période.

Autrement dit, ce sont les circonstances de la guerre civile en-dehors des provinces gauloises qui dictent la nécessité d'employer des fonds romains pour rétribuer les auxiliaires, sous le contrôle du questeur : les troupes gauloises engagées aux côtés de César en Hispanie, puis en Grèce et ailleurs, ne peuvent pas être directement rémunérées par leurs communautés d'origine, comme elles l'avaient été

[2755] FOURNIER 2009, n. 20 p. 269, ne cite pour la Macédoine et la Thrace aucun trésor enfoui entre *c.* 51 et *c.* 42 a.C., en-dehors de celui de Thasos.

[2756] Nous ne connaissons pas la composition de ce dernier trésor, dont CRAWFORD 2012 rapporte l'existence en indiquant que les monnaies les plus récentes de la part conservée du dépôt sont des deniers *RRC* 443/1 CAESAR « à l'éléphant ». L'auteur cite également un trésor de provenance inconnue conservé au Museo Nazionale di Taranto, comprenant 363 deniers émis jusqu'en *c.* 48 a.C.

[2757] FOURNIER 2009. Le dépôt a été mis au jour en stratigraphie, mais celle-ci, extrêmement fine et perturbée par le creusement d'une tranchée dans les années 1920, n'apporte aucune information utile. La composition du lot rappelle celle des trésors découverts en péninsule Ibérique pour ces années : toutes les monnaies datent de la première moitié du Ier siècle a.C., avec une surreprésentation des séries des années 50-40 a.C. Les exemplaires les plus récents sont deux deniers *RRC* 452/2 CAESAR. L'auteur souligne aux p. 267-268 que la découverte, réalisée à plusieurs centaines de kilomètres de Pharsale, ne peut pas être directement mise en relation avec les événements de 48 a.C. ; mais Thasos a été concernée par la mobilisation des forces pompéiennes. S'il s'agit donc vraisemblablement d'un trésor de circulation, la relative homogénéité de sa composition du point de vue chronologique suggère un enfouissement antérieur à la période de la bataille de Philippes en 42 a.C.

[2758] Il faut souligner à cet égard que les auxiliaires celtiques ont parfaitement pu être payés avec des deniers *RRC* 448/1-3 L·HOSTILIVS SASERNA ou *RRC* 452/2-5 CAESAR, dont les types présentent plusieurs variations sur le thème de la victoire sur les Gaulois : les portraits hagards des deniers de Saserna, les captifs ligotés au pied des trophées d'armes celtiques des monnaies de César ne craignent pas de célébrer de manière stéréotypée les victoires de l'*imperator* sur les barbares, voir PARISOT-SILLON et SUSPÈNE 2013. Quelle peut être la réception de ce thème parmi les soldats auxiliaires ? Pour une période légèrement postérieure, la scène de bataille entre des Romains et des Gaulois sur le bas-relief oriental du socle du mausolée des *Julii* de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) témoigne à tout le moins de l'appropriation de cette thématique par des notables gaulois, voir GROS 1986 ; mais ceux-ci sont, justement, issus d'une catégorie sociale privilégiée et citoyens romains, ce qui ne doit pas être le cas de l'essentiel des effectifs mobilisés sous les ordres de César en 48 a.C. Sans doute l'argent n'a-t-il pas d'odeur.

durant les années 50 a.C.[2759]. Gageons par ailleurs que César n'a guère d'autre solution pour convaincre ces soldats de le suivre loin de leurs régions d'origine que de leur promettre une rémunération régulière, d'autant plus que les difficultés éprouvées par les armées césariennes durant la première phase de la campagne de Grèce suscitent un climat peu propice à retenir les contingents extérieurs par la seule perspective du butin. En bref, le dossier Roucillus et Ecus illustre une étape cruciale dans la mise en place de structures de recrutement et de financement des troupes auxiliaires à la charge de l'administration militaire romaine, mais il n'en reste pas moins, pour autant que l'on puisse le savoir, un exemple isolé qui s'explique par les circonstances particulières du conflit. Si le mode de fonctionnement décrit par ce passage du *Bellum Ciuile* ne s'applique probablement pas à la majorité des situations rencontrées en *Gallia Ulterior* durant la période de la conquête césarienne, peut-être est-il en revanche employé dès les campagnes de 49 a.C. en Italie et en Ibérie. Si notre interprétation est correcte, c'est donc la guerre civile qui provoque une véritable rupture avec la pratique traditionnelle en matière de financement des contingents auxiliaires, du fait de la forte mobilité des troupes d'un bout à l'autre du bassin méditerranéen et du maintien en service des unités alliées durant plusieurs années consécutives ; il est pour ainsi dire assuré que les successeurs de César emploient des solutions analogues tout au long des années 40-30 a.C.[2760].

8.2. « De la drachme au denier » ? Mobilités, circulation des métaux et intégration monétaire

L'histoire monétaire des débuts de la présence romaine en Cisalpine, en Ibérie et en Celtique méditerranéenne a souvent été envisagée sous l'angle du passage « de la drachme au denier », selon la formule employée par Catherine Grandjean au sujet de l'Orient hellénistique à la même période[2761]. On a voulu y voir un projet de transformation des économies locales amorcé dès le début du IIe siècle a.C., dans la perspective d'une intégration précoce et durable aux structures politiques et fiscales de l'empire romain en gestation. Pourtant, comme en Orient selon Catherine Grandjean, cette transition semble lente, irrégulière, improvisée. De même que le passage « du statère au sesterce »

[2759] CÉSAR, *Guerre civile*, 3.59.1-2 indique bien que Roucillus et Ecus, comme sans doute la plupart des auxiliaires gaulois dont il dispose alors, servaient déjà sous ses ordres en *Gallia Comata* durant la conquête. Ce sont ces aristocrates enrichis à la faveur de leur proximité avec César qui sont les plus susceptibles de tenter l'aventure de la guerre civile loin de leurs terres.

[2760] Pour l'exemple de la campagne d'Arménie par Antoine et à propos de l'importance des contingents d'origine celtique au sein des armées qui y participent, voir OLIVIER et PARISOT-SILLON 2013.

[2761] GRANDJEAN 2007.

dans l'Est et le Nord de la Gaule ne se concrétise qu'aux époques augustéenne et tibérienne[2762], celui de la drachme au denier ou au quinaire dans les provinces méditerranéennes d'Occident semble clairement inachevé à la fin des guerres civiles du Ier siècle a.C. Le rassemblement des données numismatiques, fût-il encore incomplet, ne laisse pas de doute quant au relatif cloisonnement monétaire des différents territoires occidentaux. Les espèces en argent ibériques ne passent qu'exceptionnellement les Pyrénées ; après le début du IIe siècle a.C., les monnaies gauloises ne le font pas davantage en sens inverse ; en dépit de l'unité culturelle entre les deux versants de l'arc alpin occidental, les points de contact concrets entre les drachmes padanes et rhodaniennes demeurent largement imperceptibles ; et aucun de ces numéraires ne circule en Italie[2763].

Seules les monnaies romaines se diffusent véritablement à longue distance et tout porte à croire qu'à l'échelle de la région étudiée, la grande majorité de celles-ci n'atteint les Gaules ou l'Ibérie qu'à la faveur des mobilités militaires. Ce constat pourrait sembler biaisé par le fait que nous ne tenons compte ici que des monnaies d'argent ; pourtant, la diffusion des émissions de bronze romaines républicaines n'apparaît ni plus précoce que celle des monnaies d'argent, ni moins corrélée aux activités militaires. En *Hispania Citerior* par exemple, avant le Ier siècle a.C., les sites qui fournissent le plus grand nombre de monnaies de bronze romaines républicaines sont ceux de la région de *Numantia* (Garay et Renieblas, Soria). À cet égard, l'histoire monétaire de l'Occident nord-méditerranéen aux IIe-Ier siècles a.C. paraît bien différente de celle des espaces méridionaux : le développement précoce des échanges entre la Campanie, l'Afrique, les îles méditerranéennes et l'*Hispania Ulterior* suscite d'importants flux de numéraire en argent[2764] et en bronze ainsi que des phénomènes d'hybridation des économies monétaires, par exemple à travers l'importation puis l'imitation d'espèces exogènes en Italie[2765]. Et pourtant, en dépit de ces limites, la tendance à la convergence typologique, métrologique et fonctionnelle des systèmes monétaires de l'argent est indéniable au fil des IIe-Ier siècles a.C.

8.2.1. Contrainte, emprunts, convergence : les mécanismes d'une intégration monétaire partielle

Au lendemain de la Deuxième guerre punique, les différentes régions de l'Occident nord-méditerranéen ont déjà en commun l'emploi de l'argent comme étalon de valeur et la production

[2762] MARTIN 2015.
[2763] À une exception près, au demeurant très précoce : le trésor du Capitole.
[2764] CHAVES 1996.
[2765] FREY-KUPPER et STANNARD 2010 ; STANNARD et GARCÍA SINNER 2014.

d'argent monnayé, en dépit de degrés de monétarisation très variables des économies locales. Si les circonstances de la guerre favorisent sans aucun doute la circulation des espèces d'argent à longue distance ainsi que le rapprochement des cultures et des pratiques monétaires[2766], les systèmes monétaires employés au sein de chaque espace présentent des différences importantes. Le processus de convergence métrologique qui s'amorce à partir du IIe siècle a.C. au sein de ces territoires peut dès lors être envisagé sous deux angles : se pose d'abord la question de la portée et de l'intentionnalité de cette convergence ; il faut ensuite s'interroger sur le degré d'interventionnisme des autorités romaines pour déterminer dans quelle mesure celles-ci cherchent effectivement à mettre en place à l'échelle des provinces occidentales une première forme de monnaie d'empire[2767], et quelle est alors la part de l'initiative des communautés locales.

8.2.1.1. Réductions pondérales et ajustement du titre des alliages monétaires : vers un alignement métrologique des monnayages occidentaux ?

Nous avons souligné à plusieurs reprises au cours des chapitres précédents que l'influence exercée par Rome sur la métrologie des séries monétaires occidentales est plus fréquemment postulée que démontrée. Cela ne signifie pas qu'un tel phénomène n'existe pas, mais il convient pour en appréhender la portée d'élaborer des critères objectifs et d'examiner à la lumière de ceux-ci l'évolution des monnayages d'argent celtiques et ibériques tout au long des IIe-Ier siècles a.C. De manière générale, ces numéraires semblent affectés par une tendance à la réduction progressive de leur étalon pondéral, suivant un processus largement attesté dans l'ensemble du domaine celtique et au-delà à la même époque. On peut en mesurer les conséquences en Transpadane, où la masse moyenne des monnaies d'argent passe de 3,5-3,6 g à 2,1-2,2 g entre la fin du IIIe siècle et le début du Ier siècle a.C. Il en va de même au sujet des monnayages indigènes de la vallée du Rhône, dont l'étalon passe de 2,4 g à 1,7-1,9 g entre le milieu du IIe siècle a.C. et la guerre des Gaules. En Languedoc, les monnaies à la croix, frappées durant une très longue période, sont affectées par une réduction pondérale encore plus marquée, de 3,2-3,6 g à 1,7-1,9 g, voire jusqu'à 1,0 g pour les séries les plus tardives[2768]. Enfin, la péninsule Ibérique n'échappe pas à cette tendance, avec des monnaies passant de 4,2-4,6 g au tournant des IIIe-IIe siècles a.C. à 3,5 g en moyenne dans le cas de *Sekobirikes* au début du Ier siècle a.C. Le denier romain républicain est affecté, au début de la période, par des variations métrologiques qui ne prennent fin qu'avec l'adoption d'un étalon allégé, soit en théorie de 1/72e à 1/84e de la livre romaine

[2766] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012.
[2767] SUSPÈNE 2009b.
[2768] HIRIART 2014.

selon Michael Crawford ; il est néanmoins vrai que celui-ci demeure stable à partir de la seconde moitié du IIe siècle a.C.[2769]. Ce phénomène de réduction des étalons pondéraux ne s'explique pas principalement par la volonté des pouvoirs émetteurs concernés d'adopter des normes de production similaires à celles des voisins ou, *in fine*, de la monnaie romaine : il est avant tout porté par l'opportunisme de chaque acteur, qui y trouve le moyen d'accroître, génération après génération, le volume de monnaies frappées sans avoir recours à une augmentation proportionnelle des matières premières employées. Le procédé est d'autant plus simple à mettre en œuvre que la refonte d'espèces anciennes semble compter parmi les principales sources d'approvisionnement des ateliers monétaires : le pouvoir émetteur prend alors la responsabilité de frapper plus de monnaies qu'il n'en avait employé, voire d'y ajouter une part de cuivre[2770]. Ce modèle est trop schématique pour ne pas souffrir des exceptions, mais il n'en reste pas moins largement attesté et concerne aussi, pour l'or comme pour l'argent monnayés, des régions n'entretenant pas des relations particulièrement étroites avec Rome, *Massalia* ou *Emporion*[2771].

De ce fait, la proximité métrologique entre l'étalon romain et celui qu'emploient les populations celtiques et ibériques en un temps et en un espace donnés ne s'explique pas obligatoirement par l'influence qu'exercerait l'un sur les autres, surtout lorsque cette équivalence est approximative, comme c'est par exemple le cas des premiers « deniers » ibériques, nettement plus lourds que les deniers républicains circulant à la même époque en péninsule Ibérique. Tout au plus cette proximité nous indique-t-elle que les populations de l'Occident nord-méditerranéen, Romains inclus, tendent à constituer leurs systèmes monétaires autour de dénominations centrales présentant des masses proches, et un aspect relativement comparable : selon les territoires, une unité d'argent serait ainsi assimilable à une pièce pesant entre 4,5 g et 3,5 g, ou bien entre 2,5 g et 1,5 g ; dans certains cas, elle est complétée de fractions pesant moins d'1 g, traditionnellement assimilées par les numismates à des oboles. C'est déjà, en soi, un profond élément d'unité culturelle : en Occident nord-méditerranéen, on n'emploie pas au IIe siècle a.C. de dénominations aussi lourdes que les dishekels carthaginois ou les tétradrachmes hellénistiques. Lorsque l'on souhaite thésauriser de fortes sommes en métaux précieux ou réaliser des transactions particulièrement importantes, on peut en revanche avoir recours à d'autres objets en argent non-monnayé, ce cas étant bien attesté en péninsule Ibérique, en Languedoc et dans le nord de l'Italie au moins jusqu'à la fin du IIe siècle a.C.

[2769] CRAWFORD 1974.
[2770] Voir, par exemple, le cas de *Turiasu* dans GOZALBES 2009a, p. 128-130.
[2771] Pour l'or, voir par exemple le cas des monnaies du Nord de la Gaule entre le IIIe et le Ier siècles a.C. : SILLON 2014.

Malgré ces nuances, il ne fait aucun doute que les IIe-Ier siècles a.C. voient s'opérer, à l'échelle de l'ensemble de la région étudiée, un phénomène de consolidation du rôle de l'argent comme étalon de valeur et de convergence métrologique des unités employées. Le critère le plus fiable pour détecter une démarche volontaire d'alignement pondéral est donc l'identification d'inflexions dans l'histogramme des masses d'un monnayage d'argent donné, susceptibles de révéler la mise en œuvre de réformes monétaires instituant de nouveaux étalons pondéraux sensiblement plus légers que les précédents, rompant ainsi soit avec une situation de stabilité métrologique, soit avec le processus de réduction régulière de la masse des monnaies, selon les cas. Ces creux peuvent être amplifiés par l'irrégularité des volumes de production au fil du temps, sans que cela remette en cause la validité de l'observation : l'adoption d'un nouvel étalon n'a de sens que si elle est associée à un épisode de production monétaire soutenue, apte à imposer cette norme dans la circulation. De telles réformes ont été bien mises en évidence à propos des monnyages à la croix, pour lesquelles des rapprochements métrologiques avec les numéraires méditerranéens ont été proposés : les monnaies de la période II du classement d'Eneko Hiriart, au tournant des IIe-Ier siècles a.C., pourraient présenter une équivalence avec les drachmes légères massaliotes ; celles de la fin de la période III et de la période IV, apparues au plus tard au milieu du Ier siècle a.C., se rapprocheraient davantage du quinaire romain[2772], ce qui fait sens si l'on tient compte du contexte économique évoqué par Cicéron dans le *pro Fonteio* et de la découverte en Languedoc de balances à tare fixe facilitant la conversion entre espèces romaines et locales selon ces termes[2773]. Un phénomène analogue pourrait être observé à la même période au sujet des séries tardives de monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, avec le passage visiblement subit d'un étalon de 2,1-2,2 g à un autre de 1,8-1,9 g durant la période de la guerre des Gaules, celui-ci se rapprochant peut-être moins du quinaire que du demi-denier, ce qui n'est pas exactement la même chose. Cette préférence pour des dénominations légères au sein des provinces gauloises pourrait toutefois favoriser la production des quinaires romains républicains en relation avec les provinces gauloises, même si l'on perçoit encore mal les étapes de leur diffusion : on n'observe de surreprésentation de cette dénomination au sein des trésors cisalpins qu'au terme de la période, c'est-à-dire vers le milieu du Ier siècle a.C. C'est alors ce que l'on observe également de l'autre côté des Alpes, dans les faciès monétaires des grandes agglomérations gauloises, de Vieille-Toulouse à Bibracte. La même interprétation, traditionnellement formulée à propos des victoriats au IIe siècle a.C., nous semble en revanche moins facilement vérifiable, dans la mesure où ces monnaies se mêlent très peu aux numéraires locaux dans des régions où ceux-ci dominent pourtant largement la circulation.

[2772] HIRIART 2016b, à paraître dans la *Revue belge de Numismatique*.
[2773] Sur ces balances, FEUGÈRE *et al.* 1996.

L'appréciation générale de ce phénomène de convergence métrologique dépend en effet de la visibilité des numéraires étrangers de référence dans les territoires au sein desquels s'insèrent les pouvoirs émetteurs « réformateurs » ; or la documentation archéologique et la composition des trésors monétaires offrent l'image d'un Occident nord-méditerranéen profondément fragmenté de ce point de vue, avec des phénomènes d'intégration tout au plus régionaux et des échanges de numéraire relativement ténus entre ces espaces. Par exemple, la seule trouvaille de monnaies languedociennes attestée dans le nord de l'Italie est celle de quatre oboles à la croix au sein du petit dépôt de San Cesario sul Panaro (Modène), probablement assez tardif, où elles sont associées à une monnaie padane « au lion-loup » (Arslan XVI-XVII), ainsi qu'à un victoriat, un *semis* républicain et un petit bronze d'*Ariminum*[2774]. Si le numéraire républicain constitue donc le seul véritable dénominateur commun dans la circulation de l'argent monnayé à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, nous avons souligné plus d'une fois combien sa pénétration dans les économies locales demeure limitée jusqu'au Ier siècle a.C., en-dehors de Vieille-Toulouse et des bandes littorales fréquentées par les Romains et les Italiens en général. Ce n'est qu'à la faveur de la disparition des systèmes monétaires locaux, dans la vallée du Pô puis en *Hispania Citerior*, que la monnaie romaine semble durablement s'imposer au Ier siècle a.C. Encore ces deux espaces présentent-ils des trajectoires politiques et économiques différentes : en Ibérie, les ravages du conflit sertorien semblent engendrer une régression de l'usage monétaire au sein des territoires intérieurs, tandis que s'amorce à la même période une intégration assez poussée de la Transpadane à la sphère des échanges italo-romains[2775]. En revanche, en Celtique méditerranéenne, à l'exception du territoire de *Narbo*, les monnaies d'argent les plus fréquemment employées au milieu du Ier siècle a.C. sont locales, et non romaines, ce qui vaut à la fois pour l'argent et pour le bronze[2776]. En dépit de la précocité de la conquête romaine, les IIe-Ier siècles a.C. ne voient donc pas réellement s'opérer au sein des provinces méditerranéennes d'Occident la dynamique observée par Stéphane Martin pour la *Gallia Comata* aux époques augustéenne et tibérienne : « en quelques dizaines d'années, le contenu des bourses gauloises changea du tout au tout et les monnayages indigènes, si reconnaissables et si variés, furent remplacés par des monnaies romaines »[2777]. À la fin de notre période d'étude, ce phénomène n'en est encore qu'à l'état d'ébauche : sur le plan monétaire, comme en d'autres domaines, l'empire demeure inachevé.

[2774] ARSLAN 2010, p. 4 ; voir PAUTASSO 1979 pour la publication la plus récente de ce petit dépôt découvert avant 1834.
[2775] HAÜSSLER 2013.
[2776] PY 2006, II, p. 718, souligne que les monnaies de bronze républicaines se diffusent en Celtique méditerranéenne durant la même période que l'argent, si ce n'est plus tardivement encore. Soumise à des influences différentes, la Cisalpine intègre plus rapidement le bronze républicain, nettement mieux attesté que l'argent au sein de la documentation archéologique, par exemple parmi les trouvailles monétaires des nécropoles véronaises : voir BIONDANI 2014.
[2777] MARTIN 2015, p. 11.

Enfin, l'étude métrologique des monnayages d'argent frappés en Occident nord-méditerranéen aux IIe-Ier siècles a.C. doit nécessairement tenir compte de la diversité des alliages monétaires employés dans chaque région, les variations de titre observées au sein de certains numéraires pouvant selon les cas compromettre les équivalences postulées sur la seule base de l'étude des masses ou, au contraire, esquisser d'autres termes de l'échange. La frappe de monnaies présentant des teneurs en argent élevées, c'est-à-dire généralement supérieures à 90 %, dans la plupart des territoires considérés est un élément d'unité à l'échelle suprarégionale. Cela ne signifie pas qu'une différence de titre de l'ordre de 10 % soit négligeable en soi, ni qu'elle échappe à la vigilance des pouvoirs émetteurs et surtout des usagers : à Rome, si l'on se fie à Pline l'Ancien, le mauvais souvenir laissé par le tribunat de M. Livius Drusus en 91-90 a.C., qui projetait d'ajouter un huitième de cuivre à l'argent des monnaies, témoigne de l'importance que revêt la pureté de cet alliage pour la plèbe urbaine[2778]. Mais le fait que la plupart des monnayages occidentaux se conforme à un titre égal ou supérieur à environ 90 % facilite les accommodements – par exemple lorsque la guerre rend nécessaire l'emploi de numéraires d'origines différentes et aux étalons proches[2779] – ainsi que la refonte des espèces anciennes ou étrangères.

Dans certains cas, il est possible que des différences de titre entre deux numéraires, parfaitement admises par leurs pouvoirs émetteurs respectifs, permettent d'en assurer la compatibilité en dépit de l'emploi d'étalons pondéraux distincts : nous formulons par exemple l'hypothèse selon laquelle les premières monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, qui semblent pouvoir être datées du dernier quart du IIe siècle a.C. mais présentent des masses plus légères que les monnaies à la croix contemporaines dont elles s'inspirent, soient en fait conçues pour être échangeables avec ces dernières du fait de poids de fin similaires[2780]. À l'échelle de notre région d'étude, les ateliers monétaires de la vallée du Pô sont les seuls à pratiquer une altération massive de l'alliage, au point qu'au début du Ier siècle a.C., les teneurs en cuivre égalent voire dépassent celles de l'argent, s'accompagnant de surcroît de fortes concentrations en étain. Si cela inscrit la production monétaire cisalpine dans une culture de l'argent monnayé moins méditerranéenne que celtique continentale, les possibilités d'échanges entre espèces padanes et romaines n'en restent pas moins réelles : alors qu'aucune équivalence claire ne peut être établie entre les monnaies celtiques du IIe siècle a.C. et les victoriats romains[2781], l'étude des poids de fin suggère que les émissions tardives à la légende *rikoi* pourraient faire office de sesterces au sein

[2778] PLINE, *Histoire naturelle*, 33.13.46 ; voir *supra*, p. 577.
[2779] CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO 2012, p. 134-135.
[2780] Voir *supra*, p. 513.
[2781] Contrairement à ce que suggèrent, entre autres, ARSLAN 1991 et BARELLO 2006.

d'une économie où les deniers, les quinaires et les as romains républicains deviennent assez courants[2782]. Cela ouvrirait simultanément la voie à d'autres solutions d'échanges, cette fois avec les monnaies d'argent du Plateau suisse et de la moyenne vallée du Rhône[2783].

Adoption soudaine d'un nouvel étalon sensiblement allégé, augmentation des volumes de production, rapport d'échange simple de l'ordre d'un pour un ou bien d'un pour deux calculé sur la base du poids de fin, visibilité archéologique du numéraire d'argent romain républicain au sein de la région concernée pour la même période : tels sont les principaux critères qui peuvent fonder, à notre sens, l'identification d'une politique d'alignement pondéral. On soulignera en revanche le caractère secondaire de la typologie pour l'étude de ce phénomène : les principaux monnayages d'argent ibériques émis au tournant des IIe-Ier siècles a.C. semblent étroitement alignés sur l'étalon du denier romain sans pour autant en reprendre l'iconographie monétaire[2784]. Inversement, les séries précoces « au cavalier » de la moyenne vallée du Rhône se distinguent par l'emploi de légendes en caractères latins et de types inspirés de monnaies romaines, mais leur étalon n'en rompt pas pour autant avec les normes locales et ne s'aligne véritablement sur celui de la monnaie romaine que deux générations plus tard. On n'observe donc aucune corrélation systématique entre référence métrologique et inspiration typologique. Ces réflexions générales concernant la convergence des monnayages d'argent d'Occident nord-méditerranéen sur l'étalon du denier ou du quinaire nous invitent nécessairement à poser la question de l'intérêt de Rome : quand, pourquoi et comment la République romaine accompagne-t-elle cette tendance à l'alignement des étalons pondéraux occidentaux ?

8.2.1.2. Contrainte et incitation romaine

Le contexte historiographique dans lequel Michael Crawford a rédigé sa remarquable synthèse *Coinage and Money under the Roman Republic*[2785] laissait encore supposer que la République romaine nourrissait des ambitions administratives et fiscales à long terme au sein de ses provinces occidentales : ce point de vue a été nuancé par les recherches récentes, qui mettent en avant une plus grande improvisation dans un contexte où prime la nécessité de financer, année après année, des campagnes

[2782] Voir *supra*, p. 415ss.
[2783] PARISOT-SILLON *et al.*, à paraître dans les actes du XVe Congrès International de Numismatique de Taormine.
[2784] À l'exception de rares quinaires de *Turiasu* représentant au droit une tête masculine casquée reprise des deniers *RRC* 319/1 Q·THERM·M·F, dont GOZALBES 2009a, p. 47-49 n'a pu recenser que trois exemplaires, tous frappés avec la même paire de coins : n°s 612a-c p. 228. Les autres cas de reprise de types monétaires romains en *Hispania Citerior* concernent des émissions de bronze.
[2785] CRAWFORD 1985.

militaires romaines aux objectifs bien délimités[2786]. Il ne paraît plus justifié de considérer que les autorités romaines aient systématiquement encouragé la mise en place de systèmes monétaires compatibles avec les normes de la cité romaine à des fins fiscales ou pour rétribuer directement les légionnaires[2787]. S'il ne fait aucun doute que les gouverneurs disposent de la possibilité d'intervenir auprès d'un centre de pouvoir indigène pour le contraindre à interrompre ou à modifier sa production monétaire, l'attitude la plus répandue semble être une certaine forme d'indifférence vis-à-vis des affaires monétaires et financières des populations provinciales, pourvu que celles-ci ne contredisent pas les intérêts romains[2788]. Seule la résolution d'un conflit militaire important paraît justifier le retrait autoritaire d'un monnayage local : le cas est attesté en Italie à la fin de la Deuxième guerre punique[2789], peut-être en Ibérie au début du IIe siècle a.C. et de nouveau après le conflit sertorien. Le principal mécanisme permettant d'expliquer le retrait rapide d'un monnayage de la circulation est le paiement au vainqueur romain de lourdes réparations de guerre, mais il est difficile de déterminer si cette mesure a parfois pu être volontairement employée pour atteindre cet objectif ou si la disparition des numéraires concernés n'en est qu'un effet collatéral, du fait de l'appauvrissement des communautés vaincues.

À défaut de chercher à instaurer en Gaule ou en Ibérie de véritables systèmes monétaires provinciaux conçus sur le long terme, les Romains peuvent en revanche exiger des pouvoirs émetteurs indigènes qu'ils mettent à la disposition des armées des quantités prédéterminées de monnaies d'argent et de bronze, ou bien réquisitionner leurs installations pour la frappe de monnaies romaines. Le second cas est notamment illustré en Occident par l'émission de deniers de Flaccus, *RRC* 365/1 C·VAL·FLA IMPERAT EX·S·C, attribuée assez sûrement à l'atelier de *Massalia* en *c.* 82-81 a.C.[2790], ou bien par celle de Cn. Domitius Caluinus, *RRC* 532/1 DOM·COS·ITER·IMP à *Osca* en *c.* 39 a.C. Au moins dans le cas de *Massalia*, il semble que de telles interventions, même ponctuelles, puissent fortement déstabiliser l'organisation d'un atelier monétaire ou ses stratégies d'approvisionnement[2791]. Il reste toutefois difficile d'identifier précisément d'autres exemples de ce type, faute de pouvoir localiser les ateliers monétaires indigènes. C'est néanmoins le premier cas de figure, celui de l'incitation romaine à la

[2786] Au sujet de la péninsule Ibérique surtout, CADIOU 2008 ; pour la nature de la fiscalité mise en œuvre par les gouverneurs romains, on fera une lecture nuancée de ÑACO 2003 à la lumière des objections de FRANCE 2007 et de la réponse de ÑACO 2010. Concernant la portée limitée des ambitions impériales de Rome, voir RICHARDSON 2008, FERRARY 2008, ainsi que PINA POLO 2015 sur la question spécifique des *clientelae* provinciales.

[2787] Voir *supra*, p. 718ss.

[2788] De même, il ne nous semble pas fondé de considérer que les communautés locales nécessitent l'autorisation du gouverneur pour frapper monnaie, d'argent comme de bronze, même si celui-ci peut intervenir *a posteriori* sur la frappe d'un numéraire.

[2789] BURNETT 2004 (1ère éd. 1987), p. 33, avec les nuances formulées par CRAWFORD 1985, p. 70-71.

[2790] Voir *supra*, p. 588ss.

[2791] BARRANDON et BRENOT 1978.

frappe de monnaies locales, qui présente le plus grand intérêt pour l'étude de nos problématiques de recherche. À ce sujet comme à propos de la métrologie, il nous semble que le caractère systématique des interventions romaines est plus souvent postulé que démontré, en particulier à propos des deniers ibériques : ces monnayages sont émis pendant un siècle au sein de centres émetteurs aux statuts divers, peu pérennes pour la majorité d'entre eux, et l'on peine à y voir les effets d'une véritable planification romaine à l'échelle provinciale. Il semble plutôt que ces deniers soient employés à des fins variées, notamment mais pas exclusivement pour soutenir financièrement le processus de conquête romain en *Hispania Citerior*[2792]. En revanche, la très forte augmentation des volumes de production observée au sein d'ateliers tels que *Bolskan* et *Turiasu* au tournant des IIe-Ier siècles a.C. semble effectivement difficile à expliquer sans supposer une intervention exogène, d'autant plus que ce phénomène s'accompagne d'une stabilité métrologique accrue avec une équivalence stricte entre les deniers ibériques et romains. À propos de *Turiasu*, Manuel Gozalbes souligne ainsi que l'accroissement brutal et massif de la production ne peut pas se comprendre à l'échelle d'un centre urbain indigène dont tout porte à croire qu'il était d'une envergure relativement limitée, esquissant un parallèle avec le cas des monnayages d'argent de *Dyrrachion* (Dürres) et d'*Apollonia* (Pojani, Fier) en Illyrie, pour lesquels une planification romaine est clairement attestée[2793]. Une influence indirecte – celle du monnayage romain républicain dans la zone littorale, mais aussi celle des frappes indigènes déjà existantes pour les ateliers situés à l'intérieur des terres – pourrait suffire à expliquer la diffusion d'étalons pondéraux et de types monétaires proches, mais non identiques, dans une large partie de l'*Hispania Citerior* jusqu'en *c.* 130-120 a.C.

En revanche, il semble bien que seule une intervention romaine permette d'expliquer le pic de production et l'homogénéisation métrologique des monnayages de la moyenne vallée de l'Èbre et du piémont pyrénéen entre la fin du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C. Il reste à déterminer si cet effort productif relève d'une contrainte exercée par les autorités romaines qui emploieraient directement, et à leur propre compte, les sommes ainsi frappées ou bien, à l'inverse, d'une initiative partagée visant notamment à rétribuer les contingents de soldats auxiliaires des armées romaines, dans le cadre de structures de recrutement dont on devine le degré accru de centralisation au début du Ier siècle a.C.[2794]. Peut-être faut-il une fois de plus renoncer à toute interprétation exclusive pour envisager que ces deux

[2792] KNAPP 1977 ; OTERO 1998 ; CADIOU 2008, p. 533-538. Sans nier la diversité des usages auxquels peuvent se prêter les deniers ibériques, GOZALBES 2012, p. 23 insiste sur la faiblesse du dossier documentaire à notre disposition et sur le caractère relativement spéculatif de ces réflexions. Il n'a évidemment pas tort, mais cela ne doit pas nous empêcher de considérer avec prudence toute interprétation trop exclusive de la fonction de ces monnayages.

[2793] GOZALBES 2012, p. 23, 29. Sur les monnayages d'argent de *Dyrrachion* et d'*Apollonia*, voir META 2014.

[2794] Voir PINA POLO 2003 et *supra*, p. 205 au sujet du dossier relatif à la *turma Salluitana*.

modes d'intervention puissent se conjuguer en fonction des périodes et des ateliers considérés. Il nous semble que c'est au prix de ces nuances, qui démentent les certitudes exposées dans certaines contributions récentes[2795], que l'on peut appréhender le plus justement la fonction et les usages des deniers ibériques.

Les mêmes questions se posent au sujet de la moyenne vallée du Rhône en ce qui concerne le monnayage d'argent « au cavalier » : deux pics de production majeurs ont été détectés, l'un clôturant la séquence des émissions du groupe Deroc I BRI/COMAN, l'autre correspondant essentiellement au groupe IV DVRNACOS/AVSCROCOS et légendes assimilées[2796]. Le premier a été rapproché de l'intervention de Pompée en Celtique méditerranéenne[2797], mais il pourrait également être remonté à la fin du IIe siècle a.C., ce qu'il s'agira de déterminer à partir d'un nouveau dépouillement des données archéologiques ; le second est clairement contemporain de la conquête césarienne, et ne pénètre en *Gallia Comata* qu'en association avec des monnaies romaines. Ces deux épisodes semblent en outre s'accompagner d'une réduction de l'étalon pondéral employé par les ateliers rhodaniens, bien qu'une véritable équivalence avec le demi-denier romain ne soit atteinte qu'au milieu du Ier siècle a.C. Ainsi, le numéraire d'argent « au cavalier », qui apparaîtrait à la suite des victoires romaines en Celtique méditerranéenne à la fin des années 120 a.C., pourrait être ponctuellement instrumentalisé par les Romains lorsqu'un contexte militaire troublé en justifie l'opportunité. Si la chronologie de la frappe de ces séries est plus tardive que celle des deniers ibériques, les éléments de comparaison entre ces monnayages sont nombreux et il n'est pas vain qu'ils soient émis au sein de régions particulièrement sollicitées par les armées romaines pour l'envoi de troupes auxiliaires[2798].

Tels sont, à notre sens, les principaux vecteurs de l'intégration monétaire partielle qui affecte l'Occident nord-méditerranéen au cours des IIe-Ier siècles a.C. : au préalable, des représentations culturelles proches quant au statut et à la valeur de l'argent monnayé ; ensuite, la prééminence de plus en plus largement admise du denier romain comme référence des échanges suprarégionaux, du fait de l'effacement progressif d'autres entités englobantes telles que Carthage, *Massalia*, etc. ; enfin, une activité militaire soutenue justifiant un accroissement épisodique des volumes de production et un alignement progressif des étalons pondéraux. S'il n'existe pas de projet monétaire impérial à la période républicaine, on distingue bien des phases durant lesquelles le Sénat et les gouverneurs romains

[2795] Notamment LÓPEZ SÁNCHEZ 2010.
[2796] DEROC 1983.
[2797] SCHEERS 2016, à paraître dans la *Revue belge de Numismatique*.
[2798] MARTIN 2014a.

multiplient les mesures *ad hoc* pour se donner les moyens de leur politique. La somme de ces mesures ponctuelles altère plus durablement l'histoire monétaire des Gaules et du nord de l'Ibérie, dont on peut situer un premier tournant entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. Reste alors à identifier l'élément déclencheur par lequel s'amorce une nouvelle séquence qui voit émerger, après *c.* 50 a.C., les premiers véritables monnayages romains provinciaux d'Occident nord-méditerranéen. Ce déclic est celui des guerres civiles des époques césarienne et triumvirale, lors desquelles la contribution des provinciaux à l'effort de guerre des *imperatores* instaure une logique qui n'est plus tout à fait celle des relations traditionnelles entre la République romaine et ses alliés.

8.2.2. Fabrication monétaire et approvisionnement des ateliers : une approche synthétique

Le recours privilégié à l'argent comme étalon de valeur constitue durant l'ensemble de la période étudiée un élément d'unité culturelle entre les sociétés de l'Occident nord-méditerranéen. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'appréhender les usages économiques de ce métal et la manière dont l'emploient les ateliers monétaires au sein de chacun des territoires observés, le constat qui s'impose est celui de l'hétérogénéité. Diversité des étalons, des techniques de fabrication, des aires de circulation, variété des pratiques de thésaurisation ou des attitudes face aux numéraires exogènes, encore au milieu du Ier siècle a.C.

8.2.2.1. L'importance du brassage et du recyclage de l'argent

a. Pour dépasser le paradigme « mine-atelier »

Dans le champ des études archéométriques, les recherches concernant les alliages monnayés – or, argent, bronze, laiton – se fixent bien souvent pour objectif d'établir la provenance géologique du minerai employé pour la fabrication monétaire[2799]. On tend ainsi à postuler l'existence d'un binôme « mine-atelier » en cherchant à identifier les ressources minières situées à proximité des centres de production monétaire, soit à travers l'examen des informations fournies par l'archéologie minière, soit même à partir des bases de données constituées par les géologues. La première approche est la plus rigoureuse, mais elle demeure tributaire d'une documentation lacunaire, voire pour ainsi dire inexistante pour certaines régions ; la seconde vise à en combler les trous, au risque de prêter aux communautés de la fin de l'âge du Fer une activité minière beaucoup plus intense et systématique qu'elle ne l'était réellement. La simple présence de ressources minières au sein d'un territoire donné

[2799] BLET-LEMARQUAND *et al.* 2014, p. 133-134.

ne signifie pas que celles-ci aient été nécessairement exploitées dès l'âge du Fer ou à la période romaine : l'accessibilité des gisements aussi bien que du combustible, leur rendement, la concentration des moyens humains et techniques nécessaires à l'exhaure et à l'extraction, puis au traitement du minerai constituent autant d'obstacles, parfois dissuasifs, même lorsque les populations ont connaissance de l'existence de ces ressources. Des exploitations superficielles ou éphémères sont quelquefois envisageables, mais il se pose dans ce cas le problème de notre capacité à en identifier les traces dans la production métallurgique locale[2800]. Quoi qu'il en soit, à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen, on n'est en mesure d'établir aucune corrélation spatiale évidente entre la disponibilité de l'argent à l'état de minerai – galène, cuivres gris, pyrite – et l'importance de la frappe de monnaies d'argent : tandis que le sud de la péninsule Ibérique, qui possède les mines argentifères les plus rentables de l'époque, n'abrite aucun centre de production pérenne d'argent monnayé, les ateliers de la vallée du Pô qui ne disposent pas de ressources minières significatives demeurent actifs au moins durant tout le IIe siècle a.C. La raison en est que l'adoption de l'argent comme étalon de valeur peut tout aussi bien se justifier par l'abondance de ce métal, propre à transformer les économies locales, qu'à sa rareté, qui en accroît le caractère précieux, quitte à imposer le recours à l'altération des alliages monétaires par l'ajout de cuivre.

En outre, la disponibilité d'autres sources d'approvisionnement peut suffire à rendre prohibitifs les investissements nécessaires à la mise en place de filières minières pérennes : en péninsule Ibérique notamment, l'argent irrigue les économies locales depuis la période tartessienne, bien au-delà de la périphérie des secteurs miniers exploités à cette période. Les dépôts d'argent non-monnayé et de *Hacksilber* attestés dès le IIIe siècle a.C. dans l'arrière-pays valencien suggèrent en outre que ce métal constitue un moyen d'échange intercommunautaire privilégié, trait que l'on observe également en Gaule au niveau de l'axe Ardèche-Aygues, à l'interface du domaine d'influence massaliote et des communautés celtiques alpines et rhodaniennes. Le cycle de vie de l'argent alterne ainsi des périodes de circulation, parfois à longue distance, et de thésaurisation : il est confisqué, exhibé, échangé, enfoui, transformé, mélangé, allié, purifié, partagé. Ce brassage et ce recyclage contribuent à la structuration des économies et des hiérarchies sociales, à la fluidité des échanges, tout en inscrivant l'apparition de la monnaie dans une forme de continuité, tout du moins en péninsule Ibérique[2801]. Les apports exogènes, qui s'intensifient à partir de la Deuxième guerre punique, ne font qu'accroître la diversité des solutions d'approvisionnement à la disposition des autorités indigènes. L'apport des analyses

[2800] Sur ces questions, voir RICO 1997, p. 255-256 à propos du bilan de l'archéologie minière sur le versant méridional des Pyrénées.
[2801] Voir *supra*, p. 160ss.

élémentaires à cet égard n'est pas négligeable : comme nous l'avons souligné précédemment, l'étude archéométrique des monnaies d'argent ibériques témoigne de l'hétérogénéité des stocks métalliques employés par la plupart des ateliers indigènes, et dans une moindre mesure par *Emporion*. Ces résultats suggèrent que les centres émetteurs actifs dans la vallée de l'Èbre aux IIe-Ier siècles a.C. ne semblent pas bénéficier, sauf exception, d'un approvisionnement en argent régulier et institutionnalisé depuis les mines du Sud-Est péninsulaire : à supposer que les Romains supervisent la frappe des monnayages indigènes, ce qui ne nous paraît pas évident, ils ne semblent pas en tout cas organiser des réseaux d'approvisionnement pérennes à destination des ateliers septentrionaux. Il est tout aussi peu vraisemblable que ces centres de production fonctionnent en relation étroite avec des districts miniers proches situés dans les Monts ibériques, dont l'existence même ou l'activité régulière à la fin de l'âge du Fer sont au mieux hypothétiques[2802]. Dans la plupart des cas rencontrés en *Hispania Citerior*, à plus forte raison pour les ateliers les moins pérennes, il est probablement apparu plus simple aux pouvoirs indigènes de frapper monnaie à partir de la refonte d'objets en argent, monnayé ou non-monnayé, récents ou anciens, de provenance locale ou exogène. Cette solution s'impose plus généralement comme la plus commune à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen.

D'un point de vue méthodologique, l'importance de la pratique du recyclage de l'argent implique que l'on peut rarement déterminer la provenance géologique des stocks métalliques employés par chaque centre émetteur en Occident nord-méditerranéen : le caractère imprévisible des stratégies d'approvisionnement de chaque atelier rend difficile l'évaluation de la part prise par chaque source d'argent potentiellement employée. On objectera que ce constat, à première vue mitigé, est tributaire d'un corpus de données limitées ainsi que d'un protocole analytique qui n'inclut pas l'étude des rapports isotopiques du plomb : il faut en effet souhaiter que les chercheurs puissent disposer à l'avenir des moyens permettant d'associer plus systématiquement les analyses isotopiques et des méthodes d'analyses élémentaires suffisamment performantes pour quantifier les traces présentes au sein des alliages. Seule l'interprétation conjointe de ces deux types de données peut actuellement permettre d'établir, au sens propre, la signature géochimique des métaux employés pour la production monétaire ; mais celle-ci ne permet de tracer l'origine du métal jusqu'à un gisement particulier que si l'objet est produit à partir d'un stock métallique unique et si l'on dispose d'échantillons de comparaison exploitables d'un point de vue archéologique[2803]. Dans la plupart des cas, ces conditions

[2802] Voir SANZ PÉREZ 2003 et nos remarques *supra*, p. 92 ; voir également PARISOT-SILLON et SARAH 2017, à paraître dans les *Mélanges de la Casa de Velázquez*.

[2803] Dans un article méthodologique important, GUÉNETTE-BECK et SERNEELS 2010 fournissent des exemples de chacun de ces cas de figure à partir d'échantillons protohistoriques et médiévaux du Plateau suisse, soumis à des analyses

ne sont pas réunies pour l'étude de l'argent monnayé en Occident nord-méditerranéen à la fin de l'âge du Fer. Par exemple, les programmes d'analyses élémentaires et isotopiques menés par Ignacio Montero et son équipe au sujet de l'argent monnayé et non-monnayé des communautés indigènes du Nord-Est ibérique aux IIIe-Ier siècles a.C. n'ont pas permis d'identifier clairement les sources d'approvisionnement des producteurs d'argent catalans. Ces analyses n'en permettent pas moins d'exclure certaines hypothèses formulées précédemment, notamment celle de l'emploi d'un argent essentiellement pyrénéen : une fois de plus, les auteurs soulignent l'importance du recyclage de stocks d'argent d'origines variées, malgré un apport significatif d'argent du Sud-Est ibérique[2804]. Cette conclusion soulève encore une question, qui démontre que les analyses élémentaires et isotopiques ne peuvent pas se substituer à l'examen du contexte historique et archéologique : si l'étude des objets en argent issus des fouilles du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone) a permis de mettre en évidence le caractère prépondérant de l'argent issu des mines du Sud-Est ibérique[2805], doit-on en déduire que ce centre urbain entretient des relations directes avec les districts miniers de cette région, qu'il est plus simplement dépendant du stock d'argent d'origine exogène circulant alors en basse vallée de l'Èbre, ou bien encore qu'il procède à la refonte de monnaies d'argent romaines importées au cours des années précédentes, elles-mêmes peut-être produites à partir d'argent principalement ibérique ? Selon la réponse que l'on apporte à cette question, on peut ainsi être tenté de postuler l'existence de certaines circulations qui n'existent peut-être pas ou demeurent marginales. En outre, la problématique de l'identification de la provenance de l'argent tend également à masquer l'importance des facteurs liés à son traitement métallurgique, dont les conditions de mise en œuvre peuvent influer sur les concentrations de certains éléments traces pourtant considérés comme des marqueurs fiables : ainsi, une conduite différente de la coupellation du plomb argentifère semble induire une variabilité des teneurs en bismuth dans des proportions plus ou moins significatives[2806].

Pour peu que l'on renonce à l'objectif d'identifier systématiquement l'origine géologique de l'argent employé pour la fabrication monétaire à l'échelle de chaque atelier, l'apport des analyses élémentaires pour l'étude de l'histoire économique et monétaire de l'Occident nord-méditerranéen demeure précieux : en premier lieu, ces données permettent d'appréhender la diversité des stratégies d'approvisionnement des centres émetteurs, qui peuvent être classées selon qu'elles aient

isotopiques du plomb. Les auteurs proposent ainsi une mise au point essentielle concernant l'intérêt de ces analyses et les pièges que réserve leur interprétation.

[2804] MONTERO *et al.* 2011b, p. 211-212.

[2805] MONTERO *et al.* 2008, p. 316.

[2806] L'HÉRITIER *et al.* 2015.

principalement recours à des « filières courtes », c'est-à-dire à de l'argent d'origine locale et soumis à un faible nombre de transformations après sa production, ou bien à des sources d'approvisionnement secondaires, liées au recyclage d'objets en argent déjà transformés ou de lingots eux-mêmes déjà issus de recyclages plus anciens. À l'échelle de notre région d'étude, les cas extrêmes pourraient être, respectivement, les monnayages d'argent attribués aux *Ruteni* et les monnaies romaines du début du IIe siècle a.C. Entre ces deux types de stratégies, on observe tout un éventail de solutions, chaque centre émetteur étant susceptible de modifier ses propres sources d'approvisionnement en fonction de circonstances déterminées. Il s'agit désormais de revenir sur ces questions, en évoquant en premier lieu la question des filières locales, de l'emploi d'argent frais[2807] et de ses implications historiques.

b. Filières d'approvisionnement en argent frais et spécialisation des économies indigènes

Parmi l'ensemble des monnayages d'argent occidentaux abordés dans le cadre de ces recherches, rares sont ceux pour lesquels on dispose d'éléments permettant de supposer une organisation sur le modèle « mine-atelier » énoncé précédemment. Le seul cas qui semble correspondre clairement à ce modèle est l'ensemble des monnayages traditionnellement attribués aux *Ruteni*, principalement attestés dans le Rouergue et le Biterrois. L'étude archéométrique des monnaies permet de mettre en évidence, pour la grande majorité des exemplaires analysés, une composition élémentaire caractéristique (faibles niveaux de traces, argent « pur » sans ajout de cuivre), faisant écho à l'importance des activités minières régionales, bien attestées archéologiquement pour cette période[2808]. Si nous avons précédemment formulé l'hypothèse selon laquelle les centres émetteurs rouergats bénéficient d'un approvisionnement direct depuis les mines des secteurs de Lascours (Ceilhs-et-Rocozels, Hérault), des Barrencs (Lastours et Fournes-Cabardès, Aude) ou de la Maladrerie (Villefranche-de-Rouergue, Aveyron), il est encore trop tôt pour évaluer le degré de proximité qu'ils entretiennent avec l'une ou l'autre de ces exploitations : seul un programme d'analyses élémentaires et isotopiques de monnaies, de minerai argentifère issu de niveaux exploités à la fin de l'âge du Fer et d'éléments liés au traitement métallurgique de celui-ci permettra d'approfondir ce dossier. Mais on

[2807] On désigne ici par « argent frais » un stock métallique soumis à un nombre restreint de transformations préalablement à sa destination finale et dont les caractéristiques physico-chimiques suggèrent qu'il ne procède pas du mélange de plusieurs apports d'argent de provenances différentes. Cet « argent frais » est plus fréquemment employé dans un cadre local, ce qui rend son identification d'autant plus simple, mais ce n'est pas une obligation : il peut très bien faire l'objet de circulations à longue distance.

[2808] MANTENANT 2014.

peut d'ores et déjà conclure en faveur de l'existence de filières d'approvisionnement courtes, qui constituent en elles-mêmes une originalité forte des ateliers monétaires du sud-ouest du Massif Central.

Ce constat s'applique également à une partie du monnayage d'argent *RRC* 282 traditionnellement attribué à *Narbo Martius* (Narbonne, Aude), bien que les caractéristiques de l'argent employé soient proches de celles des monnaies attribuées aux *Ruteni*, mais pas identiques pour autant : on peut envisager que la matière première nécessaire à la frappe de ces deniers soit fournie par l'exploitation d'autres filons au sein des mines des Monts d'Orb ou du versant sud de la Montagne Noire[2809], ou bien à celle des gisements polymétalliques des Corbières, qui ne relèvent pas du domaine d'influence des *Ruteni*[2810]. Une fois de plus, il est impossible de déterminer dans ce cas si l'atelier est en relation directe avec ces exploitations minières ou s'il bénéficie simplement de sources d'approvisionnement locales, par exemple à travers la confiscation des ressources exploitées par les populations indigènes. Toutefois, les séries tardives attribuées aux *Ruteni* ou aux populations de la vallée de l'Hérault, de même que certaines variantes du monnayage « narbonnais », se distinguent par l'emploi d'un stock d'argent présentant des niveaux de traces nettement plus importants. Compte tenu de l'importance de l'activité de production d'argent mise en évidence par les archéologues pour le IIIe siècle a.C.[2811] et de la présence de lingots d'argent au sein du trésor de La Sancy (Goutrens, Aveyron), peut-être le plus ancien pour cette région, il est possible que les mutations observées à la fin du IIe siècle a.C. soient directement liées à la prise en main de cette région par les réseaux d'exploitants et de négociens italiens, s'opérant peut-être au détriment des populations locales.

Le monnayage de l'atelier d'*Ikalesken* (Iniesta, Cuenca ?) présente des similitudes avec celui des ateliers rouergats : on y perçoit de même, tout au long de la période d'activité de l'atelier, l'emploi d'argent sans altération par ajout de cuivre et de faibles niveaux de traces. Malgré ces analogies, l'atelier d'*Ikalesken* constitue toutefois un cas d'étude nettement moins favorable que le précédent du point de vue méthodologique : en effet, sa localisation aux environs d'Iniesta n'est pas tout à fait assurée et la région ne possède pas de gisements argentifères identifiés. Ce constat nous a amené à formuler l'hypothèse de relations durables avec des districts miniers assez éloignés, par exemple au sein de la Sierra Morena, le sel – autre ressource minière de première importance pour les économies locales – pouvant constituer à cet égard une contrpartie dans ces échanges[2812]. Cependant, en l'absence

[2809] MANTENANT 2014, I, p. 143-179.
[2810] MANTENANT 2014, I, p. 182-248.
[2811] MANTENANT *et al.* 2013.
[2812] Voir *supra*, p. 456.

de données relatives aux caractéristiques de la galène argentifère exploitée dans la Sierra Morena, une telle proposition demeure fragile : on peut seulement souligner que l'argent d'*Ikalesken* ne provient pas des mines de la région de *Carthago Noua* (Carthagène, Murcie), qui présentent des caractéristiques physico-chimiques bien différentes[2813]. Si l'étude des teneurs en or et en bismuth, qui sera préférentiellement employée par la suite, ne permet d'opérer aucune distinction claire entre les stocks d'argent employés pour la production des monnaies attribuées aux *Ruteni* et celles de l'atelier d'*Ikalesken*, l'analyse en composantes principales des teneurs de dix éléments traces (Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt) s'avère plus performante à cet égard (Figure 225) : ces résultats expriment donc la viabilité du protocole analytique employé dans le cadre de ces recherches pour la caractérisation de stocks d'argent de provenances distinctes, même lorsque ceux-ci présentent de prime abord des propriétés très proches.

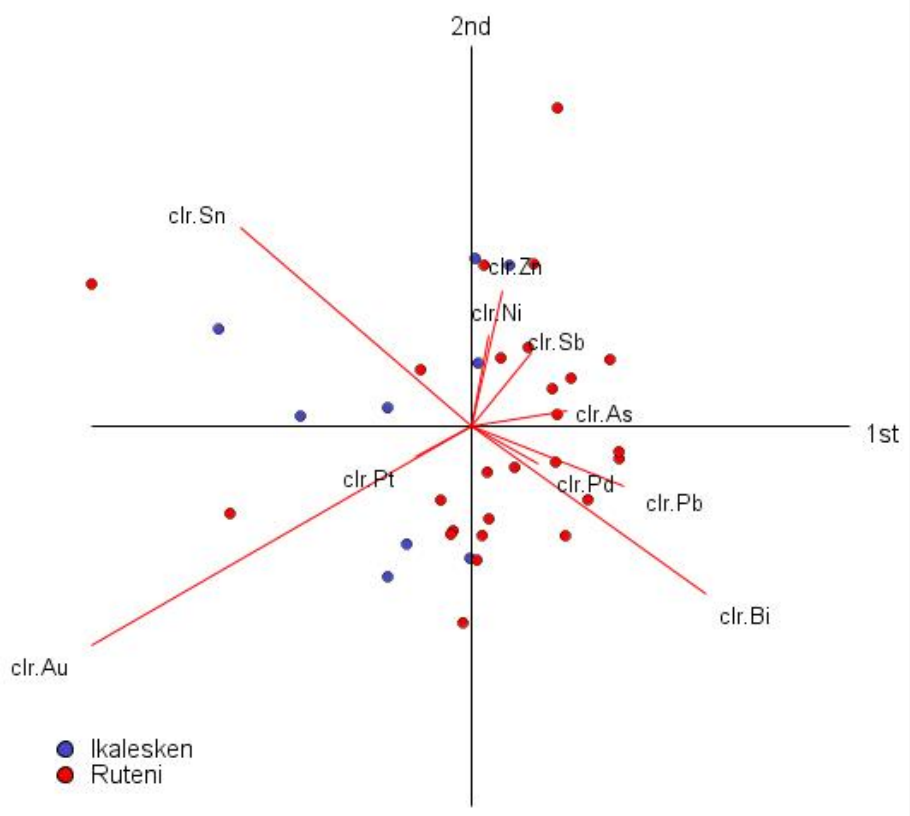


Figure 225. Analyse en composantes principales des teneurs en éléments traces (Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt) de l'alliage des monnaies d'argent d'*Ikalesken* (Iniesta, Cuenca ?) et attribuées aux *Ruteni* (séries précoces) (n=35).
Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 66,3 %).

[2813] Contre COLLANTES 1997, p. 182-184.

Ces deux exemples, l'un rouergat et languedocien, l'autre *conquense*, semblent isolés : nous n'avons pu identifier aucun autre centre émetteur actif en Occident nord-méditerranéen se caractérisant par des stratégies d'approvisionnement comparables. Ils supposent une forte spécialisation des économies des territoires concernés, largement tournées vers l'exploitation des ressources minières, argentifères ou non, et vers leur exportation : si les monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni* semblent peu circuler en-dehors des territoires où cette entité politique exerce son influence directe, la renommée des mines rutènes aux IIe-Ier siècles a.C. à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen n'est pas douteuse[2814]. Ainsi, des monnaies présentant de faibles teneurs en éléments traces ont également été caractérisées pour d'autres ateliers tels que *Massalia*, *Emporion* et plus rarement *Bolskan*, ce qui pourrait suggérer que les sources d'approvisionnement de ces centres émetteurs incluent parfois, entre autres, de l'argent issu des régions évoquées précédemment. La question de l'importation d'argent languedocien par *Emporion*, voire par d'autres pouvoirs émetteurs du Nord-Est ibérique, a déjà été envisagée par Ignacio Montero, qui conclut en faveur de relations ponctuelles, sans que la filière gauloise représente jamais l'apport le plus substantiel de ces centres de production[2815] : ce constat semble cohérent avec les résultats auxquels nous sommes parvenus. Les données demeurent toutefois trop peu nombreuses pour permettre d'appréhender ces problématiques sur le long terme. Ainsi, les résultats présentés par Kevin Butcher et Matthew Ponting à propos des monnayages d'argent romains du Ier siècle p.C. n'offrent que peu d'éléments de comparaison exploitables : ces auteurs sont tributaires d'échantillons de référence modernes et évoquent dans leurs travaux les caractéristiques de l'argent « du Massif central », sans plus de précisions[2816]. Or, les analyses élémentaires des monnaies attribuées aux *Ruteni* d'une part, aux *Aruerni* et aux *Gabali* d'autre part, témoignent de la très forte hétérogénéité des stocks d'argent employés par les différentes populations installées au sein ou à proximité de ce massif[2817]. Que cela soit lié aux caractéristiques physico-chimiques spécifiques des gisements exploités dans les Causses, la Montagne Noire, le Limousin, le Mont Lozère et le Vivarais, au traitement métallurgique auquel est soumis l'argent dans chacun de ces espaces ou au mélange du métal de provenance locale avec l'argent issu d'autres régions, le fait est que l'on ne peut pas appréhender l'argent « du Massif central » comme un ensemble de référence uniforme. Certaines de ces différences de composition peuvent aussi s'expliquer par la complexité de l'histoire géologique du Massif central, ce qui n'est pas sans conséquence pour l'étude des rapports isotopiques du plomb.

[2814] PAILLER 2011a.
[2815] MONTERO *et al.* 2008, p. 316 ; MONTERO *et al.* 2011b, p. 211-212.
[2816] Voir par exemple BUTCHER et PONTING 2014, p. 178-200.
[2817] On comparera les données présentées ici avec celles qui sont publiées dans BARRANDON et NIETO 2005 ; NIETO-PELLETIER 2013.

Un troisième exemple d'exploitation d'une filière d'approvisionnement fondée sur l'emploi de métal frais nous est fourni par l'argent des mines de la sierra de Carthagène, dont nous avons souligné précédemment qu'il constitue l'un des apports métalliques les plus significatifs des ateliers monétaires de la moyenne vallée de l'Èbre et de Rome. Ce cas d'étude est particulièrement favorable dans la mesure où l'exploitation de ces mines est bien attestée par la documentation littéraire et de mieux en mieux comprise du point de vue archéologique, notamment en termes de chronologie[2818]. En outre, l'étude analytique d'une vingtaine de monnaies d'argent hispano-carthaginoises du IIIe siècle a.C., réalisée au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon par Jérémy Artru, fournit un précieux point de comparaison archéométrique, attestant de la forte homogénéité du stock métallique employé par les Barcides en Ibérie[2819]. La galène argentifère extraite des mines de cette région présente des caractéristiques différentes de celle des secteurs languedocien : les monnaies hispano-carthaginoises, présentant un titre élevé (98,0 % en moyenne, σ=0,6, n=18), contiennent en moyenne 2340 ppm d'or (σ=420) et 570 ppm de bismuth (σ=210). La dispersion de ces concentrations est assez faible, toutes les monnaies comprenant entre 1610 et 3610 ppm d'or et entre 210 et 1170 ppm de bismuth. Si l'étude du monnayage d'argent hispano-carthaginois ne relève pas au sens strict de nos problématiques de recherche, il ne nous en fournit pas moins une plage de composition de référence susceptible d'être employée pour appréhender la part de l'argent du Sud-Est ibérique parmi les sources d'approvisionnement des ateliers monétaires actifs au IIe siècle a.C.

Ces trois cas attestant de stratégies d'approvisionnement fondées exclusivement sur l'emploi d'argent frais paraissent relativement isolés. En revanche, les résultats obtenus pour les monnayages concernés peuvent être exploités pour étudier la circulation de l'argent à l'échelle suprarégionale. Par ailleurs, la relative fragmentation de la circulation monétaire à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen permet d'esquisser d'autres tendances régionales, sans que l'on puisse nécessairement proposer dans chaque cas des provenances géologiques sûres. Si ces tendances ne sont pas aptes à rendre compte du cas particulier de chaque exemplaire ou de chaque série monétaire, particulièrement en ce qui concerne la péninsule Ibérique, elles n'en sont pas moins perceptibles dans leurs effets. L'identification de ces tendances permet, au bout du compte, d'étudier les séquences d'approvisionnement successives de l'atelier monétaire romain tout au long des IIe-Ier siècles a.C.

[2818] RICO *et al.* 2015.

[2819] Pour accéder aux résultats détaillés de cette campagne d'analyse menée dans le cadre d'un Master d'histoire, voir ARTRU 2015.

8.2.2.2. L'identification de tendances de composition régionales

Aussi limité soit l'échantillon analytique rassemblé dans le cadre de ces recherches pour l'étude particulière de chaque série monétaire, le problème essentiel de l'exploitation des données dans une perspective suprarégionale est celui de la lisibilité. Il s'agit donc dans un premier temps d'opérer une sélection parmi les données employées : nous avons notamment exclu de cet échantillon les monnaies de *Massalia* du fait de la complexité apparente des stratégies d'approvisionnement de cet atelier et de leurs évolutions significatives au cours des IIe-Ier siècles a.C. Le monnayage emporitain, affecté dans une moindre mesure, a été intégré à l'ensemble des monnaies ibériques. Les données relatives aux monnaies hispano-carthaginoises ne sont pas représentées dans les graphiques, mais elles coïncident avec celles du noyau principal des monnaies ibériques, qui peut donc être rapporté à l'argent du sud-est de la péninsule, à part dans le cas des exemplaires de l'axe Júcar-Tage. Concernant les monnaies cisalpines, nous avons employé l'ensemble des résultats à notre disposition, ce qui inclut des exemplaires frappés au IIIe siècle a.C. (Arslan I-IV) ainsi que des drachmes attribuées aux *Veneti* (Arslan XIX). Étant donné la forte hétérogénéité du titre des exemplaires retenus, qui varie entre 26,6 % et 99,8 %, toutes les teneurs en éléments traces ont été rapportées soit à l'argent, soit au cuivre ; les éléments les plus susceptibles de provenir de ces deux métaux à la fois ont été laissés de côté. L'échantillon d'étude ainsi constitué rassemble 320 exemplaires. L'analyse en composantes principales des teneurs en éléments traces de ces monnaies témoigne d'une partition assez claire entre les ensembles de composition des exemplaires rouergats et languedociens, rhodaniens et cisalpins. Les monnaies ibériques se répartissent entre une tendance proche de celle des monnaies attribuées aux *Ruteni*, correspondant notamment, mais pas seulement, aux deniers d'*Ikalesken,* et un groupe de composition majoritaire relativement bien différenciable, en dépit d'une certaine porosité avec les ensembles de composition cisalpin et rhodanien (Figure 226). L'or apparaît de toute évidence comme l'élément trace le plus discriminant. Il faut aussi mentionner l'étain, dont les fortes teneurs rapportées au cuivre apparaissent comme une spécificité des séries cisalpines : si c'est bien sûr le cas des émissions tardives, frappées à partir d'un alliage ternaire Ag-Cu-Sn, ce constat s'applique également aux frappes des générations précédentes où l'étain, s'il n'est présent qu'à l'état de trace, n'en atteint pas moins régulièrement plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de ppm.

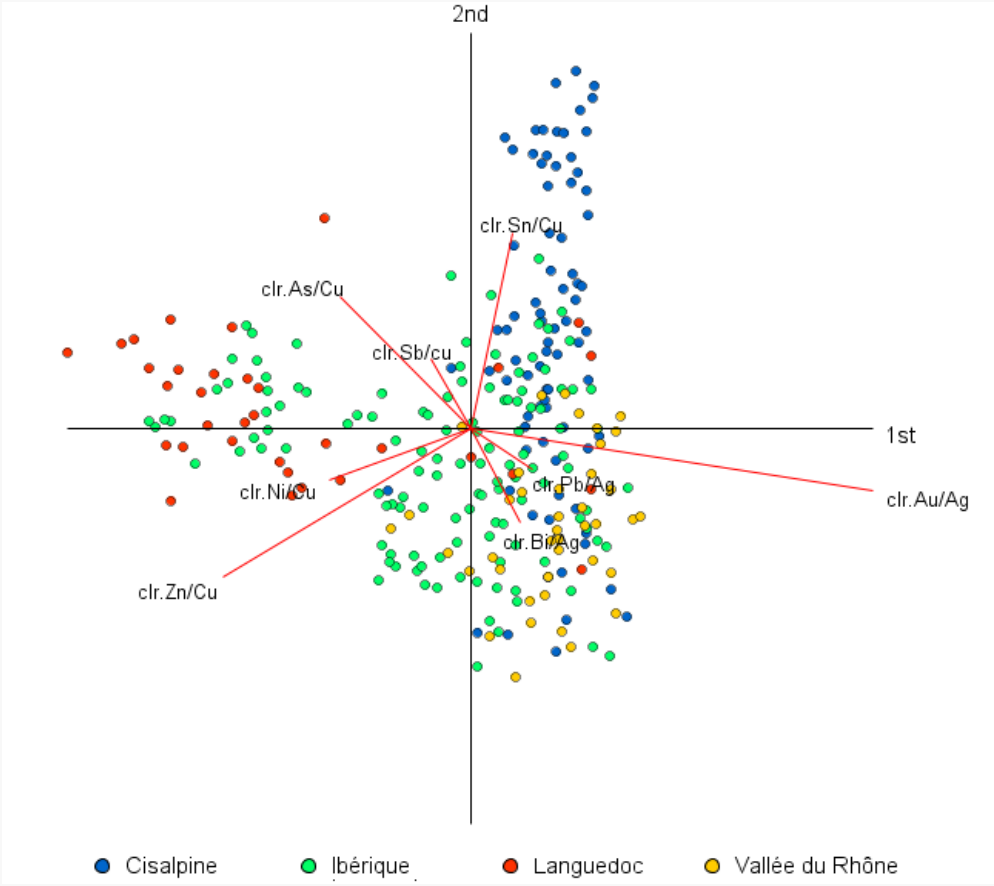


Figure 226. Analyse en composantes principales des éléments traces rapportés à l'argent (Au, Pb, Bi) et au cuivre (Sn, Zn, Ni, As, Sb) des monnaies de la vallée du Pô, de péninsule ibérique, du Languedoc/Rouergue et de la moyenne vallée du Rhône (n=320). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 66,9 %).

L'étude des teneurs en or et en bismuth rapportées à l'argent rend compte de manière plus lisible de ces tendances de composition régionale, sans que la perte d'informations suscitée par l'emploi de ces seuls éléments semble remettre en cause la validité des interprétations proposées (Figure 227). Les exemplaires languedociens et cisalpins forment des tendances relativement homogènes. Les monnaies celtiques de la vallée du Rhône présentent des caractéristiques nettement plus hétérogènes et se distinguent par la forte dispersion de leurs teneurs en or, ce qui suggère de les rapprocher de certaines séries attribuées aux *Aruerni* : on peut supposer à titre d'hypothèse qu'une partie des stocks métalliques employés au sein des ateliers concernés est constituée d'argent cévenol[2820], avec néanmoins d'autres types d'apports moins aisément discernables. Enfin, les monnaies ibériques constituent l'ensemble numismatique le plus hétérogène malgré la polarisation d'une majorité d'exemplaires autour de deux plages de composition : la première est caractérisée par de faibles teneurs en or, ce qui correspond à l'argent employé par l'atelier d'*Ikalesken,* plus ou moins bien représenté au sein des autres foyers

[2820] BARRANDON et NIETO 2005 ; NIETO-PELLETIER 2013.

émetteurs péninsulaires ; l'idée d'une provenance liée aux mines de la Sierra Morena est historiquement plausible, mais pas démontrée archéométriquement. La seconde plage de composition présente des teneurs en or intermédiaires, avec un rapport Au/Ag compris entre 0,15 et 0,35 : elle peut être clairement associée à l'argent de la sierra de Carthagène. Pour autant, de nombreux exemplaires, issus d'ateliers variés, ne s'intègrent à aucune de ces deux tendances et se rapprochent davantage des caractéristiques de l'argent cisalpin : il est préférable dans ce cas d'y voir l'effet du recyclage de stocks d'argent d'origines variées, peut-être pour partie extrapéninsulaires.

L'exploitation de ces données pour l'étude des séquences d'approvisionnement de l'atelier monétaire romain au cours des IIe-Ier siècles a.C. peut être simplifiée par la conception d'une représentation synthétique des principales tendances de composition en or et en bismuth des monnayages d'argent occidentaux (Figure 228). Celle-ci ne rend pas compte de l'hétérogénéité des teneurs observées au sein de chaque exemplaire ou même, dans certains cas, à l'échelle de la série monétaire : pour la même raison, elle ne peut pas être utilisée pour déterminer avec certitude la provenance de l'argent employé pour la frappe de certaines séries monétaires romaines impératoriales, et ne saurait donc se substituer à l'étude historique, archéologique et numismatique des données disponibles pour ces émissions. En outre, les plages de composition de référence distinguées ici se chevauchent largement : la mise en évidence d'un apport substantiel d'argent languedocien ou espagnol durant une séquence d'approvisionnement de l'atelier monétaire capitolin doit donc passer par l'observation des tendances formées par les différents exemplaires analysés, et non par les concentrations en or et en bismuth de chacun d'entre eux, considéré individuellement. Aux quatre tendances de composition de référence établies à partir des analyses élémentaires effectuées dans le cadre de ces recherches, nous en ajoutons une cinquième, qui se rapporte à l'argent des quinaires du Centre-Est gaulois, dont 50 exemplaires issus du trésor de Bassing (Moselle) ont été analysés par Sylvia-Nieto Pelletier au laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon dans le cadre de l'étude de ce dépôt, en cours de publication[2821]. Cet ensemble homogène s'intercale entre les plages de composition de référence de l'argent du Sud-Est ibérique et de celui des monnaies de la vallée du Pô.

[2821] Nous remercions Sylvia Nieto-Pelletier et Pierre-Marie Guihard pour nous avoir permis d'employer ces données. Publication en cours de préparation : P.-M. Guihard, J.-D. Lafitte (dir.), Le trésor monétaire de Bassing (Moselle) ; voir *supra*, p. 685, 737.

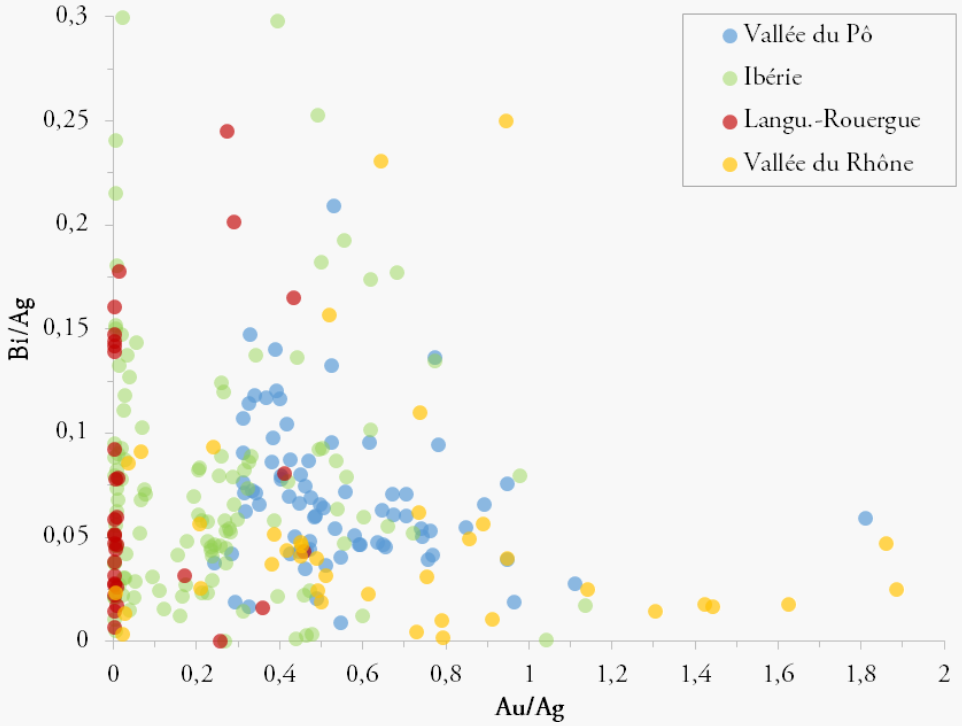


Figure 227. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des monnaies de la vallée du Pô, de péninsule Ibérique, du Languedoc/Rouergue et de la moyenne vallée du Rhône (n=320, 9 ex. non représentés).

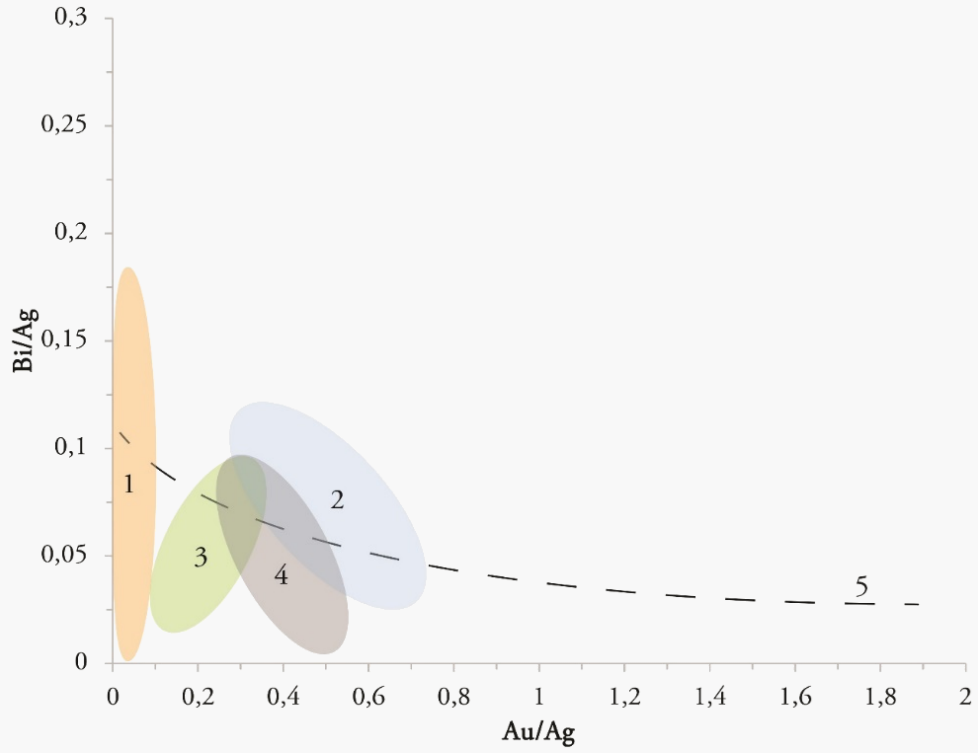


Figure 228. Représentation synthétique des tendances de composition régionales : teneurs en or en fonction des teneurs en bismuth, rapportées à l'argent. 1. Argent languedocien et d'*Ikalesken* (Sierra Morena ?) ; 2. Argent cisalpin (provenance inconnue) ; 3. Argent du Sud-Est ibérique (monnaies hispano-carthaginoises et ibériques)[2822] ; 4. Argent du Centre-Est gaulois (trésor de Bassing)[2823] ; 5. Argent de la vallée du Rhône.

[2822] Concernant les analyses élémentaires des monnaies d'argent hispano-carthaginoises, ARTRU 2015.
[2823] Voir *supra*, p. 685.

8.2.2.3. L'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire romain

De manière générale, la composition élémentaire des monnaies d'argent de l'atelier romain est caractérisée par la forte hétérogénéité des teneurs en éléments traces, non seulement pour chaque période, mais aussi bien souvent au sein des séries monétaires elles-mêmes, ce qui contraste avec le titre et la masse assez stable des deniers tout au long des IIe-Ier siècles a.C. Des tendances de composition n'en sont pas moins perceptibles dès lors que l'on est en mesure de constituer un échantillon analytique suffisamment important. L'étude diachronique de la composition élémentaire de ces monnaies permet ainsi de mettre en évidence plusieurs séquences d'approvisionnement successives, dont les manifestations peuvent être recherchées à la fois dans l'évolution des teneurs en or, en bismuth, en étain, et à travers l'évaluation du niveau d'impureté des alliages monétaires. Ces différences s'expliquent par la diversité des types de revenus à la disposition du Trésor romain – butins de guerre, produit des activités minières, impôts variés – et par les provenances diverses de l'argent employé. Dans le cadre de ces recherches, nous ne pouvons espérer percevoir que les effets de la présence romaine en Occident méditerranéen, mais il est évident que les autres régions du bassin méditerranéen fournissent elles aussi des métaux précieux à Rome. Le point de vue que nous présentons est donc nécessairement partiel, et ne nous permet d'aboutir qu'à des conclusions provisoires, dont il s'agira d'évaluer la validité à la lumière de nouvelles données analytiques. Il n'est pourtant pas douteux que, du point de vue des ressources minières au moins, la contribution de l'Occident est déterminante pour l'économie impériale : tout au long de la période étudiée, les mines de la péninsule Ibérique apparaissent comme les principales pourvoyeuses du métal blanc qui irrigue l'Italie et font l'objet d'une véritable « ruée vers l'argent »[2824], comme le souligne Diodore de Sicile[2825]. On peut donc espérer que les résultats auxquels nous sommes parvenus soient globalement représentatifs des cycles économiques qui structurent l'expansion romaine en Méditerranée aux IIe-Ier siècles a.C. La représentation graphique des teneurs en or et en bismuth rapportées à l'argent des monnaies d'argent frappées au sein de l'atelier romain tout au long de cette période permet ainsi d'identifier des phases de transition entre des stratégies d'approvisionnement bien distinctes, en particulier au milieu du IIe siècle a.C., durant le dernier quart de ce siècle et au cours de la période *c.* 70-*c.* 40 a.C. La comparaison de ces données avec celles qui caractérisent les autres monnayages d'argent d'Occident nord-méditerranéen permet alors de formuler une série d'hypothèses concernant les sources d'approvisionnement employées par l'atelier capitolin et les mécanismes permettant d'expliquer la succession de ces séquences (Figure 229).

[2824] DOMERGUE 1990 ; voir plus récemment DOMERGUE 2008, p. 84-87 ; RICO 2010, p. 395-396.
[2825] DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, 5.36.3.

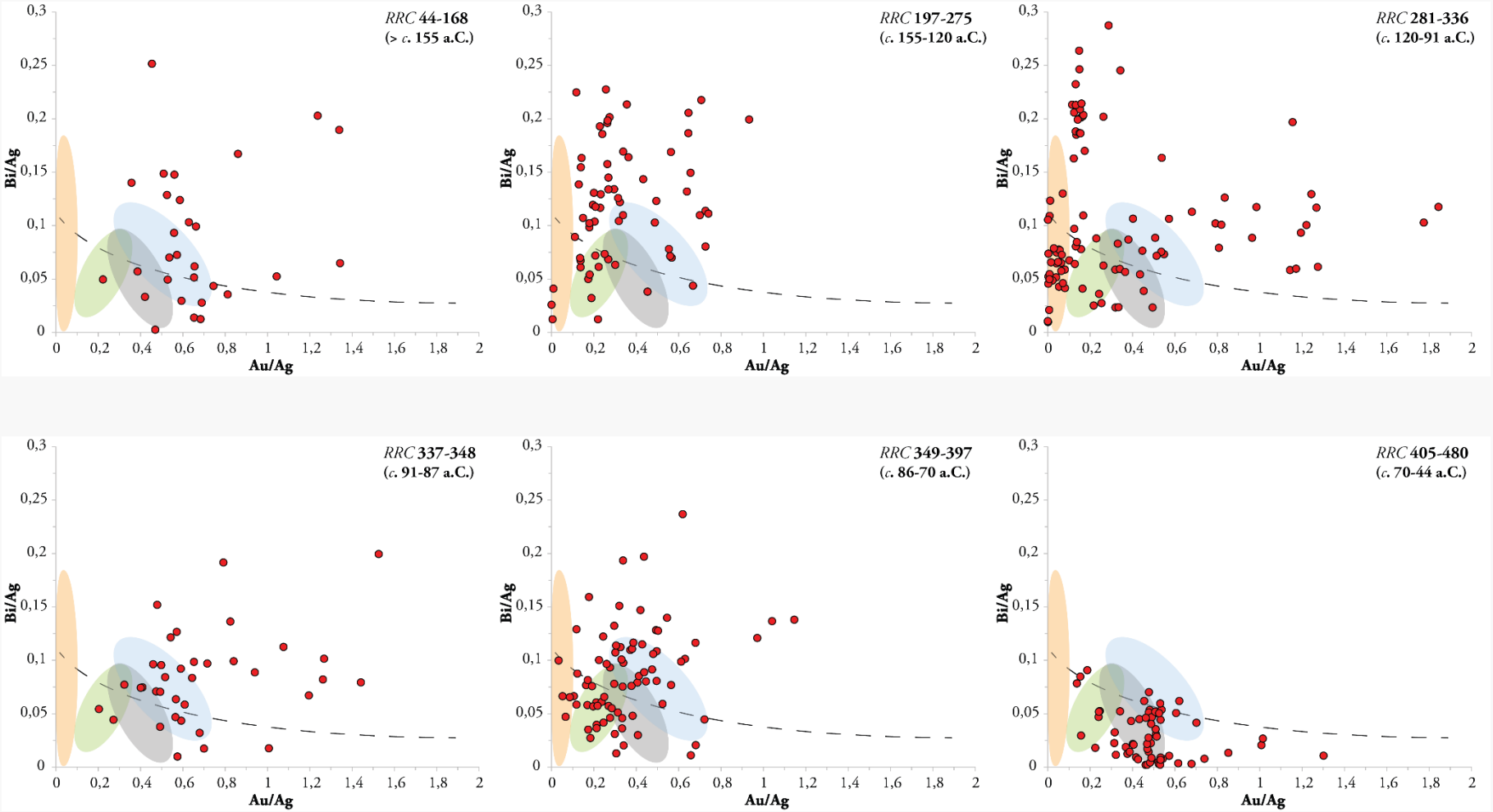


Figure 229. Teneurs en or en fonction des teneurs en bismuth, rapportées à l'argent, des monnaies d'argent frappées à Rome, par périodes, avec les tendances de composition de référence (n=380).

Les monnaies d'argent de la première moitié du IIe siècle a.C. se caractérisent par des concentrations en or et en bismuth relativement dispersées et ne formant aucune tendance de composition bien identifiable, quoique cela semble moins vrai en ce qui concerne les victoriats. Cette hétérogénéité est surtout perceptible à travers les forts niveaux d'impuretés présents au sein des alliages monétaires[2826]. Le ratio Au/Ag moyen s'établit à 0,70, ce qui est plus élevé qu'au cours des périodes ultérieures, hormis pour celle de la Guerre sociale. Aucun rapprochement clair ne peut être effectué avec les tendances de composition régionales identifiées pour l'Occident nord-méditerranéen, bien que certains points recouvrent la plage de référence des monnaies de la vallée du Pô. Cette période est marquée par une forte activité militaire romaine, aussi bien en Orient qu'en Occident, entraînant la constitution de vastes butins de guerre dont Tite-Live nous fournit le montant, année après année[2827]. Il semble donc que le mode de financement des activités de l'atelier monétaire romain procède directement de cette économie de prédation[2828]. Par ailleurs, le Trésor romain bénéficie durant la majorité de la période d'un mécanisme efficace de recouvrement des espèces romaines anciennes par l'intermédiaire du *tributum*. Ce phénomène permet d'expliquer les volumes de production relativement modérés des émissions de monnaies d'argent antérieures au milieu du IIe siècle a.C. sans pour autant induire, comme l'estime Michael Crawford, que les troupes sont alors payées en monnaies de bronze[2829] ; mais il implique également que les monnaies perçues par le Trésor romain, lorsqu'elles sont trop usées ou ne correspondent plus à l'étalon en vigueur, doivent être refondues et frappées au sein de l'atelier capitolin, ce qui accroît encore le recours au recyclage de l'argent.

À partir du milieu du IIe siècle a.C., le modèle d'approvisionnement de l'atelier se transforme : tandis que la perception du *tributum* est suspendue à Rome à partir de 167 a.C., les activités minières sous contrôle italien connaissent un remarquable développement dans la péninsule Ibérique, plus particulièrement au sein de la sierra de Carthagène. Les teneurs en or et en bismuth des deniers frappés durant cette période en témoignent : en dépit d'une dispersion vers de fortes teneurs en or, qui résultent des reliquats des réserves en argent accumulées durant la période précédente, une tendance de composition semble pouvoir être mise en évidence, avec des concentrations en or globalement plus faibles qu'auparavant. Le ratio Au/Ag s'établit à 0,33, ce qui est à la fois plus proche de celui qui caractérise les monnayages occidentaux en-dehors de ceux de la vallée du Rhône, et équivalent à celui des monnaies romaines des périodes suivantes. L'alignement des points matérialise une tendance

[2826] Voir *supra*, p. 309ss.
[2827] Voir par exemple CALLATAŸ 2006b.
[2828] KAY 2014, p. 21-42.
[2829] CRAWFORD 1985.

relativement comparable à celle de l'argent du Sud-Est ibérique, qui semble donc contribuer de manière significative à l'approvisionnement de l'atelier romain ; il faut néanmoins souligner la forte dispersion des teneurs en bismuth, qui peut tout aussi bien s'expliquer par un mélange avec d'autres stocks d'argent présentant ces caractéristiques ou par les conditions particulières du traitement métallurgique de l'argent. Quelques monnaies se distinguent par de très faibles teneurs en or, qui préfigurent les évolutions observées par la suite.

En effet, le dernier quart du IIe siècle et le début du Ier siècle a.C. sont marqués par des changements importants dans les sources d'approvisionnement de l'atelier romain : on observe une concentration significative d'exemplaires présentant de faibles teneurs en or, inférieures à 1000 ppm, et des teneurs en bismuth relativement stables, comprises entre 500 et 700 ppm. Deux tendances de composition distinctes convergent vers cette concentration d'exemplaires : la première présente des teneurs en or très dispersées, dépassant dans certains cas 1 %, sans pour autant correspondre aux caractéristiques monnaies de la vallée du Rhône en raison de teneurs en bismuth sensiblement plus élevées. Elle regroupe principalement les séries de deniers des années 100 a.C.[2830]. La seconde tendance se caractérise par des teneurs en bismuth supérieures à 1500 ppm et comprend essentiellement les premières séries de quinaires émises au tournant des IIe-Ier siècles a.C. L'emploi de plusieurs stocks métalliques de provenances distinctes apparaît donc nettement, mais la nouveauté principale tient à l'incorporation de sources d'argent aux faibles teneurs en or, vraisemblablement issues du Languedoc et peut-être de la Sierra Morena, créant un trait d'union entre les deux tendances de composition de la période : celles-ci s'équilibrent, de telle sorte que le ratio Au/Ag des monnaies de la séquence *RRC* 281-336 est quasiment identique à celui des deniers de la phase précédente (0,34). Le dernier quart du IIe siècle a.C. est marqué par le développement des activités minières au sein de ces régions, et plus généralement par la croissance du commerce suprarégional sous le contrôle des compagnies italiennes, contribuant à l'ouverture des économies de la Méditerranée occidentale et, par extension, des sources de revenus en métaux précieux du Trésor romain.

La période de la Guerre sociale introduit une rupture majeure dans la stratégie d'approvisionnement de l'atelier monétaire capitolin : sommé de produire en peu de temps de très gros volumes de monnaies d'argent, celui-ci semble avoir recours à un stock métallique aux caractéristiques nettement plus hétérogènes que celles de l'argent employé durant les générations précédentes. Le ratio Au/Ag des monnaies d'argent émises entre *c.* 91 et *c.* 87 a.C. s'établit à 0,75, avec une dispersion des teneurs en

[2830] Voir *supra*, Figure 160 p. 546.

or particulièrement marquée : aucune autre période de l'histoire monétaire romaine entre *c.* 200 et *c.* 40 a.C. n'offre de situation comparable à celle qui caractérise ces cinq années. Ce phénomène, qui se déploie parallèlement à la réduction significative du titre des deniers, passe par le recyclage de toutes les formes d'argent à la disposition du Trésor monétaire. Le fait que certains exemplaires analysés présentent des ratios Au/Ag et Bi/Ag comparables à ceux qui caractérisent les monnaies d'argent de la vallée du Pô pourrait suggérer que la diversification des sources d'approvisionnement de l'atelier passe aussi par la refonte d'espèces cisalpines : cette période coïncide en effet plus ou moins avec la fin des émissions de monnaies d'argent de la vallée du Pô et la République romaine trouve en Italie du Nord une partie importante des renforts et du soutien matériel et financier dont elle a besoin contre les insurgés de l'Italie centrale et méridionale. La refonte de ces monnaies, fortement altérées par l'ajout de cuivre et d'étain, implique toutefois des opérations de purification de l'argent qui, si elles ne sont pas menées à leur terme, pourraient fournir une explication supplémentaire à la réduction du titre des deniers romains durant cette période, indépendamment de la volonté clairement exprimée d'accroître par ce procédé les volumes de monnaies frappées. La documentation littéraire ne dit rien d'une éventuelle perturbation des structures d'approvisionnement en argent de Rome depuis la péninsule Ibérique ou le Languedoc, mais l'étude des teneurs en or et en bismuth n'en suggère pas moins le caractère marginal de ces apports au cours des années *c.* 91-*c.* 87 a.C. On peut ainsi rappeler, à la suite de Claude Domergue, que l'étude prosopographique des exploitants miniers installés dans la péninsule Ibérique à partir du IIe siècle a.C. révèle la surreprésentation des individus et des familles originaires d'Italie méridionale, en particulier de Campanie[2831]. Il est donc possible que le trafic de l'argent vers Rome soit au moins partiellement interrompu durant la Guerre sociale, dans la mesure où le camp des alliés insurgés regroupe principalement les cités du sud de la péninsule italienne. Il est toutefois difficile d'aboutir à des conclusions définitives à ce propos, comme au sujet d'un éventuel recyclage de l'argent cisalpin.

Quoi qu'il en soit, la composition des monnaies des années 80-70 a.C. fait état d'un retour à une situation relativement proche de celle que l'on peut observer pour les décennies centrales du IIe siècle a.C. : le ratio Au/Ag s'établit à 0,36 et les teneurs en or semblent globalement moins dispersées, indices de stratégies d'approvisionnement faisant à nouveau une place plus significative à l'argent issu des activités minières. Nous avons précédemment proposé de mettre en relation le stock d'argent employé pour la frappe des deniers *RRC* 350A avec l'héritage de Ptolémée X Alexandre, tout

[2831] DOMERGUE 1990 p. 321-326.

en soulignant qu'une provenance ibérique demeure également envisageable[2832] : cet exemple rend compte d'un cas isolé plutôt que d'un schéma général, mais il vient nous rappeler que les sources de revenus du Trésor romain ne sont ni exclusivement, ni peut-être prioritairement occidentales durant cette période. En effet, les années 70 a.C. sont celles du conflit sertorien et l'on peut supposer que l'approvisionnement en argent issu des secteurs miniers de Carthagène, de la Sierra Morena ou du Río Tinto est largement perturbé. Le métal languedocien, largement employé à Rome à la fin du IIe siècle a.C., ne semble plus non plus constituer un apport significatif au cours du deuxième quart du Ier siècle a.C.

Enfin, les décennies centrales du Ier siècle a.C. sont marquées par une transformation complète de la stratégie d'approvisionnement de l'atelier romain : on assiste alors à une très forte homogénéisation du stock métallique employé, caractérisé par des teneurs en or plus importantes qu'au cours des décennies précédentes et par des concentrations en bismuth nettement plus faibles. Le rapport Au/Ag s'établit à 0,52 ; le ratio Bi/Ag atteint pour sa part 0,03, contre 0,10 en moyenne pour les périodes précédentes. La cause principale de cette évolution semble être liée à l'emploi de métal issu de *Gallia Comata* : les caractéristiques de l'argent des monnaies frappées à Rome durant cette période, comme celles des deniers césariens *RRC* 443 « à l'éléphant », recoupent clairement la tendance de composition des monnaies du Centre-Est gaulois, établie d'après l'analyse des monnaies du trésor de Bassing. Les fortes teneurs en étain des deniers romains du milieu du Ier siècle a.C. en fournissent un indice supplémentaire. Le contexte historique est clair : la conquête césarienne procure de nouvelles sources de revenus au Trésor romain, sur lesquelles César n'hésite pas à mettre la main en 49 a.C. Plusieurs émissions datées des années 60 a.C. semblent attester le fait que cet approvisionnement de Rome en argent gaulois est déjà effectif avant le début de la guerre des Gaules, mais la chronologie incertaine des émissions de deniers de cette période rend difficile l'appréciation de ce phénomène. En outre, il est possible qu'une partie de ces nouveaux apports en argent soit fournie par l'argent de la vallée du Pô, dont la plage de composition de référence recoupe en partie celle des monnaies du Centre-Est : aux explications fournies précédemment concernant l'opportunité du recyclage des espèces cisalpines progressivement retirées de la circulation, il convient d'ajouter que le nord de l'Italie est placé sous la domination de César durant toutes les années 50 a.C. : on peut supposer que le proconsul s'efforce de trouver sur place une partie des ressources financières nécessaires à la poursuite de ses opérations au-delà des Alpes.

[2832] Voir *supra*, p. 583.

Au bout du compte, l'étude des stratégies d'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire romain offre un regard général sur les modalités de l'intégration des territoires de l'Occident nord-méditerranéen à l'entité italo-romaine : étape après étape, l'incorporation des filières occidentales de l'argent parmi les sources d'approvisionnement de Rome se déploie en parallèle de l'arrêt progressif de la production d'argent monnayé en Transpadane, en *Hispania Citerior*, puis en Celtique méditerranéenne. Il ne s'agit pas d'un processus linéaire : la République romaine ne met pas en place de modèle d'approvisionnement durable fondé sur l'exploitation systématique des ressources provinciales ; au contraire, l'étude des teneurs en or et en bismuth témoigne d'une alternance de phases durant lesquelles Rome se procure l'essentiel de l'argent dont elle a besoin par le biais d'activités prédatrices, c'est-à-dire par la refonte des butins de guerre, et de phases dominées par l'emploi du métal issu des exploitations minières ibériques et languedociennes, si ce n'est d'autres parties du bassin méditerranéen. Les premières tendent à se traduire par des concentrations en or très dispersées, dépassant parfois 1 % de la masse de l'alliage, en lien avec le brassage et le recyclage d'objets en argent aux compositions et aux provenances diverses ; les secondes par des teneurs en éléments traces plus homogènes et des concentrations en or généralement plus faibles. Parmi les ressources minières sollicitées par l'atelier romain, le rôle prépondérant de la péninsule Ibérique n'a rien d'étonnant ; en revanche, la contribution significative de la filière languedocienne, bien qu'éphémère, apparaît désormais acquise, ce dont on ne soupçonnait pas l'importance.

Cette histoire troublée est à la mesure des mutations qui affectent alors la cité romaine et l'édifice impérial dont elle prend la tête. Deux moments paraissent synthétiser, à eux seuls, les enjeux de la période. La fin du IIe siècle a.C. est marquée à la fois par une diversification des sources d'approvisionnement en argent de l'atelier romain, avec une dépendance accrue vis-à-vis de l'argent issu des exploitations minières, et par une forte augmentation des volumes de production : ce constat suggère que la modulation de la masse monnayée frappée chaque année par l'atelier capitolin n'est pas uniquement corrélée à l'importance des dépenses auxquelles doit faire face la République romaine, comme le suppose Michael Crawford[2833], mais aussi aux variations de l'afflux d'argent à Rome. Autrement dit, l'activité de l'atelier semble conditionnée non seulement par la demande, celle du Sénat, mais aussi par une forme « d'offre », celle de l'argent que procure au Trésor l'exploitation des ressources provinciales. Le second moment qui résume les lignes de force de la période étudiée est bien sûr la Guerre sociale : ce conflit présente le cas d'un système monétaire romain fortement éprouvé et qui pourtant tient bon, ce qui n'avait pas été le cas durant la Deuxième guerre punique. Or l'étude

[2833] CRAWFORD 1974, p. 694-707.

de la composition de l'alliage des monnaies d'argent de cette période révèle les clés de ce succès : une altération substantielle mais néanmoins limitée du titre des deniers et des quinaires, permise par le recours à de très vastes réserves en argent d'origines variées. Que ce soit à Rome ou au sein des provinces, peut-être en Cisalpine, le Sénat prouve donc sa capacité à lever en peu de temps des sommes d'argent exceptionnelles, à une échelle à laquelle ne peut alors prétendre aucun autre pouvoir émetteur en Occident méditerranéen.

Conclusion générale

Les deux derniers siècles a.C. sont indéniablement marqués par de profondes mutations politiques, sociales, économiques et culturelles en Méditerranée occidentale. Sous l'effet conjugué des évolutions endogènes des sociétés celtiques et ibériques, du développement des échanges commerciaux suprarégionaux et de la montée en puissance de Rome, cette période marque le début d'un vaste mouvement de convergence des itinéraires italien et provinciaux, au principe de ce qu'il faut désormais nommer, dès la fin de cette période, l'Empire romain[2834]. Ces transformations ont un prix : partout, les fondements traditionnels du pouvoir politique sont éprouvés, les hiérarchies sociales ébranlées, les structures économiques domestiques bouleversées ; Rome elle-même se voit bientôt placée sous l'autorité d'un Prince, garant de l'ordre romain en Méditerranée. Il convient pourtant de remettre en cause l'idée traditionnelle d'une inadaptation fondamentale des institutions de la République face à ces mutations : c'est au contraire leur bon fonctionnement qui explique l'expansion de Rome en Méditerranée occidentale comme ailleurs. S'il ne présente pas au sens propre de projet impérial, le système républicain demeure globalement viable, et même performant, jusqu'au Ier siècle a.C. C'est d'abord le constat de cette continuité au cœur d'une période de changement que révèle l'examen du corpus numismatique républicain et de ses liens avec les monnayages grecs, celtiques et ibériques d'Occident.

L'étude de la documentation littéraire et la consultation des données archéologiques, qui ont été profondément renouvelées au cours des dernières décennies, permettent désormais de mieux appréhender la nature particulière du processus d'expansion impériale de la République romaine en Occident nord-méditerranéen. Loin de ne constituer qu'un prologue à l'Empire tel que l'on peut le concevoir à l'époque du Principat, la phase républicaine des conquêtes romaines constitue au contraire une séquence historique originale, qui voit s'affirmer moins les ambitions administratives de l'élite dirigeante romaine en Méditerranée occidentale que la volonté d'imposer le respect de la domination de cette cité dans les domaines politique et diplomatique. Or cette tâche représente un défi constant au sein des territoires de l'Occident nord-méditerranéen où les tensions militaires, si elles ne résument pas à elles seules l'expérience des Romains et des Italiens en pays celtique et ibérique, sont sans cesse ravivées par les alliances fluctuantes, mais aussi par les exactions des magistrats romains eux-mêmes. De même que, selon certains auteurs, « la presencia romana en la Hispania republicana es, en realidad,

[2834] WOOLF 1998.

la presencia de su ejército »[2835], ce sont avant tout les légionnaires, en service ou vétérans, qui personnifient l'emprise de la République romaine sur les territoires transpadans. Si elle s'insère un peu plus tardivement dans cette géographie de la conquête, la Celtique méditerranéenne présente les mêmes enjeux historiques jusqu'aux décennies centrales du Ier siècle a.C.

Dans cette perspective, le cadre institutionnel provincial tel qu'on le conçoit traditionnellement semble pour ainsi dire anachronique : les *prouinciae* des magistrats et des promagistrats se font et se défont, se combinent, s'ajustent[2836], dans le but de garantir la sécurité des positions romaines au nord de l'Italie et au sein des possessions ultramarines. Il n'est donc pas tant question pour Rome de mettre en œuvre un programme suivi de conquêtes militaires, au nom d'une idéologie impérialiste dont on mesure encore mal la portée[2837], que de définir pour chaque année, en fonction du contexte du moment, les objectifs de chaque magistrat ou promagistrat et les moyens qui lui sont accordés pour les atteindre[2838]. C'est dans cette perspective qu'il faut appréhender le rôle de l'*aerarium Saturni* et celui de l'atelier monétaire romain, institutions civiques essentielles au bon fonctionnement du système, année après année. Il ne s'agit donc pas de dénier à Rome une certaine aptitude à la planification : ce sont avant tout la nature des relations entretenues avec les alliés du peuple romain, la maîtrise encore partielle des espaces provinciaux et la volonté du Sénat de conserver le contrôle des activités des magistrats qui expliquent l'absence d'un véritable programme de décentralisation monétaire visant à assurer l'autosuffisance des armées provinciales. En revanche, la capacité romaine à planifier son engagement militaire au sein des territoires occidentaux se mesure à l'organisation en amont des aspects monétaires et financiers de chaque campagne et à la préoccupation constante des magistrats pour la logistique des opérations. Les ajustements de la production monétaire romaine, parfois de celle des ateliers provinciaux ainsi que la composition des trésors mis au jour au sein des établissements à caractère militaire ou à proximité des principaux axes viaires permettent d'en rendre compte.

Les données numismatiques relatives aux premières décennies du IIe siècle a.C. présentent des difficultés interprétatives particulières, bien qu'elles soient relativement abondantes à l'échelle de la région étudiée par comparaison avec la période suivante. En effet, le cadre de l'étude et les chronologies des monnayages sont assez flous, de sorte que certains dépôts ou certaines séries se voient attribuer au sein de l'historiographie des datations pouvant varier de vingt ans ou davantage. En

[2835] NOGUERA *et al.* 2014a, p. 31.
[2836] FERRARY 2008.
[2837] RICHARDSON 2008 ; voir *supra*, p. 209ss.
[2838] CADIOU 2008.

revanche, on perçoit clairement l'impact profond de la politique prédatrice mise en œuvre par les autorités romaines en Cisalpine et en Ibérie : l'abondance des dépôts monétaires au sein de ces espaces, signe d'instabilité, mais aussi la caractérisation des sources d'approvisionnement hétérogènes de l'atelier monétaire romain durant cette période font écho aux victoires et aux triomphes rapportés par Tite-Live, confirmant l'ampleur des sommes en métaux précieux confisquées par les Romains, particulièrement en *Hispania Citerior*. Le rôle de l'argent, monnayé et non-monnayé, dans le modèle économique des guerres de cette période nous semble indéniable : on l'observe à la fois à travers la composition des dépôts mixtes associant monnaies, pièces d'orfèvrerie et de vaisselle en argent et *Hacksilber* en Ibérie et par le brassage des espèces romaines, locales et étrangères au sein de certains d'entre eux. Les trésors de victoriats romains apparaissent comme une autre originalité de cette période et confirment l'orientation militaire des fonctions de ce monnayage, tout en mettant en doute l'hypothèse d'une rémunération des soldats citoyens romains en monnaies de bronze durant cette période.

Les décennies centrales du IIe siècle a.C. sont marquées par un degré moindre de tension militaire dans la majorité des régions étudiées, en dépit du cas particulier que représentent les guerres celtibériques. Si le contexte économique régional paraît plus favorable qu'au cours de la période précédente, on n'en mesure pas pleinement les effets du point de vue numismatique avant la période suivante. Cette phase est marquée par l'affirmation des monnayages d'argent cisalpins, dont le trésor de Manerbio (Brescia) atteste l'envergure régionale. On assiste également au début des frappes de monnaies d'argent dans la moyenne vallée du Rhône et au sein des territoires intérieurs de la péninsule Ibérique, sous l'effet d'influences exogènes – massaliotes, puniques et cisalpines dans le premier cas, romaines et ibériques dans le second cas – mais en conformité avec les fortes spécificités des cultures locales. En ce qui concerne la production monétaire romaine, le milieu du IIe siècle a.C. marque un tournant important, qui se traduit par l'abandon du victoriat et par l'augmentation des volumes de production des deniers, qui commencent ainsi à éclipser la frappe des monnaies de bronze. Plus qu'à un éventuel passage du paiement du *stipendium* de l'as au denier, schéma qui nous apparaît trop rigide, il faut plutôt imputer cette transition à trois facteurs principaux : le vieillissement du stock monétaire hérité de la Deuxième guerre punique ; la suspension du mécanisme de recouvrement des espèces anciennes que constituait jusqu'à présent le *tributum* à Rome ; enfin, l'accroissement et la pérennisation des sources d'approvisionnement en argent du Trésor romain depuis les provinces occidentales, que révèlent à la fois l'examen de la documentation littéraire, les données fournies par

l'archéologie minière[2839] et les résultats des analyses élémentaires. Ces différents aspects expriment la nécessité pour l'atelier monétaire capitolin de produire des quantités croissantes de numéraire d'argent, mais ils soulignent aussi que cette exigence est aisément satisfaite en raison d'un contexte financier favorable.

La période *c.* 120-*c.* 80 a.C. nous semble constituer le moment culminant du processus d'intégration monétaire à l'échelle de l'Occident nord-méditerranéen : on assiste alors à une multiplication des centres émetteurs de monnaies d'argent, en Gaule comme en Ibérie, ainsi qu'à une forte augmentation des volumes de production et à un ajustement plus ou moins progressif des étalons monétaires indigènes, dont certains se rapprochent ainsi de celui du denier romain. C'est vers la fin du IIe siècle a.C. que l'on peut percevoir le premier cas bien documenté de manipulation de monnayages indigènes par les autorités romains, pour les mettre au service des armées romaines ou, peut-être plus exactement, de leurs contingents auxiliaires : les numéraires concernés sont les émissions de deniers ibériques de la moyenne vallée de l'Èbre, au sein de laquelle on assiste à une très forte augmentation des volumes de production et à une stabilisation métrologique des monnaies d'argent, dont l'alignement sur l'étalon du denier romain paraît beaucoup moins approximatif qu'au cours de la période précédente. Contrairement à ce que suggère Arnaud Suspène, qui estime que « les monnayages les plus modestes eux-mêmes sont peut-être supervisés par les Romains »[2840], il nous semble au contraire que l'attention des autorités romaines tend à se focaliser sur un nombre réduit d'ateliers indigènes, qui deviennent ainsi pendant un temps les principaux centres émetteurs de la région, de *Bolskan* à l'est à *Baskunes* à l'ouest et à *Turiasu* au sud. Ce dernier cas, désormais bien étudié[2841], permet ainsi de comprendre le mode d'opération romain : le choix du magistrat – le gouverneur lui-même ou le questeur ? – se porte sur un atelier déjà existant, quoique d'une envergure jusqu'alors réduite ; au-delà d'une stabilisation métrologique qui peut tout aussi bien être exigée par Rome que spontanément mise en œuvre par l'atelier, on n'observe aucun changement significatif dans l'aspect ou dans les caractéristiques physiques des monnaies par rapport à la période précédente ; en revanche, les volumes de production augmentent massivement et brutalement, ce qui ne peut se concevoir que si le monnayage de *Turiasu* est ensuite employé à d'autres fins que le seul financement de la politique édilitaire ou militaire de ce centre urbain[2842]. On ne peut pas déterminer si les autorités provinciales prennent en charge, partiellement ou intégralement, l'approvisionnement en argent de cet

[2839] RICO *et al.* 2015.
[2840] SUSPÈNE 2009c, p. 199.
[2841] GOZALBES 2009a.
[2842] GOZALBES 2012, p. 29.

atelier, mais les analyses élémentaires suggèrent en tout cas que *Turiasu* ne peut compter ni sur des filières d'approvisionnement locales d'une quelconque importance, ni sur des relations suivies avec des secteurs miniers sud-péninsulaires, et se procure l'essentiel de la matière première requise par le recyclage de stocks d'argent de provenances variées. S'il ne nous paraît pas évident que l'introduction des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, vers les années 120 a.C.[2843], soit nécessairement commanditée par Rome, une influence est certainement perceptible dans la typologie de ces monnaies, et le contexte historique de la conquête en fournit une explication simple. En revanche, les autorités provinciales ne semblent pas tarder à solliciter directement les ateliers monétaires rhodaniens. Cela se traduit, comme dans la moyenne vallée de l'Èbre, par une forte augmentation des volumes de production, fût-elle ponctuelle, et par une réduction de l'étalon pondéral, l'une et l'autre annonçant un mode d'intervention qui ne trouve son achèvement qu'au cours de la guerre des Gaules : à ce moment, les monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, métrologiquement assimilables à des demi-deniers, pénètrent la *Gallia Comata* en association étroite avec les monnaies romaines.

La période *c.* 120-*c.* 80 a.C. est aussi marquée par une forte augmentation des volumes de production des deniers romains, qui culmine durant les années de la Guerre sociale, ainsi que par la réintroduction du quinaire au tournant des IIe-Ier siècles a.C. L'étude comparative des éléments traces des monnaies d'argent de l'atelier monétaire capitolin, des deniers « narbonnais » *RRC* 282, émis en *c.* 118 a.C., et des séries de monnaies d'argent du Sud-Ouest de la France actuelle révèle en outre la profonde reconfiguration des circuits occidentaux de l'argent, au sein desquels le Languedoc semble occuper, durant un temps, un rôle plus important qu'on ne l'a longtemps cru[2844]. De manière générale, c'est durant la seconde moitié du IIe siècle a.C. que la part de l'argent frais issu des filières minières occidentales semble la plus importante parmi les sources d'approvisionnement de l'atelier monétaire de Rome, contribuant à expliquer le déséquilibre de plus en plus marqué entre l'argent et le bronze monnayés. L'extension du phénomène de la monnaie plaquée semble également se rattacher à cette période.

Au Ier siècle a.C., ni le conflit sertorien, ni la conquête césarienne de la Gaule ne semblent vraiment remettre en cause le fonctionnement des structures d'approvisionnement en monnaies d'argent des armées romaines, si ce n'est bien sûr dans le cas des armées de Sertorius en tant que telles. Au contraire, c'est cette période qui permet d'appréhender le plus précisément l'organisation de ce système et la

[2843] GENECHESI 2012.
[2844] MANTENANT 2014.

nature du dispositif logistique déployé au sein des territoires situés à l'arrière-garde des théâtres d'opérations : les informations précises fournies par la documentation littéraire – la *Vie de Sertorius* de Plutarque, le *pro Fonteio* et la correspondance de Cicéron, le corpus césarien, mais aussi les œuvres d'Appien et de Salluste – s'avèrent précieuses pour l'étude des dynamiques monétaires. Le financement d'une partie des opérations sur les fonds propres des promagistrats, l'accumulation des tensions avec le Sénat romain et une politique fiscale agressive au sein des provinces, soumises à de lourdes exigences en matière de troupes, de vivres et d'argent, témoignent du fait que le modèle financier de la guerre romaine est mis à l'épreuve mais ne flanche pas, et ne donne lieu à aucune forme de « privatisation » des activités militaires à l'initiative des *imperatores*. En parallèle, la production monétaire de l'atelier romain apparaît quantitativement bien plus restreinte qu'au cours de la phase précédente, ce qui s'explique à la fois par les masses considérables d'espèces frappées au moment de la Guerre sociale et par une situation financière bien moins favorable. César résoud en partie ces difficultés en faisant parvenir au Trésor romain d'importantes réserves d'argent gaulois, fortement mises à contribution à partir de 49 a.C. pour le financement de ses campagnes militaires contre les forces pompéiennes. L'importance historique du monnayage *RRC* 443 CAESAR doit être soulignée : il s'agit jusqu'alors de la plus vaste émission monétaire républicaine effectuée intégralement hors de l'atelier romain. Le contexte occidental dans lequel ces deniers sont frappés, puis diffusés est indéniable, et se mesure à la fois par l'observation des caractéristiques techniques de ces monnaies, par l'apport des analyses élémentaires et par la surreprésentation de cette série au sein des trésors monétaires des années 40-30 a.C. au sein des provinces gauloises et ibériques[2845]. Ces éléments doivent être pris en compte pour l'étude typologique de la série « à l'éléphant », destinée en premier lieu à l'entretien des armées des Gaules au moment du basculement dans la guerre civile.

La dynamique d'intégration monétaire des territoires occidentaux à l'entité italo-romaine qui caractérise la période précédente produit au cours des décennies centrales du Ier siècle a.C. des effets très différents selon les régions considérées. En Transpadane, puis en *Hispania Citerior*, la frappe de monnaies d'argent est définitivement abandonnée avant le milieu de ce siècle : la vallée du Pô s'agrège peu à peu à la sphère monétaire italienne, la trace la plus palpable de ses traditions monétaires anciennes résidant dans la surreprésentation des quinaires au sein de la circulation locale[2846] ; visiblement saignés à blanc par les événements du conflit sertorien et par la répression qui y met un terme, les territoires hispaniques fournissent une documentation numismatique relativement limitée

[2845] WOYTEK 2003, p. 119-133, 2005, 2006 ; LOCKYEAR 2007, p. 121-122, 126, 131-133, 135, 144.
[2846] KING 2007.

jusqu'au début des années 40 a.C., ce qui pourrait s'expliquer par un recul temporaire des pratiques monétaires. Pour autant que l'on puisse en juger, à partir des guerres civiles, le stock de monnaies d'argent en circulation au sein de cette province est désormais romain.

Pour chacune de ces périodes, le corpus numismatique permet ainsi d'appréhender les manifestations de la présence romaine en Occident nord-méditerranéen, les solutions de financement employées pour l'organisation des opérations militaires et la nature des relations qui se nouent entre le conquérant et les pouvoirs grecs et indigènes. Il n'est pas toujours possible d'aborder ces questions à partir d'une approche archéologique rigoureuse, du fait des lacunes de la documentation disponible. Pour autant, l'étude des fluctuations quantitatives de la production monétaire, celle de la composition des trésors, celle de la circulation et de la métrologie des monnayages d'argent suffisent à aboutir à des conclusions qui nous semblent confirmer en grande partie les acquis récents de la recherche dans les domaines de l'histoire militaire, politique et économique. L'apport des analyses élémentaires est déterminant : elles permettent non seulement de préciser les relations métrologiques entre les différents numéraires d'argent occidentaux, mais aussi d'appréhender dans ses grandes lignes la reconfiguration progressive des flux de l'argent à l'échelle suprarégionale, ce qui n'a été rendu possible que par la constitution d'un échantillon aussi représentatif que possible et par l'emploi d'un protocole analytique standardisé. Un autre résultat significatif de ces analyses tient à la mise en évidence de la pratique du recyclage de l'argent comme stratégie d'approvisionnement la plus répandue au sein de la majorité des ateliers monétaires occidentaux.

Au terme de ces recherches, il convient de poser à nouveau la question essentielle qui a orienté toute notre démarche : existe-t-il, en Occident nord-méditerranéen, des monnayages provinciaux romains républicains, au sens où l'on emploie habituellement ce concept pour le Principat ?

Bien que les Romains eux-mêmes ne se soient certainement jamais posés cette question, un point de vue romano-centriste tendrait à suggérer que tel est le cas : indéniablement, le paysage monétaire de la Méditerranée occidentale en 40 a.C. est radicalement différent de ce qu'il est en 200 a.C. Le recentrement des circuits occidentaux de l'argent autour de Rome et de l'Italie, la convergence métrologique des numéraires d'argent locaux faisant référence à l'étalon du denier romain, la disparition des monnayages d'argent cisalpins ou ibériques sont autant de phénomènes que l'on ne peut qu'imputer, au moins partiellement, à l'expansion politique et militaire de la République romaine. Mais ce serait négliger les innombrables manifestations des particularismes régionaux, les mille et un « bricolages » des pouvoirs émetteurs locaux, tout autant que la fragmentation monétaire de l'Occident nord-méditerranéen, encore vive au terme de la période étudiée. Ce serait ignorer la portée des

accommodements auxquels la République romaine doit consentir, renouant par exemple avec la frappe des quinaires au tournant des IIe-Ier siècles a.C., imposée par les traditions monétaires des provinces gauloises. Ce serait oublier, à l'inverse, les profonds éléments de continuité qui caractérisent l'organisation financière des opérations romaines en Occident nord-méditerranéen, l'absence d'une véritable ambition centralisatrice apte à illustrer l'existence d'un projet impérial cohérent. Il n'existe donc pas de réponse évidente à la question posée ici, mais il convient d'insister sur la persistance des particularités locales et sur l'indépendance des pouvoirs émetteurs grecs et indigènes, qui n'est que ponctuellement remise en cause par les autorités romaines, dans des circonstances précises : les représentants de la République romaine au sein des provinces occidentales ne sont pas les promoteurs d'un programme monétaire global, mais ils ont toute latitude pour employer sur place les leviers existants pour pourvoir au financement de leurs activités militaires lorsque la nécessité s'en fait ressentir. C'est de ce point de vue que l'étude de l'argent monnayé confirme de la manière la plus évidente qui soit que, loin de constituer des phénomènes historiques opposés, la guerre et l'intégration, au sens d'un rapprochement entre les différentes cultures occidentales, se nourrissent mutuellement.

Par ailleurs, l'intégration monétaire de l'Occident nord-méditerranéen, qui demeure inachevée au milieu du Ier siècle a.C., ne constitue pas un processus historique linéaire : elle ne se résume pas à la lente agonie des systèmes grecs et indigènes de l'argent, et ne s'apparente pas davantage à un prologue de l'histoire monétaire des provinces occidentales à l'époque impériale. Nous avons au contraire cherché à souligner l'originalité des formules d'intégration mises en œuvre au cours de la période étudiée, la cohérence d'un phénomène économique et culturel qui, pour être partiel dans ses effets, n'en associe pas moins l'ensemble des acteurs politiques et économiques occidentaux. Ce phénomène possède sa temporalité propre, ses moments d'accélération et d'accalmie ; parmi les premiers, il semble que la période *c.* 120-*c.* 80 a.C. apparaisse comme un moment charnière dans la convergence des systèmes monétaires de l'argent en Occident nord-méditerranéen.

Il serait toutefois prématuré d'espérer formuler ici les conclusions définitives de ces recherches, qui ne font qu'ébaucher quelques perspectives plus générales pour l'étude des relations entre les grands monnayages d'argent de l'Occident nord-méditerranéen au cours des deux derniers siècles a.C. Les propositions historiques formulées au cours des chapitres précédents doivent beaucoup à des reconstructions hypothétiques, et sont tout autant tributaires de l'état actuel des données numismatiques et archéologiques disponibles que de celui de notre corpus d'analyses élémentaires. Ces perspectives devront être confirmées ou infirmées par l'intermédiaire d'une approche plus globale, que ce soit sur le plan historique ou sur celui de l'archéométrie. Un élargissement de l'échantillon

analytique demeure souhaitable, particulièrement pour appréhender de manière plus fine et plus sûre les caractéristiques des différents monnayages d'argent celtiques et ibériques d'Occident. Certains d'entre eux n'ont été qu'effleurés, d'autres encore ignorés : les séries languedociennes à la croix, les oboles massaliotes et leurs imitations constituent autant de monnayages de grande envergure, largement diffusés, auxquels il ne nous a pas été permis d'accorder l'attention nécessaire. La mise en place de nouveaux programmes analytiques devrait par ailleurs inclure un volet dédié aux analyses isotopiques du plomb, susceptibles d'apporter des informations complémentaires à l'étude de la composition élémentaire des alliages monétaires. Il serait par ailleurs souhaitable de préciser les hypothèses formulées précédemment au sujet des sources d'approvisionnement en argent des ateliers monétaires occidentaux en comparant les données recueillies à partir du corpus numismatique avec les résultats d'analyses de minerai argentifère issu des mines protohistoriques et antiques fouillées par les archéologues, ainsi que de scories ou d'autres éléments liés au traitement métallurgique de ce minerai : pour le Languedoc occidental et la sierra de Carthagène en particulier[2847], les recherches récentes fournissent d'ores et déjà un matériel suffisamment abondant pour envisager une concrétisation de ces pistes de recherche à moyen terme. Enfin, il convient de rappeler que presque tous les exemplaires analysés dans le cadre de ces recherches proviennent des collections de la Bibliothèque nationale de France ; aussi fréquemment que possible, il s'agira donc d'enrichir ces données, pour ainsi dire muettes du point de vue archéologique, à partir de l'analyse de monnaies d'argent issues de trésors monétaires ou présentant une provenance claire et, idéalement, mises au jour en stratigraphie.

Enfin, il convient de souligner que les réponses apportées aux problématiques de recherche que nous nous sommes fixées ne sauraient rendre compte de la diversité des situations rencontrées par Rome à l'échelle du bassin méditerranéen : elles n'offrent que quelques pistes de réflexion relatives à l'Occident nord-méditerranéen dans les limites que nous lui avons données. À ne considérer que les provinces hispaniques, les différences sont si clairement palpables dans la manière dont se manifeste la présence romaine et italienne selon que l'on considère le nord ou le sud de la péninsule Ibérique que l'on est tenu de s'attendre à trouver ailleurs, en Sicile, en Afrique, en Grèce, en Asie mineure, des situations résolument différentes de celles que nous avons décrites. Il conviendra dès lors d'étendre le champ de ces problématiques de recherche en incluant d'autres espaces : pour ce qui relève des questions militaires, il s'agira d'élargir l'enquête à l'ensemble de la *Gallia Comata*, et peut-être plus particulièrement au Centre-Est gaulois, si l'on souhaite caractériser plus précisément les aspects monétaires et financiers de la guerre des Gaules. En ce qui concerne les mécanismes d'incitation

[2847] MANTENANT 2014 ; RICO *et al.* 2015.

employés par les autorités romaines auprès des pouvoirs émetteurs provinciaux, on trouvera peut-être dans l'étude analytique des monnayages d'argent illyriens de *Dyrrachion* et d'*Apollonia* des résultats susceptibles de confirmer ou d'infirmer les propositions formulées dans le cadre de ces recherches : l'un et l'autre sont habituellement perçus comme étant commandités par Rome pour ses opérations militaires dans les Balkans ; dans le cas de *Dyrrachion* au moins, on observe au tournant des IIe-Ier siècles a.C. une très forte augmentation des volumes de production[2848], ce qui ne peut que nous inciter à appliquer à ces monnayages la méthodologie élaborée au sujet des deniers ibériques ou des monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône. C'est au prix de cet élargissement géographique et méthodologique que l'on pourra mesurer pleinement la portée des propositions que nous avons formulées, et restituer un peu plus complètement l'histoire monétaire de la genèse de l'Empire romain.

[2848] META 2014, p. 326.

Charles PARISOT-SILLON

Neruus belli. Argent monnayé, guerre et intégration en Occident nord-méditerranéen (*c.* 200-*c.* 40 a.C.)

Résumé :

Ces recherches sont consacrées à l'étude des fonctions et des usages militaires de l'argent monnayé en Occident nord-méditerranéen au cours des deux derniers siècles a.C. Il s'agit de caractériser, d'une part les aspects monétaires et financiers des guerres menées par les Romains au sein des Gaules et dans le nord de l'Ibérie, d'autre part la nature des relations politiques, économiques et culturelles entre le conquérant et les communautés locales. L'objectif est ainsi de mettre en évidence les modalités de l'intégration monétaire des territoires occidentaux sous la domination de la République romaine, à travers l'étude des modes de participation des alliés au processus de conquête.

Ce travail est mené dans une perspective pluridisciplinaire, alliant l'étude des données historiques et archéologiques, les méthodes de la numismatique et le recours à une approche archéométrique. En effet, 945 monnaies d'argent romaines, grecques, celtiques et ibériques ont été par LA-ICP-MS au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon à Orléans, fournissant de nouvelles données concernant les rapports métrologiques entre les monnayages étudiés, les stratégies d'approvisionnement des ateliers monétaires et la circulation de l'argent monnayé et non-monnayé en Méditerranée occidentale.

Mots-clés : argent monnayé, guerre, intégration, République romaine, analyses élémentaires.

Neruus belli. Silver coinage, war and integration in the Northwestern Mediterranean (*c.*200-*c.*40 BC)

Summary:

This research deals with the characterization of the military functions and uses of silver coinages in the Northwestern Mediterranean during the 2nd-1st centuries BC. It aims to assess the monetary and financial aspects of the wars fought by the Roman people in Gaul and Northern Iberia, as well as the political, economic and cultural relations between the conqueror and local communities. By doing so, we wish to identify the defining features of monetary integration as it has been experienced within the Western possessions of the Roman Republic, through the part played by each allied community in the conquest.

It is the result of a pluridisciplinary approach which combines historical, archaeological and archaeometrical studies. A sample of 945 Roman, Greek, Celtic and Iberian silver coins has been measured with LA-ICP-MS in the IRAMAT-Centre Ernest-Babelon in Orléans. The results enable us to shed a new light on the metrological relations between these coinages, as well as on the mints' silver supplying strategies and the whole view about the circulation of silver coins and bullion in the Northwestern Mediterranean.

Keywords: silver coinage, war, integration, Roman Republic, elemental analysis.

IRAMAT-Centre Ernest-Babelon
3D rue de la Férollerie
45071 ORLÉANS Cedex 2

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Institut de Recherche sur les Archéomatériaux, Centre Ernest-Babelon

UMR 5060, CNRS-Université d'Orléans

25 novembre 2016

THÈSE présentée par :

Charles Parisot-Sillon

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université d'Orléans**

Discipline/spécialité : Histoire

Neruus belli

Argent monnayé, guerre et intégration
en Occident nord-méditerranéen (*c.* 200-*c.* 40 a.C.)

Volume II : annexes

Thèse dirigée par :
Arnaud SUSPÈNE Professeur, Université d'Orléans, IRAMAT

Co-encadrée par :
Guillaume SARAH Chargé de recherches, CNRS, IRAMAT

Rapporteurs :
François CADIOU Professeur, Université Bordeaux-Montaigne
Bernhard WOYTEK Docteur, Österreichischen Akademie der Wissenschaften

---

Jury :
François CADIOU Professeur, Université Bordeaux-Montaigne
Francisca CHAVES TRISTÁN Professeure, Universidad de Sevilla
Pierre MORET Directeur de recherches, CNRS, TRACES (**Président**)
Guillaume SARAH Chargé de recherches, CNRS, IRAMAT
Arnaud SUSPÈNE Professeur, Université d'Orléans, IRAMAT
Bernhard WOYTEK Docteur, Österreichischen Akademie der Wissenschaften

Neruus belli

Argent monnayé, guerre et intégration
en Occident nord-méditerranéen
(*c.* 200-*c.* 40 a.C.)

Charles PARISOT-SILLON

2016

VOLUME II : ANNEXES

Sommaire du volume II

Sommaire du volume II 1
Bibliographie 3
Table des figures 57
Catalogue des monnaies analysées 71
Résultats d'analyses élémentaires 179

Bibliographie

Abréviations

ACIP : Leandre Villaronga et Jaume Benages, *Ancient Coinage of the Iberian Peninsula. Greek/Punic/Iberian/Roman*, Barcelonne, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, 2011.

CHRR : Kris Lockyear, *Coin Hoards of the Roman Republic*, version X, 2013, consultable à l'adresse : http://numismatics.org/chrr/

CNH : Leandre Villaronga, *Corpus nummum Hispaniae ante Augusti aetatem*, Madrid, Herrero, 1994.

Dicomon : Michel Feugère et Michel Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. notre ère)*, Paris et Montagnac, Monique Mergoil, 2011.

RPC : Andrew Burnett, Michel Amandry et Pere Pau Ripollès (eds.), *Roman Provincial Coinage. Volume I. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*, 2 vol., Londres et Paris, The British Museum Press et Bibliothèque nationale de France, 1992.

RRC : Michael Crawford, *Roman Republican Coinage*, 2 vols, Londres et Cambridge, Cambridge University Press, 1974.

RRCH : Michael Crawford, *Roman Republican Coin Hoards*, Londres, Royal Numismatic Society, 1969.

TMPI : Leandre Villaronga, Tresors monetaris de la Península Ibèrica anteriors a August: repertori i anàlisi, Barcelone, Asociación Numismática Española, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, 1993.

Bibliographie générale

A

ABASCAL et RIPOLLÈS, 2000 : Juan Manuel Abascal Palazón et Pere Pau Ripollès Alegre, « Las monedas de Konterbia Karbika » dans Manuel Olcina Doménech et Jorge Soler Díaz (eds.), *Scripta in honorem Enrique A. Llobregat Conesa*, Alicante, Consell de Cultura de Valencià, 2000, p. 13-75.

ABASCAL *et al.*, 1996 : Juan Manuel Abascal Palazón, Pere Pau Ripollès Alegre et Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, « Varia metallica (I): Anàlisi de monedes antigues, medievals i modernes », *Acta Numismàtica*, 26, 1996, p. 17-51.

ABÁSOLO *et al.*, 2008 : José Antonio Abásolo Álvarez, María Luz González Fernández et Bartolomé Mora Serrano, « Recientes investigaciones en el Campamento de Cáceres el Viejo » dans Primitivo Javier Sanabria Marcos (ed.), *Arqueología urbana en Cáceres. Investigaciones e intervenciones recientes en la ciudad de Cáceres y su entorno. Actas de las Jornadas de Arqueología del Museo de Cáceres*, Cáceres, Junta de Extremadura, Museo de Cáceres, 2008, p. 115-143.

ABRAHAM, 2000 : Philippe Abraham, « Les mines d'argent antiques et médiévales du district minier de Kaymar (nord-ouest de l'Aveyron) », *Gallia*, 57, 2000, p. 123-127.

ADAM et VERGER, 2009 : Anne-Marie Adam et Stéphane Verger, « La culture de Golasecca et les relations à longue distance entre Europe tempérée et Méditerranée au Premier âge du Fer » dans Christine Lorre et Veronica Cicolani (eds.), *Golasecca. Du commerce et des hommes à l'âge du Fer (VIIIe-Ve siècle av. J.-C.)*, Catalogue d'exposition (Musée d 'Archéologie nationale, Saint-Germain-En-Laye, 27 novembre 2009-26 avril 2010), Paris, RMN, 2009, p. 108-114.

AGER *et al.*, 2013 : Francisco Ager, Ana Isabel Moreno Suárez, Simona Scrivano, Inés Ortega Feliu, Blanca María Gómez Tubio et Miguel Ángel Respaldiza, « Silver surface enrichment in ancient coins studied by micro-PIXE », *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 306, 2013, p. 241-244.

AGLIETTA et ORLÉAN (eds.), 1998 : Michel Aglietta et André Orléan (eds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

AGUILAR GUILLÉN et ÑACO DEL HOYO, 1997 : María Angels Aguilar et Toni Ñaco del Hoyo, « Fiscalidad romana y la aparición de la moneda ibérica. Apuntes para una discusión. II. 195-171 aC: algunos textos polémicos », *Habis*, 28, 1997, p. 71-86.

AITCHISON, 1986 : John Aitchison, *The Statistical Analysis of Compositional Data*, Londres, Chapman and Hall, 1986.

ALAPONT MARTÍN *et al.*, 2009 : Llorenç Alapont Martín, Matías Calvo Gálvez et Albert Ribera i Lacomba, « La destrucción de *Valentia* por Pompeyo (75 a.C.) », *Quaderns de difusió arqueològica*, 6, 2009, p. 9-39.

ALEXANDROPOULOS, 2000 : Jacques Alexandropoulos, *Les monnaies de l'Afrique antique, 400 av. J.-C. - 40 ap. J.-C*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000.

ALFARO, 1982 : Carmen Alfaro Asíns, « Hallazgos monetarios en Fosos de Bayona, Villasviejas (Cuenca) », *Cuenca*, 19-20, 1982, p. 79-84.

ALFÖLDI, 1968 : Andreas Alföldi, « Die Erklärung des Namens "Caesar" in den spätrömischen Kompendien (zu v. Ael. 2 ,3-5) » dans *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1966/1967*, Bonn, R. Habelt, 1968, p. 9-18.

ALLEN, 1969 : Derek Allen, « Monnaies-à-la-croix », *Numismatic Chronicle*, 9, 1969, p. 33-78.

ALMAGRO BASCH et ALMAGRO GORBEA, 1964 : Martín Almagro Basch et Martín Almagro Gorbea, « El tesorillo de Valeria. Nuevas aportaciones », *Numisma*, 71, 1964, p. 25-47.

ALMAGRO GORBEA, 2001 : Martín Almagro Gorbea, « Aproximaciones a la demografía de la Celtíberia » dans Luis Berrocal-Rangel et Philippe Gardes (eds.), *Entre celtas e íberos. Las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*, Madrid, Real Academia de la Historia et Casa de Velázquez, 2001, p. 45-60.

ALMAGRO GORBEA, 1995 : Martín Almagro Gorbea, « Les mouvements celtiques dans la péninsule Ibérique. Une révision critique » dans Jean-Jacques Charpy (ed.), *L'Europe celtique du Ve au IIIe siècle avant J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations*, Sceaux, Kronos B.Y., 1995, p. 13-26.

ALMAGRO GORBEA et ABASCAL, 1999 : Martín Almagro Gorbea et Juan Manuel Abascal Palazón, *Segóbriga y su conjunto arqueológico*, Madrid, Real Academia de la Historia, 1999.

AMANDRY, 1981 : Michel Amandry, « Le trésor de deniers républicains du Noyer », *Trésors monétaires*, 3, 1981, p. 9-14, I-II.

AMANDRY, BARRANDON et RICHARD, 1986 : Michel Amandry, Jean-Noël Barrandon et Jean-Claude Richard, « Notes de numismatique narbonnaise V. Les as d'Octave à la proue émis à Narbonne en 40 av. J.-C », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 57-68.

AMELA, 2016 : Luis Amela Valverde, « Localización de las cecas ibéricas del sistema del denario del noreste de la Península Ibérica », *Gaceta Numismática*, 191, 2016, p. 3-57.

AMELA, 2014 : Luis Amela Valverde, « La ciudad de *Segobriga* durante la República Tardía » dans Francisco Burillo Mozota et Marta Chordá Pérez (eds.), *VII Simposio sobre los celtíberos. Nuevos hallazgos, nuevas interpretaciones*, Saragosse, Fundación Segeda - Centro de Estudios Celtibéricos, Institución « Fernando el Católico », 2014, p. 458-465.

AMELA, 2013 : Luis Amela Valverde, « De nuevo sobre el denario de César con elefante (RRC 443/1). Again on the Elephant Caesar Denarius (RRC 443/1) », *Minerva*, 26, 2013, p. 145–162.

AMELA, 2012a : Luis Amela Valverde, « Sobre el cuño de A. Hircio encontrado en Extremadura y otros cuños de época sertoriana », *Acta Numismàtica*, 41-42, 2012, p. 97-113.

AMELA, 2012b : Luis Amela Valverde, « Sobre la dificultad de leer una inscripción: la leyenda monetal L. Ap. Dec. », *Hispania Antiqua*, 36, 2012, p. 67–85.

AMELA, 2011 : Luis Amela Valverde, « Cn. Domicio Calvino y los Cerretanos », *Hispania Antiqua*, 35, 2011, p. 43-65.

AMELA, 2010 : Luis Amela Valverde, « La circulación monetaria romano-republicana de Hispania durante la segunda guerra civil según las ocultaciones de la época », *Numisma*, 254, 2010, p. 7-39.

AMELA, 2006 : Luis Amela Valverde, « El tesoro de Alcalá de Henares (*RRCH* 394) y otras ocultaciones de entreguerra », *Numisma*, 250, 2006, p. 333-344.

AMORÓS, 1933 : José Amorós Barra, *Les dracmes empuritanes*, Barcelone, Gabinet Numismatic de Catalunya, 1933.

ANDREAU, 2014 : Jean Andreau, « L'économie romaine, l'armée, la monnaie : réflexions de méthode pour une entrée en matière » dans Michel Reddé (ed.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. « Scripta Antiqua »), 2014, p. 11-21.

ANDREAU, 2001 : Jean Andreau, « Deux tessères nummulaires inédites », *Revue Numismatique*, 157, 2001, p. 329-336.

ANDREAU, 1995 : Jean Andreau, « Vingt ans après *L'Economie antique* de M.I. Finley, présentation du dossier « L'Economie antique » », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50/5, 1995, p. 947-960.

ANDREAU, 1987 : Jean Andreau, *La vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d'argent (IVe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.)*, Rome, École Française de Rome (coll. « B.E.F.A.R »), 1987.

ANDREU, 2009 : Javier Andreu Pintado (ed.), *Los vascones de las fuentes antiguas: en torno a una etnia de la Antigüedad peninsular*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2009.

ANDREU, 2004 : Javier Andreu Pintado, « Algunas consideraciones sobre las ciudades romanas del territorio vascón y su proceso de monumentalización », *Espacio, Tiempo y Forma. Serie 2. Historia Antigua*, 17-18, 2004, p. 251-299.

ANDREU et PERÉX, 2009 : Javier Andreu Pintado et Maria Jesús Peréx Agorreta, « Los Vascones de las fuentes clásicas en época romana: crónica historiográfica (2004-2008) » dans *Los vascones de las fuentes antiguas: en torno a una etnia de la Antigüedad peninsular*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2009, p. 147-168.

ANTELA, 2012 : Borja Antela-Bernárdez, « The Coinage of C. Annius Luscus » dans Fernando López Sánchez (ed.), *The City and the Coin in the Ancient and Early Medieval Worlds*, Oxford, Archaeopress, 2012, p. 37-47.

AQUILUÉ *et al.*, 2012 : Xavier Aquilué Abadías, Pere Castanyer, Marta Santos Retolaza et Joaquim Tremoleda, « Arquitectura oficial » dans *Empúries. Municipium Emporiae*, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. « Ciudades romanas de *Hispania* »), 2012, p. 39-54.

ARANEGUI, 2012 : Carmen Aranegui Gascó, *Los iberos ayer y hoy. Arqueologías y culturas*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2012.

ARANEGUI, 2004 : Carmen Aranegui Gascó, *Sagunto. Oppidum, emporio y municipio romano*, Barcelone, Bellaterra, 2004.

ARANEGUI, 1998 : Carmen Aranegui Gascó (ed.), *Los Iberos, príncipes de Occidente. Las estructuras de poder en la sociedad ibérica. Actas del Congreso Internacional (Centro Cultural de la Fundación « la Caixa », Barcelona, 12, 13 y 14 de marzo de 1998)*, Valence, Universitat de València (coll. « SAGVNTVM, hors-série »), 1998.

ARCELIN, 2006 : Patrice Arcelin, « Avant Aquae Sextiae, l'oppidum d'Entremont » dans Florence Mocci et Nuria Nin (eds.), *Aix-en-Provence, Pays d'Aix et Val de Durance*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche (coll. « Carte archéologique de la Gaule »), 2006, p. 125-168.

ARCELIN, 1992 : Patrice Arcelin, « Société indigène et propositions culturelles massaliotes » dans Michel Bats, Guy Bertucchi, Gaëtan Congès et Henri Tréziny (eds.), *Marseille grecque et la Gaule. Actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du ve Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990)*, Lattes et Aix-en-Provence, ADAM et Presses universitaires de Provence (coll. « Études massaliètes »), 1992, p. 305-336.

ARCELIN *et al.*, 1988 : Patrice Arcelin, Jacques Bérato et Françoise Brien-Poitevin, « L'oppidum protohistorique de La Courtine (Ollioules, Var). Les collections anciennes », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 11, 1988, p. 29-69.

ARCELIN et CAYOT, 1984 : Patrice Arcelin et Anne Cayot, « Réflexions sur l'abandon de l'agglomération hellénistique de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, B.-du-Rh.) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 17, 1984, p. 53-70.

ARCHIBALD et COWELL (eds.), 1993 : Marion Archibald et Michael Cowell (eds.), *Metallurgy in Numismatics, 3*, Londres, Royal Numismatic Society, 1993.

ARENAS et PALACIOS (eds.), 1999 : Jesús Alberto Arenas Esteban et María Victoria Palacios Tamayo (eds.), *El origen del mundo celtibérico. Actas de los encuentros sobre el origen del mundo celtibérico (Molina de Aragón, 1-3 de octubre de 1998)*, Molina de Aragón, Ayutamiento de Molina de Aragón, 1999.

ARÉVALO, 2014 : Alicia Arévalo González, « De la premoneda a la moneda en el territorio conquense » dans *Cuenca: la historia en sus monedas*, Cuenca, Universidad de Castilla-La Mancha, 2014, p. 33-54.

ARÉVALO et MARCOS, 1997 : Alicia Arévalo González et Carmen Marcos Alonso, « Dos reacuñaciones romano-republicanas sobre moneda hispánica », *Madrider Mitteilungen*, 38, 1997, p. 67-74.

ARÉVALO *et al.*, 1998 : Alicia Arévalo González, Lourdes Prados Torreira, Carmen Marcos Alonso et Alicia Perea Caveda, « El origen votivo del tesoro de Salvacañete (Cuenca) » dans Carmen Aranegui Gascó (ed.), *Los Iberos. Príncipes de Occidente. Estructuras de poder en la sociedad ibérica*, Barcelone, Fundación La Caixa, 1998, p. 255-264.

ARLES, 2009 : Adrien Arles, *Entre monnayage officiel et faux-monnayage. La fabrication de la monnaie au marteau en France (XIIIe - XVIIe siècles). Approche physico-chimique, expérimentale et historique*, Université d'Orléans, Orléans, 2009.

ARMENDÁRIZ, 2009 : Javier Armendáriz Martija, « La ordenación del territorio vascón en la Edad del Hierro » dans *Los vascones de las fuentes antiguas: en torno a una etnia de la Antigüedad peninsular*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2009, p. 303-337.

ARNAUD, 2005 : Pascal Arnaud, *Les routes de la navigation antique. Itinéraires en Méditerranée*, Paris, Errance, 2005.

ARSLAN, 2010 : Ermanno Arslan, « Saggio di repertorio dei ritrovamenti di moneta celtica padana in Italia e in Europa e di moneta celtica non padana in Italia », 2010.

ARSLAN, 2000 : Ermanno Arslan, « Celti e Romani: penetrazione della moneta celtica padana nel territorio di Roma » dans *I Leponti e la moneta. Atti della Giornata di studio « I Leponti e la moneta », Locarno, 16 novembre 1996*, Locarno, Circolo numismatico ticinese, 2000.

ARSLAN, 1993 : Ermanno Arslan, « Uso monetario e non monetario della monetazione celtica padana. Considerazioni in margine al ripostiglio di Manerbio 1955 », *Rivista Italiana di Numismatica*, 45, 1993, p. 321-331.

ARSLAN, 1992 : Ermanno Arslan, « La moneta celtica cisalpina. Un nuovo quadro generale », *Sibrium*, 22, 1992, p. 179-215.

ARSLAN, 1991 : Ermanno Arslan, « Le monete » dans Donatella Caporusso (ed.), *Scavi MM3. Ricerche di archeologia urbana a Milano durante la costruzione della linea 3 della metropolitana 1982- 1990*, Milan, Edizioni ET, 1991, p. 71-130.

ARSLAN, 1986 : Ermanno Arslan, « La circolazione monetaria nella Milano di II e I sec. a.C. e le emissioni « Insubri » » dans *Scritti in ricordo di Graziella Massari Gaballo e di Umberto Tocchetti Pollini*, Milan, Edizioni ET, 1986, p. 111-121.

ARSLAN et MORANDINI (eds.), 2007 : Ermanno Arslan et Francesca Morandini (eds.), *La monetazione delle genti celtiche a nord del Po tra IV e I secolo a.c. Il tesoro di dracme in argento di Manerbio*, Milan, ET, 2007.

ARTICA, 2009 : Eduardo Artica Rubio, « Algunos aportes sobre los Vascones en la guerra sertoriana » dans *Los vascones de las fuentes antiguas: en torno a una etnia de la Antigüedad peninsular*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2009, p. 169-190.

ASENSIO et SILLIÈRES, 1995 : José Ángel Asensio Esteban et Pierre Sillières, « Gabarda, ville ibérique et ibéro-romaine d'Espagne citérieure (Usón, Huesca) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 31/1, 1995, p. 85-111.

ASENSIO et al., 2009 : David Asensio i Vilaró, Rafel Jornet i Niella, Maite Miró i Alaix et Joan Sanmartí Grego, « La ciutat ibèrica del Castellet de Banyoles: resultats de l'excavació del sector adjacent a les torres pentagonals (2008-2010) », *Tribuna d'Arqueologia*, 2009, p. 243-263.

ASSENMAKER, 2014 : Pierre Assenmaker, *De la victoire au pouvoir. Développement et manifestations de l'idéologie impératoriale à l'époque de Marius et Sylla*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, 2014.

ASSENMAKER, 2013 : Pierre Assenmaker, « *L. Sulla imperator* et *imperator iterum* : pour une réévaluation de la chronologie des émissions monétaires de Sylla (*RRC* 359 et 367-368) », *Revue numismatique*, 170, 2013, p. 247-277.

ASSENMAKER, 2011 : Pierre Assenmaker, « Les défunts Pompée et César dans les propagandes de leurs héritiers : l'exploitation politique des conceptions philosophiques et religieuses liées à la mort à la fin de la République » dans Javier Andreu Pintado, David Espinosa Espinosa et Simone Pastor (eds.), Mors omnibus instat. *Aspectos arqueológicos, epigráficos y rituales de la muerte en el Occidente Romano*, Madrid, Liceus, 2011, p. 95-111.

AVELLÁ, 1978 : Lourdes Avellá Delgado, « Hallazgos monetarios en "Coll del Moro", Gandesa », *Numisma*, 150-155, 1978, p. 147-156.

B

BABELON, 1885 : Ernest Babelon, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, 2 vol., Paris, Rollin et Feuardent, 1885.

BADEL, 2005 : Christophe Badel, *La noblesse de l'empire romain. Les masques et la vertu*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

BADIAN, 1968 : Ernst Badian, *Roman Imperialism in the Late Republic*, New York, Cornell University Press, 1968.

BADIAN, 1967 : Ernst Badian, « The Testament of Ptolemy Alexander », *Rheinisches Museum für Philologie*, 110/2, 1967, p. 178–192.

BADIAN, 1958 : Ernst Badian, *Foreign Clientelae (264-70 B.C.)*, Oxford, Clarendon Press, 1958.

BAHRFELDT, 1899 : Max von Bahrfeldt, « Le monete romano-campane », *Rivista Italiana di Numismatica*, 12-13, 1899, p. 387-446, 11-84.

BAHRFELDT, 1884 : Max von Bahrfeldt, « Die gefütterten Münzen aus der Zeit der römischen Republik », *Numismatische Zeitschrift*, 16, 1884, p. 309-366.

BALBI DE CARO *et al.*, 1999 : Silvana Balbi de Caro, Guido Devoto, Gabriel Ingo, Tilde De Caro et Gianni Chiozzini, « Nuovi dati sui denari serrati », *Bollettino di Numismatica*, 32-33, 1999, p. 105-128.

BALBO, 2012 : Mattia Balbo, « Sulle orme dei Gracchi: L. Apuleio Saturnino e la Transpadana », *Historiká. Studi di storia greca e romana*, 2, 2012, p. 13-32.

BARAY, 2014 : Luc Baray, *Les mercenaires celtes et la culture de la Tène: critères archéologiques et positions sociologiques*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2014, 228 p.

BARBAU, 2015 : Clémentine Barbau, *Romanisation et vie quotidienne. Le petit mobilier de type italique en Gaule interne (IIe s. av. J.-C.-Ier s. ap. J.-C.),*

Universités de Strasbourg et de Lausanne, Strasbourg et Lausanne, 2015.

BARELLO, 2006 : Federico Barello, *Archeologia della moneta. Produzione e utilizzo nell'antichità*, Rome, Carocci, 2006.

BARELLO et ARSLAN, 2004 : Federico Barello et Ermanno Arslan, « Monetazione preromana nella Liguria interna » dans Marica Venturino Gambari et Daniela Gandolfi (eds.), Ligures celeberrimi. *La Liguria interna nella Seconda età del Ferro. Atti del convegno internazionale, Mondovì, 26-28 aprile 2002*, Bordighera, Soprintendenza per i Beni Archeologici del Piemonte, Città di Mondovì et Instituto Internazionale di Studi Liguri, 2004, p. 117-126.

BARRAL et FICHTL (eds.), 2012 : Philippe Barral et Stephan Fichtl (eds.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe-Ier siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne*, Glux-en-Glenne (Bibracte), Bibracte (coll. « Bibracte »), 2012.

BARRAL *et al.* (eds.), 2014 : Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014.

BARRANDON et BRENOT, 1978 : Jean-Noël Barrandon et Claude Brenot, « Recherches sur le monnayage d'argent de Marseille », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, 90, n° 2, 1978, p. 637-668.

BARRANDON et NIETO, 2005 : Jean-Noël Barrandon et Sylvia Nieto, « L'apport des isotopes du plomb à l'étude des monnayages d'argent gaulois du centre de la Gaule » dans Carmen Alfaro Asíns, Carmen Marcos Alonso et Paloma Otero Morán (eds.), *XIII Congreso Internacional de Numismática, Actas*, Madrid, Ministerio de Cultura, Museo Arqueológico Nacional, 2005, p. 415-425.

BARRANDON et PICARD, 2007 : Jean-Noël Barrandon et Olivier Picard, *Monnaies de bronze de Marseille. Analyse, classement, politique monétaire*, Paris, CNRS éditions (coll. « Cahiers Ernest-Babelon »), 2007.

BARRANDON, 2011a : Nathalie Barrandon, *De la pacification à l'intégration des Hispaniques, 133-27 a.C. : les mutations des sociétés indigènes d'Hispanie centrale et septentrionale sous la domination romaine*, Bordeaux, Ausonius, 2011.

BARRANDON, 2011b : Nathalie Barrandon, « Le Sénat, les gouverneurs et les cités pérégrines d'Hispanie citérieure aux deux derniers siècles de la République » dans Nathalie Barrandon et François Kirbihler (eds.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 101-129.

BARRANDON, 2010 : Nathalie Barrandon, « Portrait d'une cité celtibère sous domination romaine : *Contrebia Belaisca* à Botorrita (Aragon) », *Pallas*, 82, 2010, p. 291-319.

BARRANDON, 2007 : Nathalie Barrandon, « Le rôle des légations sénatoriales dans la gestion de la province d'Hispanie citérieure entre 133 et 82 avant J.-C. », *Domitia*, 8-9, 2007, p. 225-238.

BARRANDON, 2006 : Nathalie Barrandon, « L'affirmation des élites *indigènes* en Hispanie septentrionale à l'époque républicaine », *Salduie*, 6, 2006, p. 161-183.

BARRANDON et HURLET, 2009 : Nathalie Barrandon et Frédéric Hurlet, « Les gouverneurs et l'Occident romain (IIe siècle av. J.-C.- IIe siècle ap. J.-C.) » dans Frédéric Hurlet (ed.), *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C.- IIe siècle ap. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 35-75.

BARRIL et ROMERO, 2002 : Magdalena Barril Vicente et Alicia Romero Riaza, *Torques. Belleza y poder*, Madrid, Museo Arqueológico Nacional et Ministerio de Educación, Cultura y Deporte, 2002.

BATAILLE *et al.*, 2014 : Gérard Bataille, Jenny Kaurin et Stéphane Marion, « Une archéologie de la guerre au second âge du Fer (fin du IVe siècle av. – début du Ier siècle ap. J.-C.) » dans Olivier Buchsenschutz, Olivier Dutour et Claude Mordant (eds.), *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques*, Paris, Éditions du CTHS, 2014, p. 129-141.

BATS, 2011 : Michel Bats, « Emmêlement de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VIe-Ier siècle av. J.-C.) » dans Coline Ruiz Darasse et Eugenio Luján (eds.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 197-226.

BATS, 2004 : Michel Bats, « Les colonies massaliètes de Gaule méridionale : sources et modèles d'un urbanisme militaire aux IVe-IIIe s. av.

J.-C. » dans Sandrine Agusta-Boularot et Xavier Lafon (eds.), *Des Ibères aux Vénètes. Phénomènes proto-urbains et urbains de l'Espagne à l'Italie du Nord (IVe-IIe s. av. J.-C.). Actes du colloque intern. de Rome (1999)*, Rome, École Française de Rome (coll. « Collection de l'École française de Rome »), 2004, p. 51-64.

BATS *et al.* (eds.), 1992 : Michel Bats, Guy Bertucchi, Gaëtan Congès et Henri Tréziny (eds.), *Marseille grecque et la Gaule. Actes du Colloque international d'Histoire et d'Archéologie et du ve Congrès archéologique de Gaule méridionale (Marseille, 18-23 novembre 1990)*, Lattes et Aix-en-Provence, ADAM et Presses universitaires de Provence (coll. « Études massaliètes »), 1992.

BEARD, 2009 : Mary Beard, *The Roman Triumph*, Cambridge (Massachusetts) et Londres, Harvard University Press, 2009.

BECK *et al.*, 2004 : Lucile Beck, Sophie Bosonnet, Sandrine Réveillon, Daniel Eliot et Fabien Pilon, « Silver surface enrichment of silver–copper alloys: a limitation for the analysis of ancient silver coins by surface techniques. », *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 226, 2004, p. 153-162.

BEDEL, 2014 : Jean-Claude Bedel, « Un nouveau coin monétaire attribuable aux Allobroges », *Cahiers Numismatiques*, décembre 202, 2014, p. 39-41.

BEL, 2010 : Valérie Bel, « Changements sociaux et culturels aux IIe-Ier s. av. J.-C. : les tombes dans l'espace rural autour de Nîmes » dans Josep Maria Nolla i Brufau (ed.), *Time of changes. In the beginning of the Romanization. Època de canvis. Als inicis de la romanització*, Gérone, Universitat de Girona (coll. « Studies on the rural world in the Roman period »), 2010, p. 161-172.

BELARTE, 2010 : Maria Carme Belarte, « Techniques de construction et architecture protohistorique indigène dans le nord-est de la péninsule Ibérique » dans Henri Tréziny (ed.), *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes du programme européen Ramses^2^ (2006-2008)*, Paris et Aix-en-Provence, Errance et Centre Camille Julian, 2010, p. 319-327.

BELARTE et PLANA-MALLART (eds.), 2012 : Maria Carme Belarte et Rosa Plana-Mallart (eds.), *Le paysage périurbain en Méditerranée Occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité / El paisatge periurbà a la Mediterrània Occidental durant la protohistòria i l'antiguitat*, Tarragone, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 2012.

BELTRÁN et TOVAR, 1982 : Antonio Beltrán et Antonio Tovar, *Contrebia Belaisca (Botorrita, Zaragoza). I. El bronce con alfabeto « ibérico » de Botorrita*, Saragosse, Universidad de Zaragoza, 1982.

Francisco BELTRÁN LLORIS, 2004 : Francisco Beltrán Lloris, « *Nos celtis genitos et ex hiberis*. Apuntos sobre las identidades colectivas en Celtiberia » dans Gonzalo Cruz Andreotti et Bartolomé Mora Serrano (eds.), *Identidades étnicas - identidades políticas en el mundo prerromano hispano*, Málaga, Universidad de Málaga, 2004, p. 87-145.

Miguel BELTRÁN LLORIS, 2013 : Miguel Beltrán Lloris, *Azaila. Estado de la cuestión en el año 2013 (contiene documentación inédita de Juan Cabré)*, Saragosse, Institución « Fernando el Católico » (coll. « Caesaraugusta »), 2013.

Miguel BELTRÁN LLORIS, 1974 : Miguel Beltrán Lloris, « Problemas de la arqueología cacereña. El campamento romano de Cáceres el Viejo (Cáceres). Estudio nurnismático », *Numisma*, 120-131, 1974, p. 255-310.

BENAGES et VILLARONGA, 1988 : Jaume Benages i Olivé et Leandre Villaronga i Garriga, « Troballa d'Oristà (Osona, Barcelona) », *Acta Numismàtica*, 17-18, 1988, p. 41-57.

BENDALA, 2016 : Manuel Bendala Galán (ed.), *Los Escipiones. Roma conquista Hispania. Catalogue de l'exposition tenue au Museo Arqueológico Regional d'Alcalá de Henares, février-septembre 2016*, Alcalá de Henares, Museo Arqueológico Regional, 2016.

BENDALA, 2000 : Manuel Bendala Galán, *Tartesios, iberos y celtas. Pueblos, culturas y colonizadores de la Hispania antigua*, Madrid, Temas de hoy, 2000.

BENOIT, 1968 : Fernand Benoit, « Résultats historiques des fouilles d'Entremont 1946-1967 », *Gallia*, 26/1, 1968, p. 1-31.

BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE, 2006 : Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec et Michel Feugère, « Deux dépôts monétaires d'époque républicaine découverts dans l'Aude », *Cahiers numismatiques*, 167, 2006, p. 25-43.

BERDEAUX-LE BRAZIDEC *et al.*, 2007 : Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, Bertrand Houix, Martial Monteil et Michel Py, « Un coin de

monnaie à la croix découvert à Villevieille (Gard) », *Cahiers Numismatiques*, 171, mars 2007, p. 13-33.

BERNAL et RIBERA I LACOMBA (eds.), 2008 : Darío Bernal Casasola et Albert Ribera i Lacomba (eds.), *Cerámicas hispanorromanas. Un estado de la cuestión*, Cadix, Universidad de Cádiz, 2008.

BERNARD *et al.*, 2014 : Loup Bernard, Sophie Bouffier, Audrey Copetti, Delphine Isoardi et Federica Sacchetti, « Aux frontières du territoire marseillais : rythmes grecs et rythmes celtiques entre le VIIe et le Ve siècle av. J.-C. » dans Sophie Bouffier et Dominique Garcia (eds.), *Les territoires de Marseille antique*, Arles, Paris, Errance, 2014, p. 71-98.

BERNARD *et al.*, 2010 : Loup Bernard, Sophie Collin-Bouffier et Henri Tréziny, « Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille » dans Henri Tréziny (ed.), *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris et Aix-en-Provence, Errance et Centre Camille Julian, 2010, p. 131-146.

BERRENDONNER, 2014 : Clara Berrendonner, « Pour administrer, faut-il savoir compter ? Les questeurs provinciaux et la tenue des comptabilités publiques (IIe-Ier siècles av. J.-C.) » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 173-191.

BERRENDONNER, 2009a : Clara Berrendonner, « Guerre du droit et droit de la guerre : les mésaventures de *C. Hostilius Mancinus* » dans François Chausson (ed.), *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident. Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne*, Paris, Errance, 2009, p. 23-34.

BERRENDONNER, 2009b : Clara Berrendonner, « Les *Fabii* et les provinces d'Occident au IIe siècle av. J.-C. » dans François Chausson (ed.), *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident. Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne*, Paris, Errance, 2009, p. 9-21.

BERROCAL-RANGEL et MORET, 2010 : Luis Berrocal-Rangel et Pierre Moret, « Les fortifications de l'Hispanie celtique » dans Stephan Fichtl (ed.), Murus celticus. *Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 7044 de Strasbourg, l'UMR 6173-CITERES de Tours et Bibracte, à Glux-en-Glenne les 11 et 12 octobre 2006*, Glux-en-Glenne, Bibracte (coll. « Bibracte »), 2010, p. 335-354.

BERTHELET, 2013 : Yann Berthelet, « La crosse et la cruche. Symboles de légitimité de l'*imperium* ou symboles de l'augurat ? », *Cahiers « Mondes anciens ». Histoire et anthropologie des mondes anciens*, 2013, 4, 2013.

BIONDANI, 2014 : Federico Biondani, « Monete celtico-padane e monete romane nelle necopoli celtiche del Veronese » dans Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014, p. 489-494.

BISPHAM, 2014 : Edward Bispham, « *Roma iudex*. Interstate arbitration and Rome' s Mediterranean hegemony » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 231-242.

BLANCHET, 2015 : Guillaume Blanchet, *Contrefaire la monnaie d'argent : analyses archéométriques appliquées á un lot de deniers plaqués des Ier-IIIe siècles*, Mémoire de Master 2 Histoire de l'Art et Patrimoine, spécialité Matériaux du patrimoine culturel et archéométrie, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux, 2015.

BLÁZQUEZ, 1987 : Cruces Blázquez Cerrato, « Tesorillos de moneda republicana en la península ibérica. Addenda a Roman Republican Coin Hoards », *Acta Numismàtica*, 1988 17-18, 1987, p. 105-142.

BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO, 1998 : Cruces Blázquez Cerrato et María Paz García-Bellido, « Las monedas de Salvacañete (Cuenca) y su significado en el tesoro », *Archivo Español de Arqueología*, 71, 1998, p. 249-255.

BLÁZQUEZ, DOMERGUE et SILLIÈRES (eds.), 2002 : José María Blázquez Martínez, Claude

Domergue et Pierre Sillières (eds.), *La Loba (Fuenteobejuna, province de Cordoue, Espagne) : la mine et le village minier antiques*, Bordeaux, Ausonius, 2002.

BLET-LEMARQUAND et NIETO-PELLETIER, 2015 : Maryse Blet-Lemarquand et Sylvia Nieto-Pelletier, « Analyses élémentaires, métallographiques et isotopiques » dans Carmen Arnold-Biucchi et Maria Caccamo Caltabiano (eds.), *A Survey of Numismatic Research 2008-2013*, Rome, Arbor Sapientiae, 2015, p. 743-750.

BLET-LEMARQUAND *et al.*, 2014, Maryse Blet-Lemarquand, Sylvia Nieto-Pelletier et Guillaume Sarah, « L'or et l'argent monnayés » dans *Circulation des matériaux et des objets dans les sociétés anciennes*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2014, p. 133-159.

BLET-LEMARQUAND et PONTING, 2009 : Maryse Blet-Lemarquand et Matthew Ponting, « Scientific and Technical Applications » dans Michel Amandry et Donal Bateson (eds.), *A Survey of Numismatic Research 2002-2007*, Glasgow, International Association of Professional Numismatists, 2009, p. 714-719.

BLET-LEMARQUAND *et al.*, 2009 : Maryse Blet-Lemarquand, Guillaume Sarah, Bernard Gratuze et Jean-Noël Barrandon, « Nuclear methods and laser ablation inductively coupled plasma mass spectrometry: how can these methods contribute to the study of ancient coinage? », *Cercetări numismatice*, 15, 2009, p. 43-56.

BLET-LEMARQUAND, SUSPÈNE et AMANDRY, 2015 : Maryse Blet-Lemarquand, Arnaud Suspène et Michel Amandry, « Augustus' gold coinage: investigating mints and provenance through trace element concentrations » dans Andreas Hauptmann et Diana Modarressi-Tehrani (eds.), *Archaeometallurgy in Europe III, Proceedings of the 3rd International Conference Deutsches Bergbau-Museum Bochum, June 29 – July 1 2011*, Bochum, Deutschen Bergbau-Museum Bochum (coll. « Der Anschnitt »), 2015, p. 107-113.

BOCCIARELLI, 2014 : Dorian Bocciarelli, « Les deniers fourrés à l'effigie de Vitellius », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 160, 2014, p. 279-306.

BOGAERT, 1976 : Raymond Bogaert, « L'essai des monnaies dans l'Antiquité », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 122, 1976, p. 5-34.

BOISSINOT, 1993 : Philippe Boissinot, *Archéologie de l'habitat protohistorique. Quelques points méthodologiques (historiographie et épistémologie) examinés à partir de la fouille d'une agglomération de la périphérie massaliète*, Thèse de doctorat Nouveau Régime, École des Hautes Études en Sciences sociales, Paris, 1993.

BONET, 1995 : Helena Bonet Rosado, *El Tossal de Sant Miquel de Llíria. La antigua Edeta y su territorio*, Valence, Diputación de Valencia, Servicio de Investigación Prehistórica, 1995.

BONET et MATA, 2008 : Helena Bonet Rosado et Consuelo Mata Parreño, « Las cerámicas ibéricas. Estado de la cuestión » dans Darío Bernal Casasola et Albert Ribera i Lacomba (eds.), *Cerámicas hispanorromanas. Un estado de la cuestión*, Cadix, Universidad de Cádiz, 2008, p. 147-169.

BONSANGUE, 2011 : Maria Luisa Bonsangue, « Administrer et exploiter les mines en Gaule méridionale : le rôle de Narbonne (Ier siècle av. J.-C.-IIe siècle ap. J.-C.) » dans Stéphane Benoist, Anne Daguet-Gagey et Christine Hoët-Van Cauwenberghe (eds.), *Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (IIe s. av. n. è.-VIe s. ap. n. è.)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2011, p. 361-384.

BONSANGUE, 2000 : Maria Luisa Bonsangue, « Le rôle de l'*emporion* de Narbonne dans l'acculturation de la Gaule méridionale du IIe siècle avant J.-C. au Ier après J.-C. », *Hypothèses*, 3, 2000, p. 131-139.

BOSCH, 1932 : Pere Bosch Gimpera, « Los celtas y el País Vasco », *Revista Internacional de los Estudios Vascos*, 23, 1932, p. 457-486.

BOSCH, 1921 : Pere Bosch Gimpera, « Los celtas y la civilización céltica en la Península ibérica », *Boletín de la Sociedad Española de Excursiones*, 29/4, 1921, p. 248-301.

BOSCH, 1915 : Pere Bosch Gimpera, *El problema de la cerámica ibérica*, Madrid, Museo nacional de Ciencias naturales, 1915.

BOUFFIER et GARCIA (eds.), 2014 : Sophie Bouffier et Dominique Garcia (eds.), *Les territoires de Marseille antique*, Arles, Paris, Errance, 2014.

BOULAY, 2014 : Thibaut Boulay, *Arès dans la cité. Les* poleis *et la guerre dans l'Asie mineure hellénistique*, Pise et Rome, F. Serra (coll. « Studi ellenistici »), 2014.

BOURDIN, 2014 : Stéphane Bourdin, « Problèmes d'identités ethniques en Cisalpine : sociétés multi-ethniques ou identités multiples ? » dans Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014, p. 63-73.

BRANSBOURG, 2011 : Gilles Bransbourg, « *Fides et Pecunia Numerata*. Chartalism and Metallism in the Roman World. Part 1: The Republic », *American Journal of Numismatics*, 23, 2011, p. 87-152.

BRENNAN, 2000 : Terry Corey Brennan, *The Praetorship in the Roman Republic*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2000, vol.2.

BRENOT, 1996 : Claude Brenot, « Monnaies massaliètes » dans *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon*, Leuven, Peeters, 1996.

BRENOT, 1995 : Claude Brenot, « Des drachmes de Marseille aux drachmes de Cisalpine. Nouvelles remarques », *Rivista di Studi Liguri*, 41, 1995, p. 15-32.

BRENOT, 1982 : Claude Brenot, « Nouvelles recherches sur le monnayage d'argent de Marseille du IVe au Ier siècle av. J.-C. » dans Tony Hackens et Raymond Weiller (eds.), *Actes du IXe Congrès international de numismatique, Berne, septembre 1979*, Louvain-la-Neuve et Luxembourg, 1982, p. 187-197.

BRESSON, 2005 : Alain Bresson, « Économie et institution. Bilan critique des thèses polanyiennes et propositions nouvelles » dans *Autour de Polanyi. Vocabulaires, théories et modalités des échanges (Nanterre, 12-14 juin 2004)*, Paris, De Boccard (coll. « Colloques de la Maison René-Ginouvès »), 2005, p. 97-111.

BRIQUEL, 2010 : Dominique Briquel, « Une alternative à la vision romaine : l'Italie dans le monnayage des insurgés de la Guerre sociale » dans Angelo Colombo, Sylvie Pittia et Maria Teresa Schettino (eds.), *Mémoires d'Italie. Identités, représentations, enjeux (Antiquité et classicisme)*, Como, New Press (coll. « Biblioteca di Athenaeum »), 2010, p. 83-100.

BROADHEAD, 2007 : Will Broadhead, « Colonization, Land Distribution, and Veteran Settlement » dans Paul Erdkamp (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Oxford, Blackwell Publishing (coll. « Blackwell companions to the Ancient world »), 2007, p. 148-163.

BROUGHTON, 1952 : Thomas Robert Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic, II. 99 B.C.-31 B.C.*, Atlanta, American Philological Association (coll. « Philological Monographs »), 1952.

BROUGHTON, 1951 : Thomas Robert Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic, I. 509 B.C.-100 B.C.*, Seconde édition (1986)., Atlanta, American Philological Association (coll. « Philological Monographs »), 1951.

BRUNT, 1971 : Peter Brunt, *Italian Manpower 225 B.C.-A.D. 14*, Oxford, Clarendon Press, 1971.

BRUNT, 1988 : Peter Brunt, *The Fall of the Roman Republic and Related Essays*, Oxford, Clarendon Press, 1988.

BUCHSENSCHUTZ *et al.*, 2012 : Olivier Buchsenschutz, Katherine Gruel et Thierry Lejars, « L'âge d'or de l'aristocratie celtique, IVe et IIIe siècles av. J.-C. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67/2, 2012, p. 295-324.

BURCH *et al.*, 2010 : Josep Burch Rius, Pere Castanyer Masoliver, Josep Maria Nolla i Brufau et Joaquim Tremoleda i Trilla, « Temps de canvis: la romanització del nord-est de Catalunya » dans Josep Maria Nolla i Brufau (ed.), *Time of changes. In the beginning of the Romanization. Època de canvis. Als inicis de la romanització*, Gérone, Universitat de Girona (coll. « Studies on the rural world in the Roman period »), 2010, p. 61-87.

BURILLO, 2007 : Francisco Burillo Mozota, *Los Celtiberos. Etnias y estados*, Barcelone, Crítica, 2007.

BURILLO, 2006 : Francisco Burillo Mozota (ed.), *Segeda y su contexto histórico entre Catón y Nobilior (195 al 153 a.C.). Homenaje a Antonio Beltrán Martínez*, Mara, Fundación Segeda et Centro de Estudios Celtibéricos, 2006.

BURILLO, 2005 : Francisco Burillo Mozota, « La roue de l'Histoire : frontières et territoires monétaires dans le nord-est de la péninsule Ibérique et la vallée de l'Èbre avant 153 av. J.-C. », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 35/2, 2005, p. 75–106.

BURILLO, 2001 : Francisco Burillo Mozota, « Etnias y poblamiento en el área ibérica del valle medio del Ebro: sedetanos y edetanos » dans Luis Berrocal-Rangel et Philippe Gardes (eds.), *Entre Celtas e Íberos. Las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*, Madrid, Real Academia de la Historia et Casa de Velázquez, 2001, p. 187-200.

BURILLO, 1993 : Francisco Burillo Mozota, « Aproximación a la arqueología de los Celtíberos » dans Martín Almagro Gorbea et Gonzalo Ruiz Zapatero (eds.), *Los Celtas. Hispania y Europa*, Madrid, Actas, 1993, p. 223-253.

BURILLO *et al.*, 2008 : Francisco Burillo Mozota, María Ascensión Cano Díaz-Tendero et María Esperanza Saiz Carrasco, « La cerámica celtibérica » dans Darío Bernal Casasola et Albert Ribera i Lacomba (eds.), *Cerámicas hispanorromanas. Un estado de la cuestión*, Cadix, Universidad de Cádiz, 2008, p. 171-187.

BURNETT, 2004 : Andrew Burnett, *Coinage in the Roman World*, 1e éd. 1987., Londres, Spink, 2004.

BURNETT, 2000 : Andrew Burnett, « The Silver Coinage of Italy and Sicily in the Second Punic War » dans Wilhelm Hollstein (ed.), *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik*, Berlin, Gebr. Mann Verlag (coll. « Berliner Numismatische Forschungen »), 2000, p. 102-113.

BURNETT, 1998 : Andrew Burnett, « The coinage of the Social War » dans Andrew Burnett et Ute Wartenberg (eds.), *Coins of Macedonia and Rome. Essays in Honour of Charles Hersh*, Londres, Spink, 1998, p. 165-172.

BURNETT, 1977 : Andrew Burnett, « The authority to coin in the late Republic and early Empire », *Numismatic Chronicle*, 7, 17, 1977, p. 37-63.

BURNETT *et al.*, (eds.), 1992 : Andrew Burnett, Michel Amandry et Pere Pau Ripollès Alegre (eds.), *Roman Provincial Coinage. Volume I. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*, 2 vol., Londres et Paris, The British Museum Press et Bibliothèque nationale de France, 1992.

BURNETT et CRAWFORD, 1987 : Andrew Burnett et Michael Crawford, *The Coinage of the Roman World in the Late Republic. Proceedings of a colloquium held at the British Museum in September 1985*, Oxford, British Archaeological Report (coll. « International Series »), 1987.

BURNETT et MOLINARI, 2015 : Andrew Burnett et Maria Cristina Molinari, « The Capitoline Hoard and the Circulation of Silver Coins in Central and Northern Italy in the Third Century Bc » dans Peter Van Alfen, Gilles Bransbourg et Michel Amandry (eds.), Fides. *Contributions to Numismatics in Honor of Richard B. Witschonke*, New York, American Numismatic Society, 2015, p. 21-126.

BURTON, 2014 : Paul Burton, « The revolt of Lepidus (cos. 78 BC) revisited », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, 63/4, 2014, p. 404-421.

BURTON, 2011 : Paul Burton, *Friendship and empire: Roman diplomacy and imperialism in the middle republic (353-146 BC)*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2011.

BUSQUETS, 2014 : Salvador Busquets Artigas, *Los* externa auxilia *en el siglo final de la República romana (133-27 a.C.)*,Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelone, 2014.

BUTCHER, 1988 : Kevin Butcher, *Roman Provincial Coins. An Introduction to the Greek Imperials*, Londres, Seaby, 1988.

BUTCHER et PONTING, 2014 : Kevin Butcher et Matthew Ponting, *The Metallurgy of Roman Silver Coinage. From the Reform of Nero to the Reform of Trajan*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

BUTCHER et PONTING, 2009 : Kevin Butcher et Matthew Ponting, « The Silver Coinage of Roman Syria Under the Julio-Claudian Emperors », *Levant*, 41/1, 2009, p. 59-78.

BUTTREY, 1976 : Theodore Buttrey, « The denarii of P. Crepusius and Roman Republican mint organization », *American Numismatic Society Museum Notes*, 21, 1976, p. 67-108.

C

CABRÉ, 1929 : Juan Cabré Aguiló, *Azaila, IV Congreso Internacional de arqueología*, Barcelone, Exposición internacional, 1929.

CADIOU, 2016 : François Cadiou, « Cavalerie auxiliaire et cavalerie légionnaire dans l'armée romaine au Ier s. av. J.-C. » dans Catherine Wolff et Patrice Faure (eds.), *Les auxiliaires de l'armée romaine. Des alliés aux fédérés. Actes du VIe congrès de Lyon (23-25 octobre 2014)*, à paraître en 2016.

CADIOU, 2015 : François Cadiou, « *Praesidia* et *castella* dans les sources littéraires », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 25, 2015, p. 231-243.

CADIOU, 2013 : François Cadiou, « *Allia ratio.* L'armée romaine, la guérilla et l'historiographie moderne », *Revue des études anciennes*, 115/1, 2013, p. 119-145.

CADIOU, 2009 : François Cadiou, « Le service militaire et son impact sur la société à la fin de l'époque républicaine : un état des recherches récentes », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 20, 2009, p. 157-171.

CADIOU, 2008 : François Cadiou, *Hibera in terra miles*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, 870 p.

CADIOU, 2004 : François Cadiou, « Sertorius et la guérilla » dans Claudine Auliard et Lydie Bodiou (eds.), *Au jardin des Hespérides. Histoire, société et épigraphie des mondes anciens. Mélanges offerts à Alain Tranoy*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 297-314.

CADIOU, 2003 : François Cadiou, « Garnisons et camps permanents : un réseau défensif des territoires provinciaux dans l'Hispanie republicaine? » dans Ángel Morillo Cerdán, François Cadiou et David Hourcade (eds.), *Defensa y territorio en Hispania de los Escipiones a Augusto*, Madrid-León, Universidad de León et Casa de Velázquez, 2003, p. 81-100.

CADIOU et MORET, 2012 : François Cadiou et Pierre Moret, « Rome et la frontière hispanique à l'époque républicaine (IIe-Ier s. av. J.-C.) » dans Christian Velud (ed.), *Les sociétés méditerranéennes face au risque. Espaces et frontières*, Le Caire, IFAO, 2012, p. 21-44.

CADIOU et NAVARRO (eds.), 2014 : François Cadiou et Milagros Navarro Caballero (eds.), *La guerre et ses traces : conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine, IIIe-Ier s. a.C. : actes du colloque international, Bordeaux, 25-27 novembre 2010*, Bordeaux, Ausonius, 2014.

CADIOU et NAVARRO, 2008 : François Cadiou et Milagros Navarro Caballero, « Qu'est-ce qu'une trace de guerre ? Éléments de réflexion pour un programme de recherche », *Salduie*, 8, 2008, p. 13-18.

CAGNAT, 1916 : René Cagnat, « 14 novembre 1916. Séance de la commission de l'Afrique du Nord », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 2, 1916, p. 203-244.

CALLATAŸ, 2011a : François de Callataÿ, « More than it would seem: the use of coinage by the Romans in late Hellenistic Asia Minor (133-63 BC) », *American Journal of Numismatics*, 23, 2011, p. 55-86, pl. 8-10.

CALLATAŸ, 2011b : François de Callataÿ (ed.), *Quantifying Monetary Supplies in Greco-Roman Times*, Bari, Edipuglia, 2011.

CALLATAŸ, 2006a : François de Callataÿ, « Le transport des monnaies dans le monde grec », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 152, 2006, p. 5-14.

CALLATAŸ, 2006b : François de Callataÿ, « Réflexions quantitatives sur l'or et l'argent non monnayés à l'époque hellénistique (pompes, triomphes, réquisitions, fortunes des temples, orfèvrerie et masses métalliques disponibles) » dans Raymond Descat (ed.), *Approches de l'économie hellénistique*, Saint-Bertrand-de-Comminges, Entretiens d'Archéologie et d'Histoire (coll. « EAHSBC »), 2006, p. 37-84.

CALLATAŸ, 1997 : François de Callataÿ, *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, séminaire numismatique Marcel Hoc (coll. « Numismatica Lovaniensia »), 1997.

CALLATAŸ, 1996 : François de Callataÿ, *Les monnaies grecques et l'orientation des axes*, Milan, Ennerre (coll. « Glaux »), 1996.

CALLATAŸ *et al.*, 1993 : François de Callataÿ, Georges Depeyrot et Leandre Villaronga i Garriga, *L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste*, Bruxelles, Cercle d'études numismatiques, 1993.

CALLEGARIN, 2007 : Laurent Callegarin, « L'ensemble monétaire "aquitain sud-occidental" au second âge du Fer » dans Michel Vaginay et Lionel Izac-Ambert (eds.), *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIIIe colloque de l'AFEAF (Toulouse, 20-23 mai 2004)*, Bordeaux, Aquitania, 2007, p. 209-226.

CALLEGARIN et GARCÍA-BELLIDO, 2012 : Laurent Callegarin et María Paz García-Bellido, « Métal, objets d'échanges et systèmes pondéraux en péninsule Ibérique et dans le sud-ouest de la Gaule durant l'Antiquité » dans Bernard Formoso et Patrick Pion (eds.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs... Métissages et hybridations.*, Paris, De Boccard (coll. « Maison René-Ginouvès »), 2012, p. 117-139.

CALLEGARIN *et al.*, 2013 : Laurent Callegarin, Vincent Geneviève et Eneko Hiriart, « Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe-Ier s. a.C.) » dans Anne Colin et Florence Verdin (eds.), *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'AFEAF, Bordeaux 2011*, Bordeaux, Aquitania, 2013, p. 185-217.

CAMPARDOU, 1949 : Joseph Campardou, « Un milliaire de Cneus Domitius Ahenobarbus Imperator découvert à Treilles (Aude) », *Gallia*, 7/2, 1949, p. 195-205.

CAMPBELL, 1933 : William Campbell, *Greek and Roman Plated Coins*, New York, American Numismatic Society (coll. « Numismatic Notes and Monographs »), 1933.

CAMPO, 2010 : Marta Campo Díaz, « Producció i circulació de moneda falsa a la Península Ibèrica (s. IV aC - I dC) » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Falsificació i manipulació de la moneda*, Barcelone, Museu Nacional d'Art de Catalunya (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 2010, p. 23-39.

CAMPO, 2007 : Marta Campo Díaz, « Tesoro de dracmas emporitanas hallado en el Puig de Sant Andreu (Ullastret), II. Estudio de las monedas », *Nvmisma*, 251, 2007, p. 65-78.

CAMPO, 2002a : Marta Campo Díaz, « La producció d'Untikesken i Kese : funció i circulació a la ciutat i al territori » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Funció i producció de les seques indígenes*, Barcelone, MNAC (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 2002, p. 77-104.

CAMPO, 2002b : Marta Campo Díaz, « Mas Castellar de Pontós: les troballes monetàries » dans Enriqueta Pons Brun (ed.), *Mas Castellar de Pontós. Un complex arqueològic d'època ibèrica (Excavacions 1990-1998)*, Gérone, Museu d'Arqueologia de Catalunya (coll. « Sèrie monogràfica »), 2002, p. 419-422.

CAMPO, 2002c : Marta Campo Díaz, « Sobre dos depósitos de denarios romano-republicanos procedentes de *Emporion* » dans *Actas del X Congreso Nacional de Numismática (Albacete, 1998)*, Madrid, Museo Casa de la moneda, 2002, p. 327-333.

CAMPO, 1999 : Marta Campo Díaz, « Els exèrcits i la monetització d'Hispània (218-45 a.C.) » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Moneda i exèrcits*, Barcelone, MNAC (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 1999.

CAMPO, 1999 : Marta Campo Díaz (ed.), « Moneda i exèrcits » dans Marta Campo Díaz (ed.), Barcelone, MNAC (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 1999.

CAMPO, 1998 : Marta Campo Díaz, « Les primeres monedes dels ibers: el cas de les imitacions d'*Emporion* » dans *La moneda en la societat ibèrica*, Barcelone, Museu Nacional d'Art de Catalunya (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 1998, p. 27-47.

CAMPO, 1997a : Marta Campo Díaz, « La moneda griega y su influencia en el contexto indígena » dans Carmen Alfaro Asíns, Alicia Arévalo González, Marta Campo Díaz, Francisca Chaves Tristán, Almudena Domínguez Arranz et Pere Pau Ripollès Alegre (eds.), *Historia monetaria de Hispania antigua*, Madrid, Jesus Vico, 1997, p. 27-49.

CAMPO, 1997b : Marta Campo Díaz, « Las emisiones militares romanas y su circulación » dans Carmen Alfaro Asíns, Alicia Arévalo González, Marta Campo Díaz, Francisca Chaves Tristán, Almudena Domínguez Arranz et Pere Pau Ripollès Alegre (eds.), *Historia monetaria de Hispania antigua*, Madrid, Jesus Vico, 1997, p. 325-334.

CAMPO, 1984 : Marta Campo Díaz, « Tesorillo de denarios romano-republicanos hallado en Catalunya », *Saguntum*, 1984, 18, 1984, p. 229-248.

CANTÓN, 2005 : Esther Cantón Serrano, « Sobre la expansión vascona en las fuentes literarias », *Velleia*, 22, 2005, p. 129-143.

CARRARA et GENECHESI, 2009 : Stéphane Carrara et Julia Genechesi, « Les monnaies gauloises entre Loire, Rhône et Isère » dans *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe - VIIe siècle a.v. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer. Actes du XXXe colloque international de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, Dijon, Société archéologique de l'Est de la France (coll. « Revue archéologique de l'Est, supplément »), 2009, p. 49-65.

CARTER, 1993 : Giles Carter, « The non-random character of various collections of Crepusius denarii » dans Tony Hackens et Ghislaine Moucharte (eds.), *Actes du XIe Congrès international de numismatique, Bruxelles 8 - 13 septembre 1991*, Louvain-la-Neuve, Association Prof. M. Hoc, 1993, p. 141-147.

CARTER, 1983 : Giles Carter, « A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from Die Link Statistics », *American Numismatic Society Museum Notes*, 28, 1983, p. 195-206.

CARTER et CARTER, 1974 : Giles Carter et W. Carter, « Chemical compositions of ten Septimius Severus denarii », *Archaeometry*, 1974, 16/2, 1974, p. 201-209.

CASTELLVI *et al.* (eds.), 1997 : Georges Castellvi, Jean-Pierre Comps, Jérôme Kotarba et Annie Pezin (eds.), *Voies romaines du Rhône à l'Èbre :* via Domitia *et* via Augusta, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

CASTELLVI *et al.* (eds.), 2008 : Georges Castellvi, Josep Maria Nolla i Brufau et Isabel Rodà de Llanza (eds.), *Le trophée de Pompée dans les Pyrénées (71 avant J.-C.). Col de Panissars, Le Perthus, Pyrénées-Orientales (France), La Jonquera, Haut Empordan (Espagne)*, Paris, CNRS Éditions (coll. « Supplément à *Gallia* »), 2008.

CAUUET, 2004 : Béatrice Cauuet, *L'or des Celtes du Limousin*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2004.

CAUUET, 1999 : Béatrice Cauuet (ed.), *L'or dans l'Antiquité. De la mine à l'objet*, Paris et Bordeaux, CNRS et Aquitania, 1999.

CERTEAU, 1990 : Michel de Certeau, *L'In-vention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

CESARO, 1912 : Lorenzina Cesaro, « *Victoriati nummi*. Nuovi ripostigli di vittoriati », *Rivista Italiana di Numismatica*, 25, 1912, p. 299-357.

CHABOT, 1985 : Louis Chabot, « Monnaies étrangères aux émissions massaliètes découvertes sur l'oppidum de La Cloche, aux Pennes-Mirabeau (8.-du-Rh.) », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 49-65.

CHABOT, 1981 : Louis Chabot, « Un tétroble massaliète surfrappé sur un denier de Caius Aburius Geminus. Pécule de la Case 1 K8 de l'oppidum celto-ligure de La Cloche - B. du Rh (France) », *Acta Numismàtica*, 11, 1981, p. 85-93.

CHABOT, 1979 : Louis Chabot, « Numismatique de La Tène III. Le « pécule » de la case 1 L 6 de l'*oppidum* de la Cloche (Bouches-du-Rhône) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12, 1979, p. 173-200.

CHABOT, 1975 : Louis Chabot, « La circulation monétaire autour de l'étang de Berre et le monnayage massaliète au premier siècle de notre ère », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 8, n° 1, 1975, p. 137-183.

CHABOT et FEUGÈRE, 1993 : Louis Chabot et Michel Feugère, « Les armes de l'oppidum de la Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 337-350.

CHARLES-PICARD, 1957 : Gilbert Charles-Picard, *Les Trophées romains. Contribution à l'histoire de la Religion et de l'Art triomphal de Rome*, Paris, De Boccard, 1957.

CHARNOTET, 2014 : Philippe Charnotet, « Approche quantitative et statistique de la collection des monnaies de la République romaine du Département des Monnaies, médailles et antiques (BnF - paris) », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, décembre 69, 10, 2014, p. 296-298.

CHARRA, 2000 : Jean Charra, « Les drachmes de Marseille. Essai de classement typologique préliminaire (IVe-Ier siècle avant J.-C.) », *Archéologie en Languedoc*, 24, 2000, p. 125-150.

CHAUSSERIE-LAPRÉE, 2005 : Jean Chausserie-Laprée, *Martigues, terre gauloise. Entre Celtique et Méditerranée*, Paris, Errance, 2005.

CHAVES, 2012a : Francisca Chaves Tristán, « Plata, guerra y sociedad: Iberia, finales del siglo III a.C.-inicios II a.C. » dans Michele Asolati et Giovanni Gorini (eds.), *I ritrovamenti monetali e i processi storico-economici nel mondo antico*, Padoue, Esedra (coll. « Numismatica Patavina »), 2012, p. 151-189.

CHAVES, 2012b : Francisca Chaves Tristán, « Plata, guerra y sociedad: Iberia, finales del siglo III a.C.-inicios II a.C. » dans Michele Asolati et Giovanni Gorini (eds.), *I ritovamenti monetali e i processi storico-economici nel mondo antico*, Padoue, Esedra (coll. « Numismatica Patavina »), 2012, p. 151-189.

CHAVES, 2001 : Francisca Chaves Tristán, « El lugar de las cecas en la Hispania romana » dans *I luoghi della moneta. Le sedi delle zecche dall'antichità all'età moderna (Atti del Convegno Internazionale di Studi, Milano, ottobre 1999)*, Milan, Comune di Milano, 2001, p. 199-218.

CHAVES, 1996 : Francisca Chaves Tristán, *Los Tesoros en el Sur de Hispania. Conjuntos de*

denarios y objetos de plata durante los siglos II y I a.C., Séville, Fundación El Monte, 1996.

CHAVES, 1993 : Francisca Chaves Tristán, « Consideraciones sobre los tesorillos de monedas de bronce en Hispania. República e inicios del Imperio Romano. II », *Acta Numismàtica*, 21-23, 1993, p. 267-284.

CHAVES et OTERO, 2002 : Francisca Chaves Tristán et Paloma Otero Morán, « Los hallazgos monetales » dans José María Blázquez Martínez, Claude Domergue et Pierre Sillières (eds.), *La Loba (Fuenteobejuna, province de Cordoue, Espagne) : la mine et le village minier antiques*, Bordeaux, Ausonius, 2002, p. 163-230.

CHAVES et PLIEGO, 2015 : Francisca Chaves Tristán et Ruth Pliego Vázquez, Bellum et argentum. *La Segunda Guerra púnica en Iberia y el conjunto de monedas y plata de Villarrubia de los Ojos (Ciudad Real)*, Séville, Universidad de Sevilla, 2015.

CHIŢESCU, 1980 : Maria Chiţescu, « Les monnaies géto-daces de type romain républicain et impérial », *Dialogues d'histoire ancienne*, 6, 1980, p. 123-128.

CHRISSANTHOS, 1997 : Stefan Chrissanthos, « Scipio and the Mutiny at Sucro, 206 BC », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 46.2, 1997, p. 172–184.

CHRISTOL, 2011 : Michel Christol, « Les Rutènes et la *Provincia* » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 179-194.

CHRISTOL, 2010 : Michel Christol, *Une histoire provinciale : la Gaule narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C. : scripta varia*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

CHRISTOL et GOUDINEAU, 1987 : Michel Christol et Christian Goudineau, « Nîmes et les Volques Arècomiques au Ier siècle avant J.-C. », *Gallia*, 45, 1987, p. 87-103.

CIESIELSKI *et al.*, 2011 : Elsa Ciesielski, Henri Duday, Benjamin Girard, Réjane Roure, Aurora Martin et Bibiana Agustí, « La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la Péninsule Ibérique » dans Réjane Roure et Lionel Pernet (eds.), *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, Errance (coll. « Archéologie de Montpellier Agglomération »), 2011, p. 113-145.

CIPRÉS, 2002 : Pilar Ciprés, « Instituciones militares indoeuropeas en la Península Ibérica » dans Pierre Moret et Fernando Quesada Sanz (eds.), *La guerra en el mundo ibérico y celtibérico (ss. VI-II a. de C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2002, p. 135-152.

CLASTRES, 2013 : Pierre Clastres, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, 1e éd. 1977., La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2013.

CLAVEL-LÉVÊQUE, 1996 : Monique Clavel-Lévêque, « Codage, norme, marginalité, exclusion : le guerrier, la pleureuse et la forte femme dans la Barbarie gauloise », *Dialogues d'histoire ancienne*, 22/1, 1996, p. 223-251.

CLAVEL-LÉVÊQUE, 1977 : Monique Clavel-Lévêque, *Marseille grecque. La dynamique d'un impérialisme marchand*, Marseille, J. Laffitte, 1977.

CLÉROT, 1868 : Paul Clérot, « Trouvaille numismatique à Goutrens », *Annuaire de la Société Française de Numismatique*, 3, 1868, p. 372-373.

COARELLI, 1994 : Filippo Coarelli, *Guide archéologique de Rome*, traduit par Roger Hanoune, Paris, Hachette, 1994.

COARELLI, 1976 : Filippo Coarelli, « Un elmo con inscrizione latina arcaica al museo di Cremona » dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. Mélanges offerts à Jacques Heurgon*, Rome, École Française de Rome (coll. « Publications de l'École française de Rome »), 1976, p. 157-179.

COLBERT DE BEAULIEU, 1973 : Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, *Traité de numismatique celtique. 1, Méthodologie des ensembles*, Les Belles Lettres., Paris, 1973.

COLLADO, 2000 : Eva Collado, *La ceca de Belikiom*, Universitat de València, Valence, 2000.

COLLANTES, 1997 : Esteban Collantes Pérez-Ardá, *Historia de las cecas de Hispania antigua*, Madrid, auto-éd., 1997.

COLLIN-BOUFFIER, 2009 : Sophie Collin-Bouffier, « Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine », *Pallas*, 80, 2009, p. 35-60.

CONDAMIN et PICON, 1972 : Jeanne Condamin et Maurice Picon, « Changes Suffered by Coins in the Course of Time and the Influence of these on the Results of Different Methods of Analysis » dans Edward Hall et David Metcalf (eds.), *Methods of Chemical and Metallurgical Investigation of Ancient Coinage*, Londres, Royal Numismatic Society, 1972, p. 49-66.

CONDAMIN et PICON, 1964 : Jeanne Condamin et Maurice Picon, « The Influence of Corrosion and Diffusion on the Percentage of Silver in Roman Denarii », *Archaeometry*, 7, 1964, p. 98-105.

COPET-ROUGIER, 2000 : Élisabeth Copet-Rougier, « Clan (notice) » dans Michel Izard et Pierre Bonte (eds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, 1e éd. 1991, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 152-153.

CORBIER, 1976 : Mireille Corbier, « Fiscalité et monnaie. Problèmes de méthode », *Dialoghi di Archeologia*, 9-10, 1976, p. 505-540.

CORSI, 2015 : Jacopo Corsi, *Multi-technique study of coins circulating in northern Italy between 4th and 1st century B.C.*, thèse, Università degli Studi di Torino, Dipartimento di Fisica, Turin, 2015.

CORSI et al., 2015 : Jacopo Corsi, Boglárka Maróti, Alessandro Re, Zsolt Kasztovszky, László Szentmiklósi, Melinda Torbágyi, Angelo Agostino, Debora Angelici et Silvia Allegretti, « Compositional analysis of a historical collection of Cisalpine Gaul's coins kept at the Hungarian National Museum », *Journal of Analytical Atomic Spectrometry*, 30, 2015, p. 730-737.

COSME, 2009 : Pierre Cosme, « Les préfets bataves d'ailes et de cohortes en Gaule Belgique et en Bretagne sous les Julio-Claudiens : hypothèses sur l'itinéraire de Julius Civilis » dans François Chausson (ed.), *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident. Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne*, Paris, Errance, 2009, p. 113-134.

COSME, 2007 : Pierre Cosme, *L'armée romaine, VIIIe s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2007.

COUDRY et HUMM (eds.), 2009 : Marianne Coudry et Michel Humm (eds.), Praeda. *Butin de guerre et société dans la Rome républicaine*, Stuttgart, Steiner, 2009.

COUVENHES et FERNOUX (eds.), 2004 : Jean-Christophe Couvenhes et Henri-Louis Fernoux (eds.), *Les cités grecques et la guerre en Asie mineure à l'époque hellénistique. Actes de la journée d'études de Lyon, 10 octobre 2003*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2004.

COWELL et PONTING, 2000 : Michael Cowell et Matthew Ponting, « British Museum Analyses » dans Wilhelm Hollstein (ed.), *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik*, Berlin, Gebr. Mann Verlag (coll. « Berliner Numismatische Forschungen »), 2000, p. 49-54.

CRAWFORD, 2012 : Michael Crawford, « Recension de Bernhard Woytek, *Arma et Nummi*. Forschungen zur römischen Finanzgeschichte und Münzprägung der Jahre 49 bis 42 v. Chr. », *Gnomon*, 2012, 84, no 4, 2012.

CRAWFORD, 2000 : Michael Crawford, « The Sullan and Caesarian Periods » dans Wilhelm Hollstein (ed.), *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik*, Berlin, Gebr. Mann Verlag (coll. « Berliner Numismatische Forschungen »), 2000, p. 124-129.

CRAWFORD, 1993 : Michael Crawford, « *Recension de E. Arslan, « Le monete », dans D. Caporusso (ed.),* Scavi MM3. Ricerche di archeologia urbana a Milano durante la costruzione della Linea 3 della Metropolitana, 1982-1990, 1991, Milan », *Numismatic Chronicle*, 153, 1993, p. 289-290.

CRAWFORD, 1990 : Michael Crawford, « Origini e sviluppi del sistema provinciale romano » dans Guido Clemente, Filippo Coarelli et Emilio Gabba (eds.), *Storia di Roma. 2, L'Impero mediterraneo. 1, La Repubblica imperiale*, Turin, Einaudi, 1990, p. 91-122.

CRAWFORD, 1985 : Michael Crawford, Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean, Londres, Methuen & Co, 1985.

CRAWFORD, 1983 : Michael Crawford, « Roman Imperial Coin Types and the Formation of Public Opinion » dans Christopher Brooke, Bernard Stewart, John Pollard et Terence Volk (eds.), *Studies in Numismatic Method presented to Philip Grierson*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 47-67.

CRAWFORD, 1974 : Michael Crawford, *Roman Republican Coinage*, Londres et Cambridge, Cambridge University Press, 1974, 2 vol.

CRAWFORD, 1970 : Michael Crawford, « Money and Exchange in the Roman World », *Journal of Roman Studies*, 60, 1970, p. 40-48.

CRAWFORD, 1969 : Michael Crawford, « The financial organization of Republican Spain », *Numismatic Chronicle*, 7/9, 1969, p. 79-93.

CRAWFORD, 1968a : Michael Crawford, « Plated coins - false coins », *Numismatic Chronicle*, VII/8, 1968, p. 55-59.

CRAWFORD, 1968b : Michael Crawford, « The Edict of M. Marius Gratidianus », *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 14, 1968, p. 1-4.

CRINITI, 1970 : Nicola Criniti, *L'epigrafe di Asculum di Gn. Pompeo Strabone*, Milan, Vita e Pensiero, 1970.

CRUSAFONT I SABATER, 2006 : Miquel Crusafont i Sabater, « Dracmes i divisors ibèrics inèdits en una troballa a la Ribera d'Ebre », *Acta Numismàtica*, 36, 2006, p. 39-53.

CRUZ *et al.* (eds.), 2006 : Gonzalo Cruz Andreotti, Patrick Le Roux et Pierre Moret (eds.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica. I. La época republicana*, Málaga et Madrid, CEDMA et Casa de Velázquez, 2006.

CRUZ et MORA (eds.), 2004 : Gonzalo Cruz Andreotti et Bartolomé Mora Serrano (eds.), *Identidades étnicas - identidades políticas en el mundo prerromano hispano*, Málaga, Universidad de Málaga, 2004.

CUSCITO, 2001 : Giuseppe Cuscito (ed.), *I Celti nell'Alto Adriatico*, Trieste, Editreg (coll. « Antichità altoadriatiche »), 2001.

D

DAVIS, 2012 : Phillip Davis, « Some Light in a Dark Corner » dans *Gemini, Auction IX (Sunday, January 8, 2012)*, Introduction et catalogue de vente de la collection Phillip Davis., Chicago et New York, Harlan J. Berk et B&H Kreindler, 2012, p. 119-152.

DAY, 2014 : Simon Day, « The use of the *prouincia classis* in the third and second centuries BC and the concept of *prouincia* » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 211-229.

DE CHAZELLES et UGOLINI (eds.), 2015 : Claire-Anne De Chazelles et Daniela Ugolini (eds.), *Montlaurès (Narbonne, Aude) à la fin du premier âge du Fer*, Lattes, (coll. « Monographies d'Archéologie Méditerranéenne »), 2015.

DE MARINIS, 2001 : Raffaele De Marinis, « I Celti e la Lombardia » dans Giuseppe Cuscito (ed.), *I Celti nell'Alto Adriatico*, Trieste, Editreg (coll. « Antichità altoadriatiche »), 2001, p. 203-226.

DE RUYTER, 1996 : Paul De Ruyter, « The Denarii of the Roman Republican Moneyer Lucius Julius Bursio, a Die Analysis », *Numismatic Chronicle*, 156, 1996, p. 79-147.

DE STEFANI, 1889 : Stefano De Stefani, « Sustinenza (frazione del comune di Casaleone) », *Notizie degli scavi di Antichità*, 1889, p. 55-56.

DEBERNARDI, 2011 : Pierluigi Debernardi, « The Denarii of Q POMPONI RVFVS. A die study », *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 61, 2011, p. 55-83.

DEBERNARDI, 2010 : Pierluigi Debernardi, « Plated coins, false coins? », *Revue numismatique*, 166, 2010, p. 337-381.

DEBERNARDI, 2008 : Pierluigi Debernardi, « An investigation of the physical properties of Roman Republican silver coinage, II. Silver content », *The Celator*, 22, mars 2008, p. 24-39.

DECHEZLEPRÊTRE et PERNET, 2013 : Thierry Dechezleprêtre et Lionel Pernet, « "Romanisations" : le regard du protohistorien » dans Sophie Krausz, Anne Colin, Katherine Gruel et Ian Ralston (eds.), *L'âge du Fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 619-631.

DEDET et PY, 2008 : Bernard Dedet et Michel Py, *Les oppida du Gard*, Nîmes, Conseil Général du Gard, 2008.

DEDET et SALLES, 2013 : Bernard Dedet et Jean Salles, « L'Ermitage d'Alès (Gard) : un *oppidum*-marché du Ier siècle avant J.-C. et la question des antécédents de la voie cévenole » dans Fabienne Olmer (ed.), *Itinéraires des vins romains en Gaule, IIIe-Ier siècles avant J.-C. Confrontation de faciès. Actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007*, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. « Monographies d'Archéologie Méditerranéenne »), 2013, p. 23-38.

DELAUGERRE et OUNI, 2010 : Michel Delaugerre et Ridha Ouni, « Rapport : Jouzour el Klèbe ou îles Cani (côte Nord de la Tunisie). Premières

observations naturalistes avec une attention particulière pour la faune herpétologique », *Petites îles de Méditerranée*, 9, 2010.

DELESTRE et MARCHESI (eds.), 2010 : Xavier Delestre et Henri Marchesi (eds.), *Archéologie des rivages méditerranéens. 50 ans de recherches*, Paris, Errance, 2010.

DELESTRÉE et MEZIANE, 2014 : Louis-Pol Delestrée et Karim Meziane, « Le poinçon monétaire allobroge de Lieudieu (Isère) », *Cahiers Numismatiques*, 202, décembre 2014, p. 33-37.

DELLONG, 2003 : Éric Dellong (ed.), *Carte archéologique de la Gaule 11/1. Narbonne et le Narbonnais*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 2003.

DENTI, 1991 : Mario Denti, *I Romani a nord del Po. Archeologia e cultura in età repubblicana e augustea*, Milan, Longanesi, 1991.

DEPEYROT, 2002a : Georges Depeyrot, *Le numéraire celtique. II, la Gaule des monnaies à la croix*, Wetteren, Moneta (coll. « Moneta »), 2002.

DEPEYROT, 2002b : Georges Depeyrot, *Le numéraire celtique. I, la Gaule du sud-est*, Wetteren, Moneta (coll. « Moneta »), 2002.

DEPEYROT, 1999 : Georges Depeyrot, *Les monnaies hellénistiques de Marseille*, Wetteren, Moneta (coll. « Moneta »), 1999.

DESNIER, 1991 : Jean-Luc Desnier, « Le Gaulois dans l'imaginaire monétaire de la République romaine. Images plurielles d'une réalité singulière », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*, 103/2, 1991, p. 605-654.

DEVOTO et SERAFIN PETRILLO, 1993 : Guido Devoto et Patrizia Serafin Petrillo, « Ripostiglio di Lucoli (L'Aquila): il «gruzzolo» di un falsario di età repubblicana », *Bollettino di Numismatica*, 21, 1993, p. 7-106.

DEYBER, 2009 : Alain Deyber, *Les Gaulois en guerre. Stratégies, tactiques et techniques. Essai d'histoire militaire (IIe-Ier siècles av. J.-C.)*, Paris, Errance, 2009.

DHÉNIN, 2002 : Michel Dhénin, « Le monnayage allobroge » dans Jean-Pascal Jospin (ed.), *Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C. - 2e siècle apr. J.-C.)*, Gollion, Infolio, 2002, p. 44-47.

DHÉNIN et JOSPIN, 2002 : Michel Dhénin et Jean-Pascal Jospin, « Le trésor de Poliénas (Isère) » dans Jean-Pascal Jospin (ed.), *Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C. - 2e siècle apr. J.-C.)*, Gollion, Infolio, 2002, p. 48-51.

DOBSON et MORALES, 2010 : Michael Dobson et Fernando Morales Hernández, « Coinage from the Roman Republican camps at Numantia and Renieblas (Prov. Soria), with a discussion of some recently found unpublished coins and the dating of Lager V at Renieblas », *Madrider Mitteilungen*, 51, 2010, p. 323-347.

DOBSON et MORALES, 2008 : Michael Dobson et Fernando Morales Hernández, « Monedas inéditas de los campamentos romanos republicanos de Numancia y Renieblas: consideraciones cronológicas », *Archivo Español de Arqueología*, 81, n° 213-228, 2008.

DOMERGUE, 2008 : Claude Domergue, *Les mines antiques. La production des métaux aux époques grecque et romaine*, Paris, Picard (coll. « Antiqua »), 2008, 240 p.

DOMERGUE, 2002 : Claude Domergue, « Origine de l'or et de l'argent des Tectosages » dans *L'Or de Tolosa*, Catalogue d'exposition., Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2002, p. 23-24.

DOMERGUE *et al.*, 2006 : Claude Domergue, Vincent Serneels, Béatrice Cauuet, Jean-Marie Pailler et Simon Orzechowski, « Mines et métallurgies en Gaule à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine » dans *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (coll. « Bibracte »), 2006, p. 131-162.

DOMÍNGUEZ, 2002 : Almudena Domínguez Arranz, « La fabricacion de las monedas ibéricas; los denarios de *Bolskan* (Huesca). » dans *Actas del XI Congreso Nacional de Numismatica (Zaragoza, 16 a 19 de Octubre 2002)*, Saragosse, Institución Fernando El Católico, 2002, p. 53-64.

DOMÍNGUEZ, 1979 : Almudena Domínguez Arranz, *Las cecas ibéricas del valle del Ebro*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 1979.

DORIDOT, 2002 : Aurore Doridot, *Étude des monnaies gauloises en argent dites « à la croix ». Essai de classement du monnayage à partir des données typologique et analytique*, DEA Archéomatériaux - compte-rendu du stage de recherche effectué au Centre Ernest-Babelon

IRAMAT, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Bordeaux, 2002.

DRINKWATER, 1978 : John Drinkwater, « The Rise and Fall of the Gallic Iulii: Aspects of the Development of the Aristocracy of the Three Gauls under the Early Roman Empire », *Latomus*, 1978, 37, 1978, p. 817-850.

DUBOULOZ, 2014 : Julien Dubouloz, « La « correspondance provinciale » de Cicéron : culture aristocratique et technique de gouvernement » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 59-79.

DUBOULOZ *et al.* (eds.), 2014 : Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014.

DUBUISSON, 1990 : Michel Dubuisson, « Caton et les Ligures : l'origine d'un stéréotype », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1990, 68/1, 1990, p. 74-83.

DUBUISSON, 1985 : Michel Dubuisson, « La vision romaine de l'étranger. Stéréotypes, idéologie et mentalités », *Cahiers de Clio*, 81, 1985, p. 82-98.

DURAN *et al.*, 2015 : Montserrat Duran, Imma Mestres Santacreu, Jordi Principal et Carles Padrós Gómez, « El Camp de les Lloses (Tona, Osona) : un post avançat amb tallers metal·lúrgics al servei de la logística de l'exèrcit romanorepublicà (125-75 ane) », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 25, 2015, p. 293-307.

DUYRAT et OLIVIER, 2010 : Frédérque Duyrat et Julien Olivier, « Deux politiques de l'or. Séleucides et Lagides au IIIe siècle avant J.-C. », *Revue numismatique*, 166, 2010, p. 71-93.

DYCK, 2012 : Andrew Dyck, *Marcus Tullius Cicero. Speeches on Behalf of Marcus Fonteius and Marcus Aemilius Scaurus*, Édition, Traduction et commentaires, Oxford, Oxford University Press, 2012.

DŽINO, 2008 : Danijel Džino, « The Celts in Illyricum – whoever they may be: the hybridization and construction of identities in Southeastern Europe in the fourth and third centuries BC », *Opuscula Archaeologica*, 31, 2008, p. 49-68.

E

EBEL, 2000 : Charles Ebel, « La Gaule du Sud de la colonisation grecque à la province romaine (VIe siècle - Ier siècle avant J.-C.) », *Archéologie en Languedoc*, 24, 2000, p. 43-98.

ECKSTEIN, 2006 : Arthur M. Eckstein, *Mediterranean anarchy, interstate war, and the rise of Rome*, Berkeley, University of California Press, 2006.

ERDKAMP, 2010 : Paul Erdkamp, « Supplying armies in the Iberian Peninsula during the Republic » dans César Carreras Montfort et Rui Manuel Lopes de Sousa Morais (eds.), *The Western Roman Atlantic Façade. A study of the economy and trade in the Mar Exterior from the Republic to the Principate*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2010, p. 135-143.

ERDKAMP, 2007 : Paul Erdkamp (ed.), *A Companion to the Roman Army*, Oxford, Blackwell Publishing (coll. « Blackwell companions to the Ancient world »), 2007.

ERDKAMP, 2007 : Paul Erdkamp, « Polybius and Livy on the allies in the Roman army » dans Lukas De Blois et Elio Lo Cascio (eds.), *The Impact of the Roman Army (200 BC – AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects. Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C. – A.D. 476). Capri, March 29 – April 2, 2005*, Leiden et Boston, Brill, 2007, p. 47-74.

ERDKAMP, 2006 : Paul Erdkamp, « The Transformation of the Roman Army in the Second Century B.C. » dans Toni Ñaco del Hoyo et Isaías Arrayás Morales (eds.), *War and Territory in the Roman World. Guerra y territorio en el mundo romano*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2006, p. 41-51.

ESTARÁN , 2015 : María José Estarán Tolosa, « *Kuitoi Lekatos*. Une nouvelle lecture de la pierre de San Bernardino di Briona (Novare) », *Études celtiques*, 41, 2015, p. 95-109.

ESTY, 2011 : Warren Esty, « The Geometric Model for Estimating the Number of Dies » dans François de Callataÿ (ed.), *Quantifying Monetary Supplies in Greco-Roman Times*, Bari, Edipuglia, 2011, p. 43-58.

EUZENNAT, 1969 : Maurice Euzennat, « Circonscription de Provence-Côte-d'Azur-Corse (région sud) », *Gallia*, 27/2, 1969, p. 419-463.

EVANS, 2011 : Jane Evans, « The Restoration of Memory: Minucius and his Monument » dans Nicholas Holmes (ed.), *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress. Glasgow 2009, I*, Glasgow, International Numismatic Council et Spink, 2011, p. 657-661.

EVANS, 2005 : Richard Evans, « Rome's Cimbric Wars (114-101 BC) and their impact on the Iberian Peninsula », *Acta Classica*, 48, 2005, p. 37-56.

F

FÁBRY, 2014 : Nicola Bianca Fábry, « Pendaglio a bulle sferiche d'argento dall'area cenomane » dans Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014, p. 495-502.

FARNEY, 2007 : Gary Farney, *Ethnic Identity and Aristocratic Competition in Republican Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 358 p.

FATÁS, 1980 : Guillermo Fatás Cabeza, *Contrebia Belaisca (Botorrita, Zaragoza). II. Tabula Contrabiensis*, Saragosse, Universidad de Zaragoza, 1980.

FAUCHER, 2011 : Thomas Faucher, « Productivité des coins et taux de survie du monnayage grec » dans François de Callataÿ (ed.), *Quantifying Monetary Supplies in Greco-Roman Times*, Bari, Edipuglia, 2011, p. 113-126.

FAUCHER *et al.*, 2013 : Thomas Faucher, Louis Brousseau et Julien Olivier, « Expérimentations sur la technique de fabrication des monnaies grecques : approches, réalisation, perspectives » dans *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux*, Paris, Errance, 2013, p. 71-99.

FAUCHER *et al.*, 2009 : Thomas Faucher, Florian Téreygeol, Louis Brousseau et Adrien Arles, « À la recherche des ateliers monétaires grecs : l'apport de l'expérimentation », *Revue numismatique*, 2009, 165, 2009.

FELISAT, 1987 : Jacques Felisat, « Inventaire des monnaies trouvées sur l'oppidum du Baou-Roux (B. du Rh.) de 1907 à 1981 », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 20, n° 1, 1987, p. 99-141.

FELIU ORTEGA *et al.*, 1994 : María José Feliu Ortega, María Dolores López de la Orden, Joaquin Martín Calleja et Salvador Rovira Llorens, « Técnicas de fabricación de monedas forradas de plata: nuevos datos para la polémica », *Numisma*, 234, 1994, p. 21-45.

FERNÁNDEZ GÓMEZ, 2009 : José Fernández Gómez, « *Arsaos*. Reflexiones históricas, geográficas y tipológicas en torno a una ceca indígena en territorio vascón » dans Javier Andreu Pintado (ed.), *Los vascones de las fuentes antiguas: en torno a una etnia de la antigüedad peninsular*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona (coll. « Instrumenta »), 2009, p. 437-480.

FERRARY, 2014a : Jean-Louis Ferrary, « Conclusions » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 433-438.

FERRARY, 2014b : Jean-Louis Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la Seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome, École Française de Rome, 2014 (1e éd. 1988).

FERRARY, 2008 : Jean-Louis Ferrary, « Provinces, magistratures et lois : la création des provinces sous la République » dans Ioan Piso (ed.), *Die römischen Provinzen. Begriff und Gründung (colloquium Cluj-Napoca, 28 sept-1 okt 2006)*, Cluj-Napoca, Mega, 2008, p. 7-18.

FEUGÈRE, 1999 : Michel Feugère, « Le trésor de monnaies gauloises de « Paulhan-Nord » (Hérault) », *Revue numismatique*, 154, 1999, p. 7-14.

FEUGÈR *et al.*, 1996 : Michel Feugère, Georges Depeyrot et Max Martin, « Balances monétaires à tare fixe. Typologie, métrologie, interprétation », *Gallia*, 53/1, 1996, p. 345-362.

FEUGÈRE *et al.*, 2005 : Michel Feugère, Michel Lhermet et Michel Py, « Les petits bronzes longostalètes à la corne d'abondance », *Cahiers Numismatiques*, 165, 2005, p. 13-21.

FEUGÈRE et PY, 2011a : Michel Feugère et Michel Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. notre ère)*, Montagnac, Paris, M. Mergoil, Bibliothèque nationale de France, 2011.

FEUGÈRE et PY, 2011b : Michel Feugère et Michel Py, « Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 297-311.

FICHES *et al.*, (eds.), 2013 : Jean-Luc Fiches, Rosa Plana-Mallart et Victor Revilla Calvo (eds.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain : Gallia et Hispania ; Actes du colloque international Ager IX, Barcelona, 25-27 mars 2010*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013.

FICHTL, 2012 : Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois. IIIe-I^e^ siècle av. J.-C.*, Paris, Errance, 2012.

FICHTL, 2000 : Stephan Fichtl, *La ville celtique. Les* oppida *de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, Errance, 2000.

FINLEY, 1985 : Moses Finley, *The Ancient Economy*, Berkeley, University of California Press, 1985.

FIORELLI, 1884 : Giuseppe Fiorelli, « Gambolò », *Notizie degli scavi di Antichità*, 1884, p. 167.

FIORELLI, 1879 : Giuseppe Fiorelli, « Olmeneta », *Notizie degli scavi di Antichità*, 1879, p. 298-301.

FISCHER, 2001 : Brigitte Fischer, « Les monnaies gauloises » dans Michel Reddé et Siegmar von Schnurbein (eds.), *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), 2*, Paris, De Boccard (coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres »), 2001, p. 11-67.

FISCHER, 2000 : Brigitte Fischer, « Les monnaies de la "zone du denier" : enseignements et problèmes », *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*, 29, 2000, p. 279-288.

FISCHER et GRUEL, 2001 : Brigitte Fischer et Katherine Gruel, « Catalogue des monnaies gauloises » dans *Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), 2*, Paris, De Boccard (coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres »), 2001, p. 21-68.

FLAMENT, 2014 : Julien Flament, *Étude par spectrométrie de masse à plasma avec ablation laser d'alliages précieux archéologiques*, Mémoire de stage de fin d'études, Université de Technologie Compiègne, Compiègne, 2014.

FLOWER, 2010 : Harriet Flower, *Roman Republics*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

FLOWER, 1996 : Harriet Flower, *Ancestor Masks and Aristocratic Power in Roman Culture*, Oxford, Clarendon Press, 1996.

FORMOSO et PION, 2012 : Bernard Formoso et Patrick Pion, « Introduction » dans Patrick Pion et Bernard Formoso (eds.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs: métissages et hybridations*, Paris, de Boccard, 2012, p. 1-8.

FOURNIER, 2009 : Julien Fournier, « Un trésor de deniers républicains trouvé aux abords Sud de l'agora de Thasos », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 271 257apr. J.-C., 133, 257apr. J.-C., p. 2009.

FRANCE, 2007 : Jérôme France, « Deux questions sur la fiscalité provinciale d'après Cicéron, *Ver*. 3.12 » dans Julien Dubouloz et Sylvie Pittia (eds.), *La Sicile de Cicéron : lecture des* Verrines. *Actes du colloque de Paris (19-20 mai 2006)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté (coll. « ISTA »), 2007, p. 169-184.

FRANCE, 2006 : Jérôme France, « *Tributum* et *stipendium*. La politique fiscale de l'empereur romain », *Revue historique de droit français et étranger*, 1, 2006, p. 1-17.

FRANCE, 2001 : Jérôme France, Quadragesima Galliarum. *L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire Romain (Ier siècle avant J.-C. - III^e^siècle après J.-C.)*, Rome, École Française de Rome, 2001.

FRANCESCHELLI, 2013 : Carlotta Franceschelli, « Les distributions viritanes de 173 av. J.-C. dans l'*ager Ligustinus* et *Gallicus* » dans Clara Berrendonner, Mireille Cébeillac et Laurent Lamoine (eds.), *Gérer les territoires, les patrimoines et les crises. Le Quotidien municipal II*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2013, p. 103-114.

FRANÇOISE et BERDEAUX-LE BRAZIDEC, 2014 : Joël Françoise et Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, « Le trésor du Noyer. Histoire d'une redécouverte » dans Marie-Laure Berdeaux-Le

Brazidec, Joël Françoise et Frédérique Verlinden (eds.), *Conter la Monnaie. Catalogue de l'exposition consacrée aux collections numismatiques du Musée Muséum départemental des Hautes-Alpes*, Gap, Musée Museum départemental des Hautes-Alpes, 2014, p. 54-61.

FREY-KUPPER et STANNARD, 2010 : Suzanne Frey-Kupper et Clive Stannard, « Les imitations pseudo-Ébusus / Massalia en Italie centrale : typologie et structure, présence dans les collections et dans les trouvailles de France », *Revue Numismatique*, 166, 2010, p. 109-147.

G

GABBA, 1978 : Emilio Gabba, « Aspetti economici e monetari del soldo militare dal II sec. a.C. al II sec. d.C » dans *Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale. Volume 1. Actes du Colloque de Rome (13-15 novembre 1975)*, Rome, École Française de Rome (coll. « Publications de l'École française de Rome »), 1978, p. 217-225.

GAFFIERO *et al.*, 2012 : Arwen Gaffiero, Arnaud Suspène et Bernard Gratuze, « Les monnaies en orichalque dans l'Empire romain, problèmes de refonte et d'évolution de l'alliage » dans Florian Téreygeol (ed.), , Paris, Errance (coll. « Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux »), 2012, p. 101-123.

GAILLEDRAT, 2014 : Éric Gailledrat, *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'Extrême-Occident méditerranéen*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2014.

GALE *et al.*, 1980 : Noel Gale, Wolfgang Gentner et Günther Wagner, « Mineralogical and geographical silver sources of archaic Greek coinage » dans David Metcalf et William Oddy (eds.), *Metallurgy in Numismatics I*, Londres, Royal Numismatic Society, 1980, p. 3-49.

GALLET DE SANTERRE, 1962 : Hubert Gallet de Santerre, « Circonscription de Montpellier », *Gallia*, 20/2, 1962, p. 611–640.

GAMBACURTA et RUTA SERAFINI, 2001 : Giovanna Gambacurta et Angela Ruta Serafini, « I Celti in Veneto: appunti per una revisione » dans Giuseppe Cuscito (ed.), *I Celti nell'Alto Adriatico*, Trieste, Editreg (coll. « Antichità altoadriatiche »), 2001, p. 187-201.

GAMBARI, 2011 : Filippo Maria Gambari, « I primi Celti a sud delle Alpi: genesi del gruppo Insubre-Golasecchiano » dans *I Celti in Insubria. Nuove prospettive. Atti del convegno (Varese 30 maggio 2010)*, Varèse, Terra Insubre, 2011, p. 25-39.

GAMURRINI, 1868 : Gian Francesco Gamurrini, « Ripostiglio pisano di vittoriati », *Periodico di numismatica e sfragistica per la storia d'Italia*, 1, 1868, p. 33-45.

GARCIA, 2015 : Dominique Garcia, « Aristocrates et ploutocrates en Celtique méditerranéenne » dans Carme Belarte, Dominique Garcia et Joan Sanmartí (eds.), *Les estructures socials protohistòriques a la Gàl·lia i a Ibèria*, Barcelone, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 2015, p. 85-94.

GARCIA, 2011 : Dominique Garcia, « Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 113-122.

GARCIA, 1993 : Dominique Garcia, *Entre Ibères et Ligures : Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Paris, CNRS (coll. « Supplément de la Revue archéologique de Narbonnaise »), 1993.

GARCIA et BOUFFIER, 2014 : Dominique Garcia et Sophie Bouffier, « Variations territoriales : indigènes et Grecs en Celtique méditerranéenne » dans Sophie Bouffier et Dominique Garcia (eds.), *Les territoires de Marseille antique*, Arles, Paris, Errance, 2014, p. 19-34.

GARCIA et SOURISSEAU, 2010 : Dominique Garcia et Jean-Christophe Sourisseau, « Les échanges sur le littoral de la Gaule méridionale au premier Âge du Fer. Du concept d'hellénisation à celui de mediterranéisation. » dans Xavier Delestre et Henri Marchesi (eds.), *Archéologie des rivages méditerranéens. 50 ans de recherches*, Paris, Errance, 2010, p. 237-245.

GARCÍA ALONSO, 2005 : Juan Luis García Alonso, « Indoeuropeos en el Nordeste », *Palaeohispanica*, 5, 2005, p. 235-258.

GARCÍA GARRIDO, 1985 : Manuel García Garrido, « Hallazgo de denarios forrados de Iltirtasalirban y Sesars en el Alto Ebro », *Gaceta Numismática*, 76, janvier 1985, p. 31-37.

GARCÍA JIMÉNEZ, 2012 : Gustavo García Jiménez, *El armamento de influencia La Tène en la Península ibérica, siglos V-I a.C.*, Montagnac, Monique Mergoil, 2012.

GARCÍA JIMÉNEZ et PÉREZ RUBIO, 2015 : Gustavo García Jiménez et Alberto Pérez Rubio, « De dragones, cascos y soldados de fortuna en el Occidente antiguo. Acerca de dos obras recientes sobre el mercenariado galo e hispano », *Gladius*, 35, 2015, p. 159-180.

GARCÍA MORENO, 1989 : Luis García Moreno, *Hispani Tumultuantes, de Numancia a Sertorio. Fuentes y comentarios*, Alcalá de Henares, Universidad de Alcalá (coll. « Memorias del seminario de Historia antigua »), 1989.

GARCÍA RIAZA, 2002 : Enrique García Riaza, *Celtíberos y lusitanos frente a Roma: diplomacia y derecho de guerra*, Vitoria-Gasteiz, Universidad del País Vasco, 2002.

GARCÍA RIAZA, 1999a : Enrique García Riaza, « El cómputo del metal precioso en los botines de guerra hispano-republicanos », *Hispania Antiqua*, 23, 1999, p. 119-136.

GARCÍA RIAZA, 1999b : Enrique García Riaza, « La financiación de los ejércitos en época Romano-republicana » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Moneda i exèrcits*, Barcelone, Museu Nacional d'Art de Catalunya (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 1999, p. 39-58.

GARCÍA RIAZA, 1997 : Enrique García Riaza, « La función de los rehenes en la diplomacia hispano-republicana », *Memorias de Historia Antigua*, 18, 1997, p. 81-108.

GARCÍA SINNER, 2015 : Alejandro García Sinner, « Cultural contacts and identity construction: a colonial context in NE Spain (2nd - early 1st c. B.C.) », *Journal of Roman Archaeology*, 28, 2015, p. 7-37.

GARCÍA SINNER, 2014 : Alejandro García Sinner, « Recension de Richard Hobbs, *Currency and exchange in ancient Pompeii. Coins from the AAPP excavations at Regio VI, Insula I* », recension parue dans *Bryn Mawr Classical Review* (12/09/2014), 2014.

GARCÍA SINNER et MARTÍ, 2012 : Alejandro García Sinner et Carles Martí Garcia, « La circulación monetaria en el valle de Cabrera de Mar (El Maresme, Barcelona) » dans Alejandro García Sinner (ed.), *La moneda de los íberos. Ilturo y los talleres layetanos*, Solsona, Denarios.org et Gestoria Barceló, 2012, p. 55-71.

GARCÍA-BELLIDO, 1948 : Antonio García y Bellido, Hispania Graeca, 3 vol., Barcelone, Instituto español de estudios mediterráneos, 1948.

GARCÍA-BELLIDO, 2011 : María Paz García-Bellido, « New Coins of Pre- and Denarial System Minted Outside Italy » dans Nicholas Holmes (ed.), *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress. Glasgow 2009, I*, Glasgow, International Numismatic Council et Spink, 2011, p. 676-681.

GARCÍA-BELLIDO, 2001 : María Paz García-Bellido, « Roma y los sistemas monetarios provinciales. Monedas romanas acuñadas en Hispania en la Segunda Guerra Púnica », *Zephyrus*, 53-54, 2001, p. 551-577.

GARCÍA-BELLIDO, 1993 : María Paz García-Bellido, « Origen y función del denario ibérico » dans *Sprachen und Schriften des antiken Mittelmeerraums : Festschrift für Jürgen Untermann zum 65. Geburtstag*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 1993, p. 97-123.

GARCÍA-BELLIDO, 1990 : María Paz García-Bellido, *El Tesoro de Mogente y su entorno monetal*, Valence, Conselleria de cultura, educacio i ciencia (coll. « Estudis numismatics valencians »), 1990.

GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ CERRATO, 2001 : María Paz García-Bellido et Cruces Blázquez Cerrato, *Diccionario de cecas y pueblos hispánicos*, 2 volumes., Madrid, CSIC (coll. « Textos universitarios »), 2001.

GARCÍA-BELLIDO *et al.*, 2011 : María Paz García-Bellido, Laurent Callegarin et Alicia Jiménez Díez (eds.), *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean: (10th-1st centuries BC). Actas del IV Encuentro peninsular de numismatica antigua (2010)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2011, vol.58.

GARDES, 2015 : Philippe Gardes, « Toulouse/*Tolosa*, cité des Tolosates et Auch/*Elimberris*, cité des Ausques. Des centres de pouvoir indigènes aux capitales romaines », *Gallia*, 72/1, 2015, p. 35-51.

GASPARI et PARIS (eds.), 2013 : Carlo Gaspari et Rita Paris (eds.), *Palazzo Massimo alle Terme. Le collezioni*, Rome, Mondadori Electa, 2013.

GAYRAUD, 1981 : Michel Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*, Paris, De Boccard (coll. « Supplément de la Revue archéologique de Narbonnaise »), 1981.

GĂZDAC, 2009 : Cristian Găzdac, « The distribution of the silver counterfeited coins in the forts from Roman Dacia. Fraud or monetary policy? » dans Ángel Morillo Cerdán, Norbert Hanel et Esperanza Martín Hernández (eds.), *Limes XX. XX congreso internacional de estudios sobre la frontera romana. León (España), Septiembre, 2006*, Madrid, Polifemo (coll. « Anejos de Gladius »), 2009, p. 1487-1498.

GEISER, 1999 : Anne Geiser, « Un faussaire à Lausanne-Vidy ? À propos du « trésor de demi-victoriats républicains » et des émissions permettant d'envisager la date de la fondation de la Colonia Iulia Equestris (Nyon) », *Schweizerische numismatische Rundschau*, 78, 1999, p. 53-79.

GEISER et BARRANDON, 1995 : Anne Geiser et Jean-Noël Barrandon, « 2.2. Tentative d'identification des productions métalliques des bronzes coulés dits à la grosse tête », *Gallia*, 52/1, 1995, p. 21-26.

GEISER et CAPT, 2011 : Anne Geiser et Pierre-Alain Capt, « Une trouvaille exceptionnelle : un coin monétaire de la République romaine dans un oppidum tardo-laténien vaudois », *Bulletin de l'Association des Amis du Musée monétaire cantonal de Lausanne*, 24, 2011, p. 4-15.

GELLNER, 2000 : Ernest Gellner, « Patronage (notice) » dans Michel Izard et Pierre Bonte (eds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, 1e éd. 1991., Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p. 563-564.

GENECHESI, 2015 : Julia Genechesi, « Le Rhône et les différentes circulations monétaires » dans Fabienne Olmer et Réjane Roure (eds.), *Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-11 mai 2013)*, Bordeaux, Ausonius, 2015, vol.1, p. 273-288.

GENEVIÈVE, 2015 : Vincent Geneviève, « De Vieille-Toulouse à Tolosa : le grand déménagement des années 10-5 av. J.-C. », *Journal of Archaeological Numismatics*, 4, 2015, p. 1-26.

GEPPERT, 1996 : Stefan Geppert, *Castor und Pollux. Untersuchung zu den Darstellungen der Dioskuren in der römischen Kaiserzeit*, Münster, Lit (coll. « Charybdis »), 1996.

GIANAZZA, 2016 : Luca Gianazza (ed.), *Repertorio dei ritrovamenti monetari. Italia. Edizione 5/2016*, Consultable en ligne : http://www.sibrium.org/Materiali/ (dernière actualisation 14/03/2016), 2016.

GIRAL, 2015 : Francesc Giral Royo, « Cartagineses y romanos en la Ilergecia. Testimonios numismáticos », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 25, 2015, p. 83-101.

GIRAL, 2011 : Francesc Giral Royo, « Notícia d'un dipòsit monetari fundacional trobat a Ilerda », *Acta Numismàtica*, 41-42, 2011, p. 49-55.

GIRARD *et al.*, 2010 : Jérôme Girard, Marguerite Munoz, Béatrice Cauuet, Mireille Polve, Sébastien Aries et Laurent Callegarin, « Mines d'argent du Montaigu (Hautes-Pyrénées, France). Une filière aquitaine de l'argent ? Étude isotopique du plomb », *ArcheoSciences. Revue d'archéométrie*, 34, 2010, p. 235–242.

GIRARD-MILLEREAU, 2010 : Benjamin Girard-Millereau, *Le mobilier métallique de l'âge du Fer en Provence (VIe-Ier s. av. J.-C.). Contribution à l'étude des Celtes de France méditerranéenne*, Université de Bourgogne et université de Provence, Dijon, 2010.

GODDARD, 1993 : John Goddard, « Roman brockages: a preliminary survey of their frequency and type » dans Marion Archibald et Michael Cowell (eds.), *Metallurgy in Numismatics, 3*, Londres, Royal Numismatic Society, 1993, p. 71-86.

GOLOSETTI, 2009 : Raphaël Golosetti, « Dépôts rituels de la Protohistoire récente en Gaule méditerranéenne : définition et questions méthodologiques » dans Sandrine Bonnardin, Caroline Hamon, Michel Lauwers et Bénédicte Quilliec (eds.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours. XXIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, 2009, p. 293-302.

GÓMEZ, 2013 : Joaquín Gómez Pantoja, « Hispania romana: de Escipión a los Visigodos » dans Eduardo Sánchez Moreno et Joaquín Gómez Pantoja (eds.), *Protohistoria y Antigüedad de la Península Ibérica, II. La Iberia prerromana y la Romanidad*, Madrid, Sílex, 2013, p. 283-623.

GÓMEZ et MORALES, 2002 : Joaquín Gómez-Pantoja et Fernando Morales Hernández, « Sertorio en Numancia: una nota sobre los campamentos de La Gran Atalaya » dans Ángel Morillo

Cerdán (ed.), *Arqueología militar romana en Hispania*, Madrid, Polifemo, 2002, p. 303-310.

GOMIS, 2001 : Mariví Gomis Justo, *Las acuñaciones de la ciudad celtibérica de Segeda/sekaiza*, Teruel et Saragosse, Seminario de Arqueología y Etnología Turolense et Institución Fernando el Católico, 2001.

GONDONNEAU, 2001 : Alexandra Gondonneau, *Développement et application des techniques ICP-MS et LA-ICP-MS à la caractérisation de l'or : Circulation monétaire entre Orient et Occident dans l'Antiquité et au Moyen-Age*, Université d'Orléans, Orléans, 2001.

GONDONNEAU *et al.*, 1996 : Alexandra Gondonneau, Maria Guerra et Jean-Noël Barrandon, « Sur les traces de l'or monnayé : recherche de provenances par LA-ICP-MS », *Revue d'archéométrie*, 20, 1996, p. 23-32.

GORGUES, 2014a : Alexis Gorgues, « L'honneur et le pouvoir. Les élites de l'âge du Fer dans le Nord-Est de la péninsule Ibérique » dans Laurent Coste, Stéphane Minvielle et François-Charles Mougel (eds.), *Le concept d'élites en Europe de l'Antiquité à nos jours*, Bordeaux, Centre d'études des mondes moderne et contemporain, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2014, p. 157-168.

GORGUES, 2014b : Alexis Gorgues, « L'horizon pyrénéen de la *Tolosa* gauloise » dans Emmanuelle Boube, Alain Bouet et Fabien Colleoni (eds.), *De Rome à* Lugdunum *des Convènes. Itinéraire d'un Pyrénéen par monts et par vaux. Hommages offerts à Robert Sablayrolles*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 305-320.

GORGUES, 2013a : Alexis Gorgues, « Les armes et les hommes. La mobilité des guerriers et ses enjeux dans le nord-est du domaine ibérique au IIIe s. a.C. » dans Anne Colin et Florence Verdin (eds.), *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'AFEAF, Bordeaux 2011*, Bordeaux, Aquitania, 2013, p. 531-553.

GORGUES, 2013b : Alexis Gorgues, « Une communauté de marchands méditerranéens à *Tolosa* au IIe s. a.C. » dans Anne Colin et Florence Verdin (eds.), *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'AFEAF, Bordeaux 2011*, Bordeaux, Aquitania, 2013, p. 737-745.

GORGUES, 2010 : Alexis Gorgues, *Économie et société dans le Nord-Est du domaine ibérique (IIIe-Ier s. av. J.-C.)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2010.

GORGUES, 2005 : Alexis Gorgues, « Les casques Coolus-Mannheim de Vieille-Toulouse. Remarques sur les transferts d'armement à l'époque républicaine dans les provinces occidentales », *Gladius*, 25, 2005, p. 83-94.

GORGUES *et al.*, 2014 : Alexis Gorgues, Rebecca Rubio Rivera et Alexandre Bertaud, « La Cerca de Aguilar de Anguita (Guadalajara, Espagne) : un camp militaire romain d'époque républicaine ? L'apport des nouvelles fouilles » dans François Cadiou et Milagros Navarro Caballero (eds.), *La guerre et ses traces: conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine, IIIe-Ier s. a.C. : [actes du colloque international, Bordeaux, 25-27 novembre 2010]*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 99-132.

GORINI, 2014 : Giovanni Gorini, « Nuove indagini sulle emissioni preromane dell'Italia settentrionale nell'Età del Ferro (IV-I sec. a.c.) » dans Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014, p. 475-482.

GORINI, 2012 : Giovanni Gorini, « Rapporti iconografici tra monete preromane e prodotti artistici del Veneto antico », *Archeologia Veneta*, 35, 2012, p. 217-225.

GORINI, 2011 : Giovanni Gorini, « Il deposito di Serra Riccò e gli altri depositi dell'età del Ferro in Italia Settentrionale » dans Irene Favaretto, Francesca Ghedini, Giovanni Gorini et Isabella Colpo (eds.), *Tra protostoria e storia. Studi in onore di Loredana Capuis*, Rome, Quasar (coll. « Antenor Quaderni »), 2011, p. 281-294.

GORINI, 2008 : Giovanni Gorini, « Alcuni aspetti della romanizzazione nel Veronese attraverso le monete » dans Patrizia Basso, Alfredo Buonapane, Alberto Cavarzere et Stefania Pesavento Mattioli (eds.), Est enim ille flos Italiae *: vita*

economica e sociale nella Cisalpina romana : atti delle giornate di studi in onore di Ezio Buchi, Verona 30 novembre-1 dicembre 2006, Vérone, QuiEdit, 2008, p. 475-484.

GOUDINEAU, 2000 : Christian Goudineau, *César et la Gaule*, 1e éd. 1990, Paris, Errance, 2000.

GOURDIOLES et LANDES, 1998 : Robert Gourdioles et Christian Landes, « La Transalpine minière. Des monts d'Orb au bassin de Lodève » dans Laurent Schneider et Dominique Garcia (eds.), *Carte archéologique de la Gaule 34/1. Le Lodévois*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 1998, p. 53-66.

GOZALBES, 2012 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, « Cities, *drachmae*, *denarii* and the Roman conquest of Hispania » dans *The City and the Coin in the Ancient and Early Medieval Worlds*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2012, p. 17-35.

GOZALBES, 2009 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, *La ceca de Turiazu: monedas celtibéricas en la Hispania republicana*, Valencia, Diputación de Valencia, Servicio de Investigación Prehistórica del Museo de Prehistoria de Valencia, 2009.

GOZALBES, 2006 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, « Jinetes sin escudo. Las representaciones ecuestres de la Citerior », *Numisma*, 250, 2006, p. 295-317.

GOZALBES, 2003 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, « La circulación monetaria » dans Helena Bonet Rosado, Rosa Albiach Descals et Manuel Gozalbes Fernández de Palencia (eds.), *Romanos y Visigodos en tierras valencianas*, Valence, 2003, p. 141-148.

GOZALBES *et al.*, 2011 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, Gonzalo Cores Uria et Pere Pau Ripollès Alegre, « Trading with silver bullion during the Third century BC: the hoard of Armuña de Tajuña » dans Nicholas Holmes (ed.), , Glasgow, International Numismatic Council et Spink, 2011, p. 1165-1170.

GOZALBES et ESCRIVÁ, 1995 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia et Carlos Escrivá González, « El tesoro de Jalance », *Acta Numismàtica*, 25, 1995, p. 35-45.

GOZALBES et TORREGROSA, 2014 : Manuel Gozalbes Fernández de Palencia et José Manuel Torregrosa, « De Iberia a Hispania. Plata, dracmas y denarios entre los siglos VI y I a.C. », *Archivo de Prehistoria Levantina*, 30, 2014, p. 275-316.

GOZALBES GARCÍA et GOZALBES CRAVIOTO, 2015 : Helena Gozalbes García et Enrique Gozalbes Cravioto, « Avance al estudio de la circulación monetaria de época ibérica en el territorio de Valeria (Cuenca) », *Gaceta Numismática*, 189, 2015, p. 45-52.

GRACIA, 2003 : Francisco Gracia Alonso, *La guerra en la Protohistoria. Héroes, nobles, mercenarios y campesinos*, Barcelone, Ariel (coll. « Prehistoria »), 2003.

GRAELLS -FABREGAT, 2014 : Raimon Graells i Fabregat, *Mistophoroi Ex Iberias. Una aproximación al mercenariado hispano a partir de las evidencias arqueológicas (s. VI-IV a.C.)*, Venise et Mayence, Osanna, 2014.

GRANDJEAN, 2007 : Catherine Grandjean, « De la drachme au denier », *Revue européenne des sciences sociales*, XLV-137, 2007, p. 19-30.

GRATUZE *et al.*,2004 : Bernard Gratuze, Maryse Blet-Lemarquand et Jean-Noël Barrandon, « Caractérisation des alliages monétaires à base d'or par LA-ICP-MS », *Bulletin de la société française de numismatique*, 2004, p. 163-169.

GRIERSON, 1956 : Philip Grierson, « The Roman law of counterfeiting » dans Robert Carson et Carol Sutherland (eds.), *Essays in Roman Coinage Presented to Harold Mattingly*, Oxford, Oxford University Press, 1956, p. 240-261.

GROS, 1986 : Pierre Gros, « Le mausolée des Julii et le statut de Glanum », *Revue Archéologique*, 1, 1986, p. 65-80.

GRUAT et IZAC-AMBERT, 2011 : Philippe Gruat et Lionel Izac-Ambert, « Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 123-177.

GRUAT *et al.* (eds.), 2011 : Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011.

GRUEBER, 1970 : Herbert Grueber, *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, 3 vol., Londres, British Museum, 1970.

GRUEL, 2006 : Katherine Gruel, « Les prototypes des monnaies gauloises, les raison de leur choix » dans Dominique Frère (ed.), *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIIIe-IIe siècle av. J.-C.)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 67-73.

GRUEL, 2005 : Katherine Gruel, « L'alignement du denier gaulois sur l'étalon romain : datation et impact économique » dans Jeannot Metzler et David Wigg-Wolf (eds.), *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen. Les Celtes et Rome : nouvelles études numismatiques. Fond de Gras-Titelberg, Luxembourg, 30.4 - 3.5.1998*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. « Studien zu Fundmünzen der Antike »), 2005, p. 29-37.

GRUEL, 2002 : Katherine Gruel, « Monnaies et territoires » dans Dominique Garcia et Florence Verdin (eds.), *Territoires celtiques, Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*, Paris, Errance, 2002, p. 205-212.

GRUEL et BARRANDON, 2000 : Katherine Gruel et Jean-Noël Barrandon, « Les deniers gaulois du Centre-Est » dans Bernd Kluge et Bernhard Weisser (eds.), *XII. Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997. Akten-Proceedings-Actes*, Berlin, Staatliche Museen zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Münzkabinett, 2000, p. 402-408.

GRUEL *et al.*, 2013 : Katherine Gruel, Fabienne Olmer, Stéphane Marion et Benjamin Girard, « Visualiser et mesurer les échanges à l'âge du Fer » dans Sophie Krausz, Anne Colin, Katherine Gruel et Ian Ralston (eds.), *L'âge du Fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 107-118.

GRUEL et POPOVITCH, 2007 : Katherine Gruel et Laurent Popovitch, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen Mont-Beuvray (coll. « Bibracte »), 2007.

GRUEN, 1995 : Erich Gruen, *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 1995.

GUADÁN, 1968 : Antonio Manuel de Guadán, *Las monedas de plata de Emporion y Rhode*, Barcelone, Ayutamiento de Barcelona (coll. « Anales y boletín de los Museos de arte de Barcelona »), 1968.

GUÉNETTE-BECK et SERNEELS, 2010 : Barbara Guénette-Beck et Vincent Serneels, « L'interprétation archéologique des données isotopiques de plomb. Discussion à partir d'exemples suisses », *ArchéoSciences. Revue d'archéométrie*, n° 34, 2010, p. 289–297.

GUIHARD *et al.*, 2013 : Pierre-Marie Guihard, Jean-Denis Laffite et Laurent Thomashausen, « De l'argent pour la guerre. Le trésor monétaire de Bassing (Moselle) », *L'Archéologue*, 124, 2013, p. 33-37.

GUIHARD et QUERRÉ, 2013 : Pierre-Marie Guihard et Guirec Querré, « Les quinaires d'argent du trésor de Bassing (Moselle). Premières observations par spectromètre de Fluorescence X (Poster, XIXe colloque d'Archéométrie du GMPCA, 22-26 avril 2013) », 2013.

GUILAINE, 2013 : Jean Guilaine, « Archéologie préhistorique de la violence et de la guerre. Quelques réflexions et hypothèses », *Cuadernos de prehistoria y arqueología de la Universidad de Granada*, 23, 2013, p. 9-23.

GUZZETTA, 2000 : Giuseppe Guzzetta, « Il tesoretto di età repubblicana da Rutigliano. Per la cronologia delle emissioni degli anni 70-50 a.C. », *Bollettino di Numismatica*, 34-35, 2000, p. 161-198.

H

HAEBERLIN, 1929 : Ernst Justus Haeberlin, « Die Münzen aus der Stadt Numantia, den Lagern des Scipio und den Lagern bei Renieblas » dans *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen. 1905-1912. Bd IV. Die Lager bei Renieblas*, Munich, Bruckmann, 1929, p. 234-283.

HAÜSSLER, 2013 : Ralph Haeussler, *Becoming Roman? Diverging Identities and Experiences in Ancient Northwestern Italy*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2013.

HARL, 1996 : Kenneth Harl, *Coinage in the Roman Economy, 300 B.C. to A.D. 700*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996.

HARLAN, 2012 : Michael Harlan, *Roman Republican Moneyers and their Coins, 81 BCE to 64 BCE*, Citrus Heights, Moneta, 2012.

HARLAN, 1996 : Michael Harlan, *Roman Republican Moneyers and their Coins 63 BC-49 BC*, Londres, Seaby, 1996.

HARRIS, 2008 : William Harris, « The Late Republic » dans Walter Scheidel, Ian Morris et Richard Saller (eds.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 511-539.

HARRIS, 2006 : William Harris, « A Revisionist View of Roman Money », *Journal of Roman Studies*, 96, 2006, p. 1-24.

HARRIS, 1991 : William Harris, *War and Imperialism in Republican Rome, 327-70 BC*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

HERMON, 2000 : Ella Hermon, « L'impérialisme romain et la fondation de la province de Gaule transalpine », *Archéologie en Languedoc*, 24, 2000, p. 99-109.

HERMON, 1993 : Ella Hermon, *Rome et la Gaule transalpine avant César, 125-59 av. J.-C.*, Naples, Québec, Jovene, 1993.

HERRENSCHMIDT, 2004 : Clarisse Herrenschmidt, « À propos du livre d'Alain Testart (ed.), *Aux Origines de la Monnaie* », *Techniques & Culture*, 42, 2004, p. 165-174.

HERSH, 1977 : Charles Hersh, « Notes on the Chronology and Interpretation of the Roman Republican Coinage: Some Comments on Crawford's *Roman Republican Coinage* », *The Numismatic Chronicle*, 1977, p. 19–36.

HERSH, 1952 : Charles Hersh, « Sequence Marks on the Denarii of Publius Crepusius », *Numismatic Chronicle*, 6/12, 1952, p. 52-66.

HERSH et WALKER, 1984 : Charles Hersh et Alan Walker, « The Mesagne hoard », *American Numismatic Society Museum Notes*, 29, 1984, p. 103-134.

HEURGON, 1974 : Jacques Heurgon, « Caton et la Gaule Cisalpine » dans *Mélanges d'histoire ancienne offerts à William Seston*, Paris, De Boccard, 1974, p. 231-247.

HILDEBRANDT, 1979 : Hans Joachim Hildebrandt, « Die Römerlager von Numantia. Datierung anhand der Münzfunde », *Madrider Mitteilungen*, 20, 1979, p. 238-271.

HINARD, 1991 : François Hinard, « Philologie, prosopographie et histoire à propos de Lucius Fabius Hispaniensis », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, 40/1, 1991, p. 113-119.

HINARD, 1990 : François Hinard, « Solidarités familiales et ruptures à l'époque des guerres civiles et de la proscription » dans Jean Andreau et Hinnerk Bruhns (eds.), *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine. Actes de la table ronde des 2-4 octobre 1986 (Paris, Maison des sciences de l'homme)*, Rome, École Française de Rome (coll. « Publications de l'École française de Rome »), 1990, vol.129, p. 555–570.

HIRIART, 2016a : Eneko Hiriart, « Le monnayage cubiste, une série monétaire singulière entre Méditerranée et Atlantique », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 71/5, mai 2016, p. 150-158.

HIRIART, 2016b : Eneko Hiriart, « Les monnaies 'à la croix', retour sur l'un des principaux monnayages de la Gaule méridionale », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 2016, vol. 162, 2016, pagination inconnue.

HIRIART, 2015 : Eneko Hiriart, « Les sites majeurs de l'axe Aude-Garonne, une approche statistique, économique et monétaire » dans Fabienne Olmer et Réjane Roure (eds.), *Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-11 mai 2013)*, Bordeaux, Ausonius, 2015, vol.1, p. 289-306.

HIRIART, 2014 : Eneko Hiriart, *Pratiques économiques et monétaires entre l'Èbre et la Charente (Ve s. - Ier s. a.C.)*, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux, 2014.

HOBBS, 2013 : Richard Hobbs, *Currency & Exchange in ancient Pompeii. Coins from the AAPP excavations at Regio VI, Insula 1*, Londres, Institute of Classical Studies, University of London (coll. « Bulletin of the Institute of Classical Studies, suppl. »), 2013.

HOBBS, 2005 : Richard Hobbs, « Coins from the AAPP excavations, Pompeii: update 1 », *Numismatic Chronicle*, 165, 2005, p. 377-381.

HÖLKESKAMP, 2008 : Karl-Joachim Hölkeskamp, *Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, traduit par Claudine Layre, Nantes, Les Editions Maison, 2008.

HOLLANDER, 2007 : David Hollander, *Money in the late Roman Republic*, Leiden et Boston, Brill, 2007.

HOLLARD, 2014 : Dominique Hollard, « Le fonds républicain du Cabinet des Médailles de Paris »,

Bulletin de la Société Française de Numismatique, 69, 10, décembre 2014, p. 288-295.

HOLLSTEIN, 2011 : Wilhelm Hollstein, « Quirinus oder *flamen Quirinalis* - Der Denar des N. Fabius Pictor (RRC 268) », *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 61, 2011, p. 37-54.

HOLLSTEIN, 2000a : Wilhelm Hollstein (ed.), *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik*, Berlin, Gebr. Mann Verlag (coll. « Berliner Numismatische Forschungen »), 2000.

HOLLSTEIN, 2000b : Wilhelm Hollstein, « Denarprägungen im 3. und 2. Jh. v. Chr. » dans Wilhelm Hollstein (ed.), *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik*, Berlin, Gebr. Mann Verlag (coll. « Berliner Numismatische Forschungen »), 2000, p. 114-123.

HOLLSTEIN, 2000c : Wilhelm Hollstein, « Exkurs: Die Bedeutung der Stempelstellung für die Münzpragung der Römischen Republik » dans Wilhelm Hollstein (ed.), *Metallanalytische Untersuchungen an Münzen der Römischen Republik*, Berlin, Gebr. Mann Verlag (coll. « Berliner Numismatische Forschungen »), 2000, p. 133-136.

HOLLSTEIN, 1996 : Wilhelm Hollstein, « Recension de Michael Harlan, *Roman Republican Moneyers and their Coins, 63 BC-49 BC* », *Numismatic Chronicle*, 156, 1996, p. 354-356.

HOLLSTEIN, 1993 : Wilhelm Hollstein, *Die stadtrömische Münzprägung der Jahre 78-50 v. Chr. zwischen politischer Aktualität und Familienthematik. Kommentar und Bibliographie*, Munich, Tuduv (coll. « Quellen und Forschungen zur Antiken Welt »), 1993.

HÖLSCHER, 1984 : Tonio Hölscher, *Staatsdenkmal und Publikum. Vom Untergang der Republik bis zur Festigung des Kaisertums in Rom*, Constance, Universitätsverlag Konstanz (coll. « Xenia »), 1984.

HOPKINS, 1980 : Keith Hopkins, « Taxes and trade in the Roman Empire (200 BC-AD 400) », *The Journal of Roman Studies*, 70, 1980, p. 101–125.

HOSTEIN, 2012 : Antony Hostein, *La Cité et l'Empereur. Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques Latins*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

HOWGEGO, 1995 : Christopher Howgego, *Ancient History from Coins*, London et New York, Routledge, 1995.

HOWGEGO, 1992 : Christopher Howgego, « The Supply and Use of Money in the Roman World 200 B.C. to A.D. 300 », *Journal of Roman Studies*, 82, 1992, p. 1-31.

HOWGEGO, 1990 : Christopher Howgego, « Why did ancient states strike coins? », *Numismatic Chronicle*, 150, 1990, p. 1-25.

HOZ BRAVO, 2011a : Jesús Javier de Hoz Bravo, *Historia lingüística de la Península Ibérica en la Antigüedad. II, El mundo ibérico prerromano y la indoeuropeización*, Madrid, CSIC, 2011.

HOZ, 2011b : Jesús Javier de Hoz Bravo, « Las funciones de la lengua ibérica como lengua vehicular » dans Coline Ruiz Darasse et Eugenio Luján (eds.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Madrid, Casa de Velázquez, 2011, p. 27-64.

I

IZARD et BONTE (eds.), 2000 : Michel Izard et Pierre Bonte (eds.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, 1e éd. 1991, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

J

JEHNE et PINA (eds.), 2015 : Martin Jehne et Francisco Pina Polo (eds.), *Foreign* clientelae *in the Roman Empire: a reconsideration*, Stuttgart, Steiner, 2015.

JENKINS, 1958a : Gilbert Jenkins, « A Celtiberian hoard from Granada », *Numario Hispánico*, 7, 1958, p. 135-146.

JENKINS, 1958b : Gilbert Jenkins, « Notes on Iberian Denarii from the Cordova Hoard », *American Numismatic Society Museum Notes*, 8, 1958, p. 57-70.

JIMÉNEZ DÍEZ, 2014 : Alicia Jiménez Díez, « Ejército y moneda en Numancia. El campamiento III de Renieblas » dans François Cadiou et Milagros Navarro Caballero (eds.), *La guerre et ses traces : conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine, IIIe-Ier s. a.C. : [actes du colloque international, Bordeaux, 25-27 novembre 2010]*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 369-393.

JIMÉNEZ SALVADOR *et al.*, 2013 : José Luis Jiménez Salvador, Carmen Aranegui Gascó et Josep Burriel Alberich, « La definición territorial del triángulo Saguntum - Valentia - Edeta : estado de la cuestión » dans Jean-Luc Fiches, Rosa Plana-Mallart et Victor Revilla Calvo (eds.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain : Gallia et Hispania ; Actes du colloque international Ager IX, Barcelona, 25-27 mars 2010*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 109-119.

JIMENO et MARTÍN, 1995 : Alfredo Jimeno Martínez et Ana María Martín Bravo, « Estratigrafía y numismática: Numancia y los campamentos » dans María Paz García-Bellido et Rui Manuel Sobral Centeno (eds.), *La moneda hispánica. Ciudad y territorio*, Madrid, CSIC et Sociedade Portuguesa de Numismática (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 1995, p. 179-190.

JONES, 1956 : Arnold Jones, « Numismatics and History » dans Robert Carson et Carol Sutherland (eds.), *Essays in Roman Coinage Presented to Harold Mattingly*, Oxford, Oxford University Press, 1956, p. 13-33.

K

KAENEL, 2008 : Hans-Markus von Kaenel, « Die Fundmünzen aus Alesia und Kalkriese. Vergleich und Bedeutung » dans Michel Reddé et Siegmar von Schnurbein (eds.), *Alésia et la bataille du Teutoburg. Un parallèle critique des sources. Actes du colloque franco-allemand organisé par l'École pratique des hautes études, la Römisch-Germanische Komission de l'Institut archéologique allemand et l'Institut historique allemand, avec le concours de la Deutsche Foschungsgemeinschaft, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Centre national de la recherche scientifique supérieur et de la Recherche, du Centre national de la recherche scientifique et de l 'Univesité franco-allemande*, Ostfildern, Thornbecke (coll. « Beihefte der Francia »), 2008, p. 227-243.

KAURIN, *et al.* (eds.), 2015 : Jenny Kaurin, Stéphane Marion et Gérard Bataille (eds.), *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Bibracte, Centre archéologique européen (Glux-en-Glenne, 2-3 février 2012)*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2015.

KAY, 2014 : Philip Kay, *Rome's Economic Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

KEELEY, 1996 : Lawrence Keeley, *War Before Civilization*, Oxford et New York, Oxford University Press, 1996.

KEMMERS, 2006 : Fleur Kemmers, *Coins for a legion. An analysis of the coin finds from the Augustan legionary fortress and Flavian* canabae legionis *at Nijmegen*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. « Studien zu Fundmünzen der Antike »), 2006.

KEMMERS et MYRBERG, 2011 : Fleur Kemmers et Nanouschka Myrberg, « Rethinking numismatics. The archaeology of coins », *Archaeological Dialogues*, 18, 2011, p. 87-108.

KILGER, 2011 : Christoph Kilger, « Hack-Silver, Weights and Coinage: the Anglo-Scandinavian Bullion Coinages and their Use in Late Viking-Age Society » dans James Graham-Campbell, Søren Sindbæk et Gareth Williams (eds.), *Silver Economies, Monetisation and Society in Scandinavia AD 800-110*, Aarhus, Aarhus University Press, 2011, p. 257-278.

KING, 2007 : Cathy King, *Roman Quinarii from the Republic to Diocletian and the Tetrarchy*, Oxford, Ashmolean Museum, 2007.

KNAPP, 1987 : Robert Knapp, « Spain » dans Andrew Burnett et Michael Crawford (eds.), *The Coinage of the Roman World in the Late Republic. Proceedings of a colloquium held at the British Museum in September 1985*, Oxford, (coll. « International Series »), 1987, p. 19-37.

KNAPP, 1980 : Robert Knapp, « Cato in Spain, 195/194 B.C. : Chronology and Geography » dans Carl Deroux (ed.), *Studies in Latin Literature and Roman History 2*, Bruxelles, Latomus (coll. « Latomus »), 1980, p. 21-56.

KNAPP, 1977a : Robert Knapp, *Aspects of the Roman Experience in Iberia, 206-100 B.C.*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1977.

KNAPP, 1977b : Robert Knapp, « The Date and Purpose of the Iberian Denarii », *Numismatic Chronicle*, 7, 17, 1977, p. 1-18.

KONRAD, 1995 : Christoph Konrad, « A New Chronology of the Sertorian War », *Athenaeum*, 83, 1995, p. 157-187.

KONRAD, 1994 : Christoph Konrad, *Plutarch's Sertorius. A Historical Commentary*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994.

KOS, 2007 : Peter Kos, « The beginnings of the coinage of Celtic tribes in the southeastern Alps », *Slovenska numizmatika*, 18, 2007, p. 59-68.

KOS et ŠEMROV, 2003 : Peter Kos et Andrej Šemrov, « Skupna najdba keltskih in rimskih novcev v reki Ljubljanici Doprinos h kronologiji novcev plemena Tavriskov / A hoard of Celtic and Roman coins from the Ljubljanica River A contribution to the chronology of the coinage of the Taurisci », *Arheološki vestnik*, 54, 2003, p. 381-395.

KOS et ŽBONA TRKMAN, 2009 : Peter Kos et Beatriče Žbona Trkman, « A hoard of Roman Republican and Norican coins from the vicinity of Kobarid / Zakladna najdba rimskih republikanskih in noriških novcev iz okolice Kobarida », *Arheološki vestnik*, 60, 2009, p. 271-282.

KRAFT *et al.*, 2006 : Gunther Kraft, Stefan Flege, Fritz Reiff, Hugo Ortner et Wolfgang Ensinger, « Analysis of the notches of ancient serrated denars », *Archaeometry*, 48/4, 2006, p. 605-612.

KRUTA, 2011 : Venceslas Kruta, « La questione dell'origine dei Celti » dans *I Celti in Insubria. Nuove prospettive. Atti del convegno (Varese 30 maggio 2010)*, Varèse, Terra Insubre, 2011, p. 7-23.

KRUTA, 1975 : Venceslas Kruta, « Le falere di Manerbio (provincia di Brescia) » dans *Atti del Convegno Internazionale per il XIX centenario della dedicazione del «Capitolium» e per il 150° anniversario della sua scoperta, II*, Brescia, Ateneo, 1975, p. 43-52.

L

LA NIECE, 1993 : Susan La Niece, « Technology of silver-plated coin forgeries » dans *Metallurgy in Numismatics, 3*, Royal Numismatic Society, Londres, p. 227-239.

LABEAGA, 1999 : Juan Cruz Labeaga Mendiola, *La Custodia, Viana*, Vareia *de los Berones*, Pampelune, Gobierno de Navarra (coll. « Trabajos de Arqueología Navarra »), 1999.

LABROUSSE, 1968 : Michel Labrousse, *Toulouse antique : des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, De Boccard (coll. « Bibliothèques des écoles françaises d'Athènes et de Rome »), 1968.

LAIGNOUX, 2014a : Raphaëlle Laignoux, « Des guerres à prix d'or : multiplication et cérémonialisation des distributions exceptionnelles à la fin de la République » dans Michel Reddé (ed.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. « Scripta Antiqua »), 2014, p. 199-227.

LAIGNOUX, 2014b : Raphaëlle Laignoux, « Frapper monnaie entre 49 et 31 av. J.-C. : les guerres civiles romaines comme laboratoire d'unification monétaire » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'imperium Romanum en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 147-169.

LE BOHEC, 1996 : Yann Le Bohec, « L'armée de César et la guerre des Gaules » dans Michel Reddé (ed.), *L'Armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, p. 21-31.

LE ROUX, 2014a : Patrick Le Roux, « L'émigration italique en Citérieure et en Lusitanie jusqu'à la mort de Néron » dans *Espagnes romaines. L'Empire dans ses provinces*, Article originellement paru dans Francisco Beltrán Lloris (ed.), *Roma y el nacimiento de la cultura epigráfica en Occidente*, 1995, p. 85-95., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 63-78.

LE ROUX, 2014b : Patrick Le Roux, « "Transferts culturels" et historiographies provinciales », dans le cadre du dossier coordonné par Anca Dan et François Queyrel, « Les concepts en sciences de l' Antiquité : mode d' emploi », *Dialogues d'histoire ancienne*, 40/1, 2014, p. 276-298.

LE ROUX, 2010 : Patrick Le Roux, *La péninsule Ibérique aux époques romaines (fin du IIIe s. av. n. è. - début du VIe s. de n. è.)*, Paris, Armand Colin, 2010.

LE ROUX, 2009 : Patrick Le Roux, « Peuples et cités de la péninsule Ibérique du IIe a. C. au IIe p. C. », *Pallas*, 80, 2009, p. 147-173.

LE ROUX, 1982 : Patrick Le Roux, *L'Armée romaine et l'organisation des provinces ibériques, d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris, De Boccard, 1982.

LÉCHELON, 2011 : Bernard Léchelon, « Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et*

17 novembre 2007, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 245-279.

LECHUGA, 1984 : Manuel Lechuga Galindo, « El tesorillo de victoriatos de Sta. Catalina del Monte (Verdolay, Murcia) », *Actà numismàtica*, 14, 1984, p. 91-122.

LEDO, 2005 : Antonio Carlos Ledo Caballero, *La calzada Arse / Saguntum - Celtiberia. Estudio histórico - arqueológico*, Valence, Real Academia de cultura valenciana. Sección de prehistoria y arqueología, 2005.

LEGROTTAGLIE, 1995 : Giuseppina Legrottaglie, « Culto della divinità eponima e *Veneratio Augusti* nel "Grande Tempio" di Luni », *Centro Studi Lunensi. Quaderni, nuova serie*, 1, 1995, p. 19-82.

LEINS, 2012 : Ian Leins, *Numismatic Data Reconsidered. Coin Distributions and Interpretation in Studies of Late Iron Age Britain*,Newcastle University, 2012.

LEJARS, 2006 : Thierry Lejars, « Les Celtes d'Italie » dans Miklos Szabó (ed.), *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'Histoire. Les Civilisés et les Barbares du Ve au IIe siècle av. J.-C. Actes de la table ronde de Budapest 17 au 18 juin 2005*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2006, p. 77-96.

LEROY *et al.*, 2012 : Stéphanie Leroy, Serge Cohen, Catherine Verna, Bernard Gratuze, Florian Téreygeol, Philippe Fluzin, Loïc Bertrand et Philippe Dillmann, « The medieval iron market in Ariège (France). Multidisciplinary analytical approach and multivariate analyses », *Journal of Archaeological Science*, 39, n° 4, avril 2012, p. 1080-1093.

LEVEAU, 2014 : Philippe Leveau, « Occupation et modes d'exploitation de la montagne dans les cités romaines de Gaule Narbonnaise orientale » dans Pier Luigi Dall'Aglio, Carlotta Franceschelli et Lauretta Maganzani (eds.), *Atti del IV Convegno internazionale di studi veleiati: Veleia-Lugagnano Val d'Arda, 20-21 settembre 2013*, Bologne, Ante quem, 2014, p. 471-486.

LEVEAU, 1996 : Philippe Leveau, « Introduction. Carte archéologique, occupation des sols et géographie historique des communes des rives de l'étang de Berre de la fin de l'âge du Bronze à la fin de l'Antiquité » dans Fabienne Gateau (ed.), *Carte archéologique de la Gaule 13/1. L'étang de Berre*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 1996, p. 67-97.

L'HÉRITIER *et al.*, 2015 : Maxime L'Héritier, Sandrine Baron, Laurent Cassayre et Florian Téreygeol, « Bismuth behaviour during ancient processes of silver–lead production », *Journal of Archaeological Science*, 57, mai 2015, p. 56-68.

LO CASCIO, 1981 : Elio Lo Cascio, « State and coinage in the Late Republic and the Early Empire », *Journal of Roman Studies*, 71, 1981, p. 76-86.

LO CASCIO, 1979 : Elio Lo Cascio, « Carbone, Druso e Gratidano : la gestione della *res nummaria* a Roma tra la *Lex Papiria* e la *Lex Cornelia* », *Athenaeum*, 57, 1979, p. 215-238.

LO CASCIO, 1978 : Elio Lo Cascio, « Moneta e politica monetaria nel principato : a propositio di due lavori recenti », *Annali dell'Istituto Italiano di Numismatica*, 25, 1978, p. 241-261.

LOCKYEAR, 2015 : Kris Lockyear, « Mind the Gap! Roman Republican coin hoards from Italy and Iberia at the end of the second century BC », *Numismatic Chronicle*, 175, 2015, à paraître.

LOCKYEAR, 2008 : Kris Lockyear, « Aspects of Roman Republican coins found in Late Iron Age Dacia » dans Victor Spinei et Lucian Munteanu (eds.), *Miscellanea numismatica Antiquitatis : in honorem septagenarii magistri Virgilii Mihailescu-Bîrliba oblate*, Bucarest, Editura Academiei Romane, 2008, p. 147-176.

LOCKYEAR, 2007 : Kris Lockyear, *Patterns and process in late Roman Republican coin hoards, 157-2 BC*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2007.

LOCKYEAR, 1999 : Kris Lockyear, « Hoard Structure and Coin Production in Antiquity - an Empirical Investigation », *Numismatic Chronicle*, 159, 1999, p. 215-243.

LOCKYEAR, 1996 : Kris Lockyear, *Multivariate Money: A statistical analysis of Roman Republican coin hoards with special reference to material from Romania*,University of London, Londres, 1996.

LOPEZ, 2014 : Cédric Lopez, « Le trésor de monnaies gauloises « à la croix » de La Sancy (ou « de Goutrens ») : reconstitutions d'empreintes et liaisons de coins monétaires, vers une interprétation cultuelle », *Revista Numismática OMNI*, novembre 2014, 8, 2014, p. 122-149.

LOPEZ, 2011a : Cédric Lopez, « Confirmation de liaison entre deux types de monnaies rutènes à la croix dits « Goutrens au torque » et « aux feuilles

aquatiques » », *Revista Numismática OMNI*, juillet 2011, 3, 2011, p. 17-19.

LOPEZ, 2011b : Cédric Lopez, *Reconstitutions d'empreintes. Les monnaies attrbuables aux Rutènes*, Montpellier, Viiria, 2011.

LÓPEZ MELERO *et al.*, 1984 : Raquel López Melero, José Luis Sánchez Abal et Santiago García Jiménez, « El bronce de Alcántara. Una *deditio* del 104 aC », *Gerión*, 2, 1984, p. 265-323.

LÓPEZ SÁNCHEZ, 2010a : Fernando López Sánchez, « Moneda ibérica y *gens Mariana* (107-90 a.C.) », *Gladius*, 30, 2010, p. 171-190.

LÓPEZ SÁNCHEZ, 2010b : Fernando López Sánchez, « François Cadiou, *Hibera in terra miles*. Les armees romaines et la conquete de l'Hispanie sous la republique (218-45 av. J.-C) », recension parue dans *Klio*, 2010, p. 509-511.

LÓPEZ SÁNCHEZ, 2007 : Fernando López Sánchez, « Los auxiliares de Roma en el valle del Ebro y su paga en denarios ibéricos (133-90 a.C.) », *Athenaeum*, 95, 2007.

LORIOT et RÉMY, 1988 : Xavier Loriot et Bernard Rémy, *Corpus des trésors monetaires antiques de la France. 5, Rhône-Alpes. 2, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie*, Paris, Société française de numismatique, 1988.

LORRE et CICOLANI (eds.), 2009 : Christine Lorre et Veronica Cicolani (eds.), *Golasecca. Du commerce et des hommes à l'âge du Fer (VIIIe-Ve siècle av. J.-C.)*, Catalogue d'exposition (Musée d 'Archéologie nationale, Saint-Germain-En-Laye, 27 novembre 2009-26 avril 2010), Paris, RMN, 2009.

LORRIO *et al.*, 1999 : Alberto José Lorrio, Pablo Gómez Ramos, Ignacio Montero Ruiz et Salvador Rovira Llorens, « Minería y metalurgia celtibérica » dans Francisco Burillo Mozota (ed.), *IV Simposio sobre los Celtíberos. Economía. Homenaje a José Luis Argente Oliber*, Saragosse, Institución « Fernando el Católico », 1999, p. 161-180.

LORRIO, 2008 : Alberto José Lorrio Alvarado, « Los Celtíberos » dans Francisco Gracia Alonso (ed.), *De Iberia a Hispania*, Barcelone, Ariel, 2008, p. 553-647.

LORRIO, 2005 : Alberto José Lorrio Alvarado, *Los Celtíberos*, Madrid, Real Academia de la Historia, 2005.

LOVANO, 2002 : Michael Lovano, *The Age of Cinna: Crucible of Late Republican Rome*, Stuttgart, Steiner (coll. « Heft »), 2002.

LUIK, 2010 : Martin Luik, « Los hallazgos de armas en los campamentos romanos alrededor de Numancia », *Gladius*, 30, 2010, p. 61-78.

LUIK, 2005 : Martin Luik, *Der schwierige Weg zur Weltmacht. Roms Eroberung der Iberischen Halbinsel 218-19 v. Chr.*, Mayence, Philipp Von Zabern, 2005.

LUIK, 2002 : Martin Luik, *Die Funde aus den römischen Lagern um Numantia im römisch-germanischen Zentralmuseum*, Mayence, Römisch-Germanischen Zentralmuseum, 2002.

LULEY, 2013 : Benjamin Luley, « Colonialism, Dining, and Changing Strategies of Power: the Example of Iron Age and Roman Mediterranean France at Lattara (ca 150 BC–AD 50) », *Journal of Archaeological Method and Theory*, 21/4, 2013, p. 750-780.

LUPU, Nicolae Lupu, « Aspekte des Münzumlaufs im vorrömischen Dakien », *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 17, n° 1967, p. 101-121.

M

MACIAS et REMOLÀ, 2004 : Josep Maria Macias Solé et Josep-Anton Remolà Vallverdú, « Topografía y evolución urbana » dans *Tarragona.* Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco, Rome, L'Erma di Bretschneider (coll. « Las capitales provinciales de *Hispania* »), 2004, p. 27-40.

MADRIGAL et MUÑOZ, 2007 : Antonio Madrigal Belinchón et Kenia Muñoz López-Astilleros, « Entre Celtas e Iberos: la Carpetania » dans *Estudios sobre la Edad del Hierro en la Carpetania*, Alcalá de Henares, Museo Arqueológico Regional (coll. « Zona arqueológica »), 2007, vol.1, p. 256-273.

MANCINI, 1984 : Carlo Mancini, « Silver evaluation in Roman Republican victoriatus », *Revue d'Archéométrie*, 8, 1984, p. 30-32.

MANIOS, 2014 : Nicolas Manios, « Un coin monétaire allobroge à légende IAZVS découvert dans l'Isère », *Cahiers Numismatiques*, 202, décembre 2014, p. 29-31.

MANTENANT, 2014 : Julien Mantenant, *Montagnes métallifères de Gaule méditerranéenne. Approche archéologique et historique de la production des*

métaux en Languedoc occidental du début du second âge du Fer à la fin de la période romaine (IVe s. av. n. è. - Ve s. de n. è.),Université de Toulouse Jean Jaurès, Toulouse, 2014.

MANTENANT *et al.*, 2013 : Julien Mantenant, Argitxu Beyrie, Jean-Marc Fabre, Éric Kammenthaler, Gabriel Munteanu et Christian Rico, « Les Barrencs, une vaste mine protohistorique et antique en Montagne Noire », *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 113, 2013, p. 27-44.

MARCADAL et PAILLET, 2011 : Yves Marcadal et Jean-Louis Paillet, « Blocs architecturaux de tradition hellénistique de l'oppidum des Caisses de Jean-Jean (Mouriès, Bouches-du-Rhône) », *Revue archéologique*, 51, 2011, p. 27-62.

MARCHANTE et PÉREZ PERONA, 2014 : Ángel Marchante Ortega et José Antonio Pérez Perona, « La Carpetania, ¿territorio étnico o región geográfica? » dans Francisco Burillo Mozota et Marta Chordá Pérez (eds.), *VII Simposio sobre los celtíberos. Nuevos Hallazgos, Nuevas Interpretaciones. Daroca, 20-22 de Marzo de 2012*, Teruel, Fundación Segeda - Centro de Estudios Celtibéricos de Segeda, 2014, p. 123-128.

MARCHETTI, 1978 : Patrick Marchetti, *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1978.

MARCOTTE, 2006 : Didier Marcotte, « De l'Ibérie à la Celtique : géographie et chronographie du monde occidental avant Polybe » dans Gonzalo Cruz Andreotti, Patrick Le Roux et Pierre Moret (eds.), *La invención de una geografía de la Península Ibérica. I. La época republicana*, Málaga et Madrid, CEDMA et Casa de Velázquez, 2006, p. 31-38.

MARLASCA, 2010 : Olga Marlasca Martínez, « Leyes contra la falsificación de monedas en la época romana y visigoda » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Falsificació i manipulació de la moneda*, Barcelone, Museu Nacional d'Art de Catalunya (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 2010, p. 9-22.

MARTÍ, 1998 : María Ángeles Martí Bonafé, *El área territorial de Arse-Saguntum en época ibérica*, Valence, Diputación de Valencia, Institució Alfons el Magnanim, 1998.

MARTÍN *et al.*, 2010 : Aurora Martín, Ferran Codina, Rosa Plana et Gabriel de Prado, « Le site ibérique d'Ullastret (Baix Empordà, Catalogne) et son rapport avec le monde colonial méditerranéen » dans *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris et Aix-en-Provence, Errance et Centre Camille Julian, 2010, p. 89-104.

MARTIN, 2015a : Stéphane Martin, « Circulation de la monnaie et données archéologiques. L'apport de la stratigraphie à l'histoire monétaire », *Pallas. Revue d'études antiques*, 99, 2015, p. 157–173.

MARTIN, 2015b : Stéphane Martin, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (IIIe s. a.C./Ier s. p.C.)*, Bordeaux, Ausonius (coll. « Scripta Antiqua »), 2015.

MARTIN, 2014a : Stéphane Martin, « *Auxiliaria stipendia merere*. La solde des auxiliaires de la fin de la guerre sociale à la fin du Ier s. p.C. » dans Michel Reddé (ed.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. « Scripta Antiqua »), 2014, p. 11-21.

MARTIN, 2014b : Stéphane Martin, « Recension de Richard Hobbs, *Currency and exchange in ancient Pompeii. Coins from the AAPP excavations at Regio VI, Insula I* », *Journal of Archaeological Numismatics*, 4, 2014, p. 198-202.

MARTIN, 2013 : Stéphane Martin, « Les monnaies méditerranéennes en Gaule du Nord (150 av.-100 apr. J.-C.). L'apport des contextes archéologiques », *Revue Numismatique*, 170, 2013, p. 329-354.

MARTIN, 2011 : Stéphane Martin, « Monnaies romaines, usagers gaulois et vice versa. L'exemple de la Gaule de l'Est » dans Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc, Pierre Nouvel, Laure Nuninger et Christophe Petit (eds.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (coll. « Bibracte »), 2011, p. 937-944.

MARTÍNEZ FRÍAS *et al.*, 1992 : Jesús Martínez Frías, Rosario Lunar Hernández et Elena Vindel Catena, « Yacimientos de plata del Sistema Central español: características y modelos » dans Javier García Guinea et Jesús Martínez Frías (eds.), *Recursos minerales de España*, Madrid, CSIC, 1992, p. 921-935.

MARTÍNEZ VALLE et MATAMOROS, 1997 : Rafael Martínez Valle et Consuelo Matamoros de Villa, « C/ del Salvador (València, València) » dans María del Mar Llorens Forcada, Pere Pau Ripollès Alegre et Carolina Doménech Belda (eds.), *Monedes d'ahir, tresors de hui*, Valence, Diputació

de València, Museu de Prehistoria de València, 1997, p. 44.

MARTÍN-GIL et PARRADO, 1996 : Jesús Martín-Gil et María Soledad Parrado Cuesta, « Los denarios romano-republicanos de los Museos de Ávila, Zamora y Valladolid: análisis químico », *Boletín del Seminario de Estudios de Arte y Arqueología*, 62, 1996, p. 213-232.

MARTY, 1999 : Frédéric Marty, « Vaisselle et organisation sociale du village de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) au Ier siècle avant notre ère », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 22, 1999, p. 139-220.

MATEU, 1951 : Felipe Mateu y Llopis, « Hallazgos monetarios (VI) », *Ampurias*, 13, 1951, p. 203-255.

MATTINGLY, 1948 : Harold Mattingly, *The Emperor and his Clients*, Sydney, Australasian Medical Publishing, 1948.

MATTINGLY, 1922 : Harold Mattingly, « Some Historical Coins of the Late Republic », *The Journal of Roman Studies*, 12, 1922, p. 230–239.

MATTINGLY, 1998 : Harold B. Mattingly, « Roman Republican coinage *c.*150-90 B.C. » dans *Coins of Macedonia and Rome. Essays in Honour of Charles Hersh*, Londres, Spink, 1998, p. 151-164.

MATTINGLY, 1972 : Harold B. Mattingly, « The Numismatic Evidence and the Founding of Narbo Martius », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 5, 1972, p. 1-19.

MAUCOURANT, 2005 : Jérôme Maucourant, « Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi » dans *Autour de Polanyi. Vocabulaires, théories et modalités des échanges (Nanterre, 12-14 juin 2004)*, Paris, De Boccard (coll. « Colloques de la Maison René-Ginouvès »), 2005, p. 33-43.

MAUSS, 2012 : Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Présentation de Florence Weber., Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Quadrige »), 2012.

MCCABE, 2015 : Andrew McCabe, « A Hoard of Cut Roman Republican *Denarii* from the Second Punic War » dans Peter Van Alfen, Gilles Bransbourg et Michel Amandry (eds.), *Fides. Contributions to Numismatics in Honor of Richard B. Witschonke*, New York, American Numismatic Society, 2015, p. 21-126.

MCCABE, 2012 : Andrew McCabe, « Recension de Michael Harlan, *Roman Republican Moneyers and their Coins, 81 BCE to 64 BCE* », *Numismatic Chronicle*, 172, 2012, p. 367-369.

MCCARTNEY, 2012 : Mags McCartney, *Warfare and Violence in the Iron Age of Southern France*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2012.

MEADOWS et WILLIAMS, 2001 : Andrew Meadows et Jonathan Williams, « *Moneta* and the Monuments: Coinage and Politics in Republican Rome », *The Journal of Roman Studies*, 91, 2001, p. 27-49.

MELMOUX, 2005 : Pierre-Yves Melmoux, « Recherches sur les monnaies de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) », *Bulletin de l'Amicale numismatique du Midi*, 52, janvier 2005, p. 78.

MENA *et al.* , 1988 : Pilar Mena Muñoz, Fernando Velasco Steigrad et Rafael Gras Treviño, « La ciudad de Fosos de Bayona (Huete-Cuenca): datos de las dos ultimas campañas de excavación » dans *I Congreso de Historia de Castilla, t. IV. Romanos y Visigodos: Hegemonia cultural y cambios sociales*, Tolède, Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha, Servicio de publicaciones, 1988, p. 183-190.

MERKEL, 2014 : Stephen Merkel, *Silver and the Silver Economy at Hedeby*, Thèse de doctorat, Fakultät für Geschichtswissenschaft der Ruhr Universität Bochum, Bochum, 2014.

META, 2014 : Albana Meta, « La production et la circulation monétaire en Illyrie Méridionale à partir des années 230 av. J.-C. jusqu'au milieu du Ier siècle » dans Luan Përzhita, Ilir Gjipali, Gëzim Hoxha et Belisa Muka (eds.), *Proceedings of the International Congress of Albanian Archaeological Studies. 65th Anniversary of Albanian Archaeology (21-22 November, Tirana 2013)*, Tirana, Centre for Albanian Studies, Institute of Archaeology, 2014, p. 325-332.

MEYER, 2013 : Alexander Meyer, *The Creation, Composition, Service and Settlement of Roman Auxiliary Units Raised on the Iberian Peninsula*, Oxford, Archaeopress (coll. « British Archaeological Reports »), 2013.

MIGLIAVACCA, 2013 : Mara Migliavacca, « Le Prealpi venete nell'età del Ferro: analisi e interpretazione di un paesaggio polisemico », *Preistoria Alpina*, 47, 2013, p. 17-30.

MILLAR, 1984a : Fergus Millar, « The Political Character of the Classical Roman Republic, 200-151 B.C. », *Journal of Roman Studies*, 74, 1984, p. 1-19.

MILLAR, 1984b : Fergus Millar, « The Political Character of the Classical Roman Republic, 200–151 B.C. », *Journal of Roman Studies*, 74, 1984, p. 1-19.

MITCHELL, 1966 : Jane Mitchell, « The Torquati », *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte*, 15/1, 1966, p. 23–31.

MOATTI, 1997 : Claudia Moatti, *La Raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République*, Paris, Seuil, 1997.

MOCCI et NIN (eds.), 2006 : Florence Mocci et Nuria Nin (eds.), *Aix-en-Provence, Pays d'Aix et Val de Durance*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche (coll. « Carte archéologique de la Gaule »), 2006.

MOLIST et ROVIRA, 1989 : Núria Molist i Capella et Jordi Rovira i Port, « L'"oppidum" ausetà del Turó del Montgròs (El Brull, Osona) », *Empúries*, 48-50, II, 1989, p. 122-141.

MOMMSEN, 1860 : Theodor Mommsen, *Geschichte des Römisches Münzwesens*, Berlin, Weldmann, 1860.

MONTERO et *al.*, 2008 : Ignacio Montero Ruiz, Marc Gener Moret, Mark Hunt Ortiz, Martina Renzi et Salvador Rovira Llorens, « Caracterización analítica de la producción metalúrgica protohistórica de plata en Cataluña », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, nº 18, 2008, p. 292–316.

MONTERO *et al.*, 2011 : Ignacio Montero Ruiz, Arturio Pérez et Núria Rafel Fontanals, « Sobre la procedencia de los metales de las primeras monedas del NE. ibérico. Aplicación de análisis de isótopos de plomo » dans *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean: (10th-1st centuries BC). Actas del IV Encuentro peninsular de numismatica antigua (2010)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2011, vol.58, p. 203-212.

MONTERO *et al.*, 2010 : Ignacio Montero Ruiz, Núria Rafel, Mark Hunt, Mercedes Murillo Barroso, Carmen Rovira, Xosé-Lois Armada et Raimon Graells, « Pre-Roman Mining Activities in the El Molar-Bellmunt-Falset District (Tarragonia, Spain): Indirect Proofs Based on Lead Isotopes Analysis » dans *Mining in European History and Its Impact on Environment and Human Societies*, Innsbruck, Innsbruck University Press, 2010, p. 115-121.

MONTERO *et al.*, 2011 : Ignacio Montero Ruiz, Marta Santos Retolaza, Pere Castanyer Masoliver, Mark Hunt Ortiz, Enriqueta Pons Brun, María Carmen Rovera Hortala et Salvador Rovira Llorens, « Estudio de procedencia del metal en monedas prerromanas » dans Josep Mata-Perelló, Lisard Torro i Abat et Natividad Fuentes Prieto (eds.), *Actas del Quinto Congreso Internacional sobre Minería y Metalurgia Históricas en el SE Europeo (León, 2008). Libro en homenaje a Claude Domergue.*, Lérida, SEDPGYM, 2011, p. 315-328.

MONTEVERDE, 1947 : Jose Luis Monteverde, « Nota sobre el tesorillo de Palenzuela », *Archivo Español de Arqueología*, 20, 1947, p. 61-68.

MORALES et DOBSON, 2005 : Fernando Morales Hernández et Michael Dobson, « Why La Rasa was not a camp of the Scipionic siege of Numantia », *Madrider Mitteilungen*, 46, 2005, p. 104-111.

MORASZ et SANCHEZ, 2011 : Jean-Gabriel Morasz et Corinne Sanchez, « La Maladrerie à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 281-296.

MORENO *et al.*, 2015 : Ana Isabel Moreno Suárez, Blanca María Gómez Tubio, Francisco Ager, Simona Scrivano, Miguel Ángel Respaldiza, Francisca Chaves Tristán et Ruth Pliego Vázquez, « Análisis de las monedas de plata de Villarrubia de los Ojos mediante fluorescencia de rayos X » dans Bellum et argentum. *La Segunda Guerra púnica en Iberia y el conjunto de monedas y plata de Villarrubia de los Ojos (Ciudad Real)*, Séville, Universidad de Sevilla, 2015, p. 231-257.

MORET, 2012 : Pierre Moret, « L'histoire de deux défaites : Tolosa et Caepio (106-105 av. J.-C.) » dans Francisco Marco Simón, Francisco Pina Polo et José Remesal Rodríguez (eds.), Vae Victis*! Perdedores en el mundo antiguo (9-10 de junio de 2011, Zaragoza)*, Barcelone, Universitat de Barcelona (coll. « Instrumenta »), 2012, p. 141-151.

MORET, 2010 : Pierre Moret, « La diffusion du village clos dans le nord-est de la péninsule Ibérique et le problème architectural de la palaia polis d'Emporion » dans Henri Tréziny (ed.), *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris et Aix-en-Provence, Errance et Centre Camille Julian, 2010, p. 329-332.

MORET, 2008a : Pierre Moret, « *Tolosa*, 106-47 av. J.-C. : topographie et histoire », *Pallas*, 76, 2008, p. 295-329.

MORET, 2008b : Pierre Moret, « À propos du Castellet de Banyoles et de Philon de Byzance : une nécessaire palinodie », *Salduie*, 8, 2008, p. 193-215.

MORET, 2004 : Pierre Moret, « *Ethnos* ou ethnie ? Avatars anciens et modernes des noms de peuples ibères » dans Gonzalo Cruz Andreotti et Bartolomé Mora Serrano (eds.), *Identidades étnicas - identidades políticas en el mundo prerromano hispano*, Málaga, Universidad de Málaga, 2004, p. 31-62.

MORET, 1997 : Pierre Moret, « Les Ilergètes et leurs voisins dans la troisième décade de Tite-Live », *Pallas. Revue d'études antiques*, 46, 1997, p. 147-165.

MORET, 1996 : Pierre Moret, *Les Fortifications ibériques, de la fin de l'âge du bronze à la conquête romaine*, Madrid, Casa de Velázquez, 1996.

MORET et QUESADA (eds.), 2002 : Pierre Moret et Fernando Quesada Sanz (eds.), *La guerra en el mundo ibérico y celtibérico (ss. VI-II a. de C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2002.

MORET *et al.*, 2015 : Pierre Moret, Coline Ruiz Darasse et Guillaume Verrier, « Ibère, grec et latin à Toulouse (Haute-Garonne) à la fin du IIe siècle a.C. : nouvelles inscriptions sur céramique du site de la ZAC Niel », *Gallia*, 72.2, 2015, p. 403-416.

MORILLO, 2014 : Ángel Morillo Cerdán, « Campamentos y fortificaciones tardorrepublicanas en Hispania. "Calibrando" a Sertorio » dans Feliciana Sala Sellés et Jesús Moratalla Jávega (eds.), *Las guerras civiles romanas en Hispania. Una revisión histórica desde la Contestania*, Alicante, Diputación de Alicante, Universidad de Alicante, 2014, p. 35-49.

MÜLLER, 2006 : Jörg Müller, « Crepusius and possible shipwrecks », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 152, 2006, p. 15-21.

MÜNZER, 1999 : Friedrich Münzer, *Roman Aristocratic Parties and Families*, Trad. Thérèse Ridley., Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1999.

MYRBERG, 2009 : Nanouschka Myrberg, « The social identity of coin hoards: an example of theory and practice in the space between numismatics and archaeology » dans *Coins in context I. New perspectives for the interpretation of coin finds (colloquium Frankfurt a.M., October 25-27, 2007)*, Mayence, Philipp von Zabern, 2009, p. 157-171.

N

ÑACO, 2010 : Toni Ñaco del Hoyo, « The Republican 'War Economy' Strikes Back : a 'minimalist' approach » dans François Kirbihler et Nathalie Barrandon (eds.), *Administrer les provinces de la République romaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 171-180.

ÑACO, 2006 : Toni Ñaco del Hoyo, « Rearguard Strategies of Roman Republican Warfare in the Far West » dans Toni Ñaco del Hoyo et Isaías Arrayás Morales (eds.), *War and Territory in the Roman World. Guerra y territorio en el mundo romano*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2006, p. 149-167.

ÑACO, 2003 : Toni Ñaco del Hoyo, Vectigal Incertum. *Economia de guerra y fiscalidad republicana en el occidente romano: su impacta histórico en el territorio (218-133 a.C.)*, Oxford, Archaeopress (coll. « BAR International Series »), 2003.

ÑACO et PRINCIPAL, 2012 : Toni Ñaco del Hoyo et Jordi Principal, « Outposts of Integration? Garrisoning, Logistics and Archaeology in North-Eastern Hispania, 133–82 BC » dans Saskia Roselaar (ed.), *Processes of Integration and Identity Formation in the Roman Republic*, Leiden et Boston, Brill, 2012, p. 159-177.

NAVASCUÉS, 1969 : Joaquín María de Navascués, *Las monedas hispánicas del Museo Arqueológico Nacional de Madrid*, 2 volumes., Barcelone, CSIC et Asociación Numismática Española, 1969.

NDIAYE, 2007 : Émilia Ndiaye, « L'image du *barbarus* gaulois chez Cicéron et César », *Vita Latina*, 177, 2007, p. 87-99.

NICK, 2005 : Michael Nick, « Am Ende des Regenbogens... Ein Interpretationsversuch von Hortfunden mit keltischen Goldmünzen » dans

Colin Haselgrove et David Wigg-Wolf (eds.), *Iron Age Coinage and Ritual Practices*, Mayence, Philipp Von Zabern (coll. « Studien zu Fundmünzen der Antike »), 2005, p. 115-155.

NICOLET, 1978 : Claude Nicolet, « Le stipendium des alliés italiens avant la guerre sociale », *Papers of the British School at Rome*, 46, 1978, p. 1-11.

NICOLET, 1978 : Claude Nicolet (ed.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen, 264-27 avant J-C. Tome 2. Genèse d'un empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978.

NICOLET, 1977 : Claude Nicolet, « Armée et fiscalité : pour un bilan de la conquête romaine » dans *Armées et fiscalité dans le monde antique. Paris, 14-16 octobre 1976*, Paris, CNRS, 1977, p. 435-454.

NICOLET, 1976a : Claude Nicolet, Tributum. *Recherche sur la fiscalité directe sous la République romaine*, Bonn, Habelt, 1976.

NICOLET, 1976b : Claude Nicolet, *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976.

NICOLET et GOUDINEAU (eds.), 1978 : Claude Nicolet et Christian Goudineau (eds.), « La Gaule Transalpine » dans Claude Nicolet et Christian Goudineau (eds.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen, 264-27 avant J-C. Tome 2. Genèse d'un empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p. 679-699.

NIETO-PELLETIER, 2013 : Sylvia Nieto-Pelletier, *Catalogue des monnaies celtiques. 1. Les Arvernes (Centre de la Gaule)*, Paris et Saint Germain-en-Laye, Bibliothèque nationale de France et Musée d'achéologie nationale, 2013.

NOGUERA, 2012 : Jaume Noguera, « La Palma – Nova Classis. A Publius Cornelius Scipio Africanus encampment during the Second Punic war in Iberia », *Madrider Mitteilungen*, 53, 2012, p. 262-288.

NOGUERA *et al.*,2014 : Jaume Noguera, Jordi Principal et Toni Ñaco del Hoyo, « La actividad militar y la problemática de su reflejo arqueológico: el caso del Noreste de la Citerior (218-45 a.C.) » dans François Cadiou et Milagros Navarro Caballero (eds.), *La guerre et ses traces: conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine, IIIe-Ier s. a.C. : [actes du colloque international, Bordeaux, 25-27 novembre 2010]*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 41-56.

NOLLA, 2010 : Josep Maria Nolla i Brufau (ed.), *Time of changes. In the beginning of the Romanization. Època de canvis. Als inicis de la romanització*, Gérone, Universitat de Girona (coll. « Studies on the rural world in the Roman period »), 2010.

NORTH, 1981 : John North, « The Development of Roman Imperialism », *Journal of Roman Studies*, 71, 1981, p. 1-9.

O

OLIVER, 2012 : Arturo Oliver Foix, « Los iberos en un territorio de encrucijada. Reflexión final » dans Maria Carme Belarte Franco, José Antonio Benavente Serrano, Luis Fatás Fernández, Jordi Diloli Fons, Pierre Moret et Jaume Noguera (eds.), *Iberos del Ebro. Actas del II congreso internacional (Alcañiz-Tivissa, 16-19 de noviembre de 2011)*, Barcelone, ICAC, 2012, p. 417-422.

OLIVIER, 2012 : Julien Olivier, Archè *et* Chrèmata *en Égypte au IIe siècle avant J.-C. (204 – 81 av. J.-C.)*, thèse, Université d'Orléans, Orléans, 2012.

OLIVIER et PARISOT-SILLON, 2013 : Julien Olivier et Charles Parisot-Sillon, « Les monnaies aux types de Cléopâtre et Marc Antoine. Premiers résultats et perspectives », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 68/9, novembre 2013, p. 256-268.

OLMER *et al.*, 2013 : Fabienne Olmer, Guillaume Verrier, Benjamin Girard et Hervé Bohbot, « Voies, acteurs et modalités du grand commerce en Europe occidentale » dans Anne Colin et Florence Verdin (eds.), *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'AFEAF, Bordeaux 2011*, Bordeaux, Aquitania, 2013, p. 667-693.

ORSI, 1894 : Paolo Orsi, « Caltrano Vicentino. Ripostiglio di vittoriati », *Notizie degli scavi di Antichità*, 1894, p. 259-269.

OTERO, 2009 : Paloma Otero Morán, « La difusión de las emisiones de *Arekorata* » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Ús i circulació de la moneda a la Hispània Citerior*, Barcelone, MNAC (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 2009, p. 65-82.

OTERO, 2002 : Paloma Otero Morán, « *Arekorata* : la moneda como base para el conocimiento de una

ciudad » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Funció i producció de les seques indígenes*, Barcelone, MNAC (coll. « Curs d'Història monetària d'Hispània »), 2002, p. 147-169.

OTERO, 1998 : Paloma Otero Morán, « Uso y función de las monedas ibéricas » dans Marta Campo Díaz (ed.), *La moneda en la societat ibèrica*, Barcelone, MNAC (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 1998, p. 119-140.

P

PADRÓS *et al.*, 2015 : Carles Padrós Gómez, Àngels Pujol et Roger Sala, « Puig Ciutat (Oristà, Barcelona): un praesidium pompeià als peus dels Pirineus? », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 25, 2015, p. 279-292.

PAILLER, 2015 : Jean-Marie Pailler (ed.), *Toulouse. Naissance d'une ville*, Portet-sur-Garonne, Éditions Midi-Pyrénéennes, 2015.

PAILLER, 2011a : Jean-Marie Pailler, « Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines. Le cas Zmaragdus » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 209-228.

PAILLER, 2011b : Jean-Marie Pailler, « Les Rutènes par les mots et par les textes » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 89-102.

PAILLER, 2002 : Jean-Marie Pailler (ed.), *Tolosa : nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Rome, École Française de Rome (coll. « Collection de l'École française de Rome »), 2002.

PALAHÍ, 2010 : Lluís Palahí, « La romanització al nord-est peninsular i els orígens de la vil·la » dans Josep Maria Nolla i Brufau (ed.), *Time of changes. In the beginning of the Romanization. Època de canvis. Als inicis de la romanització*, Gérone, Universitat de Girona (coll. « Studies on the rural world in the Roman period »), 2010, p. 61-87.

PANCOTTI et CALABRIA, 2011 : Andrea Pancotti et Patrizia Calabria, « I denari serrati della Repubblica romana: alcune considerazioni » dans Nicholas Holmes (ed.), *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress. Glasgow 2009*, Glasgow, International Numismatic Council et Spink, 2011, p. 888-892.

PARISOT-SILLON, 2014 : Charles Parisot-Sillon, « Modes de production des fausses monnaies romaines à l'époque républicaine. À propos des coins d'un denier fourré à la légende RVFVS·COS / Q·POM·RVFI », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 69, 10, décembre 2014, p. 304-308.

PARISOT-SILLON et OLIVIER, 2014 : Charles Parisot-Sillon et Julien Olivier, « Un *brockage* républicain à l'effigie de Cléopâtre », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 69, 5, mai 2014, p. 123-124.

PARISOT-SILLON et SARAH, 2017 : Charles Parisot-Sillon et Guillaume Sarah, « Production monétaire et stratégies d'approvisionnement de l'argent en Occident nord-méditerranéen (IIe-Ier siècles av. n. è.) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2017, à paraître.

PARISOT-SILLON et SUSPÈNE, 2013 : Charles Parisot-Sillon et Arnaud Suspène, « Le stéréotype du barbare dans la communication monétaire à la fin de la République romaine » dans Hélène Ménard et Rosa Plana-Mallart (eds.), *Contacts de cultures, constructions identitaires et stéréotypes dans l'espace méditerranéen antique*, Montpellier, Maison des Sciences de l'Homme-Montpellier et Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 49-61.

PARISOT-SILLON *et al.*, 2014 : Charles Parisot-Sillon, Arnaud Suspène et Guillaume Sarah, « Patterns in Die Axes on Roman Republican Silver Coinage », *Numismatic Chronicle*, 174, 2014, p. 91-109.

PARRADO, 1988 : María Soledad Parrado Cuesta, *Composición y circulación de la moneda hispano-romana en la Meseta Norte*, Valladolid, Caja Duero, 1988.

PASSEHL, 2014 : Mark Passehl, *Roman moneyers & coin type chronology, 150 – 50 B.C.*, 2014.

PASSEHL, 2008 : Mark Passehl, « *Pro Mn. Fonteio C. f.* », *The Journal of Ancient Numismatics*, 2008,

1/2, 2008, p. publié en ligne : http://coinproject.com/jan/volume1/issue2/volume1-2-4.html (consulté en août 2016).

PATRONI, 1909 : Giovanni Patroni, « Gerenzago — Oggetti preistorici e tesoretto di monete d'argento galliche e romane, trovati presso il castello », *Notizie degli scavi di Antichità*, V/6, 1909, p. 266.

PAULI, 1971 : Ludwig Pauli, *Studien zur Golasecca-Kultur*, Heidelberg, Kerle, 1971.

PAUNOV, 2014 : Evgeni Paunov, « Dies for striking Republican and early Imperial coins from Moesia and Thrace: ancient forgeries or something else? », *Journal of Ancient History and Archeology*, 1, 2014, p. 29-35.

PAUTASSO, 1979 : Andrea Pautasso, « Gli oboli gallici di San Cesario », *Rassegna numismatica*, 9-10, 1979, p. 9-10.

PAUTASSO, 1975 : Andrea Pautasso, « Le monetazioni preromane con leggende in alfabeto leponzio emesse da popoli delle regioni alpine », *Atti. Centro Studi e Documentazione sull'Italia Romana*, 7, 1975, p. 472-524.

PAUTASSO, 1966 : Andrea Pautasso, *Le monete preromane dell'Italia settentrionale*, Varèse, Centro di studi preistorici ed archeologici, 1966.

PEDRONI, 2009 : Luigi Pedroni, « Roma, Luna e i Liguri », *Analecta Romana Instituti Danici*, 34, 2009, p. 7-17.

PELGROM et STEK, 2014 : Jeremia Pelgrom et Tesse Stek, « Roman Colonization under the Republic: historiographical contextualisation of a paradigm » dans Tesse Stek et Jeremia Pelgrom (eds.), *Roman Republican Colonization: new perspectives from archaeology and ancient history*, Rome, Palombi (coll. « Papers of the Royal Netherlands Institute in Rome »), 2014, p. 11-41.

PENA, 2001 : María José Pena Gimeno, « Les cultes d'Emporion » dans Antoine Hermary et Henri Tréziny (eds.), *Les Cultes des cités phocéennes. Actes du colloque international Aix-en-Provence/Marseille 4-5 juin 1999*, Aix-en-Provence, Edisud, Centre Camille-Jullian (coll. « Études massaliètes »), 2001, p. 59-58.

PÉREZ, 1995 : Antoine Pérez, *Les Cadastres antiques en Narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud, IIe s. av. J.-C.-IIe s. ap. J.-C.*, Paris, CNRS éditions (coll. « Supplément de la Revue archéologique de Narbonnaise »), 1995.

PÉREZ BALLESTER, 2008 : José Pérez Ballester, « La cerámica de barniz negro » dans Darío Bernal Casasola et Albert Ribera i Lacomba (eds.), *Cerámicas hispanorromanas. Un estado de la cuestión*, Cadix, Universidad de Cádiz, 2008, p. 263-274.

PÉREZ MACÍAS et DELGADO, 2011 : Juan Aurelio Pérez Macías et Aquilino Delgado Domínguez, « El *castellum* de El Castillejo (El Campillo, Huelva): la explotación romano-republicana en Riotinto » dans Juan Aurelio Pérez Macías, Aquilino Delgado Domínguez, Juan Manuel Pérez López et Francisco Javier García Delgado (eds.), *Río Tinto. Historia, patrimonio minero y turismo cutural*, Huelva, Universidad de Huelva, 2011, p. 47-73.

PÉREZ MACÍAS *et al.* (eds.), 2011 : Juan Aurelio Pérez Macías, Aquilino Delgado Domínguez, Juan Manuel Pérez López et Francisco Javier García Delgado (eds.), *Río Tinto. Historia, patrimonio minero y turismo cutural*, Huelva, Universidad de Huelva, 2011.

PERNET, 2010 : Lionel Pernet, *Armement et auxiliaires gaulois (IIe et Ier siècles avant notre ère)*, Montagnac, Monique Mergoil, 2010.

PEYRE, 1979 : Christian Peyre, *La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle avant J.-C.*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1979.

PIANA AGOSTINETTI, 2014 : Paola Piana Agostinetti, « Contributo alla cronologia della tarda Età di La Tène nella Cisalpina centrale » dans Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014, p. 37-62.

PIEGDOŃ, 2014 : Maciej Piegdoń, « *Viamfecei…ponteis…poseivei…forum aedisque poplicas heic fecei*. Political activity of M. Aemilius Lepidus in Northern Italy » dans Kamilla Twardowska, Maciej Salamon, Sławomir Sprawski, Michał Stachura et Stanisław Turlej (eds.), *Within the Circle of Ancient Ideas and Virtues. Studies in Honour of Professor Maria Dzielska*, Cracovie, Historia Iagellonica, 2014, p. 197-208.

PINA POLO, 2015 : Francisco Pina Polo, « Foreign *Clientelae* Revisited: A Methodological Critique »

dans Martin Jehne et Francisco Pina Polo (eds.), *Foreign « clientelae » in the Roman Empire: a reconsideration*, Stuttgart, Steiner, 2015, p. 19-42.

PINA POLO, 2014 : Francisco Pina Polo, « Les guerres de conquête en Hispanie et l'acquisition de clientèles provinciales » dans François Cadiou et Milagros Navarro Caballero (eds.), *La guerre et ses traces : conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine, IIIe-Ier s. a.C. : [actes du colloque international, Bordeaux, 25-27 novembre 2010]*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 443-456.

PINA POLO, 2011a : Francisco Pina Polo, « Les Cornelii Balbi de Gadès : un exemple de clientélisme provincial ? » dans Nathalie Barrandon et François Kirbihler (eds.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 189-203.

PINA POLO, 2011b : Francisco Pina Polo, « Los vascones, Pompeyo y la fundación de Pompelo », *Príncipe de Viana*, 2011, 253, 2011, p. 137-147.

PINA POLO, 2008 : Francisco Pina Polo, « Hispania of Caesar and Pompey. A conflict of *clientelae*? » dans María Paz García-Bellido, Antonio Mostalac et Alicia Jiménez Díez (eds.), *Del* imperium *de Pompeyo a la* auctoritas *de Augusto. Homenaje a Michael Grant*, Madrid, CSIC (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2008, p. 41-48.

PINA POLO, 2007 : Francisco Pina Polo, « Kontinuitat und Innovation im Sradtenetzwerk der nordöstlichen Iberischen Halbinsel zur Zeit der Republik » dans Sabine Panzram (ed.), *Städte im Wandel. Bauliche Inszenierung und literarische Stilisierung lokaler Eliten auf der Iberischen Halbinsel*, Hambourg, Lit, 2007, p. 25-57.

PINA POLO, 2003 : Francisco Pina Polo, « ¿Por qué fue reclutada la *turma Salluitana* en Salduie? », *Gerión*, 21/1, 2003, p. 197-204.

PION, 2012 : Patrick Pion, « La monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages celtiques au nord-ouest du complexe Nord-alpin (IIIe siècle av. J.-C.) » dans Patrick Pion et Bernard Formoso (eds.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs: métissages et hybridations*, Paris, De Boccard, 2012, p. 151-164.

PION et FORMOSO (eds.), 2012 : Patrick Pion et Bernard Formoso (eds.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs: métissages et hybridations*, Paris, de Boccard, 2012.

PITA *et al.*, 2008 : Xosé-Lois Armada Pita, Beatriz Comendador Rey et Óscar García Vuelta, « La investigación arqueométrica sobre la metalurgia de Galicia: una aproximación a su trayectoria y estado actual » dans Salvador Rovira Llorens, Manuel García-Heras, Marc Gener Moret et Ignacio Montero Ruiz (eds.), *Actas del VII Congreso Ibérico de Arqueometría (Madrid, 8-10 octubre 2007)*, Madrid, CSIC, 2008, p. 410-431.

PITARCH et QUERALT, 2008 : Àfrica Pitarch et Ignasi Queralt, « Anàlisi per EDXRF de monedes de plata procedents de la col·lecció de les colònies gregues d'*Emporion* i *Rhode* del Gabinet Numismàtic de Catalunya del MNAC » dans Marta Campo Díaz (ed.), *Els tallers monetaris : organització i producció*, Barcelone, Museu Nacional d'Art de Catalunya (coll. « Curs d'història monetària d'Hispània »), 2008, p. 29-41.

PLANA-MALLART et PRADO, 2013 : Rosa Plana-Mallart et Gabriel de Prado Cordero, « Les modalités et l'évolution du peuplement rural dans la partie centrale de l'Empordà : de l'*oppidum* d'Ullastret aux *civitates* d'*Emporiae* et de *Gerunda* » dans Jean-Luc Fiches, Rosa Plana-Mallart et Victor Revilla Calvo (eds.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain.* Gallia *et* Hispania*. Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2013, p. 49-58.

POLANYI, 2014 : Karl Polanyi, *For a New West. Essays, 1919–1958*, Éd. Giorgio Resta et Mariavittoria Catanzariti., Milan, Polity, 2014.

POLANYI, 2000 : Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Trad. Catherine Malamoud., Paris, Gallimard, 2000.

POLANYI, 1987 : Karl Polanyi, *Il Dahomey e la tratta degli schiavi. Analisi di un'economia arcaica*, Turin, Einaudi, 1987.

POLANYI, 1957 : Karl Polanyi, « Aristotle Discovers The Economy » dans Karl Polanyi, Conrad Arensberg et Harry Pearson (eds.), *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, Glencoe, Free Press, 1957, p. 64-94.

POPOVITCH, 2001 : Laurent Popovitch, « Les monnaies romaines » dans Michel Reddé et Siegmar von Schnurbein (eds.), *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-*

1997), 2, Paris, De Boccard (coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres »), 2001, p. 69-95.

POURNOT, 2005 : Joëlle Pournot, « La circulation monétaire à Marseille du IIIe siècle avant au VIe après J.-C. à la lumière des découvertes archéologiques (1967-2000) » dans Marie-Pierre Rothé et Henri Tréziny (eds.), *Carte archéologique de la Gaule 13-3. Marseille et ses alentours*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 2005, p. 283-286.

POURNOT, 2000 : Joëlle Pournot, « Le Trésor de Rognac, dernières frappes monétaires en argent de Massalia » dans Jean Chausserie-Laprée (ed.), *Le temps des Gaulois en Provence. Catalogue d'exposition, Martigues, juin-octobre 2000*, Martigues, Musée Ziem et Ville de Martigues, 2000, p. 72-73.

POUX, 2004 : Matthieu Poux, *L'Âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Monique Mergoil, 2004.

PRAG, 2014 : Jonathan Prag, « The quaestorship in the third and second centuries BC » dans Julien Dubouloz, Sylvie Pittia et Gaetano Sabatini (eds.), *L'*imperium Romanum *en perspective. Les savoirs d'empire durant la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 193-210.

PRAG, 2011 : Jonathan Prag, « Provincial governors and auxiliary soldiers » dans Nathalie Barrandon et François Kirbihler (eds.), *Les gouverneurs et les provinciaux sous la République romaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 15-28.

PRAG, 2010 : Jonathan R. W. Prag, « Troops and commanders: *auxilia externa* under the Roman Republic », *Hormos. Ricerche di Storia Antica*, 2, 2010, p. 101-113.

PRÓSPER, 2008 : Blanca María Prósper Pérez, *El bronce celtibérico de Botorrita I*, Pise, Rome, Fabrizio Serra, 2008.

PROST, 2009 : François Prost, « Cicéron, *Laelius de amicitia* », *Vita Latina*, 180, 2009, p. 98-108.

PY, 2009 : Michel Py, *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, Paris, Errance, 2009.

PY, 2006 : Michel Py, *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes, Éd. de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. « Lattara »), 2006, 2/, p. 1270

PY, 1990 : Michel Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, École Française de Rome (coll. « Publications de l'École française de Rome »), 1990, 2 vol.

Q

QUESADA, 2010a : Fernando Quesada Sanz, *Armas de la antigua Iberia, de Tartesos a Numancia*, Madrid, Esfera de los libros, 2010.

QUESADA, 2010b : Fernando Quesada Sanz, « Las armas en los poblados ibéricos: teoría, método y resultados », *Gladius*, 30, 2010, p. 17-42.

QUESADA, 2003 : Fernando Quesada Sanz, « La guerra en la comunidades ibéricas (c. 237-c. 195 a.C.): un modelo interpretativo » dans Ángel Morillo Cerdán, François Cadiou et David Hourcade (eds.), *Defensa y territorio en Hispania de los Escipiones a Augusto*, Madrid-León, Universidad de León et Casa de Velázquez, 2003, p. 101-156.

QUESADA, 1997 : Fernando Quesada Sanz, *El Armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la cultura ibérica, siglos VI-I a.C.*, 2 volumes., Montagnac, Monique Mergoil, 1997.

QUESADA, 1992 : Fernando Quesada Sanz, *Arma y símbolo: la Falcata Ibérica*, Alicante, Diputación de Alicante, Institut de cultura Juan Gil-Albert, 1992.

R

RADDATZ, 1969 : Klaus Raddatz, *Die Schatzfunde der Iberischen Halbinsel vom Ende des dritten bis zur Mitte des ersten Jahrhunderts vor Chr. Geb. : Untersuchungen zur hispanischen Toreutik*, Berlin, de Gruyter (coll. « Madrider Forschungen »), 1969.

RAFEL *et al.*, 2010 : Núria Rafel Fontanals, Ignacio Montero Ruiz, Pere Castanyer, Xavier Aquilue, Xosé-Lois Armada, M. Carme Belarte, Sara Fairen, Pepa Gasull, Marc Gener et Raimon Graells, « New Approaches on the Archaic Trade in the North-

Eastern Iberian Peninsula: Exploitation and Circulation of Lead and Silver », *Oxford Journal of Archaeology*, 29, n° 2, 2010, p. 175–202.

RAFEL *et al.* (eds.), 2008 : Núria Rafel Fontanals, Ignacio Montero Ruiz et Pere Castanyer (eds.), « Workshop. Plata prerromana en Cataluña. Explotación y circulación del plomo y la plata en el primer milenio ane », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 18, 2008, p. 243-328.

RAMBAUD, 1969 : Michel Rambaud, « La cavalerie de César » dans Jacqueline Bibauw (ed.), *Hommages à Marcel Renard, II*, Bruxelles, Latomus (coll. « Latomus »), 1969, p. 650-663.

RAMBAUD, 1966 : Michel Rambaud, *L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Belles Lettres, 1966.

RAMSL, 2014 : Peter Ramsl, « The relationship between Austrian and Northern Italian sites in the Iron Age » dans Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Massimo Saracino et Daniele Vitali (eds.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie. Premier et Second Âges du fer. I Celti e l'Italia del Nord. Prima e Seconda Età del ferro. Actes du XXXVIe colloque international de l'AFEAF - Vérone, 17-20 mai 2012*, Dijon, Université de Bourgogne - ARTeHIS (coll. « Revue archéologique de l'Est »), 2014.

RANCOULE, 2003 : Guy Rancoule, « Influences hispaniques en bassin audois. Les apports de la circulation monétaire du IVe au Ier s. av. J.-C. » dans Michel Bats, Bernard Dedet, Pierre Garmy, Thierry Janin, Claude Raynaud et Martine Schwaller (eds.), *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée (coll. « Supplément de la Revue archéologique de Narbonnaise »), 2003, p. 441-448.

RANCOULE, 2000 : Guy Rancoule, « Observations sur la circulation monétaire à l'époque romaine républicaine dans la partie méridionale de l'Aude », *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 200, 2000, p. 29-38.

RANCOULE, 1999 : Guy Rancoule, « L'agglomération gauloise de La Lagaste (communes de Pomas et Roufiac d'Aude). Apports, échanges et transit dans la vallée de l'Aude à l'époque républicaine », *Pallas*, 50, 1999, p. 63-74.

RAPI, 2011 : Marta Rapi, « Da Golasecchiani a Insubri: formazione, evoluzione e caratteri culturali » dans *I Celti in Insubria. Nuove prospettive. Atti del convegno (Varese 30 maggio 2010)*, Varèse, Terra Insubre, 2011, p. 55-69.

RASCÓN et SÁNCHEZ, 2007 : Sebastián Rascón Marqués et Ana Lucía Sánchez Montes, « Complutum y los carpetanos: cambio y continuidad cultural desde el mundo indígena a la ciudad hispanorromana » dans *Estudios sobre la Edad del Hierro en la Carpetania*, Alcalá de Henares, Museo Arqueológico Regional (coll. « Zona arqueológica »), 2007, vol.1, p. 302-320.

RAVIGNOT et LOPEZ, 2014 : Romain Ravignot et Cédric Lopez, « Étude d'iconographie d'un coin multimonétaire gaulois pour la monnaie du type « au sanglier » des *Ruteni* », *Revista Numismática OMNI*, 8, novembre 2014, p. 150-162.

REDDÉ, 2014 : Michel Reddé (ed.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius, 2014.

REDDÉ *et al.* (eds.), 2011 : Michel Reddé, Philippe Barral, François Favory, Jean-Paul Guillaumet, Martine Joly, Jean-Yves Marc, Pierre Nouvel, Laure Nuninger et Christophe Petit (eds.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (coll. « Bibracte »), 2011, 2/.

REDDÉ et SCHNURBEIN (eds.), 2001 : Michel Reddé et Siegmar von Schnurbein (eds.), *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, 3 volumes, Paris, De Boccard (coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres »), 2001.

RIBERA, 2014 : Albert Ribera i Lacomba, « La destrucción de *Valentia* (75 a.C.) y la cultura material de la época de Sertorio (82-75 a.C.) » dans Feliciana Sala Sellés et Jesús Moratalla Jávega (eds.), *Las guerras civiles romanas en Hispania. Una revisión histórica desde la Contestania*, Alicante, Diputación de Alicante, Universidad de Alicante, 2014, p. 65-77.

RICCI, 1909 : Serafino Ricci, « Gerenzago — Ripostiglio di monete galliche », *Notizie degli scavi di Antichità*, V/6, 1909, p. 299-301.

RICHARD, 1977 : Jean-Claude Richard, « Un coin monétaire de la République romaine découvert à La Tour de France (Pyrénées-Orientales) », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 32/4, avril 1977, p. 184-185.

RICHARD *et al.*, 2009 : Jean-Claude Richard, Jean-Luc Genevrier et Gisèle Gentric, « Un poinçon de coin monétaire de la série en argent à la légende NEMAY (BN 2709-2716) provenant du Pays Gévaudan », *Cahiers Numismatiques*, 2009, 182, 2009, p. 3-7.

RICHARD et VILLARONGA, 1973 : Jean-Claude Richard et Leandre Villaronga i Garriga, « Recherches sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du Sud antérieurement à l'époque d'Auguste », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 9, n° 1, 1973, p. 81-131.

RICHARD, 2015 : Jean-Claude Richard Ralite, « Les monnaies antiques de l'oppidum de Montlaurès (Narbonne, Aude). Première partie : les dominantes de la circulation monétaire », *Bulletin du Cercle d'Etudes Numismatiques*, 51/3, 2015, p. 8-12.

RICHARD et GENTRIC, 2014a : Jean-Claude Richard Ralite et Gisèle Gentric, « Le trésor de « monnaies au cavalier » découvert en 1919 à Villette (Saint-Laurent-du-Pont, Isère) », *OMNI*, 8, novembre 2014, p. 172-195.

RICHARD et GENTRIC, 2014b : Jean-Claude Richard Ralite et Gisèle Gentric, « Le trésor de « monnaies au cavalier » découvert en 1889 à Sainte-Blandine (Isère) », *Schweizer Münzblätter*, 254, 2014, p. 39-48.

RICHARD *et al.*, 2014 : Jean-Claude Richard Ralite, Gisèle Gentric, Dominique Briquel et Lionel Pernet, « Les monnaies à légendes lépontiques de la Gaule du Sud-Est », *Cahiers Numismatiques*, décembre 2014, 202, 2014, p. 9-28.

RICHARDSON, 2008 : John Richardson, *The Language of Empire. Rome and the Idea of Empire From the Third Century BC to the Second Century AD.*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

RICHARDSON, 1986 : John Richardson, *Hispaniae. Spain and the development of Roman imperialism, 218-82 BC*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

RICHARDSON, 1979 : John Richardson, « Ea Quae Fiunt in Provinciis », *The Journal of Roman Studies*, 69, 1979, p. 156-161.

RICO, 2010 : Christian Rico, « Sociétés et entrepreneurs miniers italiques en Hispanie à la fin de l'époque républicaine : una comparaison entre les districts de Carthagène et de Sierra Morena » dans Ab Aquitania in Hispaniam. *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Pierre Sillières*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2010, p. 395-415.

RICO *et al.*, 2015 : Christian Rico, Jean-Marc Fabre et Juan Antonio Antolinos Marín, *La* sierra *de Carthagène. Les mines et la métallurgie du plomb-argent à l'époque romaine*, Madrid, Casa de Velázquez (coll. « Chroniques d'archéologie 2009-2015 »), 2015.

RIPOLLÈS, 2011 : Pere Pau Ripollès Alegre, « Cuando la plata se convierte en moneda: Iberia oriental » dans María Paz García-Bellido, Laurent Callegarin et Alicia Jiménez Díez (eds.), *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean: (10th-1st centuries BC). Actas del IV Encuentro peninsular de numismatica antigua (2010)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2011, vol.58, p. 213-226.

RIPOLLÈS, 2008 : Pere Pau Ripollès Alegre, « The X4 Hoard (Spain): Unveiling the Presence of Greek Coinages during the Second PunicWar », *Israel Numismatic Research*, 3, 2008, p. 51-64.

RIPOLLÈS, 2005a : Pere Pau Ripollès Alegre, « Coinage and Identity in the Roman Provinces: Spain » dans Christopher Howgego, Volker Heuchert et Andrew Burnett (eds.), *Coinage and Identity in the Roman Provinces*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 79-93.

RIPOLLÈS, 2005b : Pere Pau Ripollès Alegre, *Monedas Hispánicas de la Bibliothèque nationale de France*, Madrid, Real Academia de la Historia, 2005.

RIPOLLÈS, 2005c : Pere Pau Ripollès Alegre, « El tresor d'Orpesa la Vella (Orpesa, Castelló) », *Acta Numismàtica*, 35, 2005, p. 15-34.

RIPOLLÈS, 1999 : Pere Pau Ripollès Alegre, « De nuevo sobre la localización de Ikale(n)sken » dans Miguel Ángel Valero Tévar (ed.), *Primeras Jornadas de Arqueología Ibérica en Castilla-La Mancha*, Tolède, Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha, Consejería de Educación y Cultura, 1999, p. 145-168.

RIPOLLÈS, 1988 : Pere Pau Ripollès Alegre, *La Ceca de Valentia*, Valence, Generalitat Valenciana, Conselleria de cultura, educació i ciència, 1988.

RIPOLLÈS, 1982 : Pere Pau Ripollès Alegre, *La circulación monetaria en la Tarraconense mediterránea*, Valence, Diputación de Valencia et Universidad de Valencia, 1982.

RIPOLLÈS et ABASCAL, 2000 : Pere Pau Ripollès Alegre et Juan Manuel Abascal Palazón, *Monedas hispánicas*, Madrid, Real Academia de la Historia, Gabinete de antigüedades, 2000.

RIPOLLÈS et ABASCAL, 1998 : Pere Pau Ripollès Alegre et Juan Manuel Abascal Palazón, « Varia metallica (II): Anàlisi de monedes antigues », *Acta Numismàtica*, 28, 1998, p. 33-52.

RIPOLLÈS et ABASCAL, 1995 : Pere Pau Ripollès Alegre et Juan Manuel Abascal Palazón, « Metales y aleaciones en las acuñaciones antiguas de la Península Ibérica », *Saguntum*, 29, 1995, p. 131-155.

RIPOLLÈS *et al.*, 2013 : Pere Pau Ripollès Alegre, Eva Collado et Carme Delegido, « Los hallazgos monetales y la plata en bruto de La Carència » dans Rosa Albiach Descals (ed.), *L'oppidum de la Carència de Torís i el seu territori*, 2013, p. 153-230.

RIPOLLÈS *et al.*, 2009 : Pere Pau Ripollès Alegre, Gonzalo Cores Uria et Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, « El tesoro de Armuña de Tajuña (Guadalajara). Parte I: las monedas » dans Alicia Arévalo González (ed.), *Actas. XIII Congreso Nacional de Numismática. « Moneda y Arqueología » (Cádiz, 22-24 octubre de 2007)*, Madrid et Cádiz, Universidad de Cádiz et Sociedad Iberoamericana de Estudios Numismáticos, 2009, p. 163-182.

RIPOLLÈS et GOZALBES, 1997 : Pere Pau Ripollès Alegre et Manuel Gozalbes Fernández de Palencia, « Nouvelles pièces ibériques provenant du trésor de Barcus (Pyrénées-Atlantiques) », *Antiquités nationales*, 29, 1997, p. 93-98.

RIPOLLÈS et LLORENS, 2002 : Pere Pau Ripollès Alegre et María del Mar Llorens, *Arse-Saguntum. Historia monetaria de la ciudad y su territorio*, Sagunto, Bancaja, 2002.

RIPOLLÈS et RIBERA, 2005 : Pere Pau Ripollès Alegre et Albert Ribera i Lacomba, « El tesoro de Cheste » dans Albert Ribera i Lacomba et Pere Pau Ripollès Alegre (eds.), *Tesoros monetarios de Valencia y su entorno*, Valence, Ajuntament de Valencia, 2005, p. 19-33.

RODDAZ, 2006 : Jean-Michel Roddaz, « D'une péninsule à l'autre : l'épisode sertorien » dans Antonio Sartori et Alfredo Valvo (eds.), *Hiberia-Italia, Italia-Hiberia : Convegno internazionale di epigrafia e storia antica, Gargnano-Brescia (28-30 aprile 2005)*, Milan et Brescia, Cisalpino, 2006, p. 5-35.

RODRÍGUEZ, 2014 : Isabel Rodríguez Casanova, « El tesoro de Valeria: nuevas aportaciones sesenta años después » dans Enrique Gozalbes Cravioto, Juan Antonio Hernández Rubio et José Antonio Almonacid Clavería (eds.), *Cuenca: la historia en sus monedas*, Cuenca, Universidad de Castilla-La Mancha, 2014, p. 85-106.

RODRÍGUEZ, 2009 : Isabel Rodríguez Casanova, « Tesoros sertorianos: nuevas perspectivas desde datos antiguos » dans *Moneda y arqueología. XIII Congreso nacional de numismática, Cádiz, 22-24 de octubre de 2007*, Cadix, Universidad de Cádiz ; Museo Casa de la Moneda, 2009, p. 337-352.

RODRÍGUEZ et CANTO, 2011 : Isabel Rodríguez Casanova et Alberto Canto García, « Alteraciones en moneda hispánica: algunas reflexiones sobre la moneda cizallada » dans *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean: (10th-1st centuries BC). Actas del IV Encuentro peninsular de numismatica antigua (2010)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2011, vol.58, p. 247-266.

ROLDÁN, 1994 : José Manuel Roldán Hervas, *El Imperialismo romano : Roma y la conquista del mundo mediterraneo : 264-133 A.C.*, Madrid, Sintesis, 1994.

ROLDÁN, 1993 : José Manuel Roldán Hervas, *Los hispanos en el ejército romano de época republicana*, Salamanque, Universidad de Salamanca (coll. « Acta Salmanticensia. Estudios Históricos y Geográficos »), 1993.

ROMERO et MARTÍN, 1992 : Fernando Romero Carnicero et Miguel Ángel Martín Carbajo, « Hallazgos monetarios ibéricos e hispanorromanos en Numancia » dans *Actas del II Symposium de Arqueología Soriana (19-21 de octubre de 1989), I*, Soria, Diputación Provincial de Soria, 1992, p. 671-681.

ROSELAAR, 2012 : Saskia Roselaar (ed.), *Processes of Integration and Identity Formation in the Roman Republic*, Leiden et Boston, Brill, 2012.

ROSENSTEIN, 2012a : Nathan Rosenstein, « Integration and Armies in the Middle Republic » dans Saskia Roselaar (ed.), *Processes of Integration and Identity Formation in the Roman Republic*, Leiden et Boston, Brill, 2012, p. 85-103.

ROSENSTEIN, 2012b : Nathan Rosenstein, « Paul J. Burton, *Friendship and Empire: Roman Diplomacy and Imperialism in the Middle Republic (353-146 BC)* », recension parue dans *Classical Journal*

online(05/12/2012) : http://cj.camws.org/reviews2012.php, 2012, 2012.

ROSENSTEIN, 2004 : Nathan Rosenstein, *Rome at War. Farms, Families, and Death in the Middle Republic*, Chapel Hill et Londres, University of North Carolina Press, 2004.

ROSSIGNOL, 2010 : Benoît Rossignol, « Mourir à Cenabum pendant la Guerre des Gaules : *Fufius Cita* » dans François Chausson (ed.), *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires, notables dans les provinces d'Occident (Espagnes, Gaules, Germanies, Bretagne)*, Paris, Errance, 2010, p. 35-45.

ROSTOVTZEFF, 1988 : Michail Ivanovitch Rostovtzeff, *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, Paris, Laffont, 1988.

ROTH, 1999 : Jonathan Roth, *The Logistics of the Roman Army at War (264 B.C.-A.D. 235)*, Leiden et Boston, Brill, 1999.

ROTHÉ et TRÉZINY (eds.), 2005 : Marie-Pierre Rothé et Henri Tréziny (eds.), *Carte archéologique de la Gaule 13-3. Marseille et ses alentours*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la recherche, 2005.

ROUILLARD *et al.*, 2015 : Pierre Rouillard, Rosa Plana-Mallart et Pierre Moret, « Les Ibères à la rencontre des Grecs » dans Réjane Roure (ed.), *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats*, Paris, Errance (coll. « Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine »), 2015, p. 199-218.

ROURE, 2015 : Réjane Roure (ed.), *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats*, Paris, Errance (coll. « Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine »), 2015.

ROVIRA LLORENS *et al.*, 2012 : Salvador Rovira Llorens, Francisco Burillo Mozota, Raúl López et Javier Ibáñez, « Metalurgia y explotación de recursos minerales en el entorno de la ciudad-estado celtibérica de Segeda I (Mara, Zaragoza) » dans *Minería y metalurgia antiguas: visiones y revisiones: homenaje a Claude Domergue*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012, vol.128, p. 27-42.

RUÍZ, 1998 : Arturo Ruíz Rodríguez, « Los príncipes iberos: procesos económicos y sociales » dans Carmen Aranegui Gascó (ed.), *Los Iberos. Príncipes de Occidente. Estructuras de poder en la sociedad ibérica*, Barcelone, Fundación La Caixa, 1998, p. 289-300.

RUIZ et MOLINOS, 1993 : Arturo Ruiz Rodríguez et Manuel Molinos Molinos, *Los iberos : análisis arqueológico de un proceso histórico*, Barcelone, Crítica, 1993.

RUTTER, 2001 : Keith Rutter, *Historia Numorum. Italy*, Londres, British Museum Press, 2001.

S

SAHLINS, 1976 : Marshall Sahlins, *Âge de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Trad. T. Jolas, Préface de P. Clastres., Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des sciences humaines »), 1976.

SALINAS DE FRÍAS, 2014 : Manuel Salinas de Frías, « Hispania en la política exterior de la oligarquía romana del siglo II a.C. » dans François Cadiou et Milagros Navarro Caballero (eds.), *La guerre et ses traces: conflits et sociétés en Hispanie à l'époque de la conquête romaine, IIIe-Ier s. a.C. : [actes du colloque international, Bordeaux, 25-27 novembre 2010]*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 431-442.

SALINAS DE FRÍAS, 2010 : Manuel Salinas de Frías, « Sobre algunos textos clásicos referentes a la caballería de los celtíberos y al simbolismo de sus armas », *Gladius*, 30, 2010, p. 137-154.

SALINAS DE FRÍAS, 2006 : Manuel Salinas de Frías, *Los pueblos prerromanos de la Península Ibérica*, Madrid, Akal, 2006.

SANCHEZ, 2009 : Corinne Sanchez, *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique*, Montpellier, Éd. de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise (coll. « Supplément de la Revue archéologique de Narbonnaise »), 2009.

SANCHEZ et JÉZÉGOU, 2014 : Corinne Sanchez et Marie-Pierre Jézégou, *Les ports antiques de Narbonne*, Narbonne, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, 2014.

SÁNCHEZ MORENO, 2011 : Eduardo Sánchez Moreno, « De la resistencia a la negociación: acerca de las actitudes y capacidades de las comunidades hispanas frente al imperialismo romano » dans Enrique García Riaza (ed.), *De fronteras a provincias. Interacción e integración en Occidente (ss. III-I a.C.)*, Palma de Majorque, UIB, 2011, p. 97-103.

SÁNCHEZ MORENO et GÓMEZ, 2013 : Eduardo Sánchez Moreno et Joaquín Gómez Pantoja, « Voces y ecos. Las fuentes para el estudio de la Hispania Antigua » dans Eduardo Sánchez Moreno, Adolfo Domínguez Monedero et Joaquín Gómez Pantoja (eds.), *Protohistoria y Antigüedad de la Península Ibérica, I*, Madrid, Sílex, 2013, p. 17-71.

SÁNCHEZ MORENO, PÉREZ RUBIO et GARCÍA RIAZA, 2015 : Eduardo Sánchez Moreno, Alberto Pérez Rubio et Enrique García Riaza, « Fronteras y agregaciones políticas en Celtiberia: datos para un debate », *Cuadernos de préhistoria y arqueología (CuPAUAM)*, 41, 2015, p. 69-85.

SANMARTÍ, 2005 : Joan Sanmartí Grego, « La conformación del mundo ibérico septentrional », *Palaeohispanica*, 5, 2005, p. 333-358.

SANTANGELO, 2007 : Federico Santangelo, « A survey of recent scholarship on the age of the Gracchi (1985-2005) », *Topoi*, 15, 2007, p. 465-510.

SANZ, 2015 : Anthony-Marc Sanz, « La *deditio* : un acte diplomatique au cœur de la conquête romaine (fin du IIIe-fin du IIe siècle avant J.-.C) » dans Barthélémy Grass et Ghislaine Stouder (eds.), *La diplomatie romaine sous la République : réflexions sur une pratique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 87-105.

SANZ PÉREZ, 2003 : Eugenio Sanz Pérez, « La minería de plata en la Celtiberia: Una aproximación », *Cuadernos de Estudios Borjanos*, 46, 2003, p. 15-49.

SARAH, 2008 : Guillaume Sarah, *Caractérisation de la composition et de la structure des alliages argent-cuivre par ICP-MS avec prélèvement par ablation laser. Application au monnayage carolingien*, thèse, Université d'Orléans, Orléans, 2008.

SARAH *et al.*, 2009 : Guillaume Sarah, Bernard Gratuze, Marc Bompaire et Jean-Noël Barrandon, « A new approach for the investigation of ancient silver coins: depth profile analysis by laser ablation inductively coupled plasma mass spectrometry (LA-ICP-MS) » dans *2nd International Conference. Archaeometallurgy in Europe 2007. 17-21 June, 2007. Aquileia, Italy. Selected papers*, Milan, Associazione italiana di metallurgia, 2009, p. 477-486.

SAVÈS, 1976 : Georges Savès, *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule : examen et catalogue*, Toulouse, Privat, 1976.

SCHAAD, 2011 : Daniel Schaad, « Cadre de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste » dans Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler et Daniel Schaad (eds.), *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C. - 100 p.C. Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16 et 17 novembre 2007*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 23-31.

SCHEERS, 2016 : Simone Scheers, « Quelques corrections au classement des deniers 'au cavalier' de la vallée du Rhône. Le sous-groupe à la légende COMA », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 2016, vol. 162, 2016, pagination inconnue.

SCHEERS, 2002 : Simone Scheers, « La circulation monétaire à Vieille-Toulouse » dans Jean-Marie Pailler (ed.), *Tolosa : nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Rome, École Française de Rome (coll. « Collection de l'École française de Rome »), 2002, p. 156-167.

SCHEERS, 1969 : Simone Scheers, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Leuven, Universiteitsbibliotheek : Universitaire Uitgaven (coll. « Werken op het gebied van de geschiedenis en de filologie »), 1969.

SCHEIDEL *et al.* (eds.), 2008 : Walter Scheidel, Ian Morris et Richard Saller (eds.), *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

SCHIASSI, 1820 : Filippo Schiassi, *Del ritrovamento di medaglie consolari e di famiglie fatto a Cadriano nel bolognese l'anno 1811*, Bologne, Giuseppe Lucchesini, 1820.

SCHULTEN, 1931 : Adolf Schulten, *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen. 1905-1912. Bd II. Die Stadt Numantia*, Munich, Bruckmann, 1931.

SCHULTEN, 1929 : Adolf Schulten, *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen. 1905-1912. Bd IV. Die Lager bei Renieblas*, Munich, Bruckmann, 1929.

SCHULTEN, 1927a : Adolf Schulten, « Las referencias sobre los vascones hasta el año 810 p.C. », *Revista Internacional de los Estudios Vascos*, 18, 1927, p. 225-240.

SCHULTEN, 1927b : Adolf Schulten, *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen. 1905-1912. Bd III. Die Lager des Scipio*, Munich, Bruckmann, 1927.

SCHULTEN, 1914 : Adolf Schulten, *Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen. 1905-1912. Bd I.*

Die Keltiberer und ihrer Kriege mit Rome, Munich, Bruckmann, 1914.

SCIAU et RICHARD, 1982 : Guy Sciau et Jean-Claude Richard, « Un coin monétaire celtique découvert à La Lagaste (Pomas et Rouffiac, Aude) », *Cahiers Numismatiques*, 73, septembre 1982, p. 166-169.

SEAFORD, 2004 : Richard Seaford, *Money and the Early Greek Mind. Homer, Philosophy, Tragedy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

SEGARD, 2009 : Maxence Segard, *Les Alpes occidentales romaines*, Aix-en-Provence et Paris, Errance et Centre Camille Julian, 2009.

SEJAS DEL PIÑAL, 2009 : Gema Sejas del Piñal, « Análisis físico-químicos » dans *La ceca de Turiazu: monedas celtibéricas en la Hispania republicana*, Valencia, Diputación de Valencia, Servicio de Investigación Prehistórica del Museo de Prehistoria de Valencia, 2009.

SEJAS DEL PIÑAL, 1993 : Gema Sejas del Piñal, « Consideraciones sobre la política monetaria bárquida a partir del análisis de sus monedas de plata », *Rivista di Studi Fenici*, 21, 1993, p. 111-136.

SELTMAN, 1944 : Charles Seltman, « Argentum oscense and bigati », *Numismatic Chronicle*, 4, 1944, p. 77-82.

SERAFIN, 1988a : Patrizia Serafin Petrillo, « Ripensando ai suberati... », *Rivista Italiana di Numismatica*, 90, 1988, p. 131-139.

SERAFIN, 1988b : Patrizia Serafin Petrillo, « Sul contenuto argenteo di alcune serie ispaniche », *Bollettino di Numismatica*, 11, 1988, p. 161-167.

SERAFIN, 1987 : Patrizia Serafin Petrillo, « Sulla « valutazione » del vittoriato », *Bollettino di Numismatica*, suppl. n° 4, II, 1987, p. 39-49.

SERAFIN, 1968 : Patrizia Serafin Petrillo, « Nota sull'argento suberato della Repubblica romana », *Annali dell'Istituto Italiano di Numismatica*, 15, 1968, p. 9-28.

SETTIS, 1983 : Salvatore Settis (ed.), *Misurare la terra: centuriazione e coloni nel mondo romano*, Modène, Panini, 1983.

SILLON, 2014 : Charlotte Sillon, *L'or monnayé dans le Nord de la Gaule. Recherches sur les monnaies d'or frappées dans le Nord de la Gaule entre le IIIe et le Ier siècle avant notre ère*, Université d'Orléans, Orléans, 2014.

SOUTOU, 1965 : André Soutou, « Monnaies gauloises à la croix du dépôt de La Loubière, Maleville (Aveyron) », *Ogam*, 17, 1965, p. 61-79.

SPEIDEL, 2009 : Michael Alexander Speidel, *Heer und Herrschaft im Römischen Reich der Hohen Kaiserzeit*, Stuttgart, Steiner, 2009.

STAHL, 2000 : Alan Stahl, *Zecca. The Mint of Venice in the Middle Ages*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 2000.

STAN, 2014 : Marius Grigore Stan, « The phenomenon of Roman republican coinage in pre-Roman Dacia. A rexamination of the evidence », *Journal of Ancient History and Archeology*, 1/4, 2014, p. 44-67.

STANNARD, 2011 : Clive Stannard, *Evaluating the monetary supply: were dies reproduced mechanically in Antiquity?*, Edipuglia., Bari, François de Callataÿ (coll. « Quantifying monetary supplies in Greco-Roman times, Rome, Academia belgica. »), 2011, p.59-79.

STANNARD, 1995 : Clive Stannard, « Two-headed and two-tailed denarii again », *Annotazioni Numismatiche*, mars 1995, p. 361-362.

STANNARD, 1993 : Clive Stannard, « The adjustment *al marco* of the weight of Roman Republican denarii blanks by gouging » dans Marion Archibald et Michael Cowell (eds.), *Metallurgy in Numismatics, 3*, Londres, Royal Numismatic Society, 1993, p. 45-70.

STANNARD, 1988 : Clive Stannard, « The Hub from Ancient Spain Reconsidered », *Numismatic Chronicle*, 148, 1988, p. 141-143.

STANNARD, 1987 : Clive Stannard, « Two-Headed and Two-Tailed Denarii in the Roman Republic », *Numismatic Chronicle*, 147, 1987, p. 160-163.

STANNARD et CARBONE, 2013 : Clive Stannard et Federico Carbone, « Pseudo-Mints Again: A Die-Study » dans Simon Frey (ed.), *La numismatique pour passion. Études d'histoire monétaire offertes à Suzanne Frey-Kupper par quelques-uns de ses amis à l'occasion de son anniversaire 2013*, Lausanne, Éditions du Zèbre, 2013, p. 255-301.

STANNARD et FISCHER-BOSSERT, 2011 : Clive Stannard et Wolfgang Fischer-Bossert, « Dies, hubs, forgeries and the Athenian decadrachm », *Schweizerische numismatische Rundschau*, 90, 2011, p. 5-32.

STANNARD et FREY-KUPPER, 2008 : Clive Stannard et Suzanne Frey-Kupper,

« “Pseudomints” and Small Change in Italy and Sicily in the Late Republic », *American Journal of Numismatics*, 20, 2008, p. 351-404.

STANNARD et GARCÍA SINNER, 2014 : Clive Stannard et Alejandro García Sinner, « A Central Italian coin with Dionysus/panther types, and contacts between Central Italy and Spain, in the 2nd and 1st centuries BC », *Saguntum*, 46, 2014, p. 159-180.

STEK et PELGROM (eds.), 2014 : Tesse Stek et Jeremia Pelgrom (eds.), *Roman Republican Colonization: new perspectives from archaeology and ancient history*, Rome, Palombi (coll. « Papers of the Royal Netherlands Institute in Rome »), 2014.

STOYAS, 2005 : Yannis Stoyas, « Roman victoriati in perspective from the other side of the Adriatic » dans *INCC 2004. Zbornik radova 4. meñunarodnog numizmatičkog kongresa u Hrvatskoj 29.25. rujna 2004. Stari Grad (Pharos), otok Hvar i M/B Marko Polo, Hrvatska. Proceedings of the IV International Numismatic Congress in Croatia, September 20-25, 2004. Stari Grad (Pharos), the island of Hvar and M/S Marko Polo, Croatia*, Rijeka, MMV, 2005, p. 225-242.

SUSPÈNE, 2015 : Arnaud Suspène, « L’apport de la documentation numismatique à l’étude des *Foreign Clientelae* : le cas de Juba II de Maurétanie » dans Martin Jehne et Francisco Pina Polo (eds.), *Foreign « clientelae » in the Roman Empire: a reconsideration*, Stuttgart, Steiner, 2015, p. 185-206.

SUSPÈNE, 2012a : Arnaud Suspène, « En guise d’introduction : les enseignements du portrait monétaire de César », *Cahiers des études anciennes*, 2012, 49, « Le Charaktèr du Prince. Expressions monétaires du pouvoir en temps de troubles », 2012, p. 7-18.

SUSPÈNE, 2012b : Arnaud Suspène, « Images royales en contexte romain : les rois étrangers sur les monnaies romaines (IIe siècle a. C.-IIesiècle p. C.) », *Cahiers des études anciennes*, 49, 2012, p. 259-279.

SUSPÈNE, 2011 : Arnaud Suspène, *Auguste et la Monnaie : essai sur la construction d’un monnayage impérial*, Mémoire inédit d’Habilitation à Diriger des Recherches, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2011.

SUSPÈNE, 2010 : Arnaud Suspène, « Les guerriers à cheval sur les monnaies romaines jusqu’à l’instauration du principat : sens et fonction d’une typologie originale » dans Maëlys Blandenet, Clément Chillet et Cyril Courrier (eds.), *Figures de l’identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*, Paris, ENS (coll. « Sociétés, espaces, teps »), 2010, p. 247-260.

SUSPÈNE, 2009a : Arnaud Suspène, « Rois de Rome et rois étrangers sur les monnaies de la République romaine », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 33, 2009, p. 82-89.

SUSPÈNE, 2009b : Arnaud Suspène, « Une monnaie pour un Empire ? Approche monétaire de l’Occident romain de la fin de la deuxième guerre punique à la mort de Commode » dans Frédéric Hurlet (ed.), *Rome et l’Occident (IIe siècle av. J.-C.-IIe siècle apr. J.-C.)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 191-209.

SUSPÈNE, 2008 : Arnaud Suspène, « Les effigies monétaires romaines et l’apparition du portrait de césar : problèmes légaux et politiques », *Revue des études anciennes*, 110/2, 2008, p. 461-481.

SUSPÈNE, 2007 : Arnaud Suspène, « Quelques cavaliers romains du cabinet des médailles », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 27, 2007, p. 73-77.

SUSPÈNE, 2002 : Arnaud Suspène, « Sur la loi monétaire de c. 212 (?) », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, 2002, p. 33-43.

SUSPÈNE *et al.*, 2016 : Arnaud Suspène, Jean Chausserie-Laprée et Michel Rétif, « Un ensemble d’*aurei* (46-27 a.C.) mis au jour sur le site de Tholon lors des fouilles d’archéologie préventive du lycée Paul-Langevin à Martigues », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 71/3, mars 2016, p. 82-91.

SUSPÈNE et DUYRAT (eds.), 2012 : Arnaud Suspène et Frédérque Duyrat (eds.), « Le Charaktèr du Prince. Expressions monétaires du pouvoir en temps de troubles », *Cahiers des études anciennes*, 49, 2012.

SYDENHAM, 1952 : Edward Sydenham, *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, Spink, 1952.

SYME, 1939 : Ronald Syme, *The Roman Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1939.

SYME, 1938 : Ronald Syme, « The Allegiance of Labienus », *Journal of Roman Studies*, 28/2, 1938, p. 113-125.

T

TARPIN, 2013 : Michel Tarpin, « Devenir riche par le butin : données quantitatives sur l'Empire romain » dans Catherine Baroin et Cécile Michel (eds.), *Richesse et Sociétés*, Paris, De Boccard, 2013, p. 69-80.

TARPIN, 2009 : Michel Tarpin, « Les *manubiae* dans la procédure d'appropriation du butin » dans Marianne Coudry et Michel Humm (eds.), Praeda. *Butin de guerre et société dans la Rome républicaine*, Stuttgart, Steiner, 2009, p. 81-102.

TARPIN, 1999 : Michel Tarpin, « Les « colonies *lege Pompeia* » de Cisalpine » dans *Ciudades privilegiadas en el Occidente romano*, Séville, Universidad de Sevilla, 1999, p. 341-350.

TARRADELL-FONT, 2003 : Núria Tarradell-Font, « Les monedes del Castellet de Banyles de Tivissa (Ribera d'Ebre, Catalunya). Noves troballes de les excavacions 1998-1999 i revisió de les anteriors », *Fonaments*, 10/11, 2003, p. 245-317.

TARRADELL-FONT et NOGUERA, 2009 : Núria Tarradell-Font et Jaume Noguera, « Avance al estudio de las monedas del Camí del Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragona) » dans Alicia Arévalo González (ed.), *XIII Congreso Nacional de Numismática: "Moneda y arqueología: Cádiz, 22-24 de octubre de 2007*, Cádiz, Universidad de Cádiz, 2009.

TASSAUX et TASSAUX, 1996 : Danielle Tassaux et Francis Tassaux, « Les soldats gaulois dans l'armée romaine » dans Michel Reddé (ed.), *L'Armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, p. 147-163.

TESTART, 2001 : Alain Testart (ed.), *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance, 2001.

TEYSSIER, 2009 : Éric Teyssier, *La mort en face. Le dossier gladiateurs*, Arles, Actes Sud, 2009.

THOLLARD, 2009 : Patrick Thollard, *La Gaule selon Strabon. Du texte à l'archéologie.* Géographie, *livre IV, traduction et études*, Aix-en-Provence et Paris, Errance et Centre Camille Julian, 2009.

THOMSON, 1809 : Thomas Thomson, « Mémoire sur les monnaies d'argent », *Annales de Chimie*, 71, 1809, p. 113-138.

TRÉZINY, 2012 : Henri Tréziny, « L'espace périurbain de Marseille » dans Maria Carme Belarte et Rosa Plana-Mallart (eds.), *Le paysage périurbain en Méditerranée Occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité / El paisatge periurbà a la Mediterrània Occidental durant la protohistòria i l'antiguitat*, Tarragone, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 2012.

TRÉZINY, 2010a : Henri Tréziny (ed.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris et Aix-en-Provence, Errance et Centre Camille Julian, 2010.

TRÉZINY, 2010b : Henri Tréziny, « Cinquante ans de recherche archéologiques à Marseille (1959-2009) » dans Xavier Delestre et Henri Marchesi (eds.), *Archéologie des rivages méditerranéens. 50 ans de recherches*, Paris, Errance, 2010, p. 247-252.

TRÉZINY, 2010c : Henri Tréziny, « Fortifications grecques et fortifications indigènes dans l'Occident grec » dans Henri Tréziny (ed.), *Grecs et Indigènes de la Catalogne à la mer Noire. Actes du programme européen Ramses² (2006-2008)*, Paris et Aix-en-Provence, Errance et Centre Camille Julian, 2010, p. 557-566.

TRÉZINY, 2006 : Henri Tréziny, « Marseille et l'hellénisation du Midi : regards sur l'architecture et l'urbanisme de la Gaule méridionale à l'époque hellénistique », *Pallas*, 70, 2006, p. 163-186.

TRÉZINY, 2001 : Henri Tréziny, « Les fortifications de Marseille dans l'Antiquité » dans Marc Bouiron et Henri Tréziny (eds.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René. Actes du colloque international d'archéologie. Marseille, 3-5 novembre 1999*, Aix-en-Provence, Édisud, 2001, p. 45-57.

TWEEDIE, 2011 : Fiona Tweedie, « The Case of the Missing Veterans: Roman Colonisation and Veteran Settlement in the Second Century B.C. », *Historia: Zeitschrift fur Alte Geschichte*, 60.4, 2011, p. 458-473.

V

VAN ALFEN *et al.*, 2008 : Peter Van Alfen, Martín Almagro Gorbea et Pere Pau Ripollès, « A New Celtiberian Hacksilber Hoard, c. 200 BCE », *American Journal of Numismatics*, 20, 2008, p. 265-293.

VAN HEESCH, 2014 : Johan Van Heesch, « Paying the Roman soldiers in the East (1st-2nd century AD) » dans Michel Reddé (ed.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. « Scripta Antiqua »), 2014, p. 139-159.

VARESE, 2011 : Varese, *I Celti in Insubria. Nuove prospettive. Atti del convegno (Varese 30 maggio 2010)*, Varèse, Terra Insubre, 2011.

VERBOVEN, 1994 : Koenraad Verboven, « The monetary enactments of M. Marius Gratidianus », *Latomus*, 227, 1994, p. 117-131.

VERDIN, 2008 : Florence Verdin, « Le fracas des armes résonne-t-il encore sur les sites archéologiques de l'âge du fer dans le sud de la Gaule ? », *Salduie*, 8, 2008, p. 227-236.

VERGER et PERNET (eds.), 2013 : Stéphane Verger et Lionel Pernet (eds.), *Une Odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, Arles, Paris, Errance, 2013.

VERVAET, 2009 : Frederik Vervaet, « Pompeius' Career from 79 to 70 BCE: Constitutional, Political and Historical Considerations », *Klio*, 91/2, 2009, p. 406-434.

VERVAET et ÑACO, 2007 : Frederik Vervaet et Toni Ñaco del Hoyo, « War in outer space: nature and impact of the Roman war effort in Spain, 218/217–197 BCE » dans Lukas De Blois et Elio Lo Cascio (eds.), *The Impact of the Roman Army (200 BC – AD 476). Economic, Social, Political, Religious and Cultural Aspects. Proceedings of the Sixth Workshop of the International Network Impact of Empire (Roman Empire, 200 B.C. – A.D. 476). Capri, March 29 – April 2, 2005*, Leiden et Boston, Brill, 2007, p. 21-46.

VIGIÉ *et al.*, 2016 : Béatrice Vigié, Gisèle Gentric et Léa Roux, « Le mobilier rituel de l'*oppidum* de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) » dans Nicolas Rouzeau et Michèle Bois (eds.), *Objets de culte gaulois et romains entre Rhône et Alpes*, Paris, Errance, 2016, p. 35-53.

VILLARONGA, 2003 : Leandre Villaronga i Garriga, *La plata emporitana de la Segona Guerra Púnica, final del segle III a.C.*, Barcelone, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, Institut d'Estudis Catalans, 2003.

VILLARONGA, 2002a : Leandre Villaronga i Garriga, *Les dracmes emporitanes de principi del segle II a.C.*, Barcelone, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, Institut d'Estudis Catalans, 2002.

VILLARONGA, 2002b : Leandre Villaronga i Garriga, « Troballa del Francolí. Testimoni per a la datació del denari ibèric de Kese », *Acta Numismàtica*, 32, 2002, p. 29-43.

VILLARONGA, 1995 : Leandre Villaronga i Garriga, *Denarios y quinarios ibéricos. Estudio y catalogación*, Barcelone et Madrid, Asociación Numismática Española, Museo Casa de la Moneda, 1995.

VILLARONGA, 1994a : Leandre Villaronga i Garriga, *Corpus Nummum Hispaniæ ante Augusti Ætatem*, Madrid, Jose A. Herrero, 1994.

VILLARONGA, 1994b : Leandre Villaronga i Garriga, « À propos de la datation de la drachme lourde de Marseille », *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*, 23, 1994, p. 153-156.

VILLARONGA, 1993 : Leandre Villaronga i Garriga, *Tresors monetaris de la Península Ibèrica anteriors a August: repertori i anàlisi*, Barcelone, Asociación Numismática Española, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, 1993.

VILLARONGA, 1988 : Leandre Villaronga i Garriga, *Els denaris ibèrics d'Ikalkusken*, Valence, Generalitat Valenciana, Conselleria de cultura, educació i ciència (coll. « Estudis numismàtics valencians »), 1988.

VILLARONGA, 1984a : Leandre Villaronga i Garriga, « Tresor de la segona guerra púnica de la província de Cuenca », *Quaderni ticinesi di numismatica e antichità classiche*, 13, 1984, p. 127-138.

VILLARONGA, 1984b : Leandre Villaronga i Garriga, « Les dracmes ibèriques del tipus de Puig Castellar », *Acta Numismàtica*, 14, 1984, p. 21-42.

VILLARONGA, 1983 : Leandre Villaronga i Garriga, *Les monedes ibèriques de Tarraco*, Tarragone, Ajuntament de Tarragona, 1983.

VILLARONGA, 1980 : Leandre Villaronga i Garriga, « Tresor d'Idanha-a-Velha (Castelo Branco, Portugal) de denaris romans ibèrics i dracmes d'Arse », *Numisma*, 165-167, 1980, p. 103-117.

VILLARONGA, 2004 : Leandre Villaronga i Garriga, *Numismàtica antiga de la península ibèrica. Introducció al seu estudi*, Barcelone, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, Institut d'Estudis Catalans.

VITALI, 2001 : Daniele Vitali, « Luoghi di culto e santuari celtici in Italia » dans Serena Vitri et Flaviana Oriolo (eds.), *I Celti in Carnia e nell'arco alpino centro orientale. Atti della giornata di studio, Tolmezzo, 30 aprile 1999*, Trieste, Soprintendenza per i Beni Archeologici del Friul-

Venezia Giulia et Comunità Montana della Carnia, 2001.

VITALI et KAENEL, 2000 : Daniele Vitali et Gilbert Kaenel, « Un Helvète chez les Étrusques », *Archéologie suisse*, 23, 3, 2000, p. 115-122.

VIVES, 1980 : Antonio Vives y Escudero, *La moneda hispánica*, 1e éd. 1926., Madrid, Juan R. Cayon, 1980.

VOISIN, 1983 : Jean-Louis Voisin, « Le triomphe africain de 46 et l'idéologie césarienne », *Antiquités africaines*, 19, 1983, p. 7-33.

W

WALKER, 1980 : David R. Walker, « The Silver Contents of the Roman Republican Coinage » dans *Metallurgy in Numismatics*, Londres, Royal Numismatic Society, 1980, vol.I, p. 55-72.

WALLACE-HADRILL, 2008 : Andrew Wallace-Hadrill, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2008.

WIGG-WOLF, 2014 : David Wigg-Wolf, « Coin supply and the Roman army revisited: coin finds and military finance in the late-first and second centuries AD » dans Michel Reddé (ed.), *De l'or pour les braves ! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. « Scripta Antiqua »), 2014, p. 161-179.

WILLIAMS, 1998 : Jonathan Williams, « Coinage, credit and the *aerarium* in the 80s BC » dans Andrew Burnett et Ute Wartenberg (eds.), *Coins of Macedonia and Rome. Essays in Honour of Charles Hersh*, Londres, Spink, 1998, p. 173-183.

WISEMAN, 1971 : Timothy Wiseman, *New Men in the Roman Senate. 139 B.C. - A.D. 14*, Oxford, Oxford University Press, 1971.

WITSCHONKE, 2012 : Richard Witschonke, « The use of die marks on Roman Republican coinage », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 158, 2012, p. 65-86.

WITSCHONKE, 1998 : Richard Witschonke, « Some late "early" Republican *quinarii* » dans Andrew Burnett, Ute Wartenberg et Richard Witschonke (eds.), *Coins of Macedonia and Rome. Essays in Honour of Charles Hersh*, Londres, Spink, 1998, p. 137-138.

WOLF et LORBER, 2011 : Daniel Wolf et Catharine Lorber, « The "Galatian shield without Σ" series of Ptolemaic bronze coins », *Numismatic Chronicle*, 171, 2011, p. 7-53.

WOLFF, 2012 : Catherine Wolff, *L'armée romaine. Une armée modèle ?*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

WOLTERS, 2000 : Reinhard Wolters, « Bronze, silver or gold? Coin finds and the pay of the Roman army », *Zephyrus*, 2001, 53-54, 2000, p. 579-588.

WOLTERS, 1999 : Reinhard Wolters, Nummi signati*: Untersuchungen zur römischen Münzprägung und Geldwirtschaft*, Munich, C. H. Beck (coll. « Vestigia »), 1999.

WOODS, 2009 : David Woods, « Caesar the Elephant against Juba the Snake », *Numismatic Chronicle*, 169, 2009, p. 189-192.

WOOLF, 1998 : Greg Woolf, *Becoming Roman. The Origins of Provincial Civilization in Gaul*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1998.

WOYTEK, 2014 : Bernhard Woytek, « Heads and Busts on Roman Coins. Some Remarks on the Morphology of Numismatic Portraiture », *Revue numismatique*, 171, 2014, p. 45-71.

WOYTEK, 2013 : Bernhard Woytek, « *Signatores* in der römischen Münzstatte: CIL VI 44 und die numismatische Evidenz », *Chiron*, 43, 2013, p. 243-284.

WOYTEK, 2012 : Bernhard Woytek, « The denarius coinage of the Roman Republic » dans David Metcalf (ed.), *The Oxford Handbook of Greek and Roman Coinage*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2012, p. 315-334.

WOYTEK, 2009a : Bernhard Woytek, « Das römische Vorbild der treverischen ARDA-Bronzen "au taureau" (LT 8852) », *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 59, 2009, p. 71-89.

WOYTEK, 2009b : Bernhard Woytek, « Die Römische Republik » dans Michel Amandry (ed.), *A survey of numismatic research: 2002 - 2007*, Glasgow, Internat. Assoc. of Professional Numismatists (coll. « Publications de l'Association Internationale des Numismates Professionnels »), 2009, p. 135-145.

WOYTEK, 2009c : Bernhard Woytek, « Recension de Luigi Pedroni, *Crisi finanziaria e monetazione durante la Guerra Sociale* », *Gnomon*, 81/7, 2009, p. 616-620.

WOYTEK, 2006 : Bernhard Woytek, « Die Verwendung von Mehrfachstempeln in der antiken Münzprägung und die Sulla « Elefantendenare »

Iulius Caesars (RRC 443/1) », *Schweizerische numismatische Rundschau*, 85, 2006, p. 69-96.

WOYTEK, 2005 : Bernhard Woytek, « Iulius Caesars Finanzen und Münzprägung im Jahre 49 v. Chr.: Bemerkungen zu RRC 443/1 » dans Carmen Alfaro Asíns, Carmen Marcos Alonso et Paloma Otero Morán (eds.), *XIII Congreso Internacional de Numismática, Actas*, Madrid, Ministerio de Cultura, Museo Arqueológico Nacional, 2005, p. 643-648.

WOYTEK, 2003 : Bernhard Woytek, Arma et nummi *: Forschungen zur römischen Finanzgeschichte und Münzprägung der Jahre 49 bis 42 v. Chr.*, Wien, Verl. der Österreich. Akad. der Wiss., 2003.

WOYTEK *et al.*, 2012 : Bernhard Woytek, Marta Rodrigues, Federica Cappa, Manfred Schreiner, Martin Radtke et Uwe Reinholz, « Imitations of Roman Republican *Denarii*: New Metallurgical Data », *American Journal of Numismatics*, 24, 2012, p. 133-162.

WOYTEK et WITSCHONKE, 2015 : Bernhard Woytek et Richard Witschonke, « The Roman Republic » dans Carmen Arnold-Biucchi et Maria Caccamo Caltabiano (eds.), *Survey of Numismatic Research 2008-2013*, Taormine, International Numismatic Commission, 2015, p. 161-179.

WULFF, 2009 : Fernando Wulff Alonso, « Vascones, autoctonía, continuidad, lengua. Entre la Historia y la Historiografía » dans *Los vascones de las fuentes antiguas: en torno a una etnia de la Antigüedad peninsular*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 2009, p. 23-56.

Z

ZEHNACKER, 1980 : Hubert Zehnacker, « Monnaies de compte et prix à Rome au IIe siècle avant notre ère » dans *Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale. Volume 2. Actes du Colloque de Gdansk (19-21 octobre 1978)*, Rome, École Française de Rome, 1980, p. 31-48.

ZEHNACKER, 1976 : Hubert Zehnacker, « Les « nummi novi » de la « Casina » » dans *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. I. Mélanges offerts à Jacques Heurgon*, Rome, École Française de Rome (coll. « Publications de l'École française de Rome »), 1976, p. 1035-1046.

ZEHNACKER, 1973 : Hubert Zehnacker, *Moneta, recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine, 289-31 av. J.-C.*, Rome, École Française de Rome, 1973.

ZIEGAUS, 2011 : Bernhard Ziegaus, « Celtic workmanship and die production in the West and the East » dans María Paz García-Bellido, Laurent Callegarin et Alicia Jiménez Díez (eds.), *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean: (10th-1st centuries BC). Actas del IV Encuentro peninsular de numismatica antigua (2010)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas (coll. « Anejos de Archivo Español de Arqueología »), 2011, vol.58, p. 289-334.

ZWICKER, 1993 : Ulrich Zwicker, « Metallographic and analytical investigation of silver- and aes- coinage of the Roman republic » dans Tony Hackens et Ghislaine Moucharte (eds.), *Actes du XIe Congrès international de numismatique, Bruxelles 8 - 13 septembre 1991*, Louvain-la-Neuve, Association Prof. M. Hoc, 1993, p. 73-94.

ZWICKER *et al.* 1993 : Ulrich Zwicker, Susan La Niece et Andrew Oddy, « Roman techniques of manufacturing silver-plated coins » dans Susan La Niece et Paul Craddock (eds.), *Metal Plating and Patination. Cultural, Technical, and Historical Developments*, Oxford et Boston, Butterworth-Heinemann, 1993, p. 223-246.

Table des figures

Figure 1. Chronologie des monnayages étudiés, par périodes. Les cases noires correspondent à une production assurée, les cases grises à une production présumée (suite et fin p. suivante). 30

Figure 2. Cadre chronologique adopté pour l'étude numismatique, en comparaison avec la périodisation synthétique proposée par Barral et Fichtl 2012 et les principaux marqueurs archéologiques retenus. Les périodes 1 à 4 définies dans le cadre de ces recherches sont représentées sous le schéma. Source : Barral et Fichtl 2012, p. 16. 35

Figure 3. Extension approximative de l'aire d'étude et des quatre principaux secteurs délimités au sein de celle-ci. 40

Figure 4. La Vallée du Pô. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés. 41

Figure 5. La Vallée du Rhône. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés. 51

Figure 6. Le Languedoc occidental. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés. 64

Figure 7. L'espace ibérique. Liste des principaux lieux et sites archéologiques mentionnés. 74

Figure 8. Représentation schématique de deux cas d'oxydation du cuivre en surface d'une monnaie en alliage argent-cuivre. D'après PICON et CONDAMIN, 1964. 101

Figure 9. Diagramme de phase Ag-Cu. Extrait de SARAH 2008, p. 22. 104

Figure 10. Composition du corpus de monnaies analysées par LA-ICP-MS. 116

Figure 11. Graphique de répartition des monnaies analysées par LA-ICP-MS par ensembles monétaires. 117

Figure 12. Liste des éléments mesurés par LA-ICP-MS, modes et limites de détection. Les lignes en italique renvoient aux éléments quantifiés non inclus dans les calculs de concentration. Tableau revu et modifié depuis SARAH 2008, p. 102 et OLIVIER 2012, p. 37. 120

Figure 13. Photographies de la surface d'une monnaie soumise à deux prélèvements par ablation laser (NdYAG). SARAH 2008, p. 77. 120

Figure 14. Schéma de principe du LA-ICP-MS avec laser NdYAG (réalisation : Guillaume Sarah). 121

Figure 15. LA-ICP-MS : laser excimer Resonetics RESOlution et spectromètre de masse Element XR Thermofisher. Laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon, Orléans (cliché : Bernard Gratuze). 122

Figure 16. Surface d'une cellule d'ablation S-155 (laser excimer Resonetics). L'échantillon analysé se compose de 18 monnaies d'argent massaliotes et de la vallée du Rhône (juin 2015). 123

Figure 17. Profil de composition en argent et en cuivre d'une monnaie soumise à trois ablations. BnF FG 93, titre moyen calculé après 200 secondes d'ablation : 76,44 %. 123

Figure 18. Comparaison des teneurs en argent déterminées par LA-ICP-MS et ANRC. La ligne en pointillés représente la bissectrice d'équation y=x. Les aires grisées représentent des marges d'erreur de plus ou moins 5 et 10 %. 126

Figure 19. Somme des teneurs en éléments mineurs et traces, à l'exception du plomb (Au, Sn, Sb, As, Fe, Ni) des monnaies attribuées aux Ruteni et aux Volcae (attribution d'après SAVÈS 1976) analysées par ANRC. Données issues de DORIDOT 2002. 132

Figure 20. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des 942 monnaies analysées par LA-ICP-MS. 134

Figure 21. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces de l'échantillon analysé (n=942), par ensembles monétaires. Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 64,7 %). 134

Figure 22. Histogramme du nombre de coins par année des émissions de monnaies d'argent de l'atelier de Rome, 155-50 a.C. Chronologie et estimations des nombres de coins issues de CRAWFORD 1974. Données compilées et fournies par R. Witschonke (voir WITSCHONKE 2012, p. 67). 139

Figure 23. Volume de production des émissions d'argent de péninsule Ibérique : nombre de coins répertoriés et estimés. 140

Figure 24. Composition de la base de données numismatiques, par collections et maisons de vente (RRC 112-494+532, n=45 028). 146

Figure 25. Nombre d'exemplaires dans le corpus d'étude répartis par émission monétaire (RRC 112-494+532). 146

Figure 26. Histogramme des masses des monnaies romaines républicaines (RRC 112-494+532, n=43 336). 147

Figure 27. Histogramme des masses totales et de l'argent des monnaies analysées par LA-ICP-MS, tous numéraires confondus (n=935). 150

Figure 28. Orientation des coins (%) des monnaies romaines républicaines (RRC 112-494+532, n=44 435). 153

Figure 29. Orientation des coins (%) des monnaies de la BnF (Paris), du BM (Londres) et de l'ANS (New York). L'étalement autour de 12 h et 6 h, supérieur dans le cas des exemplaires du BM, reflète la part de subjectivité des mesures effectuées. 153

Figure 30. Exemples de *brockages*. 154

Figure 31. Histogramme cumulatif des groupes d'orientation (h) des coins par émissions (où n>50) de l'atelier de Rome (RRC 162-494, N=39 867). 156

Figure 32. Histogramme de fréquence des brockages par émissions (où n>50) de l'atelier de Rome (RRC 162-494, N=39 867). 156

Figure 33. Histogramme des diamètres des flans des monnaies romaines républicaines (RRC 112-494+532, n=11 827). 157

Figure 34. Diagramme comparatif du volume d'émission des monnaies républicaines (axe de gauche, barres bleues) et du ratio d'ajustement moyen de leurs coins (axe de droite, ligne sombre, longueur du vecteur r, entre 0 et 1), en fonction des émissions RRC (séquence adaptée d'après les données de R. Witschonke). Figure initialement publiée dans PARISOT-SILLON et al. 2014, p. 104. 157

Figure 35. Schéma théorique des fonctions et des usages de la monnaie dans les sociétés anciennes. 173

Figure 36. Estimation de la production monétaire et dépenses militaires, c.157-92 a.C. (en millions de deniers, moyennes annuelles sur des périodes de trois ans). Dans HOPKINS 1980, p. 110, d'après CRAWFORD 1974, p. 698-702. 176

Figure 37. Section polie d'un victoriat plaqué (jc2, [cat. 15]), observée par microscope optique (5x). D'après CORSI 2015, p. 46. 182

Figure 38. Monnaies d'argent de la République romaine. 231

Figure 39. Volume de production cumulé des émissions de deniers et de victoriats, *RRC* 112-187, en nombre de coins de droits (périodes de longueurs inégales). D'après la chronologie et les estimations de CRAWFORD 1974, p. 198-238. 233

Figure 40. Denier anonyme, atelier incertain. *RRC* 109/1 (échelle 3:1), 3,46 g, 18,2 mm, 12 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 2040, REP-2654, cl. BnF/Gallica.fr. 236

Figure 41. Arme à lame courbe (*falcata*) de la nécropole de Los Collados (Almedinilla, Cordoue), IVe-IIIe siècles a.C., type QUESADA 1992 B (poignée hippomorphe), L 58 cm. Lame : fer. Poignée damasquinée : fer et argent. Madrid, Museo Arqueológico Nacional, inv. 10475, cl. Ángel Martínez Levas. 236

Figure 42. Denier anonyme, Rome, c. 157 a.C. (?). RRC 197/1 (échelle 2:1), 3,53 g, 19 mm, 3 h. 239

Figure 43. Plan de situation du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone) et du présumé camp romain. D'après NOGUERA *et al.* 2014b, p. 60. 243

Figure 44. Plan de l'habitat protohistorique du Castellet de Banyoles (Tivissa, Tarragone), avec la localisation des parcelles fouillées et des emplacements approximatifs des trouvailles monétaires. D'après TARRADELL et NOGUERA 2009, p. 147. 243

Figure 45. Plan des camps militaires romains de Renieblas (Soria), suivant l'ordre distingué par SCHULTEN 1929. D'après DOBSON et MORALES 2010, p. 325. 248

Figure 46. Plan de Renieblas III, avec localisation du lieu de découverte du trésor de victoriats (barraquement E-7, lot 18). D'après JIMÉNEZ 2014, p. 379, à partir du plan original de SCHULTEN 1929, XVII.1. 249

Figure 47. Composition du dépôt de Francolí (monnaies romaines républicaines), d'après VILLARONGA 2002b. 260

Figure 48. Composition du dépôt de Lastours (monnaies romaines républicaines). 263

Figure 49. Localisation de l'habitat de Lacombe (Lastours, Aude) par rapport à la mine des Barrencs. Cl. Julien Mantenant, d'après MANTENANT 2014, II, p. 199 fig. 286. 263

Figure 50. Masses des deniers romains et ibériques des trésors de Lastours et du Francolí, à l'exclusion des exemplaires non-étudiés. D'après BERDEAUX-LE BRAZIDEC et FEUGÈRE 2006 ; VILLARONGA 2002. 264

Figure 51. Drachme ou tétrobole, *Massalia, c.* 200-150 a.C. DRM-32-2, CHARRA 2000, 802 (échelle 2:1), 2,65 g, 16 mm, 7 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, BN 871, [cat.710]. 266

Figure 52. Drachmes padanes de la fin du IIIe siècle et de la première moitié du IIe siècle a.C. 270

Figure 53. Histogramme des masses des monnaies à la croix et périodisation des émissions. Période 1 : 240/230 à 120/110 a.C. Période 2 : 120/110 à 80/70 a.C. Période 3 : 80/70 à 60/50 a.C. Période 4 : 60/50 a.C. D'après la chronologie fournie par HIRIART 2014. Source : CALLEGARIN *et al.* 2013. 277

Figure 54. Extrait du trésor de Driebes (Guadalajara, *RRCH* 107, *TMPI* 31). Source : RADDATZ 1969, II, pl. 18. Les monnaies à la croix sont illustrées en bas de la planche. 279

55Drachmes padanes de la fin du IIIe siècle et de la première moitié du IIe siècle a.C. 280

Figure 56. Carte des ateliers frappant des monnayages d'argent en péninsule Ibérique entre *c.* 185 et *c.* 160 a.C. Les toponymes antiques suivis d'un astérisque renvoient à une localisation incertaine. 287

Figure 57. Drachmes et deniers d'*Iltirta*, de *Kese* et d'*Ikalesken*..... 288

Figure 58. Monnaies d'argent analysées par LA-ICP-MS, antérieures à *c.* 155 a.C. (n=155). Rome : 29 deniers et quinaires, *RRC* 103 à 199 ; 14 victoriats, *RRC* 44-168. *Massalia* : 11 drachmes lourdes *DRM*-11 ; 8 drachmes légères *DRM*-32. Vallée du Pô : 16 drachmes Arslan I-IV ; 28 drachmes Arslan V-VIII. *Emporion* : 6 drachmes au « Pégase modifié », étalon de 4,6-4,7 g ; 15 drachmes « au Pégase modifié », étalon de 4,2 g. Ibérie : 3 drachmes d'*Arse-Saguntum* ; 8 « drachmes ibériques » ; 3 deniers de *Kese* ; 2 deniers d'*Iltirta* ; 1 denier de *Sesars* ; 9 deniers d'*Ikalesken* ; 2 monnaies de *Gadir*. 293

Figure 59. Titres et poids de fin (masses d'argent) des monnaies d'argent antérieures à *c.* 155 a.C..... 295

Figure 60. Histogramme des masses totales et des masses d'argent moyennes des monnaies d'argent antérieures à *c.* 155 a.C. 296

Figure 61. Masses totales et d'argent moyennes des deniers analysés par série, *RRC* 122-199 (n=28). La courbe représentée en pointillés gris représente les valeurs moyennes calculées à partir des masses des exemplaires de la base métrologique et des masses moyennes publiées dans CRAWFORD 1974. 296

Figure 62. Étalons théoriques et masses moyennes des deniers de l'atelier de Rome, par série, *RRC* 112-187. Courbe bleue, trait continu : étalon théorique d'après CRAWFORD 1974. Courbe rouge, pointillés : masses moyennes d'après la base métrologique (n=752). Moyenne mobile sur trois séries. Courbe verte, pointillés : masses moyennes d'après CRAWFORD 1974. Moyenne mobile sur trois séries. a) Classement des émissions d'après la séquence relative adoptée par CRAWFORD 1974. b) Classement des émissions d'après la masse moyenne des exemplaires de chaque série au sein des cinq périodes distinguées par CRAWFORD 1974 (modèle alternatif de chronologie relative d'après la métrologie des émissions). 297

Figure 63. Section polie d'un victoriat *RRC* 44/1, jc1, [cat. 10], observée par microscope optique (différents agrandissements). D'après CORSI 2015, p. 45..... 302

Figure 64. Titre des victoriats analysés par LA-ICP-MS et par ANRC..... 304

Figure 65. Tableau récapitulatif des étalons pondéraux, titres moyens et poids de fin des principaux monnayages méditerranéens nord-occidentaux, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C..... 306

Figure 66. Titre moyen des émissions de drachmes celtiques de la vallée du Pô analysées par LA-ICP-MS (n=44) et par des méthodes neutroniques (CORSI 2015). L'ellipse regroupe les monnayages frappés durant la période *c.* 220-*c.* 160 a.C. (Arslan V-VIII). 306

Figure 67. Tableaux de correspondances métrologiques, exprimées en fractions, entre les principaux monnayages méditerranéens nord-occidentaux, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C. a) D'après les étalons pondéraux (masses totales). b) D'après les poids de fin (masses d'argent)..... 307

Figure 68. Teneurs moyennes (ppm) des principaux éléments traces par monnayage, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C. L'indice d'impuretés ou de traces exprime le rapport entre la somme des teneurs en éléments traces et le titre : (sommes traces/titre)*100. 311

Figure 69. Diagramme des teneurs moyennes des principaux éléments traces par monnayage, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C., échelle linéaire et logarithmique. Données normalisées par l'emploi de racines carrées. 311

Figure 70. Teneurs en éléments traces (ppm) dans les monnaies d'argent romaines du IIe siècle a.C., échelle logaritmique. D'après PARISOT-SILLON et SARAH, à paraître. 311

Figure 71. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, d'une sélection de monnayages d'Occident nord-méditerranéen, IIIe siècle-première moitié du IIe siècle a.C. 312

Figure 72. Effectifs comparés des deniers romains (*nummi bigati*) et des monnaies locales (*argentum oscense*) comptabilisés dans les triomphes ibériques du début du IIe siècle a.C. Source : GORGUES 2010, p. 256. 317

Figure 73. Inscription en l'honneur de M. Claudius Marcellus, *Luni*, forum, 41 x 91 x 91 cm. *CIL* I^2 623 / XI 1339 ; AE 1984, 387. Luni, Museo Archeologico, inv. 15 (71654 ?). Cl. Werner Eck, Edgar Pack. 324

Figure 74. Évolution des volumes annuels de production des monnaies d'argent du IIe siècle a.C., par périodes, en nombre de coins de droit, d'après les estimations de CRAWFORD 1974. Le nombre des coins de droit normalisé postule un ratio de 1 coin de droit de victoriat = 0,75 coin de droit de denier. 328

Figure 75. Carte de répartition des trésors et trouvailles monétaires comprenant uniquement ou majoritairement des victoriats. Les trésors comptant des monnaies romaines républicaines postérieures au milieu du IIe siècle a.C. n'ont pas été comptabilisés. 331

Figure 76. Trésors et trouvailles monétaires comprenant uniquement ou majoritairement des victoriats. Les trésors comptant des monnaies romaines républicaines postérieures au milieu du IIe siècle a.C. n'ont pas été comptabilisés. 332

Figure 77. Composition des trésors comprenant uniquement ou majoritairement des victoriats, *c.* 211-*c.* 160 a.C. Les trésors comptant des monnaies romaines républicaines postérieures au milieu du IIe siècle a.C. n'ont pas été comptabilisés. 335

Figure 78. Masse des deniers romains républicains entre *c.* 157 et *c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275, n=3752, répartition aléatoire des exemplaires au sein de chaque série). La masse moyenne de l'ensemble des exemplaires s'établit à 3,79 g (σ=0,26). Les 36 exemplaires (0,01 %) pesant moins de 2,8 g, généralment plaqués ou fragmentaires, ne sont pas représentés. Les lignes continues rouge et noire représentent respectivement la moyenne et la médiane mobile, calculées à partir de séries consécutives de 100 valeurs. Les pointillés rouges expriment une interprétation de la tendance à l'homogénéisation pondérale. 348

Figure 79. Titre et masse d'argent (poids de fin) des deniers frappés à Rome durant les périodes 1 et 2 (*c.* 206-*c.* 157 a.C. ; *c.* 157-*c.* 123 a.C.), par séries *RRC* (n=68). 350

Figure 80. Orientation des coins (%) des deniers de la période *c.* 157-*c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275). a. Échantillon total pour la séquence *RRC* 197-275 : n=3845. b. *RRC* 239/1, C·SERVEILI·M·F : n=80 ; 5-7 h=78 % ; μ=179° ; r=0,727 ; $p<1*10^{-12}$. c. *RRC* 257/1, M·VARGV : n=55 ; 5-7 h=58 % ; μ=159° ; r=0,448 ; $p=1,58*10^{-5}$. d. *RRC* 268/1, N·FABI PICTOR : n=82 ; 11-1 h=83 % ; μ=359° ; r=0,866 ; $p<1*10^{-12}$..... 351

Figure 81. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers romains républicains frappés durant les périodes *c.* 200-*c.* 160 a.C. et *c.* 160-*c.* 120 a.C. 352

Figure 82. Teneurs en bismuth (ppm) par rappport aux teneurs en or (ppm) des deniers romains républicains frappés entre *c.* 157 et *c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275, n=68), par décennies..... 353

Figure 83. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers des périodes 1 (*RRC* 122-168, n=18) et 2 (*RRC* 197-275, n=68). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 69,90 %)..... 355

Figure 84. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers de la période *c.* 157-*c.* 123 a.C. (*RRC* 197-275, n=68). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 60,68 %)..... 355

Figure 85. Vue aérienne orientée vers le nord de la Sierra minera de Carthagène-La Unión, avec localisation des secteurs ayant récemment fait l'objet de fouilles archéologiques programmées, dirigées par Christian Rico, Jean-Marc Fabre et Juan Antonio Antolinos. Source : RICO *et al.* 2015, p. 25. 357

Figure 86. Deniers romains républicains des décennies 140-130 a.C..... 358

Figure 87. Relief sculpté, fronton de fontaine, *Italica* (Santiponce, Séville), première moitié du IIe sècle d.C. H : 61 cm ; l : 53 cm ; prof. : 24 cm. Marbre rouge (« rosso antico »). Séville, Museo Arqueológico, inv. ITA 135. Cl. Martín García. Source : BENDALA 2016, p. 431. 360

Figure 88. Deniers romains républicains de la décennie 139-130 a.C. 361

Figure 89. Deniers romains républicains des décennies 130-120 a.C..... 363

Figure 90. Plan de situation de *Numantia* et de la ligne de fortifications entourant le site. Carte originale d'après SCHULTEN 1927, modifiée par DOBSON et MORALES 2010, p. 324..... 366

Figure 91. Localisation des îles Cani (Dziret L'ikleb, Metline, Tunisie) et vue des grottes du secteur sud-ouest de la Grande Cani. Fonds de carte Numishare Maps. Cl. Michel Delaugerre et Ridha Ouni, d'après DELAUGERRE et OUNI 2009, p. 1. 375

Figure 92. Denier M·FOVRI·L·F PHILI, Rome, *c.* 119 a.C. RRC 281/1 (échelle 2:1), 3,95 g, 19 mm, 9 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9916, REP-11762, [cat. 105]..... 380

Figure 93. Carte des ateliers frappant des monnayages d'argent en péninsule Ibérique entre c. 160 et c. 120 a.C. Les toponymes antiques suivis d'un astérisque renvoient à une localisation incertaine..... 385

Figure 94. Deniers de *Sesars*, de *Bolskan*, de *Sekia*, d'*Ikalesken* et de *Konterbia Karbika*, *c.* 160-*c.* 120 a.C. 390

Figure 95. Monnaies d'argent de Massaliotide et de la vallée du Rhône. 398

Figure 96. Titre et poids de fin des drachmes légères massaliotes et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône, *c.* 160-*c.* 120 a.C. (n=19)..... 400

Figure 97. Teneurs en bimuth par rapport aux teneurs en or des drachmes légères massaliotes et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône, *c.*160-*c.* 120 a.C. (n=24). Les drachmes DRM-32 datées de la période précédente sont présentées à titre comparatif. 400

Figure 98. Monnaies d'argent de la vallée du Rhône. 401

Figure 99. Monnaies d'argent de la vallée du Pô (La Tène D1). 407

Figure 100. Carte de répartition des monnaies d'argent attribuées aux *Cenomani* (Arslan IX-X), d'après ARSLAN 2010. 410

Figure 101. Carte de répartition des monnaies d'argent « au lion-loup » (Arslan XVI-XVII), d'après ARSLAN 2010. 410

Figure 102. Carte de répartition des monnaies d'argent à la légende *toutiopouos* (Arslan XI-XII), d'après ARSLAN 2010. 411

Figure 103. Le trésor de Manerbio (Brescia). Medagliere Civico, Milan ; en dépôt auprès du Museo della Città « Santa Giulia », Brescia. Source : ARSLAN et MORANDINI 2007, p. 36. Cl. Fotostudio Rapuzzi, Riccardo Ambrosio. 411

Figure 104. Composition du lot conservé du trésor de Manerbio (n=4194). Les monnaies « au lion naturaliste » de la période précédente ne sont représentées que par 4 exemplaires. 413

Figure 105. Phalères d'argent mises au jour au lieu-dit La Cascina Remondina, Manerbio (Brescia), IIe siècle a.C., 10-19 cm. Brescia, Museo della Città « Santa Giulia ». Cl. Museo della Città. 415

Figure 106. Titre et poids de fin des monnaies d'argent de la vallée du Pô, *c.* 160-*c.* 120 a.C. (n=16). Pour les données relatives aux monnaies des *Cenomani*, comparer avec CORSI 2015. Un exemplaire en bronze, ou plaqué, a été exclus. 417

Figure 107. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or, rapportées à l'argent, des monnaies d'argent de la vallée du Pô, *c.* 160-*c.* 120 a.C. (n=16). 418

Figure 108. Carte des ateliers frappant des monnayages d'argent en péninsule Ibérique entre *c.* 120 et *c.* 80 a.C. Les termes antiques suivis d'un astérisque renvoient à une localisation incertaine. 428

Figure 109. Deniers ibériques, *c.* 150-*c.* 80 a.C. 429

Figure 110. Estimation du nombre total de coins de droit employé pour la frappe de deniers ibériques, *c.* 130-*c.* 75 a.C.. 430

Figure 111. Carte de répartition et composition des trésors de monnaies d'argent en *Hispania Citerior*, *c.* 10-*c.* 80 a.C. Sources : BLÁZQUEZ 1987 ; VILLARONGA 1993 ; GARCÍA-BELLIDO et BLÁZQUEZ 2001 ; RIBERA et RIPOLLÈS 2005. 436

Figure 112. Tableau récapitulatif des monnaies d'argent du trésor de Salvacañete (Cuenca), d'après NAVASCUES 1969 ; BLÁZQUEZ et GARCÍA-BELLIDO 1998. 441

Figure 113. Deniers ibériques analysés par LA-ICP-MS, *c.* 150-*c.* 80 a.C. Composition de l'échantillon et titre des émissions. 444

Figure 114. Titre et poids de fin des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C., ateliers classés selon leur poids de fin moyen, en ordre décroissant (n=83). 446

Figure 115. Masse totale et masse d'argent (g) des deniers d'argent de *Turiasu*, classés selon la séquence de coins établie par GOZALBES 2009a. Les références en abscisse renvoient au catalogue de cette étude. Source : SEJAS 2009, p. 128..... 447

Figure 116. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C. (n=83). Ateliers groupés par grands ensembles géographiques. 451

Figure 117. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C. (n=83). Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt. Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 57,67 %)..... 452

Figure 118. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers ibériques frappés à partir de *c.* 150 a.C. (n=83). Pb, Au, Bi rapportés à l'argent ; Zn, Sn, Ni, As, Sb rapportés au cuivre. Méthode : logratios centrés (F1+F3 = 60,15 %)..... 452

Figure 119. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers de *Bolskan* (n=16). 454

Figure 120. Deniers *d'Ikalesken*, *c.* 130-80 a.C.. 457

Figure 121. Estimation du nombre de coins employés pour la production des deniers d'*Ikalesken*. Source : VILLARONGA 1988, p. 59-61..... 458

Figure 122. Carte metallogénique des gisements de plomb argentifère en péninsule Ibérique. Conception : Carlos Martín Hernández et Antonio San José Albacete, 2014..... 459

Figure 123. Carte metallogénique des gisements d'autres minerais argentifères en péninsule Ibérique. Conception : Carlos Martín Hernández et Antonio San José Albacete, 2014..... 460

Figure 124. Monnaies d'argent de la moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. 463

Figure 125. Carte de répartition des monnaies d'argent « au bouquetin ». Sources : FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012 ; VAN DER WIELEN 1999 ; DELESTRÉE et MÉZIANE 2014. 466

Figure 126. Carte de répartition des monnaies d'argent « au cheval galopant ». Sources : FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012 ; VAN DER WIELEN 1999 ; BEDEL 2014 ; MANIOS 2014. 466

Figure 127. Carte de répartition des monnaies d'argent « à l'hippocampe ». FEUGÈRE et PY 2011a ; GENECHESI 2012 ; VAN DER WIELEN 1999. 467

Figure 128. Titre et poids de fin des drachmes légères massaliotes et des monnaies d'argent de la vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (n=41)..... 470

Figure 129. Monnaies d'argent « au cavalier » de la moyenne vallée du Rhône, *c.* 120-*c.* 80 a.C.. 471

Figure 130. Localisation et composition des trésors monétaires de Moirans (Isère), Hostun (Drôme), Laveyron (Drôme) et Sainte-Blandine (Isère). Source : VAN DER WIELEN 1999, p. 156-157..... 474

Figure 131. Monnaies d'argent « au cavalier » présentant des irrégularités de frappe ou de gravure, *c.* 120-*c.* 80 a.C. 475

Figure 132. Histogramme des masses des monnaies d'argent « au cavalier » anépigraphes et des séries COMA(N)-BRI(CO) conservées au sein de la Bibliothèque nationale de France (n=103). 477

Figure 133. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or des monnaies d'argent de *Massalia* et de la vallée du Rhône, *c.* 120- *c.* 80 a.C. (monnaies « au buste de cheval » également représentées) (n=55). 480

Figure 134. Teneurs en étain en fonction des teneurs en zinc des monnaies d'argent de *Massalia* et de la vallée du Rhone, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (monnaies « au buste de cheval » également représentées), échelle logarithmique (n=54). 480

Figure 135. Monnaies d'argent et de bronze de la vallée du Pô, *c.* 120-*c.* 80 a.C. 482

Figure 136. Stèle bilingue latine et celtique de Verceil, *c.* 120-*c.* 50 a.C. Schiste, 149 x 70 cm. *RIG* II, 1, E-2. Verceil, Museo Camillo Leone. Source : Mnamon..... 482

Figure 137. Carte de répartition des monnaies d'argent à la légende *pirakos* (Arslan XIII), d'après ARSLAN 2010. Cercle jaune : Gerenzago (Pavie)..... 487

Figure 138. Carte de répartition des monnaies d'argent à la légende *rikoi* (Arslan XV), d'après ARSLAN 2010. Cercle jaune : Gerenzago (Pavie). Trouvailles non représentées : Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 3 ex. ; Barcelone (environs ?), 1 ex..... 487

Figure 139. Quinaires romains républicains, *c.* 101-*c.* 97 a.C..... 492

Figure 140. Carte de répartition des monnaies « cubistes » de la classe principale (DCR-73). Source : HIRIART 2016a, p. 155 ; DAO : E. Hiriart. 500

Figure 141. Répartition des principaux ensembles monétaires attestés à Vieille-Toulouse, tous types d'alliages confondus. Source : HIRIART 2015, p. 295. 501

Figure 142. Répartition typochronologique des monnaies d'argent romaines républicaines de Vieille-Toulouse par séries *RRC* (n=137). D'après les données publiées par FEUGÈRE et PY 2011a, p. 630-632. 503

Figure 143. Monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, *c.* 120-*c.* 60 a.C. 508

Figure 144. Monnaies et lingot d'argent issus du trésor de La Sancy (Goutrens, Aveyron). Cl. Musée Fenaille, Rodez (Aveyron) - coll. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. 511

Figure 145. Carte de répartition des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, toutes variantes confondues, d'après FEUGÈRE et PY 2011a. Le cercle jaune indique la localisation du trésor de La Sancy (Goutrens, Aveyron). 511

Figure 146. Titre et poids de fin des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*, *c.* 120-*c.* 40 a.C. (n=29). Deux exemplaires plaqués non-représentés..... 515

Figure 147. Tessères en plomb de Lascours (Ceilhes, Hérault), sans échelle. Source : PAILLER 2011a, fig. 5 p. 223. 518

Figure 148. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des monnaies d'argent attribuées aux *Ruteni*. a) toutes séries confondues, *c.* 120-*c.* 40 a.C. (n=29). b) séries précoces uniquement, *c.* 120-*c.* 80 a.C. (n=23). 519

Figure 149. Localisation des principales zones d'extraction de minerai argentifère au sein du territoire attribué aux *Ruteni* aux IIe-Ier siècles a.C., avec représentation des lieux de trouvailles de monnaies locales. Réseau viaire reconstitué d'après les données fournies par l'Ancient World Mapping Center. 520

Figure 150. Carte de répartition des trésors de monnaies romaines contenant des exemplaires de la série *RRC* 282, *c.* 118-*c.* 80 a.C. Source : CHRR. 525

Figure 151. Deniers attribués à *Narbo Martius* (Narbonne, Aude), *c.* 118-115 a.C. 527

Figure 152. Estimation du nombre de coins de droit de l'émission *RRC* 282. Source : Rick Schaefer, comm. personnelle. n = échantillon d'étude ; c = nombre de coins répertoriés ; s = nombre de coins de droit attestés par un seul exemplaire. Estimations d'après les méthodes de CARTER 1983 et ESTY 2011. 529

Figure 153. Teneurs en bismuth par rapport en teneurs en or des deniers *RRC* 282/1-5 (n=41, deux ex. non représentés). En haut : échelle linéaire. En bas : échelle logarithmique. 531

Figure 154. Analyses en composantes principales des éléments traces (Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb) de l'alliage des deniers *RRC* 282/1-5 (n=41). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 70,9 %). 532

Figure 155. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or des monnaies d'argent attribuées à *Narbo*, aux *Ruteni* et des drachmes de *Massalia* (DRM-41/49) (n=83)..... 535

Figure 156. Teneurs en or par rapport aux teneurs en argent des monnaies attribuées à *Narbo Martius* et aux ateliers indigènes du Rouergue et du Languedoc (LA-ICP-MS et ANRC, n=127, 1 ex. hors-champ). D'après DORIDOT 2002. 536

Figure 157. As de *Valentia* (Valence), T·AHI·T·F L·TRINI·L·F·Q / VALENTIA, *c.* 120-*c.* 100 a.C. *ACIP* 2052, *CNH* 4 p. 317, RIPOLLÈS 1988 p. 88 série II, coins A17, R27 (échelle 1,5:1), 28,51 g, 28 mm, 3 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Luynes 632, *MHBNF* n° 1642. Cl. Gallica.fr. 537

Figure 158. Bornes milliaires, *c.* 120-*c.* 100 a.C. 540

Figure 159. Monnaies d'*Emporion*, d'*Untikesken* et de *Neronken*, *c.* 120-*c.* 80 a.C. 540

Figure 160. Teneurs en bismuth (ppm) par rapport aux teneurs en or (ppm) des deniers romains républicains frappés entre *c.* 137 et *c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=89), par décennies. 546

Figure 161. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des deniers frappés à Rome, *c.* 137-*c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=88). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 64,13 %)..... 547

Figure 162. Classification ascendante hiérarchique (CAH) des séries de deniers frappées à Rome entre *c.* 137 et *c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=88) en fonction de leurs teneurs moyennes en éléments traces. Variables : Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Sb, Pd, Pt. Méthode : Ward pour distance euclidienne. 547

Figure 163. Diagramme des teneurs moyennes des principaux éléments traces au sein de l'alliage des deniers *RRC* 236-325 (n=88) d'après les classes définies par CAH., échelle linéaire et logarithmique. Données normalisées par l'emploi de racines carrées. 548

Figure 164. Classification ascendante hiérarchique (CAH) des deniers frappés à Rome entre *c.* 137 et *c.* 101 a.C. (*RRC* 236-325, n=88) en fonction de leurs teneurs en éléments traces. Les cadres jaunes, bleus et orangés renvoient aux trois classes définies précédemment. Variables : Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Sb, Pd, Pt. Méthode : Ward pour distance euclidienne. 549

Figure 165. Teneurs en bismuth par rapport aux teneurs en or des monnaies d'argent attribuées à Rome (*RRC* 259-314), à *Narbo* (*RRC* 282), aux *Ruteni* (RUT-182-183, 206) et à *Ikalesken* (*ACIP* 2071-2093) (n=125). En haut : affichage linéaire, 3 ex. non-représentés. En bas : affichage logarithmique. 552

Figure 166. Analyse en composantes principales des principaux éléments traces des monnaies d'argent attribuées à Rome (*RRC* 259-314), à *Narbo* (*RRC* 282), aux *Ruteni* (RUT-182-183, 206) et à *Ikalesken* (*ACIP* 2071-2093) (n=125). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 66,69 %)..... 553

Figure 167. Titre des deniers frappés à Rome entre *c.* 129-126 et *c.* 101-97 a.C., par séries (*RRC* 259-325, n=66)..... 557

Figure 168. Estimation des volumes de production en nombre de coins de droit d'après CRAWFORD 1974 (gauche, barres bleues) et longueur du vecteur moyen (droite, ligne noire) par séries de deniers. Les pointillés rouge délimitent la séquence *RRC* 281-325. 559

Figure 169. Denier M·FOVRI·L·F PHILI, Rome, c. 119 a.C. RRC 281/1 (échelle 2:1), 3,95 g, 19 mm, 9 h. Paris, Bibliothèque nationale de France, Ailly 9916, REP-11762, [cat. 105]. 560

Figure 170. Deniers romains républicains frappés en *c.* 113-112 a.C. (*RRC* 292-295). 562

Figure 171. Quinaires sectionnés analysés par LA-ICP-MS. 569

Figure 172. Sections polies de quinaires *RRC* 332-333, observées par microscope optique (différents agrandissements). Cl. J. Corsi. En haut, au milieu à gauche : jc6 [cat. 195], quinaire *RRC* 333/1. En bas, au milieu à droite : jc7 [cat. 184], quinaire *RRC* 333/1. 570

Figure 173. Titre et poids de fin des quinaires romains républicains de *c.* 101/99-*c.* 97/94 a.C. (*RRC* 326/2-333/1), séries classées par poids de fin moyen décroissant (n=25, 23)..... 571

Figure 174. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers et quinaires *RRC* 326-335 (n=39)..... 571

Figure 175. Orientation des coins (%) des monnaies d'argent romaines républicaines de la période *c.* 99-*c.* 87 a.C. (*RRC* 331-349, n=7158). Source : PARISOT-SILLON *et al.* 2014, fig. 16a p. 106..... 576

Figure 176. Masse et poids de fin des deniers romains républicains de la Guerre sociale, par séries (n=43). 576

Figure 177. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des monnaies d'argent romaines et italiques de la Guerre sociale (n=86, 1 ex. hors-champ). 579

Figure 178. Titre des monnaies d'argent frappées à Rome entre *c.* 87 et *c.* 82 a.C. (*RRC* 348-364, n=38). 582

Figure 179. Orientation des coins (%) des deniers *RRC* 350A, n=222, μ=176° ; r=0,246 ; p=1,42*10^{-6}. a. *RRC* 350A/1 : variante épigraphe (n=78). 11-1 h=33 % ; 5-7 h=36 %. b. *RRC* 350A/2 : variante anonyme (n=144). 5-7 h=55 %..... 582

Figure 180. Deniers *RRC* 350A. 582

Figure 181. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers *RRC* 350A/1, des deniers romains de la Guerre sociale et des monnaies d'argent frappées à Alexandrie sous Ptolémée X Alexandre (n=62). Le cercle en pointillés rouges matérialise la plage de composition des monnaies hispano-carthaginoises. 584

Figure 182. Monnaies d'argent attribuées à l'atelier de *Massalia*, *c.* 82-*c.* 40 a.C. 589

Figure 183. Orientation des coins (%) des deniers romains républicains *RRC* 364-365, *c.* 83-81 a.C. (n=434). 590

Figure 184. Titre des drachmes massaliotes DRM-44/56 et des deniers romains *RRC* 365 (n=35). 592
Figure 185. Analyses en composantes principales des éléments traces (Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt) de l'alliage des drachmes massaliotes DRM-44/56 et des deniers romains *RRC* 365/1 (F1+F2=72,9 %). 592
Figure 186. L'Almoina de Valence, niveau de destruction, fouilles archéologiques de 1987. Source : ALAPONT *et al.* 2009, p. 14. 598
Figure 187. Trésor de deniers républicains du carrer del Salvador, Valence. Source : RIBERA 2014a, p. 69. 598
Figure 188. Carte de répartition des trésors de monnaies d'argent de péninsule Ibérique attribués à la période sertorienne en *Hispania Citerior* et à ses marges (*c.* 81-*c.* 72 a.C.). D'après les données de GOZALBES et TORREGROSA 2014, p. 285 et de RODRÍGUEZ CASANOVA 2009, p. 343-346. 602
Figure 189. Histogramme du nombre de coins de droit par année des émissions de deniers frappées à Rome, *c.* 81-*c.* 72 a.C. (*RRC* 372-399 ; *RRC* 393 exclus). Chronologie et estimations des nombres de coins issues de CRAWFORD 1974. Données compilées et fournies par R. Witschonke (voir WITSCHONKE 2012, p. 67)..... 616
Figure 190. Carte de répartition des trésors monétaires contenant des monnaies d'argent romaines au sein de l'aire d'étude et à ses marges, *c.* 79-*c.* 71 a.C. 616
Figure 191. Deniers de C. Annius, production itinérante, 81 a.C. (*RRC* 366/1-4). 622
Figure 192. Types de droit de monnaies d'argent celtiques et ibériques, Ier siècle a.C. 626
Figure 193. Coin monétaire de revers, *RRC* 366/2b, lettre « A · », bronze, 261,25 g, 53 cm x 35 mm (échelle 1:1). Museo Arqueológico Nacional (Madrid), inv. 2007/68/1. 628
Figure 194. Comparaison de la surface gravée du coin *RRC* 366/2b et de deniers issus de collections publiques (échelle 2:1). 628
Figure 195. Deniers plaqués *RRC* 366/2b à la lettre « A · » produits à partir d'une même paire de coins de transfert. 630
Figure 196. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers de C. Valerius Flaccus (*RRC* 365) et de C. Annius (*RRC* 366) (n=44). 632
Figure 197. Deniers de Cn. Cornelius Lentulus (*RRC* 393/1), *c.* 76-75 a.C. (?). 634
Figure 198. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des deniers de Cn. Lentulus (*RRC* 393/1a-b) et des exemplaires frappés à Rome durant les décennies 70-60 a.C. (*RRC* 379-415) (n=73). 636
Figure 199. Carte de répartition des trouvailles monétaires d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) par pouvoir émetteur, d'après MARTIN 2015, p. 402. 652
Figure 200. Histogramme des monnaies romaines du siège d'*Alesia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) par date d'émission, d'après la chronologie de CRAWFORD 1974. Source : POPOVITCH 2001, p. 75. 653
Figure 201. Histogramme des masses des monnaies d'argent « au cavalier » des groupes III-IV du classement de DEROC 1983 conservées au sein de la Bibliothèque nationale de France (n=104). 656
Figure 202. Trésor monétaire de Rognac (Bouches-du-Rhône) : contenant et sélection de monnaies massaliotes. Marseille, Cabinet des Monnaies et Médailles, inv. 93-81. Cl. Musées Méditerranée. 663

Figure 203. Analyse en composantes principales des éléments traces (Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb) de l'alliage des deniers *Bolskan* et *RRC* 532/1 OSCA/DOM·COS·ITER·IMP (n=22). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 75,2 %) 665

Figure 204. Deniers « à l'éléphant » de César (*RRC* 443/1), variantes aux pattes obliques et parallèles. 669

Figure 205. Cartes de répartition des trésors contenant des deniers *RRC* 443/1, *c.* 49-*c.* 31 a.C. En haut : représentation des effectifs de deniers *RRC* 443/1 au sein des trésors, *terminus post quem* avant ou après *c.* 44 a.C. En bas : représentation du pourcentage de deniers *RRC* 443/1 sur les effectifs totaux des trésors, mixtes ou non-mixtes. Sources : CRAWFORD 1969a, BLÁZQUEZ 1987, BACKENDORF 1998, CAMPO 2002c, FOURNIER 2009, FEUGÈRE et PY 2011a, *CHRR*..... 675

Figure 206. Denier CAESAR présentant, au droit, deux gravures alignées horizontalement. Provinces occidentales, *c.* 49-48 a.C., *RRC* 443/1 (échelle non respectée), 4,00 g, 2 h. Prov. Mornico Losana (Pavie). Milan, Civiche Raccolte Numismatiche, inv. M.0.9.25304. Cl. R. Martini, source : WOYTEK 2006, pl. 9, n° 6-6a. 676

Figure 207. Monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône, *c.* 125-*c.* 25 a.C. 676

Figure 208. À gauche : monnaie d'argent « au sanglier » (droit et revers, échelle non respectée), RUT-206b, 2,40 g, Musée Fenaille, Rodez (Aveyron). À droite : reconstitution d'empreinte d'un « coin multimonétaire » de droit de cette série à partir de 24 exemplaires. Clichés et DAO : C. Lopez. Source : LOPEZ 2014, p. 129-131. 676

Figure 209. Denier CAESAR issu du trésor de Rognac (Bouches-du-Rhône), *c.* 49-48 a.C., *RRC* 443/1 (échelle 2:1), 3,87 g, 20 mm, 1 h. Marseille, Cabinet des monnaies et médailles. Cl. J. Bouvry..... 677

Figure 210. Titre des monnaies « à l'éléphant » de César (*RRC* 443/1) et des deniers frappés à Rome entre *c.* 57-56 et *c.* 47 a.C. (*RRC* 425-454) (n=48). 681

Figure 211. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en argent des monnaies « à l'éléphant » de César (*RRC* 443/1) et des deniers frappés à Rome entre *c.* 57-56 et *c.* 47 a.C. (*RRC* 405, 425-454) (n=50, 1 ex. non représenté). 682

Figure 212. Teneurs en étain en fonction des teneurs en cuivre des monnaies « à l'éléphant » de César (RRC 443/1) et des deniers frappés à Rome entre c. 57-56 et c. 47 a.C. (RRC 405, 425-454) (n=50). 682

Figure 213. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des deniers de César (*RRC* 443), de Rome *c.* 58-*c.* 47 a.C. (*RRC* 405, 425-453) des quinaires du Centre-Est du trésor de Bassing et des monnaies d'argent cisalpines des IIe-Ier siècles a.C. (n=127, 4 ex. non représentés)..... 686

Figure 214. Teneurs en étain, rapportées ou non au cuivre, des deniers de César (*RRC* 443), de Rome *c.* 58-*c.* 47 a.C. (*RRC* 405, 425-453) des quinaires du Centre-Est du trésor de Bassing et des monnaies d'argent cisalpines des IIe-Ier siècles a.C. (n=127). 687

Figure 215. Monnaies aux emblèmes pontificaux et à l'éléphant, étrurie intérieure (Val di Chiana ?), *c.* 275-*c.* 225 a.C. 689

Figure 216. Deniers de Q. Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica (*RRC* 374/1-2), *c.* 81 a.C. 691

Figure 217. Deniers frappés à Rome durant les années 60-50 a.C. 694

Figure 218. Orientation des coins (%) des monnaies d'argent romaines républicaines de la période *c.* 86-*c.* 55 a.C. *RRC* 350A-428 : n=13620 ; 5-7 h = 57,81 % ; μ=173° ; r=0,475 ; $p<1*10^{-12}$ Source : PARISOT-SILLON *et al.* 2014, fig. 16b p. 106. 698

Figure 219. Titre et poids de fin des deniers frappés à Rome entre *c.* 81 et *c.* 44 a.C. (n=103). 700

Figure 220. Deniers frappés à Rome en 48-46 a.C. 700

Figure 221. Histogramme des teneurs en étain caractérisées au sein des deniers et quinaires frappés à Rome, *RRC* 103-480 (n=370, valeurs supérieures à 2 % exclues). Ligne en pointillés rouges : moyenne mobile, intervalle de 4 exemplaires. 704

Figure 222. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des monnaies d'argent frappées à Rome entre *c.* 81 et *c.* 44 a.C. (n=106). 704

Figure 223. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or des monnaies d'argent frapppées à Rome entre *c.*69 et *c.* 44 a.C., des deniers césariens *RRC* 443/1 et des monnaies gauloises du Centre-Est (trésor de Bassing) (n=138). 705

Figure 224. Extrait du trésor monétaire de Bassing (Moselle). Cl. Loïc de Cargouët, INRAP. 738

Figure 225. Analyse en composantes principales des teneurs en éléments traces (Pb, Au, Bi, Zn, Sn, Ni, As, Pd, Sb, Pt) de l'alliage des monnaies d'argent d'*Ikalesken* (Iniesta, Cuenca ?) et attribuées aux *Ruteni* (séries précoces) (n=35). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 66,3 %). 759

Figure 226. Analyse en composantes principales des éléments traces rapportés à l'argent (Au, Pb, Bi) et au cuivre (Sn, Zn, Ni, As, Sb) des monnaies de la vallée du Pô, de péninsule ibérique, du Languedoc/Rouergue et de la moyenne vallée du Rhône (n=320). Méthode : logratios centrés (F1+F2 = 66,9 %). 762

Figure 227. Teneurs en bismuth en fonction des teneurs en or, rapportées à l'argent, des monnaies de la vallée du Pô, de péninsule Ibérique, du Languedoc/Rouergue et de la moyenne vallée du Rhône (n=320, 9 ex. non représentés). 764

Figure 228. Représentation synthétique des tendances de composition régionales : teneurs en or en fonction des teneurs en bismuth, rapportées à l'argent. 1. Argent languedocien et d'*Ikalesken* (Sierra Morena ?) ; 2. Argent cisalpin (provenance inconnue) ; 3. Argent du Sud-Est ibérique (monnaies hispano-carthaginoises et ibériques) ; 4. Argent du Centre-Est gaulois (trésor de Bassing) ; 5. Argent de la vallée du Rhône. 765

Figure 229. Teneurs en or en fonction des teneurs en bismuth, rapportées à l'argent, des monnaies d'argent frappées à Rome, par périodes, avec tendances de composition de réf. (n=380). 767

Catalogue des monnaies analysées

Introduction au catalogue

Ce catalogue présente le corpus des 945 monnaies d'argent analysées dans le cadre de ces recherches. Il doit être consulté avec les tableaux de composition qui suivent, les résultats y étant présentés selon la même structure.

L'échantillon analytique, présenté de manière synthétique au chapitre 2 du volume I, a été subdivisé en six catégories : la République romaine ; la vallée du Pô ; la vallée du Rhône ; le Languedoc et le Rouergue ; la péninsule Ibérique ; un dernier ensemble, intitulé « Italie centrale et méridionale », regroupe les 5 deniers émis au nom des *socii* italiens au temps de la Guerre sociale. Au sein de chaque catégorie, des sous-groupes ont été établis pour distinguer les différents monnayages étudiés, et renvoient donc alternativement à des ateliers ou à des périodes différents.

Chaque série, désignée par la référence issue des principaux classements publiés (ex : *RRC* pour *Roman Republican Coinage*), fait l'objet d'une description typologique préalable à la présentation des exemplaires étudiés. Les abréviations employées sont les suivantes :

ACIP : Leandre Villaronga et Jaume Benages, Ancient Coinage of the Iberian Peninsula. Greek/Punic/Iberian/Roman, Barcelonne, Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, 2011.

Arslan : Ermanno Arslan et Francesca Morandini, La monetazione delle genti celtiche a nord del Po tra IV e I secolo a.C. Il tesoro di dracme in argento di Manerbio, Milan, ET, 2007, p. 20.

(Dicomon), trois lettres suivies de chiffres : Michel Feugère et Michel Py, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. notre ère), Paris et Montagnac, Monique Mergoil, 2011.

RRC : Michael Crawford, Roman Republican Coinage, 2 vols, Londres et Cambridge, Cambridge University Press, 1974.

Rutter : Keith Rutter, *Historia Numorum. Italy*, Londres, British Museum Press, 2001.

Un numéro de catalogue est attribué à chaque exemplaire de manière séquentielle. Les notices présentent sous forme abrégée le numéro d'inventaire, puis la collection dont est issu chaque exemplaire. Sont également mentionnés, dans cet ordre, la masse, le diamètre, l'axe ainsi que les teneurs en argent et en cuivre (exprimées en %), puis en plomb, en or et en bismuth (exprimées en ppm).

Table des matières

Introduction au catalogue 1
Table des matières 71
RÉPUBLIQUE ROMAINE 74
ROME (cat. nº 1-387) 74
Victoriats 74
Deniers et fractions 75
ÉMISSIONS COLONIALES ET IMPÉRATORIALES (cat. nº 388-608) 114
Deniers narbonnais 114
Émissions impératoriales 117
VALLÉE DU PÔ 136
TRANSPADANE ET LIGURIE (cat. nº 609-633) 136
Émissions précoces 136
Fractions 137
TRANSPADANE OCCIDENTALE (cat. nº 634-685) 139
Monnayage « au lion naturaliste » 139
Monnayage « au lion-scorpion » 139
Monnayage « au lion-loup » 141
Émissions épigraphes 142
TRANSPADANE ORIENTALE (cat. nº 686-694) 144
Monnayage attribué aux *Veneti* 144
VALLÉE DU RHÔNE 145
MASSALIOTIDE (cat. nº 695-738) 145
Massalia 145
MOYENNE VALLÉE DU RHÔNE (cat. nº 739-780) 150
Monnayage « au buste de cheval » 150
Monnayage « au bouquetin » 151
Monnayage « au cheval galopant » 151
Monnayage « au cavalier » 152
LANGUEDOC ET ROUERGUE 154
VALLÉES DE L'AUDE ET DE LA GARONNE (cat. nº 781-785) 154
Émissions « à la croix » épigraphes 154
VALLÉES DU TARN, DE L'ORB ET DE L'HERAULT (cat. nº 786-816) 155
Monnayage « au torque » 155
Monnayage « aux feuilles aquatiques » 155
Monnayage « au sanglier » 156
Émissions tardives 157

LANGUEDOC ORIENTAL (cat. nº 817)....158
Nemausus....158
PÉNINSULE IBÉRIQUE....159
NORD-EST IBÉRIQUE (cat. nº 818-851)....159
Emporion....159
Drachmes ibériques....161
Kese....162
Iltirta....163
MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE GAUCHE (cat. nº 852-869)....164
Sesars....164
Bolskan....164
Sekia....165
HAUTE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE GAUCHE (cat. nº 870-889)....166
Arsaos....166
Baskunes....166
Bentian....168
Arsakos....168
MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE DROITE (cat. nº 890-913)....169
Belikiom....169
Turiasu....169
Arekorata....170
Oilaunu....171
VALLÉE DU DUERO (cat. nº 914-923)....172
Sekobirikes....172
VALLÉE DU JÚCAR ET DU TAGE (cat. nº 924-938)....174
Arse....174
Ikalesken....174
Konterbia Karbika....175
AUTRES (cat. nº 939-940)....176
Gadir....176
ITALIE CENTRALE ET MERIDIONALE....177
ALLIÉS ITALIENS (cat. nº 941-945)....177

RÉPUBLIQUE ROMAINE

ROME (cat. nº 1-387)

Victoriats

***RRC* 122/1 :**Victoriat, *c.* 206-195a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; entre les deux, un chien ; à l'exergue, légende ROMA ; cercle.

1. a1780, REP-2391, collection d'Ailly.
2,84 g, 17 mm, 2 h.
[Ag 84,3 ; Cu 13,6 ; Pb 14590 ; Au 5806 ; Bi 235]
ANRC : 75,9 % Ag.



2. a1781, REP-2392, collection d'Ailly.
2,67 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 80,9 ; Cu 17,5 ; Pb 10294 ; Au 4275 ; Bi 402]
ANRC : 64,4 % Ag.



***RRC* 133/1 :**Victoriat, *c.* 194-190 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; entre les deux, TAMP, et à l'exergue, ROMA ; cercle.

3. a5085, REP-5985, collection d'Ailly.
2,94 g, 16 mm, 5 h.
[Ag 74,6 ; Cu 27,1 ; Pb 4730 ; Au 3758 ; Bi 922]



4. a5086, REP-5986, collection d'Ailly.
2,85 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 52,1 ; Cu 41,7 ; Pb 24772 ; Au 1157 ; Bi 259]



5. a5087, REP-5987, collection d'Ailly.
2,68 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 63,9 ; Cu 35,2 ; Pb 2230 ; Au 3743 ; Bi 793]



6. af581, REP-5988, ancien fonds.
2,33 g, 16 mm, 10 h.
[Ag 84,6 ; Cu 14,0 ; Pb 6106 ; Au 5311 ; Bi 873]



***RRC* 162/1a :**Victoriat, *c.* 179-170 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; entre les deux, MAT ; à l'exergue, ROMA ; cercle.

7. a12627, REP-14810, collection d'Ailly.
2,94 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 73,3 ; Cu 24,8 ; Pb 4425 ; Au 4852 ; Bi 728]



8. a12828, REP-14811, collection d'Ailly.
2,64 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 93,9 ; Cu 3,9 ; Pb 13483 ; Au 6149 ; Bi 582]



9. a12629, REP-14812, collection d'Ailly.
2,57 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 92,8 ; Cu 4,2 ; Pb 23447 ; Au 5180 ; Bi 866]



***RRC* 166/1 :**Victoriat, *c.*179-170 a.C. **D/** Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/** Victoire à droite couronnant un trophée ; à l'exergue, ROMA ; cercle.

10. jc1, collection privée.
2,50 g, 18 mm.
[Ag 60,4 ; Cu 38,4 ; Pb 2569 ; Au 2739 ; Bi 1520]
Monnaie sectionnée.



***RRC* 168/1 :**Victoriat, *c.*179-170 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; entre les deux, un casque ; à l'exergue, ROMA ; cercle.

11. a1755, REP-2360, collection d'Ailly.
2,92 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 77,3 ; Cu 21,5 ; Pb 5881 ; Au 4139 ; Bi 543]
ANRC : 66,5 % Ag.



12. a1756, REP-2361, collection d'Ailly.
2,69 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 68,2 ; Cu 29,1 ; Pb 8787 ; Au 2871 ; Bi 223]
ANRC : 61,5 %.



---

n.d. (*RRC* 44/1 ?) :Victoriat, à partir de 211 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/** Victoire à droite, couronnant un trophée ; à l'exergue, ROMA ; cercle.

13. jc13, collection privée.
2,73 g, 15 mm.
[Ag 67,1 ; Cu 32,2 ; Pb 2915 ; Au 2589 ; Bi 383
Monnaie sectionnée.



14. jc16, collection privée.
1,07 g, 14 mm.
[Ag 89,7 ; Cu 9,4 ; Pb 3948 ; Au 3882 ; Bi 553]
Monnaie sectionnée.



15. jc2, collection privée.
1,90 g, 16 mm.
[Ag 0,92 ; Cu 98,8 ; Pb 308 ; Au 11 ; Bi 8]
Monnaie plaquée. Monnaie sectionnée.



Deniers et fractions

***RRC* 103/2b :** Quinaire, *c.*211-210 a.C. **D/**Tête casquée de Roma avec une mèche sur l'épaule gauche, à droite ; derrière, V ; grènetis. **R/** Dioscures, à droite, au-dessous MT, et à l'exergue, ROMA ; cercle.

16. af1886, REP-14809, ancien fonds.
1,95 g, 17 mm, 4 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,7 ; Pb 5203 ; Au 4615 ; Bi 26]



***RRC* 122/2 :** Denier, *c.* 206-195 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, chien,dans un cartouche, ROMA ; cercle.

17. a1775, REP-2385, collection d'Ailly.
3,86 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 95,7 ; Cu 2,7 ; Pb 7206 ; Au 7772 ; Bi 342]



18. a1775bis, REP-2386, collection d'Ailly.
3,82 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 95,3 ; Cu 3,4 ; Pb 6243 ; Au 6220 ; Bi 492]



***RRC* 127/1 :** Denier, *c.*206-200 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, tête féminine, dans un cartouche, ROMA., cercle.

19. af1546, REP-122331, ancien fonds.
3,25 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 97,3 ; Cu 0,6 ; Pb 2431 ; Au 14728 ; Bi 4633]



20. ro_Horatia1, REP-12232, collection Rotschild.
3,38 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 97,5 ; Cu 0,7 ; Pb 3927 ; Au 12062 ; Bi 1978]



***RRC* 133/2b :** Denier,*c.*194-190 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous TAMP et dans un cartouche, ROMA ; cercle.

21. a5077, REP-5976, collection d'Ailly.
3,75 g, 21 mm, 8 h.
[Ag 94,4 ; Cu 3,5 ; Pb 5105 ; Au 8171 ; Bi 1588]



***RRC* 133/3 :** Denier, *c.*194-190 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Lune en bige à droite, avec les chevaux cabrés ; au-dessus TAMP et dans un cartouche, ROMA, cercle.

22. a5084, REP-5984, collection d'Ailly.
3,98 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 95,5 ; Cu 3,4 ; Pb 4185 ; Au 5466 ; Bi 685]



***RRC* 135/1 :** Denier, *c.*194-190 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, chouette ; dans un cartouche ou à l'exergue, ROMA, cercle.

23. a1808, REP-2418, collection d'Ailly.
4,08 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,4 ; Pb 1654 ; Au 9454 ; Bi 2981]



24. a1809, REP-2419, collection d'Ailly.
4,04 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 97,4 ; Cu 0,3 ; Pb 4580 ; Au 13143 ; Bi 634]



***RRC* 137/1 :** Denier, *c.*194-190 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, croissant ; dans un cartouche, ROMA. Cercle.

25. a1897, REP-2505, collection d'Ailly.
4,36 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,8 ; Pb 7176 ; Au 6385 ; Bi 136]



26. a1898, REP-2506, collection d'Ailly.
4,32 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,5 ; Pb 3687 ; Au 6729 ; Bi 124]



***RRC* 156/1 :** Denier, *c.*179-170 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Lune en bige à droite, les chevaux au galop ; au-dessous, crevette ; dans un cartouche ROMA. Cercle.

27. a2785, REP-3431, collection d'Ailly.
4,10 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,6 ; Pb 5087 ; Au 4941 ; Bi 1443]



28. a2786, REP-3432, collection d'Ailly.
4,10 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,5 ; Pb 4450 ; Au 5446 ; Bi 1438]



***RRC* 159/2 :** Denier, *c.*179-170 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Lune en bige à droite, avec les chevaux cabrés ; au-dessous, mouche ; à l'exergue, ROMA. Cercle.

29. a2580, REP-3235, collection d'Ailly.
4,03 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,8 ; Pb 4056 ; Au 6041 ; Bi 3258]



30. a2581, REP-3236, collection d'Ailly.
3,97 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 95,4 ; Cu 3,6 ; Pb 4552 ; Au 3405 ; Bi 1338]



***RRC* 162/2a :** Denier, *c.*179-170 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, MAT ; à l'exergue ou dans un cartouche, ROMA. Cercle.

31. a12617, REP-14798, collection d'Ailly.
4,13 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,4 ; Pb 1511 ; Au 13117 ; Bi 1857]



32. a12618, REP-14799, collection d'Ailly.
3,66 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 96,9 ; Cu 0,9 ; Pb 8669 ; Au 10116 ; Bi 510]



***RRC* 168/2 :** Denier, *c.*179-170 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, casque ; à l'exergue, ROMA. Cercle.

33. a1753, REP-2358, collection d'Ailly.
3,81 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 92,3 ; Cu 6,3 ; Pb 6553 ; Au 5474 ; Bi 275]



34. a1754, REP-2359, collection d'Ailly.
3,52 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 93,4 ; Cu 4,9 ; Pb 6301 ; Au 6956 ; Bi 407]



***RRC* 197/1a :** Denier, *c.*157-156 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Victoire en bige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et un aiguillon dans la droite ; à l'exergue, ROMA.Cercle.

35. a693, REP-1790, collection d'Ailly.
3,53 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 3929 ; Au 5533 ; Bi 695]



***RRC* 199/1a :** Denier, *c.*155 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Victoire en bige à droite, tenant un fouet dans la main droite et les rênes dans la main gauche ; au-dessous SAR et à l'exergue, ROMA. Cercle.

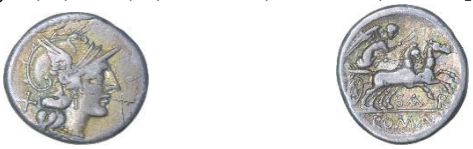
36. a4907, REP-5806, collection d'Ailly.
3,81 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 6963 ; Au 1862 ; Bi 307]



37. a4908, REP-5807, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,7 ; Pb 3853 ; Au 7132 ; Bi 1106]



38. a4909, REP-5808, collection d'Ailly.
3,47 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,8 ; Pb 3562 ; Au 5573 ; Bi 676]



39. a4910, REP-5809, collection d'Ailly.
3,91 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 6067 ; Au 2049 ; Bi 701]



40. a4911, REP-5810, collection d'Ailly.
3,71 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 2547 ; Au 2021 ; Bi 1020]



41. a4912, REP-5811, collection d'Ailly.
3,51 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,2 ; Pb 2938 ; Au 1361 ; Bi 594]



42. af554, REP-5812, ancien fonds.
3,51 g, 17 mm, 8 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,5 ; Pb 3891 ; Au 7272 ; Bi 1082]



43. af555, REP-5813, ancien fonds.
3,45 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,3 ; Pb 4475 ; Au 1356 ; Bi 656]



44. v660, REP-5814, collection Armand-Valton.
3,95 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 97,6 ; Cu 0,9 ; Pb 5068 ; Au 6409 ; Bi 1448]



***RRC* 204/1 :** Denier, *c.*152 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Victoire en bige à droite, tenant un fouet dans la main droite et les rênes dans la gauche ; au-dessousL·SAVF et à l'exergue, ROMA. Cercle.

45. a15004, REP-18243, collection d'Ailly.
4,10 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,6 ; Pb 6154 ; Au 2242 ; Bi 1236]



46. a15005, REP-18244, collection d'Ailly.
4,06 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,0 ; Pb 5057 ; Au 6317 ; Bi 1995]



47. a15006, REP-18245, collection d'Ailly.
4,04 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 96,9 ; Cu 2,1 ; Pb 6033 ; Au 2160 ; Bi 584]



48. a15007, REP-18246, collection d'Ailly.
4,02 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 5322 ; Au 3339 ; Bi 1659]



49. a15009, REP-18248, collection d'Ailly.
3,98 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,8 ; Pb 3443 ; Au 6336 ; Bi 1819]



***RRC* 210/1 :** Denier, *c.*149 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessousC·IVNI·C·F et à l'exergue, ou dans un cartouche, ROMA. Cercle.

50. a11322, REP-13099, collection d'Ailly.
4,13 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,4 ; Pb 5603 ; Au 4472 ; Bi 366]



51. a11323, REP-13100, collection d'Ailly.
4,07 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,6 ; Pb 6859 ; Au 2268 ; Bi 1138]



52. a11324, REP-13101, collection d'Ailly.
3,93 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,3 ; Pb 6658 ; Au 2641 ; Bi 664]



53. a11325, REP-13102, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,7 ; Pb 7189 ; Au 2955 ; Bi 611]



54. a11326, REP-13103, collection d'Ailly.
3,81 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,3 ; Pb 8885 ; Au 2313 ; Bi 1779]



***RRC* 219/1a :** Denier, *c.*146 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, chiot ; devant, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous C·ANTESTI et à l'exergue, ROMA. Cercle.

55. a4076, REP-5011, collection d'Ailly.
4,03 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,7 ; Pb 5505 ; Au 2903 ; Bi 1307]



56. a4077, REP-5012, collection d'Ailly.
4,02 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3451 ; Au 1720 ; Bi 486]



***RRC* 219/1e :** Denier, *c.*146 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, légende ; devant, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous, chiot avec les pattes avant levées ; à l'exergue, ROMA. Cercle.

57. a4109, REP-5049, collection d'Ailly.
4,29 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,9 ; Pb 5724 ; Au 2589 ; Bi 1536]



58. a4110, REP-5050, collection d'Ailly.
4,17 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 95,9 ; Cu 2,7 ; Pb 9125 ; Au 2578 ; Bi 1276]



59. a4111, REP-5051, collection d'Ailly.
3,90 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,7 ; Pb 5809 ; Au 1921 ; Bi 1164]



***RRC* 220/1 :** Denier, *c.*145 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, tête d'âne ; devant, X ; grènetis. **R/**Dioscures, à droite ; au-dessous M·IVNI et à l'exergue, ROMA. Cercle.

60. a11356, REP-13089, collection d'Ailly.
4,10 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,0 ; Pb 9467 ; Au 3117 ; Bi 1167]



61. a11357, REP-13090, collection d'Ailly.
4,00 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 96,7 ; Cu 2,2 ; Pb 6749 ; Au 2551 ; Bi 1884]



62. a11358, REP-13091, collection d'Ailly.
3,91 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 97,6 ; Cu 0,9 ; Pb 8185 ; Au 4831 ; Bi 1190]



63. a11359, REP-13092, collection d'Ailly.
3,92 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,3 ; Pb 6042 ; Au 3544 ; Bi 1589]



64. a11360, REP-13093, collection d'Ailly.
3,88 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,2 ; Pb 5739 ; Au 2234 ; Bi 1876]



***RRC* 221/1 :** Denier, *c.*144 a.C. **D/**Tête casquée de Roma avec une mèche sur l'épaule gauche, à droite ; derrière, X ; grènetis chevauche la bordure. **R/**Jupiter en quadrige à droite, tenant un sceptre et les rênes dans la main gauche, lançant un foudre de la main droite ; au-dessousAN RVF et à l'exergue, ROMA. Cercle.

65. ro221_1 1, REP-5868, collection Rotschild.
3,77 g, 20 mm, 6 h.
Monnaie plaquée.



***RRC* 223/1 :** Denier, *c.*142 B.C.**D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, légende ; devant, X ; grènetis. **R/**Junon diadémée et couronnée par une Victoire, sur un quadrige à droite, tenant un sceptre de la main gauche et les rênes de la droite ; au-dessous C·CVRet à l'exergue, ROMA. Cercle.

66. a9024, REP-10577, collection d'Ailly.
4,39 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,6 ; Pb 2757 ; Au 7151 ; Bi 781]



67. af1295, REP-10587, ancien fonds.
3,87 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 2096 ; Au 6986 ; Bi 2137]



***RRC* 236/1c :** Denier, *c.*137 a.C. **D/**Tête casquée de Rome portant un collier de perles, à gauche ; derrière, TAMPIL; devant, X ; grènetis. **R/**Apollon en quadrige, tenant arc, flèche et rênes dans la main gauche, une branche dans la droite ; au-dessous ROMA et à l'exergue, M·BAEBI·Q·F.

68. a5514, REP-6552, collection d'Ailly.
3,99 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 3425 ; Au 3115 ; Bi 1236]



69. a5515, REP-6553, collection d'Ailly.
3,97 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3019 ; Au 9198 ; Bi 1953]



70. a5516, REP-6554, collection d'Ailly.
3,91 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 4168 ; Au 2660 ; Bi 1426]



71. a5517, REP-6555, collection d'Ailly.
3,90 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 3188 ; Au 3350 ; Bi 1077]



72. a5518, REP-6556, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 2547 ; Au 2021 ; Bi 1020]



73. af582, REP-6021, ancien fonds.
3,93 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 2449 ; Au 2720 ; Bi 1988]



74. af582a, REP-6022, ancien fonds.
3,97 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 3929 ; Au 5533 ; Bi 695]



***RRC* 238/1 :** Denier, *c.*136 a.C. **D/** Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, GRAG ; devant, X ; grènetis. **R/** Jupiter en quadrige à droite, tenant un sceptre et les rênes dans la main gauche, lançant un foudre de la main droite ; au-dessousL·ANTES et à l'exergue, ROMA. Cercle.

75. a4116, REP-5061, collection d'Ailly.
3,83 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 3973 ; Au 1983 ; Bi 1285]



76. a4117, REP-5062, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,7 ; Pb 5505 ; Au 2903 ; Bi 1307]



77. a4118, REP-5063, collection d'Ailly.
3,98 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 4886 ; Au 2623 ; Bi 1949]



78. a4119, REP-5064, collection d'Ailly.
3,87 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 96,0 ; Cu 2,7 ; Pb 9125 ; Au 2578 ; Bi 1276]



79. af440, REP-5067, ancien fonds.
3,89 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 3082 ; Au 4283 ; Bi 1409]



80. af441, REP-5068, ancien fonds.
2,66 g, 19 mm, 6 h.
Monnaie plaquée et perforée.



81. ro238_1 1, REP-5069, collection Rotschild.
3,36 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,2 ; Pb 3615 ; Au 1772 ; Bi 965]
Monnaie rognée.



82. ro238_1 2, REP-5070, collection Rotschild.
3,80 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 6414 ; Au 1160 ; Bi 2209]



***RRC* 239/1 :** Denier, *c.*136 a.C. **D/**Tête casquée de Roma portant un collier avec des pendentifs, à droite ; derrière, couronne et X ; au-dessous, ROMA ; grènetis. **R/**Dioscures chevauchant dans des directions opposées, lances sur l'épaule ; à l'exergue, C·SERVEILI·M·F ; grènetis.

83. a15256, REP-18582, collection d'Ailly.
3,98 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 3911 ; Au 1279 ; Bi 1363]



84. a15257, REP-18583, collection d'Ailly.
3,96 g, 21 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,3 ; Pb 3291 ; Au 1370 ; Bi 1521]



85. a15258, REP-18584, collection d'Ailly.
3,91 g, 21 mm, 6 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 4176 ; Au 1405 ; Bi 1610]



86. af2530, REP-18586, ancien fonds.
3,57 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 1474 ; Au 4839 ; Bi 1008]



***RRC* 245/1 :** Denier, *c.*134 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, modius ; devant, X ; grènetis. **R/** Victoire en bige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et un fouet dans la droite ; au-dessous, légende M MAR C ROMAséparée par deux épis ; grènetis.

87. a12131, REP-14186, collection d'Ailly.
3,97 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 4720 ; Au 2059 ; Bi 1156]



88. a12132, REP-14187, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3638 ; Au 1780 ; Bi 1005]



89. a12133, REP-14188, collection d'Ailly.
3,81 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0 ; Pb 2072 ; Au 3527 ; Bi 2106]



***RRC* 259/1 :** Denier, *c.*129 a.C. **D/**Tête casquée de Rome (étoile sur le rabat), boucle sur l'épaule gauche, à droite ; devant, X ; grènetis. **R/**Cavalier au galop à droite, portant un casque avec une crête et tenant une lance dans la main droite ; derrière, casque avec des cornes de bouc ; au-dessousQ·PILIPVS et à l'exergue, ROMA ; grènetis

90. a12465, REP-14606, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,1 ; Pb 19415 ; Au 89 ; Bi 391]



91. a12466, REP-14607, collection d'Ailly.
3,90 g, 18mm, 3 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3861 ; Au 49 ; Bi 112]



92. af1812, REP-14608, ancien fonds.
3,87 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 1810 ; Au 6618 ; Bi 423]



***RRC* 267/1 :** Denier, *c.*126 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, apex ; devant, X ; grènetis. **R/**Dioscures à droite ; au-dessous, lettres T et Qde part et d'autre d'un bouclier macédonien ; à l'exergue, ROMA. Cercle.

93. a14493, REP-17583, collection d'Ailly.
3,87 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 2519 ; Au 5582 ; Bi 1661]



94. a14494, REP-17584, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,1 ; Pb 6174 ; Au 6300 ; Bi 1288]



***RRC* 268/1a :** Denier, *c.*126 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, X ; grènetis. **R/**Q. Fabius Pictor assis à gauche, casqué et cuirassé, portant un apex de la main droite et une lance de la gauche ; à côté, bouclier avec inscriptionQVIRIN ; de part et d'autre légendes N·FABI et PICTOR, et à l'exergue, ROMA. Cercle.

95. a9463, REP-11135, collection d'Ailly.
3,92 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 4771 ; Au 5479 ; Bi 761]



96. a9464, REP-11136, collection d'Ailly.
3,85 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3838 ; Au 1788 ; Bi 527]



***RRC* 269/1 :** Denier, *c.*125 B.C.**D/**Tête casquée de Roma (casque phrygien avec une étoile sur le rabat), à droite ; derrière, ROMA ; devant, X ; grènetis. **R/**Jupiter couronné par la Victoire, dans un bige d'éléphants, tenant un foudre dans la main gauche et les rênes dans la droite ; à l'exergue, C·METELLVS ; grènetis.

97. a5179, REP-6085, collection d'Ailly.
3,94 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 3075 ; Au 3156 ; Bi 1025]



98. a5180, REP-6086, collection d'Ailly.
3,85 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 3215 ; Au 1481 ; Bi 1055]



99. af595, REP-6090, ancien fonds.
3,87 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 3184 ; Au 1343 ; Bi 683]



100. af595a, REP-6091, ancien fonds.
3,93 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 3353 ; Au 6917 ; Bi 1073]



***RRC* 275/1 :** Denier, *c.*123 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, ROMA ; devant, X ; grènetis. **R/**Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une couronne dans la main droite ; à l'exergue, M·FAN C·F. Cercle.

101. a9527, REP-11210, collection d'Ailly.
3,95 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4968 ; Au 1093 ; Bi 876]



102. a9528, REP-11211, collection d'Ailly.
3,45 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3842 ; Au 3 ; Bi 247]



103. af1385, REP-11216, ancien fonds.
3,95 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 4143 ; Au 2545 ; Bi 2241]



104. af1385a, REP-11217, ancien fonds.
3,93 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3036 ; Au 2493 ; Bi 719]



***RRC* 281/1 :** Denier, *c.*119 a.C. **D/**Tête laurée de Janus ; légende circulaire M·FOVRI·L·F; grènetis. **R/**Rome casquée, debout à gauche, tenant un sceptre de la main gauche et couronnant un trophée de la droite ; ce dernier surmonté d'un casque, avec un carnyx et un bouclier sur les côtés ; au-dessus, étoile ; derrière et à l'exergue, ROMA ; grènetis.

105. a9916, REP-11763, collection d'Ailly.
3,95 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 3207 ; Au 3773 ; Bi 851]



106. a9917, REP-11764, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 2673 ; Au 5437 ; Bi 714]



107. a9918, REP-11765, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 3159 ; Au 5018 ; Bi 866]



108. af1482, REP-11766, ancien fonds.
3,92 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 3729 ; Au 3395 ; Bi 2417]



109. af1483a, REP-11767, ancien fonds.
3,94 g, 20 mm, incuse.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3123 ; Au 2274 ; Bi 864]



110. ro281_1 1, REP-11769, collection Rotschild.
3,90 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,1 ; Pb 2775 ; Au 12232 ;Bi 1263]



111. v685, REP-11762, collection Armand-Valton.
3,88 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,1 ; Pb 3911 ; Au 11356; Bi 1922]




***RRC* 286/1 :** Denier, *c.* 116-115 a.C. **D**/Tête casquée de Rome, à droite ; de part et d'autre, EX·S·C et ROMA ; derrière, X ; grènetis. **R**/Cavalier à gauche, tenant une épée et une tête coupée dans la main gauche ; devant, Q ; au-dessousM·SERGI et à l'exergue, SILVS ; grènetis.

112. a15246, REP-18564, collection d'Ailly.
3,97 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,2 ; Pb 4354 ; Au 520 ; Bi 760]




113. a15247, REP-18565, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,3 ; Pb 5204 ; Au 2595 ; Bi 608]




***RRC* 289/1 :** Denier, *c.* 115-114 a.C. **D**/Tête casquée de Rome, à droite ; devant, M·CIPI·M·F ; derrière, X ; grènetis. **R**/Victoire en bige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la droite ; au-dessous, gouvernail ; à l'exergue, ROMA ; grènetis.

114. a7247, REP-8237, collection d'Ailly.
3,93 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 4045 ; Au 630 ; Bi 636]




115. a7248, REP-8238, collection d'Ailly.
3,98 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4137 ; Au 62 ; Bi 199]




116. a7249, REP-8239, collection d'Ailly.
3,92 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 3958 ; Au 799 ; Bi 573]




117. af874, REP-8247, ancien fonds.
3,81 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4242 ; Au 526 ; Bi 415]




118. af875, REP-8248, ancien fonds.
3,43 g, 16 mm, 1 h.
[Ag 99 ; Cu 0,2 ; Pb 6497 ; Au 82 ; Bi 1069]




***RRC* 292/1 :** Denier, *c.* 113-112 a.C. **D**/Buste casqué (avec plumes) de Roma, tenant de la main gauche un bouclier et de la droite une lance sur l'épaule, à gauche ; au-dessus, croissant ; derrière, ROMA ; devant, X ; grènetis. **R**/Scène de vote ; un citoyen reçoit un bulletin, pendant que l'autre en dépose un dans l'urne ; au-dessus, P·NERVA ; grènetis.

119. a15336, REP-18716, collection d'Ailly.
3,92 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 99 ; Cu 0,2 ; Pb 5495 ; Au 1555 ; Bi 762]




120. a15337, REP-18717, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 99 ; Cu 0,2 ; Pb 6999 ; Au 1003 ; Bi 658]




121. a15338, REP-18718, collection d'Ailly.
3,86 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 99 ; Cu 0,2 ; Pb 6347 ; Au 1310 ; Bi 786]



122. jmd292_1 1, REP-18730, collection Delepierre.
3,30 g, 17 mm, 11 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,5 ; Pb 5063 ; Au 386 ; Bi 500]



***RRC* 293/1 :** Denier, *c.*113-112 a.C. **D/**Tête masculine à droite (Philippe V de Macédoine) portant un casque aux cornes de chèvre surmonté d'un diadème ; derrière, ROMA ; devant, Φ ; grènetis. **R/**Statue équestre, le cavalier tenant une branche de laurier ; fleur au pied du cheval ; au-dessous, L·PHILIPPVS ; sous la légende, X barré ; grènetis.

123. a12457, REP-14590, collection d'Ailly.
3,90 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,2 ; Pb 10325 ; Au 112 ; Bi 1206]



124. a12458, REP-14591, collection d'Ailly.
3,93 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 6669 ; Au 700 ; Bi 1275]



125. ro293_1 1, REP-14595, collection Rotschild.
3,88 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,2 ; Pb 5097 ; Au 412 ; Bi 732]



126. ro293_1 2, REP-14596, collection Rotschild.
2,71 g, 18 mm, 7 h.
Monnaie plaquée.



***RRC* 294/1 :** Denier, *c.* 113-112 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, ROMA ; devant, X ; bordure en forme de torque. **R/**Combat de gladiateurs armés de fouet et de bâton ; à l'exergue, T·DEIDI ; grènetis.

127. a9119, REP-10706, collection d'Ailly.
3,98 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,2 ; Pb 5463 ; Au 1235 ; Bi 949]



128. a9120, REP-10707, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,3 ; Pb 5828 ; Au 1656 ; Bi 1071]



129. a9121, REP-10708, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 7343 ; Au 1259 ; Bi 623]



130. af1302, REP-10703, ancien fonds.
3,82 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,2 ; Pb 5722 ; Au 1356 ; Bi 827]



***RRC* 295/1 :** Denier, *c.* 113-112 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, ROMA ; devant, X ; bordure en forme de torque. **R/**Cavalier chargeant à gauche ; derrière, Q ; au-dessous, L·TORQVA ; à l'exergue, EX·S·C ; grènetis.

131. a12121, REP-14172, collection d'Ailly.
3,70 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 7572 ; Au 26 ; Bi 506]



132. a12122, REP-14173, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,3 ; Pb 7046 ; Au 799 ; Bi 400]



133. a12123, REP-14174, collection d'Ailly.
3,91 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,3 ; Pb 6018 ; Au 216 ; Bi 470]



134. a12124, REP-14175, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,3 ; Pb 6017 ; Au 629 ; Bi 559]



***RRC* 302/1 :** Denier, *c.* 109-108 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, ROMA ; devant, X ; grènetis. **R/**Victoire en bige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une couronne dans la droite ; au-dessousL·FLAMINI et à l'exergue, CILO; grènetis.

135. a9619, REP-11323, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4362 ; Au 568 ; Bi 753]



136. a9620, REP-11324, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,2 ; Pb 3961 ; Au 5308 ; Bi 1602]



137. a9621, REP-11325, collection d'Ailly.
3,83 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,2 ; Pb 3379 ; Au 6714 ; Bi 1104]



138. a9623, REP-11327, collection d'Ailly.
3,96 g, 21 mm, 4 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,2 ; Pb 6013 ; Au 4409 ; Bi 744]



***RRC* 311/1a :** Denier *serratus,c.*106 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à gauche ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Jupiter en quadrige à droite, tenant un sceptre et les rênes dans la main gauche, lançant un foudre de la main droite ; à l'exergue, L·SCIP·ASIAG ; grènetis.

139. arb_l6203, REP-21826, collection de Luynes.
3,69 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5072 ; Au 654 ; Bi 711]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 311/1b :** Denier *serratus, c.*106 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à gauche ; devant, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Jupiter en quadrige à droite, tenant un sceptre et les rênes dans la main gauche, lançant un foudre de la main droite ; à l'exergue, L·SCIP·ASIAG ; grènetis.

140. arb_l6202, REP-21825, collection de Luynes.
3,92 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0 ; Pb 4740 ; Au 3979 ; Bi 1044]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 311/1d :** Denier *serratus, c.*106 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à gauche ; grènetis. **R/** Jupiter en quadrige à droite, tenant un sceptre et les rênes dans la main gauche, lançant un foudre de la main droite ; au-dessus, à droite du sceptre, marque de contrôle ; à l'exergue, L·SCIP·ASIAG.Grènetis.

141. arb_l6204, REP-21827, collection de Luynes.
3,9 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 4400 ; Au 3162 ; Bi 572]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 314/1a :** Denier *serratus,*105 B.C. D/ Buste drapé de Vulcain, coiffe avec couronne de laurier et tenaille sur l'épaule, à droite ; derrière, X ; autour, couronne ; grènetis. R/ Aigle sur foudre, à droite ; au-dessous, L·COT ; autour, couronne de laurier ; grènetis.

142. a5002, REP-5884, collection d'Ailly.
3,92 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 4607 ; Au 710 ; Bi 448]



***RRC* 314/1b :** Denier *serratus,c.*105 a.C. D/ Buste drapé de Vulcain, coiffe avec couronne de laurier et tenaille sur l'épaule, à droite ; derrière, X ; devant, marque de contrôle ; autour, couronne ; grènetis. R/ Aigle sur foudre, à droite ; au-dessous, L·COT ; autour, couronne de laurier ; grènetis.

143. a5003, REP-5885, collection d'Ailly.
3,96 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 6116 ; Au 412 ; Bi 632]



144. a5004, REP-5887, collection d'Ailly.
3,79 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5377 ; Au 79 ; Bi 532]



145. af568, REP-5886, ancien fonds.
3,59 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 7200 ; Au 485 ; Bi 643]



***RRC* 316/1 :** Denier, *c.*105 a.C. **D/**Tête de Junon Sospita, à droite, portant une peau de chèvre ; derrière, I·S·M·R ; grènetis. **R/**Taureau chargeant, à droite ; dessous L·THORIVS, à l'exergue BALBVS ; grènetis.

146. a15495, REP-18942, collection d'Ailly.
3,78 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,4 ; Pb 4372 ; Au 11946 ; Bi 973]



147. a15496, REP-18943, collection d'Ailly.
3,80 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,2 ; Pb 3732 ; Au 11230 ; Bi 563]



148. a15497, REP-18944, collection d'Ailly.
3,86 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,3 ; Pb 6914 ; Au 12463 ; Bi 589]



149. a15498, REP-18945, collection d'Ailly.
3,97 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,3 ; Pb 4016 ; Au 12420 ;Bi 1133]



150. a15499, REP-18946, collection d'Ailly.
3,97 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,3 ; Pb 5193 ; Au 11489 ; Bi 574]



***RRC* 319/1 :** Denier, *c.*103 a.C. **D/**Tête casquée de Mars (casque à longue crête et plumes), à droite ; grènetis. **R/**Soldat romain protégeant de l'attaque d'un barbare un autre soldat tombé à terre ; à l'exergue, Q·THERM·MF ; grènetis.

151. a13000, REP-15281, collection d'Ailly.
3,97 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,4 ; Pb 3022 ; Au 7947 ; Bi 769]



152. a13001, REP-15282, collection d'Ailly.
3,97 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,4 ; Pb 2507 ; Au 7793 ; Bi 994]



153. a13002, REP-15283, collection d'Ailly.
3,80 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,7 ; Pb 3994 ; Au 5270 ; Bi 731]



***RRC* 325/1a** : Denier, *c.*101 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, ARG·PVB ; grènetis. **R/**Jupiter en quadrige à droite, tenant un foudre et les rênes dans la main gauche, et un sceptre dans la droite ; au-dessus, marque de contrôle ; au-dessous, L·SENTI·C·F ; grènetis.

154. a15185, REP-18466, collection d'Ailly.
3,90 g, 22 mm, 3 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,4 ; Pb 6684 ; Au 9443 ; Bi 856]



155. a15186, REP-18467, collection d'Ailly.
3,97 g, 22 mm, 1 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,3 ; Pb 3905 ; Au 8059 ; Bi 980]



156. a15187, REP-18468, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 4700 ; Au 3267 ; Bi 812]



***RRC* 326/1 :** Denier, *c.*101 a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Triomphateur en quadrige à droite, tenant un carnyx (?) et un bâton ; devant lui, sur un cheval, petit cavalier tenant les rênes et une branche de laurier ; au-dessus, la lettre Q ; à l'exergue, C·FVNDAN ; grènetis.

157. a9816, REP-11626, collection d'Ailly.
3,82 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,2 ; Pb 4999 ; Au 3164 ; Bi 221]



158. a9817, REP-11627, collection d'Ailly.
3,98 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 6604 ; Au 3362 ; Bi 577]



159. a9818, REP-11628, collection d'Ailly.
3,94 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 5467 ; Au 2143 ; Bi 240]



160. a9829, REP-11638, collection d'Ailly.
3,88 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 4560 ; Au 2510 ; Bi 260]



161. a9830, REP-11639, collection d'Ailly.
3,82 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 6033 ; Au 2392 ; Bi 347]



***RRC* 326/2 :** Quinaire, *c.*101 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire à droite, couronnant un trophée et tenant une palme dans la main gauche ; à côté, carnyx ; devant, prisonnier agenouillé, les mains liées dans le dos ; à droite, C·FVNDA ; à l'exergue, Q ; grènetis.

162. a9859, REP-11684, collection d'Ailly.
1,80 g, 15 mm, 11 h.
[Ag 92,8 ; Cu 5,8 ; Pb 10608 ; Au 1138 ;Bi 1501]



163. a9861, REP-11685, collection d'Ailly.
1,76 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 92,8 ; Cu 5,4 ; Pb 14411 ; Au 1149 ;Bi 1900]



164. a9862, REP-11686, collection d'Ailly.
1,95 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 85,3 ; Cu 13,2 ; Pb10221 ;Au 1276 ;Bi 2092]



165. a9863, REP-11687, collection d'Ailly.
1,75 g, 15 mm, 5 h.
[Ag 92,1 ; Cu 6,4 ; Pb 10848 ; Au 1240 ;Bi 1695]



166. jmd326/2 1, REP-11708, collection Delepierre.
1,85 g, 14 mm, 7 h.
[Ag 90,8 ; Cu 7,6 ; Pb 12032 ; Au 1194 ;Bi 1698]



167. ro326/2 1, REP-11743, collection Rotschild.
1,77 g, 14 mm, 5 h.
[Ag 87,6 ; Cu 10,8 ; Pb10976 ; Au1296 ;Bi 2301]



***RRC* 329/1a :** Denier, *c.* 100 a.C. **D/**Buste d'Hercule de dos, la tête tournée à droite avec une massue sur l'épaule gauche ; à gauche, bouclier et marque de contrôle ; au-dessous, ROMA ; grènetis. **R/**Rome de face, tenant une lance et portant un casque à tiple crête, couronnée par un personnage tenant une corne d'abondance de la main gauche ; entre, marque de contrôle ; à l'exergue, LENT·MAR·F ; bordure en forme de couronne de laurier.

168. a8093, REP-9347, collection d'Ailly.
3,88 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,2 ; Pb 2959 ; Au 3309 ; Bi 224]



169. a8094, REP-9348, collection d'Ailly.
3,61 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,2 ; Pb 2439 ; Au 4899 ; Bi 220]



170. a8095, REP-9349, collection d'Ailly.
3,91 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 4394 ; Au 4304 ; Bi 527]




171. a8096, REP-9350, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 3796 ; Au 4479 ; Bi 374]




***RRC* 330/1a :** Denier, *c.* 100 a.C. **D/**Tête laurée de Saturne, à droite ; derrière, harpe ; autour, PISO·CAEPIO·Q ; au-dessous, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Deux personnage masculins assis sur un banc (*subsellium*), côte à côte ; de part et d'autre, épi ; à l'exergue, AD·FRV·EMV EX·S·C ; grènetis.

172. af2536, REP-6379, ancien fonds.
3,98 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 97,5 ; Cu 0,3 ; Pb 3885 ; Au 17310 ; Bi 992]




173. af2537, REP-6380, ancien fonds.
3,76 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,3 ; Pb 3368 ; Au 8133 ; Bi 1218]




***RRC* 330/1b :** Denier, *c.* 100 a.C. **D/**Tête laurée de Saturne, à droite ; derrière, harpe ; autour, PISO·CAEPIO·Q ; au-dessus, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Deux personnage masculins assis sur un banc (*subsellium*), côte à côte ; de par et d'autre, épi ; à l'exergue, AD·FRV·EMV EX·S·C ; grènetis.

174. a7066, REP-6378, collection d'Ailly.
3,96 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 96,0 ; Cu 0,7 ; Pb14263 ; Au17706 ;Bi 1118]




175. af2538, REP-6381, ancien fonds.
3,91 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,6 ; Pb 2957 ; Au 11697 ; Bi 902]




***RRC* 331/1 :** Quinaire,*c.* 99 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; entre les deux, P·SABIN ; à droite, marque de contrôle ; à l'exergue, Q. Cercle.

176. a16104, REP-19739, collection d'Ailly.
1,84 g, 16 mm, 3 h.
[Ag 92,4 ; Cu 6,1 ; Pb 10772 ; Au 1384 ;Bi 1715]




177. a16105, REP-19740, collection d'Ailly.
1,83 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 93,0 ; Cu 5,3 ; Pb 12243 ; Au 1462 ;Bi 1861]




178. a16106, REP-19741, collection d'Ailly.
1,85 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 89,8 ; Cu 8,3 ; Pb 14196 ; Au 1030 ;Bi 1904]




179. a16107, REP-19742, collection d'Ailly.
1,82 g, 15 mm, 11 h.
[Ag 93,9 ; Cu 4,4 ; Pb 12516 ; Au 1546 ;Bi 1889]




***RRC* 332/1a-c :** Quinaire, *c.* 98 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter à droite ; derrière, devant ou dessous, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire à droite couronnant un trophée ; devant le trophée, prisonnier les mains attachées dans le dos ; à côté, un carnyx ; entre la Victoire et le trophée, T·CLOVLI ; à l'exergue, Q. Cercle.

180. a7513, REP-8584, collection d'Ailly.
1,59 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 92,9 ; Cu 5,2 ; Pb 15531 ; Au 1430 ;Bi 1721]



181. a7514, REP-8585, collection d'Ailly.
1,68 g, 16 mm, 3 h.
[Ag 92,9 ; Cu 4,6 ; Pb 20533 ; Au 1618 ;Bi 1569]



***RRC* 332/1a :** Quinaire, *c.* 98 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; devant le trophée, prisonnier les mains attachées dans le dos, à côté un carnyx ; entre la Victoire et le trophée, T·CLOVLI ; à l'exergue, Q. Cercle.

182. a7560, REP-8638, collection d'Ailly.
1,54 g, 16 mm, 11 h.
[Ag 93,1 ; Cu 5,5 ; Pb 7806 ; Au 2675 ; Bi 2665]



183. a7561, REP-8639, collection d'Ailly.
1,69 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 91,3 ; Cu 7,3 ; Pb 9814 ; Au 1204 ; Bi 2112]



***RRC* 332/1a-b :** Quinaire, *c.* 98 a.C. **D/** Tête laurée de Jupiter, à droite ; marque de contrôle ; grènetis. **R/**Victoire à droite couronnant un trophée ; devant le trophée, prisonnier les mains attachées dans le dos, à côté un carnyx ; entre la Victoire et le trophée, T·CLOVLI ; à l'exergue, Q. Cercle.

184. jc7, collection privée.
1,27 g, 13 mm.
[Ag 94,8 ; Cu 3,9 ; Pb 8768 ; Au 1252 ; Bi 2009]
Monnaie sectionnée.



***RRC* 332/1b :** Quinaire, *c.* 98 a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter à droite ; au-dessous, marque de contrôle. R/ Victoire à droite couronnant un trophée ; devant le trophée, prisonnier les mains attachées dans le dos ; à côté, un carnyx ; entre la Victoire et le trophée, T·CLOVLI ; à l'exergue, Q. Cercle.

185. a7681, REP-8779, collection d'Ailly.
1,86 g, 14 mm, 9 h.
[Ag 94,4 ; Cu 4,5 ; Pb 5821 ; Au 1588 ; Bi 1912]



186. a7682, REP-8780, collection d'Ailly.
2,02 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 91,0 ; Cu 7,9 ; Pb 7942 ; Au 1383 ; Bi 1890]



***RRC* 333/1 :** Quinaire, *c.* 97 a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière, C·EGNATVLEI C·F Q ; grènetis. **R/**Victoire debout à gauche, écrivant sur un bouclier attaché à un trophée au pied duquel se trouve un carnyx ; entre les deux, la lettre Q ; à l'exergue, ROMA ; grènetis.

187. a9272, REP-10894, collection d'Ailly.
1,88 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 91,8 ; Cu 6,7 ; Pb 10040 ; Au 1733 ;Bi 3123]



188. a9273, REP-10895, collection d'Ailly.
1,64 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 94,5 ; Cu 4,6 ; Pb 4699 ; Au 1334 ; Bi 1872]



189. a9274, REP-10896, collection d'Ailly.
1,74 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 94,1 ; Cu 4,6 ; Pb 9026 ; Au 1495 ; Bi 2005]




190. a9275, REP-10897, collection d'Ailly.
1,73 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 90,8 ; Cu 9,0 ; Pb 1506 ; Au 20 ; Bi 404]




191. a9276, REP-10898, collection d'Ailly.
1,50 g, 15 mm, 1 h.
[Ag 93,2 ; Cu 5,8 ; Pb 5828 ; Au 27 ; Bi 677]




192. a9277, REP-10899, collection d'Ailly.
1,52 g, 16 mm, 4 h.
Monnaie plaquée ?




193. af1334, REP-10900, ancien fonds.
1,75 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 93,6 ; Cu 5,1 ; Pb 9101 ; Au 16 ; Bi 2862]




194. af1335, REP-10901, ancien fonds.
1,79 g, 16 mm, 11 h.
[Ag 83,2 ; Cu 16,0 ; Pb 6988 ; Au 5 ; Bi 868]




195. jc6, collection privée.
1,28 g, 16 mm.
[Ag 96,1 ; Cu 2,7 ; Pb 6999 ; Au 2526 ; Bi 1930]
Monnaie sectionnée.




***RRC* 335/1a-c :** Denier, *c.*96 a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon, à droite ; de part et d'autre, A·ALB·S·F et L·METEL ; grènetis. **R/**Rome assise, à gauche, sur un amas de boucliers, tenant une épée et une lance, couronnée par une Victoire ; à gauche C·MALL et à l'exergue ROMA ; grènetis.

196. arb_l6665, REP-22287, collection de Luynes.
3,92 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,6 ; Pb 6826 ; Au 5032 ; Bi 693]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




197. arb_l6666, REP-22288, collection de Luynes.
3,89 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,1 ; Pb 2205 ; Au 9712 ; Bi 1146]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




198. arb_l6667, REP-22289, collection de Luynes.
3,85 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,6 ; Pb 3707 ; Au 1620 ; Bi 394]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




199. arb_l6668, REP-22290, collection de Luynes.
3,79 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,3 ; Pb 3019 ; Au 5647 ; Bi 1040]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




200. arb_l6669, REP-22291, collection de Luynes.
3,87 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,7 ; Pb 3978 ; Au 3595 ; Bi 547]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




***RRC* 335/3c :** Denier, *c.*96 a.C. **D/**Tête casquée de Mars (casque à longue crête et plumes), à droite ; au-dessus, marteau ; devant, X ; grènetis. **R/**Guerrier dénudé, debout à gauche, tenant une lance dans la main droite et posant son pied droit sur une cuirasse ; à gauche, trophée ; à droite, proue avec au-dessus, C·MALL ; entre légende et proue, caducée ; grènetis.

201. arb_l6664, REP-22286, collection de Luynes.
3,75 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 98,0 ; Cu 1,2 ; Pb 7736 ; Au 72 ; Bi 478]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 335/9 :** Denier, *c.*96 a.C. **D/**Buste drapé de Diane, arc et carquois à l'épaule, à droite ; au-dessous, ROMA ; grènetis. **R/** Trois cavaliers chargeant à gauche ; devant, étendards et guerrier s'affaissant ; à l'exergue, A·ALBINVS·S·F; grènetis.

202. arb_l6695, REP-22317, collection de Luynes.
3,61 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 97,1 ; Cu 2,0 ; Pb 8755 ; Au 148 ; Bi 627]



***RRC* 336/1b :** Denier, *c.* 92 a.C. **D/**Tête féminine diadémée, à droite ; derrière, BALA ; devant, lettre de contrôle ; grènetis. **R/**Diane conduisant un bige de cerfs, les rênes et un sceptre dans la main gauche, une torche dans la droite, un carquois sur l'épaule ; au-dessous, une sauterelle ; à l'exergue, C·CALLI ; bordure en forme de couronne de laurier.

203. a3846, REP-4583, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,3 ; Pb 5853 ; Au 5, Bi 86]



204. af375, REP-4584, ancien fonds.
3,76 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 6868 ; Au 285 ; Bi 770]



***RRC* 336/1c :** Denier, *c.*92 a.C. **D/**Tête féminine diadémée, à droite ; derrière, BALA ; devant, lettre de contrôle ; grènetis. **R/**Diane conduisant un bige de cerfs, les rênes et un sceptre dans la main gauche, une torche dans la droite, un carquois sur l'épaule ; au-dessous, différents symboles ; à l'exergue, C·CALLI ; bordure en forme de couronne de laurier.

205. a3847, REP-4585, collection d'Ailly.
3,9 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,2 ; Pb 6412 ; Au 4 ; Bi 94]



***RRC* 337/3 :** Denier, *c.*91a.C. **D/**Tête casquée de Roma, à droite ; derrière, E·L·P ; grènetis. **R/**Victoire en bige à droite, tenant les rênes des deux mains ; à l'exergue, D·SILANVS·L·F ROMA ; grènetis.

206. a11405, REP-13230, collection d'Ailly.
3,71 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 5024 ; Au 4033 ; Bi 727]



207. a11406, REP-13231, collection d'Ailly.
3,95 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,5 ; Pb 7525 ; Au 5808 ; Bi 416]



208. a11407, REP-13232, collection d'Ailly.
4,17 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,2 ; Cu 1,1 ; Pb 4367 ; Au 2663 ; Bi 424]



209. a11408, REP-13233, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 97,2 ; Cu 0,6 ; Pb 10102 ; Au 8020 ;Bi 1315]



***RRC* 340/1 :** Denier, *c.*90a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon. **R/** Cavalier avec une branche de palmier, un flambeau ou un fouet.

210. a5382, REP-6388, collection d'Ailly.
3,64 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,9 ; Pb 4911 ; Au 4498 ; Bi 934]



211. a5383, REP-6389, collection d'Ailly.
3,79 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,8 ; Pb 4843 ; Au 4650 ; Bi 686]



212. a5384, REP-6390, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,2 ; Pb 8309 ; Au 2005 ; Bi 525]



213. af642, REP-6391, ancien fonds.
3,75 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,7 ; Pb 5585 ; Au 5062 ; Bi 815]



***RRC* 341/3 :** Quinaire, *c.*90a.C. **D/** Buste drapé de la Victoire, à droite ; grènetis. **R/** Pégase, à droite ; au-dessous, Q·TITI; grènetis.

214. a15555, REP-19045, collection d'Ailly.
1,73 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 94,4 ; Cu 3,4 ; Pb 15300 ; Au 5332 ; Bi 432]



215. a15556, REP-19046, collection d'Ailly.
2,11 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 81,2 ; Cu 16,7 ; Pb 14633 ; Au 4039 ;Bi 767]



***RRC* 342/1 :** Denier, *c.*90a.C. **D/**Masque barbu de Silène, à droite ; derrière, PANSA ; au-dessous, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Masque de Pan barbu, à droite ; au-dessous, C·VIBIVS·C·F ; devant, marque de contrôle ; grènetis.

216. a16203, REP-19876, collection d'Ailly.
3,85 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 93,1 ; Cu 5,5 ; Pb 2412 ; Au 10015 ;Bi 1038]



217. a16204, REP-19877, collection d'Ailly.
3,63 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 95,9 ; Cu 2,9 ; Pb 6100 ; Au 4724 ; Bi 666]



***RRC* 342/5b :** Denier, *c.*90a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière, PANSA ; devant, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Minerve en quadrige à droite, tenant une lance et les rênes de la main gauche, et un trophée de la droite ; à l'exergue, C·VIBIVS·C·F ; grènetis.

218. a16221, REP-19900, collection d'Ailly.
3,69 g, 17 mm, 3 h.
[Ag 95,1 ; Cu 3,9 ; Pb 4239 ; Au 5783 ; Bi 547]



219. a16222, REP-19901, collection d'Ailly.
3,98 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 95,3 ; Cu 3,6 ; Pb 4595 ; Au 5406 ; Bi 596]




***RRC* 343/2b :** Quinaire, *c.* 89 a.C. **D/**Tête de Liber portant une couronne de lierre, à droite ; derrière, M·CATO ; au-dessous, marque de contrôle ; grènetis. **R/**Victoire assise à droite, tenant une patère dans la main droite et une palme sur l'épaule gauche ; à l'exergue, VICTRIX ; grènetis.

220. a14335, REP-17319, collection d'Ailly.
1,68 g, 14 mm, 1 h.
[Ag 95,4 ; Cu 2,7 ; Pb 9544 ; Au 8963 ; Bi 836]




221. a14336, REP-17320, collection d'Ailly.
2,02 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 93,7 ; Cu 4,2 ; Pb 13002 ; Au 6112 ; Bi 913]




222. a14337, REP-17321, collection d'Ailly.
2,01 g ; 14 mm ; 8 h.
[Ag 94,7 ; Cu 3,8 ; Pb 7974 ; Au 5406 ; Bi 1189]




223. a14338, REP-17322, collection d'Ailly.
2,03 g, 14 mm, 9 h.
[Ag 91,2 ; Cu 6,0 ; Pb 19791 ; Au 5868 ; Bi 753]




***RRC* 343/2 :** Quinaire, *c.* 89 a.C. **D/** Tête de Liber portant une couronne de lierre, à droite ; derrière, M·CATO ; grènetis. **R/** Victoire assise à droite, tenant une patère dans la main droite et une palme sur l'épaule gauche ; à l'exergue, VICTRIX ; grènetis.

224. jc3, collection privée.
14 mm.
[Ag 77,2 ; Cu 22,0 ; Pb 2348 ; Au 4184 ; Bi 929]
Monnaie sectionnée.




225. jc4, collection privée.
1,69 g, 14 mm, h.
[Ag 82,2 ; Cu 16,6 ; Pb 2774 ; Au 6509 ;Bi 1566]
Monnaie sectionnée.




***RRC* 345/1 :** Denier, *c.* 88a.C. **D/**Buste casqué de Mars (casque corinthien), tête à droite, lance et épée sur les épaules ; grènetis. **R/**Victoire en bige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une couronne dans la droite ; à l'exergue, CN·LENTVL ; grènetis.

226. af1149, REP-9631, ancien fonds.
3,95 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 93,1 ; Cu 5,8 ; Pb 6106 ; Au 3725 ; Bi 682]




227. af1150, REP-9632, ancien fonds.
3,80 g, 21 mm, 3 h.
[Ag 93,3 ; Cu 5,7 ; Pb 6083 ; Au 3015 ; Bi 710]




***RRC* 345/2 :** Quinaire, *c.* 88a.C. **D/** Tête laurée de Jupiter, à droite ; grènetis. **R/** Victoire à droite, couronnant un trophée ; à l'exergue, CN·LENT ; grènetis.

228. a8322, REP-9641, collection d'Ailly.
2,03 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 93,9 ; Cu 4,7 ; Pb 7389 ; Au 6381 ; Bi 291]




229. a8323, REP-9642, collection d'Ailly.
2,01 g, 16 mm, 5 h.
[Ag 95,0 ; Cu 4,0 ; Pb 4592 ; Au 5461 ; Bi 84]




230. jc5, collection privée.
1,70 g, 13 mm.
[Ag 94,6 ; Cu 4,0 ; Pb 5196 ; Au 6767 ; Bi 908]
Monnaie sectionnée.




RRC* 346/1b :** Denier, *c.* 88a.C. **D/**Têtes superposées de Numa Pompilius barbu et Ancus Marcius, à droite ; grènetis. **R/Desultor* à droite, coiffé d'un chapeau conique et tenant un fouet dans la main droite ; derrière, nombre de contrôle ; à l'exergue, C·CENSO ; grènetis.

231. a12298, REP-14399, collection d'Ailly.
3,94 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 89,1 ; Cu 8,8 ; Pb 7111 ; Au 12849 ; Bi 697]




***RRC* 346/1d :** Denier, *c.* 88a.C. **D/**Têtes superposées de Numa Pompilius barbu et Ancus Marcius, à droite ; grènetis. **R/** Desultor à droite, coiffé d'un chapeau conique et tenant un fouet dans la main droite ; derrière, symbole de contrôle ; à l'exergue, C·CENSO ; grènetis.

232. a12299, REP-14400, collection d'Ailly.
4,20 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 89,3 ; Cu 9,0 ; Pb 7253 ; Au 7507 ; Bi 877]




233. af1836, REP-14398, ancien fonds.
3,61 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 93,3 ; Cu 5,0 ; Pb 4727 ; Au 11157 ; Bi 616]




***RRC* 346/2b :** Denier, *c.* 88a.C. **D/** Tête diadémée d'Apollon, à droite ; grènetis. **R/** Cheval bridé et gallopant, à droite ; au-dessous, C·CENSOR ou C·CENSORI ; au-dessus et à l'exergue, marque de contrôle ; grènetis.

234. a12229, REP-14303, collection d'Ailly.
3,91 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 91,9 ; Cu 4,6 ; Pb 9144 ; Au 24198 ;Bi 1276]




235. a12230, REP-14304, collection d'Ailly.
3,57 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 90,6 ; Cu 6,3 ; Pb15878 ;Au 13819 ;Bi 1796]




***RRC* 346/2c :** Denier, *c.* 88a.C. **D/**Tête diadémée d'Apollon, à droite ; grènetis. **R/** Cheval bridé et gallopant, à droite ; au-dessous, C·CENSOR ou C·CENSORI ; grènetis.

236. a12228, REP-14302, collection d'Ailly.
3,73 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 92,7 ; Cu 5,4 ; Pb 6425 ; Au 11702 ; Bi 751]




***RRC* 348/1 :** Denier, *c.* 87a.C. **D/** Tête laurée de Jupiter, un sceptre sur l'épaule, à droite ; au-dessous, DOSSEN ; grènetis. **R/** Quadrige triomphal décoré d'un foudre, à droite ; au-dessus, Victoire tenant une couronne ; à l'exergue, L·RVBRI ; grènetis.

237. a14846, REP-18023, collection d'Ailly.
4,07 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 93,8 ; Cu 4,8 ; Pb 8142 ; Au 4483 ; Bi 1414]




238. a14847, REP-18024, collection d'Ailly.
4,07 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 94,6 ; Cu 4,1 ; Pb 7510 ; Au 4660 ; Bi 348]




***RRC* 348/4 :** Quinaire, *c.* 87a.C. **D/**Tête laurée de Neptune avec un trident sur l'épaule, à droite ; derrière, DOSSEN ; grènetis. **R/** Victoire debout à droite, tenant une couronne et une palme de la main droite, levant la main gauche ; devant, autel décoré de guirlandes avec sur le dessus un serpent enroulé ; derrière, L·RVBRI ; grènetis.

239. a14857, REP-18044, collection d'Ailly.
1,86 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 94,1 ; Cu 3,9 ; Pb 6386 ; Au 11925 ; Bi 945]




240. a14859, REP-18046, collection d'Ailly.
1,75 g, 14 mm, 11 h.
[Ag 94,9 ; Cu 3,1 ; Pb 13109 ; Au 6640 ; Bi 155]




241. a14860, REP-18047, collection d'Ailly.
1,72 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 94,6 ; Cu 3,2 ; Pb 14522 ; Au 5586 ; Bi 861]




242. a14861, REP-18048, collection d'Ailly.
1,69 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 94,7 ; Cu 1,0 ; Pb 32605 ; Au 9535 ; Bi 157]
Ailly 14858 avant le récolement de 2015.




***RRC* 349/1 :** Denier, *c.* 87a.C. **D/**Tête laurée de Saturne, à gauche ; derrière, harpe ; au-dessous, EX·S·C ; devant, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Vénus dans un bige à droite, tenant un sceptre dans la main gauche et les rênes de la main droite ; dessus, Cupidon ailé avec une couronne ; à l'exergue, L·C·MEMIES·L·F GAL. Grènetis.

243. af1919, REP-15045, ancien fonds.
3,84 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 93,0 ; Cu 6,2 ; Pb 5211 ; Au 1983 ; Bi 359]




244. af1920, REP-15046, ancien fonds.
3,33 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 95,3 ; Cu 2,9 ; Pb 6187 ; Au 9924 ; Bi 1292]




245. af1921, REP-15047, ancien fonds.
3,98 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 92,7 ; Cu 6,3 ; Pb 5679 ; Au 3759 ; Bi 723]




246. af1922, REP-15048, ancien fonds.
4,14 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 86,0 ; Cu 13,0 ; Pb 6205 ; Au 2693 ; Bi 431]




***RRC* 350A/1a :** Denier, *c.* 86a.C. **D/**Tête d'Apollon portant une couronne de chêne, à droite ; au-dessous, foudre ; grènetis. **R/** Jupiter en quadrige à droite, tenant les rênes de la main gauche et un foudre dans la droite ; au-dessus, marque de contrôle ; au-dessous GAR et à l'exergue, OGVL·VER ; grènetis.

247. a9969, REP-11840, collection d'Ailly.
3,97 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99 ; Cu 0,2 ; Pb 5451 ; Au 1677 ; Bi 565]




248. a9970, REP-11841, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 6735 ; Au 662 ; Bi 456]



249. a9984, REP-11842, collection d'Ailly.
3,75 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 5664 ; Au 1618 ; Bi 750]



250. af840, REP-11846, ancien fonds.
3,73 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 4080 ; Au 1947 ; Bi 553]



251. af841a, REP-11848, ancien fonds.
4,06 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 6656 ; Au 1168 ; Bi 1267]



***RRC* 350A/1b :** Denier, *c.* 86a.C. **D/** Tête d'Apollon portant une couronne de chêne, à droite ; au-dessous, foudre ; grènetis. **R/** Jupiter en quadrige à droite, tenant les rênes de la main gauche et un foudre dans la droite ; au-dessus, marque de contrôle ; au-dessous GAR et à l'exergue, VER·OGVL ; grènetis.

252. a9985, REP-11843, collection d'Ailly.
3,87 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,3 ; Pb 4976 ; Au 2092 ; Bi 589]



253. a9986, REP-11844, collection d'Ailly.
3,65 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,1 ; Pb 16989 ; Au 2994 ; Bi 115]



254. af840a, REP-11847, ancien fonds.
3,64 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 7944 ; Au 1046 ; Bi 646]



255. af841, REP-11845, ancien fonds.
3,77 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,2 ; Pb 4200 ; Au 1723 ; Bi 338]



***RRC* 350A/2 :** Denier, *c.* 86a.C. **D/**Tête d'Apollon portant une couronne de chêne, à droite ; au-dessous, foudre ; grènetis. **R/** Jupiter en quadrige à droite, tenant les rênes de la main gauche et un foudre dans la droite ; grènetis.

256. a3696, REP-11910, collection d'Ailly.
4,07 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 95,2 ; Cu 3,7 ; Pb 6198 ; Au 3925 ; Bi 802]



257. a3697, REP-11911, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 95,6 ; Cu 3,5 ; Pb 4986 ; Au 2830 ; Bi 735]



258. a3698, REP-11912, collection d'Ailly.
4,00 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,9, Cu 0,3, Pb 5550, Au 1890, Bi 738]



259. a3699, REP-11913, collection d'Ailly.
3,98 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 96,8 ; Cu 2,6 ; Pb 2545 ; Au 3298 ; Bi 186]



260. a3700, REP-11914, collection d'Ailly.
3,95 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,1 ; Cu 2,0 ; Pb 5976 ; Au 3235 ; Bi 341]



261. a3701, REP-11915, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,8 ; Pb 4282 ; Au 5352 ; Bi 1361]



***RRC* 352/1a** : Denier, *c.* 85a.C. **D/** Tête masculine, à droite, avec les attributs d'Apollon, Mercure et Neptune ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une couronne dans la main droite ; à l'exergue, L·IVLI·BVRSIO ; grènetis.

262. a10300, REP-12304, collection d'Ailly.
3,79 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,9 ; Pb 5707 ; Au 6642 ; Bi 1126]



***RRC* 352/1c :** Denier, *c.* 85a.C. **D/** Tête masculine, à droite, avec les attributs d'Apollon, Mercure et Neptune ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une couronne dans la main droite ; à l'exergue, L·IVLI·BVRSIO ; marque de contrôle dans le champ ; grènetis.

263. a10298, REP-12302, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 95,1 ; Cu 3,7 ; Pb 9072 ; Au 2127 ; Bi 943]



264. a10299, REP-12303, collection d'Ailly.
3,98 g, 21 mm, 3 h.
[Ag 97,7 ; Cu 1,1 ; Pb 7700 ; Au 2699 ; Bi 900]



***RRC* 352/2 :** Quinaire ou sesterce, *c.* 85a.C. **D/** Tête masculine, à droite, avec les attributs d'Apollon et Mercure ; grènetis. **R/** Cupidon cassant un foudre sur son genou ; grènetis.

265. a10778, REP-12841, collection d'Ailly.
1,17 g, 12 mm, 3 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 5357 ; Au 519 ; Bi 648]



***RRC* 353/1a :** Denier, *c.* 85a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon, à droite ; au-dessous, foudre ; de part et d'autre, MN·FONTEI·C·F et AP ; grènetis. **R/** Cupidon sur une chèvre, à droite ; au-dessus, *pilei* ; à l'exergue, thyrsus ; autour, couronne de laurier ; grènetis.

266. a9741, REP-11495, collection d'Ailly.
4,02 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,7 ; Pb 5093 ; Au 3304 ; Bi 730]



267. a9742, REP-11496, collection d'Ailly.
3,88 g, 21 mm, 5 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,6 ; Pb 6355 ; Au 2336 ; Bi 591]



***RRC* 356/1a-d :** Denier, *c.* 84a.C. **D/** Tête de Cybèle portant une couronne tourelée, à droite ; derrière, AED·CVR et pied déformé ; grènetis. **R/** Chaise curule avec inscriptions P·FOVRIVS ; à l'exergue, CRASSVPES ; grènetis.

268. a9919, REP-11774, collection d'Ailly.
4,16 g, 21 mm, 10 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,2 ; Pb 8271 ; Au 3254 ; Bi 1854]



269. a9920, REP-11775, collection d'Ailly.
3,98 g, 21 mm, 1 h.
[Ag 96,7 ; Cu 2,0 ; Pb 7477 ; Au 3600 ; Bi 1049]



270. a9921, REP-11776, collection d'Ailly.
3,95 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,0 ; Pb 8851 ; Au 2863 ; Bi 1268]



***RRC* 357/1a :** Denier, *c.* 83a.C. **D/**Tête diadémée de Vénus, à droite ; derrière, marque de contrôle ; au-dessous, C·NORBANVS ; grènetis. **R/** Proue, faisceaux avec hache, caducée et épi ; grènetis.

271. af2021, REP-15643, ancien fonds.
3,97 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,5 ; Pb 2811 ; Au 6708 ; Bi 193]



272. af2022, REP-15644, ancien fonds.
3,77 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,7 ; Pb 5676 ; Au 4385 ; Bi 778]



273. af2023, REP-15645, ancien fonds.
3,93 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 2298 ; Au 6507 ; Bi 99]



***RRC* 360/1a :** Denier, *c.* 82a.C. **D/**Buste drapé, voilé et diadémé de Vénus, à droite ; derrière, L·CENSORIN ; grènetis. **R/** Vénus en bige, à droite, tenant les rênes et un aiguillon ; au-dessus, marque de contrôle ; au-dessous P·CREPVS ou CREPVSI et à l'exergue, C·LIMETAN ou C·LIMETA ; grènetis.

274. a8682, REP-10138, collection d'Ailly.
3,74 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,6 ; Pb 10341 ; Au 2402 ; Bi 398]



275. a8683, REP-10139, collection d'Ailly.
3,81 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 1,1 ; Pb 6227 ; Au 1681 ; Bi 789]



276. a8684, REP-10140, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,6 ; Pb 5415 ; Au 1165 ; Bi 567]



***RRC* 364/1c :** Denier *serratus*,*c.* 83-82a.C. **D/**Tête laurée de Jupiter, à droite ; derrière, S·C; devant, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes et une palme dans la main gauche, une couronne dans la droite ; à l'exergue, Q·ANTO·BALB PR ; grènetis.

277. a4168, REP-5132, collection d'Ailly.
4,26 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,6 ; Pb 7083 ; Au 3281 ; Bi 440]



278. a4169, REP-5133, collection d'Ailly.
4 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,3 ; Pb 4018 ; Au 2960 ; Bi 297]



279. a4170, REP-5135, collection d'Ailly.
3,95 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,2 ; Pb 6228 ; Au 3726 ; Bi 740]



280. af455, REP-5134, ancien fonds.
3,98 g, 20 mm, 6 h.
Monnaie plaquée.



***RRC* 369/1 :** Denier, *c.* 82-80a.C. **D/** Tête d'Apollon, les cheveux attachés par un ruban, à droite ; derrière, ROMA ; devant, X ; grènetis. **R/** Bouclier macédonien décoré d'une tête d'éléphant ; légende circulaire M·METELLVS·Q·F ; couronne de laurier comme bordure.

281. a5235, REP-6156, collection d'Ailly.
3,84 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 5155 ; Au 2740 ; Bi 447]



282. a5236, REP-6157, collection d'Ailly.
3,91 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 4954 ; Au 4155 ; Bi 1444]



283. a5237, REP-6158, collection d'Ailly.
3,93 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3777 ; Au 11274 ;Bi 1347]



***RRC* 370/1a :** Denier, *c.* 82-80a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière, A et *lituus* ; au-dessous, ROMA ; devant, X ; grènetis. **R/** Combat entre deux cavaliers armés d'une épée et d'une lance ; lettre M inscrite sur le bouclier ; à l'exergue, C·SERVEIL. Cercle.

284. a15273, REP-18611, collection d'Ailly.
3,92 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,1 ; Pb 4806 ; Au 6221 ; Bi 989]



***RRC* 370/1b :** Denier, *c.* 82-80a.C. **D/** Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière, B et *lituus* ; au-dessous, ROMA ; devant, X ; grènetis**. R/** Combat entre deux cavaliers armés d'une épée et d'une lance ; lettre M inscrite sur le bouclier ; à l'exergue, C·SERVEIL. Cercle.

285. a15272, REP-18610, collection d'Ailly.
3,92 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,2 ; Pb 10812 ; Au 850 ; Bi 635]



286. a15274, REP-18612, collection d'Ailly.
3,78 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,2 ; Pb 11261 ; Au 1810 ; Bi 258]



***RRC* 371/1 :** Denier, *c.* 82-80a.C. **D/** Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière ROMA et au-dessous, Q·MAX ou Q·MX ; devant, lyre et X ; grènetis. **R/** Corne d'abondance posée sur un foudre ; autour, couronne composée d'épis de blé, d'orge et de fruits assortis.

287. a9427, REP-11101, collection d'Ailly.
3,94 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5379 ; Au 9558 ; Bi 1179]



288. af1345, REP-11103, ancien fonds.
3,97 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 90,3 ; Cu 8,7 ; Pb 5441 ; Au 3459 ; Bi 424]



289. ro371_1_1, REP-11102, collection Rotschild.
3,76 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 92,7 ; Cu 6,9 ; Pb 2830 ; Au 314 ; Bi 915]



***RRC* 372/1 :** Denier *serratus,c.* 81 a.C. **D/** Buste drapé de Diane, arc et carquois à l'épaule, à droite ; au-dessus, bucrane ; grènetis. **R/** Autel allumé sur un rocher ; à gauche, taureau ; à droite, personnage en toge tenant un *aspergillum* au-dessus d'un taureau ; légende circulaire A·POST·A·F·S·N·ALBIN ; grènetis.

290. a14455, REP-17509, collection d'Ailly.
4,05 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,0 ; Pb 11294 ; Au 3702 ;Bi 1068]



291. a14459, REP-17513, collection d'Ailly.
3,61 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,3 ; Pb 8889 ; Au 2101 ; Bi 349]



292. af2360a, REP-17514, ancien fonds.
3,93 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,6 ; Pb 6414 ; Au 2966 ; Bi 1046]



***RRC* 379/1 :** Denier *serratus,c.* 80 a.C. **D/** Tête laurée de Jupiter, à droite ; derrière, S·C ; grènetis. **R/**Junon Sospita debout à droite, tenant un bouclier de la main gauche et jetant une lance de la droite ; devant, serpent ; derrière, L·PROCILI; grènetis.

293. a14481, REP-17571, collection d'Ailly.
3,92 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,5 ; Pb 10571 ; Au 4223 ;Bi 1895]



294. a14482, REP-17572, collection d'Ailly.
3,95 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,2 ; Pb 14261 ; Au 3745 ;Bi 1118]



295. jmd379_1_1, REP-17570, collection Delepierre.
3,71 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,8 ; Pb 6573 ; Au 4857 ; Bi 779]



***RRC* 379/2 :** Denier *serratus,c.* 80 a.C. **D/** Tête de Junon Sospita, à droite ; derrière, S·C; grènetis. **R/** Junon Sospita en bige à droite, tenant un bouclier de la main gauche et jetant une lance de la droite ; au-dessous, serpent ; à l'exergue, L·PROCILI·F ; grènetis.

296. a14489, REP-17563, collection d'Ailly.
3,87 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,3 ; Pb 8991 ; Au 4886 ; Bi 1230]



297. af2365, REP-17560, ancien fonds.
3,84 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,9 ; Pb 7211 ; Au 4822 ; Bi 1242]



298. jmd379_2_1, REP-17559, collection Delepierre.
3,83 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,3 ; Pb 8674 ; Au 4830 ; Bi 1045]



***RRC* 383/1 :** Denier *serratus*,*c.* 79 a.C. **D/** Buste drapé de Diane, arc et carquois à l'épaule, à droite ; devant, S·C ; grènetis. **R/** Victoire en bige à droite, tenant une palme et les rênes dans la main gauche et une couronne dans la droite ; au-dessous, marque de contrôle ; à l'exergue, TI·CLAVD·TI·F ; grènetis.

299. a7253, REP-8284, collection d'Ailly.
3,95 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 96,6 ; Cu 1,6 ; Pb 9304 ; Au 5986 ; Bi 2276]



300. a7254, REP-8285, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,3 ; Pb 8911 ; Au 4256 ; Bi 854]



301. a7255, REP-8286, collection d'Ailly.
3,86 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,2 ; Pb 9268 ; Au 4676 ; Bi 1020]



***RRC* 389/1 :** Denier, *c.* 76 a.C. **D/**Tête casquée de Minerve, à droite ; derrière, S·C ; devant, X ; grènetis. **R/** Bélier, à droite ; à l'exergue, L·RVSTI ; grènetis.

302. a14887, REP-18085, collection d'Ailly.
3,94 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,8 ; Pb 8502 ; Au 2638 ; Bi 552]



303. a14888, REP-18086, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,0 ; Pb 5442 ; Au 2791 ; Bi 530]



304. a14889, REP-18087, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,8 ; Pb 6717 ; Au 4000 ; Bi 284]



***RRC* 390/1 :** Denier, *c.* 76 a.C. **D/**Tête radiée de Sol, à droite ; grènetis. **R/** Croissant entouré de sept étoile ; au-dessus, TRIO ; en dessous, L·LVCRETI ; grènetis.

305. a11915, REP-13887, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 97,2 ; Cu 0,7 ; Pb 15740 ; Au 3302 ; Bi 940]



***RRC* 390/2 :** Denier, *c.* 76 a.C. **D/** Tête laurée de Neptune avec un trident sur l'épaule, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Garçon ailé sur un dauphin ; au-dessous, L·LVCRETI TRIO ; grènetis

306. a11920, REP-13896, collection d'Ailly.
4,19 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,7 ; Pb 8955 ; Au 4647 ; Bi 884]



307. a11921, REP-13897, collection d'Ailly.
3,94 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,8 ; Pb 9970 ; Au 4182 ; Bi 1112]



***RRC* 391/1a :** Denier *serratus,c.* 75 a.C. **D/** Buste drapé et diadémé de Vénus, un Cupidon sur l'épaule, à droite ; derrière, MAXSVMVS ; grènetis. **R/** *Libertas* en bige à gauche, couronnée par une Victoire ; derrière, *pileus* ; à l'exergue, C·EGNATIVS·CN·F CN·N ; grènetis.

308. arb_l6248, REP-21871, collection de Luynes.
3,76 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,8 ; Pb 8566 ; Au 2986 ; Bi 1105]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 391/1a-b :** Denier *serratus,c.* 75 a.C. **D/** Buste drapé et diadémé de Vénus, un Cupidon sur l'épaule, à droite ; derrière, MAXSVMVS ; au-dessous, marque de contrôle ; grènetis. **R/** *Libertas* en bige à gauche, couronnée par une Victoire ; derrière, *pileus* ; à l'exergue, C·EGNATIVS·CN·F CN·N ; grènetis.

309. af1314, REP-10832, ancien fonds.
3,92 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 96,9 ; Cu 1,8 ; Pb 9390 ; Au 2364 ; Bi 1174]



***RRC* 391/1b :** Denier *serratus,c.* 75 a.C. **D/** Buste drapé et diadémé de Vénus, un Cupidon sur l'épaule, à droite ; derrière, MAXSVMVS ; au-dessous, marque de contrôle ; grènetis. **R/** *Libertas* en bige à gauche, couronnée par une Victoire ; derrière, *pileus* ; à l'exergue, C·EGNATIVS·CN·F CN·N ; grènetis.

310. a9237, REP-10830, collection d'Ailly.
3,73 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,7 ; Pb 10005 ; Au 2546 ; Bi 935]



311. af1315, REP-10833, ancien fonds.
3,89 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,7 ; Pb 10110 ; Au 3233 ; Bi 976]



***RRC* 391/3 :** Denier, *c.* 75 a.C. **D/** Buste drapé et diadémé de *Libertas*, à droite ; derrière, *pileus* et MAXSVMVS ; grènetis. **R/** Rome posant un pied sur une tête de loup, une épée dans la main gauche et un bâton dans la droite ; Vénus, un Cupidon sur l'épaule, tenant également un bâton ; de part et d'autre, gouvernail posé sur une proue ; au-dessous C·EGNATIVS·CN·F et à droite, CN·N ; à gauche, marque de contrôle ; grènetis

312. a9235a, REP-10834, collection d'Ailly.
4,12 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,4 ; Pb 8607 ; Au 1189 ; Bi 843]



313. a9236a, REP-10835, collection d'Ailly.
3,86 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,2 ; Pb 9755 ; Au 3174 ; Bi 1083]



314. a9237a, REP-10836, collection d'Ailly.
3,80 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 97,0 ; Cu 1,8 ; Pb 6561 ; Au 5081 ; Bi 563]



315. arb_l6249, REP-21872, collection de Luynes.
3,73 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,1 ; Pb 10603 ; Au 3083 ;Bi 1445]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 395/1 :** Denier, *c.* 75 a.C. **D/** Tête de Méduse, à gauche ; derrière, SABVLA ; grènetis. **R/** Bellérophon chevauchant Pégase, à droite, une lance dans la main droite ; au-dessous, L·COSSVTI·C·F ; derrière, marque de contrôle ; grènetis.

316. a8634, REP-10059, collection d'Ailly.
4,00 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,6 ; Pb 9950 ; Au 2129 ; Bi 554]



317. a8635, REP-10060, collection d'Ailly.
4,00 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,0 ; Pb 14869 ; Au 1720 ;Bi 1536]



318. a8636, REP-10061, collection d'Ailly.
3,98 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,6 ; Pb 10322 ; Au 2442 ; Bi 634]



***RRC* 397/1 :** Denier, *c.* 74 a.C. **D/**Tête barbue d'Hercule à droite ; derrière, Q·S·C ; grènetis. **R/** Personnage masculin assis de face sur une chaise curule, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre de la gauche, le pied droit posé sur un globe, couronné par une Victoire ; de part et d'autre, P·LENT·P·F et L·N ; grènetis.

319. a8086, REP-10021, collection d'Ailly.
4,11 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,4 ; Pb 10609 ; Au 5986 ; Bi 956]



320. a8087, REP-10022, collection d'Ailly.
4,02 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 96,9 ; Cu 0,7 ; Pb 17109 ; Au 5474 ; Bi 735]



321. a8088, REP-10023, collection d'Ailly.
3,87 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 97,2 ; Cu 0,6 ; Pb 13495 ; Au 7019 ; Bi 424]



***RRC* 405/2 :** Denier, *c.* 69 a.C. **D/**Buste féminin drapé (Roma ?), à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Buste de garçon de face, tenant une tablette avec inscription SORS ; légende circulaire M·PLAETORI·CEST·S·C ; grènetis.

322. a13979, REP-16773, collection d'Ailly.
4,09 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,4 ; Pb 4178 ; Au 4632 ; Bi 12]



323. a13980, REP-16774, collection d'Ailly.
4,02 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,4 ; Pb 6978 ; Au 4547 ; Bi 11]



***RRC* 406/1 :** Denier, *c.* 69 a.C. **D/** Tête voilée de Vesta, à droite ; derrière, S·C ; grènetis. **R/** Couteau, *culullus* et hache ; de part et d'autre AED ou AE et CVR, et à l'exergue, P·GALB ; grènetis.

324. a15393, REP-18816, collection d'Ailly.
4,07 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 97,9 ; Cu 1,1 ; Pb 4574 ; Au 5000 ; Bi 291]




325. a15394, REP-18817, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,0 ; Pb 9367 ; Au 4642 ; Bi 131]




***RRC* 407/1 :** Denier *serratus*,*c.* 68 a.C. **D/**Buste drapé de Diane, arc et carquois à l'épaule, à droite ; de part et d'autre, GETA et III·VIR ; grènetis. **R/** Sanglier percé d'une lance et attaqué par un chien ; à l'exergue, C·HOSIDI·C·F ; grènetis.

326. a10260, REP-12233, collection d'Ailly.
3,82 g, 22 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,5 ; Pb 2578 ; Au 5152 ; Bi 37]




327. a10261, REP-12234, collection d'Ailly.
4,03 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,3 ; Pb 2883 ; Au 5183 ; Bi 19]




***RRC* 408/1a-b :** Denier, *c.* 67 a.C. **D/** Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière, marque de contrôle. **R/** Cavalier.

328. arb_l6068, REP-21691, collection de Luynes.
3,80 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,4 ; Pb 5858 ; Au 3335 ; Bi 501]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




329. arb_l6069, REP-21692, collection de Luynes.
3,60 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,4 ; Pb 3107 ; Au 1845 ; Bi 887]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




330. arb_l6070, REP-21693, collection de Luynes.
3,82 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,9 ; Pb 4914 ; Au 2358 ; Bi 451]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




331. arb_l6071, REP-21694, collection de Luynes.
3,95 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,0 ; Cu 1,1 ; Pb 5444 ; Au 2408 ; Bi 505]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




332. arb_l6072, REP-21695, collection de Luynes.
3,92 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,5 ; Pb 3990 ; Au 1356 ; Bi 764]
Trésor d'Arbanats (Gironde).




***RRC* 409/2 :** Denier, *c.* 67 a.C. **D/**Tête de Cybèle, à droite ; derrière, CESTIANVS et partie avant d'un lion ; devant, globe ; bordure perlée. **R/** Chaise curule ; à gauche, marque de contrôle ; légende circulaire M·PLAETORIVS·AED·CVR· EX·SC ; bordure perlée.

333. a13827, REP-16557, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,8 ; Pb 6006 ; Au 5039 ; Bi 270]




***RRC* 412/1 :** Denier *serratus*,*c.* 64 a.C. **D/** Tête de Junon Sospita, à droite ; derrière, marque de contrôle ; au-dessous, L·ROSCI ; grènetis. **R/** Jeune fille et serpent se faisant face ; à gauche, marque de contrôle ; à l'exergue, FABATI ; grènetis.

334. a14605, REP-17729, collection d'Ailly.
3,85 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,5 ; Pb 12480 ; Au 4667 ; Bi 675]



335. a14606, REP-17730, collection d'Ailly.
3,81 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,2 ; Pb 9300 ; Au 5631 ; Bi 94]



336. a14607, REP-17731, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 95,7 ; Cu 0,4 ; Pb 33676 ; Au 4873 ; Bi 331]



337. a14608, REP-17732, collection d'Ailly.
3,83 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,3 ; Pb 9362 ; Au 2374 ; Bi 500]



***RRC* 415/1 :** Denier, *c.* 62 a.C. **D/** Tête de Concordia, diadémée et voilée, à droite ; de part et d'autre, PAVLLVS·LEPIDVS et CONCORDIA ; grènetis. **R/** Trophée ; au-dessus TER et à l'exergue, PAVLLVS ; à droite, personnage en toge (L. Aemilius Paullus) ; à gauche, trois prisonniers (le roi Persée de Macédoine et ses fils) ; grènetis.

338. a3918, REP-4770, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,3 ; Pb 5262 ; Au 5352 ; Bi 67]



339. a3919, REP-4771, collection d'Ailly.
4,02 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,2 ; Pb 7446 ; Au 4965 ; Bi 483]



340. af411, REP-4775, ancien fonds.
4,03 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,3 ; Pb 4944 ; Au 3122 ; Bi 312]



341. af412, REP-4776, ancien fonds.
4,04 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 4394 ; Au 5251 ; Bi 79]



***RRC* 420/1a :** Denier, *c.* 60 a.C. **D/** Tête de Neptune, à droite ; derrière, trident ; devant, P·YPSAE·S·C ; grènetis. **R/** Jupiter en quadrige à gauche, tenant les rênes de la main gauche et un foudre de la droite ; au-dessous C·YPSAE·COS PRIV et derrière, CEPIT ; grènetis.

342. a14033, REP-16854, collection d'Ailly.
3,80 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 96,1 ; Cu 0,4 ; Pb 30472 ; Au 3780 ; Bi 405]



343. a14034, REP-16855, collection d'Ailly.
4,05 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,5 ; Pb 8733 ; Au 1513 ; Bi 823]



***RRC* 422/1a-b :** Denier, *c.* 58 a.C. **D/**Chameau à droite ; devant, personnage agenouillée, tenant les reines dans la main gauche et une branche d'olivier dans la droite ; au-dessus M·SCAVR et au-dessous, AED·CVR; de part et d'autre, EX et S·C; grènetis.**R/**Jupiter en quadrige à gauche, tenant les rênes de la main gauche et un foudre de la droite ; au-dessusP·HVPSAEVS AED·CVR, au-dessous C·HVPSAE·COS PREIVERet à droite, CAPTVM ; grènetis.

344. a3907, REP-4736, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,3 ; Pb 5210 ; Au 6068 ; Bi 25]



345. a3908, REP-4737, collection d'Ailly.
4,03 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,3 ; Pb 4484 ; Au 6688 ; Bi 20]



346. a3909, REP-4738, collection d'Ailly.
3,93 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,3 ; Pb 6773 ; Au 5225 ; Bi 12]



***RCC* 425/1 :** Denier, *c.* 56 a.C. **D/** Tête diadémée d'Ancus Marcius, à droite ; derrière, *lituus* ; au-dessous, ANCVS ; grènetis. **R/** Statue équestre sur un aqueduc ; à ses pieds, fleur ; à gauche PHILIPPVS ; et dans les arches de l'aqueduc, AQVAMARC; grènetis.

347. a12450, REP-14570, collection d'Ailly.
4,21 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 97,7 ; Cu 1,3 ; Pb 6233 ; Au 3600 ; Bi 174]



348. a12451, REP-14571, collection d'Ailly.
3,92 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,7 ; Pb 5570 ; Au 8339 ; Bi 121]



349. a12452, REP-14572, collection d'Ailly.
3,71 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 97,9 ; Cu 1,0 ; Pb 3571 ; Au 7240 ; Bi 66]



***RRC* 427/1 :** Denier,*c.* 56 a.C. **D/** Tête de Ceres à droite ; devant C·MEMMI·C·F ; grènetis. **R/** Trophée ; devant, prisonnier agenouillé, les mains attachées dans le dos ; de part et d'autre C·MEMMIVS et IMPERATOR ; grènetis.

350. a12890, REP-15124, collection d'Ailly.
3,78 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,0 ; Cu 0,2 ; Pb 3583 ; Au 24401 ; Bi 95]



351. a12891, REP-15125, collection d'Ailly.
3,94 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,5 ; Pb 3857 ; Au 3173 ; Bi 103]



352. a12892, REP-15126, collection d'Ailly.
3,94 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 4959 ; Au 3966 ; Bi 204]



353. a12893, REP-15127, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,3 ; Pb 5953 ; Au 9891 ; Bi 191]



***RRC* 433/1 :** Denier, *c.* 54 a.C. **D/** Tête de Libertas, à droite ; devant, LIBERTAS ; grènetis. **R/** L. Iunius Brutus marchant à gauche, entre deux licteurs et précédé d'un *accensus* ; à l'exergue, BRVTVS ; grènetis.

354. arb_l6531, REP-22153, collection de Luynes.
3,95 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,6 ; Pb 3630 ; Au 5244 ; Bi 58]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



355. arb_l6532, REP-22154, collection de Luynes.
3,83 g, 22 mm, 5 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,5 ; Pb 3468 ; Au 4114 ; Bi 80]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



356. arb_l6533, REP-22155, collection de Luynes.
4,10 g, 21 mm, 6 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,8 ; Pb 2890 ; Au 4759 ; Bi 32]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 435/1 :** Denier, *c.* 53 a.C. **D/** Buste casqué de Roma (casque corinthien avec plumes), lance sur l'épaule, à droite ; devant, MESSA·F ; grènetis. **R/** Chaise curule ; au-dessous, sceptre et couronne ; au-dessus, PATRE·COS ; de part et d'autre, S C ; grènetis.

357. arb_l6849, REP-22467, collection de Luynes.
3,81 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,7 ; Pb 3913 ; Au 1549 ; Bi 282]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 438/1 :** Denier, *c.* 51 a.C. **D/**Tête laurée masculine (Triomphe ?) ; de part et d'autre SER et SVLP; grènetis.**R/** Trophée naval ; à droite, prisonnier nu et attaché ; à gauche, personnage habillé ; grènetis.

358. a15392, REP-18814, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,8 ; Pb 5820 ; Au 3084 ; Bi 210]



359. af2567, REP-18813, ancien fonds.
3,76 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,6 ; Pb 3405 ; Au 2213 ; Bi 168]



***RRC* 440/1 :** Denier, *c.* 49 a.C. **D/** Tête diadémée de la Fortune du Peuple romain, à droite ; de part et d'autre FORT et PR; grènetis. **R/** Palme croisée avec un caducée ailé ; au-dessus, couronne ; au-dessous Q·SICINIVS, et de part et d'autre, III et VIR ; grènetis.

360. a15330, REP-18706, collection d'Ailly.
3,97 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,9 ; Pb 4738 ; Au 4797 ; Bi 74]



361. a15331, REP-18707, collection d'Ailly.
3,96 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,6 ; Pb 5522 ; Au 4198 ; Bi 61]



***RRC* 441/1 :** Denier, *c.* 49 a.C. **D/** Tête de Saturne, harpe sur l'épaule, à droite ; devant, NERI·QI·VRB ; grènetis. **R/** Aigle légionnaire entre deux enseignes ; sur celle de gauche H(astati), sur celle de droite, P(rincipes) ; au-dessous L·LENT, et de part et d'autre, C·MARC et CO S ; bordure radiée.

362. a13250, REP-15623, collection d'Ailly.
3,97 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 96,1 ; Cu 2,3 ; Pb 9561 ; Au 5968 ; Bi 584]




363. a13251, REP-15624, collection d'Ailly.
3,98 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 95,4 ; Cu 2,5 ; Pb 15804 ; Au 4934 ; Bi 475]




364. a13252, REP-15625, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 96,0 ; Cu 1,8 ; Pb 15140 ; Au 6734 ; Bi 389]




***RRC* 448/1a :** Denier, *c.* 48 a.C. **D/** Tête féminine diadémée et portant une couronne de chêne, à droite ; grènetis. **R/** Victoire marchant à droite, tenant un trophée posé sur l'épaule de la main gauche et un caducée de la droite ; de part et d'autres, L·HOSTILIVS et SASERNA ; grènetis.

365. a10268, REP-12253, collection d'Ailly.
4,02 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 97,5 ; Cu 0,9 ; Pb 11112 ; Au 4742 ; Bi 210]




366. a10269, REP-12254, collection d'Ailly.
4,00 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 97,2 ; Cu 0,7 ; Pb 6893 ; Au 12657 ; Bi 93]




***RRC* 448/3 :** Denier, *c.* 48 a.C. **D/** Tête féminine aux cheveux longs, à droite ; derrière, carnyx ; grènetis. **R/** Arthémis, de face, une lance à la main gauche, la droite posée sur la tête d'un cerf ; de part et d'autre, L·HOSTILIVS et SASERNA ; grènetis.

367. a10274, REP-12265, collection d'Ailly.
3,66 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,9 ; Pb 4836 ; Au 3978 ; Bi 196]




368. a10275, REP-12266, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 97,9 ; Cu 1 ; Pb 6135 ; Au 3686 ; Bi 111]




***RRC* 453/1c :** Denier, *c.* 47 a.C. **D/** Tête de Méduse, de face ; au-dessous, L.PLAVTIVS ; grènetis. **R/** Victoire de face, tenant une palme dans la main gauche et conduisant quatre chevaux ; au-dessous, PLANCVS ; grènetis.

369. a14027, REP-16837, collection d'Ailly.
3,84 g, 21 mm, 8 h.
[Ag 97,5 ; Cu 0,9 ; Pb 11397 ; Au 3766 ; Bi 129]




370. a14028, REP-16838, collection d'Ailly.
3,80 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,1 ; Pb 7158 ; Au 4648 ; Bi 507]




***RRC* 453/1e :** Denier, *c.* 47 a.C. **D/**Tête de Méduse, de face ; au-dessous, L.PLAVTIV ; grènetis. **R/** Victoire de face, tenant une palme dans la main gauche et conduisant quatre chevaux ; au-dessous, PLANCVS ; grènetis.

371. a14029, REP-16839, collection d'Ailly.
3,76 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 95,5 ; Cu 3,2 ; Pb 6098 ; Au 4556 ; Bi 478]




***RRC* 454/1 :** Denier, *c.* 47 a.C. **D/** Tête laurée de Fides, à droite ; de part et d'autre, FIDES et NERVA ; grènetis. **R/** Cavalier au galop à droite, trainant de la main droite un guerrier nu portant un bouclier et une épée ; au-dessous A·LICINIVS, A·LICINIV, A·LICINI ou A·LICIN ; et de part et d'autre, III et VIR; grènetis.

372. a11832, REP-13763, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 96,1 ; Cu 2,5 ; Pb 6917 ; Au 4721 ; Bi 440]



373. af1727, REP-13762, ancien fonds.
3,93 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,1 ; Pb 7640 ; Au 4396 ; Bi 587]



***RRC* 454/3 :** Quinaire, *c.* 47 a.C. **D/**Tête casquée de Minerve (casque corinthien), à droite ; derrière, NERVA ; grènetis. **R/** Victoire marchant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme posée sur l'épaule de la gauche ; devant, A·LICINIV ou A·LICINI ; grènetis.

374. a11835, REP-13769, collection d'Ailly.
1,82 g, 14 mm, 6 h.
[Ag 96,3 ; Cu 2,1 ; Pb 8464 ; Au 5174 ; Bi 507]



375. a11836, REP-13770, collection d'Ailly.
1,37 g, 13 mm, 6 h.
[Ag 95,6 ; Cu 0,7 ; Pb 24921 ; Au 9710 ; Bi 245]



***RRC* 454/4 :** Sesterce,*c.* 47 a.C. **D/** Tête laurée d'Apollon, à droite ; derrière, NERVA ; grènetis. **R/** Victoire marchant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme posée sur l'épaule de la gauche ; devant, A·LICINI ou A·LICIN ; grènetis.

376. a11837, REP-13771, collection d'Ailly.
0,95 g, 12 mm, 11 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,1 ; Pb 8102 ; Au 4169 ; Bi 424]



***RRC* 464/2 :** Denier, *c.* 46 a.C. **D/** Tête de Junon Moneta, à droite ; derrière, MONETA ; grènetis. **R/** Coin de droit ; à gauche, pinces ; à droite, marteau ; au-dessus, T·CARISIVS ; bordure en forme de couronne de laurier.

377. a7090, REP-8029, collection d'Ailly.
4,05 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,2 ; Pb 7606 ; Au 4890 ; Bi 490]



378. a7091, REP-8030, collection d'Ailly.
3,92 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,7 ; Pb 5903 ; Au 4558 ; Bi 200]



***RRC* 464/5 :** Denier, *c.* 46 a.C. **D/** Buste drapé de la Victoire, à droite ; derrière, S·C. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une couronne dans la main droite ; à l'exergue, T·CARISI ; grènetis.

379. v665, REP-8018, collection Armand-Valton.
3,71 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 95,7 ; Cu 2,1 ; Pb 16140 ; Au 4502 ; Bi 153]



***RRC* 480/12-13 :** Denier, *c.* 44 a.C. **D/** Tête couronnée et voilée de César, à droite ; de part et d'autre, CAESAR et DICT·PERPETVO ; grènetis. **R/** Vénus à gauche, tenant une Victoire dans la main droite et dans la gauche, un sceptre sur lequel est posé un bouclier ; de part et d'autre, P·SEPVLLIVS et MACER ; grènetis.

380. a15227, REP-18523, collection d'Ailly.
4,07 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 95,2 ; Cu 3,3 ; Pb 7245 ; Au 5056 ; Bi 557]




***RRC* 480/14 :** Denier, *c.* 44 a.C. **D/** Tête couronnée et voilée de César, à droite ; de part et d'autre, CAESAR et DICT·PERPETVO ; grènetis. **R/** Vénus à gauche, tenant une Victoire dans la main droite et dans la gauche, un sceptre sur lequel est posé une étoile ; de part et d'autre, P·SEPVLLIVS et MACER ; grènetis.

381. a15228, REP-18524, collection d'Ailly.
4,04 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 94,2 ; Cu 4,2 ; Pb 10331 ; Au 4595 ; Bi 371]




***RRC* 480/17 :** Denier, *c.* 44 a.C. **D/** Tête couronnée de César, à droite ; de part et d'autre, CAESAR et IMPER; grènetis. **R/** Vénus debout à gauche, tenant une Victoire dans la main droite et un sceptre dans la gauche, le coude posé sur un bouclier surmontant un globe ; derrière, M·METTIVS ; devant, lettre ; grènetis.

382. a12918, REP-15155, collection d'Ailly.
4,15 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 94,8 ; Cu 3,5 ; Pb 10089 ; Au 5047 ; Bi 409]




383. a12919, REP-15156, collection d'Ailly.
3,41 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 96,6 ; Cu 1,8 ; Pb 11016 ; Au 4467 ; Bi 436]




384. a12920, REP-15157, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 95,5 ; Cu 2,4 ; Pb 14355 ; Au 5020 ; Bi 471]




***RRC* 480/4 :** Denier, *c.* 44 a.C. **D/** Tête couronnée de César, à droite ; de part et d'autre, CAESAR·IM ; derrière, croissant ; grènetis. **R/** Vénus à gauche, tenant une Victoire dans la main droite et un sceptre dans la gauche ; de part et d'autre, L·AEMILIVS et BVCA ; grènetis.

385. a3924, REP-4785, collection d'Ailly.
3,98 g, 21 mm, 8 h.
[Ag 95,7 ; Cu 2,8 ; Pb 6299 ; Au 5797 ; Bi 475]




386. a3925, REP-4786, collection d'Ailly.
4,17 g, 21 mm, 5 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,8 ; Pb 8191 ; Au 4607 ; Bi 257]




---

n.d.: Quinaire.

387. jc14, collection privée.
1,21 g, 15 mm.
[Ag 93,4 ; Cu 5,4 ; Pb 5362 ; Au 4892 ; Bi 866]
Monnaie sectionnée.




Deniers narbonnais

***RRC* 282/1 :** Denier *serratus*, *c.* 118 a.C. **D/**Tête casquée de Roma (casque phrygien ou attique), à droite ; de part et d'autre, M·AVRELI et ROMA ; derrière, X ; grènetis. **R/** Guerrier barbu et dénudé, dans un bige, tenant un bouclier, un carnyx et les rênes dans la main gauche ; une lance dans la droite ; au-dessous SCAVRI ; à l'exergue L·LIC·CN·DOM ; grènetis.

388. a4992, REP-5870, collection d'Ailly.
3,71 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4577 ; Au 44 ; Bi 288]



389. a4993, REP-5871, collection d'Ailly.
3,88 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3704 ; Au 29 ; Bi 544]



390. a4994, REP-5872, collection d'Ailly.
3,84 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3765 ; Au 37 ; Bi 72]



391. af1164_1310, REP-5875, ancien fonds.
3,86 g, 21 mm, 6 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3852 ; Au 34 ; Bi 219]



392. af561, REP-5874, ancien fonds.
3,94 g, 21 mm, 2 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4680 ; Au 20 ; Bi 78]



393. arb_l6037, REP-21659, collection de Luynes.
3,81 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 4749 ; Au 28 ; Bi 106]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



394. arb_l6038, REP-21660, collection de Luynes.
3,54 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5791 ; Au 28 ; Bi 187]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



395. ro282_1_1, REP-5873, collection Rotschild.
3,83 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,2 ; Pb 3123 ; Au 18 ; Bi 60]



***RRC* 282/2 :** Denier *serratus*,*c.* 118 a.C. **D/** Tête casquée de Roma (casque attique), à droite ; légende circulaire L·COS CO·M·F ; derrière, X ; grènetis. **R/** Guerrier barbu et dénudé, dans un bige, tenant un bouclier, un carnyx et les rênes dans la main gauche ; une lance dans la droite ; à l'exergue, L·LIC·CN·DOM ; grènetis.

396. a8620, REP-10037, collection d'Ailly.
3,91 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 4437 ; Au 4877 ; Bi 878]



397. a8621, REP-10038, collection d'Ailly.
3,91 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,0 Cu 0,1 ; Pb 4311 ; Au 4413 ; Bi 596]



398. a8622, REP-10039, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 6892 ; Au 2423 ; Bi 355]



399. a8623, REP-10040, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 3364 ; Au 4158 ; Bi 661]



400. a8624, REP-10041, collection d'Ailly.
3,85 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 3283 ; Au 4250 ; Bi 653]



401. af1190bis, REP-10042, ancien fonds.
3,91 g, 22 mm, 4 h.
[Ag 97,5 ; Cu 0,1 ; Pb 5876 ; Au 16906; Bi 1858]



402. af1190ter, REP-10043, ancien fonds.
3,69 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4139 ; Au 93 ; Bi 473]



403. af1191, REP-10044, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 5235 ; Au 1707 ; Bi 284]



***RRC* 282/3 :** Denier *serratus*, *c.* 118 a.C. **D/** Tête casquée de Roma (casque attique), à droite ; légende circulaire C·F ; derrière, X ; grènetis. **R/** Guerrier barbu et dénudé, dans un bige, tenant un bouclier, un carnyx et les rênes dans la main gauche ; une lance dans la droite ; à l'exergue, L·LIC·CN·DOM ; grènetis.

404. a14101, REP-16950, collection d'Ailly.
3,89 g, 22 mm, 7 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 4750 ; Au 2912 ; Bi 523]



405. a14102, REP-16951, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 5896 ; Au 1427 ; Bi 627]



406. af1309, REP-16953, ancien fonds.
3,92 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 3986 ; Au 3063 ; Bi 810]



407. af1714, REP-16954, ancien fonds.
3,84 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3717 ; Au 470 ; Bi 387]



408. af1715, REP-16952, ancien fonds.
3,75 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 2282 ; Au 3632 ; Bi 545]



409. ro670, REP-16956, collection Rotschild.
3,8 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5952 ; Au 151 ; Bi 106]



***RRC* 282/4 :** Denier *serratus*, 118 a.C. **D/**Tête casquée de Roma (casque attique), à droite ; légende circulaire L·POMP ONI·CNF ; derrière, X ; grènetis. **R/** Guerrier barbu et dénudé, dans un bige, tenant un bouclier, un carnyx et les rênes dans la main gauche ; une lance dans la droite ; à l'exergue, L·LIC·CN·DOM ; grènetis.

410. a14200, REP-17144, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4233 ; Au 247 ; Bi 92]



411. a14201, REP-17145, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 7522 ; Au 334 ; Bi 447]



412. a14202, REP-17146, collection d'Ailly.
3,83 g, 21 mm, 2 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5085 ; Au 57 ; Bi 308]



413. af1713, REP-17147, ancien fonds.
3,96 g, 21 mm, 9 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 7434 ; Au 1077 ; Bi 347]



414. af1717, REP-17148, ancien fonds.
3,86 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5061 ; Au 626 ; Bi 1282]



415. af1726, REP-17149, ancien fonds.
3,75 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4513 ; Au 20 ; Bi 173]



416. af2292, REP-17150, ancien fonds.
3,82 g, 21 mm, 12 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3557 ; Au 27 ; Bi 69]



417. af2292bis, REP-17151, ancien fonds.
3,89 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 2616 ; Au 86 ; Bi 66]



418. ro671, REP-17154, collection Rotschild.
3,84 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 6284 ; Au 561 ; Bi 460]



419. ro676, REP-17155, collection Rotschild.
3,83 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4117 ; Au 20 ; Bi 94]



***RRC* 282/5 :** Denier *serratus*, 118 a.C. **D/**Tête casquée de Roma (casque attique), à droite ; légende circulaire L·PORCI·LICI ; derrière, X ; grènetis. **R/** Guerrier barbu et dénudé, dans un bige, tenant un bouclier, un carnyx et les rênes dans la main gauche ; une lance dans la droite ; à l'exergue, L·LIC·CN·DOM ; grènetis.

420. a14439, REP-17476, collection d'Ailly.
4,00 g, 20mm, 3 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 6612 ; Au 31 ; Bi 193]



421. a14440, REP-17477, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5474 ; Au 101 ; Bi 153]



422. a14441, REP-17478, collection d'Ailly.
3,89 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5931 ; Au 188 ; Bi 195]



423. a14442, REP-17479, collection d'Ailly.
3,80 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 8877 ; Au 25 ; Bi 69]



424. a14443, REP-17480, collection d'Ailly.
3,80 g, 21 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 6217 ; Au 150 ; Bi 260]



425. af1311, REP-17482, ancien fonds.
3,56 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,2 ; Pb 3960 ; Au 14562; Bi 1828]



426. af1718, REP-17481, ancien fonds.
3,84 g, 21 mm, 8 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 4903 ; Au 64 ; Bi 146]



427. af2317, REP-17475, ancien fonds.
3,74 g, 21 mm, 12 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 7700 ; Au 166 ; Bi 402]



428. ro673, REP-17483, collection Rotschild.
3,92 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5482 ; Au 182 ; Bi 258]



Émissions impératoriales

***RRC* 359/2 :** Denier, *c.*84-83 a.C. **D**/Tête diadémée de Vénus, à droite ; à droite, Cupidon portant une palme ; au-dessus, L·SVLLA ; grènetis. **R**/Cruche et *lituus* entre deux trophées ; au-dessus IMPER, et au-dessous, ITERVM ou ITERV ; grènetis.

429. a8582, REP-9920, collection d'Ailly.
3,99 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,7 ; Pb 4787 ; Au 6122 ; Bi 252]



430. a8583, REP-9921, collection d'Ailly.
3,94 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 3430 ; Au 3726 ; Bi 71]



431. a8584, REP-9922, collection d'Ailly.
3,90 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,2 ; Pb 4741 ; Au 6210 ; Bi 734]



432. a8585, REP-9923, collection d'Ailly.
3,81 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 96,7 ; Cu 1,5 ; Pb 11270 ; Au 5525; Bi 1185]



433. af1171, REP-9926, ancien fonds.
3,92 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,7 ; Pb 4505 ; Au 5031 ; Bi 1022]



434. af1172, REP-9927, ancien fonds.
3,89 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 97,2 ; Cu 0,7 ; Pb 15314 ; Au 5424 ; Bi 319]



435. ro359_2 1, REP-9924, collection Rotschild.
3,88 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 97,3 ; Cu 0,4 ; Pb 3806 ; Au 18768 ; Bi 601]



436. ro359_2 2, REP-9925, collection Rotschild.
4,03 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,7 ; Pb 3026 ; Au 8964 ; Bi 646]



***RRC* 365/1a :** Denier, *c.* 82a.C. **D**/Buste drapé de la Victoire, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R**/ Aigle légionnaire entre deux enseignes ; sur celle de gauche H(astati), sur celle de droite, P(rincipes) ; au-dessous EX S·C, et de part et d'autre, C·VAL·FLA et IMPERAT. Cercle.

437. a15947, REP-19540, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4486 ; Au 10733 ; Bi 883]



438. a15948, REP-19541, collection d'Ailly.
3,78 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 8739 ; Au 202 ; Bi 1217]



439. a15949, REP-19542, collection d'Ailly.
3,62 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 4670 ; Au 5861 ; Bi 373]



440. a15950, REP-19543, collection d'Ailly.
4,00 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 8672 ; Au 215 ; Bi 1059]



441. a15951, REP-19544, collection d'Ailly.
3,94 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 3886 ; Au 5398 ; Bi 931]



442. a15952, REP-19545, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5080 ; Au 254 ; Bi 766]



443. a15954, REP-19547, collection d'Ailly.
3,70 g, 21 mm, 5 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4088 ; Au 1828 ; Bi 1013]



444. a15955, REP-19548, collection d'Ailly.
3,91 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,2 ; Pb 6174 ; Au 5293 ; Bi 2052]



445. a15956, REP-19549, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 3375 ; Au 5362 ; Bi 710]



446. a15958, REP-19551, collection d'Ailly.
3,85 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,1 ; Pb 9381 ; Au 1028 ; Bi 726]



***RRC* 365/1c :** Denier, *c.* 82a.C. **D/**Buste drapé de la Victoire, à droite ; de part et d'autre, lettre de contrôle et symbole ; grènetis. **R/** Aigle légionnaire entre deux enseignes ; sur celle de gauche H(astati), sur celle de droite, P(rincipes) ; au-dessous EX S·C, et de part et d'autre, C·VAL·FLA et IMPERAT. Cercle.

447. a15953, REP-19546, collection d'Ailly.
3,88 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 6591 ; Au 277 ; Bi 486]



448. a15957, REP-19550, collection d'Ailly.
3,80 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,3 ; Pb 7314 ; Au 1345 ; Bi 714]



449. a15959, REP-19552, collection d'Ailly.
3,67 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,1 ; Pb 7535 ; Au 7808 ; Bi 1266]



450. a15960, REP-19553, collection d'Ailly.
3,88 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 2801 ; Au 1096 ; Bi 346]



451. a15961, REP-19554, collection d'Ailly.
3,70 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,2, Cu 0,1 ; Pb 4385 ; Au 2070 ; Bi 767]



452. af2661, REP-19588, ancien fonds.
3,93 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 9650 ; Au 93 ; Bi 1102]



453. af2662, REP-19589, ancien fonds.
3,74 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 3936 ; Au 1162 ; Bi 446]



***RRC* 366/1a-c :** Denier, *c.* 82-81a.C. **D/**Buste féminin drapé et diadémé, à droite ; devant, échelle ; derrière, caducée ailé ; légende circulaire C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C ; au-dessous, symbole ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la main droite ; à l'exergue, L·FABI·L·F·HISP ; au-dessus, Q ; grènetis.

454. arb_l5999, REP-21621, collection de Luynes.
3,82 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 5244 ; Au 3213 ; Bi 987]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 366/1b :** Denier, *c.* 82-81a.C. **D/** Buste féminin drapé et diadémé, à droite ; devant, échelle ; derrière, caducée ailé ; légende circulaire C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C ; au-dessous, lettre de contrôle avec un point de part et d'autre ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la main droite ; à l'exergue, L·FABI·L·F·HISP ; au-dessus, Q ; grènetis.

455. a4026, REP-4940, collection d'Ailly.
3,66 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,2 ; Pb 5683 ; Au 7772 ; Bi 1174]



456. a4027, REP-4941, collection d'Ailly.
4,05 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5671 ; Au 8227 ; Bi 1034]



457. a4028, REP-4942, collection d'Ailly.
3,80 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,2 ; Pb 3297 ; Au 11116 ; Bi 246]



458. a4029, REP-4943, collection d'Ailly.
3,84 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,1 ; Pb 7253 ; Au 7555 ; Bi 1288]



459. arb_l6000, REP-21622, collection de Luynes.
3,89 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 3117 ; Au 6229 ; Bi 650]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 366/2a :** Denier, *c.* 82-81a.C. **D/**Buste féminin drapé et diadémé, à droite ; légende circulaire C·ANNI·T·F·T·N·PRO·COS·EX·S·C ; au-dessous, lettre de contrôle pointée ; bordure perlée. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la main droite ; à l'exergue, L·FABI·L·F·HISP ; au-dessus, Q ; grènetis.

460. arb_l6001, REP-21623, collection de Luynes.
3,81 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,1 ; Pb 3711 ; Au 7530 ; Bi 1118]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



461. arb_l6002, REP-21624, collection de Luynes.
3,98 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,1 ; Pb 5360 ; Au 5556 ; Bi 1379]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



462. arb_l6003, REP-21625, collection de Luynes.
3,72 g, 22 mm, 5 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,1 ; Pb 4604 ; Au 7533 ; Bi 1223]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



463. arb_l6004, REP-21626, collection de Luynes.
3,77 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,1 ; Pb 2852 ; Au 18203 ;Bi 1080]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 366/3a :** Denier, *c.* 82-81a.C. **D/** Tête féminine diadémée, à droite ; devant, échelle ; légende circulaire C·ANNIVS·T·F·T·N·PRO·COS·EX··C ; derrière, lettre de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la main droite ; à l'exergue L·FABI·L·F et au-dessus, HISP·Q ; grènetis.

464. a4066, REP-4993, collection d'Ailly.
3,67 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5806 ; Au 8227 ; Bi 1287]



465. a4067, REP-4994, collection d'Ailly.
3,83 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 7221 ; Au 1690 ; Bi 1924]



466. a4068, REP-4995, collection d'Ailly.
3,82 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,1 ; Pb 12982 ; Au 6283 ; Bi 719]



467. a4069, REP-4996, collection d'Ailly.
3,77 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,2 ; Pb 2889 ; Au 2626 ; Bi 52]



468. a4070, REP-4997, collection d'Ailly.
3,75 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,1 ; Pb 5750 ; Au 6482 ; Bi 877]



469. a4071, REP-4998, collection d'Ailly.
3,74 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 6192 ; Au 2604 ; Bi 595]



470. arb_l6005, REP-21627, collection de Luynes.
4,36 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 2979 ; Au 5567 ; Bi 645]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 366/3c :** Denier, *c.* 82-81a.C. **D/**Tête féminine diadémée, à droite ; devant, échelle ; légende circulaire C·ANNIVS·T·F·T·N·PRO·COS·EX··C ; derrière, lettre de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la main droite ; à l'exergue, L·FABI·L·F·HISP Q ; au-dessus, Q ; grènetis.

471. a4061, REP-4987, collection d'Ailly.
3,80 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 4517 ; Au 191 ; Bi 746]



472. a4062, REP-4988, collection d'Ailly.
3,91 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 7995 ; Au 175 ; Bi 1423]



473. a4063, REP-4989, collection d'Ailly.
3,74 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4090 ; Au 259 ; Bi 933]



474. a4064, REP-4990, collection d'Ailly.
3,48 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 3497 ; Au 3277 ; Bi 662]



475. a4065, REP-4992, collection d'Ailly.
4,07 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 6152 ; Au 689 ; Bi 1141]



476. af430, REP-4991, ancien fonds.
4,32 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 3728 ; Au 888 ; Bi 806]



***RRC* 366/4 :** Denier, *c.* 82-81a.C. **D/** Tête féminine diadémée, à droite ; devant, échelle ; légende circulaire C·ANNIVS·T·F·T·N·PRO·COS·EX··C ; derrière, lettre de contrôle ; grènetis. **R/** Victoire en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et une palme dans la main droite ; à l'exergue, C·TARQVITI·P·F ; au-dessous des chevaux, Q ; au-dessus, nombre de contrôle ; grènetis.

477. a15400, REP-18826, collection d'Ailly.
3,95 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 6557 ; Au 2673 ; Bi 556]



478. a15401, REP-18827, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,1 ; Pb 2818 ; Au 10480 ; Bi 564]



479. a15402, REP-18828, collection d'Ailly.
3,89 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,2 ; Pb 8505 ; Au 11112 ;Bi 1072]



480. a15403, REP-18829, collection d'Ailly.
3,71 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 2640 ; Au 3016 ; Bi 192]



***RRC* 367/3 :** Denier, *c.* 82a.C. **D/** Tête casquée de Rome, à droite ; de part et d'autre, L·MANLI T et PROQ ; grènetis. **R/** Triomphateur couronné par une victoire, en quadrige à droite, tenant les rênes dans la main gauche et un caducée dans la droite ; à l'exergue, L·SVLLA·IMP ou L·SVLLA·IM ; grènetis.

481. a8589, REP-9928, collection d'Ailly.
3,84 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 96,9 ; Cu 1,7 ; Pb 7251 ; Au 5665 ; Bi 778]



482. a8590, REP-9929, collection d'Ailly.
4,07 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,4 ; Pb 7640 ; Au 5247 ; Bi 1091]



483. a8591, REP-9930, collection d'Ailly.
4,06 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,5 ; Pb 10246 ; Au 5047 ;Bi 1116]



484. a8592, REP-9931, collection d'Ailly.
3,96 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,3 ; Pb 8730 ; Au 5582 ; Bi 747]



485. a8593, REP-9932, collection d'Ailly.
3,52 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 95,6 ; Cu 1,5 ; Pb 20153 ; Au 8411 ; Bi 669]



***RRC* 373/1b :** Quinaire, *c.* 81a.C. **D/**Tête laurée d'Apollon, à droite. Cercle. **R/** Victoire à droite couronnant un trophée ; entre les deux, marque de contrôle ; à l'exergue, ROMA. Cercle.

486. a7468, REP-1876, collection d'Ailly.
1,89 g, 14 mm, 12 h.
[Ag 92,2 ; Cu 6,7 ; Pb 5440 ; Au 4921 ; Bi 1212]



487. a7469, REP-1877, collection d'Ailly.
1,80 g, 14 mm, 3 h.
[Ag 92,6 ; Cu 5,4 ; Pb 12628 ; Au 5647 ;Bi 1354]



488. a7470, REP-1878, collection d'Ailly.
1,64 g, 14 mm, 6 h.
[Ag 94,2 ; Cu 4,0 ; Pb 9792 ; Au 6795 ; Bi 927]



489. a7471, REP-1879, collection d'Ailly.
1,86 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 93,0 ; Cu 5,1 ; Pb 8493 ; Au 8824 ; Bi 2131]



490. a7472, REP-1880, collection d'Ailly.
1,78 g, 15 mm, 5 h.
[Ag 89,6 ; Cu 8,8 ; Pb 9510 ; Au 4944 ; Bi 829]



491. a7473, REP-1881, collection d'Ailly.
1,86 g, 14 mm, 6 h.
[Ag 91,5 ; Cu 6,5 ; Pb 10673 ; Au 7501 ;Bi 1135]



492. a7474, REP-1882, collection d'Ailly.
1,71 g, 14 mm, 7 h.
[Ag 94,5 ; Cu 3,7 ; Pb 4320 ; Au 12030 ;Bi 1067]



493. a7475, REP-1883, collection d'Ailly.
1,66 g, 14 mm, 1 h.
[Ag 93,9 ; Cu 4,1 ; Pb 7005 ; Au 9982 ; Bi 2346]



494. af877, REP-1875, ancien fonds.
1,81 g, 14 mm, 9 h.
[Ag 91,6 ; Cu 7,0 ; Pb 5145 ; Au 5882 ; Bi 2368]



***RRC* 374/1 :** Denier, *c.* 81a.C. **D/** Tête diadémée de Pietas, à droite ; devant, cigogne ; grènetis. **R/** Éléphant, à gauche ; à l'exergue, Q·C·M·P·I ; grènetis.

495. a5295, REP-6219, collection d'Ailly.
4,01 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 94,8 ; Cu 3,8 ; Pb 9618 ; Au 2781 ; Bi 701]



496. a5296, REP-6220, collection d'Ailly.
4,01 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,4 ; Pb 7291 ; Au 3634 ; Bi 537]



***RRC* 374/2 :** Denier, *c.* 81a.C. **D/**Tête diadémée de Pietas, à droite ; devant, cigogne ; grènetis. **R/** Cruche et lituus ; à l'exergue, IMPER ; bordure en forme de couronne de laurier.

497. af602, REP-6231, ancien fonds.
3,99 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,7 ; Pb 8422 ; Au 4358 ; Bi 1777]



498. af603, REP-6232, ancien fonds.
3,89 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,9 ; Pb 5964 ; Au 4143 ; Bi 1849]



***RRC* 375/2 :** Denier, *c.* 81a.C. **D/**Tête diadémée de Vénus, à droite ; grènetis. **R/** Double corne d'abondance ; au-dessous, Q ; grènetis.

499. a1864, REP-9955, collection d'Ailly.
4,09 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 96,4 ; Cu 1,1 ; Pb 18315 ; Au 5483 ; Bi 623]



500. a1865, REP-9956, collection d'Ailly.
3,96 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 96,7 ; Cu 1,3 ; Pb 12822 ; Au 6756 ; Bi 852]



501. a1866, REP-9957, collection d'Ailly.
3,63 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,0 ; Pb 12209 ; Au 6120 ; Bi 544]



502. af1173, REP-9952, ancien fonds.
3,81 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 97,0 ; Cu 0,9 ; Pb 13332 ; Au 6349 ; Bi 465]



503. af1174, REP-9953, ancien fonds.
3,56 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,5 ; Pb 6931 ; Au 7013 ; Bi 370]



504. jmd375_2_1, REP-9951, collection Delepierre.
3,78 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,1 ; Pb 7854 ; Au 6357 ; Bi 505]



505. v673, REP-9954, collection Armand-Valton.
3,67 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,4 ; Pb 9948 ; Au 6124 ; Bi 360]



***RRC* 376/1 :** Denier, *c.* 81a.C. **D/** Tête diadémée de Vénus, à droite ; derrière, marque de contrôle ; grènetis. **R/** Corne d'abondance ; de part et d'autre, EX et S·C ; grènetis.

506. a1858, REP-9959, collection d'Ailly.
3,73 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,3 ; Pb 4391 ; Au 6190 ; Bi 656]



507. a1859, REP-9960, collection d'Ailly.
3,33 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 88,9 ; Cu 10,2 ; Pb 5176 ; Au 1877 ; Bi 799]



508. a1860, REP-9961, collection d'Ailly.
3,98 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,3 ; Pb 6217 ; Au 2759 ; Bi 951]



509. a1861, REP-9962, collection d'Ailly.
3,65 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 0,1 ; Pb 9486 ; Au 9056 ; Bi 1001]



***RRC* 393/1a :** Denier, *c.* 76-75a.C. **D/** Buste masculin drapé à droite (Génie du Peuple romain), les cheveux attachés avec un ruban et un sceptre sur l'épaule ; au-dessus, G·P·R ; grènetis. **R/** Sceptre avec couronne, globe et gouvernail ; de part et d'autre EX et S·C, et au-dessous, CN·LEN·Q ; grènetis.

510. a8311, REP-9610, collection d'Ailly.
4,05 g, 21 mm, 5 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,6 ; Pb 5965 ; Au 1603 ; Bi 316]



511. a8312, REP-9611, collection d'Ailly.
3,93 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,2 ; Pb 7039 ; Au 829 ; Bi 267]



512. a8313, REP-9612, collection d'Ailly.
3,68 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,6 ; Pb 4125 ; Au 1193 ; Bi 218]



513. af1153, REP-9621, ancien fonds.
3,91 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,3 ; Pb 3400 ; Au 1943 ; Bi 532]



514. af1154, REP-9622, ancien fonds.
3,8 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,5 ; Pb 5234 ; Au 2381 ; Bi 200]



515. af1156, REP-9624, ancien fonds.
3,44 g, 20 mm, 5 h.
Monnaie plaquée.



516. arb_l6217, REP-21840, collection de Luynes.
3,86 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,4 ; Pb 5268 ; Au 2710 ; Bi 583]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



517. arb_l6218, REP-21841, collection de Luynes.
3,95 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 5411 ; Au 1312 ; Bi 583]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



518. arb_l6219, REP-21842, collection de Luynes.
4,03 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 97,3 ; Cu 0,9 ; Pb 14497 ; Au 2395 ; Bi 827]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



519. arb_l6220, REP-21843, collection de Luynes.
3,75 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,5 ; Pb 5899 ; Au 1838 ; Bi 280]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



520. ro393_1_1, REP-9617, collection Rotschild.
3,79 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,4 ; Pb 4464 ; Au 1802 ; Bi 366]



521. ro393_1_2, REP-9618, collection Rotschild.
4,00 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 96,6 ; Cu 1,5 ; Pb 14761 ; Au 3683 ; Bi 504]



522. ro393_1_3, REP-9619, collection Rotschild.
3,80 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,5 ; Pb 6678 ; Au 2644 ; Bi 411]



523. v675, REP-9616, collection Armand-Valton.
4,02 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,6 ; Pb 5491 ; Au 2309 ; Bi 295]



524. af1158, REP-9625, ancien fonds.
3,72 g, 19 mm, monnaie incuse.
[Ag 97,9 ; Cu 0,9 ; Pb 6915 ; Au 4610 ; Bi 457]



***RRC* 393/1b :** Denier, *c.* 76-75a.C. **D/**Buste masculin drapé à droite (Génie du Peuple romain), les cheveux attachés avec un ruban et un sceptre sur l'épaule ; au-dessus, G·P·R ; grènetis. **R/** Sceptre avec couronne, globe et gouvernail ; de part et d'autre EX et S·C, et au-dessous, CN·LENT·CVR·X·FL ou CN·LENT·CVR·X·F ; grènetis.

525. a8314, REP-9613, collection d'Ailly.
3,84 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,8 ; Pb 8479 ; Au 4578 ; Bi 128]



526. a8315, REP-9614, collection d'Ailly.
3,84 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,2 ; Pb 9836 ; Au 3696 ; Bi 215]



527. a8316, REP-9615, collection d'Ailly.
3,80 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,2 ; Pb 10984 ; Au 3406 ; Bi 105]



528. af1155, REP-9623, ancien fonds.
4,00 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1 ; Pb 11581 ; Au 3785 ; Bi 268]



529. arb_l6221, REP-21844, collection de Luynes.
3,96 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,2 ; Pb 8884 ; Au 4026 ; Bi 293]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



530. arb_l6222, REP-21845, collection de Luynes.
3,95 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,9 ; Pb 6973 ; Au 3410 ; Bi 199]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



531. arb_l6223, REP-21846, collection de Luynes.
3,72 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 96,9 ; Cu 1,4 ; Pb 11198 ; Au 4329 ; Bi 481]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



532. arb_l6224, REP-21847, collection de Luynes.
4,06 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,8 ; Pb 9987 ; Au 3748 ; Bi 318]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



533. arb_l6225, REP-21848, collection de Luynes.
3,96 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,9 ; Pb 5775 ; Au 2218 ; Bi 278]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



534. ro393_1_4, REP-9620, collection Rotschild.
3,88 g, 21 mm, 5 h.
[Ag 97,8 ; Cu 0,9 ; Pb 8721 ; Au 3699 ; Bi 242]



***RRC* 443/1 :** Denier, *c.* 49-48a.C. **D/** Emblèmes sacerdotaux (*culullus*, *aspergillum*, hache et *apex*).Grènetis. **R/** Éléphant, à droite, piétinant un serpent ; à l'exergue, CAESAR ; grènetis.

535. a11013, REP-13065, collection d'Ailly.
4,07 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,8 ; Pb 3370 ; Au 4017 ; Bi 53]



536. a11014, REP-13066, collection d'Ailly.
4,04 g, 20 mm, 10 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,8 ; Pb 3648 ; Au 8040 ; Bi 106]



537. a11015, REP-13067, collection d'Ailly.
3,94 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,5 ; Pb 6999 ; Au 2412 ; Bi 883]



538. a11016, REP-13068, collection d'Ailly.
3,94 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,6 ; Pb 3342 ; Au 4831 ; Bi 12]



539. arb_l6428, REP-22050, collection de Luynes.
3,82 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 96,2 ; Cu 2,6 ; Pb 5843 ; Au 4191 ; Bi 1280]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



540. arb_l6429, REP-22051, collection de Luynes.
3,82 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 96,0 ; Cu 2,7 ; Pb 7081 ; Au 3741 ; Bi 1604]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



541. arb_l6430, REP-22052, collection de Luynes.
4,00 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 96,9 ; Cu 1,9 ; Pb 6337 ; Au 3993 ; Bi 1088]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



542. arb_l6431, REP-22053, collection de Luynes.
3,88 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,3 ; Pb 9203 ; Au 3957 ; Bi 504]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



543. arb_l6432, REP-22054, collection de Luynes.
3,91 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 95,7 ; Cu 2,9 ; Pb 8717 ; Au 3987 ; Bi 1079]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



544. arb_l6433, REP-22055, collection de Luynes.
3,77 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 97,7 ; Cu 1,1 ; Pb 6411 ; Au 3502 ; Bi 714]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



545. arb_l6434, REP-22056, collection de Luynes.
3,76 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 96,0 ; Cu 2,7 ; Pb 8984 ; Au 2806 ; Bi 867]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



546. arb_l6435, REP-22057, collection de Luynes.
3,84 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 98,2 ; Cu 1,0 ; Pb 4503 ; Au 2690 ; Bi 238]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



547. arb_l6436, REP-22058, collection de Luynes.
3,91 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 96,3 ; Cu 2,4 ; Pb 7886 ; Au 3749 ; Bi 858]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



548. arb_l6437, REP-22059, collection de Luynes.
3,86 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,8 ; Pb 5847 ; Au 2796 ; Bi 870]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



549. arb_l6438, REP-22060, collection de Luynes.
3,93 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 95,3 ; Cu 3,5 ; Pb 6914 ; Au 3854 ; Bi 847]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



550. arb_l6439, REP-22061, collection de Luynes.
3,89 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,6 ; Pb 7095 ; Au 4142 ; Bi 184]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



551. arb_l6440, REP-22062, collection de Luynes.
3,81 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,5 ; Pb 6809 ; Au 2301 ; Bi 688]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



552. arb_l6441, REP-22063, collection de Luynes.
3,9 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1 ; Pb 4022 ; Au 5038 ; Bi 149]
Trésor d'Arbanats (Gironde).



***RRC* 452/2 :** Denier, *c.* 48-47a.C. **D/** Tête féminine diadémée et portant une couronne de chêne, à droite ; derrière, TII ; grènetis. **R/** Trophée avec bouclier gaulois et carnyx ; à droite, hache ; au-dessous, CAE SAR ; grènetis.

553. v727, REP-13003, collection Armand-Valton.
3,85 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 95,6 ; Cu 2,8 ; Pb 10666 ; Au 5174 ; Bi 298]




***RRC* 452/3 :** Quinaire, *c.* 48-47a.C. **D/** Tête féminine voilée, à droite ; derrière, TII et *culullus* ; grènetis. **R/** Trophée avec bouclier et épée ; à gauche, couronne ; à droite, ancile ; au-dessous, CAE SAR ; grènetis.

554. a10908, REP-13008, collection d'Ailly.
1,82 g, 14 mm, 8 h.
[Ag 96,8 ; Cu 1,1 ; Pb 12849 ; Au 7670 ; Bi 385]




555. a10909, REP-13009, collection d'Ailly.
1,73 g, 14 mm, 10 h.
[Ag 96,6 ; Cu 0,9 ; Pb 17110 ; Au 6666 ; Bi 365]




556. af2807, REP-13007, ancien fonds.
1,73 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 96,0 ; Cu 1,9 ; Pb 15810 ; Au 4955 ; Bi 151]




***RRC* 452/4 :** Denier, *c.* 48-47a.C. **D/**Tête féminine diadémée et portant une couronne de chêne, à droite ; derrière, TII ; grènetis. **R/** Trophée avec bouclier gaulois et carnyx ; au-dessous, prisonnier barbu assis, les mains attachées dans le dos ; de part et d'autre, CAE et SAR ; grènetis.

557. a10907, REP-13006, collection d'Ailly.
3,34 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,8 ; Pb 4537 ; Au 5330 ; Bi 367]




***RRC* 452/5 :** Denier, *c.* 48-47a.C. **D/** Tête féminine diadémée et portant une couronne de chêne, à droite ; derrière, TII ; grènetis. **R/** Trophée avec bouclier gaulois et carnyx ; au-dessous, prisonnier barbu assis, regardant le trophée, les mains attachées dans le dos ; de part et d'autre, CAE et SAR ; grènetis.

558. a10906, REP-13004, collection d'Ailly.
3,62 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,6 ; Pb 4724 ; Au 2754 ; Bi 631]




559. af2800, REP-13005, ancien fonds.
3,87 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,7 ; Pb 3923 ; Au 6317 ; Bi 399]




***RRC* 468/1 :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/** Tête diadémée de Vénus, à droite ; derrière, Cupidon ; grènetis. **R/** Trophée avec bouclier ovale et carnyx ; à gauche, prisonnière assise ; à droite, prisonnier assis, les mains attachées dans le dos ; à l'exergue, CAESAR ; grènetis.

560. a10903, REP-13022, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 6278 ; Au 284 ; Bi 766]




561. a10915, REP-13019, collection d'Ailly.
4,02 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 5625 ; Au 3574 ; Bi 484]



562. a10916, REP-13020, collection d'Ailly.
3,89 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,3 ; Pb 9085 ; Au 3250 ; Bi 944]



563. a10918, REP-13021, collection d'Ailly.
3,9 g, 18 mm, 6 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,4 ; Pb 5646 ; Au 4161 ; Bi 388]



***RRC* 468/2 :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/**Buste drapé et diadémé de Vénus, une étoile dans les cheveux, à gauche ; sur l'épaule, Cupidon ; derrière, sceptre ; à gauche, *lituus* ; grènetis. **R/** Trophée avec bouclier ovale et carnyx ; à gauche, prisonnière assise ; à droite, prisonnier assis, les mains attachées dans le dos ; à l'exergue, CAESAR ; grènetis.

564. a10910, REP-13010, collection d'Ailly.
3,92 g, 22 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 3043 ; Au 2553 ; Bi 1703]



565. a10911, REP-13011, collection d'Ailly.
3,93 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,6 ; Cu 0,7 ; Pb 8987 ; Au 7332 ; Bi 727]



566. a10917, REP-13012, collection d'Ailly.
3,71 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,5 ; Pb 4444 ; Au 6480 ; Bi 1270]



567. af2803, REP-13013, ancien fonds.
3,86 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,3 ; Pb 2887 ; Au 2829 ; Bi 1416]



***RRC* 469/1a :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/** Tête casquée de Roma (casque corinthien), à droite ; derrière PR ; de part et d'autre, M·POBLICI·LEG·PRO ; bordure perlée. **R/** Personnage féminin debout à droite, unbouclier accroché sur le dos, tenant deux lances dans la main gauche et donnant de la droite une palme à un soldat debout sur une proue de navire ; à droite, CN·MAGNVS·IMP ; grènetis.

568. a14087, REP-16916, collection d'Ailly.
4,12 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,8 ; Pb 5929 ; Au 3965 ; Bi 600]



569. a14088, REP-16917, collection d'Ailly.
3,95 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 3153 ; Au 3886 ; Bi 2]



570. a14089, REP-16918, collection d'Ailly.
3,79 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,3 ; Pb 4688 ; Au 10444 ; Bi 370]



***RRC* 469/1c :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/**Tête casquée de Roma (casque corinthien), à droite ; derrière PR ; de part et d'autre, M·POBLICI·LEG·PRO ; grènetis.**R/**Personnage féminin debout à droite, un bouclier accroché sur le dos, tenant deux lances dans la main gauche et donnant de la droite une palme à un soldat debout sur une proue de navire ; à droite, CN·MAGNVS·IMP ; grènetis.

571. ro469_1_1, REP-16920, collection Rotschild.
3,65 g, 21 mm, 6 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,4 ; Pb 4228 ; Au 7701 ; Bi 228]



***RRC* 469/1d :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/**Tête casquée de Roma (casque corinthien), à droite ; derrière PR ; de part et d'autre, M·POBLICI·LEG·PRO ; bordure perlée.**R/**Personnage féminin debout à droite, un bouclier accroché sur le dos, tenant deux lances dans la main gauche et donnant de la droite une palme à un soldat debout sur une proue de navire ; à droite, CN·MAGNVS·IMP ; grènetis.

572. ro469_1_2, REP-16921, collection Rotschild.
4,22 g, 20 mm, 5 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 3832 ; Au 5899 ; Bi 79]



***RRC* 469/1e :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/**Tête casquée de Roma (casque corinthien), à droite ; derrière PR ; de part et d'autre, M·POBLICI et LEG·PRO ; bordure perlée.**R/** Personnage féminin debout à droite, un bouclier accroché sur le dos, tenant deux lances dans la main gauche et donnant de la droite une palme à un soldat debout sur une proue de navire ; à droite, CN·MAGNVS·IMP ; grènetis.

573. a14090, REP-16919, collection d'Ailly.
3,87 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,2 ; Pb 5074 ; Au 4629 ; Bi 378]



***RRC* 470/1a :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/**Tête de Cn. Pompeius Magnus ; légende circulaire IMP CN MAGNVS ; grènetis. **R/** Corduba debout sur une pile d'armes, à droite, portant une couronne tourelée, un sceptre dans la main gauche et accueillant un soldat pompéien débarquant d'un navire ; à l'exergue M·MINAT SABIN et à gauche, PR·Q ; grènetis.

574. af2891, REP-15197, ancien fonds.
3,58 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,2 ; Pb 2426 ; Au 6833 ; Bi 677]



575. af2892, REP-15198, ancien fonds.
3,56 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,1 ; Pb 3268 ; Au 9078 ; Bi 943]



576. af2912, REP-15199, ancien fonds.
3,87 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,5 ; Pb 4525 ; Au 5095 ; Bi 1084]



***RRC* 470/1b :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/** Tête de Cn. Pompeius Magnus ; légende circulaire IMP CN MAGNVS ; grènetis. **R/** Cité d'Hispanie debout à droite, avec une couronne tourelée, saluant de la main un soldat pompéien qui reçoit un bouclier d'une autre cité agenouillée ; à l'exergue M·MINAT SABI et à gauche, PR·Q ; grènetis.

577. a12934, REP-15191, collection d'Ailly.
3,54 g, 21 mm, 12 h.
[Ag 96,3 ; Cu 2,6 ; Pb 5458 ; Au 3984 ; Bi 1081]




578. af2893, REP-15192, ancien fonds.
3,64 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,4 ; Pb 4058 ; Au 4451 ; Bi 975]




579. v707, REP-15194, collection Armand-Valton.
3,74 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 1,2 ; Pb 3376 ; Au 2198 ; Bi 797]




***RRC* 470/1c :** Denier, *c.* 46-45 a.C. **D/** Tête de Cn. Pompeius Magnus ; légende circulaire IMP CN MAGNVS ; grènetis. **R/** Cité d'Hispanie debout à droite avec une couronne tourelée, un caducée dans la main gauche et offrant une branche à un soldat pompéien appuyé sur une lance ; à droite, autre cité, un trophée sur l'épaule, couronnant le soldat ; à l'exergue M·MINAT SABI et à gauche, PR·Q ; grènetis.

580. a12933, REP-15190, collection d'Ailly.
3,87 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,7 ; Pb 5199 ; Au 6832 ; Bi 782]




***RRC* 477/1b :** Denier, *c.* 45-44a.C. **D/** Tête de Cn. Pompeius Magnus ; de part et d'autre SEX·MAGN et IMP·SAL; grènetis. **R/** Pietas debout à gauche, tenant une palme dans la main droite et un sceptre dans la gauche ; derrière, PIETAS ; grènetis.

581. a14136, REP-17016, collection d'Ailly.
3,30 g, 18 mm, 10 h.
[Ag 95,9 ; Cu 3,1 ; Pb 5051 ; Au 1074 ; Bi 554]




582. af2905, REP-17019, ancien fonds.
3,46 g, 19 mm, 4 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,9 ; Pb 4530 ; Au 48 ; Bi 686]




***RRC* 477/3a :** Denier, *c.* 45-44a.C. **D/**Tête de Cn. Pompeius Magnus ; autour SEX·MAGN·PIVS·IMP, et au-dessous, SAL ; grènetis. **R/** Pietas debout à gauche, tenant une palme dans la main droite et un sceptre dans la gauche ; derrière, PIETAS ; grènetis.

583. af2903, REP-17017, ancien fonds.
3,51 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 97,0 ; Cu 2,0 ; Pb 5110 ; Au 236 ; Bi 2335]




***RRC* 477/3a-b :** Denier, *c.* 45-44a.C. **D/**Tête de Cn. Pompeius Magnus ; autour SEX·MAGN·PIVS·IMP, et au-dessous, SAL ; grènetis. **R/** Pietas debout à gauche, tenant une palme dans la main droite et un sceptre dans la gauche ; derrière, PIETAS ; grènetis.

584. af2904, REP-17018, ancien fonds.
3,77 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,2 ; Cu 1,0 ; Pb 6326 ; Au 47 ; Bi 802]




***RRC* 477/3b :** Denier, *c.* 45-44a.C. **D/**Tête de Cn. Pompeius Magnus ; autour SEX·MAGN·PIVS·IMP, et au-dessous, SAL ; grènetis. **R/** Pietas debout à gauche, tenant une palme dans la main droite et un sceptre dans la gauche ; derrière, PIETAS ; grènetis.

585. a14135, REP-17015, collection d'Ailly.
3,71 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,2 ; Pb 4926 ; Au 861 ; Bi 784]



***RRC* 482/1 :** Denier, *c.* 44a.C. **D/** Tête de Vénus, à droite ; grènetis. **R/** Trophée ; à gauche, char ; à droite, deux lances et un carnyx ; de part et d'autre, C·CAESAR ou CAESAR et IMP; grènetis.

586. a10900, REP-12992, collection d'Ailly.
3,86 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,9 ; Pb 4341 ; Au 4458 ; Bi 632]



587. a10901, REP-12993, collection d'Ailly.
3,80 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,4 ; Pb 3005 ; Au 3720 ; Bi 367]



588. af2808, REP-12994, ancien fonds.
4,10 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 95,5 ; Cu 3,6 ; Pb 3815 ; Au 4771 ; Bi 562]



***RRC* 488/1 :** Denier, *c.* 43a.C. **D/**Tête barbue de M. Antonius, à droite ; derrière, *lituus* ; devant, M·ANTON·IMP ou M·ANTO·IMP ; grènetis. **R/** Tête laurée de César, à droite ; derrière, cruche ; devant, CAESAR·DIC ; grènetis.

589. a4232, REP-20815, collection d'Ailly.
3,81 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,5 ; Cu 0,4 ; Pb 7383 ; Au 28 ; Bi 3642]



590. a4233, REP-20816, collection d'Ailly.
4,04 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 94,7 ; Cu 3,1 ; Pb 11104 ; Au 212 ;Bi 10636]



591. a4234, REP-20817, collection d'Ailly.
3,53 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,1 ; Pb 2435 ; Au 5327 ; Bi 11]



592. af2880, REP-20818, ancien fonds.
3,68 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,8 ; Pb 2637 ; Au 1859 ; Bi 623]



593. af2881, REP-20819, ancien fonds.
4,10 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,9 ; Pb 7507 ; Au 1171 ; Bi 1141]



***RRC* 488/2 :** Denier, *c.* 43a.C. **D/** Tête barbue de M. Antonius, à droite ; derrière, *lituus* ; devant, M·ANTON·IMP·R·P·C ou M·ANTO·IMP·R·P·C ; grènetis**. R/** Tête laurée de César, à droite ; derrière, cruche ; devant, CAESAR·DIC ; grènetis.

594. af2882, REP-20820, ancien fonds.
4,03 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,4 ; Pb 4561 ; Au 1281 ; Bi 1439]



RRC* 489/2 :** Denier, *c.* 43-42a.C. **D/Lituus*, cruche et corbeau ; au-dessus, M·ANTON·IMP ; grènetis. **R/** *Simpulum*, *aspergillum*, hache et apex ; autour, M·LEPID·IMP ; grènetis.

595. a3938, REP-4813, collection d'Ailly.
3,97 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 97,9 ; Cu 1,3 ; Pb 4133 ; Au 2689 ; Bi 915]



596. a3939, REP-4814, collection d'Ailly.
3,61 g, 20 mm, 6 h.
[Ag 97,9 ; Cu 1,1 ; Pb 4083 ; Au 3386 ; Bi 416]



597. a3940, REP-4815, collection d'Ailly.
3,61 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,4 ; Pb 4751 ; Au 654 ; Bi 1217]



***RRC* 489/3 :** Quinaire, *c.* 43-42a.C. **D/** Lituus, cruche et corbeau ; au-dessus, M·AVT·IMP ; grènetis. **R/** *Simpulum*, *aspergillum*, hache et apex ; autour, LEP·IMP ; grènetis.

598. a3941, REP-4821, collection d'Ailly.
1,83 g, 14 mm, 9 h.
[Ag 94,6 ; Cu 3,2 ; Pb 12131 ; Au 4949 ; Bi 741]



599. a3942, REP-4822, collection d'Ailly.
1,79 g, 13 mm, 12 h.
[Ag 95,5 ; Cu 3,5 ; Pb 5026 ; Au 4398 ; Bi 395]



***RRC* 489/5 :** Quinaire, *c.* 43-42a.C. **D/** Buste de la Victoire, à droite ; grènetis. **R/** Lion marchant à droite ; au-dessous, au-dessus et de part et d'autre, LVGV et INΛD; grènetis.

600. double_489_5_1, REP-22701, Doubles.
1,74 g, 13 mm, 12 h.
[Ag 95,9 ; Cu 2,9 ; Pb 6613 ; Au 5234 ; Bi 101]



601. double_489_5_2, REP-22702, Doubles.
1,76 g, 13 mm, 10 h.
[Ag 96,7 ; Cu 2,6 ; Pb 4130 ; Au 2826 ; Bi 54]



***RRC* 489/6 :** Quinaire, *c.* 43-42a.C. **D/** Buste de la Victoire, à droite ; autour, III·VIR·R·P·C ; grènetis. **R/** Lion marchant à droite ; au-dessus ANTONI et à droite IMP, légendes ; grènetis.

602. double_489_6_1, REP-22703, Doubles.
1,67 g, 13 mm, 11 h.
[Ag 96,5 ; Cu 2,9 ; Pb 2337 ; Au 3361 ; Bi 120]



***RRC* 532/1 :** Denier, *c.* 39a.C. **D/** Tête d'Hercule, à droite ; derrière, OSCA ; grènetis. **R/** *Simpulum*, *aspergillum*, hache et apex ; au-dessous, DOM·COS·ITER·IMP ; grènetis.

603. a9183, REP-10793, collection d'Ailly.
3,80 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 96,9 ; Cu 1,3 ; Pb 2737 ; Au 14331 ; Bi 214]



604. a9184, REP-10794, collection d'Ailly.
3,83 g, 20 mm, 7 h.
[Ag 95,7 ; Cu 3,0 ; Pb 4478 ; Au 8379 ; Bi 76]



605. a9185, REP-10795, collection d'Ailly.
3,75 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 94,8 ; Cu 3,8 ; Pb 4473 ; Au 8313 ; Bi 121]



606. a9186, REP-10796, collection d'Ailly.
3,48 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 95,3 ; Cu 1,7 ; Pb 15660 ; Au 13552 ;Bi 388]



607. fg305, Fonds général (Espagne).
3,04 g, 19 mm, 8 h.
[Ag 95,3 ; Cu 3,7 ; Pb 3973 ; Au 6091 ; Bi 507]



608. l306,collection de Luynes (Espagne).
3,49 g, 19mm, 1 h.
[Ag 98,4 ; Cu 0,6 ; Pb 1717 ; Au 7930 ; Bi 141]



VALLÉE DU PÔ

TRANSPADANE ET LIGURIE (cat. n° 609-633)

Émissions précoces

Arslan I : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion debout à droite ; au-dessus légende grecque ΜΑΣΣΑ.

609. bn792, GAU-804, ancien fonds.
3,73 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 96,8 ; Cu 2,5 ; Pb 2282 ; Au 3774 ; Bi 1169]



610. bn794, GAU-806, collection de Saulcy.
3,60 g ; 17 mm ; 9 h.
[Ag 95,6 ; Cu 3,5 ; Pb 4310 ; Au 3825 ; Bi 1117]



611. jmd91, collection Delepierre.
3,47 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 94,6 ; Cu 3,8 ; Pb 6418 ; Au 6436 ; Bi 3563]



612. jmd92, collection Delepierre.
3,69 g, 17 mm, 8 h.
[Ag 95,4 ; Cu 3,6 ; Pb 3313 ; Au 5006 ; Bi 1268]



Arslan II : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion debout à droite ; au-dessus légende (pseudo-)grecque ΣΑΣΣΑ.

613. bn782, GAU-794, collection de Saulcy.
3,77 g, 17 mm, 3 h.
[Ag 96,7 ; Cu 2,5 ; Pb 4039 ; Au 3139 ; Bi 1110]



614. bn793, GAU-805, ancien fonds.
3,87 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 96,1 ; Cu 3,1 ; Pb 3171 ; Au 3675 ; Bi 943]



615. bn795, GAU-807, ancien fonds.
3,58 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 97,1 ; Cu 2,2 ; Pb 3179 ; Au 3302 ; Bi 697]



616. bn797, GAU-809, collection de Saulcy.
3,87 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 96,0 ; Cu 2,8 ; Pb 4070 ; Au 5092 ; Bi 2013]



617. bn798, GAU-810, collection de Saulcy.
3,67 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 96,5 ; Cu 2,8 ; Pb 2885 ; Au 3520 ; Bi 1133]



618. bn799, GAU-811, collection de Saulcy.
3,74 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 95,9 ; Cu 3,2 ; Pb 4119 ; Au 3734 ; Bi 1349]



619. bn800, GAU-812, collection de Saulcy.
3,29 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 95,2 ; Cu 3,8 ; Pb 5016 ; Au 3822 ; Bi 759]



620. bn801, collection de Saulcy.
3,08 g, 16 mm, 3 h.
[Ag 89,8 ; Cu 9,1 ; Pb 4997 ; Au 2816 ; Bi 641]



621. bn806, collection de Luynes.
3,28 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 95,9 ; Cu 2,9 ; Pb 2762 ; Au 7480 ; Bi 907]



622. bn809, collection de Luynes.
3,20 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 95,7 ; Cu 3,3 ; Pb 4607 ; Au 4412 ; Bi 717]



Arslan IV : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Chouette de face ; à droite, derrière une barre, légende gallo-étrusque dextroverse *seghedu* vers le haut.

623. bn2177, collection de Saulcy.
3,45 g, 19 mm, 5 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,8 ; Pb 3593 ; Au 3251 ; Bi 1140]



624. bn2178, ancien fonds.
3,74 g, 17 mm, 7 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,9 ; Pb 3730 ; Au 3172 ; Bi 1435]



Fractions

Arslan XXIII : Fraction. **D/** Tête féminine à droite. **R/** Quadrupède à droite ; dessous, symbole ou oiseau.

625. bn2311, collection de Saulcy.
1,66 g, 14 mm, 11 h.
[Ag 92,8 ; Cu 6,1 ; Pb 5738 ; Au 4164 ; Bi 746]



Arslan XXIII var. : Fraction.**D/** Tête féminine à droite. **R/** Quadrupède au corps composé deglobules à droite ; dessous, symbole ou petit animal.

626. bn2313, collection de Luynes.
1,21 g, 11 mm, 3 h.
[Ag 89,7 ; Cu 7,1 ; Pb 6889 ; Au 8488 ; Bi 355]
ANRC : 72,7 %.



Arslan XXIV : Fraction. **D/** Tête féminine à droite. **R/** Quadrupède à gauche ; dessous, oiseau.

627. bn2309, collection de Saulcy.
1,68 g, 13 mm, 8 h.
[Ag 96,2 ; Cu 3,0 ; Pb 5686 ; Au 2326 ; Bi 363]

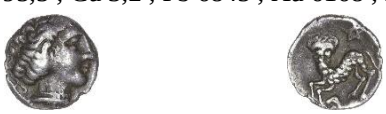


628. bn2310, collection de Saulcy.
1,62 g, 14 mm, 5 h.
[Ag 94,7 ; Cu 4,0 ; Pb 6379 ; Au 4026 ; Bi 400]



Arslan XXIV var. : Fraction. **D/** Tête féminine à droite. **R/** Quadrupède à gauche ; dessous, symbole ou petit animal ; dessus, étoile.

629. bn2312, collection de Luynes.
1,25 g, 12 mm, 12 h.
[Ag 95,5 ; Cu 3,2 ; Pb 6845 ; Au 6168 ; Bi 604]



Arslan XXV : Fraction. **D/** Tête féminine à droite, les cheveux tressés ou perlés. **R/** Quadrupède schématique à droite ; dessous, symbole ou oiseau.

630. bn2314, ancien fonds.
0,89 g, 11 mm, 1 h.
[Ag 68,0 ; Cu 30,6 ; Pb 3278 ; Au 3779 ; Bi 492]
ANRC : 61,4 %.




Arslan XXV var. : Fraction. **D/** Tête à gauche. **R/** Quadrupède schématique à droite ; dessous, symbole ou oiseau.

631. bn2315, collection de Saulcy.
1,09 g, 11 mm, 12 h.
[Ag 38,2 ; Cu 44,4 ; Pb 6591 ; Au 2078 ; Bi 156]




Arslan XXVI : Fraction. **D/** Tête à droite. **R/** Quadrupède au long cou à gauche ; dessous, à l'horizontale, deux lignes pointées parallèles.

632. bn2154a.
1,48 g, 13 mm, 3 h.
[Ag 92,8 ; Cu 6,2 ; Pb 4597 ; Au 3935 ; Bi 814]




Arslan XXVI var. : Fraction. **D/** Tête à droite. **R/** Quadrupède à gauche ; dessous, motif en forme d'échelle.

633. bn2308, collection de Saulcy.
1,63 g, 14 mm, 1 h.
[Ag 95,1 ; Cu 4 ; Pb 3782 ; Au 4608 ; Bi 578]




TRANSPADANE OCCIDENTALE (cat. nº 634-685)

Monnayage « au lion naturaliste »

Arslan V : Unité. **D/**Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion debout à droite ; au-dessus pseudo-légende grecque MAΣΣA.

634. bn802, GAU-814, collection de Saulcy.
3,17 g, 16 mm, 9 h.
[Ag 88,1 ; Cu 10,8 ; Pb 6158 ; Au 2851 ; Bi 149]



635. bn803, GAU-815, collection de Saulcy.
2,98 g, 18 mm, 4 h.
[Ag 88,5 ; Cu 10,5 ; Pb 5060 ; Au 2937 ; Bi 642]



636. bn804, GAU-816, ancien fonds.
3,91 g, 21 mm, 2 h.
[Ag 92,2 ; Cu 6 ; Pb 14311 ; Au 2869 ; Bi 705]



637. bn808, collection de Luynes.
3,16 g, 16 mm, 3 h.
[Ag 86,8 ; Cu 12,3 ; Pb 3937 ; Au 3601 ; Bi 910]



638. bn2145, collection de Saulcy.
2,82 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 91,9 ; Cu 7,3 ; Pb 4512 ; Au 2894 ; Bi 577]



639. bn2146, ancien fonds.
2,77 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 92,4 ; Cu 6,0 ; Pb 9482 ; Au 3231 ; Bi 610]



Arslan VI : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion debout à droite ; au-dessus pseudo-légende grecque MAΣΣA.

640. bn2144, collection de Saulcy.
3,02 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 85,1 ; Cu 13,7 ; Pb 3726 ; Au 7216 ; Bi 470]



Monnayage « au lion-scorpion »

Arslan VII : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion à droite, la tête formée de motifs géométriques ("lion-scorpion") ; dessus, pseudo-légende grecque formée de chevrons doubles.

641. bn2126, collection de Saulcy.
2,80 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 76,1 ; Cu 22,9 ; Pb 4212 ; Au 4478 ; Bi 355]
ANRC : 77,9 %.



642. bn2127, collection de Saulcy.
2,64 g, 16 mm, 3 h.
[Ag 79,3 ; Cu 19,5 ; Pb 4608 ; Au 5175 ; Bi 362]
ANRC : 78,6 %.



643. bn2128, collection de Saulcy.
2,83 g, 17 mm, 3 h.
[Ag 69,7 ; Cu 29,3 ; Pb 3772 ; Au 4126 ; Bi 324]



644. bn2136, collection de Saulcy.
2,88 g, 15 mm, 3 h.
[Ag 89,4 ; Cu 9,5 ; Pb 2526 ; Au 6772 ; Bi 352]



645. bn2137, collection de Saulcy.
1,64 g, 14 mm, 12 h.
[Ag 51,3 ; Cu 47,3 ; Pb 7200 ; Au 1018 ; Bi 834]
ANRC : 56,1 %.



646. bn2138, collection de Saulcy.
3,23 g, 16 mm, 2 h.
[Ag 84,6 ; Cu 14,0 ; Pb 6239 ; Au 5943 ; Bi 601]



647. bn2139, collection de Saulcy.
2,86 g, 16 mm, 2 h.
[Ag 84,2 ; Cu 14,4 ; Pb 5266 ; Au 6256 ; Bi 428]



648. bn2139a.
3,00 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 85,1 ; Cu 14,0 ; Pb 3903 ; Au 3420 ; Bi 665]



649. bn2141, collection de Saulcy.
2,57 g, 17 mm, 3 h.
[Ag 88,5 ; Cu 10,3 ; Pb 1733 ; Au 8515 ; Bi 171]



650. bn2142, collection de Saulcy.
2,82 g, 15 mm, 3 h.
[Ag 84,9 ; Cu 13,7 ; Pb 3172 ; Au 9432 ; Bi 240]



651. bn2147, ancien fonds.
2,42 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 82,0 ; Cu 16,9 ; Pb 6067 ; Au 2545 ; Bi 743]



652. bn2148, ancien fonds.
2,45 g, 15 mm, 7 h.
[Ag 88,0 ; Cu 9,1 ; Pb 8857 ; Au 8320 ; Bi 671]



653. bn2152, ancien fonds.
2,42 g, 16 mm, 2 h.
[Ag 77,2 ; Cu 21,4 ; Pb 5766 ; Au 6870 ; Bi 511]



654. bn2153, ancien fonds.
2,64 g, 16 mm, 9 h.
[Ag 90,0 ; Cu 9,2 ; Pb 3304 ; Au 4250 ; Bi 626]



655. bn805, collection de Saulcy.
2,73 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 86,5 ; Cu 12,2 ; Pb 8014 ; Au 2515 ; Bi 167]



656. bn810, collection de Luynes.
2,65 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 84,6 ; Cu 14,1 ; Pb 3183 ; Au 6489 ; Bi 355]



657. bn811, collection de Luynes.
2,56 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 89,3 ; Cu 10,0 ; Pb 3320 ; Au 2525 ; Bi 377]



658. ex_ro2110, collection Rotschild.
3,13 g, 16 mm, 1 h.
[Ag 89,0 ; Cu 9,8 ; Pb 4027 ; Au 6775 ; Bi 473]



659. jmd93, collection Delepierre.
2,67 g, 17 mm, 2 h.
[Ag 86,0 ; Cu 13,0 ; Pb 4614 ; Au 2686 ; Bi 926]
ANRC : 84,7 %.



660. jmd95, collection Delepierre.
2,37 g, 16 mm, 3 h.
[Ag 78,3 ; Cu 20,5 ; Pb 4282 ; Au 5241 ; Bi 556]
ANRC : 76,6 %.



661. jmd96, collection Delepierre.
2,56 g, 15 mm, 1 h.
[Ag 78,3 ; Cu 20,3 ; Pb 2552 ; Au 4002 ; Bi 289]
ANRC : 63,5 %.



Arslan IX : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion à droite, la tête formée de motifs géométriques ("lion-scorpion") ; dessus, pseudo-légende grecque formée de chevrons doubles.

662. bn816, collection de Luynes.
3,21 g, 16 mm, 9 h.
Monnaie en alliage cuivreux.



663. bn2131, collection de Saulcy.
2,77 g, 16 mm, 1 h.
[Ag 58,4 ; Cu 40,5 ; Pb 2307 ; Au 2685 ; Bi 205]



Arslan IX-X : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion à droite, la tête formée de motifs géométriques ("lion-scorpion") ; dessus, pseudo-légende grecque formée de chevrons doubles.

664. jmd94, collection Delepierre.
2,88 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 92,6 ; Cu 6,0 ; Pb 5053 ; Au 6513 ; Bi 559]



Monnayage « au lion-loup »

Arslan XVI-XVII : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite, profil aquilin. **R/** "Lion-loup" à droite, la crinière formée d'une rangée de triangles ou de traits parallèles, la langue tirée ; dessus, pseudo-légende grecque formée de chevrons doubles.

665. bn812, collection de Luynes.
2,79 g, 14 mm, 12 h.
[Ag 80,9 ; Cu 18,2 ; Pb 3439 ; Au 3750 ; Bi 356]



666. bn813, collection de Luynes.
2,43 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 73,2 ; Cu 26,1 ; Pb 2543 ; Au 3186 ; Bi 370]



667. bn815, collection de Luynes.
2,11 g, 13 mm, 3 h.
[Ag 73,0 ; Cu 26,2 ; Pb 3256 ; Au 3080 ; Bi 509]



668. bn2130, collection de Saulcy.
2,30 g, 13 mm, 7 h.
[Ag 91,2 ; Cu 7,8 ; Pb 4051 ; Au 4595 ; Bi 587]



669. bn2132, collection de Saulcy.
2,86 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 78,9 ; Cu 20,3 ; Pb 3114 ; Au 3709 ; Bi 384]



670. bn2133, collection de Saulcy.
2,35 g, 14 mm, 12 h.
[Ag 76,1 ; Cu 23,2 ; Pb 1725 ; Au 3714 ; Bi 158]



671. bn2143, collection de Saulcy.
2,60 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 72,6 ; Cu 26,4 ; Pb 5013 ; Au 3231 ; Bi 482]



Émissions épigraphes

Arslan XI : Unité. **D/** Tête féminine diadémée à droite. **R/** Lion à droite ; dessus, légende gallo-étrusque sinistroverse *toutiopouos*.

672. bn2171, collection de Luynes.
2,39 g, 16 mm, 11 h.
[Ag 52,3 ; Cu 36,2 ; Pb11218 ;Au 12649 ;Bi 301]



Arslan XII : Unité. **D/**Tête féminine diadémée à droite.**R/**Lion à droite ; dessus, légende gallo-étrusque sinistroverse *toutiopouos*.

673. bn2170, collection de Luynes.
2,19 g, 15 mm, 5 h.
[Ag 52,7 ; Cu 37,9 ; Pb 3810 ; Au 9540 ; Bi 312]
ANRC : 54,0 % Ag.



Arslan XIII : Unité. **D/**Tête féminine diadémée à droite. **R/**Lion à droite ; dessus, légende gallo-étrusque sinistroverse *pirakos*.

674. bn2160a.
2,43 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 47,6 ; Cu 41,4 ; Pb 4740 ; Au 2363 ; Bi 314]



675. bn2161, collection de Saulcy.
2,33 g, 17 mm, 3 h.
[Ag 45,5 ; Cu 44,8 ; Pb 3894 ; Au 3520 ; Bi 621]



676. bn2163, collection de Luynes.
2,39 g, 15 mm, 4 h.
[Ag 41,3 ; Cu 47,9 ; Pb 4559 ; Au 2392 ; Bi 211]



677. bn2160, collection de Saulcy.
2,35 g, 16 mm, 2 h.
[Ag 39,8 ; Cu 49,3 ; Pb 5620 ; Au 2448 ; Bi 382]



678. bn2162, ancien fonds.
2,08 g, 15 mm, 8 h.
[Ag 37,2 ; Cu 54,5 ; Pb 3805 ; Au 2361 ; Bi 178]



Arslan XV : Unité. **D/**Tête féminine diadémée à droite.**R/**Lion schématique à droite ; dessus, légende gallo-étrusque dextroverse *rikoi*.

679. bn2166, collection de Saulcy.
2,27 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 47,0 ; Cu 47,7 ; Pb 3061 ; Au 2207 ; Bi 208]



680. bn2167_1.
1,83 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 41,3 ; Cu 50,5 ; Pb 3123 ; Au 1572 ; Bi 357]



681. bn2167, ancien fonds.
1,89 g, 15 mm, 11 h.
Monnaie en alliage cuivreux.



682. bn2169, collection de Luynes.
1,16 g, 14 mm, 11 h.
Monnaie en alliage cuivreux.



683. bn2168, ancien fonds.
2,19 g, 15 mm, 12 h.
Monnaie en alliage cuivreux.



684. bn2165, collection de Saulcy.
2,14 g, 15 mm, 12 h.
Monnaie en alliage cuivreux.



685. bn2164, collection de Saulcy.
2,29 g, 15 mm, 12 h.
Monnaie en alliage cuivreux.



Monnayage attribué aux *Veneti*

Arslan XIX : Unité. **D/**Tête féminine diadémée à droite.**R/**Lion à droite, la langue tirée et muni de longues griffes ; dessus, pseudo-légende grecque formée d'arcs de cercle.

686. bn814, collection de Luynes.
2,54 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 46,5 ; Cu 39,8 ; Pb 14233 ; Au 3122 ; Bi285]



687. bn2129, collection de Saulcy.
2,65 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 59,6 ; Cu 34,9 ; Pb15601 ; Au12354 ;Bi 174]



688. bn2134, collection de Saulcy.
2,70 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 70,4 ; Cu 27,4 ; Pb 7146 ; Au 3386 ; Bi 423]



689. bn2135, collection de Saulcy.
2,36 g, 15 mm, 3 h.
[Ag 63,2 ; Cu 35,4 ; Pb 3505 ; Au 2821 ; Bi 273]



690. bn2140, collection de Saulcy.
2,20 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 26,6 ; Cu 60,6 ; Pb 17927 ; Au 1965 ;Bi 145]



691. bn2149, ancien fonds.
2,51 g, 15 mm, 8 h.
[Ag 73,7 ; Cu 23,3 ; Pb 5132 ; Au 4029 ; Bi 69]



692. bn2150, ancien fonds.
2,41 g, 15 mm, 2 h.
[Ag 57,3 ; Cu 37,7 ; Pb 9327 ; Au 3714 ; Bi 267]



693. bn2151, ancien fonds.
2,82 g, 15 mm, 3 h.
[Ag 36,8 ; Cu 53,4 ; Pb 10740 ; Au 1729 ;Bi 320]



694. bn2154, collection de Saulcy.
2,52 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 29,4 ; Cu 64,7 ; Pb 5591 ; Au 1540 ; Bi 283]



VALLÉE DU RHÔNE

MASSALIOTIDE (cat. nº 695-738)

Massalia

***Dicomon* DRM-11-1 :** Drachme lourde.**D/** Tête d'Artémis à droite. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; sans marque.

695. bn796, collection de Saulcy.
3,54 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,0 ; Pb 4185 ; Au 3460 ; Bi 1407]



696. sl95, collection Smith-Lesouëf.
3,64 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,4 ; Pb 3057 ; Au 6123 ; Bi 1333]



697. v2, collection Armand-Valton.
3,61 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 97,3 ; Cu 1,3 ; Pb 5998 ; Au 5773 ; Bi 1538]



698. bn781, collection de Saulcy.
3,82 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,9 ; Pb 3575 ; Au 3070 ; Bi 1236]



699. bn783, ancien fonds.
3,71 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,6 ; Pb 3584 ; Au 3527 ; Bi 1780]



700. bn784, collection de Luynes.
3,74 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,4 ; Pb 5224 ; Au 4349 ; Bi 849]



701. bn785, collection de Luynes.
3,80 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,8 ; Pb 7956 ; Au 2683 ; Bi 1463]



***Dicomon* DRM-11-3 :** Drachme lourde.**D/** Tête d'Artémis à droite. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; marque · au-dessus du dos.

702. bn787, ancien fonds.
3,74 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,7 ; Pb 2435 ; Au 3871 ; Bi 1332]



***Dicomon* DRM-11-4 :** Drachme lourde. **D/** Tête d'Artémis à droite, marque) derrière la tête. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; marque) devant.

703. bn790, ancien fonds.
3,78 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,8 ; Pb 5832 ; Au 1728 ; Bi 803]



***Dicomon* DRM-11-5 :** Drachme lourde.**D/** Tête d'Artémis à droite, marque (derrière la tête. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA.

704. bn789, ancien fonds.
3,76 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 98,0 ; Cu 1,0 ; Pb 4314 ; Au 3458 ; Bi 1591]



***Dicomon* DRM-11-6 :** Drachme lourde. **D/** Tête d'Artémis à droite. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; marque) devant.

705. bn791, collection de Luynes.
3,40 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,7 ; Pb 4491 ; Au 1542 ; Bi 531]



***Dicomon* DRM-32-1 :** Drachme légère.**D/** Tête d'Artémis à droite, carquois seul derrière. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; A à la barre brisée sous le ventre.

706. bn867, collection de Saulcy.
2,70 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,1 ; Pb 4517 ; Au 8696 ; Bi 397]



707. bn868, collection de Saulcy.
2,67 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,1 ; Pb 5234 ; Au 10539 ; Bi 479]



708. bn869, collection de Luynes.
2,64 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 98,3 ; Cu 0,0 ; Pb 5015 ; Au 10628 ; Bi 492]



***Dicomon* DRM-32-2 :** Drachme légère. **D/** Tête d'Artémis à droite, arc et carquois derrière. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; B sous le ventre.

709. bn870, collection de Saulcy.
2,36 g, 15 mm, 5 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 2525 ; Au 4486 ; Bi 2476]



710. bn871, ancien fonds.
2,65 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 5510 ; Au 1268 ; Bi 455]



***Dicomon* DRM-32-24 :** Drachme légère.**D/** Tête d'Artémis à droite, sans arc ni carquois ou carquois seul derrière. **R/** Lion passant à droite ; au-dessus MAΣΣA ; ΔΔ en lettre bouletée sous le ventre.

711. bn931, collection de Saulcy.
2,63 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 2867 ; Au 472 ; Bi 73]



712. bn932, collection de Saulcy.
2,68 g, 13 mm, 6 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3486 ; Au 89 ; Bi 57]



713. bn933, collection de Saulcy.
2,73 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 1736 ; Au 2985 ; Bi 1765]



***Dicomon* DRM-36-1 :** Drachme légère.**D/** Tête d'Artémis à droite, arc et carquois derrière. **R/** Lion marchant à droite, patte gauche en avant ; au-dessus ΜΑΣΣΑ, ΑΙΗΤΩΝ à l'exergue ; A à la barre brisée devant le lion.

714. bn944, collection de Saulcy.
2,53 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 3334 ; Au 1924 ; Bi 858]



715. bn945, collection de Saulcy.
2,67 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 2079 ; Au 1941 ; Bi 1946]



716. bn946, ancien fonds.
2,59 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 7224 ; Au 1650 ; Bi 2001]



***Dicomon* DRM-41-3 :** Drachme légère.**D/** Tête d'Artémis à droite. **R/** Lion bondissant à droite ; au-dessus ΜΑΣΣΑ, ΑΙΗΤΩΝ à l'exergue ; A entre les pattes arrières, A sous le ventre.

717. bn1186, collection de Saulcy.
2,14 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 96,8 ; Cu 2,4 ; Pb 1646 ; Au 6214 ; Bi 31]



718. bn1187, collection de Saulcy.
2,17 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 95,6 ; Cu 3,2 ; Pb 1293 ; Au 10113 ; Bi 139]



719. bn1188, collection de Saulcy.
2,26 g, 17 mm, 9 h.
Monnaie plaquée.



***Dicomon* DRM-44-1 :** Drachme légère.**D/** Buste d'Artémis à droite. **R/** Lion bondissant à droite ; au-dessus ΜΑΣΣΑ, Λ sous le ventre, I entre les pattes, A à l'exergue.

720. bn1143, collection de Saulcy.
2,67 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,1 ; Pb 4250 ; Au 5627 ; Bi 647]



721. bn1144, collection de Saulcy.
2,63 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 2954 ; Au 700 ; Bi 456]



722. bn1145, ancien fonds.
2,79 g, 18 mm, 5 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 2300 ; Au 1424 ; Bi 295]



***Dicomon* DRM-45-1 :** Drachme légère.**D/** Buste d'Artémis à droite. **R/** Lion bondissant à droite ; au-dessus ΜΑΣΣΑ, A à l'exergue.

723. bn1088, collection de Saulcy.
2,65 g, 17 mm, 5 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 1856 ; Au 55 ; Bi 473]



724. bn1089, collection de Saulcy.
2,74 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 2024 ; Au 26 ; Bi 326]



725. bn1090, collection de Saulcy.
2,76 g, 16 mm, 4 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3227 ; Au 246 ; Bi 289]



***Dicomon* DRM-46-1 :** Drachme légère.**D/** Buste d'Artémis à droite. **R/** Lion bondissant à gauche ; au-dessus ΜΑΣΣΑ, ΕΕ à l'exergue.

726. bn1159, collection de Saulcy.
2,82 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4104 ; Au 109 ; Bi 800]



727. bn1165, collection de Luynes.
2,73 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5371 ; Au 118 ; Bi 557]



***Dicomon* DRM-49-4 :** Drachme légère.**D/** Buste d'Artémis à droite. **R/** Lion marchant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, ΟΑ à l'exergue.

728. bn1424, collection de Luynes.
2,75 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,2 ; Pb 4768 ; Au 3135 ; Bi 166]



729. bn1425, collection de Luynes.
2,62 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 5536 ; Au 2764 ; Bi 362]



***Dicomon* DRM-49-6 :** Drachme légère.**D/** Buste d'Artémis à droite. **R/** Lion marchant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, ΠΕ à l'exergue.

730. bn1432, collection de Luynes.
2,69 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 6894 ; Au 1088 ; Bi 480]



***Dicomon* DRM-55-4 :** Drachme légère. **D/** Buste d'Artémis à droite, devant HY en monogramme. **R/** Lion marchant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, ΑΕΒ à l'exergue, Z devant le lion.

731. bn1438, collection de Saulcy.
2,75 g, 17 mm, 6 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,5 ; Pb 9057 ; Au 3403 ; Bi 796]



***Dicomon* DRM-55-47 :** Drachme légère. **D/** Buste d'Artémis à droite, A à la ligne brisée devant. **R/** Lion marchant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, Δ devant le lion, ΠΕΒ à l'exergue.

732. bn1436, ancien fonds.
2,78 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 97,2 ; Cu 1,5 ; Pb 9143 ; Au 2509 ; Bi 836]



733. bn1437, collection de Luynes.
2,60 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,9 ; Pb 6938 ; Au 1513 ; Bi 500]



***Dicomon* DRM-55-48 :** Drachme légère. **D/** Buste d'Artémis à droite, B devant. **R/** Lion marchant à droite, ΜΑΣΣΑ au-dessus, K devant le lion, ΠΕΒ à l'exergue.

734. bn1439, collection de Saulcy.
2,70 g, 17 mm, 7 h.
[Ag 95,7, Cu 2,5, Pb 11649, Au 4694, Bi 960]



735. bn1440, collection de Saulcy.
2,49 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 96,3 ; Cu 2,2 ; Pb 12068 ; Au 1557 ;Bi 1081]



***Dicomon* DRM-56-4 :** Drachme légère.**D/** Buste drapé d'Artémis à droite, B devant. **R/** Lion marchant à droite, patte antérieure gauche levée, ΜΑΣΣΑ au-dessus du lion, K entrer les pattes avant, ΕΛΚ à l'exergue.

736. bn1405, ancien fonds.
1,94 g, 16 mm, 5 h.
[Ag 70,6 ; Cu 28,5 ; Pb 2395 ; Au 3501 ; Bi 274]
ANRC : 65,6 % Ag. Imitation ?



737. bn1406, ancien fonds.
2,61 g, 17 mm, 7 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,5 ; Pb 5206 ; Au 3812 ; Bi 395]



738. bn1407, ancien fonds.
2,26 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 96,8 ; Cu 2,0 ; Pb 4171 ; Au 6924 ; Bi 283]



Monnayage « au buste de cheval »

***Dicomon* VDR-2524 :** Unité. **D/**Tête laurée à droite, réaliste ou schématique, dans un cercle de grènetis. **R/**Buste de cheval stylisé à droite ; dessous légende KASIOS en caractères lépontiques.

739. bn2524, collection de Saulcy.
2,42 g, 15 mm, 3 h.
[Ag 93,7 ; Cu 4,1 ; Pb 6497 ; Au 15216 ; Bi 167]



740. bn2525, collection de Saulcy.
2,35 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 94,3 ; Cu 3,6 ; Pb 7546 ; Au 13585 ; Bi 159]



741. bn2526, collection de Saulcy.
2,45 g, 14 mm, 12 h.
[Ag 94,4 ; Cu 3,6 ; Pb 6546 ; Au 13432 ; Bi 172]



742. bn2530, collection de Saulcy.
2,39 g, 17 mm, 9 h.
[Ag 95,0 ; Cu 3,8 ; Pb 7137 ; Au 4657 ; Bi 233]



743. bn2531, collection de Saulcy.
2,50 g, 15 mm, 11 h.
[Ag 95,1 ; Cu 3,8 ; Pb 6999 ; Au 4259 ; Bi 456]



744. bn2532, ancien fonds.
2,40 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 94,1 ; Cu 3,9 ; Pb 12194 ; Au 7073 ; Bi 294]



***Dicomon* VDR-2533 :**Unité.**D/** Tête laurée à droite, réaliste ou schématique, dans un cercle de grènetis. **R/** Buste de cheval stylisé à droite ; dessous légende KASIOS rétrograde en caractères lépontiques.

745. bn2534, collection de Saulcy.
2,34 g, 14 mm, 6 h.
[Ag 94,9 ; Cu 4,1 ; Pb 5545 ; Au 4250 ; Bi 394]



***Dicomon* VDR-2537 :**Unité.**D/** Tête laurée à droite. **R/** Buste de cheval stylisé à droite ; dessous légende IALKOVESI en caractères lépontiques.

746. bn2537, collection de Saulcy.
2,47 g, 15 mm, 3 h.
[Ag 94,6 ; Cu 4,5 ; Pb 4225 ; Au 3934 ; Bi 415]



747. bn2538, ancien fonds.
2,38 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 94,4 ; Cu 4,6 ; Pb 5437 ; Au 4272 ; Bi 435]



748. bn2539, collection de Saulcy.
2,60 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,8 ; Pb 4628 ; Au 2301 ; Bi 901]



749. bn2540, ancien fonds.
2,37 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 95,9 ; Cu 2,7 ; Pb 1197 ; Au 12495 ; Bi 143]



750. bn2542, collection de Saulcy.
2,55 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 96,9 ; Cu 2,3 ; Pb 944 ; Au 7646 ; Bi 101]



751. bn2543, collection de Luynes.
2,40 g, 15 mm, 1 h.
[Ag 93,2 ; Cu 5,4 ; Pb 3055 ; Au 10633 ; Bi 235]



Monnayage « au bouquetin »

***Dicomon* VDR-2879 :** Unité.**D/** Tête laurée à droite. **R/** Bouquetin à droite ; en dessous, rouelle.

752. bn2878, collection de Saulcy.
2,47 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 95,9 ; Cu 3,3 ; Pb 2668 ; Au 4897 ; Bi 307]



753. bn2879, collection de Saulcy.
2,39 g, 16 mm, 4 h.
[Ag 96,4 ; Cu 2,7 ; Pb 4310 ; Au 3659 ; Bi 362]



754. bn2880, collection de Saulcy.
2,47 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 95,7 ; Cu 3,4 ; Pb 3885 ; Au 4658 ; Bi 383]



Monnayage « au cheval galopant »

***Dicomon* VDR-2621 :** Unité. **D/** Tête laurée à gauche dans un cercle de grènetis. **R/** Cheval galopant à gauche, dessous rouelle ; au-dessus, légende VOL.

755. bn2624, ancien fonds.
2,32 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 95,2 ; Cu 4,0 ; Pb 6741 ; Au 330 ; Bi 819]



756. bn2625, collection de Luynes.
2,17 g, 16 mm, 11 h.
[Ag 96,5 ; Cu 3,2 ; Pb 2032 ; Au 614 ; Bi 880]



757. bn2626, collection de Luynes.
2,34 g, 14 mm, 9 h.
[Ag 94,1 ; Cu 4,9 ; Pb 7011 ; Au 1927 ; Bi 533]



758. bn2627, collection de Saulcy.
2,36 g, 14 mm, 3 h.
[Ag 94,1 ; Cu 4,3 ; Pb 7301 ; Au 8047 ; Bi 466]



***Dicomon* VDR-2630 :** Unité. **D/** Tête laurée à gauche. **R/** Cheval galopant à gauche, au-dessus caducée ; dessous, légende VOL.

759. bn2628, collection de Saulcy.
2,36 g, 14 mm, 11 h.
[Ag 93,8 ; Cu 5,4 ; Pb 3500 ; Au 3619 ; Bi 484]



760. bn2630, collection de Saulcy.
2,35 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 94,5 ; Cu 4,5 ; Pb 5257 ; Au 4707 ; Bi 179]



***Dicomon* VDR-2904 :** Unité. **D/** Tête laurée à gauche. **R/** Cheval galopant à gauche, au-dessus légende IAZUS, dessous rouelle.

761. bn2901, collection de Saulcy.
2,15 g, 16 mm, 9 h.
[Ag 92,1 ; Cu 5,0 ; Pb 7870 ; Au 19097 ;Bi 2442]



762. bn2902, collection de Saulcy.
2,06 g, 15 mm, 8 h.
Monnaie plaquée.



763. bn2903, collection de Saulcy.
2,29 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 93,8 ; Cu 4,1 ; Pb 2809 ; Au 17665 ; Bi 237]



764. bn2904, collection de Saulcy.
1,96 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 94,3 ; Cu 3,9 ; Pb 7018 ; Au 8895 ; Bi 2359]



765. bn2905, ancien fonds.
2,28 g, 14 mm, 5 h.
[Ag 94,9 ; Cu 3,8 ; Pb 4431 ; Au 6093 ; Bi 2196]



766. bn2906, ancien fonds.
2,23 g, 15 mm, 4 h.
[Ag 94,6 ; Cu 4,3 ; Pb 4410 ; Au 4899 ; Bi 1485]



Monnayage « au cavalier »

***Dicomon* VDR-5803 :** Unité. **D/** Tête casquée à droite, devant BRI, grènetis. **R/** Cavalier au galop à droite ; dessous BRI ; grènetis ou cercle de contour.

767. bn5803, collection de Saulcy.
2,17 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 98,2 ; Cu 1,6 ; Pb 1801 ; Au 210 ; Bi 37]



768. bn5804, collection de Luynes.
2,17 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,7 ; Pb 2909 ; Au 2051 ; Bi 253]



769. bn5805, collection de Luynes.
2,14 g, 14 mm, 3 h.
[Ag 98,0 ; Cu 1,7 ; Pb 2631 ; Au 50 ; Bi 233]



770. bn5806, collection de Luynes.
2,21 g, 16 mm, incuse.
[Ag 98,4 ; Cu 1,3 ; Pb 2433 ; Au 253 ; Bi 132]



***Dicomon* VDR-5807 :** Unité. **D/** Tête casquée à droite, devant BRIC. **R/** Cavalier au galop à droite ; dessous COMAN.

771. bn5807, collection de Saulcy.
2,18 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 96,3 ; Cu 2,5 ; Pb 3084 ; Au 8563 ; Bi 546]



772. bn5808, ancien fonds.
2,18 g, 17 mm, 4 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,1 ; Pb 5020 ; Au 7098 ; Bi 599]



773. bn5812, collection de Saulcy.
2,18 g, 16 mm, 6 h.
[Ag 95,8 ; Cu 1,9 ; Pb 1667 ; Au 21102 ; Bi 288]



774. bn5813, collection de Saulcy.
2,11 g, 15 mm, 9 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,6 ; Pb 5378 ; Au 7154 ; Bi 1070]




775. bn5814, collection de Saulcy.
2,17 g, 16 mm, 9 h.
[Ag 96 ; Cu 1,9 ; Pb 2620 ; Au 17839 ; Bi 456]




***Dicomon* VDR-5815 :** Unité. **D/** Tête casquée à droite, devant BRICO. **R/** Cavalier au galop à droite ; dessous COMA.

776. bn5815, collection de Saulcy.
2,01 g, 14 mm, 4 h.
[Ag 97,4 ; Cu 1,7 ; Pb 2920 ; Au 5955 ; Bi 226]




***Dicomon* VDR-5820 :** Unité. **D/** Tête casquée à droite, devant BRI. **R/** Cavalier au galop à droite ; dessous COMA.

777. bn5816, collection de Saulcy.
1,97 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,5 ; Pb 2124 ; Au 7113 ; Bi 46]




778. bn5817, collection de Saulcy.
1,89 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 93,3 ; Cu 5,4 ; Pb 3881 ; Au 8819 ; Bi 374]




779. bn5818, ancien fonds.
2,05 g, 14 mm, 8 h.
[Ag 97,1 ; Cu 1,1 ; Pb 3962 ; Au 8844 ; Bi 105]




780. bn5819, ancien fonds.
1,76 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 98,2 ; Cu 0,7 ; Pb 2697 ; Au 7765 ; Bi 21]




LANGUEDOC ET ROUERGUE

VALLÉES DE L'AUDE ET DE LA GARONNE (cat. n° 781-785)

Émissions « à la croix » épigraphes

Dicomon **DCR-284 :** Unité. **D/**Tête à droite.**R/**Croix bouletée au centre ; un globule dans chaque canton accompagné d'une ou deux lettres ibériques : légende lue AU N Ti Ki.

781. bn3558, collection de Luynes.
3,45 g, 16 mm, h.
[Ag 91,1 ; Cu 7,7 ; Pb 4048 ; Au 4695 ; Bi 3033]



Dicomon **DCR-286 :** Unité. **D/**Tête à gauche, avec chevelure formée de rangées d'ovales parallèles.**R/**Croix bouletée ; un globule dans chaque canton attaché au centre de la croix par un petit trait ; deux lettres ibériques dans chaque canton, formant la légende AKe Re KoN ToN.

782. bn3558a.
3,41 g, 15 mm, h.
[Ag 94,0 ; Cu 5,1 ; Pb 3954 ; Au 2571 ; Bi 2309]



783. bn3558b.
3,38 g, 16 mm, h.
[Ag 93,7 ; Cu 5,5 ; Pb 3392 ; Au 2704 ; Bi 1891]



Dicomon **DCR-285 :** Unité. **D/**Tête informe à gauche.**R/**Croix bouletée ; un globule dans chaque canton attaché au centre de la croix par un petit trait ; deux lettres ibériques dans chaque canton, formant la légende AKe Re KoN ToN.

784. bn3558c.
2,75 g,14 mm.
[Ag 90,6 ; Cu 8,7 ; Pb 2457 ; Au 3708 ; Bi 734]



Dicomon **DCR-289 :** Unité. **D/**Fleuron à quatre pétales en S, entouré de S bouletés.**R/**Croix ; hache évidée et trois points au troisième canton ; olive rattachée au centre aux premier, deuxième et quatrième cantons ; légende COVE RTOM OTVL aux quatrième, deuxième et premier cantons.

785. bn3559, collection de Saulcy.
2,90 g, 18 mm.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4081 ; Au 63 ; Bi 598]



VALLÉES DU TARN, DE L'ORB ET DE L'HÉRAULT (cat. n° 786-816)

Monnayage « au torque »

***Dicomon* RUT-183 :** Unité. **D/** Tête à gauche. **R/** Croix dans un cercle fin, hache évidée à manche perlée au troisième canton ; rouelle perlée ou non, avec croix ou point à l'intérieur, aux premier et quatrième ; motif en forme de torque annelé, ouvert vers l'extérieur au deuxième canon.

786. bn3480, collection de Saulcy.
2,16 g, 16 mm.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 2529 ; Au 107 ; Bi 784]



787. bn3481, collection de Saulcy.
2,24 g, 12 mm.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4997 ; Au 14 ; Bi 1414]
Goutrens (Aveyron).



788. bn3482, collection de Saulcy.
2,22 g, 15 mm.
[Ag 98,7 ; Cu 0,1 ; Pb 12288 ; Au 10 ; Bi 70]



789. bn3483, collection de Saulcy.
2,20 g, 15 mm.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4363 ; Au 8 ; Bi 1465]



790. bn3484, collection de Saulcy.
2,20 g, 14 mm.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 6118 ; Au 2 ; Bi 468]



791. bn3485, collection de Saulcy.
2,17 g, 17 mm.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3160 ; Au 35 ; Bi 776]



792. bn3513, collection de Saulcy.
2,22 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,1 ; Pb 11670 ; Au 107 ; Bi 1756]



793. bn3514, collection de Saulcy.
2,23 g, 15 mm, 4 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,1 ; Pb 8509 ; Au 13 ; Bi 1590]



Monnayage « aux feuilles aquatiques »

***Dicomon* RUT-182 :** Unité. **D/**Tête à gauche dans un cercle de grènetis. **R/** Croix, hache évidée au troisième canton, dans les trois autres cantons, feuille aquatique stylisée reliée par une tige au centre de la croix.

794. bn3460, collection de Saulcy.
2,21 g, 15 mm.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3772 ; Au 50 ; Bi 441]
Trésor de Mèze-Vinaigre (Hérault).



795. bn3461, collection de Saulcy.
2,19 g, 17 mm.
[Ag 99,6 ; Cu 0,2 ; Pb 1860 ; Au 4 ; Bi 511]
Trésor de Mèze-Vinaigre (Hérault).



796. bn3462, collection de Saulcy.
1,96 g, 18 mm.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 4592 ; Au 6 ; Bi 384]
Trésor de Mèze-Vinaigre (Hérault).



797. bn3463, collection de Saulcy.
2,22 g, 14 mm, 6 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 1193 ; Au 9 ; Bi 1439]
Trésor de Mèze-Vinaigre (Hérault).



798. bn3464, collection de Saulcy.
2,15 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 1910 ; Au 24 ; Bi 518]
Trésor de Mèze-Vinaigre (Hérault).



799. bn3466, collection de Saulcy.
2,22 g, 16 mm, h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 6386 ; Au 5 ; Bi 276]
Trésor de Mèze-Vinaigre (Hérault).



800. bn3467, collection de Saulcy.
2,27 g, 16 mm.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 2200 ; Au 25 ; Bi 921]



801. bn3468, collection de Saulcy.
1,46 g, 13 mm.
Monnaie plaquée.



Monnayage « au sanglier »

***Dicomon* RUT-206b :** Unité. **D/** Tête à gauche de grosse taille, les cheveux indiqués par de petits cercles, grènetis. **R/** Sanglier à gauche entre deux points, cercles pointés ou lunnules.

802. bn3433, collection de Saulcy.
2,21 g, 15 mm, 1 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 2273 ; Au 3 ; Bi 271]



***Dicomon* RUT-206a :** Unité. **D/** Tête à gauche de petite taille dans un cercle de grènetis. **R/** Sanglier à gauche entre deux cercles pointés ou deux lunnules.

803. bn3434, collection de Saulcy.
2,17 g, 14 mm, 4 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3602 ; Au 2 ; Bi 146]



804. bn3435, collection de Saulcy.
2,18 g, 15 mm, 10 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 1992 ; Au 1 ; Bi 589]



805. bn3446, collection de Saulcy.
2,17 g, 15 mm, 6 h.
[Ag 99,0 ; Cu 0,3 ; Pb 5900 ; Au 7 ; Bi 1380]



806. bn3447, collection de Saulcy.
2,17 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 98,7 ; Cu 0,2 ; Pb 11070 ; Au 59 ; Bi 173]



807. bn3448, collection de Saulcy.
2,20 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 99,8 ; Cu 0,1 ; Pb 1451 ; Au 8 ; Bi 320]



808. bn3449, collection de Saulcy.
2,13 g, 17mm, 12 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,3 ; Pb 2831 ; Au 77 ; Bi 462]



809. bn3450, collection de Saulcy.
2,28 g, 16 mm, 10 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 5547 ; Au 66 ; Bi 263]



Émissions tardives

***Dicomon* RUT-274b :** Unité. **D/** Variante du type DCR-274 avec une légende VIIRIA verticale montante non inversée. **R/** Cheval bondissant à droite dans un cercle de grènetis, queue basse, sabots bifides, sur une ligne de terre sous forme de barrette bouletée ; au-dessus légende rétrograde COP.

810. bn3566, collection de Saulcy.
2,04 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,5 ; Pb 1210 ; Au 1690 ; Bi 315]



***Dicomon* RUT-275 :** Unité. **D/** Tête masculine à droite, chevelure en bandeaux superposés ; devant la bouche, signe en forme de pétale. **R/** Cheval bondissant à droite sur une ligne de terre, queue redressée en S ; en-dessous légende COP, derrière signe X.

811. bn3567, collection de Saulcy.
1,98 g, 15 mm, 12 h.
[Ag 97,7 ; Cu 1,4 ; Pb 3244 ; Au 4459 ; Bi 425]



812. bn3568, ancien fonds.
1,93 g, 15 mm, 8 h.
[Ag 39,5 ; Cu 57,9 ; Pb 13114 ; Au 956 ; Bi 111]



***Dicomon* RUT-279 :** Unité. **D/** Tête à gauche, devant fleuron, dessous motif en forme de torque bouleté. **R/**Cheval debout à gauche sur une ligne de terre, patte antérieure droite levée, longue queue retombant verticalement ; sur le dos, rosace ou fleuron bouleté, éventuellement pointé ; un trait fin part du museau et décrit un arc de cercle au-dessus de l'animal et de la rosace

813. bn3571, collection de Saulcy.
1,98 g, 15 mm, 1 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,4 ; Pb 5214 ; Au 2 ; Bi 223]



***Dicomon* RUT-278 :** Unité. **D/** Grosse tête à gauche, collier perlé. **R/** Cheval au pas à gauche dans un cercle de grènetis ; trait de sol, au-dessus couronne perlée.

814. bn3572, collection de Saulcy.
1,99 g, 14 mm, 5 h.
Monnaie plaquée.



***Dicomon* RUT-282 :** Unité. **D/** Tête à droite, cheveux en arrière avec parfois des boucles sur le sommet du crâne ; grènetis au pourtour. **R/** Cavalière à droite sur une ligne de terre tenant une lance dirigée vers le bas ; derrière lettre V bouletée devant légende NR verticale montante en lettre rétrograde.

815. bn3573, collection de Saulcy.
2,08 g, 14 mm, 7 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 1553 ; Au 2551 ; Bi 2]



***Dicomon* RUT-273 :** Unité. **D/**Tête à gauche, coiffure traitée en empilement de masses transversales avec deux tresses à l'arrière ; légende VIIRIA verticale descendante. **R/** Sanglier à gauche, trait de sol interrompu par quelques points : au-dessus légende BIRACOS. Grènetis.

816. bn9579, collection de Saulcy.
1,89 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 91,2 ; Cu 7,9 ; Pb 2434 ; Au 3265 ; Bi 150]



Nemausus

***Dicomon* NIM-2709 :** Unité. **D/** Tête diadémée à gauche dans un cercle de grènetis, derrière lettre A. **R/** Cavalier au galop à gauche portant deux lances ; derrière un astre. À l'exergue, sous une ligne de terre, légende NEMAYbn2711, collection de Saulcy.

817. Bn 2711
2,03 g, 16 mm, 8 h.
[Ag 96,0 ; Cu 3,2 ; Pb 6973 ; Au 542 ; Bi 591]




PÉNINSULE IBÉRIQUE

NORD-EST IBÉRIQUE (cat. n° 818-851)

Emporion

***ACIP* 169 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

818. l16, *MHBnF*, 82, collection de Luynes (Espagne).
4,90 g, 19 mm, 9 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,3 ; Pb 6936 ; Au 2327 ; Bi 292]



***ACIP* 186 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

819. bn2209, *MHBnF*, 83.
4,44 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 95,4 ; Cu 2,4 ; Pb 12207 ; Au 7378 ;Bi 1286]



820. l14, *MHBnF*, 84, collection de Luynes (Espagne).
4,77 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 96,8 ; Cu 2,1 ; Pb 6067 ; Au 4567 ; Bi 238]



***ACIP* 200 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite, la coiffure formant quatre grandes boucles ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

821. fg13, *MHBnF*, 86, fonds général (Espagne).
4,56 g, 20 mm, 9 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,3 ; Pb 3818 ; Au 7012 ; Bi 508]



***ACIP* 209 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

822. fg46, *MHBnF*, 88, fonds général (Espagne).
4,38 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,1 ; Pb 12074 ; Au 219 ; Bi 1097]



***ACIP* 193 :** Drachme. **D/** Tête féminine à la chevelure irrégulière à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, un dauphin et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

823. fg12, *MHBnF*, 91, fonds général (Espagne).
4,38 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 98,8 ; Cu 0,6 ; Pb 1461 ; Au 4506 ; Bi 222]



***ACIP* 220 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, un dauphin et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

824. fg24, *MHBnF*, 92, Fonds général (Espagne).
4,21 g, 18 mm, 3 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0 ; Pb 3035 ; Au 36 ; Bi 2397]



***ACIP* 214 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, A et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

825. bn2214, *MHBnF*, 93.
4,14 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 1467 ; Au 2564 ; Bi 1240]



***ACIP* 219 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, crevette et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

826. fg26, *MHBnF*, 94, Fonds général (Espagne).
4,24 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 4656 ; Au 45 ; Bi 2143]



827. bn2218, *MHBnF*, 95.
4,11 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 2135 ; Au 74 ; Bi 1801]



***ACIP* 224 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

828. bn2220, *MHBnF*, 96.
4,25 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 5775 ; Au 257 ; Bi 1174]



829. bn2212, *MHBnF*, 97.
4,24 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,5 ; Pb 4174 ; Au 5 ; Bi 210]



830. bn2216, *MHBnF*, 98.
4,15 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,2 ; Cu 1,5 ; Pb 2752 ; Au 29 ; Bi 54]



***ACIP* 229 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, un crabe et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

831. bn2210, *MHBnF*, 99.
4,38 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 98,1 ; Cu 0,7 ; Pb 10268 ; Au 733 ; Bi 699]



***ACIP* 232 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; au-dessus, une couronne ; dessous, une massue et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

832. bn2215, *MHBnF*, 100.
4,05 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 6841 ; Au 475 ; Bi 211]



***ACIP* 228 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, symbole indéterminé et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

833. bn2213, *MHBnF*, 101.
4,18 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 98,0 ; Cu 0,9 ; Pb 6869 ; Au 2760 ; Bi 520]



***ACIP* 237 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; au-dessus, une couronne ; dessous, tête de taureau et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

834. l29, *MHBnF*, 102, collection de Luynes (Espagne).
4,22 g, 18 mm, 7 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,2 ; Pb 5863 ; Au 2338 ; Bi 410]



***ACIP* 234 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; au-dessus, une couronne ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

835. l27, *MHBnF*, 103, collection de Luynes (Espagne).
4,24 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 98,9 ; Cu 0,6 ; Pb 3142 ; Au 1713 ; Bi 271]



836. jmd3, *MHBnF*, 104, collection Delepierre.
4,16 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,2 ; Pb 2635 ; Au 4586 ; Bi 29]



***ACIP* 236 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, un sanglier, une massue et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

837. l28, *MHBnF*, 105, collection de Luynes (Espagne).
4,08 g, 17 mm, 2 h.
[Ag 99,1 ; Cu 0,1 ; Pb 5297 ; Au 189 ; Bi 2974]



***ACIP* 235 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, une proue et ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

838. bn2211, *MHBnF*, 106.
4,27 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 99,4 ; Cu 0,1 ; Pb 2402 ; Au 2648 ; Bi 2]



Drachmes ibériques

***ACIP* 196 var. :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ.

839. fg47, *MHBnF*, 135, Fonds général (Espagne).
4,19 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 94,7 ; Cu 4,3 ; Pb 5896 ; Au 2119 ; Bi 461]
Imitation gauloise selon Leandre Villaronga.



***ACIP* 296 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, pseudo-légende ibérique.

840. fg50, *MHBnF*, 140, Fonds général (Espagne).
4,67 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,6 ; Pb 2596 ; Au 2623 ; Bi 520]



***ACIP* 297 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, pseudo-légende ibérique.

841. fg48, *MHBnF*, 141, Fonds général (Espagne).
4,52 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 98,6 ; Cu 0,9 ; Pb 2262 ; Au 2304 ; Bi 436]



***ACIP* 302 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, pseudo-légende ibérique.

842. fg51, *MHBnF*, 142, Fonds général (Espagne).
4,55 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 97,3 ; Cu 2,0 ; Pb 1930 ; Au 3830 ; Bi 215]



***ACIP* 432 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à droite ; dessous, légende ibérique *rkos*.

843. fg29bis, *MHBnF*, 144, Fonds général (Espagne).
4,31 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 96,3 ; Cu 2,9 ; Pb 3272 ; Au 3289 ; Bi 1324]



***ACIP* 439 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, scorpion (?) et légende ibérique *aure*.

844. fg49, *MHBnF*, 145, Fonds général (Espagne).
4,28 g, 21 mm, 9 h.
[Ag 93,4 ; Cu 5,8 ; Pb 4698 ; Au 2464 ; Bi 1123]



***ACIP* 334 :** Drachme. **D/** Tête féminine à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Pégase à la tête modifiée à droite ; dessous, pseudo-légende ibérique.

845. bn2217, *MHBnF*, 146.
4,25 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 93,1 ; Cu 5,7 ; Pb 982 ; Au 10552 ; Bi 164]



***ACIP* 280 :** Drachme. **D/** Tête masculine imberbe à droite ; derrière, légende ibérique *ban*. **R/** Cavalier à droite, tenant une lance dans sa main droite et un bouclier rond sur l'épaule ; dessous, légende ibérique *iltirkesalir*.

846. l232, *MHBnF*, 973, collection de Luynes (Espagne).
4,65 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 97,9 ; Cu 0,9 ; Pb 4812 ; Au 4886 ; Bi 1787]



Kese

***ACIP* 1122 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. **R/** Cavalier à droite, tenant une palme de la main droite et conduisant un second cheval. Dessous, sur la ligne d'exergue, inscription ibérique *kese*.

847. fg135, *MHBnF*, 869, Fonds général (Espagne).
3,79 g, 22 mm, 5 h.
[Ag 97,2 ; Cu 2 ; Pb 2885 ; Au 2809 ; Bi 642]



***ACIP* 1123 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. **R/** Cavalier à droite, tenant une palme de la main droite et conduisant un second cheval. Dessous, inscription ibérique *kese*.

848. l136, *MHBnF*, 870, collection de Luynes (Espagne).
3,57 g, 19 mm, 6 h.
[Ag 97,7 ; Cu 1,4 ; Pb 2338 ; Au 5401 ; Bi 460]



849. aagr10638, doubles (Espagne).
3,92 g, 19 mm, 7 h.
[Ag 95,5 ; Cu 3,5 ; Pb 3102 ; Au 4798 ; Bi 890]



Iltirta

***ACIP* 1242 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite ; autour, trois dauphins. **R/** Cavalier à droite tenant une palme. Dessous, inscription ibérique *iltiŕtaśalirban*.

850. fg230, *MHBnF*, 983, Fonds général (Espagne).
3,97 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 95,8 ; Cu 2,9 ; Pb 5283 ; Au 4242 ; Bi 3043]



851. l231, *MHBnF*, 984, collection de Luynes (Espagne).
3,97 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,6 ; Pb 2331 ; Au 5451 ; Bi 775]



MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE GAUCHE (cat. n° 852-869)

Sesars

***ACIP* 1401 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite, derrière légende ibérique *bon*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, légende ibérique *sesars*.

852. l412, *MHBnF*, 1065, collection de Luynes (Espagne).
4,13 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 94,8 ; Cu 3,4 ; Pb 6667 ; Au 7482 ; Bi 3815]



Bolskan

***ACIP* 1413 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *bon*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, légende ibérique *bolśkan*.

853. fg295a, *MHBnF*, 1031, Fonds général (Espagne).
3,84 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 95,1 ; Cu 3,9 ; Pb 2778 ; Au 6270 ; Bi 529]



***ACIP* 1417 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *bon*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, légende ibérique *bolśkan*.

854. fg292, *MHBnF*, 1032, Fonds général (Espagne).
3,78 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 95,6 ; Cu 4 ; Pb 3670 ; Au 102 ; Bi 655]



855. l295, *MHBnF*, 1033, collection de Luynes (Espagne).
3,88 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 87,9 ; Cu 11,7 ; Pb 3483 ; Au 452 ; Bi 258]



856. jmd8, *MHBnF*, 1035, collection Delepierre.
4,03 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 94,7 ; Cu 5,0 ; Pb 2545 ; Au 10 ; Bi 838]



857. sr86, *MHBnF*, 1036, collection Seymour de Ricci.
3,63 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 94,4 ; Cu 5,2 ; Pb 2667 ; Au 5 ; Bi 900]



858. fg293, *MHBnF*, 1037, Fonds général (Espagne).
4,20 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 96,3 ; Cu 3,1 ; Pb 3071 ; Au 651 ; Bi 993]



859. fg296, *MHBnF*, 1039, Fonds général (Espagne).
3,97 g, 18 mm, incuse.
[Ag 94,0 ; Cu 4,9 ; Pb 3405 ; Au 5800 ; Bi 1636]



860. aagr10710, Doubles (Espagne).
4,05 g, 19 mm, 3 h.
[Ag 91,3 ; Cu 8,4 ; Pb 2852 ; Au 50 ; Bi 571]



861. aagr10711, Doubles (Espagne).
3,92 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 92,4 ; Cu 7,4 ; Pb 1612 ; Au 220 ; Bi 283]



862. aagr10712, Doubles (Espagne).
3,86 g, 20 mm, 2 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,5 ; Pb 1823 ; Au 1558 ; Bi 123]



863. aagr10713, Doubles (Espagne).
4,01 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 87,8 ; Cu 11,7 ; Pb 4151 ; Au 180 ; Bi 197]



864. aagr10714, Doubles (Espagne).
3,65 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 95,4 ; Cu 4,1 ; Pb 2691 ; Au 342 ; Bi 1216]



***ACIP* 1423 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *bon*. Type de Palenzuela. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, légende ibérique *bolśkan*.

865. l294, *MHBnF*, 1048, collection de Luynes (Espagne).
3,72 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 94,5 ; Cu 4,9 ; Pb 4044 ; Au 1028 ; Bi 233]



866. fg290, *MHBnF*, 1049, Fonds général (Espagne).
3,66 g, 18 mm, 11 h.
[Ag 91,8 ; Cu 7,3 ; Pb 4519 ; Au 2886 ; Bi 761]



867. jmd9, *MHBnF*, 1050, collection Delepierre.
3,72 g, 17 mm, 11 h.
[Ag 96,3 ; Cu 3,1 ; Pb 2781 ; Au 2316 ; Bi 452]



868. jmd7, *MHBnF*, 1051, collection Delepierre.
4,01 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 95,1 ; Cu 4,6 ; Pb 2271 ; Au 25 ; Bi 442]



Sekia

***ACIP* 1440 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *bon*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, légende ibérique *sekia*.

869. fg413a, *MHBnF*, 1058, Fonds général (Espagne).
3,84 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 94,3 ; Cu 4,6 ; Pb 3642 ; Au 4632 ; Bi 2387]



HAUTE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE GAUCHE (cat. n° 870-889)

Arsaos

***ACIP* 1665 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, socle de charrue. Devant, dauphine et légende ibérique *on*. **R/** Cavalier à droite tenant un bipenne de la main droite. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *arsaos*.

870. l681, *MHBnF*, 1074, collection de Luynes (Espagne).
4,08 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 87,4 ; Cu 11,9 ; Pb 4320 ; Au 1783 ; Bi 533]



871. fg676, *MHBnF*, 1075, Fonds général (Espagne).
4,14 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 91,3 ; Cu 7,8 ; Pb 5413 ; Au 2707 ; Bi 537]



872. fg675, *MHBnF*, 1076, Fonds général (Espagne).
3,49 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 79,4 ; Cu 19,7 ; Pb 2679 ; Au 3321 ; Bi 612]



873. l682, *MHBnF*, 1077, collection de Luynes (Espagne).
3,72 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 92,9 ; Cu 5,9 ; Pb 5085 ; Au 5558 ; Bi 115]



***ACIP* 1657 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, socle de charrue. Devant, dauphine et légende ibérique *on*. **R/** Cavalier à droite tenant un bipenne de la main droite. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *arsaos*.

874. fg679, *MHBnF*, 1078, Fonds général (Espagne).
4,00 g, 18 mm, 9 h.
[Ag 90,5 ; Cu 9,2 ; Pb 1856 ; Au 1 ; Bi 341]



***ACIP* 1660 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, socle de charrue. Devant, dauphine et légende ibérique *on*. **R/** Cavalier à droite tenant un bipenne de la main droite. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *arsaos*.

875. fg677, *MHBnF*, 1080, Fonds général (Espagne).
3,84 g, 17 mm, 11 h.
[Ag 96,0 ; Cu 3,2 ; Pb 6067 ; Au 171 ; Bi 751]



Baskunes

***ACIP* 1630 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *benkota*. **R/** Cavalier à droite tenant une épée. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *baśkunes*.

876. fg451, *MHBnF*, 1087, Fonds général (Espagne).
3,80 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 94,5 ; Cu 5,0 ; Pb 2969 ; Au 577 ; Bi 492]



877. fg451a, *MHBnF*, 1089, Fonds général (Espagne).
3,71 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 88,8 ; Cu 11,0 ; Pb 1561 ; Au 3 ; Bi 191]



878. l453, *MHBnF*, 1090, collection de Luynes (Espagne).
3,60 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 89,5 ; Cu 10,2 ; Pb 2886 ; Au 237 ; Bi 274]



879. jmd5, *MHBnF*, 1091, collection Delepierre.
3,48 g, 18 mm, 2 h.
[Ag 94,0 ; Cu 4,9 ; Pb 6831 ; Au 2183 ; Bi 431]



***ACIP* 1630-1631 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *benkota*. **R/** Cavalier à droite tenant une épée. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *baśkunes*.

880. aagr10746, doubles (Espagne).
3,53 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 89,1 ; Cu 10,3 ; Pb 5618 ; Au 55 ; Bi 414]



881. aagr10748, doubles (Espagne).
3,48 g, 17 mm, 12 h.
[Ag 87,3 ; Cu 11,7 ; Pb 7007 ; Au 2433 ; Bi 473]



***ACIP* 1631 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *benkota*. **R/** Cavalier à droite tenant une épée. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *baśkunes*.

882. fg449, *MHBnF*, 1093, Fonds général (Espagne).
4,12 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 91,7 ; Cu 8,1 ; Pb 1584 ; Au 4 ; Bi 101]



***ACIP* 1632 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *benkota*. **R/** Cavalier à droite tenant une épée. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *baśkunes*.

883. jmd6, *MHBnF*, 1094, collection Delepierre.
3,59 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 93,0 ; Cu 6,6 ; Pb 1968 ; Au 43 ; Bi 1398]



884. fg448, *MHBnF*, 1095, Fonds général (Espagne).
3,99 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 90,4 ; Cu 9,0 ; Pb 3198 ; Au 2346 ; Bi 807]



885. l454, *MHBnF*, 1096, collection de Luynes (Espagne).
4,33 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 92,3 ; Cu 7,3 ; Pb 2509 ; Au 1955 ; Bi 215]



886. fg450, *MHBnF*, 1097, Fonds général (Espagne).
3,19 g, 17 mm, 1 h.
[Ag 89,6 ; Cu 9,3 ; Pb 5427 ; Au 5381 ; Bi 539]



887. aagr10747, doubles (Espagne).
3,91 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 91,1 ; Cu 8,3 ; Pb 3743 ; Au 1607 ; Bi 443]



Bentian

***ACIP* 1675 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *benkota*. **R/** Cavalier à droite tenant une épée. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *bentian*.

888. fg447, *MHBnF*, 1103, Fonds général (Espagne).
3,85 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 94,7 ; Cu 4,1 ; Pb 5460 ; Au 5095 ; Bi 602]



Arsakos

***ACIP* 1669 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, légende ibérique *ba*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, légende courbe ibérique *arsakoson*.

889. fg961, *MHBnF*, 1104, Fonds général (Espagne).
3,72 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 95,2 ; Cu 3,6 ; Pb 5166 ; Au 3746 ; Bi 2841]



MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE DROITE (cat. n° 890-913)

Belikiom

***ACIP* 1431 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *bel*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *belikio*.

890. fg408, *MHBnF*, 1104, Fonds général (Espagne).
3,64 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 92,2 ; Cu 7,3 ; Pb 3863 ; Au 25 ; Bi 1402]



***ACIP* 1432 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Derrière, légende ibérique *be*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *belikiom*.

891. fg407, *MHBnF*, 1104, Fonds général (Espagne).
4,09 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 92,6 ; Cu 7,1 ; Pb 1709 ; Au 1110 ; Bi 144]



Turiasu

***ACIP* 1720 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Autour, légende ibérique *ka-s-tu*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *tuŕiasu*.

892. aagr10757, doubles (Espagne).
3,42 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 90,5 ; Cu 8,7 ; Pb 5421 ; Au 2447 ; Bi 344]



***ACIP* 1722 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Autour, légende ibérique *ka-s-tu*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *tuŕiasu*.

893. fg466, *MHBnF*, 1145, Fonds général (Espagne).
3,64 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 92,0 ; Cu 7,5 ; Pb 2868 ; Au 2073 ; Bi 216]



894. jmd14, *MHBnF*, 1146, collection Delepierre.
3,89 g, 20 mm, 1 h.
[Ag 89,5 ; Cu 10,1 ; Pb 3446 ; Au 654 ; Bi 653]



895. fg466a, *MHBnF*, 1147, Fonds général (Espagne).
3,57 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 80,5 ; Cu 18,9 ; Pb 2180 ; Au 3839 ; Bi 32]



896. jmd16, *MHBnF*, 1148, collection Delepierre.
3,88 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 92,4 ; Cu 6,5 ; Pb 936 ; Au 9610 ; Bi 11]



897. jmd15, *MHBnF*, 1149, collection Delepierre.
3,01 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 95,4 ; Cu 3,9 ; Pb 2788 ; Au 3109 ; Bi 825]



898. fg467, *MHBnF*, 1150, Fonds général (Espagne).
3,11 g, 17 mm, 2 h.
[Ag 88,3 ; Cu 10,9 ; Pb 4826 ; Au 2226 ; Bi 703]



899. aagr10754, doubles (Espagne).
3,49 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 89,0 ; Cu 9,4 ; Pb 6771 ; Au 5505 ; Bi 909]



900. aagr10756, doubles (Espagne).
3,73 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 80,4 ; Cu 18,9 ; Pb 2947 ; Au 2505 ; Bi 120]



901. aagr10758, doubles (Espagne).
3,70 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 96,6 ; Cu 2,8 ; Pb 2977 ; Au 1848 ; Bi 677]



902. aagr10760, doubles (Espagne).
3,61 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 80,4 ; Cu 17,7 ; Pb 6144 ; Au 7857 ; Bi 641]



***ACIP* 1723 :** Unité. **D/** Tête masculine barbue à droite. Autour, légende ibérique *ka-s-tu*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *tuŕiasu*.

903. aagr10759, doubles (Espagne).
3,15 g, 18 mm, 1 h.
[Ag 78,0 ; Cu 21,3 ; Pb 2627 ; Au 2503 ; Bi 574]



Arekorata

***ACIP* 1752 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, globule. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, de part et d'autre de la ligne d'exergue, légende ibérique *aŕ/ekoŕatas*.

904. fg658, *MHBnF*, 1125, Fonds général (Espagne).
3,64 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 91,6 ; Cu 7,3 ; Pb 2790 ; Au 6242 ; Bi 1626]



***ACIP* 1758-1760 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, globule. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, de part et d'autre de la ligne d'exergue, légende ibérique *aŕ/ekoŕatas*.

905. fg660, *MHBnF*, 1128, Fonds général (Espagne).
3,29 g, 17 mm, 10 h.
[Ag 94,9 ; Cu 3,7 ; Pb 3999 ; Au 6219 ; Bi 3364]



906. fg661, *MHBnF*, 1129, Fonds général (Espagne).
3,56 g, 17 mm, 11 h.
[Ag 94,1 ; Cu 4,7 ; Pb 6908 ; Au 4144 ; Bi 1288]



907. l662, *MHBnF*, 1130, collection de Luynes (Espagne).
3,89 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 90,3 ; Cu 8,7 ; Pb 3129 ; Au 4992 ; Bi 1742]



***ACIP* 1756 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, globule. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, de part et d'autre de la ligne d'exergue, légende ibérique *aŕ/ekoŕatas*.

908. fg659, *MHBnF*, 1131, Fonds général (Espagne).
3,70 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 92,4 ; Cu 7,3 ; Pb 2582 ; Au 106 ; Bi 253]



***ACIP* 1773 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, annelet. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *aŕekoŕata*.

909. fg663, *MHBnF*, 1132, Fonds général (Espagne).
4,13 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 92,7 ; Cu 7,0 ; Pb 2241 ; Au 268 ; Bi 392]



910. fg663a, *MHBnF*, 1134, Fonds général (Espagne).
3,73 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 90,0 ; Cu 9,4 ; Pb 5246 ; Au 27 ; Bi 507]



911. l665, *MHBnF*, 1135, collection de Luynes (Espagne).
3,99 g, 21 mm, 1 h.
[Ag 85,6 ; Cu 13,3 ; Pb 6585 ; Au 2833 ; Bi 765]



912. l666, *MHBnF*, 1136, collection de Luynes (Espagne).
3,79 g, 20 mm, 11 h.
[Ag 90,8 ; Cu 8,7 ; Pb 3464 ; Au 86 ; Bi 820]



Oilaunu

***ACIP* 1799 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, légende ibérique *oku*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *oilaunu*.

913. fg671, *MHBnF*, 1112, Fonds général (Espagne).
3,48 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 91,3 ; Cu 8,0 ; Pb 5619 ; Au 109 ; Bi 1214]



VALLÉE DU DUERO (cat. nº 914-923)

Sekobirikes

***ACIP* 1870 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, croissant. Dessous, signe ibérique *ś*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *śekobiŕikes*.

914. jmd13, *MHBnF*, 1199, collection Delepierre.
3,89 g, 19 mm, 10 h.
[Ag 89,1 ; Cu 10,4 ; Pb 3486 ; Au 584 ; Bi 606]



915. jmd12, *MHBnF*, 1200, collection Delepierre.
3,87 g, 19 mm, 11 h.
[Ag 76,3 ; Cu 23,3 ; Pb 2987 ; Au 710 ; Bi 239]



916. l735, *MHBnF*, 1201, collection de Luynes (Espagne).
3,48 g, 20 mm, 4 h.
[Ag 91,6 ; Cu 7,1 ; Pb 9176 ; Au 2610 ; Bi 725]



917. aagr10679, doubles (Espagne).
3,06 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 78,0 ; Cu 21,5 ; Pb 2308 ; Au 2098 ; Bi 353]



918. aagr10680, doubles (Espagne).
2,61 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 90,8 ; Cu 7,8 ; Pb 8124 ; Au 4469 ; Bi 838]



***ACIP* 1872 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, croissant. Dessous, signe ibérique *ś*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *śekobiŕikes*.

919. fg737, *MHBnF*, 1203, Fonds général (Espagne).
3,74 g, 19 mm, 2 h.
[Ag 85,4 ; Cu 14,0 ; Pb 2016 ; Au 3733 ; Bi 14]



***ACIP* 1873 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, croissant. Dessous, signe ibérique *ś*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *śekobiŕikes*.

920. fg734, *MHBnF*, 1204, Fonds général (Espagne).
3,65 g, 20 mm, 3 h.
[Ag 86,9 ; Cu 12,3 ; Pb 2653 ; Au 4636 ; Bi 756]



921. aagr10681, doubles (Espagne).
3,07 g, 21 mm, 12 h.
[Ag 88,8 ; Cu 10,5 ; Pb 4626 ; Au 1467 ; Bi 194]



***ACIP* 1875 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, croissant. Dessous, signe ibérique *ś*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance et portant une chlamyde. Dessous, sur la ligne d'exergue, légende ibérique *śekobiŕikes*.

922. l736, *MHBnF*, 1205, collection de Luynes (Espagne).
3,35 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 88,1 ; Cu 11,2 ; Pb 3814 ; Au 1981 ; Bi 511]



923. aagr10682, doubles (Espagne).
3,66 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 80,9 ; Cu 18,5 ; Pb 3616 ; Au 1671 ; Bi 678]



VALLÉE DU JÚCAR ET DU TAGE (cat. nº 924-938)

Arse

***ACIP* 1939 :** Drachme. **D/** Tête féminine casquée à droite. **R/** Taureau androcéphale marchant à droite. Dessus, inscription ibérique *arseetar*, et devant*aŕsbikisteekiar*.

924. fg959, *MHBnF*, 824, Fonds général (Espagne).
3,00 g, 15 mm, 7 h.
[Ag 97,6 ; Cu 1,7 ; Pb 4114 ; Au 2499 ; Bi 448]
La référence mentionnée dans le *MHBnF* est FG961a



***ACIP* 1935 :** Drachme. **D/** Tête féminine casquée à droite. **R/** Taureau androcéphale marchant à droite. Dessus, inscription ibérique *arseetar*.

925. fg960, *MHBnF*, 825, Fonds général (Espagne).
2,69 g, 16 mm, 1 h.
[Ag 98,1 ; Cu 1,1 ; Pb 5160 ; Au 2004 ; Bi 811]
Monnaie perforée.



***ACIP* 1959 :** Drachme. **D/** Tête masculine laurée à gauche, une massue sur l'épaule. Devant, une étoile. **R/** Taureau androcéphale marchant à droite. Devant, un croissant. Dessus, dans un cartouche, légende ibérique *arseetar*.

926. l666a, *MHBnF*, 828, collection de Luynes (Espagne).
2,57 g, 17 mm, 3 h.
[Ag 99,5 ;Cu 0,1 ; Pb 3947 ; Au 374 ; Bi 154]
La référence mentionnée dans le *MHBnF* est Luynes 665.



Ikalesken

***ACIP* 2071-2072 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. **R/** Cavalier à gauche, tenant un bouclier rond de la main gauche, portant une chlamyde et menant un second cheval. À l'exergue, légende ibérique *ikalesken*.

927. fg1148, *MHBnF*, 787, Fonds général (Espagne).
3,88 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 3376 ; Au 262 ; Bi 872]



928. jmd10, *MHBnF*, 788, collection Delepierre.
4,01 g, 18 mm, 8 h.
[Ag 99,7 ; Cu 0,1 ; Pb 1610 ; Au 318 ; Bi 1374]



***ACIP* 2078 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. **R/** Cavalier à gauche, tenant un bouclier rond de la main gauche, portant une chlamyde et menant un second cheval. À l'exergue, légende ibérique *ikalesken*.

929. l1151, *MHBnF*, 794, collection de Luynes (Espagne).
3,87 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,1 ; Pb 4197 ; Au 7 ; Bi 377]



930. l1152, *MHBnF*, 795, collection de Luynes (Espagne).
3,92 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 1657 ; Au 11 ; Bi 795]



***ACIP* 2084 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. **R/** Cavalier à gauche, tenant un bouclier rond de la main gauche, portant une chlamyde et menant un second cheval. À l'exergue, légende ibérique *ikalesken*.

931. jmd11, *MHBnF*, 796, collection Delepierre.
3,94 g, 20 mm, 8 h.
[Ag 99,5 ; Cu 0,2 ; Pb 3282 ; Au 18 ; Bi 516]



932. fg1149, *MHBnF*, 797, Fonds général (Espagne).
3,62 g, 21 mm, 1 h.
[Ag 99,6 ; Cu 0,1 ; Pb 3106 ; Au 54 ; Bi 735]



933. l1154, *MHBnF*, 799, collection de Luynes (Espagne).
3,75 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,9 ; Pb 3586 ; Au 2057 ; Bi 568]



934. aagr10870, doubles (Espagne).
4,01 g, 19 mm, 1 h.
[Ag 99,3 ; Cu 0,1 ; Pb 3878 ; Au 181 ; Bi 1468]



***ACIP* 2093 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. **R/** Cavalier à gauche, tenant un bouclier rond de la main gauche, portant une chlamyde et menant un second cheval. À l'exergue, légende ibérique *ikalesken*.

935. fg1150, *MHBnF*, 802, Fonds général (Espagne).
3,75 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 99,2 ; Cu 0,1 ; Pb 6593 ; Au 163 ; Bi 922]



Konterbia Karbika

***ACIP* 1827 :** Unité. **D/** Tête masculine imberbe à droite. Derrière, légende ibérique *kaŕbika*. **R/** Cavalier à droite tenant une lance. À l'exergue, légende ibérique *konteŕbia*.

936. fg720, *MHBnF*, 1214, Fonds général (Espagne).
4,04 g, 18 mm, 12 h.
[Ag 94,2 ; Cu 5,4 ; Pb 2631 ; Au 57 ; Bi 779]



937. l722, *MHBnF*, 1215, collection de Luynes (Espagne).
4,12 g, 19 mm, 12 h.
[Ag 93,6 ; Cu 5,8 ; Pb 4221 ; Au 496 ; Bi 1347]



938. l721, *MHBnF*, 1216, collection de Luynes (Espagne).
3,94 g, 20 mm, 12 h.
[Ag 93,9 ; Cu 5,4 ; Pb 5481 ; Au 1441 ; Bi 390]



Gadir

***ACIP* 634 :** Drachme. **D/** Tête de Melqart à gauche, recouverte d'une peau de lion, une massue sur l'épaule. **R/** Thon à droite. Dessus, légende phénicienne*mp'l*. Au-dessous, *'gdr*.

939. fg1260, *MHBnF*, 184, Fonds général (Espagne).
2,23 g, 16 mm, 7 h.
[Ag 97,8 ; Cu 1,1 ; Pb 5057 ; Au 3759 ; Bi 568]
Monnaie perforée.



940. l1261, *MHBnF*, 185, collection de Luynes (Espagne).
2,27 g, 16 mm, 12 h.
[Ag 97,5 ; Cu 1,9 ; Pb 2722 ; Au 2609 ; Bi 570]
Monnaie perforée



ITALIE CENTRALE ET MÉRIDIONALE

ALLIÉS ITALIENS (cat. n° 941-945)

Rutter 425 : Denier. **D/** Buste casqué de Mars à droite ; à gauche, X et légende *osque viteliú* vers le bas. **R/** Scène de serment ; quatre guerriers pointent une épée vers un personnage accroupi portant un cochon dans ses bras ; à l'exergue, légende *osque c·paapi·c*.

941. fg104, Fonds général (Italie).
3,85 g, 20 mm, h.
[Ag 98,9, Cu 0,5, Pb 1524, Au 2947, Bi 307]



942. fg105, Fonds général (Italie).
3,83 g, 20 mm, h.
[Ag 98,6, Cu 0,6, Pb 2005, Au 5383, Bi 330]



Rutter 426b : Denier. **D/** Tête casquée d'Italia à droite ; à gauche, couronne végétale ; dessous, * et légende latine ITALIA. **R/** Dioscures à cheval s'éloignant ; à l'exergue, légende *osque c·paapi·c*.

943. fg106, Fonds général (Italie).
3,93 g, 21 mm.
[Ag 98,3, Cu 0,9, Pb 3735, Au 3643, Bi 401]



Rutter 426c : Denier. **D/** Tête casquée d'Italia à droite ; à gauche, couronne végétale ; dessous, * et légende *osque mútil*. **R/** Dioscures à cheval s'éloignant ; à l'exergue, légende *osque c·paapi·c*.

944. fg107, Fonds général (Italie).
3.60 g, 21 mm, h.
[Ag 98,2, Cu 1, Pb 2564, Au 4657, Bi 451]



945. fg108, Fonds général (Italie).
3.83 g, 20 mm, h.
[Ag 97,1, Cu 1,8, Pb 3923, Au 4851, Bi 714]



Résultats d'analyses élémentaires

Les tableaux de composition qui figurent aux pages suivantes rassemblent les résultats des analyses élémentaires de l'ensemble des monnaies d'argent étudiées dans le cadre de ces recherches. Sur les 945 exemplaires présentés dans le catalogue, 11 se sont avérés plaqués et n'ont pas été inclus dans ces tableaux. Les 934 monnaies restantes sont présentées dans l'ordre établi au sein du catalogue. Est ensuite indiqué pour chaque exemplaire le numéro d'inventaire, abrégé selon les conventions exposées en introduction du catalogue, la principale référence bibliographique employées, puis la masse totale et la masse d'argent estimée d'après la caractérisation du titre par LA-ICP-MS.

L'ordre suivi pour les principaux éléments quantifiés n'est pas fonction de leur masse atomique, mais en fonction des teneurs moyennes décroissantes mesurées pour chaque élément sur l'ensemble de l'échantillon analytique. À l'exception des teneurs en argent et en cuivre, indiquées en %, toutes les concentrations sont présentées en ppm. Les ratios Au/Ag et Bi/Ag, fréquemment employées dans le corps de texte et les graphiques du volume I, sont également indiqués.

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
RÉPUBLIQUE ROMAINE - ROME (cat. n° 1-387)																		
Victoriats																		
1	a1780	*RRC* 122/1	2,84	2,39	84,27	13,60	14590	5806	235	288	151	190	22	17	8	1	0,69	0,03
2	a1781	*RRC* 122/1	2,67	2,16	80,97	17,45	10294	4275	402	319	203	257	67	5	9	1	0,53	0,05
3	a5085	*RRC* 133/1	2,94	2,11	71,64	27,11	4730	3758	922	300	542	2052	122	5	14	1	0,52	0,13
4	a5086	*RRC* 133/1	2,85	1,49	52,11	41,68	24772	1157	259	3228	491	379	28156	1130	752	18	0,22	0,05
5	a5087	*RRC* 133/1	2,68	1,71	63,94	35,22	2230	3743	793	192	451	908	57	8	19	1	0,59	0,12
6	af581	*RRC* 133/1	2,33	1,97	84,59	13,99	6106	5311	873	401	446	936	6	8	8	1	0,63	0,10
7	a12627	*RRC* 162/1a	2,94	2,16	73,32	24,78	4425	4852	728	220	1563	7071	27	1	17	1	0,66	0,10
8	a12628	*RRC* 162/1a	2,64	2,48	93,89	3,92	13483	6149	582	486	196	866	82	3	4	1	0,65	0,06
9	a12629	*RRC* 162/1a	2,57	2,38	92,78	4,17	23447	5180	866	147	126	721	14	1	4	1	0,56	0,09
10	jc1	*RRC* 166/1	-	-	60,43	38,35	2569	2739	1520	1134	1529	2194	419	12	19	1	0,45	0,25
11	a1755	*RRC* 168/1	2,92	2,26	77,29	21,52	5881	4139	543	555	297	411	54	4	11	1	0,54	0,07
12	a1756	*RRC* 168/1	2,69	1,83	68,22	29,13	8787	2871	228	37	5894	8330	388	8	14	1	0,42	0,03
13	jc13	n. d. (*RRC* 44/1 ?)	-	-	67,10	32,16	2915	2589	383	81	1131	123	90	5	14	1	0,39	0,06
14	jc16	n. d. (*RRC* 44/1 ?)	-	-	89,72	9,40	3948	3882	553	122	151	139	6	3	4	1	0,43	0,06
Deniers et fractions																		
16	af1886	*RRC* 103/2b	1,95	1,92	98,31	0,70	5203	4615	26	13	1	n. d.	9	3	2	1	0,47	0,00
17	a1775	*RRC* 122/2	3,86	3,70	95,74	2,71	7206	7772	342	162	8	6	4	5	5	2	0,81	0,04
18	a1775bis	*RRC* 122/2	3,82	3,64	95,30	3,36	6243	6220	492	405	23	6	17	3	5	2	0,65	0,05
19	af1546	*RRC* 127/1	3,25	3,16	97,26	0,56	2431	14728	4633	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	19	12	1,51	0,48
20	ro_Horatia1	*RRC* 127/1	3,38	3,29	97,47	0,72	3927	12062	1978	< l. d.	< l. d.	< l. d.	< l. d.	2	12	5	1,24	0,20
21	a5077	*RRC* 133/2b	3,75	3,56	94,94	3,55	5105	8171	1588	67	24	57	8	2	4	2	0,86	0,17
22	a5084	*RRC* 133/3	3,98	3,80	95,54	3,41	4185	5466	695	13	18	41	15	10	3	1	0,57	0,07
23	a1808	*RRC* 135/1	4,08	4,00	98,16	0,43	1654	9454	2981	< l. d.	< l. d.	< l. d.	< l. d.	< l. d.	8	3	0,96	0,30
24	a1809	*RRC* 135/1	4,04	3,95	97,84	0,32	4580	13143	634	11	< l. d.	< l. d.	< l. d.	2	13	6	1,34	0,06
25	a1897	*RRC* 137/1	4,36	4,26	97,82	0,81	7176	6385	136	27	1	2	< l. d.	1	3	2	0,65	0,01

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
26	a1898	*RRC* 137/1	4,32	4,25	98,47	0,47	3687	6729	124	26	1	1	< l. d.	1	3	2	0,68	0,01
27	a2785	*RRC* 156/1	4,10	3,98	97,07	1,64	5087	4941	1443	1438	3	10	< l. d.	1	5	2	0,51	0,15
28	a2786	*RRC* 156/1	4,10	3,99	97,31	1,53	4450	5446	1438	246	2	12	< l. d.	< l. d.	6	2	0,56	0,15
29	a2580	*RRC* 159/2	4,03	3,90	96,85	1,81	4056	6041	3258	30	9	5	< l. d.	1	6	2	0,62	0,34
30	a2581	*RRC* 159/2	3,91	3,73	95,42	3,64	4552	3405	1338	38	19	26	8	3	6	1	0,36	0,14
31	a12617	*RRC* 162/2a	4,13	4,05	97,95	0,39	1511	13117	1857	< l. d.	1	n. d.	10	12	8	4	1,34	0,19
32	a12618	*RRC* 162/2a	3,66	3,55	96,96	0,98	8669	10116	510	206	91	933	9	4	2	1	1,04	0,05
33	a1753	*RRC* 168/2	3,81	3,52	92,28	6,33	6553	5474	275	201	681	580	39	3	6	1	0,59	0,03
34	a1754	*RRC* 168/2	3,52	3,29	93,40	4,99	6301	6956	407	158	677	1538	20	4	6	1	0,74	0,04
35	a693	*RRC* 197/1a	3,53	3,48	98,71	0,26	3929	5533	695	36	1	1	< l. d.	6	4	1	0,56	0,07
36	a4907	*RRC* 199/1a	3,81	3,77	98,91	0,16	6963	1862	307	47	2	3	6	48	2	n. d.	0,19	0,03
37	a4908	*RRC* 199/1a	4,02	3,94	98,10	0,68	3853	7132	1106	48	1	2	4	21	4	1	0,73	0,11
38	a4909	*RRC* 199/1a	3,47	3,41	98,23	0,79	3562	5573	676	23	2	1	9	10	3	1	0,57	0,07
39	a4910	*RRC* 199/1a	3,91	3,87	98,98	0,13	6067	2049	701	19	2	1	7	21	3	1	0,21	0,07
40	a4911	*RRC* 199/1a	3,71	3,69	99,33	0,10	2547	2021	1020	15	9	1	7	35	3	1	0,20	0,10
41	a4912	*RRC* 199/1a	3,51	3,49	99,29	0,22	2938	1361	594	22	1	1	6	4	2	1	0,14	0,06
42	af554	*RRC* 199/1a	3,51	3,45	98,22	0,55	3891	7272	1082	44	6	2	< l. d.	15	3	1	0,74	0,11
43	af555	*RRC* 199/1a	3,45	3,42	99,08	0,26	4475	1356	656	54	7	2	5	49	2	1	0,14	0,07
44	v660	*RRC* 199/1a	3,95	3,86	97,65	0,99	5068	6409	1448	632	3	1	8	37	4	1	0,66	0,15
45	a15004	*RRC* 204/1	4,10	3,95	96,41	2,60	6154	2242	1236	94	22	22	20	12	3	1	0,23	0,13
46	a15005	*RRC* 204/1	4,06	3,96	97,63	1,01	5057	6317	1995	159	11	5	4	24	2	n. d.	0,65	0,20
47	a15006	*RRC* 204/1	4,04	3,92	96,98	2,05	6033	2160	584	755	63	31	21	26	3	1	0,22	0,06
48	a15007	*RRC* 204/1	4,02	3,97	98,68	0,28	5322	3339	1659	70	2	1	< l. d.	14	3	1	0,34	0,17
49	a15009	*RRC* 204/1	3,98	3,90	98,05	0,78	3443	6336	1819	26	3	1	< l. d.	3	4	1	0,65	0,19
50	a11322	*RRC* 210/1	4,13	4,07	98,54	0,40	5603	4472	366	56	1	2	< l. d.	18	3	1	0,45	0,04
51	a11323	*RRC* 210/1	4,07	4,00	98,36	0,60	6859	2268	1138	29	4	4	< l. d.	20	2	n. d.	0,23	0,12
52	a11324	*RRC* 210/1	3,93	3,88	98,63	0,33	6658	2641	664	61	8	5	6	287	3	1	0,27	0,07
53	a11325	*RRC* 210/1	3,84	3,77	98,18	0,71	7189	2955	611	89	6	6	< l. d.	234	3	1	0,30	0,06

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
54	a11326	*RRC* 210/1	3,81	3,67	96,39	2,30	8885	2313	1779	53	11	17	< l. d.	22	4	1	0,24	0,18
55	a4076	*RRC* 219/1a	4,03	3,96	98,28	0,73	5505	2903	1307	73	6	5	5	113	2	n. d.	0,30	0,13
56	a4077	*RRC* 219/1a	4,02	3,99	99,33	0,09	3451	1720	486	12	2	1	5	81	2	n. d.	0,17	0,05
57	a4109	*RRC* 219/1e	4,29	4,21	98,15	0,85	5724	2589	1536	65	6	8	5	32	2	1	0,26	0,16
58	a4110	*RRC* 219/1e	4,17	4,00	95,98	2,70	9125	2578	1276	86	45	18	4	21	4	1	0,27	0,13
59	a4111	*RRC* 219/1e	3,90	3,84	98,34	0,76	5809	1921	1164	50	13	10	4	35	2	n. d.	0,20	0,12
60	a11356	*RRC* 220/1	4,10	3,96	96,59	2,01	9467	3117	1167	50	12	15	8	94	4	n. d.	0,32	0,12
61	a11357	*RRC* 220/1	4,00	3,87	96,66	2,20	6749	2551	1884	40	11	17	13	39	3	n. d.	0,26	0,19
62	a11358	*RRC* 220/1	3,91	3,82	97,60	0,94	8185	4831	1190	19	7	14	7	342	2	n. d.	0,49	0,12
63	a11359	*RRC* 220/1	3,92	3,82	97,53	1,34	6042	3544	1589	24	16	17	13	41	3	n. d.	0,36	0,16
64	a11360	*RRC* 220/1	3,88	3,79	97,78	1,20	5739	2234	1876	60	24	12	6	231	2	n. d.	0,23	0,19
66	a9024	*RRC* 223/1	4,39	4,32	98,32	0,61	2757	7151	781	28	1	1	6	3	3	2	0,73	0,08
67	af1295	*RRC* 223/1	3,87	3,82	98,79	0,09	2096	6986	2137	10	1	1	21	5	2	1	0,71	0,22
68	a5514	*RRC* 236/1a-c	3,99	3,95	99,12	0,10	3425	3115	1236	9	1	n. d.	< l. d.	7	2	1	0,31	0,12
69	a5515	*RRC* 236/1a-c	3,97	3,91	98,52	0,06	3019	9198	1953	7	1	1	< l. d.	21	2	1	0,93	0,20
70	a5516	*RRC* 236/1a-c	3,91	3,87	99,07	0,10	4168	2660	1426	9	1	n. d.	< l. d.	2	2	n. d.	0,27	0,14
71	a5517	*RRC* 236/1a-c	3,90	3,87	99,12	0,11	3188	3350	1077	10	2	1	< l. d.	46	2	n. d.	0,34	0,11
72	a5518	*RRC* 236/1a-c	3,87	3,84	99,33	0,10	2547	2021	1020	15	9	1	7	35	3	1	0,20	0,10
73	af582	*RRC* 236/1a-c	3,93	3,90	99,19	0,08	2449	2720	1988	116	1	n. d.	< l. d.	5	1	0	0,27	0,20
74	af582a	*RRC* 236/1a-c	3,97	3,92	98,71	0,26	3929	5533	695	36	1	1	< l. d.	6	4	1	0,56	0,07
75	a4116	*RRC* 238/1	3,83	3,79	99,08	0,19	3973	1983	1285	19	2	1	< l. d.	10	1	n. d.	0,20	0,13
76	a4117	*RRC* 238/1	3,89	3,82	98,28	0,73	5505	2903	1307	73	6	5	5	113	2	n. d.	0,30	0,13
77	a4118	*RRC* 238/1	3,98	3,93	98,81	0,24	4886	2623	1949	23	2	3	< l. d.	20	3	1	0,27	0,20
78	a4119	*RRC* 238/1	3,87	3,71	95,98	2,70	9125	2578	1276	86	45	18	4	21	4	1	0,27	0,13
79	af440	*RRC* 238/1	3,89	3,85	98,97	0,15	3082	4283	1409	31	2	1	< l. d.	15	1	n. d.	0,43	0,14
81	ro238_1 1	*RRC* 238/1	3,36	3,33	99,19	0,17	3615	1772	965	49	2	1	< l. d.	15	1	n. d.	0,18	0,10

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
82	ro238_1 2	*RRC* 238/1	3,80	3,75	98,79	0,23	6414	1160	2209	19	3	1	< l. d.	11	2	n. d.	0,12	0,22
83	a15256	*RRC* 239/1	3,98	3,95	99,20	0,14	3911	1279	1363	10	1	n. d.	< l. d.	4	1	n. d.	0,13	0,14
84	a15257	*RRC* 239/1	3,96	3,92	99,07	0,31	3291	1370	1521	12	2	3	< l. d.	1	1	n. d.	0,14	0,15
85	a15258	*RRC* 239/1	3,91	3,88	99,22	0,06	4176	1405	1610	11	< l. d.	< l. d.	< l. d.	2	1	n. d.	0,14	0,16
86	af2530	*RRC* 239/1	3,57	3,54	99,12	0,14	1474	4839	1008	48	3	n. d.	< l. d.	93	1	n. d.	0,49	0,10
87	a12131	*RRC* 245/1	3,97	3,94	99,14	0,07	4720	2059	1156	< l. d.	< l. d.	< l. d.	< l. d.	1	2	n. d.	0,21	0,12
88	a12132	*RRC* 245/1	3,89	3,86	99,33	0,03	3638	1780	1005	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	3	1	n. d.	0,18	0,10
89	a12133	*RRC* 245/1	3,81	3,78	99,19	0,04	2072	3527	2106	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	2	1	0,36	0,21
90	a12465	*RRC* 259/1	4,02	3,94	97,98	0,03	19415	89	391	30	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,01	0,04
91	a12466	*RRC* 259/1	3,90	3,88	99,57	0,03	3861	49	112	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	1	n. d.	0,00	0,01
92	af1812	*RRC* 259/1	3,87	3,83	99,06	0,06	1810	6618	423	10	< l. d.	n. d.	5	13	2	1	0,67	0,04
93	a14493	*RRC* 267/1	3,87	3,83	98,95	0,07	2519	5582	1661	< l. d.	1	n. d.	19	2	1	n. d.	0,56	0,17
94	a14494	*RRC* 267/1	3,89	3,83	98,49	0,12	6174	6300	1288	137	1	n. d.	16	4	1	n. d.	0,64	0,13
95	a9463	*RRC* 268/1a	3,92	3,87	98,82	0,07	4771	5479	761	< l. d.	< l. d.	n. d.	15	4	3	2	0,55	0,08
96	a9464	*RRC* 268/1a	3,85	3,82	99,32	0,06	3838	1788	527	6	1	n. d.	13	4	2	1	0,18	0,05
97	a5179	*RRC* 269/1	3,94	3,91	99,21	0,05	3075	3156	1025	54	2	n. d.	< l. d.	7	3	1	0,32	0,10
98	a5180	*RRC* 269/1	3,85	3,83	99,39	0,04	3215	1481	1055	5	1	1	< l. d.	15	2	n. d.	0,15	0,11
99	af595	*RRC* 269/1	3,87	3,85	99,43	0,05	3184	1343	683	50	1	n. d.	< l. d.	12	2	n. d.	0,14	0,07
100	af595a	*RRC* 269/1	3,93	3,88	98,79	0,07	3353	6917	1073	< l. d.	1	< l. d.	< l. d.	21	5	1	0,70	0,11
101	a9527	*RRC* 275/1	3,95	3,92	99,25	0,05	4968	1093	876	8	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	2	n. d.	0,11	0,09
102	a9528	*RRC* 275/1	3,45	3,43	99,55	0,04	3842	3	247	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	6	1	n. d.	0,00	0,02
103	af1385	*RRC* 275/1	3,95	3,91	99,02	0,08	4143	2545	2241	11	1	n. d.	< l. d.	4	3	2	0,26	0,23
104	af1385a	*RRC* 275/1	3,93	3,90	99,27	0,10	3036	2493	719	8	1	n. d.	< l. d.	4	2	1	0,25	0,07
105	a9916	*RRC* 281/1	3,95	3,92	99,16	0,06	3207	3773	851	20	1	n. d.	< l. d.	6	2	1	0,38	0,09
106	a9917	*RRC* 281/1	3,93	3,89	99,05	0,06	2673	5437	714	13	1	n. d.	< l. d.	4	2	1	0,55	0,07
107	a9918	*RRC* 281/1	3,93	3,89	99,00	0,06	3159	5018	866	350	2	1	< l. d.	13	2	1	0,51	0,09
108	af1482	*RRC* 281/1	3,92	3,88	98,99	0,05	3729	3395	2417	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	7	2	n. d.	0,34	0,24
109	af1483a	*RRC* 281/1	3,94	3,91	99,31	0,06	3123	2274	864	25	5	n. d.	< l. d.	8	2	1	0,23	0,09

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
110	ro281_1 1	*RRC* 281/1	3,90	3,83	98,32	0,04	2775	12232	1263	13	1	1	< l. d.	13	2	1	1,24	0,13
111	v685	*RRC* 281/1	3,88	3,81	98,23	0,05	3911	11356	1922	7	3	1	< l. d.	7	3	1	1,16	0,20
112	a15246	*RRC* 286/1	3,97	3,94	99,25	0,18	4354	520	760	< l. d.	1	n. d.	6	32	3	n. d.	0,05	0,08
113	a15247	*RRC* 286/1	3,89	3,84	98,83	0,32	5204	2595	608	26	1	1	6	22	3	1	0,26	0,06
114	a7247	*RRC* 289/1	3,93	3,91	99,43	0,04	4045	630	636	5	1	n. d.	< l. d.	5	2	1	0,06	0,06
115	a7248	*RRC* 289/1	3,98	3,96	99,54	0,02	4137	62	199	7	2	n. d.	< l. d.	5	1	n. d.	0,01	0,02
116	a7249	*RRC* 289/1	3,92	3,89	99,36	0,11	3958	799	573	< l. d.	3	1	< l. d.	4	2	0	0,08	0,06
117	af874	*RRC* 289/1	3,81	3,79	99,46	0,02	4242	526	415	6	2	n. d.	< l. d.	8	2	0	0,05	0,04
118	af875	*RRC* 289/1	3,43	3,40	99,04	0,19	6497	82	1069	12	2	2	< l. d.	51	2	n. d.	0,01	0,11
119	a15336	*RRC* 292/1	3,92	3,88	99,02	0,19	5495	1555	762	8	2	n. d.	7	9	4	2	0,16	0,08
120	a15337	*RRC* 292/1	3,89	3,85	98,98	0,15	6999	1003	658	< l. d.	1	n. d.	5	11	3	n. d.	0,10	0,07
121	a15338	*RRC* 292/1	3,86	3,82	98,96	0,19	6347	1310	786	5	1	n. d.	7	6	4	1	0,13	0,08
122	jmd292_1 1	*RRC* 292/1	3,30	3,26	98,79	0,55	5063	386	500	46	9	3	6	41	3	n. d.	0,04	0,05
123	a12457	*RRC* 293/1	3,90	3,85	98,63	0,20	10325	112	1206	6	1	n. d.	6	24	3	n. d.	0,01	0,12
124	a12458	*RRC* 293/1	3,93	3,89	98,93	0,20	6669	700	1275	7	1	1	6	7	3	n. d.	0,07	0,13
125	ro293_1 1	*RRC* 293/1	3,88	3,85	99,16	0,20	5097	412	732	27	3	1	16	8	3	n. d.	0,04	0,07
127	a9119	*RRC* 294/1	3,98	3,94	98,99	0,24	5463	1235	949	< l. d.	1	n. d.	8	6	3	n. d.	0,12	0,10
128	a9120	*RRC* 294/1	3,93	3,89	98,87	0,26	5828	1656	1071	6	1	1	8	19	3	1	0,17	0,11
129	a9121	*RRC* 294/1	3,89	3,84	98,83	0,24	7343	1259	623	9	2	1	8	13	3	n. d.	0,13	0,06
130	af1302	*RRC* 294/1	3,82	3,78	98,99	0,21	5722	1356	827	8	2	n. d.	8	12	3	n. d.	0,14	0,08
131	a12121	*RRC* 295/1	3,70	3,66	98,94	0,24	7572	26	506	6	1	n. d.	9	9	3	n. d.	0,00	0,05
132	a12122	*RRC* 295/1	3,93	3,88	98,84	0,32	7046	799	400	39	3	3	8	58	4	n. d.	0,08	0,04
133	a12123	*RRC* 295/1	3,91	3,87	99,03	0,30	6018	216	470	13	2	1	8	21	3	n. d.	0,02	0,05
134	a12124	*RRC* 295/1	3,89	3,85	98,96	0,31	6017	629	559	23	2	1	11	8	3	n. d.	0,06	0,06
135	a9619	*RRC* 302/1	3,87	3,84	99,32	0,11	4362	568	753	9	< l. d.	n. d.	< l. d.	4	2	n. d.	0,06	0,08
136	a9620	*RRC* 302/1	3,89	3,84	98,68	0,23	3961	5308	1602	18	3	1	< l. d.	8	4	1	0,54	0,16
137	a9621	*RRC* 302/1	3,83	3,78	98,67	0,18	3379	6714	1104	42	6	2	< l. d.	244	5	1	0,68	0,11

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
138	a9623	*RRC* 302/1	3,96	3,91	98,67	0,21	6013	4409	744	7	3	n. d.	< l. d.	22	4	1	0,45	0,08
139	arb_l6203	*RRC* 311/1a	3,69	3,66	99,32	0,03	5072	654	711	18	2	n. d.	5	9	2	n. d.	0,07	0,07
140	arb_l6202	*RRC* 311/1b	3,92	3,88	98,98	0,03	4740	3979	1044	22	3	n. d.	< l. d.	13	3	1	0,40	0,11
141	arb_l6204	*RRC* 311/1d	3,90	3,87	99,14	0,04	4400	3162	572	5	1	n. d.	4	3	3	1	0,32	0,06
142	a5002	*RRC* 314/1a	3,92	3,90	99,39	0,03	4607	710	448	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	10	2	n. d.	0,07	0,05
143	a5003	*RRC* 314/1b	3,96	3,93	99,25	0,03	6116	412	632	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	3	2	n. d.	0,04	0,06
144	a5004	*RRC* 314/1b	3,79	3,77	99,37	0,03	5377	79	532	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	2	2	n. d.	0,01	0,05
145	af568	*RRC* 314/1b	3,59	3,56	99,07	0,03	7200	485	643	620	5	n. d.	< l. d.	30	2	n. d.	0,05	0,06
146	a15495	*RRC* 316/1	3,78	3,70	97,84	0,42	4372	11946	973	78	2	1	< l. d.	12	2	1	1,22	0,10
147	a15496	*RRC* 316/1	3,80	3,73	98,19	0,25	3732	11230	563	37	1	1	< l. d.	6	2	1	1,14	0,06
148	a15497	*RRC* 316/1	3,86	3,77	97,73	0,26	6914	12463	589	50	2	1	< l. d.	15	2	1	1,28	0,06
149	a15498	*RRC* 316/1	3,97	3,89	97,92	0,31	4016	12420	1133	65	1	1	< l. d.	12	2	1	1,27	0,12
150	a15499	*RRC* 316/1	3,97	3,89	98,01	0,25	5193	11489	574	46	1	1	< l. d.	4	2	1	1,17	0,06
151	a13000	*RRC* 319/1	3,97	3,91	98,40	0,42	3022	7947	769	18	1	1	< l. d.	6	4	1	0,81	0,08
152	a13001	*RRC* 319/1	3,97	3,91	98,46	0,41	2507	7793	994	8	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	6	1	0,79	0,10
153	a13002	*RRC* 319/1	3,80	3,74	98,31	0,68	3994	5270	731	38	1	2	< l. d.	3	3	1	0,54	0,07
154	a15185	*RRC* 325/1a	3,90	3,82	97,89	0,40	6684	9443	856	28	3	2	< l. d.	103	3	1	0,96	0,09
155	a15186	*RRC* 325/1a	3,97	3,91	98,37	0,33	3905	8059	980	20	1	1	< l. d.	4	3	1	0,82	0,10
156	a15187	*RRC* 325/1a	3,89	3,85	98,91	0,19	4700	3267	812	112	1	1	< l. d.	7	3	1	0,33	0,08
157	a9816	*RRC* 326/1	3,82	3,78	98,98	0,18	4999	3164	221	6	1	n. d.	< l. d.	9	2	n. d.	0,32	0,02
158	a9817	*RRC* 326/1	3,98	3,93	98,84	0,10	6604	3362	577	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	5	2	n. d.	0,34	0,06
159	a9818	*RRC* 326/1	3,94	3,90	99,08	0,13	5467	2143	240	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	5	2	n. d.	0,22	0,02
160	a9829	*RRC* 326/1	3,88	3,84	99,05	0,21	4560	2510	260	10	2	n. d.	< l. d.	5	2	n. d.	0,25	0,03
161	a9830	*RRC* 326/1	3,82	3,78	98,90	0,22	6033	2392	347	9	1	n. d.	< l. d.	3	2	n. d.	0,24	0,04
162	a9859	*RRC* 326/2	1,80	1,67	92,82	5,78	10608	1138	1501	126	17	601	18	2	4	n. d.	0,12	0,16
163	a9861	*RRC* 326/2	1,76	1,63	92,81	5,36	14411	1149	1900	129	15	679	7	2	4	n. d.	0,12	0,20
164	a9862	*RRC* 326/2	1,95	1,66	*85,33*	*13,22*	*10221*	*1276*	*2092*	*264*	*58*	*422*	*84*	*5*	*5*	n. d.	0,15	0,25
165	a9863	*RRC* 326/2	1,75	1,61	92,12	6,40	10848	1240	1695	430	22	555	22	4	4	n. d.	0,13	0,18

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
166	jmd326/2 1	*RRC* 326/2	1,85	1,68	90,77	7,63	12032	1194	1698	191	41	810	56	8	4	n. d.	0,13	0,19
167	ro326/2 1	*RRC* 326/2	1,77	1,55	87,64	10,80	10976	1296	2301	402	54	480	75	6	4	n. d.	0,15	0,26
168	a8093	*RRC* 329/1a	3,88	3,85	99,18	0,17	2959	3309	224	22	1	1	< l. d.	2	1	n. d.	0,33	0,02
169	a8094	*RRC* 329/1a	3,61	3,57	99,02	0,22	2439	4899	220	40	1	1	< l. d.	24	1	n. d.	0,49	0,02
170	a8095	*RRC* 329/1a	3,91	3,87	98,87	0,20	4394	4304	527	34	1	1	< l. d.	2	1	n. d.	0,44	0,05
171	a8096	*RRC* 329/1a	3,93	3,89	98,94	0,19	3796	4479	374	12	1	n. d.	< l. d.	1	2	1	0,45	0,04
172	af2536	*RRC* 330/1a	3,98	3,88	97,51	0,27	3885	17310	992	45	3	2	< l. d.	3	1	1	1,78	0,10
173	af2537	*RRC* 330/1a	3,76	3,66	97,38	1,29	3368	8133	1218	489	5	17	< l. d.	4	3	1	0,84	0,13
174	a7066	*RRC* 330/1b	3,96	3,80	96,00	0,68	14263	17706	1118	88	2	12	< l. d.	2	2	1	1,84	0,12
175	af2538	*RRC* 330/1b	3,91	3,83	97,87	0,56	2957	11697	902	33	4	6	< l. d.	61	6	2	1,20	0,09
176	a16104	*RRC* 331/1	1,84	1,70	92,42	6,10	10772	1384	1715	407	21	376	31	6	4	n. d.	0,15	0,19
177	a16105	*RRC* 331/1	1,83	1,70	93,01	5,35	12243	1462	1861	339	15	433	22	4	3	n. d.	0,16	0,20
178	a16106	*RRC* 331/1	1,85	1,66	89,82	8,29	14196	1030	1904	443	211	1095	33	3	4	n. d.	0,11	0,21
179	a16107	*RRC* 331/1	1,82	1,71	93,92	4,40	12516	1546	1889	344	11	433	29	7	3	n. d.	0,16	0,20
180	a7513	*RRC* 332/1	1,59	1,48	92,86	5,18	15531	1430	1721	369	15	486	11	9	6	n. d.	0,15	0,19
181	a7514	*RRC* 332/1	1,68	1,56	92,94	4,64	20533	1618	1569	148	5	288	4	19	6	n. d.	0,17	0,17
182	a7560	*RRC* 332/1a	1,54	1,43	93,10	5,49	7806	2675	2665	296	16	547	11	4	6	n. d.	0,29	0,29
183	a7561	*RRC* 332/1a	1,69	1,54	91,31	7,26	9814	1204	2112	501	24	560	27	3	5	n. d.	0,13	0,23
184	jc7	*RRC* 332/1a-b	-	-	94,85	3,86	8768	1252	2009	447	8	367	11	47	4	n. d.	0,13	0,21
185	a7681	*RRC* 332/1b	1,86	1,76	94,43	4,53	5821	1588	1912	455	24	496	24	13	4	n. d.	0,17	0,20
186	a7682	*RRC* 332/1b	2,02	1,84	90,98	7,85	7942	1383	1890	169	16	246	22	2	6	n. d.	0,15	0,21
187	a9272	*RRC* 333/1	1,88	1,73	91,76	6,68	10040	1733	3123	244	28	419	21	2	5	n. d.	0,19	0,34
188	a9273	*RRC* 333/1	1,64	1,55	94,52	4,60	4699	1334	1872	189	17	613	16	2	4	n. d.	0,14	0,20
189	a9274	*RRC* 333/1	1,74	1,64	94,08	4,59	9026	1495	2005	426	11	257	14	23	5	n. d.	0,16	0,21
190	a9275	*RRC* 333/1	1,73	1,57	90,80	8,97	1506	20	404	19	183	70	66	33	3	n. d.	0,00	0,04
191	a9276	*RRC* 333/1	1,50	1,40	93,24	5,76	5828	27	677	3100	59	228	10	10	n. d.	n. d.	0,00	0,07
193	af1334	*RRC* 333/1	1,75	1,64	93,62	5,13	9101	16	2862	163	10	279	8	7	n. d.	n. d.	0,00	0,31

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
194	af1335	*RRC* 333/1	1,79	1,49	83,15	15,95	6988	5	868	771	183	70	21	16	n. d.	n. d.	0,00	0,10
195	jc6	*RRC* 333/1	-	-	96,09	2,68	6999	2526	1930	296	7	481	13	12	3	n. d.	0,26	0,20
196	arb_l6665	*RRC* 335/1a-c	3,92	3,85	98,09	0,63	6826	5032	693	65	6	2	< l. d.	6	2	1	0,51	0,07
197	arb_l6666	*RRC* 335/1a-c	3,89	3,83	98,56	0,13	2205	9712	1146	28	1	1	< l. d.	5	2	1	0,99	0,12
198	arb_l6667	*RRC* 335/1a-c	3,85	3,80	98,80	0,62	3707	1620	394	21	8	1	15	4	2	n. d.	0,16	0,04
199	arb_l6668	*RRC* 335/1a-c	3,79	3,74	98,75	0,27	3019	5647	1040	75	4	1	< l. d.	4	3	1	0,57	0,11
200	arb_l6669	*RRC* 335/1a-c	3,87	3,81	98,51	0,67	3978	3595	547	25	21	2	13	2	2	n. d.	0,36	0,06
201	arb_l6664	*RRC* 335/3c	3,75	3,67	97,97	1,20	7736	72	478	8	17	2	24	2	2	n. d.	0,01	0,05
202	arb_l6695	*RRC* 335/9	3,61	3,50	97,09	1,96	8755	148	627	12	3	1	4	5	2	n. d.	0,02	0,06
203	a3846	*RRC* 336/1b	4,02	3,98	99,11	0,29	5853	5	86	18	13	2	6	3	1	n. d.	0,00	0,01
204	af375	*RRC* 336/1b	3,76	3,73	99,10	0,09	6868	285	770	92	3	2	< l. d.	30	1	n. d.	0,03	0,08
205	a3847	*RRC* 336/1c	3,90	3,87	99,16	0,19	6412	4	94	9	3	4	< l. d.	1	1	n. d.	0,00	0,01
206	a11405	*RRC* 337/3	3,71	3,66	98,70	0,29	5024	4033	727	83	4	4	4	227	2	1	0,41	0,07
207	a11406	*RRC* 337/3	3,95	3,87	98,06	0,54	7525	5808	416	133	2	4	< l. d.	42	2	1	0,59	0,04
208	a11407	*RRC* 337/3	4,17	4,09	98,16	1,09	4367	2663	424	9	2	1	< l. d.	17	2	n. d.	0,27	0,04
209	a11408	*RRC* 337/3	3,89	3,78	97,24	0,64	10102	8020	1315	1599	5	4	< l. d.	100	4	1	0,82	0,14
210	a5382	*RRC* 340/1	3,64	3,57	98,00	0,94	4911	4498	934	160	3	4	< l. d.	85	2	1	0,46	0,10
211	a5383	*RRC* 340/1	3,79	3,72	98,20	0,76	4843	4650	686	153	3	5	< l. d.	10	2	1	0,47	0,07
212	a5384	*RRC* 340/1	3,89	3,84	98,65	0,25	8309	2005	525	102	2	1	5	64	2	n. d.	0,20	0,05
213	af642	*RRC* 340/1	3,75	3,68	98,11	0,72	5585	5062	815	135	5	2	4	70	2	1	0,52	0,08
214	a15555	*RRC* 341/3	1,73	1,63	94,36	3,44	15300	5332	432	568	47	290	11	10	3	1	0,57	0,05
215	a15556	*RRC* 341/3	2,11	1,71	81,21	16,75	14633	4039	767	402	153	275	76	14	11	1	0,50	0,09
216	a16203	*RRC* 342/1	3,85	3,58	93,10	5,54	2412	10015	1038	20	43	25	46	3	2	1	1,08	0,11
217	a16204	*RRC* 342/1	3,63	3,48	95,87	2,94	6100	4724	666	375	8	32	17	4	3	1	0,49	0,07
218	a16221	*RRC* 342/5b	3,69	3,51	95,06	3,86	4239	5783	547	146	15	30	30	5	4	1	0,61	0,06
219	a16222	*RRC* 342/5b	3,98	3,79	95,32	3,58	4595	5406	596	242	18	26	24	16	4	1	0,57	0,06
220	a14335	*RRC* 343/2	1,68	1,60	95,36	2,65	9544	8963	836	271	13	221	< l. d.	45	3	1	0,94	0,09
221	a14336	*RRC* 343/2	2,02	1,89	93,70	4,24	13002	6112	913	190	18	230	55	9	3	2	0,65	0,10

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
222	a14337	*RRC* 343/2	2,01	1,90	94,69	3,83	7974	5406	1189	76	11	152	17	3	2	1	0,57	0,13
223	a14338	*RRC* 343/2	2,03	1,85	91,18	6,01	19791	5868	753	1056	21	228	96	241	3	1	0,64	0,08
224	jc3	*RRC* 343/2	-	-	77,18	21,95	2348	4184	929	173	172	432	392	11	11	1	0,54	0,12
225	jc4	*RRC* 343/2	-	-	82,21	16,60	2774	6509	1566	61	172	608	169	12	8	n. d.	0,79	0,19
226	af1149	*RRC* 345/1	3,95	3,68	93,09	5,77	6106	3725	682	777	8	22	34	8	3	1	0,40	0,07
227	af1150	*RRC* 345/1	3,80	3,54	93,26	5,75	6083	3015	710	18	9	11	30	4	2	1	0,32	0,08
228	a8322	*RRC* 345/2	2,03	1,91	93,91	4,66	7389	6381	291	38	15	24	36	139	2	2	0,68	0,03
229	a8323	*RRC* 345/2	2,01	1,91	95,02	3,96	4592	5461	84	11	15	6	18	4	2	2	0,57	0,01
230	jc5	*RRC* 345/2	-	-	94,62	4,01	5196	6767	908	719	7	47	4	9	3	n. d.	0,72	0,10
231	a12298	*RRC* 346/1b	3,94	3,51	89,11	8,77	7111	12849	697	123	27	208	68	6	7	2	1,44	0,08
232	a12299	*RRC* 346/1d	4,20	3,75	89,33	9,02	7253	7507	877	720	21	71	45	5	7	1	0,84	0,10
233	af1836	*RRC* 346/1d	3,61	3,37	93,31	5,02	4727	11157	616	39	7	15	74	8	8	2	1,20	0,07
234	a12229	*RRC* 346/2b	3,91	3,59	91,89	4,61	9144	24198	1276	244	15	77	12	4	5	1	2,63	0,14
235	a12230	*RRC* 346/2b	3,57	3,23	90,55	6,26	15878	13819	1796	243	22	94	7	3	6	1	1,53	0,20
236	a12228	*RRC* 346/2c	3,73	3,46	92,71	5,38	6425	11702	751	121	15	76	46	6	5	1	1,26	0,08
237	a14846	*RRC* 348/1	4,07	3,82	93,75	4,79	8142	4483	1414	264	24	91	89	10	5	1	0,48	0,15
238	a14847	*RRC* 348/1	4,07	3,85	94,64	4,08	7510	4660	348	180	5	31	27	10	4	1	0,49	0,04
239	a14857	*RRC* 348/4	1,86	1,75	94,09	3,93	6386	11925	945	362	5	93	13	24	4	1	1,27	0,10
240	a14859	*RRC* 348/4	1,75	1,66	94,92	3,08	13109	6640	155	71	9	33	11	8	3	1	0,70	0,02
241	a14860	*RRC* 348/4	1,72	1,63	94,63	3,16	14522	5586	861	1045	12	33	9	6	3	1	0,59	0,09
242	a14861	*RRC* 348/4	1,69	1,60	94,73	1,01	32605	9535	157	67	20	15	84	93	3	1	1,01	0,02
243	af1919	*RRC* 349/1	3,84	3,57	93,00	6,21	5211	1983	359	209	18	48	32	7	5	n. d.	0,21	0,04
244	af1920	*RRC* 349/1	3,33	3,17	95,31	2,92	6187	9924	1292	222	8	18	19	2	4	1	1,04	0,14
245	af1921	*RRC* 349/1	3,98	3,69	92,65	6,26	5679	3759	723	586	27	55	33	2	6	1	0,41	0,08
246	af1922	*RRC* 349/1	4,14	3,56	86,01	13,00	6205	2693	431	86	87	168	148	6	9	1	0,31	0,05
247	a9969	*RRC* 350A/1a	3,97	3,93	99,00	0,23	5451	1677	565	12	1	1	< l. d.	8	2	n. d.	0,17	0,06
248	a9970	*RRC* 350A/1a	3,93	3,90	99,15	0,06	6735	662	456	14	2	1	< l. d.	3	2	n. d.	0,07	0,05
249	a9984	*RRC* 350A/1a	3,75	3,71	99,07	0,13	5664	1618	750	8	1	n. d.	< l. d.	7	2	n. d.	0,16	0,08

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
250	af840	*RRC* 350A/1a	3,73	3,70	99,10	0,24	4080	1947	553	21	4	1	< l. d.	6	2	n. d.	0,20	0,06
251	af841a	*RRC* 350A/1a	4,06	4,02	98,99	0,10	6656	1168	1267	16	1	n. d.	< l. d.	2	1	n. d.	0,12	0,13
252	a9985	*RRC* 350A/1b	3,87	3,83	98,96	0,27	4976	2092	589	5	1	n. d.	< l. d.	2	2	n. d.	0,21	0,06
253	a9986	*RRC* 350A/1b	3,65	3,57	97,89	0,08	16989	2994	115	9	6	n. d.	< l. d.	211	2	n. d.	0,31	0,01
254	af840a	*RRC* 350A/1b	3,64	3,60	98,93	0,10	7944	1046	646	34	6	1	< l. d.	6	1	n. d.	0,11	0,07
255	af841	*RRC* 350A/1b	3,77	3,74	99,22	0,15	4200	1723	338	16	1	1	< l. d.	3	1	n. d.	0,17	0,03
256	a3696	*RRC* 350A/2	4,07	3,87	95,20	3,67	6198	3925	802	272	10	12	24	5	4	1	0,41	0,08
257	a3697	*RRC* 350A/2	4,02	3,84	95,61	3,52	4986	2830	735	196	21	13	15	26	3	1	0,30	0,08
258	a3698	*RRC* 350A/2	4,00	3,96	98,88	0,29	5550	1890	738	32	1	1	< l. d.	6	2	n. d.	0,19	0,07
259	a3699	*RRC* 350A/2	3,98	3,85	96,78	2,61	2545	3298	186	18	3	2	10	10	3	1	0,34	0,02
260	a3700	*RRC* 350A/2	3,95	3,83	97,07	1,96	5976	3235	341	58	1	2	10	2	3	1	0,33	0,04
261	a3701	*RRC* 350A/2	3,89	3,82	98,13	0,76	4282	5352	1361	66	4	2	< l. d.	6	2	1	0,55	0,14
262	a10300	*RRC* 352/1a	3,79	3,70	97,67	0,95	5707	6642	1126	250	1	2	< l. d.	3	4	1	0,68	0,12
263	a10298	*RRC* 352/1c	3,84	3,65	95,05	3,71	9072	2127	943	160	16	22	20	3	4	1	0,22	0,10
264	a10299	*RRC* 352/1c	3,98	3,89	97,66	1,13	7700	2699	900	735	3	4	< l. d.	3	3	1	0,28	0,09
265	a10778	*RRC* 352/2	1,17	1,16	99,11	0,23	5357	519	648	39	1	1	< l. d.	2	1	n. d.	0,05	0,07
266	a9741	*RRC* 353/1a	4,02	3,95	98,30	0,75	5093	3304	730	363	2	3	< l. d.	9	2	1	0,34	0,07
267	a9742	*RRC* 353/1a	3,88	3,82	98,38	0,63	6355	2336	591	526	4	4	6	6	2	1	0,24	0,06
268	a9919	*RRC* 356/1a-d	4,16	4,01	96,40	2,20	8271	3254	1854	600	12	14	8	7	3	1	0,34	0,19
269	a9920	*RRC* 356/1a-d	3,98	3,85	96,68	2,04	7477	3600	1049	578	9	10	7	4	3	1	0,37	0,11
270	a9921	*RRC* 356/1a-d	3,95	3,82	96,62	2,00	8851	2863	1268	681	17	10	11	6	2	1	0,30	0,13
271	af2021	*RRC* 357/1a	3,97	3,91	98,47	0,55	2811	6708	193	60	< l. d.	n. d.	< l. d.	6	1	1	0,68	0,02
272	af2022	*RRC* 357/1a	3,77	3,70	98,25	0,66	5676	4385	778	47	1	1	< l. d.	2	2	1	0,45	0,08
273	af2023	*RRC* 357/1a	3,93	3,89	98,94	0,16	2298	6507	99	12	< l. d.	n. d.	< l. d.	11	2	2	0,66	0,01
274	a8682	*RRC* 360/1a	3,74	3,67	98,03	0,57	10341	2402	398	28	5	3	< l. d.	856	2	n. d.	0,25	0,04
275	a8683	*RRC* 360/1a	3,81	3,73	98,02	1,09	6227	1681	789	29	12	6	10	5	2	n. d.	0,17	0,08
276	a8684	*RRC* 360/1a	3,84	3,79	98,71	0,57	5415	1165	567	38	3	2	4	2	2	n. d.	0,12	0,06
277	a4168	*RRC* 364/1c	4,26	4,19	98,32	0,55	7083	3281	440	327	4	3	< l. d.	5	2	1	0,33	0,04

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
278	a4169	*RRC* 364/1c	4,00	3,96	98,97	0,28	4018	2960	297	168	2	1	< l. d.	20	2	1	0,30	0,03
279	a4170	*RRC* 364/1c	3,95	3,90	98,72	0,19	6228	3726	740	94	2	2	< l. d.	29	3	1	0,38	0,07
281	a5235	*RRC* 369/1	3,84	3,81	99,11	0,04	5155	2740	447	20	3	3	< l. d.	70	2	1	0,28	0,05
282	a5236	*RRC* 369/1	3,91	3,87	98,92	0,02	4954	4155	1444	11	1	n. d.	< l. d.	7	3	1	0,42	0,15
283	a5237	*RRC* 369/1	3,93	3,86	98,33	0,02	3777	11274	1347	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	8	5	3	1,15	0,14
284	a15273	*RRC* 370/1a	3,92	3,87	98,67	0,12	4806	6221	989	7	2	1	4	6	3	1	0,63	0,10
285	a15272	*RRC* 370/1b	3,92	3,87	98,61	0,16	10812	850	635	21	3	1	5	12	3	n. d.	0,09	0,06
286	a15274	*RRC* 370/1b	3,78	3,72	98,51	0,15	11261	1810	258	13	3	1	5	16	3	n. d.	0,18	0,03
287	a9427	*RRC* 371/1	3,94	3,88	98,36	0,02	5379	9558	1179	4	< l. d.	n. d.	< l. d.	5	3	1	0,97	0,12
288	af1345	*RRC* 371/1	3,97	3,59	90,32	8,65	5441	3459	424	373	113	250	35	165	6	1	0,38	0,05
289	ro371_1_1	*RRC* 371/1	3,76	3,48	92,68	6,91	2830	314	915	6	5	28	11	5	4	n. d.	0,03	0,10
290	a14455	*RRC* 372/1	4,05	3,94	97,37	1,01	11294	3702	1068	70	3	3	5	9	3	1	0,38	0,11
291	a14459	*RRC* 372/1	3,61	3,56	98,53	0,32	8889	2101	349	52	3	2	4	42	3	1	0,21	0,04
292	af2360a	*RRC* 372/1	3,93	3,87	98,38	0,56	6414	2966	1046	116	11	2	4	25	3	1	0,30	0,11
293	a14481	*RRC* 379/1	3,92	3,79	96,75	1,54	10571	4223	1895	351	4	6	6	31	4	1	0,44	0,20
294	a14482	*RRC* 379/1	3,95	3,83	96,84	1,17	14261	3745	1118	530	8	5	5	109	3	1	0,39	0,12
295	jmd379_1_1	*RRC* 379/1	3,71	3,63	97,91	0,84	6573	4857	779	144	22	9	6	112	3	2	0,50	0,08
296	a14489	*RRC* 379/2	3,87	3,76	97,16	1,29	8991	4886	1230	307	14	9	5	54	4	3	0,50	0,13
297	af2365	*RRC* 379/2	3,84	3,75	97,69	0,93	7211	4822	1242	498	9	5	< l. d.	11	3	1	0,49	0,13
298	jmd379_2_1	*RRC* 379/2	3,83	3,72	97,20	1,31	8674	4830	1045	231	10	5	4	22	3	1	0,50	0,11
299	a7253	*RRC* 383/1	3,95	3,82	96,59	1,62	9304	5986	2276	287	6	6	5	64	5	2	0,62	0,24
300	a7254	*RRC* 383/1	3,84	3,74	97,30	1,25	8911	4256	854	287	6	6	4	79	3	1	0,44	0,09
301	a7255	*RRC* 383/1	3,86	3,75	97,28	1,16	9268	4676	1020	258	9	15	8	324	4	1	0,48	0,10
302	a14887	*RRC* 389/1	3,94	3,86	98,01	0,80	8502	2638	552	63	4	6	< l. d.	82	2	1	0,27	0,06
303	a14888	*RRC* 389/1	3,89	3,82	98,11	1,00	5442	2791	530	61	2	7	< l. d.	50	2	1	0,28	0,05
304	a14889	*RRC* 389/1	3,89	3,82	98,11	0,78	6717	4000	284	86	2	4	< l. d.	60	2	1	0,41	0,03
305	a11915	*RRC* 390/1	4,02	3,91	97,25	0,74	15740	3302	940	88	3	6	< l. d.	50	4	1	0,34	0,10

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
306	a11920	*RRC* 390/2	4,19	4,10	97,83	0,69	8955	4647	884	159	5	10	< l. d.	96	3	1	0,48	0,09
307	a11921	*RRC* 390/2	3,94	3,85	97,69	0,75	9970	4182	1112	268	5	12	< l. d.	2	3	1	0,43	0,11
308	arb_l6248	*RRC* 391/1a	3,76	3,68	97,93	0,79	8566	2986	1105	79	5	6	6	6	3	1	0,30	0,11
309	af1314	*RRC* 391/1a-b	3,92	3,80	96,91	1,77	9390	2364	1174	183	20	5	21	30	3	1	0,24	0,12
310	a9237	*RRC* 391/1b	3,73	3,65	97,89	0,75	10005	2546	935	117	5	8	5	30	2	1	0,26	0,10
311	af1315	*RRC* 391/1b	3,89	3,81	97,90	0,66	10110	3233	976	46	2	5	< l. d.	4	2	1	0,33	0,10
312	a9235a	*RRC* 391/3	4,12	4,02	97,50	1,42	8607	1189	843	46	5	8	4	34	2	n. d.	0,12	0,09
313	a9236a	*RRC* 391/3	3,86	3,76	97,40	1,18	9755	3174	1083	119	4	6	5	12	3	1	0,33	0,11
314	a9237a	*RRC* 391/3	3,80	3,68	96,95	1,80	6561	5081	563	191	5	8	8	9	2	1	0,52	0,06
315	arb_l6249	*RRC* 391/3	3,73	3,60	96,40	2,08	10603	3083	1445	53	5	10	6	2	4	1	0,32	0,15
316	a8634	*RRC* 395/1	4,00	3,92	98,11	0,61	9950	2129	554	62	3	6	< l. d.	22	2	1	0,22	0,06
317	a8635	*RRC* 395/1	4,00	3,88	97,12	1,05	14869	1720	1536	65	5	8	5	39	3	1	0,18	0,16
318	a8636	*RRC* 395/1	3,98	3,90	98,03	0,62	10322	2442	634	67	3	5	< l. d.	19	2	1	0,25	0,06
319	a8086	*RRC* 397/1	4,11	4,02	97,81	0,39	10609	5986	956	401	3	2	5	34	2	1	0,61	0,10
320	a8087	*RRC* 397/1	4,02	3,89	96,89	0,73	17109	5474	735	478	4	6	< l. d.	18	3	1	0,56	0,08
321	a8088	*RRC* 397/1	3,87	3,76	97,21	0,60	13495	7019	424	954	3	6	< l. d.	25	3	1	0,72	0,04
322	a13979	*RRC* 405/2	4,09	4,04	98,74	0,37	4178	4632	12	7	1	1	< l. d.	22	2	1	0,47	0,00
323	a13980	*RRC* 405/2	4,02	3,96	98,47	0,37	6978	4547	11	7	1	1	< l. d.	10	2	1	0,46	0,00
324	a15393	*RRC* 406/1	4,07	3,99	97,93	1,06	4574	5000	291	127	1	1	4	5	2	2	0,51	0,03
325	a15394	*RRC* 406/1	3,93	3,83	97,58	0,99	9367	4642	131	106	1	1	< l. d.	7	2	1	0,48	0,01
326	a10260	*RRC* 407/1	3,82	3,77	98,75	0,47	2578	5152	37	< l. d.	1	0	< l. d.	18	2	2	0,52	0,00
327	a10261	*RRC* 407/1	4,03	3,99	98,91	0,28	2883	5183	19	< l. d.	1	0	< l. d.	8	2	2	0,52	0,00
328	arb_l6068	*RRC* 408/1a-b	3,80	3,71	97,65	1,37	5858	3335	501	164	4	4	< l. d.	5	3	1	0,34	0,05
329	arb_l6069	*RRC* 408/1a-b	3,60	3,57	99,05	0,36	3107	1845	887	51	1	2	< l. d.	5	2	1	0,19	0,09
330	arb_l6070	*RRC* 408/1a-b	3,82	3,76	98,30	0,91	4914	2358	451	171	1	1	< l. d.	2	2	1	0,24	0,05
331	arb_l6071	*RRC* 408/1a-b	3,95	3,87	98,03	1,10	5444	2408	505	311	1	1	< l. d.	2	2	1	0,25	0,05
332	arb_l6072	*RRC* 408/1a-b	3,92	3,87	98,83	0,55	3990	1356	764	64	2	1	4	3	2	1	0,14	0,08
333	a13827	*RRC* 409/2	3,84	3,76	98,01	0,84	6006	5039	270	145	2	2	< l. d.	9	3	2	0,51	0,03

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
334	a14605	*RRC* 412/1	3,85	3,76	97,69	0,51	12480	4667	675	63	1	2	14	4	3	1	0,48	0,07
335	a14606	*RRC* 412/1	3,81	3,75	98,30	0,19	9300	5631	94	24	1	1	13	12	2	1	0,57	0,01
336	a14607	*RRC* 412/1	3,93	3,76	95,72	0,37	33676	4873	331	110	2	1	21	15	3	1	0,51	0,03
337	a14608	*RRC* 412/1	3,83	3,77	98,47	0,29	9362	2374	500	90	1	1	29	3	2	1	0,24	0,05
338	a3918	*RRC* 415/1	3,89	3,84	98,61	0,32	5262	5352	67	27	1	1	13	2	2	2	0,54	0,01
339	a3919	*RRC* 415/1	4,02	3,96	98,46	0,24	7446	4965	483	74	2	1	15	11	3	2	0,50	0,05
340	af411	*RRC* 415/1	4,03	3,99	98,89	0,26	4944	3122	312	15	4	4	10	9	2	1	0,32	0,03
341	af412	*RRC* 415/1	4,04	3,99	98,69	0,33	4394	5251	79	20	5	1	13	30	2	2	0,53	0,01
342	a14033	*RRC* 420/1a	3,80	3,65	96,05	0,42	30472	3780	405	509	3	2	20	2	2	1	0,39	0,04
343	a14034	*RRC* 420/1a	4,05	3,98	98,38	0,51	8733	1513	823	22	2	2	14	2	2	1	0,15	0,08
344	a3907	*RRC* 422/1a-b	3,89	3,83	98,55	0,32	5210	6068	25	14	1	1	14	4	3	2	0,62	0,00
345	a3908	*RRC* 422/1a-b	4,03	3,97	98,59	0,29	4484	6688	20	7	< l. d.	1	15	2	3	2	0,68	0,00
346	a3909	*RRC* 422/1a-b	3,93	3,87	98,53	0,26	6773	5225	12	5	1	1	18	4	2	1	0,53	0,00
347	a12450	*RRC* 425/1	4,21	4,11	97,74	1,25	6233	3600	174	17	1	1	37	1	4	1	0,37	0,02
348	a12451	*RRC* 425/1	3,92	3,84	97,84	0,73	5570	8339	121	232	1	1	16	1	3	1	0,85	0,01
349	a12452	*RRC* 425/1	3,71	3,63	97,90	1,00	3571	7240	66	95	1	1	15	3	3	1	0,74	0,01
350	a12890	*RRC* 427/1	3,78	3,67	96,96	0,22	3583	24401	95	6	< l. d.	1	13	3	3	1	2,52	0,01
351	a12891	*RRC* 427/1	3,94	3,89	98,77	0,51	3857	3173	103	30	< l. d.	1	9	1	3	n. d.	0,32	0,01
352	a12892	*RRC* 427/1	3,94	3,89	98,75	0,33	4959	3966	204	54	< l. d.	1	11	1	3	1	0,40	0,02
353	a12893	*RRC* 427/1	3,93	3,85	98,05	0,35	5953	9891	191	< l. d.	< l. d.	n. d.	16	1	3	1	1,01	0,02
354	arb_l6531	*RRC* 433/1	3,95	3,89	98,47	0,63	3630	5244	58	67	1	1	< l. d.	4	2	1	0,53	0,01
355	arb_l6532	*RRC* 433/1	3,83	3,78	98,77	0,46	3468	4114	80	40	< l. d.	1	< l. d.	4	2	1	0,42	0,01
356	arb_l6533	*RRC* 433/1	4,10	4,04	98,45	0,78	2890	4759	32	62	1	3	< l. d.	3	3	1	0,48	0,00
357	arb_l6849	*RRC* 435/1	3,81	3,76	98,77	0,65	3913	1549	282	13	1	n. d.	< l. d.	3	2	n. d.	0,16	0,03
358	a15392	*RRC* 438/1	3,89	3,82	98,28	0,79	5820	3084	210	174	< l. d.	1	7	2	4	1	0,31	0,02
359	af2567	*RRC* 438/1	3,76	3,71	98,80	0,59	3405	2213	168	214	1	10	12	19	3	1	0,22	0,02
360	a15330	*RRC* 440/1	3,97	3,89	98,10	0,85	4738	4797	74	138	2	1	< l. d.	6	2	1	0,49	0,01
361	a15331	*RRC* 440/1	3,96	3,90	98,44	0,57	5522	4198	61	79	1	n. d.	< l. d.	5	2	1	0,43	0,01

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
362	a13250	*RRC* 441/1	3,97	3,82	96,11	2,27	9561	5968	584	26	1	2	< l. d.	2	3	1	0,62	0,06
363	a13251	*RRC* 441/1	3,98	3,80	95,38	2,49	15804	4934	475	40	1	4	< l. d.	1	4	1	0,52	0,05
364	a13252	*RRC* 441/1	4,02	3,86	95,97	1,80	15140	6734	389	26	5	3	< l. d.	4	4	1	0,70	0,04
365	a10268	*RRC* 448/1a	4,02	3,92	97,48	0,89	11112	4742	210	267	2	4	4	5	2	1	0,49	0,02
366	a10269	*RRC* 448/1a	4,00	3,89	97,23	0,75	6893	12657	93	507	7	3	< l. d.	9	3	2	1,30	0,01
367	a10274	*RRC* 448/3	3,66	3,59	98,20	0,87	4836	3978	196	273	2	2	< l. d.	6	2	1	0,41	0,02
368	a10275	*RRC* 448/3	3,93	3,85	97,95	1,04	6135	3686	111	111	1	1	< l. d.	26	2	1	0,38	0,01
369	a14027	*RRC* 453/1c	3,84	3,75	97,53	0,90	11397	3766	129	336	4	13	< l. d.	5	2	1	0,39	0,01
370	a14028	*RRC* 453/1c	3,80	3,67	96,59	2,10	7158	4648	507	808	6	7	6	8	3	1	0,48	0,05
371	a14029	*RRC* 453/1e	3,76	3,59	95,51	3,23	6098	4556	478	1348	8	34	15	5	4	1	0,48	0,05
372	a11832	*RRC* 454/1	3,89	3,74	96,14	2,47	6917	4721	440	1732	8	9	7	6	3	1	0,49	0,05
373	af1727	*RRC* 454/1	3,93	3,79	96,56	2,10	7640	4396	587	762	7	13	6	3	3	1	0,46	0,06
374	a11835	*RRC* 454/3	1,82	1,75	96,33	2,12	8464	5174	507	1360	5	8	5	8	3	1	0,54	0,05
375	a11836	*RRC* 454/3	1,37	1,31	95,64	0,70	24921	9710	245	1585	9	3	< l. d.	23	3	1	1,02	0,03
376	a11837	*RRC* 454/4	0,95	0,92	96,44	2,13	8102	4169	424	1560	11	17	6	13	3	1	0,43	0,04
377	a7090	*RRC* 464/2	4,05	3,91	96,44	2,21	7606	4890	490	435	4	5	4	8	3	1	0,51	0,05
378	a7091	*RRC* 464/2	3,92	3,81	97,19	1,69	5903	4558	200	503	2	2	< l. d.	5	3	1	0,47	0,02
379	v665	*RRC* 464/5	3,71	3,55	95,74	2,14	16140	4502	153	354	3	3	< l. d.	2	3	1	0,47	0,02
380	a15227	*RRC* 480/12-13	4,07	3,87	95,20	3,33	7245	5056	557	1754	17	14	10	25	6	1	0,53	0,06
381	a15228	*RRC* 480/14	4,04	3,81	94,20	4,19	10331	4595	371	669	22	23	7	9	6	1	0,49	0,04
382	a12918	*RRC* 480/17	4,15	3,93	94,75	3,46	10089	5047	409	2186	30	46	16	18	6	1	0,53	0,04
383	a12919	*RRC* 480/17	3,41	3,29	96,55	1,76	11016	4467	436	881	6	15	4	4	4	1	0,46	0,05
384	a12920	*RRC* 480/17	3,84	3,67	95,47	2,36	14355	5020	471	1784	5	10	< l. d.	5	4	1	0,53	0,05
385	a3924	*RRC* 480/4	3,98	3,81	95,75	2,81	6299	5797	475	1770	8	9	8	6	5	1	0,61	0,05
386	a3925	*RRC* 480/4	4,17	4,04	96,84	1,85	8191	4607	257	54	2	3	< l. d.	1	4	1	0,48	0,03
387	jc14	n. d.	-	-	93,42	5,43	5362	4892	866	300	17	19	19	2	4	1	0,52	0,09

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
RÉPUBLIQUE ROMAINE - ÉMISSIONS COLONIALES ET IMPÉRATORIALES (cat. n° 388-608)																		
Deniers « narbonnais »																		
388	a4992	*RRC* 282/1	3,71	3,69	99,46	0,05	4577	44	288	24	2	2	< l. d.	9	1	n. d.	0,00	0,03
389	a4993	*RRC* 282/1	3,88	3,86	99,52	0,05	3704	29	544	22	1	n. d.	< l. d.	9	1	n. d.	0,00	0,05
390	a4994	*RRC* 282/1	3,84	3,82	99,56	0,05	3765	37	72	6	< l. d.	n. d.	< l. d.	11	1	n. d.	0,00	0,01
391	af1164_1310	*RRC* 282/1	3,86	3,84	99,56	0,03	3852	34	219	5	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	1	n. d.	0,00	0,02
392	af561	*RRC* 282/1	3,94	3,92	99,48	0,04	4680	20	78	7	1	n. d.	< l. d.	3	1	n. d.	0,00	0,01
393	arb_l6037	*RRC* 282/1	3,81	3,79	99,36	0,04	4749	28	106	1024	1	n. d.	32	8	2	n. d.	0,00	0,01
394	arb_l6038	*RRC* 282/1	3,54	3,52	99,33	0,06	5791	28	187	22	3	n. d.	7	9	2	n. d.	0,00	0,02
395	ro282_1_1	*RRC* 282/1	3,83	3,81	99,50	0,17	3123	18	60	22	1	n. d.	7	8	1	n. d.	0,00	0,01
396	a8620	*RRC* 282/2	3,91	3,87	98,93	0,05	4437	4877	878	9	1	n. d.	< l. d.	7	2	n. d.	0,49	0,09
397	a8621	*RRC* 282/2	3,91	3,87	99,00	0,06	4311	4413	596	7	2	n. d.	< l. d.	18	3	1	0,45	0,06
398	a8622	*RRC* 282/2	3,89	3,85	98,98	0,05	6892	2423	355	6	1	n. d.	< l. d.	8	2	1	0,24	0,04
399	a8623	*RRC* 282/2	3,84	3,81	99,15	0,03	3364	4158	661	7	< l. d.	n. d.	< l. d.	12	2	1	0,42	0,07
400	a8624	*RRC* 282/2	3,85	3,82	99,12	0,03	3283	4250	653	285	1	< l. d.	4	3	2	1	0,43	0,07
401	af1190bis	*RRC* 282/2	3,91	3,81	97,46	0,07	5876	16906	1858	6	< l. d.	n. d.	4	2	5	1	1,73	0,19
402	af1190ter	*RRC* 282/2	3,69	3,67	99,47	0,04	4139	93	473	6	1	1	16	17	1	n. d.	0,01	0,05
403	af1191	*RRC* 282/2	3,89	3,86	99,22	0,05	5235	1707	284	34	1	1	< l. d.	9	2	n. d.	0,17	0,03
404	a14101	*RRC* 282/3	3,89	3,86	99,14	0,04	4750	2912	523	37	< l. d.	n. d.	8	1	2	n. d.	0,29	0,05
405	a14102	*RRC* 282/3	3,87	3,84	99,15	0,05	5896	1427	627	14	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	2	n. d.	0,14	0,06
406	af1309	*RRC* 282/3	3,92	3,89	99,18	0,03	3986	3063	810	22	1	n. d.	< l. d.	4	2	n. d.	0,31	0,08
407	af1714	*RRC* 282/3	3,84	3,82	99,52	0,02	3717	470	387	33	1	n. d.	< l. d.	9	1	n. d.	0,05	0,04
408	af1715	*RRC* 282/3	3,75	3,72	99,32	0,03	2282	3632	545	29	1	2	< l. d.	9	2	n. d.	0,37	0,05
409	Ro670	*RRC* 282/3	3,80	3,77	99,33	0,04	5952	151	106	5	< l. d.	< l. d.	< l. d.	2	1	n. d.	0,02	0,01
410	a14200	*RRC* 282/4	3,93	3,91	99,49	0,05	4233	247	92	6	< l. d.	< l. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,02	0,01
411	a14201	*RRC* 282/4	3,87	3,84	99,11	0,05	7522	334	447	60	1	n. d.	< l. d.	5	1	n. d.	0,03	0,05
412	a14202	*RRC* 282/4	3,83	3,81	99,39	0,05	5085	57	308	67	1	2	< l. d.	4	1	n. d.	0,01	0,03
413	af1713	*RRC* 282/4	3,96	3,92	99,07	0,03	7434	1077	347	97	7	n. d.	< l. d.	7	2	n. d.	0,11	0,04

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
414	af1717	*RRC* 282/4	3,86	3,83	99,27	0,03	5061	626	1282	26	3	n. d.	8	3	2	n. d.	0,06	0,13
415	af1726	*RRC* 282/4	3,75	3,73	99,50	0,03	4513	20	173	10	1	n. d.	5	6	2	n. d.	0,00	0,02
416	af2292	*RRC* 282/4	3,82	3,80	99,61	0,02	3557	27	69	7	1	n. d.	8	1	2	n. d.	0,00	0,01
417	af2292bis	*RRC* 282/4	3,89	3,88	99,69	0,02	2616	86	66	8	53	2	5	2	2	n. d.	0,01	0,01
418	ro671	*RRC* 282/4	3,84	3,81	99,13	0,04	6284	561	460	12	1	1	< l. d.	5	2	n. d.	0,06	0,05
419	ro676	*RRC* 282/4	3,83	3,81	99,53	0,05	4117	20	94	16	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	1	n. d.	0,00	0,01
420	a14439	*RRC* 282/5	4,00	3,97	99,26	0,05	6612	31	193	5	< l. d.	n. d.	11	1	2	n. d.	0,00	0,02
421	a14440	*RRC* 282/5	3,93	3,91	99,37	0,05	5474	101	153	9	1	n. d.	< l. d.	9	1	n. d.	0,01	0,02
422	a14441	*RRC* 282/5	3,89	3,86	99,32	0,05	5931	188	195	9	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	1	n. d.	0,02	0,02
423	a14442	*RRC* 282/5	3,80	3,76	99,04	0,06	8877	25	69	7	< l. d.	< l. d.	< l. d.	5	1	n. d.	0,00	0,01
424	a14443	*RRC* 282/5	3,80	3,77	99,26	0,07	6217	150	260	8	1	3	7	18	1	n. d.	0,02	0,03
425	af1311	*RRC* 282/5	3,56	3,48	97,78	0,18	3960	14562	1828	13	1	1	5	8	6	2	1,49	0,19
426	af1718	*RRC* 282/5	3,84	3,82	99,41	0,07	4903	64	146	13	2	1	6	17	1	n. d.	0,01	0,01
427	af2317	*RRC* 282/5	3,74	3,71	99,09	0,07	7700	166	402	14	3	1	10	4	2	n. d.	0,02	0,04
428	Ro673	*RRC* 282/5	3,92	3,89	99,34	0,07	5482	182	258	11	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,02	0,03
Émissions impératoriales																		
429	a8582	*RRC* 359/2	3,99	3,92	98,18	0,68	4787	6122	252	134	1	1	< l. d.	29	2	1	0,62	0,03
430	a8583	*RRC* 359/2	3,94	3,90	99,06	0,20	3430	3726	71	93	1	1	< l. d.	73	2	1	0,38	0,01
431	a8584	*RRC* 359/2	3,90	3,81	97,64	1,16	4741	6210	734	204	2	1	< l. d.	27	2	1	0,64	0,08
432	a8585	*RRC* 359/2	3,81	3,68	96,69	1,49	11270	5525	1185	175	2	5	< l. d.	20	4	2	0,57	0,12
433	af1171	*RRC* 359/2	3,92	3,81	97,24	1,67	4505	5031	1022	202	1	1	< l. d.	50	3	2	0,52	0,11
434	af1172	*RRC* 359/2	3,89	3,78	97,22	0,66	15314	5424	319	157	2	3	< l. d.	35	3	2	0,56	0,03
435	ro359_2 1	*RRC* 359/2	3,88	3,77	97,29	0,35	3806	18768	601	372	5	2	< l. d.	23	2	4	1,93	0,06
436	ro359_2 2	*RRC* 359/2	4,03	3,95	98,05	0,67	3026	8964	646	117	1	2	< l. d.	13	2	2	0,91	0,07
437	a15947	*RRC* 365/1a	3,84	3,78	98,32	0,06	4486	10733	883	51	3	1	< l. d.	10	6	2	1,09	0,09
438	a15948	*RRC* 365/1a	3,78	3,74	98,85	0,12	8739	202	1217	58	3	1	< l. d.	90	1	n. d.	0,02	0,12
439	a15949	*RRC* 365/1a	3,62	3,58	98,84	0,06	4670	5861	373	16	2	1	< l. d.	18	4	1	0,59	0,04
440	a15950	*RRC* 365/1a	4,00	3,96	98,95	0,02	8672	215	1059	98	2	2	< l. d.	210	1	n. d.	0,02	0,11

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
441	a15951	*RRC* 365/1a	3,94	3,90	98,90	0,06	3886	5398	931	70	2	1	< l. d.	72	5	1	0,55	0,09
442	a15952	*RRC* 365/1a	3,89	3,86	99,30	0,06	5080	254	766	130	3	5	7	134	1	n. d.	0,03	0,08
443	a15954	*RRC* 365/1a	3,70	3,67	99,27	0,03	4088	1828	1013	6	1	n. d.	< l. d.	2	2	1	0,18	0,10
444	a15955	*RRC* 365/1a	3,91	3,85	98,48	0,17	6174	5293	2052	< l. d.	1	< l. d.	< l. d.	1	4	1	0,54	0,21
445	a15956	*RRC* 365/1a	3,89	3,85	99,02	0,03	3375	5362	710	19	2	1	< l. d.	41	4	1	0,54	0,07
446	a15958	*RRC* 365/1a	3,85	3,81	98,85	0,03	9381	1028	726	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	8	2	n. d.	0,10	0,07
447	a15953	*RRC* 365/1c	3,88	3,85	99,29	0,03	6591	277	486	10	1	n. d.	< l. d.	2	1	< l. d.	0,03	0,05
448	a15957	*RRC* 365/1c	3,80	3,75	98,79	0,27	7314	1345	714	5	2	n. d.	< l. d.	22	2	n. d.	0,14	0,07
449	a15959	*RRC* 365/1c	3,67	3,61	98,27	0,06	7535	7808	1266	6	1	2	< l. d.	13	5	2	0,79	0,13
450	a15960	*RRC* 365/1c	3,88	3,86	99,52	0,05	2801	1096	346	88	1	n. d.	< l. d.	2	1	n. d.	0,11	0,03
451	a15961	*RRC* 365/1c	3,70	3,67	99,24	0,03	4385	2070	767	9	1	n. d.	< l. d.	16	2	n. d.	0,21	0,08
452	af2661	*RRC* 365/1c	3,93	3,89	98,86	0,05	9650	93	1102	8	2	3	< l. d.	15	2	n. d.	0,01	0,11
453	af2662	*RRC* 365/1c	3,74	3,72	99,35	0,07	3936	1162	446	208	3	1	< l. d.	15	2	n. d.	0,12	0,04
454	arb_l5999	*RRC* 366/1a-c	3,82	3,78	98,99	0,06	5244	3213	987	8	2	n. d.	< l. d.	4	3	1	0,32	0,10
455	a4026	*RRC* 366/1b	3,66	3,60	98,34	0,19	5683	7772	1174	6	1	n. d.	< l. d.	4	4	1	0,79	0,12
456	a4027	*RRC* 366/1b	4,05	3,98	98,36	0,14	5671	8227	1034	61	1	n. d.	< l. d.	4	4	2	0,84	0,11
457	a4028	*RRC* 366/1b	3,80	3,74	98,35	0,18	3297	11116	246	14	7	1	< l. d.	7	5	2	1,13	0,03
458	a4029	*RRC* 366/1b	3,84	3,77	98,29	0,10	7253	7555	1288	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	7	5	1	0,77	0,13
459	arb_l6000	*RRC* 366/1b	3,89	3,84	98,82	0,18	3117	6229	650	9	1	n. d.	< l. d.	4	3	1	0,63	0,07
460	arb_l6001	*RRC* 366/2a	3,81	3,76	98,65	0,08	3711	7530	1118	321	1	n. d.	< l. d.	5	4	1	0,76	0,11
461	arb_l6002	*RRC* 366/2a	3,98	3,93	98,73	0,03	5360	5556	1379	15	1	n. d.	< l. d.	2	4	1	0,56	0,14
462	arb_l6003	*RRC* 366/2a	3,72	3,67	98,62	0,04	4604	7533	1223	8	1	n. d.	< l. d.	2	5	1	0,76	0,12
463	arb_l6004	*RRC* 366/2a	3,77	3,68	97,72	0,06	2852	18203	1080	87	2	n. d.	< l. d.	5	8	3	1,86	0,11
464	a4066	*RRC* 366/3a	3,67	3,61	98,41	0,05	5806	8227	1287	4	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	5	1	0,84	0,13
465	a4067	*RRC* 366/3a	3,83	3,79	98,87	0,05	7221	1690	1924	< l. d.	< l. d.	< l. d.	< l. d.	2	2	n. d.	0,17	0,19
466	a4068	*RRC* 366/3a	3,82	3,74	97,92	0,08	12982	6283	719	4	< l. d.	< l. d.	< l. d.	3	4	1	0,64	0,07
467	a4069	*RRC* 366/3a	3,77	3,74	99,27	0,17	2889	2626	52	19	1	n. d.	< l. d.	5	1	n. d.	0,26	0,01
468	a4070	*RRC* 366/3a	3,75	3,70	98,59	0,10	5750	6482	877	< l. d.	< l. d.	< l. d.	< l. d.	5	4	1	0,66	0,09

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
469	a4071	*RRC* 366/3a	3,74	3,70	98,95	0,10	6192	2604	595	16	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	2	1	0,26	0,06
470	arb_l6005	*RRC* 366/3a	4,36	4,31	98,96	0,11	2979	5567	645	< l. d.	4	n. d.	14	3	4	1	0,56	0,07
471	a4061	*RRC* 366/3c	3,80	3,78	99,43	0,02	4517	191	746	6	2	n. d.	< l. d.	9	1	n. d.	0,02	0,08
472	a4062	*RRC* 366/3c	3,91	3,87	99,03	0,01	7995	175	1423	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	2	n. d.	0,02	0,14
473	a4063	*RRC* 366/3c	3,74	3,72	99,45	0,01	4090	259	933	5	1	n. d.	< l. d.	4	1	n. d.	0,03	0,09
474	a4064	*RRC* 366/3c	3,48	3,45	99,16	0,09	3497	3277	662	9	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	2	n. d.	0,33	0,07
475	a4065	*RRC* 366/3c	4,07	4,04	99,19	0,01	6152	689	1141	12	1	n. d.	< l. d.	28	1	n. d.	0,07	0,12
476	af430	*RRC* 366/3c	4,32	4,30	99,44	0,01	3728	888	806	8	< l. d.	< l. d.	< l. d.	5	1	n. d.	0,09	0,08
477	a15400	*RRC* 366/4	3,95	3,91	98,91	0,11	6557	2673	556	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	2	n. d.	0,27	0,06
478	a15401	*RRC* 366/4	3,87	3,81	98,55	0,06	2818	10480	564	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	1	4	2	1,06	0,06
479	a15402	*RRC* 366/4	3,89	3,80	97,78	0,16	8505	11112	1072	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	6	1	1,14	0,11
480	a15403	*RRC* 366/4	3,71	3,69	99,35	0,07	2640	3016	192	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	3	2	n. d.	0,30	0,02
481	a8589	*RRC* 367/3	3,84	3,72	96,90	1,71	7251	5665	778	88	2	12	< l. d.	50	3	2	0,58	0,08
482	a8590	*RRC* 367/3	4,07	3,96	97,19	1,40	7640	5247	1091	26	6	4	< l. d.	53	3	1	0,54	0,11
483	a8591	*RRC* 367/3	4,06	3,93	96,82	1,52	10246	5047	1116	102	8	13	< l. d.	10	4	2	0,52	0,12
484	a8592	*RRC* 367/3	3,96	3,85	97,17	1,32	8730	5582	747	80	3	9	< l. d.	10	3	2	0,57	0,08
485	a8593	*RRC* 367/3	3,52	3,36	95,57	1,48	20153	8411	669	154	7	6	6	72	3	1	0,88	0,07
486	a7468	*RRC* 373/1b	1,89	1,74	92,16	6,65	5440	4921	1212	130	66	58	35	16	4	1	0,53	0,13
487	a7469	*RRC* 373/1b	1,80	1,67	92,62	5,40	12628	5647	1354	81	18	10	62	34	4	1	0,61	0,15
488	a7470	*RRC* 373/1b	1,64	1,55	94,21	4,01	9792	6795	927	110	17	13	26	27	3	n. d.	0,72	0,10
489	a7471	*RRC* 373/1b	1,86	1,73	92,96	5,06	8493	8824	2131	80	75	11	41	128	6	1	0,95	0,23
490	a7472	*RRC* 373/1b	1,78	1,59	89,60	8,81	9510	4944	829	142	81	179	116	103	4	1	0,55	0,09
491	a7473	*RRC* 373/1b	1,86	1,70	91,47	6,53	10673	7501	1135	264	172	25	92	64	4	1	0,82	0,12
492	a7474	*RRC* 373/1b	1,71	1,62	94,49	3,71	4320	12030	1067	312	101	9	90	32	3	1	1,27	0,11
493	a7475	*RRC* 373/1b	1,66	1,56	93,91	4,10	7005	9982	2346	96	60	14	8	397	4	1	1,06	0,25
494	af877	*RRC* 373/1b	1,81	1,66	91,64	6,99	5145	5882	2368	115	33	17	46	26	5	1	0,64	0,26
495	a5295	*RRC* 374/1	4,01	3,80	94,84	3,81	9618	2781	701	212	24	26	54	19	3	1	0,29	0,07
496	a5296	*RRC* 374/1	4,01	3,87	96,44	2,40	7291	3634	537	8	85	4	9	15	3	1	0,38	0,06

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
497	af602	*RRC* 374/2	3,99	3,86	96,80	1,74	8422	4358	1777	37	3	4	4	10	3	1	0,45	0,18
498	af603	*RRC* 374/2	3,89	3,81	97,87	0,89	5964	4143	1849	454	4	5	< l. d.	9	3	2	0,42	0,19
499	a1864	*RRC* 375/2	4,09	3,94	96,44	1,08	18315	5483	623	260	4	8	< l. d.	17	4	2	0,57	0,06
500	a1865	*RRC* 375/2	3,96	3,83	96,68	1,26	12822	6756	852	133	4	17	< l. d.	17	3	2	0,70	0,09
501	a1866	*RRC* 375/2	3,63	3,53	97,12	0,97	12209	6120	544	74	3	5	< l. d.	81	3	2	0,63	0,06
502	af1173	*RRC* 375/2	3,81	3,69	96,95	0,89	13332	6349	465	1287	3	6	< l. d.	28	4	2	0,65	0,05
503	af1174	*RRC* 375/2	3,56	3,49	98,01	0,54	6931	7013	370	153	2	7	< l. d.	20	3	2	0,72	0,04
504	jmd375_2_1	*RRC* 375/2	3,78	3,68	97,41	1,09	7854	6357	505	191	6	18	< l. d.	12	3	2	0,65	0,05
505	v673	*RRC* 375/2	3,67	3,59	97,87	0,44	9948	6124	360	129	13	6	< l. d.	9	3	2	0,63	0,04
506	a1858	*RRC* 376/1	3,73	3,67	98,43	0,32	4391	6190	656	1126	2	1	< l. d.	27	2	1	0,63	0,07
507	a1859	*RRC* 376/1	3,33	2,96	88,94	10,22	5176	1877	799	152	44	266	20	23	4	1	0,21	0,09
508	a1860	*RRC* 376/1	3,98	3,93	98,65	0,31	6217	2759	951	392	1	1	< l. d.	15	2	1	0,28	0,10
509	a1861	*RRC* 376/1	3,65	3,57	97,69	0,09	9486	9056	1001	2615	8	3	< l. d.	18	2	1	0,93	0,10
510	a8311	*RRC* 393/1a	4,05	3,99	98,62	0,56	5965	1603	316	298	1	3	< l. d.	14	2	n. d.	0,16	0,03
511	a8312	*RRC* 393/1a	3,93	3,89	99,00	0,16	7039	829	267	15	4	3	< l. d.	202	1	n. d.	0,08	0,03
512	a8313	*RRC* 393/1a	3,68	3,64	98,82	0,60	4125	1193	218	56	5	2	< l. d.	98	1	n. d.	0,12	0,02
513	af1153	*RRC* 393/1a	3,91	3,88	99,15	0,26	3400	1943	532	5	2	1	< l. d.	20	2	1	0,20	0,05
514	af1154	*RRC* 393/1a	3,80	3,75	98,69	0,50	5234	2381	200	105	3	2	< l. d.	84	2	1	0,24	0,02
516	arb_l6217	*RRC* 393/1a	3,86	3,81	98,73	0,40	5268	2710	583	86	1	1	< l. d.	3	2	1	0,27	0,06
517	arb_l6218	*RRC* 393/1a	3,95	3,91	99,08	0,18	5411	1312	583	9	1	1	5	3	2	n. d.	0,13	0,06
518	arb_l6219	*RRC* 393/1a	4,03	3,92	97,29	0,91	14497	2395	827	193	1	4	< l. d.	2	3	1	0,25	0,08
519	arb_l6220	*RRC* 393/1a	3,75	3,70	98,62	0,53	5899	1838	280	401	1	3	< l. d.	4	3	n. d.	0,19	0,03
520	ro393_1_1	*RRC* 393/1a	3,79	3,75	98,93	0,39	4464	1802	366	42	1	1	< l. d.	25	2	1	0,18	0,04
521	ro393_1_2	*RRC* 393/1a	4,00	3,87	96,63	1,46	14761	3683	504	137	4	23	< l. d.	19	3	1	0,38	0,05
522	ro393_1_3	*RRC* 393/1a	3,80	3,74	98,49	0,50	6678	2644	411	328	2	4	< l. d.	18	2	1	0,27	0,04
523	v675	*RRC* 393/1a	4,02	3,96	98,56	0,61	5491	2309	295	114	2	2	< l. d.	58	2	1	0,23	0,03
524	af1158	*RRC* 393/1a	3,72	3,64	97,86	0,92	6915	4610	457	123	8	12	< l. d.	110	2	1	0,47	0,05

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
525	a8314	*RRC* 393/1b	3,84	3,76	97,84	0,83	8479	4578	128	29	2	6	< l. d.	41	3	2	0,47	0,01
526	a8315	*RRC* 393/1b	3,84	3,74	97,41	1,20	9836	3696	215	58	3	8	< l. d.	24	3	1	0,38	0,02
527	a8316	*RRC* 393/1b	3,80	3,73	98,28	0,25	10984	3406	105	64	10	4	< l. d.	146	2	1	0,35	0,01
528	af1155	*RRC* 393/1b	4,00	3,90	97,38	0,97	11581	3785	268	727	6	6	< l. d.	82	3	1	0,39	0,03
529	arb_l6221	*RRC* 393/1b	3,96	3,86	97,50	1,17	8884	4026	293	119	1	4	< l. d.	4	3	1	0,41	0,03
530	arb_l6222	*RRC* 393/1b	3,95	3,87	98,04	0,89	6973	3410	199	40	1	3	< l. d.	2	3	1	0,35	0,02
531	arb_l6223	*RRC* 393/1b	3,72	3,61	96,94	1,44	11198	4329	481	102	2	10	< l. d.	3	4	1	0,45	0,05
532	arb_l6224	*RRC* 393/1b	4,06	3,97	97,78	0,81	9987	3748	318	40	2	9	< l. d.	4	4	1	0,38	0,03
533	arb_l6225	*RRC* 393/1b	3,96	3,89	98,25	0,91	5775	2218	278	80	1	5	< l. d.	2	3	1	0,23	0,03
534	ro393_1_4	*RRC* 393/1b	3,88	3,79	97,80	0,93	8721	3699	242	52	2	5	< l. d.	16	3	1	0,38	0,02
535	a11013	*RRC* 443/1	4,07	4,01	98,46	0,80	3370	4017	53	10	1	n. d.	< l. d.	6	2	1	0,41	0,01
536	a11014	*RRC* 443/1	4,04	3,96	98,03	0,78	3648	8040	106	53	1	1	< l. d.	4	2	1	0,82	0,01
537	a11015	*RRC* 443/1	3,94	3,84	97,43	1,53	6999	2412	883	158	2	5	< l. d.	2	2	n. d.	0,25	0,09
538	a11016	*RRC* 443/1	3,94	3,88	98,54	0,63	3342	4831	12	6	1	n. d.	< l. d.	4	2	1	0,49	0,00
539	arb_l6428	*RRC* 443/1	3,82	3,67	96,18	2,61	5843	4191	1280	626	4	24	17	9	5	1	0,44	0,13
540	arb_l6429	*RRC* 443/1	3,82	3,67	95,99	2,70	7081	3741	1604	548	7	49	28	6	5	1	0,39	0,17
541	arb_l6430	*RRC* 443/1	4,00	3,88	96,90	1,91	6337	3993	1088	423	5	7	< l. d.	6	4	n. d.	0,41	0,11
542	arb_l6431	*RRC* 443/1	3,88	3,78	97,29	1,30	9203	3957	504	356	3	7	< l. d.	6	3	n. d.	0,41	0,05
543	arb_l6432	*RRC* 443/1	3,91	3,74	95,69	2,87	8717	3987	1079	549	8	32	26	6	5	1	0,42	0,11
544	arb_l6433	*RRC* 443/1	3,77	3,69	97,75	1,13	6411	3502	714	563	1	3	< l. d.	4	3	1	0,36	0,07
545	arb_l6434	*RRC* 443/1	3,76	3,61	95,96	2,73	8984	2806	867	380	3	29	31	9	3	n. d.	0,29	0,09
546	arb_l6435	*RRC* 443/1	3,84	3,77	98,22	1,03	4503	2690	238	44	3	3	< l. d.	12	2	n. d.	0,27	0,02
547	arb_l6436	*RRC* 443/1	3,91	3,76	96,26	2,42	7886	3749	858	566	2	27	21	6	3	1	0,39	0,09
548	arb_l6437	*RRC* 443/1	3,86	3,75	97,25	1,76	5847	2796	870	312	3	5	< l. d.	4	3	n. d.	0,29	0,09
549	arb_l6438	*RRC* 443/1	3,93	3,75	95,33	3,50	6914	3854	847	107	4	9	< l. d.	4	3	1	0,40	0,09
550	arb_l6439	*RRC* 443/1	3,89	3,78	97,22	1,61	7095	4142	184	168	7	4	< l. d.	74	3	1	0,43	0,02
551	arb_l6440	*RRC* 443/1	3,81	3,71	97,47	1,53	6809	2301	688	141	3	6	< l. d.	20	2	n. d.	0,24	0,07
552	arb_l6441	*RRC* 443/1	3,90	3,82	98,08	1,00	4022	5038	149	31	1	1	< l. d.	4	2	1	0,51	0,02

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
553	v727	*RRC* 452/2	3,85	3,68	95,58	2,78	10666	5174	298	186	1	3	4	4	4	1	0,54	0,03
554	a10908	*RRC* 452/3	1,82	1,76	96,78	1,06	12849	7670	385	691	5	6	4	3	2	1	0,79	0,04
555	a10909	*RRC* 452/3	1,73	1,67	96,56	0,93	17110	6666	365	865	2	4	< l. d.	4	2	1	0,69	0,04
556	af2807	*RRC* 452/3	1,73	1,66	95,97	1,92	15810	4955	151	137	1	3	< l. d.	3	3	1	0,52	0,02
557	a10907	*RRC* 452/4	3,34	3,28	98,14	0,80	4537	5330	367	289	2	1	4	13	2	1	0,54	0,04
558	a10906	*RRC* 452/5	3,62	3,57	98,56	0,62	4724	2754	631	43	1	1	< l. d.	5	2	n. d.	0,28	0,06
559	af2800	*RRC* 452/5	3,87	3,80	98,20	0,71	3923	6317	399	153	1	1	< l. d.	3	2	1	0,64	0,04
560	a10903	*RRC* 468/1	3,87	3,84	99,24	0,03	6278	284	766	9	1	1	4	2	2	n. d.	0,03	0,08
561	a10915	*RRC* 468/1	4,02	3,97	98,81	0,21	5625	3574	484	86	12	n. d.	< l. d.	6	3	1	0,36	0,05
562	a10916	*RRC* 468/1	3,89	3,83	98,38	0,29	9085	3250	944	25	1	n. d.	4	6	3	1	0,33	0,10
563	a10918	*RRC* 468/1	3,90	3,84	98,53	0,41	5646	4161	388	55	1	n. d.	< l. d.	3	3	1	0,42	0,04
564	a10910	*RRC* 468/2	3,92	3,88	99,06	0,20	3043	2553	1703	120	1	1	< l. d.	2	2	1	0,26	0,17
565	a10911	*RRC* 468/2	3,93	3,83	97,58	0,68	8987	7332	727	327	1	1	< l. d.	4	4	1	0,75	0,07
566	a10917	*RRC* 468/2	3,71	3,65	98,26	0,49	4444	6480	1270	334	1	2	< l. d.	4	3	1	0,66	0,13
567	af2803	*RRC* 468/2	3,86	3,82	98,98	0,29	2887	2829	1416	96	1	n. d.	6	4	2	1	0,29	0,14
568	a14087	*RRC* 469/1a	4,12	4,05	98,18	0,76	5929	3965	600	82	< l. d.	n. d.	n. d.	1	3	1	0,40	0,06
569	a14088	*RRC* 469/1a	3,95	3,91	99,11	0,18	3153	3886	2	17	< l. d.	n. d.	< l. d.	3	2	1	0,39	0,00
570	a14089	*RRC* 469/1a	3,79	3,72	98,12	0,32	4688	10444	370	16	2	n. d.	< l. d.	4	4	1	1,06	0,04
571	ro469_1_1	*RRC* 469/1c	3,65	3,59	98,42	0,36	4228	7701	228	22	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	4	1	0,78	0,02
572	ro469_1_2	*RRC* 469/1d	4,22	4,17	98,82	0,19	3832	5899	79	7	< l. d.	< l. d.	< l. d.	2	3	1	0,60	0,01
573	a14090	*RRC* 469/1e	3,87	3,82	98,79	0,20	5074	4629	378	32	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	3	1	0,47	0,04
574	af2891	*RRC* 470/1a	3,58	3,50	97,76	1,19	2426	6833	677	553	1	1	< l. d.	7	3	1	0,70	0,07
575	af2892	*RRC* 470/1a	3,56	3,47	97,60	1,06	3268	9078	943	52	1	1	< l. d.	5	3	2	0,93	0,10
576	af2912	*RRC* 470/1a	3,87	3,77	97,35	1,55	4525	5095	1084	290	1	4	< l. d.	5	3	1	0,52	0,11
577	a12934	*RRC* 470/1b	3,54	3,41	96,29	2,59	5458	3984	1081	612	4	4	< l. d.	9	4	1	0,41	0,11
578	af2893	*RRC* 470/1b	3,64	3,51	96,55	2,44	4058	4451	975	560	5	10	< l. d.	8	4	1	0,46	0,10
579	v707	*RRC* 470/1b	3,74	3,67	98,05	1,25	3376	2198	797	639	4	1	< l. d.	5	2	n. d.	0,22	0,08
580	a12933	*RRC* 470/1c	3,87	3,79	98,02	0,68	5199	6832	782	57	1	1	n. d.	6	3	1	0,70	0,08

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
581	a14136	*RRC* 477/1b	3,30	3,17	95,94	3,11	5051	1074	554	2765	13	15	15	4	2	0	0,11	0,06
582	af2905	*RRC* 477/1b	3,46	3,37	97,46	1,89	4530	48	686	1173	12	12	6	2	2	0	0,00	0,07
583	af2903	*RRC* 477/3a	3,51	3,41	97,04	2,01	5110	236	2335	1781	3	3	10	2	2	n. d.	0,02	0,24
584	af2904	*RRC* 477/3a-b	3,77	3,70	98,20	0,95	6326	47	802	1264	3	2	23	7	2	n. d.	0,00	0,08
585	a14135	*RRC* 477/3b	3,71	3,64	98,10	1,18	4926	861	784	646	11	3	< l. d.	8	2	n. d.	0,09	0,08
586	a10900	*RRC* 482/1	3,86	3,75	97,13	1,90	4341	4458	632	146	2	1	27	3	4	1	0,46	0,07
587	a10901	*RRC* 482/1	3,80	3,72	97,83	1,44	3005	3720	367	206	1	2	< l. d.	2	3	1	0,38	0,04
588	af2808	*RRC* 482/1	4,10	3,91	95,45	3,59	3815	4771	562	381	15	7	14	11	6	1	0,50	0,06
589	a4232	*RRC* 488/1	3,81	3,75	98,53	0,37	7383	28	3642	5	1	0	< l. d.	6	1	n. d.	0,00	0,37
590	a4233	*RRC* 488/1	4,04	3,83	94,70	3,09	11104	212	10636	22	2	119	45	3	3	n. d.	0,02	1,12
591	a4234	*RRC* 488/1	3,53	3,46	98,08	1,14	2435	5327	11	8	3	n. d.	< l. d.	19	2	1	0,54	0,00
592	af2880	*RRC* 488/1	3,68	3,63	98,67	0,78	2637	1859	623	365	2	1	< l. d.	7	2	n. d.	0,19	0,06
593	af2881	*RRC* 488/1	4,10	3,98	97,07	1,94	7507	1171	1141	89	20	6	5	1	2	n. d.	0,12	0,12
594	af2882	*RRC* 488/2	4,03	3,94	97,84	1,39	4561	1281	1439	332	2	28	< l. d.	3	2	n. d.	0,13	0,15
595	a3938	*RRC* 489/2	3,97	3,89	97,90	1,31	4133	2689	915	150	2	2	< l. d.	2	2	n. d.	0,27	0,09
596	a3939	*RRC* 489/2	3,61	3,53	97,86	1,12	4083	3386	416	2329	1	1	< l. d.	2	2	n. d.	0,35	0,04
597	a3940	*RRC* 489/2	3,61	3,57	98,96	0,38	4751	654	1217	12	1	n. d.	< l. d.	4	1	n. d.	0,07	0,12
598	a3941	*RRC* 489/3	1,83	1,73	94,58	3,22	12131	4949	741	4191	8	26	< l. d.	20	4	1	0,52	0,08
599	a3942	*RRC* 489/3	1,79	1,71	95,46	3,53	5026	4398	395	203	4	18	5	5	3	n. d.	0,46	0,04
600	double_489_5_1	*RRC* 489/5	1,74	1,67	95,93	2,86	6613	5234	101	50	3	39	26	23	3	n. d.	0,55	0,01
601	double_489_5_2	*RRC* 489/5	1,76	1,70	96,66	2,63	4130	2826	54	11	2	54	70	4	3	1	0,29	0,01
602	double_489_6_1	*RRC* 489/6	1,67	1,61	96,54	2,86	2337	3361	120	65	1	11	17	3	3	1	0,35	0,01
603	a9183	*RRC* 532/1	3,80	3,68	96,91	1,32	2737	14331	214	441	1	2	< l. d.	21	3	1	1,48	0,02
604	a9184	*RRC* 532/1	3,83	3,66	95,68	2,96	4478	8379	76	507	8	24	11	33	4	1	0,88	0,01
605	a9185	*RRC* 532/1	3,75	3,56	94,81	3,83	4473	8313	121	530	9	24	12	72	4	1	0,88	0,01
606	a9186	*RRC* 532/1	3,48	3,32	95,30	1,71	15660	13552	388	304	2	2	< l. d.	4	5	1	1,42	0,04
607	fg305	*RRC* 532/1	3,04	2,90	95,27	3,66	3973	6091	507	126	3	12	13	13	4	1	0,64	0,05
608	l306	*RRC* 532/1	3,49	3,43	98,39	0,60	1717	7930	141	126	3	2	12	8	4	1	0,81	0,01

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
VALLÉE DU PÔ - TRANSPADANE ET LIGURIE (cat. n° 609-633)																		
Émissions précoces																		
609	bn792	Arslan I	3,73	3,61	96,76	2,51	2282	3774	1169	50	16	2	< l. d.	7	5	2	0,39	0,12
610	bn794	Arslan I	3,60	3,44	95,58	3,49	4310	3825	1117	15	1	1	< l. d.	8	6	2	0,40	0,12
611	jmd91	Arslan I	3,47	3,28	94,56	3,77	6418	6436	3563	250	7	5	< l. d.	1	6	3	0,68	0,38
612	jmd92	Arslan I	3,69	3,52	95,43	3,61	3313	5006	1268	28	1	1	< l. d.	2	6	2	0,52	0,13
613	bn782	Arslan II	3,77	3,64	96,67	2,50	4039	3139	1110	20	2	2	< l. d.	3	4	2	0,32	0,11
614	bn793	Arslan II	3,87	3,72	96,09	3,12	3171	3675	943	28	2	1	< l. d.	1	6	2	0,38	0,10
615	bn795	Arslan II	3,58	3,47	97,06	2,22	3179	3302	697	63	2	1	< l. d.	2	5	2	0,34	0,07
616	bn797	Arslan II	3,87	3,72	96,04	2,84	4070	5092	2013	56	2	3	< l. d.	2	6	3	0,53	0,21
617	bn798	Arslan II	3,67	3,54	96,47	2,77	2885	3520	1133	36	1	1	< l. d.	4	5	2	0,36	0,12
618	bn799	Arslan II	3,74	3,59	95,87	3,20	4119	3734	1349	11	2	1	< l. d.	3	6	2	0,39	0,14
619	bn800	Arslan II	3,29	3,13	95,17	3,84	5016	3822	759	244	3	2	< l. d.	2	5	1	0,40	0,08
620	bn801	Arslan II	3,08	2,77	89,84	9,14	4997	2816	641	1450	111	44	6	2	10	1	0,31	0,07
621	bn806	Arslan II	3,28	3,15	95,91	2,94	2762	7480	907	226	9	10	14	6	6	2	0,78	0,09
622	bn809	Arslan II	3,20	3,06	95,72	3,29	4607	4412	717	98	10	9	< l. d.	3	5	n. d.	0,46	0,07
623	bn2177	Arslan IV	3,45	3,33	96,41	2,79	3593	3251	1140	19	4	1	< l. d.	22	3	2	0,34	0,12
624	bn2178	Arslan IV	3,74	3,64	97,30	1,86	3730	3172	1435	28	3	1	< l. d.	39	3	2	0,33	0,15
Fractions																		
625	bn2311	Arslan XXIII	1,66	1,54	92,84	6,08	5738	4164	746	178	5	2	< l. d.	6	6	1	0,45	0,08
626	bn2313	Arslan XXIII	1,21	1,09	89,72	7,14	6889	8488	355	14830	451	270	5	7	5	n. d.	0,95	0,04
627	bn2309	Arslan XXIV	1,68	1,62	96,17	2,99	5686	2326	363	37	3	3	< l. d.	5	4	1	0,24	0,04
628	bn2310	Arslan XXIV	1,62	1,53	94,72	3,97	6379	4026	400	2187	2	2	< l. d.	4	5	1	0,43	0,04
629	bn2312	Arslan XXIV var.	1,25	1,19	95,48	3,15	6845	6168	604	< l. d.	1	1	< l. d.	< l. d.	2	n. d.	0,65	0,06
630	bn2314	Arslan XXV	0,89	0,60	67,98	30,60	3278	3779	492	6051	267	169	123	13	16	1	0,56	0,07
631	bn2315	Arslan XXV var.	1,09	0,42	38,15	44,43	6591	2078	156	161189	2172	830	100	8	26	1	0,54	0,04
632	bn2154a	Arslan XXVI	1,48	1,37	92,84	6,16	4597	3935	814	530	54	26	4	2	8	1	0,42	0,09
633	bn2308	Arslan XXVI var.	1,63	1,55	95,11	3,96	3782	4608	578	268	11	15	4	4	5	n. d.	0,48	0,06

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
VALLÉE DU PÔ - TRANSPADANE OCCIDENTALE (cat. n° 634-685)																		
Monnayage « au lion naturaliste »																		
634	bn802	Arslan V	3,17	2,79	88,11	10,78	6158	2851	149	1444	371	51	17	4	12	1	0,32	0,02
635	bn803	Arslan V	2,98	2,64	88,53	10,48	5060	2937	642	1038	173	40	13	3	11	1	0,33	0,07
636	bn804	Arslan V	3,91	3,61	92,23	5,98	14311	2869	705	15	27	10	< l. d.	3	7	1	0,31	0,08
637	bn808	Arslan V	3,16	2,74	86,84	12,27	3937	3601	910	209	108	46	28	3	15	1	0,41	0,10
638	bn2145	Arslan V	2,82	2,59	91,86	7,31	4512	2894	577	164	6	27	4	5	4	1	0,31	0,06
639	bn2146	Arslan V	2,77	2,56	92,40	6,02	9482	3231	610	2287	78	69	4	2	4	1	0,35	0,07
640	bn2144	Arslan VI	3,02	2,57	85,13	13,65	3726	7216	470	294	333	50	29	3	6	1	0,85	0,06
Monnayage « au lion-scorpion »																		
641	bn2126	Arslan VII	2,80	2,13	76,08	22,91	4212	4478	355	265	585	177	51	4	11	1	0,59	0,05
642	bn2127	Arslan VII	2,64	2,09	79,34	19,53	4608	5175	362	299	688	127	14	2	9	1	0,65	0,05
643	bn2128	Arslan VII	2,83	1,97	69,74	29,32	3772	4126	324	149	722	181	59	4	17	1	0,59	0,05
644	bn2136	Arslan VII	2,88	2,58	89,45	9,53	2526	6772	352	63	349	96	46	2	10	1	0,76	0,04
645	bn2137	Arslan VII	1,64	0,84	51,30	47,30	7200	1018	834	97	3778	871	31	10	27	1	0,20	0,16
646	bn2138	Arslan VII	3,23	2,73	84,58	14,00	6239	5943	601	913	146	325	11	2	7	1	0,70	0,07
647	bn2139	Arslan VII	2,86	2,41	84,24	14,42	5266	6256	428	886	396	133	6	3	7	1	0,74	0,05
648	bn2139a	Arslan VII	3,00	2,55	85,15	13,99	3903	3420	665	276	238	72	12	1	14	1	0,40	0,08
649	bn2141	Arslan VII	2,57	2,28	88,54	10,35	1733	8515	171	372	190	73	32	1	5	1	0,96	0,02
650	bn2142	Arslan VII	2,82	2,39	84,91	13,74	3172	9432	240	292	190	62	22	2	6	1	1,11	0,03
651	bn2147	Arslan VII	2,42	1,98	82,00	16,90	6067	2545	743	765	617	114	45	5	15	n. d.	0,31	0,09
652	bn2148	Arslan VII	2,45	2,16	88,01	9,12	8857	8320	671	10306	247	241	< l. d.	6	9	1	0,95	0,08
653	bn2152	Arslan VII	2,42	1,87	77,17	21,40	5766	6870	511	598	365	156	9	4	20	1	0,89	0,07
654	bn2153	Arslan VII	2,64	2,37	89,95	9,20	3304	4250	626	111	98	61	6	3	11	1	0,47	0,07
655	bn805	Arslan VII	2,73	2,36	86,45	12,25	8014	2515	167	545	229	160	37	1312	14	5	0,29	0,02
656	bn810	Arslan VII	2,65	2,24	84,63	14,13	3183	6489	355	280	1863	84	38	9	12	1	0,77	0,04
657	bn811	Arslan VII	2,56	2,29	89,32	10,01	3320	2525	377	113	294	87	38	4	8	1	0,28	0,04
658	ex_ro2110	Arslan VII	3,13	2,78	88,96	9,83	4027	6775	473	492	193	128	31	3	11	1	0,76	0,05

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
659	jmd93	Arslan VII	2,67	2,30	86,05	13,04	4614	2686	926	139	478	99	27	5	60	1	0,31	0,11
660	jmd95	Arslan VII	2,37	1,86	78,27	20,51	4282	5241	556	236	757	877	7	2	94	n. d.	0,67	0,07
661	jmd96	Arslan VII	2,56	2,01	78,35	20,26	2552	4002	289	5833	372	173	50	375	92	1	0,51	0,04
662	bn816	Arslan IX	3,21	0,02	0,51	89,16	14454	69	427	81569	3746	1761	655	40	64	7	1,35	8,40
663	bn2131	Arslan IX	2,77	1,62	58,44	40,46	2307	2685	205	4686	712	201	91	3	40	1	0,46	0,04
664	jmd94	Arslan IX-X	2,88	2,67	92,65	6,03	5053	6513	559	476	193	257	12	13	29	1	0,70	0,06
Monnayage « au lion-loup »																		
665	bn812	Arslan XVI-XVII	2,79	2,26	80,94	18,21	3439	3750	356	563	184	91	39	3	14	1	0,46	0,04
666	bn813	Arslan XVI-XVII	2,43	1,78	73,22	26,09	2543	3186	370	24	542	73	36	1	19	1	0,44	0,05
667	bn815	Arslan XVI-XVII	2,11	1,54	73,03	26,17	3256	3080	509	47	859	131	42	2	18	1	0,42	0,07
668	bn2130	Arslan XVI-XVII	2,30	2,10	91,24	7,78	4051	4595	587	107	219	187	17	3	9	n. d.	0,50	0,06
669	bn2132	Arslan XVI-XVII	2,86	2,26	78,89	20,30	3114	3709	384	172	537	78	53	3	21	1	0,47	0,05
670	bn2133	Arslan XVI-XVII	2,35	1,79	76,15	23,22	1725	3714	158	52	500	64	46	5	23	1	0,49	0,02
671	bn2143	Arslan XVI-XVII	2,60	1,89	72,55	26,41	5013	3231	482	62	1296	131	47	5	10	1	0,45	0,07
Émissions épigraphes																		
672	bn2171	Arslan XI	2,39	1,25	52,27	36,22	11218	12649	301	84023	5317	1148	128	10	19	1	2,42	0,06
673	bn2170	Arslan XII	2,19	1,15	52,71	37,90	3810	9540	312	75394	2480	1903	193	27	18	1	1,81	0,06
674	bn2160a	Arslan XIII	2,43	1,16	47,64	41,41	4740	2363	314	97520	2027	1266	176	30	29	1	0,50	0,07
675	bn2161	Arslan XIII	2,33	1,06	45,51	44,79	3894	3520	621	84867	1996	1021	67	3	31	1	0,77	0,14
676	bn2163	Arslan XIII	2,39	0,99	41,28	47,89	4559	2392	211	96397	2411	1134	84	3	33	n. d.	0,58	0,05
677	bn2160	Arslan XIII	2,35	0,94	39,82	49,33	5620	2448	382	95347	2390	1183	76	13	37	n. d.	0,61	0,10
678	bn2162	Arslan XIII	2,08	0,77	37,22	54,55	3805	2361	178	72162	1834	1045	84	2	37	n. d.	0,63	0,05
679	bn2166	Arslan XV	2,27	1,07	46,97	47,70	3061	2207	208	45645	1207	604	253	8	17	1	0,47	0,04
680	bn2167_1	Arslan XV	1,83	0,76	41,26	50,48	3123	1572	357	76199	765	300	81	3	17	1	0,38	0,09
681	bn2167	Arslan XV	1,89	0,03	1,54	62,27	31852	19	77	323354	673	888	498	3808	59	12	0,12	0,50
682	bn2169	Arslan XV	1,16	0,00	0,33	37,64	84325	34	411	525177	3138	1320	386	292	27	2	1,05	12,56
683	bn2168	Arslan XV	2,19	0,00	0,21	62,50	1108	21	84	368704	1733	253	291	7	25	3	1,02	4,04
684	bn2165	Arslan XV	2,14	0,00	0,10	54,97	51449	5	56	394682	1322	302	429	87	22	1	0,45	5,51
685	bn2164	Arslan XV	2,29	0,00	0,10	52,78	64446	20	194	400103	3337	1719	487	46	22	1	2,05	19,81

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
VALLÉE DU PÔ - TRANSPADANE ORIENTALE (cat. n° 686-694)																		
Monnayage attribué aux Veneti																		
686	bn814	Arslan XIX	2,54	1,18	46,50	39,80	14233	3122	285	114359	3748	622	109	21	26	1	0,67	0,06
687	bn2129	Arslan XIX	2,65	1,58	59,58	34,87	15601	12354	174	24796	1509	835	40	16	19	2	2,07	0,03
688	bn2134	Arslan XIX	2,70	1,90	70,40	27,40	7146	3386	423	9596	1013	328	4	6	27	1	0,48	0,06
689	bn2135	Arslan XIX	2,36	1,49	63,24	35,41	3505	2821	273	6059	565	195	4	6	35	1	0,45	0,04
690	bn2140	Arslan XIX	2,20	0,59	26,62	60,64	17927	1965	145	100755	5302	615	233	10	56	n. d.	0,74	0,05
691	bn2149	Arslan XIX	2,51	1,85	73,66	23,34	5132	4029	69	17923	2307	332	58	15	19	1	0,55	0,01
692	bn2150	Arslan XIX	2,41	1,38	57,30	37,74	9327	3714	267	33944	1526	527	10	14	30	n. d.	0,65	0,05
693	bn2151	Arslan XIX	2,82	1,04	36,83	53,41	10740	1729	320	79550	3799	841	216	16	45	n. d.	0,47	0,09
694	bn2154	Arslan XIX	2,52	0,74	29,43	64,65	5591	1540	283	47008	2844	1193	282	8	55	n. d.	0,52	0,10
VALLÉE DU RHÔNE - MASSALIOTIDE (cat. n° 695-738)																		
Massalia																		
695	bn796	DRM-11-1	3,54	3,47	98,12	0,97	4185	3460	1407	38	2	n. d.	< l. d.	4	3	2	0,35	0,14
696	sl95	DRM-11-1	3,64	3,55	97,52	1,42	3057	6123	1333	55	6	1	< l. d.	3	4	2	0,63	0,14
697	v2	DRM-11-1	3,61	3,51	97,34	1,31	5998	5773	1538	163	1	1	< l. d.	4	4	2	0,59	0,16
698	bn781	DRM-11-1	3,82	3,75	98,24	0,87	3575	3070	1236	759	40	23	7	103	3	2	0,31	0,13
699	bn783	DRM-11-1	3,71	3,62	97,53	1,57	3584	3527	1780	50	2	1	< l. d.	3	4	2	0,36	0,18
700	bn784	DRM-11-1	3,74	3,65	97,50	1,44	5224	4349	849	91	1	1	< l. d.	1	4	2	0,45	0,09
701	bn785	DRM-11-1	3,80	3,72	97,98	0,80	7956	2683	1463	31	< l. d.	n. d.	< l. d.	< l. d.	4	1	0,27	0,15
702	bn787	DRM-11-3	3,74	3,65	97,56	1,67	2435	3871	1332	17	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	4	2	0,40	0,14
703	bn790	DRM-11-4	3,78	3,72	98,32	0,84	5832	1728	803	17	1	n. d.	< l. d.	2	2	1	0,18	0,08
704	bn789	DRM-11-5	3,76	3,69	98,02	1,04	4314	3458	1591	6	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	3	2	0,35	0,16
705	bn791	DRM-11-6	3,40	3,35	98,61	0,72	4491	1542	531	50	2	n. d.	< l. d.	3	2	1	0,16	0,05
706	bn867	DRM-32-1	2,70	2,66	98,58	0,05	4517	8696	397	< l. d.	3	1	< l. d.	5	2	n. d.	0,88	0,04
707	bn868	DRM-32-1	2,67	2,63	98,32	0,06	5234	10539	479	< l. d.	3	1	< l. d.	2	2	n. d.	1,07	0,05
708	bn869	DRM-32-1	2,64	2,60	98,34	0,05	5015	10628	492	< l. d.	2	1	< l. d.	5	2	n. d.	1,08	0,05
709	bn870	DRM-32-2	2,36	2,34	99,00	0,05	2525	4486	2476	6	1	n. d.	5	1	2	n. d.	0,45	0,25

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
710	bn871	DRM-32-2	2,65	2,63	99,20	0,07	5510	1268	455	26	1	n. d.	< l. d.	1	2	n. d.	0,13	0,05
711	bn931	DRM-32-24	2,63	2,62	99,55	0,10	2867	472	73	< l. d.	2	n. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,05	0,01
712	bn932	DRM-32-24	2,68	2,67	99,61	0,03	3486	89	57	< l. d.	1	n. d.	n. d.	1	n. d.	n. d.	0,01	0,01
713	bn933	DRM-32-24	2,73	2,71	99,33	0,02	1736	2985	1765	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	23	n. d.	< l. d.	0,30	0,18
714	bn944	DRM-36-1	2,53	2,51	99,36	0,03	3334	1924	858	< l. d.	< l. d.	n. d.	n. d.	3	2	n. d.	0,19	0,09
715	bn945	DRM-36-1	2,67	2,65	99,37	0,03	2079	1941	1946	11	< l. d.	n. d.	n. d.	< l. d.	2	n. d.	0,20	0,20
716	bn946	DRM-36-1	2,59	2,56	98,86	0,05	7224	1650	2001	n. d.	< l. d.	n. d.	n. d.	3	3	n. d.	0,17	0,20
717	bn1186	DRM-41-3	2,14	2,07	96,84	2,37	1646	6214	31	< l. d.	1	1	n. d.	< l. d.	2	1	0,64	0,00
718	bn1187	DRM-41-3	2,17	2,07	95,58	3,25	1293	10113	139	122	8	18	12	6	3	n. d.	1,06	0,01
720	bn1143	DRM-44-1	2,67	2,64	98,92	0,02	4250	5627	647	n. d.	< l. d.	< l. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,57	0,07
721	bn1144	DRM-44-1	2,63	2,62	99,52	0,06	2954	700	456	< l. d.	1	n. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,07	0,05
722	bn1145	DRM-44-1	2,79	2,78	99,58	0,02	2300	1424	295	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	2	1	n. d.	0,14	0,03
723	bn1088	DRM-45-1	2,65	2,64	99,64	0,11	1856	55	473	43	30	2	16	14	1	n. d.	0,01	0,05
724	bn1089	DRM-45-1	2,74	2,73	99,72	0,04	2024	26	326	n. d.	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	n. d.	n. d.	0,00	0,03
725	bn1090	DRM-45-1	2,76	2,75	99,60	0,02	3227	246	289	n. d.	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	0,02	0,03
726	bn1159	DRM-46-1	2,82	2,81	99,47	0,02	4104	109	800	n. d.	< l. d.	n. d.	n. d.	1	2	n. d.	0,01	0,08
727	bn1165	DRM-46-1	2,73	2,71	99,38	0,01	5371	118	557	n. d.	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	2	n. d.	0,01	0,06
728	bn1424	DRM-49-4	2,75	2,72	99,00	0,20	4768	3135	166	< l. d.	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	n. d.	0,32	0,02
729	bn1425	DRM-49-4	2,62	2,59	98,99	0,14	5536	2764	362	< l. d.	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	1	n. d.	0,28	0,04
730	bn1432	DRM-49-6	2,69	2,66	99,05	0,10	6894	1088	480	n. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	< l. d.	1	n. d.	0,11	0,05
731	bn1438	DRM-55-4	2,75	2,67	97,16	1,50	9057	3403	796	132	5	5	4	20	5	1	0,35	0,08
732	bn1436	DRM-55-47	2,78	2,70	97,20	1,54	9143	2509	836	54	11	6	< l. d.	6	4	1	0,26	0,09
733	bn1437	DRM-55-47	2,60	2,55	98,16	0,93	6938	1513	500	27	1	2	< l. d.	1	3	n. d.	0,15	0,05
734	bn1439	DRM-55-48	2,70	2,58	95,73	2,47	11649	4694	960	632	4	7	< l. d.	6	6	1	0,49	0,10
735	bn1440	DRM-55-48	2,49	2,40	96,32	2,20	12068	1557	1081	24	5	8	4	10	5	n. d.	0,16	0,11
736	bn1405	DRM-56-4	1,94	1,37	70,60	28,49	2395	3501	274	2024	166	627	50	2	18	n. d.	0,50	0,04
737	bn1406	DRM-56-4	2,61	2,55	97,52	1,54	5206	3812	395	16	1	2	< l. d.	2	2	n. d.	0,39	0,04
738	bn1407	DRM-56-4	2,26	2,19	96,84	2,02	4171	6924	283	16	1	3	< l. d.	2	2	n. d.	0,72	0,03

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
VALLÉE DU RHÔNE - MOYENNE VALLÉE DU RHÔNE (cat. n° 739-780)																		
Monnayage « au buste de cheval »																		
739	bn2524	VDR-2524	2,42	2,27	93,71	4,09	6497	15216	167	95	10	5	< l. d.	1	4	2	1,62	0,02
740	bn2525	VDR-2524	2,35	2,22	94,27	3,60	7546	13585	159	< l. d.	5	4	< l. d.	1	3	1	1,44	0,02
741	bn2526	VDR-2524	2,45	2,31	94,42	3,56	6546	13432	172	52	8	7	< l. d.	1	3	1	1,42	0,02
742	bn2530	VDR-2524	2,39	2,27	95,01	3,78	7137	4657	233	18	5	2	< l. d.	3	4	1	0,49	0,02
743	bn2531	VDR-2524	2,50	2,38	95,05	3,77	6999	4259	456	16	2	9	< l. d.	1	4	1	0,45	0,05
744	bn2532	VDR-2524	2,40	2,26	94,09	3,92	12194	7073	294	232	13	18	4	3	9	2	0,75	0,03
745	bn2534	VDR-2533	2,34	2,22	94,89	4,07	5545	4250	394	175	7	5	< l. d.	2	7	1	0,45	0,04
746	bn2537	VDR-2537	2,47	2,34	94,60	4,53	4225	3934	415	37	9	5	< l. d.	2	7	1	0,42	0,04
747	bn2538	VDR-2537	2,38	2,25	94,39	4,56	5437	4272	435	309	21	8	< l. d.	5	7	1	0,45	0,05
748	bn2539	VDR-2537	2,60	2,51	96,39	2,80	4628	2301	901	173	1	4	< l. d.	< l. d.	6	1	0,24	0,09
749	bn2540	VDR-2537	2,37	2,27	95,95	2,66	1197	12495	143	10	6	n. d.	< l. d.	7	3	2	1,30	0,01
750	bn2542	VDR-2537	2,55	2,47	96,85	2,27	944	7646	101	12	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	2	1	0,79	0,01
751	bn2543	VDR-2537	2,40	2,24	93,20	5,40	3055	10633	235	65	9	7	< l. d.	3	4	1	1,14	0,03
Monnayage « au bouquetin »																		
752	bn2878	VDR-2879	2,47	2,37	95,93	3,27	2668	4897	307	41	2	4	< l. d.	5	4	1	0,51	0,03
753	bn2879	VDR-2879	2,39	2,30	96,41	2,74	4310	3659	362	83	10	1	< l. d.	17	3	1	0,38	0,04
754	bn2880	VDR-2879	2,47	2,36	95,70	3,40	3885	4658	383	21	5	3	< l. d.	4	4	1	0,49	0,04
Monnayage « au cheval galopant »																		
755	bn2624	VDR-2621	2,32	2,21	95,17	4,04	6741	330	819	8	1	2	< l. d.	5	7	n. d.	0,03	0,09
756	bn2625	VDR-2621	2,17	2,09	96,47	3,17	2032	614	880	67	1	4	< l. d.	2	4	n. d.	0,06	0,09
757	bn2626	VDR-2621	2,34	2,20	94,14	4,90	7011	1927	533	13	1	3	< l. d.	3	7	n. d.	0,20	0,06
758	bn2627	VDR-2621	2,36	2,22	94,11	4,29	7301	8047	466	118	2	8	< l. d.	3	4	1	0,86	0,05
759	bn2628	VDR-2630	2,36	2,21	93,79	5,44	3500	3619	484	27	3	7	4	6	5	n. d.	0,39	0,05
760	bn2630	VDR-2630	2,35	2,22	94,50	4,47	5257	4707	179	26	3	5	9	3	4	n. d.	0,50	0,02
761	bn2901	VDR-2904	2,15	1,98	92,10	4,95	7870	19097	2442	7	11	17	< l. d.	4	6	1	2,07	0,27

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
763	bn2903	VDR-2904	2,29	2,15	93,80	4,11	2809	17665	237	113	1	1	< l. d.	2	3	2	1,88	0,03
764	bn2904	VDR-2904	1,96	1,85	94,30	3,86	7018	8895	2359	< l. d.	60	11	< l. d.	1	7	1	0,94	0,25
765	bn2905	VDR-2904	2,28	2,16	94,94	3,75	4431	6093	2196	62	19	78	< l. d.	150	6	1	0,64	0,23
766	bn2906	VDR-2904	2,23	2,11	94,60	4,31	4410	4899	1485	25	6	9	< l. d.	15	5	1	0,52	0,16
Monnayage « au cavalier »																		
767	bn5803	VDR-5803	2,17	2,13	98,18	1,61	1801	210	37	< l. d.	5	2	4	2	1	n. d.	0,02	0,00
768	bn5804	VDR-5803	2,17	2,12	97,82	1,66	2909	2051	253	9	1	11	7	2	1	n. d.	0,21	0,03
769	bn5805	*)icomon* VDR-580	2,14	2,10	98,03	1,68	2631	50	233	< l. d.	1	3	1	1	1	n. d.	0,01	0,02
770	bn5806	VDR-5803	2,21	2,18	98,42	1,30	2433	253	132	< l. d.	1	6	4	< l. d.	1	n. d.	0,03	0,01
771	bn5807	VDR-5807	2,18	2,10	96,26	2,52	3084	8563	546	< l. d.	4	2	< l. d.	< l. d.	3	1	0,89	0,06
772	bn5808	VDR-5807	2,18	2,11	96,63	2,09	5020	7098	599	< l. d.	1	5	4	1	3	1	0,73	0,06
773	bn5812	VDR-5807	2,18	2,09	95,82	1,87	1667	21102	288	5	8	6	< l. d.	1	4	1	2,20	0,03
774	bn5813	VDR-5807	2,11	2,05	97,08	1,56	5378	7154	1070	< l. d.	4	3	6	3	4	1	0,74	0,11
775	bn5814	VDR-5807	2,17	2,08	95,99	1,91	2620	17839	456	14	8	6	< l. d.	< l. d.	4	1	1,86	0,05
776	bn5815	VDR-5815	2,01	1,96	97,39	1,70	2920	5955	226	< l. d.	1	3	4	3	2	n. d.	0,61	0,02
777	bn5816	VDR-5820	1,97	1,92	97,55	1,52	2124	7113	46	< l. d.	7	1	< l. d.	8	2	n. d.	0,73	0,00
778	bn5817	VDR-5820	1,89	1,76	93,25	5,43	3881	8819	374	35	4	21	18	5	3	n. d.	0,95	0,04
779	bn5818	VDR-5820	2,05	1,99	97,14	1,06	3962	8844	105	54	18	8	7	11	4	n. d.	0,91	0,01
780	bn5819	VDR-5820	1,76	1,73	98,23	0,72	2697	7765	21	< l. d.	1	1	4	1	3	n. d.	0,79	0,00
LANGUEDOC ET ROUERGUE - VALLÉES DE L'AUDE ET DE LA GARONNE (cat. n° 781-785)																		
Émissions « à la croix » épigraphes																		
781	bn3558	DCR-284	3,45	3,14	91,06	7,67	4048	4695	3033	831	12	98	22	1	7	1	0,52	0,33
782	bn3558a	DCR-286	3,41	3,21	94,02	5,09	3954	2571	2309	8	2	16	7	< l. d.	5	n. d.	0,27	0,25
783	bn3558b	DCR-286	3,38	3,17	93,72	5,46	3392	2704	1891	57	16	86	23	3	5	1	0,29	0,20
784	bn3558c	DCR-285	2,75	2,49	90,63	8,67	2457	3708	734	30	5	45	14	1	6	1	0,41	0,08
785	bn3559	DCR-289	2,90	2,89	99,49	0,04	4081	63	598	n. d.	3	1	< l. d.	1	1	n. d.	0,01	0,06

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
LANGUEDOC ET ROUERGUE - VALLÉES DU TARN, DE L'ORB ET DE L'HÉRAULT (cat. n° 786-816)																		
Monnayage « au torque »																		
786	bn3480	RUT-183	2,16	2,15	99,54	0,12	2529	107	784	< l. d.	3	n. d.	n. d.	2	1	n. d.	0,01	0,08
787	bn3481	RUT-183	2,24	2,22	99,28	0,08	4997	14	1414	< l. d.	8	2	< l. d.	2	1	n. d.	0,00	0,14
788	bn3482	RUT-183	2,22	2,19	98,75	0,01	12288	10	70	< l. d.	2	1	n. d.	2	1	n. d.	0,00	0,01
789	bn3483	RUT-183	2,20	2,19	99,34	0,07	4363	8	1465	n. d.	9	2	n. d.	2	1	n. d.	0,00	0,15
790	bn3484	RUT-183	2,20	2,19	99,32	0,02	6118	2	468	n. d.	3	n. d.	n. d.	< l. d.	1	n. d.	0,00	0,05
791	bn3485	RUT-183	2,17	2,16	99,53	0,07	3160	35	776	< l. d.	4	1	n. d.	1	1	n. d.	0,00	0,08
792	bn3513	RUT-183	2,22	2,19	98,64	0,01	11670	107	1756	< l. d.	1	n. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,01	0,18
793	bn3514	RUT-183	2,23	2,21	98,96	0,02	8509	13	1590	n. d.	2	n. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,00	0,16
Monnayage « aux feuilles aquatiques »																		
794	bn3460	RUT-182	2,21	2,20	99,48	0,09	3772	50	441	n. d.	5	n. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,01	0,04
795	bn3461	RUT-182	2,19	2,18	99,60	0,16	1860	4	511	< l. d.	2	n. d.	< l. d.	< l. d.	1	n. d.	0,00	0,05
796	bn3462	RUT-182	1,96	1,95	99,39	0,11	4592	6	384	n. d.	5	n. d.	< l. d.	5	1	n. d.	0,00	0,04
797	bn3463	RUT-182	2,22	2,21	99,70	0,03	1193	9	1439	n. d.	3	n. d.	n. d.	2	n. d.	n. d.	0,00	0,14
798	bn3464	RUT-182	2,15	2,14	99,71	0,04	1910	24	518	7	1	1	n. d.	2	n. d.	n. d.	0,00	0,05
799	bn3466	RUT-182	2,22	2,20	99,29	0,04	6386	5	276	< l. d.	2	n. d.	n. d.	2	1	n. d.	0,00	0,03
800	bn3467	RUT-182	2,27	2,26	99,63	0,05	2200	25	921	< l. d.	< l. d.	n. d.	n. d.	< l. d.	1	n. d.	0,00	0,09
Monnayage « au sanglier »																		
802	bn3433	RUT-206b	2,21	2,20	99,67	0,07	2273	3	271	7	1	n. d.	n. d.	2	1	n. d.	0,00	0,03
803	bn3434	RUT-206a	2,17	2,16	99,57	0,05	3602	2	146	< l. d.	1	n. d.	n. d.	3	1	< l. d.	0,00	0,01
804	bn3435	RUT-206a	2,18	2,17	99,73	0,01	1992	1	589	n. d.	1	n. d.	n. d.	1	1	< l. d.	0,00	0,06
805	bn3446	RUT-206a	2,17	2,15	99,00	0,27	5900	7	1380	n. d.	2	n. d.	n. d.	< l. d.	1	< l. d.	0,00	0,14
806	bn3447	RUT-206a	2,17	2,14	98,65	0,21	11070	59	173	n. d.	5	4	n. d.	1	2	n. d.	0,01	0,02
807	bn3448	RUT-206a	2,20	2,20	99,78	0,04	1451	8	320	n. d.	2	n. d.	n. d.	< l. d.	n. d.	n. d.	0,00	0,03
808	bn3449	RUT-206a	2,13	2,12	99,39	0,27	2831	77	462	< l. d.	6	n. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,01	0,05
809	bn3450	RUT-206a	2,28	2,27	99,39	0,02	5547	66	263	< l. d.	2	n. d.	n. d.	1	1	n. d.	0,01	0,03

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
Émissions tardives																		
810	bn3566	RUT-274b	2,04	2,02	99,19	0,48	1210	1690	315	13	2	n. d.	n. d.	2	1	n. d.	0,17	0,03
811	bn3567	RUT-275	1,98	1,94	97,74	1,41	3244	4459	425	361	15	2	< l. d.	7	2	n. d.	0,46	0,04
812	bn3568	RUT-275	1,93	0,76	39,54	57,91	13114	956	111	94	615	10591	8	2	22	n. d.	0,24	0,03
813	bn3571	RUT-279	1,98	1,96	99,05	0,40	5214	2	223	12	10	6	4	3	1	n. d.	0,00	0,02
815	bn3573	RUT-282	2,08	2,07	99,54	0,05	1553	2551	2	33	6	1	< l. d.	5	1	n. d.	0,26	0,00
816	bn9579	RUT-273	1,89	1,72	91,23	7,88	2434	3265	150	1421	113	87	32	1381	4	1	0,36	0,02
LANGUEDOC ET ROUERGUE - LANGUEDOC ORIENTAL (cat. n° 817)																		
Nemausus																		
817	bn2711	NIM-2709	2,03	1,95	96,01	3,18	6973	542	591	< l. d.	1	5	< l. d.	3	6	n. d.	0,06	0,06
PÉNINSULE IBÉRIQUE - NORD-EST IBÉRIQUE (cat. n° 818-851)																		
Emporion																		
818	l16	*ACIP* 169	4,90	4,84	98,76	0,27	6936	2327	292	123	2	n. d.	10	10	2	1	0,24	0,03
819	bn2209	*ACIP* 186	4,44	4,23	95,37	2,44	12207	7378	1286	937	21	8	5	11	5	2	0,77	0,13
820	l14	*ACIP* 186	4,77	4,62	96,80	2,10	6067	4567	238	53	10	6	12	2	3	2	0,47	0,02
821	fg13	*ACIP* 200	4,56	4,44	97,47	1,34	3818	7012	508	85	2	2	< l. d.	8	4	1	0,72	0,05
822	fg46	*ACIP* 209	4,38	4,32	98,58	0,07	12074	219	1097	25	3	1	< l. d.	20	4	n. d.	0,02	0,11
823	fg12	*ACIP* 193	4,38	4,33	98,81	0,57	1461	4506	222	< l. d.	< l. d.	n. d.	< l. d.	6	3	1	0,46	0,02
824	fg24	*ACIP* 220	4,21	4,18	99,40	0,05	3035	36	2397	6	2	n. d.	< l. d.	8	3	n. d.	0,00	0,24
825	bn2214	*ACIP* 214	4,14	4,12	99,46	0,01	1467	2564	1240	< l. d.	2	< l. d.	n. d.	1	n. d.	n. d.	0,26	0,12
826	fg26	*ACIP* 219	4,24	4,21	99,28	0,03	4656	45	2143	5	8	1	5	12	3	n. d.	0,00	0,22
827	bn2218	*ACIP* 219	4,11	4,09	99,53	0,06	2135	74	1801	< l. d.	69	1	< l. d.	2	1	n. d.	0,01	0,18
828	bn2220	*ACIP* 224	4,25	4,22	99,22	0,06	5775	257	1174	< l. d.	7	1	< l. d.	1	1	n. d.	0,03	0,12
829	bn2212	*ACIP* 224	4,24	4,16	98,07	1,48	4174	5	210	< l. d.	107	4	7	3	1	n. d.	0,00	0,02
830	bn2216	*ACIP* 224	4,15	4,07	98,19	1,51	2752	29	54	< l. d.	115	4	7	1	2	n. d.	0,00	0,01
831	bn2210	*ACIP* 229	4,38	4,30	98,11	0,72	10268	733	699	< l. d.	7	n. d.	< l. d.	5	2	n. d.	0,07	0,07
832	bn2215	*ACIP* 232	4,05	4,02	99,21	0,05	6841	475	211	< l. d.	2	2	< l. d.	5	1	n. d.	0,05	0,02

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
833	bn2213	*ACIP* 228	4,18	4,10	98,02	0,93	6869	2760	520	246	3	1	< l. d.	1	2	n. d.	0,28	0,05
834	l29	*ACIP* 237	4,22	4,18	98,93	0,23	5863	2338	410	< l. d.	1	n. d.	8	2	4	n. d.	0,24	0,04
835	l27	*ACIP* 234	4,24	4,19	98,87	0,61	3142	1713	271	22	3	1	9	5	3	n. d.	0,17	0,03
836	jmd3	*ACIP* 234	4,16	4,12	99,12	0,16	2635	4586	29	< l. d.	1	2	< l. d.	14	2	n. d.	0,46	0,00
837	l28	*ACIP* 236	4,08	4,04	99,14	0,01	5297	189	2974	6	3	1	8	9	3	n. d.	0,02	0,30
838	bn2211	*ACIP* 235	4,27	4,24	99,38	0,12	2402	2648	2	n. d.	10	1	n. d.	1	1	n. d.	0,27	0,00
Drachmes ibériques																		
839	fg47	*ACIP* 196 var.	4,19	3,97	94,73	4,31	5896	2119	461	920	41	40	4	41	4	n. d.	0,22	0,05
840	fg50	*ACIP* 296	4,67	4,57	97,80	1,61	2596	2623	520	134	24	33	7	3	2	1	0,27	0,05
841	fg48	*ACIP* 297	4,52	4,46	98,60	0,89	2262	2304	436	17	2	1	14	2	2	1	0,23	0,04
842	fg51	*ACIP* 302	4,55	4,43	97,34	2,05	1930	3830	215	105	4	9	7	11	2	1	0,39	0,02
843	fg29bis	*ACIP* 432	4,31	4,15	96,28	2,92	3272	3289	1324	105	3	2	< l. d.	2	21	1	0,34	0,14
844	fg49	*ACIP* 439	4,28	4,00	93,38	5,76	4698	2464	1123	75	101	37	14	2	38	1	0,26	0,12
845	bn2217	*ACIP* 334	4,25	3,96	93,10	5,73	982	10552	164	< l. d.	2	11	< l. d.	3	4	1	1,13	0,02
846	l232	*ACIP* 280	4,65	4,55	97,91	0,94	4812	4886	1787	10	1	1	11	2	5	1	0,50	0,18
Kese																		
847	fg135	*ACIP* 1122	3,79	3,68	97,21	2,00	2885	2809	642	1496	7	4	< l. d.	12	2	1	0,29	0,07
848	l136	*ACIP* 1123	3,57	3,49	97,68	1,39	2338	5401	460	829	23	196	38	6	3	2	0,55	0,05
849	aa_gr_10710	*ACIP* 1123	3,92	3,75	95,55	3,54	3102	4798	890	21	6	12	69	5	6	n. d.	0,50	0,09
Iltirta																		
850	fg230	*ACIP* 1242	3,97	3,80	95,75	2,95	5283	4242	3043	398	6	11	15	5	3	1	0,44	0,32
851	l231	*ACIP* 1242	3,97	3,87	97,56	1,58	2331	5451	775	33	1	n. d.	< l. d.	1	12	2	0,56	0,08
PÉNINSULE IBÉRIQUE - MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE GAUCHE (cat. n° 852-869)																		
Sesars																		
852	l412	*ACIP* 1401	4,13	3,91	94,78	3,38	6667	7482	3815	248	23	68	4	2	4	1	0,79	0,40
Bolskan																		
853	fg295a	*ACIP* 1413	3,84	3,65	95,09	3,94	2778	6270	529	25	3	2	< l. d.	2	27	1	0,66	0,06
854	fg292	*ACIP* 1417	3,78	3,61	95,59	3,96	3670	102	655	9	10	1	12	5	1	n. d.	0,01	0,07

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
855	l295	*ACIP* 1417	3,88	3,41	87,88	11,67	3483	452	258	123	42	18	16	26	2	n. d.	0,05	0,03
856	jmd8	*ACIP* 1417	4,03	3,82	94,67	4,96	2545	10	838	43	48	157	26	3	4	n. d.	0,00	0,09
857	sr86	*ACIP* 1417	3,63	3,43	94,44	5,19	2667	5	900	22	23	34	29	9	3	n. d.	0,00	0,10
858	fg293	*ACIP* 1417	4,20	4,05	96,34	3,10	3071	651	993	11	30	74	17	11	2	n. d.	0,07	0,10
859	fg296	*ACIP* 1417	3,97	3,73	94,04	4,87	3405	5800	1636	11	9	55	19	2	6	1	0,62	0,17
860	aagr10680	*ACIP* 1417	4,05	3,70	91,27	8,37	2852	50	571	300	26	38	16	22	9	1	0,01	0,06
861	aagr10681	*ACIP* 1417	3,92	3,62	92,41	7,37	1612	220	283	108	667	13	7	113	8	n. d.	0,02	0,03
862	aagr10682	*ACIP* 1417	3,86	3,79	98,13	1,52	1823	1558	123	6	2	5	12	1	13	n. d.	0,16	0,01
863	aagr10713	*ACIP* 1417	4,01	3,52	87,78	11,74	4151	180	197	37	4	11	27	1	53	< l. d.	0,02	0,02
864	aagr10714	*ACIP* 1417	3,65	3,48	95,43	4,12	2691	342	1216	6	7	30	4	6	24	n. d.	0,04	0,13
865	l294	*ACIP* 1423	3,72	3,52	94,54	4,92	4044	1028	233	10	12	6	< l. d.	17	2	n. d.	0,11	0,02
866	fg290	*ACIP* 1423	3,66	3,36	91,83	7,34	4519	2886	761	102	21	6	< l. d.	6	3	1	0,31	0,08
867	jmd9	*ACIP* 1423	3,72	3,58	96,33	3,11	2781	2316	452	18	16	1	4	6	4	n. d.	0,24	0,05
868	jmd7	*ACIP* 1423	4,01	3,82	95,15	4,57	2271	25	442	9	1	2	4	2	4	n. d.	0,00	0,05
Sekia																		
869	fg413a	*ACIP* 1440	3,84	3,62	94,30	4,61	3642	4632	2387	8	5	141	123	5	5	n. d.	0,49	0,25
PÉNINSULE IBÉRIQUE - HAUTE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE GAUCHE (cat. n° 870-889)																		
Arsaos																		
870	l681	*ACIP* 1665	4,08	3,57	87,40	11,90	4320	1783	533	206	9	66	15	7	3	n. d.	0,20	0,06
871	fg676	*ACIP* 1665	4,14	3,78	91,26	7,85	5413	2707	537	190	11	56	7	1	4	n. d.	0,30	0,06
872	fg675	*ACIP* 1665	3,49	2,77	79,45	19,68	2679	3321	612	1581	72	276	163	10	9	1	0,42	0,08
873	l682	*ACIP* 1665	3,72	3,45	92,87	5,88	5085	5558	115	1595	32	129	18	3	3	1	0,60	0,01
874	fg679	*ACIP* 1657	4,00	3,62	90,52	9,24	1856	1	341	22	51	86	37	3	4	n. d.	0,00	0,04
875	fg677	*ACIP* 1660	3,84	3,69	96,04	3,23	6067	171	751	15	62	110	22	3	2	n. d.	0,02	0,08
Baskunes																		
876	fg451	*ACIP* 1630	3,80	3,59	94,52	5,03	2969	577	492	428	19	39	8	1	3	n. d.	0,06	0,05
877	fg451a	*ACIP* 1630	3,71	3,29	88,77	11,03	1561	3	191	149	41	18	19	21	5	n. d.	0,00	0,02
878	l453	*ACIP* 1630	3,60	3,22	89,48	10,16	2886	237	274	19	45	10	59	21	2	n. d.	0,03	0,03

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
879	jmd5	*ACIP* 1630	3,48	3,27	94,02	4,93	6831	2183	431	86	24	184	29	634	4	n. d.	0,23	0,05
880	aagr10746	*ACIP* 1630-1631	3,53	3,14	89,09	10,29	5618	55	414	17	19	14	57	2	7	n. d.	0,01	0,05
881	aagr10748	*ACIP* 1630-1631	3,48	3,04	87,26	11,66	7007	2433	473	339	22	491	75	5	9	1	0,28	0,05
882	fg449	*ACIP* 1631	4,12	3,78	91,72	8,10	1584	4	101	54	30	12	< l. d.	37	4	n. d.	0,00	0,01
883	jmd6	*ACIP* 1632	3,59	3,34	93,04	6,61	1968	43	1398	35	10	4	8	5	3	n. d.	0,00	0,15
884	fg448	*ACIP* 1632	3,99	3,61	90,39	8,95	3198	2346	807	80	52	32	26	1	5	n. d.	0,26	0,09
885	l454	*ACIP* 1632	4,33	3,99	92,25	7,27	2509	1955	215	30	36	11	7	4	2	n. d.	0,21	0,02
886	fg450	*ACIP* 1632	3,19	2,86	89,57	9,28	5427	5381	539	72	2	19	8	2	6	1	0,60	0,06
887	aagr10747	*ACIP* 1632	3,91	3,56	91,08	8,28	3743	1607	443	370	108	83	21	31	7	n. d.	0,18	0,05
Bentian																		
888	fg447	*ACIP* 1675	3,85	3,65	94,72	4,13	5460	5095	602	240	9	100	10	5	3	n. d.	0,54	0,06
Arsakos																		
889	fg961	*ACIP* 1669	3,72	3,54	95,16	3,58	5166	3746	2841	561	6	142	85	9	5	n. d.	0,39	0,30
PÉNINSULE IBÉRIQUE - MOYENNE VALLÉE DE L'ÈBRE, RIVE DROITE (cat. n° 890-913)																		
Belikiom																		
890	fg408	*ACIP* 1431	3,64	3,35	92,16	7,31	3863	25	1402	30	1	2	< l. d.	1	7	n. d.	0,00	0,15
891	fg407	*ACIP* 1432	4,09	3,79	92,57	7,10	1709	1110	144	9	165	14	33	1	7	n. d.	0,12	0,02
Turiasu																		
892	aagr10757	*ACIP* 1720	3,42	3,09	90,48	8,67	5421	2447	344	141	57	15	5	59	7	n. d.	0,27	0,04
893	fg466	*ACIP* 1722	3,64	3,35	91,98	7,50	2868	2073	216	8	2	7	< l. d.	2	3	n. d.	0,23	0,02
894	jmd14	*ACIP* 1722	3,89	3,48	89,46	10,05	3446	654	653	147	6	24	10	7	2	n. d.	0,07	0,07
895	fg466a	*ACIP* 1722	3,57	2,87	80,48	18,90	2180	3839	32	100	2	12	12	1	5	1	0,48	0,00
896	jmd16	*ACIP* 1722	3,88	3,59	92,45	6,49	936	9610	11	19	2	10	5	3	5	n. d.	1,04	0,00
897	jmd15	*ACIP* 1722	3,01	2,87	95,43	3,87	2788	3109	825	90	175	7	< l. d.	1	3	1	0,33	0,09
898	fg467	*ACIP* 1722	3,11	2,74	88,25	10,90	4826	2226	703	270	99	124	25	25	69	n. d.	0,25	0,08
899	aagr10754	*ACIP* 1722	3,49	3,11	89,00	9,39	6771	5505	909	2601	67	36	24	3	54	1	0,62	0,10
900	aagr10756	*ACIP* 1722	3,73	3,00	80,41	18,86	2947	2505	120	211	252	832	433	12	13	n. d.	0,31	0,01
901	aagr10758	*ACIP* 1722	3,70	3,58	96,65	2,79	2977	1848	677	76	9	34	4	2	4	n. d.	0,19	0,07

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
902	aagr10760	*ACIP* 1722	3,61	2,90	80,44	17,68	6144	7857	641	3243	110	638	79	12	12	1	0,98	0,08
903	aagr10759	*ACIP* 1723	3,15	2,46	78,00	21,34	2627	2503	574	596	159	49	29	4	13	n. d.	0,32	0,07
Arekorata																		
904	fg658	*ACIP* 1752	3,64	3,33	91,56	7,34	2790	6242	1626	202	6	62	21	1	8	1	0,68	0,18
905	fg660	*ACIP* 1758-1760	3,29	3,12	94,90	3,68	3999	6219	3364	512	5	29	4	1	5	n. d.	0,66	0,35
906	fg661	*ACIP* 1758-1760	3,56	3,35	94,06	4,68	6908	4144	1288	183	5	33	4	3	5	n. d.	0,44	0,14
907	l662	ACIP 1758-1760	3,89	3,51	90,30	8,69	3129	4992	1742	169	3	15	34	2	4	1	0,55	0,19
908	fg659	*ACIP* 1756	3,70	3,42	92,41	7,29	2582	106	253	12	6	16	37	9	6	n. d.	0,01	0,03
909	fg663	*ACIP* 1773	4,13	3,83	92,67	7,03	2241	268	392	36	7	20	30	2	5	n. d.	0,03	0,04
910	fg663a	*ACIP* 1773	3,73	3,36	90,05	9,35	5246	27	507	150	26	25	17	11	7	n. d.	0,00	0,06
911	l665	*ACIP* 1773	3,99	3,42	85,61	13,33	6585	2833	765	313	16	110	33	3	3	n. d.	0,33	0,09
912	l666	*ACIP* 1773	3,79	3,44	90,80	8,75	3464	86	820	64	13	12	18	1	2	n. d.	0,01	0,09
Oilaunu																		
913	fg671	*ACIP* 1799	3,48	3,18	91,29	8,01	5619	109	1214	10	1	1	< l. d.	1	6	n. d.	0,01	0,13
PÉNINSULE IBÉRIQUE - VALLÉE DU DUERO (cat. n° 914-923)																		
Sekobirikes																		
914	jmd13	*ACIP* 1870	3,89	3,47	89,10	10,35	3486	584	606	94	74	459	139	7	7	n. d.	0,07	0,07
915	jmd12	*ACIP* 1870	3,87	2,95	76,28	23,29	2987	710	239	27	61	148	133	15	14	n. d.	0,09	0,03
916	l735	*ACIP* 1870	3,48	3,19	91,59	7,10	9176	2610	725	304	110	86	38	74	3	n. d.	0,28	0,08
917	aagr10711	*ACIP* 1870	3,06	2,39	77,99	21,50	2308	2098	353	18	1	1	< l. d.	1	5	n. d.	0,27	0,05
918	aagr10712	*ACIP* 1870	2,61	2,37	90,78	7,83	8124	4469	838	82	6	36	< l. d.	20	2	n. d.	0,49	0,09
919	fg737	*ACIP* 1872	3,74	3,19	85,39	13,99	2016	3733	14	232	8	34	123	25	11	1	0,44	0,00
920	fg734	*ACIP* 1873	3,65	3,17	86,85	12,31	2653	4636	756	31	65	45	86	15	11	1	0,53	0,09
921	aagr10638	*ACIP* 1873	3,07	2,73	88,80	10,48	4626	1467	194	278	11	35	< l. d.	1	3	2	0,17	0,02
922	l736	*ACIP* 1875	3,35	2,95	88,14	11,22	3814	1981	511	17	44	42	15	29	3	n. d.	0,22	0,06
923	aagr10679	*ACIP* 1875	3,66	2,96	80,94	18,46	3616	1671	678	29	18	104	93	36	17	1	0,21	0,08

N° cat.	N° inventaire	Référence	Masse (g)	Masse Ag (g)	Ag (%)	Cu (%)	Pb	Au	Bi	Sn	As	Sb	Ni	Zn	Pd	Pt	Au/Ag	Bi/Ag
PÉNINSULE IBÉRIQUE - VALLÉES DU JÚCAR ET DU TAGE (cat. n° 924-938)																		
Arse																		
924	fg959	*ACIP* 1939	3,00	2,93	97,61	1,68	4114	2499	448	10	2	1	< l. d.	5	3	1	0,26	0,05
925	fg960	*ACIP* 1935	2,69	2,64	98,13	1,07	5160	2004	811	35	3	1	4	28	3	1	0,20	0,08
926	l666a	*ACIP* 1959	2,57	2,56	99,49	0,05	3947	374	154	5	2	1	10	3	3	n. d.	0,04	0,02
Ikalesken																		
927	fg1148	*ACIP* 2071-2072	3,88	3,86	99,53	0,02	3376	262	872	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,03	0,09
928	jmd10	*ACIP* 2071-2072	4,01	4,00	99,65	0,01	1610	318	1374	39	1	n. d.	< l. d.	3	1	n. d.	0,03	0,14
929	l1151	*ACIP* 2078	3,87	3,85	99,46	0,08	4197	7	377	< l. d.	2	n. d.	< l. d.	8	1	n. d.	0,00	0,04
930	l1152	*ACIP* 2078	3,92	3,91	99,64	0,08	1657	11	795	9	2	n. d.	< l. d.	11	1	n. d.	0,00	0,08
931	jmd11	*ACIP* 2084	3,94	3,92	99,46	0,15	3282	18	516	< l. d.	1	3	< l. d.	< l. d.	1	n. d.	0,00	0,05
932	fg1149	*ACIP* 2084	3,62	3,61	99,59	0,02	3106	54	735	n. d.	1	n. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,01	0,07
933	l1154	*ACIP* 2084	3,75	3,65	97,45	1,90	3586	2057	568	248	5	8	10	3	2	1	0,21	0,06
934	aagr10870	*ACIP* 2084	4,01	3,98	99,33	0,04	3878	181	1468	20	6	1	4	2	2	n. d.	0,02	0,15
935	fg1150	*ACIP* 2093	3,75	3,72	99,22	0,01	6593	163	922	< l. d.	1	n. d.	< l. d.	1	1	n. d.	0,02	0,09
Konterbia Karbika																		
936	fg720	*ACIP* 1827	4,04	3,81	94,24	5,39	2631	57	779	11	14	15	52	2	33	n. d.	0,01	0,08
937	l722	*ACIP* 1827	4,12	3,86	93,60	5,78	4221	496	1347	27	14	20	57	15	2	n. d.	0,05	0,14
938	l721	*ACIP* 1827	3,94	3,70	93,88	5,38	5481	1441	390	28	7	13	38	3	2	n. d.	0,15	0,04
PÉNINSULE IBÉRIQUE - AUTRES (cat. n° 939-940)																		
Gadir																		
939	fg1260	*ACIP* 634	2,23	2,18	97,80	1,13	5057	3759	568	1338	3	4	6	197	4	1	0,38	0,06
940	l1261	*ACIP* 634	2,27	2,21	97,52	1,88	2722	2609	570	28	3	1	8	3	3	1	0,27	0,06
ITALIE CENTRALE ET MÉRIDIONALE - ALLIÉS ITALIENS (cat. n° 941-945)																		
Émissions de la Guerre sociale																		
941	fg104	Rutter 425	3,85	3,81	98,95	0,51	1524	2947	307	584	2	1	10	5	2	1	0,30	0,03
942	fg105	Rutter 425	3,83	3,77	98,56	0,61	2005	5383	330	292	11	2	173	74	4	1	0,55	0,03
943	fg106	Rutter 426b	3,93	3,86	98,26	0,93	3735	3643	401	259	10	10	25	3	3	1	0,37	0,04
944	fg107	Rutter 426c	3,60	3,54	98,24	0,98	2564	4657	451	15	1	n. d.	18	2	3	1	0,47	0,05
945	fg108	Rutter 426c	3,83	3,72	97,15	1,83	3923	4851	714	759	2	1	9	6	3	1	0,50	0,07

Charles PARISOT-SILLON

Neruus belli. Argent monnayé, guerre et intégration en Occident nord-méditerranéen (*c.* 200-*c.* 40 a.C.)

Résumé :

Ces recherches sont consacrées à l'étude des fonctions et des usages militaires de l'argent monnayé en Occident nord-méditerranéen au cours des deux derniers siècles a.C. Il s'agit de caractériser, d'une part les aspects monétaires et financiers des guerres menées par les Romains au sein des Gaules et dans le nord de l'Ibérie, d'autre part la nature des relations politiques, économiques et culturelles entre le conquérant et les communautés locales. L'objectif est ainsi de mettre en évidence les modalités de l'intégration monétaire des territoires occidentaux sous la domination de la République romaine, à travers l'étude des modes de participation des alliés au processus de conquête.

Ce travail est mené dans une perspective pluridisciplinaire, alliant l'étude des données historiques et archéologiques, les méthodes de la numismatique et le recours à une approche archéométrique. En effet, 945 monnaies d'argent romaines, grecques, celtiques et ibériques ont été par LA-ICP-MS au sein du laboratoire IRAMAT-Centre Ernest-Babelon à Orléans, fournissant de nouvelles données concernant les rapports métrologiques entre les monnayages étudiés, les stratégies d'approvisionnement des ateliers monétaires et la circulation de l'argent monnayé et non-monnayé en Méditerranée occidentale.

Mots-clés : argent monnayé, guerre, intégration, République romaine, analyses élémentaires.

Neruus belli. Silver coinage, war and integration in the Northwestern Mediterranean (*c.*200-*c.*40 BC)

Summary:

This research deals with the characterization of the military functions and uses of silver coinages in the Northwestern Mediterranean during the 2nd-1st centuries BC. It aims to assess the monetary and financial aspects of the wars fought by the Roman people in Gaul and Northern Iberia, as well as the political, economic and cultural relations between the conqueror and local communities. By doing so, we wish to identify the defining features of monetary integration as it has been experienced within the Western possessions of the Roman Republic, through the part played by each allied community in the conquest.

It is the result of a pluridisciplinary approach which combines historical, archaeological and archaeometrical studies. A sample of 945 Roman, Greek, Celtic and Iberian silver coins has been measured with LA-ICP-MS in the IRAMAT-Centre Ernest-Babelon in Orléans. The results enable us to shed a new light on the metrological relations between these coinages, as well as on the mints' silver supplying strategies and the whole view about the circulation of silver coins and bullion in the Northwestern Mediterranean.

Keywords: silver coinage, war, integration, Roman Republic, elemental analysis.

IRAMAT-Centre Ernest-Babelon
3D rue de la Férollerie
45071 ORLÉANS Cedex 2